Comité scientifique international
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)

HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE

VIII. L'Afrique depuis 1935

DIRECTEUR DE VOLUME : A. A. MAZRUI, CODIRECTEUR : C. WONDJI

Éditions UNESCO

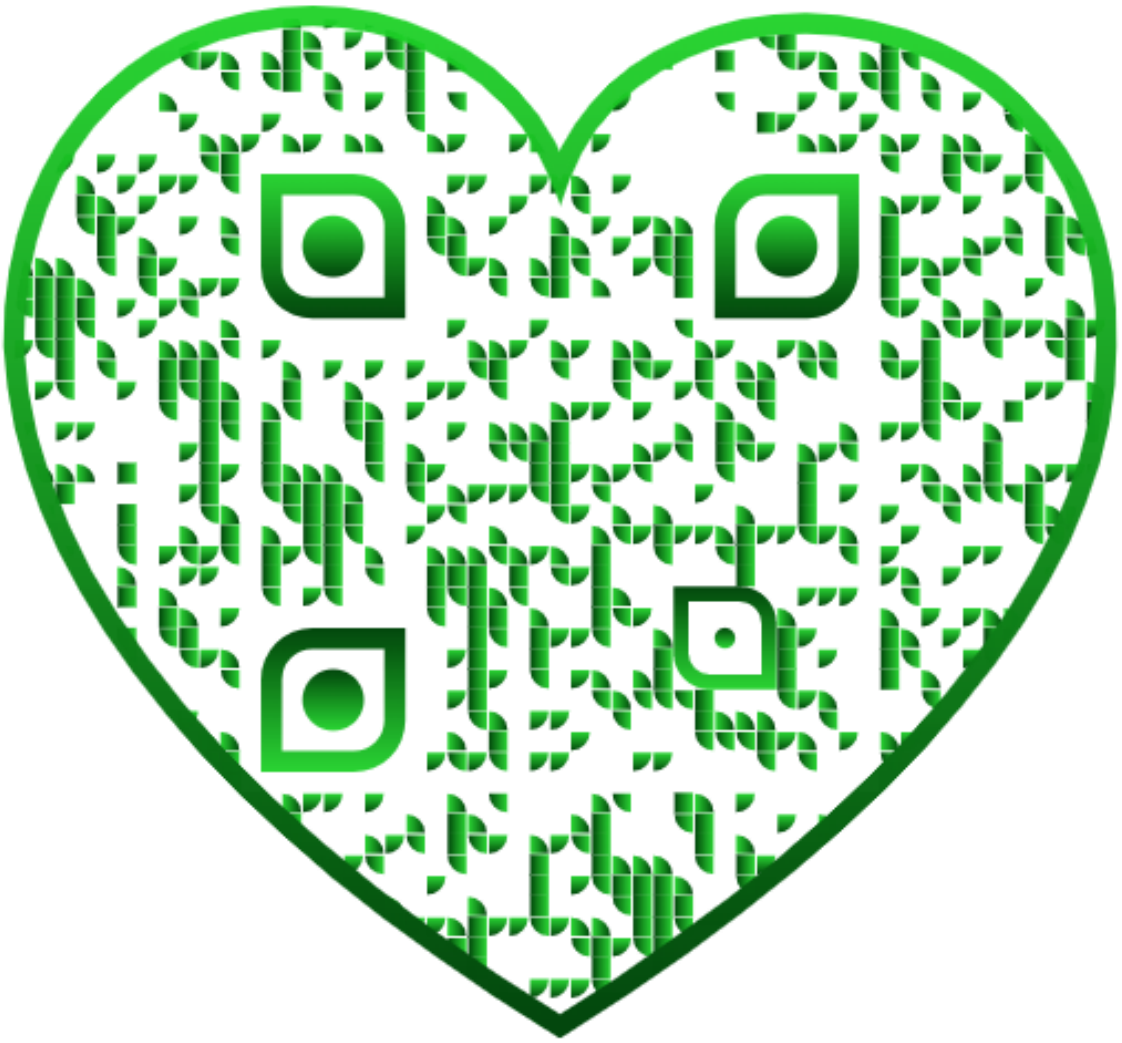

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (UNESCO)

HISTOIRE GÉNÉRALE DE L'AFRIQUE

VIII

L'Afrique depuis 1935

Directeur du volume
Ali A. Mazrui

Codirecteur du volume
C. Wondji

Éditions UNESCO

Les idées et opinions exprimées dans cet ouvrage sont celles des auteurs et ne reflètent pas néecessairement les vues de l'UNESCO. Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant à leurs frontières ou limites.

La rédaction de ce volume a été achevée en 1989. Le texte ne reflète donc pas les événements importants survenus depuis cette date.

L'UNESCO tient à exprimer sa gratitude à l'ancienne impératrice d'Iran au Vatican, et plus particulièrement au Gouvernement de la Jamahiriya arabe libyenne, pour leurs généreuses contributions financières qui ont permis la publication de l'*Histoire générale de l'Afrique*.

L'UNESCO tient également à exprimer sa gratitude au Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour sa contribution financière qui a permis la publication du présent volume en français.

Composé par les Éditions du Mouflon, Le Kremlin-Bicêtre 94270, France
Achevé d'imprimer, 2e trimestre 1998 pour les « Nouvelles Éditions Ivoiriennes » 01 BP 1818 Abidjian 01 – Côte d'Ivoire

Publié en 1998 par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP

ISBN 92-3-201714-8

© UNESCO 1998

Table des matières

Préface 9
Présentation du projet 15
Chapitre premier
Introduction
Ali A. Mazrui 19

SECTION I
L'AFRIQUE DANS LA DÉCENNIE
DE CONFLITS MONDIAUX 1935-1945

Chapitre 2
La corne de l'Afrique et l'Afrique septentrionale
Tayeb Chenntouf 49
Chapitre 3
L'Afrique tropicale et l'Afrique équatoriale sous la domination française, espagnole et portugaise
Majhemout Diop, avec la collaboration de David Birmingham, Ivan Hrbek, Alfredo Margarido et Djibril Tamsir Niane 77
Chapitre 4
L'Afrique sous domination britannique et belge
Michael Crowder 95

SECTION II

LA LUTTE POUR LA SOUVERAINETÉ POLITIQUE, DE 1945 AUX INDÉPENDANCES

Chapitre 5
« Cherchez d'abord le royaume politique... »
Ali A. Mazrui 125
Chapitre 6
L'Afrique septentrionale et la corne de l'Afrique
Ivan Hrbek 149
Chapitre 7
L'Afrique occidentale
Jean Suret-Canale et A. Adu Boahen 183
Chapitre 8
L'Afrique équatoriale de l'Ouest
Elikia M'Bokolo 215
Chapitre 9
L'Afrique orientale
Michael Twaddle, en collaboration avec Lucile Rabearimanana et Isaria N. Kimambo 243
Chapitre 10
L'Afrique australe
David Chanaiwa 273

SECTION III

LE SOUS-DÉVELOPPEMENT ET LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Chapitre 11
Les changements économiques en Afrique dans le contexte mondial (1935-1980)
Catherine Coquery-Vidrovitch 309
Chapitre 12
L'agriculture et le développement rural
Maxwell Owusu 341
Chapitre 13
Le développement industriel et la croissance urbaine
Pierre Kipré 385
Chapitre 14
Stratégies comparées de la décolonisation économique
Adebayo Adedeji 419

SECTION IV

ÉVOLUTION SOCIOPOLITIQUE
DEPUIS LES INDÉPENDANCES

Chapitre 15
Construction de la nation et évolution des structures politiques
J. Isawa Elaigwu, en collaboration avec Ali A. Mazrui 461
Chapitre 16
Construction de la nation et évolution des valeurs politiques
Joseph Ki-Zerbo, Ali A. Mazrui et Christophe Wondji,
en collaboration avec A. A. Boahen 499

SECTION V

CHANGEMENTS SOCIOCULTURELS
DEPUIS 1935

Chapitre 17
Religion et évolution sociale
Tshishiku Tshibangu,
en collaboration avec J. F. Ade Ajayi et Lemin Sanneh 533
Chapitre 18
Langue et évolution sociale
Alfa I. Sow et Mohamed H. Abdulaziz 555
Chapitre 19
Le développement de la littérature moderne
Ali A. Mazrui, avec la collaboration de Mario de Andrade,
M'hamed Alaoui Abdalaoui, Daniel P. Kunene et Jan Vansina 581
Chapitre 20
Les arts et la société depuis 1935
Jan Vansina 609
Chapitre 21
Tendances de la philosophie et de la science en Afrique
Ali A. Mazrui et J. F. Ade Ajayi, en collaboration
avec A. Adu Boahen et Tshishiku Tshibangu 663
Chapitre 22
Éducation et changement social
Aklilu Habte et Teshome Wagaw,
en collaboration avec J. F. Ade Ajayi 709

SECTION VI

LE PANAFRICANISME : LIBÉRATION ET INTÉGRATION DEPUIS 1935

Chapitre 23
L'Afrique et la diaspora noire
Joseph E. Harris, avec la collaboration de Slimane Zeghidour 737
Chapitre 24
Le panafricanisme et l'intégration régionale
S. K. B. Asante, en collaboration avec David Chanaiwa 757
Chapitre 25
Panafricanisme et libération
Edem Kodjo et David Chanaiwa 779

SECTION VII

L'AFRIQUE INDÉPENDANTE DANS LES AFFAIRES MONDIALES

Chapitre 26
L'Afrique et les pays capitalistes
D. Chinweizu 805
Chapitre 27
L'Afrique et les pays socialistes
Iba Der Thiam et James Mulira,
avec la collaboration de Christophe Wondji 837
Chapitre 28
L'Afrique et les régions en développement
Locksley Edmondson 869
Chapitre 29
L'Afrique et l'Organisation des Nations Unies
Edmond Kwam Kouassi 911
Chapitre 30
L'horizon 2000
Ali A. Mazrui 947
Postface : chronologie de l'actualité de l'Afrique des années 90
C. Wondji 979
Notice biographique des auteurs du volume VIII 1003
Membres du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique 1011
Abréviations et liste des périodiques 1013
Bibliographie 1015
Index 1071

Préface

par
M. Amadou Mahtar M'Bow
Directeur général
de l'UNESCO (1974-1987)

Longtemps, mythes et préjugés de toutes sortes ont caché au monde l'histoire réelle de l'Afrique. Les sociétés africaines passaient pour des sociétés qui ne pouvaient avoir d'histoire. Malgré d'importants travaux effectués, dès les premières décennies de ce siècle, par des pionniers comme Leo Frobenius, Maurice Delafosse, Arturo Labriola, bon nombre de spécialistes non africains, attachés à certains postulats soutenaient que ces sociétés ne pouvaient faire l'objet d'une étude scientifique, faute notamment de sources et de documents écrits.

Si l'*Iliade* et l'*Odyssée* pouvaient être considérées à juste titre comme des sources essentielles de l'histoire de la Grèce ancienne, on déniait, en revanche, toute valeur à la tradition orale africaine, cette mémoire des peuples qui fournit la trame de tant d'événements qui ont marqué leur vie. On se limitait, en écrivant l'histoire d'une grande partie de l'Afrique, à des sources extérieures à l'Afrique, pour donner une vision non de ce que pouvait être le cheminement des peuples africains, mais de ce que l'on pensait qu'il devait être. Le « Moyen Âge » européen étant souvent pris comme point de référence, les modes de production, les rapports sociaux comme les institutions politiques n'étaient perçus que par référence au passé de l'Europe.

En fait, on refusait de voir en l'Africain le créateur de cultures originales qui se sont épanouies et perpétuées, à travers les siècles, dans des voies qui leur sont propres et que l'historien ne peut donc saisir sans renoncer à certains préjugés et sans renouveler sa méthode.

De même, le continent africain n'était presque jamais considéré comme une entité historique. L'accent était, au contraire, mis sur tout ce qui pou-

vait accréditer l'idée qu'une scission aurait existé, de toute éternité, entre une « Afrique blanche » et une « Afrique noire » ignorantes l'une de l'autre. On présentait souvent le Sahara comme un espace impénétrable qui rendait impossible des brassages d'ethnies et de peuples, des échanges de biens, de croyances, de mœurs et d'idées, entre les sociétés constituées de part et d'autre du désert. On traçait des frontières étanches entre les civilisations de l'Égypte ancienne et de la Nubie, et celles des peuples subsahariens.

Certes, l'histoire de l'Afrique nord-saharienne a été davantage liée à celle du bassin méditerranéen que ne l'a été l'histoire de l'Afrique subsaharienne, mais il est largement reconnu aujourd'hui que les civilisations du continent africain, à travers la variété des langues et des cultures, forment, à des degrés divers, les versants historiques d'un ensemble de peuples et de sociétés qu'unissent des liens séculaires.

Un autre phénomène a beaucoup nui à l'étude objective du passé africain : je veux parler de l'apparition, avec la traite négrière et la colonisation, de stéréotypes raciaux générateurs de mépris et d'incompréhension et si profondément ancrés qu'ils faussèrent jusqu'aux concepts mêmes de l'historiographie. À partir du moment où l'on eut recours aux notions de « Blancs » et de « Noirs » pour nommer génériquement les colonisateurs, considérés comme supérieurs, et les colonisés, les Africains eurent à lutter contre un double asservissement économique et psychologique. Repérable à la pigmentation de sa peau, devenu une marchandise parmi d'autres, voué au travail de force, l'Africain en vint à symboliser, dans la conscience de ses dominateurs, une essence raciale imaginaire et illusoirement inférieure de *nègre*. Ce processus de fausse identification ravala l'histoire des peuples africains dans l'esprit de beaucoup au rang d'une ethnohistoire où l'appréciation des réalités historiques et culturelles ne pouvait qu'être faussée.

La situation a beaucoup évolué depuis la fin de la seconde guerre mondiale, en particulier depuis que les pays d'Afrique, ayant accédé à l'indépendance, participent activement à la vie de la communauté internationale et aux échanges mutuels qui sont sa raison d'être. De plus en plus d'historiens se sont efforcés d'aborder l'étude de l'Afrique avec plus de rigueur, d'objectivité et d'ouverture d'esprit, en utilisant — certes avec les précautions d'usage — les sources africaines elles-mêmes. Dans l'exercice de leur droit à l'initiative historique, les Africains eux-mêmes ont ressenti profondément le besoin de rétablir sur des bases solides l'historicité de leurs sociétés.

C'est dire l'importance de l'*Histoire générale de l'Afrique*, en huit volumes, dont l'UNESCO a commencé la publication.

Les spécialistes de nombreux pays qui ont travaillé à cette œuvre se sont d'abord attachés à en jeter les fondements théoriques et méthodologiques. Ils ont eu le souci de remettre en question les simplifications abusives auxquelles avait donné lieu une conception linéaire et limitative de l'histoire universelle, et de rétablir la vérité des faits chaque fois que cela était nécessaire et possible. Ils se sont efforcés de dégager les données historiques qui

permettent de mieux suivre l'évolution des différents peuples africains dans leur spécificité socioculturelle.

Dans cette tâche immense, complexe et ardue, vu la diversité des sources et l'éparpillement des documents, l'UNESCO a procédé par étapes. La première phase (1965-1969) a été celle des travaux de documentation et de planification de l'ouvrage. Des activités opérationnelles ont été conduites sur le terrain : campagnes de collecte de la tradition orale, création de centres régionaux de documentation pour la tradition orale, collecte de manuscrits inédits en arabe et en « ajami » (langues africaines écrites en caractère arabes), inventaire des archives et préparation d'un *Guide des sources de l'histoire de l'Afrique*, à partir des archives et bibliothèques des pays d'Europe, publié depuis en neuf volumes. Par ailleurs, des rencontres entre les spécialistes ont été organisées où les Africains et des personnes d'autres continents ont discuté des questions de méthodologie, et ont tracé les grandes lignes du projet, après un examen attentif des sources disponibles.

Une deuxième étape, consacrée à la mise au point et à l'articulation de l'ensemble de l'ouvrage, a duré de 1969 à 1971. Au cours de cette période, des réunions internationales d'experts tenues à Paris (1969) et à Addis Abeba (1970) eurent à examiner et à préciser les problèmes touchant la rédaction et la publication de l'ouvrage : présentation en huit volumes, édition principale en anglais, en français et en arabe, ainsi que des traductions en langues africaines, telles que le kiswahili, le hawsa, le fulfulde (peul), le yoruba ou le lingala. Sont prévues également des traductions en allemand, russe, portugais, espagnol, chinois[1], de même que des éditions abrégées accessibles à un plus vaste public africain et international.

La troisième phase a été celle de la rédaction et de la publication. Elle a commencé par la nomination d'un Comité scientifique international de trente-neuf membres, comprenant deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains, à qui incombe la responsabilité intellectuelle de l'ouvrage.

Interdisciplinaire, la méthode suivie s'est caractérisée par la pluralité des approches théoriques comme des sources. Parmi celles-ci, il faut citer d'abord l'archéologie, qui détient une grande part des clés de l'histoire des cultures et des civilisations africaines. Grâce à elle, on s'accorde aujourd'hui à reconnaître que l'Afrique fut selon toute probabilité le berceau de l'humanité, qu'on y assista à l'une des premières révolutions technologiques de l'histoire — celle du néolithique — et qu'avec l'Égypte s'y épanouit l'une des civilisations anciennes les plus brillantes du monde. Il faut ensuite citer la tradition orale, qui, naguère méconnue, apparaît aujourd'hui comme une source précieuse de l'histoire de l'Afrique, permettant de suivre le

1. Le volume I est paru en anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, hawsa, italien, kiswahili, peul et portugais ; le volume II en anglais, arabe, chinois, coréen, espagnol, français, hawsa, italien, kiswahili, peul et portugais ; le volume III en anglais, arabe, espagnol et français ; le volume IV en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et portugais ; le volume V en anglais ; le volume VI en anglais, arabe et français ; le volume VII en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et portugais ; le volume VIII en anglais.

cheminement de ses différents peuples dans l'espace et dans le temps, de comprendre de l'intérieur la vision africaine du monde, de saisir les caractères originaux des valeurs qui fondent les cultures et les institutions du continent.

On saura gré au Comité scientifique international chargé de cette *Histoire générale de l'Afrique*, à son rapporteur ainsi qu'aux directeurs et auteurs des différents volumes et chapitres, d'avoir jeté une lumière originale sur le passé de l'Afrique, embrassée dans sa totalité, en évitant tout dogmatisme dans l'étude de questions essentielles, comme la traite négrière, cette « saignée sans fin » responsable de l'une des déportations les plus cruelles de l'histoire des peuples et qui a vidé le continent d'une partie de ses forces vives, alors qu'il jouait un rôle déterminant dans l'essor économique et commercial de l'Europe ; la colonisation avec toutes ses conséquences sur les plans de la démographie, de l'économie, de la psychologie, de la culture ; les relations entre l'Afrique au sud du Sahara et le monde arabe ; le processus de décolonisation et de construction nationale qui mobilise la raison et la passion de personnes encore en vie et parfois en pleine activité. Toutes ces questions ont été abordées avec un souci d'honnêteté et de rigueur qui n'est pas le moindre mérite du présent ouvrage. Celui-ci offre aussi — en faisant le point de nos connaissances sur l'Afrique et en proposant divers regards sur les cultures africaines, ainsi qu'une nouvelle vision de l'histoire — le grand avantage de souligner les ombres et les lumières, sans dissimuler les divergences d'opinions entre savants.

En montrant l'insuffisance des approches méthodologiques longtemps utilisées dans la recherche sur l'Afrique, cette nouvelle publication invite au renouvellement et à l'approfondissement de la double problématique de l'historiographie et de l'identité culturelle qu'unissent des liens de réciprocité. Elle ouvre la voie, comme tout travail historique de valeur, à de multiples recherches nouvelles.

C'est ainsi d'ailleurs que, en étroite collaboration avec l'UNESCO, le Comité scientifique international a tenu à entreprendre des études complémentaires afin d'approfondir quelques questions qui permettront d'avoir une vue plus claire de certains aspects du passé de l'Afrique. Ces travaux, publiés dans la collection « Histoire générale de l'Afrique : études et documents », viendront utilement compléter le présent ouvrage[2]. Cet effort sera également poursuivi par l'élaboration d'ouvrages portant sur l'histoire nationale ou sous-régionale.

2. Douze numéros de cette série sont parus ; ils portent respectivement sur : n° 1 – Le peupl - ment de l'Égypte ancienne et le déchiffrement de l'écriture méroïtique ; n° 2 – La traite négrière du XV^e^ au XIX^e^ siècle ; n° 3 – Relations historiques à travers l'océan Indien ; n° 4 – L'historiographie de l'Afrique australe ; n° 5 – La décolonisation de l'Afrique : Afrique australe et corne de l'Afrique ; n° 6 – Ethnonymes et toponymes ; n° 7 – Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe ; n° 8 – La méthodologie de l'histoire de l'Afrique contemporaine ; n° 9 – Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique ; n° 10 – L'Afrique et la seconde guerre mondiale ; n° 11 – Libya Antiqua ; n° 12 – Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975.

Cette *Histoire générale de l'Afrique* met à la fois en lumière l'unité historique de l'Afrique et les relations de celle-ci avec les autres continents, notamment avec les Amériques et les Caraïbes. Pendant longtemps, les expressions de la créativité des descendants d'Africains aux Amériques avaient été isolées par certains historiens en un agrégat hétéroclite d'*africanismes*; cette vision, il va sans dire, n'est pas celle des auteurs du présent ouvrage. Ici, la résistance des esclaves déportés en Amérique, le fait du « marronnage » politique et culturel, la participation constante et massive des descendants d'Africains aux luttes de la première indépendance américaine, de même qu'aux mouvements nationaux de libération, sont justement perçus pour ce qu'ils furent: de vigoureuses affirmations d'identité qui ont contribué à forger le concept universel d'humanité. Il est évident aujourd'hui que l'héritage africain a marqué, plus ou moins selon les lieux, les manières de sentir, de penser, de rêver et d'agir de certaines nations de l'hémisphère occidental. Du sud des États-Unis jusqu'au nord du Brésil, en passant par la Caraïbe ainsi que sur la côte du Pacifique, les apports culturels hérités de l'Afrique sont partout visibles; dans certains cas même, ils constituent les fondements essentiels de l'identité culturelle de quelques éléments les plus importants de la population.

De même, cet ouvrage fait clairement apparaître les relations de l'Afrique avec l'Asie du Sud à travers l'océan Indien, ainsi que les apports africains aux autres civilisations, dans le jeu des échanges mutuels.

Je suis convaincu que les efforts des peuples d'Afrique pour conquérir ou renforcer leur indépendance, assurer leur développement et affermir leurs spécificités culturelles, doivent s'enraciner dans une conscience historique rénovée, intensément vécue et assumée de génération en génération.

Et ma formation personnelle, l'expérience que j'ai acquise comme enseignant et, dès les débuts de l'indépendance, comme président de la première commission créée en vue de la réforme des programmes d'enseignement de l'histoire et de la géographie dans certains pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre m'ont appris combien était nécessaire, pour l'éducation de la jeunesse et pour l'information du public, un ouvrage d'histoire élaboré par des savants connaissant du dedans les problèmes et les espoirs de l'Afrique et capables de considérer le continent dans son ensemble.

Pour toutes ces raisons, l'UNESCO veillera à ce que cette *Histoire générale de l'Afrique* soit largement diffusée, dans de nombreuses langues, et qu'elle serve de base à l'élaboration de livres d'enfants, de manuels scolaires et d'émissions télévisées ou radiodiffusées. Ainsi, jeunes, écoliers, étudiants et adultes, d'Afrique et d'ailleurs, pourront avoir une meilleure vision du passé du continent africain, des facteurs qui l'expliquent, et une plus juste compréhension de son patrimoine culturel et de sa contribution au progrès général de l'humanité. Cet ouvrage devrait donc contribuer à favoriser la coopération internationale et à renforcer la solidarité des peuples dans leurs aspirations à la justice, au progrès et à la paix. Du moins est-ce le vœu que je forme très sincèrement.

Il me reste à exprimer ma profonde gratitude aux membres du Comité scientifique international, au rapporteur, aux directeurs des différents volumes, aux auteurs et à tous ceux qui ont collaboré à la réalisation de cette

prodigieuse entreprise. Le travail qu'ils ont effectué, la contribution qu'ils ont apportée montrent bien ce que des hommes, venus d'horizons divers mais animés d'une même bonne volonté, d'un même enthousiasme au service de la vérité de tous les hommes, peuvent faire, dans le cadre international qu'offre l' UNESCO, pour mener à bien un projet d'une grande valeur scientifique et culturelle. Ma reconnaissance va également aux organisations et gouvernements qui, par leurs dons généreux, ont permis à l'UNESCO de publier cette œuvre dans différentes langues et de lui assurer le rayonnement universel qu'elle mérite, au service de la communauté internationale tout entière.

Présentation du projet

par
*le professur Bethwell Allan Ogot**
président du Comité scientifique international
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique

La Conférence générale de l'UNESCO, à sa seizième session, a demandé au Directeur général d'entreprendre la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique. Ce travail considérable a été confié à un Comité scientifique international créé par le Conseil exécutif en 1970.

Aux termes des statuts adoptés par le Conseil exécutif de l'UNESCO en 1971, ce Comité se compose de trente-neuf membres (dont deux tiers d'Africains et un tiers de non-Africains) siégeant à titre personnel et nommés par le Directeur général de l'UNESCO pour la durée du mandat du Comité.

La première tâche du Comité était de définir les principales caractéristiques de l'ouvrage. Il les a définies comme suit à sa première session :

• Tout en visant à la plus haute qualité scientifique possible, l'*Histoire générale de l'Afrique* ne cherche pas à être exhaustive et est un ouvrage de synthèse qui évitera le dogmatisme. À maints égards, elle constitue un exposé des problèmes indiquant l'état actuel des connaissances et les grands courants de la recherche, et n'hésite pas à signaler, le cas échéant, les divergences d'opinion. Elle préparera en cela la voie à des ouvrages ultérieurs.

• L'Afrique est considérée comme un tout. Le but est de montrer les relations historiques entre les différentes parties du continent trop souvent subdivisé dans les ouvrages publiés jusqu'ici. Les liens historiques de l'Afrique

* Au cours de la sixième session plénière du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique (Brazzaville, août 1983), il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau, et le professeur Ogot a été remplacé par le professeur Albert Adu Boahen

avec les autres continents reçoivent l'attention qu'ils méritent et sont analysés sous l'angle des échanges mutuels et des influences multilatérales, de manière à faire apparaître sous un jour approprié la contribution de l'Afrique au développement de l'humanité.

• L'*Histoire générale de l'Afrique* est, avant tout, une histoire des idées et des civilisations, des sociétés et des institutions. Elle se fonde sur une grande diversité de sources, y compris la tradition orale et l'expression artistique.

• L'*Histoire générale de l'Afrique* est envisagée essentiellement de l'intérieur. Ouvrage savant, elle est aussi, dans une large mesure, le reflet fidèle de la façon dont les auteurs africains voient leur propre civilisation. Bien qu'élaborée dans un cadre international et faisant appel à toutes les données actuelles de la science, l'*Histoire* sera aussi un élément capital pour la reconnaissance du patrimoine culturel africain et mettra en évidence les facteurs qui contribuent à l'unité du continent. Cette volonté de voir les choses de l'intérieur constitue la nouveauté de l'ouvrage et pourra, en plus de ses qualités scientifiques, lui conférer une grande valeur d'actualité. En montrant le vrai visage de l'Afrique, l'*Histoire* pourrait, à une époque dominée par les rivalités économiques et techniques, proposer une conception particulière des valeurs humaines.

Le Comité a décidé de présenter l'ouvrage, portant sur plus de trois millions d'années d'histoire de l'Afrique, en huit volumes comprenant chacun environ huit cents pages de textes avec des illustrations, des photographies, des cartes et des dessins au trait.

Pour chaque volume, il est désigné un directeur principal qui est assisté, le cas échéant, par un ou deux codirecteurs.

Les directeurs de volume sont choisis à l'intérieur comme à l'extérieur du Comité par ce dernier qui les élit à la majorité des deux tiers. Ils sont chargés de l'élaboration des volumes, conformément aux décisions et aux plans arrêtés par le Comité. Ils sont responsables sur le plan scientifique devant le Comité ou, entre deux sessions du Comité, devant le Bureau, du contenu des volumes, de la mise au point définitive des textes, des illustrations et, d'une manière générale, de tous les aspects scientifiques et techniques de l'*Histoire*. C'est le Bureau qui, en dernier ressort, approuve le manuscrit final. Lorsqu'il l'estime prêt pour l'édition, il le transmet au Directeur général de l'UNESCO. Le Comité, ou le Bureau entre deux sessions du Comité, reste donc le maître de l'œuvre.

Chaque volume comprend une trentaine de chapitres. Chaque chapitre est rédigé par un auteur principal assisté le cas échéant d'un ou de deux collaborateurs.

Les auteurs sont choisis par le Comité au vu de leur *curriculum vitæ*. La préférence est donnée aux auteurs africains, sous réserve qu'ils possèdent les titres voulus. Le Comité veille particulièrement à ce que toutes les régions du continent ainsi que d'autres régions ayant eu des relations historiques ou culturelles avec l'Afrique soient, dans toute la mesure du possible, équitablement représentées parmi les auteurs.

Après leur approbation par le directeur de volume, les textes des différents chapitres sont envoyés à tous les membres du Comité pour qu'ils en fassent la critique.

Au surplus, le texte du directeur de volume est soumis à l'examen d'un comité de lecture, désigné au sein du Comité scientifique international, en fonction des compétences des membres ; ce comité est chargé d'une analyse approfondie du fond et de la forme des chapitres.

Le Bureau approuve en dernier ressort les manuscripts.

Cette procédure qui peut paraître longue et complexe s'est révélée nécessaire car elle permet d'apporter le maximum de garantie scientifique à l'*Histoire générale de l'Afrique*. En effet, il est arrivé que le Bureau rejette des manuscrits ou demande des réaménagements importants ou même confie la rédaction d'un chapitre à un nouvel auteur. Parfois, des spécialistes d'une période donnée de l'histoire ou d'une question donnée sont consultés pour la mise au point définitive d'un volume.

L'ouvrage sera publié, en premier lieu, en une édition principale, en anglais, en français et en arabe, et en une édition brochée dans les mêmes langues.

Une version abrégée en anglais et en français servira de base pour la traduction en langues africaines. Le Comité scientifique international a retenu comme premières langues africaines dans lesquelles l'ouvrage sera traduit : le kiswahili et le hawsa.

Il est aussi envisagé d'assurer, dans la mesure du possible, la publication de l'*Histoire générale de l'Afrique* en plusieurs langues de grande diffusion internationale (entre autres, allemand, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe, etc.).

Il s'agit donc, comme on peut le voir, d'une entreprise gigantesque qui constitue une immense gageure pour les historiens de l'Afrique et la communauté scientifique en général, ainsi que pour l'UNESCO qui lui accorde son patronage. On peut en effet imaginer sans peine la complexité d'une tâche comme la rédaction d'une histoire de l'Afrique, qui couvre, dans l'espace, tout un continent et, dans le temps, les quatre derniers millions d'années, respecte les normes scientifiques les plus élevées et fait appel, comme il se doit, à des spécialistes appartenant à tout un éventail de pays, de cultures, d'idéologies et de traditions historiques. C'est une entreprise continentale, internationale et interdisciplinaire de grande envergure.

En conclusion, je tiens à souligner l'importance de cet ouvrage pour l'Afrique et pour le monde entier. À l'heure où les peuples d'Afrique luttent pour s'unir et mieux forger ensemble leurs destins respectifs, une bonne connaissance du passé de l'Afrique, une prise de conscience des liens qui unissent les Africains entre eux et l'Afrique aux autres continents devraient faciliter, dans une grande mesure, la compréhension mutuelle entre les peuples de la terre, mais surtout faire connaître un patrimoine culturel qui est le bien de l'humanité tout entière.

Bethwell Allan OGOT
8 août 1979
Président du Comité scientifique international
pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique

CHAPITRE PREMIER

Introduction

Ali A. Mazrui

Les exigences de l'analyse menée dans le présent volume ont conduit à subdiviser ici l'histoire de l'Afrique en trois domaines : culturel, économique et politique. Nous entendons le mot *culturel* non pas au sens étroit évoquant l'expérience artistique mais dans une acception plus large visant les valeurs et les traditions. Nous définissons le domaine *économique* comme étant celui de la production africaine et de la distribution de biens, ainsi que celui des modes de consommation africains et des modalités d'échange qui s'y rapportent[1]. Enfin, nous définissons l'expérience *politique* de l'Afrique du point de vue des enjeux du pouvoir et de l'autorité, ainsi que du point de vue des règles de la participation à la gestion des affaires publiques.

Sur le plan *culturel*, les sujets abordés embrassent tout l'horizon compris entre la religion et la littérature. En matière *économique*, nous traitons dans ce volume aussi bien de l'approvisionnement en eau dans les campagnes que de la recherche d'un nouvel ordre économique international. Enfin, les thèmes *politiques* comprennent des sujets aussi divers que les luttes de libération en Afrique australe, les révolutions sociales dans des pays comme le Rwanda et l'Éthiopie, l'édification de la nation en Tanzanie ou les valeurs politiques au Maghreb.

Pourquoi avoir choisi 1935 comme point de départ de la période étudiée dans ce volume ? Parce que pour l'Afrique, la seconde guerre mon-

1. Pour les débats économiques, se référer notamment aux documents de la Banque mondiale, 1989*a*, et de l'ONU, Commission économique pour l'Afrique, 1989.

diale a commencé cette année-là. À l'image de la Chine pour qui le conflit ne débuta pas avec l'invasion de la Pologne par l'Allemagne en 1939 mais bien par l'invasion de son territoire par le Japon en 1937, l'Afrique vit en effet s'ouvrir les hostilités en octobre 1935 lorsque les troupes de Mussolini envahirent l'Éthiopie. Une section entière du volume est consacrée à cette décennie de conflit international (1935-1945) et nous avons aussi abordé la seconde guerre mondiale dans des chapitres ultérieurs. Nous reviendrons plus loin, dans la présente introduction, sur ce thème du conflit mondial dans ses relations avec la crise des années 30.

Les valeurs, la production, le pouvoir

Dans le domaine culturel, cette période de l'histoire de l'Afrique correspond à une phase importante de l'africanisation des religions venues de l'extérieur, christianisme et islam. Des églises chrétiennes indépendantes firent leur apparition, affirmant leur identité avec plus d'assurance, tout particulièrement en Afrique centrale et méridionale. Quant à l'islam, il connut, entre autres au Sénégal, une africanisation plus profonde sous l'influence de mouvements tels que la confrérie mouride d'Amadou Bamba.

Dans le domaine linguistique, l'Afrique, comme on le verra, doit compter avec le rôle des langues européennes importées et avec l'utilisation de l'alphabet latin dans la codification des langues nationales. Chose curieuse, elle n'a pas connu sur ce plan linguistique, au cours de la période considérée ici, un nationalisme militant comparable à celui qui s'y est manifesté sur le plan politique. Les Africains se sentent moins frustrés par la prépondérance des langues de l'Europe que par sa suprématie politique. En fait, si l'on excepte l'Éthiopie, la Somalie, la Tanzanie et l'Afrique arabophone, la résonance émotionnelle du nationalisme linguistique est bien moindre en Afrique que, par exemple, dans l'Asie postcoloniale. Comme nous le signalerons plus loin dans le présent volume, l'Afrique est plus disposée à s'accommoder de la dépendance linguistique qu'elle ne paraît prête à admettre le néocolonialisme politique.

D'autre part, bien que s'exprimant souvent en langue étrangère, la littérature et le théâtre africains sont inextricablement solidaires de la politique de libération. Au cours de cette période, le *théâtre de la libération* est incontestablement plus engagé que le *théâtre du développement*. Le thème de la libération a particulièrement imprégné le théâtre sud-africain, comme on le verra dans la suite de ce volume. Des pièces telles que *Sizwe Banzi is dead*, d'Athol Fugard, John Kani et Winston Ntshona, ou *Survival*, due au Workshop 71, ouvrirent la voie à toute une nouvelle génération du théâtre de la libération. Même *Ngahiika Ndenda* [Je me marierai quand je voudrai], pièce populiste de Ngugi wa Thiong'o, traite, pourrait-on dire, un thème de libération plutôt que de développement, en l'occurrence la libération par rapport à

l'oppression de classe (Noirs contre Noirs) et non par rapport à l'oppression raciale comme en Afrique du Sud (Blancs contre Noirs).

Dans l'ensemble, dépendance linguistique et nationalisme littéraire se manifestent simultanément au cours de cette période en Afrique. Mais lorsque les langues étrangères sont employées, c'est pour exprimer une identité littéraire résolument africaine et, au Kenya par exemple, un auteur comme Ngugi wa Thiong'o tente de fondre ensemble nationalisme linguistique et indépendance littéraire : sa pièce *Ngahiika Ndenda* écrite en langue kikuyu est dirigée contre le pouvoir africain noir de l'époque postcoloniale de son pays.

Parallèlement à cette tentative de combiner nationalisme littéraire et nationalisme linguistique, Julius K. Nyerere, en Tanzanie, essaye, lui, de combiner le nationalisme linguistique et la dépendance littéraire. Sa traduction en kiswahili du *Jules César* de Shakespeare paraît bien, de prime abord, aller à l'encontre de la libération. Mais qu'a-t-il fait, sinon demander au kiswahili de porter le poids de la culture mondiale en ne reculant pas devant la grandeur de Shakespeare ? En un sens, Nyerere frappait ainsi un coup au bénéfice du développement, le développement linguistique en l'occurrence. Si, sur le plan littéraire, se préoccuper de Shakespeare c'était, semble-t-il, tourner le dos à la libération, traduire un génie occidental dans une langue africaine peut être considéré comme une affirmation du développement.

La traduction par Nyerere du *Marchand de Venise* peut sembler, elle aussi, aller dans un sens contraire à la libération. Or, elle appartient à sa manière au théâtre du développement et cela pour deux raisons. Premièrement, l'entreprise équivalait à promouvoir la langue *nationale* tanzanienne en tant que langue *internationale*. Deuxièmement, le choix du *Marchand de Venise* s'inscrivait dans le cadre de l'effort d'éducation économique de la Tanzanie, dirigé contre l'exploitation. La vision tout entière de Nyerere dans son *Ujamaa* était une lutte contre les Shylock de ce monde (plus païens que juifs). La façon dont il traduisit le titre de la pièce conforta ce sentiment : *Le(s) capitaliste(s) de Venise (Mabepari wa Vanisi)*. Nous reviendrons, dans des chapitres ultérieurs, sur le symbolisme du *Mwalimu* et du *Bard* dans la culture postcoloniale.

Dans le domaine économique, le présent volume aborde les problèmes de la pauvreté et du sous-développement à la fois sur le plan mondial et sur le plan local ou de la microsociété, car si, en Occident, la concurrence est le fait de capitalistes s'affrontant au niveau du marché boursier, en Afrique, elle se situe parfois au niveau de la pauvreté. Nous espérons pouvoir mettre en lumière, dans les chapitres qui suivent, le contexte global du sous-développement et de la misère qui sévissent sur le continent[2].

On peut se demander, à propos des années 90, si les temps les plus durs, pour l'Afrique, sont désormais derrière elle. Les données dont on

2. Consulter J. Ravenhill, 1986. Je remercie aussi Wanjiku Kironjo (Kenya) de son apport très stimulant.

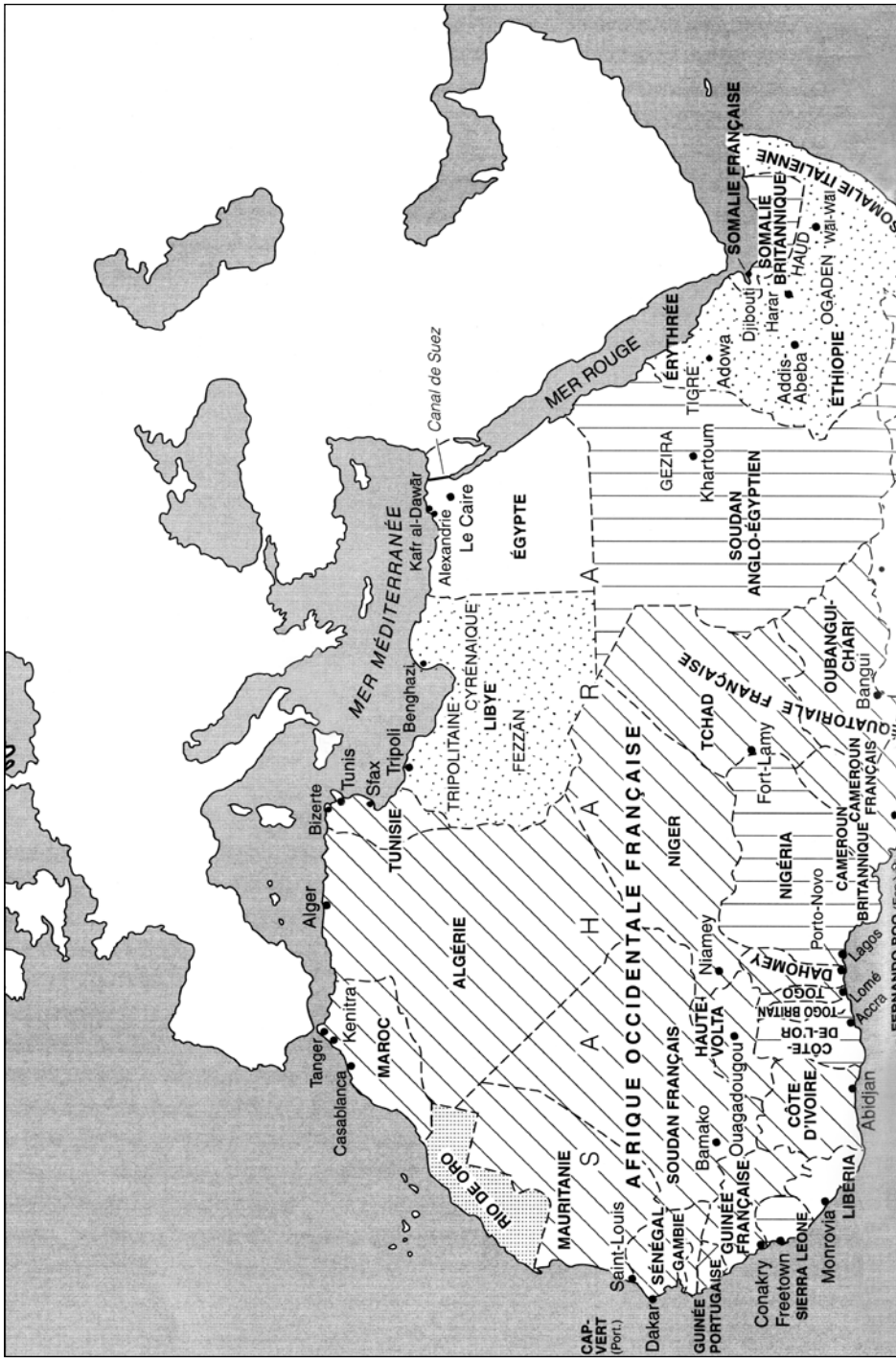
MER MÉDITERRANÉE
MER ROUGE
Canal de Suez
SAHARA
AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE
AFRIQUE ÉQUATORIALE FRANÇAISE
ÉGYPTE
LIBYE
CYRÉNAÏQUE
TRIPOLITAINE
FEZZAN
ALGÉRIE
TUNISIE
MAROC
MAURITANIE
SOUDAN FRANÇAIS
NIGER
TCHAD
NIGÉRIA
DAHOMEY
TOGO
CÔTE D'IVOIRE
HAUTE VOLTA
GUINÉE FRANÇAISE
SÉNÉGAL
GAMBIE
SIERRA LEONE
LIBERIA
GUINÉE PORTUGAISE
CAP-VERT (Port.)
RIO DE ORO
SOUDAN ANGLO-ÉGYPTIEN
ÉRYTHRÉE
SOMALIE FRANÇAISE
SOMALIE BRITANNIQUE
SOMALIE ITALIENNE
ÉTHIOPIE
HAUD
OGADEN
TIGRÉ
GEZIRA
CAMEROUN FRANÇAIS
CAMEROUN BRITANNIQUE
OUBANGUI-CHARI
Alger
Tunis
Bizerte
Sfax
Tripoli
Benghazi
Kafr al-Dawâr
Alexandrie
Le Caire
Khartoum
Adowa
Djibouti
Harar
Addis-Abeba
Wal-Wal
Tanger
Kenitra
Casablanca
Saint-Louis
Dakar
Conakry
Freetown
Monrovia
Bamako
Ouagadougou
Niamey
Fort-Lamy
Porto-Novo
Lagos
Lomé
Accra
Abidjan
Bangui

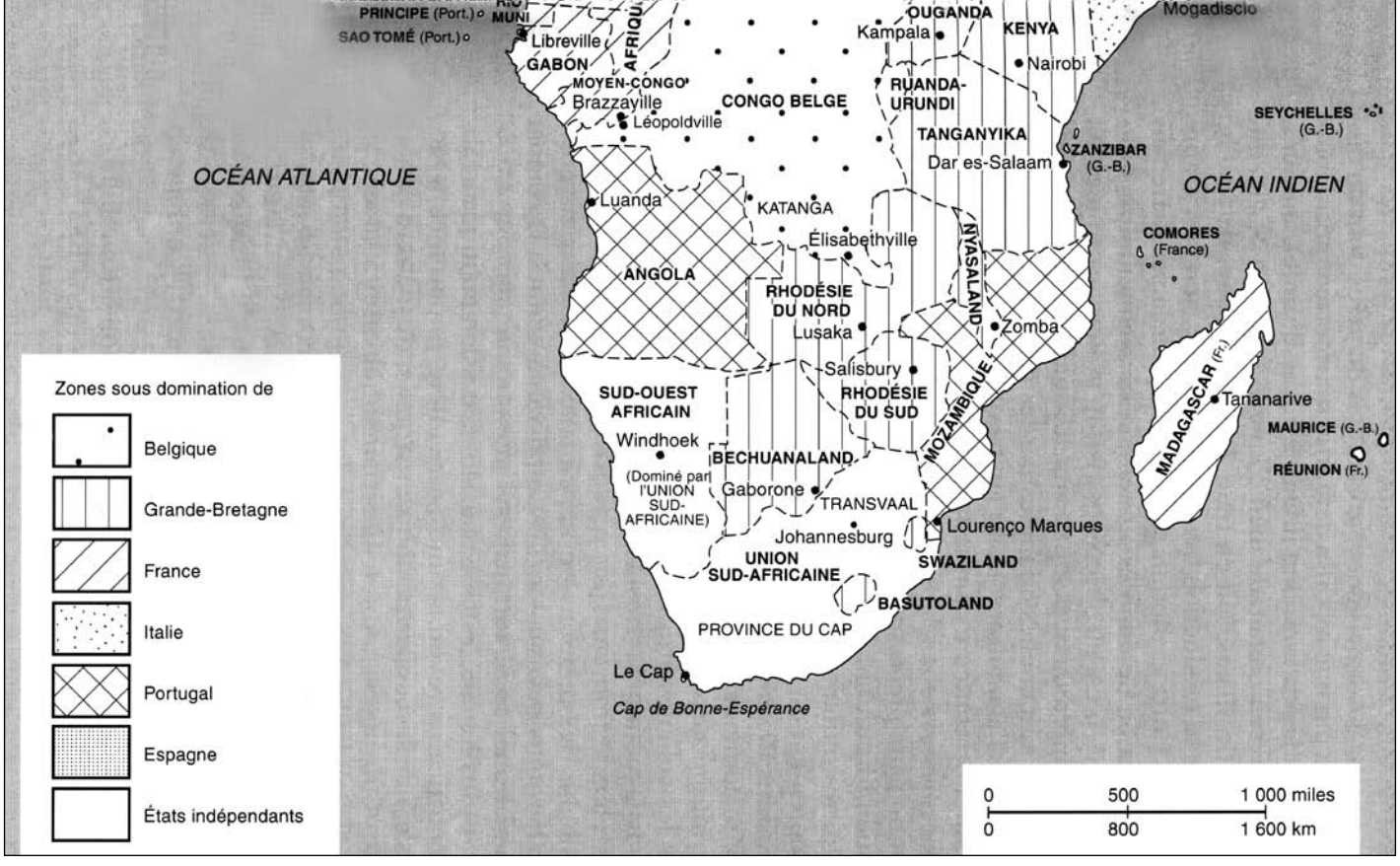

1.1. Carte politique de l'Afrique en 1935.
[*Source :* d'après J. Bartholomew, *The citizen's atlas of the world*, Édimbourg, Bartholomew and Son Ltd., 1935, p. 122-123.]
Note : entre 1932 et 1947, la Haute-Volta était partagée entre le Soudan français, la Côte d'Ivoire et le Niger. À cette époque, Ouagadougou n'était pas la capitale.

dispose, si elles n'apportent pas une réponse définitive, permettent néanmoins de penser que d'ores et déjà la mortalité infantile a baissé sur le continent, tombant de 40 à 24 %. Il semblerait, de même, que l'espérance de vie, qui était naguère de moins de 40 ans, soit en train de se rapprocher de 50 ans.

En ce qui concerne la production vivrière, il semble qu'elle ait augmenté en 1986 de 3 %. Cette évolution signifie que pour la première fois en quinze ans la production de denrées alimentaires a augmenté plus fortement que la population. On a pu observer aussi, au milieu des années 80, un changement de comportement des paysans africains, désormais attentifs aux politiques plus rationnelles adoptées par les gouvernements pour améliorer les revenus de l'agriculture. Les chapitres consacrés à l'économie permettront de traiter du contexte dans lequel s'inscrivent ces problèmes[3].

Quant à l'aspect politique de l'histoire de l'Afrique au cours de la période considérée, les principaux processus étudiés dans ce volume sont la libération, la formation de l'État et l'édification de la nation.

Après les chapitres traitant de la libération par rapport au régime colonial européen proprement dit, plus particulièrement au cours de la période allant jusqu'aux années 60, sera abordée l'époque où l'Afrique a lutté contre des gouvernements dominés par des minorités blanches, comme au Zimbabwe. Bien sûr, il sera aussi question dans ce volume des luttes qui se déroulèrent dans les colonies africaines que l'Europe considérait comme partie intégrante de la métropole (ainsi l'Algérie et les colonies portugaises).

Enfin, on analysera l'effort entrepris par l'Afrique à l'époque postcoloniale pour s'affranchir des relations de dépendance subsistant encore à l'égard des anciennes puissances coloniales : en d'autres termes, le combat contre le néocolonialisme.

Dans la phase postcoloniale, les processus de succession politique à l'intérieur des États africains revêtent une particulière importance. On a observé quelques cas de succession posthume naturelle, c'est-à-dire de succession à la suite d'un décès naturel. C'est ainsi que Moi a succédé à Kenyatta et Chadli Bendjedid à Boumediene.

Des successions sont aussi intervenues après un assassinat, un meurtre politique ou un « accident » douteux. Lorsque al-Hadji Shehu Shagari est arrivé au pouvoir en 1979, trois des six chefs de gouvernement du Nigéria avaient été tués depuis l'indépendance, soit un taux de « régicide » de 50 %. Cependant, depuis Shagari, le taux de régicide a baissé au Nigéria, aucun président n'y a été assassiné dans les années 80.

Mais les cas de succession politique résultant d'un coup d'État militaire ont été de loin les plus fréquents. Plus de soixante-dix coups d'État ont eu lieu sur le continent depuis l'indépendance, pour la plupart au nord de l'équateur. Il faut y ajouter les successions consécutives à un coup d'État

3. C. Bassett, 1987.

civil (un gouvernement civil prenant la suite d'un autre gouvernement civil). Ainsi, en Ouganda, Obote réussit une révolution de palais destituant le président, le roi Mutesa, en 1966 et Lule succéda à Binaisa en 1979 à l'issue d'un autre coup d'État civil.

Certaines successions se produisirent à l'issue d'une *véritable guerre*. Ainsi eut lieu l'accession de Lule au pouvoir après la guerre *entre États* ayant opposé la Tanzanie à l'Ouganda en 1978-1979. Des successions se sont aussi produites à l'issue d'une guerre *civile*: la prise du pouvoir par l'armée de Museveni en Ouganda après Obote et Okello en fournit le meilleur exemple.

L'insurrection populaire a également joué son rôle dans ces processus. Le cas du Soudan est à cet égard exceptionnel. En 1964, une insurrection conduite par des civils y a entraîné l'effondrement du régime militaire du général Aboud et, en 1985, une insurrection démocratique du même style y a renversé le régime de Nimayri et obligé les militaires à promettre le retour à la démocratie dans un délai d'un an. La promesse fut tenue mais le gouvernement civil ne dura pas.

Des cas de passation volontaire du pouvoir des militaires aux civils se sont aussi présentés: en 1979 le général Obasanjo, au Nigéria, et le capitaine Jerry Rawlings, au Ghana, se démirent ainsi en faveur de civils (pour peu de temps dans ce dernier pays).

Quant à la succession politique assurée par des élections, Maurice en offre à peu près le seul exemple en Afrique. Au cours de la période de l'histoire africaine considérée ici, les cas de remplacement d'un gouvernement à la suite d'une *défaite électorale* furent rarissimes. Les chapitres traitant de cette question, notamment les chapitres 15 et 16, analysent quelques-uns des facteurs qui contribuent à la volatilité des institutions dans l'Afrique postcoloniale.

Cependant, on a vu plusieurs cas historiques de succession politique survenant après une démission ou un retrait volontaires. L'exemple le plus net de retraite politique complète est, à ce jour, celui du président du Sénégal Léopold Sédar Senghor. En 1985, Julius K. Nyerere a lui aussi offert l'exemple du renoncement à la plus haute charge de l'État; toutefois, pendant un certain temps, il ne put se résoudre à abandonner son rôle au sein du parti national, le Chama Cha Mapinduzi (CCM). Tout aussi ambivalente avait été la « retraite » ostensiblement prise par Ahmadou Ahidjo quelques années auparavant en République-Unie du Cameroun.

Dans les chapitres traitant des crises politiques de l'Afrique, nous espérons montrer qu'au cœur de ces crises réside, notamment, la question de savoir comment donner à nos nations une plus grande cohésion culturelle et comment conférer à nos États une plus grande légitimité politique et une autorité accrue. L'Afrique de la période traitée ici est celle qui a reçu en partage des frontières artificielles, des armées mal entraînées et une situation économique d'extrême dépendance. Dans les chapitres consacrés à la politique et à l'économie sont examinées quelques-unes des crises évoquées plus haut, y compris du point de vue des questions cruciales que posent les droits de l'homme dans l'Afrique postcoloniale.

Cependant, étant donné le caractère particulier du XXe siècle, ce siècle où, pour la première fois au cours de l'aventure humaine, l'économie et la politique ont acquis une dimension véritablement *globale*, *universelle*, l'histoire de l'Afrique contemporaine ne peut se comprendre pleinement que dans le contexte plus vaste de l'histoire mondiale. Ce qui se dégage de l'histoire de la période envisagée, c'est, pour une part, la façon dont l'Afrique a aidé l'Europe à se réhumaniser et la manière dont l'Europe a aidé l'Afrique à se réafricaniser. L'histoire de la décolonisation au XXe siècle constitue l'un des grands drames de l'histoire de l'humanité saisie dans son ensemble. Ce processus a mis en jeu des contradictions exceptionnelles[4].

Les années écoulées depuis 1935, en particulier, constituent une période de l'histoire durant laquelle le monde occidental a, sans le vouloir, rappelé aux Africains leur identité *panafricaine*. Nous savons que l'identité *nigériane*, *kényenne* ou *ivoirienne* n'aurait pas existé sans le colonialisme européen. L'Europe est par conséquent le parent illégitime de la conscience nationale des Nigérians, des Kényens, des Ivoiriens ; mais peut-on dire aussi que l'impérialisme occidental est le parent illégitime de la conscience panafricaine ? Le présent volume traite aussi de l'apparition de ces nouvelles identités et de ces nouvelles aspirations parmi les peuples africains.

Si, en Afrique, la conscience de classe résulte pour une part de l'intensification du capitalisme, l'intensification de l'impérialisme a déjà suscité en partie, sur ce continent, une conscience de race. De même que l'exploitation capitaliste aide les travailleurs à mieux prendre conscience collectivement d'eux-mêmes *en tant que travailleurs*, de même l'impérialisme européen a aidé au fil du temps les Africains colonisés à devenir, collectivement, plus conscients d'eux-mêmes en tant que peuple colonisé. C'est en ce sens que l'impérialisme européen a contribué, par exemple, à faire en sorte que les gens du pays kikuyu reconnaissent dans les Yoruba leurs « frères africains » et a aidé le peuple d'Algérie à reconnaître dans les Zulu des compatriotes à l'échelle continentale.

Il va sans dire que les Africains, dans leurs propres sociétés et leurs sous-régions, n'ont pas eu besoin de l'aide de l'Europe pour connaître et éprouver depuis longtemps la dignité de leur identité propre de Kikuyu, d'Amhara, de Yoruba, de Berbères, de Zulu ou d'Arabes maghrébins. Cependant, lorsque dans son livre *Philosophie de la révolution*, Gamal ʿAbd al-Nasser a appelé les Égyptiens à se souvenir qu'ils n'étaient pas seulement des Arabes et des musulmans mais aussi des *Africains*, il se référait explicitement à l'expérience partagée par tout le continent de la lutte contre une domination étrangère. L'impérialisme européen a provoqué l'éveil d'une conscience continentale.

4. Nous définissons la « décolonisation » comme le processus par lequel le régime colonial prend fin, les institutions coloniales sont démantelées et les valeurs et modalités coloniales sont abandonnées. Théoriquement, l'initiative de la décolonisation peut être prise soit par la puissance impériale, soit par le peuple colonisé. En réalité, la décolonisation véritable est en général imposée par l'entrée en lutte des opprimés.

1.2. Devant la Société des Nations, l'empereur Haïlé Sélassié s'élève contre l'agression de l'Éthiopie par l'Italie.
[*Source :* Musée du Palais des Nations, Genève. *Photo :* L. Bianco.]

La maison impériale d'Éthiopie fut relativement lente à reconnaître dans son pays un pays africain. Pendant longtemps, les souverains éthiopiens préférèrent se considérer comme appartenant au Moyen-Orient et non à l'Afrique. Cependant, c'est en 1935 que débute le présent volume, l'année où les Italiens humilient et occupent l'Éthiopie, acte aux conséquences particulièrement dramatiques. Le reste de l'Afrique et tout le monde noir en ont alors vibré de douleur. Les conséquences de cet événement sont étudiées en détail dans plusieurs chapitres.

On a parfois oublié qu'à partir de 1935, l'Éthiopie s'est découverte elle-même comme partageant réellement la condition africaine. D'une part, à l'annonce de la nouvelle de l'invasion italienne, on voit Kwame Nkrumah, jeune homme, arpentant les rues de Londres sans pouvoir réprimer ses larmes de colère. La mauvaise nouvelle fut ce jour-là un stimulant supplémentaire de l'identité panafricaine chez le jeune Nkrumah.

Mais, d'autre part, l'empereur Haïlé Sélassié fut plongé dans une expérience semblable à celle qui avait été infligée à d'autres souverains africains trente ou cinquante ans auparavant : l'occupation directe de leur sol et l'assujettissement de leur peuple par les Européens. L'empereur fut aussi témoin de l'ampleur du soutien manifesté par les Africains et les Noirs à

son peuple et à lui-même face au défi italien. Ainsi prit naissance une nouvelle conscience raciale dans la maison royale d'Éthiopie, sous l'effet du choc produit par la découverte de soi en tant que dynastie africaine régnant sur un peuple africain. Par la suite, Haïlé Sélassié allait devenir l'un des pères fondateurs du panafricanisme postcolonial et, à bien des égards, son plus éminent représentant. Les excès de l'Europe impériale ont ainsi une fois de plus préparé le terrain à quelque chose d'autrement positif, la splendeur d'une nouvelle identité panafricaine a grandi sur la sordide misère du racisme européen. Le présent volume traite de la transition décisive entre l'ignominie des excès des Européens et la splendeur de la découverte de l'Afrique par elle-même.

Mais qu'en fut-il de l'effet inverse, celui que produisit l'Afrique sur l'Occident ? En combattant pour sa propre indépendance, l'Afrique contribua aussi à modifier le cours de l'histoire européenne, et même mondiale. Le présent volume met évidemment l'accent sur les faits historiques qui se sont produits à l'intérieur du continent lui-même mais, étant donné qu'au cours de cette période l'Afrique fut incorporée et participa plus étroitement que jamais au système mondial, il importe de se rappeler qu'elle n'était pas simplement un continent passif soumis aux actions des autres. Les propres actions de l'Afrique contribuèrent aussi à transformer les destinées d'autrui. S'il est vrai que l'Afrique en tant que continent a été soumise par l'Europe au choc qui l'a forcée à se reconnaître elle-même, de son côté, l'Europe a été forcée, dans une certaine mesure, à assimiler la leçon de responsabilité internationale et d'humilité démocratique que lui imposait le défi africain. Toute l'histoire de la décolonisation au XX^{e} siècle doit être vue aussi comme un processus par lequel les opprimés ont fini par comprendre pleinement qui ils sont réellement tandis que les oppresseurs commençaient à apprendre l'humilité inhérente au sentiment d'avoir à rendre des comptes au monde entier en matière d'humanité. L'histoire de l'Afrique depuis 1935 doit être replacée dans le contexte de ces contradictions majeures.

Qui sont les Africains[5] ?

Le poète et diplomate de la Sierra Leone, Davidson Abioseh Nicol, a écrit :

> *Tu n'es pas un pays*, *Afrique*,
> *Tu es une idée*,
> *Façonnée dans nos esprits*, *chacun le sien*,
> *Pour cacher nos peurs*, *chacun les siennes*,
> *Pour nourrir nos rêves*, *chacun les siens*[6].

5. Cette partie s'inspire de A. A. Mazrui, 1986, chapitres 1 et 5.
6. Voir D. A. Nicol, 1969.

Nous reviendrons ultérieurement sur ce leitmotiv particulier. Certes, l'Afrique est à la fois plus qu'un pays et moins qu'un pays. Plus de cinquante entités territoriales aux frontières artificiellement créées par l'Europe en sont venues, au cours de la période dont traite le présent volume, à prendre le nom de « nation ». Toutes, sauf la République sud-africaine et la Namibie, avaient, dans les années 80, adhéré à une organisation internationale dénommée Organisation de l'unité africaine (OUA). Oui, l'Afrique est une *idée*, fécondée par les rêves de millions d'êtres humains.

Comme nous l'avons dit, l'une des grandes ironies de l'histoire de l'Afrique moderne réside dans le fait que le colonialisme européen eut pour effet de rappeler aux Africains qu'ils étaient Africains. Le plus grand service que l'Europe ait rendu aux peuples d'Afrique ne fut pas de leur apporter la civilisation occidentale, actuellement assiégée, ni même le christianisme, aujourd'hui sur la défensive. Le don suprême fait par l'Europe a été celui de l'identité africaine, don accordé sans aménité, ni intention, mais qui n'en est pas moins réel pour autant. Et cela est particulièrement vrai au XX^e^ siècle.

Mais alors, comment l'Europe a-t-elle « panafricanisé » l'Afrique ? En quelle façon peut-on dire que le sentiment d'identité africaine qu'éprouvent les Africains d'aujourd'hui est né de l'interaction qui s'est produite dans l'histoire entre eux et les Européens ?

En fait, un certain nombre de processus liés les uns aux autres furent à l'œuvre simultanément. Nous les examinerons de plus près par la suite. D'abord et avant tout, il y a le triomphe de la cartographie européenne dans l'histoire scientifique et intellectuelle mondiale. Ce sont les Européens qui donnèrent un nom à la plupart des continents, aux océans, à bon nombre des grands fleuves et des grands lacs et à la plupart des pays. L'Europe fixa la *position* du monde de telle manière que nous pensons le continent européen comme situé au-dessus de l'Afrique et non pas au-dessous d'elle dans le cosmos. Elle fixa le *temps* du monde de telle manière que l'heure universelle se fixa sur le méridien de Greenwich. Et elle nomma les tropiques du Cancer et du Capricorne.

Qui plus est, ce furent en général les Européens qui décidèrent où finissait un continent de la planète Terre et où un autre commençait. Pour ce qui est de l'Afrique, ils décidèrent que notre continent finissait à la mer Rouge et non au golfe Persique. Les Européens n'ont peut-être pas inventé le mot « Afrique » mais ils ont joué un rôle décisif dans l'application de ce terme à la masse terrestre continentale que nous reconnaissons aujourd'hui sous ce nom.

Le deuxième processus par lequel l'Europe contribua à l'africanisation de l'Afrique est celui du racisme. Comme le montrent les précédents volumes, le racisme se manifesta de façon particulièrement marquante dans la manière dont les populations noires du continent furent traitées. L'humiliation et l'abaissement dont les Africains noirs furent victimes pour des raisons raciales au cours des siècles contribuèrent à les amener à se reconnaître entre eux comme « frères africains ».

Le racisme était lié à l'impérialisme et à la colonisation. À leur sujet nous montrerons aussi, dans les chapitres ultérieurs, qu'ils firent naître un sentiment d'identité africaine commune suffisamment fort pour que puisse prendre corps, au cours de la période considérée, le mouvement du panafricanisme. C'est ce qu'exprimait le Tanzanien Julius K. Nyerere lorsqu'il déclarait : « Sur tout le continent, sans qu'un mot fût échangé d'un individu à un autre ou d'un pays à un autre, les Africains regardaient l'Européen, se regardaient entre eux, et savaient que par rapport à l'Européen ils ne faisaient qu'un[7]. »

La conscience noire, au sud du Sahara, est un aspect de l'identité africaine — mais cette conscience noire apparut elle-même comme une réaction à l'arrogance raciale des Européens. Elle atteignit la dimension continentale à partir de l'invasion de l'Éthiopie en 1935. La négritude, mouvement intellectuel et littéraire, naquit de l'arrogance culturelle spécifique de l'impérialisme français. Tel est l'arrière-plan du processus par lequel l'Europe a « panafricanisé » l'Afrique. La période de l'histoire sur laquelle porte le présent volume constitue un moment particulièrement important de ce processus.

L'Afrique à l'ère de la mondialisation

Au XX^e^ siècle, cependant, l'histoire de l'Afrique est en vérité intimement liée à des tendances qui sont sensibles à l'échelle du monde. Nous verrons plus loin comment la traduction de Shakespeare en kiswahili faite par Nyerere illustre, dans le domaine littéraire, cette connexion planétaire. Le chapitre 29, consacré à « L'Afrique et à l'Organisation des Nations Unies », mettra en lumière la composante politique de cette liaison vivante. La période traitée dans le présent volume a vu l'aube de l'ère nucléaire et l'émergence de l'ère spatiale, deux des événements qui ont le plus radicalement modifié la relation de l'homme à l'univers. D'autres chapitres aborderont ces tendances scientifiques. Lecteurs et auteurs qui procéderont, au cours du présent volume, à la microanalyse de l'expérience locale et régionale de l'Afrique devront pareillement garder à l'esprit la dimension « cosmique » tout à fait exceptionnelle qui a caractérisé cette période de l'histoire humaine. Quels ont été, pour l'Afrique, l'impact et les conséquences de ces prodigieuses avancées technologiques ? De quelle façon l'Afrique a-t-elle contribué elle-même à ces spectaculaires transformations ? Nous ne devrons pas perdre de vue le contexte général dans lequel s'inscrivent les processus régionaux étudiés dans ce volume.

Deux catastrophes d'ampleur mondiale importent tant pour la réhumanisation de l'Europe que pour la réafricanisation de l'Afrique : la crise des années 30 et la seconde guerre mondiale. Lequel de ces deux événements

7. J. K. Nyerere, 1960, p. 149.

a-t-il eu les répercussions les plus profondes sur l'histoire de l'Afrique ? Et lequel a le plus contribué à réhumaniser l'Occident ?

Les années les plus dures de la crise se situent juste avant la période dont traite le présent volume : l'effondrement de Wall Street date de 1929. Mais ses conséquences se sont fait sentir pendant toute la décennie suivante, voire ultérieurement pour certaines des plus sinistres d'entre elles (l'ascension de Hitler est de celles-là).

La crise des années 30 a-t-elle porté un coup au monde occidental dans un premier temps, pour favoriser ensuite la libération de l'Afrique ? A-t-elle été une catastrophe pour le capitalisme occidental mais, ultérieurement, un bienfait pour les colonies ? S'il en est ainsi, quels furent les termes exacts de cette équation ? De quelle façon l'Europe s'est-elle par la suite plus humanisée ? Dans quelles circonstances l'Afrique est-elle devenue plus panafricaine ? Certaines de ces questions seront clarifiées dans les chapitres qui leur sont consacrés.

Mais si chaque grande crise mondiale est, par définition, aussi une crise pour l'Afrique, sommes-nous parvenus à un stade tel que toute grande crise *africaine* soit désormais aussi mondiale ? Il est de fait qu'au cours de la période traitée dans le présent volume, toute convulsion violente survenue en Afrique a tendance à acquérir un caractère plus largement international. Nous analyserons en détail dans les chapitres appropriés la mondialisation de la crise du Congo-Léopoldville au début des années 60, événements marqués par la mort violente de deux de leurs principaux protagonistes politiques, Patrice Lumumba et Dag Hammarskjöld. Une vingtaine d'années plus tard, la crise du Tchad a connu une internationalisation croissante, impliquant de nombreux pays sur les plans diplomatique ou militaire. Et il faudrait rappeler aussi les guerres de libération de l'Afrique australe, toutes caractérisées par une forte composante internationale. À l'évidence l'Afrique participe peu ou prou à tous les grands bouleversements mondiaux, et le reste du monde participe un tant soit peu à tout drame proprement africain.

La guerre de Suez, en 1956, est plus difficile à classer. Était-ce un conflit d'envergure mondiale qui eut le sol d'Afrique pour théâtre d'opérations ? Ou bien un conflit africain qui s'est mondialisé ? En nationalisant le canal de Suez, Gamal ʿAbd al-Nasser déchaîna dans le Nord les forces des puissances impériales et dans le Sud les forces de libération. La crise de Suez apparaîtra dans le présent volume comme l'un des cas les plus marquants où le monde et la destinée de l'Afrique se sont trouvés liés.

Si nous accordons dans ce volume une attention toute spéciale à l'internationalisation de la guerre de Suez en 1956 et à celle de la crise du Congo de 1960 à 1965, nous dirons aussi que la guerre civile du Nigéria, de 1967 à 1970, s'est trouvée en un sens mondialisée à un égal degré quoique de façon différente.

La guerre du Biafra a bel et bien été « une guerre mondiale en miniature », le facteur nucléaire en moins. Le soutien apporté par la France au Biafra contrebalançait l'appui des Britanniques au Nigéria fédéral ; l'aide

matérielle fournie par Israël au Biafra avait pour contrepartie la présence des pilotes fournis par l'Égypte à l'aviation fédérale, et l'appui de l'Afrique du Sud et des Rhodésiens blancs au Biafra s'opposait à l'attitude de l'Organisation de l'unité africaine, favorable au maintien de l'intégrité territoriale du Nigéria. Les Chinois, eux aussi, intervinrent en faveur du Biafra pour contrebalancer l'appui soviétique au Nigéria. De fait, le renforcement de l'intervention soviétique en faveur du camp fédéral nigérian coïncida avec l'intervention soviétique en Tchécoslovaquie pour le maintien de la cohésion du bloc socialiste. Le « second monde » du socialisme et le tiers monde du sous-développement étaient tous deux solidement englobés dans la doctrine brejnévienne de l'internationalisme prolétarien.

Le gouvernement tchécoslovaque avait d'abord obéi à Moscou, qui lui enjoignait de livrer des chasseurs à réaction Dauphin et d'autres armements aux Nigérians. Mais le régime libéral de Dubček proscrivit, en mai 1968, toute vente d'armes au Nigéria. Trois mois plus tard, les forces du Pacte de Varsovie envahissaient la Tchécoslovaquie et l'interdiction de vente des Dauphin au camp fédéral était levée.

Ce ne sont pas l'invasion du Centre-Ouest par Ojukwu ni la contre-attaque du Nigéria fédéral qui motivèrent l'escalade du soutien soviétique au Nigéria. Aux yeux des Russes, la défense du socialisme dans le « second monde » était désormais pratiquement indissociable de la défense de l'unité nationale dans le tiers monde, du Viet Nam jusqu'au Nigéria.

Et cependant, bien que cette guerre civile au Nigéria ait pu faire figure de « guerre mondiale en miniature », nous savons que sa dernière frontière fut l'aérodrome d'Uli.

On se rappellera qu'il fut un temps où le soleil ne se couchait jamais sur l'Empire britannique, étalé sur tous les fuseaux horaires de la planète. Mais le Biafra, malgré le soleil levant de son drapeau, fut une république sur laquelle le soleil ne se leva jamais vraiment, qui mourut avant l'aube de son existence, malgré l'aérodrome d'Uli et les implications internationales du conflit. Son histoire a démontré que l'Afrique était englobée dans le monde plus vaste des rivalités planétaires.

Elle a montré aussi que l'identité africaine, née de l'humiliation raciale et de la domination étrangère, ne pouvait être que fragile et incertaine. Sous le choc du colonialisme et de l'impérialisme, les Africains avaient pris conscience du fait que, devant les oppresseurs occidentaux, ils ne faisaient qu'un. Mais une solidarité africaine durable ne pouvait se fonder seulement sur l'expérience commune de l'exploitation. S'unir contre l'oppresseur étranger était une chose ; mais s'unir pour œuvrer au développement interne en était une autre. Les débuts de cette période de l'histoire ont prouvé l'efficacité des Africains à s'unir pour obtenir leur libération, mais l'expérience a montré par la suite qu'ils avaient beaucoup de mal à s'unir en vue du développement politique et économique. Si nous examinons de plus près cette dialectique du panafricanisme de libération (qui est essentiellement une réussite) et du panafricanisme d'intégration et de développement (qui demeure pour l'essentiel un rêve insaisissable), nous constatons que la dynamique des rapports

entre l'identité africaine et le développement de l'Afrique se situe entièrement, à l'époque considérée, dans le cadre de la politique sous-jacente du panafricanisme. Le présent volume constitue, pour partie, une introduction à ce processus.

Le panafricanisme en proie au désarroi

Lorsque naquit à Addis-Abeba, en mai 1963, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le siège le plus important était peut-être un fauteuil vide; le chef d'État qui comptait le plus était un président mort. C'était Sylvanus Olympio, assassiné au Togo au début de la même année. Sa mort violente annonçait le cours des choses à venir. Il fut le premier chef d'État victime d'un meurtre dans l'Afrique postcoloniale, et le coup d'État qui s'ensuivit fut le premier du genre au sud du Sahara. Le présent volume traitera de cette succession de coups d'État. La scène était dressée pour une dramaturgie de l'indépendance, qui allait être périodiquement secouée par la violence et la mort.

Le présent volume traitera aussi du panafricanisme et de son objectif: la libération et l'unité de l'Afrique, ainsi que des différentes méthodes adoptées pour atteindre cet objectif, illustrées par les activités politiques de Nkrumah et Nyerere, associées à celles du groupe modéré de Monrovia et du groupe, radical, de Casablanca. En effet, et exprimé en d'autres termes, l'un des clivages entre panafricanisme radical et modéré au début des années 60 avait trait à l'échelle géographique de l'unité africaine. L'école radicale avait une vision à la mesure du continent et était opposée à toute intégration sous-régionale; l'école modérée, au contraire, acceptait les expériences pouvant être faites à l'échelle sous-régionale dans la marche vers l'unité africaine. Tel était le *clivage horizontal* du panafricanisme, un désaccord sur l'extension géographique de l'unité africaine.

Mais il y avait un autre point de divergence, un *clivage vertical*, qui concernait, quant à lui, la profondeur de l'unité africaine. Fallait-il rechercher l'intégration politique immédiate et la formation d'un pays unique? Ou bien les États africains devaient-ils rechercher d'abord des formes d'unité plus modestes et plus «superficielles», telles que la coordination des politiques étrangères au niveau diplomatique, ou la coopération économique, ou encore des liaisons fonctionnelles en matière de communications et d'équipements communs?

Comme on le verra dans les chapitres relatifs au panafricanisme, l'unité que l'OUA envisageait lors de sa création en 1963 et de son implantation à Addis-Abeba demeurait superficielle mais s'étendait à l'échelle du continent, englobant à la fois les États arabes et noirs. En 1966 et 1967 respectivement, deux événements contribuèrent à changer la nature du clivage entre les politiques panafricaines radicale et modérée. En février 1966, au Ghana, Kwame Nkrumah fut renversé par un coup d'État militaire. L'année suivante, Julius

Nyerere proclama sa propre radicalisation en lançant la déclaration d'Arusha sur le thème de l'*Ujamaa na Kujitegemea* (socialisme et autosuffisance). À partir de ce moment-là, il commença à apparaître comme l'un des porte-parole du radicalisme sur la scène africaine. Dar es-Salaam devint la capitale plus crédible d'un État de première ligne, un siège plus indiqué pour les activités de libération de l'OUA, représentées par le Comité de libération de l'Afrique.

Cependant, lorsque l'OUA fêta son dixième anniversaire, en 1973, le radicalisme semblait bien être sur le déclin. Gamal ʿAbd al-Nasser était mort en 1970; Nkrumah, à son tour, était mort en exil peu après son frère d'armes égyptien; Milton Obote avait été renversé par Idi Amin; des pays tels que le Kenya et la Côte d'Ivoire avaient évolué très sensiblement vers la droite en l'espace de ces dix ans.

Mais, comme on le rapporte plus loin dans le présent volume, l'histoire vint une fois de plus à la rescousse du radicalisme africain, précisément au moment où l'OUA entrait dans la deuxième décennie de son existence. Cela par l'intermédiaire de deux événements lourds de conséquences survenus en 1974. L'un fut la révolution éthiopienne, autour du siège même de l'OUA: le deuxième pays de l'Afrique subsaharienne pour le nombre d'habitants était sur le point de virer au marxisme-léninisme; quarante ans après être devenue la proie du fascisme italien, l'Éthiopie se voyait transformée en alliée du communisme soviétique.

L'autre événement favorable aux radicaux fut le coup d'État de Lisbonne qui asséna le coup de grâce à l'Empire portugais, depuis sa capitale elle-même. Plusieurs chapitres du présent volume analysent la façon dont le plus ancien des empires européens d'Afrique se désintégra en très peu de temps, ouvrant les portes de l'OUA à de nouveaux membres radicaux prêts à prendre part à l'action politique de cette organisation. La question de l'indépendance de l'Angola fut d'ailleurs elle-même, pendant un certain temps, un sujet de division, les « modérés » d'Afrique se montrant en faveur d'un gouvernement d'unité nationale regroupant les trois mouvements de libération (MPLA, UNITA et FNLA), tandis que les « radicaux » étaient favorables à l'installation au pouvoir du seul MPLA. Il s'avéra que le FNLA n'était qu'un tigre de papier et que l'UNITA était soutenue par la République sud-africaine et le monde occidental. La majorité des membres de l'OUA, y compris l'influent Nigéria parfois classé parmi les « modérés », bascula en faveur du MPLA. Et un nouveau membre radical, l'Angola, ne tarda pas à rejoindre les rangs de la gauche au sein de l'OUA.

Cinq ans plus tard, l'indépendance du Zimbabwe devait également renforcer la gauche au sein de l'Organisation. En d'autres termes, parmi les facteurs qui, au sein de l'OUA, jouèrent en faveur des radicaux dans les années 80 se trouve le simple fait que presque tous les pays africains ayant accédé à l'indépendance entre 1975 et 1980 optèrent, sur le plan idéologique, pour une orientation de gauche: ce fut le cas de toutes les anciennes colonies portugaises et du Zimbabwe.

Toute révolution authentique qui se produit en Afrique a de fortes chances d'être idéologiquement orientée à gauche. La plus marquante des années 70 a été la révolution éthiopienne. La Somalie penche, elle aussi, sensiblement plus à gauche qu'elle ne le faisait dans les années 60. Et la Libye s'est franchement radicalisée avec Muammar el-Kadhafi.

Par contre, les coups d'État militaires ont été, eux, d'inspiration idéologique diverse. Les renversements survenus au Ghana et au Burkina Faso dans les années 80 représentaient des tentatives de virage idéologique à gauche, celui de 1984 en Guinée-Conakry était orienté à droite.

Dans l'ensemble, dans les années 80, l'OUA penche un peu plus à gauche qu'à ses débuts. La répartition des voix au sujet du statut de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) fait apparaître l'existence d'une nouvelle coalition de centre gauche, cristallisée depuis 1974.

Que dire de l'avenir ? D'ordinaire, le futur n'est pas la perspective qui convient au travail d'un historien. Cependant, en intitulant la conclusion du présent volume « Vers l'an 2000 », nous reconnaissons implicitement que l'histoire du passé peut servir à estimer les tendances probables de l'avenir. La Namibie, lorsqu'en fin de compte elle deviendra indépendante, figurera probablement pour un temps à la gauche de l'OUA. Mais le radicalisme et les tendances de gauche sont, en Afrique australe, des plantes fragiles. Qu'un pays comme le Mozambique, l'un de ceux qui affichent leur radicalisme, se mette à coopérer avec la République sud-africaine et à écouter les sirènes économiques de Pretoria, oblige à reconsidérer l'idée que nous nous faisons du « radical » et du « modéré ». Après le déclin politique de Charles Njonjo, le Kenya a, un court moment, adopté une position plus dure que celle du Mozambique à l'égard de l'Afrique du Sud. On peut se demander lequel des pays africains, même sur la question fondamentale de l'*apartheid*, est relativement plus radical et lequel l'est relativement moins.

Dans les années 60, Nkrumah faisait la leçon à Nyerere en lui reprochant publiquement d'avoir invité les troupes britanniques à s'occuper des rebelles tanzaniens. Dans les années 80, le Mozambique marxiste engageait des consultations avec les forces militaires et économiques d'Afrique du Sud pour faire rentrer dans le rang ses propres rebelles.

Nkrumah s'est-il retourné dans sa tombe dans les années 80 ? Ou bien aurait-il mieux compris le Mozambique qu'il n'avait compris Julius Nyerere en 1964, lorsque celui-ci demandait l'assistance militaire de la Grande-Bretagne ?

Peut-être nos ancêtres, dans leur insondable sagesse, peuvent-ils répondre à ces questions en observant nos manèges de là où ils se trouvent. Kwame Nkrumah et Sékou Touré ont maintenant rejoint ces ancêtres et siègent enfin aux côtés de Sylvanus Olympio. Qui a dit que « la mort est elle aussi une forme de panafricanisme » ? Peut-être en est-elle, en effet, la forme la plus horizontale, en quelque sorte panhumaine, la grande égalisatrice, l'ultime unificatrice. Pour l'heure, les Africains sont arrivés à un degré suffisant de panafricanisation pour obtenir leur libération. Mais il leur reste à atteindre un degré tel qu'il favorise le développement socio-économique et l'intégration politique.

Que dire de la panafricanisation des femmes ? Où « l'élément féminin de l'espèce » s'insère-t-il dans l'équation africaine ? Il nous faut maintenant aborder ce thème de la femme.

De la souveraineté et des femmes

Au chapitre 19, consacré au développement de la littérature africaine moderne, mention spéciale est faite du poème de Léopold Sédar Senghor, *Femme nue, femme noire*. Dans ce poème, l'Afrique *est* une femme « vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté ! ».

Pourtant, peu de chapitres du présent volume s'appliquent expressément à décrire dans quelle mesure les femmes d'Afrique ont fait l'histoire africaine. La part que les femmes ont prise à la lutte pour l'indépendance n'a en général guère retenu l'attention. Cela étant, il arrive que des historiens, par ailleurs conscients du rôle des femmes, préfèrent ne pas faire référence au sexe des protagonistes. La plupart des collaborateurs de cet ouvrage relatent la lutte pour l'indépendance en termes de peuple, plutôt qu'en termes de femmes ou d'hommes. Malheureusement, lorsque le récit ne mentionne pas le sexe des acteurs, le public, mû par un réflexe culturel hâtif, a tendance à présumer que tous les acteurs furent des hommes. Hypothèse fausse, bien entendu.

L'histoire de la souveraineté, telle qu'elle est relatée dans le présent volume, s'organise en trois phases : la phase de la lutte pour la souveraineté (le combat pour l'indépendance) ; la phase de l'exercice de la souveraineté (l'usage du pouvoir par l'État) ; la phase de la représentation de la souveraineté à l'étranger (la symbolique des relations d'État à État). Nous espérons montrer que les femmes africaines ont joué un rôle particulièrement important dans la première et la dernière phase. Comme *combattantes*, les femmes africaines ont pris part à la croisade pour l'autonomie du continent. Comme *diplomates*, elles ont été ensuite les représentantes de la souveraineté qu'elles avaient aidé l'Afrique à acquérir sur la scène mondiale. Mais pour ce qui est de détenir le *pouvoir*, il semble qu'elles se soient généralement situées à la périphérie plutôt qu'au centre de l'action politique. Examinons tour à tour chacune de ces trois phases, en commençant par la lutte pour l'indépendance.

Bien que le slogan du nationalisme africain au cours des dernières décennies du colonialisme fût parfois exprimé dans des termes sexistes — « Un homme, une voix » —, les femmes africaines n'ont pas tardé à apprendre à se servir du vote comme élément du processus de libération. Le démarchage électoral contre le régime de Mgr Muzorewa au Zimbabwe en 1979-1980 fut en grande partie le fait des femmes. Si la communauté des colons blancs fut prise au dépourvu par les résultats de l'élection, c'est entre autres parce que la plupart des Européens avaient sous-estimé l'activisme politique des femmes africaines, en l'occurrence des « domestiques » qui se rendaient visite d'une cuisine à l'autre.

Plus d'un quart de siècle auparavant, dans le Kenya colonial, les femmes avaient joué un rôle différent. Il est à peu près certain que la lutte des « Mau Mau » au Kenya aurait échoué beaucoup plus tôt si les femmes kikuyu, meru et embu de la province centrale n'avaient risqué leur vie pour faire parvenir de la nourriture et des renseignements aux hommes qui combattaient dans les forêts de l'Aberdaire.

Pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie, il est aussi souvent arrivé que le sort d'une opération nationaliste dépende d'une femme révolutionnaire, vêtue des voiles du costume islamique traditionnel, qui réussissait à s'infiltrer à travers les lignes ennemies. Si l'on en croit les récits de Frantz Fanon, des femmes musulmanes dissimulées sous leurs voiles figurèrent parmi les porteurs de grenades qui jouèrent un rôle décisif dans certaines phases de la guérilla urbaine en Algérie[8].

Dans l'ensemble, les femmes participèrent en plus grand nombre à la lutte de libération livrée *à l'intérieur* des pays africains en état de guerre qu'à celle menée *en exil*. En Afrique australe, le fait de porter la lutte à l'intérieur même des États contribua à son intensification et ces deux phénomènes s'accompagnèrent d'une participation accrue des femmes, au moins dans des rôles auxiliaires et parfois même au feu. Au Zimbabwe, l'armée de libération de la ZANU (Zimbabwe African National Union) comptait sans doute plus de femmes au front que l'armée de la ZAPU (Zimbabwe African People's Union).

Il est plus délicat de déterminer dans quelle mesure les proportions d'hommes et de femmes dans la ZANU et la ZAPU sont imputables aux différences culturelles entre les Shoa (ethnie de Robert Mugabe) et les Ndebele (ethnie de Joshua Nkomo). La tradition guerrière des Ndebele (liée à la culture zulu) est-elle plus purement masculine que celle des Shona ? Cette différence a-t-elle affecté le comportement des femmes et combien furent-elles dans les deux camps à prendre part à la lutte armée ? Le présent volume n'apporte pas de réponse tant il est vrai que l'histoire contemporaine pose plus de questions qu'elle n'en résout. Mais, du moins, le sujet de la tradition guerrière est-il traité aux chapitres 5 et 16. En tout état de cause, on pourrait avancer aussi une explication idéologique au fait que les femmes furent plus actives dans la ZANLA (armée de la ZANU) que dans la ZIPRA (armée de la ZAPU). Le mouvement de Robert Mugabe était en effet plus à gauche que celui de Joshua Nkomo[9].

Dans la corne de l'Afrique, les femmes somali, islamisées, furent apparemment plus sensibles au rôle de femme combattante que les femmes amhara, de religion chrétienne, et peut-être faut-il s'en étonner. Il n'y a pas à Mogadiscio de tombe du soldat inconnu, mais on peut y voir une statue de la guerrière martyre : une femme mortellement blessée, qui continue à se battre.

8. Voir F. Fanon, 1961.
9. L'auteur s'inspire ici du travail fait sur place pour une émission télévisée spéciale de la BBC, *Searching for the new Zimbabwe* [À la recherche du nouveau Zimbabwe], BBC Television, 1982.

Des légendes courent à Mogadiscio relatant les exploits de Hawa Ismen ʿAlī, qui s'opposa au retour du colonialisme italien après la seconde guerre mondiale et le paya de sa vie en 1948. Les Somali, ce peuple africain à la sensibilité particulièrement poétique, ont chanté à profusion le martyre de Hawa Ismen ʿAlī qui fut la Jeanne d'Arc de leur pays. Elle est le symbole d'un patriotisme sacré à visage de femme[10].

Par rapport à l'ensemble du monde musulman, les femmes somali sont sans doute *plus* « libérées » que la moyenne. Par rapport à l'ensemble du monde chrétien, les femmes éthiopiennes sont peut-être *moins* « libérées » que la moyenne. Mais peut-on dire pour autant qu'en termes *absolus* les premières soient plus « libérées » que les secondes ? La chose est d'autant plus difficile à apprécier qu'on a recours à des critères absolus. Dans les deux sociétés, le degré de participation des femmes à la vie publique est probablement du même ordre. Il est possible également qu'au début des années 80 il y ait eu proportionnellement plus de femmes somali sous l'uniforme militaire que de femmes éthiopiennes. Il semble en tout cas qu'à cette époque la Somalie ait été plus disposée que l'Éthiopie à enrôler des soldats des deux sexes[11].

En Afrique du Sud, les femmes ont joué un grand rôle dans la lutte contre le racisme. Elles participèrent aux mouvements de désobéissance civile dès que le Mahatma Gandhi, en 1906, entama son action dans ce sens à Durban. Il y eut des femmes parmi les martyrs de Sharpeville (1960) et de Soweto (1976). Au premier rang de ceux qui combattaient l'*apartheid*, Winnie Mandela a porté le flambeau de la résistance incarnée par son mari emprisonné pendant plus d'un quart de siècle. Pendant trente-six ans, Helen Suzman a lutté contre l'*apartheid* au Parlement et n'a quitté l'arène qu'en 1989. Nombre de mouvements de femmes combattirent le racisme, du mouvement historique du Black Sash à l'alliance multiraciale WAR (Women Against Repression) entrée en 1989 en opposition ouverte au président F. W. De Klerk.

Il faut nettement distinguer ces actions de celles des femmes en armes de l'ANC (African National Congress) et du PAC (Pan-African Congress), qui ont eu des précédents au sein du FRELIMO (Front de libération du Mozambique) à l'époque de la lutte contre les Portugais.

En Angola, sous le régime colonial, les femmes jouèrent des rôles sensiblement différents suivant le mouvement de libération auquel elles appartenaient — MPLA, FNLA et UNITA[12]. Le MPLA était à la fois le mouvement le plus multiracial et celui dont les bataillons étaient les plus mixtes. Son marxisme-léninisme et son caractère multiracial favorisèrent la participation des femmes aux combats.

10. Voir également le chapitre 6 du présent volume.
11. L'auteur s'inspire ici du travail effectué sur place pour préparer une série télévisée de la BBC/PBS, 1986.
12. MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola) ; FNLA (Front national de libération de l'Angola) ; UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola).

Le FNLA était à certains égards le plus anachronique des trois mouvements. Il se servait des liens du mariage pour forger des alliances militaires, à commencer par les propres liens familiaux de Roberto Holden avec l'entourage du président Mobutu Sese Seko et les Bakongo.

Jonas Savimbi était plus à gauche à l'époque de la lutte contre les Portugais qu'après l'indépendance de l'Angola. Autrement dit, Savimbi et l'UNITA virèrent à droite lorsque leur ennemi cessa d'être l'impérialisme portugais pour devenir le MPLA, soutenu par l'URSS et Cuba. Entraînant une dépendance à l'égard de l'Afrique du Sud, ce virage à droite prit un caractère dangereusement réactionnaire. Savimbi en devint quasiment un allié de l'*apartheid*.

Et cependant, par une curieuse ironie du sort, plus Savimbi s'orientait à droite politiquement, plus il était progressiste envers les femmes et plus il leur confiait de responsabilités. L'Angola postcolonial, en réduisant les possibilités qu'avait Savimbi de se faire des alliés *masculins* dans des groupes ethniques éloignés, le rendait plus tributaire du soutien des membres — hommes et femmes — de sa propre ethnie, les Ovimbundu. La concentration ethnique qui caractérisait ses partisans incitait à une approche plus mixte du combat. Son nouveau statut international explique aussi peut être que Savimbi se soit montré plus progressiste envers les femmes. Quoi qu'il en soit, l'UNITA a nommé plus de femmes à des postes de responsabilité après l'indépendance qu'avant.

Au bout du compte, cependant, les femmes furent en Angola, comme ailleurs en Afrique, les héroïnes méconnues de la lutte pour la liberté et elles contribuèrent au succès de l'entreprise bien davantage qu'on ne l'a généralement remarqué.

Au cours de cette période de l'histoire, la lutte pour la liberté fut en soi une expérience libératrice avant même le jour de l'indépendance, son aboutissement officiel. Nous avons voulu montrer que dans ce combat pour la souveraineté, les femmes furent souvent, à leur manière, des *guerrières*. Revenons maintenant à l'autre élément de l'équation, le moment où, la souveraineté acquise, quelques femmes devinrent la *voix* de l'Afrique sur la scène internationale.

N'oublions pas, par exemple, que l'Ouganda a nommé une femme ministre des affaires étrangères avant la plupart des pays occidentaux, y compris les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France, dont aucun n'avait encore confié cette charge à une femme à l'époque où celle qui avait été la princesse Elizabeth de Toro, Elizabeth Bagaya Nyabongo, devint la voix de l'Ouganda dans le concert des nations. N'oublions pas non plus que lorsque la Libérienne Angie E. Brooks fut élue présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1969, aucune femme occidentale n'avait encore accédé à une si haute fonction au sein du système des Nations Unies[13].

13. Nous reparlerons de l'ambassadrice Brooks et de son œuvre au chapitre 30.

Dans les années 70 et 80, il y eut à Paris plus de femmes officiellement chargées de représenter l'Afrique que d'ambassadrices de toute autre région extérieure à l'Europe. Parmi les pays africains qui comptaient d'influentes diplomates en poste à Paris dans les années 80, citons le Ghana, le Libéria, la République-Unie de Tanzanie, la Sierra Leone et l'Ouganda. Elizabeth Bagaya Nyabongo, précédemment ministre des affaires étrangères, aurait même été la deuxième femme ambassadrice de l'Ouganda en France, sous la présidence de Yoweri Museveni, si elle n'avait démissionné du corps diplomatique en 1988. Nous reviendrons sur ce sujet au chapitre 30.

L'African National Congress de l'Afrique du Sud a aussi été représenté en France par une femme, Dulcie September. Celle-ci représentait également l'organisation auprès de l'UNESCO, de la Suisse et du Luxembourg jusqu'au jour où elle paya son patriotisme de sa vie, puisqu'elle fut mystérieusement assassinée à Paris en mars 1988.

Dans de telles circonstances, le poème de Leopold Sédar Senghor, qui opère la fusion de l'africanité et de la féminité, prend un accent particulièrement poignant. La martyre sud-africaine de Paris est devenue un symbole de courage pour le continent tout entier. Qu'elle soit née précisément en 1935 fait de sa vie une parfaite illustration de la période de l'histoire dont traite ce volume.

En un sens, cependant, le martyre de Dulcie September relève aussi de la lutte de l'Afrique pour réhumaniser « l'homme blanc ». Elle a sacrifié sa vie à cette croisade. C'est à ce thème de la réhumanisation des Européens par l'Afrique qu'il nous faut à présent revenir.

L'Afrique libératrice de l'Europe

L'historiographie moderne tend à voir en l'Afrique un continent passif, un réceptacle d'influences plutôt qu'une source. Certains n'ont pas craint d'offenser à la fois les femmes et l'Afrique en allant jusqu'à appeler cette dernière « le continent-femme » par allusion à la passivité et à la pénétrabilité. On était loin de la féminisation positive de l'Afrique par Senghor.

Or, un événement qu'un historien peut considérer comme dénotant la subordination de l'Afrique à l'influence du monde extérieur peut être envisagé aussi bien d'un autre point de vue comme un exemple de l'impact de l'Afrique sur le monde extérieur. Nous entendons, quant à nous, dans le présent volume, montrer l'Afrique en tant que continent *actif*.

Les dernières décennies ont vu s'affirmer le rôle de l'Afrique dans la redéfinition éthique du racisme au sein du système mondial. Plus que toute autre région au monde, l'Afrique a contribué à faire du racisme pouvant sévir dans tel ou tel pays une question de conscience internationale. Sous la pression des États africains, il est devenu de moins en moins possible à la République sud-africaine de prétendre que l'*apartheid* était une question relevant de son système juridique national. On montrera dans le présent

volume comment s'est internationalisée la lutte contre le racisme institutionnalisé sous la pression massive exercée par les dirigeants africains d'avant l'indépendance puis par les États de l'Afrique postcoloniale. Les personnes d'ascendance africaine vivant aux États-Unis n'ayant guère tardé à se joindre à cette lutte, nous verrons dans les chapitres appropriés comment ces Africains-Américains ont aussi joué un rôle actif pour amorcer la transformation des relations raciales sur le continent américain.

Il apparaîtra aussi, à travers le présent volume, que l'Afrique a contribué de manière décisive à dépouiller le colonialisme de sa légitimité au regard de la conscience morale internationale et, de plus en plus, au regard du droit des gens. Pendant des siècles, l'art de gouverner et l'histoire diplomatique des États européens a justifié qu'une puissance européenne colonise et soumette à sa loi une société non occidentale. En Afrique, en Asie et dans les deux Amériques, des millions d'hommes tombèrent ainsi sous la coupe de la « souveraineté » européenne que le droit international reconnaissait et légitimait. Mais, après tout, le droit international n'était-il pas lui-même l'enfant de l'histoire diplomatique et de l'art de gouverner des États européens ? Il ne pouvait qu'être imprégné des présomptions et des préjugés des Européens ainsi que de leurs valeurs et de leurs normes. Il a fallu les luttes conjointes des peuples africains et asiatiques pour que soient remises en question certaines de ces prémisses arrogantes et ethnocentriques du droit international. S'il était injuste que l'Allemagne hitlérienne occupât la Pologne ou la Belgique, comment pouvait-on justifier l'occupation de la vallée du Nil par la Grande-Bretagne de Disraeli ? L'Afrique et l'Asie ont poussé à la révision des règles de conduite internationales intervenue dans la seconde moitié du XX^e^ siècle. L'Occident a été incité à se réhumaniser.

Mais nous verrons aussi dans le présent volume que les luttes de l'Afrique ont eu des répercussions plus vastes encore sur notre époque. Lorsque le Front de libération nationale (FLN) algérien combattait pour l'indépendance, l'enjeu n'était pas seulement l'avenir de l'Algérie. C'était aussi l'avenir de l'Europe. La IV^e^ République française fut mise à rude épreuve par le conflit algérien. En 1958, la France était au bord de la guerre civile. La IV^e^ République allait bientôt s'effondrer sous la poussée des forces auxquelles elle se trouvait soumise. Un seul homme, Charles de Gaulle, pouvait sauver la France d'un conflit national généralisé. Il revint au pouvoir à Paris, exigea une nouvelle constitution, et c'est ainsi que naquit la V^e^ République française. L'histoire ultérieure de la France aurait été tout autre si la guerre d'Algérie n'avait abattu la IV^e^ République et catapulté de nouveau le général de Gaulle à la tête du pouvoir politique.

Une France forte gouvernée par de Gaulle se révéla en outre être un facteur vital pour l'avenir de la Communauté économique européenne (CEE) dans ses premières années, de Gaulle présidant aux événements de cette période de formation du Marché commun européen. La vision qu'il avait de la grandeur de la France entraîna aussi une redéfinition du rôle de ce pays dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la suppression des bases militaires des États-Unis établies en France.

1.3. Le 11 décembre 1960, dans le quartier de Salembier à Alger, de jeunes manifestants arborent pour la première fois le drapeau vert et blanc du Front de libération nationale (FLN). [*Photo :* © Magnum, Paris.]

Paris décida d'être intégré *politiquement* à l'Alliance atlantique, plutôt que de demeurer membre à part entière de son organisation *militaire*.

Tous ces changements, fort importants, intervenus dans l'histoire du monde occidental eurent pour catalyseur le combat mené par les nationalistes algériens pour la libération de leur pays. Alors que ces combattants africains s'employaient à transformer la destinée de leur propre pays, ils changeaient aussi, sans s'en rendre compte peut-être à l'époque, le cours de l'histoire du monde occidental. Ce sont des traits positifs de cet ordre qui tracent la perspective du présent volume.

Les nationalistes africains des colonies portugaises de l'Angola, du Mozambique, de la Guinée-Bissau, des îles du Cap-Vert et des îles de São Tomé et Principe étaient eux aussi appelés à modifier le cours de l'histoire du Portugal lui-même. Ce sont les tensions créées par les guerres anticoloniales qui se déroulaient dans ces dépendances portugaises qui entraînèrent finalement le coup d'État militaire d'avril 1974 au Portugal avec lequel s'acheva l'ère du fascisme dans l'histoire du Portugal moderne. Les nationalistes africains de l'Angola, du Mozambique et de la Guinée-Bissau contribuèrent de la sorte à l'avènement de la démocratie au Portugal ainsi qu'à la modernisation politique du pays. La culture politique portugaise s'en trouva réhumanisée.

Dans le cas de l'impact de l'Algérie sur l'histoire de la France, il est instructif de se reporter à l'attitude adoptée par Karl Marx et Friedrich Engels face à la consolidation par la France de son emprise sur l'Algérie dans les années 40 du siècle dernier. Ces deux penseurs européens considéraient la colonisation française de l'Algérie comme étant, dans une large mesure, un processus civilisateur. Ainsi parlait Engels: « […] la conquête de l'Algérie a déjà forcé les beys de Tunis et de Tripoli, et même l'empereur du Maroc, à s'engager sur la voie de la civilisation […]. Et, après tout, le bourgeois moderne, avec la civilisation, l'industrie, l'ordre et les lumières au moins relatives dont il est entouré est préférable au seigneur féodal ou au bandit de grand chemin, et à l'état social barbare auquel ils se rattachent[14]. »

Si les Français, au milieu du XIX^e^ siècle, contribuèrent à amorcer le processus de la « modernisation » de l'Algérie, les Algériens, au milieu du XX^e^ siècle, déclenchèrent à leur tour le processus de stabilisation de la France. Une dette ancienne fut réglée lorsque le Front de libération nationale (FLN) algérien, à l'origine de la disparition de la IV^e^ République française et de son instabilité, contribua à l'avènement d'une V^e^ République aux reins plus solides. Dépouillée de son empire, la France fut réhumanisée.

La phase suivante, pour l'Afrique dans son ensemble, consiste à se soustraire à l'emprise du néocolonialisme occidental. Il lui faut, pour ce faire, réduire le pouvoir qu'exerce sur elle le monde occidental et accroître son propre pouvoir sur ce même monde occidental. Certains des chapitres consa-

14 F. Engels, 1849. Voir aussi A. A. Mazrui, 1986, ch. 15.

crés à l'économie dans le présent volume s'efforceront d'exposer clairement cette stratégie de contre-pouvoir.

En Afrique de l'Ouest, le rival le plus naturel du Nigéria n'est pas la Libye mais la France. Le Nigéria est de loin le plus grand pays de la région ; avec cent millions d'habitants en 1980, sa population dépasse celle de l'ensemble des territoires de l'ancienne Afrique-Occidentale française (AOF). Il devrait tout naturellement prendre la tête de l'Afrique de l'Ouest. Or, une immense influence continue d'être exercée dans cette région par des fonctionnaires et des hommes d'affaires venus de France.

L'analyse de la question de la dépendance menée dans le présent volume montre la nécessité, pour l'Afrique de l'Ouest, de s'employer à réduire l'emprise financière et économique française et à mettre un frein à la pénétration ininterrompue de la France dans ses anciennes colonies sur le plan de la culture et de l'éducation. À long terme, le Nigéria doit prendre la tête du mouvement de décolonisation de sa propre région.

La France a probablement reconnu dans le Nigéria un futur rival dans sa zone d'influence de l'Afrique de l'Ouest. Elle tenta de soutenir la sécession du Biafra pendant la guerre civile nigériane, de 1967 à 1970, tentative futile pour provoquer le morcellement du Nigéria. Cette tentative ayant finalement échoué, elle se lança dans une entreprise de pénétration de plus grande envergure de ce pays, à coups d'investissements économiques et de projets conjoints entrepris avec le Nigéria lui-même. Rendre le Nigéria tributaire de la France est pour cette dernière une manière de neutraliser un rival en puissance. Dans les années 80, le Nigéria n'avait pas encore pris pleinement conscience de l'enjeu de cette partie.

La Grande-Bretagne se posait moins en rivale du Nigéria en Afrique de l'Ouest, notamment parce qu'elle y avait investi moins d'argent que la France, employé beaucoup moins de personnel britannique et n'avait envoyé aucune troupe dans ses anciennes colonies. Il n'existait par ailleurs aucun lien entre la livre sterling et l'une quelconque des monnaies des anciennes colonies britanniques, alors que la Banque de France a longtemps soutenu le franc CFA dans les ex-colonies françaises. L'influence française dans l'ancienne AOF dépassait donc de beaucoup celle des Britanniques, disons au Ghana ou en Sierra Leone, sans parler du Nigéria. La question qui se pose pour les années 90 est de savoir si la France se désengagera de l'Afrique pour s'intéresser davantage à l'Europe orientale récemment transformée et à une Communauté européenne dont l'intégration se sera renforcée après 1992, ce qui permettrait au Nigéria d'exercer plus facilement son influence en Afrique de l'Ouest à l'avenir.

Compte tenu des données relatives aux richesses minérales et au potentiel industriel que recense le présent volume, nous pouvons estimer que l'Afrique du Sud gouvernée par les Noirs sera vraisemblablement le deuxième grand pôle de puissance de l'Afrique du XXIe siècle. Après la guerre raciale probable et l'effondrement inévitable de l'*apartheid*, les Sud-Africains noirs entreront en possession des droits qui sont naturellement les leurs. Ils hériteront des ressources minières d'un des pays les plus riches

du monde, ressources indispensables au bien-être économique du monde occidental.

Les Sud-Africains noirs hériteront aussi d'une des économies les plus industrialisées d'Afrique, créée grâce à leur propre travail et au recours à la technique occidentale. Ils hériteront enfin d'une infrastructure nucléaire et deviendront la première puissance nucléaire du monde noir. On peut donc présumer que les Sud-Africains noirs, qui auront été les Noirs les plus défavorisés du XXe siècle, compteront parmi les plus privilégiés du XXIe les « intouchables noirs » d'aujourd'hui devenant ainsi les « brahmanes noirs » de demain.

Un grand romancier blanc, Charles Dickens, a jadis écrit : « […] figurez-vous une longue chaîne de fil ou d'or, d'épines ou de fleurs, qui ne vous aurait jamais lié, si, à un certain et mémorable jour, le premier anneau ne s'était formé[15]. »

L'Afrique gémit depuis trop longtemps sous des chaînes de fer. Ses chaînes pourraient-elles bientôt devenir des colliers d'or ? Ce continent connaît depuis trop longtemps la brûlure des épines. Se pourrait-il que le destin lui réserve, pour un temps prochain, des guirlandes de fleurs ? Le présent volume fournit des données qui devraient permettre d'évaluer ces probabilités.

L'éclat de l'or de l'Afrique du Sud ne doit pas nous éblouir prématurément. L'effort historique accompli pour desserrer la chaîne de fer a connu un certain succès, mais nous verrons dans les chapitres ultérieurs que la guerre est loin d'être finie. La lutte continue. L'ange déchu commence seulement à se relever. Le présent volume a trait aux dernières années de la damnation politique de l'Afrique sous le colonialisme. Il décrit aussi l'aube du salut de l'Afrique. Là où l'espèce humaine a vu le jour, la liberté de l'homme enfin s'épanouira.

Au commencement de cette histoire de l'Afrique que publie l'UNESCO, nous avons vu un continent donner naissance à l'espèce humaine qui allait peupler la planète Terre. À la fin de cette histoire, nous verrons ce continent redonner moralement son humanité à l'espèce qu'il a engendrée. Les événements des années écoulées depuis 1935 ont produit chez les Africains un traumatisme qui les a amenés à ressentir en profondeur, de façon toute nouvelle, leur propre africanité. Mais en combattant pour préserver leur dignité, les Africains ont aussi projeté dans le reste du monde une onde de choc génératrice d'une appréciation nouvelle de l'identité planétaire. Telle est l'histoire que raconte ce volume. Laissons-la maintenant se déployer.

15 C. Dickens, trad. fr. 1981, p. 72. Voir aussi R. Smollan, 1981 ; D. Killingray et R. Rathbone (dir. publ.), 1986.

SECTION I

L'AFRIQUE DANS LA DÉCENNIE DE CONFLITS MONDIAUX 1935-1945

CHAPITRE 2

La corne de l'Afrique et l'Afrique septentrionale

Tayeb Chenntouf

La corne de l'Afrique et l'Afrique septentrionale sont secouées au cours des années 30 et 40, comme d'autres régions, par les deux événements majeurs que sont la grande dépression et la seconde guerre mondiale. Les années 30 ouvrent une série de crises et de mutations approfondies et accélérées par la guerre. Dans l'après-guerre, de nouveaux équilibres s'établissent après bien des difficultés ; ils sont aussitôt menacés par des mouvements politiques qui sortent du conflit renforcés et plus déterminés. Près d'un demi-siècle plus tard, au fur et à mesure de l'ouverture des archives aux historiens, de nombreux travaux se sont attachés à ce passé récent en considérant à juste titre que les années 1930-1945 représentaient bien un tournant dans l'histoire contemporaine. De multiples questions demeurent bien évidemment sans réponse ou en débat mais il est possible aujourd'hui de présenter un bilan ou un état de la question, sans omettre de signaler ni les lacunes existantes ni les points controversés.

1935-1940, des années de crises économiques, sociales et politiques

L'économie et la société

Les économies, devenues sensibles au marché international, sont affectées, avec des décalages chronologiques, par le retournement de la conjoncture

mondiale. L'explosion démographique et l'urbanisation, moins tributaires de la conjoncture, relèvent d'évolutions plus lentes et relativement anciennes. Les plus grosses difficultés surgissent du fait du retournement de la conjoncture mondiale, de ses effets d'entraînement et des difficultés strictement endogènes des économies locales.

Les économies de l'Afrique septentrionale et de la corne de l'Afrique intégrées, depuis au moins la seconde moitié du XIX^e siècle, aux échanges mondiaux et qui ont été, à des degrés divers, modelées par une législation élaborée par les puissances coloniales se révèlent sensibles aux fluctuations internationales. Toute variation du commerce mondial se répercute sur les économies locales en raison de l'importance, d'une part, des échanges extérieurs, notamment avec les métropoles, qui se sont accusés dans l'entre-deux-guerres et, d'autre part, des productions agricoles et minières qui représentent les postes clés des exportations.

Le commerce extérieur enregistre directement le retournement de la conjoncture et la crise des économies française, anglaise et italienne. La baisse porte aussi bien sur les importations que sur les exportations, mais ces dernières résistent mieux parce qu'elles ne concernent qu'un petit nombre de produits miniers et agricoles traditionnellement exportés vers l'Europe. En Algérie, la valeur des importations diminue de moitié entre 1929 et 1935.

L'effondrement du commerce extérieur tunisien est consécutif à la crise minière et agricole. Les exportations diminuent en valeur à partir de 1930 jusqu'en 1935. Les échanges extérieurs du Maroc faiblissent entre 1929 et 1931 puis s'effondrent brusquement. En 1936, ils baissent de moitié par rapport à leur valeur de 1926. Ils passent de 3,8 milliards de francs en 1926 à 1,932 milliards de francs en 1936, soit une baisse en valeur de 50 %. Les fluctuations du commerce extérieur de la Libye sont plus limitées en raison même de sa faiblesse. Les échanges extérieurs avec l'Italie ou d'autres pays européens sont, en 1930, extrêmement modestes. Le commerce extérieur libyen est néanmoins passé de 482 millions de lires en 1925 à 366 millions en 1934. La diminution est de 30 % sans tenir compte de la dépréciation monétaire[1]. Les minerais étant dans leur quasi-totalité exportés, l'influence du marché mondial est déterminante, toute baisse de la demande se répercute sur les productions locales et provoque une crise minière. C'est la Tunisie qui connaît la première. Le cours du minerai de fer sur le marché mondial marque une tendance à la baisse à partir de 1928 ; en 1930, l'exportation des principaux produits miniers connaît une chute brutale : de 330 millions de francs en 1930 à 100 millions en 1932. Au Maroc, la vente des phosphates diminue en 1931 en enregistrant une baisse importante pour tomber de 1,7 million de tonnes en 1930 à 900 000 tonnes. Stationnaire par la suite, elle reste néanmoins médiocre. En 1931 et 1932, tous les centres miniers, à l'exception de celui de Djerada, réduisent leurs activités ; les mines de plomb et

1. J.-L. Miège, 1968, p. 186.

de zinc ferment, l'extraction du manganèse se poursuit mais à un bas niveau[2]. Le secteur minier connaît en Algérie également une chute brutale de sa production. Celle du minerai de fer est de 75 % entre 1929 et 1932. La baisse des phosphates de chaux est sensiblement de la même importance : la production, qui atteignait 920 000 tonnes en 1925, est tombée à 400 000 tonnes en 1939. Les autres minerais suivent la même évolution[3].

Dans l'agriculture, quelques produits agricoles sont dans une situation assez proche de celle que connaissent les produits miniers puisque les premiers comme les seconds sont essentiellement destinés à l'exportation.

En Libye, les rares produits que pouvaient vendre les colons italiens de la Tripolitaine subissent une crise de mévente, mais elle ne concerne que quelques produits secondaires comme les primeurs.

L'agriculture égyptienne est atteinte par la chute catastrophique du prix du coton sur le marché mondial. Les agriculteurs qui avaient contracté des emprunts pour développer l'irrigation ou pour l'achat de pompes sont dans l'incapacité de les rembourser. Les petits paysans sont exposés à la menace de perdre leur propriété. Le gouvernement Sīdī organise le stockage du coton aux frais de l'État ; en 1931 est créée la Banque de crédit agricole pour les petits propriétaires. Les signes de reprise se manifestent à la fin de 1933 ; ils encouragent le gouvernement à reprendre les travaux d'irrigation et de drainage.

Les cultures algériennes d'exportation (agrumes, coton, huile, tabac) éprouvent des difficultés d'écoulement principalement sur le marché français ; les mesures adoptées par le Parlement repoussent momentanément la question de la commercialisation du vin et protègent la viticulture pour un temps. En revanche, compte tenu du rôle des céréales dans l'agriculture et dans l'économie, la baisse des prix alimente ici la crise agraire. Le prix des céréales est à la baisse de 1930 a 1935 sur le marché mondial. Les campagnes agricoles entre 1929 et 1939 sont très mauvaises, excepté celle de l'année 1933-1934, les récoltes les plus mauvaises se situant en 1930-1931 et en 1935-1936[4].

Pour les produits les plus représentatifs de l'agriculture tunisienne (céréales, agrumes et huile d'olive), un premier mouvement de baisse se dessine en 1928. La baisse est durable de 1930 à 1935 et même au-delà de cette date, la chute des prix est brutale entre 1932 et 1935. La baisse est générale pour tous les produits agricoles d'exportation, les indices les moins élevés se situant en 1933. La crise touche toutes les activités agricoles et toutes les régions, les revenus des agriculteurs diminuent, menaçant la situation des petits paysans.

Au Maroc, la colonisation agricole plus récente est ébranlée par la chute des prix. Le prix du blé passe de 126,60 francs le quintal à 60 francs seulement entre 1930 et 1933 ; l'orge de 60 francs en 1930 à 23,20 francs en 1934.

2. R. Galissot, 1964, p. 56.
3. A. Nouschi, 1962, p. 42.
4. *Ibid*., p. 46.

Les récoltes elles-mêmes sont mauvaises à l'exception de celles de l'année 1934. La baisse des revenus des agriculteurs serait, entre 1930 et 1933, de 60 %[5].

Comparativement à la production minière et agricole d'exportation, la production artisanale et industrielle n'est pas affectée, tout au moins directement, par la récession mondiale. Indirectement, celle-ci accélère, au Maroc et dans les autres pays, une crise locale.

L'artisanat tunisien est déjà en crise lorsque se manifeste la récession mondiale qui le désorganise un peu plus : les exportations de tissus de laine régressent entre 1928 et 1932 de 82 % alors que la progression des lainages importés est de 50 % ; la baisse de l'exportation des chéchias est continue de 1932 à 1937 — 26 491 unités contre 82 640. La dinanderie, qui employait à Tunis près de 400 personnes, n'en emploie plus qu'une centaine en 1932.

L'évolution est la même pour l'artisanat algérien malgré les mesures de relance adoptées. Les activités industrielles nées à partir de la première guerre mondiale se consacrent à des activités dérivées de l'agriculture (minoterie, huilerie, brasserie). Industries de substitution, elles sont tournées vers le marché local et emploient 90 000 ouvriers en 1936.

Signification des crises

La récession mondiale se répercute dans les secteurs les plus étroitement liés au marché mondial. Elle aggrave indirectement les conditions locales de crise dans lesquelles l'évolution des économies locales joue un rôle déterminant. La dégradation de la situation économique dans les différents pays se manifeste avant même que devienne sensible le retournement de la conjoncture mondiale. De la même façon, l'amélioration de celle-ci ne se traduit pas automatiquement par une amélioration parallèle en Égypte et au Maghreb.

En Tunisie, alors que la récession mondiale s'estompe, la conjoncture locale s'aggrave à cause de la sécheresse qui rend catastrophique la campagne agricole de l'année 1935-1936. En 1939, l'économie de l'Algérie n'a pas encore tout à fait retrouvé son niveau de 1929.

Les économies locales sont touchées par une crise aux origines internes. En réalité, il s'agit de plusieurs crises dont les significations sont nombreuses et, pour certaines, divergentes. L'ancienneté de la colonisation et l'ampleur des transformations économiques permettent de distinguer différents types de crises.

En Libye, les difficultés économiques sont celles d'une première mise en valeur agricole. Au Maroc, la crise intervient après une première phase d'expansion économique et même d'euphorie. En Algérie et en Tunisie, la crise est celle de l'économie coloniale elle-même dont les fondements sont ébranlés. En Égypte, malgré la récession mondiale, les progrès éco-

5. R. Galissot, 1964, p. 67.

nomiques sont importants et confèrent à ce pays une évolution tout à fait originale.

La Libye est devenue colonie italienne en 1916 mais l'administration et la mise en valeur ont été sérieusement limitées jusqu'en 1931 par les différentes résistances.

La conquête italienne a coûté au pays d'importantes pertes humaines et économiques. Le cheptel, principale richesse de la Cyrénaïque, est décimé ; le nombre des ovins, caprins, bovins, chameaux, chevaux et ânes est passé de 1 411 800 en 1910 à 978 000 en 1926 et 140 300 en 1933[6]. Le pays est dépeuplé et ruiné au moment de la récession mondiale. L'économie « traditionnelle » doit beaucoup plus surmonter les difficultés consécutives à la guerre de conquête italienne qu'elle ne se ressent d'un marché mondial auquel elle n'est presque pas liée.

La colonisation agraire de peuplement italien est confrontée à de graves problèmes. La colonisation économique pratiquée de 1911 à 1921 a été abandonnée en 1928 au profit de la colonisation de peuplement. Les lois de 1928 suscitent une première vague d'émigration suivie d'une seconde lancée par Mussolini lui-même à partir de 1938. Les concessions agricoles sont destinées à l'implantation de paysans italiens recrutés par les organisations fascistes. La colonisation agraire et de peuplement est un double échec humain et financier de la politique fasciste. Les difficultés des entreprises agricoles en Tripolitaine et en Cyrénaïque sont proches des crises qu'avait rencontrées la colonisation agraire en Algérie dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle. En Libye comme en Algérie antérieurement, la colonisation agraire se heurte à trois obstacles : le manque de capitaux, l'absence d'un vaste marché et d'une main-d'œuvre salariée.

La crise du Maroc, tardivement placé sous protectorat, a une autre signification. Après une première crise de croissance en 1924-1925, l'expansion reprend jusqu'en 1931. Entre cette date et 1936, le commerce extérieur diminue, les entreprises spéculatives, particulièrement dans la construction, l'agriculture et les mines, sont touchées.

Les activités industrielles se maintiennent même si la croissance industrielle est en baisse. De nouvelles activités se développent : les industries de transformation comme les minoteries subsistent ; les conserveries de sardines sont en essor, les recherches pétrolières deviennent productives, des manufactures de tabac entrent en activité à Casablanca et à Kenitra, l'industrie du crin végétal continue de prospérer.

Malgré les difficultés, l'activité économique ne faiblit pas et connaît une légère croissance même si ce n'est plus celle des années 1925-1930. Au total, l'activité industrielle résiste mieux à la crise et se renouvelle[7].

Les crises tunisienne et algérienne sont assez comparables. Les difficultés économiques sont moins celles d'une implantation coloniale dans sa première phase que celles d'économies coloniales ayant connu d'amples transformations et des périodes d'expansion.

6. J. Despois, 1935, p. 14.
7. R. Galissot, 1964, p. 72.

En Tunisie, la récession mondiale (1930-1931) touche une économie de sous-production agricole due à la sécheresse de 1930 suivie d'inondations dans le Centre et le Nord en décembre 1931. La conjoncture se dégrade dès 1930 avec des pertes de cheptel dans le Sud. L'invasion de sauterelles suit presque immédiatement les inondations ; la campagne agricole est mauvaise à cause des gelées et des vents violents.

L'Algérie représente l'exemple le plus complexe de difficultés d'origines diverses. Comme en Tunisie, y sévit une crise de type traditionnel qui affecte essentiellement la population algérienne. Elle est aggravée par la crise du secteur colonial masquée et retardée par les mesures adoptées. Les conséquences de la récession mondiale se font sentir après les premières difficultés locales ; elles touchent d'abord le secteur colonial.

Bien qu'elle soit affectée par la récession mondiale, l'économie égyptienne fait des progrès dans un double domaine. Le groupe Misr, apparu au lendemain de la première guerre mondiale, poursuit son développement en créant de nouvelles sociétés industrielles : création de compagnies de navigation en 1932 et 1934, d'une société de filature et de tissage de coton en 1937 à Kafr al-Dawwar, de sociétés commerciales en 1940. La crise de 1929-1933 a intensifié l'afflux des capitaux vers le groupe et permet son renforcement dans l'économie égyptienne. Il a également bénéficié de changements dans la législation fiscale et douanière.

L'Égypte a retrouvé, en 1930, son autonomie fiscale et le droit de percevoir des taxes douanières sur toutes les importations. Jusque-là, un accord international lui interdisait d'imposer des tarifs douaniers. Le dernier accord commercial avec une puissance étrangère étant parvenu à son terme en 1930, un tarif douanier est mis en application grâce à la pression du groupe Misr et malgré la Grande-Bretagne. La décision marque un tournant important pour le développement industriel : jusqu'à la guerre, le textile, les industries alimentaires et légères connaissent une expansion. C'est ainsi que, dans le long terme, les débuts de l'industrialisation datent de la décennie 1930-1940.

Dans la corne de l'Afrique, la faiblesse des transformations économiques depuis le début du XX^e^ siècle et de l'intégration dans les circuits de l'échange mondial limite, comme en Libye, les effets potentiels du retournement de la conjoncture mondiale. Les exemples de l'Éthiopie et de la Somalie sont encore plus nets que celui du Soudan.

Dans ce dernier pays, le développement du réseau ferroviaire et de la culture du coton égyptien sensibilise l'économie à toute fluctuation internationale. Au début du XX^e^ siècle, lord Kitchener a construit le chemin de fer stratégique de la frontière nord à Khartoum. Il est relié, en 1905, à la mer Rouge ou est créé Port-Soudan, en même temps que la ville d'Atbara au croisement des deux voies de chemin de fer. Il est poussé par la suite jusqu'à Sennār et atteint, vers l'ouest, le Kordofan en 1911. À partir de 1924, une nouvelle ligne relie directement Sennār à Port-Soudan pour desservir les oasis ou l'on cultive le coton.

Le choix se porte sur le coton égyptien à longue fibre qui est d'abord cultivé sur des terres non irriguées. Après la première guerre mondiale, le

Plan Gezira, c'est-à-dire l'irrigation de toute la partie est de la Gezira par le barrage de Sennār, est mis en œuvre. D'autres zones de culture sont créées, notamment sur le Gash, torrent qui descend d'Éthiopie et se perd dans les sables du Kassala. En 1929, une convention est signée avec l'Égypte sur le partage des eaux du Nil[8].

L'extension du réseau de chemins de fer et la culture du coton fournissent au Soudan un produit d'exportation et une plus grande monétarisation de l'économie. Dans les années 30, l'essentiel des exportations est représenté par le coton. La crise se répercute, tout comme en Égypte, dans les régions spécialisées dans cette culture et touche directement les producteurs. Indirectement, elle atteint les fonctionnaires soudanais formés au Gordon College. Leurs salaires sont largement amputés en 1931 alors que ceux de leurs collègues étrangers ne sont pas touchés. Ils recourent à la grève et convoquent un congrès qui obtient des pouvoirs publics un compromis[9].

En Éthiopie, les échanges extérieurs sont minimes au début du XX^e siècle : 8 millions de thalers pour la route du Shoa au Harar, soit 20 millions de francs-or ; pour tout le pays, le commerce extérieur n'excède pas 50 millions de francs. Le café, l'or, l'ivoire et les peaux sont les principaux produits d'exportation ; les cotonnades, les armes et munitions figurent au chapitre des importations.

Le chemin de fer de Djibouti, construit progressivement depuis 1903, atteint Addis-Abeba en 1917. Il permet de relier l'intérieur du pays aux ports maritimes. En 1935, il facilite l'exportation de 15 000 tonnes de café et 7 000 tonnes de peaux. Les importations sont encore plus faibles[10]. Par ailleurs, la monnaie éthiopienne est sérieusement affectée par la crise[11].

L'explosion démographique et l'urbanisation, perceptibles avant 1930 dans les statistiques, connues par une poignée de spécialistes, émeuvent moins l'opinion publique que la récession mondiale et sont, dans l'immédiat, ignorées par les administrations chargées de la gestion des protectorats et des colonies. Elles sont le résultat d'une évolution ancienne et lente et appartiennent, par définition, à la « longue durée », apparaissant ainsi comme des traits structurels des sociétés après les années 1930-1945.

La croissance démographique[12] prend les allures d'une véritable explosion qui n'est pas propre à l'Afrique septentrionale et à la corne de l'Afrique. Elle est observable dans d'autres régions de l'Afrique et s'oppose au tassement démographique de l'Europe.

L'ancien régime démographique s'est prolongé tardivement mais sa rupture, qui remonte à l'entre-deux guerres, se manifeste de manière spec-

8. Collectif, 1966, p. 472.
9. J. Ki-Zerbo, 1972, p. 564.
10. Collectif, 1966, p. 482.
11. J. Ki-Zerbo, 1972, p. 462.
12. Les dénombrements de population étant tout relatifs dans l'entre-deux guerres, les chiffres cités ont une simple valeur indicative.

taculaire. Jusqu'au milieu du XXe siècle, les taux de mortalité et de natalité restent élevés; les famines et les épidémies, si elles sont en régression, n'ont pas totalement disparu. Cependant, les recensements démographiques effectués dans l'entre-deux guerres traduisent une évolution divergente des taux de mortalité et de natalité: alors que le premier est en baisse, le second se situe toujours à un niveau élevé. L'exemple du Maroc illustre nettement l'évolution démographique: alors que la mortalité a beaucoup baissé, la natalité oscille entre 380 (moyenne 1932-1935) et 440 (moyenne 1941-1945) pour 10 000 habitants[13]. Dans le nord de l'Algérie voisine, le taux de natalité est évalué à 38% entre 1921 et 1925. Il serait passé de 43% entre 1926 et 1930 à 44% entre 1931 et 1935 pour retomber à 42% de 1936 à 1940. Le taux de mortalité aurait baissé de 19,8% vers 1921-1925 à 16,6% entre 1936 et 1940[14].

La rupture de l'ancien régime démographique est inégalement avancée dans les différents pays. La Libye et le Maroc sont proches d'une démographie d'ancien régime; l'Égypte, l'Algérie et la Tunisie présentent déjà une démographie profondément modifiée. Pays faiblement peuplé, la Libye paie d'un coût démographique élevé les résistances opposées à la conquête italienne. Giuseppe Volpi, nommé gouverneur en août 1921, décide de «faire valoir les droits de l'Italie dans le sang». Les pertes humaines les plus lourdes se situent en Cyrénaïque où les opérations militaires sont les plus tardives. L'évolution démographique est beaucoup plus un rattrapage des pertes pour retrouver le niveau antérieur à 1916 qu'une véritable croissance. Le Maroc connaît la croissance la plus rapide du Maghreb: le taux de fécondité est le plus élevé de la région. L'augmentation de la population tunisienne (musulmans et juifs) est de 25% entre 1936 et 1946. Évaluée à 2 100 000 individus en 1926, elle atteint 3 200 000 en 1946[15]. L'évolution démographique enregistrée en Algérie dès la fin du XIXe siècle se précise et s'accentue. Dans la décennie 1880, la population algérienne a retrouvé le niveau antérieur à 1830 avec une légère croissance. Le bouleversement démographique, peu apparent en 1921, apparaît très nettement en 1931. La population passe de 4 923 186 habitants en 1921 à 6 201 144 en 1936, soit un taux de croissance de 1,53%[16]. La population égyptienne passe de 13 222 000 habitants en 1920 à 16 887 000 en 1940. L'augmentation est de 3 665 000 personnes, soit une croissance moyenne annuelle de 183 000 personnes. En 1945, la population est estimée à 18 460 000 habitants[17].

La croissance démographique est un des facteurs de la croissance urbaine. Dans certaines villes, des éléments européens en provenance des campagnes renforcent cette croissance, mais l'explosion urbaine est massivement le résultat de l'exode de la population rurale. La formation de bidonvilles, peu avant la seconde guerre mondiale, matérialise dans le paysage l'afflux des ruraux dans les villes moyennes et les villes côtières.

13. J.-L. Miège, 1966, p. 55.
14. C.-R. Ageron, 1979, vol. 2, p. 471-472.
15. P. Sebag, 1951, p. 151; A. Raymond, 1955, p. 44.
16. A. Nouschi, 1962, p. 31.
17. F.-J. Tomiche, 1974, p. 14.

De nombreux facteurs poussent les ruraux à rejoindre les villes à la recherche d'un travail ou pour vivre de l'aumône et de l'assistance. Les migrations, temporaires jusque-là, se transforment en migrations définitives avec l'arrivée des familles et leur installation dans les périphéries urbaines. Au Maroc, en Algérie et en Tunisie, les courants migratoires se prolongent outre-mer avec l'arrivée en France des premières vagues de travailleurs immigrés.

Les mouvements migratoires commencent au Maroc avant même la mise en place du protectorat. La crise multiplie, à partir de 1931, les départs vers les villes; ils sont particulièrement nombreux au cours de l'année 1937 à cause de la sécheresse et du typhus. Les bidonvilles qui entourent Casablanca comptent 85 000 personnes en 1932; Ben Msir compte à la même date 3 000 à 3 500 baraquements[18] De nouveaux bidonvilles se forment en 1935 et en 1936 autour de Casablanca.

Les mouvements migratoires en Tunisie et en Algérie sont assez proches; les bidonvilles naissent sensiblement à la même date dans les deux pays. L'accroissement de la population de Tunis est de 1,04 % par an entre 1921 et 1936. Les faubourgs et la banlieue s'accroissent entre ces dates au rythme de 2,61 %. La campagne de Tunis passe de 172 000 habitants en 1921 à 219 578 en 1936. La crise agricole provoque des licenciements d'ouvriers devenus chômeurs qui s'installent dans les bidonvilles. Le même phénomène touche Bizerte et Sfax[19].

La croissance urbaine la moins rapide est enregistrée en Libye où les oasis restent les centres économiques et sont doublées, dans quelques cas, par des centres administratifs italiens. L'unique ville importante est Tripoli; elle voit sa population augmenter rapidement alors que les centres de colonisation sont de taille très modeste[20]. En Égypte, Le Caire profite de l'exode rural bien plus que les villes du delta du Nil; la capitale égyptienne passe de 570 000 habitants en 1890 à 865 000 en 1920 et 1 527 000 en 1940[21].

La croissance urbaine bouleverse plus profondément l'ancienne hiérarchie entre les villes marocaines. Casablanca devient, entre 1931 et 1936, la ville la plus peuplée (275 000 habitants en 1936 contre 163 000 en 1931). Marrakech ne progresse pas (190 000 habitants en 1936) mais les villes qui ont une activité commerciale et industrielle comme Rabat, Salé, Fès, Meknès, Kenitra sont les points d'aboutissement des courants migratoires[22]. En Algérie, la population urbaine évaluée à 508 235 individus en 1926 s'élève à 722 293 en 1936 puis à 1 129 482 en 1948[23].

Dans la corne de l'Afrique, la population du Soudan, estimée au début du siècle à 3 000 000 d'habitants, atteint 6 000 000 en 1939[24]. L'urbanisation

18. R. Galissot, 1964, p. 73.
19. M. Rouissi, 1977, p. 85.
20. J. Despois, 1935, pp. 103-104. R. Raneiro, 1982.
21. P. Léon, 1978, p. 479.
22. R. Galissot, 1964, p. 117.
23. C.-R. Ageron, 1979, p. 473.
24. Collectif, 1966, p. 472.

la plus intense est enregistrée en Éthiopie entre 1935 et 1940. Les Italiens, après la conquête du pays, tentent sa mise en valeur économique : des secteurs de colonisation sont organisés. Des dépenses importantes financent l'implantation de colons, la création d'industries et, surtout, la construction de routes modernes et de bâtiments. Addis-Abeba se gonfle pour dépasser 100 000 habitants en 1935[25]. Djibouti qui, à la suite de la construction du chemin de fer, a remplacé Zeila comme débouché du Harar et du Shoa, double sa population en passant de 10 000 habitants en 1900 à 20 000 en 1940, soit près de la moitié de la population du territoire. En 1938, un port à quai y est créé ; la ville s'étend au-delà des salines jusqu'à l'oasis d'Ambouli[26].

Les crises politiques

Dans le domaine politique, les différents pays ont été placés sous le contrôle de puissances européennes au XIX^e^ siècle et au début du XX^e^ siècle, à l'exception de l'Éthiopie qui l'est en 1935 seulement. Leur évolution politique dans les années qui précèdent la seconde guerre mondiale est aussi chaotique que dans le domaine économique et social. La remise en question du statut de colonie ou de protectorat s'effectue à travers une série de crises politiques qui culminent dans les années 1936 et 1937 et auxquelles met un terme provisoire le déclenchement de la seconde guerre mondiale.

L'évolution égyptienne et libyenne

Les évolutions politiques de l'Égypte et de la Libye sont des plus contrastées : le premier pays obtient un relâchement substantiel du contrôle anglais sur sa vie politique ; le second est intégré dans le « territoire national » italien.

Parallèlement à la seconde vague d'émigration des Ventimila[27], la politique fasciste poursuit l'intégration de la Libye dans le territoire italien. Un décret du Grand Conseil fasciste est promulgué : les quatre provinces côtières de Tripoli, Misurāta, Benghazi et Dera deviennent « partie du territoire national ». Les territoires du Sahara libyen conservent leur statut de colonie. Le gouvernement local garde toute son autonomie, le gouverneur général ayant sous son autorité complète et directe les quatre provinces côtières et le Sahara. Dans l'administration, seuls les postes subalternes sont confiés aux Libyens. La « citoyenneté spéciale » est valable seulement en Libye où elle est accordée aux Libyens sachant lire et écrire. En réalité, la population locale est exclue de la vie administrative et politique. La seule activité politique des Libyens se déroule en Égypte. Idrīs s'est réfugié, en 1923, dans ce pays où s'est constituée une petite colonie de Libyens. Ils se livrent, avec l'appui des Britanniques, à une propagande anti-italienne.

25. *Ibid*., p. 482.
26. *Ibid*., p. 482.
27. *Ventimila*, vingt mille (colons italiens).

Depuis la fin de la première guerre mondiale, la vie politique égyptienne est dominée par le jeu complexe de la monarchie, du représentant de la Grande-Bretagne et des partis politiques, notamment le Wafd. L'inquiétude de la Grande-Bretagne devant la propagande des Italiens en Égypte ainsi que devant leur action en Libye et en Éthiopie explique la signature du traité de 1936 et la conclusion des accords de Montreux en 1937.

Les clauses essentielles du traité qui est signé à Londres le 26 août 1936 peuvent être résumées de la manière suivante : l'Égypte, dont l'indépendance est réaffirmée, signe une alliance avec la Grande-Bretagne ; celle-ci s'engage à défendre l'Égypte contre toute agression et, en cas de guerre, l'Égypte est tenue d'offrir à la Grande-Bretagne toutes facilités sur son territoire. L'occupation est terminée et des ambassadeurs doivent être échangés. La Grande-Bretagne prend l'engagement de soutenir l'Égypte dans sa volonté de supprimer les capitulations et d'entrer à la Société des Nations (SDN). Aucune limite n'est mise à l'importance de l'armée égyptienne qui est autorisée à stationner au Soudan.

Le traité n'est pas limité dans le temps mais est susceptible de révision au bout de vingt ans. Il représente un progrès par rapport à l'acte unilatéral de 1929 mais n'ouvre pas pour le pays l'ère d'une véritable indépendance. Les concessions britanniques sont en fait mineures et tout à fait formelles. La sécurité des lignes de communication avec l'Empire britannique est assurée grâce au stationnement de troupes anglaises limitées à 10 000 soldats qui doivent évacuer le pays pour stationner dans la zone du canal. Les troupes anglaises sont autorisées à occuper tout le territoire en cas de tension internationale ou de guerre. Le *statu quo* est maintenu au Soudan.

Comme convenu en 1936, avec l'appui de Londres, la conférence de Montreux qui se tient en avril 1937 abolit les capitulations, les tribunaux mixtes devant disparaître progressivement dans un délai de douze ans. Il est ainsi mis fin au régime préférentiel dont jouissaient les puissances capitulaires, aux tribunaux consulaires ainsi qu'aux tribunaux mixtes après une période transitoire. Toutes les attributions des tribunaux consulaires et mixtes seront alors transmises aux tribunaux nationaux (anciens tribunaux locaux) coiffés d'une cour de cassation (à partir de 1930) et d'un tribunal administratif ou conseil d'État (1946). En revanche, le statut personnel des Égyptiens continue de relever des tribunaux religieux. L'abolition des capitulations rend l'Égypte maîtresse de sa législation financière : en 1940, des conventions bilatérales signées avec la Grande-Bretagne puis la France mettent fin au système de la Caisse de la dette. La signature d'un accord de même nature avec l'Italie est rendue superflue par la seconde guerre mondiale.

En dépit de la minceur des concessions britanniques dans le traité de 1936, sa signature et le retrait des troupes britanniques dans la zone du canal marquent le triomphe du Wafd et de Nahhas Pasha. Dominant la vie politique égyptienne depuis 1924, le Wafd aspire à exercer la plénitude du pouvoir malgré plusieurs scissions et le départ des nationalistes les plus radicaux à partir de 1930. Nahhas Pasha a pour la première fois la possibilité de gouverner assez longtemps, le Wafd restant au pouvoir jusqu'à la fin de 1937. Le roi Fārūq bénéficie, au début de son accession au trône, d'une grande popularité. Il aspire à jouer le même rôle politique que son père, révoque

Nahhas Pasha et dissout la Chambre. Les élections de 1938 sont un grave échec pour le Wafd affaibli par ses divisions internes et les critiques qu'a suscitées son passage au gouvernement.

La crise des rapports franco-maghrébins

Dans les trois pays du Maghreb classique (Algérie, Maroc, Tunisie) l'arrivée du Front populaire au pouvoir ouvre la perspective de redéfinir les rapports avec la France. Elle est rapidement suivie par des désillusions puis après la chute du gouvernement de Front populaire, par la répression. En fait, dans la décennie 1930-1940, les relations franco-maghrébines connaissent leur première crise sérieuse.

Le Comité d'action marocaine (*al-Kutla al-ʿAmal al-Watāni*), mis sur pied en 1933, rédige un plan de réformes qui critique sans concession les abus entraînés par le régime du protectorat et tente, dans sa seconde partie, une formulation doctrinale cohérente autour du principe de l'inaliénabilité de la souveraineté nationale symbolisée par le sultan Mohammed V. La résidence rejette des revendications jugées incompatibles avec la présence française au Maroc et se borne à appliquer, tardivement, celles qu'elle considère comme mineures. La constitution du gouvernement de Front populaire, bien accueillie par les nationalistes, permet de relancer les revendications par l'envoi d'une délégation à Paris et par le recours à l'action de masse. L'année 1937 est marquée par une agitation générale (Meknès, Marrakech, Khemisset) qui est sévèrement réprimée. Après la chute du gouvernement Blum, la répression s'aggrave avec la dissolution du Comité d'action marocaine (18 mars 1937). À la fin de l'année, le nationalisme est décapité. Il s'est progressivement radicalisé et a connu des scissions révélatrices des débats internes qui l'agitent. Al-Wazzani, en compétition avec ʿAllāl al-Fāsī, crée un nouveau parti : le Mouvement nationaliste (*al-Ḥaraka al-Ḳawmiyya*) ; la tendance à la tête de laquelle demeure ʿAllāl al-Fāsī devient le Parti national des réformes (*al-Ḥizb al-Waṭāni li-taḥḳiḳ al-Maṭālib*). Dans le Nord, une scission identique donne naissance au Parti des reformes nationales, avec ʿAbd al-Khalik Tares à sa tête, et au Parti de l'unité marocaine dirigé par Mekki al-Nāṣiri.

En Tunisie, après une période de répression, les destouriens mettent beaucoup d'espoir dans le Front populaire. La « première expérience franco-tunisienne » commence : Habib Bourguiba présente le programme du nouveau parti dans une note remise à P. Viénot le 28 août 1936, dans un discours prononcé à Tunis le 11 septembre et dans les articles publiés par le journal *L'Action tunisienne*.

Le voyage de P. Viénot en Tunisie et son discours du 1er mars 1937 marquent un tournant. Ce voyage est suivi, le 4 mars, par des incidents meurtriers dans la mine de phosphate de Metlaoui. Indirectement, le retour en Tunisie de ʿAbd al-ʿAziz Ta'albi (5 juillet 1937) précipite la dégradation de la situation. Dans l'immédiat, il réactive les débats et les luttes parmi les destouriens. Le Destour, né au lendemain de la première guerre mondiale, se scinde officiellement au congrès de Ḳsār Hellal (2 mars 1934) en un Vieux Destour et un Néo-Destour où H. Bourguiba développe une intense activité

pour s'implanter et diffuser son programme. Les incidents se multiplient jusqu'à l'émeute du 9 avril 1938. La levée de l'état de siège, le 18 août, laisse un pays ou le Néo-Destour décapité est devenu entre-temps le porte-parole du nationalisme tunisien.

Plus encore que dans les deux pays voisins, l'arrivée au pouvoir du Front populaire suscite en Algérie de grands espoirs de voir les revendications satisfaites. Les élus, les *ʿulamāʾ* et les communistes réunissent, sans la participation de l'Étoile nord-africaine, un Congrès musulman (7 mars 1936) qui élabore une « Charte revendicative du peuple algérien musulman » contenant une série de revendications allant dans le sens de l'égalité dans le respect du statut personnel musulman.

Le gouvernement de Léon Blum, décidé à donner partiellement satisfaction aux demandes nationalistes, élabore un projet de loi donnant le droit de vote à l'élite algérienne à titre personnel et sans abandon du statut personnel musulman. Entre vingt et vingt-cinq mille personnes doivent bénéficier du projet qui est dénoncé par Messali Ḥādj favorable à l'indépendance immédiate. En fait, en raison de l'opposition des colons, le projet n'est examiné par le Parlement ni en 1937 ni en 1938 et demeure à l'état de projet.

La conjoncture créée par le Front populaire permet aux partis nationalistes de réaliser pour la première fois leur unité dans les revendications et l'action. Elle leur permet de s'implanter dans les villes et dans les campagnes surtout en diffusant leurs idées sur une large échelle.

L'évolution politique de la corne de l'Afrique

L'évolution politique de la corne de l'Afrique est dominée par les démêlés anglo-égyptiens au Soudan et l'intervention militaire italienne en Éthiopie.

La situation politique soudanaise est compliquée par l'existence, au moins formelle, du condominium anglo-britannique. Dès l'affirmation du nationalisme dans le pays, la question des rapports avec l'Égypte se trouve à l'origine de clivages parmi les nationalistes.

Les soulèvements à caractère religieux sont réprimés brutalement. Le plus important d'entre eux est celui de Wad Halula dans la Gezira. Adepte du Mahdī, il entend poursuivre sa lutte en provoquant un regroupement de ses adeptes. Après l'assassinat de deux personnes dont le commissaire du district, une colonne militaire met rapidement fin à sa tentative. Le continuateur du Mahdī est capturé puis pendu.

Parallèlement, le sentiment national se diffuse dans les milieux lettrés. Les sociétés secrètes qui naissent prônent presque toutes la fin du condominium et l'indépendance ou l'union avec l'Égypte. La mieux constituée est la Ligue du drapeau blanc fondée en 1924 par un officier, ʿAlī ʿAbd al-Laṭīf, qui opte pour la liberté du Soudan et l'unité de la vallée du Nil.

En 1936, l'accord conclu entre la Grande-Bretagne et l'Égypte redonne à cette dernière les droits perdus lors des troubles politiques au Soudan et sur son propre territoire. Les nationalistes soudanais, n'ayant pas été consultés, relèvent ce qu'ils considèrent comme un défi. En 1938 est organisé le Congrès général des diplômés; il se présente, dans un premier temps, comme une organisation corporative et philanthropique pour obtenir la reconnaissance officielle.

2.1. L'avance des troupes italiennes en Abyssinie.
[*Photo :* © Keystone, Paris.]

La guerre d'Éthiopie et ses conséquences

La conquête italienne de l'Éthiopie, en 1935, fait disparaître le dernier État indépendant africain. Elle a un profond retentissement chez les nationalistes africains et dans la communauté noire américaine. Dans la corne de l'Afrique, les conséquences sont directes et immédiates. L'expansion italienne dans le nord-est de l'Afrique avait été stoppée en 1896 par la victoire décisive de l'empereur Ménélik à Adowa. Dans l'entre-deux-guerres, les visées italiennes sont réactivées par le fascisme. Le traité d'amitié ne masque qu'en apparence les objectifs coloniaux sur l'Éthiopie, retardés jusqu'à ce que les troupes italiennes en aient fini avec la Sanūsiyya en Libye.

Une querelle de frontière dans l'Ogaden, entre la Somalie et l'Éthiopie, sert de prétexte au fascisme. Des escarmouches ont lieu à Wāl Wāl. La Commission d'arbitrage désignée par la SDN échoue dans sa mission. La Grande-Bretagne et la France soutiennent l'Éthiopie mais ne se montrent pas disposées à empêcher l'agression italienne. Les troupes de Mussolini s'avancent sur des routes déjà préparées, à partir d'Adowa au nord et de Mogadiscio au sud-est. L'armée fasciste, forte de 400 000 hommes et de la supériorité de son armement, prend aisément le Tigré dont le ras Gugsa avait

été acheté. Addis-Abeba tombe en 1936 après des bombardements intenses qui détruisent villes, villages et troupeaux. L'empereur doit se réfugier en Angleterre.

L'empire est-africain de l'Italie devient pour quelques années une réalité. L'Éthiopie, unie à l'Érythrée et à la Somalie, constitue l'Africa Orientale Italiana; le roi d'Italie prend le titre d'empereur d'Éthiopie. L'Africa Orientale Italiana comprend les déserts côtiers et les plateaux éthiopiens et totalise 12 millions d'habitants. Elle est subdivisée en cinq grandes provinces ayant chacune un gouverneur, l'ensemble étant dirigé par un vice-roi. De nombreuses divisions fascistes maintiennent un régime policier; des opérations militaires sont nécessaires dans le Sud-Ouest où se manifestent des résistances.

La guerre et la paix (1940-1945)

Dans la plupart des pays, à l'exception de l'Égypte, les revendications nationalistes se heurtent, dans les années 1937 et 1938, à l'intransigeance des puissances coloniales et à la répression. De 1940 à 1945, l'évolution des différents pays est liée à celle de la guerre. Dans le domaine politique, les crises d'avant-guerre laissent place à de véritables mutations: des nationalismes plus puissants et plus revendicatifs se manifestent dès 1943.

Des pays dans la guerre

La première guerre mondiale était apparue comme un conflit entre Européens se déroulant en Europe. La seconde guerre mondiale transforme l'Afrique septentrionale et la corne de l'Afrique en zones de combats; la mobilisation militaire touche beaucoup plus la population; les économies sont orientées vers l'effort de guerre. La fin des opérations militaires entraîne de nombreuses difficultés économiques et sociales.

La participation au conflit

Entre 1939 et 1945, l'évolution des opérations militaires et la participation, sous de multiples formes, des pays africains pèsent d'un poids plus grand qu'en 1914-1918 sur l'issue du conflit.

L'imbrication est très étroite entre les différents champs de bataille de la « guerre d'Afrique » qui, de la frontière algéro–tunisienne aux portes d'Alexandrie, suscite pendant trois ans de prodigieux efforts. Pour les Anglais, l'Égypte constitue une zone stratégique de première importance, non seulement à cause du canal de Suez mais aussi pour son rôle de plaque tournante dans la conduite de la guerre. Churchill considère qu'il faut défendre l'Égypte comme s'il s'agissait du Kent ou du Sussex. Une première tentative italienne à partir de la Libye, conduite par Graziani, est repoussée par Wavell en décembre 1940. La seconde tentative faite par l'Afrikakorps mené par Rommel est stoppée à al-ʿAlamein par Montgomery; le 23 janvier 1943, les

2.2. La France au combat dans le désert de Tripolitaine.
[*Photo :* © Archives Documentation française, Paris.]

troupes britanniques entrent dans Tripoli alors que la colonne Leclerc, partie du Tchad, arrive peu après et fait sa jonction avec la VIII[e] armée[28].

L'Italie, toujours à partir de la Libye, menace également la Tunisie. L'existence d'une forte minorité italienne et d'anciennes revendications confèrent à ce pays une place propre dans la guerre. Le débarquement anglo-américain accélère les projets allemands en Tunisie. Le 9 novembre 1942, une centaine d'avions allemands atterrissent sur le terrain d'al-ʿAwina près de Tunis avec un corps de 1 000 hommes. Ils pénètrent dans Tunis sans avertissement préalable dans la nuit du 13 au 14 novembre. L'occupation allemande s'étend par la suite à tous les grands centres urbains : Sfax, Sousse, Gabès.

La contre-offensive est menée par les troupes alliées à partir de l'Algérie où les armées anglo-américaines avaient débarqué, comme au Maroc, le 8 novembre. L'armée anglaise engage aussitôt la campagne de Tunisie en franchissant la frontière algéro-tunisienne. Après une série d'opérations, les Alliés passent à l'offensive générale le 22 avril 1943. En mai, l'entrée des Anglais à Tunis et des Américains à Bizerte marque la fin de la campagne de Tunisie.

Dans la corne de l'Afrique, dès leur entrée en guerre, les Italiens installés en Éthiopie occupent deux villes soudanaises frontalières (Ḳassala et Gallabāt) et la totalité de la Somalie britannique à peu près vide de troupes.

28. I. S. El-Hareir, 1985.

En 1941, les troupes britanniques reconquièrent les territoires placés sous le contrôle de l'Italie. Dans le Tigré, le général Platt, parti du Soudan, remporte une victoire à Keren tandis que de Somalie, le général Cunningham, parti du Kenya, parvient à Harar puis à Addis-Abeba. Les deux corps d'armée se rejoignent sur l'Amba Alaguir où le duc d'Aoste capitule. Le 5 mai 1941, Haïlé Sélassié peut revenir dans la capitale éthiopienne.

Les pays d'Afrique septentrionale et de la corne de l'Afrique transformés en champs de bataille fournissent par ailleurs des soldats aux différents fronts européens. Jusqu'en juin 1940, l'Afrique du Nord fournit à elle seule 216 000 hommes dont 123 000 Algériens. De 1943 à 1945, 385 000 hommes originaires d'Afrique du Nord, dont 290 000 Algériens, Tunisiens et Marocains, participent à la libération de la France[29]. L'armée d'Afrique intervient dans la libération de la Corse (septembre-octobre 1943), la campagne d'Italie (entrée à Rome le 15 juin 1944), la campagne de Provence (août 1944) avant de remonter vers le nord pour rejoindre l'ensemble de l'armée française. Au Caire où il est réfugié, Idrīs approuve la formation de bataillons chargés de mener une guérilla dans le Djabal al-Akhdar dès que la situation le permettra.

La Grande-Bretagne, qui demande l'application du traité de 1936, n'attend pas une réelle aide militaire de l'Égypte. La rupture des relations diplomatiques avec l'Allemagne intervient dès la déclaration de la guerre et, avec l'Italie, le 12 juin 1940 ; mais la déclaration de guerre à l'Allemagne et au Japon est beaucoup plus tardive (26 février 1945).

Dans la corne de l'Afrique, on observe aux côtés des troupes britanniques une notable participation soudanaise à la reconquête de l'Éthiopie. Les réfugiés éthiopiens au Soudan sont organisés militairement par le général Wingate sous la dénomination de « Gideon Force », unité qui pénètre au Gojam.

Parallèlement à la mobilisation des hommes, on poursuit une politique économique pour soutenir l'effort de guerre. Dès le mois d'octobre 1939, l'économie marocaine est déclarée « économie de guerre ». L'approche de la guerre provoque une hausse du prix des produits miniers qui crée une certaine prospérité. Les économies algérienne et tunisienne renforcent de la même manière le front économique.

Le Middle East Supply Center, installé au Caire dans l'été 1941, est chargé, avec le Bureau régional de mobilisation des ressources, de réduire la dépendance de la région vis-à-vis des marchés extérieurs en intensifiant la production et en réorientant les échanges. Les industries locales sont utilisées à leur pleine capacité pour les besoins civils et militaires.

Les problèmes économiques de la guerre et de l'après-guerre

La guerre provoque de nombreuses difficultés économiques et sociales. La désorganisation des transports se répercute sur le commerce extérieur qui chute, la flambée des prix accroît la cherté de la vie et le développement du marché noir. La demande induite par la guerre est à l'origine d'une relative croissance industrielle qui sera remise en cause avec le rétablissement, en 1945, des courants commerciaux avec l'Europe.

29. P. Léon, 1978, p. 557.

La rupture des relations avec la France et l'Angleterre et les besoins militaires favorisent beaucoup plus que par le passé la production de biens qui étaient jusque-là importés. L'Égypte, plus que les autres pays, profite de la nouvelle conjoncture. L'expansion agricole des années 20 et 30 est interrompue par la guerre mais l'activité industrielle garde un rythme élevé et l'industrie se diversifie pour répondre à une demande en hausse. L'augmentation des effectifs de l'armée égyptienne de 22 000 hommes en 1937 à 45 000 en 1945 et les salaires payés par les Alliés aux 20 000 civils employés pour la construction et l'entretien des installations militaires accroissent la demande de produits manufacturés; les marchés de la région sont ouverts à la production égyptienne. Les investissements qui étaient orientés vers la terre et l'immobilier se dirigent vers les activités industrielles. Le Middle East Supply Center joue un rôle important dans ce domaine en donnant des avis techniques aux chefs d'entreprise ou en leur procurant des matières premières. Le textile, les industries alimentaires et chimiques, les verreries, le cuir, le ciment, les industries pétrolière et mécanique se développent. De nouvelles industries naissent: conserveries, caoutchouc, jute, fabrication des outils et, surtout, production pharmaceutique et chimique. La production industrielle augmente de 38 % entre 1939 et 1945[30].

Cependant, la guerre souligne au Maghreb la dépendance dans tous les domaines à l'égard des économies européennes. La Tunisie se trouve privée de ses sources de production de matières premières et affronte des problèmes économiques difficiles. L'impulsion est donnée à l'extraction du lignite. Pour remplacer les produits français, l'artisanat est revivifié dans toutes les fabrications où il avait été supplanté avant la guerre par les importations françaises de vêtements, de chaussures, de poteries. De nombreuses entreprises se créent en Algérie dès 1940 pour suppléer aux importations devenues rares sinon impossibles. Plusieurs grandes entreprises ouvrent des filiales (ateliers et manufactures): les huileries Lesieur implantent une importante raffinerie d'huile; près d'Oran, une faïencerie et une verrerie sont ouvertes par les faïenceries Niedwiller et Saint-Gobain; les Ciments Lafarge agrandissent leur usine algéroise (Pointe-Pescade) et en construisent une seconde dans la région d'Oran (Saint-Lucien)[31]. L'économie marocaine est contrainte aux mêmes efforts de production locale face à la chute des exportations. Les investissements industriels entre 1940 et 1945 atteignent le même volume que celui des vingt-sept années précédentes; durant les années 1939-1945, 53,3 % des capitaux se dirigent vers les activités industrielles pour développer celles qui existent ou pour en créer de nouvelles. Les huileries et savonneries Gouin créent une seconde huilerie, la société Lesieur s'implante en février 1942[32].

Le rétablissement de la paix remet en question l'industrialisation par substitution et provoque un arrêt de la croissance industrielle. La situation économique et sociale est aggravée par la démobilisation, l'arrêt des industries de guerre et une conjoncture agricole défavorable. La conjoncture économi-

30. S. Radwan, 1981, p. 193.
31. A. Nouschi, 1962, p. 102.
32. R. Galissot, 1964, p. 217-218.

que subit de profondes modifications à la fin des hostilités. Tous les pays connaissent une très forte hausse des prix alors que les armées française et britannique débauchent les ouvriers qu'elles employaient pendant la guerre. Le chômage et le sous-emploi sévissent.

Les problèmes égyptiens les plus urgents sont masqués partiellement par le vote de crédits destinés à aider les ouvriers d'État et ceux qui sont licenciés par l'administration militaire. Les problèmes les plus importants sont soumis à l'examen des commissions et comités interministériels créés en grand nombre en 1945 et en 1946. Un Conseil supérieur du travail se réunit pour la première fois le 23 mars 1945 pour élaborer un code du travail. Pour résorber le chômage, un plan quinquennal de grands travaux bénéficie d'un crédit de 25 millions de livres en 1945 pour financer l'ouverture de routes, le creusement de canaux d'irrigation, l'assèchement des marais, l'adduction d'eau potable dans les villes de province, la construction d'écoles et d'hôpitaux. Plus d'un demi-million de *faddān* (1 *faddān* = 0,56 hectare) de terres de l'État doit être distribué aux agriculteurs à des conditions particulièrement avantageuses. Ces mesures s'avèrent en fait insuffisantes pour mettre un terme à l'agitation sociale qui est entretenue dans quelques régions par les mauvaises récoltes. En Tunisie, les courants d'échange reprennent à partir de 1945 leur physionomie d'avant-guerre, mais le pays est touché trois années durant par la famine. À la suite d'une sécheresse persistante, des récoltes catastrophiques de céréales, principalement dans le Centre et le Sud, se succèdent en 1944-1945 et 1946. La mortalité fait des ravages parmi les ovins et les caprins affaiblis par le manque d'eau et de fourrage. Plusieurs dizaines de milliers de ruraux affluent de nouveau vers le nord du pays pour vivre de mendicité ou travailler dans les chantiers d'assistance publique[33].

La croissance industrielle

Si une minorité a pu s'enrichir grâce à de multiples trafics et au marché noir, la quasi-totalité de la population est soumise à de dures conditions de vie qui se prolongent dans les années d'après-guerre. Les économies d'Europe elles-mêmes en proie à des difficultés ne peuvent être d'aucun secours malgré le rétablissement des échanges.

Les échanges extérieurs marocains reprennent à partir de 1943 : la moyenne des importations passe de 936 000 tonnes avant la guerre à 1 280 000 tonnes et celle des exportations de 2,5 millions de tonnes à 32 millions de tonnes[34]. Dans tous les pays, les courants commerciaux retrouvent leur structure de l'entre-deux guerres. La faiblesse des capitaux investis, la qualité médiocre de leurs produits rendent très fragiles les entreprises créées pendant la guerre ; plusieurs sont contraintes de cesser leurs activités. L'Algérie bénéficie d'un plan d'industrialisation. La guerre a montré le rôle important de base arrière joué par les protectorats et les colonies dans la conduite des opérations militaires. « L'idéologie impériale » favorise des plans industriels dans la perspective d'un troisième conflit mondial considéré comme inévitable. Les problèmes de

33. P. Sebag, 1951, p. 163-164.
34. J.-L. Miège, 1966, p. 115.

structure de l'économie algérienne sont abordés dans un discours du général Catroux en 1944. Un programme est élaboré pour une durée de vingt ans et touche tous les domaines: artisanat, enseignement, habitat, santé publique, équipement, recasement des agriculteurs algériens. Après un démarrage rapide, le plan quinquennal d'industrialisation est abandonné.

Les mutations politiques

En 1948, la réintégration de l'Afrique septentrionale et de la corne de l'Afrique dans la division internationale du travail arrête les progrès économiques réalisés pendant la guerre. Il n'en est pas de même dans le domaine politique où la guerre a pour conséquence l'affaiblissement de la France et de la Grande-Bretagne alors que l'Italie figure dans le camp des vaincus. Après une brève interruption, l'activité politique reprend ses droits: la guerre favorise les nationalismes qui passent à l'action dès 1943 et contestent, en 1945 et en 1946, le retour au statut de colonie ou de protectorat.

Les nationalismes, qui avaient connu une période d'activité intense en 1936 et en 1937, sont ralentis en 1939 dans leurs revendications. Ils mettent à profit la situation nouvelle créée par la guerre pour se manifester à nouveau dès la reprise de la vie politique, avant même la fin du conflit.

À la veille de la guerre, les partis nationalistes algériens sont touchés directement ou indirectement par des mesures de répression. Le Parti du peuple algérien est dissout le 26 septembre 1939; Messali Ḥādj, son leader, est incaréré une nouvelle fois en octobre avec plusieurs responsables; des militants sont dirigés vers des camps d'internement. Messali Ḥādj et ses compagnons sont condamnés, le 29 avril 1941, à des peines de travaux forcés ou de prison par le tribunal militaire d'Alger. Désorganisé, le Parti du peuple algérien disparaît de fait de la vie politique. Le Parti communiste est réduit à l'inaction ou à l'action clandestine dès le déclenchement de la guerre. La presse des *ʿulamāʾ* cesse de paraître; Shaykh al-Ibrāhīmi est placé en résidence surveillée à Aflou pendant l'hiver 1939-1940 alors que Shaykh A. Ben Badis ne peut plus quitter la ville de Constantine sans autorisation spéciale[35].

Les nationalistes tirent les conséquences d'un conflit d'abord extérieur qui, peu à peu, s'imposa à eux; ils infléchissent sérieusement leurs attitudes et révisent leurs perspectives. Dans l'ensemble, et quelquefois à la surprise des « métropoles », les nationalistes s'engagent, après une brève période d'expectative, du côté des Alliés en multipliant les déclarations dans ce sens et en ne s'opposant pas à la mobilisation militaire. Ils appellent à se ranger du côté des Alliés et de la démocratie Pour Farḥāt ʿAbbās, « si la France démocratique cessait d'être puissante, notre idéal de liberté serait à jamais enseveli[36] ». Dans une lettre du 8 août 1942, H. Bourguiba exprime sa certitude de la victoire des Alliés et son attachement aux démocraties en « laissant de côté pour après la guerre le problème de notre indépendance[37] ». Le 3 septembre 1939, le sultan du Maroc prend publiquement position en faveur de la France

35. C.-R. Ageron, 1979, vol. 2, p. 548.
36. R. Le Tourneau, 1962, p. 335.
37. *Ibid.*, p. 96.

à qui il offre un « concours sans réserve ». Plusieurs nationalistes sont enrôlés dans l'armée française ou s'y engagent volontairement. De manière générale, la mobilisation s'effectue dans l'ordre et la discipline. La prolongation du conflit provoque insensiblement un retournement de « l'esprit public » et de l'attitude des nationalistes. Le général Weygand, devenu gouverneur général de l'Algérie, note que la population se montre « indisciplinée, impolie, parfois insolente[38] ». En 1940, des contribuables refusent de s'acquitter de l'impôt. Plusieurs facteurs concourent à la reprise et à la mutation des nationalismes.

L'issue des combats de l'année 1940 a des effets immédiats : la France et l'Angleterre perdent leur « capital de crainte » acquis depuis près d'un siècle en raison de leur puissance et de leur prestige. Les nationalistes tirent de cet affaiblissement un surcroît d'audace et de mobilisation comme ils tirent également toutes les conséquences du débarquement anglo-américain et des divisions françaises, manifestes à Alger, Rabat et Tunis.

À la fin de la guerre, ils font valoir la participation de leur pays aux côtés des Alliés pour faire aboutir leurs revendications. Le mémorandum égyptien alors remis par le Wafd à l'ambassadeur britannique rappelle, pour appuyer les demandes de réformes, « l'aide inestimable » apportée par l'Égypte aux Alliés au cours de la guerre. La déclaration d'Anthony Eden au Parlement, le 8 juin 1942, fait explicitement référence à la contribution des forces sanūsī à la guerre qui se déroule en Libye. Le général de Gaulle salue, le 18 juin 1943, « l'empire fidèle, base de départ pour le redressement du pays[39] ». La propagande de l'Axe ne réussit pas, en dehors de quelques succès très limités, à détourner les nationalistes et les opinions publiques de leur engagement du côté des Alliés. La politique islamique de Mussolini, la propagande fasciste et nazie sont mises en échec dans les pays du Maghreb de manière nette ; elles trouvent quelques échos en Égypte[40].

L'anticolonialisme des grandes puissances est en revanche accueilli avec beaucoup d'espoir. Les nationalistes évoquent, comme ils l'avaient fait en 1918 avec les quatorze Points de Wilson, la Charte de l'Atlantique (14 août 1941), la Déclaration des Nations Unies (1cr janvier 1942) et la Charte de San Francisco. Ils se prévalent des prises de position des grandes puissances et interprètent leurs déclarations dans le sens de l'émancipation des peuples coloniaux.

La Grande-Bretagne et la France manœuvrent pour garder l'essentiel de leurs positions mais les nationalismes mettent à profit les conditions nées de la guerre pour chercher à atteindre leurs objectifs.

Les difficultés anglo-égyptiennes naissent du traité de 1936 dont l'application est réclamée par la Grande-Bretagne. Le gouvernement égyptien et les partis d'opposition affirment le principe de la non-belligérance et cherchent à réaménager le traité, sinon à obtenir l'indépendance. Dès 1940, les milieux parlementaires réclament, sans plus attendre, des amendements substantiels au traité et au statut des étrangers. Les demandes formulées par

38. C.-R. Ageron, 1979, vol. 2, p. 553.
39. S. Vacono, 1974, p. 52.
40. D. Grange, 1974, 1976 ; J. Bessis, 1981, p. 403.

le Wafd dans un mémorandum remis à sir Miles Lampson et daté du 1er avril 1940 sont encore plus radicales[41].

Les émigrés libyens en Égypte organisent le débat sur le sort de leur pays à l'issue du conflit (conférences d'Alexandrie du 23 octobre 1939 et du Caire du 9 août 1940). Des assurances sont réclamées aux Britanniques par Idrīs sur la future indépendance de la Libye. La déclaration d'Anthony Eden ménage l'avenir en promettant que les sanūsī de la Cyrénaïque ne retomberont en aucun cas sous la domination italienne.

Les positions françaises en Algérie, Tunisie et Maroc sont moins conciliantes. Pour les trois pays, les crises d'avant-guerre se renouvellent et sont aggravées par une plus grande radicalisation des revendications. Le sultan marocain, encouragé par l'entretien qu'il a avec Roosevelt en 1943 à Anfa, reçoit le 11 janvier 1944, en même temps que le résident général et les consuls généraux des États-Unis et de Grande-Bretagne, le « Manifeste du parti de l'Istiḳlāl » signé par cinquante-huit représentants. Il condamne sans appel le régime du protectorat et demande « l'indépendance du Maroc dans son intégrité territoriale sous l'égide de Sa Majesté Sīdī Mohammed Ben Yūsuf » et « l'intervention d'un régime démocratique comparable au régime de gouvernement adopté par les musulmans d'Orient, garantissant les droits de tous les éléments et de toutes les classes de la société marocaine et définissant les droits de chacun[42] ». Dans les villes, le mot d'ordre d'indépendance mobilise la population alors que les représentants français expriment leur ferme opposition. La situation se dégrade dans la nuit du 28 au 29 janvier au cours de laquelle sont arrêtés Aḥmed Balafredj et M. L. Yāzidi à Rabat, A. Ben Idrīs et H. Filāli à Fès. Les incidents qui éclatent à Rabat le 29 janvier sont réprimés par la troupe ; la ville de Fès est mise en état de siège au début du mois de février. Les incidents se prolongent tout le mois faisant au moins une quarantaine de morts et une centaine de blessés.

L'arrivée au pouvoir, le 19 janvier 1942, du bey Moncef (Mūnsif) transforme le beylicat en symbole du nationalisme tunisien et donne naissance au « moncéfisme ». Dès le mois d'août 1942, le bey Moncef remet au résident général, pour être transmis à Vichy, un mémorandum où il demande d'importantes réformes dont quelques-unes touchent à la structure même du protectorat. L'attitude du bey Moncef et les réformes qu'il entend obtenir sont à l'origine de l'incident qui l'oppose à l'amiral Esteva le 12 octobre 1942. À la suite d'un second incident au sein du Conseil des ministres (30 décembre 1942), il forme un nouveau ministère. Pour la première fois depuis 1882, un ministère tunisien est formé sans la consultation du résident général. Avec sa déposition (14 mai 1943) puis son abdication (6 juillet), « Moncef cessait de régner : le moncéfisme prenait naissance[43] ». Le relais est pris par le Néo-Destour qui lance une proclamation intitulée « Pour un bloc franco-tunisien » et met au point, en novembre

41. M. Colombe, 1951, p. 100-101.
42. C. A. Julien, 1978, p. 190.
43. R. Le Tourneau, 1962, p. 105.

1944, le « Manifeste du front tunisien » axé sur une base démocratique et la formation d'une assemblée issue d'une consultation nationale.

En Algérie, la disparition des partis politiques crée une situation favorable à Farḥāt ʿAbbās qui adresse au maréchal Pétain, le 10 avril 1941, un mémoire intitulé « L'Algérie de demain ». Le débarquement anglo-américain relance son action en même temps qu'il lui permet d'infléchir de manière sérieuse ses choix politiques. La première rédaction du « Manifeste du peuple algérien », datée du 10 février 1943, est adressée aux Nations Unies et remise au gouverneur général, Marcel Peyrouton. Une seconde version, légèrement atténuée, est remise officiellement le 31 mars 1943 à Peyrouton. Le principe essentiel du droit du peuple algérien à disposer de lui-même et la condamnation de la colonisation sont posés. L'additif au Manifeste réclame la résurrection du peuple algérien par la formation d'un État algérien démocratique et libéral avec « un droit de regard de la France et l'assistance militaire des Alliés en cas de conflit ». En attendant la fin des hostilités, l'additif présente des réformes à réaliser immédiatement.

Dans la corne de l'Afrique, après l'élimination militaire de l'Italie, c'est à la Grande-Bretagne que s'adressent des revendications qui ont changé dans leurs formes et dans leurs contenus. L'Érythrée et la Somalie sont placées sous administration militaire. En Éthiopie, les Britanniques tentent également d'instaurer une administration militaire pour la durée de la guerre. Haïlé Sélassié réussit néanmoins à établir son autorité et à sauvegarder l'indépendance au moins formelle du pays.

Au Soudan, le Congrès général des diplômés soumet au gouvernement, en 1942, un cahier de douze doléances sociales et politiques réclamant, entre autres, la reconnaissance du droit à l'autodétermination à la fin des hostilités et l'affirmation d'une nationalité soudanaise, la création d'une institution soudanaise représentative chargée d'approuver la législation du pays. Les revendications sont rejetées ; l'échec provoque la formation de deux tendances au sein du Congrès. La première, menée par les al-Ashiḳḳā' (les Frères de sang), l'emporte nettement ; elle milite pour un gouvernement soudanais uni à l'Égypte sous la Couronne égyptienne. La seconde, représentée par le parti Umma (Parti du peuple), réclame l'indépendance dans l'amitié avec la Grande-Bretagne et l'Égypte. Les deux partis s'appuient aussitôt sur deux personnalités religieuses. Le parti Umma se range derrière Sayyīd ʿAbd al-Raḥmān al-Mahdī et la confrérie des Ansars, héritiers du Mahdī et intransigeants sur l'indépendance totale. Les unionistes se trouvent derrière Sayyīd ʿAlī al-Mirghāni et la confrérie des Khaṭmiyya.

En 1944, le Congrès s'oppose à l'installation du Conseil consultatif du Nord présidé par le gouverneur général et un représentant des intérêts des communautés africaines et étrangères. Les membres du Congrès appréhendent l'exclusion du Sud qui pourrait ainsi être amené à une indépendance séparée ou à une intégration dans l'Ouganda. De plus, le Conseil consultatif, composé de fonctionnaires et de chefs traditionnels, est considéré comme non représentatif et dépendant étroitement de l'administration.

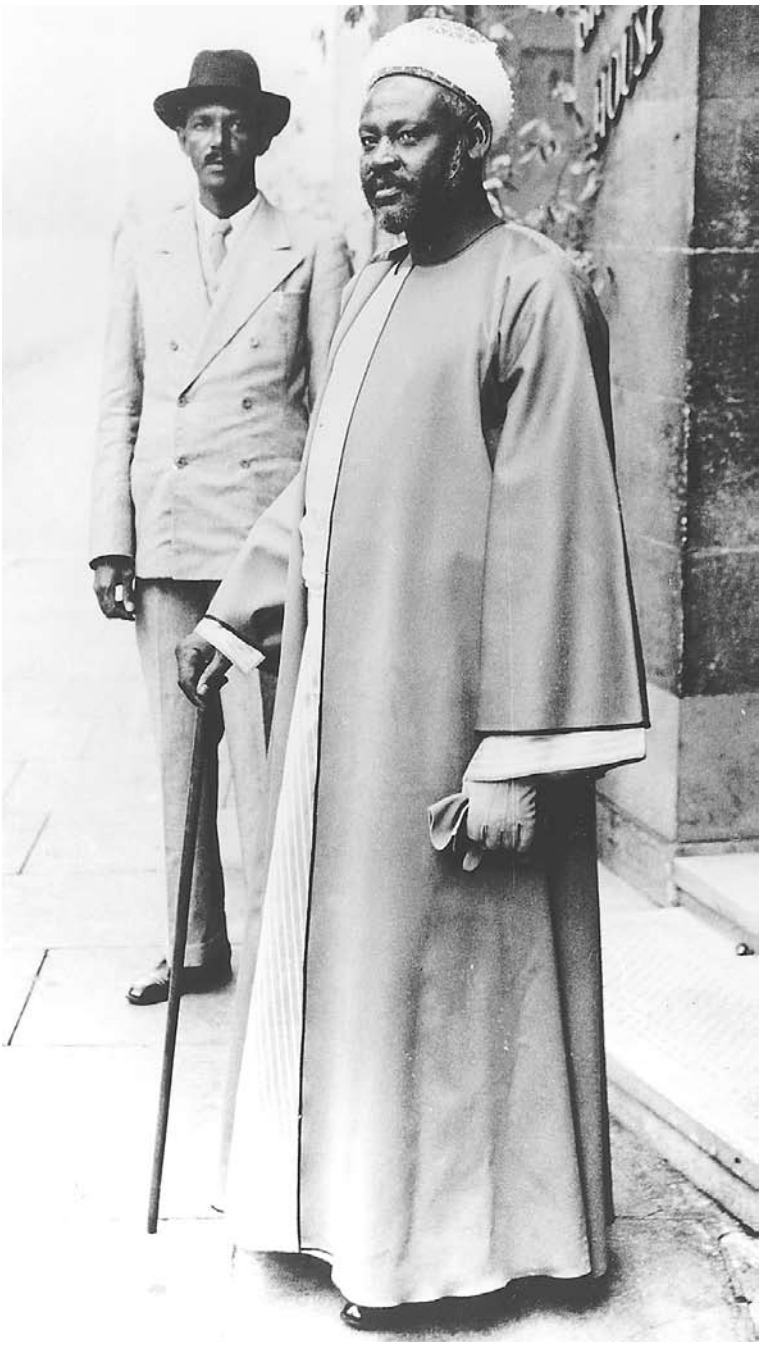

2.3. Sayyīd ʿAbd al-Raḥmān al-Mahdī sur le départ d'un voyage pour Londres, le 15 juillet 1937.
[*Photo :* © AFP Photo, Paris.]

Les problèmes en 1945-1946

Dans tous les pays, la seconde guerre mondiale crée un tel bouleversement que les relations entre métropoles et colonies ne peuvent plus demeurer ce qu'elles étaient avant le conflit. Celui-ci se répercute directement sur la corne de l'Afrique et en Libye où la défaite italienne permet des évolutions. Ailleurs, les puissances coloniales, conscientes de la puissance des nationalismes, redoutent la perte des pays placés sous leur tutelle. Elles se montrent disposées à des aménagements qui doivent néanmoins s'inscrire dans le cadre de leur suprématie et de leurs intérêts.

Le débat sur le futur statut de l'Algérie et des protectorats voisins est ouvert dès 1942; il est définitivement tranché par la Constitution de 1946. L'action nationaliste est relancée dans les trois pays du Maghreb. Au Maroc, où d'autres formations politiques se sont constituées (Parti communiste marocain, Union générale des syndicats confédérés du Maroc, Parti démocratique de l'indépendance), l'Istiḳlāl exerce une véritable hégémonie. Il obtient, plus encore qu'avant la guerre, le soutien direct ou indirect du sultan Sīdī Mohammed ben Yūsuf. Le 8 mars 1945, il demande le droit pour le Maroc de siéger aux Nations Unies et adresse un rapport resté sans réponse au nouveau résident général E. Labonne. En août 1946, trois de ses représentants se rendent à Paris où ils tiennent une conférence de presse et prennent de nombreux contacts. Au mot d'ordre d'indépendance, E. Labonne répond par des réformes économiques et sociales sans remettre en cause le protectorat.

En Tunisie, l'offensive commence au mois de juin 1946 avec l'incident de Kairouan et la grève déclenchée à Sfax, le 28 juin, par l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT). Le Front national tunisien est formé le 10 août par le regroupement de tous les partis tunisiens y compris le Parti communiste. Le 23 du même mois, un congrès des principaux mouvements politiques est interrompu par la police accueillie aux cris de « Indépendance, indépendance ! ».

La confrontation est plus brutale en Algérie où éclatent les « incidents » sanglants de Sétif le 8 mai 1945. Les manifestations organisées par les Amis du Manifeste et de la liberté tournent à l'émeute, la répression se poursuit les jours suivants faisant un nombre élevé de morts. Dans l'immédiat, la journée du 8 mai 1945 provoque un durcissement du comportement de la population européenne et du gouvernement français ainsi que la radicalisation des nationalistes. Nombre d'entre eux récusent toute action légale pour préparer la lutte armée qui leur apparaît comme une solution inévitable.

Dans les années 1943-1944, plusieurs déclarations françaises (déclaration du Comité français de libération nationale, du 8 décembre 1943, discours de De Gaulle à Constantine le 12 décembre 1943, conférence de Brazzaville en janvier-février 1944) laissent entrevoir des changements possibles. Au lendemain de la guerre, la Constitution de 1946 et la mise en place de l'Union française qu'elle prévoit ne tranchent aucunement la question des rapports entre la France et les pays du Maghreb.

La terminologie retenue transforme les protectorats en États associés définis dans le chapitre 6. Ils continuent à être régis par « l'acte qui définit leurs rapports avec la France », mais ils peuvent désigner des représentants auprès des organismes de l'Union française (Haut Conseil et Assemblée). En fait, la Tunisie et le Maroc restent en dehors de l'Union française, gardant leur statut de protectorat sans que les traités soient réaménagés.

La Constituante ne prend aucune décision relative à l'Algérie, l'Assemblée nationale discute plusieurs projets déposés par les députés algériens. Ils refusent l'assimilation et revendiquent la reconnaissance de la personnalité algérienne dans le cadre soit d'État associé, soit de république, soit de tout autre statut qui serait retenu par une assemblée constituante algérienne désignée au suffrage universel. Tous les projets sont écartés et la question de l'Algérie reportée à l'année suivante. La loi dite « Statut de l'Algérie », présentée par le gouvernement, est adoptée le 20 septembre 1947. Elle définit la situation politico-administrative de l'Algérie ; son orientation politique écarte tout risque d'autonomie et maintient la prépondérance de la minorité européenne[44].

La guerre a des conséquences décisives en Libye qui est administrée provisoirement par les Anglais et les Français avant que les organisations internationales ne se saisissent de la « question libyenne »[45].

La défaite germano-italienne permet aux Anglais et aux Français de se partager l'administration du pays : la Cyrénaïque et la Tripolitaine sont confiées aux Britanniques, le Fezzan aux Français. Un régime d'occupation militaire est mis en place mais l'URSS élève des protestations au nom du principe du partage équitable des anciennes colonies italiennes ou, tout au moins, de leur administration commune par les Alliés. Ceux-ci ne parvenant pas à se mettre d'accord, la question de la Libye doit être soumise aux Nations Unies une année après la mise en application du traité par lequel l'Italie renonce à toutes ses colonies. En principe, l'ONU doit se prononcer à compter du 15 septembre 1948.

Le nationalisme égyptien se heurte à la position de la Grande-Bretagne qui favorise néanmoins la création de la Ligue des États arabes dans la région[46]. Le moment semble venu d'obtenir de la Grande-Bretagne l'indépendance totale du pays. Les partis d'opposition n'attendent pas la fin du conflit pour inviter le gouvernement à passer à l'action. En juillet 1945, le Wafd remet à l'ambassadeur britannique un mémorandum sur les aspirations de l'Égypte. Cinq mois plus tard, le gouvernement de Nūḳrashi Pasha demande l'ouverture de négociations. Il est soutenu par les étudiants et la presse faisant partie des plus radicaux (manifestations populaires au Caire et à Alexandrie). Les pourparlers anglo-égyptiens débouchent sur un projet de traité en octobre 1946. Il marque les limites extrêmes des concessions britanniques mais est très mal accueilli en Égypte où se déroulent des manifestations et de nouvelles émeutes au Caire. Nūḳrashi Pasha, qui n'est

44. T. Chenntouf, 1969, p. 141.
45. P. Pichon, 1945, p. 318.
46. Documentation française, 1947.

pas en mesure d'imposer le traité dans le pays, décide le 27 janvier 1947 de rompre les pourparlers avec Londres et de porter la question égyptienne devant les Nations Unies.

La création de la Ligue des États arabes

Malgré cet échec, l'Égypte joue un rôle central dans la création de la Ligue des États arabes. L'aspiration à l'unité des pays arabes remonte à la fin de la première guerre mondiale ; elle se manifeste à la fin des années 30 puis, de nouveau, à partir de 1942 avec l'encouragement des Britanniques. Les visées de la Grande-Bretagne et des nationalistes arabes sont différentes et deux projets sont successivement soutenus par la Grande-Bretagne avant que ne l'emporte celui défendu par l'Égypte. Après la conférence d'Alexandrie (25 septembre-10 octobre 1944), la Charte de la Ligue est signée le 22 mars 1945, à l'issue de la conférence du Caire, par l'Égypte, la Syrie, l'Irak, le Liban, la Transjordanie, l'Arabie saoudite et le Yémen. Tout nouvel État arabe indépendant a le droit de s'y joindre ; les Palestiniens sont représentés par Mūsā ʿAlami. Les principes de souveraineté et de non-ingérence sont réaffirmés et les décisions prises à la majorité n'obligent que les États qui les acceptent. Le siège de la Ligue est fixé au Caire et son premier secrétaire général est un Égyptien, théoricien de l'unité arabe.

Dans la corne de l'Afrique, la défaite italienne a pour conséquence le rétablissement de l'indépendance éthiopienne et la reprise, avec l'aide américaine, de la politique de modernisation. Au Soudan, une fois de plus, la question des rapports avec l'Égypte domine la vie politique alors qu'en Somalie s'affirme un nationalisme qui transcende le morcellement territorial et politique. Les revendications politiques sont relancées au Soudan, en 1946, à l'occasion des pourparlers anglo-égyptiens pour la révision de l'accord de 1936. Les deux partis tentent une démarche commune et envoient une délégation pour rencontrer le gouvernement égyptien et lui exposer un programme pour un gouvernement soudanais démocratique, uni à l'Égypte et allié à la Grande-Bretagne. Après la réponse négative qui est faite par l'Égypte, les représentants du parti Umma quittent le pays. La Grande-Bretagne, qui souhaite maintenir au Soudan une présence militaire et économique, encourage l'autonomie soudanaise. La Constitution de 1948 est rédigée ; elle comporte une assemblée législative élue au suffrage universel et un conseil exécutif avec des ministres soudanais. Le parti Umma participe à la politique d'autonomisation du Soudan tandis que les al-Ashiḳḳā' boycottent les élections législatives ; les émeutes qu'ils organisent dans les grandes villes sont réprimées et leur leader, Ismāʿil el-Azhari, est arrêté. Le parti Umma contrôle l'Assemblée législative et bénéficie de la prépondérance dans le Conseil exécutif. Toutefois, en gardant le droit de veto et certaines matières réservées, le gouverneur général contrôle étroitement le système politique.

L'Éthiopie retrouve en 1945 sa situation d'État africain indépendant. La reprise de la politique de modernisation ne parvient pas à masquer une situation économique et politique difficile. Le pays, qui compte alors 20 millions

d'habitants, a un niveau économique médiocre. Le revenu annuel moyen est, en 1957, de 30 dollars des États-Unis d'Amérique selon les statistiques des Nations Unies. La population est essentiellement rurale et l'agriculture totalise 75 % de la production. Les progrès enregistrés le sont dans la prospection géologique, l'hydroélectricité ; des industries de transformation comme les cimenteries démarrent. Dans le domaine de l'éducation, dès la fin de la guerre, des écoles secondaires nouvelles s'ouvrent à Addis-Abeba avec des programmes et un corps enseignant calqués sur le modèle européen. De jeunes Éthiopiens sont envoyés à l'étranger pour poursuivre leurs études. La question de l'Érythrée reste pendante jusqu'en 1952. Le pays est placé sous administration britannique pendant et après la guerre. Son sort final fait l'objet de plusieurs projets aux Nations Unies mais la région est intégrée à l'Éthiopie avec une large autonomie grâce à une constitution fédérale.

Le problème de l'unité territoriale et politique est encore plus aigu en Somalie. En 1946, la population est partagée entre le district Nord du Kenya, les provinces du Haud et de l'Ogaden en Éthiopie, la Somalie française, italienne et britannique. La Côte française des Somalis devient, après des élections, territoire d'outre-mer avec une assemblée locale et une représentation parlementaire à Paris. Le reste de la Somalie se trouve administré par la Grande-Bretagne. La Ligue de la jeunesse somali, qui se constitue au lendemain de la guerre, recrute dans les villes. Elle réclame la création d'une Grande Somalie qui engloberait la Somalie italienne, l'Ogaden éthiopien, le Somaliland et la Somalie française. Le projet est soutenu par la Grande-Bretagne mais décline rapidement en raison de l'attitude des Nations Unies.

Dans la genèse de l'Afrique contemporaine, les crises et mutations de la décennie 1935-1945 sont décisives ; leurs conséquences se prolongent, pour certaines, aujourd'hui encore. Dans une perspective longue, deux données fondamentales de l'Afrique contemporaine deviennent de plus en plus évidentes au cours de la décennie : le sous-développement et les nationalismes. Les années d'avant-guerre et de la guerre ne sont le point de départ ni du sous-développement ni des nationalismes dont les origines sont plus anciennes et plus complexes, mais le premier comme les seconds deviennent apparents et leurs processus de formation s'accélèrent.

CHAPITRE 3

L'Afrique tropicale et l'Afrique équatoriale sous la domination française, espagnole et portugaise

Majhemout Diop
avec la collaboration de David Birmingham, Ivan Hrbek, Alfredo Margarido et Djibril Tamsir Niane

L'Afrique tropicale et équatoriale sous domination française, portugaise et espagnole s'étendait de îles du Cap-Vert, dans l'Atlantique, au littoral de l'océan Indien, au Mozambique. Les colonies françaises formaient un bloc continu englobant diverses enclaves britanniques de différentes étendues. Les colonies portugaises comprenaient trois territoires continentaux et deux archipels, très éloignés les uns des autres. La colonie espagnole située au sud de la région englobait le Río Muni, sur la terre ferrme, et l'île de Fernando Poo; celle du nord contrôlait la côte saharienne.

La période allant de 1935 à 1945 a été appelée « l'âge d'or de la colonisation » et considérée comme l'apogée de l'ère coloniale. Mais ces appellations donnent une fausse impression de la situation réelle, ce prétendu « âge d'or » s'achevant de toute façon pendant la grande crise économique des années 30[1].

Il serait plus exact de dire que les années 1935 à 1945 constituèrent la « décennie d'or » de l'extrémisme de droite en Europe. Elles furent les années du triomphe, puis de l'effondrement de l'ambition fasciste. Les colonies des quatre puissances impériales européennes furent profondément affectées par les tendances fascistes qui gagnaient leurs métropoles respectives, mais de manières diverses et très complexes. Les empires de l'Italie, du Portugal, de l'Espagne et de la France subirent les traumatismes d'une Europe en guerre avec elle-même. Et dans ce contexte, l'Afrique ne fut pas une victime passive.

1. « La crise de la colonisation partout est ouverte », comme l'écrit A. Sarraut, 1931, p. 219, cité par J. Suret-Canale, 1964, p. 567.

Le fascisme a conduit à l'invasion de l'Éthiopie par l'Italie et à la résistance de l'Afrique à cette agression (1935-1941). Ces événements sont étudiés par ailleurs dans le présent volume, ce chapitre envisageant l'évolution des colonies portugaises, espagnoles et françaises.

Au milieu des années 30, l'Espagne était déchirée par la guerre civile. Le Portugal voyait se consolider un ordre politique fasciste qui allait régner de l'arrivée au pouvoir de Salazar, en 1932, jusqu'au coup d'État du général Spinola à Lisbonne en 1974. La France était occupée par l'Allemagne nazie en 1940 et le régime vichyste collabora avec le nazisme jusqu'à la libération du pays en 1944.

Ce chapitre traitera, en partie, de la nature de l'impérialisme européen de la « décennie d'or » du fascisme européen. Quelles furent, pour les empires portugais, français et espagnol, les répercussions de la montée de l'extrémisme de droite de 1935 à 1945 ?

Au Portugal, cette période correspond à la stabilisation d'une dictature de droite, qui devait aggraver une politique coloniale déjà particulièrement répressive. La division de la France sous le régime de Vichy suscita des allégeances mouvantes dans l'Empire français d'Afrique. Le triomphe du général Franco donna un tour nouveau à la politique coloniale espagnole en Afrique : politique de négligence sous la monarchie, elle se transforma en une forme plus pernicieuse d'exploitation. Après la guerre civile en métropole, l'élément raciste de l'impérialisme espagnol s'accentua fortement.

Ce chapitre tend à montrer que la décennie fasciste 1935-1945 eut un plus grand impact sur le nationalisme africain que sur la nature de l'impérialisme européen. Si les politiques coloniales de la France et des États ibériques se dégradèrent sous les dirigeants fascistes Salazar et Franco et sous le régime de Vichy, le changement le plus marquant fut la réaction de l'Afrique à ces politiques. *La décennie 1935-1945 constitua davantage un tournant dans l'histoire de la libération de l'Afrique que dans celle de l'impérialisme européen*. L'ère fasciste ne fut qu'un nouveau *paragraphe* dans l'histoire des empires européens, mais elle inaugura un nouveau *chapitre* dans les annales du nationalisme africain.

Mais quelle fut la nature de la réaction de l'Afrique aux tendances fascistes et impériales de cette période ? La résistance de l'Afrique se manifesta sous divers aspects — politique, militaire, économique et culturel. *Politiquement*, la décennie 1935-1945 fut marquée par la montée du nationalisme moderne, l'apparition de nouveaux niveaux de conscience politique, les balbutiements d'organisations politiques modernes et la naissance de journaux nationalistes comme le *Courrier du golfe du Bénin*.

Militairement, les Africains participèrent en soldats à la lutte contre les dictatures fascistes d'Europe — encore que, sujets coloniaux, ils étaient souvent exploités par l'une et l'autre partie du conflit européen. Il est parfois arrivé à des Africains de s'armer en même temps contre leurs propres maîtres coloniaux.

Culturellement, la résistance africaine prit parfois une tournure religieuse. Nous illustrerons plus loin cette tendance en rappelant le cas des mourides

au Sénégal et le rôle des disciples de Shaykh Ḥamahūllāh au Sahel. Ces deux mouvements étaient apparus auparavant, mais ils prirent de l'ampleur pendant la décennie 1935-1945.

Toutefois, l'islam ne fut pas la seule religion à apporter une réponse africaine à l'ère du fascisme. Le christianisme et les religions traditionnelles africaines prirent aussi une coloration politique à certaines époques. Il convient de noter, en particulier, la nature « androgyne » des croyances traditionnelles. Des *prêtresses*, comme des prêtres, se manifestèrent face aux pressions du changement social. Sous l'effet des difficultés économiques de cette décennie du fascisme, les Joola (Diola, Jola, Djola) de basse Casamance se soulevèrent pendant une brève période contre l'ordre colonial, sous la direction de la prêtresse Aline Sitoé. Une fois de plus, la culture africaine était mise en demeure de répondre au défi de l'injustice coloniale. Nous reviendrons plus loin sur la rébellion d'Aline Sitoé.

Quant à la résistance *économique* de l'Afrique, elle se traduisit par la naissance de syndicats et de mouvements coopératifs modernes, et par la revendication par l'Afrique d'une part plus équitable de la production de ses propres économies naissantes.

La seconde guerre mondiale fut donc un événement décisif, le catalyseur d'une transformation radicale. L'Afrique qui émergea du conflit était bien différente du mirage de tranquillité qu'y avaient vu les colonisateurs. De ce point de vue, la décennie 1935-1945 correspond non pas à l'apogée du colonialisme mais au commencement de sa décadence.

Quelle était donc la nature de la domination coloniale pendant cette période ? Comment les différents empires européens étaient-ils organisés ? Quelle était la structure de l'impérialisme ? C'est à ces questions fondamentales qu'il faut tout d'abord répondre.

La politique coloniale de la France

Pendant la période considérée, les possessions françaises étaient groupées en deux fédérations de colonies et en territoires sous mandat. L'Afrique-Occidentale française (AOF), d'une superficie de 4 633 985 km^2, comprenait le Sénégal, le Soudan français (actuel Mali), la Guinée française, la Haute-Volta (actuel Burkina Faso), la Côte d'Ivoire, le Dahomey (actuel Bénin), le Niger et la Mauritanie, la capitale fédérale étant Dakar. L'Afrique-Équatoriale française (AEF) qui s'étendait sur 2 510 000 km^2, avec Brazzaville comme capitale, regroupait les colonies du Moyen-Congo (actuel Congo), du Tchad, de l'Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine) et du Gabon. Les deux territoires sous mandat étaient le Cameroun (432 000 km^2) et le Togo (57 000 km^2) ; c'étaient des possessions enlevées à l'Allemagne au lendemain de la première guerre mondiale, divisées entre la Grande-Bretagne et la France et placées sous mandat de la Société des Nations (SDN).

Le système colonial français était fondé sur l'administration centralisée et directe ; un gouverneur général, représentant le ministre des colonies, se trouvait à la tête de chaque groupe de territoires ; les territoires sous mandat étaient administrés par un haut commissaire de la République. À la différence des colonies, ces derniers échappaient à la conscription et la France était tenue de présenter à la SDN un rapport annuel sur son administration.

Pendant une bonne partie de la décennie, les gouverneurs généraux et les hauts commissaires gouvernèrent par arrêtés, qu'ils prenaient de leur propre chef ou qui procédaient des décrets des autorités gouvernementales françaises ; ils étaient assistés par un Conseil de gouvernement ayant un rôle purement consultatif. Du reste, ce conseil était formé de hauts fonctionnaires dépendant directement du gouverneur général ou du haut commissaire dont ils étaient de proches collaborateurs, tels le secrétaire général, qui pouvait assurer l'intérim du gouverneur général, le commandant supérieur des troupes coloniales, le procureur général et les directeurs généraux des services fédéraux (finances, santé, enseignement). Le gouverneur général avait des pouvoirs très étendus : « Aucune loi, aucun décret, eussent-ils été pris spécialement pour le groupe de colonies considéré, ne sont applicables avant d'avoir été promulgués par le gouverneur général par arrêté[2]. » Il avait non seulement la haute main sur l'administration mais il disposait aussi d'une force armée. Il nommait et révoquait à sa guise. C'était vraiment un proconsul.

À Dakar, à Brazzaville, à Lomé et à Yaoundé, les gouverneurs généraux et les hauts commissaires étaient assistés de bureaux assurant les services généraux. Les plus importants étaient les directions des affaires politiques, des finances, des travaux publics, de l'enseignement, des affaires économiques et de la santé. Grâce à ces services, le gouverneur général suivait régulièrement la vie administrative des colonies. L'Afrique-Équatoriale groupant seulement quatre territoires et disposant de peu de moyens de communication avait tendance à être considérée comme une seule colonie. Bien souvent, le gouverneur général assurait en même temps les fonctions de gouverneur du Moyen-Congo ; il nommait des délégués ou des commandants supérieurs au Gabon, au Tchad et en Oubangui-Chari.

À la tête de chaque colonie se trouvait un lieutenant-gouverneur placé sous les ordres du gouverneur général. Il avait près de lui un conseil d'administration semblable au Conseil de gouvernement. Il était le chef de l'administration de la colonie, qui comprenait les services spécialisés correspondant aux services fédéraux. À l'intérieur du pays, il était relayé par des administrateurs des colonies appelés commandants de cercle, car chaque colonie était divisée en un nombre variable d'unités territoriales appelées circonscriptions ou cercles ; l'Afrique-Occidentale en comptait une centaine et l'Afrique-Équatoriale une cinquantaine. Au Cameroun et au Togo, le territoire était

2. J. Suret-Canale, 1964, p. 388.

divisé en circonscriptions — de 60 à 70 pour le premier, 10 pour le second[3]. L'administration était relayée, au bas de l'échelle, par des chefs de canton et des chefs de village. En principe, les anciennes familles régnantes assuraient ces fonctions mais, en réalité, ces chefs n'étaient que de simples auxiliaires dont le rôle consistait essentiellement à exécuter les ordres reçus du commandant de cercle; ils pouvaient aussi être choisis en dehors des familles régnantes. Avant 1914, les théoriciens de la colonisation pensaient établir un réseau de fonctionnaires d'autorité à tous les niveaux, supprimant ainsi tout intermédiaire autochtone. On dut renoncer à ce projet lorsque de nombreux postes furent fermés pendant la guerre[4].

La bureaucratie absorbait la majorité des administrateurs coloniaux: au lieu de servir sur « le terrain », ils encombraient les bureaux du chef-lieu. En 1937, on comptait 385 administrateurs, dont plus de la moitié était en poste dans les chefs-lieux. Cette bureaucratisation affectait même les cercles où, au lieu d'effectuer des tournées dans le pays, les administrateurs passaient leur temps à rédiger des rapports. Si les premiers administrateurs se souciaient de connaître « leur » pays et même d'écrire des livres, après la première guerre mondiale, les administrateurs sortant de l'École coloniale n'avaient plus qu'une formation théorique. De ce fait, il y avait de moins en moins de spécialistes et de plus en plus de bureaucrates interchangeables, « appliquant les mêmes principes et les mêmes méthodes à Agadès et à Sassandra[5] » sans se soucier des réalités locales.

Le commandant de cercle était le principal représentant du pouvoir colonial connu des Africains. C'était le despote local dans un système despotique. Il était en même temps chef politique, chef administratif, chef de la police, procureur général et président du « tribunal indigène ». Il prescrivait l'impôt de capitation, contrôlait le prélèvement des taxes, exigeait le travail forcé, arrachait les cultures d'exportation, mobilisait pour les travaux obligatoires et imposait le service militaire. Il était jugé en fonction des profits qu'il obtenait pour la France et non pas des services qu'il offrait aux Africains. Son souci n'était pas de pourvoir aux besoins des autochtones mais, au contraire, de veiller aux intérêts des chambres de commerce et des grosses entreprises, qui étaient en mesure d'imposer aux gouverneurs et administrateurs des méthodes peu orthodoxes.

Une administration qui ne tient pas compte des intérêts de la population a toute chance de verser dans l'oppression politique. Le commandant de cercle et le chef de canton provoquèrent de profonds traumatismes en milieu rural. Le recouvrement de l'impôt de capitation, le recrutement de soldats ou le travail forcé désolèrent les campagnes. Les chefs de village devenaient de simples fantoches, puis les agents implacables de l'exploitation. Si l'impôt

3. L'appellation « cercles » prévalut en AOF-Togo, tandis qu'en 1934 les 49 circonscriptions de l'AEF furent réduites à 20 et baptisées « départements »; au Cameroun, le territoire fut découpé en 15 à 20 régions comprenant 60 à 70 subdivisions. Voir J. Suret-Canale, 1964, p. 391.
4. *Ibid*., p. 392.
5. *Ibid*., p. 394.

ne rentrait pas, ils étaient destitués et emprisonnés. S'ils « réussissaient » aux yeux de leurs maîtres coloniaux, ils étaient détestés par les leurs — les paysans.

L'avènement du gouvernement de Front populaire en France, en juin 1936, n'apporta guère de changement au système colonial. Devant affronter de toutes parts de fortes tendances de droite, le gouvernement socialiste proclama bien la nécessité « d'extraire du système colonial le maximum de justice sociale et de potentiel humain[6] ». Il recommanda quelques réformes, mais sans donner les moyens nécessaires à leur réalisation. Lorsque le Front populaire tomba, ses modestes idées réformatrices n'avaient trouvé aucun écho favorable dans l'Afrique coloniale.

La structure fondamentalement dirigiste de l'administration coloniale se combina avec un système de consultation dont les apparences démocratiques servaient surtout à masquer l'autoritarisme. Le système démocratique des communes mixtes, des communes « indigènes », des conseils de notables et aussi des quatre communes urbaines du Sénégal était systématiquement manipulé par l'administration. De fait, seule une infime minorité de la population participait aux consultations. Le nombre des électeurs des fameuses communes du Sénégal (Saint-Louis, Dakar, Gorée, Rufisque) ne dépassait guère 10 000. Dans les régions rurales, le conseil des notables préparait les campagnes de recensement et collectait l'impôt de capitation par ordre du gouvernement et non en tant que représentant du peuple.

La politique coloniale du Portugal

Au Portugal, la politique coloniale changea en 1930, lorsque António Salazar, conseiller financier du régime militaire qui avait renversé la république libérale en 1926, devint ministre des affaires coloniales. L'une des principales mesures tendant à créer une dictature civile semi-fasciste — l'*Estado novo* — consistait à subordonner les intérêts économiques des colonies aux intérêts de la métropole. Pour faire face à la grande crise économique mondiale et à l'interruption des envois de fonds de Portugais d'outre-Atlantique, le Portugal réduisit radicalement les services de l'administration métropolitaine et imposa dans toute sa rigueur une politique nouvelle dont le but était d'extraire la richesse de l'Afrique. Ni l'État ni le secteur privé n'avaient de ressources à investir en Afrique. L'exploitation coloniale était donc fondée sur les pratiques les plus simples mais les plus dures de travail forcé, de taxation obligatoire des cultures et de vente de contrats de travailleurs migrants à l'Afrique du Sud. C'était Lisbonne qui déterminait la conduite globale de la politique coloniale. Le système se rapprochait du système français, avec une hiérarchie administrative allant du gouverneur

6. Ministre des colonies, Marius Moutet, note non datée, Archives nationales de France, Section Outre-Mer, Aff. polit., PA 28/1.

général aux chefs des circonscriptions, tous soumis aux lois et directives décidées par le gouvernement de Lisbonne et dotés de pouvoirs semblables à ceux de leurs collègues français. Autocratique et antidémocratique en métropole, le « fascisme » portugais renforça les méthodes dirigistes en vigueur dans les colonies.

Même avant l'ère fasciste, le Portugal avait généralement pratiqué en Afrique une politique de ségrégation, surtout après 1910. Cette politique reléguait l'autochtone au bas de la structure sociale. Les « indigènes » — comme dans les possessions françaises — avaient peu de droits et étaient assujettis au travail obligatoire, qui était presque la continuation de l'esclavage. L'absence d'innovation caractérisait singulièrement les colonies portugaises qui subissaient aussi une exploitation plus intense. En dehors des chefs-lieux comme Bissau, Luanda et Lourenço Marques ainsi que d'un petit nombre d'autres villes connaissant un certain développement industriel, l'arrière-pays restait le réservoir où l'on puisait le travail forcé, notamment par l'intermédiaire des marchands blancs qui achetaient les récoltes des paysans.

La décennie 1935-1945 fut ainsi marquée, dans les colonies portugaises, par la crise économique, le durcissement du régime fasciste et la seconde guerre mondiale.

Pour les îles du Cap-Vert, la grande crise économique mondiale se traduisit par le retour de plusieurs milliers de travailleurs émigrés rapatriés par les États-Unis. Ces émigrés rapportèrent au pays les fonds épargnés dans le Nouveau Monde. Cependant, l'archipel était trop pauvre et bon nombre de Cap-Verdiens durent reprendre le chemin de l'exil, leur préférence allant naturellement aux pays d'Amérique latine, en attendant de pouvoir s'installer aux États-Unis. Peu avant le début de la seconde guerre mondiale, à la suite de la sécheresse qui avait frappé les îles, un courant migratoire se dirigea vers Dakar, où les hommes exerçaient le métier de cordonnier, de ferrailleur, de coiffeur, tandis que les femmes se faisaient domestiques. Une nouvelle sécheresse, entre 1941 et 1942, fit 20 000 morts sur une population de 180 000 habitants. Bien que leur pays ne fût pas considéré comme une colonie régie par le système d'« indigénat », les Cap-Verdiens prirent rapidement conscience, à cette époque, qu'ils n'étaient pas des Portugais à part entière. Dans l'armée portugaise, malgré les règlements, ils ne pouvaient même pas accéder au rang de caporal; cette armée, stationnée dans les îles pendant la guerre avec d'importantes réserves alimentaires, ne fit rien pour venir en aide aux affamés qui moururent privés de toute assistance. Détail ironique, la construction, à Tarrafal, d'un camp de concentration pour les ennemis du régime salazarien, après 1936, procura du travail à de nombreux habitants. Néanmoins, leur qualité de citoyens portugais ainsi que leur niveau d'instruction relativement élevé permirent aux Cap-Verdiens de chercher des emplois en Guinée portugaise et en Angola, où quelques-uns d'entre eux allaient jouer plus tard un rôle déterminant dans la lutte de libération.

Cendrillon des colonies portugaises pendant cette décennie, la Guinée enregistra peu de progrès; l'exportation d'arachides, cultivées par de

petits agriculteurs, n'augmenta que lentement du fait de l'érosion continue des terres et les efforts entrepris pour introduire le travail obligatoire furent sapés par la fuite des gens vers le Sénégal ou la Guinée française. L'influence du Cap-Vert — toujours plus importante que celle du Portugal — se manifesta par l'émigration des Cap-Verdiens non seulement comme auxiliaires de l'administration mais aussi comme petits agriculteurs ou artisans.

Les îles de São Tomé et Principe représentaient, dans le système portugais, la colonie de plantation par excellence ; une trentaine de compagnies se partageait la plupart des terres cultivées et l'administration coloniale n'était que leur instrument, se souciant principalement de leur procurer la main-d'œuvre nécessaire. Ce problème s'aggrava sous le régime fasciste. Les autochtones répugnant au travail sur les plantations, il fallut importer de la main-d'œuvre d'Angola et des autres colonies, mais ceci s'avéra de plus en plus difficile : entre 1920 et 1940, le nombre de ces travailleurs tomba de 40 000 à 30 000. Comme dans le même temps la fertilité naturelle des terres baissa, il s'ensuivit une forte chute des exportations de cacao et les îles perdirent leur position privilégiée sur le marché mondial de ce produit, ce qui illustre de façon frappante l'inefficacité du régime portugais.

Même situation en Angola et au Mozambique : la chute des prix des produits coloniaux était durement ressentie par tous, surtout par les petits propriétaires africains, mais aussi par les gros planteurs. Le Portugal de Salazar n'avait pas les moyens de développer l'économie : il laissa le soin d'investir à de grandes compagnies au capital supranational, particulièrement dans l'exploitation minière. Au Mozambique, le gros du revenu était tiré de la main-d'œuvre envoyée chaque année, par dizaines de milliers d'hommes, en Afrique du Sud pour travailler dans les mines d'or du Witwatersrand.

La situation de domination coloniale n'offrait aux Africains aucune possibilité d'échapper au double contrôle de l'administration et des colons, qui faisaient front contre les autochtones. Dès 1933, le ministre des colonies, Armando Monteiro, avait souligné l'importance sociale des colonies en suggérant de transférer massivement les prolétaires blancs au chômage en Europe vers l'Afrique, purgeant ainsi les métropoles de la contestation ouvrière en assurant du même coup la « blanchisation » de l'Afrique portugaise. C'était la philosophie fasciste sous un nouveau visage.

Cette politique d'immigration fut toutefois entravée par la pauvreté des colons, qui ne disposaient ni de connaissances techniques ni de capitaux. Ils ne pouvaient survivre qu'en exploitant à outrance la population autochtone et ils furent amenés à occuper les emplois les plus modestes, bloquant l'accès des Africains aux bureaux, à l'administration et même aux usines. La situation coloniale dressait ainsi entre les Africains et les Européens une puissante barrière sociale qui renforça et justifia la barrière de couleur.

Pour mieux assurer sa domination, le régime de Salazar dut trouver des alliés. L'accord sur les missions conclu avec le Saint-Siège en 1939 débou-

cha sur un concordat l'année suivante : les missions catholiques devinrent le bras de l'État dans l'éducation de la population africaine. Cela n'eut pas d'effet majeur ou grave à São Tomé-et-Principe ni au Cap-Vert, mais entraîna des difficultés constantes en Guinée, où la population attachée à la tradition, renforcée par la forte présence de l'islam, résista à la tentative de « catholicisation » de la colonie. Les missions reçurent quelques subsides de l'État, mais elles durent financer la tâche dont elles devaient s'acquitter — un minimum de scolarisation — avec les deniers obtenus auprès des croyants.

La politique coloniale de l'Espagne

Dans les colonies espagnoles, la situation n'était guère plus brillante que dans les colonies portugaises. L'Espagne n'avait pas de politique coloniale adaptée aux territoires de l'Afrique tropicale. La vieille administration monarchiste avait longtemps donné ses préférences d'abord à Cuba puis au Maroc. Avant la guerre civile, l'Afrique équatoriale n'avait pas d'existence administrative autonome, il lui manquait donc une orientation politique propre. La politique africaine de la monarchie se ramenait, dans le meilleur des cas, à une bienveillante négligence en Guinée espagnole où la situation variait d'un territoire à l'autre : l'île de Fernando Poo pratiquait une agriculture pour l'essentiel tournée vers l'exportation, tandis que sur le continent, le Río Muni (actuelle Guinée équatoriale) ne produisait que des bois tropicaux. La politique agricole à Fernando Poo — création de plantations de cacao — s'inspirait de la colonisation portugaise à São Tomé, mais elle fut contrariée par le refus des autochtones, les Bubi, d'y travailler. L'activité agricole était en conséquence tributaire des travailleurs importés. À la suite d'un scandale qui éclata en 1930 et de l'intervention de la Société des Nations, la traite des travailleurs kru du Libéria — forme déguisée d'esclavage — fut restreinte et finalement interrompue.

Pendant la guerre civile, le gouvernement républicain et les troupes fascistes de Franco s'affrontèrent à la fois au Sahara et au Río Muni. Une fois maître du pouvoir, Franco apporta quelques modifications d'ordre budgétaire à l'administration des colonies, accordant l'autonomie financière à la Guinée équatoriale et au Sahara espagnol. Le régime franquiste s'intéressa plus à la Guinée, y investissant pour en extraire des profits tout en y imposant un régime oppressif et raciste. La version espagnole du fascisme prélevait sa dîme dans les colonies.

La seconde guerre mondiale

La seconde guerre mondiale rompit le silence entourant la politique coloniale dans les années 30 et jeta l'Afrique dans une nouvelle tourmente. Elle accéléra l'évolution d'attitudes qui avaient déjà commencé à changer.

En Afrique française en particulier, de nouvelles politiques se dessinaient. Les domaines portugais et espagnol restèrent davantage en marge de cette évolution, la péninsule ibérique n'étant pas directement engagée dans la conflagration mondiale.

Les sujets français des colonies étaient de nouveau soumis au recrutement et à la conscription. La France avait une longue tradition de l'utilisation des troupes noires, durant la première guerre mondiale déjà, des soldats africains avaient combattu pour elle sur tous les fronts. À partir de 1930, 15 000 hommes furent recrutés chaque année et incorporés dans les régiments de « tirailleurs sénégalais », appellation qui désignait tous les soldats noirs des possessions françaises, sans distinction d'origine. En 1939-1940, un contingent de 80 000 hommes fut envoyé en France et 100 000 autres soldats africains franchirent la mer, entre 1943 et 1945, pour aller combattre en Italie et au-delà. Pour l'Afrique noire, toutefois, l'effort de guerre ne consistait pas seulement à fournir des soldats mais aussi des matières premières et des denrées alimentaires qui étaient prélevées sur la production de la population locale dans des conditions parfois dramatiques.

La France en Afrique était divisée par la guerre. La III^{e} République disparut à la suite de la défaite de juin 1940 et un État de type fasciste se forma à Vichy, dirigé par le maréchal Pétain qui mena une politique de collaboration avec les Allemands. Son rival, le général Charles de Gaulle, lança un appel à continuer la guerre aux côtés de la Grande-Bretagne au nom de la « France libre ». C'est précisément en Afrique que l'affrontement entre le régime de Vichy et la France libre allait prendre les formes les plus aiguës. L'Afrique-Occidentale et le gouverneur général Boisson proclamèrent leur fidélité à Vichy, tandis que l'Afrique-Équatoriale, après beaucoup d'hésitation, prit le parti de Félix Éboué, administrateur noir originaire de la Guyane française et gouverneur du Tchad, qui se rallia au général de Gaulle et fut suivi par le Cameroun, le Congo et l'Oubangui-Chari. Le colonel Leclerc dut reconquérir contre les vichystes le Gabon qui s'était rétracté. Britanniques et gaullistes tentèrent de s'emparer de Dakar mais échouèrent et l'Afrique-Équatoriale, dont Éboué devint le gouverneur général, forma la principale base territoriale de la France libre.

L'effort de guerre ne bénéficia à aucune des deux confédérations françaises. Coupées de la métropole, les colonies ne recevaient presque plus de produits manufacturés, si ce n'est au marché noir. Dans les régions agricoles, les paysans étaient astreints à fournir des céréales. Dans les régions forestières, l'obligation de fournir du caoutchouc désolait les campagnes. En effet, en l'absence de culture d'hévéas, la population était obligée d'aller chercher loin en brousse des lianes à caoutchouc et beaucoup de villageois périrent, victimes des serpents ou de maladies. Pendant ce temps, en ville, des cartes de rationnement étaient délivrées aux Européens et aux Noirs assimilés, « vivant à l'européenne ». Des biens de consommation arrivaient de temps à autre en provenance des colonies britanniques voisines. La discrimination touchait egalement les producteurs : le cacao était payé 2,60 francs le kilo aux Africains, 4,50 francs aux Europeens.

De plus, les Blancs étaient dispensés du travail forcé, tandis que des villages entiers de Noirs pouvaient être réquisitionnés pour travailler à la réfection de routes ou sur des plantations appartenant à des Blancs.

À titre d'exemple, voici les obligations qui pesaient sur un cercle administratif de Guinée : « Le cercle fournit actuellement : 490 manœuvres pour le chemin de fer Conakry-Niger ; 80 manœuvres pour la plantation Baro (cercle de Kankan) ; 80 manœuvres pour la plantation Delsol ; 15 manœuvres pour des bananeraies africaines ; 40 manœuvres pour les bananeraies de Linkeny ; 200 manœuvres pour les travaux publics de Kankan ; 100 manœuvres pour le poste de carbonisation de Conakry ; 100 manœuvres pour les travaux de réfection des routes. Total : 1 105. C'est une lourde charge pour le cercle ; beaucoup de désertions car l'indigène du cercle répugne à travailler pour les autres même payé et nourri *(sic)*, d'où réclamations fréquentes du CFCN [Chemin de fer Conakry-Niger] et des planteurs. Tout déserteur repris est déféré devant le tribunal du premier degré (article 28 du Code pénal indigène)[7]. »

En 1942, les Joola de basse Casamance se révoltèrent contre ces exactions, conduits par la prêtresse Aline Sitoé qui protestait contre le fait que les agents du commandant exigeaient des paysans davantage de riz qu'ils n'en produisaient réellement. Des troupes intervinrent et plusieurs Joola furent tués. Aline Sitoé fut exilée à Tombouctou avec ses principaux lieutenants. Elle allait y « mourir »[8]. Là comme ailleurs, la production baissa. La main-d'œuvre était rare du fait du recrutement et de la conscription mais aussi parce que la population fuyait les agents de la colonisation française et cherchait refuge dans les colonies britanniques et portugaises voisines.

Au Sénégal, l'exportation de l'arachide, qui avait atteint 580 000 tonnes à la veille de la guerre, tomba à 174 500 tonnes en 1941. Il fallut procéder à un recrutement massif de *navetanes*, ou travailleurs saisonniers, dans les pays voisins comme la Guinée française et le Soudan français pour voir la production remonter à 429 000 tonnes en 1945[9]. La guerre eut un contrecoup heureux au Sénégal : une fabrique d'huile végétale y fut créée, prélude à une bien timide industrialisation par l'entreprise française Lesieur qui fut autorisée à construire une huilerie à Dakar ; sa production atteignit 40 000 tonnes en 1941. Le gouvernement reçut des demandes d'autres industriels sollicitant l'autorisation d'ouvrir des usines et, malgré le conservatisme et les tracasseries administratives, le mouvement était amorcé vers une nouvelle autosuffisance économique. Ainsi, « malgré l'opposition des industriels métropolitains, l'huilerie se développa au Sénégal à la suite de la pénurie de matières grasses inhérente à l'état de guerre et du manque de transport[10] ». Dans les régions humides, le long de la côte, quelques cultures d'exportation, comme la banane, s'effondrèrent tandis que d'autres, café ou coton, progres

7. Archives de Kouroussa (Guiné), rapport politique du 25 août 1942, cité par J. Suret-Canale, 1964, p. 580-581.
8. L. V. Thomas, 1958, vol. 1, p. 22 et suiv.
9. J. Suret-Canale, 1964, p. 592.
10. J. Fouquet, 1958, p. 125, cité par J. Suret-Canale, 1964, p. 594.

saient. Le pouvoir d'achat des Africains, toutefois, était laminé par des prix extrêmement bas à l'exportation et des prix élevés à l'importation.

L'exploitation économique s'accompagna, en Afrique-Occidentale, d'un durcissement de la politique coloniale. Le régime de Vichy, d'orientation fasciste, supprima toutes les institutions à caractère « représentatif », le Conseil colonial, les conseils municipaux, les partis politiques, les syndicats, et la représentation à l'Assemblée nationale française disparut avec cette dernière. Le Code pénal fut révisé dans un sens répressif. Le régime fasciste introduisit également des mesures racistes jusqu'alors inconnues : rationnements différents selon que l'on était Africain ou Européen, wagons différents pour voyageurs blancs ou noirs et, même, prix différents en fonction de l'appartenance raciale.

Situation politique et sociale

La décennie 1935-1945 connut, sinon des changements, du moins des signes annonciateurs de bouleversements. La léthargie qui caractérisait l'économie des colonies portugaises et espagnoles correspondait tout naturellement au conservatisme social. Les structures sociales y restaient semblables à elles-mêmes et les petits territoires ignoraient à peu près complètement la vie urbaine, porteuse de changements. Bissau ou Praia étaient à peine de gros villages où quelques Blancs et Métis vivaient à part dans les vieux quartiers coloniaux. Lourenço Marques et Luanda étaient certes différentes, mais la vie urbaine africaine, qu'avait connue la génération précédente avec toute son animation, était en sourdine. Les campagnes venaient au premier rang de toute l'Afrique pour le travail colonial et l'extraction de produits agricoles, mais elles n'en retiraient aucun avantage. Dans les îles de São Tomé et de Fernando Poo, les grandes plantations qui attiraient des migrants en provenance du continent leur procurèrent du travail selon un système qui ne perturbait pas l'ordre établi par le colonisateur.

Dans les possessions françaises, les signes de changements étaient plus perceptibles. Bien que le gouvernement de Front populaire fût de courte durée et que sa politique coloniale ne se distinguât par aucun radicalisme, l'arrivée des socialistes au pouvoir n'en affecta pas moins la vie des colonies. À Dakar, Brazzaville ou Cotonou, la vie urbaine connut une certaine animation grâce aux « évolués » et aux syndicats, légalisés le 11 mai 1937. Si on ne peut pas véritablement parler d'une bourgeoisie au Sénégal, les commerçants, les fonctionnaires et quelques riches marchands y constituaient une catégorie qui s'intéressait à la vie de la colonie et les ouvriers y étaient assez nombreux et assez bien organisés pour pouvoir déclencher des grèves, comme celle des cheminots de Thiès en 1938.

Jusqu'en 1939, les campagnes menèrent, sans grand changement, la traditionnelle vie patriarcale ; mais, partout, l'effort de guerre déchira le voile. Un lent mouvement de population se dessina en direction des chefs-lieux et des capitales. Partout, cet effort avait rendu odieux les chefs de canton et

les commandants de cercle; les premiers étaient désormais perçus comme des agents malfaisants du colonialisme. Ainsi, beaucoup de familles de chefs étaient discréditées et les autorités coloniales contraintes de révoquer ou même d'emprisonner les chefs ayant perdu crédit et prestige aux yeux de la population. La mise en cause des structures traditionnelles s'amorça sous le couvert de plaintes formulées contre les chefs; l'apparition des dirigeants politiques allait hâter ce processus.

Dans certains cas, la résistance africaine armée à la domination française, observée pendant cette décennie, remontait à une époque bien antérieure. Dans les années 30, les *ḳabīla* maures avaient continué à lancer des razzias *(ghazwā)* contre les forts et établissements français en Mauritanie. Entre 1931 et 1933, les Riḳaybāt (Reguibat) lancèrent des attaques qui semèrent la confusion parmi les Français qui furent battus à Moutounsi. Ce n'est qu'en 1935 que des troupes motorisées venues du Maghreb occupèrent Tindouf, le dernier point insoumis, réalisant ainsi la première liaison terrestre entre le Maroc et l'Afrique-Occidentale[11].

La paix coloniale et l'essor du commerce favorisèrent — contre le gré des colonisateurs — l'expansion de l'islam, alors que les missionnaires répandaient le christianisme. Deux mouvements islamiques, plongeant leurs racines dans la période précédente, méritent une mention particulière: le mouridisme au Sénégal et le hamallisme au Soudan français.

Le mouridisme, lié à la Ḳādirīyya du Maroc, fut fondé vers la fin du XIXe siècle par Shaykh Ahmadu Bamba, déporté deux fois, d'abord au Gabon (1895-1902), ensuite en Mauritanie (1902-1907). Son action s'est essentiellement déroulée dans le pays wolof au Sénégal, profondément touché par les bouleversements de la conquête et la longue présence européenne. Ahmadu Bamba était non violent; sans mettre en cause le régime colonial, sa doctrine exigeait du disciple une obéissance absolue au chef et à ses mandataires. Ainsi s'établissait une chaîne, une hiérarchie rigoureuse; paysans et autres ruraux trouvaient, par ce biais, une protection patriarcale face aux colons qui avaient remplacé les chefs traditionnels. Ahmadu Bamba affirmait le caractère sanctificateur du travail du militant au service du marabout. Les autorités reconnurent au mouridisme un caractère inoffensif; Touba, la ville sainte du mouridisme, devint après la mort d'Ahmadu Bamba, en 1927, une ville populeuse « où le paysan est appelé à cultiver la terre et à produire beaucoup d'arachides. [...] Le collectivisme patriarcal resurgit ainsi, consacré par un lien religieux. Il exige un travail acharné, mais donne une assurance sur le salut éternel et sur la survie présente dans un monde difficile[12] ». Le mouridisme apparaissait ainsi comme une adaptation au système imposé par le colonisateur; après les dissensions consécutives à la mort du fondateur, la nouvelle confrérie s'installa confortablement dans le cadre colonial, d'autant plus facilement que les chefs mourides étaient les plus gros producteurs d'arachides. On assiste, dans les années 30, à une véritable colonisation mouride dans les terres du Djolof et du Kayor, où la confrérie fonda des villages de culture,

11. J. Suret-Canale, 1964, p. 530.
12. *Ibid*., p. 540; pour une étude détaillée, voir D. C. O'Brien, 1971.

étendant ainsi le domaine de l'arachide. En 1936, un conflit opposa pionniers mourides et clans fulbe au Baol; malgré le verdict du tribunal colonial, qui reconnut les Fulbe comme légitimes possesseurs des terres, les mourides utilisèrent la force et détruisirent les villages des pasteurs. L'administration laissa faire les producteurs d'arachides.

En 1945, les mourides étaient estimés à 100 000 âmes. Ils produisaient le tiers de l'arachide au Sénégal. Devenu lieu de pèlerinage dès cette époque, Touba drainait des dizaines de milliers de pèlerins désireux de visiter la tombe d'Ahmadu Bamba et d'offrir directement leurs dons au chef de la confrérie.

Le hamallisme est né au Soudan (actuel Mali), à Nioro du Sahel. Un mystique, Shaykh Ḥamallāh (en vérité Ḥamahūllāh), attira à lui des milliers d'adeptes et fut l'objet d'attaques violentes de la part des confréries établies. Malgré quelques déviations, il fut l'un des principaux propagateurs du Ṭijāniyya en Afrique occidentale et combattit en même temps pour la dignité et l'identité des peuples d'Afrique. Les autorités coloniales l'arrêtèrent à la suite d'incidents survenus à Nioro, en 1933, et l'internèrent pendant deux ans. Mais les luttes reprirent entre hamallistes et membres d'autres confréries. Apparaissant comme la suite de divergences théologiques, ces événements cachaient une profonde désapprobation, de la part des hamallistes, de la position des sujets coloniaux et de ceux qui avaient collaboré avec l'administration ou étaient restés passifs. En 1940, partisans et adversaires de Shaykh Ḥamallāh s'affrontèrent pour une affaire de pâturage; il y eut environ 400 victimes. Le pouvoir colonial s'émut et condamna le marabout à la déportation, d'abord en Algérie, ensuite en France, où il mourut en 1943[13]. Une conséquence inattendue de ce mouvement fut la rectification des frontières entre la Mauritanie et le Soudan français au détriment de ce dernier, parce qu'on voulait que les hamallistes du Hōdh relèvent d'une administration unique[14].

Les premiers mouvements syndicaux et la nouvelle politique

Comme nous l'avons vu, c'est au Sénégal qu'apparurent les premiers remous de l'agitation politique, dans le cadre des Quatre Communes. Blaise Diagne, qui avait été en 1931 sous-secrétaire d'État aux colonies et avait parrainé l'Exposition coloniale à Paris, mourut en 1934[15]. Une opposition s'était manifestée contre lui dans les années 20, venant du mouvement Jeune Sénégal animé par Tiécoura Diop. L'opposition dénonça l'exploitation coloniale dont Blaise Diagne était perçu comme un agent; mais en réalité, les tenants de cette opposition se seraient bien accommodés du poste de Diagne et de ses fonctions. Ces luttes politiques se situèrent strictement dans le cadre des Quatre Communes. Pas plus Diagne que ses opposants ne pensaient au reste

13. V. Monteil, 1964, p. 128.
14. Sur le hamallisme, voir l'excellente monographie de A. Traoré, 1983.
15. Sur Blaise Diagne et sa politique, voir A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, ch. 25, p. 689-692.

du Sénégal, pour ne rien dire des autres pays de l'Afrique occidentale. En 1928, Galandou Diouf, maire de Rufisque, lieutenant de Diagne, se retourna contre lui et se présenta contre son patron. Il était soutenu par le journal dakarois *Périscope africain*. D'abord battu, il fut élu en 1934, à la mort de Blaise Diagne, député à l'Assemblée nationale. Nul programme politique ne mettait réellement en cause le système colonial.

Parmi les autres colonies françaises, le Dahomey possédait également une classe moyenne importante. De nombreux journaux y étaient publiés selon des procédés artisanaux. En 1936, une douzaine d'entre eux connurent une existence éphémère, les plus notables étaient *La Voix du Dahomey*, *Le Courrier du golfe du Bénin*, *Le Phare du Dahomey* et *L'Étoile du Dahomey*.

La montée de la resistance économique africaine et le développement de la négociation collective marquèrent cette période. Les premiers syndicats africains se constituèrent à la fin des années 30 après la promulgation du décret du 20 mars 1937 instaurant les conventions collectives et l'élection de délégués du personnel. Cette même année apparaît comme un tournant à cause des grèves syndicales qui se déroulèrent en Afrique-Occidentale. L'AOF et surtout le Sénégal avaient déjà connu l'utilisation, pendant la seconde moitié du XIXe siècle, de cette arme moderne du mouvement ouvrier, mais en 1937-1938, les grèves prirent une ampleur sans précédent. Le mouvement syndical atteignit son apogée avec la grève des cheminots de Thiès en 1938, au cours de laquelle les journaliers du chemin de fer Dakar-Niger protestèrent avec énergie contre la situation qui leur était faite. Le pouvoir colonial fit appel à l'armée et l'on compta 6 morts et 53 blessés du côté des grévistes, mais la grève prit fin sur une victoire des travailleurs. Le gouvernement avait accepté qu'il n'y ait pas de sanctions, pas d'entraves au droit d'association, que les revendications soient examinées et les familles des victimes indemnisées.

Le Ministère des colonies dénombra, entre 1937 et 1938, 33 grèves en AOF, dont 13 à Dakar, 3 au Sénégal en dehors de Dakar, 2 au Soudan français, 7 en Guinée et 8 en Côte d'Ivoire. L'affrontement le plus violent fut celui de Thiaroye en 1944, qui fit de nombreux morts. L'activité syndicale se développa principalement en dehors des partis, quoique sous l'égide du gouvernement de Front populaire. Il faut noter, toutefois, que l'avocat Lamine Gueye fonda, en 1935, le Parti socialiste sénégalais, qui mena campagne contre le député Galandou Diouf, successeur de Diagne. Les partis ouvriers français s'efforcèrent également de prendre pied au Sénégal à la faveur de la montée du Front populaire[16]. La guerre mit fin à ces débats politiques en Afrique.

La conférence de Brazzaville

En 1943, après le débarquement des alliés en Algérie et au Maroc, et la défaite des forces armées des puissances de l'Axe en Afrique du Nord, le

16. En 1938, le Parti socialiste sénégalais fusionna avec la SFIO (Section francaise de l'Internationale ouvrière), le parti socialiste français.

Comité français de libération nationale du général de Gaulle s'installa en Algérie. Dans l'Empire français du moins, l'ère du fascisme touchait à sa fin. L'une après l'autre, les colonies africaines échappèrent au régime de Vichy et se rallièrent au général de Gaulle. Pour sauver l'empire colonial et en tirer des ressources nouvelles, le Comité convoqua, en janvier-février 1944, une conférence à Brazzaville. Cette conférence allait définir les principes de la politique de l'après-guerre, alors que les forces coalisées contre Hitler se préparaient à vaincre le fascisme.

3.1. La conférence de Brazaville en février 1944 ; à gauche, le gouverneur général Félix Éboué, à droite, le général de Gaulle
[*Photo :* © AFP, Paris.]

On a beaucoup exagéré la portée de cette conférence sur le destin des colonies. C'était sans doute la fin des excès fascistes, mais la conférence n'avait nullement pour but d'inaugurer une ère nouvelle pour les sujets colonisés. Bien au contraire, elle entendait mieux stabiliser le système et le préserver des influences extérieures, notamment américaines. Elle s'intitula « Conférence africaine française de Brazzaville », ce qui éclaire suffisamment les intentions des organisateurs. Le général de Gaulle avait compris que pour continuer à demander aux Africains une contribution de guerre de plus en plus lourde, il fallait promettre des changements. On ne pouvait plus longtemps parler de liberté et de démocratie en déniant aux Africains ces droits fondamentaux. Il déclara : « […] en Afrique française,

comme dans tous les autres territoires où des hommes vivent sous notre drapeau, il n'y aurait aucun progrès qui soit un progrès si les hommes, sur leur terre natale, n'en profitaient pas moralement et matériellement, s'ils ne pouvaient s'élever peu à peu jusqu'au niveau où ils seront capables de participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires. C'est le devoir de la France de faire en sorte qu'il en soit ainsi. Tel est le but vers lequel nous avons à nous diriger. Nous ne nous dissimulons pas la longueur des étapes[17]. » Dans cette déclaration, le chef de la France libre n'allait pas jusqu'à proclamer le droit des peuples à l'autodétermination, même s'il faisait des allusions à ce droit, notamment en parlant de « participer chez eux à la gestion de leurs propres affaires ».

Il faut remarquer que la conférence de Brazzaville était avant tout une réunion de militaires et de hauts fonctionnaires. Elle était présidée par le commissaire aux colonies, René Pleven, et y participaient les gouverneurs généraux de l'AOF, de l'AEF et de Madagascar, des notables coloniaux, des représentants du commerce, de l'industrie et des missions. On avait pris soin d'en écarter tout communiste. Mais le plus significatif était l'absence absolue des représentants africains. Même purgé de son fascisme, le colonialisme européen était encore raciste.

La conférence de Brazzaville posa un principe : « Les fins de l'œuvre de colonisation accomplie par la France dans les colonies *écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc de l'empire : la constitution éventuelle, même lointaine, de* self-government *dans les colonies est à écarter*[18].» On ne peut être plus clair : le principe de la souveraineté coloniale restant éternellement intangible, les Africains ne pouvaient espérer atteindre le *self-government* ou l'indépendance. La conférence proposa cependant de doter les colonies d'une assemblée fédérale ; si elle préconisa le respect des coutumes africaines, elle s'opposa à l'usage des langues africaines dans l'enseignement.

On retiendra simplement que les autorités coloniales avaient reconnu la nécessité de changements, mais aucun des participants à cette conférence ne pouvait imaginer la rapidité avec laquelle l'Afrique allait faire irruption sur la scène internationale quelques mois après la fin de la seconde guerre mondiale.

Plus tard, au temps de la décolonisation, les principes de Brazzaville allaient devenir un des obstacles les plus rigides empêchant les autorités françaises de comprendre les mouvements profonds en Afrique et la volonté de la population de se débarrasser du joug colonial. Même le traumatisme de l'occupation nazie n'avait pas réussi à faire comprendre à la France que l'impérialisme était malfaisant — du moins pas encore.

17. *La Conférence africaine française*, 1944, p. 38, cite par J. Suret-Canale, 1964, p. 597-598.
18. *Ibid*., p. 45, souligné dans l'original, cité par J. Suret-Canale, 1964, p. 599.

Conclusion

Comment les tendances fascistes en Europe ont-elles, de 1935 à 1945, pesé sur l'évolution des empires français, portugais et espagnol ? Dans ce chapitre, on s'est efforcé de démontrer que les excès des partis de droite en Europe n'avaient fait qu'aggraver les problèmes africains et provoqué une réaction africaine, mais que la nature profonde du colonialisme européen était déjà caractérisée par le racisme et l'exploitation avant la montée du totalitarisme des années 30 en Europe et que cette nature n'avait pas changé avec la fin de l'ère fasciste.

Dans l'ensemble, la décennie 1935-1945 marqua plus le nationalisme africain que les politiques coloniales européennes. Le racisme européen et l'exploitation impériale sont restés quasiment identiques tandis que l'Afrique était de moins en moins disposée à tolérer sa propre humiliation. Cette période a vu se cristalliser de nouvelles formes de résistance africaine, notamment des mouvements politiques, une ébullition religieuse et culturelle, une activité syndicale nouvelle, un essor des mouvements de grève et l'apparition du journalisme politique africain.

La seconde guerre mondiale a joué un rôle particulièrement important de catalyseur. Cette guerre *n'apprit pas* à l'Europe à être moins impérialiste, mais elle apprit à l'Afrique à être plus nationaliste et y stimule la prise de conscience politique. Les masses paysannes, épuisées par l'effort de guerre, écoutèrent avec une attention particulière les dirigeants qui bientôt apparurent, lorsque le moment vint d'élire des députés noirs à l'Assemblée nationale française. Le système colonial devint d'autant plus intolérable qu'on avait combattu à côté du colonisateur pour la liberté. L'effervescence gagna l'Afrique tropicale tout entière ; les soubresauts, grèves, manifestations et révoltes révélèrent le caractère de la période d'après-guerre, qui se distingua nettement de l'immobilisme de la période précédente. Avec la naissance des partis politiques, tel le Rassemblement démocratique africain de Félix Houphouët-Boigny en 1946, l'Afrique tropicale entra brusquement dans le cycle des luttes de libération, commencées dans les colonies françaises dès 1945[19]. Les colonies portugaises et espagnoles, en retard dans leur évolution sociale et économique, sortirent peu à peu de leur léthargie, mais, en interdisant toute possibilité d'organisation politique ou syndicale, les régimes fascistes dans les métropoles avaient éliminé quasiment toute possibilité d'apprentissage de la vie politique. Le réveil des peuples de ces colonies sonna plus tard, mais avec un éclat qui devait ébranler la dictature au Portugal et contribuer à la libération du peuple portugais lui-même.

19. Le RDA (Rassemblement démocratique africain) est né à Bamako (Soudan français, actuel Mali), en octobre 1946. Il fut précédé par l'Union voltaïque, créée en 1945, et le PDCI (Parti démocratique de Côte d'Ivoire), né en avril 1946.

CHAPITRE 4

L'Afrique sous domination britannique et belge

*Michael Crowder**

Il peut *a priori* paraître difficile, pour ne pas dire extravagant, de rapprocher les régimes coloniaux britannique et belge en Afrique tant il semble qu'ils aient été foncièrement différents. Tout au plus pourrait-on, comme s'il s'agissait d'un sujet d'examen à l'université, comparer en les opposant le régime colonial britannique au Nigéria et le régime belge au Congo (actuel Zaïre). Entre 1935 et 1945, la Grande-Bretagne contrôlait seize territoires africains, si l'on exclut l'Afrique du Sud, effectivement indépendante depuis 1931, et l'Égypte dont l'« indépendance » était sérieusement restreinte par la présence de troupes britanniques sur son sol, en particulier pendant la guerre. À l'opposé, la Belgique contrôlait une seule et énorme colonie, le Congo, à laquelle s'adjoignait le tout petit territoire du Ruanda-Urundi (actuels Rwanda et Burundi) placé sous son mandat. Depuis 1925, celui-ci était administré en tant que partie du Congo, exactement comme le Togo sous mandat britannique était administré comme s'il relevait de la Côte-de-l'Or (actuel Ghana).

À la différence de la France qui établit un système d'administration à peu près uniforme dans l'ensemble de ses quatorze colonies d'Afrique tro-picale, la Grande-Bretagne mit sur pied des systèmes divers pour administrer ses dépendances africaines, de sorte qu'il est très difficile de faire à leur sujet la moindre généralisation. L'on passait ainsi de la Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), où les colons blancs avaient obtenu en 1923 le droit de gérer eux-mêmes leurs affaires intérieures, à son voisin le protectorat du Bechuanaland

* Décédé en 1988.

L'auteur tenait à remercier J. F. Ade Ajayi et N. Parsons pour leurs remarques sur les premières ébauches de ce chapitre.

(actuel Botswana), où les *dikgosi* (« chefs » en langage colonial) avaient un pouvoir considérable sur l'administration des affaires courantes de leur peuple[1] Toute tentative de généralisation concernant le régime colonial britannique en Afrique est rendue plus délicate encore par le fait qu'il n'était pas rare de rencontrer sur un même territoire plusieurs systèmes d'administration fonctionnant côte à côte. Ainsi, la population africaine clairsemée du protectorat du Bechuanaland était administrée, suivant les lieux, de l'une des quatre manières suivantes: administration indirecte (*indirect rule*) par l'intermédiaire d'un *kgosi* tswana dans les huit réserves « tribales »; administration de la société commerciale détentrice de la concession Tati; administration directe d'un magistrat britannique sur les terres de la Couronne; enfin, administration des juges de paix membres de la communauté des colons dans les divers blocks, terres réservées aux agriculteurs blancs. Au Nigéria, malgré l'amalgame effectué en 1914 par sir Frederick Lugard, l'administration indirecte appliquée au nord et au sud du pays présentait dans la pratique des différences sensibles, les provinces septentrionales ayant résisté avec succès jusqu'à la fin de la période qui nous intéresse à l'assujettissement à l'autorité centrale de Lagos[2].

L'administration du Congo belge n'était pas plus uniforme que celle du Nigéria, car il fallait tenir compte de la diversité des structures sociales existant à l'intérieur de ses frontières et des besoins bien spécifiques des grandes plantations et des concessions minières, dans lesquelles il fallut mettre au point des modalités spéciales d'encadrement des Africains qui, de cultivateurs individuels, se trouvaient transformés du jour au lendemain en ouvriers salariés. Un système d'administration applicable à des paysans travaillant pour leur propre compte ne convenait évidemment pas aux ouvriers employés dans les plantations de palmiers à huile du groupe Lever ou dans les mines de cuivre du Katanga. L'administration indirecte à la manière belge n'avait pas non plus sa place dans les nouvelles agglomérations urbaines telles que Léopoldville (actuel Kinshasa), centre administratif et de petites industries, ou Élisabethville (actuel Lubumbashi), cité gérée par une compagnie minière, qui devaient l'une et l'autre connaître une expansion rapide au cours de la seconde guerre mondiale. Les provinces apparemment semblables du Ruanda et de l'Urundi présentaient cependant des différences. En Urundi « l'autorité des chefs ne fut jamais sérieusement remise en cause par l'administration. En fait, certains chefs réussirent à s'arroger des pouvoirs absolus dans leur province. Ils versaient ou non l'impôt uniquement selon leur bon vouloir[3] ». Au Ruanda, en revanche, R. Lemarchand montre que « l'encombrante trinité des chefs — chef des terres, chef du troupeau, chef de guerre — était remplacée par l'autorité d'un chef unique et la Couronne devint, en conséquence, beaucoup plus importante qu'en Urundi[4] ». Au Congo belge, de très nom-

1. Sur les méthodes employées par les Britanniques pour administrer les communautés afri - aines, voir M. Hailey, 1951, ouvrage indispensable.
2. Voir J. White, 1981.
3. R. Lemarchand, 1970, p. 70.
4. *Ibid*., p. 79.

breux chefs traditionnels avaient été destitués et remplacés par les « chefs des Blancs », selon l'expression mémorable du gouverneur général Pierre Ryckmans. Les Belges n'en qualifiaient pas moins d'administration indirecte le système qu'ils avaient mis en place au Congo et dans le territoire sous mandat.

Par-delà les nombreuses différences qu'il est possible de discerner entre les administrations des deux puissances coloniales, sans parler de celles existant dans les territoires eux-mêmes, les deux systèmes furent soumis, entre 1935 et 1945, à des tensions considérables qui devaient avoir des répercussions profondes non seulement sur les modalités de l'administration coloniale mais aussi sur les réactions des Africains auxquels elle s'appliquait. Des changements majeurs furent déclenchés par la grande crise économique dont l'onde de choc se propagea dans toute l'Afrique à partir de 1933. Peu de temps après éclatait la seconde guerre mondiale, qui allait constituer, de diverses manières, une expérience traumatisante tant pour les gouvernants que pour les gouvernés de l'Afrique britannique et, surtout, de l'Afrique belge, où, après la conquête de la Belgique par les nazis, le Congo devint dans la pratique un État-colonie indépendant.

Pour aborder l'histoire de l'Afrique britannique et belge entre 1935 et 1945, il faut donc renoncer à la tentation d'établir une nette distinction entre les systèmes d'administration des deux puissances et entre leurs stratégies respectives d'exploitation. Il faut plutôt faire le tri entre les divers instruments d'administration et de développement qu'elles adoptèrent l'une et l'autre, pour faire apparaître l'éventail complet des formules politiques et économiques appliquées par les gouvernants aux gouvernés. La gamme de ces formules s'étendait du peu d'initiative économique et politique concédé à l'Africain, en Rhodésie du Sud par exemple, à la très large participation des Africains au processus politique et économique, du moins selon les normes coloniales de l'époque, que l'on pouvait observer en Côte-de-l'Or.

Ce qui vient d'être dit a trait principalement aux superstructures du régime colonial, mais l'essentiel est de savoir comment les différents types d'administration, aussi bien britanniques que belges, ont affecté les conditions de vie — sociales, économiques, politiques et culturelles — des Africains auxquels ils s'appliquaient. C'est ici que les deux grands événements planétaires que furent la dépression et la seconde guerre mondiale, avec leurs conséquences si dramatiques pour les Africains, apparaissent comme des révélateurs nous permettant de comprendre sous ses divers aspects l'impact du régime colonial et les réactions variées qu'il a suscitées lorsqu'il s'est imposé. La seconde guerre mondiale, très négligée dans l'ensemble de l'historiographie de l'époque coloniale en Afrique, commence depuis peu à recevoir l'attention qu'elle mérite[5]. Jusqu'à une époque récente, il était couramment admis que la seconde guerre mondiale avait marqué un tournant dans l'histoire coloniale de l'Afrique car ce fut le moment où les Français et, plus encore, les Britanniques commencèrent

5. Voir en particulier le numéro spécial du *Journal of African History*, vol. 26-4, 1985 ; D. Killingray et R. Rathbone, 1986.

à envisager sérieusement de remettre le pouvoir politique entre les mains de leurs sujets africains, lesquels passèrent, pendant les années de la guerre, d'une attitude d'acceptation passive à un rejet de plus en plus nettement exprimé de la tutelle coloniale. Certains spécialistes soutiennent cependant aujourd'hui que c'est autant la dépression que la guerre elle-même qui se trouve à la racine des changements qui aboutirent à la « décolonisation » et au rapide transfert du pouvoir aux Africains dans les colonies britanniques, belges et françaises[6]. Par suite de l'effondrement du marché mondial qui survint avant la guerre, les puissances coloniales eurent des difficultés à approvisionner leurs sujets en marchandises tandis que la crise sapait leur confiance en leur mission impériale. Tant au sein qu'en dehors des ministères des colonies des diverses puissances métropolitaines, des réformateurs purent, dès avant la guerre, participer à la formulation de la politique coloniale. Ce qu'apporta la seconde guerre mondiale, ce ne fut pas tant l'initiative des réformes que l'impulsion nécessaire à des réformes déjà envisagées ou amorcées. Ainsi, en Afrique francophone, les réformes de Brazzaville prirent leur source dans celles qui avaient été introduites en 1937 par le gouvernement de Front populaire. De même, en Afrique-Occidentale britannique, les réformes économiques et sociales envisagées par le *Colonial Development and Welfare Act* [loi sur le développement et le bien-être social des colonies] de 1940 et les réformes constitutionnelles élaborées au cours de la seconde guerre mondiale ont toutes des antécédents dans la période d'avant-guerre. Inversement, en abaissant brutalement le pouvoir d'achat des Africains dans les villes comme en milieu rural, la dépression a alimenté un mécontentement populaire croissant à l'égard du pouvoir colonial, insatisfaction qui s'est manifestée dans de nombreuses régions par une agitation, des émeutes et des manifestations, dont la plus spectaculaire du point de vue politique aussi bien qu'économique a été, en 1937, le refus de vendre le cacao en Côte-de-l'Or. D'autres spécialistes, estimant que les réformes du British Colonial Office n'étaient pas un acte d'anticipation politique mais une simple réponse à la pression croissante des nationalistes, soulignent l'importance, à partir de 1936, de la « crise abyssinienne » qui révolta les intellectuels africains et renforça leur exigence de participer à leurs propres affaires.

L'éventail des structures politiques et économiques dans les territoires sous domination britannique et belge

Les possessions coloniales de la Grande-Bretagne et de la Belgique vers le milieu des années 30 peuvent être situées, d'un côté comme de l'autre, sur un éventail allant, à un extrême, d'une situation dans laquelle l'administration et la politique économique en vigueur étaient axées sur le déve-

6. Les historiens français ont spécialement étudié le rôle de la dépression dans l'histoire coloniale de l'Afrique. Voir en particulier le numéro spécial de la *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 63, n^{os} 232-233, 1978. Voir aussi *Journal of African History*, n^{o} cité *supra* note 5, pour une comparaison des répercussions en Afrique de la dépression et celles de la guerre.

loppement des ressources par l'entremise de colons blancs à une situation dans laquelle, à l'autre extrême, les Africains étaient considérés comme les principaux agents de ce développement.

Dans les colonies de peuplement blanc, en Rhodésie du Sud par exemple ou dans la province du Katanga (actuel Shaba) au Congo belge, les immigrants européens étaient perçus comme les principaux agents d'exploitation des ressources, les Africains étant leurs auxiliaires dans ce processus : simples tâcherons au service des Blancs qui les avaient dépossédés de leur terre. Pour ces colonies, le modèle à imiter était l'Union sud-africaine, indépendante quoique toujours étroitement associée à la Grande-Bretagne en tant que dominion de son empire. La Rhodésie du Sud était en passe de réussir cette entreprise d'imitation du modèle sud-africain : des 1934, les colons blancs y possédaient une vingtaine de millions d'hectares, soit plus de 50 % des terres, les Africains vivant quant à eux sur quelque 11,5 millions d'hectares seulement, dont une grande part était située dans les régions de la colonie les moins propices à l'agriculture[7]. Comme en Afrique du Sud, les zones habitées par les Européens et par les Africains étaient strictement délimitées par le *Land Apportionment Act* [loi sur la répartition des terres] de 1930, le système des laissez-passer pour les Africains ayant été instauré par la loi de 1936 relative à l'enregistrement obligatoire des autochtones (*Native Registration Act*).

On faisait peu de cas du statut traditionnel des chefs et, dans la pratique, les Africains vivaient sous un système d'administration directe dans lequel les chefs étaient les caporaux de l'administration, avec pour eux-mêmes des pouvoirs restreints et une faible marge d'initiative.

La Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) et le Swaziland étaient tous deux considérés par le Gouvernement britannique comme étant principalement des territoires de colonisation blanche, encore qu'il leur restât un long chemin à parcourir pour se hisser au niveau de la Rhodésie du Sud. En Rhodésie du Nord, les colons blancs étaient beaucoup moins nombreux qu'en Rhodésie du Sud et détenaient une bien moindre fraction des terres : pas plus de 18 800 km^2 en regard des 702 842 km^2 réservés aux Africains. Les Blancs possédaient en outre, dans la *Copper Belt* [ceinture de cuivre], d'importantes entreprises minières, dont les intérêts ne coïncidaient pas toujours avec ceux des agriculteurs blancs. Sur le plan politique, les colons blancs étaient beaucoup moins influents qu'en Rhodésie du Sud, leurs points d'appui étant limités à la ligne de chemin de fer et aux terres des agriculteurs blancs. Ils ne disposaient que d'une minorité de voix dans les conseils exécutif et législatif où les fonctionnaires britanniques pesaient d'un poids prépondérant. La majorité des Africains était administrée par des fonctionnaires britanniques appliquant, par exemple dans la province du Barotseland, une politique d'administration indirecte très voisine de celle en vigueur au Swaziland dans la mosaïque des terres africaines relevant de l'autorité du chef suprême Sobhuza II. Au Swaziland, les Africains avaient

7. Voir R. Palmer, 1977, pour une discussion plus approfondie des effets de la spoliation des terres sur les Africains.

été spoliés de la plupart des meilleures terres au profit de colons blancs bénéficiant à la fois de concessions douteuses octroyées par des souverains swazi antérieurs et d'une législation non moins douteuse édictée par les premiers administrateurs britanniques, et lorsque Sobhuza tenta, en 1924, de rentrer en possession de certaines de ces terres, il échoua[8]. C'est cependant au Swaziland que la Grande-Bretagne connut les pires contradictions dans l'administration de ses colonies de peuplement.

Le Kenya, dans l'esprit des Britanniques, était en général considéré comme étant avant tout une colonie de peuplement, bien qu'en fait la prépondérance des intérêts africains eût été proclamée dès 1923, encore qu'il se soit agit d'une manœuvre pour contrecarrer les revendications des Indiens du territoire demandant l'égalité de représentation avec les colons blancs au Conseil législatif. Quoi qu'il en soit, les colons, usant de leurs moyens d'expression au Conseil législatif où ils avaient onze représentants élus, purent exercer suffisamment de pressions sur l'administration coloniale pour obtenir qu'aucune politique contraire à leurs intérêts ne soit poursuivie, cela au moins jusqu'au milieu des années 30. Alors seulement, en pleine crise économique, l'administration s'opposa à une restructuration du commerce de gros visant à protéger la production non compétitive des colons kényens contre celle des planteurs de maïs kikuyu et abuluyha[9]. Cette situation contraste avec celle de la Rhodésie du Sud où les colons imposèrent leur monopole sur le marché local et s'entendirent avec les exploitants des mines de cuivre de Rhodésie du Nord afin de leur livrer du maïs au prix fort en leur garantissant, en contrepartie, un approvisionnement en main-d'œuvre émigrée à bon marché[10].

Comme nous le verrons, la doctrine de la « prépondérance des intérêts des Africains » allait une nouvelle fois être mise à rude épreuve au cours de la seconde guerre mondiale, lorsque l'administration kényenne dut faire des concessions aux exigences des colons pour poursuivre l'effort de guerre. Cependant, si cette doctrine dut paraître bien creuse aux Kényens africains, dont les conditions de travail étaient souvent aussi dures que celles des Noirs de Rhodésie du Sud, du moins étaient-ils avantagés par rapport à ceux de Rhodésie du Nord. Car là, dans les années 30, l'avenir de la colonie s'identifiait encore à l'intérêt prépondérant des colons, alors qu'un tel statut avait au moins été officiellement refusé aux colons kényens.

La comparaison entre la Rhodésie du Nord et le Kenya montre bien toute la difficulté qu'il y a à situer une colonie à sa place exacte sur l'éven-tail que nous envisageons. Le contraste était total entre ces colonies de peuplement et les quatre colonies britanniques d'Afrique de l'Ouest — le Nigéria, la Côte-de-l'Or, la Sierra Leone et la Gambie — où la question de savoir à quels intérêts devait revenir la prépondérance ne s'était jamais posée.

8. Voir H. Kuper, 1978, en particulier le chapitre 6.
9. D. Anderson et D. Throup, 1985, p. 328.
10. I*bid*.

L'Africain, dans ces territoires, était considéré comme l'agent principal de production, même si c'était au service du capitalisme d'affaires, et par conséquent la spoliation des terres au bénéfice d'agriculteurs européens, pour créer des exploitations individuelles ou pour monter de grandes plantations commerciales, était interdite[11]. Telle était aussi la politique généralement suivie en Ouganda, où une tentative de peuplement blanc avait échoué, ainsi qu'au Soudan anglo-égyptien. Là encore, la règle admettait des exceptions d'importance. Des entreprises minières furent autorisées à s'approprier des terrains en Côte-de-l'Or pour en extraire de l'or, d'autres en Sierra Leone pour exploiter des mines de fer et de diamant, et d'autres encore au Nigéria pour des mines d'étain. Au Soudan, l'administration patronna le grand projet de la Gezira qui impliquait la réquisition de plus de 400 000 hectares pour la culture commerciale du coton. De façon analogue, au Nigéria, les pouvoirs publics réquisitionnèrent des terrains pour permettre l'ouverture de mines de charbon dont la production devait approvisionner en combustible le réseau ferroviaire[12].

Mais dans toutes ces colonies britanniques d'Afrique de l'Ouest, l'administration se faisait de manière indirecte, par le truchement des chefs traditionnels qui devinrent les principaux responsables d'organismes locaux ayant la plupart les attributions d'un conseil de comté en Grande-Bretagne, à cette différence près que les chefs étaient aussi personnellement chargés de rendre la justice. En revanche, ils étaient beaucoup plus étroitement contrôlés par les agents du gouvernement central que leurs homologues britanniques. Les fonctionnaires de l'administration avaient beau n'être théoriquement que des conseillers auprès des « autorités indigènes », comme on appelait ces unités du pouvoir local, dans la pratique ils se chargeaient souvent personnellement de superviser directement nombre d'aspects de la conduite des affaires. Les chefs traditionnels de ces territoires n'en conservaient pas moins une grande part d'initiative dans l'administration de leurs sujets et il faut ici observer que les chefs qui occupèrent de telles positions dans le cadre de ce système d'administration indirecte survécurent à l'avènement de l'indépendance, tandis que ceux qui furent les agents du régime d'administration directe disparurent en grande partie en tant que classe. Quelles qu'aient été les raisons de ce phénomène, le fait est que l'homme blanc marquait beaucoup moins de son empreinte la vie quotidienne des Africains dans les territoires administrés indirectement. Ce serait cependant une erreur de croire qu'il n'y avait, dans ces territoires, aucun élément de gouvernement direct ; lorsqu'il s'agissait de mettre en œuvre des mesures applicables à l'ensemble de la colonie, le chef recevait ses instructions et il était rarement consulté quant à la sagesse ou

11. R. Shenton, 1986, donne une excellente analyse de la relation entre le capitalisme d'affaires et le sort des producteurs d'arachides et de coton au Nigéria septentrional.

12. Au Nigéria septentrional, toutes les terres étaient propriété de l'administration britan-nique ; au Nigéria méridional, elles étaient réputées « d'occupation indigène » et l'administration se bornait, dans leur cas, à des mesures visant à réglementer les transferts effectués par des Africains à des non-Africains, étant bien entendu qu'elle ne s'incluait pas elle-même dans cette dernière catégorie. Voir M. Hailey, 1957, p. 731-735.

au bien-fondé de mesures telles que la construction des routes et des voies ferrées territoriales ou des modalités de la lutte contre les épidémies. Le chef devenait alors un agent de l'administration centrale comme dans les colonies françaises et portugaises d'Afrique où s'appliquait effectivement l'administration directe[13].

Entre ces deux types de colonies, celles dans lesquelles l'Européen était l'agent principal d'exploitation et celles où ce rôle était dévolu à l'Africain, il y avait les colonies dont les ressources agricoles et minières étaient exploitées par des sociétés commerciales, grandes et petites, ayant la haute main sur la gestion quotidienne de la vie des Africains qu'elles employaient et celle de leurs familles. Le Congo belge, avec ses immenses plantations et ses puissantes sociétés minières, constitue le meilleur exemple de ce type de colonie. Mais le Congo comportait aussi de vastes territoires libres de toute concession; dans ces zones il avait été décidé, au moment de la visite du prince héritier Léopold en 1933, que la politique officielle devait être de laisser les terres agricoles exclusivement aux mains des Africains et de préparer ceux-ci à devenir à plus ou moins longue échéance les propriétaires de leurs terres.

Dans ces régions situées hors des zones administrées par les grandes sociétés, les Congolais étaient assujettis à un système d'administration qui n'était pas sans rappeler le régime français bien que le modèle ostensiblement choisi fût l'administration indirecte des Britanniques. Tout d'abord, les Belges essayèrent de rationaliser leurs chefferies en en réduisant le nombre afin de créer des unités administratives plus faciles à gérer. En 1917, on recensait au Congo 6 095 chefferies mais, en 1938, ce nombre avait été ramené à 1 212, avec 340 secteurs qui regroupaient plusieurs petites chefferies pour former un conseil, présidé par l'un des chefs du groupe. Un système analogue avait été adopté dans les « régions païennes », ainsi qu'on les nommait, du Nigéria septentrional et au Tanganyika (actuelle Tanzanie). Le système belge différait de l'*indirect rule* britannique par le peu de respect qu'il accordait à la tradition lorsqu'il s'agissait soit de désigner les chefs, soit de remanier les structures précoloniales des organes de l'exécutif. Il est vrai toutefois que les Britanniques, confrontés à des populations non soumises à une autorité centrale, comme dans certaines parties du Nigéria oriental, créèrent de toutes pièces des *Warrant Chiefs* [chefs désignés] que leur impopularité fit remplacer, dans les années 30, par des conseils reproduisant d'aussi près que possible le système décisionnel « traditionnel » du groupe concerné. Les chefs « belges », pour leur part, ne se voyaient accorder qu'une faible marge d'initiative personnelle et étaient étroitement surveillés par leurs administrateurs, tout comme dans le système français[14]. Même là où le système belge s'écartait radicalement du français, par exemple en créant pour les finances des caisses locales autochtones à la manière des Britanniques, le droit de regard du chef sur l'affectation des crédits était très inférieur à celui dont

13. L'ampleur de l'ingérence des administrateurs britanniques dans les affaires d'un émirat du nord du Nigéria, Gombe, est très bien mise en évidence par I. A. Abba, 1985.
14. Voir M. Crowder, 1970.

jouissait son homologue nigérian. Or, ici aussi, Isa Alkali Abba nous invite à nous méfier de l'opinion traditionnelle selon laquelle l'*indirect rule* appliquée au Nigéria septentrional laissait une grande latitude aux émirs et aux chefs de district; son étude du système des chefs de district en vigueur à Gombe montre qu'ils étaient sous l'étroite surveillance de l'administration britannique[15]. En outre, dans les années 30, les Britanniques avaient à un tel point restructuré l'administration locale de l'émirat qu'elle n'avait plus guère de parenté avec le système antérieur à l'époque coloniale bien qu'elle ait fini par être considérée comme « traditionnelle » tant par les colonisateurs que par la population de Gombe.

Dans les concessions des plantations ou des mines, l'existence du travailleur africain était régie par la société qui l'employait. La qualité de leur administration était des plus variables. Dans les années 30, la puissante Union minière du haut Katanga qui, au milieu de la décennie, procurait à l'État colonial près du tiers de ses ressources, avait mis en place une politique de stabilisation de la main-d'œuvre que copièrent d'autres compagnies minières et sociétés de plantation du Congo belge. Les difficultés rencontrées pour recruter puis former de bons travailleurs avaient amené l'Union minière à faire tout son possible pour retenir sa main-d'œuvre. Ainsi fut mise au point la politique de paternalisme d'entreprise qui faisait la réputation du Congo: on offrait aux ouvriers des contrats de trois ans en les encourageant à amener avec eux femmes et enfants; ils étaient logés et bien nourris; des services médicaux leur étaient assurés ainsi qu'aux personnes à leur charge, les heures de travail ne dépassaient pas huit ou neuf par jour et l'ouvrier avait droit à quatre jours de congé par mois. Les ouvriers vivaient dans une « cité des travailleurs » placée sous la responsabilité d'un chef de camp nommé par l'entreprise et qui était habilité à régler les différends et à recevoir les plaintes de ses administrés. Très peu d'initiative était laissée aux Africains dans la gestion de leur vie personnelle en comparaison de ce qui leur était permis dans la mine voisine de Roan Antelope à Luanshya en Rhodésie du Nord. La direction de l'Union minière s'attachait à conserver une « emprise complète sur la vie de ses employés afin d'augmenter la production de cuivre » et elle créa de la sorte ce que Bruce Fetter a décrit comme une « institution oppressive totale[16] ». Sur les plantations de thé du Nyasaland (actuel Malawi), les travailleurs employé suivant le système *thangata*, en vertu duquel le locataire d'une parcelle appartenant à des Européens devait travailler un mois sans salaire pour payer l'impôt et un autre mois pour payer le loyer, se considéraient comme des « esclaves purs et simples[17] ». Dans l'entre-deux-guerres, les planteurs avaient droit de regard sur l'existence de leurs travailleurs, de leurs femmes et de leurs enfants, et n'avaient qu'un minimum de comptes à rendre aux représentants locaux de l'administration britannique, les ouvriers en étant alors réduits à manifester leur opposition — non sans efficacité d'ailleurs si l'on en croit Robin Palmer — par une résistance passive quoti-

15. I. A. Abba, 1985.
16. B. Fetter, 1976, p. 151.
17. L. Vail, 1977, p. 365; 1983, p. 50-51.

dienne qui pouvait prendre diverses formes (flânerie, absentéisme, abandon du travail, etc.)[18].

Deux groupes de colonies constituent des cas à part au cours de notre période, bien qu'ils présentent l'un et l'autre des similitudes avec les trois catégories d'administration coloniale que nous venons de décrire. Le premier groupe est celui formé par les trois territoires du Haut Commissariat britannique en Afrique du Sud (Basutoland, actuel Lesotho; Bechuanaland et Swaziland) dont le maintien à l'état d'entités séparées fut toujours incertain à long terme, car leur incorporation éventuelle à l'Union sud-africaine n'a jamais cessé d'être une possibilité inscrite dans la loi sur l'Afrique du Sud de 1909[19]. Dans ces conditions, l'attitude de l'administration britannique dans ces territoires était ambiguë et dépourvue d'objectifs à long terme car leur incorporation, et l'abandon de responsabilité qui en résulterait, resta toujours à l'ordre du jour. En revanche, les dirigeants africains aussi bien « traditionnels » que « modernes » — souvent une seule et même personne — furent politisés très tôt étant donné leur détermination à conjurer la menace d'une incorporation à une Union qu'ils haïssaient. Ces territoires étaient si intimement liés à l'Union qu'ils étaient administrés par le haut commissaire britannique, principal représentant de la Grande-Bretagne auprès du Gouvernement sud-africain, et cet administrateur ne perdait jamais de vue les réactions possibles de ce dernier à ce qui s'y passait.

Le second groupe de territoires était constitué par les anciennes colonies allemandes placées par la Société des Nations sous les mandats de la Grande-Bretagne et de la Belgique après la première guerre mondiale. Là encore, il n'y avait rien de commun entre la manière belge et la manière britannique d'administrer les mandats, ni d'ailleurs entre les diverses façons dont la Grande-Bretagne elle-même administrait ses mandats du Togo, du Cameroun et du Tanganyika. Le seul point commun était la surveillance exercée par la Société des Nations mais, dans la pratique, les Gouvernements britannique et belge n'avaient pour ainsi dire pas de comptes à rendre à l'organisation internationale sur l'accomplissement de leur tâche. Quant à la Commission permanente des mandats de la Société des Nations, qui faisait certes preuve de vigilance à l'égard de toutes les violations de la politique d'ouverture des échanges internationaux mise en place dans les territoires sous mandat et des abus qui auraient pu se produire dans l'administration de leurs habitants, elle n'avait aucun moyen de faire appliquer des changements ou des réformes par les mandataires. Elle ne menait même pas d'enquêtes sur place dans les territoires se trouvant sous sa tutelle, comme devait le faire l'Organisation des Nations Unies qui lui succéda. Le fait qu'il s'agisse de territoires sous mandat avait pourtant une certaine influence sur l'attitude des puissances mandataires. Ainsi, les Belges étaient-ils plus respectueux des structures « traditionnelles » au Ruanda-Urundi qu'ils ne l'étaient au Congo; au Tanganyika, les Britanni-

18. R. Palmer, 1986, p. 119-121.
19. *South Africa Act*, 1909, XI: *New Provinces and Territories*, section 151. Voir G. W. Eybers, 1918, p. 554.

ques avaient clairement déclaré que ce territoire d'Afrique orientale qui, du temps de l'administration allemande, était colonie de peuplement verrait à l'avenir le soin de son développement confié aux Africains et non aux Européens immigrés. Le Tanganyika (l'ancienne Afrique-Orientale allemande) était le seul de ces territoires sous mandat à être administré comme une entité distincte. Le territoire du Togo sous mandat britannique était intégré administrativement à la Côte-de-l'Or et la partie nord du Cameroun placée sous mandat formait partie intégrante de la province d'Adamawa, au Nigéria septentrional, tandis que le sud du Cameroun constituait administrativement une province du Nigéria méridional[20]. Le territoire sous tutelle du Ruanda-Urundi, pourtant traité par les Belges comme une entité administrative distincte dans la mesure où il n'était pas soumis aux mêmes politiques que celles appliquées au Congo, relevait des attributions globales du gouverneur général du Congo belge.

On voit donc la difficulté, sinon l'impossibilité, de répondre à des questions d'examen du genre : « Les Africains connaissaient-ils un sort meilleur sous l'autorité des Britanniques ou sous celle des Belges ? », car l'exercice de l'autorité revêtait les formes les plus diverses que l'on retrouvait toutes dans les deux systèmes. Ainsi le travailleur des mines d'étain de Jos au Nigéria, type même de colonie où les Africains assuraient la production, était bien plus opprimé que le Congolais cultivant la terre pour son propre compte ou l'ouvrier de la très paternaliste Union minière[21]. Néanmoins, les systèmes belge et britannique présentaient une différence capitale quel que fût le type d'administration coloniale appliqué. Dans les territoires belges, non seulement l'Africain n'avait aucun droit politique mais, à l'époque dont nous parlons, il n'était même pas envisagé qu'il pût en avoir, fût-ce dans un avenir très lointain.

Dans les territoires britanniques au contraire, à l'exception des Rhodésies et des territoires du Haut Commissariat, l'objectif implicite de la politique coloniale était à long terme l'octroi de la responsabilité politique aux Africains. La nouvelle constitution donnée au Nigéria en 1922 prévoyait l'élection de quatre Africains au Conseil législatif. Même en Rhodésie du Sud, un petit nombre d'Africains pouvait accéder à la qualité d'électeur et il en fut de même jusqu'en 1936 dans la province du Cap en Union sud-africaine. Ces territoires britanniques, où les Africains reçurent le plus tôt une fraction du pouvoir politique et où ils étaient les principaux agents du développement économique, se situèrent à l'avant-garde de la marche vers l'indépendance. La présence des colons et des sociétés minières constitua toujours un obstacle à l'attribution du pouvoir politique, encore que l'expérience ait montré que ce ne fut un obstacle majeur qu'en Rhodésie du Sud. Après tout, le Kenya accéda à l'indépendance trois ans à peine après le Nigéria. Cependant, la qualité de l'indépendance dépendit, de toute évidence, de la part que les Africains avaient pris à des formes véritables de pouvoir

20. En 1939, les Provinces méridionales furent divisées en Provinces orientales et occidentales, le sud du Cameroun étant rattaché administrativement à une province du premier groupe.
21. Voir B. Freund, 1981.

politique et à l'éducation dans les années qui la précédèrent. Le fiasco de l'indépendance du Congo résulta directement de l'incapacité des Belges à donner à leurs sujets africains plus qu'une instruction primaire et à leur offrir la possibilité de participer à la vie politique de la colonie avant que l'heure ne soit déjà très avancée.

Indépendamment des différences qui pouvaient exister entre les modalités de l'administration sous laquelle vivaient les Africains et de leurs incidences diverses sur la vie quotidienne, trois événements, au cours de la période considérée, marquèrent maîtres et sujets en Afrique britannique comme en Afrique belge et eurent pour effet de mettre en lumière les réactions des Africains face à leurs dominateurs : la dépression économique, la « crise abyssinienne[22] » et la seconde guerre mondiale.

La dépression économique

Le point culminant de la crise qui suivi le krach de Wall Street en 1929 était dépassé au début de notre période, mais la dépression devait se faire sentir jusqu'à ce que la seconde guerre mondiale stimulât la reprise économique. Les répercussions de la crise varièrent d'une colonie à l'autre, tout comme au sein de chaque colonie, non seulement en fonction des cultures pratiquées dans telle ou telle région et des moyens de production employés mais aussi suivant la capacité de résistance de l'agriculture de subsistance et du secteur industriel. De même, le choc de la crise fut absorbé avec des fortunes diverses dans les économies fondées sur l'extraction minière suivant la nature du minerai exporté. Si le cuivre plongea, l'or monta au firmament. Et, tandis que d'une façon générale tous les territoires au sud du Sahara connaissaient de graves difficultés en raison de la chute des cours mondiaux des matières premières, l'Afrique du Sud put consolider son potentiel industriel et jeter les bases de son hégémonie économique sur l'Afrique centrale et méridionale.

Quant au paysan africain qui consacrait son labeur à la production des cultures d'exportation, il lui fallait désormais produire au moins le double pour obtenir le même revenu. La tonne d'arachide qui, en 1929-1930, valait 8 livres 18 shillings ne valait plus que 2 livres 13 shillings en 1933-1934. La réaction économique normale en pareille situation de baisse des prix serait de réduire la production et de se rabattre sur des cultures vivrières. Mais un certain nombre de facteurs s'y opposaient.

En premier lieu, au Congo belge, l'administration fit en sorte d'éviter toute démobilisation économique, pour employer l'expression d'Emil Bustin[23], en imposant aux paysans des cultures obligatoires, tant en vue de l'exportation que pour la consommation intérieure, et notamment celle des mines, même à des prix fixés au-dessous des cours du marché. En outre,

22. Voir A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, chap. 28.
23. E. Bustin, 1975, p. 101.

la possibilité de continuer à assurer un approvisionnement en nourriture à bon marché aux travailleurs qui restèrent employés pendant les années les plus dures de la dépression permit de réduire effícacement le coût de la main-d'œuvre en dehors de toute réduction de salaire, ce qui aida les grandes sociétés à passer le cap de la crise[24].

En second lieu, dans tous les territoires qui nous intéressent et pendant toute la durée de la période considérée, les Africains furent soumis à l'impôt direct. Avant la crise, c'était la fiscalité indirecte qui fournissait aux administrations coloniales le principal de leurs recettes, à l'exception notable des trois territoires du Haut Commissariat, mais désormais, l'impôt direct jouait un rôle beaucoup plus décisif dans le budget colonial. La chute catastrophique des prix payés aux paysans pour leurs produits n'entraîna aucun allégement de leurs impôts. Cela signifiait qu'ils devaient produire davantage pour pouvoir les payer. Ainsi, au Nigéria septentrional, les agriculteurs durent, à un moment donné, verser à l'État jusqu'à 70 % de leurs revenus en numéraire[25].

Troisièmement, dans des colonies comme le Congo belge disposant d'une importante force de travail salariée, la réduction de cet effectif, nécessitée par la dépression, obligea de nombreux travailleurs à retourner dans leur village et à cultiver la terre pour payer leurs impôts. De fait, plus de 125 000 salariés perdirent leur emploi au Congo entre 1930 et 1932.

Quatrièmement, de nombreux Africains s'étaient habitués à acheter des articles d'importation (vêtements, ustensiles de cuisine et matériel scolaire pour leurs enfants, par exemple), qu'ils considéraient non pas comme des produits de luxe mais de première nécessité, et ils étaient prêts à cultiver davantage de terres pour continuer à se les acheter. Le résultat d'ensemble fut que dans la plupart des cas, les productions de cultures d'exportation augmentèrent et, dans certains cas, doublèrent même si, à la veille de la seconde guerre mondiale, le revenu correspondant n'était pas forcément supérieur à son niveau de 1928-1929.

Dans l'ensemble, les Africains qui souffrirent le moins des conséquences de la crise furent ceux qui étaient le moins directement engagés dans l'engrenage de l'économie capitaliste mondiale, c'est-à-dire ceux qui se consacraient exclusivement à l'agriculture de subsistance. Déjà habitués à payer des impôts, ils n'étaient par ailleurs impliqués que de façon marginale dans l'économie monétisée. La demande de céréales et d'ignames se maintenait[26] et les industries traditionnelles connaissaient un certain renouveau. En revanche, pour ceux qui étaient devenus tributaires de la vente de cultures d'exportation pour subvenir à une partie des besoins alimentaires de leur famille, le choc de la crise fut rude.

La dépression fit naître chez les producteurs ruraux africains un mécontentement à l'égard d'un système colonial qui, jusque-là, même de façon marginale, avait payé pour leurs produits un prix qui, malgré toutes les autres

24. B. Jewsiewicki, 1977, p. 328.
25. R. Shenton, 1986, p. 102.
26. Voir R. J Gavin et W. Oyemakinde, 1980, p. 506-507, par exemple.

exactions du système, permettait à beaucoup d'entre eux d'améliorer leurs conditions d'existence. Le renversement brutal de cette tendance dans les années 30, avec l'apparition du mécontentement rural, allait préparer pour les militants nationalistes un terrain qu'ils pourraient féconder dans les années 40. La guerre, malgré la flambée des prix des produits de base, ne fit qu'exacerber ce mécontentement parce que les pouvoirs publics limitèrent le revenu monétaire du travail des cultivateurs.

Les répercussions de la récession mondiale furent durement ressenties par l'industrie minière, en particulier dans les mines de cuivre du Katanga et de la Rhodésie du Nord, encore que pour cette dernière, il se soit plutôt agi de licencier les ouvriers occupés aux travaux d'ouverture des nouvelles mines. Les cours du cuivre chutèrent de 60 % entre 1930 et 1932. L'Office central du travail du Katanga (OCTK) cessa pratiquement tout recrutement et s'occupa au contraire du rapatriement des travailleurs licenciés que l'administration était peu désireuse de voir demeurer oisifs dans les centres urbains[27]. Mais dans les villages eux-mêmes, la plupart des travailleurs renvoyés dans leurs foyers « avaient le plus grand mal à accepter l'autorité traditionnelle », si l'on en croit le directeur de l'OCTK qui estimait « qu'il faudrait un certain temps avant qu'ils se réadaptent à la vie au village[28] ».

La chute des cours des minerais entraîna une diminution parallèle des salaires de ceux qui avaient conservé leur emploi. Le revenu hebdomadaire des ouvriers des mines d'étain de Jos, au Nigéria septentrional, passa de 6 ou 7 shillings à 3 shillings 6 pence. Si la reprise commença généralement à se manifester dans l'industrie minière vers le milieu des années 30, la production ne retrouva ses niveaux d'avant la crise qu'à l'heure de la seconde guerre mondiale. La seule exception fut l'exploitation aurifère, dont les exportations firent plus que doubler en Côte-de-l'Or entre 1933 et 1938 par suite d'un accroissement de la demande mondiale accompagné d'une hausse des cours. De même, l'exploitation des mines d'or au Tanganyika progressa tellement dans les années 30 que les exportations d'or arrivèrent au deuxième rang en valeur derrière le sisal. Au Kenya, une petite ruée vers l'or permit d'occuper certains des agriculteurs blancs relativement marginalisés que la crise avait chassés de la terre.

Mais ce fut le boom de l'or en Afrique du Sud qui eut les effets les plus spectaculaires sur les territoires britanniques d'Afrique méridionale et centrale. La demande de main-d'œuvre était telle dans les mines d'or du Witwatersrand et dans les industries nées du boom que le gouvernement de l'Union suspendit son interdiction d'importer de la main-d'œuvre du nord du 22e parallèle et recruta des travailleurs jusqu'au Tanganyika. Nombreux furent ceux qui trouvèrent ainsi un travail qui leur permit de payer leurs impôts et de fournir, sous forme de mandats, quelques fonds à leur famille. Ces envois d'argent devinrent une ressource vitale pour le Basutoland, qui n'avait pratiquement pas d'autre richesse à exploiter que sa main-d'œuvre, et pour le protectorat du Bechuanaland, chancelant sous le coup des restric-

27. E. Bustin, 1975, p. 116-117.
28. *Ibid.*, p. 117.

tions imposées par l'Union aux importations de son bétail[29] et qui pouvait désormais exporter la main-d'œuvre constituée par la population habitant les vastes étendues situées au nord du 22e parallèle.

Pour les travailleurs des plantations, la dépression eut les mêmes effets dans tous les territoires : ce fut le licenciement ou la réduction des salaires. Les agriculteurs blancs ou les propriétaires de plantations métropolitains, comme le groupe Lever, n'étaient pas les seuls à employer de la main-d'œuvre agricole émigrée. En Côte-de-l'Or, au Nigéria occidental et en Ouganda, une classe prospère de petits capitalistes africains avait vu le jour ; eux aussi durent réduire leur main-d'œuvre, diminuer les salaires ou renoncer à agrandir leurs plantations[30]. En Côte-de-l'Or, notamment, les riches propriétaires de cacaoyères étaient sérieusement ébranlés par le déclin des cours du cacao, d'autant plus accentué qu'il s'agissait d'une denrée de luxe ; ils éprouvaient des difficultés à conserver un style de vie devenu fortement tributaire de biens importés et tendant vers la jouissance de divers aspects du mode de vie occidental, notamment l'éducation, dont il leur était désormais plus difficile de payer le prix[31]. En Ouganda, les salaires de la main-d'œuvre agricole furent dans certains cas réduits de plus de moitié entre 1929 et 1934, préjudice particulièrement ressenti au Ruanda-Urundi d'où provenaient la plupart des travailleurs immigrés.

Les plus durement touchés par la crise parce qu'ils n'avaient pas d'autre moyen d'existence sur lequel se rabattre furent les petits colons et les employés expatriés des plantations et des sociétés minières qui furent, les uns, incapables de résister aux conséquences de la chute des prix de leurs produits, les autres, licenciés par leurs employeurs. Dans certaines villes minières comme Élisabethville, une maison européenne sur trois était vide pour cette raison. Au Kenya, des exploitations agricoles étaient ou bien laissées à l'abandon par leurs propriétaires partis à la recherche d'un autre emploi ou bien cédées à vil prix à de grands propriétaires terriens aux reins assez solides pour survivre malgré les difficultés économiques.

Les entreprises d'import-export s'avéraient particulièrement vulnérables à la dégradation de la situation économique, de nombreuses petites firmes durent fermer ou furent rachetées par des maisons plus solidement établies. Là encore, beaucoup d'employés blancs et africains furent licenciés et, parmi ces derniers, on comptait nombre d'employés de bureau instruits qui n'avaient guère d'autres débouchés pour leurs talents, à part l'enseignement où certains trouvèrent à s'employer. Ils allèrent, eux aussi, grossir les rangs des partis politiques qui s'élèveraient bientôt contre le régime colonial. Ceux qui rentraient dans leur village y rapportaient des valeurs nouvelles. Dès 1929-1930, dans le

29. Voir S. Ettinger, p. 77-85.

30. Sur les différentes réactions à la crise parmi les petits capitalistes africains, voir, par exemple, G. Austin, 1987 ; J. D. Y. Peel, 1983, chapitre 7 ; J. J. Jorgensen, 1981.

31. D. Brokensha, 1966, p. 37-38 et p. 238. La situation s'aggrava en Côte-de-l'Or à la fin des années 30 du fait des ravages causés aux cacaoyers par le *swollen-shoot* (maladie caractérisée par la perte des feuilles, l'arrêt de la croissance des cabosses et le gonflement des tiges et des racines).

district de Makoni en Rhodésie du Sud, T. Ranger signale que des travailleurs émigrés revenant des villes de Rhodésie et d'Afrique du Sud, « rendus amers par la disparition de toute possibilité d'emploi, ramenaient avec eux les idées du South African National Congress et de l'Industrial and Commercial Workers Union ainsi que celles de la Young Manyika Ethiopian Society, que certains d'entre eux avaient formés dans les villes pour exprimer leurs aspirations régionales et leurs griefs[32] ». Les difficultés éprouvées par les quelques hommes d'affaires africains qui purent rester à flot dans les années 30 leur firent perdre les illusions qu'ils pouvaient encore entretenir au sujet d'un régime colonial qu'ils avaient naguère soutenu.

Pour survivre, les firmes expatriées pratiquèrent l'entente sur les prix ; le plus célèbre de ces accords intervint entre les acheteurs britanniques du cacao de la Côte-de-l'Or. Les producteurs réagirent en refusant de vendre leur production en 1937, mouvement qui fut suivi par des rétentions analogues sur la vente de cacao et des produits du palmier au Nigéria. En Ouganda, où l'égrenage du coton constituait l'une des rares industries de quelque importance dans la région, les usines d'égrenage pouvaient compter sur un tarif minimal fixe par livre, et c'était le planteur qui supportait le gros de la perte due à la chute des cours. Les planteurs de coton augmentèrent donc leur production afin de compenser leur manque à gagner, pour la plus grande prospérité des usines d'égrenage dont le nombre, lui, n'augmenta pas[33].

Pour les administrations coloniales belges ou britanniques, la crise signifiait une chute des recettes provenant des droits d'importation et d'exportation. Leur réaction immédiate fut de licencier du personnel car il n'était pas possible de faire la moindre économie sur le service de la dette, qui formait l'un des principaux postes du budget de la plupart d'entre elles[34]. Les Africains licenciés se retrouvaient, quant à eux, bon gré mal gré, sur un marché du travail dépourvu d'élasticité et incapable d'absorber un surcroît d'Africains instruits ou partiellement instruits. Dans les rangs du personnel européen de l'administration, les coupes furent telles que semblait revenu le temps de l'exode des expatriés qu'on avait connu pendant la première guerre mondiale.

L'exode des Blancs n'atteignit cependant pas une telle ampleur que les Africains pussent croire, comme en Afrique-Occidentale française entre 1914 et 1918, qu'ils s'en allaient pour de bon[35], mais la population blanche du Congo n'en passa pas moins d'un effectif de 25 700 en 1930 à 17 600 en 1934[36]. Les réductions de personnel eurent aussi pour corollaire une réduc-

32. T. O. Ranger, 1983, p. 81.
33. J. J. Jorgensen, 1981, p. 147-150.
34. M. Hailey, 1938, p. 1432-1433. Outre le financement du chemin de fer, le Nyasaland consacrait 15,8 % de son budget au service de la dette en 1936-1937 ; la Rhodésie du Nord, 16,2 % ; le Nigéria, 21,4 %. Dans certaines colonies, la dette était cependant beaucoup moins lourde : Côte-de-l'Or, 3,7 % ; Sierra Leone, 7,2 %. Le pourcentage du budget consacré à l'administration allait jusqu'à 50 % en Gambie et à Zanzibar mais ne dépassait pas 29,3 % au Nigéria. En 1934, le Congo belge consacrait la moitié de son budget au service de la dette (p. 1454).
35. Voir M. Crowder et J. Osuntokun, 1986.
36. E. Bustin, 1975, p. 129.

tion des services dispensés par l'administration à ses administrés africains, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et des travaux publics. Les Africains de l'élite éduquée contemplaient, comme jamais auparavant, la faillite de l'État colonial auquel, à la génération précédente, ils avaient apporté un soutien enthousiaste car ils voyaient en lui le moyen de récolter les fruits de l'occidentalisation.

Le développement n'avait jamais été expressément inscrit au programme des puissances coloniales, et surtout pas comme une obligation à l'égard de leurs sujets africains ; néanmoins, les administrations locales accomplissaient une grande partie de ce que nous appellerions aujourd'hui l'œuvre de développement en entreprenant la construction de routes, de voies ferrées, de ponts et de ports, lesquels étaient bien évidemment conçus avant tout pour faciliter l'exportation des productions. Avec la crise, il fallut abandonner nombre de ces projets ou les repousser indéfiniment à plus tard. Dans la plupart des territoires, les chantiers de travaux publics ne retrouvèrent pas, avant la seconde guerre mondiale, leur niveau d'activité de la fin des années 20. Néanmoins, le *British Colonial Development Act* [Loi sur le développement des colonies] de 1929, rédigé avant la crise, visait à encourager les projets productifs dans les colonies, étant entendu que le critère de sélection serait l'effet d'entraînement qu'ils produiraient dans l'économie métropolitaine, notamment en termes de création d'emplois. Les capitaux en jeu variaient d'un territoire à l'autre et étaient en général dérisoires. Les principales réalisations dans la zone qui nous intéresse furent l'ouverture de la mine de fer de Marampa en Sierra Leone, moyennant un investissement de 264 000 livres, et la construction du pont sur le Zambèze au Nyasaland[37]. Les projets entrepris ne le furent pas toujours pour le bénéfice de la colonie intéressée. Par exemple, Leroy Vail a montré que la construction du pont sur le Zambèze fut décidée non pour servir les intérêts du Nyasaland mais pour fournir des commandes à l'industrie sidérurgique britannique en pleine stagnation. Pour le Nyasaland, le résultat net de l'opération fut un énorme endettement extérieur qui incita les pouvoirs publics à autoriser, dans la colonie, le recrutement d'Africains comme main-d'œuvre pour la Rhodésie du Sud et l'Afrique du Sud[38]. Les ressources mises à disposition par le *Colonial Development Act* de 1929 étaient minimes en regard des pertes de revenu enregistrées par les colonies à la suite de l'effondrement des cours.

La crise mettait à nu la faillite de la politique coloniale, ainsi que le constatèrent au moins certains de ses responsables qui, tel sir Philip Mitchell, gouverneur de l'Ouganda de 1935 à 1940, n'étaient pas atteints de la myopie qui semble avoir affecté, depuis, la vision des exégètes de l'œuvre coloniale. Les notes d'information confidentielles que sir Philip remit en 1939 aux fonctionnaires européens du Colonial Office dressaient un sombre tableau de la situation :

37. Voir D. J. Morgan, 1980, vol. 2, pour le contexte général ; S. Constantine, 1984.
38. L. Vail, 1975.

> « Si nous chassons résolument de nos esprits les idées reçues, voire une certaine image romantique du primitif et du pittoresque qui s'y attarde peut-être encore et si nous regardons l'Afrique orientale moderne telle qu'elle est réellement, le tableau est troublant.
> La pauvreté est très répandue et les gens souffrent d'un grand nombre de maladies, auxquelles s'ajoute en général la malnutrition.
> L'emploi salarié s'accompagne souvent d'une détérioration des conditions de logement et de nutrition, les salaires eux-mêmes sont bas et le niveau d'effort et d'efficacité dans le travail est médiocre.
> L'instruction reste rudimentaire et sans efficacité, sauf pour un petit nombre de privilégiés […], moins de 5 % de la population atteignent le niveau d'instruction qui constitue le minimum obligatoire pour tous les enfants du Royaume-Uni[39]. »

Ainsi donc, alors que les protestations s'élevant en Afrique contre la conduite d'un régime colonial aggravé par la crise prenaient de la vigueur, des critiques du même ordre se faisaient entendre en métropole non seulement dans la presse et au Parlement, mais dans les couloirs même du Colonial Office[40]. Si un mouvement comparable s'observait en France, rien de tel ne se produisait en Belgique[41].

L'impact de la seconde guerre mondiale sur les territoires sous domination britannique et belge

Les territoires belges et britanniques n'avaient quasiment entretenu aucune relation pendant les années de crise. Les rares contacts s'étaient limités à la question des frontières communes et à celle des migrations de main-d'œuvre entre les territoires belges et leurs voisins de l'Afrique centrale et orientale sous administration britannique : le Soudan, l'Ouganda, le Tanganyika et la Rhodésie du Nord. Or, à l'image de ce qui s'était passé entre 1914 et 1918, les destinées de ces deux ensembles étaient appelées à s'unir au cours de la seconde guerre mondiale, car la Grande-Bretagne et la Belgique se retrouvaient face au même ennemi commun : l'Allemagne. La Belgique fut envahie et occupée par les Allemands en mai 1940 et sa colonie du Congo devint alors le point focal de son existence indépendante, exactement comme l'Afrique-Équatoriale française pour la France libre. Cependant, contrairement à celle-là, le Congo belge fonctionnait comme un État-colonie effectivement indépendant, sur l'administration et la politique économique duquel le gouvernement belge en exil à Londres n'exerçait qu'un contrôle relativement limité, tout en étant tributaire pour 85 % de son financement[42]. La Grande-Bretagne, ayant préservé l'intégrité de son territoire, maintenait, bien entendu, ses dépendances coloniales sous un contrôle aussi étroit

39. P. Mitchell, 1939, p. 29.
40. R. D. Pearce, 1982.
41. Fondation Louis-de-Brouckerie/Institut Émile-Vandervelde, p. 20 et suiv.
42. Académie royale des sciences d'outre-mer, 1983, p. 12.

qu'en temps de paix. Mais son destin était désormais intimement lié à celui de ses colonies africaines qui fournissaient des troupes et des porteurs à son armée et approvisionnaient ses usines en produits agricoles et miniers. Cela s'accentua après que les Japonais se furent emparés des empires coloniaux de l'Europe dans le Sud-Est asiatique, coup terrible porté au prestige de la Grande-Bretagne aux yeux de ses sujets coloniaux.

Cette perte de la principale source d'approvisionnement en étain, en caoutchouc et en produits du palmier fit du Congo belge et des dépendances britanniques d'Afrique les pourvoyeurs de ces matières premières absolument vitales pour l'effort de guerre anglo-américain. Avant même la victoire japonaise en Asie du Sud-Est, il s'était opéré une réorientation majeure du commerce du Congo, dont 85% des exportations étaient dirigées « en 1941 vers la Grande-Bretagne, les États-Unis, la Rhodésie et l'Afrique du Sud au lieu de 5% seulement en 1939[43] ». Du fait même de son importance pour la cause alliée, l'administration du Congo belge en temps de guerre tenait à préserver son autonomie à l'égard à la fois des Alliés et du gouvernement belge à Londres et à maintenir son indépendance économique en insistant pour conserver des relations commerciales avec ceux de ses clients qui payaient le mieux[44]. La demande d'approvisionnement adressée par les Alliés au Congo belge pour des produits qui leur parvenaient auparavant d'Asie du Sud-Est eut un impact énorme: la production d'étain passa de 2 750 tonnes en 1939 à 17 300 tonnes en 1945; celle de caoutchouc de 1 142 tonnes en 1939 à 11 337 tonnes en 1944 et celle d'huile de palme de 89 947 tonnes à 144 271 tonnes[45] La production d'autres produits essentiels, zinc, cassitérite, charbon, cuivre ou bois d'œuvre, s'accrut dans des proportions analogues. Les territoires dépendant du Royaume-Uni connurent des augmentations semblables. Comme l'a montré Raymond Dummett, ces exportations africaines de produits miniers furent indispensables à la victoire finale des Alliés. En particulier, la fabrication de la bombe atomique, qui précipita la fin de la guerre contre le Japon, dépendait de la fourniture d'uranium par les mines du Congo belge[46].

De tels accroissements de production exigèrent une utilisation intensive des ressources en main-d'œuvre des colonies. Tout d'abord, tous les territoires britanniques furent mis à contribution en tant que réservoirs de soldats et de travailleurs. Dans le protectorat du Bechuanaland, par exemple, 10 000 hommes furent recrutés pour l'African Pioneer Corps [Corps des pionniers d'Afrique] sur une population totale évaluée à moins de 250 000 habitants. Il s'agissait là d'une ponction anormalement élevée dans la force de travail agricole et industrielle, mais dans toutes les colonies où fut organisé un recrutement, volontaire ou forcé, un lourd tribut fut réclamé à ceux qui restaient sur place. La demande accrue de denrées alimentaires, de caoutchouc, de bois et de minerais s'ajoutait, en effet, aux exigences des programmes de travaux publics nécessitées par l'effort de guerre et à un accroissement de la demande de main-d'œuvre pour les nouvelles usines, implantées au Congo

43. A. Lederer, 1983, p. 134.
44. J.-C. Williame, 1983.
45. R. Anstey, 1977, p. 144.
46. R. Dummett, 1985, p. 392.

belge en particulier, destinées aux productions que l'Europe ne pouvait plus fournir.

Suivant les colonies, des méthodes diverses furent employées pour assurer cette production accrue de matières premières stratégiques. Au Congo belge, qui fournissait relativement peu d'hommes aux armées alliées (une unité congolaise se joignit au corps expéditionnaire qui libéra l'Éthiopie des Italiens et des hommes furent incorporés dans des unités sud-africaines et rhodésiennes), la population civile fut mobilisée de façon quasi militaire pour assurer l'accroissement de la production. Des paysans étaient contraints au travail forcé sur des chantiers de construction de routes ou bien organisés en équipes de collecte du caoutchouc naturel. Des récoltes étaient réquisitionnées. L'un des points essentiels de la politique belge au Congo avait consisté, dès avant la guerre, à exiger de tout Africain vivant en « société coutumière » qu'il fournisse 60 jours de travail obligatoire (rémunéré ou non) à la communauté locale. Ces travaux comportaient la construction et l'entretien des routes et la production de denrées alimentaires ou de rapport. Cette politique, sanctionnée par un décret de décembre 1933, avait contribué à combattre les effets de la crise et était désormais appliquée avec plus de vigueur encore pour les besoins de la poursuite de la guerre. Si la Belgique ne pouvait combattre, du moins pouvait-elle fournir aux Alliés des moyens pour le faire. En 1944, le nombre maximal de journées de travail obligatoire était passé à 120. Ceux qui se soustrayaient à ce devoir comparaissaient devant les tribunaux de police, en sorte que le bras de la justice d'État était lui aussi réquisitionné pour aider l'administration à faire appliquer sa politique d'augmentation de la production[47]. Les principaux agents de cette politique étaient bien sûr les chefs, aussi leur impopularité ne fit-elle que croître. Dans l'ensemble, les efforts supplémentaires imposés aux paysans du Congo pendant la guerre furent, selon les termes de Jean Stengers, « considérables et parfois très durs[48] ».

En Afrique britannique, on eut moins souvent recours au travail obligatoire. Les principaux exemples en furent le travail forcé dans les mines d'étain du Nigéria[49] et l'enrôlement de travailleurs dans les plantations de sisal du Tanganyika après la conquête des Philippines et de l'Indonésie par les Japonais. Cet enrôlement visait à satisfaire les besoins en ficelle lieuse des Américains[50] et des agriculteurs blancs du Kenya, ces derniers s'étant, selon les termes de la protestation qu'éleva à l'époque Arthur Creech-Jones, « assuré, sous le couvert des nécessités de la guerre, une nouvelle concession aux dépens des Africains[51] ». Mais si le recrutement des soldats et de la main-d'œuvre pour l'armée se faisait, pour une bonne part, théoriquement sur la base du volontariat, dans la pratique il était souvent obligatoire. Là encore, les chefs furent les principaux agents recruteurs. Lorsqu'il leur fallait user

47. R. Anstey, 1977, p. 147.
48. J. Stengers, 1983, p. 11.
49. Sur le scandale que cette affaire provoqua au Parlement, voir M. Crowder, 1980, p. 495.
50. J. Iliffe, 1979, p. 343.
51. Cité par R. Smyth, 1985.

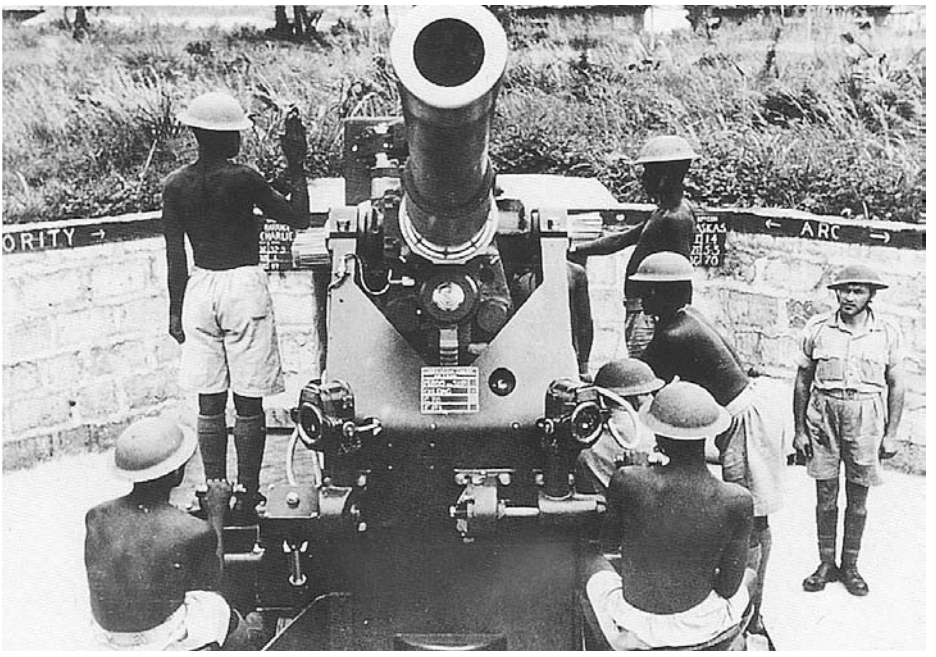

4.1. Pièce de défense antiaérienne manœuvrée par des soldats africains pendant la seconde guerre mondiale.
[*Source :* Ministère de l'information du Royaume-Uni. *Photo :* ©Topham, Londres.]

de la contrainte pour fournir les effectifs requis par l'administration, leur impopularité augmentait d'autant. Si les Bamangwatu, dont il avait été le souverain pendant près d'un quart de siècle, déposèrent Tshekedi Khama en 1949, c'est en partie à cause du rôle qu'il avait joué dans le recrutement pour le compte des Britanniques[52]. Et pourtant, comme l'a montré David Kiyaga-Mulindwa, ce roi était animé des meilleures intentions car, en fournissant aux Britanniques les hommes dont ils avaient besoin pour former une unité militaire entièrement distincte de l'armée sud-africaine, lui et les autres chefs espéraient que les Britanniques se sentiraient redevables à l'égard des Botswana qui seraient ainsi assurés de n'être jamais livrés à l'Afrique du Sud[53].

Belges et Britanniques réalisèrent la mobilisation de la population africaine de leurs colonies selon des modalités différentes relevant de conceptions dissemblables. Les Belges, qui n'envisageaient pour les Africains instruits aucun avenir politique dans la gestion de l'État colonial, ne se souciaient guère de distinguer entre *susciter* et *exiger* un soutien. Dans les colonies britanniques, même dans celles qui étaient dominées par les

52. Voir M. Crowder, 1985*a*; N. Parsons, 1985.
53. D. Kiyaga-Mulindwa, 1984.

Blancs comme la Rhodésie du Nord[54], on se donna beaucoup de peine pour persuader les Africains de participer à l'effort de guerre en se portant volontaires pour le service militaire, en augmentant la production ou encore en versant une contribution aux caisses de guerre, en échange de la promesse d'une amélioration de leur situation économique, sociale et politique après le conflit. Par voie d'affiches, à la radio, dans des séances de cinéma itinérant et dans les bureaux d'information, on répétait aux Africains qu'ils étaient les partenaires de leurs maîtres coloniaux dans la lutte pour la démocratie et que *le meilleur des mondes* les attendait après la guerre[55]. Les fonctionnaires coloniaux « se retrouvèrent ainsi projetés dans le rôle inhabituel pour eux de propagandistes de l'empire. Ils se postaient sur la place publique et utilisaient tous les moyens de communication à leur disposition pour séduire l'opinion publique[56] ».

Le nouveau *Colonial Development and Welfare Act* fut promulgué au tout début de la guerre et marqua, même s'il n'ouvrait qu'un crédit annuel de 5 millions de livres pour l'ensemble de l'empire, un changement d'attitude important des Britanniques à l'égard de la gestion de leurs colonies : l'effort de développement devait dorénavant être entrepris non en vue des avantages procurés au pays donateur mais en fonction des besoins immédiats de la colonie intéressée ; tout aussi important sans doute, le gouvernement colonial devait fournir les fonds nécessaires au bien-être social de la population, en développant les services éducatifs ou en créant des hôpitaux ; enfin, trait probablement le plus significatif, le vieux principe de l'autofinancement des colonies était définitivement abandonné[57]. Au Ministère des colonies et au Cabinet, le débat sur l'avenir politique des colonies était engagé, même s'il fallut attendre la fin des hostilités pour qu'un programme de « décolonisation » proprement dit voie le jour. Pendant la guerre, l'incertitude régnait quant à ceux qui hériteraient du pouvoir : autorités autochtones, élite éduquée ou association de ces deux groupes. Mais, quelle qu'en soit la forme, aucune date n'était prévue pour le transfert du pouvoir aux Africains. Des promesses de réforme politique furent faites dans les colonies d'Afrique occidentale et, bien que leur portée se révélât tout à fait mineure, il faut noter que les projets élaborés pendant la guerre aussi bien au Nigéria qu'en Côte-de-l'Or témoignaient de l'incertitude qui régnait quant au choix des futurs bénéficiaires du pouvoir[58].

Au Congo, aucune promesse de cet ordre ne fut faite par l'administration. L'État colonial, indépendant de fait pendant la durée de la guerre et en relation économique étroite avec les Britanniques et les Américains,

54. R. Smyth, 1984.
55. Voir J. Cary, 1944.
56. R. Smyth, 1984.
57. Tel était certainement le point de vue du gouverneur des colonies, sir Bernard Bourdillon : voir J. White, 1981, p. 233-234 ; S. Constantine, 1984, chapitre 9.
58. Pour une intéressante analyse des discussions sur l'avenir des colonies d'Afrique qui se sont déroulées au Colonial Office pendant la guerre, notamment quant à l'existence de plans de décolonisation, voir J. Flint, 1983, p. 389-411, et la réponse de R. D. Pearce, 1984, p. 77-93.

continuait à exercer le même contrôle rigide sur la population africaine qu'à l'époque où il relevait directement de l'autorité du Ministère belge des colonies. Aucune concession n'était faite à l'idée d'un rôle politique des Africains dans la vie de la colonie, malgré les signes manifestes d'une insatisfaction et d'une agitation qui s'amplifièrent tout au long des années de guerre[59]. Comme le relève J. Stengers, la guerre ne fut pas, pour ce pays, « une période de transformations majeures. À aucun point de vue, dans l'évolution du Congo, elle n'a représenté un tournant[60] ». Après la guerre, l'ancien régime de gouvernement colonial sous l'autorité de la métropole fut de nouveau imposé. Et dans les années de l'immédiat après-guerre, le Congo joua, dans le relèvement de la Belgique, un rôle aussi essentiel qu'auparavant dans la fourniture aux Alliés des ingrédients de leur victoire. Comme l'écrit R. Anstey, « les politiques économique et administrative des années de guerre représentent essentiellement un développement des pratiques existantes et non des innovations ; la continuité est aussi une caractéristique de l'après-guerre[61] ». Il faudra attendre 1950 pour voir la Belgique commencer à contribuer de façon substantielle au développement économique et social du Congo.

Très différent fut l'impact de la guerre sur les dépendances africaines de la Grande-Bretagne. D'une façon générale, l'idée neuve selon laquelle le gouvernement britannique avait l'obligation d'assurer le bien-être économique et social de ses colonies, cette idée née de la crise, grandit pendant la guerre. Des plans furent alors établis pour créer dans les colonies des établissements d'enseignement supérieur, d'autres pour y mettre sur pied des organisations syndicales. Des crédits furent réservés pour la recherche coloniale : ainsi furent créés un Conseil de la recherche sur les produits coloniaux, un Conseil de la recherche coloniale en sciences sociales, un Comité de la recherche médicale et un Comité de la recherche sur l'agriculture, la santé animale et la foresterie coloniales.

La Grande-Bretagne s'engagea sur la voie des réformes en partie sous la pression de son allié américain, qui n'était pas disposé à faire la guerre uniquement pour lui permettre de conserver son empire, en partie pour répondre aux incitations émanant du Colonial Office et d'autres milieux, et en partie pour éviter la répétition des troubles que connurent les Antilles en 1940 à cause de conditions économiques et sociales scandaleuses. Il devint rapidement évident après la guerre, surtout en Afrique de l'Ouest, que le programme expérimental de réforme lancé pendant la guerre était tout à fait inapproprié. Malgré la reprise économique qu'elle avait suscitée, la guerre, au lieu d'apaiser le mécontentement rural et urbain des années 30, l'avait exacerbé. Les agriculteurs n'avaient pas pleinement tiré profit de la remontée des cours mondiaux de leurs produits d'exportation, car l'administration contrôlait les prix et affectait les sommes obtenues de la

59. R. Anstey, 1977, p. 157.
60. J. Stengers, 1983, p. 11.
61. R. Anstey, 1977, p. 159.

différence entre prix mondiaux et prix locaux à une caisse de compensation servant à financer les achats de matériel de guerre aux États-Unis. Ainsi, au Tanganyika, le sisal se vendait à moins de la moitié du prix que le payaient les Américains, ce qui permit au Trésor britannique d'engranger, selon les calculs de J. Iliffe, un gain de 11 millions de livres pendant la période de contrôle des prix[62].

Au Kenya, les agriculteurs blancs connurent un renouveau de fortune, surtout à partir de l'occupation par les Japonais des colonies extrême-orientales des Alliés. Les pouvoirs publics leur achetaient le maïs à des prix garantis et des mécanismes d'assistance financière furent également mis en place pour le lin, le seigle et le blé. Le prix garanti aux colons était souvent deux fois plus élevé que celui offert aux cultivateurs africains, qui n'en connurent pas moins une période de prospérité qui les incita à mettre davantage de terres en culture. Le conflit d'intérêts qui couvait entre les deux groupes d'agriculteurs ne fit ainsi que s'accentuer[63].

Si les agriculteurs africains ne récoltaient pas tous les bénéfices de la montée des cours sur le marché mondial, et dans certains cas n'en percevaient aucun, il leur fallait payer plus cher les marchandises importées dont l'offre était réduite en raison des difficultés du transport maritime. Il en résulta une inflation qui frappa indistinctement les travailleurs ruraux et urbains. Au Tanganyika, les prix doublèrent presque pendant la guerre et les auteurs d'une enquête menée à Dar es-Salaam en 1942 notaient que « 87 % environ des employés de la fonction publique perçoivent un salaire avec lequel il leur est matériellement impossible de subsister sans s'endetter[64] ». Le nombre des travailleurs urbains augmenta sensiblement en raison de l'implantation d'industries de substitution pour les produits importés qu'il n'était plus possible de se procurer ou de la mise en chantier de routes de liaison entre l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord, liaison devenue essentielle pour la campagne d'Afrique du Nord ou pour l'approvisionnement et le ravitaillement en carburant des navires en route pour l'Inde et la campagne de Birmanie. Au Congo belge, la guerre stimula l'exode rural car les Africains voulaient se soustraire à la politique de recrutement sans frein des autorités et à leurs lourdes exigences en matière de production agricole[65].

La croissance d'un prolétariat urbain ne s'accompagna pas d'un développement comparable des possibilités de logement et beaucoup de ces gens connaissaient des conditions d'existence effroyables dans des bidonvilles. Dans cette situation aggravée par l'inflation, ce prolétariat était mûr pour l'action politique et revendicative. De nombreuses grèves furent déclenchées, au cours de la guerre en Afrique britannique, pour appuyer des revendications

62. J. Iliffe, 1979, p. 344.
63. D. Anderson et D. Throup, 1985, p. 335 et suiv.
64. *Report of enquiry into wages and cost of living of low grade African government employees in Dar es Salaam*, septembre 1942, cité par J. Iliffe, 1979, p. 354.
65. R. Anstey, 1977, p. 173.

salariales. Même au Congo belge, où l'autorité s'exerçait de façon beaucoup plus stricte, les ouvriers de l'Union minière se mirent en grève en 1941 pour protester contre la dégradation de leurs conditions de vie et ils ne reprirent le travail que contraints et forcés par l'intervention de l'armée, après que 70 grévistes eurent été tués[66].

La guerre stimulait en outre les ambitions de l'élite instruite dont certains membres s'étaient vu attribuer des postes dans l'administration et les affaires de la colonie en remplacement des fonctionnaires et gestionnaires britanniques appelés sous les drapeaux. Ces ambitions s'inspiraient notamment de la Charte de l'Atlantique signée en 1941 par Franklin D. Roosevelt et Winston Churchill, texte qui affirmait « le droit de tous les peuples de choisir la forme de gouvernement sous laquelle ils veulent vivre » et exprimait la volonté de « voir restaurer les droits souverains et l'autonomie de ceux qui en ont été privés par la force ». L'infirmation ultérieure du Premier Ministre britannique, selon qui la Charte ne concernait pas les territoires africains de son pays, ne fit qu'exacerber les rancœurs nationalistes envers le régime colonial. À cet égard, le contraste était évidemment saisissant avec l'Afrique belge, où n'existait aucune élite instruite puisque l'école primaire était le niveau d'instruction le plus élevé auquel pouvaient prétendre la plupart des Africains, les possibilités d'éducation se résumant au-delà, en tout et pour tout, au séminaire catholique.

L'élite ne fut pas la seule à voir ses ambitions stimulées par la guerre. Les hommes recrutés à la ferme pour aller se battre en Birmanie ou travailler comme ouvriers au Moyen-Orient ou en Italie acquirent de nouvelles compétences, de nouveaux métiers ; beaucoup d'entre eux apprirent à lire et à écrire ; nombreux furent ceux qui élargirent leur horizon en séjournant en Inde où ils virent les nationalistes exiger le départ des Britanniques, ou en Italie où ils furent témoins des destructions massives que les Blancs étaient capables de s'infliger les uns aux autres. Lorsqu'ils rentrèrent dans leur pays, ils nourrissaient pour eux-mêmes et leurs enfants des ambitions bien différentes de celles qu'ils pouvaient avoir au moment de leur recrutement. Au Congo belge, les aspirations nées sous d'autres cieux demeuraient étouffées par un système d'administration aux accès rigoureusement contrôlés qui ne laissait aucun débouché politique aux Africains. Ce fut pourtant durant la guerre que des Africains instruits tentèrent pour la premiere fois de battre en brèche le régime colonial ; des sous-officiers noirs montèrent, en effet, contre les Belges, à Élisabethville, une conspiration mal organisée qui fut facilement neutralisée[67]. Mais dans des colonies comme la Côte-de-l'Or ou le Nigéria, les soldats de retour de la guerre pouvaient exprimer leurs aspirations nouvelles et ils devinrent militants, parfois dirigeants, des partis politiques qui réclamaient désormais pour les Africains le droit de se gouverner eux-mêmes.

66. B. Fetter, 1976, p. 173.
67. *Ibid.*

L'Afrique sous domination britannique et belge à la veille de la lutte pour l'indépendance

En 1935, il était inimaginable qu'un quart de siècle plus tard la plus grande partie de l'Afrique britannique et belge puisse être indépendante. L'administration coloniale britannique en concevait la possibilité dans un délai minimal de trois générations et les Belges pensaient qu'il faudrait au moins cent ans avant de pouvoir même envisager la question de l'indépendance. Même le plus optimiste des leaders politiques d'Afrique de l'Ouest n'aurait pu espérer qu'en 1960, et *a fortiori* en 1957, un pareil objectif fût atteint. Dans les années 30, le mot d'indépendance n'était pas le plus fréquent dans les discours des hommes politiques africains. Or, dès 1945, dans l'essentiel de l'Afrique britannique, sinon déjà en Afrique belge, l'indépendance paraissait un objectif réalisable bien qu'encore éloigné. La possibilité de l'accession de la Côte-de-l'Or à l'indépendance était un sujet que l'on évoquait au Colonial Office, même si l'on estimait qu'elle avait « peu de chances d'être réalisable en moins d'une génération[68] ». La décennie 1935-1945 constitue donc un moment capital de l'histoire coloniale et l'on débattra sans doute encore longtemps des facteurs de changement à l'œuvre. La grande crise économique et la seconde guerre mondiale exercèrent une profonde influence aussi bien sur l'attitude des colonisés que sur celles des… colonisateurs. Mais certaines évolutions s'étaient produites avant même que la crise ne se répercute en Afrique et certainement avant que celle-ci ait ressenti l'impact de la seconde guerre mondiale.

Tout d'abord, l'investissement initial fait dans l'éducation en Afrique, et particulièrement en Afrique britannique, à la fin du XIX^e^ et au début du XX^e^ siècle commençait à porter ses fruits en donnant naissance à une élite ayant une conscience politique ; or, une corrélation directe s'établit entre la taille de l'élite éduquée par rapport à la population d'une colonie et la croissance d'un mouvement nationaliste efficace. Ainsi, le riche Congo belge, où les possibilités d'instruction offertes aux Africains étaient réduites au minimum, restait loin derrière son voisin, le Soudan anglo-égyptien (actuel Soudan), pays pauvre mais doté d'écoles de droit, d'ingénieurs, de science vétérinaire, d'agriculture et de médecine ouvertes avant la guerre. Ensuite, quel que fût le système d'exploitation employé par la puissance colonisatrice, vers le milieu des années 30 la plupart des Africains se trouvaient, sous une forme ou une autre, directement impliqués dans le fonctionnement de l'économie coloniale et la politique mise en œuvre par les maîtres de la colonie les touchait à peu près tous.

La dépression et la seconde guerre mondiale renforcèrent, chacune à sa manière, la perception par les élites des injustices du système colonial, notamment quant à leur participation au système, d'abord entravée puis facilitée

68. *Constitutional development in Africa*, mémoire rédigé par A. Cohen, Public Record Office, Londres, CO847/36/47238, cité par J. P. Hargreaves, 1985, p. 438.

4.2. Le jour de l'indépendance du Swaziland : le chef Sobhuza II, « le Lion du Swaziland », inspecte ses troupes.
[*Photo :* © Camera Press, Londres. Photo Jan Kopec.]

par ces événements. De même, la dépression et la seconde guerre mondiale, à travers les épreuves que l'économie coloniale leur infligea et les perspectives qu'elle ouvrit puis referma, affinèrent la perception que le paysannat et le prolétariat naissant avaient de l'État colonial. À la suite de cette évolution, les puissances coloniales se retrouvèrent face à une Afrique très différente de l'Afrique du début des années 30. Quand ils prirent conscience de la réalité de ces changements, les Britanniques étaient préparés à s'y adapter ; les Belges ne l'étaient pas et les conséquences de cette impréparation furent catastrophiques.

SECTION II

LA LUTTE POUR LA SOUVERAINETÉ POLITIQUE, DE 1945 AUX INDÉPENDANCES

CHAPITRE 5

« Cherchez d'abord le royaume politique… »

Ali A. Mazrui

« Cherchez d'abord le royaume politique, et tout le reste vous sera donné par surcroît[1]. » Lorsqu'il prononça ces mots, Kwame Nkrumah était persuadé que l'indépendance politique était la clé de toutes les améliorations envisageables de la condition africaine. Cette déclaration découlait de l'idée de la primauté du politique dans les affaires humaines — conception radicalement différente de celle du déterminisme *économique*. S'il avait été un marxiste accompli, Kwame Nkrumah aurait proclamé : « Cherchez d'abord le royaume *économique*, et tout le reste sera donné par surcroît. »

Et pourtant, dans une situation coloniale, la prépondérance donnée par Kwame Nkrumah au politique était en partie au moins justifiée. L'Afrique coloniale devait en effet commencer par s'efforcer d'acquérir la souveraineté politique avant de rien envisager d'autre. Mais Nkrumah laissait dans l'ombre une distinction simple que nous enseigne la logique — celle qui existe entre *condition suffisante* et *condition nécessaire*. La souveraineté politique (« le royaume politique ») était en effet une condition nécessaire pour que l'Afrique pût réaliser ou satisfaire n'importe laquelle de ses autres aspirations essentielles. Mais la souveraineté politique en soi ne suffisait pas. Elle n'était pas une condition suffisante. Il n'est tout simplement pas vrai que « tout le reste vous sera donné par surcroît ».

La situation qui régnait au Ghana, patrie de Nkrumah, dans les années 80, semblait bien démentir ses vues. Tout s'y passait en effet comme s'il

1. K. Nkrumah, 1957, p. 164.

avait plutôt fallu dire : « Cherchez d'abord le royaume politique, et tout le reste vous sera *retiré*. » L'économie se portait moins bien qu'à l'époque de l'accession à la souveraineté politique ; le système éducatif s'était détérioré ; les routes se dégradaient, les voies ferrées rouillaient, les téléphones ne sonnaient plus, les infrastructures en général tombaient en décrépitude. Une diaspora ghanéenne s'était constituée, privant le pays de quantité d'hommes de valeur, désormais éparpillés aux quatre coins du monde. Le cacao ghanéen était vendu pour du cacao ivoirien afin d'en obtenir un prix plus élevé. Si le président Nkrumah, fondateur du Ghana, et le président Houphouët-Boigny, fondateur de la Côte d'Ivoire, avaient engagé un pari sur la valeur respective des modèles opposés qu'ils avaient adoptés, les faits auraient semblé donner raison au président ivoirien. II avait, lui, obtenu des revenus économiques supérieurs au prix d'une certaine dilution de la souveraineté politique.

Si Nkrumah a vu juste en affirmant que l'Afrique devait chercher d'abord le royaume politique et s'est trompé en y voyant une condition suffisante pour que « tout le reste » vienne par la suite, quel sera le jugement de l'histoire sur l'ensemble de sa proposition ? Quel est le bilan de la quête du royaume politique ? Quelle est l'issue probable de la lutte pour que « tout le reste » soit donné à l'Afrique ? Telles sont quelques-unes des questions que nous aborderons dans le présent chapitre.

La renaissance du nationalisme

La lutte pour le royaume politique — ou pour la souveraineté politique — dans l'Afrique coloniale s'est déroulée en quatre étapes, qui se chevauchèrent parfois dans les faits, mais que l'analyse permet de distinguer clairement. Avant la seconde guerre mondiale, se produisit d'abord une phase d'agitation des élites en faveur d'une autonomie accrue. Elle fut suivie d'une période caractérisée par la participation des masses à la lutte contre le nazisme et le fascisme. Vint ensuite, après la seconde guerre mondiale, la lutte non violente des masses pour une indépendance totale. Et enfin, le combat armé pour le royaume politique : la guérilla contre les gouvernements de la minorité blanche, surtout à partir des années 60. L'issue de ces luttes est résumée, dans l'ordre chronologique, dans le tableau 5.1.

Parmi les premiers modes d'organisation de l'élite, figurèrent les associations culturelles et les groupes d'intérêts. L'entre-deux-guerres vit fleurir, dans plusieurs colonies, toutes sortes d'associations fondées sur l'ethnie ou la parenté et nées soit de la solidarité existant au sein de la main-d'œuvre migrante urbanisée, soit sous l'effet du sentiment d'aliénation éprouvé par les Africains dans le système d'exploitation coloniale. Les organisations qui firent ainsi leur apparition allaient de l'Association centrale des Kikuyu en Afrique de l'Est à la Convention de la renaissance urhobo en Afrique de l'Ouest. Dans l'Afrique musulmane, les organisations

culturelles étaient parfois liées à la religion plutôt qu'à l'ethnie. C'est ainsi qu'en 1935, le *shaykh* ʿAbd al-Ḥamid Badis créa en Algérie l'Association des *ʿulamā'*, vouée notamment à la défense de l'islam dans une situation coloniale.

L'agitation prit aussi d'autres formes pendant ces années de l'entre-deux-guerres. En mai 1935, par exemple, des grèves et des émeutes de mineurs africains éclatèrent dans la *Copper Belt* de la Rhodésie du Nord. Au Nigéria, divers groupes d'intérêts commencèrent à s'organiser ; dans la seule ville de Lagos, cette fièvre d'organisation aboutit à la création des associations suivantes[2] : Syndicat des commissaires-priseurs de Lagos, 1932 ; Association des pêcheurs de Lagos, 1937 ; Association des chauffeurs de taxis, 1938 ; Syndicat des bouchers en gros de Lagos, 1938 ; Syndicat des piroguiers de Lagos, 1938 ; Compagnie commerciale de l'Union des femmes d'Alakoro, 1939 ; Syndicat des marchandes de farines, 1940 ; Association des marchands de vin de palme, 1942 ; Syndicat des vidangeurs de Lagos, 1942.

D'autres organisations culturelles ou intéressant l'élite cultivée se constituèrent à l'étranger parmi les Africains et les descendants d'Africains. Le panafricanisme entrait dans une phase nouvelle. En France, Léopold Sédar Senghor et Aimé Césaire fondaient *L'Étudiant noir*. Pour leur part, Kwame Nkrumah, Jomo Kenyatta et W. E. B. Du Bois s'affirmaient en tant que panafricanistes actifs en Grande-Bretagne et aux États-Unis.

Certes, nombre de ces premiers mouvements de l'entre-deux-guerres étaient essentiellement formés par des élites, et quantité de groupes d'intérêts avaient avant tout un caractère urbain, mais l'entrée des masses dans la vie politique commençait à se dessiner. Une campagne de désobéissance civile organisée en Tunisie par Habib Bourguiba aboutit à des émeutes à Tunis. Bourguiba et plusieurs de ses compagnons furent jugés par un tribunal militaire. Officiellement dissous, leur parti (le Néo-Destour) poursuivit son activité dans la clandestinité.

Les techniques employées contre l'impérialisme au cours de cette phase présentaient avant tout un caractère non violent et se fondaient sur l'agitation ; il y eut cependant des exceptions, telle la lutte des Éthiopiens contre l'occupation italienne. En février 1937, un attentat à la grenade fut commis contre le vice-roi à Addis-Abeba. En 1939, la résistance réussissait à tenir tête un certain temps à 56 bataillons italiens. Les maquisards éthiopiens menèrent seuls la lutte jusqu'à ce qu'ils fassent leur jonction, en 1940, avec un petit contingent de troupes britanniques et avant que, en mars 1941, la Grande-Bretagne n'envahisse l'Éthiopie avec l'accord de l'empereur Haïlé Sélassié.

2. Voir J. S. Coleman, 1963, p. 212-213.

Tableau 5.1. Chronologie de l'indépendance africaine

État	Date de l'indépendance	Puissance coloniale	Notes
Éthiopie	Depuis l'Antiquité		Occupation italienne de 1935 à 1941.
Libéria	26/VII/1847		Colonie privée de 1822 à 1847.
Afrique du Sud	31/V/1910	Grande-Bretagne	*(Suid Afrika)* Union de quatre colonies : la colonie du Cap, le Natal, l'État libre d'Orange *(Oranje Vrij Staat)* et le Transvaal *(Zuid Afrikaansche Republick)*, ces deux derniers ayant été des républiques indépendantes jusqu'au 31/V/1902. L'Union est devenue une république hors du Commonwealth britannique le 31/V/1961. Dirigée par une minorité blanche. Territoires « indépendants » non reconnus : Transkei, 26/XII/1976 ; Bophuthatswana, 6/XII/1977 ; Venda, 13/IX/1979; Ciskei, 4/XII/1981.
Égypte	28/II/1922	Grande-Bretagne	Forme, avec la Syrie, la République arabe unie (RAU) du l/II/1958 au 28/IX/1961. Fédération avec le royaume du Yémen du 8/III/1958 au 26/XII/1961. Conserve le nom de République arabe unie jusqu'au 2/IX/1971.
Libye	24/XII/1951	Italie	Administrations britannique (Tripolitaine et Cyrénaïque) et française (Fezzān) de 1943 à 1951.
Éthiopie (Érythrée)	11/IX/1952	Italie	Administration britannique de 1941 à 1952. Puis fédération de l'Érythrée et de l'Éthiopie en 1952. Union totale le 14/XI/1962.
Éthiopie (Ogaden)	1955		Occupation italienne de 1936 à 1941. Administration britannique de 1941 à 1955.
Soudan	1/I/1956	Grande-Bretagne Égypte	Condominium anglo-égyptien.
Maroc	2/III/1956	France	

Tunisie	20/III/1956	France	
Maroc (une partie)	7/IV/1956	Espagne	*(Marruecos)* Zone septentrionale espagnole.
Maroc (une partie)	29/X/1956		Zone internationale (Tanger).
Ghana	6/III/1957	Grande-Bretagne	(Côte-de-l'Or) Comprenant le Togo britannique (territoire sous tutelle de l'ONU), partie de l'ancienne colonie allemande du Togo.
Maroc (une partie)	27/IV/1958	Espagne	*(Marruecos)* Zone méridionale espagnole.
Guinée	2/X/1958	France	(Guinée française)
Cameroun	1/I/1960	France	Tutelle de l'ONU. Majeure partie de l'ancienne colonie allemande du *Kamerun*.
Togo	27/IV/1960	France	Tutelle de l'ONU. Majeure partie de l'ancienne colonie allemande du Togo.
Sénégal	20/VI/1960 (20/VII/1960)	France	Initialement indépendant sous la forme d'une Fédération du Mali avec l'ancien Soudan francais (Mali). Fédération dissoute après deux mois d'existence. Union avec la Gambie dans la Confédération de Sénégambie le 1/I/1982. Dissolution de la Confédération le 21/IX/1989.
Mali	20VI/1960 (22/IX/1960)	France	(Soudan français) Initialement indépendant sous la forme d'une Fédération du Mali avec le Sénégal. Fédération dissoute après deux mois d'existence.
Madagascar	26/VI/1960 (30/VI/1960)	France	(République malgache)
Zaïre	30/VI/1960	Belgique	État indépendant du Congo du 2/V/1885 au 18/XI/1908, date à laquelle il est devenu le Congo belge *(Belgish Congo)*. A pris le nom de Zaïre le 27/X/1971.
Somalie	l/VII/1960	Italie Grande-Bretagne	Tutelle de l'ONU. Union de deux colonies. Somalie britannique indépendante avant l'union, le 26/VI/1960.
Bénin	l/VII/1960	France	Ancien Dahomey, a changé de nom le 30/XI/1975.
Niger	3/VIII/1960	France	

État	Date de l'indépendance	Puissance coloniale	Notes
Burkina Faso	5/VIII/1960	France	Ancienne Haute-Volta, a changé de nom le 4/VIII/1984.
Côte d'Ivoire	7/VIII/1960	France	
Tchad	11/VIII/1960	France	
République centrafricaine	13/VIII/1960	France	(Oubangui-Chari) Empire centrafricain du 4/XII/1976 au 20/IX/1979.
Congo-Brazzaville	15/VIII/1960	France	(Moyen-Congo)
Gabon	17/VIII/1960	France	
Nigéria	1/X/1960	Grande-Bretagne	
Mauritanie	28/XI/1960	France	
Sierra Leone	27/IV/1961	Grande-Bretagne	
Nigéria (nord du Cameroun britannique)	1/VI/1961	Grande-Bretagne	Tutelle de l'ONU. Partie de l'ancienne colonie allemande du *Kamerun*. Plébiscite les 11 et 12/II/1961.
Cameroun (sud du Cameroun britannique)	l/X/1961	Grande-Bretagne	Tutelle de l'ONU. Partie de l'ancienne colonie allemande du *Kamerun*. Plébiscite les 11 et 12/II/1961. Union avec le Cameroun pour former la Republique fédérale du Cameroun.
Tanzanie	9/XII/1961	Grande-Bretagne	(Tanganyika) Tutelle de l'ONU. Majeure partie de l'ancienne *Deutsch-Ostafrika*, colonie allemande. Nom de République-Unie de Tanzanie adopté après l'union avec Zanzibar le 27/IV/1964.
Burundi	l/VII/1962	Belgique	Tutelle de l'ONU. Le Ruanda-Urundi, divisé au moment de l'indépendance, formait la plus petite partie de la *Deutsch-Ostafrika*, ancienne colonie allemande.
Rwanda	l/VII/1962	Belgique	

Algérie	3/VII/1962	France	
Ouganda	9/X/1962	Grande-Bretagne	
Tanzanie (Zanzibar)	10/XII/1963	Grande-Bretagne	Union avec le Tanganyika pour former la République-Unie de Tanzanie le 27/IV/1964.
Kenya	12/XII/1963	Grande-Bretagne	
Malawi	6/VII/1964	Grande-Bretagne	(Nyasaland) Forme une fédération avec les Rhodésies du1/X/1953 au 31/XII/1963.
Zambie	24/X/1964	Grande-Bretagne	(Rhodésie du Nord) Forme une fédération avec le Nyasaland et la Rhodésie du Sud du 1/X/1953 au 31/XII/1963.
Gambie	18/II/1965	Grande-Bretagne	Union avec le Sénégal dans la Confédération de Sénégambie le 1/I/1982. Dissolution de la Confédération le 21/IX/1989.
Botswana	30/IX/1966	Grande-Bretagne	(Bechuanaland)
Lesotho	4/X/1966	Grande-Bretagne	(Basutoland)
Maurice	12/III/1968	Grande-Bretagne	
Swaziland	6/IX/1968	Grande-Bretagne	
Guinée équatoriale	12/X/1968	Espagne	Comprend le *Río Muni* (Mbini) et *Fernando Poo* (Macías Nguema Biyogo).
Maroc (Ifni)	30/VI/1969	Espagne	*(Territorio de Ifni)*
Guinée-Bissau	10/IX/1974	Portugal	*Guiné-Bissau*, anciennement *Guiné Portuguesa*.
Mozambique	25/VI/1975	Portugal	*(Moçambique)*
Cap-Vert	5/VII/1975	Portugal	*(Cabo Verde)*
Comores	6/VII/1975	France	(Archipel des Comores) À l'exception de l'île de Mayotte, qui demeure un territoire français d'outre-mer.
São Tomé-et-Principe	12/VII/1975	Portugal	*(São Tomé e Principe)*

État	Date de l'indépendance	Puissance coloniale	Notes
Angola	11/XI/1975	Portugal	(Y compris Cabinda)
Sahara occidental	28/II/1975	Espagne	*(Río de Oro* et *Saguía el Hamra)* Annexé par le Maroc au départ de l'Espagne. Occupation contestée par le Front Polisario, constitué le 10/V/1973.
Seychelles	26/VI/1976	Grande-Bretagne	
Djibouti	27/VI/1977	France	(Territoire français des Afars et des Issas, anciennement Côte française des Somalis)
Zimbabwe	18/IV/1980	Grande-Bretagne	(Rhodésie, anciennement Rhodésie du Sud) Déclaration unilatérale d'indépendance du 11/XI/1965 au 12/XII/1979. Forme une fédération avec la Rhodésie du Nord et le Nyasaland du 1/X/1953 au 31/XII/1963.
Namibie	21/III/1990	Afrique du Sud	(Sud-Ouest africain) Tutelle de l'ONU. Ancienne colonie allemande *Deutsch-Südwestafrika*. Differend entre l'Afrique du Sud et l'ONU.

Source: I. L. L. Criffiths, *An atlas of African affairs*, 1989, Routledge, Chapman and Hall Inc., New York, et Routledge, Londres, p. 182-185. Mis à jour par l'UNESCO en ce qui concerne la dissolution de la Confédération de Sénégambie et l'indépendance de la Namibie.

Note du directiur du volume : si l'Afrique continentale est aujourd'hui tout entière indépendante, il reste cependant un certain nombre d'îles et de petites enclaves sous tutelle étrangère : l'archipel de Madère (sous administration portugaise) ; les îles Canaries et les possessions espagnoles d'Afrique du Nord (sous administration espagnole), l'archipel Tristan da Cunha, les îles de l'Ascension et Sainte-Hélène (sous administration britannique) ; Mayotte et les îles françaises de l'océan Indien (sous administration française) ; la Réunion est un department français d'outre-mer et Socotra fait partie du Yémen.

Pendant la seconde guerre mondiale, l'Afrique dans son ensemble eut à choisir entre l'impérialisme libéral et bourgeois et un impérialisme placé sous le signe d'une menace nouvelle — le nazisme et le fascisme. Le dilemme prit une forme particulièrement aiguë dans les colonies françaises, la France elle-même étant occupée et divisée en deux. Dès 1938, la France avait levé 20 000 soldats en Afrique-Occidentale française (AOF), dont 7 000 avaient été envoyés en métropole ; ce contingent s'ajoutait aux 18 000 tirailleurs stationnés en AOF et aux 29 000 autres déjà en France et en Afrique du Nord. Au total, 130 000 hommes furent mobilisés en AOF ; les Allemands devaient traiter avec cruauté et mépris ceux qu'ils firent prisonniers.

Dakar, capitale de l'AOF, reconnut au début l'autorité du régime de Vichy ; en septembre 1940, une expédition anglo-française tenta en vain de s'emparer de la ville. Un mois auparavant, cependant, le Niger et le Tchad s'étaient déclarés en faveur de Charles de Gaulle et de la France libre. Finalement, en décembre 1942, l'Afrique-Occidentale française se rangea dans le camp des Alliés pour lutter contre le nazisme.

Tout le continent africain participa largement à la seconde guerre mondiale. Faut-il voir dans cet engagement de l'Afrique la simple manifestation d'une collaboration avec les puissances coloniales ou, au contraire, une phase particulière de la lutte anticoloniale de la région ?

À vrai dire, les opinions étaient très partagées en Afrique durant la seconde guerre mondiale. Mais, dans l'ensemble, les esprits étaient plus favorables aux « démons » que les Africains connaissaient déjà (en particulier la Grande-Bretagne et la France libre) qu'aux nouveaux démons du nazisme et du fascisme.

Quant aux Africains qui avaient éprouvé la férule allemande avant l'époque du nazisme (tels les peuples du Tanganyika et du Togo), ils savaient que les Allemands comptaient parmi les puissances impériales les plus brutales que l'Afrique eût connues. Lorsque Hitler demanda, en 1936, le retour dans le giron de l'Allemagne de ses anciennes colonies africaines, la nouvelle plongea les habitants de ces régions dans la consternation. D'où la fondation, en 1938, de la Ligue du Tanganyika, dont le siège était à Nairobi et qui s'efforçait d'empêcher la restauration de l'autorité coloniale allemande sur le Tanganyika. Les résidents blancs et les autochtones noirs étaient unis dans une même opposition. Pendant la guerre contre l'Axe (de 1939 à 1945), 87 000 Africains originaires du Tanganyika servirent dans le camp des Alliés pour empêcher le retour des Allemands.

La participation de l'Afrique à la seconde guerre mondiale doit être envisagée sous cet angle du « choix entre plusieurs démons ». Son engagement n'a pas été un processus de collaboration avec l'impérialisme mais une lutte contre une forme d'hégémonie plus redoutable encore. Paradoxalement, l'engagement de l'Afrique dans la guerre a fait partie intégrante de la lutte du continent contre l'exploitation étrangère et de sa quête de dignité humaine.

Certes, la guerre elle-même a joué un rôle, en affaiblissant les puissances, impériales. La France avait été humiliée par les Allemands et sa défaite contribua à détruire le mythe de son invincibilité impériale. La Grande-Bretagne sortit appauvrie et épuisée de la guerre, où elle avait en outre perdu la volonté de conserver la maîtrise d'un trop vaste empire. À peine plus de deux ans après la fin du conflit mondial, elle fut contrainte de se séparer

du « joyau le plus éclatant de la Couronne britannique », l'empire des Indes. La guerre contribua aussi à renforcer le rôle planétaire des États-Unis et de l'Union soviétique, dont les ombres se projetaient désormais bien au-delà de celle de l'Europe impériale. Chacune à sa façon, les nouvelles superpuissances entreprirent de faire pression sur les premiers colonisateurs, les Européens, pour les amener à démanteler leurs empires (les superpuissances avaient leurs propres visées impérialistes pour l'après-guerre).

La naissance de l'Organisation des Nations Unies en 1945 contribua elle aussi au processus de décolonisation à travers le monde. À mesure que l'organisation internationale devenait plus authentiquement représentative de l'humanité tout entière, le colonialisme devenait de moins en moins légitime. Chacun, ou presque, des États devenus membres des Nations Unies après l'indépendance de l'Inde est venu ajouter sa voix à celles qui s'élevaient contre les vieux systèmes impériaux. Et le Conseil de tutelle de l'ONU devint l'un des principaux groupes de pression contre le colonialisme en général.

La raison même d'être de la guerre, lutte contre la tyrannie et la conquête, semblait condamner le colonialisme qui n'était, après tout, qu'une forme de tyrannie et de conquête. Lorsque Winston Churchill et Franklin D. Roosevelt signèrent, en août 1941, la Charte de l'Atlantique, ils ne dénonçaient pas seulement l'injustice en Europe, bien que cette dernière constituât la principale préoccupation du Premier Ministre britannique. À leur insu, ils signaient du même coup l'arrêt de mort, pour le restant du XX^e^ siècle, de l'idée de légitimité du colonialisme.

Mais la force d'opposition au colonialisme la plus puissante en Afrique était formée par les Africains eux-mêmes qui commençaient à mieux s'organiser, à formuler plus nettement leurs exigences et, en définitive, à mieux s'armer pour la lutte.

Au cours de cette période, la résistance africaine répond à plusieurs traditions : la tradition *guerrière*, la tradition *du djihād*, la tradition de la *révolte chrétienne*, la tradition de la *mobilisation non violente* et la tradition de la *guérilla*. Voyons de plus près chacune de ces stratégies de résistance, sans oublier qu'elles n'étaient pas toujours utilisées comme des techniques séparées mais parfois associées pour se renforcer mutuellement.

La tradition guerrière de résistance

Cette tradition se rattache au concept de « résistance primaire » mis en lumière par l'école d'histoire africaine de Dar es-Salaam. Cette école emploie le mot « primaire » au sens *chronologique* du terme, pour désigner la résistance qui se manifesta lors de la pénétration et de la conquête européennes. Après tout, nombre de sociétés africaines avaient décidé de ne pas rester passives devant l'avancée des forces coloniales et de les combattre à mesure qu'elles gagnaient du terrain. Cette résistance alla des guerres ashanti à l'insurrection des Ndebele, luttes décrites et commentées dans les volumes précédents de l'*Histoire générale de l'Afrique* de l'UNESCO.

Le terme « primaire » appliqué à la résistance a également un autre sens : il ne vise pas exclusivement ce qui a eu lieu à une époque *antérieure* mais aussi ce qui s'enracine le plus profondément dans la tradition guerrière autochtone.

La signification de « primaire » est ici davantage *culturelle* que chronologique. Les combattants mau-mau de la liberté ne se soulevèrent contre les Britanniques qu'à la fin des années 50, mais ils le firent en s'appuyant sur un ensemble de valeurs guerrières et de croyances religieuses qui appartenaient en propre aux Kikuyu et incorporaient toute la symbolique des cultures autochtones du combat, y compris des cérémonies complexes de prestation de serment. Dans ce sens culturel, leur mouvement était bien « primaire ».

Un type analogue de symbolisme primordial a pu être décelé plus tard, sous des formes plus subtiles, dans les luttes de libération en Afrique australe où la possession par les esprits n'était pas inconnue des guérilleros : Basil Davidson a montré qu'en prêtant serment au nom des grands esprits de Chaminuka et de Nehanda, les guérilleros donnaient sens à leur combat[3].

Avant l'indépendance, Nathan Shamuyarira avait déjà insisté sur les aspects relevant de la tradition dans la lutte du Zimbabwe : « Dans les campagnes, des réunions se transformaient en rassemblements politiques et davantage encore, […] on faisait revivre le patrimoine ancestral par des prières et des chants traditionnels, on invoquait les esprits des ancêtres en leur demandant de guider et de conduire la nouvelle nation. Christianisme et civilisation étaient relégués à l'arrière-plan et des formes nouvelles de culte ainsi que des attitudes nouvelles prenaient une importance spectaculaire[4]. »

Joshua Nkomo, le combattant de la liberté zimbabwéen qui revenait de l'étranger, fut accueilli en 1962 à l'aéroport de Salisbury (Harare) par un survivant de la résistance de 1896-1899. Le vieil homme lui offrit une « hache des esprits », geste symbolique par lequel il exprimait le legs des traditions martiales[5].

Quand la lutte armée commença à prendre de l'ampleur, certaines zones de combat reçurent les noms de médiums influents, quelques-uns opérant d'ailleurs dans les camps de la guérilla. Le lien entre le guerrier et le prophète a persisté durant la lutte pour l'émancipation de l'Afrique australe au cours de laquelle les valeurs guerrières ancestrales trouvèrent, dans un contexte de combat moderne, de nouvelles formes d'expression.

Mais la résistance africaine a parfois été inspirée, également, par d'autres cultures à l'œuvre sur le continent et, en particulier, par la force de l'Islam.

La tradition du *djihād* dans la résistance africaine

Les volumes précédents de l'*Histoire générale de l'Afrique* ont montré comment la tradition du *djihād* (qui signifie « lutte dans la voie de Dieu ») fut mobilisée dans la résistance à la pénétration impériale par le sultanat de Sokoto au Nigéria, par la Mahdīyya au Soudan oriental et par le nationalisme sacralisé de Sayyid Muḥammad ʿAbdallāh Ḥassan (ce « mollah » étonnamment sensé).

L'esprit de la Mahdīyya a persisté au Soudan, s'opposant tant à l'impérialisme britannique qu'à l'expansionnisme égyptien. Les techniques de la Mahdīyya ont évolué au fil du temps mais le mouvement n'a cessé de se caractériser par une profonde tendance anti-impérialiste.

3. B. Davidson, 1969, p. 255.
4. N. M. Shamuyarira, 1965, p. 68-69. Voir aussi T. O. Ranger et J. Weller (dir. publ.), 1975.
5. N. M. Shamuyarira, 1965 ; T. O. Ranger et J. Weller (dir. publ.), 1975.

En Algérie, la propension à qualifier la population autochtone de « musulmane » eut pour effet de renforcer les liens entre l'islam et le nationalisme. Les lois racistes édictées par le régime de Vichy au cours de l'été 1942 créèrent une forme nouvelle d'*apartheid* dont l'Algérie française ne devait jamais se remettre tout à fait. On interdit, en effet, aux « Musulmans » d'accéder aux marchés, aux cinémas et aux plages en même temps que les Européens. Dans ses pires outrances, cet *apartheid* à la française alla même jusqu'à défendre aux « Musulmans » de s'asseoir aux côtés d'Européens.

Une fois l'Algérie « délivrée » des excès de Vichy, les améliorations apportées au sort de la population autochtone se révélèrent de pure forme. En fait, la fin de la seconde guerre mondiale coïncida avec une des répressions françaises les plus dures que l'Algérie ait connues. En mai 1945, à Sétif, un défilé nationaliste se heurta à la police, des émeutes éclatèrent dans la ville et en Kabylie. La répression exercée par l'armée et la police française fit quelque 10 000 morts parmi la population algérienne. Un martyre d'une telle ampleur ne pouvait que rallumer la flamme de la tradition du *ḏjihād*; en 1954, le Front de libération nationale renoua avec le glorieux combat mené au XIX^e^ siècle par le héros algérien ʿAbd al-Ḳādir al-Jazairi. C'était le début de la révolution algérienne.

La révolution égyptienne de 1952 établit un autre type de relation avec l'islam. Dans l'esprit du chef de cette révolution, Gamal ʿAbd al-Nasser,

5.1. Dedan Kimathi, héros du combat des Mau-Mau pour l'indépendance, capturé le 21 octobre 1956 puis exécuté.
[*Photo :* © Newslink Africa, Londres.]

l'Égypte se situait au centre de trois cercles : le cercle de l'islam, le cercle du monde arabe et le cercle de l'Afrique. La lutte contre l'impérialisme s'inscrivait donc à ses yeux dans le contexte de trois forces : la résistance islamique, le nationalisme arabe et le panafricanisme.

Gamal ʿAbd al-Nasser, cependant, se méfiait de ce qu'il considérait comme les formes les plus « extrêmes » du fondamentalisme islamique, en particulier du mouvement dit des Frères musulmans. Il décréta ce mouvement hors la loi et jeta ses chefs en prison. À une époque où l'affrontement des idéologies devenait de plus en plus vif, l'islam était certes un allié en puissance dans la lutte contre l'impérialisme, mais aussi un danger potentiel pour la stabilité politique du peuple égyptien lui-même.

Gamal ʿAbd al-Nasser penchait personnellement en faveur d'une mobilisation politique du panarabisme contre le sionisme et l'impérialisme occidental. Bien que son panarabisme eût un bras armé dirigé contre Israël, la révolution égyptienne était centrée sur une mobilisation non violente des masses. Si al-Nasser se refusa, en 1952, à autoriser l'exécution du roi Fārūq et de ses collaborateurs, c'est qu'il pensait qu'« une révolution née dans le sang est vouée à périr dans le sang ».

D'autres nationalistes africains furent beaucoup plus directement influencés par le Mahatma Mohandas Gandhi, le dirigeant politique indien. Ils déployaient une stratégie de *mobilisation politique non violente*, distincte des forces mobilisées par la tradition guerrière et l'héritage du *djihād* mais renforçant leur action.

5.2. Algériens arrêtés lors des émeutes du 8 mai 1945 en Kabylie.
[*Photo :* © Agence nationale de la photographie de presse et d'information, Alger.]

La tradition du « radicalisme chrétien»

L'islam ne fut pas la seule religion à se rebeller contre l'ordre colonial. On vit aussi une révolte contre l'impérialisme occidental naître dans les milieux chrétiens, ce qui peut paraître paradoxal puisque, sauf en Afrique du Nord et dans la vallée du Nil, le christianisme s'était implanté sur le continent à la faveur des conquêtes européennes. Au XIX[e] siècle, ce sont parfois des communautés de missionnaires européens qui convainquirent leurs gouvernements de coloniser l'Afrique, notamment l'Afrique orientale, en invoquant comme argument la nécessité morale de mettre fin au commerce arabe des esclaves et de propager l'Évangile. Dans certains cas, le zèle et l'enthousiasme des missionnaires balayèrent les réticences gouvernementales.

Cette association de l'impérialisme européen et des missions chrétiennes marqua profondément la politique éducative coloniale. Selon les colonies, « l'éducation des indigènes » donna lieu à une répartition différente des tâches entre l'Église et l'État, mais il ne faisait guère de doute qu'ils collaboraient à une même entreprise politique. De fait, l'éducation coloniale chercha d'abord à former des Africains « aptes à devenir maîtres d'école ou catéchistes ». Le jeune Kwame Nkrumah ambitionnait lui-même de devenir prêtre catholique[6].

Étant donné cette association entre colonisation européenne et missions chrétiennes, il paraît d'autant plus surprenant que les premiers nationalistes africains modernes soient issus des écoles de missionnaires. C'est que cette association engendra une dialectique au sens quasi hégélien de *contradiction* au niveau de l'*idée*. Les écoles de missionnaires favorisèrent certes la promotion de l'idéal chrétien, mais aussi la propagation des idéologies laïques occidentales. Parmi les nationalistes africains radicaux formés dans les écoles chrétiennes, figurent des personnalités aussi éminentes que Julius K. Nyerere, Tom Mboya, Eduardo Mondlane, Robert Mugabe, Léopold Sédar Senghor ou Kwame Nkrumah.

Tous sont plus ou moins des laïcs sortis d'un moule religieux. Kwame Nkrumah disait de lui-même : « Je suis à la fois marxiste-léniniste et chrétien sans confession, je ne vois là aucune contradiction[7]. »

Outre ces rebelles africains laïques, le christianisme européen a aussi produit des Africains *religieux* en révolte contre l'ordre euro-chrétien. Parmi ceux-ci, Simon Kimbangu marqua cette époque. Selon ses adeptes, si Dieu avait voulu envoyer un message à la population noire, pourquoi aurait-il choisi un messager blanc ? Kimbangu voulait réduire le rôle de la croix — « dangereux équivalent d'une idole » — dans le christianisme. L'africanisation du christianisme dans une société matrilinéaire, à laquelle s'est attaché Kimbangu, permit par ailleurs l'émergence d'une hiérarchie féminine au sein de l'Église bien avant les revendications féministes occidentales dans les grandes Églises européennes.

Simon Kimbangu a chèrement payé ses croisades religieuses et culturelles. Arrêté et emprisonné par les Belges au Congo, il passa trente ans

6. Voir K. Nkrumah, 1957.
7. *Ibid*.

sous les verrous, soit presque autant d'années que Jésus-Christ a passées sur terre[8].

L'Église de Kimbangu traversa non seulement la période coloniale mais, également, acquit suffisamment de crédibilité internationale pour devenir, dans les années 80, la première Église africaine admise au Conseil œcuménique des Églises. Elle rassemblait alors environ 4 millions de fidèles, nombre, notons-le, supérieur à celui des adeptes de Jésus aux trois premiers siècles de l'ère chrétienne.

Comme on le verra au chapitre 17, le mouvement des Églises séparatistes et millénaristes constitue l'un des aspects de la lutte de l'Afrique colonisée pour retrouver son identité et défendre sa dignité culturelle. Certains mouvements étaient plus modérés que d'autres, mais tous s'inscrivaient dans le contexte de la révolte de l'Afrique contre le racisme et la domination étrangère sur les affaires aussi bien religieuses que laïques.

Quel rôle jouèrent les principales Églises chrétiennes dans la lutte contre l'impérialisme ? Leur contribution à la décolonisation se borna-t-elle à la formation de personnalités laïques — comme Nkrumah et Mugabe — dans les écoles des missions et aux mouvements religieux séparatistes comme celui de Simon Kimbangu ?

Les grandes Églises occidentales furent assurément lentes à s'associer à la lutte contre le racisme et l'impérialisme en Afrique. Toutefois, certains de leurs membres se sont élevés très tôt contre l'oppression et, par la suite, les premiers lauréats africains de prix Nobel seront de fervents chrétiens révoltés par le racisme : le chef Albert Luthuli et l'évêque (maintenant archevêque) Desmond Tutu, tous deux sud-africains. C'est même des Églises réformées néerlandaises d'Afrique du Sud que s'élevèrent, au fil du temps, quelques-unes des voix les plus éloquentes contre l'*apartheid*, la plus vibrante, à partir du milieu des années 70, étant peut-être celle du révérend Alan Boeasak. Auparavant, c'est un notable de l'Église d'Écosse, Hastings Banda, qui avait conduit la transformation du Nyasaland colonisé en Malawi indépendant.

La contribution du christianisme à la décolonisation a donc revêtu essentiellement trois formes : celle de la formation des laïques issus des écoles des missions (la tradition de Nkrumah) ; celle du séparatisme chrétien (la tradition de Kimbangu) ; celle, enfin, de la « radicalisation » des dirigeants des Églises chrétiennes (la tradition de l'archevêque Desmond Tutu).

La stratégie de la mobilisation politique non violente

C'est entre 1906 et 1908 que le Mahatma Mohandas Gandhi conduisit la première campagne de désobéissance civile lancée en Afrique du Sud ; elle était dirigée contre les mesures discriminatoires du Transvaal visant les Indiens. Ce mouvement est à l'origine d'une tradition spécifique de résistance qui s'étendit bien au-delà de l'Afrique du Sud. Dans les années 50, l'African National Congress et le South African Indian Congress s'efforcèrent de coordonner la lutte des Africains, des Indiens et des Métis en une campagne de

8. Voir aussi, ci-après, le chapitre 17 et A. A. Boahen (dir. publ.), 1987.

5.3. Kwame Nkrumah à l'aube de l'indépendance du Ghana, au Old Polo Ground, le 5 mars 1957.
[*Source :* publié grâce à l'Information Services Department du Gouvernement du Ghana.]

masse contre la législation relative aux laissez-passer, le *Group Areas Act*, qui organisait la ségrégation, et le *Bantu Authorities Act*, qui visait à promouvoir la « retribalisation » des Africains. Cette campagne fut un succès en tant qu'expression de la solidanté entre victimes de l'oppression, mais un échec au regard des objectifs qu'elle poursuivait contre les oppresseurs.

En Afrique de l'Ouest, Kwame Nkrumah fut lui aussi fasciné par les idées du Mahatma Mohandas Gandhi. Sa stratégie de l'« action positive » pour une plus grande liberté en Côte-de-l'Or s'inspirait directement des stratégies gandhiennes de la *satyagraha* (force d'âme)[9].

Parmi les disciples de Gandhi pendant la période coloniale, on trouve Kenneth Kaunda. Il reconnaissait que, compte tenu du racisme et de la situation coloniale régnant en Rhodésie du Nord, ceux qui se voyaient refuser tout autre moyen d'améliorer leur sort pouvaient être tentés par la violence comme stratégie du désespoir. Mais il insistait sur la nécessité de recourir à la résistance passive ou à la désobéissance civile : « Je ne saurais prendre part à quelque campagne [violente] que ce soit. *Je rejette catégoriquement la violence sous toutes ses formes en tant que solution à notre problème*[10]. »

L'opposition africaine à la lutte armée se manifesta aussi clairement à la première Conférence des peuples africains, tenue en 1958 dans le Ghana devenu indépendant. Les Algériens — alors engagés dans une lutte armée contre la France — eurent beaucoup de difficultés à obtenir, à cette conférence d'Accra, le soutien de l'Afrique à leur combat. Cette rebuffade subie par les combattants de la résistance algérienne était imputable à la combinaison de gandhisme et de francophilie qui animait certains des participants.

Dans l'ensemble, les stratégies gandhiennes de libération cessèrent d'être appliquées en Afrique à la fin des années 50. Une fois l'Algérie devenue indépendante, en 1962, il apparut à l'évidence que les colonies portugaises et les territoires où le pouvoir était détenu par des minorités blanches solidement établies seraient extrêmement difficiles à libérer pacifiquement. Dans un cas comme dans l'autre, les méthodes de désobéissance civile de Gandhi n'avaient guère de chances de succès. Elles n'aboutiraient, au contraire, qu'au déclenchement de repressions impitoyables et même à des massacres de civils sans armes, ce que le massacre de Sharpeville, en mars 1960, avait déjà bien fait comprendre. Presque exactement un an plus tard, débutait en Angola le nouveau soulèvement contre les Portugais. L'ère de la lutte de libération armée proprement dite s'ouvrait en Afrique australe.

La stratégie de la lutte armée de libération

De toutes les stratégies de décolonisation appliquées en Afrique, les plus internationales furent celles qui exigeaient des armes modernes et perfectionnées. La tradition guerrière (telle qu'elle se manifesta dans la guerre des Mau-Mau) pouvait s'appuyer principalement sur des bases logistiques locales et employer des armes de fabrication artisanale. La tradition du

9. Voir K. Nkrumah, 1957.
10. K. Kaunda et C. Morris, 1960. Souligné dans l'ouvrage original.

djihād était davantage liée à des forces internationales (islamiques, en l'occurrence), mais demeurait largement circonscrite au cadre africain. La stratégie du radicalisme chrétien et de la mobilisation politique non violente, même si elle subit l'influence de Gandhi, se concrétisa en définitive par des processus nationaux singuliers dans les colonies concernées.

Mais les luttes armées de type plus moderne — dans les colonies portugaises, en Afrique australe et en Algérie — furent des conflits fortement internationalisés. De nombreux pays tiers se mêlèrent à ces confrontations de diverses façons, allant du soutien financier et de la fourniture d'armes jusqu'à une participation effective par l'envoi de troupes.

Si l'Union soviétique et ses alliés n'étaient pas intervenus dans les luttes de l'Afrique australe, la libération de cette région aurait pu être retardée encore au moins d'une génération. Les armes perfectionnées utilisées par les Africains en Afrique australe — notamment les missiles sol-air employés dans les guerres du Zimbabwe — provenaient en général de pays socialistes. Quant à l'intervention des troupes cubaines dans la lutte pour la défense de la souveraineté de l'Angola, elle constitua le plus fort soutien extérieur à une guerre de libération africaine.

Mais la participation d'éléments extérieurs ne bénéficia pas seulement aux combattants des forces de libération; le même phénomène se produisit dans le camp des oppresseurs coloniaux et racistes. L'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord a longtemps subventionné, directement ou indirectement, la répression obstinée exercée par les Portugais dans leurs colonies et des armes de cette organisation furent utilisées contre des combattants des forces de libération africaines.

Du point de vue du soutien extérieur, il est particulièrement éclairant de comparer les engagements respectifs de Cuba et d'Israël en Afrique australe, surtout à partir des années 70. Les deux pays sont considérés comme des parias dans leur région — Cuba est le paria de l'hémisphère occidental et Israël celui du Moyen-Orient. Chacun d'eux est étroitement lié à une superpuissance — Cuba à l'Union soviétique et Israël aux États-Unis. Cuba comme Israël ont été mêlés à des conflits aux implications mondiales: John F. Kennedy brandit la menace de guerre nucléaire lors de la crise des missiles de Cuba en 1962; en octobre 1973, le président Richard Nixon ordonna une alerte nucléaire générale pour la défense d'Israël au moment de la guerre au Moyen-Orient. Cuba et Israël sont donc deux petits pays qui ont attiré sur eux l'attention du monde entier et, à l'échelon régional, ils ont l'un et l'autre été des facteurs de conflits avec leurs voisins.

Cependant, si ces deux pays présentent un certain nombre de traits communs, ils jouèrent en Afrique australe des rôles rigoureusement opposés.

Cuba prit part à l'instruction des combattants noirs des forces de libération; Israël forma des troupes contre-révolutionnaires en Afrique du Sud. Cuba fournit des services de vulgarisation agricole aux paysans angolais; Israël prêta son aide à la réalisation du programme nucléaire sud-africain, y compris pour la mise au point de la bombe atomique[11], et entretint dans

11. Sur le programme nucléaire sud-africain, voir R. W. Walters, 1987.

d'autres domaines militaires une collaboration poussée avec la République sud-africaine, malgré la résolution des Nations Unies prohibant la livraison d'armes au régime de Pretoria. Pour résumer cette comparaison, on peut dire qu'Israël s'est conduit en allié de fait de la suprématie blanche alors que Cuba, sous l'autorité de Fidel Castro, a participé au mouvement de libération noire.

Dans l'ensemble, la lutte armée en Afrique australe a été jusqu'à présent couronnée de succès. Contre les Portugais, elle a pris la forme d'une guerre d'usure qui a fini par provoquer, au Portugal, le coup d'État d'avril 1974 — suivi sans délai d'un effondrement rapide de l'Empire portugais. Elle a abouti à l'indépendance du Zimbabwe en 1980 et à celle de la Namibie en 1990.

Mais peut-on s'attendre à ce qu'une fois obtenu le « royaume politique », « tout le reste » soit donné par surcroît à l'Afrique du Sud ? On ne saurait prétendre qu'ailleurs en Afrique la souveraineté politique a inéluctablement conduit à d'autres réalisations. Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'indépendance politique était une condition nécessaire mais certainement pas suffisante pour réaliser plus complètement les aspirations africaines. Dans des pays ravagés économiquement, comme le Ghana, et dans d'autres politiquement dévastés, comme l'Ouganda, un principe contraire, nous l'avons dit, semble plutôt se vérifier ; ce principe pourrait s'énoncer ainsi : « Cherchez d'abord le royaume politique et tout le reste vous sera retiré. »

Mais il faut ici nous accorder un temps de réflexion. La liberté du Ghana, selon Kwame Nkrumah, n'avait pas de sens sans la liberté de l'ensemble de l'Afrique. Par « royaume politique » entendait-il simplement l'indépendance de chaque pays africain ? Ou bien ce panafricaniste convaincu visait-il plutôt la libération complète du continent pris dans sa globalité ?

Étant donné sa philosophie politique, il paraît plus probable qu'il envisageait une progression s'articulant ainsi :

— l'indépendance de chaque pays africain aidera à l'indépendance suivante, selon une approche par étapes de la décolonisation politique ;
— lorsque l'Afrique entière sera décolonisée, le « royaume politique » du continent aura des chances d'être complété par « tout le reste ».

S'il est bien vrai que les premiers coups de feu ont été tirés dans la lutte en Afrique du Sud, dernier bastion de l'ordre imposé par la minorité blanche, nous devons à présent examiner de plus près cette dernière étape de la quête du « royaume politique », derrière laquelle se dessine une transformation de la relation entre racisme et capitalisme en Afrique.

La révolution et le royaume politique

La possible dissolution de l'alliance entre racisme et capitalisme en Afrique du Sud constitue la caractéristique centrale de la période actuelle. Capitalisme et *apartheid* sont-ils en train de devenir incompatibles ? Si l'*apartheid* risque de ne pas se relever de la rupture de leur alliance, le capitalisme en Afrique du Sud peut très bien, lui, demeurer intact une fois la lutte terminée. Le royaume politique pourrait alors *ne pas* connaître le socialisme.

Si nous assistons bien, depuis 1980 en Afrique du Sud, aux débuts d'une révolution naissante, combien de temps lui faudra-t-il pour parvenir à maturité ? À quand la victoire ?

Les optimistes ne manqueront pas de relever des similitudes avec la révolution éthiopienne de 1974 ou la révolution iranienne de 1979, qui commencèrent toutes deux par des manifestations de rues et se développèrent jusqu'au succès total. L'Iran et l'Éthiopie prérévolutionnaires vivaient l'un et l'autre sous le règne d'une alliance entre un régime intérieur féodal et le capitalisme international. En un sens, les deux régimes en place en Iran et en Éthiopie étaient établis depuis des siècles et des siècles et, cependant, ils furent renversés au terme de quelques mois de manifestations. L'alliance entre le féodalisme intérieur et le capitalisme international s'effondra rapidement.

L'*apartheid* résistera certainement plus longtemps que les régimes du shah et de Haïlé Sélassié, mais la suprématie raciale n'est pas non plus invincible. Elle sera renversée, mais non sous la pression de la rue ou par l'intervention extérieure d'armées africaines. Seule une *lutte organisée de l'intérieur* viendra à bout de l'*apartheid*. Les armées africaines susceptibles d'intervenir de l'extérieur sont certes organisées mais, par définition, elles n'agiraient pas de l'intérieur. Les manifestations de rues dans les villes d'Afrique du Sud, quant à elles, ne constituent pas encore une forme de lutte organisée. Des États africains peuvent appuyer, nourrir et armer les membres d'un front intérieur de libération, les manifestations peuvent rendre les banlieues noires ingouvernables, mais sans une guérilla interne organisée avec ses combattants et ses saboteurs, la victoire ne saurait être obtenue.

Des sanctions économiques internationales pourraient-elles amener le changement décisif ? Il faut distinguer les sanctions ou le boycottage de nature *expressive* et les sanctions ou le boycottage de caractère *instrumental*. Le boycottage expressif est un jugement moral ; le boycottage instrumental se veut un outil politique. Les sanctions internationales n'aboutiront pas, à elles seules, à l'établissement d'un système fondé sur le suffrage universel. Les boycottages expressifs sont de nature à remonter le moral des opprimés, les boycottages instrumentaux de l'Occident peuvent inciter le régime à se libéraliser, mais pas au point d'instaurer un système réellement démocratique. La lutte armée, menée de l'intérieur, est donc appelée à demeurer le noyau de la révolution.

Et les armes nucléaires de l'Afrique du Sud ? Ne vont-elles pas protéger le régime de l'*apartheid* ? Il y a un quart de siècle, Kwame Nkrumah avertissait l'Afrique que deux épées de Damoclès étaient suspendues au-dessus d'elle : le racisme, d'une part, l'arme nucléaire entre des mains hostiles, d'autre part. À l'époque, les Français expérimentaient leurs armes atomiques dans le Sahara. Le nord de l'Afrique subissait donc une profanation nucléaire et le sud un viol racial. Plus tard, la France aida Israël à mettre au point ses propres moyens nucléaires, à Demona, et Israël à son tour aida l'Afrique du Sud à se doter de l'arme nucléaire. Mais l'armement nucléaire dont dispose le régime peut-il changer quoi que ce soit au sort réservé à l'*apartheid* ? La réponse est : « Non », ou plus exactement : « Pas grand-chose. »

L'Afrique du Sud peut utiliser son statut de puissance nucléaire pour intimider des États voisins ou dissuader des pays comme le Nigéria, mais elle ne peut employer ses armes nucléaires dans les rues de Soweto. L'emploi de l'arme nucléaire *à l'intérieur* du pays déclencherait un processus qui constitue l'un des deux cauchemars du régime, non pas celui de l'accroissement continu du nombre de Noirs mais celui du départ massif des Blancs.

Si l'*apartheid* ne peut être sauvé par l'arme nucléaire, le sera-t-il par son alliance avec le capitalisme ? A vrai dire, cette alliance est actuellement très compromise. Lorsque le racisme nuit trop au fonctionnement des lois de l'offre et de la demande et lorsque le racisme économique perd son efficacité, le capitalisme tend à se sentir trahi. C'est ce qui arriva à l'époque de la traite des esclaves. Le capitalisme assit un temps sa prospérité sur l'esclavage puis, à mesure que l'efficacité des techniques augmentait, le recours à une main-d'œuvre asservie se justifia de moins en moins par rapport au travail salarié. De principale puissance esclavagiste au XVIII^e^ siècle, la Grande-Bretagne devint ainsi la principale puissance abolitionniste du XIX^e^. De même, l'alliance entre le capitalisme et l'*apartheid* était justifiée — fût-ce à courte vue — sur le plan économique jusqu'à ces derniers temps et elle est compromise aujourd'hui parce que le capitalisme pourrait tirer profit de l'abolition de l'*apartheid*.

Premièrement, le pouvoir d'achat des Noirs pourrait désormais s'accroître dans des proportions spectaculaires pour peu que le système devienne économiquement plus équitable. Deuxièmement, le niveau de compétence des Noirs s'est élevé, de sorte que les forces de production pourraient être employées de façon plus efficace qu'auparavant. Troisièmement, une amélioration du système d'éducation et de formation des Noirs pourrait faire à brève échéance de l'Afrique du Sud une sorte d'Australie noire — un pays riche et fortement industrialisé. Quatrièmement, l'opposition à l'*apartheid* crée actuellement un climat d'instabilité malsain pour le capitalisme. Cinquièmement, l'instabilité engendre à son tour l'incertitude, or l'investissement capitaliste exige que l'avenir soit relativement prévisible.

En outre, l'escalade de la répression en Afrique du Sud scandalise d'importantes fractions de l'opinion publique occidentale, et ces groupes commencent à faire pression sur les entreprises commerciales et les chaînes de magasins. Parmi les grandes sociétés occidentales qui ont désinvesti figurent notamment IBM, General Motors, la Barclays Bank, Coca-Cola et Kodak. Avant elles, de nombreuses institutions avaient fermé leurs comptes à la Barclays Bank, suivant en cela l'exemple donné par le Nigéria il y a quelques années.

Enfin, les milieux d'affaires redoutent qu'une lutte prolongée contre le racisme ne dégénère en un combat contre le capitalisme, par suite d'une radicalisation du mouvement activiste (comme cela s'est produit en Angola, au Mozambique et, dans une certaine mesure, au Zimbabwe). Tôt ou tard, le capitalisme devra réduire ses pertes — et rompre ses liens avec l'*apartheid*. Dans une situation en pleine évolution, il doit protéger ses intérêts.

Mais quel sera l'avenir du capitalisme en Afrique du Sud après la défaite de l'*apartheid* ? Sommes-nous assurés que le socialisme viendra couronner le royaume politique ? Pour le meilleur ou pour le pire, une victoire contre l'*apartheid* ne signifiera pas nécessairement une victoire contre le capitalisme. Une fois qu'il a atteint un certain degré de développement, le capitalisme devient quasiment irréversible.

Karl Marx pensait que le capitalisme correspondait à un stade de développement antérieur au socialisme : quand le développement capitaliste atteindrait son apogée, il déboucherait sur une révolution socialiste. Mais l'histoire récente montre qu'au-delà d'un certain stade du développement capitaliste, une révolution communiste est à peu près impossible — à moins d'être imposée de l'extérieur. Les États-Unis et la plupart des pays d'Europe occidentale ont atteint ce stade.

Mais pourquoi une révolution communiste serait-elle impossible dans un pays industriel avancé de type capitaliste ? Les prévisions de Marx concernant l'augmentation continue du prolétariat ne se sont pas réalisées dans les grands pays capitalistes, c'est au contraire la bourgeoisie qui a augmenté. De même, la paupérisation croissante prévue par Marx ne s'est pas non plus produite. Les travailleurs ne sont pas devenus plus pauvres mais plus riches ; quant aux plus pauvres, ils ne travaillent pas du tout (tout au plus forment-ils un « lumpenprolétariat »). Les travailleurs occidentaux ont beaucoup plus à perdre que leurs « chaînes » : ils ont leur voiture, leurs actions, leur poste de télévision, leur bateau… La conscience de classe ne l'a pas emporté sur la conscience nationale ; au contraire, l'anticommunisme est lié au patriotisme de la classe ouvrière occidentale. Marx a sous-estimé l'aptitude du capitalisme à coopter, convertir et corrompre autrui pour obtenir son appui, ce dont est parfaitement capable un capitalisme prospère.

L'Afrique du Sud a-t-elle atteint ce stade du capitalisme irréversible, à l'image de la plupart des pays occidentaux ? Il semble que non. Aussi, dirigée par les Noirs, aurait-elle la possibilité soit de poursuivre sa route en tant que système capitaliste (mais sans racisme), soit de s'engager sur une voie socialiste de développement.

N'y a-t-il aucun espoir de voir le socialisme couronner le royaume politique sud-africain ? Et si oui, quels sont les facteurs qui prédisposeraient l'Afrique du Sud au socialisme après l'accession au pouvoir de la majorité noire ? Premièrement, une radicalisation résultant d'une lutte prolongée pourrait entraîner l'Afrique du Sud noire vers le socialisme. Deuxièmement, la polarisation des classes qui s'est créée à la suite de la polarisation raciale pourrait contribuer à une socialisation de l'Afrique du Sud de l'après-*apartheid*. Troisièmement, la forte urbanisation du pays est un facteur propice à l'instauration du socialisme moderne. Quatrièmement, l'existence d'un prolétariat noir important, si l'embourgeoisement est enrayé, peut favoriser l'édification du socialisme. Cinquièmement, cette idée de l'homme blanc que chaque nationaliste noir est un marxiste pourrait, à la longue, finir par se réaliser. Quant à la bombe atomique, elle

pourrait faire d'une Afrique du Sud gouvernée par les Noirs la première puissance noire dotée d'un armement nucléaire avant la fin du XXe siècle.

Nulle part ailleurs en Afrique, le royaume politique ne peut recevoir autant en partage qu'en Afrique du Sud. La puissante industrialisation créée par la main-d'œuvre noire et la technique occidentale, les énormes ressources minérales dont la nature a doté le pays, la discipline forgée dans la longue lutte des Africains pour la justice et les atouts nouveaux que confère le statut de puissance nucléaire constituent autant de facteurs de nature à renforcer considérablement la signification d'un royaume politique sud-africain dont les destinées seraient entre les mains de la majorité avant la fin de ce siècle.

Le jour où toute la richesse de l'Afrique sera effectivement placée sous l'autorité souveraine de l'Afrique — du Cap au Caire, de Dar es-Salaam à Dakar —, on pourra enfin juger en toute rigueur l'exhortation impérissable de Kwame Nkrumah : « Cherchez d'abord le royaume politique, et tout le reste vous sera donné par surcroît. »

CHAPITRE 6

L'Afrique septentrionale et la corne de l'Afrique

Ivan Hrbek[*]

À la fin de la seconde guerre mondiale, aucun pays de la région n'échappait à un contrôle politique et militaire exercé par des étrangers. Même dans les États officiellement indépendants comme l'Éthiopie et l'Égypte, une forte présence militaire britannique influait sur la vie politique. La disparition de l'Italie en tant que puissance coloniale est une autre caractéristique de l'après-guerre. Toutes ses anciennes colonies — la Somalie, l'Érythrée et la Libye — ont été conquises pendant la guerre par les Alliés et sont restées sous occupation militaire britannique, ou française dans le cas du Fezzān libyen. Leur avenir devait être décidé au niveau international.

Le Maghreb

Bien que la défaite de 1940 ait sérieusement affaibli l'autorité de la France dans les trois pays du Maghreb qu'elle contrôlait, les gouvernements français de l'après-guerre ont, sans exception, fait tout ce qu'ils pouvaient pour la rétablir. lls sont même allés jusqu'à mettre en place un régime caractérisé par une oppression plus forte après une guerre censément livrée pour libérer les peuples de la domination étrangère. Cette attitude rigide conduisit à la désastreuse guerre coloniale en Indochine française (sur le territoire de l'actuel Viet Nam) dont la population trouvait tout à

* Décédé en 1993.

fait injuste que les Français veuillent réoccuper une colonie qu'ils avaient dû céder aux Japonais. Bien que la catastrophe militaire de Diên Biên Phu ait, en 1954, amené les représentants de la France à s'asseoir, à Genève, à une table de conférence où elle renonça à son empire colonial en Asie du Sud-Est, les politiciens français — comme les Bourbons — n'ont rien appris des leçons de l'histoire[1]. Des réformes uniquement destinées à donner le change ont certes été opérées dans les trois pays du Maghreb mais la situation coloniale de dépendance, d'exploitation et de privation des libertés politiques, avec en outre un élément particulier d'arrogance culturelle française, est restée inchangée. Nous avons vu au chapitre 2 comment l'administration coloniale française avait réagi, pendant les dernières années de la guerre et aussitôt après, à la vague de protestations nationales à laquelle elle a été confrontée.

Le Maroc

Chacun des trois pays a dû subir sa propre version du martyre avant d'accéder à l'indépendance. Un discours prononcé à Tanger en avril 1947 par le sultan Mohammed ibn Yūsuf redynamisa le mouvement nationaliste marocain[2]. Ce discours évoquait l'avenir brillant du pays, ses droits inaliénables et sa fidélité à l'islam et au monde arabe. Le résident général français avait espéré entendre quelques mots de reconnaissance et de gratitude envers la France, mais aucun compliment de ce type ne lui fut adressé. À partir de cette époque, le sultan fut à la fois au centre et à l'avant-garde de la lutte pour l'indépendance. Son discours déclencha une série de manifestations et de grèves anticoloniales. Ces grèves, qui éclatèrent entre 1947 et 1952, montrèrent que les travailleurs étaient désormais bien organisés et pleinement intégrés dans le mouvement nationaliste.

En octobre 1950, à l'occasion d'un voyage à Paris, le sultan demanda au Gouvernement français l'autonomie politique et économique, l'élargissement des droits constitutionnels et politiques du gouvernement chérifien et la révision générale des relations franco-marocaines, mais en vain. Les six États arabes indépendants demandèrent à l'Organisation des Nations Unies d'inscrire la question marocaine à l'ordre du jour de la sixième session de l'Assemblée générale, tenue en 1951; ils eurent beau répéter leur proposition l'année suivante, les puissances coloniales refusèrent même de simplement discuter la revendication légitime d'indépendance du Maroc.

Reconnaissant que le rôle du sultan était primordial, les Français décidèrent, en 1953, de le détrôner en utilisant à cette fin l'influence qu'exerçait le puissant pacha de Marrakech, Thāmī al-Glāwī, sur les dirigeants féodaux de certaines *ḳabīla* berbères ainsi que celle de quelques dirigeants

1. Sur l'histoire du Maghreb de l'après-guerre, voir R. Le Tourneau, 1962; S. Amin, 1965, 1970*a* et 1970*b*.
2. Sur la lutte des Marocains pour leur indépendance, voir A. al-Fāsī, 1954; A. Ayache, 1956; D. E. Ashford, 1961; J.-L. Miège, 1966; J. Waterbury, 1970 et 1975.

religieux. Le 14 août 1953, ce groupe — sans aucun fondement juridique en droit islamique ou marocain[3] — déclara que Mohammed ibn Yūsuf était indigne du trône et proclama sultan son cousin, Mohammed ibn ʿArafa, vieil homme n'ayant aucune expérience politique. La conspiration — ourdie par la résidence, les colons français du Maroc et les milieux de la haute finance à Paris — n'obtint pas les résultats escomptés; après la déportation du sultan en Corse, puis à Madagascar, le pays entier se dressa presque unanimement contre le colonialisme.

La lutte nationale prit diverses formes. Le parti de l'Istiḳlāl fonda une organisation secrète; parmi les organisations de même nature, la plus importante était un mouvement de gauche, Le Croissant noir. Les grèves et les manifestations de rues se multiplièrent dans les villes; les Marocains boycottaient les produits français; les gens refusaient de participer aux prières du vendredi où ils étaient censés rendre hommage au nom du sultan désigné par les Français. Dans le Rīf et le Moyen-Atlas, la population rurale berbère forma une «Armée de libération» et attaqua des postes militaires et des casernes. Les années 1954 et 1955 marquèrent un temps fort du combat des Marocains pour l'indépendance.

En 1955, la violence générale s'accrut à tel point que, devant l'incapacité de la police et des groupes contre-révolutionnaires des colons français, malgré le terrorisme auquel ils se livraient, à arrêter le mouvement de libération — qui exigeait unanimement le retour du sultan légitime —, le gouvernement français fut obligé de modifier sa politique à l'égard du Maroc. Entre-temps, la guerre en Algérie était devenue un problème sérieux, alors que l'expérience récente de la défaite au Viet Nam montrait que l'armée française était incapable de faire face à un large mouvement populaire. En août 1955, les premières négociations avec divers représentants des courants politiques marocains, y compris l'Istiḳlāl, s'engagèrent à Aix-les-Bains et le général Catroux fut envoyé à Madagascar pour prendre les dispositions nécessaires au retour du sultan. Ensuite, les événements se précipitèrent: Mohammed ibn ʿArafa dut abdiquer et al-Glāwī, abandonné par ses maîtres, publia en octobre une proclamation inattendue d'allégeance envers Mohammed ibn Yūsuf.

Après un séjour de quelques semaines en France, pendant lequel furent négociées les conditions d'abolition du protectorat, Mohammed ibn Yūsuf — qui deviendra en 1957 le roi Mohammed V — rentra triomphalement dans son pays le 26 novembre 1955, acclamé par des millions de ses sujets venus en masse à Rabat. Sībī Bekkāi forma le premier gouvernement marocain indépendant qui acheva les négociations avec les Français. L'indépendance du Maroc fut proclamée le 2 mars 1956.

Un mois après, le 7 avril, le protectorat espagnol sur la zone septentrionale fut aboli et la région intégrée au royaume du Maroc; en juillet de la même année, la zone internationale de Tanger connut le même sort.

3. Sur l'incapacité légale d'al-Glāwī en tant que propriétaire de maisons closes, voir l'intelligent essai de L. Massignon, 1962, p. 250-264.

Ainsi, l'ensemble du Maroc précolonial était réuni en un État, à l'exception des enclaves espagnoles d'Ifni, Melilla et Ceuta. Si Ifni fut réintégrée en 1968, les deux autres enclaves sont restées sous domination étrangère et font l'objet de revendications réitérées du Maroc auprès du Gouvernement espagnol.

La Tunisie

L'indépendance du Maroc fut bientôt suivie de celle de la Tunisie. La lutte de libération se déroula dans les deux pays selon un certain parallélisme. Elle s'est, dans les deux cas, opposée à la même puissance coloniale, heurtée à une influente communauté française de colons et, ce qui n'est pas le moins important, inscrite dans un même contexte international[4]. Les différences entre les deux processus ne sont pas pour autant négligeables. Les syndicats — animés par un brillant organisateur, Farhāt Hāshed — prirent part très tôt à la lutte des Tunisiens. Ces derniers purent ensuite passer progressivement d'une participation partielle au gouvernement à l'autonomie interne. Mais il faut aussi noter la sérieuse scission intervenue au sein de la direction du Néo-Destour entre Habib Bourguiba et Ṣalāḥ ben Yūsuf, ainsi que la passivité relative du bey, chef officiel de l'État.

Après la fondation, en août 1947, du Front national tunisien, la pression sur les Français s'intensifia avec de nombreuses grèves et manifestations où l'exigence de meilleures conditions de vie s'accompagnait de la revendication de l'indépendance politique. Entre 1945 et 1955, le niveau de vie des masses connut une dégradation générale ; certaines régions du pays souffrirent de la famine. En 1949, une fois Bourguiba revenu d'un exil volontaire (1945-1949), la direction du Néo-Destour franchit une étape majeure en élaborant une stratégie de lutte pour l'indépendance. Si l'accession totale à celle-ci était le but ultime recherché par tous les Tunisiens, Bourguiba — conscient de la force de l'opposition française à une indépendance immédiate — était prêt à des compromis tactiques afin de parvenir progressivement à son but. Les Français acceptèrent d'abord de négocier la question de l'autonomie interne partielle et, en août 1950, un nouveau gouvernement fut formé sous la direction de Muḥammad Chenik ; il se composait d'un nombre égal de ministres français et tunisiens. Mais alors que les Français estimaient que c'était la dernière concession qu'ils pouvaient faire sans perdre le contrôle du pays, le Néo-Destour formula bientôt de nouvelles exigences. Cela conduisit, en 1951, à une nouvelle crise, la France ayant rejeté la revendication d'un parlement tunisien. Ce rejet était davantage dû à la pression des colons français qu'à une volonté politique de Paris. Cette caractéristique particulière — l'influence des colons sur la politique coloniale française de la IV^{e} République — se retrouve dans tous les pays du Maghreb. Cela eut, dans tous ces pays, des

4. H. Bourguiba, 1954 ; D. L. Ling, 1967 ; A. Kassab, 1976.

effets tragiques pour la population opprimée et, à long terme, catastrophiques pour les colons blancs eux-mêmes. Au début de 1952, la France mit fin à de nouvelles négociations avec les nationalistes tunisiens, interdit le congrès du Néo-Destour et arrêta, parmi de nombreuses autres personnes, aussi bien le radical Bourguiba que le modéré Chenik. Certains militants dont Ṣalāḥ ben Yūsuf, deuxième homme fort du Néo-Destour, s'enfuirent au Caire. À la fin de la même année, le dirigeant syndical Farḥāt Hāshed fut assassiné, probablement par l'organisation terroriste clandestine des colons, la Main rouge.

Bien que les Français aient durci la répression, manifestations et grèves se poursuivirent dans les villes. Au cours du premier trimestre de 1954, le mécontentement général suscité par la domination coloniale s'étendit aux districts ruraux. Pour la première fois dans l'histoire moderne de la Tunisie, les paysans eux-mêmes constituèrent des groupes armés de fellagha pour attaquer les colons européens, saboter les moyens de communication (en coupant les fils, en faisant dérailler les trains) et combattre de petites unités françaises. Loin de se limiter à des districts périphériques, ces actions se concentrèrent dans la péninsule du cap Bon et le nord du pays. Les fermes des colons durent être protégées par des chars; les opérations massives de nettoyage lancées par la police et l'armée françaises ne réussirent pas à arrêter l'insurrection.

Au beau milieu de cette période de plus en plus difficile survinrent le choc de la défaite française à Diên Biên Phu (7 mai 1954) et la crise politique à Paris débouchant sur la formation du gouvernement Mendès France. Les nouveaux responsables politiques décidèrent de reprendre les négociations avec les nationalistes tunisiens; Bourguiba et d'autres personnes furent libérés en hâte, puis rentrèrent dans leur pays. Les Français offrirent à la Tunisie l'autonomie interne, gardant pour eux-mêmes le contrôle des forces armées et de la politique étrangère. Les négociations ne s'achevèrent qu'en juin 1955. La Tunisie obtint l'autonomie interne, mais en s'engageant à sauvegarder les intérêts français et à maintenir une relation étroite avec la France. Celle-ci continuait de contrôler la politique étrangère, la défense et même la sécurité intérieure. La Convention franco-tunisienne était très en deçà des aspirations du peuple tunisien mais Bourguiba, fort de sa longue expérience, savait que, dans les circonstances de l'époque, il était impossible d'obtenir plus de la France en négociant, de sorte qu'il accepta cet accord, entraînant avec lui la majorité du Néo-Destour. L'opposition était représentée par le groupe de gauche dirigé par Ṣalāḥ ben Yūsuf qui, revenu du Caire, préconisait la poursuite de la lutte armée afin de forcer la France à reconnaître la pleine indépendance de la Tunisie. Lors du conflit qui en résulta, Bourguiba réussit à entraîner la majorité des membres du Néo-Destour. Au congrès du parti tenu en novembre 1955, Ṣalāḥ ben Yūsuf fut exclu en raison de son opposition à la Convention. Bien que le congrès du parti ait exprimé l'opinion que le peuple tunisien poursuivrait sa lutte jusqu'à la pleine indépendance du pays, le compromis de juin 1955 et l'exclusion de Ben Yūsuf montrèrent que désormais, le parti suivrait une politique modérée et non radicale.

6.1. Congrès du Néo-Destour en novembre 1955. Au centre, Habib Bourguiba.
[*Photo :* © AFP Photo, Paris.]

Mais la période d'« autonomie interne » ne dura pas longtemps. En raison de l'impact des événements du Maroc et, surtout, du début de la guerre d'Algérie, la France accepta de négocier pour sauvegarder autant que possible ses intérêts économiques et stratégiques. Après un mois de pourparlers à Paris, un protocole reconnaissant la pleine souveraineté tunisienne fut signé le 20 mars 1956 : après soixante-quinze ans de domination coloniale, la Tunisie rentrait dans la communauté des nations libres du monde.

La guerre d'Algérie[5]

Le processus de libération au Maroc et en Tunisie fut accéléré, comme nous l'avons déjà fait remarquer, par le déclenchement de la guerre en Algérie, une des guerres les plus âpres et les plus longues jamais menées contre le colonialisme en Afrique. Cela s'explique par l'obstination des Français à rester maîtres du pays et par la détermination du peuple algérien à conquérir sa liberté. Dans le cas du Maroc et de la Tunisie,

5. Les ouvrages les plus importants parmi l'abondante littérature consacrée à ce sujet sont les suivants : F. ʿAbbās, 1962 ; A. Nouschi, 1962 ; M. Lacheraf, 1963 ; G. C. Gordon, 1966 ; Y. Courrière, 1968-1972 ; J.-C. Vatin, 1974 ; C.-R. Ageron, 1979 ; M. Kaddache, s. d. ; A. K. Saadallah, 1981.

certains dirigeants français acceptèrent des compromis et répondirent positivement, bien que tardivement et à contrecœur, aux exigences des nationalistes. Mais suivre une politique analogue en Algérie fut, pendant longtemps, absolument exclu pour tout homme politique français, à quelque parti qu'il appartienne. Le dogme de l'« Algérie française » n'était ni contesté, ni même soumis au moindre examen critique — il aurait été presque sacrilège de nier que « l'Algérie est la France […]. Lequel d'entre vous hésiterait à employer tous les moyens pour sauver la France[6] ? ». Ce mythe était fondé sur la présence de près d'un million de colons français (les pieds-noirs, comme on disait), sur d'importants investissements français dans l'agriculture et les mines et sur l'influence disproportionnée du lobby algérien dans la vie politique française. La découverte de pétrole et de gaz naturel au Sahara dans les années 50 vint renforcer ce mythe de l'Algérie française. Pour la première fois de son histoire, la France disposait, sur son propre territoire, d'une quantité considérable de pétrole. L'idée qu'elle pouvait enfin avoir une politique pétrolière indépendante influença fortement ses décisions pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie.

L'histoire algérienne entre 1947, année de l'adoption du Statut de l'Algérie, et le 1er novembre 1954, date du début des hostilités, montre comment une administration coloniale, tout en adhérant solennellement aux principes démocratiques, peut en même temps les contourner. Elle témoigne aussi de la futilité de la modération politique lorsqu'on est aux prises avec un tel adversaire et confronté à une misère et à des inégalités économiques et sociales croissantes.

En 1954, la superficie des terres arables détenues par les Européens représentait 23 % du total, mais elles se situaient dans les régions les plus fertiles. Il faut comparer ce pourcentage à la croissance démographique : entre 1936 et 1954, le nombre des Algériens musulmans était passé de 6,3 à 8,7 millions alors que celui des Européens n'avait progressé que de 946 000 à 1 million. Deux tiers des Algériens vivaient dans un système d'économie de subsistance ; ils ne constituaient pas une paysannerie indépendante mais étaient des semi-prolétaires. Le revenu annuel d'un Algérien employé dans l'agriculture était en moyenne de 22 000 anciens francs, contre 260 000 anciens francs pour un Européen. À la campagne, on comptait environ 1 million de chômeurs totaux ou partiels — ce qui entraînait une émigration en direction des villes ou de la France. En 1957, environ 300 000 Algériens — soit un adulte sur sept — travaillaient en France.

6. F. Mitterrand, novembre 1954. François Mitterrand était à l'époque ministre de l'intérieur du gouvernement Mendès France.

Tableau 6.1. Répartition des revenus en Algérie en 1955

	Population		Revenu (millions de francs)	Part du revenu national en pourcentage
	(millions)	(%)		
Non-musulmans	1,0	10	298 000	47
Musulmans				
ruraux	5,3	55	117 000	18
non ruraux	3,4	35	222 000	35
Total	9,7	100	637 000	100

Source : S. Amin, *The Maghreb in the modern world*, 1970, Penguin Books, Hardmondsworth.

L'inégalité économique et sociale se reflétait aussi dans la vie politique. L'Assemblée algérienne comprenait 120 membres, dont 60 Français et 60 Algériens musulmans. L'administration prenait soin de veiller à ce que la majorité des Algériens élus soient ceux dont l'allégeance à la domination coloniale ne faisait aucun doute. Toutes les élections étaient donc intelligemment arrangées. Ne nous étonnons pas, par conséquent, que l'Assemblée n'ait pas représenté l'opinion publique algérienne et n'ait pas discuté des problèmes nationaux pourtant sérieux comme le droit de vote des musulmanes, l'enseignement de l'arabe dans les écoles et les cultes islamiques[7].

Toutes les manifestations de nationalisme algérien, même les revendications les plus modérées d'égalité civile et politique, étaient étouffées et réprimées. Les deux principaux partis nationalistes, l'Union démocratique du Manifeste algérien (UDMA) dirigée par Farḥāt ʿAbbās et le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) dirigé par un ancien combattant, Messali Ḥādj, n'étaient pas encore prêts à abandonner leur politique de négociation. Le premier de ces mouvements s'est vainement efforcé de persuader les Français d'accepter une République algérienne autonome mais associée, alors que pour le second, la reconnaissance de la souveraineté algérienne était la condition principale de tout accord.

L'échec de ces politiques provoqua des crises pour ces deux partis : l'UDMA perdit le soutien des classes urbaines aisées et le MTLD fut dirigé de façon de plus en plus personnelle par l'imprévisible Messali Ḥādj, perdit son audience populaire et prit une orientation typiquement petite-bourgeoise. Le Parti communiste algérien, soutenu essentiellement par les couches les plus pauvres de la population européenne, ne manifestait pas un grand enthousiasme pour la cause des nationalistes.

En 1953-1954, le MTLD se scinda en trois factions : les « messalistes », qui soutenaient inconditionnellement le vieux dirigeant (déporté en France en 1952), les « centralistes », qui voulaient que de plus grands pouvoirs soient confiés collectivement au Comité central, et le Comité révolutionnaire

7. T. Chenntouf, 1969.

d'unité et d'action (CRUA), qui prêchait l'insurrection et la révolution en tant qu'uniques moyens de parvenir à l'indépendance, toutes les voies constitutionnelles et légales s'étant révélées des leurres. Le CRUA se composait d'anciens membres de l'Organisation spéciale (OS), branche du MTLD fondée en 1947. Les neuf « chefs historiques » de la révolution algérienne — Aït Aḥmed, Mohammed Boudiaf, Ben Boulaid, Aḥmed Ben Bella, Mourad Didouche, Rabah Bītat, Larbī ben M'Hīdī, Belkāsem Krīm et Mohammed Khider — décidèrent de lancer l'insurrection armée le 1er novembre 1954. À cette fin, le pays fut divisé en cinq districts militaires *(wilāya)* placés chacun sous la direction d'un commandant en chef. En même temps, trois membres de la direction se rendaient au Caire s'assurer de l'aide égyptienne en armes, argent et propagande.

Au cours de la première phase, l'Armée de libération nationale (ALN) ne comprenait pas plus de 2 000 à 3 000 hommes, armés de fusils et de couteaux. Les premières actions furent menées dans le massif des Aurès et en Kabylie mais, dès l'été de 1955, les opérations s'étaient étendues à toute l'Algérie orientale et centrale. La plupart des combattants de l'ALN étaient des paysans, mais ils furent ensuite rejoints par des membres des classes urbaines quand il apparut que les Français, c'est-à-dire l'administration coloniale, l'armée et les colons européens, ne faisaient aucune distinction entre ceux qui combattaient et ceux qui restaient passifs — les représailles françaises frappaient sans distinction tous les Algériens musulmans. Bien que la France ait progressivement accru ses forces armées en Algérie, passant des 56 000 hommes du début au chiffre impressionnant de 500 000 en 1960, elle ne put étouffer la volonté d'indépendance des Algériens.

La lutte armée avait finalement prévalu sur la modération qui avait caractérisé la période précédente. Par l'appel lancé aux masses, elle réveilla le patriotisme qui sommeillait en elles et elles jouèrent dès lors un rôle actif dans le combat. Au cours de la guerre, le mythe français de la non-existence de la nation algérienne s'est finalement écroulé et, avec lui, l'illusion héritée du début du XXe siècle où l'on croyait que la police et une forte armée permettraient de maintenir pour toujours une nation sous le joug colonial français. Un nombre sans cesse croissant d'Algériens s'engagèrent dans l'ALN qui, au moment les plus intenses de la lutte, rassemblait environ 130 000 combattants dans les groupes de la guérilla. La population civile assura à ces combattants un soutien important.

Le Front de libération nationale (FLN) fut fondé en mai 1955 et joua le rôle d'organisation politique suprême du peuple algérien. La majorité des partis et groupements politiques algériens s'étaient dissous et leurs adhérents rejoignirent le FLN. Messali Ḥādj fit exception en fondant son propre parti et s'opposa si violemment au FLN qu'il rejoignit le camp des collaborateurs de la France. Le Parti communiste algérien ne s'unit pas non plus avec le FLN car cela aurait signifié sa dissolution mais, à partir de 1956, il coopéra avec le commandement central de l'ALN auquel ses groupes de guérilla obéissaient.

En août 1956, le FLN tint son premier congrès dans la vallée de la Soummam en Kabylie; environ 200 délégués y débattirent de problèmes concrets de politique et d'organisation ainsi que des perspectives et de l'avenir de l'Algérie. Une orientation révolutionnaire fut adoptée: l'indépendance ne suffisait pas; la création d'un ordre socialiste et une réforme agraire radicale étaient indispensables. Le congrès réaffirma le caractère arabe et musulman de la nation algérienne et son plein droit à l'autodétermination.

Le problème algérien prenait désormais une dimension internationale. Les pays arabes, asiatiques et socialistes soutenaient l'indépendance algérienne à l'ONU et de nombreux régimes arabes progressistes apportaient une aide sous forme d'armes, de formation militaire et de financement. Au premier rang de ces pays figurait l'Égypte — lors de la crise de Suez d'octobre 1956, un des objectifs français était de renverser le président al-Nasser en raison du soutien qu'il apportait à la révolution algérienne.

En France même, la guerre d'Algérie eut une influence considérable. L'opinion était divisée entre les éléments progressistes, qui voulaient mettre fin à la nouvelle « sale guerre » engagée si peu de temps après celle du Viet Nam, et la droite, qui voulait intensifier la guerre jusqu'à une victoire française. Les faibles gouvernements de la IV^e^ République, craignant d'être accusés de trahison, ne serait-ce que pour avoir seulement envisagé des négociations avec les « rebelles », étaient incapables de rien faire, sauf de donner aux généraux qui menaient la guerre sur le terrain de plus en plus de pouvoirs. La stratégie des militaires français comportait trois principaux éléments: le « regroupement » des villages pour détruire le réseau de soutien au FLN; la guerre de terreur psychologique pour isoler le FLN de la majorité de la population; l'érection d'une barrière électrifiée aux frontières tunisienne et marocaine pour empêcher tout approvisionnement à partir des pays voisins.

Le « regroupement » affecta des centaines de milliers de paysans, les arrachant à leurs terres et à leurs traditions sans leur offrir un nouveau mode de vie. Les villages regroupés devinrent des camps de concentration et leurs habitants des mendiants. Leur travail productif normal cessa pratiquement[8]. La terreur atteignit son apogée en 1957 avec la « bataille d'Alger », tentative de l'ALN pour s'implanter plus profondément dans la ville. Les Français ripostèrent par une campagne impitoyable de persécution, d'emprisonnement et de torture, qui détruisit effectivement l'organisation de l'ALN dans la ville, laissant un héritage de haine et suscitant une vague d'indignation en France et dans le monde entier où les méthodes des parachutistes français furent comparées à celles de la Gestapo dans l'Allemagne nazie. Au cours de la même année 1957, la frontière algéro-tunisienne fut hermétiquement fermée par la mise en place d'un grillage électrifié de manière à couper totalement les guérilleros algériens du monde extérieur. Mais aucune de ces mesures ne réussit à décourager les combattants. Les opérations de guérilla

8. Deux cent cinquante mille d'entre eux ont préféré fuir au Maroc ou en Tunisie et c'est parmi eux que les réserves de l'ALN furent recrutées.

6.2. Le 20 septembre 1959, Messali Ḥādj approuve la déclaration du général de Gaulle à propos de l'Algérie.
[*Photo :* © Keystone, Paris.]

se poursuivirent, bien qu'à plus petite échelle, et la résistance armée se perpétua jusqu'au dernier jour.

La révolte du haut commandement français en Algérie, en mai 1958, précipita la crise politique causée en France par la guerre. Les militaires exigèrent la venue au pouvoir du général de Gaulle, en qui ils voyaient l'homme capable d'assurer la victoire finale de la France. Le dernier gouvernement de la IV^e^ République abdiqua et de Gaulle prit les choses en main. Deux grandes forces politiques étaient derrière lui : l'oligarchie française de la finance et les colons français d'Algérie, soutenus par les officiers. Il devint peu à peu manifeste que les intérêts de ces groupes étaient divergents et que de Gaulle avait ses propres conceptions politiques (le rôle croissant de la France en Europe, la création d'une nouvelle relation avec le tiers monde, etc.). En fait, ses buts étaient plus proches des intérêts de l'oligarchie financière et industrielle française que de ceux des colons vivant en Algérie, qui s'obstinaient à vouloir maintenir le colonialisme périmé de « l'Algérie de papa ». Mais il fallut du temps à de Gaulle pour définir une politique plus positive à l'égard des Algériens et la guerre se poursuivait comme auparavant. La dernière tentative faite pour ramener les Algériens dans le giron de la France fut le « plan de Constantine » annoncé par de

Gaulle en 1958; il proposait de réveiller les campagnes traditionnelles et d'industrialiser le pays. Mais comme de nombreux autres projets de l'époque, ce plan devait se révéler parfaitement irréaliste[9]. Il aurait apporté aux colons français des avantages majeurs alors que les Algériens n'en auraient retiré qu'un profit minime. La « réforme » agraire n'aurait porté que sur 250 000 hectares environ, laissant de côté le problème fondamental des 2,7 millions d'hectares appartenant aux colons.

En réponse aux changements intervenus en France, le FLN proclama en septembre 1958 la formation d'un gouvernement en exil, le GPRA (Gouvernement provisoire de la République algérienne), dont le premier chef fut Farḥāt ʿAbbās. En 1961, ce gouvernement se donna un chef plus révolutionnaire, Yūsuf ben Khedda. Il fut reconnu *de jure* par tous les pays arabes et de nombreux pays d'Asie et *de facto* par les États socialistes.

6.3. Farḥāt ʿAbbās s'adressant à la foule lors d'un meeting à Casablanca, le 9 juillet 1961, en présence du roi Hassan II.
[*Photo :* © Keystone, Paris.]

Voyant que ni les opérations militaires ni le plan de Constantine ne produisaient les résultats escomptés, de Gaulle finit par décider de négocier. En janvier 1960, lorsque cela se sut, les fascistes d'Alger se révoltèrent mais la « Semaine des barricades » se solda par un échec. En mars de la même année, de Gaulle employa pour la première fois le slogan magique « Algérie algé-

9. S. Amin, 1970*b*, p. 125.

rienne », mettant ainsi fin — après plus d'un siècle — au mythe de « l'Algérie aussi française que la Bretagne ». Les négociations s'ouvrirent au milieu de l'année mais achoppèrent vite sur de nombreux problèmes cruciaux. Il était important que les Français reconnaissent le FLN et le GPRA comme partenaires. Les discussions furent la première victoire politique des Algériens. D'autres allaient bientôt suivre.

En avril 1961, les « ultras » d'Algérie firent une dernière tentative avec le « putsch des généraux », dirigé par quatre généraux de haut rang. Le putsch échoua, mais les ultras décidèrent de continuer leur combat pour la préservation de l'Algérie française en recourant au terrorisme à travers l'Organisation armée secrète (OAS).

Les négociations qui suivirent furent longues et difficiles, notamment parce que les Français insistaient pour dissocier le Sahara, avec sa richesse pétrolière, du territoire algérien. Mais le ferme refus du FLN força la France à accepter un compromis. En mars, furent signés les accords d'Évian, annonçant un cessez-le-feu et proclamant que l'avenir de l'Algérie serait déterminé par un référendum. Organisé le 1er juillet 1962, le référendum donna une majorité de 99,7 % pour l'indépendance.

Les derniers mois de la domination coloniale et les premières semaines qui suivirent l'indépendance furent marqués par des actes de sabotage des fascistes de l'OAS qui tuèrent, détruisirent et brûlèrent dans une furie impuissante. Par ces actes, ils ôtèrent également à la minorité européenne toute chance de demeurer dans une Algérie indépendante comme l'avaient prévu les accords d'Évian. Il s'ensuivit un exode massif des colons : dès la fin de juillet, 500 000 d'entre eux environ étaient partis pour la France et, à la fin de l'année, moins de 20 % des Européens restaient en Algérie. Le départ massif et soudain des colons — y compris la quasi-totalité des techniciens du pays — causa initialement à la jeune république de nombreuses difficultés, mais il a beaucoup simplifié la structure ethnique et sociale de l'Algérie et lui a épargné des conflits raciaux qui, sinon, auraient été inévitables.

La proclamation de l'indépendance de l'Algérie mit fin à la période du colonialisme français au Maghreb. La libération fut chèrement acquise : on estime que près de 1 million d'Algériens perdirent la vie, tandis que 2 millions étaient déracinés ; 10 000 maisons et bâtiments furent détruits pendant la guerre, puis par le terrorisme de l'OAS. Aucune autre nation africaine n'a payé son indépendance d'un prix aussi élevé et tragique. Mais par leur lutte héroïque, les Algériens ont objectivement facilité le combat politique des autres colonies françaises. La guerre d'Algérie a montré clairement au peuple français et à ses dirigeants la futilité de l'ancien système colonial et les a forcés à reconnaître le droit de toutes les nations à l'autodétermination.

La Libye[10]

Au chapitre 2, nous avons laissé la Libye en 1948, alors qu'elle était encore sous occupation militaire et qu'elle attendait la décision de l'ONU sur son avenir. La Grande-Bretagne et la France étaient déjà implantées dans le pays. Les États-Unis d'Amérique les rejoignaient et installaient une grande base aérienne, Wheelus Field, près de Tripoli. Les trois puissances occidentales possédaient désormais des intérêts en Libye et n'avaient guère envie de quitter le pays. Il n'est donc pas surprenant que les intérêts occidentaux soient bientôt entrés en conflit aussi bien avec les souhaits du peuple libyen qu'avec la politique des pays arabes, asiatiques et socialistes. Les Britanniques prirent l'initiative avec le plan Bevin-Sforza qui prévoyait une tutelle britannique sur la Cyrénaïque, une tutelle italienne sur la Tripolitaine (où vivait la majorité des colons italiens) et une tutelle française sur le Fezzān. Contre cette tentative de diviser le pays en trois parties, l'URSS préconisa une tutelle collective par l'ONU. Le peuple libyen manifesta son opposition au plan Bevin-Sforza par des manifestations colossales : à Tripoli, plus de 40 000 Libyens y prirent part. L'Assemblée générale des Nations Unies rejeta le plan en mai 1949. En novembre de la même année, l'URSS proposa de donner immédiatement son indépendance à la Libye, de procéder en trois mois à l'évacuation des troupes étrangères et de fermer les bases militaires étrangères. Cette proposition ne fut pas acceptée mais l'ONU vota ensuite un texte prévoyant que la Libye tout entière se constituerait en État indépendant et souverain le 1er janvier 1952 au plus tard.

Il ne faut pas interpréter ces interventions internationales comme signifiant que l'indépendance du peuple libyen fut un don de l'ONU. Au contraire, c'est le développement de son combat anticolonial qui sensibilisa l'opinion mondiale au sort de ce pays et força ainsi l'ONU à céder. Ce mouvement de libération nationale mena son action dans des conditions très difficiles, imputables tant à l'histoire qu'aux structures sociales inégalitaires rencontrées dans diverses régions du pays et ces problèmes furent encore accentués par la politique britannique visant à exploiter la situation pour rompre l'unité des patriotes. Dès le début, les Britanniques préférèrent voir jouer le rôle majeur dans la politique libyenne au chef de la Sanūsiyya, Muḥammad Idrīs — revenu en Cyrénaïque en 1947 de son exil égyptien. Ses positions notoirement conservatrices suscitèrent l'opposition de la bourgeoisie nationaliste tripolitaine qui voulait un régime démocratique, l'unification de toute la Libye, une coopération étroite avec les États arabes déjà indépendants et l'évacuation des troupes étrangères. L'opposition tripolitaine craignait qu'Idrīs n'essaie d'introduire le système féodal théocratique sanūsī en Tripolitaine et ses dirigeants savaient qu'il collaborait étroitement avec les Britanniques. De son côté, Idrīs se méfiait de la bourgeoisie libérale tri-

10. Pour l'histoire de la Libye pendant la période prérévolutionnaire, voir E. E. Evans-Pritchard, 1949 ; I. R. Khalidi, 1956 ; M. Khadduri, 1963 ; J. Norman, 1963*b* ; N. I. Proshin, 1975.

politaine et de ses idéaux républicains et préféra, pendant un certain temps, exercer un pouvoir absolu sur la Cyrénaïque plutôt que de partager avec elle le gouvernement de toute la Libye.

Ce désaccord fut intelligemment exploité par les Britanniques pour faire durer les négociations sur l'indépendance libyenne. En juin 1949, la Cyrénaïque fut proclamée indépendante sous la direction de l'émir Idrīs : la Constitution élaborée par les Britanniques préservait le pouvoir presque illimité de l'émir et établissait un Parlement dont la moitié des membres serait nommée par lui. Le nouveau régime ne correspondait pas aux vœux des éléments progressistes de la population de la Cyrénaïque qui voulaient une plus grande participation politique. Des grèves et des manifestations éclatèrent et furent réprimées par l'émir avec l'aide des troupes britanniques.

Mais en dépit du caractère manifestement réactionnaire du régime d'Idrīs et des sérieuses inquiétudes des hommes politiques de Tripolitaine, il devint bientôt évident que seule une unification sous l'égide d'Idrīs permettrait une pleine indépendance de la Libye. Au cours des années 1949-1951, des négociations longues et difficiles se déroulèrent entre les deux parties. Le but principal des dirigeants tripolitains du mouvement de libération nationale étant l'indépendance et l'unité, ils acceptèrent finalement un compromis. Sous la pression des Britanniques et conformément aux vœux d'Idrīs, la Libye devint une fédération de trois provinces — Tripolitaine, Cyrénaïque et Fezzān —, avec une grande autonomie provinciale au détriment d'un gouvernement central assez faible. L'indépendance du Royaume de Libye fut proclamée le 24 décembre 1951 ; l'ancien émir de Cyrénaïque et chef de la Sanūsiyya, le roi Muḥammad Idrīs I^{er} al-Sanūsī, en devint le premier monarque.

La Libye accéda à l'indépendance avec un lourd héritage colonial, de nombreuses destructions dues à la guerre et la présence de troupes étrangères. En ce qui concerne l'économie et la structure sociale, elle faisait partie des pays les moins avancés d'Afrique du Nord ; dans le domaine de l'agriculture, les relations féodales de patriarcat étaient dominantes et un fort pourcentage des habitants menaient encore une vie nomade ou semi-nomade. Il n'y avait presque pas d'industrie et les artisans ne travaillaient que pour les marchés locaux. La bourgeoisie et le prolétariat libyens étaient numériquement faibles et mal organisés. La majorité des banques, des établissements de vente en gros et des plantations, ainsi que le commerce extérieur, étaient aux mains de non-Libyens. Le niveau d'instruction était faible, avec plus de 85 % d'analphabètes.

Les perspectives étaient assez sombres : une commission de l'ONU souligna, en 1951, le fait que la Libye ne « disposait pas de ressources minérales ou de pétrole » (!), car les opérations de prospection n'avaient alors donné que des résultats négatifs.

Les activités des organisations politiques ayant survécu en Tripolitaine éveillèrent bientôt les soupçons du groupe dirigeant composé des chefs féodaux, de la bourgeoisie *comprador*, des dignitaires sanūsī et des membres de la famille royale. En 1952, tous les partis politiques furent interdits et

les autres organisations, comme les syndicats et les clubs de jeunes, furent rigoureusement contrôlées.

La déception générale suscitée par le fait que l'indépendance, longtemps attendue, n'avait apporté aucune amélioration des conditions de vie entraîna une multiplication des manifestations et des protestations de masse, mais leurs résultats furent négligeables. Les puissances occidentales exploitèrent les difficultés économiques du nouvel État pour conclure des « accords d'aide » avec lui, instituant en réalité une dépendance nouvelle. Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France obtinrent le droit de maintenir leurs bases militaires et aériennes sur le territoire libyen ainsi qu'une porte ouverte pour les capitaux étrangers. En 1957, la part du capital étranger dans l'économie libyenne était déjà de 75 %. L'économie comme l'administration étaient virtuellement dirigées par des conseillers étrangers et le gouvernement libyen déclara qu'il ne confisquerait ni les terres des 15 000 colons italiens restant encore dans le pays, ni les biens des entreprises commerciales italiennes.

Entre 1953 et 1956, la prospection de pétrole donna des résultats surprenants et au cours des années qui suivirent, la Libye accorda des concessions pour l'extraction du pétrole à diverses entreprises américaines, britanniques, françaises et italiennes en stipulant que leur part des bénéfices nets serait de 50 %. L'exploitation commerciale de quinze champs de pétrole commença au début de 1960. Leur nombre et leur production augmentèrent rapidement au cours des années suivantes ; des oléoducs et des ports furent construits pour acheminer le pétrole jusqu'à la côte et faciliter son exportation[11].

Le boom pétrolier n'eut pas que des effets positifs. Si la Libye est très vite devenue un des pays les plus riches d'Afrique avec un revenu par habitant en augmentation et des fonds abondants pour les projets de développement, son économie, fondée sur un seul produit, s'est trouvée tributaire des fluctuations du marché mondial. Au lieu de lui conférer une plus grande liberté, ce boom accrut encore la dépendance du gouvernement à l'égard des intérêts étrangers. Bien que la production pétrolière ait offert de nombreux emplois aux Libyens, il s'agissait uniquement de travaux ne demandant aucune qualification et qui ne modifièrent pas sensiblement la structure sociale. On constata, bien évidemment, un exode partiel de la population rurale vers les champs de pétrole et les villes, mais la main-d'œuvre qualifiée s'est composée d'immigrants d'autres pays arabes, de sorte qu'une véritable classe ouvrière libyenne ne s'est développée que lentement. Le boom entraîna une inflation, dont les effets négatifs furent ressentis surtout par les paysans, les nomades et les classes pauvres. Le gouvernement accrut certes les dépenses consacrées aux services sociaux, à la santé et à l'éducation mais dans une proportion inférieure à ce qui aurait été nécessaire pour satisfaire les besoins de la population. Pis encore, aucun effort réel de diversification de l'économie ne fut

11. Libyan Oil, 1972.

entrepris, aucun investissement dans l'industrie et l'agriculture envisagé. Il n'est pas exagéré de dire que le régime royal ne savait que faire de la manne dont le pays bénéficiait de manière si inattendue.

Après douze ans d'expérimentation d'un système coûteux et inefficace, la structure fédérale fut abolie en 1963 : les trois provinces autonomes cessèrent d'exister et la Libye devint un État unifié. En politique étrangère, l'alliance étroite avec les puissances occidentales fut maintenue, malgré une tendance à prendre des positions plus autonomes sur certaines questions intéressant le monde arabe. La passivité du régime pendant la guerre de juin 1967 entraîna de nombreuses protestations et manifestations qui forcèrent le gouvernement à se joindre au bref mouvement de boycottage du pétrole, puis à offrir son aide à l'Égypte et à la Jordanie. Les manifestations témoignèrent de la montée en puissance du nationalisme arabe dans la bourgeoisie et parmi les intellectuels libyens. Si ces milieux étaient de plus en plus mécontents de la politique intérieure et étrangère du régime, il n'existait en Libye aucun organisme civil capable de renverser le gouvernement, pacifiquement ou par des moyens violents, et de mener ensuite une politique plus conforme aux possibilités offertes par la richesse résultant de l'exploitation du pétrole. Il revenait donc à un groupe d'officiers dirigé par le capitaine Muammar el-Kadhafi de prendre le pouvoir sans effusion de sang le 1er septembre 1969 pendant un voyage à l'étranger d'Idrīs Ier. Inspiré par les idées du panarabisme, du socialisme arabe et de l'islam, le nouveau pouvoir entreprit une révolution politique, sociale et économique qui devait bientôt changer tous les aspects de la vie libyenne.

L'Égypte

Après la rupture des pourparlers anglo-égyptiens, en janvier 1947, l'Égypte décida de saisir l'ONU de la question de ses relations avec la Grande-Bretagne. Si les Égyptiens espéraient vraiment faire triompher leur cause grâce à cet organisme international, ils furent déçus : après plusieurs séances du Conseil de sécurité au cours desquelles seules l'URSS, la Pologne et la Syrie soutinrent les exigences égyptiennes, tandis que les États-Unis d'Amérique recommandaient de reprendre les négociations directes, aucune résolution ne fut adoptée et la question égyptienne fut renvoyée *sine die*.

Les Égyptiens marquèrent par des manifestations antibritanniques massives, des grèves et d'autres actions qu'ils étaient mécontents à la fois de la présence britannique dans le pays et du fait que le gouvernement égyptien était incapable de résoudre ce problème.

C'est alors que le problème palestinien — cause plus tard de plusieurs guerres entre les Arabes et les Israéliens ainsi que de nombreuses crises internes au monde arabe — s'est posé pour la première fois sur la scène internationale. Le présent chapitre n'a pas pour objet de tenter d'analyser l'histoire complexe de la colonisation sioniste de la Palestine, de la politique britannique pendant la période du Mandat et des réactions arabes entre les

deux guerres et dans l'immédiat après-guerre. Réduit aux faits essentiels, le problème était celui de la colonisation de la Palestine — contre la volonté de la population autochtone — par des Européens d'origine déterminés à s'établir en permanence sur ces territoires au motif qu'il y a deux millénaires, la Palestine avait appartenu à leurs ancêtres. Il ne fait aucun doute que l'idée sioniste de fonder l'État d'Israël ne se serait pas concrétisée sans le soutien des puissances impérialistas, d'abord la Grande-Bretagne puis les États-Unis d'Amérique, qui poursuivaient l'une et l'autre leurs propres objectifs politiques dans la région[12].

La création de l'État d'Israël et l'échec de l'intervention armée de la Ligue des États arabes (Égypte, Jordanie, Syrie, Irak et Liban) en faveur des Palestiniens à la fin de 1948 ont choqué le monde arabe. Cet échec fut attribué à la crise du système de pouvoir politique en vigueur dans cette région. En Égypte, ainsi que dans certains autres pays arabes indépendants, ce sont les militaires, en particulier les jeunes officiers, qui, au cours de la guerre, prirent pour la première fois conscience des échecs, de la corruption et de l'incompétence des régimes mis en place par les classes dirigeantes — grande bourgeoisie et propriétaires terriens. Dans les autres secteurs de la société, la défaite entraîna l'intensification de la lutte pour l'indépendance totale et l'affranchissement définitif de la tutelle étrangère.

Le parti Wafd revint au pouvoir à la faveur des élections organisées en 1950. Il s'attira beaucoup de sympathies en libérant un certain nombre de prisonniers politiques, mais ne put résoudre la crise économique, endiguer la hausse considérable des prix et l'accroissement tout aussi considérable du chômage, ou calmer l'agitation générale[13]. Confronté à une vague de manifestations et de grèves associant les slogans antibritanniques aux revendications sociales et économiques, le gouvernement engagea de nouvelles négociations avec la Grande-Bretagne, exigeant l'évacuation de 85 000 soldats — au lieu de 10 000 comme le stipulait le traité de 1936 — de la zone du canal de Suez en 1952 au plus tard et l'unification du Soudan et de l'Égypte. Face à la mauvaise volonté des Britanniques, le Parlement égyptien abrogea unilatéralement, le 15 octobre 1951, aussi bien le traité de 1936 que l'accord de 1899 sur le condominium au Soudan. En même temps, des commandos entreprirent des opérations de guérilla dans la zone du canal, auxquelles les troupes britanniques répondirent par des représailles qui firent des centaines de victimes[14].

Soudain, le 25 janvier 1952, la colère accumulée explosa : des centaines de milliers d'Égyptiens descendirent dans les rues du Caire pour exiger un

12. Sur la question palestinienne et sur les conflits entre les Arabes et Israël, ainsi que sur leurs aspects internationaux, une littérature considérable peut être consultée : voir la bibliographie établie par R. M. de Vore, 1976 ; les synthèses les plus intéressantes sont les livres de M. Rodinson, 1968*a* et 1968*b*.

13. M. Colombe, 1951 ; N. Tomiche, 1966 ; J. Berque, 1968 ; P. J. Vatikiotis, 1969 ; H. Mahmoud, 1970 et 1973.

14. Sur les relations anglo-égyptiennes, voir J. Marlowe, 1954 ; E. Monroe, 1963.

boycottage total des Britanniques, l'envoi de l'armée égyptienne dans la zone du canal et la conclusion d'un traité d'amitié avec l'URSS. La manifestation, qui avait commencé normalement, échappa à tout contrôle en raison des menées de provocateurs obéissant au palais royal: certains se livrèrent à des pillages, allumèrent des incendies et assassinèrent des Européens et de riches Égyptiens. Si les victimes furent peu nombreuses, les dégâts matériels se montèrent à plusieurs millions de livres, plus de 700 bâtiments (villas, hôtels, cabarets, banques, boutiques) ayant été détruits.

Cela entraîna la chute du gouvernement du Wafd, mais aucun de ceux qui lui succédèrent jusqu'à la révolution — en dépit de sévères mesures contre les grévistes et les manifestants — ne réussit à contrôler entièrement la situation.

La crise interne, la défaite en Palestine et l'échec des pourparlers avec la Grande-Bretagne discréditèrent totalement le régime des partis politiques et la monarchie Aucune organisation politique, dans le cadre du système établi ou en dehors, n'était capable de prendre une initiative susceptible d'améliorer une situation qui ne cessait de se dégrader. La solution vint des Officiers libres, organisation d'officiers de rang moyen dirigée par le lieutenant-colonel Gamal ʿAbd al-Nasser, généralement connu depuis sous le nom d'al-Nāṣir, ou al-Nasser. Ce qu'ils avaient vu pendant la guerre de Palestine — la fourniture d'armes défectueuses, dans laquelle des membres de la clique du palais étaient impliqués — en avait fait des ennemis du régime monarchique, avec sa caricature de parlement et sa démocratie pour pachas et propriétaires terriens, sa corruption et son incapacité à résoudre les problèmes les plus pressants. Le 23 juillet 1952, les Officiers libres, soutenus par une partie de l'armée, occupèrent des points névralgiques du Caire, sans effusion de sang, s'emparèrent du pouvoir et, le 26 juillet, contraignirent le roi Fārūq à abdiquer. Bien que ces officiers n'aient proposé à l'époque aucun programme concret — et il semble qu'il n'en existait aucun —, le peuple égyptien accueillit avec enthousiasme le départ du roi, symbole de tout ce qui était pourri dans la société[15].

La pleine signification de la révolution de 1952 ne fut pas immédiatement reconnue en Égypte même, dans le monde arabe ou à l'étranger. Elle fut considérée en général comme un coup d'État militaire analogue à ceux que l'on avait pu observer en Syrie ou aux pronunciamientos d'Amérique latine. Il fallut un certain temps avant que le caractère antiféodal et anti-impérialiste de la révolution devienne perceptible. La première réforme agraire de 1952, qui confisqua le domaine royal et limita à 200 *faddān* (1 *faddān* = 0,56 hectare) la superficie des terres que pouvait posséder une famille, ne concernait que 10% des terres arables et ne pouvait résoudre les problèmes fondamentaux du village égyptien. Mais c'était déjà une mesure réduisant le pouvoir de la classe féodale, qui avait si longtemps dominé la vie politique

15. Trois grandes figures de la révolution en ont publié un compte rendu: G. ʿAbd al-Nasser, 1954; M. Naguib, 1955; A. al-Sādāt, 1957. Voir aussi J. et S. Lacouture, 1962; A. Abdel-Malek, 1962; C. Issawi, 1963.

égyptienne. Les vieux partis politiques, y compris le Wafd auquel certains membres du Conseil supérieur de la révolution étaient initialement favorables, furent dissous à la fin de 1952 parce qu'ils refusaient de collaborer. En juin 1953, le Conseil de la révolution abolit la monarchie et l'Égypte fut proclamée république, avec pour premier président le général Naguib. Après deux millénaires de domination étrangère — depuis l'époque des Ptolémée — l'Égypte était à nouveau gouvernée par un chef d'Etat de souche égyptienne[16].

Deux groupes se créèrent au sein du Conseil de la révolution: le premier, dirigé par al-Nasser, préconisait une politique intérieure et étrangère plus révolutionnaire, alors que le groupe de Naguib estimait que le but des officiers était déjà atteint et voulait revenir à un gouvernement civil. La politique conservatrice de Naguib, qui privilégiait l'islam, était soutenue par les Frères musulmans. La lutte pour le pouvoir se poursuivit au cours de la majeure partie de 1954 et en octobre, un membre des Frères musulmans ayant tenté de tuer al-Nasser, les dirigeants de ce groupe et plusieurs milliers de ses partisans furent arrêtés. Le 14 novembre 1954, le général Naguib, accusé d'avoir trempé dans la conspiration des Frères musulmans, fut démis de ses fonctions de président et assigné à résidence. Gamal ʿAbd al-Nasser devint chef de l'État.

Au cours de ces premières années, la politique étrangère du Conseil de la révolution se concentra sur deux questions: le Soudan et le canal de Suez. L'accord anglo-égyptien signé en février 1953 marqua la fin du condominium et offrit aux Soudanais le choix entre l'indépendance et l'union avec l'Égypte. À cette époque, l'unité de la vallée du Nil était plus chère aux Officiers libres que l'unité arabe et l'Égypte s'attendait à ce que le Soudan choisisse de s'unir à elle. C'est seulement lorsque les hommes politiques soudanais, déçus par le renversement de Naguib et par la suppression des partis politiques, choisirent de ne pas donner suite au projet d'union qu'al-Nasser mit en œuvre une politique arabe plus dynamique.

Après des négociations prolongées, un accord sur Suez fut signé en octobre 1954: les Britanniques promirent de retirer leurs troupes de la zone du canal en 20 mois. L'accord reconnaissait l'importance internationale du canal mais le présentait en même temps comme faisant partie intégrante de l'Égypte.

Sous al-Nasser, l'Égypte commença à jouer un rôle de plus en plus important dans les affaires mondiales. Les trois cercles qu'il avait décrits comme formant l'environnement dans lequel se trouvait l'Égypte — l'islamique, l'africain et l'arabe — furent complétés par un quatrième: celui des pays « non alignés ». Ce fut le résultat de la participation d'al-Nasser à la conférence de Bandung (1955) où, pour la première fois, il put rencontrer d'autres dirigeants du tiers monde: Nehru, Sukarno… L'Égypte prit aussi la

16. Après les Ptolémée sont venus les Romains, les Byzantins, les Arabes et diverses dynasties turques ou kurdes; la dynastie de Muḥammad ʿAlī était d'origine albanaise.

tête de l'opposition de certains États arabes au Pacte de Bagdad, considéré comme une tentative de maintenir l'influence déclinante de l'Occident dans la région[17].

En 1955, les tensions avec Israël sont restées fortes et il y eut de nombreux raids et ripostes à travers la frontière de la bande de Gaza. Lorsque l'Égypte, alarmée par les livraisons incessantes d'armes à Israël, demanda une aide analogue aux pays occidentaux, ces derniers firent la sourde oreille. En septembre 1955, al-Nasser annonça un accord avec la Tchécoslovaquie, qui devait fournir de grandes quantités de matériel militaire, y compris des chars et des avions, en échange de coton et de riz. Cette initiative tendant à affranchir l'Égypte d'une dépendance unilatérale à l'égard des arsenaux occidentaux fut acclamée par la plupart des États arabes et asiatiques mais suscita en Occident une vague d'hystérie et accrut la méfiance et l'aversion éprouvées pour le régime égyptien.

L'effet immédiat de cet accord fut le refus de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la Banque mondiale de financer le projet de grand barrage à Assouan. Ce projet visait à augmenter les superficies cultivées et à produire de l'électricité pour l'industrialisation, dans l'espoir de résoudre les problèmes posés par l'accroissement de la population du pays. Le président al-Nasser répondit en annonçant, le 26 juillet 1956, la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez, les revenus tirés du canal devant financer le grand barrage. Les actionnaires devaient être indemnisés. La Grande-Bretagne, la France et les États-Unis protestèrent vigoureusement et leur propagande se déchaîna contre l'Égypte, en particulier contre le président al-Nasser représenté comme un nouvel Hitler[18]. Diverses manœuvres diplomatiques visant à forcer l'Égypte à renoncer à ses droits et à accepter un contrôle international sous une autre forme échouèrent. En octobre, Israël, la Grande-Bretagne et la France, après avoir conclu un accord secret, envahirent l'Égypte. Le but commun des trois agresseurs était de renverser al-Nasser et son régime et de faire de l'Égypte, à nouveau, une semi-colonie dépendante.

Les forces israéliennes pénétrèrent dans le Sinaï le 24 octobre et avancèrent vers le canal de Suez. L'opération aérienne anglo-française contre l'Égypte commença le 31 octobre, mais les parachutistes et les forces transportées par voie maritime n'atteignirent la région de Port-Saïd que le 5 novembre. Dans l'intervalle, l'URSS et les États-Unis proposèrent au Conseil de sécurité des Nations Unies des résolutions demandant un retrait israélien immédiat — mais la Grande-Bretagne et la France y opposèrent leur veto. Ensuite, l'Assemblée générale des Nations Unies lança un appel

17. E. Lengyel, 1957

18. Les médias occidentaux compliquèrent délibérément la situation en expliquant que l'Égypte avait nationalisé unilatéralement la voie navigable internationale alors que le canal avait toujours fait partie intégrante du territorie égyptien et que les droits souverains de l'Égypte sur ce canal avaient toujours été incontestables. En nationalisant la Compagnie du canal de Suez, l'Égypte s'est contentée d'exercer ses droits souverains sans aucunement toucher au caractère international du canal en tant que voie navigable.

6.4. Port-Saïd, dans la zone du canal : les destructions de la guerre de 1956.
[*Photo :* © Popperfoto, Londres.]

pour un cessez-le-feu général et la fin des hostilités. La pression conjuguée des États-Unis et de l'URSS força enfin la Grande-Bretagne et la France à cesser les hostilités le 6 novembre à minuit. Au cours du mois suivant, les troupes des agresseurs se retirèrent de la zone du canal, puis les Israéliens évacuèrent la péninsule du Sinaï et la bande de Gaza[19].

La dernière tentative faite par la Grande-Bretagne pour utiliser la « diplomatic de la canonnière » afin de retrouver son ancienne suprématie dans la région s'est donc soldée par un échec total. Pour la Grande-Bretagne et la France, elle s'est traduite par une nouvelle perte d'influence, non seulement dans le monde arabe mais dans tout le tiers monde. En revanche, l'Égypte et le président al-Nasser devinrent les symboles d'une nouvelle attitude à l'égard des impérialistes : pour la première fois dans l'histoire, une ancienne colonie ne battait pas en retraite devant une menace, mais résistait avec une détermination qui embarrassait considérablement les puissances occidentales et allait jusqu'à causer une crise politique interne en Grande-Bretagne comme en France. Les nations colonisées et les États nouvellement indépendants apprécièrent à la fois la nationalisation audacieuse de la Compagnie du canal de Suez par al-Nasser

19. Sur la crise de Suez et le conflit, voir A. Nutting, 1967 ; K. Love, 1969.

et sa résistance à l'agression armée. Il avait été clairement démontré que l'impérialisme n'était pas aussi fort qu'auparavant et qu'en exploitant sa faiblesse, les nations opprimées d'Afrique et d'ailleurs pourraient conquérir leur indépendance.

Le Soudan

L'histoire du Soudan — encore appelé anglo-égyptien malgré le caractère minimal de la participation des Égyptiens à son administration — fut marquée dans l'après-guerre par trois problèmes majeurs: la lutte pour l'indépendance, les relations avec l'Égypte et l'émergence du problème du Sud[20].

Même après l'entrée en vigueur de la Constitution de 1948, qui prévoyait l'élection d'une assemblée législative au suffrage universel et la constitution d'un exécutif avec des ministres soudanais, le gouverneur général britannique garda un droit de veto et de nombreux autres pouvoirs. Les Britanniques préféraient le parti de l'Umma dirigé par le petit-fils du Mahdī dont l'attitude antiégyptienne et les positions conservatrices leur convenaient mieux que la politique du parti de l'Ashiḳḳā'; celui-ci insistait, en effet, sur une union étroite avec l'Égypte en vertu de l'idée de l'« unité de la vallée du Nil » et ses membres se recrutaient dans le secteur le plus progressiste de la société soudanaise.

La révolution de 1952 en Égypte fut, dans un premier temps, accueillie positivement au Soudan, en partie parce que l'impopulaire roi Fārūq avait été déposé et en partie parce que le général Naguib avait des liens étroits avec le pays, sa mère étant soudanaise. En novembre 1953, le nouveau Parti national unioniste, successeur de l'Ashiḳḳā' proégyptien, remporta les élections. Le programme de ce parti insistait sur la liquidation, dès que possible, de la domination coloniale; la déposition du général Naguib en Égypte et l'attitude négative d'al-Nasser à l'égard du multipartisme indisposèrent jusqu'aux anciens partisans de l'union. En décembre, les chefs respectifs des ordres religieux les plus puissants, Anṣārs (probritannique) et Khaṭmiyya (proégyptien), qui avaient l'un et l'autre beaucoup d'adeptes, déclarèrent qu'ils étaient prêts à collaborer pour atteindre l'indépendance totale du Soudan. Malgré de fortes pressions égyptiennes, même le Parti de l'union nationale évoluait désormais vers une position favorable à l'indépendance sans aucun lien avec l'Égypte.

Le Parlement soudanais déclara le 19 décembre 1955 que le Soudan deviendrait une république indépendante et l'indépendance fut officiellement et solennellement proclamée le 1er janvier 1956.

Le problème du Soudan méridional, qui allait tourmenter le pays pendant plusieurs décennies, commença à se poser peu avant l'indépendance[21]: en août 1955, le corps Equatoria de l'armée soudanaise se révolta contre la prise en charge progressive de l'administration et des postes de commande-

20. J. S. R. Duncan, 1957; P. M. Holt, 1961; M. ʿAbd al-Raḥmān, 1969.
21. J. Oduho et W. Deng, 1963; M. O. Beshir, 1968.

ment par les Nordistes. Les mutins se rendirent bientôt, mais les troubles se propagèrent dans toutes les provinces du Sud et de nombreux Nordistes furent tués. Cette crise était la conséquence de la politique britannique tendant à dissocier rigoureusement le développement du Sud de celui du Nord sous le prétexte que les Soudanais musulmans assujettiraient les frustes habitants du Sud et les réduiraient à l'esclavage comme ils l'avaient fait au siècle précédent. Le prosélytisme en faveur de l'islam fut interdit, les missions chrétiennes (le plus souvent catholiques) encouragées. Seul l'anglais était utilisé dans les écoles des missionnaires alors que dans le Nord, l'arabe était la langue d'enseignement et allait bientôt devenir la langue officielle.

C'est ainsi que se constituèrent peu à peu deux régions entièrement séparées et étrangères l'une à l'autre. Les Britanniques n'ont évidemment pas inventé les distinctions culturelles et sociales entre la population du Nord, arabophone et musulmane, et celle du Sud, nilotique de religion traditionnelle, mais ils ont tout fait pour perpétuer ces différences et semer dans les esprits une profonde méfiance. Certains indices, au début de la période coloniale, donnent à penser que les relations entre Nordistes et Sudistes auraient pu être harmonieuses : le dirigeant du premier mouvement national, la Ligue du drapeau blanc, était ʿAbd al-Latīf, un Jieng (Dinka) du Sud, et parmi ses partisans, on trouvait des représentants des deux régions. De même, en 1924, lorsque les Britanniques contraignirent les troupes égyptiennes à évacuer le Soudan, les officiers et les élèves officiers soudanais, dont la majorité venait du Sud, se mutinèrent pour protester, geste de solidarité qui coûta la vie à beaucoup d'entre eux[22]. C'est après ces événements que l'administration coloniale britannique érigea une cloison encore plus étanche entre le Nord et le Sud.

Les Nordistes ont eu des responsabilités dans la dégradation des relations : lorsqu'en 1954-1955 ils prirent en charge l'administration des provinces du Sud, auparavant assurée par les Britanniques, ils s'empressèrent d'introduire l'arabe comme langue officielle, sans se préoccuper des différences de culture ou des griefs de la population locale et de ses dirigeants politiques. Ce tragique conflit a été suscité à la fois par la politique coloniale menée antérieurement et par une incompréhension mutuelle.

La corne de l'Afrique

La guerre de résistance, la seconde guerre mondiale et l'occupation italienne causèrent en Éthiopie des pertes considérables : plus de 760 000 Éthiopiens perdirent la vie, 525 000 logements furent détruits, près de 14 millions de têtes de bétail périrent. En tout, les pertes matérielles furent

22. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, chapitre 23, p. 634-638.

estimées au total à 180 millions de livres[23]. La défaite des Italiens n'avait pas signifié que le pays recouvrait automatiquement son indépendance et sa souveraineté. Ce n'est qu'à contrecœur que la Grande-Bretagne autorisa la réinstallation de la machine administrative éthiopienne qui, jusque dans l'après-guerre, resta entièrement sous le contrôle de l'Administration britannique en territoire ennemi occupé (OETA), dirigée de Nairobi par sir Philip Mitchell, ancien gouverneur de l'Ouganda. Les Britanniques songèrent même un moment à établir une sorte de protectorat sur la totalité de l'Afrique de l'Est précédemment italienne[24]. Bien que la liberté et l'indépendance de l'Éthiopie aient été proclamées dans l'accord anglo-éthiopien de 1942, ses divers articles et, encore plus, la convention militaire qui l'accompagnait préservaient et légitimaient un degré très substantiel de contrôle britannique. Certaines parties du territoire éthiopien comme l'Ogaden, le Haud et de grandes zones longeant les Somalies française, britannique et italienne devaient rester indéfiniment sous administration militaire britannique.

Il fallut plus de deux ans de négociations pour parvenir, à la fin de 1944, à un nouvel accord qui éliminait les aspects inégaux du précédent et se traduisait par la décolonisation de la plus grande partie de l'Éthiopie, à l'exception de l'Ogaden et de la Zone réservée qui restaient sous administration militaire britannique. Ce n'est qu'en 1954 que ces régions revinrent pleinement sous juridiction éthiopienne et que les troupes britanniques se retirèrent[25].

Sous l'occupation militaire britannique, qui dura jusqu'en 1951, un certain nombre de partis politiques qui reflétaient une situation ethnique et religieuse complexe virent le jour en Érythrée. Au sein de la population tigré chrétienne du plateau naquit le Parti unioniste appuyé par le gouvernement et l'Église d'Éthiopie et préconisant une union totale avec l'Éthiopie. Une minorité chrétienne, craignant la suprématie des Amhara, adhéra au Parti progressiste libéral qui aspirait à la création d'une Érythrée indépendante. La Ligue musulmane adopta un programme analogue et ces deux partis (entraînant des formations de moindre importance) formèrent le Bloc de l'indépendance, rebaptisé par la suite Bloc démocratique.

L'Assemblée générale des Nations Unies, à sa cinquième session tenue en 1950, adopta une résolution relative à la création d'une fédération regroupant l'Éthiopie et l'Érythrée. Cette dernière était dotée de sa propre Constitution, d'une assemblée législative et d'un gouvernement. Les affaires étrangères, la défense, les finances et les communications internationales étaient sous la responsabilité du gouvernement fédéral[26].

En mars 1952, fut organisée la première élection d'un Parlement: musulmans et chrétiens s'y équilibraient. En septembre de la même année,

23. R. K. Pankhurst, 1955, p. 548-549
24. L. Mosley, 1964, p. 275.
25. R. K. Pankhurst, 1981.
26. G. K. N. Trevaskis, 1960; L. E. S. Pankhurst et R. K. Pankhurst, 1953.

le dernier administrateur britannique confia l'administration de l'Érythrée à la Couronne éthiopienne. La formule de la fédération représentait une victoire pour le Parti unioniste qui devint le parti dominant au gouvernement. De nombreux dirigeants du Bloc de l'indépendance quittèrent le pays et s'exilèrent (le plus souvent au Caire) où ils continuèrent à propager l'idée de l'indépendance de l'Érythrée.

Dans la situation ainsi créée, l'Érythrée, avec ses partis, son Parlement élu et une Constitution plus progressiste, contrastait nettement du point de vue politique avec l'Éthiopie où l'empereur continuait de tenir toutes les rênes du pouvoir. Haïlé Sélassié considéra l'Érythrée avec suspicion dès le premier jour et entreprit bientôt de démanteler l'une après l'autre les institutions démocratiques : lors des élections de 1956, aucun parti politique ne fut autorisé à présenter des candidats ; en 1958, le drapeau érythréen cessa d'être reconnu ; en 1959, le Code éthiopien fut introduit ; en 1960, le Parlement érythréen, déjà purgé de tout opposant déclaré à l'union avec l'Éthiopie, remplaça l'expression « gouvernement de l'Érythrée » par « administration de l'Érythrée ». Ce processus aboutit, en 1962, à sa conclusion logique : l'Assemblée érythréenne vota la suppression du statut fédéral puis sa propre dissolution. L'Érythrée devint partie intégrante de l'Empire éthiopien. Le conflit qui devait s'exacerber et poser à l'Éthiopie un problème aigu commença dès cette époque, notamment par des mesures d'exil prises contre des dirigeants de l'opposition et par les premières attaques de groupes de guérilleros, dans le pays lui-même, contre l'administration et les troupes éthiopiennes[27].

Quand ils reconnurent qu'ils ne parviendraient pas à créer, dans les limites de l'ex-Afrique-Orientale italienne, une entité qu'ils contrôleraient, les Britanniques se muèrent en partisans ardents du mouvement pansomali et proposèrent, en 1946, l'unification de toutes les terres somali[28]. Naturellement, les Éthiopiens et les Français s'opposèrent vigoureusement à ce plan visant à établir une tutelle britannique sur ces territoires et le projet échoua — mais l'on comprend pourquoi la Grande-Bretagne occupa si longtemps l'Ogaden. Pendant cette période d'unification temporaire de l'ensemble des terres somali sous l'administration britannique, le mouvement pansomali, composante majeure de l'idéologie nationaliste somali, sut s'enraciner parmi les jeunes intellectuels[29].

Tous ces problèmes étaient liés à la liquidation de l'empire colonial italien. Par le traité de paix de 1947, l'Italie renonçait à ses colonies, mais

27. Sur l'histoire de l'Éthiopie d'après-guerre, voir R. Greenfield, 1965 ; J. Doresse, 1970 ; H. G. Marcus, 1972 ; P. Gilkes, 1975.

28. S. Touval, 1963 ; I. M. Lewis, 1965.

29. Fait non négligeable, dans les écoles ouvertes par les Italiens en Somalie, la période du *Risorgimento*, celle de l'unification de l'Italie au XIX^e^ siècle, était présentée comme la page la plus glorieuse de l'histoire nationale. Les jeunes Somaliens se trouvèrent donc tout naturellement amenés à comparer leur propre situation et celle des Italiens de jadis puisqu'ils étaient comme eux confrontés à un empire multinational dont le renversement, avec la libération des compatriotes, était jugé progressiste à tous points de vue.

elle n'avait pas abandonné pour autant l'idée de s'y réimplanter par d'autres moyens. Les Italiens aspiraient, comme en Tripolitaine, à se voir confier au moins la tutelle de leur ex-colonie de Somalia (sud de l'actuelle Somalie). Lorsque la question fut discutée à l'ONU, en 1948-1949, une vague de manifestations populaires se déchaîna à Mogadiscio (Muqdisho) et ailleurs contre le retour des Italiens, sous quelque forme que ce soit. Les femmes rassemblées par la Ligue de la jeunesse somali (LJS) participèrent activement à la lutte pour l'indépendance et, en janvier 1948, l'une d'entre elles, Hawa Ismen ʿAlī, devint la première femme martyre du mouvement somali de libération nationale. Malgré l'évidence des sentiments anti-italiens de la population constatés par diverses commissions de l'ONU, les trois puissances occidentales étaient favorables à une tutelle italienne, l'Union soviétique souhaitant un contrôle exercé collectivement par quatre puissances. Le 21 novembre 1949, l'Assemblée générale décida de placer pour dix ans la Somalia sous tutelle italienne supervisée par l'ONU. L'indépendance espérée par la population était donc repoussée d'autant.

Pendant l'occupation britannique, la LJS était devenue le parti politique dominant, l'emportant sur d'autres partis, liés à des clans, qui s'étaient constitués également au cours de cette période. Un des principaux effets du retour des Italiens fut la multiplication des partis politiques, si bien qu'en mars 1954, à l'époque des premières élections municipales, on en comptait vingt et un contre huit en 1950. Cela reflétait très fidèlement la structure clanique de la société somali. Bien que les partis liés à des clans aient fait officiellement figurer les objectifs nationalistes et pansomali dans leurs programmes, ils n'en demeuraient pas moins attachés à la défense et à la promotion de leurs intérêts particuliers[30]. Les trois premières années de la décennie furent marquées par de fortes tensions entre les Italiens et la LJS, ce parti réclamant une participation accrue à l'administration et organisant de nombreuses manifestations anti-italiennes. En revanche, entre les élections municipales de 1954, où la LJS confirma sa position dominante, et 1960, l'hostilité des Italiens à son égard diminua à mesure qu'ils comprirent qu'ils ne pouvaient s'aliéner la formation la plus puissante de la future Somalie indépendante. En février 1956, lors des premières élections législatives générales, la LJS obtint à nouveau la majorité des suffrages. De pleins pouvoirs statutaires pour les affaires intérieures furent conférés à la nouvelle Assemblée et le premier gouvernement somali fut formé sous la direction d'Abdillahi Ise. Toutefois, le chef de l'administration de tutelle italienne garda un droit de veto absolu et conserva sa juridiction sur les affaires militaires et étrangères; de plus, les ministres somali étaient flanqués de conseillers italiens. Des tensions et des scissions se produisirent au sein de la LJS à mesure que son pouvoir s'accroissait et que l'indépendance approchait. Malgré ses prétentions à mener une politique pansomali, ce parti était en effet déchiré par des conflits entre ses membres daroud et hawiye.

30. A. A. Castagno, 1966.

Le développement politique du protectorat britannique du Somaliland (nord de l'actuelle Somalie) fut moins rapide que celui de la Somalia[31]. La Grande-Bretagne empêcha la formation d'un système de représentation fondé sur les partis politiques, réservant ce rôle exclusivement aux clans. Le Conseil législatif ne fut mis en place qu'en 1957 et ses pouvoirs restèrent extrêmement limités jusqu'en 1960. Les partis politiques fondés avant 1950, notamment la Ligue nationale somali (LNS) et la Ligue de la jeunesse somali, en butte aux poursuites de l'administration coloniale, menèrent des activités trés réduites. L'accord de 1954 qui transférait à l'Éthiopie le Haud et la Zone réservée, régions peuplées de Somali, provoqua une nouvelle ferveur nationaliste. Des manifestations massives se déroulèrent dans tout le protectorat et un mouvement national fut organisé sous le nom de Front national uni (FNU). Celui-ci lança une vigoureuse campagne pour le retour du Haud et l'indépendance. La campagne pour le Haud échoua mais l'indépendance devint la principale préoccupation de tous les partis. Tous se reconnaissaient aussi dans l'objectif d'unification avec la Somalia. Sous la pression croissante des nationalistes, le Conseil législatif fut réformé au début de 1959 de manière à comprendre douze membres somali élus ; un an plus tard, la réforme étant jugée insuffisante, fut adoptée une nouvelle Constitution prévoyant une plus ample représentation somali et une responsabilité ministérielle. Les événements se précipitèrent avec l'approche de la date de l'indépendance de la Somalia. Dès 1959, les délégués de tous les partis politiques du Somaliland participèrent à Mogadiscio à la formation du Mouvement national pansomali ; en avril 1960, les membres élus du nouveau Conseil législatif votèrent à l'unanimité une résolution demandant l'indépendance pour le 1er juillet 1960 et l'unification avec la Somalia. Une délégation se rendit à Mogadiscio et conclut un accord sur la future république unie. Le Somaliland devint pleinement indépendant le 26 juin 1960, la Somalia le 1er juillet et, comme convenu, les deux territoires fusionnèrent aussitôt.

La minuscule colonie française appelée jusqu'en 1967 Côte française des Somalis, puis Territoire français des Afars et des Issas (TFAI), possédait, aux yeux des Français, de multiples atouts puisqu'elle offrait un bon port, occupait une remarquable position stratégique et constituait le terminus de la seule ligne de chemin de fer éthiopienne[32]. Longtemps après la libération de la majeure partie du continent, la France continua donc à s'opposer vigoureusement aux revendications locales croissantes d'indépendance. L'existence dans le pays de deux groupes ethniques distincts et quasiment égaux numériquement, avec une légère prépondérance de Somali, fournissait à l'administration coloniale un bon prétexte pour repousser indéfiniment l'indépendance[33]. Elle ne laissa passer aucune occasion

31. I. M. Lewis, 1965, p. 148-155.
32. V. M. Thompson et R. Adloff, 1968 ; P. Oberlé, 1971 ; R. Saint-Véran, 1977*a*.
33. Voir le commentaire publié dans *Le Monde* du 26 avril 1964 suivant lequel « l'administration considère, non sans raison, que la rivalité entre les Afars et les Somalis est la meilleure garantie de stabilité » (cité dans *Politika Frantsii v Azii i v Afrike,* 1965, p. 175).

d'exacerber leur rivalité. Les Afar nomades (également appelés Danakil) étaient systématiquement favorisés par rapport aux Somali plus urbanisés. Cette politique atteignit partiellement ses objectifs mais il convient de mentionner qu'avant 1958, les deux principaux rivaux sur la scène politique, Maḥmud Harbi et Hassan Gouled, étaient tous deux d'origine issa (somali) et que leurs partisans se recrutaient dans les deux groupes ethniques. Harbi était favorable à l'unification avec la Somalie indépendante, Gouled souhaitait une union plus étroite avec la France. Les premières élections, en 1957, donnèrent la victoire à Harbi, qui devint vice-président du Conseil des ministres ; ses tendances pansomali indisposèrent bientôt les Français et il fut forcé de fuir à l'étranger en 1958. Le référendum organisé la même année par de Gaulle, auquel ne participa qu'une minorité d'électeurs, confirma, comme dans tous les territoires français d'Afrique à l'exception de la Guinée, l'adhésion à la Communauté française. Mais alors que la période de préparation à l'indépendance ne dura que deux ans dans les autres pays francophones, la population du Territoire français des Afars et des Issas dut attendre vingt ans avant d'y accéder.

Durant cette période, les dirigeants politiques furent des Afar appuyés par l'administration française ; les principaux militants somali étaient pour la plupart exilés et le seul parti somali officiellement reconnu, la Ligue populaire africaine pour l'indépendance (LPAI), ne fut créé qu'en 1972. Un parti clandestin, le Front de la libération de la Côte des Somalis (FLCS), dont le siège était à Mogadiscio, se montrait plus révolutionnaire. En 1967, un nouveau référendum débouchant sur une « autonomie élargie » fut organisé dans le territoire, mais le parti afar dirigé par ʿAlī Arif Bourhan, l'Union nationale pour l'indépendance (UNI), dont le slogan était « Unité et progrès au sein de la communauté française », garda une position dominante dans le nouveau gouvernement.

Après la révolution éthiopienne de 1974, le mouvement de libération devint plus fort. Des opérations de guérilla, organisées par le FLCS, furent menées ouvertement contre les Français et l'indépendance fut désormais réclamée non seulement par la LPAI mais aussi par des éléments du parti dominant. L'Assemblée générale des Nations Unies fut saisie, en 1975, de la question de l'indépendance du pays et adopta une résolution stipulant qu'elle devait lui être immédiatement accordée.

En mars 1977, la LPAI, le FLCS, dominés par les Somali, et certains des anciens partisans d'ʿAlī Arif Bourhan formèrent le Rassemblement populaire pour l'indépendance (RPI), coalition dirigée par Hassan Gouled. Le RPI remporta les élections couplées à un référendum et Gouled devint président du Conseil, prenant ainsi la tête d'un gouvernement de dix ministres dont la moitié était des Afar.

Enfin, le 26 juin 1977, le territoire devint pleinement indépendant, sous l'appellation neutre de République de Djibouti. Il fut le dernier des pays du continent africain situés au nord de l'équateur à accéder à l'indépendance — après même la majorité des territoires d'Afrique australe. La République de Djibouti devint le quarante-neuvième membre de l'Organisation de l'unité africaine et le vingt-deuxième de la Ligue des États arabes.

Les idéologies de la lutte de libération

Durant la période ici considérée — et en fait durant toute la période coloniale —, les pays arabes d'Afrique du Nord se reconnaissaient dans trois grandes idéologies: l'islam, le nationalisme et le socialisme. Leur influence et leur impact respectifs ont varié suivant le temps et le lieu en fonction de l'évolution de la situation sociale et politique. Néanmoins, on peut affirmer que l'idéologie dominante dans la région pendant la phase décisive de la lutte anticoloniale était le nationalisme arabe plus ou moins teinté, selon les pays, d'islam et/ou de socialisme[34].

Examinons tout d'abord le rôle de l'islam dans les années décisives du mouvement de libération nationale. Il avait l'avantage d'être la plus ancienne idéologie traditionnelle du monde arabe; il irriguait la vie de la grande majorité de la population et orientait ses conceptions en général et sa perception des problèmes politiques et sociaux concrets. Les convictions religieuses ont toujours dominé la pensée des paysans et des classes moyennes et populaires des villes et fournirent en maintes occasions l'énergie nécessaire à la lutte contre le féodalisme et l'oppression étrangère. L'islam joua souvent un rôle important en mobilisant les masses et, dans un certain nombre de pays arabes, les *ʿulamāʾ* musulmans menèrent avec le peuple les campagnes contre le colonialisme ou bien même les dirigèrent. Il en fut ainsi en Algérie où la Société des *ʿulamāʾ* algériens et d'autres groupes apportèrent un concours précieux en préparant le terrain pour la lutte de libération et participèrent activement au conflit armé après 1954. Les mouvements de libération nationale contre l'impérialisme revêtirent souvent un caractère religieux dès lors qu'ils défendaient la culture arabo-musulmane menacée par l'invasion de la culture occidentale et de ses valeurs, parfois diamétralement opposées au mode de vie des musulmans et à l'éthique islamique.

À la fin des années 40 et au début des années 50, les organisations religieuses, dont la réaffirmation passionnée des convictions, des valeurs et des règles islamiques fondamentales reflétait fidèlement les sentiments des classes pauvres opprimées, devinrent plus actives. Elles s'élevaient à la fois contre les classes dominantes occidentalisées et contre l'impérialisme.

La plus dynamique d'entre elles était celle des Frères musulmans — *al-Ikhwān al-Muslimīn*[35]. Fondé en 1927 par un enseignant égyptien, Ḥassan al-Bannā (1906-1949), le mouvement connut une croissance régulière, attirant de nombreux membres grâce à ses diverses activités non politiques, de caractère essentiellement humanitaire et social. Bien qu'affirmant poursuivre des objectifs islamiques, le mouvement n'était pas strictement panislamique: il s'inscrivait plutôt dans le sillage du nationalisme égyptien et de son programme originel tendant à ne réformer que la société égyp-

34. A. Abdel-Malek, 1969, 1980; A. Laroui, 1967.
35. Sur ce mouvement, voir R. P. Mitchell, 1969; I. M. Huṣaynī, 1952.

tienne. Il proposait des réformes sociales assez simples et à bien des égards nébuleuses, fondées sur l'éthique islamique et le strict respect de la *sharīʿa*, et protestait vigoureusement contre la tendance laïcisante des nationalistes libéraux. Entre la fin de la guerre et l'avènement du régime militaire, les Frères musulmans jouèrent un rôle majeur dans la vie politique égyptienne, où ils devinrent un facteur de fortes turbulences. Certains groupes de cette organisation cherchèrent à exprimer leur frustration par des actes de terrorisme individuel visant des dirigeants politiques, puis les troupes d'occupation britanniques dans la zone du canal. Dénoncé à maintes reprises par l'*ʿulamāʾ* d'al-Azhar[36], marginalisé par l'assassinat ou l'exécution de ses dirigeants — aussi bien sous la monarchie que sous le régime militaire —, le mouvement des Frères musulmans existe toujours et garde, si même il ne l'accroît pas, son influence dans la petite bourgeoisie égyptienne, parmi les intellectuels au chômage et chez les jeunes fonctionnaires. Dans les années qui nous intéressent, son action resta circonscrite à l'Égypte mais, plus tard, des branches du mouvement ou d'autres organisations analogues se constituèrent dans d'autres pays islamiques et arabes. Sur le terrain idéologique comme dans le combat mené pour gagner le soutien des masses, ces organisations fondamentalistes sont les rivales les plus sérieuses des nationalistes comme des socialistes.

Dans le mouvement nationaliste arabe se sont cristallisés deux courants, tantôt complémentaires et tantôt concurrents : le panarabisme et le nationalisme local. Présents dans la plupart des pays arabes, ils y manifestaient plus ou moins de vigueur en fonction des circonstances concrètes[37]. La lutte anticoloniale de l'entre-deux-guerres a plutôt renforcé le nationalisme local ; en Afrique du Nord, notamment, l'idéologie panarabe ne joua aucun rôle marquant et ne se répandit pas au-delà de certains cercles d'intellectuels. Elle s'y développa beaucoup plus tard que dans la partie orientale du monde arabe et y fut plutôt moins populaire. Cette situation ne changea qu'avec la guerre de libération de l'Algérie, et seulement dans les pays du Maghreb.

Ni le nationalisme arabe, ni l'idée de l'unité arabe ne devinrent des facteurs importants de la vie politique égyptienne. Le mouvement national égyptien était orienté vers la pleine souveraineté et l'affranchissement de tout vestige de la domination britannique. Ses efforts portaient essentiellement sur l'unification avec le Soudan, en vue de réaliser l'« unité de la vallée du Nil », idée plus proche des aspirations des Égyptiens que celle de l'unité arabe. Même pour le régime militaire, l'union avec le Soudan demeura jusqu'en 1955 une des questions politiques centrales[38].

Le concept de panarabisme, qui naquit et se développa durant la pre-

36. L'*ʿulamāʾ* accusa les Frères d'avoir « franchi les limites fixées par Dieu, dans la Révélation, entre le bien et le mal » ; voir P. Rondot, 1958, vol. I, p. 253.
37. S. G. Haim, 1962 ; J. Berque, 1960 et 1964 ; M. Khadduri, 1970 ; F. Qubain, 1960, fournit une bibliographie allant jusqu'en 1959.
38. A. Abdel-Malek, 1969.

mière guerre mondiale dans la partie asiatique du monde arabe, fut même longtemps tourné en dérision par de nombreux militants politiques égyptiens et rejeté par la majorité des intellectuels[39]. Néanmoins, de nombreux théoriciens panarabes, parmi lesquels l'influent Sāṭi' al-ḥusrī, insistaient sur le rôle de premier plan de l'Égypte dans le processus d'unification qu'ils prévoyaient[40].

Dans les pays arabes, le nationalisme est principalement l'expression d'une réaction contre la domination étrangère, et non celle de la croissance économique de la bourgeoisie locale ; aussi intégra-t-il entre les deux guerres des groupes qui, en Europe, restaient habituellement à l'écart du nationalisme : le clergé et les propriétaires terriens féodaux. Au cours de la seconde guerre mondiale et par la suite, parallèlement à l'expansion de la bourgeoisie, l'influence de ces groupes diminua et l'islam devint un facteur plus moral que politique.

L'islam forme un élément indissociable et primordial de la structure et du contenu du nationalisme arabe : sa propagation est la page la plus glorieuse de l'histoire arabe et sa contribution la plus valable à l'histoire universelle. La culture et la civilisation arabes furent façonnées par l'islam et le mode de vie islamique présente de nombreuses caractéristiques renvoyant directement à son origine arabe. Aussi les nationalistes arabes insistent-ils sur l'importance de l'islam et de l'éthique islamique, qui sont pour eux « les nobles idéaux arabes ».

Les musulmans orthodoxes et traditionalistes eurent une attitude négative à l'égard du nationalisme arabe et attaquèrent même le concept d'unité intrinsèque entre les Arabes et l'islam. Selon eux, le nationalisme arabe détruisait l'unité de l'islam en le privant de son caractère universel et en alimentant l'idée fausse selon laquelle il serait principalement une religion arabe. Chaque musulman doit d'abord être fier d'appartenir à une communauté supranationale (*umma*) — et d'être ainsi parvenu à un stade de l'évolution de l'humanité supérieur à celui des nations individuelles[41].

De plus, les théologiens ont de profondes objections à opposer au nationalisme : un musulman authentique ne doit faire acte d'allégeance qu'à Dieu et à l'*umma* islamique alors que les nationalistes font de la nation arabe leur idéal le plus élevé. En revanche, les nationalistes arabes se sont efforcés d'intégrer l'islam dans leur idéologie et leurs programmes mais plutôt comme un facteur culturel et social que comme une pure religion. Ces efforts n'ont pas été entièrement couronnés de succès et une incertitude idéologique sur le rôle que l'islam doit jouer dans le nationalisme arabe persiste. Les nationalistes devaient prendre en considération l'adhésion des masses arabes à la religion islamique alors que les groupes orthodoxes islamiques, théoriquement opposés à toute forme de nationalisme, devaient tenir compte du fait

39. Méme le secrétaire général de la Ligue des États arabes, ʿAbd al-Raḥmān ʿAzzām, proclamait en 1950 : « Nous sommes d'abord égyptiens, puis arabes, et enfin musulmans » ; voir S. G. Haim, 1962, p. 52-53.
40. H. Z. Nuseibeh, 1956.
41. M. Berger, 1962.

que, dans la majorité des pays arabes, la direction du mouvement anticolonial restait fermement entre les mains des nationalistes[42].

Bien que, dans de nombreux pays arabes, les objectifs panarabes de l'idéologie nationaliste aient été proclamés encore plus fortement après la guerre qu'au cours de la période précédente, le mouvement anticolonial était en fait fondé idéologiquement et organisé politiquement autour d'un nationalisme local concret — égyptien, soudanais, tunisien, etc. Comme nous l'avons déjà fait remarquer, les Égyptiens, en particulier, demeurèrent longtemps tout à fait imperméables au panarabisme et leurs actions contre la Grande-Bretagne s'inspiraient du vieux slogan des premiers nationalistes, l'Égypte aux Égyptiens.

Le fossé entre le nationalisme panarabe et le nationalisme local s'est creusé après la guerre. Les mouvements nationaux locaux étaient plus concrets et plus sûrs de leurs buts et de leurs méthodes parce qu'ils étaient étroitement liés à la situation sociale et économique que sous-estimaient les théoriciens du panarabisme, qui vivaient souvent dans un monde d'illusions, se contentant essentiellement de visions nébuleuses de l'avenir glorieux de la nation arabe unifiée et se préoccupant peu des conditions économiques et sociales qui le rendraient possible.

En luttant contre la domination coloniale, la population des pays arabes d'Afrique du Nord ne cherchait pas à recréer un État islamique idéal ou une unité panarabe incertaine. Aussi bien les dirigeants que les masses se rendaient compte que leur combat était une lutte contre l'ennemi qui occupait leur patrie et qui, par égoïsme, les opprimait politiquement, économiquement et culturellement. L'indépendance nationale devait être obtenue par et pour la société vivant sur le territoire concerné; tel était le premier but à atteindre et c'est pour ces raisons pratiques que le nationalisme local l'emporta dans les pays arabes sur les doctrines du panarabisme, sans parler du panislamisme, comme idéologie fédératrice de la lutte anticoloniale.

Le nationalisme local est donc resté la force prédominante de la politique comme de l'idéologie. Une des caractéristiques du nationalisme arabe anti-impérialiste de l'après-guerre est l'approfondissement de son contenu social; il ne se bornait pas à résoudre le problème national mais proposait aussi un programme social.

Les idées socialistes étaient connues depuis longtemps dans les pays arabes d'Afrique du Nord mais seulement par le cercle étroit des intellectuels et — sauf en Algérie, à un stade ultérieur — elles ne figuraient pas dans les programmes nationalistes. Les partis communistes d'Égypte et du Soudan agissaient dans l'illégalité, alors qu'au Maghreb, leurs membres étaient, même après la guerre, surtout des Européens[43]. Aucun de ces partis n'a donc, pas plus que la classe ouvrière, pu jouer un rôle prépondérant dans le mouvement de libération nationale[44]. Un marxiste marocain, ʿAzīz Belal, recense les principales causes de ce phénomène: le faible nombre d'ouvriers

42. B. Dodge, 1965p. 94-119.
43. M. S. Agwani, 1969.
44. A. Abdel-Malek, 1966.

dû au sous-développement industriel ; l'analphabétisme, la survivance des valeurs traditionnelles, l'absence d'une conscience de classe ; l'incapacité initiale du mouvement marxiste arabe à s'adapter au contexte socioculturel et psychosociologique propre au monde arabe. Les partis marxistes apparurent initialement plus comme des mouvements animés d'un idéal progressiste ayant une « coloration européenne » et mal adaptés aux réalités nationales que comme les théoriciens d'une « perspective nationale » et de la lutte pour l'affirmation de la nation[45].

Mais en même temps, la victoire de l'URSS dans la seconde guerre mondiale et la transformation réussie d'un pays sous-développé en une puissance industrielle attirèrent de nombreux nationalistes arabes vers le socialisme. On vit ainsi apparaître divers types de socialismes arabes qui, tout en adoptant de nombreux enseignements sociaux et économiques du marxisme, refusaient de souscrire à la vision du monde marxiste athéiste et internationaliste.

Dans la plupart des variantes du socialisme arabe, le capitalisme n'est pas rejeté en soi, en tant que mode de production, mais seulement à certains stades de son développement — le libéralisme capitaliste ou le laisser-faire. Le socialisme est interprété non comme une vision de classe des exploités, mais plutôt comme une série de techniques et de modes d'organisation capables d'assurer le progrès et essentiellement liés aux activités du gouvernement et à une expansion de ses fonctions économiques.

Les slogans socialistes ont été mis au service du nationalisme arabe. Un des fondateurs du parti Ba'th, Michel Aflaq, expliqua brutalement que le socialisme n'était qu'un appendice de la plate-forme nationaliste[46]. Cette approche est, pour l'essentiel, commune à de nombreuses idéologies des mouvements de libération nationale. Leurs représentants ayant été amenés à des slogans socialistes au cours de la lutte engagée pour obtenir et affirmer l'indépendance politique, ils sont enclins à ne considérer le socialisme que comme un moyen d'atteindre les objectifs nationaux et de reconstruire le pays[47]. Dans de telles situations, le socialisme est l'autre face du nationalisme.

45. A. Belal, 1972, p. 21-22.
46. « Pour nous, le socialisme est un outil qui se rapporte à nos besoins nationaux, à notre situation nationale, et ne peut donc être une philosophie ou une perspective fondamentale dominant notre vie […]. Le nationaliste arabe se rend compte que le socialisme est le meilleur moyen de redonner vie à son nationalisme et à sa nation », cité dans S. A. Hanna et G. H. Gardner, 1969, p. 300.
47. O. V. Martyshin, 1978, p. 100

CHAPITRE 7

L'Afrique occidentale

Jean Suret-Canale et A. Adu Boahen

La fin de la seconde guerre mondiale et la victoire des Alliés ne pouvaient que soulever d'immenses espérances chez les peuples d'Afrique soumis à la domination coloniale. La défaite du fascisme était celle d'une doctrine qui se fondait sur le racisme, l'exaltation de la force brutale et la négation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; c'était, implicitement, la condamnation du colonialisme dont les principes — ou la pratique — reposaient sur les mêmes bases. Dès 1941, la Charte de l'Atlantique avait inscrit dans les buts de guerre des Alliés le « droit qu'a chaque peuple de choisir la forme du gouvernement sous lequel il désire vivre ». Dans l'esprit des signataires, cela ne devait s'appliquer qu'à l'Europe; mais les peuples africains devaient s'en saisir et revendiquer ce droit pour eux-mêmes. Dans une note intitulée « La Charte et l'Afrique-Occidentale britannique », Azikiwe, au Nigéria, exigeait des réformes immédiates et un gouvernement représentatif. Dans un discours prononcé en 1943, G. E. Moore, membre du Conseil législatif de la Côte-de-l'Or (actuel Ghana), affirmait également que s'il s'agissait bien « du droit qu'a chaque peuple de choisir la forme du gouvernement sous lequel il désire vivre, c'était un droit dont les Africains devaient jouir eux aussi ». La même année, le chef suprême des Sherbro, Albert George Caulker, exigeait des autorités coloniales qu'après la guerre, elles restituent le pouvoir souverain au peuple de la Sierra Leone, dans l'esprit de la Charte[1]. Ayant participé à la guerre au nom de ces principes,

1. P. O. Esedebe, 1971, p. 24; A. A. Boahen, 1986, p. 141-142; A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 13-14.

tant en hommes qu'en fournitures (du moins pour les colonies françaises et anglaises), les peuples d'Afrique occidentale vont donc mettre en question le régime colonial.

L'éveil des forces politiques radicales en Afrique occidentale fut facilité par d'autres facteurs. Le premier est l'anticolonialisme des deux grands vainqueurs de la coalition alliée, l'URSS et les États-Unis d'Amérique, même s'il repose sur des motivations très différentes. Le second est la poussée des forces de gauche en France et en Grande-Bretagne qui s'exprime par une majorité socialiste-communiste à l'Assemblée constituante française de 1945 et par l'avènement des travaillistes en Grande-Bretagne.

La seconde guerre mondiale a influé sur la situation politique de l'Afrique occidentale selon d'autres modalités qui ont été analysées ailleurs, mais qu'il nous faut évoquer brièvement ici. Tout d'abord, la mobilisation forcée de tant d'Africains pour la guerre suscita une vive colère chez tous les Africains de toutes les classes et en particulier chez les épouses, les mères et les grands-mères qui ne supportaient pas de se voir arracher maris, fils et petits-fils. Beaucoup d'Africains qui étaient restés devaient d'ailleurs souffrir presque autant que ceux qui avaient été envoyés à la guerre, mais bien sûr d'une manière différente. En second lieu, les Africains qui accomplissaient un service actif en Birmanie ou en Inde entrèrent en contact avec les mouvements indépendantistes de ces régions. L'expérience qu'ils en tirèrent n'élargit pas seulement leur horizon politique, elle les familiarisa aussi avec les stratégies et tactiques anticoloniales suivies à l'époque, et ils n'allaient pas hésiter à mettre en œuvre certaines d'entre elles à leur retour chez eux. En troisième lieu, lorsque ces soldats regagnèrent leur pays après la guerre, ils espéraient recevoir de généreuses récompenses sous la forme d'indemnités, de primes de démobilisation, d'emplois, etc.; or celles-ci n'arrivèrent jamais. Leur déception les conduisit à grossir les rangs des nationalistes et certains d'entre eux devinrent même des dirigeants actifs de mouvements de masse. Dans ces conditions, la guerre renforça considérablement les sentiments anticoloniaux et nationalistes en Afrique occidentale.

Les transformations économiques et sociales

L'aspiration à vivre mieux et autrement se manifeste dans les années 1945-1948 de façon parfois explosive en raison du régime économique et politique imposé pendant la guerre. Les excès de l'« effort de guerre » — travail forcé et prélèvement de produits —, la pénurie et les hausses vertigineuses de prix entraînant le marché noir combinées avec le blocage des salaires, les méthodes autoritaires de la chefferie et des autorités coloniales, tout cela devient insupportable avec le retour de la paix. Dans ce contexte, l'aspiration des élites à voir reconnaître leurs droits et leur vocation à jouer un rôle économique et politique va s'appuyer sur un profond mouvement populaire

dans lequel les revendications économiques sont étroitement associées aux revendications anticoloniales telles que l'abolition du travail forcé et de la discrimination raciale, et l'octroi des droits politiques.

Cette unanimité recouvre des divergences qui apparaissent dès la fin des années 40 et surtout après les indépendances. Pour certaines couches bourgeoises, l'objectif se limite à prendre la place occupée par les Européens ; pour les masses, l'aspiration à la libération nationale est indissociable d'une aspiration à la libération sociale. Certains leaders issus de l'élite (la minorité ayant reçu une formation scolaire de type européen) se font les porte-parole de ces aspirations populaires ; poursuivre ce chemin jusqu'au bout suppose que ces gens, pour reprendre une formule célèbre d'Amilcar Cabral, acceptent de « se suicider en tant que classe[2] », et cet itinéraire n'a pas été le plus fréquent.

Dans les années qui suivent immédiatement la fin de la guerre, la pénurie se maintient et les premiers « plans » mis en œuvre dans les colonies visent à accroître le rôle de celles-ci comme fournisseurs de matières premières. Plus tard, ces objectifs allaient être quelque peu modifiés tout en restant cependant centrés sur le développement des productions primaires et sur des investissements essentiellement orientés vers des équipements indispensables tels que les ports, aéroports, routes et centrales électriques. Les besoins de l'économie en main-d'œuvre suffisamment qualifiée et en bonne santé et les aspirations de la population conjuguèrent leurs effets pour inciter les autorités coloniales à faire un effort dans les domaines de la santé, de l'éducation et dans d'autres secteurs. Le retard économique de l'Afrique occidentale — où persiste l'« économie de traite » —, aggravé par les années de guerre, rend indispensable une participation des États coloniaux aux investissements outre-mer, ce qui était généralement exclu avant guerre. Le vocable et le mythe de l'« aide » vont faire leur apparition. Dans le cadre de cette économie de traite, qui perdure jusqu'à la fin des années 50, les productions agricoles d'exportation se développent, mais aussi les industries extractives, quasi absentes avant 1949-1951 dans le domaine français. Les industries de transformation commencent à se développer, essentiellement dans les capitales-ports, sous la forme de l'industrie de « substitution aux importations » ou de la première transformation de produits exportables.

Sur le plan social, cette période voit la création de nouvelles écoles primaires, tandis que des collèges universitaires s'ouvrent à Ibadan, au Nigéria, et à Legon, en Côte-de-l'Or (actuel Ghana). Après la guerre, l'urbanisation connaît aussi un grand essor, car les jeunes chômeurs ayant quitté l'école abandonnent toujours plus nombreux les campagnes pour aller chercher dans les villes des emplois et des distractions. En outre, dans le même temps, de plus en plus d'Africains de l'Ouest ayant reçu à l'étranger une éducation et une formation d'avocats, de médecins ou d'ingénieurs (mais surtout d'avo-

2. A. Cabral, 1975.

cats) commencent à rentrer au pays, principalement en Afrique-Occidentale britannique.

Toutes ces transformations entraînent une augmentation constante des membres de la bourgeoisie des professions libérales d'une part — avocats, médecins, universitaires, fonctionnaires ainsi que de la petite bourgeoisie africaine des hommes d'affaires — et, d'autre part, de la classe laborieuse formée d'instituteurs, de mécaniciens, de chauffeurs, de mineurs, de cheminots, de boutiquiers et de petits commerçants africains. Ces transformations aboutissent surtout à une concentration de plus en plus grande de jeunes chômeurs ayant quitté l'école dans les quelques villes qui tiennent lieu tantôt de capitales, tantôt de centres administratifs ou miniers. Dans les zones rurales, où la masse de la population africaine continue à habiter, on assiste aussi à un accroissement régulier du nombre de cultivateurs de cacaoyers, de planteurs d'arachides, de producteurs de café et de travailleurs agricoles, surtout en Côte-de-l'Or, au Nigéria et en Côte d'Ivoire. Les quatre colonies britanniques sont sensiblement plus développées, comparées aux territoires français et portugais qui les entourent. Sur le plan économique, elles ont un réseau ferroviaire plus ramifié et leur production agricole et minière est beaucoup plus importante. Sur le plan social et culturel, le Nigéria, dont la population est plus nombreuse que celle de la totalité des colonies françaises, peut se targuer de l'existence déjà séculaire d'une élite anglicisée (avocats, pasteurs, enseignants) et d'une presse africaine elle aussi presque séculaire.

C'est sur cette toile de fond qu'il nous faut examiner les changements politiques spectaculaires qui se sont produits en Afrique occidentale dans la décennie qui a immédiatement suivi la seconde guerre mondiale. Cette évolution a été vraiment frappante car, s'il avait fallu aux puissances impériales européennes une vingtaine d'années à partir de 1880 pour se partager et occuper l'Afrique, il a fallu à la plupart des États africains à peu près le même temps pour recouvrer leur indépendance et leur souveraineté politique après la guerre. Pendant la période considérée ici, sur les quinze colonies ouest-africaines, onze avaient reconquis leur souveraineté politique dès 1960, leur nombre n'atteignant pas moins de neuf pour la seule année 1960; il y en eut encore deux entre 1961 et 1965, les deux dernières accédant à l'indépendance en 1973 et 1974. Quatre de ces colonies étaient britanniques — le Nigéria, la Côte-de-l'Or, la Sierra Leone et la Gambie — et neuf françaises — le Dahomey (actuel Bénin), la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Soudan (actuel Mali), la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Togo et la Haute-Volta (actuel Burkina Faso); les autres étaient portugaises: Cap-Vert et Guinée-Bissau. La Côte-de-l'Or fut la première des colonies britanniques à gagner sa bataille pour le renversement du colonialisme; elle fut suivie par le Nigéria, puis par la Sierra Leone et, enfin, par la Gambie. Parmi les colonies françaises, c'est la Guinée qui s'est émancipée la première en 1958, suivie par les autres qui ont toutes recouvré leur souveraineté au cours de la seule année 1960. Les dernières colonies ouest-africaines à rejeter le colonialisme furent les colonies portugaises du Cap-Vert et de la Guinée-Bissau.

Ces simples faits soulèvent un certain nombre de questions intéressantes auxquelles il n'est pas toujours facile de répondre. La première est de savoir pourquoi le colonialisme a quasiment pris fin en Afrique occidentale dans les quinze ans qui ont suivi la seconde guerre mondiale. Deuxièmement, pourquoi est-ce une colonie britannique qui fut la première à reconquérir son indépendance, première non seulement en Afrique occidentale mais dans toute l'Afrique au sud du Sahara, et pourquoi cette colonie fut-elle la Côte-de-l'Or ? Troisièmement, pourquoi est-ce la Guinée qui prit la tête de l'émancipation en Afrique-Occidentale française et pourquoi les autres colonies françaises accédèrent-elles toutes à l'indépendance la même année, en 1960 ? Enfin, pourquoi les colonies portugaises furent-elles les dernières à suivre le mouvement d'indépendance ? Telles sont les questions auxquelles le présent chapitre cherche à répondre, en examinant successivement le cas des colonies d'Afrique occidentale britanniques, françaises et, enfin, portugaises.

L'Afrique-Occidentale britannique

La liquidation du colonialisme en Afrique-Occidentale britannique dans les vingt années qui ont suivi la seconde guerre mondiale est imputable à trois grands facteurs qui s'appliquent aussi, plus ou moins, à toutes les autres colonies. Le premier, et de loin le plus important, est ce que Mazrui et Tidy ont appelé « la grande montée du nationalisme africain[3] » pendant la période considérée ; le deuxième tient à la nature, aux objectifs et aux activités des partis politiques et des mouvements nationalistes qui avaient été créés ; l'ensemble des actions et des réactions de la puissance coloniale britannique aux initiatives et aux exigences des nationalistes africains et de leurs partisans constitue le troisième facteur.

Comme le volume VII de la présente *Histoire* l'a surabondamment montré, les activités africaines nationalistes ou anticoloniales avaient commencé dès l'instauration du système colonial en Afrique et elles avaient grandi en intensité et en complexité avec les années[4]. C'est au cours de la décennie qui a suivi la fin de la seconde guerre mondiale que le nationalisme ou l'anticolonialisme africain a atteint son apogée en raison d'un certain nombre de facteurs. Le premier, évoqué dans l'introduction, fut l'effet de la guerre elle-même et la déception engendrée par l'attitude du gouvernement britannique vis-à-vis de la Charte de l'Atlantique[5].

Le deuxième facteur, qui n'a pas seulement donné une forte impulsion aux activités nationalistes mais les a également radicalisées notamment dans l'Afrique-Occidentale britannique, fut le Congrès panafricain tenu

3. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 1.
4. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, chap. 3-10.
5. P. O. Esedebe, 1971, p. 24.

à Manchester en 1945. Ce congrès est analysé plus loin, au chapitre 25, mais il convient d'en souligner certains aspects qui ont ici leur pertinence. Sans doute y avait-il eu de nombreux congrès panafricains depuis 1900[6], mais celui-là fut unique et a fait date à bien des égards. Tout d'abord, ce fut le premier de ces congrès dans la préparation et le déroulement duquel des Africains, comme Kwame Nkrumah de la Côte-de-l'Or, jouèrent un rôle déterminant et auquel des Africains furent très nombreux à participer. Parmi eux figuraient Obafemi Awolowo, H. O. Davies et Jaja Wachuku, du Nigéria, J. E. Taylor, Ako Adjei et le Dr R. G. Armattoe, de la Côte-de-l'Or, Jomo Kenyatta, du Kenya, et Hastings Banda, du Malawi. En second lieu, c'est ce congrès qui, pour la première fois, a réclamé non seulement « une indépendance complète et absolue » et une Afrique unifiée à économie socialiste, mais a esquissé aussi les stratégies à suivre. « Si le monde occidental reste décidé à gouverner l'humanité par la force, affirmait l'une de ses résolutions, il se peut que les Africains soient amenés, en dernier ressort, à recourir à la force pour tenter d'obtenir la liberté, même si la force les détruit et le monde avec eux. » Une autre résolution, empruntant la terminologie marxiste, appelait aussi les ouvriers, les agriculteurs et les intellectuels des colonies à s'unir et à constituer des organisations efficaces pour combattre l'exploitation impérialiste et conquérir l'indépendance, et elle recommandait le recours à des méthodes telles que la grève, le boycottage et l'action directe, ainsi que d'autres stratégies non violentes[7]. Toutefois, ce que le congrès eut de plus significatif, c'est que la plupart des Africains qui y avaient assisté retournèrent rapidement dans leurs pays respectifs et, dans l'esprit des résolutions, lancèrent des campagnes pour l'indépendance ou s'y joignirent. Les plus notables d'entre eux étaient Kwame Nkrumah, O. Awolowo, J. Kenyatta et K. Banda. Il est important de relever qu'aucun Africain originaire des territoires français, portugais ou belges de l'Afrique n'assistait à ce mémorable congrès.

Toutefois, le facteur qui contribua le plus à la grande montée du nationalisme fut le sentiment de colère, de déception et de frustration suscité par la dégradation de la situation économique et sociale, ainsi que le caractère insatisfaisant des réformes introduites après la guerre par les puissances coloniales en général et par les Britanniques en particulier. La période qui suivit immédiatement la guerre fut marquée par de sévères pénuries et par le prix prohibitif des biens de consommation, dont les gouvernements coloniaux furent tenus pour responsables. C'est en partie cette frustration et cette colère qui trouvèrent leur expression dans les grèves des ouvriers au Nigéria entre 1945 et 1948, et dans la manifestation d'anciens militaires suivie du boycottage et du pillage des produits européens en Côte-de-l'Or en 1948, actions auxquelles furent mêlées toutes les classes mentionnées plus haut[8] et qui renforcèrent et propagèrent encore l'anticolonialisme. Sur le

6. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, ch. 29.
7. P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), 1982, p. 57-87; A. A. Boahen, 1986, p. 142-143.
8. D. Austin, 1964, p. 49-84.

7.1. Obafemi Awolowo, dirigeant de l'Action Group du Nigéria fondé en 1950.
[*Source :* Ambassade de la République fédérale du Nigéria, Paris.]

front social, la décision du pouvoir colonial britannique de ne créer qu'une seule université pour toute l'Afrique-Occidentale britannique au lieu d'une pour chaque colonie, comme le recommandait la majorité des membres de sa propre commission, exacerba encore les sentiments. Les amendements constitutionnels introduits après la guerre dans toute l'Afrique-Occidentale britannique ne répondaient nullement aux aspirations ni à celles de l'élite instruite en particulier. Cela est évident quand on analyse les constitutions mises en vigueur au Nigéria en 1946, en Côte-de-l'Or en 1946 également et en Sierra Leone en 1947[9]. Le dénominateur commun de ces constitutions est que si elles introduisaient des majorités africaines officieuses dans les

9. C. M. Fyle, 1981, p. 138-139; O. Ikime, 1980, p. 524-528; D. Austin, 1964, p. 84-92.

assemblées législatives, une majorité des nouveaux parlementaires devait être soit nommée par le gouverneur, soit élue par les chefs coutumiers. En Sierra Leone comme au Nigéria, ces propositions nouvelles se traduisaient aussi par une domination des régions septentrionales du pays sur le Sud, plus occidentalisé. Comme il était à prévoir, les nouvelles constitutions provoquèrent la colère de l'élite instruite dans toutes les colonies britanniques d'Afrique occidentale et accentuèrent encore leur volonté de mettre fin au système colonial.

Outre l'intensification et la radicalisation du nationalisme dans l'Afrique-Occidentale britannique, l'autre facteur qui contribua au renversement du système colonial est lié à la nature et aux objectifs des partis politiques nés après la seconde guerre mondiale, ainsi qu'aux stratégies qu'ils adoptèrent. Ce facteur est d'une importance cruciale parce qu'il explique pourquoi c'est la Côte-de-l'Or et non pas, par exemple, le Nigéria qui fut la première colonie britannique à accéder à l'indépendance et, ensuite, pourquoi dans les autres colonies, ce sont les régions du Nord et non celles du Sud, plus évoluées, qui dominèrent et continuent de dominer la scène politique.

Toute une gamme de partis politiques fit son apparition en Afrique en général et dans l'Afrique-Occidentale britannique en particulier au cours de la décennie qui suivit la fin de la seconde guerre mondiale[10]. Parmi ceux-ci, la United Gold Coast Convention (UGCC), le Convention People's Party (CPP) et le Northern People's Party (NPP) fondés au Ghana respectivement en 1947, 1949 et 1954; le National Council for Nigerian Citizens (NCNC), l'Action Group (AG) et le Northern People's Congress (NPC) fondés au Nigéria respectivement en 1944, 1950 et 1951; le National Council of Sierra Leone (NCSL) et le Sierra Leone People's Party (SLPP) respectivement fondés en 1950 et 1951; enfin, le United Party et le People's Progressive Party (PPP) fondés en Gambie respectivement en 1951 et en 1959. C'est sous la direction de ces partis que la bataille pour l'indépendance fut remportée. La question est maintenant de savoir pourquoi ces partis et mouvements politiques d'après la seconde guerre mondiale ont réussi alors que ceux de la période précédente avaient échoué.

Premièrement, la réponse tient à la nature des partis, associations et clubs de l'après-guerre. Contrairement à ceux de la période d'avant-guerre, ces partis n'étaient pas des partis élitistes limités à la minorité instruite et aux centres urbains: c'étaient, dans l'ensemble, des partis de masse dont les partisans se recrutaient aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Ils étaient soutenus, à des degrés divers, par les anciens militaires, les syndicats, les étudiants, les organisations féminines, les agriculteurs, les négociants, les chefs coutumiers, etc. À cause de ce soutien, les autorités coloniales ne pouvaient ni les ignorer, ni les tenir pour quantité négligeable, comme cela avait été le cas avec les anciens partis. Il faut insister ici sur le rôle des syndicats, qui sera examiné plus loin, car si en Côte-

10. T. Hodgkins, 1961, p. 179-209.

de-l'Or le Trade Union Congress (TUC) avait apporté son total soutien au CPP et pris une part décisive à sa campagne, au Nigéria et dans les autres colonies, en revanche, soit à cause de sa faiblesse, soit à cause de ses divisions qui reflétaient celles des régions, le TUC ne joua pas un rôle important. Deuxièmement, contrairement aux groupes antérieurs, ces partis ne fonctionnaient pas à temps partiel, mais étaient bien organisés, avec des bureaux, des slogans et un matériel moderne comprenant notamment des camionnettes de propagande, des haut-parleurs et des imprimeries, et, surtout, ils avaient un personnel travaillant à plein temps aux niveaux national, régional et local. Ils étaient donc en mesure de faire connaître leurs vues jusque dans les parties les plus reculées de leurs régions ou de leur pays et d'augmenter ainsi le nombre de leurs adhérents et leur force. Troisièmement, contrairement aux partis précédents, certains des nouveaux partis étaient prêts à user de tous les moyens, pacifiques ou violents, constitutionnels ou inconstitutionnels, à l'échelon local ou international, pour parvenir à leurs fins. Les méthodes pacifiques et constitutionnelles comportaient des rassemblements de masse, des campagnes de presse, la participation aux nombreuses élections, sur lesquelles les puissances coloniales insistaient beaucoup, et des appels à des organismes internationaux, comme l'Organisation des Nations Unies, et à des gouvernements anticolonialistes, comme les États-Unis ou l'Union soviétique. Au nombre des méthodes violentes et inconstitutionnelles figuraient le boycottage, les grèves, le pillage et les attaques contre des institutions coloniales et des établissements commerciaux. Quatrièmement, la plupart des dirigeants des nouveaux partis, dont les plus grands étaient Kwame Nkrumah en Côte-de-l'Or, et Azikiwe et Awolowo au Nigéria, étaient extrêmement charismatiques, ce qui leur permettait de subjuguer une masse de sympathisants. Enfin et surtout, leurs objectifs et leurs slogans étaient très radicaux, parce qu'ils tenaient compte des problèmes sociaux et présentaient des projets pour les résoudre, ce qui les rendait sympathiques aux masses ; ils réclamaient « l'autonomie tout de suite » ou « l'autonomie par étapes » et non plus, comme dans les années 30, une réforme du régime colonial. De tous les partis qui firent leur apparition dans l'Afrique-Occidentale britannique, sinon dans l'Afrique tout entière, aucun ne fut mieux organisé, plus discipliné, plus dynamique et radical et aucun ne jouit d'une direction plus charismatique que le Convention People's Party de la Côte-de-l'Or, et ce essentiellement grâce à son fondateur et leader Kwame Nkrumah. Il est évident que c'est ce prestige exceptionnel du CPP qui explique en partie non seulement pourquoi il acquit un tel ascendant en Côte-de-l'Or, mais aussi pourquoi la Côte-de-l'Or fut la première colonie britannique au sud du Sahara à gagner la bataille de l'indépendance.

Toutefois, en ce qui concerne les structures et l'adhésion des masses, les partis différaient sur bien des points importants et ce sont ces différences qui expliquent non seulement la date à laquelle prit fin le combat pour l'indépendance, mais aussi le type de direction choisie par le pays devenu indépendant. Tout d'abord, si certains de ces partis étaient des par-

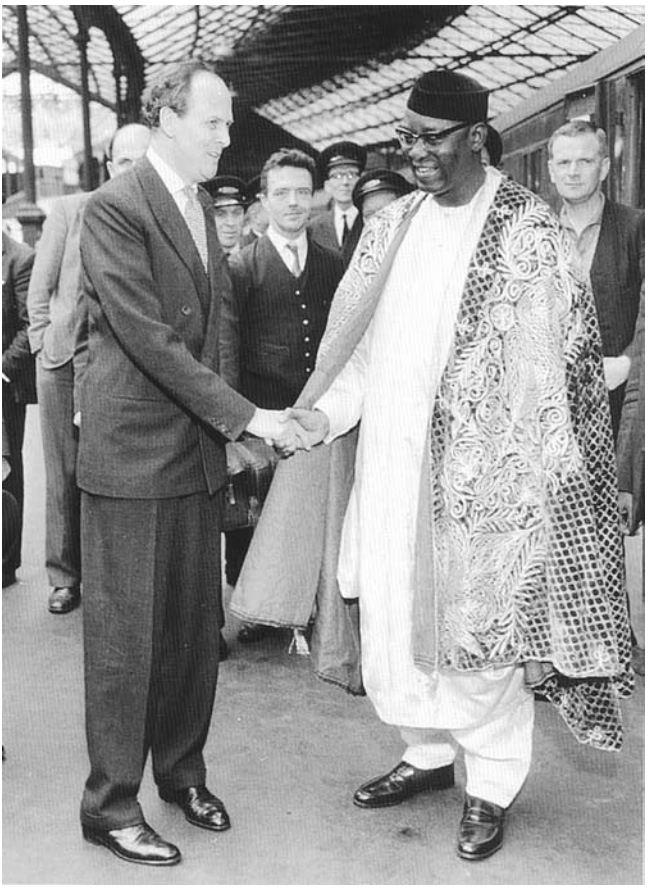

7.2. Nnamdi Azikiwe, gouverneur général du Nigéria, avec le duc du Devonshire à Londres le 10 juillet 1961.
[*Photo :* © Topham, Londres.]

tis vraiment nationaux avec des sections et des sympathisants dans toutes les régions du pays, d'autres avaient une base essentiellement ethnique et étaient des partis régionaux. Cette différence résultait principalement de la force ou de la faiblesse de la polarisation ethnique et religieuse dans le pays. C'est ainsi qu'en Côte-de-l'Or, où cette polarisation était très faible, deux des trois partis, l'UGCC et le CPP, étaient des partis vraiment nationaux, avec des sections et un soutien dans toutes les régions du pays. Au Nigéria et dans les deux autres colonies britanniques où la polarisation et les affrontements entre les ethnies et entre les musulmans et les chrétiens étaient sérieux et âpres, les partis étaient essentiellement des partis régionaux. Ainsi, le NCNC, l'AG et le NPC du Nigéria étaient des partis régionaux, typologiquement et fondamentalement marqués par les ethnies ibo, yoruba et fulbe-hawsa, dominantes respectivement dans les anciennes régions est,

ouest et nord du pays. En Sierra Leone, le NCSL était le parti des créoles du Sud, tandis que le SLPP était en réalité le parti du protectorat du Nord, même s'il bénéficiait du soutien de quelques créoles. En fait, ce dernier parti avait été expressément créé pour combattre le premier[11]. De même, en Gambie, si le United Party était, comme le NCSL de la Sierra Leone, un parti de la « colonie », le PPP était essentiellement celui du protectorat[12]. Dans ces conditions, les partis de la Côte-de-l'Or se mirent facilement d'accord sur le principe de l'indépendance et sur sa date, alors que ces deux questions firent l'objet d'âpres controverses entre les partis dans les autres colonies. Au Nigéria, par exemple, le NCNC et l'AG s'étaient entendus dès 1951 pour que le pays devienne indépendant en 1956, mais le NPC s'y était opposé énergiquement avec le slogan « L'autonomie, dès qu'elle sera praticable », de sorte qu'il fallut attendre 1959 pour que tous les partis s'accordent sur la fameuse année 1960. En Sierra Leone aussi, c'est en 1959 seulement qu'un consensus se fit sur la date de l'indépendance. Aussi n'est-il pas surprenant que la Côte-de-l'Or ait été le premier territoire à couper le ruban de l'indépendance, suivie trois ans plus tard par le Nigéria et quatre ans plus tard par la Sierra Leone. En outre, parce que dans toutes les colonies autres que la Côte-de-l'Or, le Nord, au statut de protectorat, était plus peuplé que le Sud, les luttes entre les partis aboutirent à une domination politique du premier sur le second. Or, comme dans presque tous les cas, les habitants du Sud étaient, en matière d'économie, d'éducation occidentale et de modernisation, plus avancés que ceux du Nord, ce décalage politique ne contribua pas seulement au renforcement et à l'approfondissement du régionalisme, mais il inspira aussi aux Sudistes des sentiments de colère, d'impatience et de frustration qui n'ont pas encore totalement disparu à ce jour.

Il est un troisième facteur qu'il faut prendre en compte pour expliquer le résultat de la lutte pour l'indépendance dans l'Afrique-Occidentale britannique, à savoir l'attitude de la puissance coloniale britannique face aux exigences et aux activités des partis et organisations nationalistes. Si ces derniers s'étaient heurtés à une hostilité et avaient été brutalement réprimés, comme à Madagascar à la fin des années 40 et, on le verra plus loin, en Afrique-Occidentale française et dans l'Afrique portugaise, il est certain que l'indépendance n'eût pas été obtenue au moment où elle le fut et que le pouvoir n'eût pas été remis aux nationalistes comme il le fut. En raison d'une expérience des conflits et des revendications nationalistes remontant au XVIII[e] siècle, qui avait déjà concerné les États-Unis, le Canada, l'Australie et atteint son point culminant avec les événements des années 40 en Asie en général et en Inde en particulier, et aussi en raison de l'intensité croissante de la vague nationaliste africaine, les Britanniques avaient accepté le principe de l'autonomie comme l'inévitable destin de toutes les colonies. Au début des années 50, sinon même dès la fin des années 40, les deux partis, conservateur et travailliste, ainsi que la majorité

11. P. O. Esedebe, 1971, p. 24; C. M. Fyle, 1981, p. 138-139.
12. T. Hodgkins, 1961, p. 188.

des principales firmes implantées dans les colonies ouest-africaines, ou, selon le mot de Fieldhouse, une majorité de « l'esprit officiel comme de l'esprit non officiel », étaient parvenus à cette conclusion au sujet desdites colonies[13]. Ce qui n'avait pas fait l'objet d'un accord, c'était la durée de l'apprentissage ou de la « préparation » à l'autonomie. Tandis que certains envisageaient une période d'une cinquantaine d'années, d'autres trouvaient encore ce chiffre irréaliste. De plus, contrairement à ce que des chercheurs comme Flint et Pearce ont soutenu[14], les Britanniques n'avaient élaboré aucun programme pour ce qu'on appelle la décolonisation. Au contraire, à partir de la fin des années 40, ils s'opposaient plutôt aux initiatives et aux pressions qui s'exerçaient sur eux avec les activités et les revendications des nationalistes en Afrique. Certains procès-verbaux, établis par des fonctionnaires du Colonial Office, qui débattaient alors des questions de gouvernement indirect et des modifications constitutionnelles à introduire dans les colonies britanniques après la guerre, sont ici d'une grande pertinence. Après s'être rendu secrètement dans les colonies, Hailey soumit en 1942 un rapport au Colonial Office dans lequel il signalait notamment : « Il existe des forces, tant en métropole que *dans les dépendances* [c'est l'auteur qui souligne] qui vont exercer une pression grandissante en faveur de l'élargissement des institutions politiques contribuant à l'autonomie et d'une association plus complète des Africains à ces institutions. Il est probable que cette pression se renforcera considérablement du fait de la guerre. Si nous n'avons pas une idée claire de la forme constitutionnelle que devra prendre l'autonomie, la réaction à cette pression risque d'être mal coordonnée et de conduire à l'adoption de mesures que nous voudrons peut-être révoquer par la suite[15]. »

À l'appui du plaidoyer de Hailey en faveur d'une modification du système dit de gouvernement indirect, le conseiller juridique du Colonial Office, sir H. G. Bushe, avait également déclaré : « Le revers de la médaille est le progrès constant de l'Africain instruit à qui les institutions primitives, inefficaces et bien souvent corrompues du gouvernement indirect déplaisent souverainement. Si, comme le Blanc, il n'avait besoin que de les révérer, il pourrait se satisfaire de la situation. Malheureusement, il constate que, contrairement au Blanc, il doit s'y soumettre. » Non seulement le sous-secrétaire adjoint, sir Arthur Dawse, partageait cet avis, mais il poursuivait en ces termes : « À mon sens, la remarque de sir G. Bushe […] se vérifie de plus en plus. Il est absurde d'ériger en principe sacro-saint ce qui n'est qu'un expédient éphémère. *Les choses évoluent si vite en Afrique* [c'est l'auteur qui souligne] que les partisans doctrinaires du principe du gouvernement indirect risquent de se trouver dépassés beaucoup plus vite que quiconque ne l'aurait cru possible il y a quelques années[16]. »

13. D. K. Fieldhouse, 1986, p. 3-12.
14. J. Flint, 1983 ; R. D. Pearce, 1984.
15. Cité dans P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), 1982, p. 250-251.
16. Cité dans J. Flint, 1983, p. 395.

Ces procès-verbaux révèlent clairement que le Colonial Office réagissait aux revendications des nationalistes africains ou les devançait, et c'est ce qui rend si trompeurs et si inacceptables les termes de « décolonisation » et de « transfert de pouvoir » qu'emploient aujourd'hui de plus en plus les historiens eurocentristes.

Face à la poussée de plus en plus forte des activités nationalistes africaines, qui atteignirent une intensité particulière à partir du milieu des années 50, et libres de pressions ou d'oppositions de la part des colons blancs, comme celles qui s'exerçaient en Afrique orientale et australe, les Britanniques, contrairement aux Français dans les années 40 ou aux Portugais, décidèrent de ne pas résister aux nationalistes. Ils choisirent d'abandonner ceux qui avaient été jusqu'alors leurs proches alliés et leurs instruments, à savoir l'élite dominante traditionnelle, et de céder aux nationalistes de chaque pays ou de négocier avec eux, laissant l'accord ou l'absence d'accord entre eux, sur des questions telles que l'indépendance elle-même, la nature de la nouvelle Constitution, l'allocation des recettes, etc., déterminer la date et l'issue des négociations. De surcroît, contrairement aux Français et aux Portugais, les Britanniques eurent principalement recours, en Afrique occidentale, à des moyens pacifiques et constitutionnels, encore que l'emploi de la force ou de la violence ne fût pas entièrement exclu, comme en témoignent la fusillade de 1948 en Côte-de-l'Or, l'emprisonnement de Nkrumah et de beaucoup de ses partisans au début des années 50 et la répression de la grève de 1955 et l'agitation de 1955-1956 contre les chefferies en Sierra Leone, qui fit une centaine de morts.

C'est parce que presque tous les partis de la Côte-de-l'Or ainsi qu'une nette majorité des habitants eux-mêmes étaient parvenus — comme le prouvent les résultats des élections de 1951 et de 1956 que remportèrent Nkrumah et son parti — à un consensus sur ces questions que les Britanniques fixèrent au 5 mars 1957 la date de l'indépendance de la Côte-de-l'Or. Et c'est parce que, après une série de conférences constitutionnelles tant sur place qu'en Grande-Bretagne, tous les partis du Nigéria et de la Sierra Leone s'étaient mis d'accord sur les questions relatives à l'indépendance à la fin des années 50 que la Grande-Bretagne accepta leurs revendications d'indépendance. Il faut souligner que, contrairement à ce qu'ont récemment prétendu certains historiens eurocentristes, ce sont les Africains de l'Ouest eux-mêmes qui avaient pris l'initiative de la lutte pour l'indépendance et non pas le Colonial Office, le Parlement britannique ou l'opinion publique britannique.

L'Afrique-Occidentale française et le Togo

Si les Britanniques n'avaient pas décidé de la date à laquelle aboutirait la lutte pour l'indépendance dans leurs colonies d'Afrique occidentale, les Français, pour leur part, avaient certainement pris cette décision. C'est ce que montre clairement le fait que toutes les colonies britanniques d'Afrique

occidentale ont accédé à l'indépendance à des dates différentes s'échelonnant de 1957 à 1965, alors que, à l'exception de la Guinée et de Djibouti, toutes les colonies françaises du continent africain deviennent indépendantes la même année, en 1960 ! Pourquoi donc ce dénouement non dépourvu d'intérêt en Afrique-Occidentale française ? Là encore, les réponses tiennent à la nature des revendications et des activités nationalistes, à la nature des partis politiques qui avaient fait leur apparition et, surtout, d'une manière tout à fait déterminante, aux réactions de la France et, en particulier, à celles d'un homme, le général de Gaulle.

Alors que l'Afrique-Occidentale britannique se compose de quatre entités distinctes, l'Afrique-Occidentale française constitue, jusqu'en 1958, une « fédération » de huit colonies — appelées « territoires d'outre-mer » à partir de 1946 — et forme une seule unité administrative sous l'autorité d'un gouverneur général qui prend, en 1946, le titre de « haut commissaire de la République ». La partie française du Togo, territoire sous tutelle, est dotée d'un statut à part.

Moins peuplée, moins bien équipée, l'AOF est retardataire dans tous les domaines par rapport à l'Afrique-Occidentale britannique : en dehors des trois communes de plein exercice du Sénégal (Dakar, Rufisque, Saint-Louis[17]) dont les natifs, Noirs comme Blancs, sont citoyens français et peuvent donc participer à la vie politique et aux élections, le régime colonial a exclu toute forme de vie politique pour les « sujets » coloniaux. Ceux-ci sont en outre, tant dans l'administration que dans le secteur privé, soumis, même pour les emplois subalternes, à la concurrence d'un colonat de « petits Blancs » qui n'existe pas dans l'Afrique-Occidentale britannique.

La fin de la guerre va provoquer de vives réactions, pour les raisons déjà évoquées, mais aussi à cause d'une brusque transformation du statut politique. La Conférence africaine française de Brazzaville (30 janvier-8 février 1944) qui avait réuni, avant la libération de la métropole, gouverneurs et colons, n'avait nullement ouvert la voie à une quelconque « décolonisation » comme la légende l'établit : elle avait au contraire exclu « toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'Empire » et précisé que « la constitution éventuelle, même lointaine, de *self-governments* dans les colonies, est à écarter[18] ». Elle se bornait à promettre, pour un avenir non déterminé, une « participation » éventuelle des Africains à la gestion de leurs propres affaires. Propos qui furent pris au pied de la lettre par les Africains et suscitèrent par la suite l'ire des colons qui jugeaient cela intolérable.

En 1945, la poussée des forces de gauche allait avoir des conséquences en Afrique. Pour la première fois, en octobre 1945, les sujets (une petite minorité d'entre eux : pour l'AOF, 117 000 sur 16 millions d'habitants)

17. Il faut noter que la commune de Gorée ayant été rattachée à celle de Dakar en 1929, le nombre des communes de plein exercice est passé de quatre à trois.
18. La Conférence africaine française, 1944. Cette partie est imprimée en majuscules dans le texte.

élirent des députés à l'Assemblée nationale constituante française, parallèlement aux colons qui constituaient le « premier collège » des électeurs et qui reçurent une représentation démesurée par rapport à leur importance numérique (en AOF, 5 députés, 1 pour 5 000 personnes, contre 1 pour 60 000 à 70 000 en France !). Le général de Gaulle espérait, par cette représentation coloniale, compenser la poussée prévisible de la gauche en France. Les colons étaient acquis ; les ex-sujets voteraient comme le voudrait l'administration. Mais l'événement ne répondit pas à cette attente : l'élection dans le cadre du « deuxième collège » porta à la députation ceux qui avaient mené campagne pour la fin du régime colonial. Au Sénégal, où l'élu du premier collège (ici à dominante africaine) fut l'avocat Lamine Gueye, vieux routier de la politique dans les « trois communes », et celui du deuxième collège le jeune agrégé de grammaire Léopold Sédar Senghor, les deux élus s'inscrivirent au Parti socialiste (SFIO, Section française de l'Internationale ouvrière) ; les élus de la Guinée, Yacine Diallo, et du Dahomey, Sourou-Migan Apithy, s'affilièrent aussi au groupe socialiste. Félix Houphouët-Boigny, élu de la Côte d'Ivoire, et Fily Dabo Sissoko, élu du Soudan-Niger, s'apparentèrent au groupe communiste à l'Assemblée nationale.

Assimilation et persistance du régime colonial

La première Constituante disposait d'une majorité de gauche (socialistes-communistes) à laquelle s'associèrent la plupart des élus autochtones d'outre-mer. La Constitution, dont le député du Sénégal Léopold Sédar Senghor avait été, avec Pierre Cot, l'un des rédacteurs, intégrait les anciennes colonies à la République et introduisait le vocable d'« Union française » mais laissait la porte ouverte à une évolution vers l'indépendance.

La Constituante vota par ailleurs la loi du 11 avril 1946 (dite loi Houphouët-Boigny) abolissant le travail forcé et la loi du 7 mai 1946 (dite loi Lamine Gueye) accordant la citoyenneté française à tous les ex-« sujets » coloniaux, ainsi que diverses mesures supprimant l'« indigénat », qui permettait à l'administration d'infliger aux « sujets » des sanctions pénales, et établissant les libertés de presse et d'association.

Cette Constitution suscita une violente campagne d'opposition de la droite (représentée au gouvernement par le Mouvement républicain populaire — MRP — social-chrétien), à laquelle participèrent l'Église catholique, le Parti radical-socialiste, le colonat et de Gaulle lui-même (qui avait entretemps démissionné de son poste de chef du gouvernement). La Constitution fut rejetée par le suffrage universel et, dans la seconde Constituante élue en juin 1946, la gauche n'avait plus la majorité. La Constitution d'octobre 1946 — qui devint celle de la IV^{e} République — comporta par rapport à la précédente d'importants reculs. L'abolition du travail forcé et l'octroi de la citoyenneté ne furent pas remis en cause, comme l'auraient voulu les colons, mais le texte constitutionnel supprima toute possibilité d'évolution vers l'indépendance et laissa la porte ouverte au maintien du « double collège » et de la représentation privilégiée des colons.

Pourquoi les élus africains acceptèrent-ils l'« assimilation » des deux constitutions, et l'acceptèrent-ils tous vraiment ? L'assimilationnisme avait, il est vrai, des racines profondes, notamment au Sénégal. Mais surtout, les élus africains redoutaient, dans le « fédéralisme » prôné par la droite, des « autonomies » à la sud-africaine qui auraient donné le pouvoir aux colons, qu'ils espéraient au contraire pouvoir combattre avec l'appui d'un pouvoir central « de gauche ». Mais cette espérance ne se réalisa pas.

Le développement des partis

C'est dans ce contexte « assimilationniste » que les partis politiques se créent en Afrique-Occidentale française. Il convient de souligner néanmoins que, contrairement à leurs homologues des colonies britanniques, ces partis étaient associés à des partis français, parfois comme leur prolongement direct : ainsi en était-il du Parti socialiste, dont la Fédération du Sénégal dominait la vie politique de ce territoire jusqu'en 1948. Après 1947, le Rassemblement du peuple français (RPF) créé par de Gaulle s'implanta essentiellement en milieu européen et fit figure de parti des « ultras » de la colonisation. En 1949, sous l'égide du MRP, qui détenait désormais le portefeuille de la France d'outre-mer, se constituera le groupe parlementaire des Indépendants d'outre-mer, s'appuyant plutôt sur des comités électoraux que sur un ou des partis (à l'exception de la Convention africaine de Senghor au Sénégal).

Le Parti communiste, dont les principes excluaient la création de filiales à l'extérieur, s'était limité, dans les années 1944-1950, à animer des « Groupes d'études communistes » (GEC) réunissant Français et Africains, qui se donnèrent pour tâche de créer des partis ou mouvements de « front anticolonialiste » sous l'appellation de parti « démocratique » ou « progressiste » purement locaux (Parti démocratique de la Côte d'Ivoire, Parti progressiste nigérien…).

Face à la contre-offensive coloniale déployée au cours de l'été 1946, un certain nombre d'élus africains appelèrent à un rassemblement de tous les partis politiques à Bamako, en octobre 1946. Le ministre socialiste de la France d'outre-mer, Marius Moutet, donna instruction d'en empêcher la tenue par tous les moyens. Il fit pression sur les élus socialistes qui avaient signé l'appel au rassemblement pour qu'ils s'abstiennent d'y assister ; quant aux délégués de l'Afrique-Équatoriale française, ils ne purent s'y rendre. Le congrès eut cependant lieu comme prévu et aboutit à la création, sous la présidence d'Houphouët-Boigny, du Rassemblement démocratique africain (RDA) fédérant des partis africains locaux, sur la base de la lutte anticoloniale. Ses élus (7 à l'Assemblée nationale en novembre 1946) s'apparentèrent aux groupes communistes des diverses assemblées.

La guerre froide et les tentatives de restauration coloniale

La présence d'élus africains dans les Assemblées françaises n'avait guère d'influence sur l'administration locale. La Constitution avait prévu l'établissement d'assemblées locales : « Conseils généraux » puis, en 1952, « Assem-

blées territoriales » ; mais, sauf au Sénégal, les élections se firent au « double collège » avec une représentation particulière et exorbitante des colons ; il y eut aussi une assemblée au niveau fédéral, le « Grand Conseil », élu au suffrage indirect par les assemblées territoriales. Au demeurant, gouverneur général et lieutenants-gouverneurs conservaient l'intégralité de leurs pouvoirs, les attributions des assemblées se limitant à un rôle consultatif et au vote du budget, largement prédéterminé par la prise en charge de « dépenses obligatoires ».

7.3. Congrès du RDA à Bamako en 1946. À droite, Félix Houphouët-Boigny ; à gauche, Gabriel d'Arboussier.
[*Photo :* © Archives CRDA, Paris.]

L'éviction des ministres communistes en France (mai 1947) et les débuts de la guerre froide s'accompagnèrent d'une véritable politique de restauration coloniale qui avait ailleurs ses répondants : guerre de reconquête en Indochine, répression du mouvement nationaliste à Madagascar, etc. En AOF, la politique de répression concentra ses efforts sur la Côte d'Ivoire, bastion du RDA. Le leader du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI, section du RDA), Félix Houphouët-Boigny, médecin africain issu d'une famille régnante du pays baoulé, ancien chef de canton et grand planteur, avait été en 1944 le créateur du Syndicat agricole africain regroupant les planteurs africains de caféiers et de cacaoyers. À l'époque, ils se trouvaient pris dans un conflit aigu avec les colons qui avaient hérité

du régime de Vichy des privilèges exorbitants, tels que des prix d'achat préférentiels et le monopole de la main-d'œuvre, fournie par le travail forcé, et de l'équipement. La bourgeoisie agricole ivoirienne dont il était le représentant défendait ses intérêts de classe en revendiquant l'abolition des privilèges à caractère raciste et la suppression du travail forcé qui lui donnerait accès à la main-d'œuvre jusque-là réservée aux Blancs. Mais, ce faisant, elle défendait par là même les intérêts des masses opprimées par le régime colonial et suscita un profond mouvement de masse dont le PDCI fut l'expression

Pour réduire le « poids » de la Côte d'Ivoire, le Territoire de la Haute-Volta, supprimé en 1932 et annexé pour la plus grande partie à la Côte d'Ivoire, fut restauré en 1947. Puis, le gouverneur Péchoux fut envoyé en Côte d'Ivoire fin 1948 avec mission de « casser » le RDA. En 1949 et 1950, il recourut à la violence et à des ratissages au cours desquels des villages furent incendiés et des paysans assassinés. Un certain nombre d'incidents sanglants eurent lieu, toujours attribués au RDA. Parmi les victimes figurait le sénateur Victor Biaka Boda, porté « disparu » et dont on devait trouver plus tard, avec sa chevalière en or, quelques ossements calcinés. Presque tous les dirigeants territoriaux et locaux furent arrêtés, à l'exception des députés Houphouët-Boigny et Ouezzin Coulibaly.

À la suite de ces mesures brutales et oppressives, Houphouët-Boigny allait céder. À l'issue de contacts engagés avec François Mitterrand, membre du même groupe (l'UDSR, Union démocratique et socialiste de la Résistance) que le ministre de la France d'outre-mer René Pleven, il décida, à la fin de l'année 1950, du désapparentement d'avec les groupes communistes et se rallia à la politique gouvernementale, en votant notamment les crédits militaires pour la guerre d'Indochine. Aux militants et adhérents du RDA, ce retournement fut présenté comme un « repli tactique » pour mettre fin à la répression. Le secrétaire général du RDA, Gabriel d'Arboussier, et les sections du Sénégal et du Niger refusèrent de suivre ce changement de cap ; les autres (notamment celles de Guinée et du Soudan) s'y résignèrent afin de ne pas briser l'unité du mouvement.

La poussée populaire et la marche vers l'indépendance

Malgré le retournement d'Houphouët-Boigny, la poussée populaire se maintint ; l'action syndicale et les mouvements de grève dirigés contre les mesures de discrimination raciale persistantes (salaires, statuts, droit du travail) se développèrent à partir de 1951. En Guinée, le Parti démocratique de Guinée (section du RDA) dirigé par le syndicaliste Sékou Touré élargit à la campagne ses bases populaires en menant le combat contre la chefferie, rouage de base de l'administration coloniale. Au Soudan français, l'Union soudanaise (section du RDA), dirigée par Mamadou Konaté et Modibo Keïta, poursuivit sa résistance. La dégradation de la situation internationale et de la situation coloniale française (défaite de Diên Biên Phu en Indochine, indépendance de la Tunisie et du Maroc, début de la guerre de libération en Algérie) obligea le gouvernement français à

lâcher du lest et à anticiper la demande d'indépendance complète. La loi-cadre, élaborée en 1956 par le ministre socialiste de la France d'outre-mer Gaston Defferre, sans la moindre consultation des élus ni des Assemblées africaines, et entrée en vigueur en 1957, accorda aux territoires d'outre-mer une « semi-autonomie », avec un « conseil de gouvernement » présidé par le gouverneur et un vice-président africain issu de la majorité de l'Assemblée. Mais rien de semblable n'était mis en place au niveau fédéral. Le gouvernement français, qui avait accentué jusque-là la centralisation au profit du gouvernement général, se préparait à dissocier les fédérations « trop massives économiquement, administrativement et politiquement[19] ». L'objectif était d'associer et de compromettre les dirigeants politiques africains dans la politique coloniale, sans leur donner de véritables responsabilités.

La loi-cadre ne put faire obstacle aux aspirations à l'indépendance, exprimées clairement pour la première fois par un parti nouveau, d'inspiration marxiste, appuyé principalement sur des étudiants revenus de France, le Parti africain de l'indépendance (PAI). L'indépendance continua à être popularisée, tant en France qu'en Afrique, par les étudiants de la Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF)[20] et de l'Union générale des étudiants d'Afrique occidentale (UGEAO). L'aspiration à l'unité — après l'échec d'une fusion avec le RDA — conduisait les formations politiques issues des Indépendants d'outre-mer et du Parti socialiste à fusionner dans le Parti du regroupement africain (PRA) dont le congrès, tenu à Cotonou en juillet 1958, vota une motion demandant l'indépendance immédiate.

Entre-temps, en mai 1958, le général de Gaulle avait repris le pouvoir et enterré la IV^{e} République. La nouvelle Constitution élaborée par ses soins, et qui devait être sanctionnée le 28 septembre 1958 par un référendum en France et dans les territoires et départements d'outre-mer, faisait un pas supplémentaire en accordant l'autonomie aux territoires devenus républiques, avec un président élu remplaçant le gouverneur. L'« Union française » était remplacée par la « Communauté française » ; mais le gouvernement français conservait toute une série d'attributions essentielles et l'indépendance était explicitement présentée comme incompatible avec l'appartenance à la Communauté française.

De Gaulle soumit ses nouvelles propositions à un vote dans l'Afrique française et l'administration coloniale réussit à faire voter oui y compris au Niger dont le gouvernement, dirigé par le syndicaliste Bakary Djibo, avait appelé à voter non, et sauf en Guinée, où le non totalisa plus de 80 % des suffrages et qui proclama son indépendance le 2 octobre 1958. Ce choix condamnait à court terme la Communauté, malgré l'opposition acharnée d'Houphouët-Boigny. La Constitution, en faisant disparaître l'AOF en tant

19. P. H. Teitgen, ancien ministre des Territoires français d'outre-mer, cité par F. Ansprenger, 1961, p. 245.

20. Pour une discussion intéressante et plus détaillée sur le rôle des mouvements étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975, voir UNESCO, 1993.

qu'unité politique, avait consacré la « balkanisation » de l'ensemble français. Le Sénégal et le Soudan français tentèrent de s'y opposer en créant une « Fédération du Mali », à laquelle la Haute-Volta et le Dahomey furent d'abord associés, mais qu'ils quittèrent aussitôt sous la pression ivoirienne. Réduite à deux membres, la Fédération du Mali demanda son indépendance (septembre 1959) et la France dut se résigner à l'accorder le 20 juin 1960, au prix d'une révision de la Constitution. Les autres États suivirent le mouvement et leur indépendance fut proclamée au cours du mois d'août (Dahomey : 1er août ; Niger : 3 août ; Haute-Volta : 5 août ; Côte d'Ivoire : 7 août), mais pour la Mauritanie le 28 novembre seulement.

Le Togo, de par son statut, avait suivi un chemin particulier. Le Comité de l'unité togolaise (CUT), animé depuis 1946 par Sylvanus Olympio, et la Juvento (Juventus Togo), créée en 1951, revendiquaient depuis cette date l'unité et l'indépendance. L'unité fut rejetée par le Togo britannique lors du référendum du 9 mai 1956 qui, par 58 % des voix, consacra l'annexion à la Côte-de-l'Or. L'indépendance *(Ablode)* resta le mot d'ordre, malgré le trucage électoral qui permit à l'administration française de donner, jusqu'en 1958, la majorité à ses agents. Le double collège fut supprimé en 1952 et un « conseil de gouvernement » (avec 5 membres élus sur 9) créé en 1955 ; en juillet 1956, le Togo reçut le statut de « République autonome » ; le CUT remporta les élections de 1958 et l'indépendance fut proclamée le 27 avril 1960, avec Sylvanus Olympio comme premier président.

7.4. Sylvanus Olympio, président du Togo, proclamant l'indépendance de son pays le 27 avril 1960.
[*Photo :* © AFP Photo, Paris.]

Il ressort de ce qui précède que, à l'inverse de ce qui s'est passé dans l'Afrique-Occidentale britannique, c'est le gouvernement français qui détermina véritablement la concession et le calendrier de l'indépendance en Afrique-Occidentale française et non les nationalistes africains. Tout d'abord, si le gouvernement français avait été aussi tolérant à l'égard des partis politiques — en particulier le RDA puis le Parti africain de l'indépendance — que les Britanniques à l'égard des leurs, les colonies d'Afrique-Occidentale française seraient sans doute parvenues à l'indépendance avant les colonies britanniques. Mais, restant attachée à l'idée illusoire de l'Union française, puis de la Communauté française, la France écarta complètement toute idée d'indépendance totale jusqu'à l'accession au pouvoir du général de Gaulle en 1958. Et, même alors, c'est parce que la Guinée avait dénoncé le bluff de De Gaulle et que des transformations politiques se produisaient dans le même temps dans les pays voisins de l'Afrique occidentale anglophone que de Gaulle et ses conseillers acceptèrent l'inévitable et offrirent l'indépendance quasiment sur un plateau à presque toutes les colonies françaises d'Afrique au cours de l'année fatidique 1960 (à l'exception de Djibouti et des îles de l'océan Indien qui obtinrent leur indépendance plus tard).

Le mouvement ouvrier et les syndicats

La persistance de l'économie de traite et la prépondérance de la petite agriculture, expliquent que, malgré les progrès de l'industrie et des services de 1946 à 1960, la classe ouvrière demeure numériquement réduite : pour l'AOF et le Togo, 245 538 salariés en 1947, 412 810 en 1957 (fonctionnaires et gens de maison exclus) soit, pour 1957, 2 % de la population. La proportion serait un peu plus importante en incluant les fonctionnaires, dont le poids dans le mouvement syndical est sans commune mesure avec leur nombre : les « élites » administratives (y compris enseignants, médecins-fonctionnaires) jouent un rôle majeur dans le mouvement syndical et en fournissent souvent les responsables.

Dans les territoires britanniques, les syndicalistes se sont constitués dans la tradition des Trades Union Congress (TUC) britanniques, souvent avec le parrainage de l'administration et dans un esprit de collaboration avec cette dernière et les employeurs. Néanmoins, ils échappent difficilement à l'entraînement nationaliste. Dans certains cas, ce sont même eux qui prennent l'initiative, comme les syndicalistes des chemins de fer de Sekondi Takoradi en Côte-de-l'Or dans les années 40.

Dans ce pays, les TUC établissent très vite une liaison étroite avec le CPP : en janvier 1950, pour soutenir sa campagne d'« action positive », ils appellent à la grève générale.

Au Nigéria, l'alliance étroite entre le Nigerian Trade Union Congress et le NCNC ne se maintient pas au-delà de 1951. Le mouvement syndical nigérian reste caractérisé par son émiettement et sa division en organismes rivaux ; les éléments radicaux n'y ont jamais joué un rôle majeur.

Dans les territoires français, les syndicats sont, au départ et jusqu'en 1957, majoritairement affiliés à la Confédération générale du travail (CGT)

française, tout en jouissant d'une large autonomie de fait sous la direction d'un Comité de coordination des unions de syndicats confédérés de l'AOF. De nombreux responsables syndicaux CGT sont en même temps dirigeants politiques au sein du RDA, même après 1950 (Sékou Touré en Guinée, Bakary Djibo au Niger). La Fédération des cheminots d'AOF est autonome mais laisse la liberté d'affiliation à ses syndicats. Ainsi, en 1947, le syndicat de l'Abidjan-Niger de Côte d'Ivoire est affilié à la CGT, celui du Bénin-Niger du Dahomey à la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC), qu'il quitte en 1948 après les pressions exercées par les dirigeants français pour qu'ils renoncent à la grève. Les syndicats chrétiens, affiliés à la CFTC, sont très minoritaires et n'existent que là où se manifeste l'influence des missions comme au Dahomey et sur la côte de Guinée. La scission du mouvement syndical français en 1948 n'a guère d'influence en Afrique puisque les syndicats africains restent presque tous affiliés à la CGT, Force ouvrière (FO), la confédération dissidente, ne regroupant guère que les Européens.

Dans la mesure où la lutte syndicale est dirigée essentiellement contre l'administration coloniale et un patronat européen, et où ses revendications visent principalement à éliminer les discriminations raciales en matière de salaires, de statuts et de droits sociaux, cette lutte s'intègre dans le combat général anticolonial et reçoit le soutien de toute la population africaine. C'est le cas de la grève des cheminots africains de 1947-1948, qui n'aurait pu durer plus de cinq mois sans ce soutien. Au cours de ce conflit, l'administration, par son intransigeance, visait à briser le mouvement syndical mais n'y réussit pas et dut revenir sur sa décision de licencier les grévistes. Il en alla de même pour les mouvements de grève de 1952, 1953, 1955, pour l'adoption du Code du travail d'outre-mer puis, après son adoption par le Parlement, pour sa mise en vigueur, retardée par les pressions du patronat.

Ce n'est qu'en 1956 que se crée, sur l'initiative de Sékou Touré, une Confédération générale du travail africain (CGTA), qui reçoit un accueil mitigé car paraissant téléguidée par la direction du RDA. L'administration coloniale tenta de soustraire les syndicats à l'influence de la CGT et de les amener à collaborer avec elle. La CGT prit alors l'initiative d'appeler à la constitution d'une centrale africaine indépendante réunissant tous les syndicats, appel qui reçut l'accord de tous (CGT, CGTA, cheminots autonomes et syndicats chrétiens), à la seule exception de FO. Mais les syndicats chrétiens revinrent presque aussitôt sur leur position en créant une Confédération africaine des travailleurs croyants (CATC), formule qui leur parut susceptible d'attirer les musulmans. L'appel à l'union se concrétisa finalement par le congrès tenu à Cotonou en janvier 1957 qui créa l'Union générale des travailleurs d'Afrique noire (UGTAN) sous la direction de Sékou Touré. L'UGTAN ne devait pas survivre aux indépendances, chaque État ayant entrepris rapidement de soustraire la centrale nationale à toute influence extérieure.

Le rôle des mouvements culturels et religieux

L'affirmation de la personnalité africaine inhérente au combat anticolonial devait prendre nécessairement une dimension culturelle; pour des raisons tenant à l'héritage colonial et aux conditions matérielles, cette affirmation

prit corps principalement sous la forme littéraire et dans la langue du colonisateur. C'était en soi un phénomène nouveau dans la mesure où, avant 1946, cette expression avait été extrêmement limitée et canalisée dans des formes acceptables pour le régime colonial[21].

En 1947, à Paris, fut lancée la revue *Présence africaine* par Alioune Diop, universitaire sénégalais converti au catholicisme, un temps sénateur socialiste du Sénégal. Cette revue, autour de laquelle se créa la Société africaine de culture, n'était pas politiquement contestataire, mais son affirmation d'une personnalité culturelle africaine était en soi une contestation de l'idéologie coloniale et du fait colonial. En cette même année, L. S. Senghor, homme politique mais aussi poète, publiait son premier recueil. Il développa par la suite le concept de « négritude », emprunté à une formule lancée en 1932 par Aimé Césaire et remodelée par Sartre. Ce concept fut, dès sa création, vigoureusement contesté par le courant révolutionnaire dirigé par Gabriel d'Arboussier.

Face à cette affirmation culturelle qui ne remettait pas en cause l'ordre établi, une poésie militante, vigoureusement anticoloniale, fit son apparition entre 1947 et 1950, dans les colonnes de l'hebdomadaire dakarois *Réveil*, organe d'expression du RDA: poèmes de Bernard B. Dadié, Jean Malonga, Fodeba Keita. Ce dernier prolongea son action en créant, dans les années 50, des Ballets africains qui portèrent son nom, modelant à partir du fonds africain une forme nouvelle d'expression culturelle. Les disques des poèmes de Fodeba Keita, accompagné à la guitare par Kanté Facéli, furent interdits en AOF, étant jugés subversifs.

David Diop maintint ce courant durant les années 50 et c'est encore au cours de ces années que s'exprima à travers le roman, sous une forme moins « militante » mais tout aussi critique, une satire de la réalité coloniale. Parmi ces nouveaux romanciers, il convient de mentionner les Camerounais Mongo Beti et Ferdinand Oyono, et le Sénégalais Ousmane Sembene, auxquels se joignit Bernard B. Dadié, déjà mentionné. Leur aîné, le Sénégalais Abdoulaye Sadji, qui écrivait dès avant 1940 mais ne fut édité que tardivement, se cantonna dans la critique de mœurs. Plus équivoque fut Camara Laye, dont l'œuvre folklorique et idyllique gommait entièrement la réalité coloniale.

On trouve cette orientation anticoloniale en Côte-de-l'Or chez George Awoonor et De Graft-Johnson, et beaucoup moins — avant 1960 — au Nigéria, où l'œuvre d'Amos Tutuola restait folklorique et où la littérature populaire dite d'Onitsha était plus morale que politique.

Comme les mouvements culturels, les mouvements religieux reflétaient à la fois les changements sociaux et politiques, et parfois les accompagnaient activement. Le développement des relations favorisa le progrès des religions universalistes aux dépens des cultes locaux; l'islam, moins compromis que les confessions chrétiennes avec le régime colonial, en bénéficia de façon préférentielle. Si les vieilles confréries musulmanes sénégalaises, longtemps suspectes, furent intégrées par l'ordre colonial, les nouvelles eurent à affron-

21. On trouvera, au chapitre 19, une analyse plus détaillée des courants littéraires.

ter sa suspicion. Ce fut le cas, au Soudan français (Mali), du hamallisme, en lui-même apolitique mais que la persécution rapprocha du mouvement anticolonialiste (ici, en l'occurrence, le RDA).

L'Église catholique, la plus impliquée, du moins dans les possessions françaises, dans le système colonial, resta jusqu'au début des années 50 liée aux éléments les plus colonialistes. Elle dénonça le RDA comme agent du « communisme athée », alors que les dirigeants du RDA étaient musulmans ou catholiques pratiquants pour beaucoup d'entre eux !

Le tournant fut pris tardivement, avec l'encyclique *Evangeli praecones* (2 juin 1953). Devant la poussée nationaliste, l'Église catholique sentit la nécessité de modifier les « structures coloniales des missions » (partage du territoire en « fiefs » par les congrégations, réticence à promouvoir un clergé autochtone). En Afrique française, la hiérarchie épiscopale fut introduite en novembre 1955 ; alors que l'Église anglicane avait depuis longtemps fait place à des prélats de couleur, les premiers évêques africains catholiques ne furent promus qu'en 1956 au Dahomey et en Haute-Volta, et en 1957 seulement en Côte-de-l'Or.

L'Afrique-Occidentale portugaise : la Guinée-Bissau et les îles du Cap-Vert

Alors que les colonies britanniques et françaises d'Afrique occidentale avaient toutes acquis leur indépendance en 1965, la Guinée-Bissau et les îles du Cap-Vert, ainsi que les deux autres colonies portugaises, l'Angola et le Mozambique, ne réussirent à renverser le colonialisme portugais qu'en 1973 et 1974. De plus, si la conquête de l'indépendance dans les autres colonies ouest-africaines fut dans l'ensemble pacifique, avec des tables rondes et des débats entre partis, dans l'Afrique portugaise elle fut longue, violente sanglante, se transformant en véritable guerre de libération. L'explication des caractéristiques que prit ainsi la lutte anticoloniale dans l'Afrique portugaise est à chercher dans les principes et les pratiques du colonialisme portugais, ainsi que dans la nature des mouvements nationalistes.

Dès le début, le Portugal, comme la France, considéra ses colonies (ainsi qu'on l'a amplement démontré dans le précédent volume de cet ouvrage) non comme des colonies mais comme des provinces portugaises d'outremer. Alors que les Français renonçaient à cette politique erronée et irréaliste au cours des années 50, le Portugal s'y accrochait jusqu'au bout — avec un fanatisme et un aveuglement croissants — malgré l'évidente progression du nationalisme africain. Ainsi, tandis que la France abandonnait des actions de répression et de violence, caractéristiques des années 40, pour recourir à des négociations pacifiques et même au bulletin de vote, les Portugais maintenaient leur politique consistant à préserver par tous les moyens l'intégrité de leur empire.

Un autre aspect du colonialisme portugais était l'état dans lequel ses colonies africaines en général et celles d'Afrique occidentale en particulier se trouvaient dans les années 50. Du fait des caractéristiques propres au

colonialisme portugais (un « sous-impérialisme », lui-même sous dépendance étrangère depuis le XVIII^e siècle) et au fascisme au pouvoir depuis 1926, elles accusaient un retard considérable par rapport aux pays voisins de l'Afrique occidentale : aucun équipement (ni voie ferrée ni route), une fruste économie de traite entre les mains d'un monopole, celui de la Companhia União Fabril (CUF). Officiellement « provinces portugaises » depuis 1930, ces deux colonies portaient les stigmates du colonialisme le plus arriéré ; derrière une façade « assimilationniste » se dissimulait la discrimination la plus brutale. Dans la *Provincia da Guiné* des années 50, sur un demi-million d'habitants et après « cinq siècles de présence portugaise », 8 320 personnes (dont 2 263 Blancs et 4 568 Métis) jouissaient des droits politiques (au demeurant tout à fait formels !) avec le statut de « civilisés ». 1 478 autochtones (0,3 % de la population) seulement en bénéficiaient ! Le Blanc, même illettré (ce qui était fréquent parmi les Portugais) était *ipso facto* « civilisé » ; le Noir devait savoir lire et écrire le portugais, pratiquer régulièrement la religion catholique et être bien noté par le colonisateur.

Dans les îles du Cap-Vert, surpeuplées et ravagées par des famines périodiques (20 000 morts en 1940-1943 ; 30 000 en 1944-1948, pour une population de moins de 150 000 habitants à l'époque), la population originaire du continent était entièrement « assimilée » et le Portugal y puisait les cadres subalternes de la colonisation pour ses autres colonies d'Afrique. Étant donné le nombre très limité des établissements d'enseignement secondaire et l'absence complète d'établissements d'enseignement supérieur, il n'y avait pas de classe moyenne ou de bourgeoisie pour donner une quelconque impulsion ou inspiration. Et comme les Portugais étaient déterminés à réprimer toute agitation anticoloniale par les moyens les plus extrêmes, ce fut seulement à la fin des années 50 que des partis politiques commencèrent à apparaître dans l'Afrique portugaise.

Le 19 octobre 1956, l'agronome d'origine cap-verdienne (mais né en Guinée) Amilcar Cabral, avec cinq compagnons, créait à Bissau le Partido africano de Independência da Guiné e Cabo Verde (PAIGC). De 1956 à 1959, son activité se concentra dans les villes et il usa de moyens pacifiques. Toutefois, après la répression brutale de la grève illégale des dockers qu'il organisa en août 1959, plus de cinquante dockers étant tués et de nombreux autres blessés, le PAIGC décida d'abandonner ses méthodes pacifiques en faveur de la lutte armée. De ce fait, il ne se détourna pas seulement des villes pour mener ses activités en brousse, il conçut également des méthodes nouvelles et un programme politique inédit, la politique de libération destinée à gagner les masses des campagnes alors apathiques à l'idée de conquérir leur indépendance ou d'édifier une nation nouvelle. Comme Cabral le disait à ses cadres : « Rappelez-vous toujours que les gens ne combattent pas pour des idées, pour ce qui peut germer dans l'esprit de qui que ce soit. Ils combattent pour obtenir des avantages matériels, pour mieux vivre et vivre en paix, pour voir s'améliorer leurs conditions de vie, pour assurer l'avenir de leurs enfants » et c'est la raison pour laquelle il fallait que ces cadres « pratiquent la démocratie révolutionnaire […] tien-

nent des réunions fréquentes […] ne cachent rien aux masses populaires […] ne mentent jamais […] ne se vantent pas de victoires faciles[22] ». Entre 1961 et 1963, les jeunes militants de Cabral, qui n'avaient pour la plupart que vingt-cinq ans ou même moins, travaillèrent clandestinement dans les villages, apprenant aux habitants qu'ils ne pouvaient venir à bout de leurs difficultés locales qu'en travaillant et en combattant pour se débarrasser du système colonial portugais tout entier.

Après cet effort d'éducation et d'organisation, le PAIGC lança sa lutte armée en 1963. Commençant par « de petits groupes de guérilla dans des régions propices de la brousse ou de la forêt », il les étoffa et les transforma peu à peu en « unités importantes, mais non localisées, disponibles pour des mouvements rapides sur de longues distances et capables de se battre[23] ». Activement soutenus et aidés par la population des campagnes, ces groupes mobiles grandirent en taille et en force, apprenant à se servir de toutes sortes d'armes, et même de missiles à longue portée, bien que leurs membres fussent pour la plupart analphabètes. Dès qu'ils avaient libéré une zone, ils y appliquaient leur politique de libération. D'une part, ils expulsaient tous les fonctionnaires et commerçants coloniaux, abolissaient tous les impôts et droits coloniaux et mettaient fin au travail forcé et aux cultures obligatoires. D'autre part, et c'était là l'aspect le plus positif, ils instauraient un nouveau

7.5. Femmes soldats du Partido africano da Independência da Guiné e Cabo Verde (PAIGC). [*Photo :* © Le Nouvel Afrique-Asie, Paris.]

22. Cité par B. Davidson, 1980, p. 10-11.
23. *Ibid.*, p. 13-14.

système commercial et créaient écoles et dispensaires de brousse là où il n'y en avait jamais eu, en les dotant d'un personnel enseignant et soignant recruté parmi des hommes et des femmes souvent formés en Europe ou à Cuba. Plus important encore, le PAIGC implanta une véritable démocratie dans les zones libérées. La population fut incitée à élire des comités représentatifs auxquels furent confiées les responsabilités de l'administration locale. Cabral résuma la stratégie employée contre les Portugais en ces termes : « Pour dominer une zone donnée, l'ennemi est obligé de disperser ses forces. En les dispersant, il s'affaiblit et nous pouvons le battre. Pour se protéger de nous, il doit donc concentrer ses forces. Lorsqu'il le fait, nous pouvons occuper les zones qu'il laisse libres et y accomplir un travail politique de nature à empêcher son retour[24]. »

Grâce à cette tactique ainsi qu'à l'aide de certains habitants des îles du Cap-Vert, de quelques pays africains et surtout de l'URSS et de Cuba, le PAIGC fit de constants progrès. Malgré l'augmentation considérable de leurs troupes, passées de 1 000 en 1961 à plus de 30 000 soldats en 1967, les Portugais ne purent arrêter le PAIGC. Malgré l'actif soutien financier et militaire apporté au Portugal par toutes les grandes puissances occidentales et par les autres États membres de l'OTAN, le PAIGC était parvenu en 1967 à contrôler les deux tiers de la Guinée. Bien qu'ils eussent par la suite renforcé leur armée, les Portugais ne purent battre les Africains et même le cynique assassinat d'Amilcar Cabral en janvier 1973 ne put renverser le mouvement conduisant à la libération. Le 24 septembre 1973, le PAIGC proclama l'indépendance de la Guinée-Bissau. Il convient de noter que l'humiliation et la démoralisation subies par l'armée portugaise en Guinée-Bissau mais aussi en Angola et au Mozambique, jointes aux idées de libération que propageait l'Afrique, incitèrent les soldats portugais à renverser le régime oppressif de Salazar au Portugal même, en avril 1974. C'est le nouveau régime qui non seulement confirma l'indépendance de la Guinée-Bissau mais aussi accorda l'indépendance à l'Angola et au Mozambique en 1975.

Le PAIGC revendiquait l'union de la Guinée et des îles du Cap-Vert, en raison de l'origine commune de leur population. Les conditions géographiques des îles ne rendirent pas possible une résistance du même type qu'en Guinée (une tentative de soulèvement à Praia, en 1962, se solda par un échec) mais, après la chute du fascisme portugais, l'organisation jusque-là clandestine du PAIGC prit en main les destinées du pays. C'est le successeur de Cabral au secrétariat général du PAIGC, Aristides Pereira, qui négocia l'indépendance en septembre 1974 et devint le premier président de la République du Cap-Vert.

Le Libéria

En 1945, bien que le Libéria fût l'un des quatre États indépendants d'Afrique à être en principe maître de son destin, il était devenu en pratique une néocolonie des États-Unis. L'administration et les ressources du pays

24. *Ibid.*, p. 14.

étaient entièrement dominées par la communauté américano-libérienne relativement restreinte des districts côtiers, et la petite oligarchie au pouvoir exerçait une discrimination à l'encontre de l'écrasante majorité des citoyens vivant à l'intérieur des terres, les méprisait et leur donnait le sentiment d'être complètement isolés et exploités.

À l'extérieur, le Libéria, comme les autres États d'Afrique alors indépendants, n'avait pas de contact avec la marée montante de l'anticolonialisme alentour et ne faisait pas non plus le moindre effort pour fournir des dirigeants aux États coloniaux africains qui aspiraient à l'indépendance. Sur le plan économique, le pays était au bord de la faillite et, pour citer Mazrui et Tidy, « demeurait accroché aux basques des États-Unis, soumis à un impérialisme économique plus puissant que celui que les puissants États coloniaux européens pouvaient imposer en Afrique[25] ». Heureusement, cette situation assez navrante allait subir de profonds changements, grâce aux efforts d'un seul homme, William Vacanarat Shadrach Tubman qui accéda à la présidence en 1944 et resta au pouvoir jusqu'à sa mort, en 1971[26].

Adoptant une politique économique de la porte ouverte et désireux de rompre l'emprise que la Firestone Rubber Company exerçait sur l'économie du pays, Tubman réussit à attirer, surtout en provenance des États-Unis, des investisseurs étrangers dont le nombre passa de 1 en 1925 à 25 en 1960 et à 38 en 1966[27]. Cela entraîna une diversification des activités économiques qui, au lieu de se limiter à la culture de l'hévéa et à la fabrication du caoutchouc, s'étendirent à l'aménagement de ports artificiels dans la ville de Monrovia, à l'extraction du minerai de fer à Bomi Hills dans les monts Nimba, ainsi que dans d'autres régions, et à des industries légères, comme la production de ciment. En 1966, la valeur du minerai de fer exporté atteignait 112 millions de dollars, contre 30 millions pour le caoutchouc. En 1978, le Libéria était devenu le plus grand producteur et exportateur de minerai de fer d'Afrique. Cette évolution entraîna la construction d'un réseau routier de plus en plus important, qui accéléra beaucoup l'ouverture de l'intérieur. Selon Liebenow, cet essor produisit « une transformation radicale du mode de vie des populations tribales qui, jusqu'à une date récente, étaient étroitement liées à une économie de subsistance et ne pouvaient guère s'offrir les produits matériels de l'occidentalisation[28] ». Tubman entreprit aussi d'orienter le commerce du Libéria vers de nouveaux débouchés qui n'étaient plus exclusivement américains. Là encore, il enregistra un certain succès puisque la part des exportations du Libéria à destination des États-Unis passa de 90 % en 1950 à 60 % environ vers le milieu des années 70; quant à la part des importations, elle passa d'environ 70 % à moins de 50 % pendant la même période.

Tout en adoptant une politique de la porte ouverte en matière économique, Tubman poursuivit une politique d'intégration et d'unification nationale dans les domaines politique et social, avec pour objectif essentiel l'élimination

25. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 29.
26. J. G. Liebenow, 1969, p. 73.
27. J. B. Webster et A. A. Boahen, 1980, p. 373.
28. J. G. Liebenow, 1969, p. 79.

7.6. William Tubman, président du Libéria, en septembre 1956
[*Photo :* © AFP Photo, Paris.]

du clivage et de la confrontation séculaires entre l'oligarchie américano-libérienne et la masse autochtone de la population. Pour reprendre ses propres termes: « Il nous faut détruire toutes les idéologies qui tendent à nous diviser. Nous devons oublier l'américano-libérialisme et nous engager tous dans une ère nouvelle de justice, d'égalité, d'honnêteté et d'égalité des chances pour tous, de quelque région du pays qu'ils viennent et quels que soient leur tribu, leur clan, leur élément, leur croyance ou leur statut économique. »

Tubman donna l'exemple lui-même en prenant un nom africain, en portant le costume africain et en encourageant l'art et la danse autochtones. Il intégra de plus en plus de Libériens autochtones instruits dans l'administration locale et, en 1966, selon une source autorisée, ces derniers assuraient à peu près complètement la direction de leurs bureaux dans les provinces. Tubman révoqua ceux qui étaient incompétents ou corrompus, même parmi ses proches parents. En outre, il étendit à la population autochtone le droit d'être représentée au Parlement et de participer aux élections législatives et il modifia la composition de la Chambre des représentants pour y faire entrer plus de Libériens de l'intérieur. Il se fit en outre une règle de nommer des autochtones qualifiés à des postes appropriés. Sur le plan social, des établissements d'enseignement furent mis en plus grand nombre à la disposition de la population de l'intérieur, notamment grâce à l'ouverture par l'Église épiscopalienne, avec l'aide des missions méthodiste et luthérienne de Gbarnga, du Cuttington College, plus de 150 kilomètres à l'intérieur des terres, tandis que ces mêmes Églises créaient des écoles primaires dans d'autres districts.

Beaucoup de choses furent donc réalisées au Libéria pendant la période considérée. En 1960, cependant, tout n'était pas encore satisfaisant. La vie dans le pays continuait à être dominée par l'élite américano-libérienne et la politique d'intégration et d'unification nationale n'avait pas encore progressé suffisamment. Certes, l'économie avait connu une notable amélioration et une croissance, mais cette croissance ne s'était pas accompagnée d'un développement réel et l'emprise du capitalisme international s'était même renforcée puisque l'exploitation des ressources minières servait surtout les intérêts des investisseurs étrangers. En bref, le Libéria avait encore en 1960 un long chemin à parcourir, ne fût-ce que pour rattraper les nouveaux États indépendants d'Afrique. Malheureusement, au cours des deux décennies suivantes, ni Tubman ni son successeur ne parvinrent à imposer réellement les changements nécessaires, ce qui aboutit au coup d'État militaire des 12 et 13 avril 1980 qui marqua la fin d'une ère, celle du True Whig Party.

Conclusion

La période de 1945 à 1960 a marqué un tournant important dans l'histoire de l'Afrique occidentale en particulier et dans celle de l'Afrique au sud du Sahara en général. Partant d'une situation où le colonialisme paraissait inexpugnable, elle aboutit, à peine quinze ans plus tard, à sa liquidation

non seulement dans une grande partie de l'Afrique occidentale mais encore dans d'importantes régions de l'Afrique centrale et orientale. L'analyse qui précède démontre tout aussi clairement que, dans le cas de l'Afrique-Occidentale britannique comme de l'Afrique portugaise, l'initiative fut entièrement imputable aux Africains eux-mêmes. Cela fut aussi vrai de l'Afrique française jusqu'à l'accession de De Gaulle au pouvoir. Il est également vrai que, tout au long de cette période, le ton a été donné en Afrique occidentale par les colonies britanniques en général et par le Ghana de Nkrumah en particulier et, dans l'Afrique française, par la Guinée de Sékou Touré. À partir de 1957, non seulement la victoire du Ghana n'a cessé d'inspirer ses voisins, mais, avec celle de la Guinée, elle a inspiré et accéléré la révolution de l'indépendance dans toute l'Afrique subsaharienne. Si Sékou Touré n'avait pas adopté une attitude de courage et de défi avec le plein soutien des ouvriers et des étudiants, l'Afrique française aurait sans doute eu une physionomie très différente de celle qu'elle présente aujourd'hui. C'est maintenant d'ailleurs qu'on reconnaît le rôle que les étudiants et les syndicats jouèrent dans la lutte pour l'indépendance, en particulier dans l'Afrique française. Un autre trait significatif de cette lutte pour l'indépendance réside dans le fait qu'elle marque un transfert du pouvoir, non pas en faveur de l'élite dominante traditionnelle, comme les Britanniques en particulier l'avaient envisagé, mais en faveur des nationalistes de la classe moyenne et, dans certains pays comme le Ghana, non pas même de la couche supérieure de ce milieu mais plutôt de sa couche inférieure, celle des *verandah boys* [plantons de véranda], des adolescents ayant achevé leur scolarité primaire, des fonctionnaires subalternes, des enseignants et des petits commerçants. Enfin, la lutte pour l'indépendance cut un impact considérable sur l'Europe, phénomène que l'on reconnaît également aujourd'hui. L'accession de De Gaulle au pouvoir et le renversement de la dictature fasciste et raciste de Salazar au Portugal furent les sous-produits directs du combat anticolonial en Asie et dans le nord-ouest de l'Afrique et, comme l'a montré Ali A. Mazrui, ces sous-produits changèrent également le cours de l'histoire européenne.

Pour reprendre notre constat de départ, la lutte pour l'indépendance est née d'un monde qui avait vu la défaite du fascisme et du nazisme, tous deux fondés sur le racisme et la négation des droits et de la liberté de l'homme. L'heureux dénouement du combat a donc suscité de grandes espérances en Afrique. Dans quelle mesure ces espérances ont-elles été comblées ? C'est à cette question que les prochains chapitres du présent volume s'efforceront de répondre.

CHAPITRE 8

L'Afrique équatoriale de l'Ouest

Elikia M'Bokolo

Que de paradoxes, pour l'Afrique équatoriale, dans ce long « parcours du combattant » que fut le processus de décolonisation ! Que de malentendus aussi en cours de route et de désillusions une fois franchies les étapes apparemment les plus rudes et les plus décisives !

Première à tomber sous le joug du colonialisme, l'Afrique équatoriale fut aussi l'une des dernières parties du continent à s'en émanciper. Car n'est-ce pas de l'époque même des « découvertes » que date la mainmise insidieuse du Portugal sur le royaume du Kongo et sur l'Angola ? Et, lorsque l'impérialisme colonial moderne s'épanouit à la fin du XIX^e^ siècle, n'est-ce pas dans le bassin du Congo qu'il trouve à s'affirmer en érigeant dès 1885, au terme de la conférence de Berlin, cet étrange édifice juridique et cette inépuisable source de profits que fut l'« État indépendant du Congo » ? Or, il faudra attendre 1975, quinze années après la grande vague des indépendances, pour voir s'achever l'émancipation de la région.

Terre de cruautés inouïes au début de la colonisation, l'Afrique équatoriale a inventé les méthodes, les techniques et les idéologies les plus diverses pour conquérir sa liberté. À juste titre, le tournant du XIX^e^ au XX^e^ siècle est resté dans toutes les mémoires comme la période la plus douloureuse. La contestation anticoloniale « fleurit ici de cent fleurs[1] » et s'illustra dans tous les registres : insurrections paysannes, messianismes politico-religieux, agitation politique et parlementaire, grèves et révoltes urbaines, guerres populaires de libération.

1. D'après la formule de Mao Zedong : « Que cent fleurs s'épanouissent ! » M. Zedong, 1967.

Restent les malentendus. Rarement les colonialismes s'accrochèrent aussi fort à leur proie. Ainsi Brazzaville, symbole de la liberté pendant la guerre, fut en 1944 le théâtre d'une des manœuvres les plus habiles du colonialisme français car, tout en affirmant leur volonté de transformer en profondeur les pratiques coloniales, les autorités réunies dans la « capitale de la France libre » décidèrent d'« écarter toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc français de l'empire [et] la constitution éventuelle, même lointaine, de *self governments* dans les colonies[2] ». Rarement aussi les peuples se sentirent à ce point frustrés de leurs victoires et de leurs espoirs : aussi l'indépendance était-elle à peine acquise qu'on les vit se dresser à nouveau, pour renverser à Brazzaville le régime de l'abbé Fulbert Youlou[3] et plonger le Congo (Zaïre) dans une terrible guerre civile, de 1960 à 1965.

Troubles et incertitudes d'après-guerre

Les années d'après-guerre ont été caractérisées, dans toute l'Afrique centrale, par une grande effervescence et, dans certaines régions, par une véritable agitation politique.

Certes, vue de l'extérieur, l'Afrique centrale apparaissait encore comme « l'empire du silence », pour reprendre le titre d'un livre consacré par O. P. Gilbert au Congo belge[4]. Ainsi, ses ressortissants étaient absents du cinquième Congrès panafricain réuni en octobre 1945 à Manchester et ce fut un intellectuel du Togo britannique, le Dr Raphaël Armattoe, qui dressa le tableau de la situation économique, sociale et politique régnant dans les colonies belges, françaises et portugaises de cette région[5]. Mais ce silence n'était qu'apparent. En effet, les années de guerre s'étaient révélées particulièrement éprouvantes (voir, ci-dessus, chapitre 3). Partout il fallut produire toujours davantage et les autorités coloniales n'avaient pas hésité à revenir aux méthodes les plus brutales de la fin du XIXe siècle : cet effort de guerre avait été particulièrement éprouvant en Afrique-Équatoriale française (AEF) et au Congo belge. Par ailleurs, ceux des Africains qui avaient participé de gré ou de force aux opérations militaires avaient eu l'occasion de découvrir de nouveaux horizons et de s'imprégner d'idées inédites : les ressortissants de l'AEF en Afrique du Nord et en Europe, ceux du Congo belge en Éthiopie, à Madagascar et en Birmanie.

Le nouveau climat se manifesta avec éclat dans les villes où les masses misérables du prolétariat industriel et du sous-prolétariat et les couches

2. Voir, pour plus de détails, E. M'Bokolo, 1982, p. 190-193.
3. Fulbert Youlou (1917-1972), ordonné prêtre en 1946, est entré en politique en 1956 en se faisant élire maire de Brazzaville. Premier ministre en 1958, puis président de la République en 1960, il fut renversé en 1963 à la suite d'une insurrection populaire à Brazzaville, appelée les « Trois Glorieuses » (13-15 août 1963).
4. O. P. Gilbert, 1947.
5. I. Geiss, 1974, p. 405.

insatisfaites et impatientes des « évolués » africains représentaient déjà une force politique réelle[6]. Les idées révolutionnaires et réformistes venues du monde extérieur y pénétrèrent aisément et trouvèrent dans ces couches sociales un public bien disposé. L'Angola reçut essentiellement du Brésil une littérature abondante consacrée à la seconde guerre mondiale, au fascisme et aux luttes de libération nationale[7]. Dans les pays sous mandat — Cameroun, Ruanda-Urundi (actuels Rwanda et Burundi) — on fut surtout sensible au principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes inscrit dans la Charte de l'Atlantique, la Déclaration des Nations Unies et la Charte de l'ONU. À Brazzaville, à Libreville et, peut-être, à Bangui et dans des centres moins importants, se constituèrent des Groupes d'études communistes, animés par des militants européens du Parti communiste français[8]. D'ailleurs, les premiers partis politiques qui se formèrent légalement à cette époque en Afrique-Équatoriale française multipliaient les signes d'allégeance à l'égard des partis métropolitains : au Moyen-Congo (actuel Congo) il existait, dès avant la seconde guerre mondiale, une branche locale de la SFIO (Section française de l'Internationale socialiste) animée par Jacques Opangault, tandis que le Parti progressiste congolais, fondé en 1946 par Jean-Félix Tchicaya, devint, après le Congrès de Bamako (octobre 1946), membre du RDA (Rassemblement démocratique africain), lui-même apparenté au Parti communiste français (PCF). Le principal parti gabonais, l'Union démocratique et sociale gabonaise (UDSG) de Jean Aubame, se voulait évidemment très proche de l'Union démocratique et socialiste de la résistance (UDSR) animée, en France, par François Mitterrand. Seul le MESAN (Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire), fondé en 1949 par Barthélemy Boganda en Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine), était totalement indépendant des partis métropolitains, encore que sa doctrine s'inspirât largement des idées démocrates-chrétiennes. En Angola, la domination coloniale, conjuguée avec la dictature salazariste, interdit la formation légale de partis politiques. Ce fut dans la clandestinité et à l'initiative du Parti communiste portugais que se constituèrent à Luanda, vers 1948, trois formations révolutionnaires dirigées par de jeunes intellectuels : le Comissão Federal Angolano do Partido Comu-

6. La problématique des classes sociales est loin de faire l'unanimité parmi les spécialistes de l'Afrique et ce n'est pas ici le lieu de la reprendre. Disons, comme Engels, qu'« on entend par prolétariat la classe des ouvriers salariés modernes qui, privés de leurs propres moyens de production, sont obligés, pour subsister, de vendre leur force de travail » (voir note de F. Engels dans l'édition anglaise de 1888 du *Manifeste du parti communiste*, K. Marx et F. Engels, 1955, p. 21). Le « sous-prolétariat » regroupait tous ceux, souvent immigrés récents dans les villes, qui n'étaient pas encore stabilisés dans le salariat industriel.

7. J. Marcum, 1969, p. 23.

8. Entretiens avec Paul Lomani-Tshibamba, Kinshasa, septembre 1981. Paul Lomani-Tshibamba (ou Tchibamba, 1914-1985) a vécu jusqu'à l'âge de six ans à Brazzaville où son père était douanier. Ses articles dans *La Voix du Congolais* et son livre *Ngando* lui valurent maintes difficultés avec les autorités coloniales belges : il s'exila à Brazzaville (décembre 1949-juillet 1961) où, devenu citoyen français, il dirigea pendant dix ans *Liaison*, la première revue intellectuelle de l'AEF. Voir Archives sonores de la littérature noire.

nista Português, la Comissão de Luta das Juventudes contra o Imperialismo Colonial em Angola et l'Angola Negra[9].

Les actions les plus significatives en milieu urbain étaient pourtant à mettre sur le compte de l'initiative propre et locale des Africains. En Angola, plusieurs groupes très actifs s'étaient constitués entre les deux guerres qui devaient maintenir leur pression après 1945 : la Liga Nacional Angolana et l'ANANGOLA (Associação Regional dos Naturais de Angola), l'une et l'autre particulièrement influentes parmi les Métis de Luanda : la première agissait surtout en faveur des réformes économiques et sociales tandis que la seconde privilégiait l'action culturelle. Sous les auspices de l'ANANGOLA, un jeune poète, Viriato Francisco Clemente da Cruz, fonda, en 1948, un groupe littéraire dont les membres publièrent dans la revue *Mensagem* une abondante poésie contestataire. Cette poésie des *muceques* — nom des quartiers pauvres de Luanda — devait représenter durablement la forme privilégiée de la critique sociale et de la revendication nationaliste[10]. Au Congo belge, les mouvements de révolte violente s'exprimèrent dès 1944 : le malaise très grave qui couvait au sein des garnisons urbaines explosa le 20 février dans la mutinerie de Luluabourg (Kananga) ; la révolte fut écrasée mais des mutins réussirent à s'enfuir, notamment vers le Katanga et le Sankuru, propageant en même temps des ferments d'insurrection. Une autre mutinerie éclata presque en même temps à Jadotville (Likasi) tandis que l'administration coloniale réussissait de justesse à éventer, à Élisabethville (Lubumbashi), un « complot des clercs » qui visait à obtenir, dans l'esprit de la Charte de l'Atlantique, la « liberté de parole et de la presse », la « liberté individuelle en supprimant la chaîne et le fouet qui nous rend à l'état de bête de traite », la liberté de circulation, « l'octroi de l'enseignement nécessaire au progrès intellectuel de l'indigène » et le droit d'être politiquement représenté[11]. Cette tendance radicale et violente allait se manifester encore pendant les années suivantes, notamment en novembre 1945 avec la grève insurrectionnelle et sanglante (7 morts, selon les chiffres officiels) des dockers du port maritime de Matadi. Parallèlement, un autre courant, modéré et réformiste, s'affirma au sein des « évolués » du Congo belge. Dès mars 1944, les « évolués » de Luluabourg, profitant de l'émoi causé par la mutinerie de la garnison, présentèrent au commissaire du district un mémorandum dont l'exigence principale était « que le Gouvernement veuille bien reconnaître qu'il existe une classe sociale des indigènes évolués car les membres de cette classe sont persuadés qu'ils méritent un statut spécial, du moins une protection particulière du Gouvernement qui les mette à l'abri de certaines mesures ou de certains traitements qui peuvent s'appliquer à une masse restée ignorante et arriérée[12] ». La revendication du « statut spécial » pola-

9. J. Marcum, 1969, p. 26-27.
10. J. Marcum, 1969, p. 22-26 ; R. Pélissier, 1978, p. 240-243.
11. Mémorandum cité par J.-L. Vellut, 1983, p. 504-506.
12. M. Makombo, 1977, p. 838.

risa dès lors l'énergie des « évolués » : on la retrouve dans la plupart des articles de la très importante revue *La Voix du Congolais* fondée en janvier 1945 et, en particulier, dans le fameux article « Quel sera notre place dans le monde de demain ? » de Paul Lomani-Tshibamba qui allait valoir à son auteur un long exil à Brazzaville[13]. L'UNISCO (Union des intérêts sociaux congolais), créée en 1945, se battit sur le même thème. Et en 1947, la mission sénatoriale envoyée par le gouvernement belge au Congo reçut les mêmes doléances de la part des « évolués » de Léopoldville (Kinshasa) et de Paulis (Isiro).

Au Cameroun, ce furent surtout la partie française et le Sud qui souffrirent des effets de la guerre : pénurie des produits les plus élémentaires, réquisition de la main-d'œuvre nécessaire aux plantations, à l'aménagement de la route Douala-Yaoundé-Abong, à l'exploitation des mines de rutile et d'or et à la collecte du caoutchouc. Les hésitations du gouverneur Nicolas et le conservatisme rétrograde des colons furent à l'origine de très graves affrontements. La ville de Douala abrita en août 1945 les « États généraux de la colonisation » : réunissant les délégués des colons d'AEF, d'AOF et de Madagascar, cette conférence s'en prit à tous les aspects positifs de la conférence de Brazzaville et rejeta en bloc toutes les réformes projetées[14]. Or, en juillet 1945, s'était constituée l'Union syndicale, qui regroupait toutes les organisations de travailleurs et qui, dès le début, se heurta à l'opposition conjuguée de l'administration coloniale, du clergé catholique et des colons réunis au sein de la chambre de commerce et de l'ASCOCAM (Association des colons du Cameroun). L'inévitable affrontement entre ces forces antagonistes eut lieu en septembre 1945 avec la grève des cheminots et les émeutes de Douala : au cours de ces dernières, les cheminots reçurent le soutien des éléments les plus organisés de la classe ouvrière — les travailleurs occasionnels très mal payés — et celui du sous-prolétariat. Le gouverneur Nicolas autorisa les colons européens à s'armer et à faire la police du 24 septembre au 9 octobre, légitimant ainsi un véritable massacre. La répression judiciaire qui suivit ne fut pas moins sévère. Aussi fallut-il attendre 1948 pour voir se constituer le premier parti de masse moderne, l'UPC (Union des populations du Cameroun), qui fut l'œuvre du syndicaliste Ruben Um Nyobé et de ses lieutenants Félix Moumié, Ernest Ouandié et Abel Kingué. Quoique membre du RDA, l'UPC lança dans son journal, *La Voix du Cameroun*, un mot d'ordre beaucoup plus radical que les slogans du RDA : « Unification et indépendance immédiate. » Très populaire, l'UPC s'implanta principalement dans le petit peuple des villes (Douala et Yaoundé) et parmi les communautés bassa et bamileke de la moitié sud du pays[15].

Faute de travaux suffisants, l'état d'esprit de la population rurale reste mal connu. Ce qui semble avoir dominé partout ce sont des attitudes de

13. Reproduit par M. Makombo, 1977, p. 842-853. Voir *supra* note 8.
14. J. Suret-Canale, 1972, p. 44-50.
15. R. A. Joseph, 1977, p. 39-99.

résistance passive à l'égard des agents et des symboles de la colonisation : administrateurs, missionnaires, représentants de sociétés commerciales et agricoles. Ce fut notamment le cas dans les régions où s'étaient développés, entre les deux guerres mondiales, des mouvements messianiques et syncrétiques. Ainsi au Congo belge, la population kongo restait fidèle aux enseignements de Simon Kimbangu (1881 ?-1951) malgré l'éloignement du prophète et son internement depuis 1921 au Katanga où il devait mourir. Aussi, dès sa fondation en 1950, l'ABAKO (Association des Bakongo) reçut-elle l'adhésion spontanée, immédiate et massive de la population. Au Moyen-Congo, un mouvement analogue s'était constitué sous le nom d'amicalisme, ou matsouanisme, à l'initiative d'André Matsoua. Après la mort de celui-ci en 1942 et la terrible répression engagée contre ses partisans, les communautés lari, parmi lesquelles son message avait eu le plus d'écho, se replièrent sur elles-mêmes et refusèrent toute participation aux élections et à la vie politique moderne jusqu'en 1956. Là où aucun mouvement messianique n'a vu le jour, des indices nombreux existent montrant l'opposition de la population rurale. Ainsi au Gabon, le gouverneur, inquiet de la politisation des villes, voulut utiliser contre les citadins la population rurale et les chefs coutumiers. Le premier Congrès pahouin, convoqué à cette fin à Mitzik, du 26 au 28 février 1947, se retourna contre l'administration coloniale : non seulement il adopta une attitude critique à l'égard du pouvoir colonial, mais encore il plébiscita Léon Mba, porte-parole des milieux citadins, comme le seul *N'Zoe Fang* [chef des Fang]. C'était là le premier signe de l'alliance entre citadins et ruraux qui allait faire la force des nationalismes d'Afrique centrale pendant les années 50[16].

Croissance économique, mutations et tensions sociales

La décennie qui suivit la seconde guerre mondiale fut marquée par une bonne conjoncture mondiale dont les effets se firent sentir en Afrique centrale. Les métropoles coloniales, reconstruisant leurs économies, sollicitèrent encore davantage leur empire. D'où une croissance assez remarquable et parfois spectaculaire dans l'ensemble des territoires, sans cependant que les structures d'exploitation spécifiques de l'impérialisme colonial fussent aucunement remises en cause. Compte tenu des inévitables décalages et inégalités de développement, liées aux ressources naturelles alors connues et aux politiques économiques pratiquées, il est nécessaire de distinguer plusieurs types de croissances et de structures.

La plupart des colonies présentèrent jusqu'à l'indépendance une économie à dominante agricole. Le développement des rapports de production capitalistes y fut très lent et peu significatif sauf dans les zones où des colons européens s'installèrent, confisquant des terres et réduisant

16. G. Balandier, 1963, p. 198-203.

les paysans expropriés au rang d'ouvriers agricoles permanents ou temporaires. Le mode d'insertion au capitalisme international fut donc ce qu'on a décrit comme « l'économie de traite », c'est-à-dire l'articulation d'un capitalisme commercial, hégémonique et dominé par les colonisateurs, à des économies agricoles non capitalistes. Dans cette situation, les territoires furent enfermés dans des relations quasi exclusives avec chacune des métropoles.

Les petits territoires, réputés pauvres en ressources minières, tels que la Guinée équatoriale, les îles São Tomé et Principe, le Rwanda et le Burundi, se prêtaient le mieux à ce type d'exploitation économique. Seules les îles São Tomé et Principe présentaient une économie de plantation (*roças*) dominée par de grands propriétaires européens absentéistes (*roceiros*) et mise en valeur par des ouvriers sous contrat importés massivement du Cap-Vert, d'Angola et du Mozambique ; ailleurs, la production fut réalisée dans le cadre d'exploitations familiales[17]. Le café, le cacao, les bananes et les oléagineux étaient les principales exportations de São Tomé, de Principe et de la Guinée. Dans cette dernière colonie, les Espagnols achetaient ces produits à un prix élevé (le double des prix mondiaux pour le cacao par exemple). Présenté comme un acte de générosité de la part des Espagnols, ce système de prix reposait en fait sur la volonté de l'Espagne d'éviter une hémorragie de devises qu'aurait entraînée l'achat de ces produits en dehors de son empire. Le Rwanda et le Burundi connaissaient une situation particulière du fait de la densité très élevée de la population : l'effort des paysans aboutit à faire disparaître les famines, dont les dernières remontaient au Rwanda à la période 1916-1931, et même à dégager des surplus exportables de café arabica et de thé.

Cette économie agricole se retrouvait dans les territoires plus importants, Cameroun, AEF et Angola : la prospection active entreprise par les compagnies coloniales depuis la fin de la guerre n'avait pas encore localisé, sauf en Angola, de ressources minières significatives. L'AEF, qui avait été négligée par l'État (« la Cendrillon de l'Empire français » selon une heureuse formule de M. Devèze[18]) et véritablement saignée à blanc, si l'on ose dire, par les compagnies concessionnaires, connut une amélioration très nette de sa situation. Suivant les projets exprimés lors de la conférence de Brazzaville, un plan de dix ans fut élaboré dans le cadre du FIDES (Fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outre-mer) : de 1947 à 1956, l'AEF reçut 51 344 millions de francs CFA qui servirent surtout au développement des infrastructures[19] ; aussi le commerce extérieur continua-t-il à puiser dans le secteur agricole (bois du Gabon et du Moyen-Congo, coton et café de l'Oubangui-Chari). Le FIDES fut aussi actif au Cameroun : si l'agriculture resta la base de l'économie (cacao 50 % des exportations, bananes et café 20 % des exportations en 1955), une petite

17. R. Pélissier, 1979, p. 211-227.
18. M. Devèze, 1948, p. 1.
19. E. M'Bokolo, 1982, p. 195.

industrie apparut, fondée sur la production d'aluminium (complexe hydro-électrique et métallurgique d'Edéa, propriété d'Alucam dominé à 82 % par la société française Pechiney-Ugine) et sur la transformation des corps gras. Au moment de l'indépendance, cette industrie naissante représentait déjà 10 % du produit national[20].

Une évolution analogue était en cours en Angola. L'agriculture restait la principale source de devises grâce au café (deuxième production africaine après la Côte d'Ivoire, 40 % des exportations en 1962) et à des produits variés du sol (canne à sucre, oléagineux, coton, bois). Mais l'industrie minière ne cessait de se développer : au diamant, exploité déjà avant la guerre, vinrent s'ajouter après 1945 le fer et le pétrole. Le Portugal s'attachait évidemment à rester le principal bénéficiaire de cette mise en valeur tardive : en 1960, 50 % des importations angolaises venaient du Portugal et la création en 1962 d'un marché commun de la zone escudo renforça encore cette intégration. En Angola même ce furent surtout les secteurs européens de l'économie qui profitèrent de la croissance. L'immigration blanche s'accrut d'ailleurs de façon significative après la guerre : de 44 083 en 1940, le nombre d'Européens vivant en Angola passa à 78 826 en 1950, 172 529 en 1960, 290 000 en 1970 et environ 335 000 en 1974[21]. Beaucoup étaient certes, à l'origine, de petites gens (artisans, ouvriers agricoles, paysans pauvres) ignorants et illettrés et, pour ces raisons, dépourvus d'ambition et d'initiative. L'Angola fut pour eux la terre d'une réussite matérielle inespérée : ainsi le plan sexennal 1959-1964 réserva les trois quarts des investissements au développement des secteurs contrôlés par les colons. Une certaine internationalisation[22] de l'économie s'esquissa après la guerre, qui devait se développer après 1962, avec l'apport de capitaux britanniques, américains et sud-africains et avec l'accroissement des échanges avec l'ensemble des pays de l'OCDE.

En face de ces pays à dominante agricole, seul le Congo belge présentait une économie qui était déjà entrée de plain-pied dans l'âge industriel. Dès 1930, l'économie congolaise possédait les caractéristiques dominantes qui devaient durer jusqu'à l'indépendance : extraversion et désarticulation ; concentration sectorielle (mines et transports : 70 % du capital investi) et régionale (rôle moteur des provinces minières du Kasaï et du Katanga) ; contrôle du capital investi dans la colonie par un très petit nombre de groupes financiers (quatre groupes, Société générale, Empain, Cominière

20. R. A. Joseph, 1977, p. 111-118.

21. G. J. Bender, 1978, p. 229.

22. Le processus que nous appelons « internationalisation » est différent de la « dépendance ». Par « dépendance », nous entendons le mode particulier d'insertion des pays africains dans l'économie capitaliste internationale. Commencée dès le XVI[e] siècle dans certaines régions de l'Afrique centrale, cette insertion s'est généralisée sous la période coloniale. L'économie d'une colonie est donc d'abord une économie dépendante : dans le cadre des relations privilégiées entre colonie et métropole, cette dépendance se définit par rapport à une métropole. Dans quelques rares cas, celle-ci a dû, pour telle ou telle raison, faire place à d'autres pays capitalistes au niveau des investissements ou à celui des échanges : ce dernier processus est appelé ici « internationalisation ».

et Brufina, disposant de 75 % de ce capital dont 60 % pour la seule Société générale) ; participation active de l'État colonial au secteur économique, directement (par ses propres sociétés, en particulier dans le secteur des transports, et par ses prises de participation dans le secteur privé) et indirectement (notamment par la mobilisation autoritaire de la main-d'œuvre). La croissance de l'économie congolaise, brutalement stoppée par la crise économique des années 30, reprit de plus belle grâce à la guerre mondiale et, après 1945, grâce à la conjoncture internationale et à celle de la colonie. D'une phase de construction de l'économie coloniale, on passa alors à ce que nous avons déjà proposé d'appeler la « phase de la reproduction élargie de la structure de production[23] ». Cette phase comporta trois caractéristiques majeures : 1) une très forte croissance du secteur minier (indice 100 en 1950, 175 en 1959), permettant aux grandes firmes coloniales d'atteindre un stade de croissance autosoutenue, grâce au réinvestissement d'une partie, assez minime, de leurs profits eux-mêmes en hausse, et d'augmenter les salaires réels des ouvriers africains[24] ; 2) le développement sensible du marché intérieur grâce à une amélioration générale des salaires (pour l'Africain, 5 000 F en moyenne en 1945 et 18 000 en 1952 ; pour l'Européen, 260 000 en 1945 et 450 000 en 1958[25]) puisque, poussés par des considérations sociales et politiques, l'État, les industries et les plantations suivirent l'exemple du secteur minier, et grâce à une augmentation certaine des revenus paysans ; 3) le développement du secteur industriel (indice 100 en 1950 et 260 en 1956), certaines industries étant étroitement associées au secteur d'exportation (mines et plantations) tandis que d'autres se substituaient aux importations et que d'autres enfin, apparues timidement avant 1930, connaissaient une croissance spectaculaire avec de nombreux effets d'entraînement (industries alimentaires, tabacs, textiles, construction). En 1958, dans la structure du produit intérieur brut, l'agriculture commercialisée ne représentait que 44,6 %, les mines 19,8 %, l'industrie d'exportation 18,8 % et l'industrie pour le marché intérieur 16,8 %[26]. Malgré ces performances, l'économie congolaise conservait tous les traits imposés par le régime colonial : recours permanent à la contrainte et très fortes inégalités entre Africains et Européens puisque, en 1958, les Africains, qui représentaient 99 % de la population totale de la colonie, contrôlaient seulement 5 % du capital et comptaient pour 55 % des salaires, 69 % de la consommation et 12 % de l'épargne des particuliers[27].

Les mutations sociales accompagnant ces évolutions économiques sont évidemment trop nombreuses pour être toutes, même simplement, évoquées ici. L'économie n'est pas d'ailleurs le seul facteur de mutation : il faut aussi tenir compte du développement général des écoles et des

23. E. M'Bokolo, 1981*a*, p. 5.
24. J.-L. Lacroix, 1966, p. 22.
25. F. Bézy *et al.*, 1981, p. 38.
26. J.-L. Lacroix, 1966, p. 31.
27. F. Bézy *et al.*, 1981, p. 11.

administrations. L'ampleur même de ces mutations suggère qu'on n'est pas seulement en présence d'un reclassement, vécu toujours de façon douloureuse, des individus dans les nouveaux registres sociaux imposés par la colonisation, mais aussi que cette situation comporte tous les éléments d'une véritable crise[28].

L'une des manifestations les plus spectaculaires de cette crise fut l'exode rural qui témoignait de celle, déjà ancienne, des sociétés agraires tout en étant à l'origine d'une crise nouvelle, celle des sociétés urbaines. Cette urbanisation fut particulièrement rapide au Congo belge qui vit la proportion de ses citadins passer de 8,8 % en 1938 à 14,8 % en 1945 et 24 % en 1955[29]. Moins brutale ailleurs, elle n'en fut pas moins sauvage, entraînant partout la formation d'un prolétariat ouvrier et surtout d'un énorme sous-prolétariat[30] dont le nombre s'accrut dramatiquement après le renversement de la conjoncture économique au milieu des années 50. Ainsi en Angola, en 1960, un Africain sur trois vivait dans des habitations de fortune dans les villes et leurs périphéries. La *senzala*, le « quartier indigène », de Lobito comptait 20 000 habitants en 1954, mais il n'y avait qu'un robinet d'eau courante pour 1 200 personnes et les deux écoles primaires n'offraient que 250 places en tout[31]. Les *muceques* [taudis du rivage] de Luanda étaient encore plus misérables. En AEF, la prolétarisation de la population, peu sensible avant la guerre à cause du régime économique en vigueur, s'accéléra après 1945. D'une manière générale, le salariat progressa rapidement puisque les estimations officielles donnaient 108 600 salariés en 1947, 189 500 en 1949, 193 000 en 1950, 155 000 en 1952 et 1953, 135 600 en 1954 et 190 000 en 1958[32]. Ces chiffres, dans leur variation, prouvent la fragilité extrême de cette catégorie sociale, très sensible au moindre infléchissement de la conjoncture. Dans ces chiffres, les ouvriers et les manœuvres forment de loin la majorité : en 1949, il y avait 39 150 « ouvriers et manœuvres spécialisés » et 142 500 manœuvres ; en 1958, on les estimait respectivement à 34 600 et 98 500. Le chômage était important : en 1956, sur les 33 000 hommes adultes vivant à Brazzaville, 16 000 étaient sans emploi. Les centres urbains du Cameroun et du Congo belge offraient le même tableau.

L'exode rural, qui alimentait les villes en hommes, vidait aussi les campagnes de leur force de travail et de leurs éléments les plus dynamiques, les jeunes. Mais l'état des sociétés agraires variait beaucoup selon les régions. Ainsi, il n'y avait rien de commun entre l'aisance relative des planteurs de cacao beti-bulu et la misère croissante de la paysannerie bassa au Cameroun[33]. De même en AEF vers 1952, le revenu annuel moyen de la majorité des paysans oscillait entre 1 800 et 2 100 francs CFA seulement

28. Très bien analysée pour le Congo belge par M. Merlier, 1962, p. 89-103, 145-164, 231-249.
29. *Ibid.*, p. 147.
30. Voir *supra* note 6.
31. I. B. Kaké et E. M'Bokolo, 1979, p. 111.
32. E. M'Bokolo, 1981*b*, p. 401.
33. R. A. Joseph, 1977, p. 124-141.

alors que celui de l'ouvrier était de l'ordre de 36 000 francs[34]. Seules quelques régions privilégiées faisaient mieux : le Woleu-Ntem au Gabon grâce à la culture du cacao et surtout le Congo méridional où les paysans pouvaient écouler régulièrement leur production grâce à un réseau de villes exceptionnellement dense (l'axe Pointe-Noire, Dolisie, Jacob, Brazzaville), ainsi qu'à la présence de nombreux petits commerçants assurant le ramassage et à la qualité du réseau de transports (routes, chemin de fer Congo-Océan). Quant au Congo belge, on vit une toute petite partie de la paysannerie (2 500 familles environ en 1952) passer du stade de la petite production marchande à celui d'un petit capitalisme agraire, notamment dans le Bas-Congo, le Kasaï et le Kivu : beaucoup avaient bénéficié des mesures adoptées par le pouvoir colonial pour former des « paysannats indigènes » (accession à la propriété individuelle privée de la terre, aide financière, encadrement technique)[35].

Le dernier aspect majeur, aux conséquences durables, de cette évolution sociale fut la constitution d'une petite bourgeoisie noire[36]. Dans certains cas, les inégalités du développement économique et de la politique scolaire aboutirent à un recrutement privilégié de la petite bourgeoisie dans certaines régions. Ainsi dans les pays maritimes, où les relations avec les Européens étaient très anciennes sur les côtes, ce furent précisément les côtiers, formés dans les écoles missionnaires ou publiques, qui fournirent de nombreux éléments à la petite bourgeoisie salariée de fonctionnaires et commis : tel était le cas des Douala au Cameroun, des Myene de la côte gabonaise, des Vili de Loango et des Noirs et Métis de Luanda et Lobito. Au Congo belge un décalage analogue existait privilégiant les régions des savanes méridionales (Bas-Congo, Kwango, Kwilu et Kasaï en particulier) par rapport aux zones forestières septentrionales (Province orientale et surtout équateur). En tout cas, le vocabulaire de l'époque enregistra l'avènement de cette classe nouvelle : aux mots de « lettrés » et « évolués », très en vogue pendant les années 40, se substituèrent des expressions dont les contours et le contenu sociologiques étaient plus précis et plus riches (« classes moyennes », « classe dirigeante », « bourgeoisie », etc.). Il n'est pas du tout sûr que les autorités coloniales aient créé de toutes pièces cette classe. Toutefois, elles s'efforcèrent de l'utiliser comme un élément modérateur dans une conjoncture de tensions politiques croissantes. C'est en ce sens qu'il faut interpréter la recommandation faite par les colons du Congo belge au gouvernement colonial : « Il faut organiser une classe d'indigènes évolués, qui se déclareront d'accord avec les idéaux et les principes de notre civilisation occidentale et qui seront, à standing égal, nos égaux en droits et devoirs ; moins nombreux que la masse autochtone, mais puissants et influents, ils seront ces alliés qu'il nous est indispensable de trouver auprès des communautés autochtones. Ces classes moyennes seront la "bourgeoisie" noire qui commence à se développer partout, que nous devons aider

34. E. M'Bokolo, 1981*b*, p. 398-403.
35. E. M'Bokolo, 1981*a*, p. 10-11 ; F. Bézy *et al.*, 1981, p. 41-45.
36. Pour la problématique et les études de cas, voir E. M'Bokolo, 1981*a* et *b*.

à s'enrichir et à s'organiser et qui, comme tous les bourgeois du monde, seront opposées à tout bouleversement aussi bien intérieur que venant de l'étranger. Il n'y aura plus de différence de races mais, comme dans tous les pays du monde, il y aura seulement des différences de classes, celles-ci demeurant ouvertes à tous[37] ». Les chiffres permettant de mesurer le poids réel de cette classe ne sont pas encore disponibles pour tous les pays. Au Congo belge, où les services du pouvoir colonial ont procédé à des estimations assez sérieuses, certaines sources dénombraient, en 1958, 176 600 personnes (sur une population totale de 13 millions) au sein de ces classes moyennes; ce chiffre comprenait 31 642 commis et « clercs », 110 220 travailleurs qualifiés et semi-qualifiés, 2 335 contremaîtres, 1 430 membres des professions libérales, 19 710 commerçants et 11 259 artisans indépendants. Mais d'autres estimations avançaient le chiffre de 300 000[38]. On constate néanmoins, à l'examen de ces chiffres, que les fractions des « salariés », détenteurs du savoir et des compétences dispensés par l'école coloniale, l'emportaient de loin sur celle des « entrepreneurs » dont l'initiative ne trouvait pas à s'épanouir dans le système contraignant et discriminatoire de la colonisation. Ce sont ces cadres qui devaient conduire les mouvements de lutte pour l'indépendance. Les conclusions auxquelles on est déjà parvenu pour le Congo belge et l'AEF sont sans doute significatives pour toute l'Afrique équatoriale. Le tableau 8.1, sur l'origine professionnelle du personnel politique de l'AEF, montre en effet l'indiscutable hégémonie de la petite bourgeoisie.

Les pratiques coloniales : continuités et ruptures

Dès la fin de la guerre, les plus lucides parmi les colonisateurs avaient senti qu'un âge nouveau venait de commencer. C'est ainsi qu'au Congo belge, où pourtant la décolonisation n'était pas du tout à l'ordre du jour, le gouverneur général Pierre Ryckmans (1934-1946) écrivait, en 1946 : « Les jours du colonialisme sont révolus[39]. » Ces propos trouvèrent un écho en AEF, six ans plus tard, dans un important discours prononcé par le gouverneur Paul Chauvet devant le Grand Conseil : « C'est bien à ces évolués que reviendra le soin, que nous le voulions ou non, de faire progressivement la relève des anciennes élites et autorités coutumières; si cette relève ne se fait pas avec nous et sous notre contrôle, elle se fera inévitablement en dehors de nous et contre nous[40]. » Ces prises de position prenaient acte, non sans clairvoyance, des transformations structurelles intervenues dans les sociétés locales et des changements irréversibles au niveau de la psychologie collective et individuelle, des mentalités et

37. Note « confidentielle » publiée en 1959 et citée par M. Makombo, 1977, p. 187.
38. E. M'Bokolo, 1981*a*, p. 3.
39. *Ibid*., p. 6.
40. E. M'Bokolo, 1981*b*, p. 400.

Tableau 8.1. Le personnel politique de l'Afrique-Équatoriale française, origine professionnelle

	Afrique-Équatoriale française		Moyen-Congo
	1952	1957	(1946-1960)
Européens			
Hommes d'affaires	32	28	12
Planteurs, forestiers	13	3	1
Fonctionnaires	18	10	8
Professions libérales	6	7	2
Journalistes	—	3	4
Non spécifiée	—	1	1
Africains			
Médecins (école de Dakar)	—	6	2
Instituteurs	10	34	25
Infirmiers	9	20	5
Cadres administratifs	1	7	3
Commis et agents de l'administration	33	36	18
Agents des services techniques	1	8	5
Secrétaires de chefs	—	2	—
Chefs et notables	18	14	4
Employés du secteur privé	13	19	25
Ouvriers	—	2	5
Commerçants, restaurateurs	9	13	10
Planteurs, forestiers	8	11	4
Journalistes	—	1	1
Autres travailleurs indépendants	1	1	1
Anciens combattants	3	3	1
Pasteurs, prêtres	1	2	4
Étudiants	—	—	1
Sans profession	—	—	1
Non spécifiée	—	2	14
Total	176	233	157

Note : Pour l'AEF, il s'agit des membres de l'Assemblée nationale, des conseillers de l'Union française, des membres du Grand Conseil, des conseillers territoriaux (1952), auxquels s'ajoutent, pour 1957, les maires et adjoints des communes de plein exercice et les membres des conseils de gouvernement. Pour le Moyen-Congo, l'échantillon comprend en outre les candidats malheureux aux élections et les cadres des partis.

Sources : Annuaire politique de l'AEF (1952 et 1957) ; J.-M. Wagret, 1963, p. 233-247 ; E. M'Bokolo, 1981*b*, p. 490.

des aspirations. Mais l'élaboration des politiques nouvelles adaptées à cette situation se fit en ordre dispersé, chaque puissance coloniale agissant en fonction de ses traditions, du statut internationalement reconnu du territoire dominé, du rapport de forces local et de ce qu'elle croyait être l'opinion des « indigènes ».

La politique suivie par les Français en AEF s'inscrivait dans le cadre général de leur politique africaine avec cependant d'incontestables particularités. L'AEF bénéficia des « grandes lois d'émancipation[41] » adoptées par la IV^e^ République naissante : abolition du travail forcé ; reconnaissance des syndicats professionnels et instauration d'une inspection du travail ; suppression de l'indigénat et octroi de la citoyenneté française aux Africains sans cependant porter atteinte à leur statut personnel ; institution d'assemblées locales au Gabon, au Moyen-Congo, en Oubangui-Chari et d'un Grand Conseil à Brazzaville, tandis que l'AEF se faisait représenter par plusieurs parlementaires à l'Assemblée nationale française et au Conseil de l'Union française. Malgré l'exclusion de la majorité des Africains du corps électoral et la division de celui-ci en deux collèges jusqu'en 1956, une vie politique effective se mit en place : des partis politiques virent le jour ; les élections législatives de 1946 et 1951 et les élections territoriales de 1947 et 1952 furent l'occasion de débats poussés et démocratiques entre les différentes fractions de l'opinion. Mais ces progrès ne se firent pas sans mal ni sans résistance. Les colons, relativement nombreux au Gabon et en Oubangui-Chari, bien défendus par les chambres de commerce, s'opposèrent violemment à la nouvelle politique. En 1946, la chambre de commerce de Bangui n'hésita pas à protester solennellement auprès du gouverneur général à Brazzaville : « Les mesures qui viennent d'être adoptées ne peuvent convenir qu'à des populations moins arriérées que celles de l'AEF : il est évident que la suppression du travail forcé est interprétée ici comme la consécration légale du droit de ne rien faire […]. Une rapide diminution de la production cotonnière est à craindre […]. Aucun de ceux qui connaissent ces pays ne peut croire qu'un texte suffira à modifier brusquement la mentalité de l'homme noir[42]. » L'administration elle-même, dans laquelle les « vieux coloniaux » restaient nombreux, ne s'empressa pas de concrétiser les nouvelles mesures et continua à multiplier les vexations aussi bien à l'endroit des masses que des élites : maintien, sous des formes déguisées, du travail forcé ; brimades contre les hommes politiques jugés trop indépendants, notamment contre le député de l'Oubangui-Chari, Barthélémy Boganda, condamné en 1951 pour « provocation à l'attroupement » et menacé de déchéance ; soutien aux modérés, comme ceux qui fondèrent au Moyen-Congo une éphémère section du Rassemblement du peuple français gaulliste[43].

41. Expression de P. Aujoulat, 1958 p. 263.
42. Cité par P. Kalck, 1973, p. 475.
43. E. M'Bokolo, 1982, p. 198-200.

Au Congo belge, le paternalisme légendaire du pouvoir colonial continua d'être l'axe de la politique suivie à l'égard des Africains. Jusqu'au milieu des années 50, cette politique fut l'œuvre conjointe de trois appareils — l'administration coloniale, les grandes entreprises et les missions catholiques — dont les liens étaient si étroits, si multiples et si inextricables qu'on leur a appliqué globalement l'expression de « trinité coloniale[44] ». On a déjà évoqué les relations entre l'État et les grandes sociétés, notamment les « sociétés de 1906 », Union minière du Haut-Katanga, Forminière et BCK (chemin de fer Bas-Congo - Katanga) qui dominaient l'économie de la colonie. Quant aux missions catholiques, elles continuaient à bénéficier de la convention signée en 1906 entre Léopold II et le Vatican. Leur poids dans la colonie était considérable, comme l'attestent les chiffres de 1958 : 669 postes de mission ; 6 000 missionnaires européens, aidés par 386 frères et 745 sœurs des ordres enseignants et hospitaliers ; 25 560 catéchistes noirs. Les principaux prélats de la colonie, Mgr Roelens et Mgr de Hemptine, étaient les artisans les plus actifs de l'idéologie coloniale tandis que les missionnaires étaient surreprésentés au sein du Conseil colonial qui contrôlait depuis Bruxelles l'élaboration et l'application de la politique coloniale. Le poids des missions était encore accru par l'existence de nombreuses associations d'anciens élèves qui continuaient d'encadrer solidement les élites modernes bien après l'achèvement de leurs études : l'une des plus importantes, l'ADAPES (Association des anciens élèves des pères de Scheut), fondée en 1925, regroupait quelque 15 000 membres en 1950[45]. Les missionnaires suivaient de très près l'action de ces associations dans la mesure où, en l'absence des partis, légalement interdits, elles furent un véritable laboratoire où se formèrent la plupart des futurs cadres du mouvement national. À la suite des troubles de 1944-1945 et des revendications exprimées par les « évolués », le pouvoir colonial accepta de concéder quelques réformes. Celles-ci, refusant de prendre en compte la dimension politique de l'effervescence d'après-guerre, ne modifièrent que des aspects mineurs de la vie sociale : reconnaissance des syndicats ; création d'organes de contact entre les employeurs et leurs travailleurs noirs (conseils indigènes d'entreprise, comités locaux des travailleurs indigènes, participation aux commissions régionales et provinciales du travail et du progrès social indigènes) ; constitution d'un Fonds du bien-être ; et, surtout, octroi des cartes de « mérite civique » et du régime d'immatriculation qui permettaient à leurs détenteurs (1 557 « mérites civiques » et 768 « immatriculés » en 1958), après des épreuves humiliantes de probation, de bénéficier de certains privilèges réservés aux Européens[46]. Rien de fondamental ne fut modifié par ailleurs malgré la nomination de représentants noirs au sein des conseils de province et du gouvernement. Les Belges continuaient d'appliquer leur maxime : « Pas d'élites, pas d'ennuis ! » Ce fut seulement en 1952 qu'un Noir du Congo fut autorisé pour la première fois à aller en Belgique entreprendre des études universitaires.

44. C. Young, 1965, p. 10-32.
45. M. Makombo, 1977, p. 54.
46. *Ibid.*, p. 83-135.

Les régimes établis par les Portugais en Angola, à São Tomé-et-Principe et par les Espagnols en Guinée équatoriale faisaient la transition entre les pratiques belges et françaises car, sous le couvert d'une assimilation théorique, on s'en tenait à un paternalisme étroit et à l'immobilisme total. La doctrine officielle des Portugais, exprimée pour la première fois en 1912, proclamait qu'il fallait « considérer l'Angola comme une nation portugaise plutôt que comme une colonie[47] ». L'*Estado novo* de Salazar allait la reprendre dans l'Acte colonial de 1930 et la Constitution de 1933. La loi distinguait entre « non assimilés » et « assimilés » : ces derniers, qui jouissaient de tous les droits attachés à la citoyenneté portugaise, et notamment du droit de vote, devaient, entre autres obligations, savoir lire et écrire le portugais, renoncer à la vie « tribale », être loyaux envers l'État et, s'ils étaient métis, être nés d'une union légitime. Le nombre des *assimilados* resta très faible : 91 548 (24 221 Africains, 23 244 Métis, 44 083 Blancs) sur 3 737 947 habitants, dont 3 665 000 Noirs en 1940 ; 135 250 (30 089 Noirs, 26 335 Métis, 78 826 Blancs) sur 4 145 163 habitants, dont 4 037 000 Noirs en 1950[48]. Alors que tous les Blancs et 90 % des Métis avaient le statut d'*assimilados*, 1 % à peine des Noirs jouissait de ce statut privilégié. Les 99 % restants étaient *indigenatos* et, de ce fait, soumis notamment au travail forcé puisque, aux termes du Code du travail de 1899, les Noirs avaient « l'obligation légale et morale d'acquérir par le travail les moyens de subsister et d'améliorer leur condition sociale[49] ». Le système espagnol du *patronato de indígenas* ne valait guère mieux. Élaboré en 1904, reformulé en 1938, il reposait sur la conviction que les Noirs étaient moralement, intellectuellement et légalement des mineurs. D'où une longue série d'incapacités, telles que l'interdiction pour les Noirs de faire, sans autorisation, des transactions supérieures à 2 000 pesetas. Des cartes d'émancipation étaient délivrées par la Curadoria et malgré une scolarisation de base presque complète leur nombre resta bien limité.

La situation des mandats fut précisée et en principe améliorée dès la fin de la guerre grâce à la constitution de l'ONU qui, quoique héritière de la Société des Nations, ne se contenta pas de reprendre telle quelle la formule des mandats. Ceux-ci devinrent des « territoires sous tutelle » et l'article 76 de la Charte des Nations Unies décida que les puissances tutélaires devaient « favoriser leur évolution progressive vers la capacité de s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance » : grâce aux « missions de visite », le contrôle des Nations Unies se fit plus étroit et l'on encouragea ouvertement l'envoi de pétitions ou de délégations par les Africains. Mais sur le terrain, le changement effectif se fit selon des rythmes et des modalités variables d'un territoire à l'autre. Au Cameroun, la partie française reçut les réformes sociales et politiques octroyées par la France à l'ensemble de son domaine africain ; mais l'évolution vers l'autonomie y fut plus lente qu'au Togo qui fut institué « république autonome sous tutelle » par la loi-cadre (23 juin 1956) alors que le Cameroun dut attendre un vote en ce sens par la majorité de son Assem-

47. I. B. Kaké et E. M'Bokolo, 1979, p. 78.
48. G. J. Bender, 1978, p. 151.
49. I. B. Kaké et E. M'Bokolo, 1979, p. 78.

blée législative (28 janvier 1957)[50]. Au Cameroun occidental, administré par la Grande-Bretagne, le changement fut long à entrer dans les faits. Les Britanniques avaient en effet intégré ce territoire au Nigéria et il fallut attendre 1954, date de l'établissement d'un gouvernement fédéral au Nigéria, pour voir se préciser les perspectives d'autonomie interne[51]. Dans leurs « territoires sous tutelle », les Belges poursuivirent la politique commencée avant la guerre dont l'objectif avoué était de « rationaliser » et de « moderniser » les structures politiques: regroupement des chefferies, « fonctionnarisation » des cadres traditionnels, démocratisation des conseils entourant les rois du Rwanda et du Burundi. Ces initiatives, souvent maladroites, eurent pour effet d'aggraver dans les deux pays les tensions entre Tutsi et Hutu[52].

La marche vers l'indépendance

La diversité constatée dans les pratiques politiques des puissances coloniales se retrouve dans les modalités des indépendances car si, dans trois cas (Afrique-Équatoriale française, Guinée espagnole, « territoires sous tutelle » belge), la décolonisation se fit à l'amiable, à la suite de tractations politiques plus ou moins laborieuses, il fallut, dans deux autres cas (Cameroun et Angola), une guerre de libération pour acculer les pouvoirs coloniaux à négocier. Le Congo belge représente la situation intermédiaire, avec une décolonisation négociée par les forces politiques en présence, quoique ces négociations n'aient été possibles qu'à la suite d'insurrections dispersées que l'ouverture même des discussions a empêchées de se transformer en une véritable guerre révolutionnaire.

En AEF, l'évolution progressive vers l'indépendance fut, d'un bout à l'autre, contrôlée par les autorités françaises, les principaux partis locaux se contentant dans la plupart des cas de suivre un mouvement dont l'initiative leur échappait[53]. Cette particularité tient aux caractéristiques des formations politiques locales dont la composition et la base sociologiques privilégiaient les commis, les fonctionnaires, bref toutes les catégories de la petite bourgeoisie naissante et qui ne réussirent que très partiellement à mobiliser les masses. La seule exception de poids fut le MESAN, fondé en Oubangui-Chari par Barthélemy Boganda: les « évolués » se méfièrent de ce parti, ce qui leur valut dans le peuple le sobriquet péjoratif de *mboundjou voko* [nègres blancs]. Recrutant ses cadres et ses militants parmi les petits employés, les masses citadines et le peuple paysan dans la brousse, le MESAN dut bien se doter d'une idéologie relativement élaborée, notamment dans les domaines économique et social où il proposa très tôt la constitution de coopératives[54]. Les partis africains de l'AEF jouissaient cependant d'une popularité réelle d'une part à cause de leur

50. R. A. Joseph, 1977, p. 171-201.
51. T. Eyongetah et R. Brain, 1974, p. 123-142.
52. R. Lemarchand, 1970, p. 118-179 et 315-323.
53. Voir E. M'Bokolo, 1981*b* et 1982, pour plus de détails.
54. Voir P. Kalck, 1977.

adhésion (sauf le MESAN) au RDA, dont l'apparentement au Parti communiste français passait pour le signe le plus sûr de progressisme[55] et, d'autre part, à cause de l'attitude particulièrement rétrograde des colons français dont la seule revendication fut pendant longtemps le maintien des structures et de pratiques archaïques. Le haut commissaire Paul Chauvet, en fonctions durant cette période cruciale (1951-1958), fut assez habile pour prendre les mesures les plus propres à briser « le racisme blanc […] toujours aussi déplorable et dangereux à l'ordre public[56] » et à rallier les élites africaines: interdiction du tutoiement habituel des Européens à l'égard des Noirs, invitation systématique des notabilités africaines lors des cérémonies officielles et privées, octroi généreux de bourses d'études, recrutement systématique des jeunes ayant fait des études secondaires et supérieures dans les cadres locaux de l'AEF. Aussi, lorsque fut votée en 1956 la loi-cadre, les élites africaines acceptèrent-elles l'autonomie politique avec empressement mais sans aucune hostilité à l'égard de la France et sans aucune volonté de rompre les relations structurelles avec la métropole coloniale. En août 1958, quelques semaines avant le référendum gaulliste instituant la « Communauté » auquel elles invitèrent à voter oui, ces élites firent parvenir une longue pétition au général de Gaulle: elles y exaltaient « l'œuvre civilisatrice » de la France en AEF et le principe, pour les anciennes colonies, de « l'indépendance dans l'interdépendance librement consentie »; elles se réservaient le droit de demander à terme l'indépendance, essentiellement parce que, disaient-elles, elles « souffraient d'un complexe d'infériorité vis-à-vis des anciennes colonies anglaises devenues États indépendants[57] ». L'une des questions essentielles était alors de savoir si, après l'indépendance, on maintiendrait ou non les institutions fédérales. Barthélemy Boganda se fit le défenseur le plus ardent, à la fois le plus lucide et le plus visionnaire, du projet fédéraliste. Président du Grand Conseil de l'AEF, il ne proposait pas seulement une fédération très étroite entre les quatre anciennes colonies françaises. Cette fédération baptisée « République centrafricaine » devait être le premier pas vers ce qu'il appelait « les États-Unis de l'Afrique latine (ou centrale) » qui allaient regrouper en outre le Congo belge, le Cameroun, l'Angola, le Rwanda et le Burundi. Le projet avorta principalement à cause du Gabon, qui réagit comme naguère la Côte d'Ivoire en Afrique de l'Ouest, et comme, plus tard, le Kenya en Afrique de l'Est: étant le pays le moins pauvre, il eut peur de payer les frais de la future fédération. La mort de Boganda le 29 avril 1959, dans un mystérieux accident d'avion, acheva de ruiner tous les espoirs des fédéralistes. Ce fut donc en ordre dispersé que les territoires d'AEF allèrent à l'indépendance[58].

55. Le RDA fut moins présent et sa politique plus fluctuante en AEF qu'en AOF. Il trouva ses alliés les plus sûrs au Tchad avec le Parti progressiste tchadien de Gabriel Lisette et au Gabon avec le Mouvement mixte gabonais de Léon Mba: fondés en 1946, ces deux partis furent dès leur naissance des sections du RDA. Au Congo, le RDA eut pour section le Parti progressiste congolais de Félix Tchicaya de 1946 à 1957 puis, à partir de 1957, l'Union démocratique de défense des intérêts africains de l'abbé Fulbert Youlou. Pour le Cameroun, voir *infra* note 65.
56. Ces propos, datés de 1954, visent donc un mal bien tardif, voir E. M'Bokolo, 1982, p. 203.
57. Pétition publiée *in extenso* dans *Marchés tropicaux du monde,* 6 septembre 1958.
58. Congo, 15 août 1960; Gabon, 17 août 1960; République centrafricaine, 13 août 1960.

Plus tardives, l'indépendance de la Guinée équatoriale et celle des îles São Tomé et Principe se firent aussi sous le contrôle assez étroit des puissances colonisatrices, Espagne et Portugal. En Guinée équatoriale, les revendications nationalistes se firent entendre dès 1950, lorsque se constitua la Cruzada nacional de liberación : dirigée par Acacio Mañe, un planteur de la région de Bata, elle regroupait les agents de l'administration coloniale, en particulier les instituteurs qui, depuis 1945, exigeaient vainement l'amélioration de leurs salaires. Pour toute réponse, l'Espagne s'enferma dans une attitude immobiliste et répressive afin de préserver le *statu quo*. Après son admission à l'ONU en 1955, elle fut l'objet d'attaques répétées du groupe afro-asiatique mais bénéficia du constant veto des États-Unis d'Amérique. Une terrible vague de répression aboutit à l'assassinat des deux dirigeants nationalistes les plus en vue, Acacio Mañe (1958) et Enrique Nvó (1959) : des centaines de Guinéens s'exilèrent au Gabon et au Cameroun. Aussi les deux grands partis formés en 1959, le MONALIGE (Mouvement national de libération de la Guinée équatoriale) et l'IPGE (Idée populaire de Guinée équatoriale) eurent-ils leurs cadres et leurs bases les plus actives à l'étranger et, en particulier, au Cameroun. Cette implantation à l'étranger facilita d'ailleurs les revendications annexionnistes de certains partis nigérians et camerounais sur le Río Muni et Fernando Poo. Après 1960, l'appui des nouveaux États indépendants aux partis guinéens s'avéra décisif. Confrontée par ailleurs à d'importants mouvements sociaux, surtout de la part des fonctionnaires, l'Espagne céda progressivement. En 1963, elle reconnut les partis politiques avant de concéder l'autonomie (1964). La conférence constitutionnelle réunie en 1967-1968 conclut à la nécessité de l'indépendance, proclamée le 12 octobre 1968.

L'indépendance des grands États d'Afrique centrale stimula aussi le processus d'émancipation des îles São Tomé et Principe, où un premier mouvement de masse important avait été sévèrement réprimé en 1960. En 1964, l'OUA reconnut le Comité de libération de São Tomé-et-Principe qui se transforma huit ans plus tard en Mouvement de libération de São Tomé-et-Principe (MLSTP). Après la « révolution des œillets » (25 avril 1974), le Portugal négocia sans peine avec le MLSTP un calendrier d'émancipation et l'indépendance fut proclamée un an plus tard (12 juillet 1975).

Au Rwanda et au Burundi, à l'époque unis sous le nom de Ruanda-Urundi, l'ONU joua pleinement son rôle de puissance tutélaire. Les complications qui marquèrent la dernière décennie coloniale furent causées par des tensions ethniques croissantes que la pratique coloniale avait encouragées bon gré mal gré et qu'elle ne sut pas contenir[59]. Au Rwanda, les élites scolarisées hutu profitèrent du revirement des missionnaires catholiques vers 1955 pour monter à l'assaut des Tutsi qui ne formaient pas seulement l'aristocratie politique mais que les Belges avaient systématiquement placés aux postes de responsabilité dans les domaines religieux

59. R. Lemarchand, 1970, p. 118-179 et 324-342.

et administratif. Le journal catholique *Kinyamateka*, publié en kinyarwanda depuis 1933, devint leur tribune après que Grégoire Kayibanda (hutu) eut, en 1957, succédé à Alexis Kagame (tutsi) au poste de rédacteur en chef : il fit de « la néoféodalité hamitique » sa cible favorite. En mars 1957, neuf intellectuels hutu publièrent, peu avant le passage de la « mission de visite » de l'ONU, un texte retentissant, *Manifeste des Bahutu. Note sur l'aspect social du problème racial indigène au Ruanda*[60]. Son contenu, hostile au « monopole politique, économique, social et culturel des Tutsi » et favorable à « la promotion effective des Bahutu », fournit l'idéologie des partis qui se formèrent alors, APROSOMA (Association pour la promotion sociale de la masse) et PARMEHUTU (Parti du mouvement de l'émancipation hutu). Les Tutsi réagirent en se cramponnant à leurs privilèges, d'où les très graves affrontements de novembre 1959 déclenchés par les Hutu (en tout 200 à 270 morts, plus de 1 200 arrestations et quelque 7 000 personnes sinistrées). Ces tensions ethniques, non moins réelles au Burundi, ne s'exprimèrent pas cependant de manière violente. Les partis politiques, créés à partir de 1958, se constituèrent sur des bases idéologiques plutôt qu'ethniques. C'est du moins ce que suggéraient ouvertement leurs sigles :

8.1. Kigeri V, dernier roi du Rwanda. [*Photo :* © Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren.]

60. Groupe coordonné par Grégoire Kayibanda. Pour le texte du *Manifeste* et la liste complète des auteurs, voir *Ruanda politique, 1958-1960*, 1960, p. 20-29. L'expression « néoféodalité hamitique », très en vogue alors, a été popularisée par le sociologue Jacques Maquet.

Parti de l'unité et du progrès national (UPRONA avec pour devise « Dieu, Roi, Burundi »), Association des progressistes démocrates burundi, Parti démocrate rural, Union nationale africaine du Ruanda-Urundi fondée par des émigrés revenant du Tanganyika et calquée sur la Tanganyika African National Union. Ce fut seulement le 10 novembre 1959 que, sous le choc des événements du Congo, le gouvernement belge précisa les étapes qui devaient conduire les deux territoires sous tutelle à l'émancipation[61]. Loin de calmer les tensions, cette déclaration du gouvernement belge ne fit que surexciter les passions au Rwanda. La période de novembre 1959 à juillet 1962 fut marquée par de très graves affrontements, notamment lors des élections de juin 1960 et d'août 1961, chacun faisant des dizaines de morts et poussant des milliers de personnes à l'exil. Une complication supplémentaire vint du gouvernement belge qui, rompant avec sa politique traditionnelle, se mit à soutenir systématiquement les Hutu tandis que l'ONU était tiraillée entre ces positions contradictoires. Les élections communales de juin-juillet 1960 furent un triomphe pour les Hutu (2 390 sièges sur 3 125 au PARMEHUTU, 233 à l'APROSOMA) et une véritable déroute pour le parti tutsi, RADER (Rassemblement démocratique ruandais, 209) et UNAR (Union nationale ruandaise). Le gouvernement formé en octobre suivant refléta ce rapport (6 ministres hutu et 2 belges sur un total de 8). Le 20 janvier 1961, le gouvernement belge, poussé par les résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU, décida de reporter *sine die* les élections prévues pour le 28 janvier. La réponse populaire fut « le coup d'État de Gitarama » perpétré ce même 28 janvier : les élus communaux, accompagnés de quelque 25 000 personnes, se réunirent à Gitarama et proclamèrent la déchéance du mwami Kigeri V (qui avait quitté le Rwanda depuis mai 1960), l'instauration de la république, l'élection immédiate d'un gouvernement et d'un chef de l'État, enfin l'adoption d'une Constitution. Les élections générales, organisées en septembre 1961 sous le contrôle de l'ONU, légitimèrent *a posteriori* le coup d'État. À son indépendance, le Rwanda se sépara du Burundi. Dans ce dernier pays, le gouvernement belge fut bien heureux de ne pas avoir à affronter de tensions ethniques, ce qui n'empêcha pas, sur place, les administrateurs de multiplier les manœuvres dilatoires. Ainsi, aux élections communales de 1960, l'UPRONA, redouté pour son nationalisme intransigeant, fut sans doute victime de fraudes et n'obtint que 19 % des sièges. Mais il triompha aux élections législatives de septembre 1961 (56 sièges sur 62), organisées sous le contrôle de l'ONU. L'autonomie interne fut accordée par les Belges en décembre 1961 et une commission de l'ONU prépara l'indépendance mais ne réussit pas à préserver l'union entre le Rwanda et le Burundi, souhaitée par l'organisation internationale et rejetée unanimement par les gouvernements des pays intéressés.

Au Congo (Zaïre), une fois passés les soulèvements violents de l'immédiat après-guerre, le besoin de s'organiser se fit sentir avec encore plus

61. Rwanda et Burundi, 1er juillet 1962.

d'acuité. Mais les partis politiques étaient toujours interdits. Par conséquent, les Congolais adoptèrent deux formes d'organisation spécifiques dont l'héritage allait peser durablement sur l'avenir politique et social du pays : d'une part les associations d'anciens élèves et d'autre part les sociétés traditionnelles. Déjà anciennes, ces associations, telles que l'ADAPES déjà citée, l'ASSANEF (Association des anciens élèves des frères des écoles chrétiennes) ou le Cercle Saint-Benoît d'Élisabethville, connurent alors leur âge d'or : les jeunes élites congolaises, placées ainsi sous le patronage constant des missionnaires, y prirent la terrible habitude de penser la société — et plus tard la politique — par procuration, en se déchargeant de cette besogne sur d'aimables conseillers. Les autorités coloniales tolérèrent aussi l'existence d'associations culturelles ethniques par vocation inoffensives, puisqu'elles ne regroupaient qu'un nombre restreint de membres et qu'elles entretenaient ou accentuaient les divisions entre Congolais. C'est ainsi que virent le jour, entre autres, l'ABAKO (Association des Bakongo) et le Lulua-Frères. La pratique coloniale fut cependant mise à mal à partir de 1955 environ : la politique laïque du nouveau ministre des colonies, Auguste Buisseret, brisa l'alliance entre l'État et l'Église, rejetant celle-ci dans la critique, certes modérée, de l'entreprise coloniale ; la « querelle linguistique » entre Flamands et Wallons gagna le Congo, étalant au grand jour les divisions entre colonisateurs. Les élites africaines continuaient néanmoins à croire à l'idéologie colonialiste et, notamment, à la doctrine, formulée toujours sous forme de promesse, de la communauté belgo-congolaise, comme le prouve le livre *Le Congo terre d'avenir est-il menacé?* qu'écrivit Patrice Lumumba à cette époque. Ce fut un homme passablement inconnu, le professeur A. A. J. Van Bilsen qui, sans doute malgré lui, renouvela le débat et poussa certains Africains à se radicaliser en publiant le très vite célèbre « Plan de trente ans pour l'émancipation politique de l'Afrique belge » (décembre 1955-janvier 1956)[62]. Les Congolais répondirent aussitôt en deux manifestes : celui du groupe catholique Conscience africaine, qui accepta la problématique et le calendrier du Plan, et celui de l'ABAKO, animée désormais par l'ancien séminariste Joseph Kasavubu, qui tranchait brutalement : « Puisque l'heure est venue, il faut accorder aujourd'hui même l'émancipation que *(sic)*de la retarder encore de trente ans[63]. » Le gouvernement colonial lâcha du lest en organisant des élections communales en décembre 1957 dans les villes les plus importantes mais, en limitant habilement ces élections aux quartiers autochtones, il enferma les Congolais dans un débat stérile où ils devaient se battre entre eux et non contre les colonisateurs, ce qui eut pour effet de durcir les polarisations ethniques. Néanmoins, des partis politiques commencèrent à se former à cette occasion. En octobre 1958, Patrice Lumumba fonda le Mouvement national congolais (MNC) qui fut le seul grand parti à disposer d'une base véritablement nationale. En milieu populaire, la crise sociale, qui couvait depuis le renversement de la conjoncture vers 1957, explosa dans l'insurrection des quartiers africains de Léopoldville du 4 au

62. Le texte de ce plan est reproduit dans A. A. J. Van Bilsen, p. 164-202.
63. Ces deux manifestes sont reproduits dans *Congo 1959*, p. 9-21.

8.2. De gauche à droite : Joseph Kasavubu, président du Congo, Patrice Lumumba, premier ministre, Baudoin Ier roi des Belges, à Léopoldville en juin 1960.
[*Photo :* © Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren.]

7 janvier 1959. Malgré la sévérité de la répression, le pouvoir colonial s'effondra. Les autorités belges, qui n'avaient jamais envisagé sérieusement la décolonisation de leur empire, s'empressèrent d'improviser et de bâcler l'émancipation du Congo belge. Une conférence de la « Table ronde », réunie à Bruxelles en janvier 1960, fixa la date de l'indépendance au 30 juin de la même année. Les clivages étaient cependant nombreux entre les élites congolaises. Ils portaient moins sur la structure ultérieure de la société que sur la forme de l'État et l'orientation du régime : sur ces bases, et en grande partie indifférents aux aspirations populaires, s'affrontaient régionalistes et nationalistes, fédéralistes et unitaristes, modérés et radicaux. La solution adoptée, compromis boiteux, ne faisait que repousser l'éclatement de conflits majeurs : le chef de l'État, Joseph Kasavubu, représentait les courants régionalistes, fédéralistes et modérés, tandis que le chef du gouvernement, Patrice Lumumba, était porteur des aspirations nationalistes, unitaristes, radicales et panafricaines. L'inévitable conflit éclata aussitôt après l'indépendance provoquant une frustration des classes populaires et une très longue guerre civile.

Au Cameroun et en Angola, ce furent des guerres de libération qui imposèrent aux pouvoirs coloniaux la nécessité de l'indépendance.

L'UPC (Union des populations du Cameroun) fut de loin le ferment et le fer de lance de la lutte nationale au Cameroun[64]. L'administration française encouragea sans succès l'émergence de formations rivales qui ne firent pas long feu : un Bloc démocratique camerounais, d'inspiration démocrate-chrétienne, fondé en 1951, et une Union socialiste camerounaise, apparue en 1953. Plus qu'un parti monolithique, l'UPC fut un front à la fois dans son recrutement (intellectuels, ouvriers syndiqués, sous-prolétariat des villes, paysans pauvres de la Sanaga, planteurs et commerçants aisés bamileke) et dans son idéologie : la pensée de son fondateur Um Nyobé était plutôt nationaliste alors que celle de Félix Moumié et Ernest Ouandié s'inspirait du marxisme[65]. Le parti sut aussi élargir son audience grâce à ses liens étroits avec l'Union des syndicats confédérés, proche de la Confédération générale du travail (CGT française), et grâce à ses propres « organisations de masse », l'Union des femmes du Cameroun (UDFC) et les Jeunesses démocratiques du Cameroun (JDC) en particulier. Les revers subis par le colonialisme français en 1954 — défaite de Diên Biên Phu et déclenchement de la révolution algérienne — incitèrent l'UPC à lancer une vaste offensive l'année suivante, qui culmina avec la « Semaine sanglante » (22-30 mai 1955). La répression fut sévère, faisant officiellement 25 morts, les chiffres réels étant cinq fois supérieurs. L'UPC et les organisations qui en dépendaient furent dissoutes[66] ; elles n'en continuèrent pas moins d'exister, Um Nyobé prenant le maquis « comme Mao Tsé-toung et Hô Chi Minh » tandis que Félix Moumié s'efforçait d'alerter l'opinion internationale. Les petits partis modérés, que l'action légale de l'UPC avait empêché de se développer, profitèrent de sa dissolution : ils gagnèrent les élections de 1956 auxquelles l'UPC avait appelé à s'abstenir. Le Cameroun, promu « république autonome sous tutelle » en 1957, eut alors un gouvernement présidé par André-Marie Mbida et dont le vice-premier ministre était Ahmadou Ahidjo. Celui-ci fonda la même année l'Union camerounaise, à laquelle se rallièrent plusieurs partis régionaux, mais qui conserva son noyau dur dans le Nord, sa région natale. L'UPC, qu'on avait proclamé morte, rappela brutalement son existence en lançant une nouvelle insurrection en septembre 1957, d'abord en Sanaga-Maritime puis en pays bamileke. La France fut appelée à intervenir : il fallut onze mois de « pacification » pour arrêter et exécuter Um Nyobé. La sécurité parut alors suffisante pour proclamer l'indépendance (1er janvier 1960). Mais les maquis de l'UPC restaient actifs en pays bamileke : des attaques avaient même fréquemment lieu à Douala et à Yaoundé. Par ailleurs, l'opposition légale était active : la nouvelle Constitution proposée au référendum fut acceptée

64. R. A. Joseph, 1977, p. 171-331. Voir aussi J.-F. Bayart, 1979, p. 54-108 et M. Beti, 1972.
65. Après la rupture entre le RDA et le PCF en octobre 1950, les relations de l'UPC avec le RDA devinrent purement nominales, mais ce fut seulement le 2 juillet 1955, lors du Comité de coordination du RDA réuni à Conakry, que l'UPC fut exclue du RDA. Sur ces relations tumultueuses, voir R. A. Joseph, 1977, p. 186-188 et 190-192.
66. Le RDA en profita aussi pour désavouer l'UPC et rompre toute attache avec elle.

8.3. Trois des chefs de l'Union des populations du Cameroun (UPC). De gauche à droite : Ernest Ouandié, Félix Roland Moumié et Abel Kingué.

par 800 000 électeurs mais rejetée par 530 000 autres. Il fallut tout à la fois l'intervention de cinq bataillons français, l'assassinat de Félix Moumié en 1960 et un complot opportunément découvert en 1962 pour réduire le maquis et éliminer l'opposition légale, mais la fin de la guerre civile ne fut proclamée qu'en 1972 et le laissez-passer obligatoire pour circuler entre les villes aboli seulement en 1975. Entre-temps, la réunification avec le sud du Cameroun anglais avait eu lieu. Le Cameroon National Democratic Party de John Ngu Foncha gagna les élections de 1959 dans le sud du territoire britannique et obtint que l'ONU organisât, en février 1961, un référendum dans l'ensemble du territoire placé sous tutelle britannique : le Nord vota pour le rattachement au Nigeria tandis que le Sud opta pour la réunification avec l'ancien Cameroun français, officialisée par la Constitution du 1er octobre 1961 qui créa la République fédérale du Cameroun[67].

En Angola, les mouvements d'après-guerre furent rapidement muselés : le journal *Mensagem*, dont la devise *« Vamos descobrir Angola »* [Allons découvrir l'Angola] était éminemment nationaliste, fut interdit en même temps que l'ANAGOLA, qui en assurait la publication, et les autres associations culturelles et politiques. Mais, au Portugal même, plusieurs jeunes intellectuels souvent proches du Parti communiste, tels que Mario de Andrade, Francisco Tenreiro et Agostinho Neto, entretenaient la flamme nationaliste. Ces divers groupes clandestins se transformèrent progressivement en véritables partis politiques : l'UPNA (Union des populations du nord de l'Angola), fondée en 1954 et devenue par la suite UPA (Union des populations angolaises) puis FLNA (Front national de libération de l'Angola) ; le MPLA (Mouvement populaire de libération de l'Angola), créé en 1956

67. T. Eyongetah et R. Brain, 1974, p. 128-166.

par des militants dont beaucoup venaient du Parti communiste angolais et du Parti de la lutte des Africains de l'Angola[68]. En 1959 et 1960, éclatèrent les premiers troubles graves à la suite des soubresauts de l'émancipation du Congo belge où de très nombreux Angolais vivaient en émigration ou en exil. La répression, très brutale, se traduisit par des arrestations massives que rapporte admirablement la belle nouvelle de Luandino Vieira, *La vraie vie de Domingo Xavier*. La rébellion éclata en 1961 en plusieurs points : à Luanda, le 4 février ; dans le Nord à la frontière du Congo (Zaïre), le 5 mars, et dans la Baixa de Cassange (Kasanga) à la même époque. Les Portugais répondirent avec une extrême violence ; le bilan de la répression fut très lourd : de 30 000 à 50 000 morts et de 150 000 à 200 000 Angolais, pour la plupart originaires du Nord-Ouest (Kongo), obligés de s'exiler au Congo (Zaïre) en quelques mois[69]. À la suite de cet échec, le front militaire se stabilisa ; tandis que l'armée portugaise s'enlisait dans la répression, économiquement et financièrement ruineuse[70] d'une interminable guérilla, les divergences entre les mouvements nationalistes s'accrurent, allant jusqu'à s'étaler au grand jour. Cependant, malgré le soutien croissant apporté au Portugal par ses partenaires de l'OTAN[71], cette guerre, ajoutée à celles de Guinée-Bissau et du Mozambique, finit par miner l'économie et la société portugaises et par provoquer un malaise politique qui explosa dans la « révolution des œillets » (25 avril 1974). Celle-ci débloqua la situation. En effet, le Mouvement des forces armées, maître du pouvoir au Portugal, était résolu à accélérer le processus de décolonisation. Mais, dans l'ensemble impérial portugais, le cas angolais était d'une complexité extrême. Que faire des 335 000 Portugais, dont quelque 172 000 colons, dont un tiers était né dans la colonie et auxquels l'économie portugaise, beaucoup moins avancée que celle de ses voisines européennes, ne pouvait pas fournir d'emplois ? À quel mouvement africain transférer le pouvoir ? Les trois forces en présence étaient profondément divisées : à la différence de leur recrutement et de leur composition sociologique et aux divergences idéologiques s'ajoutaient des tensions ethniques. Dirigés par la petite bourgeoisie urbaine, le FNLA et l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola, fondée en 1966 par des dissidents du FLNA) étaient surtout implantés en milieu rural et structurés sur une base ethnique, le premier apparaissait comme le porte-parole des Kongo et le second comme celui des Ovimbundu. Avec un éventail social beaucoup plus large et une implantation urbaine plus solide, seul le MPLA avait une base nationale. En outre, les richesses agricoles, minières et pétrolières — celles-ci concentrées à Cabinda et suscitant un vif particularisme — excitaient les convoitises des grandes

68. À cause de la clandestinité, le nombre de ces partis, apparemment nombreux, est mal connu et leur histoire initiale fort discutée ; voir, par exemple, J. Marcum, 1969, p. 27-30, pour le MPLA et R. Pélissier, 1978, p. 259-296, pour le FNLA ainsi que les groupes « ethno-nationalistes ». J. Marcum donne, p. 347-349, un tableau volontairement partiel mais représentatif et clair des principaux mouvements nationalistes de 1944 à 1962.
69. Récit complet dans R. Pélissier, 1978, p. 301-664.
70. Voir M. de Andrade et M. Ollivier, 1971.
71. J. Marcum, 1969, p. 181-190 ; M. de Andrade et M. Ollivier, 1971, p. 93-122.

puissances. Ce fut seulement le 15 janvier 1975 que les accords d'Alvor, signés entre les trois mouvements et le gouvernement portugais, fixèrent la date de l'indépendance[72]. Mais les désaccords resurgirent aussitôt. De février à juillet 1975, la « bataille de Luanda », gagnée par le MPLA, permit à celui-ci d'évincer ses rivaux de la capitale. L'indépendance fut proclamée à la date prévue dans la plus grande confusion : à Luanda par le MPLA, à Huambo par le FNLA et l'UNITA. La guerre civile succéda à la guerre de libération. L'OUA, divisée (22 voix pour le MPLA et 22 voix contre, l'Éthiopie et l'Ouganda s'abstenant), assista sans réagir à la lutte fratricide. Après une série de succès militaires (janvier-mars 1976), le MPLA fit entrer la République populaire d'Angola à l'OUA (11 février 1976) et à l'ONU (novembre 1976). Mais plusieurs régions échappaient encore au contrôle du pouvoir central.

72. Le 11 novembre 1975, soit sensiblement à la même époque que le Mozambique (25 juin 1975) et São Tomé-et-Principe (12 juillet 1975), mais plus tard que la Guinée-Bissau (24 septembre 1973).

CHAPITRE 9

L'Afrique orientale

Michael Twaddle
en collaboration avec Lucile Rabearimanana
et Isaria N. Kimambo

Pour les besoins de ce chapitre, nous regrouperons sous le nom d'« Afrique orientale » non seulement les anciennes colonies britanniques du Kenya, de l'Ouganda et de la Tanzanie (alors scindée en deux territoires distincts : le Tanganyika et Zanzibar), du Malawi (ancien Nyasaland) et de la Zambie (ancienne Rhodésie du Nord), mais aussi la grande île de Madagascar, autrefois administrée par la France, ainsi que l'archipel des Comores et l'île de la Réunion, enfin l'île Maurice et les Seychelles, jadis rattachées à la Couronne britannique.

Durant la seconde guerre mondiale, le Kenya devint le centre de l'Empire britannique d'Afrique orientale, surtout après la prise de Singapour par les Japonais. En même temps que ce pays prenait de l'importance en tant que source de matières premières et de produits alimentaires pour l'Angleterre en guerre, l'écart entre riches et pauvres s'y creusait de façon dramatique. Ces différences internes croissantes devaient jouer un rôle déterminant dans le déclenchement de la révolte mau-mau — la plus importante des révoltes anticolonialistes que l'administration coloniale britannique eut à affronter en Afrique tropicale.

Mais cinq ans auparavant, l'insurrection de mars 1947, elle aussi étroitement liée à la crise globale de la seconde guerre mondiale, avait ébranlé la présence coloniale française sur la grande île de Madagascar.

Madagascar[1]

À Madagascar, la colonisation française s'était heurtée d'emblée à une résistance organisée, et certaines régions du Sud n'avaient rendu les armes qu'au bout d'une dizaine d'années. Avant même la première guerre mondiale, s'était créée à Tananarive (Antananarivo) une société secrète nationaliste, la VVS, initiales des mots malgaches *vi*, *vato*, *sakelika* [fer, pierre, ramifications][2]. Dans l'entre-deux-guerres, la lutte du mouvement national consista principalement à réclamer l'égalité des droits entre les sujets malgaches et les citoyens français. Les Français étaient disposés à accorder la pleine citoyenneté à certains Malgaches bien plus généreusement qu'il n'était alors de règle dans les colonies britanniques voisines sur le continent africain. Mais cette politique d'assimilation française, si elle réussit momentanément à créer une élite malgache docile et collaboratrice, se révéla infructueuse en tant que stratégie à long terme, comme le prouve le fait que la VVS a survécu et s'est transformée après la seconde guerre mondiale, à l'instar d'autres associations secrètes, en une structure politiquement beaucoup plus solide. En fait, le colonialisme français à Madagascar suscita, dans la population locale, un nationalisme culturel que seul peut-être égala en intensité, dans les territoires sous domination britannique du continent africain, celui des insurgés mau-mau du Kenya. Mais les Français ne furent pas les seuls artisans de ce jaillissement nationaliste ; à leur insu, ils prolongeaient la renaissance culturelle qu'avait connue Madagascar au XIX^e^ siècle (voir à ce sujet le chapitre 10 du volume VII). Ce fut toutefois la seconde guerre mondiale qui permit la convergence du nationalisme de l'élite et du mécontentement populaire.

Il y eut à cela diverses raisons. Le conflit mondial fut une expérience traumatisante dont les effets se firent sentir dans toutes les colonies européennes en Afrique, mais qui se trouvèrent exacerbés à Madagascar par l'humiliation de la défaite. En 1940, l'administration française de l'île se rallia au régime de Vichy et Madagascar devint aussitôt un objectif pour les Britanniques et les forces de la France libre. En 1942, elle fut envahie et, bien que le poste de gouverneur général eût été confié à une personnalité choisie par de Gaulle, les forces britanniques demeurèrent dans l'île jusqu'en 1946, ce qui porta un grave préjudice au prestige colonial de la France. De surcroît pour l'habitant moyen de l'île, il y avait un abîme entre les dures réalités de la vie quotidienne et les grands discours qui marquèrent la période d'après Vichy. Toutes les colonies européennes en Afrique

1. Cette section est le fruit d'une collaboration entre M. Twaddle et L. Rabearimanana ; les vues qu'elle exprime sont essentiellement celles de L. Rabearimanana et s'inspirent principalement des études de J. Tronchon, 1983 ; L. Rabearimanana, 1980*a* et *b* ; R. Litalien, 1975 ; C. Cadoux, 1969 ; P. Boiteau, 1982 ; A. Spacensky, 1970 ; R. W. Rabemananjara, 1952.

2. *Vi*, *vato*, c'est-à-dire fer, pierre, symboles de la pureté et de la fermeté que les fondateurs de l'organisation voulaient donner à celle-ci. La société était en outre ramifiée en *sakelika*, c'est-à-dire en branches ou en sections, d'où le sigle VVS. Voir A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, p. 268.

souffrirent, pendant la seconde guerre mondiale, d'une pénurie des produits d'importation et de l'inflation qui en résulta mais, de par sa situation d'île occupée après 1942, Madagascar connut en outre des problèmes de devises étrangères. En 1943-1944, l'île fut en proie à une grave famine. Le riz, produit alimentaire de base, atteignit des prix vertigineux. L'Office du riz devint extrêmement impopulaire, certains agriculteurs devant débourser des sommes énormes pour racheter ce qu'ils avaient eux-mêmes produit et précédemment vendu à des cours nettement inférieurs. Alors même que l'on parlait beaucoup, après la Charte de l'Atlantique de 1941 et la conférence de Brazzaville de 1944, d'améliorer le sort des colonies, les dirigeants nationalistes malgaches de l'après-guerre n'eurent aucun mal à se faire entendre lorsqu'ils affirmaient que « la colonisation n'était qu'une exploitation[3] ».

Il est vrai qu'au lendemain du conflit, le système haï de l'indigénat et du travail obligatoire fut aboli et que Madagascar, comme d'autres colonies françaises, se vit accorder une représentation politique à Paris. À cet égard, les Français se montrèrent bien plus généreux que leurs homologues britanniques en Afrique orientale (il est difficile d'imaginer Jomo Kenyatta, par exemple, élu à cette époque représentant parlementaire du Kenya à Londres !). Mais, s'ils étaient disposés à aller encore plus loin dans le droit fil des traditions généreuses de la « plus grande France », au-delà d'un certain point et dès lors qu'il était question d'indépendance, les Français de la métropole devenaient beaucoup plus intransigeants que les Britanniques, qui avaient déjà accepté cette idée d'autonomie. Or, c'est l'indépendance que les délégués malgaches au Parlement français exigèrent après la seconde guerre mondiale. L'accord Sainteny-Hô Chi Minh de mars 1946 qui reconnaissait « la République démocratique du Viet Nam comme un État libre, ayant son gouvernement, son Parlement, son armée et ses finances, faisant partie de la Fédération d'Indochine au sein de l'Union française », incita les deux députés malgaches à Paris à déposer une proposition de loi visant à faire aussi de Madagascar « un État libre au sein de l'Union française ayant son gouvernement, son Parlement, son armée, ses finances[4] ».

Cette proposition de loi fut aussitôt taxée d'« anticonstitutionnelle » et sombra dans l'oubli avec la dissolution de la première Assemblée constituante. Mais elle créa un précédent et donna aussi l'occasion d'illustrer l'intransigeance des Français, ce qui convainquit de nombreux nationalistes malgaches que toutes les réformes de l'immédiat après-guerre n'étaient que poudre aux yeux: « L'Union française n'était donc qu'un "replâtrage" de l'empire colonial français[5]. »

Le contexte local et la situation internationale issue de la seconde guerre mondiale concoururent donc l'un et l'autre à intensifier les revendications nationalistes: à partir de 1945 et jusqu'en 1960, les nationalistes luttèrent

3. Cité par J. Tronchon, 1983, p. 125.
4. N. Heseltine, 1971, p. 174; J. Tronchon, 1983, p. 127.
5. J. Tronchon, 1983, p. 129.

pour l'obtention de l'indépendance. Cette aspiration n'était pas le seul fait des militants politiques de Tananarive ou d'autres villes, elle gagna aussi bien le centre du pays que les régions côtières, les couches sociales aisées que les milieux populaires. Elle s'exprimait surtout dans le cadre d'un parti, le Mouvement démocratique pour la rénovation malgache (MDRM). Ce parti était né à Paris, en février 1946, sous l'impulsion des deux députés élus à l'Assemblée nationale française en 1945 par le second collège, c'est-à-dire par les électeurs autochtones de Madagascar, dans le cadre d'un suffrage restreint. Mais il se répandit rapidement dans tout Madagascar, dans les villes comme dans les campagnes et dans tous les milieux sociaux. Ce succès est surtout dû au fait qu'il présentait son programme comme pouvant être immédiatement réalisé. Cependant, il se produisit peu à peu un divorce entre la base et le sommet du MDRM dans la mesure où les députés parlaient d'un État libre au sein de l'Union française. Cette situation entraîna l'adhésion de certains de ses militants aux sociétés secrètes : le Jiny[6] et le PANAMA (Parti national malgache) qui étaient organisés par les nationalistes, persuadés que la France n'accorderait pas facilement l'indépendance et qu'il faudrait la gagner par la force des armes. Le MDRM n'en obtint pas moins un succès électoral croissant dans tout le pays, ce qui ne laissa pas d'inquiéter les notables des régions côtières attachés à la France et au régime existant. Ils fondèrent, en juillet 1946, le Parti des déshérités de Madagascar (PADESM).

Le PADESM recrutait ses membres parmi les notables de la côte et s'opposait très vigoureusement au MDRM. Assimilant volontairement le MDRM aux Hova, c'est-à-dire essentiellement aux habitants de la région de Tananarive, le PADESM s'adressait aux dix-sept autres ethnies de Madagascar, qui lui fournissaient ses militants. L'administration française, inquiète de la montée du nationalisme malgache tel que l'incarnait le MDRM, s'empressa de soutenir activement le PADESM.

Dès la fin de l'année 1946, après l'élection à l'assemblée législative de trois députés issus du MDRM, la répression s'abattit sur ce parti. La diffusion de ses journaux fut entravée, ses militants et dirigeants furent arrêtés sous les prétextes les plus fallacieux. Se jetant eux aussi dans la mêlée, les colons français des régions côtières maltraitèrent les travailleurs affiliés au MDRM et n'hésitèrent pas à molester les dirigeants locaux du parti. Les élections provinciales de janvier-février 1947 se déroulèrent ainsi dans une ambiance survoltée. La tension fut encore aggravée par les interventions de l'administration coloniale dans les opérations. Malgré cela, la majeure partie des conseillers provinciaux élus provint du MDRM. Dès lors, les conflits entre tendances politiques divergentes s'exacerbèrent. Les rumeurs faisant état d'une insurrection imminente se multiplièrent. Quand celle-ci éclata effectivement, le 29 mars 1947, l'administration française ainsi que l'opinion publique malgache n'en furent qu'à moitié surprises.

Le 29 mars 1947, des soulèvements éclatèrent dans l'est de l'île, à Moramanga, à Manakara et ailleurs… Mais l'action fut désamorcée dans des

6. Le *jiny* est un oiseau nocturne. En prenant ce nom, cette société secrète formée pendant la guerre marquait clairement sa volonté de tromper la surveillance des autorités politiques.

villes comme Tananarive, Fianarantsoa, Diégo-Suarez (Antseranana). Dans la région de la falaise orientale en revanche, l'insurrection fit rapidement tache d'huile. Jusqu'en juillet 1947, les insurgés gagnèrent du terrain et maîtrisèrent une grande partie du pays tanala et bezzabozano. Cependant, en raison des difficultés de liaison entre eux et de l'encerclement dont ils étaient victimes, ils furent obligés de se cantonner sur une position défensive à partir du mois d'août. L'insurrection fut finalement réprimée par les troupes coloniales françaises en novembre 1948.

Les causes du soulèvement de 1947 étaient multiples : il y avait, certes, les épreuves de la guerre qui non seulement accrurent les souffrances du peuple mais convainquirent également les nationalistes malgaches qu'ils pouvaient revendiquer l'indépendance et l'obtenir grâce à une aide étrangère, britannique ou américaine notamment[7]. Mais il y avait surtout la montée irrésistible de l'aspiration à l'indépendance chez un nombre toujours croissant de Malgaches au lendemain de la guerre et leur adhésion au MDRM.

Le succès politique remporté par ce parti et l'inquiétude qu'il suscita dans l'administration coloniale française furent tels que, dès le début de l'insurrection, les dirigeants du territoire lui imputèrent la responsabilité des événements. Cette conviction était partagée par les colons français ainsi que par le PADESM. Les habitants de la région de Tananarive, les Hova, étaient également accusés d'être les instigateurs de l'insurrection : ils étaient les seuls, faisait-on valoir, à la vouloir vraiment, et l'ont exploitée afin de s'emparer du pouvoir. Autant d'allégations qui faisaient fi de la réalité et ignoraient l'aspiration des Malgaches de toutes origines sociales et ethniques à l'indépendance. Parmi les colons blancs, beaucoup entreprirent de faire justice eux-mêmes dans les campagnes. Pourtant, dès que l'insurrection éclata, les députés du MDRM dégagèrent leur responsabilité de la préparation comme du déclenchement des troubles. De même, les journaux nationalistes défendirent les Hova et rappelèrent que ces derniers avaient toujours été des auxiliaires de la colonisation. En outre, ils s'empressèrent de déclarer l'attachement des Malgaches à la civilisation française[8].

La répression s'abattit sur tout le pays dès le lendemain du déclenchement de l'insurrection : les dirigeants et même de simples militants du MDRM furent arrêtés, le parti fut dissous le 10 mai 1947. De surcroît, tous les autres partis (y compris le PADESM) furent interdits. Des tribunaux siégèrent dans toute l'île. Le procès de Tananarive de novembre 1948, le plus célèbre, prononça six condamnations à mort, dont deux frappèrent les députés MDRM Joseph Raseta et Joseph Ravoahangy, et plusieurs condamnations aux travaux forcés à perpétuité.

Quels étaient les véritables instigateurs de l'insurrection ? L'administration coloniale, les colons français et les membres du PADESM étaient convaincus de la responsabilité du MDRM. Pour les membres de ce parti et

7. J. Tronchon évoque longuement les causes de l'insurrection. La thèse (non publiée) de C. Guérin du Marteray sur les causes lointaines de l'insurrection (Nice, 1977) éclaire aussi sur le caractère insupportable de l'exploitation coloniale à Madagascar.
8. L. Rabearimanana, 1980*a*, p. 143.

ses partisans français en métropole, les événements de 1947 et 1948 avaient été délibérément provoqués par une administration coloniale décidée à tout mettre en œuvre pour anéantir ce parti gênant. En revanche, pour les acteurs mêmes de l'insurrection, dont l'historien Jacques Tronchon a exposé la thèse, il s'agissait d'un mouvement nationaliste authentique né de la volonté de certains Malgaches déterminés à chasser de l'île le colonisateur français — des Malgaches persuadés en outre que seule la lutte armée leur permettrait de parvenir à cette fin.

Il est couramment admis que le nationalisme fut écrasé dans l'île par cette répression colonialiste, qui fit près de 100 000 victimes parmi les Malgaches[9], mais cela n'est pas exact. L'insurrection de 1947 s'est certes soldée par un échec cuisant, mais les nationalistes malgaches ne s'avouèrent pas vaincus. Même entre 1948 et 1956, alors que la répression était particulièrement sévère, le désir d'indépendance ne s'éteignit pas. Il se manifestait principalement dans les journaux de la capitale qui publièrent des articles exigeant le statut souhaité et l'amnistie pour les nombreuses victimes de la répression.

Peu nombreuses au lendemain de l'insurrection, les voix revendiquant le statut d'État libre se multiplièrent au fur et à mesure que la situation politique locale se calmait et que la répression se faisait moins rigoureuse. Les déboires de la France dans d'autres contrées de l'Union française, au Viet Nam et en Afrique du Nord notamment, contribuèrent aussi à enhardir les nationalistes malgaches. Le soutien le plus spectaculaire apporté à la cause du nationalisme malgache a certainement été celui de la hiérarchie catholique qui, en novembre 1953, reconnaissait officiellement la légitimité des revendications d'indépendance du peuple malgache. Cette déclaration fut suivie d'un soutien concret au mouvement nationaliste, soutien accordé à ses éléments modérés afin de déjouer les menées des sympathisants communistes. À partir de là, le parcours du mouvement nationaliste devint de plus en plus erratique. Il n'existait aucune structure de rassemblement et des rivalités de personnes, plus que des divergences idéologiques, divisaient les courants politiques. La situation changea cependant en 1956 avec l'issue de la guerre au Viet Nam, le début de la lutte de libération nationale en Algérie, l'écho de la conférence de Bandung de 1955 et l'avènement des socialistes au pouvoir en France. Sous l'effet de la loi-cadre adoptée en 1956, modifiant le statut des colonies françaises, un certain nombre de partis politiques furent créés à l'échelon local.

Parmi les partis modérés qui virent le jour à cette époque, émergea le Parti social-démocrate (PSD) fondé à Majunga, en décembre 1956, par Philibert Tsiranana et André Resampa. Implanté d'abord dans l'ouest et le nord du pays, le PSD couvrit bientôt toute l'île de ses sections grâce à la bienveillance d'une administration prête à aider un parti issu de l'aile gauche du PADESM, qui se satisfaisait des réformes institutionnelles apportées par la loi-cadre. Quant à l'Union démocrate et sociale de Madagascar (UDSM)

9. Chiffre donné par le haut commissaire de Chévigné lors d'une conférence de presse en 1949.

d'Antoine Zafimahova, dont l'audience s'étendait au sud-est de l'île et à la région de Fianarantsoa, c'était un parti très modéré dans ses revendications politiques et qui insistait surtout sur les réalisations sociales nécessaires aux régions côtières.

L'échiquier politique était particulièrement vaste à Madagascar entre 1956 et 1960. Les rivalités entre partis n'en étaient que plus violentes et les campagnes électorales plus passionnées. La reconstitution en 1958, par le père R. Andrianamanjato, d'un parti extrêmement radical, l'AKFM (Ankotonny Kongreiny Fahaleovantenan Madagasikara, Parti du congrès de l'indépendance), accrut encore l'ardeur militante pendant cette période[10]. Les autorités coloniales locales ne cesseront de proclamer leur non-intervention dans les élections. Mais, partout, des irrégularités furent commises par les membres subalternes de l'administration tandis que des menaces d'excommunication étaient proférées à l'encontre de ceux qui voteraient pour les communistes. Malgré cela, les nationalistes remportèrent la majorité des sièges dans quelques communes : Tananarive, Tamatave (Toamasina), Diégo-Suarez, Tuléar (Toliary). En revanche, aux élections provinciales de mars 1957, ils enregistrèrent un recul ; imputable à l'administration coloniale française, aux autorités religieuses et aux colons blancs, cette défaite était aussi due aux rivalités entre nationalistes.

Lorsqu'en septembre 1958, le général de Gaulle organisa un référendum sur le maintien ou non de Madagascar dans la Communauté française, ce fut le oui qui triompha. Le non était majoritaire dans la capitale et obtint des suffrages honorables à Tamatave et à Diégo-Suarez. Mais les pressions de l'administration française et des dirigeants modérés étaient telles que les partisans d'une véritable indépendance furent vaincus. En juin 1960, quand Madagascar devint enfin indépendante, le grand vainqueur était le Parti social-démocrate de Philibert Tsiranana. Ceux qui avaient milité pour une « véritable indépendance » se trouvèrent relégués dans les partis d'opposition, dont l'AKFM et le Mouvement national pour l'indépendance de Madagascar[11].

Une évaluation correcte du combat pour la souveraineté politique de Madagascar implique que l'on fasse intervenir un modèle d'analyse permettant d'examiner les points forts et les points faibles du nationalisme malgache et du colonialisme français, mais aussi de rendre compte de façon intelligente de leurs interactions successives. Certaines initiatives utiles ont déjà été prises dans ce sens[12], mais il y a encore beaucoup à faire en ce qui concerne tant Madagascar que les régions proches du continent africain et les îles voisines.

10. Dans l'entre-deux-guerres, l'AKFM était affilié au Parti communiste français, il fut interdit en même temps que ce dernier lors de la seconde guerre mondiale. Bien que révolutionnaire, l'AKFM de 1958 essayait de ne pas passer pour marxiste. Voir V. M. Thompson et R. Adloff, 1965, p. 87 et p. 105.

11. Ce parti fut fondé en novembre 1958 par Monja Jaona. D'abord implanté dans le Sud, il s'étendit par la suite dans tout le pays.

12. Outre les sources déjà citées, il faut signaler les recherches effectuées à l'Université d'Antananarivo sur la société secrète Jiny ; voir aussi R. Archer, s. d.

Les forces du changement dans les régions sous domination britannique

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le gouvernement travailliste au pouvoir en Grande-Bretagne était décidé à accomplir des réformes radicales dans le pays et à accélérer l'évolution des colonies. Tout comme ses homologues socialistes et communistes français à l'époque, le Parti travailliste britannique ne voyait aucune contradiction entre ces deux objectifs[13]. Rétrospectivement, le constat est tout autre. On s'aperçoit aujourd'hui que, par leur envergure même, les projets socio-économiques de développement en Afrique orientale et centrale au lendemain de la guerre constituaient en fait, pour reprendre les termes de deux historiens britanniques, une « deuxième occupation coloniale[14] » de la région et qu'ils eurent des effets beaucoup plus déstabilisateurs pour la domination coloniale exercée par la Grande-Bretagne que la présence symbolique d'un ou de deux représentants africains dans les assemblées législatives locales à laquelle les dirigeants britanniques attachaient à l'époque tant d'importance. Les Britanniques, sans rencontrer en Afrique orientale et centrale les problèmes que la défaite et la perte de prestige posèrent aux Français à Madagascar, devaient eux aussi affronter les redoutables problèmes économiques que la seconde guerre mondiale avait provoqués en métropole. L'Afrique orientale et centrale présentait, dans ces conditions, une importance considérable pour le relèvement de leur économie, la vente sur le marché mondial des produits et des matières premières des colonies permettant à la Grande-Bretagne de combler son déficit en dollars[15].

L'Ouganda[16]

En 1945, l'Ouganda différait de Madagascar à maints égards. Sans compter sa situation de territoire enclavé dans les terres, il s'agissait d'un pays gouverné non seulement par une puissance coloniale européenne victorieuse mais aussi par une puissance qui s'était attachée à préserver, au lieu de la détruire, la principale entité politique précoloniale à l'intérieur de ses frontières, à savoir le royaume du Buganda. Bien entendu, géographiquement, l'Ouganda et le Buganda ne se recouvraient pas, plusieurs autres royaumes et peuples moins importants se trouvaient à l'ouest du protectorat et de nombreuses communautés sans souverain vivaient au nord et à l'est du territoire. Mais les Britanniques avaient fait du Buganda la base de leur domination, reconnaissant sa quasi-autonomie et introduisant, par l'*Uganda Agreement* de 1900, un régime foncier peu commun, proche du régime de la pleine propriété. Ils s'appuyaient également sur des intermédiaires baganda pour administrer nombre d'autres régions du protectorat d'Ouganda.

13. D. Goldsworthy, 1971.
14. D. A. Low et J. M. Lonsdale, 1976, p. 12.
15. M. Cowen, 1984, p. 63-75.
16. Pour une vue et des références plus détaillées, voir C. Gertzel, 1976.

Le nationalisme ougandais, tel qu'il se développa en réaction à la domination coloniale britannique, revêtait donc un caractère contradictoire. Tantôt il s'identifiait au prestigieux royaume autonome du Buganda, tantôt il reflétait les innombrables griefs des groupes ethniques qui occupaient d'autres territoires du protectorat britannique. La rhétorique déployée pendant la guerre pour la défense des droits des nationalités opprimées en Europe (comme les Polonais) venait à l'appui des revendications de ces groupes ethniques qui réclamaient un statut identique à celui du Buganda. Toutefois, l'impact le plus fort de la seconde guerre mondiale en Ouganda tient probablement moins au coup de fouet idéologique donné aux nationalismes culturels locaux qu'au mécontentement très concret qu'elle suscita dans les zones urbaines et rurales.

Pour bien comprendre les tensions qui traversèrent l'Ouganda au cours des années 40, il faut tenir compte des divers groupes d'intérêts engendrés par le système colonial. Ces groupes reflétaient le morcellement de l'élite ou de la petite bourgeoisie ougandaise en trois composantes principales dont les intérêts particuliers, en règle générale, ne coïncidaient qu'à court terme et qui tendaient à compliquer encore les choses par leurs divisions ethniques et religieuses quand il s'agissait de former un front de lutte nationale. Le premier groupe était constitué de fonctionnaires, qui se plaignaient surtout de discrimination raciale, leurs traitements étant inférieurs à ceux de leurs homologues britanniques et asiatiques. Le deuxième était formé d'exploitants spécialisés dans les cultures de rapport, ils nourrissaient un vif ressentiment à l'égard des égreneurs de coton (essentiellement des Asiatiques) et des offices de commercialisation de l'État accusés de prélever une bonne partie de leurs excédents de production. Le troisième rassemblait les marchands qui exigeaient la suppression des monopoles que l'État garantissait à certaines sociétés asiatiques et britanniques. Parallèlement à ces secteurs de la petite bourgeoisie, les ouvriers des villes exigeaient des augmentations de salaires. Dans les années 40, tous ces intérêts se regroupèrent pour former un mouvement historique d'opposition massive à l'ordre colonial[17].

En janvier 1945, de graves émeutes éclatèrent dans plusieurs villes du pays en raison des bas salaires et de l'augmentation du coût de la vie résultant de l'inflation liée à la guerre. Des tensions dues à la politique d'austérité menée par le gouvernement provincial du Buganda durant la dépression des années 30 aboutirent en outre, en 1945, à l'assassinat du Premier Ministre bugandais et ne firent que compliquer la situation née des émeutes du début de l'année. Les Britanniques réagirent à ces troubles par une répression dont la sévérité suscita la sympathie de l'opinion publique envers les personnes injustement emprisonnées mais qui n'entama pas véritablement leur crédibilité politique parce que, contrairement aux Malgaches emprisonnés après les troubles de 1947-1948, ces détenus furent relâchés assez rapidement. Beaucoup d'entre eux se retrouvèrent impliqués dans les nouveaux troubles qui secouèrent le royaume de Buganda en 1949, troubles motivés par les

17. Pour plus d'informations, voir M. Mamdani, 1976, chap. 7 ; D. W. Nabudere, 1980, chap. 8.

prix anormalement bas payés aux planteurs de coton locaux par rapport aux cours dont le Trésor britannique bénéficiait sur le marché mondial; nombre d'entre eux participèrent aussi, en 1952, à la fondation de l'Uganda National Congress (UNC) et à l'élaboration, par Milton Obote, de son programme réclamant une autonomie immédiate.

9.1. Le roi Mutesa II, *kabaka* du Buganda, en exil à Londres.
[*Photo :* © Topham, Londres.]

La création de l'UNC fut le premier essai de construction d'un mouvement nationaliste bénéficiant d'un soutien massif et unissant de nombreux groupes de l'élite ougandaise. En effet, si ses dirigeants venaient du Buganda, l'UNC s'appuyait aussi sur des régions de cultures de rapport où les riches exploitants étaient peu nombreux (Teso, Bukedi, Lango et Acholi). Ses principaux dirigeants étaient des commerçants, des enseignants et des fonctionnaires. Mais en 1955, le nationalisme territorial ougandais connut un revers paradoxal. Une querelle éclata entre le nouveau gouverneur socialiste, Andrew Cohen, en qui certains historiens veulent voir l'architecte de l'indépendance politique des colonies britanniques d'Afrique occidentale[18], et le *kabaka* du Buganda au sujet

18. R. Robinson, 1980, p. 50-72.

de l'avenir de l'Ouganda en tant qu'entité territoriale ; le gouverneur déporta le *kabaka* en Grande-Bretagne, transformant du jour au lendemain en héros de la résistance anticoloniale en Ouganda celui qui n'en avait été qu'un allié local lors des émeutes de 1949. L'élite rurale bugandaise rejoignit massivement les rangs de l'UNC entre 1953 et 1955 mais, quand la restauration du *kabaka* rendit caduque l'alliance entre différents intérêts au sein de l'UNC, elle donna naissance au Kabaka Yekka (KY, le roi seulement), qui devint la principale organisation politique du Buganda.

Mais Mutesa II était-il appelé à devenir un héros nationaliste pour l'Ouganda tout entier ou pour le seul royaume du Buganda, qui jouissait de par l'*Uganda Agreement* de 1900 d'une situation particulièrement privilégiée au sein du protectorat d'Ouganda ? L'Uganda Peoples' Congress (UPC) de Milton Obote, qui se présentait comme le successeur de l'UNC, tenta de réunir les forces nationalistes mais n'atteint jamais son but. Lorsque, en 1962, l'Ouganda se libéra enfin de la tutelle britannique et accéda à l'indépendance en tant qu'entité unique, ce fut sous un gouvernement de coalition dirigé par Milton Obote et rassemblant le KY royaliste du Buganda et l'UPC. L'électorat du parti d'Obote se recrutait presque uniquement à l'extérieur du Buganda, avant même que le royaume n'élise pour la première fois des députés à l'Assemblée nationale ougandaise, au suffrage indirect, par l'intermédiaire du *Lukiiko* du Buganda. C'était une alliance difficile et, en 1966-1967, Obote fit appel à l'armée de l'Ouganda pour intégrer par la force le Buganda à la vie politique nationale.

Avant l'indépendance, l'Ouganda avait été brièvement dirigé, en 1961 et en 1962, par un gouvernement conduit par le Democratic Party (DP) de Benedicto Kiwanuka.

Le DP tentait d'organiser certains groupes restés en dehors des formations existantes. Les riches fermiers du Buganda avaient réussi à s'organiser en un parti traditionaliste, le KY ; les commerçants s'étaient regroupés sous les bannières successives de l'UNC et de l'UPC. Au niveau national, l'élargissement du DP allait permettre à d'autres forces sociales, jusque-là à l'écart, de se mobiliser. Historiquement, les chefs catholiques s'étaient aperçus qu'ils avaient moins de privilèges au Buganda et ils avaient fondé le DP sur ces bases religieuse et géographique. Mais l'idéologie religieuse servait surtout de point de ralliement pour créer un mouvement nationaliste rival de l'UPC, de nature à attirer des fonctionnaires et d'autres membres de l'élite instruite éloignés d'une formation dominée par les protestants. Le DP comptait des sympathisants tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du royaume du Buganda. De plus, en dépit de son origine idéologique, il avait fait des efforts considérables pour créer un mouvement politique panougandais. Il était vigoureusement soutenu non seulement par l'Église catholique mais aussi par les syndicats[19]. En 1962, lors des dernières élections organisées avant l'indépendance, le DP arriva en deuxième position, derrière la coalition KY-UPC[20]. Dans l'ensemble,

19. S. Karugire, 1980, p. 144-169 ; M. Twaddle, 1978, p. 255-266 ; D. A. Low, 1971.
20. D. Rothchild et M. Rogin, 1966, p. 337-440.

toutefois, l'essor du nationalisme en Ouganda fut marqué par des divisions idéologiques et régionales et, contrairement à ce qui se passa au Tanganyika voisin, la petite bourgeoisie eut du mal à se constituer en classe intégrée et unifiée luttant contre le colonialisme.

Le Tanganyika[21]

Si l'inflation et la baisse artificielle des cours à la production pendant la guerre contribuèrent à l'éveil du nationalisme populaire en Ouganda après 1945, et si la répression inefficace des intellectuels ganda par les Britanniques permit par la suite au nationalisme de cristalliser le mécontentement populaire avant de le fragmenter en fonction de critères ethniques, au Tanganyika ce fut l'ingérence massive des Britanniques dans la politique agricole africaine qui déclencha la première grande vague de protestations locales contre la puissance coloniale. Ces manifestations eurent pour premier effet d'encourager ce que John Iliffe a depuis appelé « l'agrégation tribale[22] ». Les politiques coloniales avaient entraîné des changements socio-économiques qui « avaient accentué la différenciation régionale et les rivalités » entre les groupes instruits, soucieux d'accélérer le développement dans leur zone ethnique. De ce fait, plusieurs associations à base ethnique virent le jour et servirent ensuite de vecteurs de l'opposition à des politiques impopulaires. Dans certaines régions, ce processus aboutit à convaincre des chefs traditionnels de renforcer l'unité ethnique. Ce fut notamment le cas chez les Chagga au nord-est du pays. Mais ce mouvement d'agrégation ethnique eut pour conséquence d'affaiblir la Tanganyika African Association (TAA), organisation territoriale revendicative de fonctionnaires créée en 1929[23].

La TAA avait encouragé, pendant les années 30, la constitution de sections provinciales dont la vitalité devait venir renforcer l'organisation centrale. Mais, après la guerre, les protestations organisées sur une base ethnique à l'échelle du pays tendirent à l'affaiblir avant que, paradoxalement, la remise en cause des politiques coloniales devienne un des axes autour desquels cette organisation territoriale allait reprendre vie et se transformer en un puissant parti politique. Le nouvel élan vint de la province des Lacs, région du Tanganyika dont les dimensions sont approximativement égales à celles du Nyasaland (actuel Malawi) et dont la production agricole représentait en valeur la moitié environ des exportations agricoles du Tanganyika. Pour reprendre les termes d'un spécialiste[24], les réformes de l'administration locale introduites après la guerre par les Britanniques eurent pour effet, dans cette province comme dans beaucoup d'autres régions, « d'imposer plus facilement des politiques agricoles impopulaires décidées en haut lieu plutôt

21. La présente section s'inspire essentiellement des ouvrages de J. Iliffe, 1979, et de R. C. Pratt, 1976. Sur l'UTP, voir A. Ross, 1977, p. 519-535, et 1981.
22. J. Iliffe, 1979, p. 487.
23. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, p. 718.
24. A. Maguire, 1970, p. 643.

que d'accroître la participation de la base aux institutions démocratiques ». De nombreuses manifestations populaires de mécontentement éclatèrent dans la province et la section locale de la TAA reprit à son compte les griefs exprimés, établissant de la sorte un lien entre l'action revendicative dans les villes et les revendications des paysans. C'est ainsi qu'elle commença à se transformer en mouvement politique. Cette section fit trois choses remarquables : elle s'implanta dans les campagnes, organisa l'offensive contre le régime colonial et, enfin, exigea le renforcement de l'organisation centrale et la convocation d'une conférence nationale. Les artisans les plus marquants et les mieux connus de cette renaissance furent M. Bomani, B. Munanka et S. Kandoro.

Au bureau central de Dar es-Salaam, les activités entreprises au lendemain du conflit mondial avaient été lancées conjointement par des fonctionnaires et des habitants instruits des villes qui avaient combattu en Birmanie pendant la guerre. Mais, à la fin de 1952, l'élan s'était brisé, les meilleurs dirigeants ayant été mutés hors de Dar es-Salaam, et l'Association vivotait, au point que les animateurs de la section de la province des Lacs avaient envisagé de transférer son siège à Mwanza. C'est alors qu'un nouveau dirigeant entra en scène et coordonna l'action de relance. En deux ans, la TAA se transforma en un parti politique très puissant qui se donna le nom de Tanganyika African Union (TANU) le 7 juillet 1954.

La TANU prit le pouvoir en 1961. Son véritable fondateur — si l'on ne tient pas compte de la section de la province des Lacs — était un enseignant issu de l'un des plus petits groupes ethniques du territoire : Julius Nyerere. En 1952, à son retour de Grande-Bretagne où il venait de terminer ses études, Nyerere était décrit comme un homme « sensibilisé aux problèmes raciaux » : il « haïssait la domination étrangère » nous dit John Iliffe, « craignait la complicité des conservateurs avec les ambitions des colons, et savait que l'Afrique s'acheminait vers des conflits et sa libération[25] ».

Nyerere sut exploiter au maximum le statut international du Tanganyika, territoire sous tutelle des Nations Unies, pour hâter sa décolonisation. En 1946, la Grande-Bretagne n'avait guère apprécié les conditions dans lesquelles l'ancien mandat du Tanganyika que lui avait conféré la Société des Nations avait été transformé en accord de tutelle des Nations Unies. L'anticolonialisme était déjà un sentiment puissant aux Nations Unies et le Tanganyika devait bientôt y rencontrer un large écho quand il y exposait ses griefs. L'affaire des terres meru[26] — quelque 3 000 Meru avaient été chassés d'Engare Nanyuki pour laisser la place à des colons européens — en fit la démonstration en 1952 ; trois ans plus tard, un an après la transformation de la TAA en TANU, le prestige de Nyerere s'était considérablement accru à la suite d'un voyage à New York et le nombre des membres de la TANU avait progressé en flèche. En 1956, Edward Twining, le gouverneur bien peu socialiste du Tanganyika, persuada la

25. J. Iliffe, 1979, p. 509.
26. *Ibid.*, p. 500 ; K. Japhet et S. Japhet, 1967.

plupart des membres non gouvernementaux du Conseil législatif (qui, bien entendu, étaient tous à l'époque nommés et non élus) de créer un parti politique rival, le United Tanganyika Party (UTP). Mais l'UTP sombra bientôt dans le « néant » — *utupu* en swahili. En septembre 1960, la TANU remporta 70 sièges sur 71 lors des premières élections au Conseil législatif où le mode de représentation permettait aux Africains d'obtenir une majorité. Nyerere devint aussitôt premier ministre d'un Tanganyika jouissant de son autonomie interne et le pays fut, en décembre 1961, la première colonie britannique d'Afrique orientale à accéder pleinement à l'indépendance.

9.2. Julius K. Nyerere, président de la Tanganyika African National Union (TANU) [*Photo :* © Camera Press, Londres.]

Parmi les raisons généralement invoquées pour expliquer la rapidité avec laquelle le Tanganyika acquit son indépendance — avant le Kenya et l'Ouganda — figurent les qualités de chef de Nyerere ; l'organisation dynamique de la TANU — association urbaine transethnique à l'origine, elle se développa très différemment de l'Uganda National Congress et des divers partis ougandais issus de ce dernier ou de toutes les formations équivalentes du Kenya, qui s'appuyaient essentiellement sur des coalitions tactiques d'intérêts entre notables de diverses ethnies ; l'absence de divisions régionales marquées au Tanganyika ; son statut de territoire sous tutelle des Nations

Unies; enfin, la modification spectaculaire de l'importance stratégique accordée au Tanganyika comme au Kenya par les Britanniques après 1956, conséquence de la révision radicale de leurs engagements militaires à l'est du canal à la suite de l'affaire de Suez. Autrement dit, on invoque généralement pour expliquer la décolonisation du Tanganyika la combinaison de deux facteurs: la force des revendications nationalistes locales d'une part *et* le désengagement politique volontaire des Britanniques d'autre part, les explications différant seulement par l'importance relative accordée à ces deux facteurs. Mais quel que soit le schéma d'interprétation adopté, un événement crucial est venu accélérer le repli de l'Empire britannique dans toute l'Afrique orientale et centrale: la révolte mau-mau au Kenya.

Le Kenya[27]

Contrairement aux Français de Madagascar, les Britanniques du Kenya ne se sentaient absolument pas menacés à la fin de la seconde guerre mondiale. Ils étaient les vainqueurs. La nécessité de réformes politiques ne s'imposait donc pas. Certes, il était prévu d'accorder aux Africains une représentation symbolique au Conseil législatif du Kenya, où Eliud Mathu fut, à partir de 1944, le premier Africain nommé à un Conseil législatif dans toute l'Afrique centrale et orientale sous administration britannique. Mais il n'était pas question d'imposer le moins du monde aux colons blancs des règles de conduite en matière de recrutement de la main-d'œuvre (à la différence de ce qui se passa à Madagascar, où l'abolition du système de recrutement dit de l'indigénat aviva l'hostilité des colons à l'égard du MDRM). Certes, l'idée d'une mise en valeur était dans l'air et l'administration britannique nourrissait de vastes projets concernant la modernisation de l'agriculture *africaine*, mais on pensait que les colons blancs y apporteraient leur concours plutôt que de voir leurs prérogatives indûment bousculées.

Jamais, de fait, les colons européens du Kenya n'avaient bénéficié d'une situation aussi favorable. Outre que les prix à la production avaient été stimulés par la toute proche présence d'unités militaires et par le rôle de fournisseur du Moyen-Orient qu'avait joué le Kenya, Nairobi était devenue le centre nerveux de la production et de la distribution pour toute l'Afrique-Orientale britannique et les colons avaient la haute main sur d'innombrables comités. Ils semblaient en fait si puissants dans le Kenya d'après-guerre que le *Sessional Paper 210*, qui augmentait le nombre de représentants non gouvernementaux au sein du Conseil législatif kényen en prévoyant l'élection d'un membre supplémentaire par l'ensemble du Conseil, en vint à symboliser aux yeux de l'élite africaine la volonté des Européens de s'assurer pratiquement une majorité permanente au sein de cet organisme.

27. La présente section est largement inspirée du travail pionnier de C. G. Rosberg et J. Nottingham, 1966; voir aussi J. Spencer, 1985; D. Throup, 1985; A. Clayton, 1976; F. Furedi, 1974; et le numéro spécial de *Kenya Historical Review*, 1977, consacré au mouvement mau-mau.

Peu après le déclenchement de la révolte mau-mau et la déclaration de l'état d'urgence, en octobre 1952, la Kenya African Union (KAU) adressa au secrétaire d'État britannique aux colonies un mémorandum dans lequel figurait le passage suivant : « Les troubles actuels sont dus en grande partie au fait que les Africains ne sont pas suffisamment associés à la machine gouvernementale pour avoir le sentiment d'être des éléments ou des partenaires véritables du gouvernement du pays. Cela a pour double conséquence de priver le gouvernement de l'opinion réfléchie des Africains dans la définition de sa politique et de créer par ailleurs dans l'esprit du peuple l'impression que, du fait de sa composition, le gouvernement n'œuvre pas dans l'intérêt des Africains. Au cours des trente dernières années, alors que les demandes de la communauté européenne étaient rapidement satisfaites, on a constamment ignoré celles de la communauté africaine. Cela a conduit l'Africain moyen à penser que seul un gouvernement qui serait le sien, et nul autre, pourrait défendre ses intérêts[28]. »

Mais déjà les principaux responsables de la KAU étaient en prison, présumés coupables d'avoir pris part à l'organisation du mouvement mau-mau. Rétrospectivement, ces accusations ne semblent pas avoir été plus fondées au Kenya qu'à Madagascar. En effet, le fossé existant entre l'élite nationaliste africaine et les partisans de la violence devait sans doute être bien plus profond au Kenya. Groupe extraparlementaire de soutien à Eliud Mathu fondé en 1944, la KAU devait rapidement s'avérer une formation des plus modérées. Jomo Kenyatta en devint le président en 1947, un an après son retour d'un exil volontaire en URSS et en Grande-Bretagne. Mais il n'avait alors rien d'un bolchevik. S'il restait extrêmement suspect aux yeux des Britanniques, en octobre 1952, il avait été désavoué par ceux qui organisaient les prestations de serment au mouvement mau-mau et avec lui de nombreux autres notables de la KAU.

Qui étaient donc ces hommes ? Il reste difficile de le dire avec certitude et la question soulève encore aujourd'hui des controverses politiques au Kenya. Il paraît incontestable que nombre d'entre eux étaient des jeunes gens engagés dans l'action syndicale et ayant des liens avec Nairobi. Que la révolte mau-mau elle-même ait été une conspiration violente visant à chasser les Britanniques, ainsi qu'à reprendre possession des « terres volées », cela paraît tout aussi incontestable. Des campagnes de prestation de serment avaient eu lieu parmi les Kikuyu pendant toute la période qui suivit la fin de la guerre, mais ce fut seulement à partir de 1951 que la violence qui accompagnait ces cérémonies échappa apparemment à tout contrôle : émeutes cette même année contre la réglementation relative à la peste bovine et le billonnage des terres, puis incendie de fermes de colons blancs, mutilation de leur bétail et, au début d'octobre 1952, assassinat en plein jour, par des hommes de main armés, du principal leader des Kikuyu

28. Mémorandum du Comité exécutif provisoire de la KAU, signé par W. Odede et J. Z. Murumbi, cité dans R. Frost, 1978, p. 213.

9.3. Jomo Kenyatta, président de la Kenya African Union (KAU), en 1946 ou 1947.
[*Photo :* © Newslink Africa, Londres.]

loyalistes, le chef Waruhiu. Nous savons par des récits d'insurgés mau-mau publiés ultérieurement que se préparait, par des vols d'armes, une révolte des habitants de la forêt. Mais la proclamation, à la fin d'octobre 1952, de l'état d'urgence par un gouvernement britannique fraîchement nommé et agissant sous la pression des colons blancs obligea probablement les Mau-Mau à passer à l'action en catastrophe.

Si l'on s'en tient à l'étendue des territoires contrôlés, les insurgés mau-mau se révélèrent bien moins efficaces que les rebelles de Madagascar qui, en l'espace de quelques mois, avaient pris le contrôle d'un sixième de l'île. Rares étaient les combattants mau-mau qui, comme les anciens combattants malgaches, avaient participé à la seconde guerre mondiale. Ils n'investirent totalement aucun centre urbain, ils ne contrôlèrent jamais une fraction vraiment significative des terres cultivées et il y eut moins de civils européens tués par les insurgés pendant toute la durée de l'état d'urgence que de victimes d'accidents de la circulation à Nairobi durant la même période. Certes, beaucoup d'Africains moururent, et de nombreux spécialistes considèrent aujourd'hui que la guerre mau-mau fut d'abord une guerre civile kikuyu ; mais la plupart de ces assassinats furent commis *après* que les forces de sécurité britanniques eurent lancé leur campagne de répression, *après* qu'elles eurent

emprisonné des suspects mau-mau sans procès et *après* que la politique des villages fortifiés eut été imposée pour isoler les combattants de la forêt de leurs alliés des campagnes comme des villes.

Qu'était donc le mouvement mau-mau ? D'après les témoignages que nous possédons actuellement, il semble s'être composé de plusieurs éléments distincts, parfois se recoupant, parfois allant dans des directions différentes : une révolte de squatters, un mouvement de résistance contre une politique de modernisation de l'agriculture imposée par la force, un renouveau culturel, une guerre intestine, enfin un mouvement anticolonial faisant écho à des poussées de résistance plus anciennes contre la colonisation britannique, qui s'étaient manifestées un demi-siècle auparavant[29].

Au départ, le mouvement mau-mau fut une révolte de squatters. Lorsque les colons blancs commencèrent à établir des fermes sur les hauts plateaux du Kenya, au début du XX^e siècle, ils employaient souvent des Africains qui, en échange de leur travail, obtenaient le droit d'élever du bétail et de cultiver un lopin de terre. Lors du boom économique qui s'amorça vers la fin des années 30, de nombreux fermiers blancs se spécialisèrent et ils mécanisèrent leurs exploitations à un rythme croissant, chassant en conséquence de nombreux squatters de leurs terres. L'administration coloniale lotit certains de ces derniers de terrains à Olenguruone, dans la province de la Rift Valley, mais, à la fin des années 40, nombre d'entre eux furent expulsés pour n'avoir pas respecté les directives en matière agricole. Or, c'est à Olenguruone que les prestations de serment se répandirent, comme une forme de solidarité et de résistance populaires.

Ces prestations de serment se propagèrent en outre dans les réserves kikuyu où le remembrement des terres se poursuivait également à un rythme rapide en raison de la croissance de la population et du boom continu des cours des denrées, les réserves kikuyu présentant ces traits inhabituels dans l'Afrique colonisée d'occuper une position relativement centrale dans le réseau routier et ferroviaire et de posséder des sols fertiles. Comme l'explique John Lonsdale, « cette situation doublement particulière des Kikuyu, remembrement des terres chez eux et exploitation en fermage ailleurs, explique que ce soit parmi eux, et eux seuls, qu'ait éclaté une violente révolte agraire, dressant non seulement les Africains contre les Blancs mais aussi les Kikuyu les uns contre les autres[30] ».

À Nairobi, ville qui en 1952 comptait près de 100 000 habitants, et dans des agglomérations urbaines des hauts plateaux comme Nakuru, d'autres Africains, souvent qualifiés de « *spivs* » [profiteurs] dans les documents britanniques de l'époque, apportèrent leur soutien passif et fournirent une aide matérielle aux combattants de la forêt jusqu'à ce que, en 1954, ils soient complètement chassés de la capitale par l'opération Enclume. On a vu dans cette alliance d'ouvriers et de paysans contre l'impérialisme le

29. L'ouvrage de R. Buijtenhuijs, 1982, passe en revue les interprétations contradictoires avancées à ce sujet. Voir aussi D. Throup, 1985, 1987 ; T. Kanogo, 1987.
30. J. Lonsdale, 1982, p. 6.

9.4. Le camp de détention de Langata ouvert par les Britanniques durant la révolte des Mau-Mau, avril 1954.
[*Photo :* © Topham, Londres.]

signe d'une prise de conscience croissante du prolétariat dans le Kenya de l'ère coloniale[31], mais les hymnes mau-mau de l'époque et les témoignages ultérieurs évoquent davantage un mouvement de protestation de paysans récemment arrachés à leurs terres contre leur prolétarisation qu'une prise de conscience prolétarienne proprement dite.

À un autre niveau encore, on peut appréhender, avec prudence, la révolte mau-mau comme un mouvement de caractère culturel. Le gouvernement colonial britannique vit dans les prestations de serment et l'opposition aux terrassements un conservatisme rétrograde, quand il ne pouvait les attribuer à l'action délibérée d'« agitateurs » comme Jomo Kenyatta. Les prestations de serment étaient de toute évidence chargées de références « culturelles ». Quelques-uns des faits les plus bizarres rapportés sur les aspects culturels du mouvement mau-mau l'ont été, il est vrai, par des Européens de l'époque qui cédèrent parfois au besoin de projeter sur les Africains leurs propres fantasmes[32]. Cela étant, les prestations de serment mau-mau contenaient des éléments culturels irréductibles qui semblent avoir contribué tout aussi efficacement à dissuader les activistes non kikuyu d'y adhérer qu'à favoriser l'adhésion des Kikuyu. Les chants mau-mau contenaient eux aussi des éléments culturels qui ont fait dire au professeur Ogot que « leur exclusivisme empêche de les considérer comme des hymnes nationaux à la liberté que tout jeune Kényen pourrait chanter avec fierté et conviction[33] ».

En tant que révolte anticoloniale, le mouvement mau-mau présente un paradoxe géographique. Ce sont, en effet, les régions kikuyu les plus affectées par la pénétration coloniale et l'exploitation des « terres volées », à savoir Kiambu et ses environs, qui montrèrent le moins d'enthousiasme à soutenir les insurgés, tandis que des régions plus éloignées de Nairobi, comme Nyeri et Fort Hall, qui avaient beaucoup moins souffert du colonialisme britannique ou de l'implantation blanche, s'engagèrent bien plus intensément. Robert Buijtenhuijs fait toutefois remarquer que Fort Hall et Nyeri furent les régions du territoire kikuyu où l'arrivée des colons britanniques au début du siècle prit le tour le plus brutal, la pacification de Kiambu s'étant accomplie, en comparaison, avec beaucoup moins de rudesse[34]. Ali Mazrui aurait donc raison de voir dans le mouvement mau-mau « la première résurrection importante de la tradition guerrière dans l'histoire récente de l'Afrique orientale[35] ».

Plus que par la nature du mouvement — résurrection ou régression ? — les dirigeants britanniques étaient alors préoccupés par la difficulté à maintenir sous le contrôle colonial une région aussi agitée. Ils surestimè-

31. R. Buijtenhuijs, 1982, p. 157-162. S. Stichter, 1982, est l'un des principaux défenseurs de cette thèse.
32. R. Buijtenhuijs, 1982, p. 104, cite le commentaire de D. L. Barnett : « Nous satisfaisons nos propres "besoins" orgiaques et lubriques lorsque nous attribuons des significations profondes aux bizarreries des prestations de serment organisées pendant la révolte paysanne du Kenya. »
33. B. A. Ogot, 1977, p. 286.
34. R. Buijtenhuijs, 1982, p. 200-201.
35. A. A. Mazrui, 1975*b*, p. 77.

rent probablement la menace militaire réelle que constituaient les rebelles mau-mau et sous-estimèrent les conséquences de leur propre réaction, n'imaginant pas qu'elle allait provoquer une vague d'assassinats et de voies de fait telle que « la propriété privée se trouva abandonnée aux soins des voleurs et de la Providence[36] ». Mais violence il y avait et, à elles seules, les dépenses indispensables pour défendre les colons blancs s'avéraient à la longue incompatibles avec les traditions politiques britanniques[37]. Aussi, en 1959, après la troisième victoire d'affilée des conservateurs à des élections législatives et la nomination de Iain Macleod au poste de secrétaire aux colonies, l'état d'urgence fut levé et une conférence constitutionnelle organisée.

Cette conférence aboutit à la création d'une Assemblée législative kényenne de 65 sièges, dont 33 non contingentés. La KAU se transforma en KANU (Kenya African National Union) et remporta 67 % des suffrages aux élections qui suivirent. Kenyatta, toujours en détention, en était le président, Odinga, le vice-président, et Mboya, le secrétaire général. La KANU avait en face d'elle la KADU (Kenya African Democratic Union), parti unissant hommes politiques originaires des régions côtières et notables appartenant aux groupes ethniques minoritaires de l'intérieur du pays. Toutefois, ce ne fut qu'après sa remise en liberté (en août 1961), l'organisation d'une seconde conférence à Lancaster House et un raz de marée en faveur de son organisation aux élections générales de mai 1963 que Kenyatta devint premier ministre puis, six mois plus tard, dirigeant d'un pays pleinement indépendant[38].

Au moment de l'indépendance, un plan massif d'indemnisation financé par la Grande-Bretagne incita de nombreux fermiers blancs à quitter le pays. Certains ont voulu y voir rétrospectivement un coup de maître néocolonialiste qui, faisant suite à des mesures plus anciennes, comme le plan Swynnerton, aurait délibérément visé à créer une bourgeoisie noire probritannique dans le Kenya postcolonial. Sans doute les Britanniques *tentèrent*-ils de susciter l'apparition d'un tel groupe social dans plusieurs de leurs colonies d'Afrique, mais les classes moyennes africaines produisirent autant de meneurs révolutionnaires que de partisans du *statu quo*. Au Kenya, ce phénomène est parfaitement illustré par l'amère remarque d'un Blanc, homme politique et colon, Michael Blundell, pour qui « les fermiers les plus entreprenants » de ce pays manifestaient paradoxalement une propension à voter pour « les candidats les plus extrémistes et les plus radicaux, [dont les vues étaient] tout à fait contraires à leurs intérêts personnels de propriétaires fonciers » et qui justifiaient leur attitude en expliquant que ces candidats étaient « seuls capables de faire face au colonialisme britannique[39] ». Une classe moyenne noire s'est bien constituée dans le Kenya colonisé, mais ses origines, très

36. E. N. Wanyoike, 1974, p. 190.
37. Voir les commentaires du secrétaire aux colonies britanniques de l'époque, lord Chandos, 1964, p. 397.
38. G. Bennett et C. Rosberg, 1961, p. 21-22.
39. M. Blundell, 1964, p. 208.

antérieures aux années 50, remontent au début de l'ère coloniale, lorsqu'une petite bourgeoisie noire commença à se développer en cumulant un traitement de fonctionnaire et un revenu foncier[40]. Il serait simpliste de réduire le nationalisme anticolonial au Kenya à l'action politique d'une bourgeoisie noire nouvellement apparue et agissant indépendamment du contexte mondial et local.

Le Nyasaland et la Rhodésie du Nord[41]

Au Nyasaland (actuel Malawi) et en Rhodésie du Nord (actuelle Zambie), l'ingérence accrue des Britanniques dans l'agriculture africaine provoqua une agitation considérable au lendemain de la guerre[42], mais c'est l'institution, en 1953, d'une Fédération d'Afrique centrale qui provoqua une convergence politique véritablement explosive du nationalisme de l'élite et du mécontentement populaire dans ces deux colonies britanniques.

Pourquoi cette fédération imposée suscita-t-elle tant de mécontentement parmi les Africains ? Depuis des années, les colons blancs de Rhodésie du Sud (pays bénéficiant d'une autonomie locale depuis 1923) caressaient l'idée d'une « fusion » avec la Rhodésie du Nord et le Nyasaland, territoires administrés par le Colonial Office britannique, au même titre que le Kenya, l'Ouganda ou le Tanganyika, et où vivaient des minorités européennes. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le nouveau gouvernement travailliste britannique s'opposa à une telle fusion mais considéra d'un œil favorable l'idée d'une fédération qui stimulerait le développement économique tout en constituant éventuellement un tampon politique contre l'infiltration des Afrikaners venus d'Afrique du Sud. Toutefois, les protestations d'associations nationalistes élitaires comme le Nyasaland African Congress (NAC), fondé en 1944, son homologue de Rhodésie du Nord, fondé en 1948 et d'autres suffirent à bloquer toute initiative réelle dans ce sens jusqu'en octobre 1951, date à laquelle un gouvernement conservateur arriva au pouvoir à Londres.

Ce gouvernement était beaucoup plus étroitement lié que le précédent aux intérêts des hommes d'affaires et des colons blancs partisans d'une fédération. Ce projet bénéficiait également du soutien de fonctionnaires (comme Andrew Cohen, avant qu'il soit nommé en Ouganda et déporte le *kabaka*) motivés par des considérations administratives et de développement. La fédération fut finalement imposée au Nyasaland et à la Rhodésie du Nord en 1953, malgré les vigoureuses protestations des communautés africaines[43]. En Rhodésie du Sud, il va sans dire qu'elle fut bien accueillie par l'électorat

40. Nous avons trouvé une source inestimable de renseignements dans plusieurs communications de M. Cowen, publiées ou inédites. Voir, par exemple, M. Cowen, 1981, et aussi la synthèse de G. Kitching, 1980.

41. Cette section doit beaucoup à P. Gifford, 1982 ; R. Tangri, 1975 ; J. Van Donge, 1985.

42. R. Tangri, 1975, p. 262. Il ressort de l'étude de J. Van Donge que la meilleure manière de comprendre cette agitation est d'appréhender le mouvement nationaliste comme « un ensemble instable d'alliances plutôt qu'un moment de la lutte des classes ».

43. Pour plus de détails, P. Gifford, 1982.

blanc en raison du potentiel économique que représentait le cuivre de Rhodésie du Nord.

La Fédération d'Afrique centrale, une fois née, ne rencontra d'abord qu'une résistance voilée de la part des Africains. En Rhodésie du Nord, l'influent syndicat des mineurs africains resta sourd à l'appel à deux « journées de prière » lancé, à la manière de Gandhi, par le NAC — formation d'ailleurs handicapée par une lutte interne interminable qui amena Kenneth Kaunda à la quitter en 1958 pour former le futur United National Independence Party. Mais les autorités fédérales allèrent trop loin dans leur tentative de consolider les privilèges des Blancs. Elles voulurent instituer en effet, en 1957, une nouvelle citoyenneté fédérale que les Africains du Nyasaland, par exemple, auraient pu acquérir contre une somme de 5 livres et le renoncement formel à leurs droits de personnes « protégées » par le Colonial Office. Elles envisagèrent également d'établir une double liste électorale selon des modalités compliquées dont il ressortait seulement que les Africains, en tant que citoyens les plus pauvres, seraient politiquement les plus mal lotis.

Ces projets déclenchèrent une tempête politique. Au milieu de l'année 1958, Hastings Banda, un médecin originaire du Nyasaland qui avait représenté le NAC à Londres avant de s'établir au Ghana, rentra au pays pour se porter candidat à la présidence de ce parti. Après sa nomination, le NAC lança une campagne de refus qui devait aboutir à l'indépendance totale, six ans plus tard. L'état d'urgence fut proclamé en 1959 et Banda jeté en prison avec plus de 200 militants de son parti, dans le cadre de l'opération Aurore. Le choc suscité par ces arrestations et l'explosion de violence qui suivit, ainsi que l'intervention de troupes blanches de Rhodésie du Sud, amenèrent le gouvernement de Londres à nommer une commission d'enquête.

La commission Devlin embarrassa autant le gouverneur local que les autorités de Londres. « Le Nyasaland, écrivit Devlin, est — sans nul doute temporairement — un État policier » dans lequel personne ne pouvait sans risques exprimer ouvertement son soutien aux dirigeants du NAC. Devlin ajoutait que les violences qui s'étaient produites pendant l'état d'urgence (au cours duquel 52 Africains furent tués) étaient pour l'essentiel imputables à l'action des autorités[44].

Le secrétaire britannique aux colonies et le gouverneur du Nyasaland contestèrent tous deux les conclusions de Devlin. Mais le premier ministre britannique Harold Macmillan, de toute évidence plus sceptique, envoya une nouvelle commission d'enquête en Afrique centrale — la commission Monckton. Peu d'Africains acceptèrent de témoigner devant elle, pas plus que l'African Congress du Nyasaland ou celui de Rhodésie du Nord. Du témoignage de quelques Africains « modérés », Monckton conclut toutefois dans son rapport que l'opposition au fédéralisme était dans toute la Rhodésie du Nord et le Nyasaland « presque pathologique […] très répandue, sincère et fort ancienne ». Il préconisa « des mesures politiques immédiates » pour

44. *Report of the Nyasaland commission of inquiry*, 1959.

promouvoir une « véritable association » et accélérer le développement économique[45]. Le Nyasaland ne présentait sans doute qu'un intérêt économique très relatif pour la Grande-Bretagne, mais la Rhodésie du Nord était vitale pour son approvisionnement en cuivre.

Avant le départ de Monckton pour l'Afrique centrale, Harold Macmillan avait nommé Iain Macleod au poste de secrétaire d'État aux colonies. Fin joueur de bridge, celui-ci élabora un système électoral extrêmement complexe pour le Nyasaland et la Rhodésie du Nord, ainsi que pour le Kenya. Le résultat politique fut sans appel : au Nyasaland, l'African Congress remporta tous les sièges auxquels il concourait aux élections de 1961 et, après une nouvelle conférence, l'indépendance était proclamée en juillet 1964 ; en Rhodésie du Nord, l'UNIP et les restes de l'ancien Northern Rhodesian Congress se partagèrent la victoire aux élections de fin 1962 puis, aux premières élections au suffrage universel en 1963, l'UNIP conquit 55 des 65 sièges principaux à pourvoir et le pays accéda à l'indépendance en décembre 1964.

Zanzibar

L'île de Zanzibar, avec sa voisine Pemba, totalisait en 1958 un peu moins de 300 000 habitants. Au XIXe siècle, sous le règne de la dynastie omanaise, Zanzibar fut le centre d'un vaste réseau d'échanges commerciaux rayonnant à l'intérieur de l'Afrique orientale. En 1890, l'île devint un protectorat britannique et le resta jusqu'en décembre 1963. Un mois plus tard, une révolution sanglante éclata, fomentée, comme l'expliqua peu après son principal instigateur, « pour libérer le peuple africain de Zanzibar du joug du colonialisme arabe[46] ».

Plusieurs facteurs expliquent l'antagonisme racial entre Africains et Arabes de Zanzibar : la traite des esclaves du XIXe siècle ; les stéréotypes britanniques de l'ère coloniale ; l'emprise capitaliste sur la production de clous de girofle de l'île, qui provoqua la formation d'une classe de propriétaires fonciers arabes et celle d'une classe subalterne africaine, tout en consolidant la situation des financiers asiatiques locaux[47]. Après la seconde guerre mondiale, les réformes que les Britanniques apportèrent au gouvernement local (qui eurent des répercussions territoriales d'autant plus grandes que le pays était petit) et la perspective de l'indépendance donnèrent à ces divisions raciales une signification politique accrue.

Sous-produit de l'évolution politique de l'Afrique orientale continentale plus qu'expression d'une exigence de l'île elle-même, l'approche de l'indépendance poussa la classe des propriétaires fonciers arabes — représentés par le Zanzibar National Party (ZNP) à dominante arabe — à tenter de se libérer du contrôle britannique avant que la classe subalterne africaine soit suffisamment mobilisée pour s'emparer elle-même du pouvoir, à travers l'Afro-Shrazi Party (ASP) dirigé par Abeid Karume, président de l'African Association

45. *Report of the advisory commission*, 1960.
46. *Uganda Argus*, 4 avril 1964.
47. Voir F. Cooper, 1980.

locale depuis 1953. La petitesse de l'île et l'affrontement permanent qui caractérisait sa vie politique donnèrent à cette lutte une complexité et une âpreté singulières[48]. Pourtant, en décembre 1963, les jeux semblaient faits. Le ZNP et ses alliés du ZPPP (Zanzibar and Pemba Peoples' Party), groupe scissionniste pro-arabe issu de l'ASP, remportèrent ensemble la majorité des sièges aux élections qui précédèrent immédiatement la proclamation de l'indépendance et, toujours ensemble, arrachèrent aux Britanniques l'indépendance de Zanzibar le 10 décembre 1963. Le 12 janvier 1964, la révolution éclatait.

Tout en reconnaissant que l'ASP, qui avait obtenu la majorité des voix, avait été privé de la majorité des sièges par des stratagèmes électoraux, les spécialistes avancent deux explications des événements de cette journée qui, l'une comme l'autre, appuient la thèse de l'incapacité de l'ASP à organiser le soulèvement. Tout d'abord, ils considèrent que la scission du parti de l'Umma, sous la direction d'Abdul Raḥmān Muḥammad Babu qui avait quitté le ZNP pour rejoindre l'ASP, a avantagé ce dernier. L'Umma préparait sans doute bien un soulèvement contre le ZNP, tentative étouffée dans l'œuf par son interdiction une semaine avant ce qu'on a appelé la révolution d'Okello. Ce sont en effet des membres de l'Umma qui soufflèrent à l'ASP des modèles d'organisation pour la révolution[49]. Ensuite, ils voient en John Okello le véritable catalyseur de la révolution, ce natif de l'Ouganda s'étant « servi d'une petite troupe de personnes enrôlées individuellement, où l'emportaient les partisans de l'Umma, pour renverser le fragile régime en place[50] ». John Okello lui-même inclinait assez à revendiquer toute la responsabilité de cette révolution. Simple artisan peintre en bâtiment de Pemba, il réussit à organiser des éléments de la police locale (mécontents du remplacement de leurs supérieurs britanniques par des officiers arabes au moment de l'indépendance) en troupe d'assaut qui s'empara du pouvoir dans la ville de Zanzibar dans la nuit du 11 au 12 janvier 1964[51].

Peut-être les événements de la révolution de Zanzibar sont-ils trop proches pour que les chercheurs aient accès à toutes les informations et il est peu probable que les participants, dont la plupart ont encore une activité politique, révèlent tous les faits. Toutefois, des travaux récents mettent en lumière l'exagération des prétentions d'Okello[52]. Il apparaît aujourd'hui plus nettement que les événements de cette nuit de révolution furent supervisés de plus près qu'on ne le pensait par le président de l'ASP, Abeid Karume, et par son Comité des Quatorze. Selon ce point de vue, l'ASP utilisa délibérément Okello au sein du Comité pour contribuer à assurer la coordination. Son principal atout était la puissance de sa voix, qui lui permettait de faire des proclamations. Mais ses prétentions personnelles le transformèrent vite en *persona non grata* pour les dirigeants du parti et finalement, le 20 février, il fut

48. Voir M. F. Lofchie, 1965 ; A. Clayton, 1981.
49. Voir les deux articles pénétrants de K. Kyle, 1964*a* et 1964*b* ; M. F. Lofchie, 1967, p. 36-42.
50. A. Smith, 1976, p. 211
51. La version personnelle d'Okello a été publiée en 1967.
52. Voir B. F. Mrima et W. Mattoke, 1980 ; A. Sheriff et E. Ferguson (dir. publ.), 1991.

attiré hors de Zanzibar et on lui interdit d'y revenir. Dès lors, Abeid Karume, transforma l'île en un État gouverné par un parti unique, l'ASP, et négocia une fusion avec le Tanganyika d'où naquit, en avril 1964, la République-Unie de Tanzanie.

Nouveaux États et vieilles colonies

Le processus de la décolonisation fut, en Afrique orientale, étroitement lié à la poussée du nationalisme dans des colonies fondées au XIX^e^ siècle, au moment de la ruée des Européens pour le partage du continent. Dans certains cas, ce nationalisme s'enracinait dans une entité territoriale antérieure à la colonisation, comme Madagascar et, peut-être, Zanzibar. Le plus souvent, il se développa sous l'impulsion de militants nationalistes organisant consciemment des mouvements anticolonialistes à l'intérieur des frontières arbitrairement tracées de certaines colonies européennes comme le Tanganyika. En effet, comme l'expliquait Nyerere, « avant que nous ne soyons colonisés, cette "nation" n'existait pas ; des lois diverses avaient cours parmi les tribus qui la composent et ces lois étaient en conflit. Ce fut la puissance coloniale qui imposa une loi commune et la fit respecter par la force, jusqu'à ce que la montée du mouvement pour l'indépendance apporte la chair d'une unité émotionnelle au squelette de l'unité juridique[53] ».

Souvent, les luttes proprement dites pour l'indépendance prirent une dimension panafricaniste, en particulier après l'indépendance du Ghana en 1956. En témoigne, par exemple, la manière évidente dont Kenneth Kaunda et Hastings Banda furent influencés par leur participation à la Conférence panafricaine d'Accra de 1959 dans leur lutte contre la Fédération d'Afrique centrale[54]. En témoigne aussi la tentative finalement avortée de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie de jeter les bases d'une Fédération de l'Afrique orientale au début des années 60[55]. À Zanzibar, on décèle aussi par moments une ébauche de panarabisme[56]. Enfin, dans la mesure où tous ces territoires étaient sous la domination britannique, les luttes pour l'indépendance subirent également l'influence des précédents mouvements indépendantistes apparus au sein du Commonwealth, en Inde et au Pakistan ainsi qu'au Canada ou en Australie.

S'agissant de la France, le contexte était différent. Les Français poursuivaient le rêve d'une plus « grande » France, où la domination céderait peu à peu la place à l'égalité par l'intégration administrative à la métropole. À Madagascar, au lendemain de la seconde guerre mondiale, trop peu de réformes accordées trop tôt après la défaite de Vichy conduisirent à l'insurrection. Il en alla autrement dans la vieille colonie de la Réunion.

53. J. K. Nyerere, 1967*a*, p. 271.
54. R. I. Rotberg. 1966, p. 292.
55. Voir J. S. Nye Jr., 1966. Cette question demande a être considérablement approfondie.
56. Voir A. Clayton, 1981, p. 40 et 46.

La Réunion[57]

Île volcanique située 700 kilomètre à l'est de Madagascar, la Réunion fut colonisée au XVII^e siècle par des navigateurs français et des esclaves africains. Au cours des siècles suivants, elle devint une colonie de plantation, connut un nouvel afflux d'esclaves noirs au début du XIX^e siècle puis, pendant quelque trente ans, l'arrivée d'une main-d'œuvre salariée indienne. En 1946, les trois quarts de la surface cultivable étaient consacrés à la culture de la canne à sucre et le Parti communiste réunionnais brûlait tout autant que son homologue de la métropole de régler son compte à la « plantocratie » locale, en intégrant totalement la colonie à l'État français pour améliorer le niveau de vie des couches les plus pauvres de la population. Le niveau de vie s'éleva effectivement dans les vingt-cinq années qui suivirent, mais plus faiblement qu'en France métropolitaine, car la stagnation économique dont souffrait l'île depuis les guerres napoléoniennes prit fin avec son nouveau statut, la Réunion devenant, en 1946 (avec les colonies françaises des Antilles et la Guyane), un département d'outre-mer.

Dès lors, la Réunion allait devenir pour les Seychelles et l'île Maurice, encore sous contrôle britannique, un modèle de décolonisation très différent des exemples offerts par les divers territoires du continent dont il a déjà été question. Après le triomphe des gaullistes en 1958, toutefois, les communistes locaux adoptèrent une nouvelle politique, réclamant l'autonomie de l'île. Si cette politique se transformait en un mouvement populaire réunionnais en faveur de l'indépendance, la Réunion pourrait se trouver amenée à suivre une voie plus classique vers la souveraineté nationale au sein du système international.

Les Comores[58]

La population des Comores est, ethnographiquement, plus proche de celle de Zanzibar et des côtes est-africaines que de la population créole et cosmopolite de la Réunion, de l'île Maurice et des Seychelles. La langue parlée dans tout l'archipel est le swahili. Mayotte devint une possession coloniale française en 1841, en vertu d'un acte de vente passé avec un sultan local ; les autres îles suivirent au moment de la ruée des Européens vers les colonies à la fin du siècle dernier. Pendant l'ère coloniale, l'archipel des Comores ne retint guère l'intérêt des Français. Le nationalisme et l'anticolonialisme n'apparurent vraiment qu'en 1968, à l'occasion de manifestations de protestation contre les brutalités des parachutistes et des légionnaires français qui étaient intervenus pour briser une grève dans un lycée.

C'est alors que furent créés les premiers partis politiques et, sous l'influence des transformations intervenues dans l'île voisine de Madagascar

57. La présente étude s'inspire de J. Houbert, 1980, et M. Robert, 1976.
58. Le présent exposé s'inspire principalement de H. Chagnoux et A. Haribu, 1980, et T. Flobert, 1976.

— renversement du gouvernement de Tsiranana, suppression des bases militaires françaises et nationalisation des principales sociétés françaises présentes dans l'île —, un mouvement populaire se constitua pour réclamer l'indépendance des Comores.

Selon leur habitude, les Français organisèrent un référendum, mais comme Mayotte (l'île la moins islamisée et la plus ouverte aux influences des Malgaches christianisés) vota à contre-courant des autres îles, se prononçant en faveur du maintien des liens avec la France, une nouvelle série de référendums eut lieu, cette fois île par île. Toutes les îles, sauf Mayotte, proclamèrent unilatéralement leur indépendance en juillet 1975. Seule Mayotte reste française.

L'île Maurice et les Seychelles[59]

Comme la Réunion, l'île Maurice est située à plusieurs centaines de kilomètres de la côte est de Madagascar. Elle a connu, au XIX^e^ siècle, le développement classique d'une colonie de plantation, le plus gros du travail étant fourni par d'anciens esclaves déportés d'Afrique et une main-d'œuvre indienne salariée, tandis qu'une « plantocratie » créole franco-mauricienne se partageait l'essentiel des profits. De même que d'autres « vieilles colonies » des Antilles ou de l'océan Indien spécialisées dans la culture de la canne à sucre, elle fut sévèrement touchée par la grande crise des années 30 qui laissa un legs amer de grèves et d'agitation sociale. Dans l'île Maurice d'après 1945, l'enjeu principal de la lutte politique était la défense des droits des travailleurs des plantations de canne à sucre et des dockers face aux privilèges des planteurs, l'autonomie restant pour quelque temps une question tout à fait secondaire. De fait, le sort de la Réunion après 1946 pouvait faire apparaître une association plus étroite avec la Grande-Bretagne comme un objectif plus séduisant. Une telle évolution ne fut toutefois jamais vraiment à l'ordre du jour. La lutte menée dans l'île Maurice visait donc à obtenir les meilleures conditions de partenariat, compte tenu des efforts déployés par la Grande-Bretagne dans les années 60 pour entrer dans la CEE, au moment même où l'île s'acheminait vers l'indépendance.

Celle-ci fut conquise en 1968 par le Mauritian Labour Party, le plus constant dans son nationalisme de tous les partis représentant le prolétariat en majorité indien de l'île. Mais les dés étaient pipés. En 1965, la Grande-Bretagne avait annexé certaines îles, associées jusque-là à l'île Maurice comme aux Seychelles, pour former le Territoire britannique de l'océan Indien, une nouvelle colonie maritime qui, quelque temps plus tard, accueillit une base américaine de sous-marins nucléaires, à Diego Garcia. L'indépendance de l'île Maurice fut clairement liée à l'acceptation de cette amputation de son territoire[60].

59. En ce qui concerne cette section, les sources sont: J. Houbert, 1980; L. Favoureu, 1970, où figure une bonne bibliographie.
60. Voir J. Madeley, 1982.

Aux Seychelles également, l'indépendance fut retardée quelque peu par des considérations stratégiques concernant une station d'observation ainsi que la base de Diego Garcia. À l'origine, toutefois, ni le Seychelles Peoples' United Party (SPUP) de France-Albert René, ni le Seychelles Democratic Party (SDP) de James Mancham ne se focalisaient sur la question de l'indépendance. Leur principale préoccupation, dans ce petit archipel désespérément pauvre, était plutôt d'occuper des postes clés au sein du gouvernement et de contrôler sa politique. Ce fut seulement après qu'un conflit eut éclaté entre le SDP et les autorités britanniques à propos du contrôle de la police, et après que le SPUP eut été reconnu par l'OUA comme un mouvement de libération nationale, que l'indépendance fut prise très au sérieux. Finalement, Mancham s'allia avec René pour conquérir l'indépendance que la Grande-Bretagne, désormais soucieuse de se débarrasser aussi rapidement que possible de toutes ses dernières colonies, n'accorda que trop volontiers aux Seychelles en 1976.

Le colonialisme a donc bouclé un cycle depuis le XVIII^e siècle. À cette époque, des colonies insulaires comme les Seychelles, l'île Maurice ou la Réunion étaient autant de relais vitaux dans des empires européens essentiellement maritimes. Puis, avec l'invention de la machine à vapeur, vint le temps de la conquête de grands espaces comme l'Afrique subsaharienne et les Occidentaux devinrent les maîtres d'empires tropicaux continentaux, à population dense. La crise planétaire que fut la seconde guerre mondiale vint saper ces empires et, là où la guerre elle-même n'y suffit pas, des projets de mise en valeur trop ambitieux, les « paysanneries rebelles » et les partis nationalistes précipitèrent leur ruine en l'espace d'une génération. Cependant, avec l'avènement de l'ère nucléaire, les possessions coloniales maritimes retrouvent aujourd'hui une importance propre, bien plus inquiétante.

CHAPITRE 10

L'Afrique australe

David Chanaiwa

L'Afrique australe représentait dès 1935, dans une perspective mondiale, la partie la plus importante du continent africain sur le plan économique. Dans le dernier tiers du XX^e^ siècle, elle est en outre devenue peu à peu la sous-région la plus importante d'Afrique sur le plan stratégique. Sa prééminence économique est née avant tout de sa richesse en minerais vitaux pour la civilisation industrielle occidentale, renforcée par l'agriculture et l'industrialisation locales. Elle doit sa prééminence stratégique à la combinaison de sa richesse et de l'importance grandissante de la route du Cap pour le trafic maritime entre l'Asie et le monde occidental, notamment le trafic pétrolier en provenance des pays du Golfe.

Un troisième facteur, essentiel, a profondément influencé l'histoire de la sous-région, le facteur de la race. Cette partie de l'Afrique, la plus riche en ressources minérales (voir fig. 10.1) et dont la situation géographique revêtait une importance stratégique croissante, fut aussi la plus profondément touchée au cours de cette période par la question des relations raciales[1].

Le présent chapitre concerne donc l'interaction entre l'économie, la stratégie et la race dans le destin de l'Afrique australe. Mais chacune de ces forces fait elle-même intervenir des sous-facteurs. Dans le domaine économique, l'histoire de l'Afrique australe s'articule en partie autour de la

1. Pour une introduction générale à l'histoire de l'Afrique australe pendant cette période, voir E. H. Brookes, 1968; B. Davidson *et al.*, 1976; W. R. Duggan, 1973; J. Duffy, 1962; G. M. Gerhart, 1979; R. H. Green *et al.*, 1981; R. Gibson, 1972; P. Keatley, 1963; C. R. Hill, 1964; R. P. Stevens, 1967.

terre, en particulier de la lutte pour les terres les plus fertiles. Elle s'articule également autour du travail, volontaire aussi bien que forcé, sédentaire ou migrant. Enfin, l'histoire économique de l'Afrique australe concerne évidemment aussi le capital extractif, c'est-à-dire le capital provenant des activités minières ou en rapport avec elles. Nous traiterons de ces trois sous-facteurs économiques et de leur influence sur cette période particulière de l'histoire de l'Afrique australe.

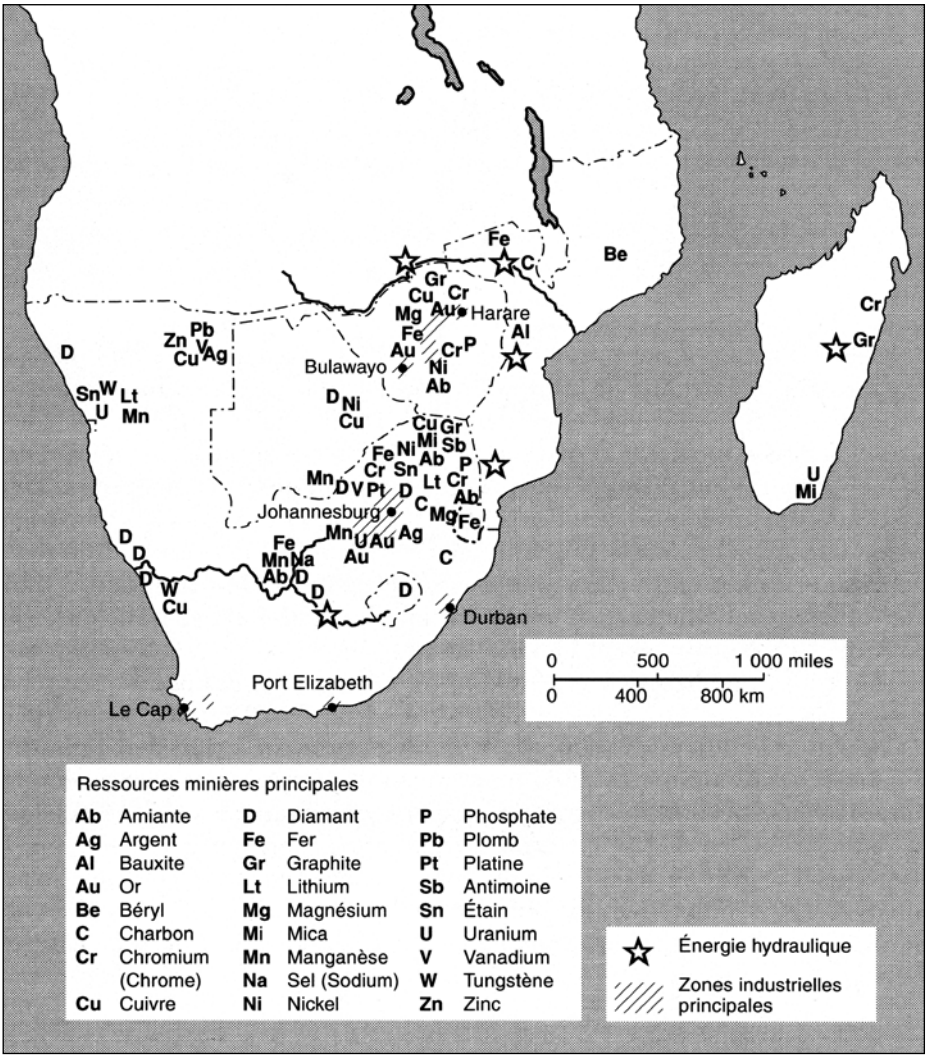

10.1. Principales ressources minières d'Afrique du Sud.

L'importance stratégique de l'Afrique australe et sa situation géographique constituent également des sous-facteurs. Rappelons seulement que s'il existe une partie de l'Afrique pour laquelle le monde occidental serait prêt à entrer en guerre pour préserver l'accès à ses ressources, c'est bien l'Afrique australe et le Zaïre. L'importance stratégique de ces zones tient à une combinaison de facteurs économiques et géopolitiques[2].

Quant à la question de la race en Afrique australe, nous pouvons dire que la sous-région constitue le dernier grand champ de bataille de la confrontation raciale sur le continent[3]. Mais derrière l'évolution de cette région de l'Afrique se dissimule une tragédie mondiale, l'étrange histoire de la réincarnation d'un démon politique. Si les années 1935 à 1945 marquèrent le succès d'une lutte mondiale contre le fascisme et la persécution raciale en Europe, 1948 marqua la montée d'une nouvelle forme de fascisme et de persécution raciale en Afrique, forme qui devait recevoir le nom d'*apartheid*. Avec la défaite de Hitler et de Mussolini dans la première moitié des années 40, la « suprématie aryenne » et la politique de génocide avaient connu en Europe un échec majeur. À l'opposé, le triomphe du Nationalist Party en Afrique du Sud, en 1948, fut une victoire pour la « suprématie blanche » et pour un génocide potentiel dans le sud de l'Afrique. L'hitlérisme se réincarnait sur le sol africain. « Le Führer est mort ! Vive le Führer ! »

Il va sans dire que les Africains n'allaient pas accepter cela avec résignation. La croisade armée finale contre le « fascisme » et le « nazisme » menée aujourd'hui revêt un sens particulier, qui relie la lutte contre l'*apartheid* à l'action demeurée inachevée de la seconde guerre mondiale. Le présent chapitre concerne en partie cette croisade morale, sous toutes ses formes politiques et religieuses[4].

Ce chapitre cherche aussi à replacer dans une perspective historique la politique économique du colonialisme européen et les réactions qu'elle a suscitées chez les Africains en Afrique australe[5]. Il traitera notamment des relations historiques et de l'interdépendance, dans l'Afrique australe coloniale, entre, d'une part, les bases économiques, les classes et leurs intérêts et, d'autre part, les idéologies, les structures et les institutions politiques.

2. Pour plus de détails, voir D. Chanaiwa, 1976*a*; M. Morrell, 1971; C. Kadalie, 1971; W. M. Macmillan, 1963 et 1970; T. Karis et G. M. Carter, 1977.
3. D. D. T. Jabavu, 1920. Voir aussi P. Duignan et L. H. Gann, 1973; G. S. P. Freeman-Grenville, 1973.
4. Pour des détails sur les églises séparées et l'éthiopisme, voir B. Sundkler, 1961; ainsi que D. Chanaiwa, 1980.
5. Voir P. Duignan et L. H. Gann, 1973.

Contexte de l'ère de l'*apartheid*

En Afrique du Sud comme en Rhodésie du Sud, la question cruciale était la lutte des Européens pour conserver leur monopole économique sur les terres, les ressources minières, les emplois et les services sociaux, et pour juguler la concurrence et le nationalisme africains. Les Blancs appartenant à la bourgeoisie rurale et à la classe ouvrière urbaine, en particulier, attendaient du capitalisme d'État et d'un pouvoir colonial vigilant qu'ils protègent leurs privilèges économiques raciaux de la concurrence africaine, réelle ou supposée[6].

Les colons ruraux souhaitaient le vote de lois qui soustrairaient les terres, les mines, la production et les services agricoles à toute concurrence africaine, tout en mettant à leur disposition une main-d'œuvre africaine à bon marché. Les mineurs, les techniciens, les transporteurs, les fonctionnaires et les membres des professions libérales blancs réclamaient, quant à eux, des lois qui les mettraient à l'abri de la concurrence des travailleurs africains, entretiendraient la pénurie de compétences et, ainsi, accroîtraient leur rémunération et renforceraient leur représentation dans les négociations collectives ainsi que leur poids politique. Ces lois devraient, en même temps, leur assurer un niveau de vie élevé en faisant peser sur les Africains l'essentiel des charges fiscales.

Dans les années 30, chacun des deux États coloniaux avait adopté un ensemble de lois ségrégationnistes : le *Natives' Land Act* [loi sur les terres indigènes], le *Group Areas Act* [loi sur les zones de résidence] et l'*Industrial Conciliation Act* [loi sur les procédures de conciliation dans l'industrie] en Afrique du Sud ; le *Land Apportionment Act* [loi sur la répartition des terres], l'*Industrial Conciliation Act*, le *Natives Registration Act* [loi sur l'enregistrement des indigènes] et le *Masters and Servants Act* [loi sur les rapports entre maîtres et serviteurs] en Rhodésie du Sud. Ces lois visaient à :

— déposséder les Africains de leurs terres et de leurs ressources minières ;
— créer une main-d'œuvre africaine bon marché ;
— contrôler les mouvements des travailleurs africains ;
— éliminer la concurrence interraciale.

Les *Industrial Conciliation Acts* adoptés par l'Afrique du Sud et la Rhodésie du Sud codifiaient les rapports entre employeurs et employés dans toutes les branches de l'industrie, tous les secteurs de l'économie et toutes les catégories professionnelles. Mais ils ne reconnaissaient pas aux travailleurs africains le statut d'employé ni le droit de se syndiquer. Ils autorisaient seulement la création de conseils du travail où siégeaient des employeurs et des travailleurs blancs chargés de négocier, au nom des Africains, les accords sur les salaires, les conditions de travail et les avantages sociaux. Les Africains étaient exclus des programmes d'apprentissage et privés des droits de grève et de participation aux négociations collectives. Aux termes des *Workmen's Compensation Acts* [lois sur l'indemnisation des accidents du travail] en vigueur dans les deux pays, ils n'avaient droit ni aux pensions de retraite ni aux soins hospitaliers et les mesures de prévention des accidents du travail ne leur étaient pas applicables.

6. Voir, par exemple, G. Arrighi, 1970.

Ainsi, en matière de politique économique, les Blancs d'Afrique australe votaient non en tant que capitalistes, exploitants agricoles, employés ou prolétaires mais en tant que Blancs. Les travailleurs blancs avaient fondé des syndicats de cheminots et de mineurs et des partis ouvriers fermés aux autres races. Tous les emplois qualifiés ou à revenu élevé et tous les postes de maîtrise étaient réservés aux Blancs. De nombreux offices para-étatiques de commercialisation du lait, de la viande, du maïs, du tabac, du coton, des minerais et autres avaient été créés pour les Blancs et ils boycottaient délibérément les produits africains, de manière à éliminer la concurrence des agriculteurs et fabricants noirs.

La répartition des terres entre Européens et Africains était systématiquement conçue pour priver les seconds de leurs ressources et de leur indépendance économique, en les reléguant dans des réserves rurales improductives et dans les ghettos des villes. Par cette politique de ruralisation et de ségrégation visant délibérément à les appauvrir, les colons condamnèrent les Africains à un état de sous-développement et de dépendance qui les forçait à travailler pour les Blancs s'ils voulaient seulement survivre.

À la veille de la seconde guerre mondiale, il s'était créé une solide relation d'interdépendance entre les zones centrales occupées par les colons et les régions périphériques, à savoir les territoires de la Haute Commission britannique du Basutoland (actuel Lesotho), du Bechuanaland (le Botswana actuel) et du Swaziland, les protectorats britanniques de la Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) et du Nyasaland (actuel Malawi) et les colonies portugaises de l'Angola et, plus encore, du Mozambique. En raison des enjeux politico-économiques qu'ils représentaient et de leur situation géographique, le Basutoland, le Bechuanaland et le Swaziland devinrent, sur le plan économique, les premiers « bantoustans » créés à la périphérie de l'Afrique du Sud[7].

Du point de vue économique, le Basutoland était une enclave en territoire sud-africain, où les rares Européens étaient pour la plupart des fonctionnaires gouvernementaux, des commerçants et des missionnaires, et où l'agriculture paysanne et l'élevage ne disposaient que de terres appauvries par l'érosion. Le Bechuanaland était essentiellement un vaste désert dépendant économiquement de l'élevage bovin et des revenus de la main-d'œuvre migrante. Le Swaziland était le plus viable des trois territoires, avec un sol fertile, de riches gisements de fer, d'amiante et d'étain ainsi qu'une sylviculture et un système d'irrigation relativement bien développés. Mais les Européens s'y étaient attribué une bonne partie des terres riches.

La colonie portugaise du Mozambique tirait ses ressources d'une économie de plantation axée sur l'exportation, où les fermes d'État coexistaient avec les exploitations privées; des droits de douane et des taxes acquittés par les Rhodésiens, pour l'utilisation de son réseau routier et ferroviaire et du port de Beira (Sofala), et par les Sud-Africains pour l'utilisation du port de Lourenço Marques (Maputo); des revenus perçus au titre de la main-

7. Pour les rapports historiques du Botswana, du Lesotho et du Swaziland avec l'Afrique du Sud, voir R. P. Stevens, 1967; J. E. Spence, 1964; *Migrant labour in Africa south of the Sahara*, 1961.

d'œuvre migrante[8]. Le protectorat britannique du Nyasaland — la belle « Cendrillon des protectorats » — n'en était pas moins pauvre et surpeuplé. Les Européens qui y vivaient — pour la plupart fonctionnaires, commerçants et missionnaires — n'étaient que 2 000 en 1937. Les colons n'étant pas tentés d'y chercher des terres ou une main-d'œuvre africaine bon marché, il n'y avait ni réserves ni *pass laws*. L'économie de la Rhodésie du Nord était fondée sur la monoculture et une industrie minière d'exportation concentrée dans la Copper Belt. La petite communauté d'Européens qui s'y trouvait se composait de techniciens des mines, de fonctionnaires, de commerçants et de missionnaires n'ayant nullement l'intention de s'établir à titre permanent. Toutefois, emplois et services y étaient soumis à une certaine concurrence interraciale, de sorte que l'on retrouvait dans ce pays, mais à une moindre échelle qu'en Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), le système des réserves et des *pass laws* ainsi qu'une main-d'œuvre migrante recrutée au Nyasaland, au Tanganyika et au Congo belge.

La main-d'œuvre migrante

De toute évidence, les milliers d'hommes et de femmes africains qui quittaient leur terre natale pour aller travailler dans les mines, les exploitations agricoles et les usines d'Afrique du Sud et de Rhodésie du Sud obéissaient à des motivations multiples[9]. L'explication la plus générale et la plus souvent avancée est, bien entendu, qu'ils y étaient poussés par des considérations économiques ; le sous-développement, le chômage, le faible niveau de vie et la pauvreté généralisée qui sévissaient dans leurs pays d'origine contrastant avec l'essor et le développement économique, les nombreux emplois disponibles, le niveau de vie élevé et l'existence pleine d'attraits qu'ils espéraient trouver dans les pays de destination. Mais le recrutement de la main-d'œuvre migrante constituait l'un des aspects les plus réglementés des relations entre pays de l'Afrique australe.

De nombreux agents de recrutement opérant au Basutoland, au Bechuanaland, au Swaziland, au Mozambique, en Angola et au Nyasaland trompaient délibérément les paysans analphabètes en leur versant des acomptes en espèces et en nature et en leur faisant miroiter les merveilles de la vie urbaine en Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud. Les candidats à l'embauche étaient hébergés et nourris dans des camps de transit installés dans les pays d'émigration ; après un entretien et un examen médical, on conduisait ceux qui étaient engagés dans les mines, les fermes et les usines. Après une période de 12 à 18 mois de travail, les migrants étaient rapatriés par les mêmes services de transport qu'à l'aller.

Les colonies exportant cette main-d'œuvre y étaient encouragées par

8. *Migrant labour in Africa south of the Sahara*, 1961 ; J. Duffy, 1962 ; J. Sykes, 1971 ; C. F. Spence, 1951 ; L. B. Serapiao et M. A. el-Khawas, 1979.
9. *Migrant labour in Africa south of the Sahara*, 1961.

certains avantages économiques : perception de droits sur les passeports et les attestations d'engagement, paiements différés et impôts de case, qui constituaient pour eux autant d'occasions de se procurer des devises étrangères.

Au Mozambique, les Portugais n'hésitèrent pas à employer la force brutale pour recruter des travailleurs migrants africains[10]. Pour faciliter cette exploitation flagrante des Africains, les Portugais signèrent deux accords : l'un, la *Mozambique Convention*, avec l'Afrique du Sud en 1928 et l'autre, le *Tete Agreement*, avec la Rhodésie du Sud en 1934[11].

Il est difficile d'évaluer le nombre total d'hommes, de femmes et d'enfants qui, dans les pays d'origine et de destination, furent soumis à ce système et en subirent les contraintes. Au moment le plus fort, l'Afrique du Sud employait annuellement près de 600 000 travailleurs migrants et la Rhodésie du Sud près de 250 000. Parmi les pays fournisseurs de main-d'œuvre, le Nyasaland venait en tête avec plus de 280 000 migrants enregistrés par an, suivi par le Mozambique (près de 220 000 migrants), le Basutoland (près de 210 000), le Botswana (60 000), la Zambie (environ 40 000) et le Swaziland (30 000). Ces chiffres officiels ne tiennent pas compte des personnes décédées dans les camps de transit ni, *a fortiori*, des nombreux travailleurs entrés clandestinement en Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud par des itinéraires et des moyens improvisés.

Ce recours à une main-d'œuvre migrante a eu des conséquences considérables pour l'Afrique australe. En premier lieu, il a donné au développement historique et culturel de toute cette partie du continent un caractère distinct. Ensuite, il a contribué à renforcer la dépendance des pays exportateurs de main-d'œuvre vis-à-vis des pays d'accueil. Il a provoqué, dans les premiers, une désorganisation générale de la société caractérisée par la désintégration du noyau familial, l'accroissement des naissances illégitimes et des divorces et l'extension du sous-développement — autant d'effets du déséquilibre démographique résultant de l'éloignement prolongé d'un grand nombre d'hommes valides.

Ainsi, à la veille de la formalisation de l'*apartheid*, l'Afrique australe se caractérisait par une politique fondée sur l'inégalité, le racisme, l'exploitation et l'oppression, et par l'existence d'une minorité accaparant la richesse et le pouvoir au sein d'une masse d'indigents. En Rhodésie du Sud, les ouvriers blancs et la bourgeoisie rurale formaient déjà une coalition solidement arc-boutée sur ses privilèges.

En Afrique du Sud, ces deux catégories sociales, composées en majorité d'Afrikaners, avaient créé le Nationalist Party[12] pour concurrencer le United Party qui représentait la bourgeoisie, les professions libérales et le capitalisme international blancs des villes, en majorité anglophones. Les désaccords entre Anglais et Afrikaners sur les méthodes les plus efficaces à adopter pour maintenir la suprématie des Blancs sur les Africains aboutirent à la victoire, aux élections de 1948, du Nationalist Party du D[r] Malan.

10. *Ibid.* ; J. Duffy, 1962 ; J. E. Spence, 1964.
11. *Migrant labour in Africa south of the Sahara*, 1961.
12. S. Trapido, 1970 ; W. R. Duggan, 1973 ; W. M. Macmillan, 1963 ; G. Carter, 1959 ; T. D. Moodie 1975 ; J. H. p. Serfontein, 1979.

Dans le même temps, les Africains réagissaient à l'essor du colonialisme en Afrique australe en créant des partis politiques comme l'African National Congress of South Africa et l'African National Congress of Southern Rhodesia, des associations indépendantes d'assistance et d'entraide et des syndicats tels que l'Industrial and Commercial Workers Union d'Afrique du Sud et de Rhodésie du Sud, en fondant des Églises séparatistes ou « éthiopiennes »[13].

Les dirigeants de ces partis politiques étaient issus de l'élite chrétienne formée par les missions, aussi étaient-ils profondément attachés aux principes de l'individualisme, du capitalisme, de la non-violence, de l'antiracisme et de l'universalisme. Leur objectif principal était la reconnaissance de « l'égalité des droits pour tous les hommes civilisés, quelles que soient leur race et leur couleur » ; ils se battaient à coups de résolutions constitutionnelles, de délégations, de télégrammes, de sermons, de brochures et de réunions ; ils avaient pour alliés les libéraux et les missionnaires blancs. Leur erreur était de voir dans le colonialisme avant tout une tragédie humaine et non pas un système économique d'inégalité raciale sans âme, délibérément organisé. En Afrique du Sud en particulier, la rivalité politique entre colons anglais et Afrikaners n'était à leurs yeux qu'un désaccord moral et le consensus idéologique de fond sur la question de la suprématie blanche leur échappait.

Les syndicalistes africains avaient, quant à eux, des préoccupations plus matérielles : salaires, conditions de travail et de logement, discrimination raciale et droit de grève et de représentation dans les négociations collectives. En dépit des interdictions légales, les travailleurs africains organisaient des grèves pour obtenir gain de cause.

Un certain nombre de prédicateurs et de laïcs formés par les missions rompirent avec les prêtres blancs dont ils n'acceptaient plus l'autoritarisme raciste et paternaliste et fondèrent des Églises séparées conservant la doctrine et la liturgie chrétiennes. D'autres allèrent plus loin, ils rompirent également avec les Églises chrétiennes africaines et prêchèrent la polygamie, la vie en communauté, le puritanisme en matière d'alcool, de tabac, de danse et d'habillement, le rejet et le boycottage complets de la culture occidentale et de ses valeurs. Ce mouvement religieux est connu sous le nom d'éthiopianisme[14] et ses adeptes sont appelés les *Vapositori*.

Lors des élections générales de 1948 en Afrique du Sud, le United Party de Smuts et le Nationalist Party du Dr Malan s'affrontèrent sur les questions économiques, sur le « péril noir » et sur les sentiments probritanniques et prodominions qui s'opposaient aux sentiments pronazis et prorépublicains. Malan et son Nationalist Party remportèrent les élections et instituèrent officiellement l'*apartheid* et le républicanisme. L'Afrique du Sud se retira du Commonwealth et se proclama république indépendante en 1961.

Du point de vue économique, la seconde guerre mondiale provoqua une nouvelle croissance et un nouveau boom économiques qui mirent fin à la

13. Voir, par exemple, D. Chanaiwa, 1976*a* ; C. Kadalie, 1971 ; P. Walshe, 1971 ; E. Feit, 1967.
14. B. Sundkler, 1961.

crise et à la stagnation des années 30. La déstabilisation militaire et économique de l'Europe et l'occupation des colonies européennes d'Asie par les Japonais provoquèrent une très forte demande de matières premières telles que produits alimentaires, fruits, minerais et bois d'œuvre, de produits finis destinés aux fournitures et aux stocks des armées, d'équipements de formation, de moyens de ravitaillement en carburant et de services de santé en Afrique tropicale. Grâce à l'infrastructure déjà en place en Afrique du Sud et en Rhodésie du Sud, à sa main-d'œuvre migrante et à son climat favorable, l'Afrique australe répondit aisément à ces nouvelles demandes.

La guerre ne se traduisit pas seulement par la croissance économique, la prospérité et la création d'emplois, elle provoqua aussi l'apparition de nouvelles classes et, donc, de nouveaux conflits. Au sein de la communauté blanche d'Afrique du Sud et de Rhodésie du Sud, elle conféra un rôle grandissant aux représentants des sociétés transnationales — Anglo-American Corporation, Tanganyika Concessions, British South Africa Company, Lonhro et autres — qui, non contentes d'intensifier leur exploitation des mines d'Afrique du Sud, de Rhodésie et du Katanga, investirent dans l'industrie sucrière et fruitière, l'élevage et la sylviculture. Le secteur des industries urbaines, jusque-là très peu développé, connut une grande expansion, se regroupa et s'automatisa, renforçant du même coup le poids socio-économique de la bourgeoisie urbaine au détriment de la bourgeoisie rurale traditionnelle.

La bourgeoisie urbaine blanche de l'époque cherchait également à concurrencer les importations avec des produits locaux à bon marché tels que farines, sucre, huile, vêtements, chaussures, confiseries, pains et confitures destinés à la nouvelle classe moyenne africaine, au prolétariat urbain et aux paysans. À la différence de la bourgeoisie rurale qui travaillait pour l'exportation, la bourgeoisie des villes souhaitait voir se développer une main-d'œuvre africaine qualifiée, au pouvoir d'achat augmenté. Une alliance de fait entre la bourgeoisie blanche des villes, la classe moyenne noire et le prolétariat urbain africain se dessinait face à la coalition traditionnelle de la bourgeoisie rurale et de la classe ouvrière blanches.

Au sein de la population africaine, la guerre eut pour effet d'accroître l'importance numérique et le poids d'une classe moyenne naissante, composée d'hommes d'affaires, de membres des professions libérales, d'enseignants, de prédicateurs, ainsi que de cultivateurs propriétaires de leurs terres ou de petits patrons du bâtiment. Ces catégories sociales restaient attachées à l'urbanisation, à l'occidentalisation, à la légalité constitutionnelle et à l'antiracisme. La guerre créa en outre un vaste prolétariat urbain d'ouvriers et d'anciens combattants dont la conscience politique s'était développée et qui réclamaient avec une force nouvelle une amélioration des salaires, des conditions de travail, des avantages sociaux, de leur représentation dans les négociations collectives, ainsi que la reconnaissance de leurs droits fondamentaux. En l'absence de sécurité sociale, d'indemnisation en cas d'accident du travail et de régime de retraite, les prolétaires des villes conservaient des liens étroits avec leurs parents des régions rurales afin de se prémunir contre la maladie et le chômage et trouver un soutien dans leur vieillesse. La vaste majorité de la population noire restait toutefois formée de paysans produisant tout juste de quoi survivre.

Les forces de changement en Afrique australe de 1948 à 1960

La décennie qui suivit la guerre a été dominée en Afrique par les conflits et les changements provoqués par l'affrontement des nationalistes africains et européens. Cette période vit se développer à l'échelle du continent un phénomène que l'on a appelé le « nationalisme africain orthodoxe ». Du Cap au Caire, les Africains réclamèrent la fin de la domination coloniale, du racisme et de l'impérialisme et le passage à une indépendance politique fondée sur la règle majoritaire, le suffrage universel et la démocratie parlementaire. Ils créèrent des organisations de masse qui recrutaient également au sein du prolétariat urbain et de la paysannerie et lançaient des manifestations, des boycottages et des grèves. Ils se réclamaient du panafricanisme et de la négritude, et préconisaient la création d'États-Unis d'Afrique.

En Afrique du Sud, l'organisation dominante était l'African National Congress (ANC), dont le porte-parole le plus éloquent et le plus populaire fut le chef Albert Luthuli, lauréat du prix Nobel de la paix[15]. Tout en restant fidèle à ses objectifs et à ses méthodes de l'entre-deux-guerres, l'ANC durcit le ton et multiplia les manifestations. Elle perdait toutefois du terrain face au Parti communiste sud-africain et à la Ligue de la jeunesse de l'ANC, dont le nombre d'adhérents augmentait. La Ligue de la jeunesse avait été fondée en 1943 par Aton Muziwakhe Lembede et rassemblait les Africains déçus par l'alliance de l'ANC avec les Blancs libéraux et par son refus de prendre clairement position en faveur de la règle majoritaire et du suffrage universel.

En 1949, l'ANC forma avec les Indiens, les Métis et les Blancs libéraux une Alliance des congrès qui élabora un « Programme d'édification de la nation ». En 1952, l'ANC et ses alliés organisèrent, à l'échelon national, une campagne de protestation au cours de laquelle 8 500 personnes furent arrêtées.

En 1955, un Congrès des peuples où Africains, Métis, Indiens et Blancs étaient représentés, adopta une « Charte des libertés pour l'Afrique du Sud démocratique de l'avenir », qui préconisait une Afrique du Sud libre, unie et non raciste, et une Déclaration des droits fondamentaux de la personne humaine.

Face à l'unité et au militantisme des Noirs, le gouvernement nationaliste décida d'appliquer des mesures réactionnaires et répressives — interdiction de toute réunion, surveillance et harcèlement policiers, dissolution des partis politiques, torture, assignation à résidence et emprisonnement des militants. Avec le soutien tacite du United Party et du Progressive Party, le Parlement exclusivement blanc vota une série de lois répressives :

— le *Group Areas Act* [loi sur les zones de résidence] en 1950, qui instituait la ségrégation de tous les Sud-Africains en fonction de leur race ;

15. Voir, par exemple, P. Walshe, 1971 ; A. Luthuli, 1962.

— le *Suppression of Communism Act* [loi sur la répression du communisme] en 1950, aux termes duquel était présumée communiste toute personne ou toute organisation critiquant l'*apartheid* ou militant en faveur des thèses antiracistes ou des libertés individuelles. Le Parti communiste fut lui-même interdit en 1950;
— le *Native Labour (Settlement of Disputes) Act* [loi sur la main-d'œuvre indigène (règlement des conflits)] en 1953, qui ôtait aux travailleurs africains le droit de se syndiquer et de mener des négociations collectives;
— le *Criminal Law Amendment Act* [amendement au droit pénal] en 1953, aux termes duquel le fait de critiquer une loi ou de soutenir une campagne dirigée contre elle devenait une infraction;
— le *Mines and Works Act* [loi sur les mines et les usines] en 1956, qui barrait aux Africains tout accès à des postes de qualification dans les mines.

En 1954, les lois répressives et les violences policières ne suffisant pas à briser la détermination des Africains, le gouvernement nationaliste dirigé par H. F. Verwoerd chargea la commission Tomlinson de proposer d'autres solutions. Cette commission recommanda la fameuse politique des bantoustans et ses propositions conduisirent, en 1959, à l'adoption du *Bantu Self-Government Act* [loi sur l'accession des Bantu à l'autonomie interne] et à la création de la Bantu Investment Corporation. Aux termes de cette loi, les Africains étaient regroupés dans des *homelands* [foyers nationaux] qui devaient leur permettre de se développer séparément. Ces structures correspondaient aux groupes ethniques traditionnels — zulu, sotho, xhosa, tswana, tsonga et venda — et jouissaient d'une certaine autonomie interne, l'Afrique du Sud blanche conservant, par l'intermédiaire d'un administrateur, la haute main sur la défense, la sécurité intérieure, les affaires étrangères et le budget.

La politique des bantoustans était essentiellement fondée sur le principe du « diviser pour régner »: elle visait à balkaniser le nationalisme africain et à gagner du temps tout en consolidant la suprématie blanche. Le but recherché était de ranimer et de réactiver les rivalités ethniques de l'époque du Mfecane, en provoquant la régression de tous les facteurs d'unité — christianisme, éducation, mariages interraciaux, urbanisation et nationalisme. Dans le même temps, tout chômeur et tout « agitateur » politique était renvoyé dans son bantoustan d'origine. Juridiquement, tous les Africains vivant sur le territoire de l'Afrique du Sud blanche devenaient des résidents temporaires, n'ayant aucun titre à jouir des libertés civiques ou à posséder des biens. L'occupation illégale de terres, les conflits de métayage, les différends personnels, le manque de logements, tous ces problèmes se réglaient par le rapatriement forcé dans les bantoustans.

La politique des bantoustans ne réussit pas à étouffer le nationalisme africain, mais elle accentua les divisions entre les Sud-Africains eux-mêmes en provoquant des scissions au sein des différents groupes ethniques et raciaux. Un nationalisme d'un type nouveau, incarné par des hommes neufs, se déve-

loppa dans les bantoustans. Certains de leurs dirigeants, en particulier les chefs Kaiser Matanzima au Transkei et Gatsha Buthelezi au Kwa Zulu acquirent une notoriété nationale et internationale. Ils commencèrent à réclamer l'indépendance totale, ce que l'Afrique du Sud blanche n'était pas en mesure de leur accorder. Sur le plan économique, les bantoustans se révélèrent être les versions modernes des réserves africaines d'autrefois : la surpopulation en hommes et en bétail, l'érosion, le sous-développement, le chômage, la pauvreté et le désespoir y étaient les mêmes ; les jeunes Africains n'y avaient d'autre choix que de se louer aux Blancs pour des emplois mal payés.

Comme l'a souligné, en septembre 1953, Nelson Mandela dans son allocution devant la convention de l'ANC dont il était le président, il n'existait, pour les Noirs d'Afrique du Sud, « aucun chemin tout tracé vers la liberté ». En 1956, à la suite d'une manifestation non violente, 156 dirigeants furent arrêtés et jugés au cours d'un procès devenu célèbre sous le nom de *Treason Trial* [procès en trahison] qui se prolongea jusqu'en mars 1961. Comme dans la plupart des combats historiques longs et complexes, des divergences apparurent au sein de la direction de l'ANC sur l'attitude la plus juste et la plus efficace à adopter face aux violences et à la répression des Blancs. Ces divergences furent à l'origine de la création, en avril 1959, du Pan African Congress (PAC).

10.2. Robert Mangaliso Sobukwe, président-fondateur du Pan African Congress (PAC), en 1963.
[*Photo :* © Topham, Londres.]

10.3. Massacre de Sharpeville, en Afrique du Sud, le 28 mars 1960.
[*Photo :* © The Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

Ainsi que l'écrivait dans *The Africanist* son président-fondateur, Robert Mangaliso Sobukwe, le PAC considérait l'Afrique du Sud comme un pays africain et se fixait pour objectifs de mettre fin à la suprématie blanche et de faire triompher le panafricanisme. Il était opposé à une politique multiraciale dirigée par les Blancs qui, à ses yeux, étaient tous « des actionnaires de la Société anonyme des oppresseurs de l'Afrique du Sud ». Dans le même temps, des militants déçus par le South African Congress of Trade Unions multiracial, qui soutenait l'ANC, créèrent une fédération syndicale exclusivement africaine, la Federation of Free African Trade Unions of South Africa (FEFATUSA). D'une manière générale, l'ANC et le PAC recrutaient leurs adhérents au sein des mêmes couches sociales — classe moyenne, prolétariat et paysannerie. Les étudiants et les intellectuels progressistes avaient toutefois tendance à adhérer de préférence au PAC.

Le PAC déclara 1960 « Année de la destinée, de l'action positive, de l'indépendance et de l'autodétermination » et décida de lancer, le 21 mars de cette année-là, une « campagne positive, décisive contre les *pass laws* ». Dans une circulaire du PAC intitulée *Calling the Nation* [Appel à la nation], Sobukwe demandait aux hommes de toutes les villes et de tous les villages de sortir sans leur laissez-passer, de se joindre aux manifestations et, en cas d'arrestation, de ne fournir « ni caution, ni défense, ni amende ». Cette circulaire réclamait l'abolition totale des laissez-passer et un salaire minimal national de 35 livres sterling.

L'une de ces manifestations, qui se déroulèrent à travers tout le pays, s'acheva en tragédie. À Sharpeville, un cordon de policiers blancs, armés de fusils, de grenades lacrymogènes et accompagnés de chiens, ouvrit le feu sur une foule de 10 000 à 20 000 personnes, « non armées, bien intentionnées et pacifiques », faisant 72 morts et 186 blessés, dont 40 femmes et 8 enfants.

Comme on pouvait s'y attendre, le gouvernement attribua ces manifestations à un complot communiste et interdit le PAC et l'ANC. Nelson Mandela, Walter Sisulu et d'autres membres de l'ANC fondèrent alors un mouvement clandestin, l'Umkonto we Sizwe [Le Fer de lance de la nation]. Son quartier général, à Rivonia près de Johannesburg, fit l'objet d'une descente de police en 1963 et, à l'issue du procès dit de Rivonia, ses dirigeants furent emprisonnés à vie à Robben Island. Le POQO, autre mouvement clandestin fondé par le PAC, ne tarda pas à être écrasé lui aussi. Les militants du PAC et de l'ANC furent contraints d'entrer dans la clandestinité et d'installer leurs bases d'opérations en dehors du territoire sud-africain. Il ne restait qu'un seul noyau de résistance important à l'intérieur du pays, le Black Consciousness Movement [Mouvement de la conscience noire] de Steve Biko.

La Fédération de Rhodésie et du Nyasaland

Pendant dix ans, de 1953 à 1963, la Rhodésie du Sud, la Rhodésie du Nord et le Nyasaland formèrent une fédération, née sous l'action d'un ensemble

de facteurs et de groupes d'intérêts[16]. Le gouvernement de Grande-Bretagne cherchait à faire pièce aux sentiments antibritanniques, prorépublicains et pro-*apartheid* des Afrikaners en créant un dominion probritannique et multiracial aux frontières de l'Afrique du Sud. Les capitalistes internationaux britanniques et sud-africains souhaitaient, quant à eux, pouvoir transférer leurs capitaux dans cette fédération au cas où les Afrikaners nationaliseraient leurs entreprises. Enfin, les minorités blanches anglophones des deux Rhodésies et du Nyasaland avaient renoncé à s'allier à une Afrique du Sud dominée par les Afrikaners et comptaient sur la Fédération pour contenir le nationalisme africain en Rhodésie du Sud et empêcher, quand il en était encore temps, l'indépendance des protectorats de Rhodésie du Nord et du Nyasaland qui, pour elles, évoquait le spectre du communisme et des nationalisations.

Les Africains de Rhodésie du Nord et du Nyasaland étaient, dans l'ensemble, opposés à la Fédération, ayant conscience qu'elle consacrerait la suprématie des colons de Rhodésie du Sud et mettrait fin au statut de protectorat et à l'autonomie de leur pays. D'une manière générale, les Africains de Rhodésie du Sud n'envisageaient pas cette fédération sans une certaine inquiétude parce qu'ils pensaient que l'association multiraciale (*partnership*), un de ses objectifs proclamés, risquait de renforcer le colonialisme et le racisme blancs.

La Fédération était régie par une Assemblée fédérale et par trois assemblées territoriales, lesquelles étaient seules compétentes pour les affaires africaines comme les questions de logement, les *pass laws* et l'enseignement primaire. Au niveau fédéral, les intérêts africains étaient représentés par un Bureau des affaires africaines multiracial.

Globalement, la Fédération connut, au lendemain de la guerre, un développement économique remarquable et un afflux extraordinaire de capitaux étrangers et d'immigrés blancs. De 1946 à 1960, la Rhodésie du Sud, la Rhodésie du Nord et le Nyasaland virent le chiffre de leur population blanche passer respectivement de 82 000 à 223 000, de 22 000 à 76 000 et de 2 400 à 9 000. La Fédération construisit le barrage et la centrale hydroélectrique de Kariba, connus du monde entier, fonda l'Université de Rhodésie et du Nyasaland, ainsi que plusieurs écoles techniques, et agrandit considérablement le réseau de communications.

Mais cette prospérité économique ne rendait que plus vifs le sentiment d'avoir été trahie et, partant, le désenchantement de la population noire, la majeure partie des richesses, des emplois et des salaires revenant aux Blancs, sans que les lois colonialistes et racistes soient en rien assouplies. Avec le recul, il apparaît que la Fédération était vouée à l'échec du seul fait de l'incompatibilité entre le colonialisme blanc et le *partnership* [association] multiracial. Par des efforts concertés, le Nyasaland African Congress du D[r] Hastings Banda, le Northern Rhodesia African Congress

16. Voir, par exemple, P. Keatley, 1963 ; D. Chanaiwa, 1976*b* ; L. Bowman, 1973.

de Harry Nkumbula et Kenneth Kaunda et le Southern Rhodesia African National Congress de Joshua Nkomo, Ndabaningi Sithole et Robert Mugabe mobilisèrent bientôt un puissant mouvement de résistance à la Fédération. La commission Monckton, chargée par les Britanniques d'enquêter sur la situation dans la Fédération, conclut que « le *partnership* était une imposture ». Après la dissolution de la Fédération en 1963, deux de ses membres accédèrent à l'indépendance, le Nyasaland, la même année, sous le nom de Malawi et la Rhodésie du Nord, l'année suivante, sous le nom de Zambie[17].

En Rhodésie du Sud, la bourgeoisie urbaine blanche avait tenté, dans l'après-guerre, de contenir le nationalisme militant du prolétariat urbain et du paysannat africains en favorisant l'intégration et l'assimilation partielles de la nouvelle classe moyenne noire par une politique fondée sur le *partnership*, la reconnaissance du droit de vote en fonction du niveau d'instruction et de richesse et un traitement préférentiel dans le domaine de l'éducation, du logement, des soins de santé, des affaires et de l'agriculture. La bourgeoisie urbaine échoua parce que sa politique d'assimilation venait trop tard et offrait trop peu pour réussir. Lorsque la classe moyenne africaine s'allia aux masses, la bourgeoisie blanche des villes se retrouva exposée aux attaques de la bourgeoisie rurale et de la classe ouvrière blanches qui, sous la bannière du Dominion Party, en appelaient aux intérêts racio-économiques de l'électorat blanc.

Désenchantée, la bourgeoisie urbaine entreprit, pour se maintenir au pouvoir, d'écraser le nationalisme africain et de donner des gages aux Blancs[18]. Suivant l'exemple de l'Afrique du Sud, le Parlement blanc vota une série de lois répressives, dont le célèbre *Law and Order (Emergency Powers) Maintenance Act* [loi sur le maintien de l'ordre avec pouvoirs d'exception]. En 1957, le premier ministre Garfield Todd, accusé d'être « négrophile », fut contraint de démissionner. Deux ans plus tard, son successeur Edgar Whitehead organisa une rafle, l'opération Sunrise, fit emprisonner 500 responsables de l'African National Congress et interdit ce parti. Les Africains répondirent à ces mesures en refondant cette organisation le 1er janvier 1960 sous le nom de National Democratic Party (NDP).

Dans un ultime effort pour désarmer le nationalisme africain, le gouvernement britannique, l'administration coloniale et les dirigeants africains élaborèrent ensemble en 1961 une Constitution qui prévoyait une Assemblée législative composée de 50 Blancs et 15 Africains, un système électoral complexe fondé sur une double liste, un Conseil constitutionnel et une Déclaration des droits. Mais la formidable opposition que ce projet souleva au sein des masses contraignit les dirigeants africains à faire machine arrière. La vaste campagne organisée par le gouvernement Whitehead sur le thème « Construisez la nation, exprimez votre suffrage » ne parvenant pas à

17. P. Keatley, 1963.
18. Voir, par exemple, L. Bowman, 1973; D. Chanaiwa, 1976*b*; G. Arrighi, 1970; H. Mlambo, 1972.

vaincre l'opposition des Africains à la Constitution, le NDP fut interdit le 9 décembre 1961. Aux élections générales de 1962, le United Federal Party, qui représentait la bourgeoisie urbaine, fut battu par le Dominion Party, la formation de Winston Field, dans lequel se reconnaissaient la bourgeoisie rurale et la classe ouvrière. Le parti vainqueur prit le nom de Rhodesia Front et Field céda la place à Ian Douglas Smith.

Le 19 septembre 1962, les Africains fondèrent la Zimbabwe African People's Union (ZAPU) qui reconstituait, sous un nouveau nom, le NDP précédemment interdit. De septembre 1962 à juin 1963, la ZAPU traversa une période marquée par l'absence de direction, la confusion et la frustration, ce qui aboutit à la création de la Zimbabwe African National Union (ZANU). Les causes principales de cette scission, à l'image de celle de l'ANC et du PAC, sont : une longue période de désenchantement due à l'absence de tout progrès sur la voie de l'indépendance ; la tendance inévitable à chercher des boucs émissaires ; les désaccords entre partisans de la non-violence et partisans de la lutte armée et les conflits opposant les militants locaux au gouvernement en exil ; une insatisfaction générale quant à l'action des dirigeants, en particulier de Nkomo.

Pour schématiser, la fraction représentée par Nkomo penchait alors vers la prudence, la non-violence et le soutien au gouvernement en exil, tandis que la tendance Sithole/Mugabe, plus radicale, était favorable à la lutte clandestine.

D'août 1963 à août 1964, la ZANU et la ZAPU se livrèrent une lutte acharnée pour recruter le maximum d'adhérents, en recourant à la violence et à l'intimidation pour convaincre les opposants ou ceux qui refusaient de prendre parti. Bien entendu, le régime de Smith, qui préparait sa déclaration unilatérale d'indépendance vis-à-vis de la Grande-Bretagne, ne manqua pas d'exploiter à fond cette lutte fratricide pour diviser encore davantage les Africains et transformer la colonie en un véritable État policier. Le 26 août 1964, il interdisait simultanément la ZANU et la ZAPU et jetait leurs dirigeants en prison, où ils devaient rester jusqu'en décembre 1974. Comme l'ANC et le PAC avant eux, les deux partis furent contraints d'entrer dans la clandestinité et leurs militants durent s'exiler en Zambie, au Malawi et en Tanzanie, où ils organisèrent la lutte armée, sous la direction intérimaire d'Herbert Chitepo pour la ZANU et de James Chikerema pour la ZAPU. En novembre 1964, le gouvernement Smith organisait un référendum sur l'indépendance, réservé aux Blancs, puis des élections générales en mai 1965 et, le 11 novembre 1965, il proclamait unilatéralement l'indépendance de la Rhodésie.

Le Mozambique

Au Mozambique, l'après-guerre fut marqué par une politique énergique des Portugais pour transformer ce territoire en colonie de peuplement à

l'image de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie du Sud. Le Portugal n'avait aucunement l'intention d'accorder un jour l'indépendance à ses colonies et il cherchait à les engager dans une relation complexe avec la métropole. Il répandit le mythe d'une nouvelle mission civilisatrice, se présentant comme un État unitaire, universel et non colonial, le Mozambique étant une province et les Africains des citoyens portugais[19].

Sur le plan économique, le Portugal souhaitait mettre à profit le boom que connaissaient les colonies au lendemain de la guerre pour résoudre ses problèmes intérieurs d'emploi et de surpopulation, satisfaire ses besoins en matières premières et trouver de nouveaux débouchés pour ses produits. L'après-guerre fut pour le Mozambique une période de prospérité soutenue, au cours de laquelle furent construits des chemins de fer, des routes et des barrages hydroélectriques comme celui de Cabora Bassa. Les colonies absorbaient de 25 à 30 % des exportations du Portugal et lui apportaient de 20 à 25 % de ses recettes.

La stratégie adoptée par le Portugal consistait à renforcer la communauté européenne établie en Angola et au Mozambique. Chaque année, de 4 000 à 7 000 Portugais en moyenne s'installaient dans les colonies. De 1940 à 1960, le nombre des colons en Angola et au Mozambique passa respectivement de 44 000 à 250 000 et de 27 000 à 130 000.

L'Angola et le Mozambique ressemblaient ainsi de plus en plus aux colonies de peuplement qu'étaient l'Afrique du Sud et la Rhodésie du Sud. Les différences avec ces pays tenaient à certains handicaps d'ordre historique : manque d'investissement, mauvaise administration coloniale et dépendance économique envers les capitalistes britanniques. Dans leur grande majorité, les colons étaient des paysans illettrés ou des prolétaires au chômage qui ne brillaient ni par leur ouverture culturelle ni par leur tolérance envers les autres races. Leur installation dans les colonies se traduisit en conséquence par une aggravation du racisme et de l'exploitation de la main-d'œuvre africaine[20].

Les premiers partis mozambicains furent l'Union démocratique nationale du Mozambique (UDENAMO), créée en 1960 à Salisbury (Harare) et dirigée par Adelino Gwambe, et l'Union nationaliste africaine du Mozambique (MANU), fondée en 1961 à Mombasa (Kenya) et dirigée par C. Mahal. En juin 1962, ces deux partis fusionnèrent pour former le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), sous la conduite du Dr Eduardo Chivanbo Mondlane. Après l'interdiction de l'ANC et du PAC en Afrique du Sud et de la ZAPU et de la ZANU en Rhodésie, la formation de ces partis et celle de leurs homologues en Angola marquèrent le passage du nationalisme dit « orthodoxe » aux mouvements de libération, la lutte armée se substituant à l'action militante, ce dont il sera traité plus loin.

19. Voir, par exemple, L. B. Serapiao et M. A. el-Khawas, 1979 ; J. Sykes, 1971 ; T. M. Okumu, 1962 ; D. Barneet et R. Harvey, 1972.
20. Pour plus de détails, voir OIT, 1962.

10.4. Au centre : Eduardo Chivanbo Mondlane, fondateur et premier président du Frente de Libertação de Moçambique (FRELIMO), en 1962.
[*Photo :* © FRELIMO.]

Les territoires de la Haute Commission

Au lendemain de la guerre, les Africains vivant au Basutoland, au Bechuanaland et au Swaziland s'inquiétaient du statut constitutionnel de ces territoires et de l'éventualité de leur cession à l'Union sud-africaine. De fait, dans son rapport de 1956 sur la politique des bantoustans, la commission Tomlinson avait inclus les territoires de la Haute Commission dans la liste des bantoustans envisagés. Aux questions que soulevait l'existence d'un double pouvoir, celui des commissaires-résidents et celui des souverains traditionnels, ou encore la nature et les fonctions des conseils de district et les attributions des chefs héréditaires, s'ajoutait l'éternel problème du développement économique et de la main-d'œuvre migrante.

En raison de l'opposition concertée des Africains et de l'amertume qu'inspiraient aux Britanniques les positions républicaines des Afrikaners, ces territoires ne furent jamais cédés à l'Afrique du Sud. Les problèmes intérieurs qui subsistaient furent réglés par voie constitutionnelle. Une série de décrets, de conférences constitutionnelles, de référendums nationaux et d'ordonnances royales élevèrent les souverains traditionnels au rang de monarques constitutionnels et firent des conseils de district les rouages essentiels de l'administration locale.

10.5. Seretse Khama, prince héritier du Bamangwato, exilé en Grande-Bretagne avec son épouse anglaise, Ruth Williams, et leur fille, mars 1952.
[*Photo :* © The Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

Au Swaziland, un rapport présenté en 1963 par le Comité constitutionnel fut rejeté par le peuple et, à l'issue d'une nouvelle conférence constitutionnelle tenue à Londres, le pays se vit accorder l'autonomie interne en 1966, puis l'indépendance en 1969. La Constitution du Basutoland fut négociée à Londres en 1958 et à Maseru en 1959, et en 1960, des ordonnances royales lui accordaient l'autonomie interne et créaient un Conseil exécutif, un Conseil législatif national de 80 membres et des conseils de district électifs. Le 4 octobre 1966, ce pays se proclamait indépendant sous le nom de Lesotho.

Le statut constitutionnel du Bechuanaland ne fut clarifié qu'au terme d'un long processus, compliqué par deux problèmes. En premier lieu, un conflit opposa le Haut Commissaire, qui souhaitait exercer un contrôle accru sur la nomination des chefs et sur la politique locale, et Tshekedi Khama, souverain des Ngwato, soucieux de conserver ses pouvoirs traditionnels et de préserver les valeurs culturelles de son ethnie. La *Native Administration Proclamation* [décret sur l'administration des indigènes] de 1943 habilitait le haut commissaire à nommer deux Conseils consultatifs séparés, l'un africain et l'autre européen, introduisant ainsi le racisme dans la politique locale.

Le second problème qui embrouilla la situation de 1949 à 1956 fut causé par le mariage de Seretse Khama, l'héritier du trône, avec une Anglaise. Le prince fut contraint de s'exiler en Grande-Bretagne et dut renoncer à tout droit à la chefferie, pour lui et sa descendance. Le Haut Commissaire subit, dans cette affaire, les pressions de l'Afrique du Sud qui, ayant institué l'*apartheid*, ne voulait pas d'un souverain noir marié à une Blanche dans un pays voisin.

Après 1956, l'évolution constitutionnelle du territoire reprit son cours normal. Les deux Conseils consultatifs furent remplacés par un Conseil consultatif mixte ; un Conseil législatif fut créé en 1960 et la même année vit la formation du premier parti politique national — le Bechuanaland Peoples' Party. Après avoir obtenu l'autonomie interne en 1963 à l'issue de la conférence de Lobatsi, ce territoire, devenu le Botswana, accéda à l'indépendance le 30 septembre 1966.

L'Afrique australe des années 60 aux années 80 : la lutte armée

L'histoire de l'Afrique australe des années 60 et 70 a été dominée par le développement des mouvements de libération et de la lutte armée révolutionnaire dans les colonies d'Afrique du Sud, de Rhodésie, d'Angola, du Mozambique et de Namibie[21]. Les Africains avaient finalement reconnu l'échec du libéralisme et du nationalisme orthodoxe préconisés par la classe moyenne et l'impuissance de l'action militante face au pouvoir et à l'intransigeance des colons. L'expérience historique décevante de la plupart des États africains devenus indépendants leur avait en outre enseigné à quel point la décolonisation et l'indépendance politique étaient vaines lorsqu'elles ne s'accompagnaient pas d'une émancipation économique et culturelle.

À l'évidence, dans des colonies de peuplement multiethniques comme l'Afrique du Sud ou la Rhodésie, l'indépendance véritable impliquait le démantèlement des institutions existantes et la transformation radicale des modes de production, de la propriété et des structures sociales. Sur le plan économique, il fallait créer une démocratie prolétarienne où les ressources, les moyens et les objectifs de la production, de la distribution et des services seraient contrôlés par les masses, de manière à satisfaire les besoins fondamentaux des citoyens, mettre un terme à l'exploitation et à l'insécurité économiques et promouvoir la justice sociale.

Les mouvements de libération se réclamaient donc d'une idéologie globale, émancipatrice, dont les principaux éléments étaient :

— le rejet absolu de l'impérialisme, du colonialisme, du racisme et du capitalisme, et l'attachement indéfectible aux principes de l'autodétermination, du panafricanisme et du non-alignement, ainsi qu'aux droits fondamentaux de la personne humaine ;

21. Voir, par exemple, E. Mlambo, 1972 ; T. M. Okumu, 1962 ; N. Mandela, 1965 ; B. S. Biko, 1972 ; G. M. Gerhart, 1979 ; UNESCO, 1981*b*.

— des relations privilégiées avec le prolétariat urbain, la paysannerie et les intellectuels progressistes, considérés comme le fer de lance révolutionnaire du processus de libération ;
— l'adoption des thèses du socialisme scientifique marxiste-léniniste en matière de production, de distribution, de consommation et de relations sociales ;
— le refus de s'engager dans des rapports de dépendance ou de subordination avec d'autres pays et le renforcement de la solidarité avec les autres mouvements de libération et les autres peuples opprimés du monde.

La lutte armée débuta aux alentours de 1964. Dans leur pays, les mouvements de libération disposaient du soutien politique et matériel des masses urbaines et rurales, des intellectuels, des fonctionnaires et des hommes d'affaires progressistes. Sur le plan international, ils bénéficiaient principalement de l'appui diplomatique et de l'aide matérielle du Comité de libération de l'Organisation de l'unité africaine, des pays non alignés, de l'URSS et de la Chine, ainsi que des pays scandinaves et des organisations humanitaires et des mouvements de solidarité du monde occidental. Les différents mouvements coopéraient et s'assistaient mutuellement en créant des réseaux de renseignements communs et en lançant des opérations militaires conjointes. Ils disposaient de bases d'opérations et de camps d'entraînement dans les États voisins — Tanzanie, Zambie puis Angola et Mozambique.

De leur côté, les colons de l'Afrique du Sud, de Rhodésie, d'Angola et du Mozambique pouvaient compter sur le soutien diplomatique et matériel des gouvernements occidentaux, principalement des États-Unis d'Amérique, de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne de l'Ouest.

Au niveau régional, les forces sud-africaines, rhodésiennes et portugaises s'épaulaient mutuellement, unissant leurs efforts sur le plan du renseignement et de la lutte antiguérilla. Pour isoler et priver de ravitaillement les combattants de la liberté, les autorités portugaises et rhodésiennes regroupèrent les communautés africaines des zones de combat dans des camps de concentration baptisés euphémiquement « villages protégés ».

C'est dans les colonies portugaises que la lutte armée devait remporter ses premières victoires. En Angola, le MPLA s'assura le contrôle de vastes régimes autour de Luanda. L'UPA opérait au nord à partir de Kinshasa et l'UNITA à l'est à partir de la Zambie. Au Mozambique, le FRELIMO se rendit bientôt maître des districts septentrionaux de Tete, Niassa et Cabo Delgado. Les Portugais ripostèrent en renforçant le système des « villages protégés » et en recourant à des méthodes brutales : tortures, massacres, déportations et assassinats. C'est ainsi que le Dr Mondlane fut assassiné en février 1969. Il fut remplacé par Samora Machel.

Malgré le soutien massif des gouvernements occidentaux, les guerres coloniales devinrent bientôt un fardeau trop lourd pour le Portugal. Vers la fin des années 60, elles absorbaient près de la moitié de son budget annuel et, tandis que les éléments conservateurs, l'état-major de l'armée et les milieux financiers étaient favorables à la poursuite de la guerre, l'opinion publique s'était lassée. Le général Antonio Spinola préconisait, dans son livre *Le Portugal et l'avenir*, l'émancipation des colonies portugaises d'Afrique. Le 25 avril

1974, l'armée renversait le gouvernement du président Caetano et nommait Spinola chef de la junte.

La guerre de libération avait contraint les Portugais à un retour critique sur eux-mêmes, sur leur propre sous-développement, leur propre dépendance économique et sur la dictature politique de Salazar et de son successeur Caetano. Alors que les problèmes de politique intérieure passaient au premier plan et que le coût humain et économique de la guerre se faisait de plus en plus lourd, les Portugais n'avaient d'autre choix que de négocier pour mettre fin le plus rapidement possible à la domination coloniale. Le 8 septembre 1974, ils signaient, avec les mouvements de libération, les accords de Lusaka qui accordaient provisoirement l'autonomie interne à l'Angola et au Mozambique et mettait en place les mécanismes permettant d'organiser des élections générales dans ces pays. L'Angola et le Mozambique, dirigés respectivement par le MPLA et le FRELIMO, proclamèrent leur indépendance en 1975.

Cette double libération eut des conséquences décisives pour la lutte armée en Afrique australe et, en particulier, en Rhodésie et en Namibie. Pour les colons d'Afrique du Sud et de Rhodésie et leurs alliés occidentaux, c'était un coup de poignard dans le dos qui les laissait diplomatiquement et militairement vulnérables. Le Mozambique et l'Angola cessaient d'être des territoires tampons. La politique étrangère des États-Unis en Afrique australe, définie dans le « Mémorandum 39 sur la sécurité nationale » de 1969 et visant à soutenir et promouvoir les régimes minoritaires blancs, se trouvait brusquement infirmée. Le premier ministre de la Rhodésie, Ian Smith, qui avait juré que les Africains n'obtiendraient pas l'indépendance avant mille ans, dut envisager de leur céder le pouvoir. Les puissances occidentales furent contraintes de réviser leur soutien aux gouvernements blancs et d'adopter une politique de détente avec les États de la ligne de front, tout en favorisant l'établissement, en Rhodésie et en Namibie, de régimes africains pro-occidentaux et néocolonialistes. Des pressions furent exercées sur les colons pour qu'ils entament des négociations avec les dirigeants africains en vue de parvenir à un accord interne.

Dans le même temps, l'Angola et le Mozambique, devenus indépendants, apportaient une aide inestimable aux mouvements de libération de la Rhodésie, de l'Afrique du Sud et de la Namibie, en les faisant bénéficier de leur expérience en matière militaire. Ces deux pays mettaient également à la disposition de leurs voisins opprimés leurs bases et leurs camps d'entraînement d'autrefois. Cette hospitalité des pays de la ligne de front — Angola, Mozambique, Botswana, Tanzanie et Zambie — permit à la ZANU, à la ZAPU, à la South West Africa People's Organization (SWAPO), à l'ANC et au PAC d'intensifier la lutte armée.

Les combattants de la liberté du Zimbabwe basés en Tanzanie et en Zambie menaient la lutte armée, depuis 1964 — dirigés par H. Chitepo pour la ZANU et J. Chikerema, puis J. Z. Moyo pour la ZAPU —, contre Smith et ses partisans et leur indépendance unilatérale. La Grande-Bretagne, qui n'avait pas reconnu la déclaration unilatérale d'indépendance, avait convaincu certains États membres des Nations Unies d'appliquer des sanctions économiques dans l'espoir de contraindre Smith à accepter un règlement négocié

interne. Les sanctions restèrent sans effet, les colons rhodésiens ayant trouvé en Afrique du Sud et dans le monde occidental des alliés pour les contourner. Parallèlement, la Grande-Bretagne avait organisé plusieurs « pourparlers de paix » tant avec Smith qu'avec les éléments modérés de la population africaine et de la bourgeoisie blanche.

En Rhodésie même s'était créé, sous la conduite de Mgr Abel Muzorewa, le United African National Council (UANC) qui cherchait à combler le vide politique et à donner suite aux pourparlers organisés par Londres. Ce parti était la réplique des organisations nationalistes orthodoxes, tel le NDP, qui, dans le passé, avaient espéré obtenir la décolonisation par des actions purement revendicatives. Les objectifs et la stratégie de l'UANC prenaient naturellement en compte les réalités nationales — pouvoir colonial et lois répressives — et un certain nombre de partisans locaux de la ZANU et de la ZAPU en étaient également membres.

L'indépendance du Mozambique vint stimuler et conforter la ZANU, la ZAPU et l'UANC, et incita Smith à envisager un règlement négocié[22]. Sous la pression de l'Afrique du Sud, de la Grande-Bretagne et des États-Unis, il accepta de libérer les dirigeants africains en détention pour leur permettre de

10.6. De gauche à droite : Sally Mugabe, le premier ministre Robert Mugabe, le président Canaan Banana et le vice-président Simon Muzenda, en 1980, année de l'indépendance du Zimbabwe.
[*Photo :* © Camera Press, Londres.]

22. UNESCO, 1981*b*.

participer à des négociations relatives à la future constitution. Ces négociations se déroulèrent en 1974, dans un train stationné sur le pont enjambant les chutes Victoria, et elles échouèrent. Après cet échec, Nkomo, Sithole, Mugabe et Mgr Muzorewa tentèrent de former une organisation commune sous l'égide de l'UANC et sous la houlette de Mgr Muzorewa mais cette tentative resta sans lendemain. Nkomo et Mugabe constituèrent alors un Front patriotique commun qui intensifia la lutte armée, la ZAPU opérant à partir de la Zambie et la ZANU du Mozambique.

Après la conférence des chutes Victoria, d'autres réunions, tout aussi infructueuses, tenues à Genève, Salisbury et Malte, tentèrent de définir les modalités d'un transfert du pouvoir de la minorité blanche à la majorité africaine. Après trois mois de négociations, Smith, Muzorewa, Sithole et un chef traditionnel, Jeremiah Chirau, signèrent l'Accord intérieur du 3 mars 1978. Cet accord comportait les points suivants :

— règle majoritaire, suffrage universel et reconnaissance du droit de vote pour tous les citoyens africains âgés de dix-huit ans et plus ;
— indépendance le 31 décembre 1978 ;
— abolition des lois racistes ;
— rédaction d'une déclaration des droits ;
— création d'un Parlement de 100 membres, dont 72 Africains et 28 Blancs ;
— constitution d'un gouvernement de transition composé d'un conseil exécutif et d'un conseil des ministres, au sein duquel Africains et Européens se partageraient le pouvoir à parts égales.

Le Front patriotique boycotta les négociations, dénonça l'Accord intérieur comme étant une « escroquerie politique et juridique » et poursuivit la lutte armée contre le gouvernement Smith-Muzorewa.

La situation fut enfin débloquée en 1979 grâce à la conférence de Lancaster House. Smith, Muzorewa et le Front patriotique se mirent d'accord sur la Constitution dite de Lancaster House, prévoyant des élections générales supervisées par les Britanniques, un Parlement composé de 80 députés africains et 20 députés blancs, une déclaration des droits, le suffrage universel et la proclamation de l'indépendance en 1980. Aux élections, la ZANU-Front patriotique remporta 57 sièges, la ZAPU 20 sièges et l'UANC 3 sièges. Quant à la ZANU de Sithole, elle n'obtint aucun siège. Robert Mugabe, président de la ZANU-FP, forma le gouvernement, et le révérend Canaan Banana fut élu président de la République. Le 18 avril 1980, l'ancienne Rhodésie coloniale devint un État indépendant sous le nom de Zimbabwe.

Le problème namibien

L'histoire constitutionnelle de la Namibie est des plus complexes[23]. Sous le régime colonial européen, elle forma la colonie allemande du Sud-Ouest africain jusqu'en 1920, date à laquelle elle fut placée sous mandat britan-

23. Voir, par exemple, R. H. Green *et al.*, 1981.

nique par la Société des Nations. La Grande-Bretagne en délégua l'administration à l'Union sud-africaine, alors dominion britannique. Devenue une république gouvernée par les Afrikaners, l'Afrique du Sud continua d'administrer la Namibie pratiquement comme l'une de ses provinces, y appliquant la législation et la politique de l'*apartheid*.

Sur le plan économique, la Namibie captive de l'Afrique du Sud devint une source de matières premières et de main-d'œuvre migrante.

L'exploitation minière (diamants, uranium, cuivre, zinc et plomb), l'agriculture (bovins et ovins) et la pêche constituent les principaux secteurs de son économie. C'est une économie typiquement néocolonialiste, dépendant de l'extérieur et fondée sur l'exploitation sélective des ressources naturelles pour l'exportation. Plus de 90 % de la production nationale (100 % des minerais, 99 % des produits de la pêche et 90 % du bétail, dont 100 % des karakuls) sont vendus à l'étranger.

L'Afrique du Sud traite ou réexporte la plus grande partie de ces produits. En outre, les outils de production, les cadres supérieurs et les techniciens sont étrangers. Le secteur minier est dominé par l'Anglo-American Corporation, dont le siège social se trouve en Afrique du Sud, la compagnie américaine Metal Climax-Newmont, implantée à Tsumeb, et la société transnationale britannique RTZ, qui exploite les mines d'uranium de Rossing.

Juridiquement, la Namibie devint un territoire sous tutelle des Nations Unies lorsque cette organisation succéda à la Société des Nations. En 1966, l'Assemblée générale de l'ONU déclara illégales l'occupation et l'administration de la Namibie par l'Afrique du Sud. Le Conseil de sécurité de l'ONU adopta en 1969 une résolution allant dans le même sens. En 1971, au terme d'un long procès, la Cour internationale de justice donnait raison à l'ONU. Celle-ci créa alors un Conseil des Nations Unies pour la Namibie, qui devint *de jure* l'autorité chargée de l'administration du pays, et elle reconnut la SWAPO comme le « représentant authentique du peuple namibien ». Mais, pour des raisons économiques, politiques et militaires, l'Afrique du Sud, bravant la communauté mondiale, refusa d'accorder l'indépendance à la Namibie. Ainsi, le pouvoir restait *de facto* aux mains de la police, de l'armée et de l'administration sud-africaines.

Le cours de la lutte armée menée en Namibie et en Afrique du Sud fut radicalement modifié par l'indépendance de l'Angola et du Mozambique. Craignant que ces deux États ne servissent de tremplin à la guérilla, l'Afrique du Sud décida de les déstabiliser en fournissant des armes, des possibilités d'entraînement et des mercenaires à l'UNITA de J. Savimbi, en Angola, et à un soi-disant Mouvement de résistance du Mozambique.

En Namibie, l'Afrique du Sud poursuivit une double stratégie, intensifiant l'exploitation des ressources naturelles, en particulier des ressources minières, tout en maintenant au pouvoir un dirigeant et un gouvernement fantoches qui lui étaient acquis. Sous son patronage, le Republican Party blanc de Dirk Mudge et le South West African National Party rassemblant les chefs fantoches anti-SWAPO, la bourgeoisie et ses suppôts, se réunirent à la Turnhalle (Windhoek). Les participants à cette conférence formèrent

10.7. Un détachement de la South West Africa People's Organization (SWAPO) en patrouille. [*Photo :* © Nations Unies (UN photo 146 221/T. Zagordzinski).]

l'Alliance démocratique de la Turnhalle, dirigée par Mudge, et se mirent d'accord sur des réformes mineures, conçues pour éliminer seulement les mesures relevant de l'*apartheid* «mesquin».

Comme la plupart des tentatives réformistes s'inscrivant dans un contexte colonial, l'Alliance démocratique de la Turnhalle venait trop tard et ses propositions étaient très insuffisantes. Elle fut dénoncée par la SWAPO, les États de la ligne de front, l'OUA et l'ONU. Cette dernière proposa son propre plan, qui prévoyait un cessez-le-feu, l'envoi par ses soins d'une mission de paix puis des élections générales qu'elle se chargerait également de superviser, ce processus devant conduire à l'indépendance du pays. En outre, l'Angola fit appel à des troupes cubaines pour résister à Savimbi et à l'Afrique du Sud, tandis que le Congrès des États-Unis se refusait à poursuivre le financement de mercenaires américains en Angola.

Soucieuse de maintenir ses soldats en Namibie et d'y conserver un gouvernement fantoche, l'Afrique du Sud rejeta le plan de l'ONU en insistant pour garder le contrôle du port de Walvis Bay, excellent moyen

de pression sur une éventuelle Namibie indépendante. De connivence avec les États-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne fédérale et le Canada, qui avaient formé un « Groupe de contact » occidental, l'Afrique du Sud adopta une stratégie consistant à feindre de rechercher un accord — ce qui lui permettait de désarmer les critiques de la communauté internationale — tout en renforçant son programme néocolonialiste en Namibie. En décembre 1978, elle fit élire une Assemblée constituante fantoche de 50 membres après avoir imposé la loi martiale et arrêté tous les dirigeants locaux de la SWAPO. Dès lors, le conflit namibien débordait le cadre régional pour mettre aux prises la SWAPO, les États de la ligne de front, l'OUA et l'ONU d'une part, et l'Afrique du Sud, l'Alliance de la Turnhalle et les pays occidentaux du Groupe de contact d'autre part. En 1989 cependant, l'indépendance de la Namibie et la victoire électorale de la SWAPO semblaient assurées. La Namibie allait enfin connaître son aurore politique.

L'Afrique du Sud

À la suite du massacre de Sharpeville et du retrait du pays du Commonwealth, le Nationalist Party se hâta de renforcer l'*apartheid* et de transformer l'Afrique du Sud en véritable État policier, en adoptant de nouvelles lois répressives et racistes. En mai 1963, fut voté le *General Law Amendment Act* [loi portant modification du droit ordinaire] autorisant la police à garder des prisonniers au secret pendant 90 jours renouvelables. En 1965, le *Criminal Procedure Amendment Act* [loi portant modification de la procédure pénale] étendit cette durée à 180 jours renouvelables. En 1968, le *Prohibition of Political Interference Act* [loi sur la prohibition de l'ingérence politique] interdisait les partis politiques multiraciaux. Le Parti libéral opta pour la dissolution tandis que le Parti progressiste accepta d'appliquer la loi.

L'Afrique du Sud eut beau s'organiser en État policier à grand renfort d'armes, de soldats, de grenades lacrymogènes et de chiens policiers, elle ne put empêcher la lutte de libération de s'intensifier. À l'intérieur des frontières sud-africaines, les étudiants et les syndicalistes étaient à la pointe du combat. L'un d'entre eux, Steve Biko, étudiant en médecine de l'Université du Natal, avait été profondément déçu et désabusé par la politique raciste de la National Union of South African Students (NUSAS), multiraciale. Son livre *Black souls in white skins*, analyse de l'idéologie multiraciale et du libéralisme blanc, est tout à fait caractéristique des thèses du PAC[24]. En juillet 1969, Biko fonda la South African Students Organization (SASO), dont il devint le président, parce que les étudiants noirs entendaient « agir pour et par eux-mêmes ».

24. Pour plus de détails, voir B. S. Biko, 1972; G. M. Gerhart, 1979; T. Thoahlane (dir. publ.), 1975.

Biko et la SASO firent enfin découvrir aux masses africaines de leur pays le panafricanisme de George Padmore et de Kwame Nkrumah, la négritude prônée par Leopold Sédar Senghor et Aimé Césaire, les thèses révolutionnaires de Frantz Fanon, de Malcom X et d'Amilcar Cabral, le socialisme de Sékou Touré et de Julius Nyerere. Ce mouvement idéologique, connu sous le nom de Black Consciousness [Conscience noire], mit à nu les failles du nationalisme africain orthodoxe et fit connaître l'action des mouvements de libération et de guérilla. Il fut à l'origine de l'alliance entre étudiants et ouvriers que réalisèrent la SASO, la Black Allied Workers' Union [Syndicat des ouvriers noirs confédérés], la Black People's Convention (BPC) et le Soweto Students Representative Council [Conseil représentatif des étudiants de Soweto]. Ces organisations reprirent ensemble les pratiques militantes abandonnées après la tragédie de Sharpeville. Face à la multiplication et au durcissement des mouvements de grève, le gouvernement invoqua l'*Anti-Terrorism Act* de1967 et fit arrêter Biko et les dirigeants de la SASO et de la BPC. Torturé par la police, Biko mourut en prison le 12 septembre 1977.

L'opposition, concertée ou spontanée, à l'*apartheid* n'en continua pas moins de s'exprimer à l'intérieur du pays. De juin à décembre 1976, une vague de manifestations et de grèves secoua les villes sud-africaines et, en particulier, Soweto où 23 personnes furent tuées et 200 autres blessées par la police au cours d'émeutes d'étudiants. La même année, pour mieux mobiliser toutes les forces politiques, fut créée l'Azanian African People's Organization (AZAPO) [Organisation des peuples africains d'Azanie].

Comme on pouvait s'y attendre, le gouvernement nationaliste riposta en intensifiant la répression policière et en déportant les militants. Le 19 octobre 1977, la SASO et 16 autres organisations, dont la BPC et le Soweto Students Representative Council, étaient dissoutes. Le journal africain *The World* était interdit et son rédacteur en chef, Percy Qoboza, jeté en prison. Au mois de novembre, les Blancs organisèrent des élections générales d'où le Nationalist Party sortit avec une majorité renforcée. Mais le cycle des révoltes et de leur répression à l'intérieur du pays et la lutte armée menée par l'ANC et le PAC avec le soutien des États de la ligne de front, de l'OUA, de l'ONU et de la plus grande partie de la communauté mondiale se poursuivirent et s'intensifièrent au-delà de 1980. Aux élections de 1989, le consensus blanc en Afrique du Sud commença à se désagréger aussi bien à droite qu'à gauche. Le pouvoir afrikaner était moins monolithique que jamais.

Stratégie mondiale et géopolitique régionale

Trois conflits d'abord externes contribuèrent à accroître la valeur stratégique de l'Afrique australe. Il s'agit de la seconde guerre mondiale, de la guerre froide entre le monde occidental et le bloc soviétique et du conflit israélo-arabe.

Sous la menace de l'Axe, les ressources minérales de l'Afrique australe prirent une importance nouvelle pour la Grande-Bretagne et son empire. Des minerais vitaux pour les usines du Commonwealth et de ses alliés étaient en jeu. Au début de la guerre, une certaine inquiétude régnait à propos des capacités de l'Italie à lancer une offensive vers le sud à partir de la corne de l'Afrique. Le risque était qu'elle s'empare du port de Mombasa sur la côte est et menace ainsi le trafic des minerais d'Afrique australe. Mais l'Italie se révéla assez vite n'être qu'un tigre de papier et Mombasa ne fut pas longtemps en danger.

Les colonies africaines dont les métropoles européennes étaient occupées par les nazis faisaient peser une deuxième menace militaire extérieure sur l'Afrique australe. Madagascar, par exemple, fut un temps contrôlée par des forces vichystes « hostiles ». Les Britanniques n'envahirent l'île qu'en mai 1942 et l'autorité du général de Gaulle y fut enfin reconnue.

La flotte ou l'armée de l'air japonaises auraient pu constituer une autre menace militaire extérieure. Mais les capacités technologiques dans les années 40, notamment en ce qui concernait le ravitaillement en carburant, interdisaient au Japon des aventures aussi lointaines, bien que les ressources de l'Afrique australe fussent très tentantes pour cette puissance pauvre en minerais.

Mais la menace la plus sérieuse pour le contrôle que le Commonwealth exerçait sur l'Afrique australe était interne. Elle résidait au sein même de l'Union sud-africaine, sous la forme d'un sentiment pronazi très répandu parmi les Boers. Aussitôt après la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne à l'Allemagne hitlérienne, J. Hertzog tenta d'amener l'Afrique du Sud à proclamer sa neutralité. La motion qu'il présenta devant le Parlement fut rejetée par 80 voix contre 67. Le 5 septembre, J. C. Smuts forma un gouvernement de coalition et déclara la guerre à l'Allemagne. En février 1941, des émeutes éclatèrent après une réunion du mouvement pronazi Ossewabrandug à Johannesburg.

Cependant, il y avait suffisamment d'Afrikaners en accord avec les Blancs anglophones pour que le pays soutienne les Alliés. D'importants aménagements portuaires furent réalisés dans la baie de la Table aussitôt après la déclaration de guerre. L'année précédente, l'armée de l'air avait été renforcée et on avait entrepris la construction d'usines de munitions à Pretoria.

En juillet 1940, Smuts adressa à la Grande-Bretagne et aux États-Unis un message radiodiffusé évoquant une « société internationale de nations libres ». En août, de général il fut promu maréchal. En juillet 1943, il remporta les élections générales, les forces pronazies du pays étaient temporairement défaites et la valeur stratégique de l'Afrique australe pour les démocraties industrielles protégées pour le reste de la guerre.

Avec les bombes atomiques larguées sur Hiroshima et Nagasaki, l'Afrique centrale et l'Afrique australe acquirent une valeur stratégique nouvelle en raison de l'uranium qu'elles recelaient. Le Zaïre constitua un temps la plus importante source d'uranium de l'hémisphère sud et la prospection de nouveaux gisements s'engagea rapidement plus au sud. L'ère nucléaire venait de s'ouvrir pour le monde et, pour le meilleur et pour le pire, l'Afrique

centrale et l'Afrique australe y participaient. Les enjeux stratégiques de la zone en devinrent plus complexes.

La rivalité nouvelle qui s'empara du monde après 1945, avec la guerre froide entre les puissances occidentales et le bloc soviétique, affecta la valeur stratégique de l'Afrique australe. Si la paranoïa contre le « communisme » n'avait guère fléchi dans la région pendant le conflit mondial, la dénonciation ouverte de l'Union soviétique, alliée du Commonwealth et des États-Unis, y avait été mise en sourdine. Mais une fois la guerre froide installée après la fin de la seconde guerre mondiale, l'anticommunisme et l'hostilité envers l'Union soviétique reprirent leur ascendant dans la vie politique de l'Afrique australe.

En février 1956, le gouvernement de Pretoria ferma les consulats soviétiques en Union sud-africaine. La tendance à assimiler le communisme intérieur à une « trahison » devint caractéristique de la paranoïa des régimes d'Afrique australe. En Afrique du Sud, elle entraîna un certain nombre de procès retentissants, pour « trahison » et de procès contre le communisme. Le pouvoir organisa notamment des procès collectifs pour « trahison » d'Africains, d'Asiatiques et d'Européens luttant contre l'*apartheid*. Nous avons déjà évoqué le martyre de Nelson Mandela, citons encore Abram Fischer, avocat de la Couronne, qui fut, en mars 1966, jugé pour communisme à Pretoria et condamné à la prison à vie.

Cependant, si l'Union soviétique perdait jusqu'à sa présence symbolique en Afrique australe, elle allait en revanche acquérir un nouveau prestige diplomatique au nord du Zambèze. L'un après l'autre, les pays africains qui venaient d'accéder à l'indépendance établirent avec elle des relations diplomatiques. Au cours de cette période, la présence diplomatique soviétique sur le continent se déplaça inexorablement vers le sud. Au milieu des années 60, l'Union soviétique était représentée à Lusaka, sur la ligne de front. Au milieu des années 70, la présence diplomatique soviétique avait encore gagné vers le sud, en acquérant une stature plus affirmée que jamais. Maputo et Luanda devinrent pour un temps deux des amis africains les plus sûrs de l'URSS et, non sans hésitation, des républiques marxistes-léninistes autoproclamées. Du point de vue stratégique occidental, l'Afrique australe était à nouveau menacée.

La rivalité entre l'Est et l'Ouest se cristallisa sur la question de la présence soviétique et cubaine en Angola. La guerre entre le MPLA au pouvoir et l'UNITA dirigée par Jonas Savimbi s'était internationalisée, Cuba et l'Union soviétique soutenant le parti au pouvoir, l'Afrique du Sud et les États-Unis finançant et tentant de renforcer l'UNITA. Le sort de la Namibie se trouva pris entre deux feux, surtout lorsque l'Afrique du Sud et les États-Unis subordonnèrent publiquement son indépendance au retrait des troupes cubaines d'Angola. Le MPLA considéra cette condition comme une atteinte à la souveraineté angolaise. Et la SWAPO répliqua naturellement que le droit de la Namibie à l'autodétermination ne pouvait être l'otage du jeu des superpuissances dans l'Angola voisin. Jusqu'à la fin des années 80, la question de l'indépendance de la Namibie demeura dans une impasse totale en raison du jeu d'échecs stratégique opposant, en Afrique australe, l'Union soviétique et

les États-Unis. Seules la politique de *perestroïka* de Mikhaïl Gorbatchev et la politique de désamorçage des conflits régionaux, soutenue par la persévérance de l'américain Chester Crocker, permirent finalement aux parties de conclure un accord en 1988-1989.

Économie et géopolitique

Mise en lumière par la seconde guerre mondiale et la guerre froide entre l'Est et l'Ouest, la valeur stratégique de l'Afrique australe fut à nouveau soulignée par un autre affrontement, le conflit israélo-arabe.

Par une curieuse ironie du sort, Israël et le régime d'*apartheid* du National Party d'Afrique du Sud naquirent la même année, en 1948. L'État sioniste se constitua au Moyen-Orient au moment où les Afrikaners prenaient le pouvoir en Afrique du Sud. L'interaction historique entre ces deux régions troublées allait être durable et soutenue.

L'interaction stratégique entre les deux régions est née de la pauvreté de l'Afrique australe, si riche par ailleurs en ressources minérales et en pétrole. Or, de pétrole, le Moyen-Orient en regorgeait. Cet accident géologique allait jouer un rôle remarquable dans le jeu entre les deux régions. Leur interdépendance était renforcée par le fait que le canal de Suez et le cap de Bonne-Espérance constituent depuis longtemps les deux itinéraires possibles pour l'acheminement du pétrole et d'autres produits de base du commerce international, notamment entre l'Asie et le monde occidental. Certains minéraux de l'Afrique australe doivent emprunter le canal de Suez pour atteindre nombre de ports méditerranéens et une partie du pétrole du Moyen-Orient doit emprunter la route du Cap pour atteindre la majeure partie du monde occidental.

Dans des conditions idéales, cette complémentarité aurait été bienvenue pour les deux régions, mais le conflit israélo-arabe et ses retombées dans le monde sont venus périodiquement perturber la stabilité des relations.

Le premier choc majeur survint en 1956 avec la nationalisation, par l'Égypte, de la Compagnie du canal de Suez. Le monde occidental considéra cette décision comme une menace grave pour le trafic international transitant par le canal, notamment pour le trafic du pétrole, essentiel. La crise de Suez culmina ensuite avec l'invasion commune de l'Égypte par Israël, la Grande-Bretagne et la France. Le président al-Nasser bloqua délibérément le canal en y faisant couler de la ferraille et des bateaux hors d'usage. Le canal était bel et bien devenu impraticable.

La route du Cap retrouva, pour la première fois peut-être au XX^e^ siècle, sa prééminence dans les calculs du commerce international du monde occidental. Certes, peu après la guerre de Suez, l'Égypte obtint l'aide des Nations Unies pour dégager le canal. Mais le choc de la crise et les exigences de sûreté de la navigation firent pencher pour des décennies la balance en faveur de la route du Cap, et les projets à long terme misèrent désormais sur les pétroliers géants, mieux adaptés à cette route qu'à l'étroit canal de Suez. Ces choix furent confortés par les répercussions de la guerre israélo-

arabe de juin 1967. Le canal de Suez redevint impraticable et, cette fois, pour plus longtemps. La valeur stratégique de la route doublant la pointe sud de l'Afrique se trouva une fois de plus spectaculairement rehaussée pour les pétroliers et le reste du trafic international.

Mais le champ politique du Moyen-Orient et celui de l'Afrique australe interférèrent aussi dans d'autres domaines. Avec la mort d'al-Nasser en Égypte et l'action de Henry Kissinger comme courtier des affaires internationales au début des années 70, l'Union soviétique subit des revers dans le monde arabe, le virage à droite de l'Égypte sous Anwar al-Sādāt et l'élimination progressive de l'extrémisme au Soudan sous Djaʿfar al-Nimayrī étant particulièrement graves.

Cela eut des répercussions en Afrique australe. Le déclin de son influence au nord du continent au début des années 70 poussa l'Union soviétique à accroître son poids au sud dans la seconde moitié de la décennie. Le jeu de compensation stratégique entre les superpuissances était à l'œuvre. Cela ne se passa pas aussi crûment que dans le cas du chassé-croisé des parrainages soviétique et américain en Somalie et en Éthiopie au cours de la même période, mais il n'est guère douteux que les revers des Soviétiques dans le nord de l'Afrique jouèrent un rôle dans leur détermination à prendre pied en Afrique australe, dont les enjeux stratégiques furent naturellement exacerbés par la rivalité entre les superpuissances.

Le dernier facteur à considérer dans l'interaction entre le Moyen-Orient et l'Afrique australe concerne la solidarité politique afro-arabe. Une alliance politique minimale implique l'existence d'ennemis communs. Dans les relations entre l'Afrique noire et le monde arabe, la solidarité se manifesta par l'identification de l'*apartheid* et du sionisme à ce titre d'ennemis communs. Dans les années 70, l'opposition au nationalisme afrikaner et l'opposition au nationalisme sioniste devinrent des forces politiques alliées au sein de l'ONU comme de l'OUA. Cette alliance déboucha sur deux manifestations diplomatiques spectaculaires d'opposition au sionisme. La première fut la rupture diplomatique presque totale de l'Afrique avec Israël, surtout à partir de 1973. La seconde fut l'adoption, en 1976 par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'une résolution déclarant que le sionisme était une forme de racisme. La réciprocité dans les relations afro-arabes impliquait un soutien permanent des pays arabes dans tous les domaines de la lutte contre l'*apartheid*. Certains pays africains de droite comptaient en outre bénéficier d'un financement arabe pour leur développement intérieur. Les régimes les plus à gauche en Afrique trouvaient, quant à eux, normal que les Africains soutiennent la croisade contre le sionisme en échange d'un soutien arabe dans la guerre de libération contre l'*apartheid*. Mais lorsque l'Égypte, sous al-Sādāt, signa les accords de Camp David et reconnut Israël, le front afro-arabe uni contre Israël fut en un sens affaibli. L'amitié entre Israël et l'Afrique du Sud demeura, en revanche, relativement solide.

Conclusion

Nous avons cherché à démontrer, dans ce chapitre, que les trois forces qui influèrent sur l'évolution de l'Afrique australe durant la période considérée ici furent l'économie, la stratégie et la race. Dans le domaine économique, nous avons examiné le rôle de la terre, du travail et du capital constitué par les richesses minières. Dans le domaine stratégique, nous avons analysé l'impact de la seconde guerre mondiale, les répercussions de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest et l'interaction stratégique entre le Moyen-Orient et l'Afrique australe en rapport avec le conflit israélo-arabe.

Et pourtant, l'aspect le plus politisé de l'évolution de l'Afrique australe a été le problème transitoire des tensions raciales dans la sous-région. Le champ des expériences raciales de l'Afrique australe s'est étendu de la politique basée sur la couleur de la Fédération de Rhodésie et du Nyasaland au mariage controversé de Seretse Khama et Ruth Williams, en passant par la culture des *mulattos* au Mozambique et la politique économique des « bantoustans » en Afrique du Sud. Pendant la période considérée, le racisme en Afrique australe a pénétré dans toutes les usines, a influé sur toutes les politiques, a touché toutes les écoles, s'est infiltré dans toutes les religions et a troublé la tranquillité d'esprit de toutes les familles.

En dernière analyse, il se peut que l'Afrique australe soit le dernier grand champ de bataille de la lutte de l'homme contre les formes les plus flagrantes du racisme. Si la valeur économique et stratégique de la sous-région est un atout à long terme, le malaise racial est probablement un handicap temporaire.

Il a déjà été prophétisé que les Noirs les plus défavorisés du XX^e^ siècle deviendront peut-être les plus privilégiés du XXI^e^ siècle. Les habitants de l'Afrique australe, qui ont été les « intouchables » d'une grande partie de cette période de l'histoire africaine, ont une bonne chance de devenir les « brahmanes » économiques de demain[25]. Il leur appartient de saisir cette occasion unique.

25. Voir le chapitre 1 ci-dessus ainsi que R. W. Walters, 1987.

SECTION III

LE SOUS-DÉVELOPPEMENT ET LA LUTTE POUR L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

CHAPITRE 11

Les changements économiques en Afrique dans le contexte mondial (1935-1980)

Catherine Coquery-Vidrovitch

La crise des années 30 ne bouleversa pas seulement l'économie occidentale en soulignant le rôle déterminant pris dorénavant par les États-Unis d'Amérique, elle marqua un tournant décisif: les phénomènes économiques prirent une dimension mondiale. Désormais, tout ce qui se passe au centre du système a des répercussions sur l'ensemble de la périphérie, généralement par un renforcement de l'emprise économique occidentale.

La seconde guerre mondiale, qui transforma le continent africain en un champ stratégique privilégié du conflit mondial, accéléra le processus en introduisant chez les colonisés l'idée du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

À l'euphorie de la reconstruction d'après-guerre, prodigue en investissements d'infrastructures favorables à l'industrialisation, succéda, à la suite de la crise mondiale consécutive à la guerre de Corée (1951-1952) et à la crise de Suez (1956), une phase de restructuration plus difficile, jalonnée par les décolonisations. La reprise générale du milieu des années 60 put faire croire un moment au « miracle », mais le renversement profond de conjoncture qui s'ensuivit, à partir des années 70, engendra une nouvelle crise des relations Nord-Sud, dont l'issue n'est toujours pas lisible.

Au sortir de la grande dépression

Secousse majeure de l'économie occidentale, la crise des années 30 donna le signal d'une restructuration fondamentale de l'économie mondiale.

Le rôle amortisseur du système colonial

La reconstruction commença par une stratégie défensive, avec un renforcement momentané du protectionnisme colonial.

La France n'avait pas attendu la crise pour inaugurer, dès 1928, une « Union douanière » coloniale qui facilita le « repli impérial », impliquant entre les territoires et la métropole franchise réciproque et application, au minimum, des mêmes tarifs douaniers aux marchandises étrangères[1]. Même phénomène en Grande-Bretagne, où la volonté de retrouver à tout prix, après la première guerre mondiale, la parité de la livre sterling avec l'étalon-or (1925) avait entraîné une déflation qui laissa l'Angleterre désarmée devant la concurrence des pays à monnaie dépréciée. Le résultat fut catastrophique pour la croissance : ses exportations chutèrent de 30 % entre 1913 et 1937, contraction nettement supérieure à celle du commerce mondial. Le repli sur le Commonwealth (qui détenait dorénavant plus de 50 % du total des investissements extérieurs) traduisait un état de crise entériné par le recours au protectionnisme défensif auquel la Grande-Bretagne s'était jusqu'alors refusée : on se raccrocha à la « bouée du commerce impérial » par la Conférence impériale d'Ottawa en 1932. Quant au Portugal de Salazar, c'est en 1933 qu'il s'était engagé dans la voie d'un corporatisme colonial étroitement contrôlé par l'État, et en 1937 qu'il étendit aux colonies l'organisation sociale et économique métropolitaine, fondée sur une planification autoritaire, et l'organisation de corporations d'État et de syndicats de producteurs (ou *gremios*) obligatoires, visant à orienter et contrôler la production ainsi qu'à réglementer le commerce extérieur[2].

Les empires étaient d'autant plus sensibles à la conjoncture que le marché du crédit n'y connaissait aucun contrôle : la liberté totale des transferts avec la métropole impliquait l'ouverture des territoires aux mouvements de capitaux, aux opérations de change et à la négociation des valeurs mobilières. Plus le territoire était ouvert sur le monde occidental, plus il était affecté par les implications financières internationales de la crise — cas notamment du Maroc qui, en raison de son régime de protectorat, effectuait moins de 50 % de son commerce avec la France (contre 70 à 89 % pour l'Algérie et à peu près autant pour la Tunisie ou l'AOF, et plus encore pour Madagascar).

Mais la crise financière elle-même, si brutale en Occident, fut ressentie de façon limitée au Maghreb et en Afrique tropicale en raison du caractère encore embryonnaire du crédit. Ce sont les territoires les plus étroitement liés à la métropole qui résistèrent le mieux à la dépression. Le « repli sur l'Empire » joua à plein son rôle d'amortisseur, dans les deux sens : sans trop de mal, les métropoles absorbèrent une production primaire qui, sauf exception, ne représentait pas grand-chose face à la production mondiale ; en retour, l'outre-mer servit à la métropole d'exutoire pour ses

1. Loi du 30 mars 1928. Voir K. Hoffher, 1939, p. 55.
2. M. Cahen, 1984, p. 10-13.

produits les moins concurrentiels (textiles, sidérurgie). Le fait fut patent en France, avec l'inauguration de la politique des grands travaux financés par emprunts métropolitains (1931), qui garantit l'écoulement aux colonies de produits de l'industrie métallurgique, malgré leur prix relativement plus élevé qu'ailleurs. Le procédé permit surtout de soutenir les secteurs les plus ébranlés parce que les plus archaïques de l'économie — en premier chef l'industrie textile, qui se reconvertit massivement vers le marché colonial : la France, qui vendait vers l'Afrique (y compris Madagascar) 18 000 tonnes de cotonnades en 1913, avait pratiquement doublé la mise en 1936 (34 000 tonnes). Le phénomène fut le même en Grande-Bretagne, dont le monde se passait de plus en plus des objets manufacturés, tandis qu'elle-même avait de plus en plus besoin de denrées étrangères : à partir de 1935, le surplus de la balance des paiements disparut et, tournant décisif de l'histoire économique britannique, un déficit structurel régulier de la balance des comptes s'établit. Même si, grâce à la dévaluation devenue inévitable, l'économie anglaise se releva entre 1931 et 1939 plus rapidement qu'ailleurs, ce fut au prix d'un système de contrôles, de quotas et de privilèges « impériaux » qui, réduisant la concurrence, eurent tendance à accroître le retard technique plutôt qu'à le réduire[3].

La reprise et le système mondial

La crise des années 30 mit l'économie dirigée à l'ordre du jour. Ce fut le sens profond des réformes du *New Deal* aux États-Unis et du Front populaire en France (sans parler du corporatisme colonial de Salazar). La conséquence fut, pour l'Afrique, une accélération de la capitalisation qui fit entrer ces « réserves coloniales » dans le champ de l'impérialisme contemporain.

L'accent fut mis, outre-mer, sur la nécessité de réformes économiques — fondées sur des investissements productifs, surtout dans le domaine énergétique et minier ; à partir de la brève reprise des années 1936-1938, l'effort fut surtout accentué après l'intermède de la seconde guerre mondiale par la mise en œuvre de ces tendances nouvelles : on décomptait alors de nombreux projets grandioses de ce type, qui furent d'ailleurs le plus souvent victimes de leur démesure et de leur inadaptation au milieu : l'exemple type fut, côté français, celui des investissements consacrés à l'Office du Niger, inauguré dès 1931, repris et amplifié dans le cadre du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES) après 1946.

Des réformes sociales allaient de pair, susceptibles de dégager une force de travail modernisée : la pratique coloniale du travail forcé eut tendance à faire place à la constitution d'un marché libre du travail sous la forme de l'échange contre salaire d'une force de travail certes surexploitée mais volontaire[4].

3. C. Coquery-Vidrovitch, 1976*b*.
4. Bureau international du travail, 1931.

Le cas du « paternalisme belge » illustré par la politique ouvrière de l'Union minière du Haut-Katanga est, à ce titre, exemplaire : la société, assurant à l'ouvrier et à sa famille travail, école et loisirs, ainsi qu'un niveau de vie nettement moins mauvais qu'ailleurs, finit ainsi par jouer à la fois le rôle « du chef, du père et de l'oncle maternel » en échange, bien entendu, d'une soumission totale[5].

La suppression officielle du travail forcé (en 1946 en Afrique française) apparaît bien comme l'aboutissement de cette restructuration, qui avait entraîné le démarrage en flèche de nouvelles cultures spéculatives (café, cacao, exploitation forestière) et rendu caduc le travail forcé dans un contexte où le mécanisme des migrations du travail s'était définitivement enclenché, accentué à la fois par la paupérisation des campagnes et par l'essor alors croissant du marché du travail.

Cela dit, la périodisation des étapes de la dépendance africaine varie largement suivant les zones, en raison de l'ancienneté plus ou moins grande de la colonisation, de la précocité ou non des investissements de capitaux : on peut considérer, *grosso modo*, que l'évolution de l'Afrique du Sud anticipe de près d'un siècle sur celle de l'Afrique occidentale, ou que l'accumulation intensive de capital au Congo belge (Zaïre) débute avec au moins une génération d'avance. Il n'empêche que, même pour l'Afrique du Sud, c'est aussi au tournant des années 30 que l'on change de « régime » — au sens dynamique du terme —, passant d'une exploitation classique d'impérialisme colonial (majoritairement anglo-saxon) à celle du capitalisme national blanc, politiquement affirmé dès les années 20, mais économiquement triomphant seulement à partir du « boom » de l'or des années 30.

Le boom de l'or sud-africain, amorcé dès 1933, permit non seulement de colmater les effets de la crise mondiale mais aussi de stimuler la restructuration de l'économie en promouvant l'essor du secteur industriel urbain. Le nombre d'entreprises passa de 6 500 à 10 000 entre 1933 et 1946 ; la production industrielle augmenta de 140 % entre 1933 et 1939 (et encore d'autant pendant la guerre). Le PNB tripla. Le problème dominant devint, en plus du racisme, celui d'un prolétariat urbain noir en pleine extension : l'emploi urbain africain doubla entre 1933 et 1939. En 1946, un Africain sur quatre était urbanisé en Afrique du Sud et la population noire était devenue, dans les villes, supérieure à la population blanche[6].

L'Afrique tropicale et même l'Afrique du Nord n'en étaient pas encore là. Mais les incidences de la grande dépression n'y prirent pas moins la forme d'une crise sociale interne profonde : car si les économies coloniales — c'est-à-dire les intérêts des firmes expatriées — avaient, dans l'ensemble, traversé la grande dépression plus aisément que leurs homologues métropolitains, ce sont les paysanneries écrasées qui furent les grandes victimes des bouleversements ambiants.

Dès lors se mettent en place une série de processus spécifiques : paupérisation des campagnes, amorce de l'afflux migratoire urbain, enfin essor d'une

5. B. Fetter, 1973.
6. Voir, entre autres, R. Cohen, 1979 ; D. O'Meara, 1974.

différenciation en classes sociales avec, d'une part, une catégorie limitée de « nantis » autochtones et, d'autre part, la détérioration relative du sort des travailleurs locaux (qui s'effondre par rapport à celui du manœuvre européen). Cette mise en place de « l'échange inégal » aboutit, sur le plan international, au reflux accéléré des profits vers le centre métropolitain et révèle l'émergence des traits caractéristiques du sous-développement contemporain.

La seconde guerre mondiale

Avec la seconde guerre mondiale, le continent africain devint un enjeu majeur des puissances mondiales, partagé un moment entre le bastion britannique et les ambitions germano-italiennes.

Les ambitions des pays de l'Axe[7]

L'Italie revendiquait la zone méditerranéenne comme sa sphère d'influence. l'accord conclu entre Hitler et Mussolini, à Munich en 1937, abandonnait à ce dernier le sud de l'Europe et, au-delà, le nord de l'Afrique. L'Italie avait déjà colonisé la Libye. Les troupes italiennes occupaient l'Éthiopie de Haïlé Selassié depuis 1936. À côté de la Somalie, italienne depuis 1885, et de l'Érythrée, placée sous la même domination depuis 1890, la conquête de l'Abyssinie assurait la constitution d'une Afrique-Orientale italienne (carte 11.1); Mussolini entendait relier celle-ci à l'Afrique du Nord par ses ambitions sur l'Égypte — ce qui provoqua, en réponse, le traité anglo-égyptien de 1936 — et sur la Tunisie, contre la France.

Mais la réalisation des prétentions italiennes supposait une victoire totale sur l'Angleterre et un consentement du partenaire allemand. Or ces ambitions se heurtaient à celles de l'Allemagne elle-même, sans oublier les exigences de la France de Vichy et de l'Espagne.

L'intérêt du III[e] Reich pour l'Afrique avait débuté bien avant la guerre. Vers la fin des années 30, une enquête statistique précise fut entreprise par les industriels allemands et les services de statistiques du Reich. Les autorités allemandes notaient qu'en 1938 l'Afrique occupait sur le marché mondial la première place pour le coton, l'arachide et les noix de palme, la deuxième pour le cacao, le thé, le tabac et la banane, et un rang exceptionnel pour sa production minière (diamants, or, cobalt, vanadium, uranium et phosphates). Enfin, l'Afrique possédait 40 % des réserves mondiales en énergie hydraulique[8]. L'Allemagne était sensible au peu de profit que tirait son commerce des richesses africaines. D'où l'idée de concevoir l'économie planifiée d'un grand Empire germanique où l'Afrique était conçue comme « la zone d'influence naturelle et historique de l'Europe […]. Par conséquent, ses parties

7. Cette section a été rédigée à l'aide des travaux suivants: J. Bessis, 1982; A. Kum'a N'Dumbe III, 1980; R. H. Romero, 1986; UNESCO, 1985*b*.
8. M. Schmitt, 1942.

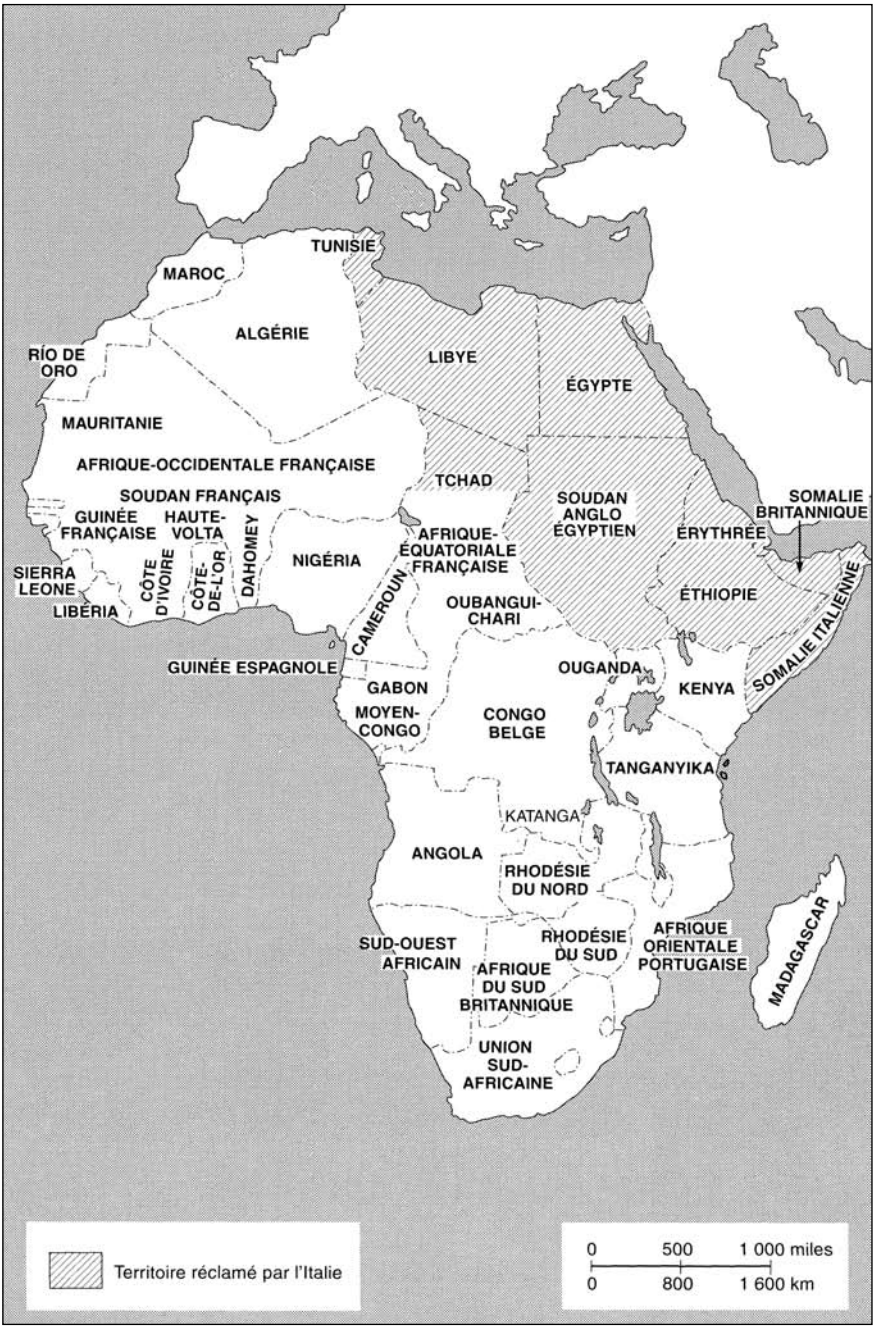

11.1. Les revendications territoriales de l'Italie en Afrique (plans de 1940).
[*Source :* extrait de A. Kum'a N'Dumbe III, *Hitler voulait l'Afrique*, 1980.]

les plus importantes [au premier chef: l'AEF, le Congo belge et le Sud-Ouest africain] devaient être placées d'une manière directe ou indirecte sous la direction de l'Allemagne[9] ».

Après la défaite française de 1940, divers projets de « recolonisation » de l'Afrique au sud du Sahara furent donc présentés, soit par les milieux d'affaires, soit par le Ministère des affaires étrangères.

La riposte américaine

L'Afrique du Nord était convoitée à la fois par les Allemands, qui voulaient y installer des bases militaires, et par les Italiens, mais aussi par les Espagnols désireux d'étendre leurs territoires coloniaux. La France de Vichy tentait, tant bien que mal, d'obtenir quelque garantie; mais en Afrique, la zone demeura, jusqu'à la fin de la guerre, un lieu d'affrontement privilégié de toutes les puissances.

C'est pourquoi le Président des États-Unis justifia en ces termes, auprès de Pétain, l'entrée en guerre de son pays matérialisée par le débarquement des troupes américaines en Afrique du Nord: « Aujourd'hui, avec des yeux qui convoitent cet empire que la France a construit si laborieusement, l'Allemagne et l'Italie se proposent d'envahir et d'occuper l'Afrique du Nord française afin d'exécuter leurs plans de domination et de conquête sur ce continent entier […]. Il est évident, naturellement, qu'une invasion et une occupation de l'Afrique du Nord française et de l'AOF constitueraient pour les États-Unis et les républiques américaines la plus grave des menaces pour leur sécurité […][10]. »

La guerre détermina surtout de façon décisive la suprématie économique américaine. Elle provoqua aux États-Unis une mobilisation industrielle sans précédent. Dès avant Pearl Harbor, les structures d'une économie dirigée (contrôle des prix et des salaires) furent mises en place. Entre 1934 et 1944, elles permirent le réemploi de 9 millions de chômeurs. Les industries, vouées à 40 % aux objectifs militaires, firent un bond technologique: on mit au point, par exemple, des produits de substitution (caoutchouc synthétique).

Sur le plan international, la technique privilégiée d'intervention américaine fut le prêt-bail (*lend-lease*). Elle consistait en la livraison aux Alliés de biens divers dont le remboursement ultérieur était négocié à des conditions très avantageuses, sans qu'il fût question d'une dette de guerre. Ce système fut motivé par des impératifs moins économiques que stratégiques.

Le bastion du Commonwealth[11]

La Grande-Bretagne fit largement reposer son effort de guerre sur le Commonwealth dont elle fit une zone sterling (Canada et Terre-Neuve exclus),

9. J. Rohrbach, directeur du Département colonial, 1940, p. 10.
10. Télégramme du 8 novembre 1942 de Roosevelt à Pétain, cité par A. Kum'a N'Dumbe III, 1980, p. 111.
11. D. J. Morgan, 1980; E. R. Wicker, 1958.

institutionnalisée en 1939-1940, et qui couvrait près du tiers du commerce mondial. Le contrôle intégral des changes vis-à-vis de l'extérieur était assuré par Londres. Ce Commonwealth économique, verrouillé, assuma en monnaies locales la plus grande partie des dépenses militaires. Cela lui permit de verser toutes ses réserves de dollars des États-Unis dans un pool commun géré par Londres qui, en échange, créditait les pays membres de « balances sterling » inconvertibles en monnaies extérieures à la zone. Le système visait surtout à garantir une « autarcie impériale » dans le secteur des denrées alimentaires et des matières premières.

Les politiques économiques coloniales

La seconde guerre mondiale eut, pour l'Afrique noire, une importance décisive. À la différence de la guerre précédente, elle ne se contenta ni d'accroître la pression coloniale (production intensifiée, travail forcé) au nom de « l'effort de guerre », ni d'utiliser les hommes (environ 160 000 avaient été recrutés en Afrique française entre 1914 et 1918, et autant en Afrique du Nord ; la moitié seulement le furent par les Français entre 1943 et 1945 ; en revanche, la West African Frontier Force britannique passa de 8 000 à 146 000 hommes ; plus de 160 000 Kényens furent recrutés comme porteurs et l'Afrique orientale dans son ensemble perdit près de 50 000 hommes). La guerre accéléra la diffusion, en Europe et en Afrique, d'une mentalité anticoloniale qui rendit rapidement caduc un régime considéré naguère comme intangible[12].

Largement utilisés hors du continent, les Africains ramenèrent des idées nouvelles de leurs contacts avec les Européens et les Asiatiques. La supériorité blanche était définitivement ébranlée ; les élites africaines furent promptes à saisir l'intérêt de la propagande anticoloniale soviétique ou américaine. Or, dans le même temps, le rôle économique du continent s'affirmait. Compte tenu des difficultés de l'approvisionnement, les Alliés durent intensifier sur place l'exploitation de produits stratégiques (fer de Sierra Leone, étain du Nigéria) et surtout développer les industries de transformation. Le commerce extérieur de l'Afrique-Occidentale britannique doubla entre 1938 et 1946, passant de 44 à 86 millions de livres sterling[13]. L'idée s'imposa de prévoir une compensation politique, économique et sociale en faveur des Africains pour leur effort de guerre. Celui-ci avait été mis en œuvre grâce au dirigisme économique des métropoles, seul capable de soutenir une politique rigoureuse d'investissements et d'industrialisation.

La politique britannique : le Colonial Development and Welfare Act *de 1940 [loi sur le développement et le bien-être social des colonies]*

Quand la guerre éclata, les Anglais mirent en place des organismes de contrôle des grandes firmes, prélude aux Marketing Boards dont les réserves, en cas de hausse, devaient servir à compenser les risques de baisse des prix d'achat aux producteurs.

12. UNESCO, 1985*b*.
13. M. Crowder, 1968 (2e éd. 1980), p. 481-513.

Ils élargirent surtout les perspectives du *Colonial Development Act* [loi sur le développement des colonies] de 1929 qui, pour la première fois, s'était efforcé de distinguer les « travaux de développement » des « travaux ordinaires à caractère administratif », les seuls à être financés sur les revenus normaux de la colonie. Les premiers portaient déjà, outre les mesures de « développement matériel », sur la santé publique — fondement d'une force de travail efficace — et sur les créations en matière d'enseignement.

Malgré la modicité des crédits, entre 1930 et 1940, l'effort porta pour 30 % sur les infrastructures de transports, pour 16 % sur la santé et pour 10 % sur les adductions d'eau. Néanmoins, ni la recherche scientifique ni le développement agricole n'avaient jamais reçu plus de 7 % du total.

La loi de 1940 prévoyait les crédits encore très modestes de 50 millions de livres sterling pour les dix ans à venir (mais ils passèrent à 120 millions dès 1945). Elle élargit l'action de développement, devenu « développement planifié » et organisé à l'aide d'une vaste infrastructure administrative, destinée à la fois à préparer et à appliquer les programmes.

Néanmoins, la planification fut retardée faute de personnel, mobilisé par la guerre. Cependant, le tournant majeur était pris : le principe était officiellement proclamé que la politique du laisser-faire n'était plus de mise en matière coloniale.

La politique française de planification : de Vichy à la France libre

En dépit des divergences politiques, l'attitude française fut tout à fait analogue. Le dirigisme économique colonial, idée incontestablement dans l'air du temps, n'était pas une idée nouvelle. Elle avait déjà été avancée, dès 1934, en pleine crise, par la Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer, qui introduisit le thème du rôle de l'État non plus seulement comme financier mais comme concepteur, et ajouta au principe dorénavant admis de l'outillage d'infrastructure celui, plus nouveau, de l'impulsion industrielle, par la création d'un Comité des industries de l'Empire. L'idée demeurait néanmoins ancrée de ne pas concurrencer les intérêts métropolitains.

À l'époque du Front populaire, les techniciens de l'économie coloniale avaient repris la question. On proposa un programme économique cohérent, à la fois moderniste et réformiste, fondé sur « l'économie dirigée d'intérêt général » opposée aux seules initiatives privées de la libre concurrence. Pour la première fois était affirmée la nécessité de développer aux colonies, d'abord de façon *interne*, les activités productrices. D'où une thèse « industrialisante », dans le cadre d'une « décentralisation économique » proposant le « développement » des territoires — terme plus neuf que la « mise en valeur » prônée jusqu'alors[14].

Mais le programme colonial du Front populaire manqua de temps. Le domaine colonial entra donc dans la guerre tel qu'il était, à peu de chose près, depuis sa création.

14. L. Mérat, conseiller du ministre des colonies, Marius Moutet, 1936.

C'est sous le gouvernement de Vichy qu'intervient une équipe de « technocrates ». Au cœur de la seconde guerre mondiale, ils élaborent les premiers plans économiques français — dont un plan colonial. Certes, le plan décennal prévu (1942-1952), qui n'obtint d'ailleurs pas la ratification de son propre gouvernement, laissait une part médiocre au domaine colonial : 84 milliards de francs seulement, soit 11,8 % du total — chiffre d'ailleurs purement indicatif, puisque l'État ne devait intervenir qu'en cas de déficience de l'initiative privée (40 % seulement des travaux étaient estimés rentables)[15].

Même si l'on n'entendait pas, pour autant, instaurer dans les colonies une capacité productive susceptible de concurrencer la métropole, puisque les investissements industriels outre-mer (Maghreb inclus) représentaient seulement 7,5 % de ceux prévus sur le sol métropolitain, au nom de la « solidarité impériale » le problème était posé de façon nouvelle : « Les colonies et la métropole forment une *communauté* […]. Puisque l'accès des colonies à la vie technique actuelle est fatal, leur industrie se développera soit avec notre appui, soit […] contre nous, ce qui est à éviter[16]. »

L'objectif était de protéger avant tout l'Empire français dans son commerce extérieur en lui garantissant des marchés en dehors de la France occupée. La Conférence économique africaine de Vichy (1942) décida ainsi l'implantation de Thomson-Houston (radioélectricité) en Afrique du Nord, la mise sur un pied d'égalité des huileries métropolitaines et coloniales, et la création d'un comité de coordination des industries textiles de l'Empire français.

Le modernisme de Vichy prit donc ses racines dans la pensée d'une élite administrative qui sut profiter des circonstances exceptionnelles de la guerre pour ébaucher, en étroite liaison avec les milieux d'affaires convertis à l'industrialisation, un plan qui restera après-guerre la trame d'une politique économique coloniale ambitieuse[17].

De l'après-guerre aux décolonisations

Au sortir de la guerre, la volonté des métropoles était désormais d'incorporer l'Afrique au système capitaliste international. Les instruments de l'« acculturation » étaient à la portée des nouvelles élites : fait, en définitive, accepté par tous, l'Afrique s'apprêtait à s'ouvrir au reste du monde.

Crises et conflits internes

Mais cette ouverture n'alla pas sans soubresauts. Après cinq ans de relatif isolement commercial, le rétablissement des relations civiles avec l'Occident provoqua, sur le plan interne, de violents traumatismes économiques et sociaux.

15. C. Coquery-Vidrovitch, 1979.
16. P. Le Cacheux, s.d., p. 58.
17. J. Marseille, 1984, p. 340-342.

Le niveau de vie s'était terriblement détérioré. Au blocage des salaires pendant la guerre s'était ajoutée la hausse vertigineuse des prix à l'importation qui avait suivi, en Europe, l'inflation de la guerre. Côté français, la création du franc colonial (CFA), dont la valeur était le double du franc métropolitain (ce qui augmentait d'autant la valeur des matières premières exportées), ne suffit pas à compenser la cherté des biens de consommation importés[18]; l'Afrique du Nord ne bénéficia d'ailleurs pas de cette mesure, en rétorsion contre le peu d'enthousiasme des colons à rallier la France libre.

Un sous-prolétariat urbain était un peu partout en train de se constituer, accéléré par l'afflux des sans-travail chassés des campagnes par l'effort de guerre (corvée, cultures obligatoires, forte imposition) et formé de travailleurs mal payés, de déracinés de diverses origines et de chômeurs. L'habitat précaire devenait permanent, en l'absence quasi totale de voirie, de services publics, d'équipement sanitaire.

Jusqu'alors, les autorités coloniales avaient veillé à contrarier toute constitution de classe ouvrière, blanche ou noire, surtout en pays minier ou dans les ports. La guerre avait ouvert une brèche dans cet « empire du silence ». Un peu partout éclatèrent des troubles qui, en raison de la rigueur de la tutelle administrative et de la répression, s'exprimèrent surtout par à-coups, de façon « spontanée » et incontrôlée; la ville devint le lieu d'affrontements privilégié. Le premier signe en fut, en 1944, le soulèvement de Thiaroye (Sénégal) à partir du camp des « tirailleurs » démobilisables[19]. En 1945, une émeute à Douala fit la jonction entre syndicats et sous-prolétariat[20]. En 1947, un « agitateur » populiste, Lamine Kaba, contrôla la ville de Kankan en Guinée pendant quarante-huit heures[21]. Durant la même période éclatent les insurrections majeures du Constantinois algérien (1945) et de Madagascar (1947), des grèves à Abidjan et Dakar, les troubles d'Élisabethville (Lubumbashi) et de Léopoldville (Kinshasa) où sévissait une « misère atroce », les grèves de Nairobi et d'Accra qui coïncidèrent avec le retour de Kwame Nkrumah, sans compter l'énorme grève des mineurs du Witwatersrand en 1946.

Le syndicalisme africain était en train de passer de la conscience de classe interraciale à la rébellion nationaliste. La répression sévère contribua à politiser ces mouvements, mais les rejeta aussi parfois vers des formes traditionnelles de résistance (messianismes, kibanguisme, matswanisme, hamallisme). Ainsi se préparait un amalgame explosif entre les groupes marginalisés des villes et des campagnes. D'où, dans les années 50, la rébellion de l'Union des populations du Cameroun (UPC) au Cameroun et l'insurrection mau-mau au Kenya.

La conjoncture occidentale

La période 1946-1971 fut, globalement, celle d'une reprise économique rapide, surtout dans la première phase, avant la récession consécutive à la fin de la guerre de Corée (1951-1952).

18. 1 F CFA = 1,70 FF en 1946-1947, puis 2 FF l'année suivante, à la suite de la dévaluation française.
19. M. Echenberg, 1978.
20. R. A. Joseph, 1974.
21. J. Suret-Canale, 1972, vol. 3, p. 14, 18 et 27.

La relance fut soutenue par l'aide américaine fondée sur l'anticommunisme et la reconstruction des bases du capitalisme en Europe d'abord. Cette stratégie s'articula autour de deux programmes majeurs : le plan Marshall (1947), le relais du prêt-bail, dont la France put utiliser une partie pour la promotion de son empire ; et le Pacte atlantique (1949). La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) ainsi que le Fonds monétaire international (FMI) furent créés pour réguler l'économie du monde non communiste. Il en résulta, sous l'égide d'un secteur étatique moteur, une « modernisation » accélérée par les nationalisations et les révolutions technologique et biogénétique.

Tout ceci accentua l'interdépendance des pays industrialisés : chaque nation devint de plus en plus sensible à la conjoncture de ses partenaires. Certes, les pays africains tirèrent un certain profit des « transferts de technologie » et de la délocalisation de certains établissements industriels à la recherche de matières premières et/ou de main-d'œuvre à bon marché. Mais on assista surtout à l'accentuation, à la fois, de la solidarité et des dépendances : vis-à-vis des firmes multinationales très fortement exportatrices et vis-à-vis des pays producteurs de matières premières, surtout énergétiques, avec mention spéciale aux hydrocarbures importés — d'où l'ampleur du choc pétrolier de 1973.

11.2. Conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à Vienne, le 21 novembre 1973.
[*Photo :* ABC, © Sipa Press, Paris.]

Les politiques économiques coloniales

Le tournant fut pris à peine la guerre finie : la conférence de Brazzaville fut organisée dans l'Empire français dès 1944, suivie en 1946 de la suppression du travail forcé et de la création du FIDES pour financer les investissements en Afrique noire et à Madagascar. On essaya aussi de faire démarrer l'industrialisation de l'Algérie par un grandiose « plan de Constantine », interrompu par la guerre de libération. La réorganisation du Colonial Development Fund britannique intervint en 1945, suivie de l'indépendance de l'Inde en 1947. Le résultat fut, en Afrique, une poussée de l'industrialisation mettant l'accent sur les infrastructures de transports et l'accroissement de la production en faveur des métropoles. La France surtout innova en matière de planification : le I^er^ Plan (plan Monnet, 1946-1952) incluait l'outre-mer ; il était notamment attaché à la reconstruction, par l'accent mis sur *l'équipement*, la modernisation et l'industrialisation, et insistait sur les opérations minières et énergétiques (avec l'entrée en force de l'hydroélectricité dans le domaine africain). Le II^e^ Plan (plan Hirsch, 1954-1957) comportait un plan d'équipement distinct pour l'Union française ; il visait un *développement productif*, destiné à dégager des territoires les ressources nouvelles nécessaires à leur intégration accélérée à l'économie métropolitaine[22].

En valeur constante, l'effort d'investissement français en Afrique, accentué par le transfert des intérêts coloniaux perdus en Indochine, fut maximal durant cette période et connut son apogée en 1951-1952 (fig. 11.1) ; les importations de biens d'équipement dépassèrent la moitié de l'investissement brut en capital fixe de 1950 à 1954. La forme privilégiée fut l'investissement public (de 70 à plus de 80 % du total en AEF et au Cameroun), même en AOF en dépit du poids relatif plus important de la contribution budgétaire intérieure des territoires[23].

La Grande-Bretagne s'orienta vers une planification plus souple, refusant de téléguider l'ensemble à partir de Londres pour deux raisons majeures : d'une part parce qu'elle était absorbée par l'immensité des tâches de reconstruction intérieure, d'autre part parce qu'une centralisation abusive contrevenait aux principes d'un processus plus précoce de *self-government*.

On décomposa donc le Fonds en autant d'Offices de développement et de reconstruction des territoires. Le plan du Nigéria, par exemple, impliquait 55 millions de livres sterling, dont 13 fournies par le Colonial Development Welfare Fund. Jugé très insuffisant par l'élite, il aurait pourtant été impensable quelques années auparavant. Il fut, surtout, difficile à réaliser moins par faute d'argent que par faute de biens d'équipement, la Grande-Bretagne se trouvant dans l'incapacité de fournir le matériel nécessaire (acier notamment). L'originalité de l'aide britannique fut d'être nette-

22. Commissariat général au plan, 1954 et 1955 ; Ministère de la France d'outre-mer, 1954 ; Ministère de la coopération, s.d.
23. C. Coquery-Vidrovitch, 1976*a* et 1982.

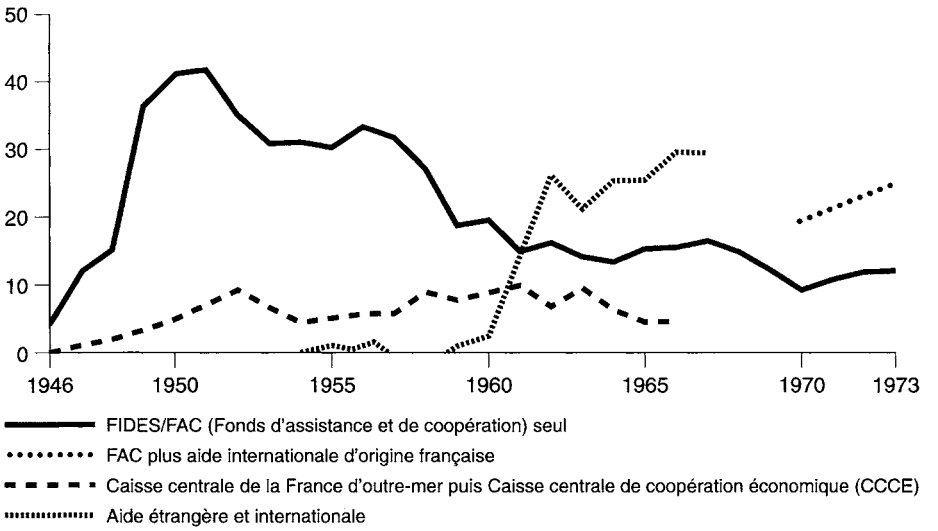

Fig. 11.1. Le financement de l'équipement en Afrique noire d'expression française et à Madagascar, 1946-1973 (en milliards de francs CFA constants 1960).
[*Source:* C. Coquery-Vidrovitch, 1976*a*, p. 261-282, et 1982, p. 237-252.]

ment plus différenciée que l'aide française: la moitié du financement total (1946-1958) fut consacrée aux investissements sociaux (éducation, santé, adduction d'eau, logement), 20% à l'agriculture et — par opposition à la France — 20% seulement aux infrastructures de transports. Néanmoins, l'effort productif porta aussi, essentiellement, sur les matières premières nécessaires à la métropole. D'où, notamment, l'accent mis sur les oléagineux, dans le cadre de la dramatique pénurie occidentale d'après-guerre en ce domaine. Dans tous les cas, l'idéologie dominante de l'industrialisation comme clé du développement se heurta à la démesure des projets, à la pénurie de personnel et à la méconnaissance des contraintes écologiques locales: l'échec des grands projets arachidiens (Tanganyika Scheme britannique[24], CGOT — Compagnie générale des oléagineux tropicaux — au Sénégal) en demeure le symbole.

La planification et l'industrialisation ne furent pas l'apanage des seules métropoles libérales. Dans une tout autre optique — celle du maintien à tout prix de sa mainmise coloniale — le Portugal de Salazar agit de façon analogue: le premier plan de six ans remontait à 1953. Le Portugal ne disposait guère de capitaux, mais les banques américaines s'étaient précocement intéressées à ses territoires d'Afrique, par le biais d'intérêts communs avec l'Afrique du Sud. Angleterre et États-Unis étaient, de longue date, les principaux clients

24. J. S. Hogendorn et K. M. Scott, 1981

de l'Afrique portugaise après la métropole, même si les intérêts américains ne devinrent importants qu'avec les premières tentatives de la prospection pétrolière (1948 au Mozambique, 1957 en Angola) et surtout avec le début des guerres de libération de l'Angola et du Mozambique. C'est, en fait, à ce moment seulement (à partir des années 60) qu'intervint la « modernisation » rapide du domaine portugais. Au Congo belge, après un premier plan très eurocentrique (1950-1960), ce n'est qu'à la fin de la période coloniale que l'administration élabora un plan d'expansion économique et sociale à stratégie nouvelle[25] : il insistait, notamment, sur l'agriculture paysanne et sur une plus grande intervention des pouvoirs publics dans le secteur industriel, en vue d'assurer la transformation sur place des matières premières du pays, d'éviter les importations et d'augmenter l'emploi. Mais il resta lettre morte. Après l'accession au pouvoir du général Mobutu et l'affirmation d'un pouvoir présidentiel centralisé, un Service du plan, remarquablement compétent à l'origine, vit le jour. Mais l'équipe de conseillers ne parvint pas à se maintenir et, plus que jamais, demeura la distance entre les plans et leur réalisation : le dernier en date (1979), appuyé sur une aide financière étrangère massive, n'obtint qu'un succès très limité car l'État n'avait pas les moyens de mettre en œuvre une planification et moins encore d'amener le secteur privé à s'y conformer. La cause première en demeure, au Zaïre comme ailleurs, l'absence d'une volonté politique véritable de planification, expression privilégiée d'une volonté nationale de développement.

La décolonisation en Afrique noire

Elle s'inscrit dans le contexte conjoint d'un ralentissement momentané de la croissance, accentué par les crises de 1951-1952 et de 1956 (Suez), et les récessions américaines répétées de 1953-1954, 1957-1958 et 1960-1961. La brève mais violente récession qui suivit la crise mondiale de 1951-1952 correspondit à un moment de remise en question profonde des relations de domination/dépendance. Elle signalait le démarrage du processus de décolonisation en Afrique noire, dès lors accepté, voire préconisé par les milieux d'affaires intéressés, notamment en France. La décolonisation politique, qui se heurtait de front à la tradition nationaliste française, paraît ainsi avoir été précédée, en métropole, par le pragmatisme froid de la décolonisation économique. À partir des années 50, le retournement vers le bas de la tendance de fond de la courbe des profits (fig. 11.2), jusqu'alors en croissance soutenue depuis le début du siècle, permet de rendre compte de la montée parallèle d'un courant d'anticolonialisme chauvin, tôt exprimé par la presse économique spécialisée dans un esprit conservateur favorable à la décolonisation au nom de la rationalité d'une saine gestion économique : les grandes firmes, comme la Société commerciale de l'Ouest africain (SCOA), la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) ou encore Unilever, ont donc observé une neutralité prudente : puisque le régime n'était plus

25. F. Bezy *et al.*, 1981.

en mesure de garantir des taux de profit privilégiés (et risquait même de les anéantir sur le plan politique par l'éventualité d'une guerre de libération), de nouveaux rapports d'exploitation s'imposaient.

C'est ailleurs que les grands courants hostiles au desserrement de l'emprise métropolitaine se sont exprimés (pour la France, lors des guerres d'Indochine et d'Algérie). En Afrique noire, les milieux officiels coloniaux, français comme britanniques, furent sensibles à l'escalade du coût de l'aide et se heurtèrent très vite à la difficulté de mobiliser, à la fois, les potentialités locales et la force de travail nécessaires sans faire appel au concours des notabilités politiques locales, qui aspiraient de leur côté à prendre en main la conduite des opérations sans rompre avec la métropole[26].

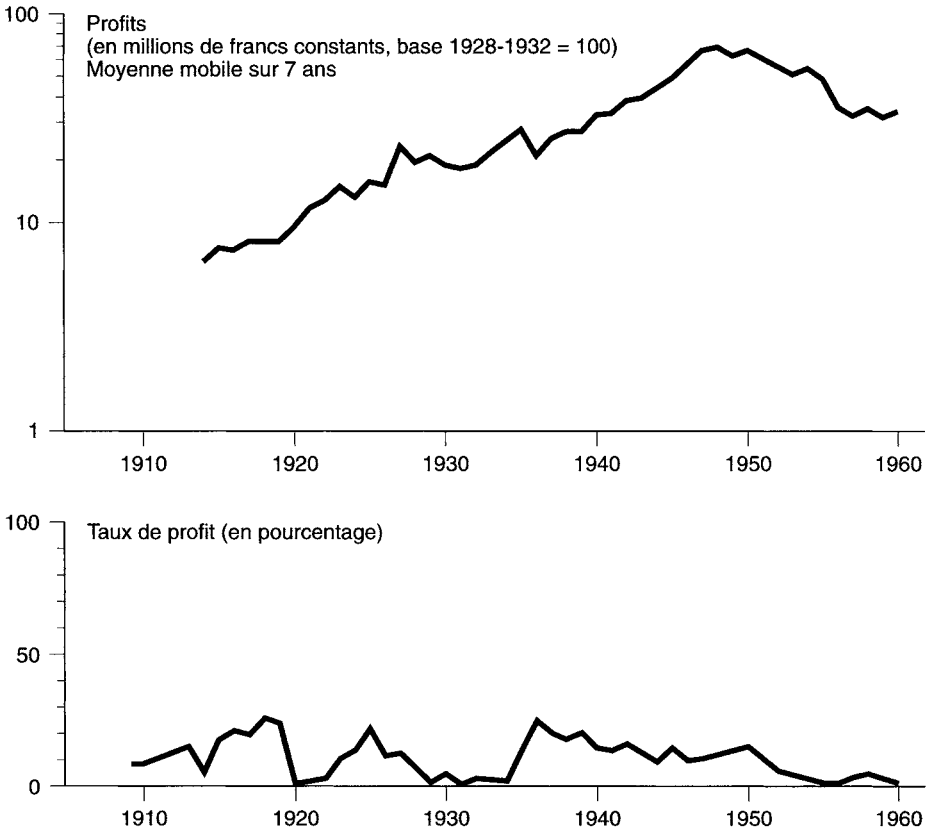

Fig. 11.2. Les profits de la SCOA, 1910-1960.
[*Source :* C. Coquery-Vidrovitch, p. 595-621.]

26. J. Marseille, 1984.

En faisant entrer les États africains dans le champ concurrentiel de l'impérialisme international, l'indépendance impliquait une refonte de la politique d'exploitation qui accéléra à la fois l'intensification et l'internationalisation du capital. Le tournant définitif fut pris, à cette époque, de l'industrialisation — souvent de pointe — de l'Afrique tropicale : industrie extractive au Gabon, en Guinée ou au Nigéria ; industrie manufacturière ailleurs.

Les indépendances

Les jeunes États se heurtaient à des structures désarticulées d'économies sous-développées selon un modèle colonial hérité à production extravertie face à un marché intérieur très étroit. Or les indépendances intervinrent dans une conjoncture défavorable de ralentissement sensible du prix des matières premières d'exportation, source majeure de leurs revenus ; d'où une situation de détérioration nette des termes de l'échange : ressources publiques et dépenses d'investissement s'en trouvèrent amputées d'autant alors que s'accélérait, en revanche, un boom démographique sans précédent. L'évolution du produit intérieur brut (PIB) par tête ne pouvait que s'en ressentir (tableau 11.3 p. 337)

Néanmoins, le mouvement de croissance mondiale se rétablit rapidement dans la seconde moitié de la décennie, et l'on put croire un moment au « miracle » du sous-développement vaincu dans quelques cas (Côte d'Ivoire, par exemple).

Les relations entre la Communauté économique européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique[27]

Dans une première phase, les transferts de pouvoir économique s'opérèrent sans traumatisme apparent. Le fait majeur fut la diversification croissante des relations, dans le cadre de la Communauté économique européenne (CEE).

À l'origine, à l'occasion du Traité de Rome (1957), ce fut une initiative française. En dépit de l'hostilité de l'Allemagne et des Pays-Bas, la France imposa l'ouverture du Marché commun dans son ensemble aux domaines coloniaux africains (français et belge) : c'est bien parce que la réalité de la Communauté européenne était impensable sans la France que celle-ci finit par l'emporter, un mois à peine avant la signature de l'accord de Rome. Plutôt qu'une volonté de décolonisation, il s'agissait d'un acte politique dont l'objectif était d'abord d'être favorable à l'Europe en lui assurant — en cette fin de période de pénurie d'après-guerre — une fourniture complémentaire de matières premières, tandis que les colonies africaines, ouvertes de ce fait à un commerce et à des investissements élargis, devaient se contenter de quelques objectifs limités.

En fait, le système allait constituer un mécanisme souple, favorable au glissement de liens coloniaux étroits vers un réseau de relations multilatérales. Le préambule affirme « la solidarité qui lie l'Europe et les pays d'outremer » et la volonté des États membres « d'assurer le développement de leur prospérité, en accord avec les principes de la Charte des Nations Unies ».

27. C. Cosgrove-Twitchett, 1978 ; F. Long, 1980 ; C. Coquery-Vidrovitch, 1988*b*.

On pose, ainsi, les jalons d'un marché commun africain, reposant sur un triptyque : l'ouverture progressive des marchés des pays africains « associés » aux exportations de tous les États membres de la CEE, sans discrimination ; l'ouverture des marchés de la CEE aux produits des pays associés sous un régime spécial préférentiel ; et l'établissement d'un programme d'investissements économiques et sociaux dans les pays d'outre-mer, financé par le Fonds européen de développement outre-mer (FED).

Dans un premier temps, les acquis furent davantage de principe que réels ; l'ouverture à l'ensemble de l'Europe fut lente, mais la diversification des marchés était devenue possible, d'autant que le rythme des réductions tarifaires fut plus rapide que prévu par le traité. L'entrée des associés dans la CEE avait été négociée par les métropoles. Mais, au tournant des années 60, personne, à commencer par les nouveaux États — qui se contentèrent d'affirmer leur adhésion aux engagements que la métropole avait pris en leur nom — ne remit en question l'acquis de relations multilatérales privilégiées : ce fut le rôle de Yaounde I et II (1963 et 1969), puis de Lomé I, II et III (1975, 1980 et 1986).

L'objectif, pour les États africains, était de renégocier des avantages au moins égaux à ceux garantis par le Traité de Rome ; il s'agissait, pour eux, de se faire aider par la CEE dans la transformation de leur économie, notamment dans le domaine industriel. Ils voulaient négocier sur la base de la parité et de l'égalité des représentants, et obtenir un programme de stabilisation des prix des produits d'exportation. Mais l'Europe, désormais reconstruite et assurée d'avoir élaboré son autosuffisance, n'était guère désireuse d'accorder de nouveaux avantages. Elle n'accepta que des tarifs préférentiels sur les produits tropicaux, sans vouloir pour autant se fermer aux marchés asiatique et américain.

Les accords de Lomé surtout marquèrent le tournant majeur de la politique européenne : de 18 États (dont 17 francophones), les partenaires passèrent à 46 — dont 21 du Commonwealth — puis à 70 : il s'agissait désormais d'appréhender, à partir des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), l'ensemble des relations de coopération avec les pays du tiers monde « dans un esprit de solidarité internationale ». Dès lors, le problème déborda largement le seul cas des anciennes métropoles. La création du STABEX en 1975, qui assurait une certaine régularisation des cours des produits surtout agricoles (plus le fer) dans la mesure des crédits disponibles (soit, en 1980, 138 millions de dollars des États-Unis sur 261 millions recouvrables), puis, en 1980, celle du SYSMIN destiné, en principe, à jouer un rôle du même ordre pour les produits miniers, donnaient un début de réalité aux revendications d'un « nouvel ordre économique international » réclamé par l'ensemble des pays sous-développés depuis la réunion de 1974 de la CNUCED.

Dès lors, les États d'Afrique avaient rejoint, par leurs caractéristiques économiques, la cohorte des États du tiers monde, et surtout du quart monde, pour la plupart non miniers et non pétroliers.

La crise des années 70 et la misère africaine

Une fois de plus le choc subi par le centre du système est en voie d'imposer à la périphérie une refonte des modalités structurelles de la dépendance. Les États d'Afrique noire, parmi lesquels on compte les deux tiers des 25 pays

les plus pauvres du monde, ont encore moins d'atouts en main que ceux d'Afrique du Nord dans la confrontation Nord/Sud. Ces pays, acculés par les calamités naturelles (sécheresse), les séquelles du passé (précolonial et colonial) et les contraintes du marché mondial, réclament d'abord un nouvel ordre économique international, préalable à toute restructuration interne; leurs partenaires du Nord font de «l'ajustement structurel interne» une condition *sine qua non* de toute aide complémentaire. L'Afrique noire, sauf rares exceptions (Namibie, Zimbabwe) apparaît bloquée. L'Afrique dans son ensemble est le continent qui attire le moins les investissements étrangers: seulement 3% du total mondial de 1965 à 1983 (tableau 11.1). La quasi-totalité des pays subsahariens, à l'exception du Zaïre, de l'Éthiopie et du Nigéria, dispose d'une population relativement limitée (souvent entre 2 et 8 millions d'habitants) nantie d'un pouvoir d'achat très médiocre. Les pays pétroliers y sont, sinon rares, du moins peu importants. Aucun n'est comparable à la Libye, à l'exception du Nigéria; la production du Gabon, de l'Angola et du Congo tourne autour de 10 millions de tonnes. La Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Ghana, le Bénin et d'autres pays en sont au stade de la prospection. Les groupes pétroliers, surtout après la chute récente des cours de «l'or noir», considèrent le pétrole au sud du Sahara plutôt comme une «réserve» en cas de besoin, exposé à des risques politiques.

Tableau 11.1. Investissements étrangers directs, 1965-1983

	Valeur annuelle moyenne des flux (en milliards de dollars des États-Unis)				% du total mondial			
	1965-1969	1970-1974	1975-1979	1980-1983	1965-1969	1970-1974	1975-1979	1980-1983
Pays industriel	5,2	11,0	18,4	31,3	79	86	72	63
Afrique	0,2	0,6	1,0	1,4	3	5	4	3

Note: pour l'ensemble des pays en développet, la valeur nominale de l'investissement direct a cru, durant la période, de 10% par an, mais la valeur réelle est demeurée stationnaire.

[*Source:* Banque mondiale, 1985, p. 141.]

Le début des années 80 a marqué une aggravation préoccupante de la situation, accélérée par la sécheresse qui, entre 1983 et 1985, a touché 20 pays et quelque 35 millions de personnes. Actuellement, la baisse du revenu par tête et le dérapage des déficits internes sont tels que l'épargne publique, qui était encore de 15% du produit national brut (PNB) il y a dix ans, est tombée au taux extrêmement bas de 6%. Or, dans le même temps, les flux nets de capitaux extérieurs se réduisent dangereusement[28].

28. Banque mondiale, 1986, citée dans *Le Monde*, 15 avril 1986.

En dépit d'une multiplication des rééchelonnements d'échéances (14 pays ont dû y recourir en 1984-1985), la part des recettes à l'exportation consacrée aux remboursements de la dette est passée d'une moyenne de 18 % en 1980 à 26 % deux ans plus tard et à 38 % pour les pays les plus pauvres. Ce ne sont ni l'actuelle et sans doute éphémère flambée des cours du café, ni la chute des prix du pétrole qui permettront de redresser une situation dont la gravité a été encore illustrée, en 1985, par une baisse de près de 3 % du PNB par habitant.

Que faire ? Il importe, tout d'abord, d'éliminer le financement de grands projets douteux sans retombées si ce n'est politiques ; bien que de telles réalisations se raréfient, la mesure est plus facile à souhaiter qu'à réaliser, car elle dépend non seulement de la conscience des gouvernements africains, mais aussi, et peut-être surtout, des multiples donateurs qui doivent coordonner leurs actions pour éviter les gaspillages et accepter de les intégrer dans des programmes définis par les Africains eux-mêmes.

Une hypothèse de croissance modeste permettrait tout juste d'inverser la tendance au déclin de l'Afrique subsaharienne ; elle n'en implique pas moins, selon la Banque mondiale, des ressources extérieures de 35,2 milliards de dollars par an pour couvrir le service de la dette et assurer un volant minimal d'importations. L'équation est simple : en estimant à 20 milliards de dollars par an les recettes à l'exportation, à 2,3 milliards l'allégement du fardeau de la dette par rééchelonnements interposés et à 9,5 milliards les flux cumulés d'aide à taux bonifiés, de crédits multilatéraux et de prêts et investissements à taux de marché, il manque encore 2,5 milliards de dollars. L'effort conjugué des institutions, comme la Banque mondiale, le FMI ou les banques régionales, devrait assurer 1 milliard supplémentaire. Reste à trouver 1,5 milliard, un chiffre qui représente un accroissement de 20 % des programmes d'aide bilatérale actuellement envisagés entre 1985 et 1990.

Hypothèse de travail, cette arithmétique renvoie la balle dans le camp des pays industriels. Or, plus l'Afrique sera capable de résoudre ses propres difficultés, moins les Africains dépendront d'une aide d'urgence parfois vitale, mais dont les effets déstabilisateurs ont été amplement illustrés ces dernières années.

Ajoutons, pour compléter ce tableau déprimant, que près de la moitié des réfugiés du monde sont des Africains.

Les formes nouvelles de l'impérialisme

On comprend pourquoi, en avril 1980, le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le Togolais Edem Kodjo, s'écriait à Lagos : « L'Afrique se meurt […]. L'avenir nous semble sans avenir[29]. »

Plus que jamais, la caractéristique majeure de l'Afrique contemporaine est sa dépendance vis-à-vis de l'Occident. Cette dépendance est due à la misère, bien sûr, mais aussi au passé colonial récent, qui a entraîné une mouvance très privilégiée vis-à-vis des anciennes métropoles.

29. Cité dans *L'Express*, 14-20 mars 1981.

Cette dépendance est assurément le fait de l'Occident, mais c'est aussi un fait interne, accepté, intériorisé, et ceci parce que, culturellement, le modèle de référence reste le modèle européen. Ainsi, sur le plan des investissements cumulés, la France n'arrive aujourd'hui qu'au troisième rang (avec 16 % du total), derrière la Grande-Bretagne (39 %) et les États-Unis (21 %), mais elle est actuellement la première exportatrice nette de capitaux vers l'Afrique et demeure, globalement, bien que talonnée par la RFA, son premier partenaire commercial et son principal fournisseur en assistance technique. Contrairement aux croyances communes, la pénétration des États-Unis demeure relativement limitée. Certes, elle est mieux répartie : avec près de 15 % en Afrique du Nord, 45 % en Afrique tropicale et 40 % en Afrique australe, les investissements américains se distribuent assez également sur l'ensemble du continent, tandis que la France est surtout présente dans le Nord et la Grande-Bretagne dans le Sud. Mais à part le domaine pétrolier (57,5 % des capitaux investis en 1976) ou minier (19,2 %), leur impact reste faible (9,3 % seulement dans le secteur industriel).

La conséquence, c'est que le modèle occidental de développement économique et social est présenté comme la seule explication positive du dynamisme historique universel : la clé de voûte du système est l'idée de progrès, mais identifié de façon réductrice au seul progrès scientifique et technique ; le développement se réduit à la « modernisation », c'est-à-dire à une intégration toujours plus forte au marché occidental.

En découlent le modèle de la réussite économique, de même que celui de l'analyse des classes sociales : les marxistes révolutionnaires locaux (que leur formation occidentale a orienté vers le modèle soviétique) sont désarçonnés par la difficulté de promouvoir la thèse de la prééminence de la classe ouvrière dans des pays où elle n'existait guère. Seule la Tanzanie a cherché à définir idéologiquement un socialisme enraciné dans les valeurs et les potentialités autochtones.

Cette dépendance entraîne une autre caractéristique commune à l'ensemble des pays et des peuples d'Afrique noire : une distorsion sociale profonde entre la masse et l'« élite ». Celle-ci (5 % seulement de la population en moyenne) aspire au niveau de vie occidental. Or, c'est justement ce modèle de consommation (au moins quatre fois plus élevé que pour le citoyen de base) que l'arrière-pays est incapable de supporter. La condition même de l'intégration de la minorité privilégiée dans le système mondial implique la marginalisation des masses sous la forme d'un sous-prolétariat rural ou urbain ; au lieu de mettre l'accent, dans un marché intérieur très étroit, sur la diffusion de biens de consommation très bon marché, les goûts de la minorité sociale imposent l'extraversion du commerce et réduisent l'économie à un appendice subalterne et morcelé du marché international.

Dans ces conditions, les injections de capitaux et les transferts de technologie se font surtout au profit de certaines oligarchies nationales ou des firmes multinationales. Ainsi, la GECAMINES du Zaïre, qui contrôle

en principe le cuivre et les autres métaux non ferreux, leader national pour l'apport de devises et de recettes fiscales a, en fait, sous-traité le travail et la commercialisation du cuivre à deux firmes contrôlées par la Société générale de Belgique. D'une façon générale, les grandes banques, maîtresses du jeu des investissements extérieurs en liaison avec les départements financiers et diplomatiques des États du Nord, ont pour motivation essentielle le profit de leurs opérations, quelles qu'en soient les incidences, en amont ou en aval, sur le plan local.

Sur le terrain, les résultats sont loin d'être inexistants. Mais ils restent médiocres pour le marché intérieur. Le fait marquant est donc la baisse continue de l'épargne, qui s'est accentuée à partir du début des années 80 (fig. 11.3). Le déficit des opérations courantes combiné à la faiblesse du flux des investissements étrangers rend impératif le recours à l'emprunt. Mais celui-ci aggrave le problème du service de la dette (tableau 11.2)

Tableau 11.2. Évolution du poids de la dette dans les pays d'Afrique à faible revenu, 1970-1984

	1970	1974	1976	1978	1980	1981	1982	1983	1984
Rapport de la dette au PNB	17,5	23,5	27,7	26,9	39,8	43,4	47,7	52,0	54,5
Rapport de la dette aux exportations	75,2	99,5	135,3	162,3	175,8	216,5	260,5	279,5	278,1
Rapport des annuités de la dette aux exportations	6,1	8,6	8,5	9,6	12,5	13,8	15,7	16,5	19,9

[*Source:* Banque mondiale, 1985, p. 24.]

Par ailleurs, le clientélisme et la corruption engendrent souvent des systèmes d'exploitation patrimoniale de l'État au profit des dirigeants: ces gestionnaires de l'économie et de l'État semblent ne plus avoir pour objet que de se partager — à leur profit et à celui de leurs clientèles régionales respectives — le « gâteau national ».

La politique économique des pays socialistes

Dans le triangle des relations entre le Sud, l'Ouest et l'Est, le troisième partenaire reste pratiquement hors jeu. Pour les Africains, le « Nord » c'est avant tout l'Europe occidentale. C'est seulement avec la Conférence économique de Moscou (1952) que les Russes décidèrent d'élargir leur coopération financière, commerciale et technique en dehors du bloc oriental. En 1956, Khrouchtchev promit aux pays nouvellement décolonisés l'aide soviétique sans contrepartie. En revanche, le vice-président Nixon fit plusieurs voyages en Afrique, un bureau africain fut créé au Département d'État et les grandes fondations américaines s'investirent dans les questions du tiers monde.

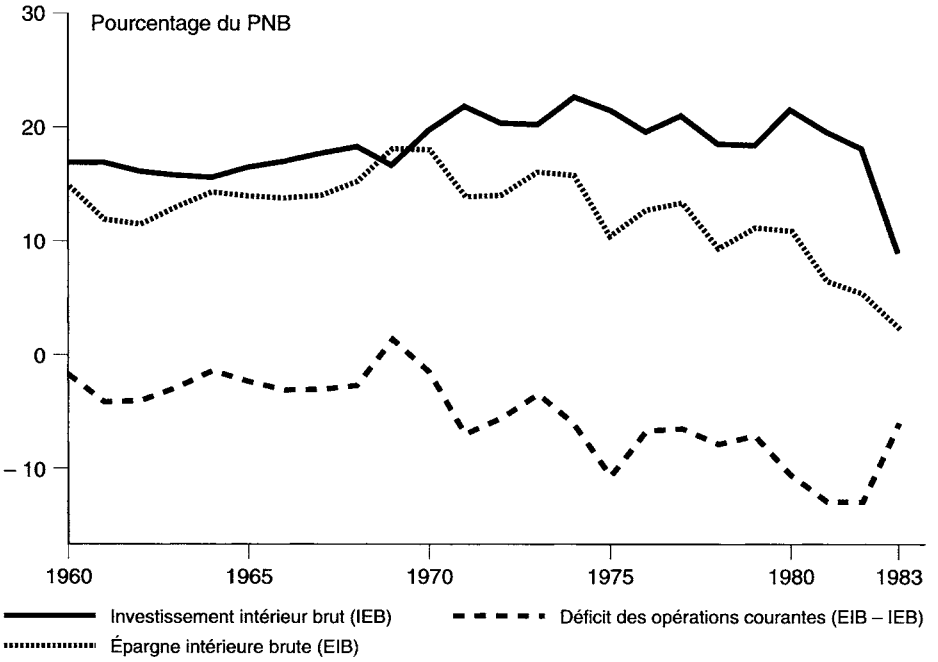

Fig. 11.3. Investissement et épargne en Afrique, 1960-1983, à l'exception des pays exportateurs de pétrole.
[*Source:* Banque mondiale, 1985, p. 49.]

C'est que la politique africaine, tôt entrée dans le cadre de la guerre froide, reste marquée par les impératifs stratégiques, comme en témoignent les interventions massives des Soviétiques en Angola, au Mozambique et en Éthiopie.

La Chine intervint à son tour, souvent pour contrecarrer l'action de l'URSS, par exemple en Somalie[30]; elle présente une alternative incontestable aux Africains sensibles au caractère original de l'expérience chinoise dont certaines caractéristiques, comme la dimension paysanne et agricole, correspondent bien aux conditions africaines. Indépendamment des options idéologiques, de nombreux États du continent recourent donc à l'expertise chinoise dans le domaine rizicole.

Le rôle des organisations internationales

Lourdes machines souvent jugées trop bureaucratiques, les organisations internationales n'en effectuent pas moins un travail réel. Il y a d'abord l'énorme masse de dossiers et rapports techniques ou scientifiques qu'elles ont accumulés, sans compter l'action sur le terrain, par exemple contre

30. J. Herzog, 1979

l'analphabétisme (UNESCO), contre les épidémies (OMS), contre la sécheresse et la faim (FAO). Ces organisations sont appuyées par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et le FMI dont les priorités sont déterminées par le sacro-saint critère de rentabilité, critère généralement mal accepté par les bénéficiaires de leur intervention, en particulier dans les domaines de compétence de l'UNESCO (éducation, science et surtout culture). D'où la tentative de l'ONU de susciter un organisme nouveau, le Fonds international de développement agricole (FIDA) en vue d'« accroître la production alimentaire et améliorer le niveau nutritionnel des populations les plus pauvres ». L'accent y est mis sur les cultures vivrières à partir des communautés de base, sur la réorientation du crédit agricole vers les petits exploitants pour lesquels, à défaut de garantie hypothécaire ou mobilière, le créancier accepte la viabilité de l'entreprise. Le FIDA, pour éviter une bureaucratie ruineuse, entend utiliser au maximum les canaux des institutions existantes. Il a ainsi ouvert une voie nouvelle face à un constat nécessaire : il est impossible de répondre par une solution étroitement économique à des problèmes éminemment sociaux comme la malnutrition, la faim, la santé et le travail sur le continent africain.

La réponse des Africains

Face aux pressions internationales, la première réponse des Africains fut le *non-alignement* et l'établissement ainsi que le renforcement de relations avec des pays en développement, avec les Arabes, les Asiatiques, les Latino-Américains et les peuples des Antilles, relations étudiées au chapitre 28 du présent ouvrage. Le non-alignement résultait de la conviction profonde, née de l'expérience, du peu d'influence que pouvaient exercer les pays sous-développés sur l'évolution des problèmes du Nord, aussi bien à l'Ouest qu'à l'Est, sur le plan interne comme sur celui des conflits entre blocs.

Le non-alignement est effectivement né à l'époque de la guerre froide, au moment des affrontements les plus rudes entre l'Ouest et l'Est. Créé à l'initiative de trois leaders incontestés, Tito, Nehru et al-Nasser, il est devenu assez rapidement le point de ralliement de l'ensemble des pays du tiers monde : ils étaient 95 lors de la conférence de La Havane, en 1979. En Afrique, le non-alignement s'est développé précocement à la faveur de l'échec du mouvement afro-asiatique, après la conférence de Bandung (1955). Il est explicitement inscrit dans la Charte de l'OUA (1963). Cependant, les critères du non-alignement — « suivre une politique indépendante, fondée sur la coexistence pacifique » — sont suffisamment flous pour être interprétés avec une souplesse qui, en contentant tout le monde, en affaiblit singulièrement la signification, en raison d'une application de plus en plus laxiste (ainsi, l'interdiction de conclure une alliance militaire bilatérale avec une grande puissance est aujourd'hui aussi peu respectée du côté Ouest que du côté Est)[31].

31. E. Berg, 1980.

11.3. Bernardo Vieira, président de la Guinée-Bissau, rencontrant M. A. Queredi, premier vice-président de la Banque mondiale, en octobre 1988.
[*Photo :* © Banque mondiale, Washington.]

Ce qu'il en reste, néanmoins, c'est une revendication globale contre le « Nord ». À l'origine se trouve la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) fondée en 1964 par les Nations Unies sous la pression des pays sous-développés. Elle réunit alors près de 150 États dont 77 — connus depuis lors sous le nom de « Groupe des Soixante-Dix-Sept » bien qu'ils soient devenus 96 dès 1971 et 122 en 1982 — constituent l'expression coalisée des pays du tiers monde face au « groupe B » des États industriels. Leur action aboutit, en1974, à une déclaration et à un programme commun, réclamant de voir substitué à l'ordre injuste de l'actuelle division internationale du travail « un ordre économique nouveau fondé sur l'équité, l'égalité souveraine, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération entre tous les États ».

Inutile de dire que la confrontation Nord-Sud est apparue depuis lors bien décevante. La déception des partenaires africains est grande.

La création de « zones franches » industrielles — comme celle de Dakar — permet surtout aux pays de la CEE de protéger leurs biens à l'exportation. La revendication majeure des États ACP demeure celle d'un relèvement des prix de leurs matières premières exportées indexé sur l'inflation. Seule

cette éventualité pourrait leur permettre de financer l'importation massive de technologies avancées nécessaire à une nouvelle étape de leur industrialisation ; alors ils pourraient peut-être, comme certains pays d'Asie, tirer parti de la conjonction de ressources naturelles favorables et d'une main-d'œuvre abondante à bon marché pour assurer, à leur tour, vers les centres développés, une exportation massive et libre de biens manufacturés. On est loin du compte.

Le repli de l'Afrique sur elle-même, constitué en un vaste ensemble panafricain intégré pour lequel Kwame Nkrumah fit tant d'efforts, n'est encore qu'un vœu pieux, malgré le nombre élevé d'accords économiques internes bilatéraux ou multilatéraux (fig. 11.4). Ceux-ci demeurent minés par un double obstacle : d'une part le tropisme majeur vers et à partir des pays industrialisés, d'autre part les rivalités politiques internes, qui contrecarrent l'efficacité des pulsions centripètes. La récession mondiale ne laisse augurer aucun progrès notable à court terme.

Les nouvelles données

L'Afrique du Sud

Une des clés de l'avenir de l'économie africaine est la façon dont va évoluer le problème sud-africain. L'Afrique du Sud, jusqu'à une date toute récente, incarnait sur place l'impérialisme : à la fois base stratégique et coffre-fort de l'Occident sur le continent, elle cristallisait la totalité des exigences revendicatives[32] : anticolonialiste, par la dépendance insupportable qu'elle impose à la Namibie et aux Africains d'Azanie ; anti-impérialiste, par la souveraineté économique et militaire qu'elle symbolise en Afrique ; et antiraciste, par le régime inique de l'*apartheid*, incarnant la croyance inadmissible que les Blancs sont supérieurs aux Noirs. Le fait que l'impérialisme occidental « lâche » les nationalistes afrikaners risque de modifier singulièrement les données dans un laps de temps réduit.

La montée des prolétariats et le syndicalisme

Malgré la grande poussée nationaliste de la décolonisation, une jonction ultérieure de grande envergure entre revendications sociales et volonté politique n'a guère eu lieu.

En Afrique portugaise, à partir des années 60, l'effort d'industrialisation fut relativement poussé, aussi bien dans les mines angolaises que dans les grands ports mozambicains, mais le danger de la prolétarisation fut jugulé par la mise en place d'un national-syndicalisme corporatif réservé aux seuls travailleurs qualifiés (scolarisés) qui bénéficia surtout aux nouveaux immigrants portugais. Le statut « indigène » fut révoqué en 1961, mais

32. C. Coquery-Vidrovitch, 1986.

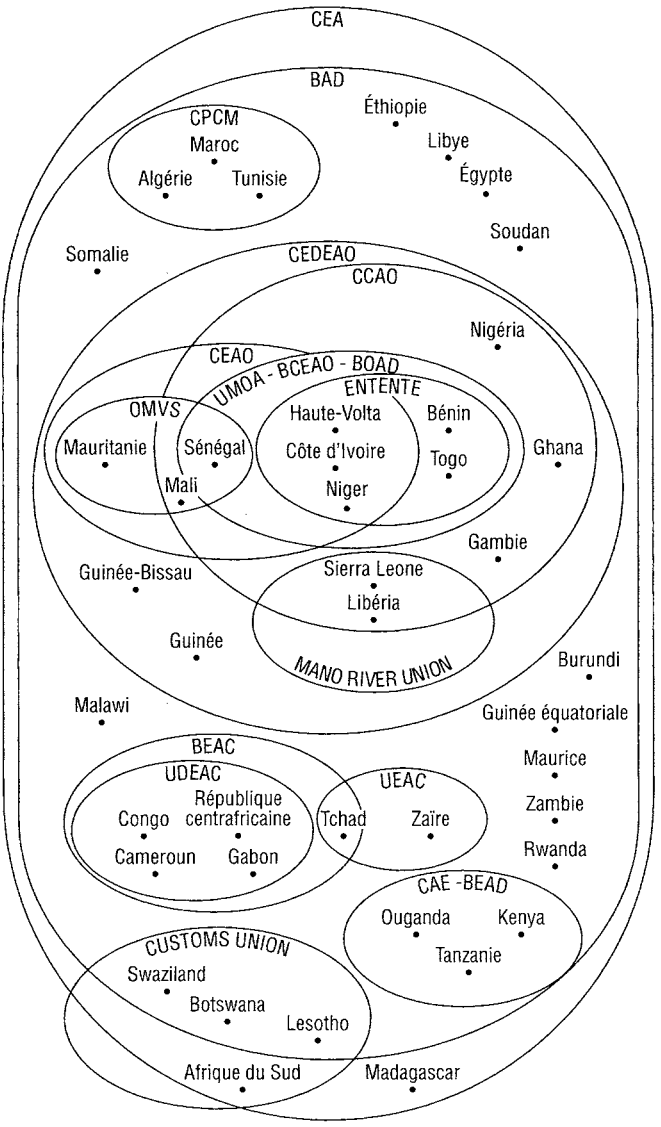

BAD	Banque africaine de développement
BCEAO	Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
BEAD	Banque est-africaine de développement
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CCAO	Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEAO	Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CPCM	Comité permanent consultatif du Maghreb
ENTENTE	Conseil des États de l'Entente
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
UDEAC	Union douanière des États de l'Afrique centrale
UEAC	Union des États de l'Afrique centrale
UMOA	Union monétaire ouest-africaine

Fig. 11.4. Organisations régionales et subrégionales pour la coopération et l'intégration. [*Source:* UNCTAD, TD/B/609/Add. I (vol. III), 1976 p. XI-XII. Cité dans *Cambridge History of Africa*, vol. VIII.]

les Africains ne pouvant être syndicalisés n'en furent pas moins cantonnés à des « associations professionnelles pour indigènes » soigneusement encadrées[33].

En Afrique noire, du côté francophone, syndicats de cheminots et de fonctionnaires devinrent relativement puissants. Mais, aussi bien au sein de la classe politique que parmi les travailleurs insérés dans l'économie monétaire, l'idée de l'*assimilation* fut tenace et peu favorable à la lutte revendicative; la tradition politique et syndicale française en matière coloniale (y compris la Confédération générale du travail et le Parti communiste) renforça cette tendance à cantonner les revendications ouvrières dans la tradition du syndicalisme économique et social.

Du côté anglophone, la tradition réformiste trade-unioniste a préféré la procédure des négociations salariales à l'action violente. L'exemple nigérian est particulièrement éclairant: chaque vague de grèves entraîne l'arbitrage d'une commission d'enquête concluant généralement à des hausses de salaires. Doit-on parler, pour autant, d'« aristocratie ouvrière »? Incontestablement, l'ouvrier industriel nigérian est un prolétaire. Non loin de Lagos sont concentrés, autour d'une cinquantaine d'usines, plusieurs dizaines de milliers d'ouvriers qui travaillent dans des secteurs variés à taux d'équipement élevé et à haute productivité. Les travailleurs sont expérimentés et organisés; or la mobilité professionnelle est nulle et les salaires plafonnent vite. Les ouvriers sont capables de se mobiliser sur un avantage local précis; ils font volontiers référence à l'exploitation générale impérialiste et aux inégalités criantes de la société nigériane. Mais l'ambition, de type « petit-bourgeois », est de devenir à terme de petits entrepreneurs indépendants: il s'agit d'une stratégie d'accommodation au sein du système existant renforcée, d'une façon générale, par le fait que nombreux sont les régimes politiques qui ont placé les organismes syndicaux sous contrôle étatique[34]. Le cas est quasi général en Afrique du Nord, paralysant une expression ouvrière pourtant quantitativement élevée.

Là encore, le tournant décisif peut venir d'Afrique du Sud, dorénavant dominée par un fait social majeur: le prolétariat urbain et minier constitue la grande majorité de la population active africaine[35]. Cette constatation, évidente pour les Noirs, reste vraie, bien que dans des proportions moindres, pour les Métis (*coloured people*) (13 500 employeurs pour 700 000 travailleurs) et les Indiens (17 000 pour 160 000). En Afrique du Sud, c'est la paysannerie et les classes moyennes qui dépendent désormais de la classe ouvrière et non le contraire. Certes, depuis l'explosion des grèves de Durban en 1973 puis, à nouveau, contre l'effervescence des années 80, la violence de la répression est jusqu'à présent venue à bout des soulèvements de travailleurs. Mais la Confédération du travail constituée tout récemment,

33. M. Cahen, 1984, p. 10-13.
34. Sur l'ensemble de l'évolution ouvrière subsaharienne en zones anglophone et francophone, voir C. Coquery-Vidrovitch 1988*c*, chap. 12 et 13.
35. D. Dutoit, 1981.

à Durban encore, et qui regroupe la quasi-totalité des organisations syndicales représente aujourd'hui une force de pression à la fois économique et politique qui pourrait devenir déterminante : l'ANC en a déjà tiré les conséquences, en incluant dans sa Charte de la liberté les revendications de base des travailleurs.

La révolution démographique et urbaine

L'essor démographique, commencé dès la fin du XIXe siècle en Afrique du Nord mais amorcé autour des années 30 seulement en Afrique noire, a pris depuis la seconde guerre mondiale, et davantage encore depuis les indépendances, les proportions d'une explosion sans précédent. La phase de transition démographique ne sera guère atteinte avant 2015 environ.

Cette donnée constitue un élément majeur de l'économie africaine contemporaine, sans qu'on puisse en mesurer précisément les implications à long terme, car croissance démographique et croissance économique peuvent réagir l'une sur l'autre de façon contradictoire en fonction d'autres variables (politiques, sociales, culturelles).

À court terme, la situation est angoissante. Malgré une croissance réelle du PIB — ralentie néanmoins depuis 1973 —, le PIB par habitant, lui, accuse une baisse durable (tableaux 11.3 et 11.4). Néanmoins, malgré le surpeuplement de certaines zones (surtout compte tenu de la faible rentabilité agricole), le continent est loin d'être globalement surpeuplé. À terme, l'accroissement de la population présente des avantages économiques ailleurs éprouvés — même si aucun de ces paramètres n'a encore fonctionné en Afrique, où le développement économique a incontestablement, jusqu'à

Tableau 11.3. Population, PIB et PNB par habitant, en 1980

	Population (millions)	PNB (en milliards de dollars)	PNB (en milliards de dollars)	PNB/hab. (en dollars)
Afrique				
Pays à faible revenu	197	52	53	270
Pays à revenus intermédiaires (importateurs de pétrole)				
Afrique du Nord et Moyen-Orient	31	25	24	830
Afrique subsaharienne	780	26	27	330
Pays industriels (à économie de marché)	714	7 477	7 444	10 480

[*Source :* Banque mondiale, 1985.]

Tableau 11.4. Taux moyens de croissance annuelle du PIB et du PNB par habitant, 1965-1995

	1965-1973		1973-1980		1981		1982		1983		1984[a]		1980-1985[b]		Prévisions 1985-1995			
															minimales[b]		maximales[b]	
	PIB	PNB /hab.	PIB	PNB /hab.	PIB	PNB /hab.	PIB	PNB /hab.	PIB	PNB /hab.	PIB	PNB /hab.	PIB	PNB /hab.	PIB	PNB /hab.	PIB	PNB /hab.
Afrique																		
Pays à faible revenu	3,9	1,3	2,7	– 0,1	1,7	– 1,7	0,7	– 2,6	0,7	– 2,6	1,6	– 1,5	1,4	– 1,7	2,8	– 0,5	3,2	– 0,1
Pays à revenus intermédiaires (importateurs de pétrole)																		
Afrique du Nord et Moyen-Orient	5,6	3,5	7,1	4,3	0,7	– 2,5	6,2	2,6	1,5	0,5	1,2	– 1,3						
Afrique subsaharienne	5,1	2,0	3,6	0,5	6,9	4,1	– 1,0	–4,8	– 1,8	– 5,4	– 2,1	– 5,4						
Pays industriels (à économie de marché)	4,7	3,7	2,8	2,1	1,4	0,7	– 0,3	–1,0	2,6	1,5	4,8	4,3	2,3	1,8	2,5	2,0	4,3	3,7

a. Prévision.
b. Pourcentage moyen de variation annuelle.

[*Source :* Banque mondiale,]

présent, connu moins de succès que dans le reste du monde[36]. L'essor démographique permet l'élargissement du marché intérieur, la hausse de la production et les économies d'échelle; il accélère le remplacement de générations de travailleurs analphabètes par des jeunes instruits plus à même de s'adapter à la modernisation des méthodes culturales et de l'emploi industriel.

Pour l'instant, plus significatif apparaît le spectaculaire renversement de tendance que l'Afrique est en train de vivre entre villes et campagnes. De 1950 à 1980, la croissance démographique a conduit au triplement de la population (de 219 à 560 millions d'habitants) et cette croissance fut, pour près des deux tiers, le fait des seules campagnes (85 % de la population en 1950; environ 60 % en 1980, mais 70 % pour l'Afrique noire). Toutefois, dans la même période, la population urbaine a été multipliée par 5 (de 32 à 133 millions), ce qui représente le taux de croissance de l'urbanisation le plus élevé du monde[37]. Aux environs de l'an 2000, non seulement la population aura doublé (en vingt-trois ans), mais elle sera majoritairement urbaine (55 %), et les villes enregistreront près des deux tiers de sa croissance totale. Néanmoins, il faut noter que ces prévisions ne tiennent pas compte de la tendance des années 90 marquées par une baisse de la croissance urbaine et une réduction de la population due au sida. La seconde moitié du XXe siècle aura vu décupler la population urbaine africaine pour les mêmes raisons que sur les autres continents: la misère dans les campagnes, le manque de terre, la marginalisation sociale d'une part, le mirage de l'argent, la liberté et le modèle occidental que l'on trouve dans les villes d'autre part.

À l'échelle de chacun des 55 États africains, la pression du nombre ne se manifeste pas de façon uniforme, qu'il s'agisse des plus peuplés, comme le Nigéria (90 millions d'habitants) ou l'Éthiopie (31 millions), des plus étendus, comme le Zaïre ou le Soudan, ou des moins densément peuplés, comme la Mauritanie, le Niger ou le Gabon. Le Rwanda et le Burundi restent de petits États ruraux densément peuplés. Mais la plupart des pays africains sont confrontés de plein fouet à une vague d'urbanisation sans précédent. La ville africaine est aujourd'hui le lieu privilégié des affrontements politiques et sociaux et le creuset de formes nouvelles d'adaptation au monde « moderne », sous une forme difficile à saisir et mal cernée par l'appellation banalisée mais confuse de « secteur informel ». On a insisté, avec raison, sur les extraordinaires capacités d'adaptation, dénotant une réelle ingéniosité, des petits producteurs du secteur informel; loin d'être stagnant ou improductif, celui-ci serait susceptible de promouvoir des changements structurels en dynamisant les emplois offerts aux masses urbaines et rurales.

La réalité risque d'être à court terme beaucoup plus sombre. Tout laisse présager un afflux toujours croissant de bras inemployés en ville, obligés de démultiplier, par des subterfuges de plus en plus fragiles, un marché du

36. E. Boserup, 1985.
37. Nations Unies, 1981.

travail quasi stationnaire, ou soumis à une progression infiniment lente : l'absorption des travailleurs par le développement du secteur moderne est illusoire dans des pays où le taux de croissance démographique est supérieur à 2,5 % ; pour que les nouveaux arrivants sur le marché du travail soient insérés dans la société industrielle, il faudrait, en effet, que les emplois salariés concernent la moitié de la population active ; or leur part atteint à peine 10 à 20 %.

C'est bien là le drame des villes du tiers monde, qui révèle une évolution très différente de celle des foyers industriels du XIX^e^ siècle européen : en définitive, il s'agit de partager, entre les éléments d'une masse populaire déferlante de plus en plus démunie, une offre de travail, donc de ressources et de marchés, de plus en plus inadaptée. D'où la formation du concept économique pessimiste d'*involution* urbaine, impliquant la difficulté quasi insurmontable d'échapper au cercle vicieux de la pauvreté autrement que par l'émigration…

Ce qu'il faut en retenir, dès à présent, c'est que le flot turbulent de la croissance urbaine non ou mal maîtrisée est appelé à devenir, en Afrique noire comme ailleurs, le vecteur principal des bouleversements possibles : c'est en ville que se concentrent désormais les hommes, le travail, les systèmes d'organisation, que s'affirment les tutelles économiques et culturelles et que se détermine le pouvoir politique, bref que sont appelées à se déployer demain les dynamiques sociales déterminantes.

CHAPITRE 12

L'agriculture et le développement rural

Maxwell Owusu

La politique agricole et le développement rural en Afrique ont été diversement pervertis par tous les aspects de l'héritage colonial. Des distorsions au niveau des politiques et de leur mise en œuvre ont compromis l'effort de culture et freiné la production.

La distorsion la plus analysée dans l'agriculture africaine est la tendance à privilégier excessivement les exportations. Le présent chapitre examinera la nature de cette perversion de la production. La préférence accordée aux cultures d'exportation a parfois abouti à *des économies du dessert et de la boisson* fondées sur la culture de produits comme le thé, le café, le sucre et le cacao pour les fabricants de desserts du monde occidental, alors que les Africains eux-mêmes manquent de denrées de base comme les céréales, la viande et les tubercules. Cette distorsion date de l'époque coloniale; dans des pays comme l'Algérie et le Kenya, elle s'est développée, sous le contrôle de colons blancs. Mais elle a persisté ensuite, notamment parce qu'il fallait des devises pour importer d'autres produits.

Dans le pire des cas, l'Afrique produit ce qu'elle ne consomme pas et consomme ce qu'elle ne produit pas. Dans le secteur agricole proprement dit, cette généralisation n'est pas entièrement exacte puisque le continent produit une bonne partie (mais non la totalité) des aliments qu'il consomme. Toutefois, le pourcentage des aliments importés ne cesse de croître.

Plusieurs facteurs contribuent à l'expliquer: croissance démographique (augmentation du nombre de bouches à nourrir), évolution des modes de consommation (on consomme davantage de blé et de riz qu'auparavant), délabrement de l'infrastructure agricole (manque de pièces de rechange et

détérioration des routes), insuffisance des mesures incitant les agriculteurs locaux à accroître les cultures vivrières traditionnelles (maïs et tubercules) ou à se lancer dans de nouvelles cultures (riz et blé).

Les cultures de rapport se taillent la part du lion et absorbent des soins, une considération et des moyens démesurés. Le parti pris d'exportation continue à dominer le développement rural.

La deuxième perversion est le *parti pris urbain*. À un niveau plus général, c'est une politique qui subordonne les besoins de la population rurale aux exigences des citadins. Par habitant, les villes reçoivent une part plus importante des recettes de l'État que les campagnes. C'est vrai des hôpitaux et des écoles, des routes et des chemins de fer, de l'approvisionnement en électricité et en gaz, de la construction de logements et d'autres services.

Du point de vue de la politique agricole, il résulte de ce parti pris urbain que les gouvernements africains ont tendance à subventionner le consommateur urbain plutôt que le cultivateur. De nombreux gouvernements africains sont devenus virtuellement les otages de cette politique qu'ils maintiennent, même lorsque la Banque mondiale ou, plus fréquemment, le FMI exercent des pressions pour qu'ils s'en affranchissent. Le FMI a souvent recommandé de motiver l'agriculteur plutôt que de subventionner le consommateur. Mais la suppression des subventions alimentaires a parfois entraîné des émeutes sanglantes dans des villes aussi différentes que Tunis, Ndola, Le Caire ou Monrovia. En Afrique, les subventions alimentaires ont plutôt tendance à pénaliser les agriculteurs et à avantager les consommateurs. Elles relèvent pour l'essentiel de ce parti pris urbain qui oriente les priorités de l'agriculture.

Mais celui-ci a également été favorisé par d'autres facteurs. Comme nous le verrons ultérieurement dans ce chapitre, le système éducatif colonial dans son ensemble paraît presque avoir été conçu pour produire des *inadaptés ruraux*. Les paysans eux-mêmes s'estimaient trahis si, une fois instruits, leurs enfants ne tournaient pas le dos à la vie rurale. L'éducation était censée libérer du travail manuel et notamment agricole. Certains des meilleurs esprits africains ont été systématiquement soustraits à l'effort de production rurale. Les Africains instruits nés dans les villages étaient irrésistiblement attirés par le mirage de la vie urbaine. C'est ainsi que l'école a été enrôlée dans la lutte contre l'agriculture africaine. C'est un des aspects les plus pernicieux du parti pris urbain dans le développement de l'Afrique.

Parfois, ce parti pris s'est manifesté sous la forme de demandes de subventions étrangères pour cultiver sur place une céréale comme le blé, surtout consommée dans les villes. L'un des exemples les plus spectaculaires de ce type de parti pris urbain est l'accord entre le Canada et la Tanzanie portant sur la culture du blé, avec des moyens ultramodernes, non loin des neiges du pic Uhuru. Que l'homme ne vive pas seulement de pain est peut-être vrai, dans cette partie de la Tanzanie en tout cas, l'homme ne vivait pas du tout de pain. Et pourtant, les Canadiens ont mené à bien ce grand projet. Les plaines du Hannan produisent d'impressionnantes

quantités de blé, destiné aux lointains consommateurs de pain des villes du pays. Le coût humain et écologique est élevé. Le premier est supporté par les pasteurs barabeg, que cette culture a chassés vers des pâturages de qualité inférieure. Le second est supporté par le sol qui, en cet endroit, est volcanique et subit plus d'averses torrentielles que les prairies de l'Alberta. La culture du blé a entraîné une érosion catastrophique. Une fois de plus, le parti pris urbain dans les stratégies africaines de développement s'est soldé par des pertes importantes.

Nous verrons ultérieurement que la troisième perversion de l'agriculture coloniale est liée *au rôle de l'État*. En ce qui concerne l'agriculture, les organismes semi-publics ont paradoxalement prospéré à la fois sous les bureaucraties coloniales et dans le contexte des expériences postcoloniales, socialistes ou autres. L'intervention des pouvoirs publics dans les productions de cultures de rapport a été particulièrement marquée. La culture de produits alimentaires de base en dehors du secteur de l'agriculture de subsistance s'est également ressentie de l'influence de l'État. Depuis les indépendances, les effectifs des offices de commercialisation de produits agricoles ont eu tendance à augmenter de façon spectaculaire, alors que leur efficacité diminuait. Ces offices sont devenus eux aussi les victimes du népotisme.

Comme c'était inévitable, le cultivateur fait également les frais de la bureaucratisation excessive de l'agriculture. C'est lui qui subventionne la bureaucratie — à l'inverse de ce qui se passe en Europe, où il est subventionné par l'État. En fait, les organismes semi-publics pléthoriques ont réduit sa marge bénéficiaire et risquent fort de le démotiver.

Quand, en 1987, le président Ibrahim Babangida décida de supprimer les offices de commercialisation du Nigéria, ce fut sans aucun doute pour des raisons politiques aussi bien qu'économiques. Mais, parmi celles-ci, figuraient certainement le souci d'efficacité et le désir de mettre en place de meilleurs stimulants pour les agriculteurs et, en particulier, d'améliorer leur marge bénéficiaire. La fermeture des offices de commercialisation fut aussi, symboliquement, une forme de décolonisation, avec une réduction de la taille des bureaucraties du secteur semi-public. Nous reviendrons sur certains de ces thèmes dans le présent chapitre.

Quatrième grande perversion héritée de l'agriculture coloniale : le *parti pris masculin*. Traditionnellement, l'agriculture africaine était en grande partie l'affaire des femmes, qui étaient souvent plus nombreuses que les hommes à travailler la terre. L'influence coloniale n'a pas mis un terme à la prépondérance numérique des femmes, mais elle a contribué à les marginaliser. Dans le cadre traditionnel, les femmes jouaient un rôle considérable dans la fixation de la valeur des produits. Avec l'entrée en scène de l'économie monétaire, elles avaient pu conserver une voix prédominante dans la détermination des *prix* sur le marché local, où règnent le brouhaha et l'agitation des échanges et des marchandages traditionnels. Mais plusieurs transformations de type colonial ont contribué à modifier cet équilibre au profit des hommes, en particulier pour la détermination de la valeur des produits agricoles. Parmi ces

facteurs figure justement l'office de commercialisation, dont le personnel est en très grande majorité masculin. Les organismes qui jouent le rôle d'intermédiaires entre le producteur et le consommateur sont le domaine réservé des hommes, qui ont marginalisé l'apport des femmes dans la fixation du prix des produits agricoles.

Il convient de mentionner, à cet égard, l'internationalisation des économies africaines. Les économies locales traditionnelles donnaient aux femmes un poids considérable dans les processus d'échange. Mais dès qu'il a fallu établir des contacts avec des acheteurs lointains du Japon, d'Europe et des Amériques, les conseils d'administration des entreprises africaines, presque exclusivement composés d'hommes, prirent les choses en main.

La modernisation de l'agriculture a également accru le recours aux organismes de *crédit* pour acheter semences, engrais et matériel, et pour construire des installations de stockage. Le développement du crédit, pendant et après la période coloniale, a souvent accru le rôle des hommes. Du fait des entraves locales à la possession de terres par des femmes, comme des préjugés plus universels concernant leur réputation de solvabilité bancaire, la monétarisation de l'agriculture africaine a contribué à marginaliser la cultivatrice.

Le développement même des cultures de rapport a renforcé le parti pris masculin dans l'agriculture africaine. Les femmes d'Afrique avaient souvent la haute main sur la culture de l'igname, du manioc et du maïs. Mais dans celle du tabac en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe), du sucre en Ouganda ou du sisal au Tanganyika (actuelle Tanzanie), le savoir-faire féminin a commencé à reculer devant la planification et le calcul masculins. Certes, la main-d'œuvre féminine est encore nécessaire, même pour les cultures de rapport. À Karicho (Kenya), ce sont en grande majorité les femmes qui cueillent le thé. En revanche, la culture du tabac au Zimbabwe et la récolte du latex au Libéria sont essentiellement des travaux d'hommes. Tout compte fait, les cultures de rapport ont fait pencher la balance en faveur du travail masculin.

Le passage de la *gestion* du côté des hommes, en matière de cultures de rapport, constitue une évolution au moins aussi importante. Dans le cadre des cultures vivrières traditionnelles, les femmes étaient beaucoup plus consultées qu'elles ne le sont quand il s'agit de cultures de rapport. Les fonctions de production, de transformation, de fixation des prix et d'exportation des cultures de rapport sont devenues essentiellement masculines.

Telles sont donc quatre des principales perversions que le colonialisme a léguées à l'agriculture africaine et aux modèles de développement africain. Le présent chapitre analysera les tendances fondamentales de l'histoire de l'agriculture contemporaine, compte tenu de l'héritage colonial et des distorsions qu'il a entraînées. Au premier rang de celles-ci figurent la priorité aux exportations, le poids des villes, l'accroissement du rôle de l'État et la primauté des hommes. Mais le chapitre mettra en évidence les autres forces qui influent sur le rythme et les orientations de l'agriculture africaine.

12.1. Femme agricultrice au Maroc.
[*Photo :* © Almasy, Paris.]

La production paysanne africaine et les plantations

La proportion de la population active des pays africains qui se consacre à l'agriculture de *subsistance* (culture et élevage), à l'agriculture de rapport ou aux deux varie, estime-t-on, entre 65 et 95%. Au moins 80% des quelque 500 millions d'Africains vivent de l'agriculture, le gros du travail de plantation, de sarclage, de récolte, de transformation simple et de commercialisation étant fait par les femmes[1].

Dans une évaluation comparée de l'importance relative de l'agriculture de subsistance dans les pays sous-développés, K. C. Abercrombie relève qu'en Afrique les exportations représentent une proportion plus élevée de la production agricole totale qu'au Proche-Orient ou en Extrême-Orient, mais que les ventes sur le marché intérieur y sont moindres que dans ces deux régions[2]. Ceci est à rapprocher du fait que, comme on le sait, le colonialisme a réorienté radicalement le secteur rural africain vers une production de rapport tournée vers l'exportation, et non vers les marchés *intérieurs*.

En Algérie, au Kenya, en Angola et au Mozambique, la plantation coloniale, qui était le principal type d'exploitation, a plus ou moins disparu après l'indépendance. Toutefois, au Kenya et surtout en Tanzanie, les plantations de sisal, de café, de thé, de tabac, de pyrèthres et d'hévéas employaient encore dans les années 60 environ un tiers de la population active. À Zanzibar, les plantations de girofliers et de cocotiers appartenant à des Arabes et à des Indiens sont encore nombreuses. En Zambie, une grande partie de la production agricole commerciale provient toujours des centaines d'exploitations appartenant à des colons qui sont implantées le long des principales lignes de chemin de fer.

Les plantations sont connues pour les travaux de recherche qui y sont effectués et leur productivité, lorsqu'elles sont convenablement gérées et financées. Cependant, elles n'ont pas beaucoup contribué à réduire la pauvreté dans les zones rurales ni favorisé la création d'entreprises avec participation à la gestion, comme le montre l'exemple de la Firestone Tire and Rubber Company du Libéria[3]. Après la seconde guerre mondiale, une forme nouvelle d'exploitation a fait son apparition dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, à savoir l'agriculture pratiquée par de grandes sociétés. Certains indices donnent également à penser que les agro-industries multinationales pourraient jouer un rôle croissant à l'avenir dans la production agricole de certains pays d'Afrique[4].

1. CIDA, 1984, p. 12.
2. K. C. Abercrombie, 1961.
3. R. L. Curry, 1971 ; G. L. Beckford, 1972.
4. C. Windstrand et S. Amin, 1975.

Agriculture et colonisation agraire : programmes et coopératives

Le plan de mise en valeur de la Gezira, au Soudan, fut l'un des premiers grands projets réussis de colonisation agraire dans l'Afrique coloniale. C'était un grand programme, entièrement tourné vers l'exportation, de culture irriguée et mécanisée du coton. Il commença à fonctionner à plein régime en 1925 et, jusqu'en 1950, époque à laquelle sa gestion fut reprise par un organisme public, le Sudan Gezira Board, il fut géré en association par le gouvernement, des cultivateurs à bail africains et deux sociétés commerciales chargées de diriger les opérations. Considéré comme « la clé de voûte de l'économie soudanaise », il regroupait en 1958 environ 26 000 cultivateurs à bail soudanais[5]. Le plan de production d'arachide en Afrique orientale, lancé en 1946 par la British Overseas Food Corporation, se révéla par contre être l'un des plus désastreux de ces projets grandioses.

Ailleurs en Afrique, dans l'est de la Rhodésie du Nord[6] (actuelle Zambie) par exemple, confrontés aux problèmes de la surpopulation, du manque de terres, de l'érosion et de l'épuisement des sols dus à la surexploitation qu'avaient entraînée les mesures coloniales, les gouvernements coloniaux réinstallèrent des Africains de manière à ce qu'ils bénéficient de conditions plus favorables à l'agriculture. Les Français, dans leurs possessions d'Afrique équatoriale et occidentale, et les Belges au Congo mirent en œuvre de nombreux programmes de colonisation agraire visant à améliorer et à stabiliser l'agriculture paysanne ainsi qu'à intensifier les cultures commerciales.

À la fin de l'époque coloniale, il existait un grand nombre de coopératives de commercialisation, de services et de crédit qui se chargeaient de regrouper et d'écouler la production des petits paysans. La création de coopératives fournissant entre autres des services de commercialisation, d'entreposage, de broyage, de transport et de crédit a permis aux Africains de réaliser de grands progrès dans la culture du cacao au Ghana et au Nigéria et dans celle du café en Tanzanie (tableau 12.1). En Afrique-Occidentale française, la Société indigène de prévoyance aidait les agriculteurs à perfectionner leurs méthodes de culture.

Depuis l'indépendance, les gouvernements et des sociétés publiques interviennent, dans de nombreuses régions d'Afrique, dans le développement de l'agriculture suivant des principes capitalistes modernes (et parfois selon des principes socialistes) et les coopératives gérées par l'État se sont partout multipliées. De nouveaux programmes de mise en valeur ont été mis sur pied pour stimuler la transformation de l'agriculture et le développement rural. Ils varient considérablement sur le plan de l'ampleur des méthodes, des

5. A. A. Boahen (dir. publ.), 1987, p. 491-493 ; D. H. Reader, 1964, p. 34.
6. W. Allan, 1965.

Tableau 12.1. Nombre et chiffre d'affaires des sociétés de consommateurs et de commercialisation dans un certain nombre de territoires, 1954 et 1957

Territoire[a]	Nombre[b]		Chiffre d'affaires (en milliers de livres sterling)	
	1954	1957	1954	1957
Sociétés de consommateurs				
Rhodésie du Nord (Zambie)	24	21	490	2 020
Nyasaland (Malawi)	16	12	36	124
Kenya	17	17	3 787	4 510
Tanganyika (Tanzanie)	4	5	26	35
Ouganda	11	5	128	53
Zanzibar (partie de la Tanzanie)	2	2	2	9
Côte-de-l'Or (Ghana)	16	6[c]	—	27[c]
Nigéria	50	37	41	500
Sierra Leone	2	1	—	16
Sociétés de commercialisation				
Rhodésie du Nord (Zambie)	80	138	3 638	4 578
Nyasaland (Malawi)	48	70	68	83
Kenya	297	425	12 264	18 491
Tanganyika (Tanzanie)	231	462	7 830	10 360
Ouganda	991	1 373	2 619	4112
Zanzibar (partie de la Tanzanie)	1	2	—	[d]
Côte-de-l'Or (Ghana)	363	376[c]	6 059	7 457
Nigéria	538	1 105	2 188	4 331
Sierra Leone	133	216	138	218

— Données non disponibles.
a. Noms actuels des pays entre parenthèses.
b. À la fin de l'année.
c. 1955.
d. Moins de 1 000 livres sterling.

[*Source : Cooperative information circular for the Colonial Territories*, novembre 1955, janvier 1957, février 1958 et mars 1959 (publié par Cooperative Union Ltd, Manchester, Grande-Bretagne).]

objectifs et des résultats : depuis les petits projets pilotes visant à éprouver l'adaptabilité du matériel agricole et des techniques nouvelles aux conditions écologiques et agronomiques de l'Afrique jusqu'à de gigantesques entreprises comme celle du grand barrage d'Assouan, en Égypte, qui a triplé la superficie des terres arables, autorisé la culture irriguée tout au long de l'année et permis l'établissement de 180 000 pêcheurs et paysans[7].

La Tanzanie a lancé la politique de l'*ujamaa*, visant à regrouper en villages la population rurale dispersée afin de rendre les services, agricoles et

7. *The Economist*, 25 mai-1er juin 1984, p. 42.

autres, facilement accessibles aux paysans dans le cadre d'une organisation collective[8]. Aux premiers temps de l'indépendance, le modèle du *moshav* israélien fournissant des services centralisés de culture, de commercialisation et d'aide sociale à de petites exploitations individuelles inspira fréquemment la mise en valeur agricole en Afrique de l'Est et de l'Ouest. Les programmes mis en œuvre au Nigéria occidental en 1959 s'inspiraient ainsi systématiquement de ce type de structure. En Tanzanie, au Kenya et au Ghana, les conseillers israéliens jouèrent un rôle essentiel dans la mise au point des programmes agricoles[9].

Plusieurs pays ont bâti des plans d'exploitation mécanisée pour étendre les surfaces cultivées et accroître la productivité. Au Nigéria occidental, des programmes facilitant l'installation des agriculteurs ont été mis en œuvre pour contrecarrer la migration vers les villes des jeunes quittant l'école[10], tandis qu'au Kenya, le programme *Million Acre* visait à redistribuer les exploitations des Européens à des cultivateurs africains sans terre. D'après R. Chambers, rares furent les plans de mise en valeur prévoyant des formes communautaires de régime foncier[11]. À partir des années 70, avec l'assistance de la Banque mondiale et d'autres organismes de développement, tels que l'United States Agency for International Development (USAID) ou l'Agence canadienne de coopération pour le développement international (ACDI), une multitude de programmes de développement rural intégré visant à combattre la pauvreté ont été mis en œuvre dans toute l'Afrique ; ils portent notamment sur des ouvrages d'irrigation, le développement de l'élevage, la conservation des sols et de l'eau, le crédit, le développement de l'infrastructure et ont tous pour objectif d'accroître la production agricole et les revenus ruraux et de réduire la pauvreté de la population rurale en termes absolus aussi bien que relatifs[12].

La commercialisation des produits agricoles et le mécanisme des prix

Le système de commercialisation des produits agricoles et les prix proposés aux paysans sur les principaux marchés, qui déterminent leurs revenus et par conséquent en partie leur niveau de vie, sont les manifestations les plus évidentes du double caractère, à la fois colonial et néocolonial, de l'agriculture et du développement rural en Afrique.

Depuis la grande dépression et, plus particulièrement, depuis la seconde guerre mondiale, les gouvernements coloniaux, en donnant une nouvelle

8. J. Nyerere, 1967*b*.
9. L. Cliffe et G. Cunningham, 1973.
10. D. Olatunbosun, 1967.
11. R. Chambers, 1969.
12. R. L. Ayres, 1983.

impulsion au développement économique et social de leurs territoires africains, puis, avec l'accession à l'indépendance politique, les gouvernements africains *centralisateurs*, qui ont mené une politique d'industrialisation axée sur la substitution des importations et la création d'industries locales, notamment pour la transformation des produits alimentaires, sont intervenus systématiquement sur le marché des produits agricoles, qu'il s'agisse aussi bien des cultures d'exportation que des denrées alimentaires de base destinées à la consommation intérieure.

Au nombre des objectifs officiels de ces interventions de l'État, par l'intermédiaire de services spécialisés dans la commercialisation des produits, figurent la stabilisation des prix à la production, et donc la stabilisation des revenus des agriculteurs, et l'utilisation des excédents au bénéfice des communautés agricoles ainsi que le développement général des pays africains. La commercialisation demeure en effet en Afrique l'un des principaux goulets d'étranglement du développement de l'agriculture.

Le problème de la commercialisation tient en partie à l'héritage colonial: les ministères de l'agriculture, les offices et autres organismes de commercialisation créés avant l'indépendance s'employaient avant tout à favoriser les cultures d'exportation destinées aux marchés extérieurs[13]. En conséquence, dans la majorité des pays africains le gros des revenus monétaires du secteur commercial de l'économie rurale en est venu à dépendre des conditions de l'offre et de la demande sur les marchés des pays industrialisés, ainsi que de prix fixés officiellement et réglementés.

Mis à part les effets des mesures officielles de contrôle, la structure de la commercialisation héritée de la période coloniale et les prix sont influencés par plusieurs autres facteurs: la médiocrité des infrastructures (dans de nombreux pays, le transport des produits agricoles au marché se fait toujours sur la tête, en charrette à bras, en pirogue, à bicyclette ou à dos de chameau) et des conditions de stockage, des techniques de récolte, des installations de transformation et de conditionnement; le caractère limité ou très limité des possibilités d'accès au crédit et au capital; les rendements bas et incertains des cultures; l'insuffisance de l'information sur le marché et les prix, jointe à la médiocrité des moyens de communication, de vulgarisation et autres réseaux institutionnels.

La plupart des institutions et des infrastructures héritées de l'époque coloniale ont été créées pour faciliter le commerce colonial d'exportation et d'importation, c'est-à-dire pour relier aux ports les zones de plantations et de cultures marchandes et permettre aux biens de consommation manufacturés d'arriver dans ces zones pour y être vendus. En 1957, si l'on en croit certaines estimations, un quart de toutes les exportations de l'Afrique tropicale provenait de régions situées à moins de 161 kilomètres de la côte, et cette proportion était beaucoup plus élevée pour les seules exportations agricoles[14].

13. Voir, par exemple, S. La-Anyane, 1970 et 1971.
14. D. Grigg, 1970, p. 81.

Le cadre institutionnel et les infrastructures n'ont pas été conçus pour faciliter la vente des biens de production locale sur le marché intérieur. Ainsi, on n'a pas construit de réseau routier durable permettant le transport, vers les marchés des centres urbains, de denrées alimentaires volumineuses (faible valeur par unité de poids) produites dans des exploitations éloignées et dispersées. Dans la plupart des pays tropicaux d'Afrique, il n'existe pas de moyens de transport et de stockage permettant d'assurer la conservation des denrées alimentaires en transit, si bien qu'une forte proportion des excédents est forcément perdue. La FAO (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture) évalue à 10 % les pertes postérieures à la récolte pour les productions céréalières et les situe entre 30 et 50 % pour les fruits et légumes. À titre de comparaison, ces pertes sont de l'ordre de 2 à 3 % dans les pays industrialisés. Les produits qui atteignent le marché urbain ont donc tendance à se vendre relativement cher malgré le contrôle des prix, ce qui contribue à augmenter le coût de la vie dans les villes[15].

Dans de nombreux pays africains, les problèmes que posent, tant au producteur qu'au consommateur, l'instabilité des marchés et la fluctuation des prix des denrées alimentaires de base existent en dépit et, même, à cause de la sévérité du contrôle exercé par les pouvoirs publics sur le commerce des produits alimentaires, mesure censée *stabiliser* et uniformiser les prix. De faibles prix à la production, obtenus par l'intervention du gouvernement, et les incertitudes pesant sur ces prix obligent souvent les paysans à produire avant tout pour subvenir à leurs besoins ; cette situation contribue à détourner les jeunes qui quittent l'école de l'agriculture, surtout en Afrique de l'Ouest, ce qui ne fait qu'accroître la pénurie de main-d'œuvre dans ce secteur.

De plus en plus, le petit exploitant africain travaille à la fois *pour l'exportation*, pour les marchés intérieurs (marchés périphériques, villes minières, marchés urbains) et pour subvenir à ses propres besoins, cette dernière production constituant l'élément dominant dans de nombreux pays du continent. Ainsi s'expliquent en partie les modifications intervenues dans le volume de l'offre intérieure de produits alimentaires.

Offices de commercialisation, coopératives et contrôle des prix

Depuis les années 30, trois grands moyens ont été employés pour résoudre la quasi-totalité des problèmes de commercialisation qui se sont posés en Afrique : offices et organismes spécialisés, coopératives de commercialisation et contrôle des prix. En Afrique de l'Est, du Centre, du Sud et du Nord, où les colons européens occupaient une place prépondérante dans l'agriculture, la production et la commercialisation des produits agricoles de grande valeur s'opéraient dans le cadre d'un système de monopoles légaux ou quasi légaux qui excluaient les Africains. Au Kenya, par exemple, la

15. FAO, 1977.

quasi-coopérative qu'était la Kenya Farmers Association achetait et vendait les céréales, distribuait les semences et finit par avoir pratiquement le monopole de la meunerie, tandis que la Kenya Cooperative Creameries avait la haute main sur le lucratif marché intérieur des produits laitiers et du bacon grâce à un système de tarifs protecteurs associé à une législation fixant les prix dans les années d'avant et d'après-guerre. En Algérie, en application d'un décret de 1947 du gouvernement français, la majeure partie de la production agricole largement bénéficiaire des colons (vin, céréales, légumes, fruits, tabac, coton, figues, olives, betterave à sucre) était commercialisée par l'intermédiaire de 449 coopératives, notamment l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et la Coopérative d'achat des fabricants algériens (CAFA), qui étaient fortement subventionnées par les colons, le gouvernement métropolitain et des organismes de crédit tels que la Caisse algérienne de crédit agricole mutuel (CACAM)[16]. Dans le reste de l'Afrique coloniale, avant la seconde guerre mondiale, le commerce d'exportation des produits agricoles était aux mains de sociétés européennes qui employaient comme intermédiaires, en Afrique de l'Ouest, des Africains — dans certaines régions, également des Libanais et des Syriens et, en Afrique de l'Est, des Asiatiques — pour acheter les produits aux cultivateurs et en assurer le transport jusqu'aux chaînes de magasins et d'entrepôts qu'elles possédaient. En Afrique britannique, la plus importante de ces sociétés était la United Africa Group.

Dans des pays comme l'Ouganda, la Côte-de-l'Or (actuel Ghana) et le Nigéria, où la petite exploitation africaine était à la base du développement, il existait des sociétés coopératives africaines s'occupant essentiellement de l'exportation des cultures de rapport mais, avant comme après la guerre, elles ne représentaient généralement, en pourcentage, qu'une faible part de la production totale. Par exemple, en 1939/40, il y avait en Côte-de-l'Or, à l'époque principal producteur mondial de cacao, 395 sociétés coopératives regroupant au total 10 282 adhérents. Ces sociétés commercialisèrent, cette année-là, 3 971 tonnes de cacao, soit 2,2 % de la récolte totale du pays, le reste, soit près de 98 %, étant entre les mains de 13 sociétés étrangères. En 1952/53, la part des coopératives avait augmenté mais n'était encore que de 19,2 % de la production totale (voir, pour le détail, les tableaux 12.2 et 12.3). À la fin du régime colonial, la commercialisation d'une très forte proportion de toutes les principales exportations agricoles des territoires britanniques d'Afrique, y compris pratiquement toutes les exportations produites par des Africains, était effectuée par des organismes d'État ayant le monopole des exportations, à savoir les offices de commercialisation qui réglementaient toutes les opérations d'achat et de vente. La situation était analogue dans la plus grande partie de l'Afrique francophone[17].

16. Voir T. L. Blair, 1970.
17. Pour une analyse détaillée du fonctionnement des offices et organismes de commercialisation, voir R. Dumont, 1966 ; R. H. Bates, 1981 ; P. T. Bauer, 1981.

Tableau 12.2. Évolution des sociétés coopératives de la Côte-de-l'Or

Année	Nombre de sociétés	Nombre total de membres	Tonnes de cacao commercialisées	Cacao des coopératives en pourcentage de la récolte totale de la Côte-de-l'Or
1939/40	395	10 282	3 971	2,2
1940/41	285	6 539	6 736	2,8
1941/42	265	6 375	9 924	4,0
1942/43	253	6 149	9 446	4,6
1943/44[a]	254	6 439	12 420	6,3
1944/45[b]	150	6 102	16 765	7,3
1945/46	97	6 712	14 604	7,0
1946/47[c]	106	7 948	14 451	7,5
1947/48	134	11 919	21 942	10,6
1948/49	160	13 133	27 720	10,1
1949/50	179	14 612	29 468	11,6
1950/51	199	16 355	31 617	12,1
1951/52	225	18 398	28 818	13,7
1952/53	291	26 287	47 423	19,2

a. Department of Co-operation, créé en 1944.
b. Gold Coast Co-operative Federation, créée en novembre 1944.
c. Gold Coast Co-operative Bank Ltd., fondée en 1946.

[*Source:* J. C. De Graft-Johnson, 1958, p. 78.]

Tableau 12.3. Évolution des sociétés coopératives cacaoyères du Nigéria

Année	Nombre de sociétés	Nombre total de membres	Tonnes de cacao commercialisées	Cacao des coopératives en pourcentage de la récolte totale du Nigéria
1939/40	138	9 346	5 915	5,24
1946/47	242	18 549	13 253	11,95
1947/48	283	20 585	11 090	14,68
1948/49	276	19 404	12 918	11,96
1949/50	309	21 299	9 697	9,65
1950/51	319	19 529	10 908	9,01

[*Source:* J. C. De Graft-Johnson, 1958, p. 95.]

Les offices de commercialisation ont accumulé d'importants bénéfices en raison d'une forte demande mondiale et des prix élevés des produits de base, notamment à la fin des années 40 et dans les années 50. Entre 1940 et 1962, les excédents des offices de commercialisation et le prélèvement de fortes taxes à l'exportation ont entraîné pour les producteurs une perte d'au moins 700 millions de livres sterling. Ces droits qui frappaient essentiellement les petits exploitants représentaient en moyenne entre le tiers et la moitié de la valeur commerciale de la production. Les offices de commercialisation, dans l'Afrique coloniale et postcoloniale, imposèrent lourdement les cultures de rapport, ce qui a « freiné l'expansion de ces cultures, l'accumulation du capital privé et le développement d'une paysannerie prospère et d'une classe moyenne indépendante[18] ». Les excédents de la balance commerciale de l'Ouganda et de l'Afrique de l'Ouest étant détenus en livres sterling pendant la période coloniale, il s'opérait en fait un transfert forcé de ressources des colonies vers la métropole. Après l'indépendance, les sommes considérables qui affluèrent dans les caisses des gouvernements africains et des organismes qui en dépendaient grâce au monopole d'État sur les exportations favorisèrent la corruption généralisée de la classe politique et de l'administration, dans la mesure où elles servirent à promouvoir un développement national qui privilégiait le secteur urbain et parce que leur contrôle devint l'un des grands enjeux de la lutte pour le pouvoir, comme le montre clairement l'exemple de l'Afrique de l'Ouest[19].

Outre leur intervention dans la commercialisation des cultures d'exportation, les gouvernements africains sont intervenus directement dans celle des denrées alimentaires de base, ce qui entraîna des répercussions profondes sur les ventes de denrées d'exportation et de produits alimentaires dans l'Afrique indépendante. Dans un certain nombre de pays (le Ghana, la Zambie, les pays du Sahel, la Tanzanie et le Kenya par exemple), le rôle joué par l'État dans la commercialisation des denrées alimentaires s'est beaucoup renforcé. Ainsi, entre 1971 et 1976, le gouvernement tanzanien, par le truchement de ses offices de commercialisation en position de monopsone, offrait aux paysans, pour les principales céréales, des prix d'achat représentant entre un cinquième et la moitié des cours pratiqués sur le marché mondial[20]. Ces agences gouvernementales de commercialisation, qui opèrent légalement, achètent les produits agricoles à des prix officiellement fixés au-dessous des prix du marché et les écoulent en ville par l'intermédiaire de points de vente où les prix sont contrôlés. Dans plusieurs pays d'Afrique, de nombreux produits agricoles sont soumis à un contrôle officiel des prix.

Pour maintenir à un faible niveau les prix à la consommation des produits alimentaires sur les marchés urbains, les organismes de commercialisation importent des produits alimentaires, ce qui équivaut à susciter une concurrence avec les producteurs locaux sur le marché urbain et, par conséquent, à abaisser les prix payés aux agriculteurs, politique qui tend à aggraver la

18. P. T. Bauer, 1981, p. 180.
19. Voir, par exemple, V. Le Vine, 1975.
20. R. H. Bates, 1981, p. 39 et 85.

pauvreté de la population rurale. Les importations sont subventionnées par des taux de change surévalués qui abaissent les prix apparents des denrées importées, en particulier lorsque le prix intérieur est supérieur au cours pratiqué sur le marché mondial. Les prix des denrées alimentaires de base étant subventionnés par l'État, les importations de ces denrées représentent de plus en plus, depuis 1970, un poste essentiel de la balance des paiements dans plusieurs pays d'Afrique. Les travailleurs urbains, organisés et militants, ayant montré qu'ils étaient capables de renverser des gouvernements africains par des manifestations et des émeutes déclenchées contre les prix trop élevés des denrées alimentaires et le coût de la vie en général, les gouvernements ont eu tout intérêt à maintenir ces prix aussi bas que possible, malgré les effets négatifs du contrôle officiel des prix et bien que l'encadrement des opérations d'achat, de vente et de distribution se soit révélé onéreux et dans l'ensemble peu efficace[21]. Les politiques officielles menées en matière de prix alimentaires ont eu notamment pour résultats : une chute de la production intérieure de denrées alimentaires ; l'augmentation et l'expansion du commerce illicite et de la contrebande qui permettent aux producteurs d'échapper ou de faire pièce au monopole de l'État en matière de commercialisation et de tenter d'accroître leurs bénéfices, même si l'État subventionne fortement les facteurs de production — engrais, semences, équipements mécaniques — et les crédits alloués aux agriculteurs. La contrebande dont font l'objet les produits des cultures vivrières comme ceux des cultures d'exportation (dont les prix sont aussi fixés par des offices de commercialisation) à destination des pays voisins où ils se vendent à meilleur prix est telle que dans certains pays la police des frontières et les patrouilles armées de gardes-frontières ne peuvent s'y opposer ou même en réduire les proportions. Citons l'exemple du cacao, de la noix de kola et des denrées alimentaires qui, régulièrement, quittent illégalement le Ghana à destination de la Côte d'Ivoire et du Togo, celui des cultures vivrières et de rapport dont la contrebande est permanente entre la Guinée et la Sierra Leone, le Nigéria et le Bénin, ou encore la Tanzanie, la Zambie et le Kenya.

En outre, la commercialisation de la quasi-totalité des produits agricoles pose toujours de sérieux problèmes dans la plupart des pays d'Afrique. Bien que, dans l'ensemble, les cultures d'exportation ou de rapport solidement établies soient commercialisées plus efficacement, à partir du moment où elles sont remises aux offices spécialisés, que les denrées alimentaires, les deux catégories de produits se heurtent aux mêmes problèmes. Il s'agit notamment, nous l'avons vu, de problèmes liés à la structure même de la production — dispersion dans l'espace des exploitations et lieux de production qui les rend si difficiles d'accès, par exemple — et de problèmes techniques posés par la commercialisation — moyens matériels de stockage, de transport et d'information — qui font du commerce des produits agricoles une activité à la fois très coûteuse et très risquée. La commercialisation des produits alimentaires pose cependant des problèmes spécifiques. D'abord,

21. Voir M. Owusu, 1972.

elle est caractérisée par un grand nombre d'acheteurs et de vendeurs, reliés entre eux par une foule d'intermédiaires dans un système très complexe de distribution et d'arbitrage. Sans parler des producteurs qui, souvent, vendent directement aux consommateurs à la ferme ou au bord des routes, au moins six catégories de distributeurs ont été identifiées en Afrique : les intermédiaires auprès des producteurs, les agents non mandatés, les agents mandatés, les agents des coopératives, les grossistes et les détaillants. Tous, à divers stades, effectuent des opérations de commercialisation, soit à titre d'entrepreneurs individuels soit en association[22]. Si les grossistes tendent à se conduire en oligopolistes dans leurs rapports avec les détaillants et les consommateurs, les détaillants, quant à eux, sont généralement insérés dans une structure hautement concurrentielle. Les prix tendent donc dans une large mesure à être déterminés par le marché, encore que soient couramment observées des fluctuations pouvant être dues au coût du transport, à de fortes pertes occasionnées par de mauvaises conditions de stockage, au niveau élevé des risques et au marchandage[23]. Il faut noter que le gros de la production alimentaire commercialisée en Afrique est distribué par les circuits « non officiels ». Les problèmes écrasants que pose la distribution des denrées alimentaires produites localement et les tendances inflationnistes qui caractérisent le marché intérieur urbain des produits alimentaires dans de nombreux États africains résultent eux-mêmes de la dichotomie et du sous-développement des économies héritées de la période coloniale, économies où prédominent les activités de subsistance et les activités hors marché et périphériques[24].

La production agricole face aux contraintes écologiques et sociales, 1960-1980

Les contraintes écologiques (tenant au milieu physique) expliquant en grande partie les résultats médiocres de l'agriculture africaine et l'aggravation de la pauvreté observée dans les campagnes entre 1960 et 1980 sont pour l'essentiel les suivantes : sécheresses cycliques (par exemple, la sécheresse du Sahel de 1968 à 1974), progression du désert, dégradation des sols et destruction de la couverture forestière. Certains de ces fléaux sont la conséquence directe de politiques coloniales inconsidérées dans les domaines économique et foncier. D'autres contraintes — misère, mauvaises conditions de santé, maladie, malnutrition, analphabétisme, sous-emploi de la population agricole — sont caractéristiques des économies sous-développées. Par ailleurs, de multiples contraintes sociales ont pesé sur la production agricole : la migration massive de la main-d'œuvre masculine adulte qui quitte les zones rurales pour aller travailler en ville dans

22. Q. B. O. Anthonio, 1973, p. 251-252.
23. V. C. Uchendu, 1967.
24. Sur les économies et marchés africains voir R. H. Bates, 1981 ; J. Heyer *et al.* (dir. publ.), 1981 ; P. Bohannan et G. Dalton, 1965, p. 1-32.

l'industrie et les services, d'où le caractère incertain et les fluctuations de l'offre de main-d'œuvre agricole; un système éducatif qui encourage les jeunes à rechercher des emplois non agricoles; les valeurs, croyances et façons culturelles traditionnelles; les coutumes en matière d'utilisation des terres et de régime foncier, la rapidité de la croissance démographique et le besoin de terres qui se fait sentir en conséquence; les troubles internes et l'instabilité économique. Ainsi pendant les années 70, le nombre de réfugiés, pour la plupart agriculteurs et pasteurs, fuyant au-delà des frontières guerres de libération, coups d'État ou guerres civiles, est passé de 750 000 à plus de 5 millions, soit près de la moitié des réfugiés du monde entier[25].

Entre 1960 et 1980, la population de l'Afrique tropicale a augmenté de 63 %, passant au total à 344 millions d'habitants. Au cours des années 70, le taux moyen de croissance démographique était de 2,7 % par an pour l'ensemble de l'Afrique. Cette croissance est intervenue surtout dans les zones rurales, d'où une utilisation excessive des sols dans certaines régions du Kenya, de l'Éthiopie, du Rwanda, de la Tanzanie et de l'Égypte. Faute de place, nous ne pouvons analyser ici que quelques-unes de ces contraintes écologiques et sociales.

Si l'on compare, pour la période 1960-1980, la production agricole par rapport à la population dans 35 pays africains situés dans diverses zones écologiques et climatiques, le tableau obtenu est très contrasté: une poignée de pays tels que le Swaziland (revenu moyen), la Côte d'Ivoire (revenu moyen), le Cameroun (revenu moyen), le Burundi (faible revenu), le Rwanda (faible revenu) et le Malawi (faible revenu) ont considérablement augmenté tant leur production agricole totale que leur production vivrière par habitant; un certain nombre d'entre eux, comme le Botswana (revenu moyen) ou le Soudan (faible revenu), ont réussi à faire croître leur production plus vite que leur population; et la grande majorité des pays africains tropicaux, notamment le Ghana (revenu moyen), le Nigéria (revenu moyen), le Congo (revenu moyen), le Tchad (faible revenu) et la Tanzanie (faible revenu), ont vu leur production agricole stagner ou même décroître[26].

Pour certains pays africains, en particulier les pays du Sahel — Mauritanie, Mali, Tchad, Sénégal, Gambie, Haute-Volta (actuel Burkina Faso), Niger —, la nouvelle crise agraire, conjuguée à des sécheresses imprévues se succédant à intervalles rapprochés de 1968 à 1974 et en 1977-1978, explique en grande partie la baisse du taux de croissance de la production agricole (cultures et troupeaux), la stagnation des exportations agricoles et de la part de plusieurs produits dans le commerce mondial, la croissance rapide des importations commerciales de céréales alimentaires — blé et riz — ainsi que l'accroissement de l'aide alimentaire et de la dépendance vis-à-vis de l'aide (tableau 12.4)[27].

25. United States Committee for Refugees, 1981.
26. Pour une analyse détaillée, voir J. Hinderink et J. J. Sterkenburg, 1983; Banque mondiale, 1982.
27. Voir Banque mondiale, 1983, p. 46-50 et le tableau 6.

Tableau 12.4. Part du blé et des produits alimentaires dans les importations de certains pays d'Afrique de l'Ouest, 1968-1978

Pays	Année	Pourcentage de produits alimentaires dans les importations totales de produits du primaire	Pourcentage de blé dans les importations totales de produits alimentaires
Nigéria	1968	7,4	24,1
	1969	8,3	41,2
	1970	7,6	26,6
	1971	8,1	23,5
	1972	9,6	23,5
	1973	10,3	29,5
	1974	8,9	32,8
	1975	8,0	18,4
	1976	8,5	22,1
	1977	10,5	12,9
Sierra Leone	1968	17,5	10,3
	1969	16,4	12,0
	1970	21,5	12,5
	1971	19,2	13,4
	1972	17,5	14,8
	1973	24,0	18,0
	1974	22,3	13,5
Sénégal	1968	34,8	9,0
	1969	31,6	11,9
	1970	26,1	16,9
	1971	29,2	14,5
	1972	25,7	11,8
	1973	34,1	11,0
	1974	26,7	8,5
	1975	22,0	16,8
Mali	1968	18,0	18,0
	1969	14,2	14,2
	1970	26,9	26,9
	1971	25,6	25,6
	1972	20,2	20,2
	1973	—	—
	1974	54,3	54,3
	1975	19,4	19,4
	1976	16,4	16,4
Haute-Volta	1968	18,7	18,7
	1969	16,9	16,9
	1970	17,3	17,3
	1971	17,6	17,6
	1972	19,1	19,1
	1973	22,4	22,4
	1974	31,0	31,0
	1975	17,4	17,4
Niger	1968	8,4	15,9
	1969	9,4	10,4
	1970	10,6	25,6
	1971	9,6	15,7
	1972	12,6	7,1
	1973	15,6	9,6
	1974	17,9	5,2
	1975	9,3	7,6
	1976	6,4	6,2
Tchad	1968	10,3	39,4
	1969	16,3	14,2
	1970	15,7	10,9
	1971	15,6	15,2
	1972	20,9	12,5
	1973	24,7	15,3
	1974	20,7	15,5
Côte d'Ivoire	1968	12,5	14,5
	1969	11,7	11,4
	1970	12,6	15,5
	1971	12,4	5,6
	1972	14,1	10,7
	1973	17,5	10,5
	1974	14,8	6,4
	1975	12,0	8,8
	1976	10,8	14,3
	1977	11,7	12,3
	1978	11,3	11,3

[*Source:* D. E. Vermeer, 1983, p. 74-83; repris avec l'autorisation de la Helen Dwight Reid Educational Foundation; publié par Heldref Publications, 4000 Albermale St, N. W., Washington, D. C. 20016.]

Contraintes écologiques naturelles et contraintes dues à l'homme

La plupart des sols africains sont naturellement de faible épaisseur, délicats, pauvres en matières organiques et peu fertiles; aussi doivent-ils être travaillés avec précaution. Selon certains spécialistes, l'introduction des techniques modernes de culture à l'époque coloniale et pendant la période postcoloniale aurait accéléré, plutôt que retardé, surtout dans les régions tropicales humides, la destruction de l'environnement et la désertification[28]; tous s'accordent à reconnaître que le climat africain devient de plus en plus variable, ce qui réduit l'éventail des possibilités de culture et d'élevage, contribue à la détérioration brutale de l'environnement, surtout dans les ceintures arides et semi-arides, et rend extrêmement difficile la planification à long terme de la productivité de l'agriculture. On estime qu'à peu près 55 % du territoire africain est menacé par la progression du désert (voir carte 12.2) et que 45 % de ce territoire est exposé à de terribles sécheresses[29]. Ainsi, plus de la moitié du continent et environ un quart de sa population, surtout dans les zones rurales, sont menacés[30]. Environ 10 millions de kilomètres carrés dans un total de 21 pays sont impropres à l'élevage car infestés de mouches tsé-tsé (voir carte 12.4)[31]. Les conséquences négatives de cette situation sur la production agricole sont évidentes.

La plupart des agriculteurs africains (hormis dans les domaines européens et les grandes exploitations modernes mécanisées appartenant à des sociétés ou à l'État) pratiquent les cultures pluviales. En Afrique du Nord, l'agriculture irriguée ne prédomine qu'en Égypte (tableau 12.5). Le milieu africain n'est guère favorable en général au développement de l'irrigation du fait de l'insuffisance des ressources en eau et des bonnes terres, et d'un degré de salinité trop élevé. Un tiers seulement du continent reçoit plus de 100 millimètres de pluie par an. Au nord du Sahara, 90 % des précipitations ont lieu entre octobre et mai; au sud du Sahara, les pluies sont concentrées pendant les mois d'été. Environ un tiers du continent reçoit moins de 25 millimètres de pluie par an. Les régions bien arrosées ne représentent qu'environ 25 % de l'Afrique tropicale. Des pluies aléatoires et mal réparties pendant l'année, des températures élevées et une forte évaporation, autant de facteurs qui se conjuguent pour limiter étroitement les types de cultures et de bétail pouvant éventuellement être exploités. En Afrique de l'Est, par exemple, on estime qu'une pluviosité de 760 millimètres est le minimum requis chaque année pour assurer une bonne récolte de céréales et qu'un cultivateur peut supporter une mauvaise récolte tous les trois ans[32].

28. J. Omo-Fadaka, 1978, p. 48.
29. S. Galal, 1977; FAO, 1977.
30. PNUE, 1981.
31. C. Ayari, 1983.
32. D. Grigg, 1970.

Tableau 12.5. Utilisation du sol en Afrique du Nord

Pays	Superficie cultivée, y compris les terres en jachère (en milliers d'hectares)			Pourcentage des terres en cultures pluviales par rapport à la superficie totale
	Total	Cultures pluviales	Cultures irrigées	
Algérie	7 000	6 750	250	96,40
Égypte	5 650	10	2 640	0,03
Libye	2 520	2 395	125	95,00
Maroc	7 040	6 590	450	93,60
Mauritanie	263	260	3	98,90
Somalie	960	800	160	83,30
Soudan	7 800	6 240	1 560	80,00
Tunisie	3 500	3 360	140	96,00

[*Source :* A. Arar, 1980, p. 13.]

En Algérie, où le bétail était trop nombreux, les troupeaux sont tombés de 8 millions à 2 millions de têtes en 1945 après quelques années de sécheresse[33]. On estimait en décembre 1972, au cœur de la grande sécheresse qui dura de 1968 à 1974, que la Mauritanie avait perdu environ 1,6 million de têtes de bétail, soit 80 % de son troupeau. Les exportations de bétail et de produits de l'élevage (viandes et peaux) représentant environ la moitié des recettes d'exportation de quelques pays du Sahel, elles ont naturellement subi les conséquences des mauvaises conditions climatiques. Dans certaines parties du Sahel, les effectifs du cheptel sont tombés de 90 %[34]. Le Sahel abritait au début des années 60, d'après des estimations, environ 1 million de pasteurs, 12 millions de bovins, 25 millions d'ovins et de caprins, 1 million de chameaux. La sécheresse a décimé ces troupeaux et contraint des milliers de nomades et de paysans avec lesquels ils vivaient en symbiose, désormais privés de toute ressource économique, à fuir vers les centres urbains, où ils ont grossi les rangs des pauvres et des chômeurs.

Il faut ajouter que la généralisation de l'agriculture sédentaire, en partie encouragée par le développement des cultures de rapport destinées à l'exportation, a accentué la concurrence entre pasteurs et agriculteurs sédentaires qui se sont toujours disputés la terre et l'eau, avec pour résultat de resserrer davantage encore les pasteurs et leurs troupeaux dans des zones de plus en plus restreintes du Sahel. Les usages traditionnels offraient autrefois à la population la faculté, indispensable à sa survie, de se déplacer ou de vendre le bétail excédentaire en fonction de la pluviosité. Cette faculté tendant à disparaître, le pastoralisme régresse. Par ailleurs l'aménagement, entre 1960 et 1980, par divers organismes nationaux et internationaux, d'un nombre croissant de points d'eau sur les terres à pâturage a entraîné, surtout en Afrique de l'Ouest, le surpâturage, le piétinement généralisé des sols et leur érosion.

33. J. Omo-Fadaka, 1978.
34. N. Twose, 1984

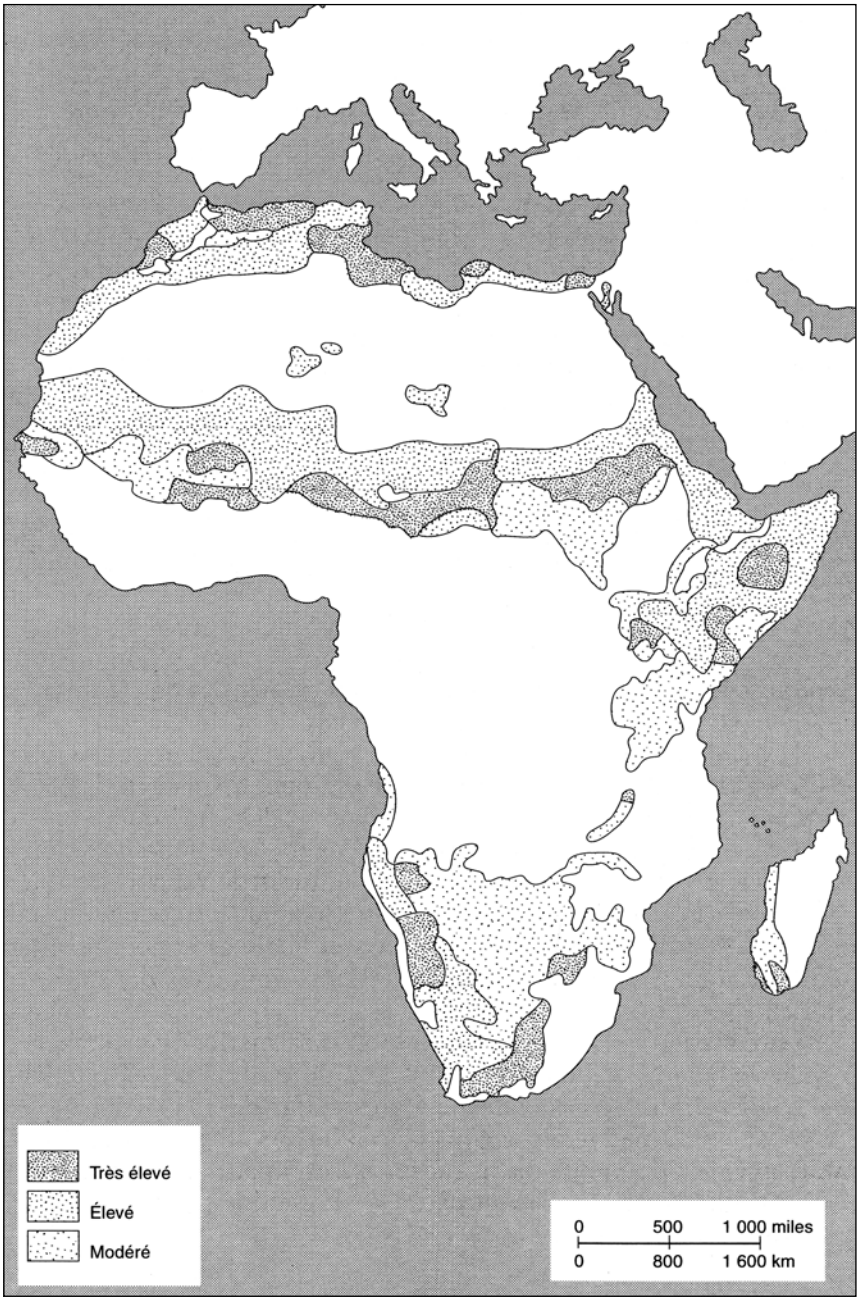

12.2. Le risque de désertification en Afrique (selon la Conférence des Nations Unies sur la désertification, 1977).
[*Source :* d'après ONU, 1981, vol II, p. 7.]

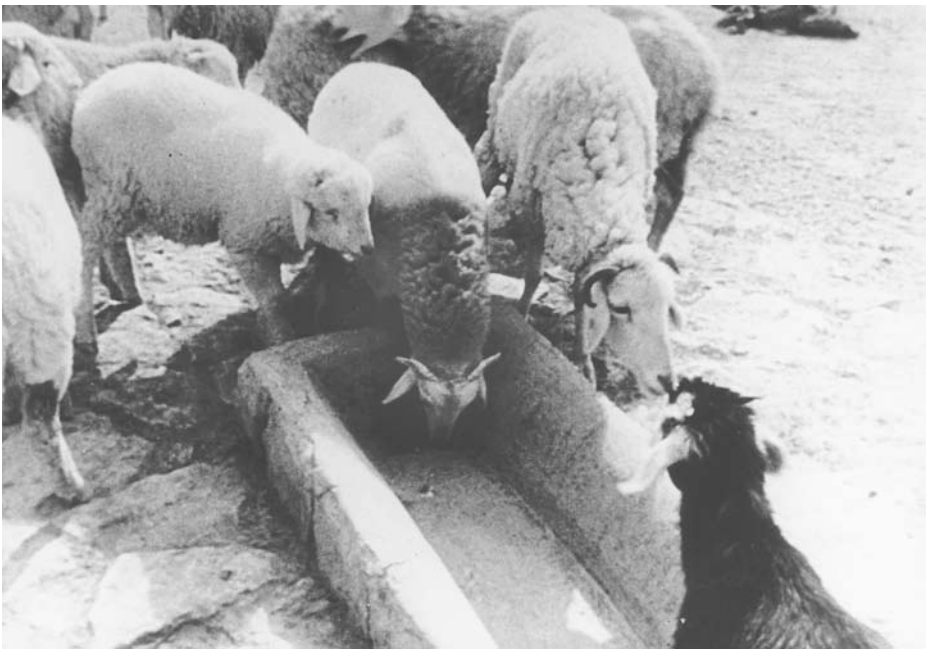

12.3. La sécheresse en Algérie en 1947 : des moutons devant un abreuvoir vide.
[*Photo :* © Gaumont Cinémathèque, Paris.

Rongeurs, oiseaux (notamment le keleo-kelea), insectes (en particulier les sauterelles) et maladies cryptogamiques affectent aussi les cultures et les productions animales. Sous les tropiques humides et fortement arrosés, la présence de la mouche tsé-tsé interdit l'élevage du bétail et le développement de l'agriculture mixte (voir carte 12.4). L'étendue des dégâts causés aux cultures et aux troupeaux dépend de l'insecte et de la maladie qui sévissent dans une région donnée, mais, comme on l'a vu, ces dégâts sont en général importants.

Outre les régimes alimentaires mal équilibrés et la faim, il faut citer les maladies bactériennes et parasitaires (l'Organisation mondiale de la santé en a identifié douze principales) dont le paludisme, la grippe et la dysenterie, qui ont des effets débilitants sur l'énergie humaine et la productivité économique[35].

35. Pour un examen critique intelligent des contraintes écologiques de l'agriculture africaine, voir p. Richards, 1983.

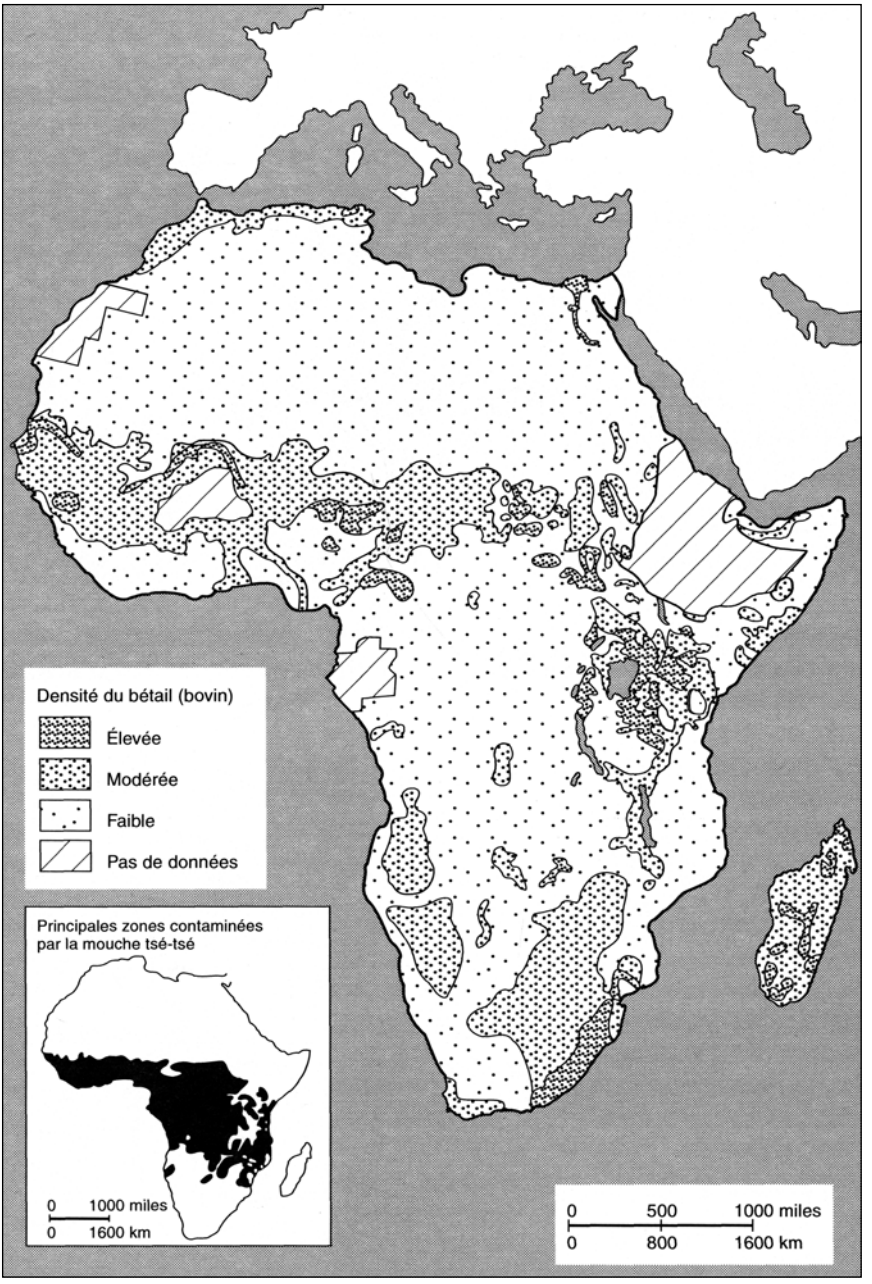

12.4. Répartition du bétail en Afrique. Médaillon : principales zones contaminées par la mouche tsé-tsé.
[*Source :* d'après R. S. Harrison-Church *et al*., 1971, p. 91.]

Contraintes sociales pesant sur la production

Au nombre des principales contraintes qui gênent la production agricole en Afrique se trouvent les façons *culturelles* des paysans africains. En Afrique du Nord, la pratique traditionnelle des cultures sèches associées au labour profond — avec emploi fréquent de la charrue à disque, le recours systématique à la jachère, qui occupe de 40 à 50 % des terres arables pendant une période moyenne de 15 à 18 mois — a tendance à entraîner la dégradation de la composition des sols et de mauvais rendements. Dans une grande partie de l'Afrique, le morcellement et la petite dimension des exploitations (la moyenne estimée dépasse rarement 10 hectares et dans bien des régions la norme est inférieure à 2 hectares), conjugués aux particularités du régime foncier, ont rendu à peu près impossible l'application, *là où elles seraient utiles*, de méthodes améliorées qui permettraient d'accroître la productivité.

La propriété communautaire ou familiale tant de la terre que du bétail entrave l'amélioration des méthodes de gestion du cheptel et des terres[36]. Elle empêche, par exemple, la sélection des espèces et rend assez difficile la lutte contre les maladies. L'attitude des Africains à l'égard du bétail est souvent citée comme un facteur de faible productivité. De nombreuses communautés continuent à attacher plus de prix à la quantité qu'à la qualité de leurs bêtes. Un vaste troupeau rehausse le statut social, confère prestige et fortune et permet de payer le prix de l'épouse.

Dans une bonne partie du continent, et particulièrement en Afrique de l'Ouest, l'emprise de l'échange marchand sur l'agriculture a modifié ou fait disparaître le régime foncier purement communautaire. Malgré ces avantages, la forme dominante d'agriculture en Afrique tropicale — cultures itinérantes et rotation des jachères arbustives — perd son efficacité, en particulier dans les régions où la densité de la population dépasse le seuil de 60 habitants au kilomètre carré de terre utilisable[37]. À ce niveau critique, il est difficile de conserver au sol toute sa fertilité parce que les temps de jachère sont raccourcis, ce qui réduit la possibilité d'accroître la productivité. La réduction des jachères ajoutée à l'intensification de l'exploitation de la terre est en train de conduire à un épuisement rapide des sols et à des rendements de plus en plus faibles dans de nombreuses régions d'Afrique.

En outre, là où la terre est propriété communautaire et ne peut être cédée que par le chef local, situation habituelle dans de nombreuses parties de l'Afrique tropicale, l'acquisition d'un terrain peut s'avérer difficile pour ceux qui n'appartiennent pas à la bonne lignée. Cette condition suffit à empêcher l'exploitation d'une terre inutilisée ou inhabitée lorsque l'exploitant potentiel est un « étranger » ou qu'il vient de l'extérieur.

36. G. Kay, 1965.
37. D. Grigg, 1970.

Dans toute l'Afrique, comme le montrent les données anthropologiques, les croyances et les pratiques religieuses font parfois obstacle à un accroissement soutenu de la productivité agricole. Dans de nombreuses régions d'Afrique de l'Ouest, par exemple, le travail agricole, y compris la pêche, est interdit certains jours par déférence envers les esprits[38].

L'attitude négative de la communauté non agricole à l'égard de l'agriculture explique en grande partie le peu de progrès de l'agriculture africaine dans son ensemble. Dans la plupart des pays africains, l'agriculture en tant que profession et les agriculteurs ne sont guère respectés du reste de la société, essentiellement parce que l'éducation, depuis l'époque coloniale, a mis et met encore l'accent sur les disciplines de type classique et que tout le système de rémunération privilégie l'emploi urbain. Dans la plupart des régions d'Afrique, les paysans incitent leurs enfants qui ont fait des études à se détourner du métier d'agriculteur[39]. En conséquence, ceux qui auraient peut-être mieux réussi et rendu plus de services dans le secteur agricole et auraient donc contribué à l'amélioration de la qualité de la vie dans les régions rurales ne sont plus attirés par l'agriculture. La Tanzanie est l'un des rares pays africains à avoir fait de sérieux efforts pour intégrer formation scolaire et agriculture dans les régions rurales[40].

Une relation étroite s'instaure entre l'éducation et le développement de l'agriculture dans la mesure notamment où les services de vulgarisation agricole s'emploient à familiariser les paysans avec des techniques nouvelles[41]. Toutefois, dans de nombreuses régions d'Afrique tropicale, les vieux agriculteurs analphabètes sont le plus souvent convaincus de la supériorité de leurs méthodes traditionnelles de culture et estiment qu'ils en savent davantage sur l'agriculture que les jeunes fonctionnaires diplômés des services agronomiques ou que les agents de vulgarisation agricole ; leurs connaissances professionnelles et leurs pratiques n'en sont pas moins souvent dédaignées par les agents des organismes donateurs et des services officiels de vulgarisation. Or ils ont été à maintes reprises confortés dans leur opinion par les résultats catastrophiques auxquels ont abouti sur le terrain les recommandations des agents de vulgarisation agricole[42].

Les cultivateurs africains, bien que très souvent analphabètes, imprégnés de leurs traditions et vieillissants, ont pourtant dans l'ensemble volontiers accueilli et appliqué les innovations qui leur paraissaient rationnelles. Ainsi, depuis l'après-guerre, ils ont accepté de nouvelles méthodes de production, des cultures nouvelles (améliorées) et des facteurs de production modernes, de nouvelles techniques de récolte et de stockage et de nouveaux systèmes de commercialisation. Mais la plupart de ces changements, au lieu d'améliorer la vie des paysans, ont plutôt contribué à accroître la pauvreté rurale. Voilà

38. Pour des exemples, voir J. C. De Wilde, 1967, vol. II.
39. Voir, par exemple, N. O. Addo, 1974.
40. J. K. Nyerere, 1968*c*
41. D. Grigg, 1970, p. 152.
42. Pour une analyse critique des problèmes soulevés par l'innovation dans les pratiques agricoles, voir S. La-Anyane, 1970 et 1971 ; J. Heyer *et al.* (dir. publ.), 1981 ; P. Richards, 1983.

qui donne à penser que l'une des contraintes qui pèsent le plus lourdement sur la productivité de l'agriculture en Afrique est l'inégalité socio-économique rurale et l'exploitation des paysans.

L'agriculture et les disparités de classe dans l'Afrique postcoloniale

Quelles que soient la nature exacte et la dynamique des « classes sociales » dans l'Afrique rurale à l'époque postcoloniale[43], question méritant une étude systématique, l'ampleur relative de la prospérité et de la pauvreté dans la paysannerie et au sein des communautés paysannes a toujours beaucoup varié d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre (par exemple, lorsqu'on compare l'Afrique du Nord avec l'Afrique tropicale ou avec l'Afrique du Sud de l'*apartheid*).

Les origines de l'accumulation et des inégalités rurales

C'est le contexte politique de l'agriculture qui explique le développement de l'inégalité et les disparités entre les classes rurales en Afrique[44]. Les appuis politiques et l'intervention de l'État dans la politique des prix et la commercialisation aboutissent soit au soutien, et donc à l'enrichissement, de la grande exploitation capitaliste, cas du Kenya et de l'Afrique australe, soit à l'exploitation des petits producteurs et à la baisse de leurs revenus[45]. Les transnationales du secteur agro-industriel, les institutions internationales (comme la Banque mondiale) et les offices gouvernementaux dictent — souvent au détriment de l'immense majorité des petits paysans — les conditions et modalités auxquelles les petits exploitants peuvent pratiquer des cultures industrielles ou d'exportation et en commercialiser les produits[46]. Des exemples de ce phénomène nous sont fournis par les « groupes » d'exploitation en Ouganda (*« group » farms*) et en Tanzanie (*« block » farms*), les fermiers sous contrats et les « *outgrowers* » au Soudan, les villages collectifs au Mozambique et en Tanzanie, et les grands projets centralisés de mise en valeur que l'on rencontre dans toute l'Afrique et qui disputent aux petits producteurs les terres fertiles, l'eau et les pâturages.

La pénétration capitaliste et la production marchande ont à la fois donné naissance à un groupe, peu nombreux mais en pleine expansion,

43. Voir, par exemple, P. C. Lloyd, 1974 ; A. Manghezi, 1976 ; G. Kitching, 1980 ; R. Stavenhagen, 1975 ; P. Waterman, 1983 ; L. Cliffe, 1976.
44. J. Barker, 1984 ; G. Dharam et S. Radwan, 1983.
45. C. Leys, 1975 ; M. Morris, 1976.
46. C. Windstrand et S. Amin, 1975 ; S. Bernstein, 1978 ; M. S. Halfani et J. Barker, 1984 ; J. Loxley, 1984 ; L. Freeman, 1984.

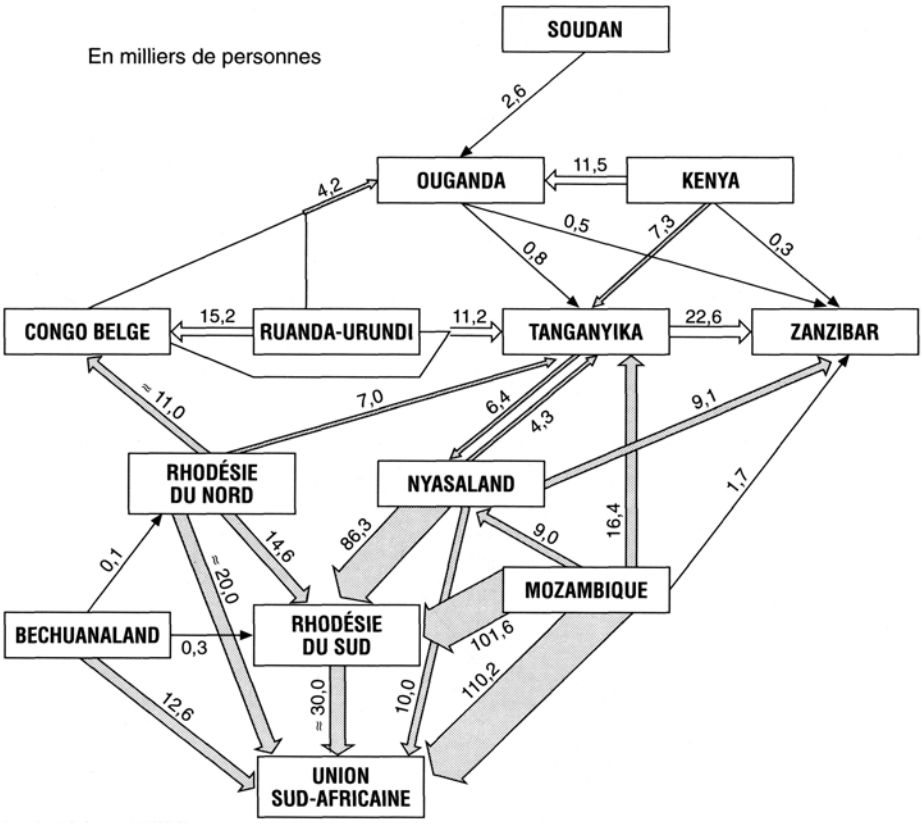

Note : sauf dans le cas de Zanzibar où les lieux de naissance de tous les Africains sont enregistrés, les chiffres désignent les nombres d'immigrants indiqués par les autorités (pour la plupart immigrants temporaires) ; ils ne comprennent pas les immigrants illicites ni, en général, les personnes qui sont à la charge des immigrants.

Fig. 12.1. Structure de la migration internationale de la main-d'œuvre africaine, 1946-1952. [*Source :* G. H. T. Kimble, 1960, p. 584.]

de capitalistes ruraux[47] et engendré un processus de prolétarisation rurale dans les campagnes africaines[48]. En Afrique centrale et méridionale, la nécessité de disposer d'une main-d'œuvre suffisamment importante pour assurer l'expansion des mines, des grands domaines agricoles et des plantations a inspiré une législation foncière, fiscale et du travail qui a créé et institutionnalisé un vaste prolétariat rural paupérisé et mal payé d'ouvriers agricoles, de fermiers et de travailleurs saisonniers migrants (voir fig. 12.1) pour la plupart sans terre[49]. En Afrique de l'Ouest et dans certaines parties

47. P. Hill, 1970.
48. G. Arrighi et J. S. Saul, 1973 ; K. Post, 1977.
49. M. Morris, 1976 ; G. H. T. Kimble, 1960.

de l'Afrique de l'Est, le développement d'une culture tournée vers l'exportation, autour notamment du cacao, du café et du thé, a longtemps favorisé de façon analogue la formation d'une main-d'œuvre agricole salariée, saisonnière et migrante[50]. Au Nigéria, les enclaves d'exploitation pétrolière ont attiré les paysans des villages environnants, les incitant à abandonner leurs terres pour des emplois de journaliers non spécialisés ou semi-spécialisés dans l'industrie[51].

Ainsi, les disparités régionales du développement économique, que reflète la concentration géographique des moyens de production liée à l'inégale répartition des ressources selon les régions et à la forte orientation à l'exportation des économies africaines coloniales et néocoloniale, et le fait que la localisation des entreprises agricoles, industrielles et commerciales coloniales et postcoloniales résulte de considérations sans rapport avec la justice sociale ou les besoins présents ou futurs de la population rurale africaine sont autant de facteurs qui contribuèrent directement aux différentes formes d'inégalité et à la formation de classes dans une grande partie des campagnes africaines.

Dans les régions où ont prévalu des formes semi-féodales d'occupation ou de propriété de la terre — certaines parties de l'Afrique du Nord, de l'Est et de l'Ouest à l'exception de l'Éthiopie d'après la révolution —, la production marchande a transformé du jour au lendemain de puissants propriétaires terriens en riches capitalistes fonciers utilisant leur influence et leurs relations politiques pour déposséder de leur terre les pauvres fermiers et métayers couverts de dettes et sans défense, ce qui créa une classe nombreuse de travailleurs agricoles sans terre et exploités[52]. La production de cultures de haut rapport et la migration de la main-d'œuvre masculine, caractéristiques dominantes de la pénétration capitaliste, ont eu des répercussions profondes et négatives sur la division sexuelle du travail agricole et ont gravement sapé l'économie domestique traditionnelle dans laquelle les hommes et les femmes se partageaient les tâches, surtout dans l'est et le sud de l'Afrique. Cette évolution fait exagérément peser sur les femmes le fardeau de la production agricole, rallonge leur journée de travail (tableau 12.6) et conduit à une « féminisation de la pauvreté » dans les régions rurales, ce qui accentue le cloisonnement entre les sexes[53]. Les emplois et les revenus des femmes sont aussi l'objet d'autres menaces : le brassage à domicile de la bière traditionnelle, par exemple, est aujourd'hui concurrencé, dans certains pays africains, par les brasseries industrielles modernes[54].

50. Voir, par exemple, A. L. Mabogunje, 1972 ; P. Hill, 1970 ; R. Stavenhagen, 1975.
51. E. Chikwendu, 1983.
52. Voir A. Richards, 1982, par exemple, à propos de l'Égypte.
53. G. Gran, 1983 ; B. Brown, 1983.
54. R. Dauber et M. L. Cain (dir. publ.), 1980.

Tableau 12.6. Répartition des tâches entre hommes et femmes dans les zones rurales en Afrique

Activité	Pourcentage du travail total (en heures)	
	Hommes*	Femmes*
Abattre les arbres, défricher	95	5
Retourner la terre	70	30
Semer et planter	50	50
Houer et sarcler	30	70
Moissonner	40	60
Rentrer les récoltes	20	80
Stocker les récoltes	10	90
Transformer les denrées alimentaires	20	80
Brasser la bière	10	90
Vendre les excédents au marché (y compris le transport au marché)	40	60
Tailler les arbres de rapport	90	10
Transporter l'eau et le combustible	10	90
Soigner les animaux domestiques et nettoyer les étables	50	50
Chasser	90	10
Nourrir et soigner les enfants, les hommes et les vieillards	5	95

* Avec ou sans l'aide des enfants.

[*Source :* Organisation internationale du travail, 1985, p. 120.]

Pauvreté de classe et pauvreté planifiée de la population rurale

Depuis l'indépendance, les États africains, de tendance socialiste et non socialiste, se sont lancés, dans le cadre de leurs plans nationaux de développement et en coopération avec des institutions internationales (FAO, USAID, ACDI, Banque mondiale et autres organismes) et des États étrangers, dans la mise en œuvre d'une série de projets de développement rural et agricole.

L'aide étrangère — sous forme d'investissement de capitaux et de conseils — a joué un très grand rôle dans la mise en œuvre de ces changements planifiés de l'agriculture et du milieu rural[55]. Par exemple, sous la direction de McNamara, la Banque mondiale a fourni, entre 1973 et 1980, 2,4 milliards de dollars des États-Unis sur les quelque 5 milliards de dollars d'aide financière injectés dans l'agriculture africaine pendant cette période[56]. Mais dans l'ensemble, comme le montrent les études faites sur le sujet, le crédit agricole et l'aide institutionnelle sont allés en grande partie aux cultures d'exportation, et l'assistance des institutions internationales et des pouvoirs publics, sous forme de facteurs de production, de crédits et de services de commercialisation, a bénéficié pour l'essentiel à un petit nombre de riches paysans et de grands

55. R. E. Clute, 1982.
56. Banque mondiale, 1981, p. 47.

exploitants agricoles « progressistes » qui étaient déjà privilégiés. Il est significatif, par exemple, que pratiquement aucun des nombreux projets de la Banque mondiale n'ait été conçu pour toucher la masse croissante de la population rurale paupérisée, les sans-terre, fermiers, métayers ou « squatters »[57].

Certain pays, comme l'Algérie, le Maroc, l'Éthiopie, l'Égypte, la Tanzanie et le Zimbabwe, ont adopté des mesures visant à réduire ou éliminer les injustices et l'exploitation dans les zones rurales[58] : socialisation de l'agriculture (Tanzanie, Mozambique, Éthiopie, Algérie, Ghana), modification du régime foncier, redistribution des terres, abolition du métayage et de la grande propriété terrienne, extinction de la dette rurale et autres mesures (Maroc, Algérie, Tunisie, Éthiopie, Égypte, Kenya).

Dans beaucoup de pays, les entreprises agricoles se sont effondrées (comme au Ghana), l'agriculture socialisée s'est soldée par un désastre économique (Tanzanie, Ghana, Mozambique), les coopératives ont pâti de la bureaucratie ou de l'intervention excessive de l'État et, dans bien des régions, la production des petits exploitants a diminué. Dans des pays comme le Tchad, l'Éthiopie, l'Érythrée, le Mozambique et l'Angola, les guerres civiles continuent de faire rage, empêchant les paysans de cultiver la terre et sapant tout espoir d'accroître l'autosuffisance alimentaire et de soulager la faim ou la famine des masses rurales dans un avenir immédiat.

Les diverses mesures de politique agricole conçues par les autorités africaines et les institutions internationales pour améliorer l'agriculture et le bien-être de la population rurale sont motivées par le souci d'exercer un contrôle sur la productivité des paysans et de faire commercialiser leurs excédents par de puissants groupes et organismes privilégiés, publics et privés[59].

Les caractéristiques des particuliers et des puissants groupes privilégiés qui dominent l'Afrique rurale diffèrent selon les pays, qu'il s'agisse des origines sociales, des revenus, du niveau de vie, de la dimension de l'exploitation agricole, du volume et du rendement des récoltes annuelles, etc. Partout la classe rurale pratiquant l'agriculture commerciale est hétérogène, hétérogénéité parfois très marquée dans certains pays (notamment le Ghana, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, l'Ouganda, le Kenya). Cependant, à travers toute l'Afrique, deux grandes classes rurales sont nettement discernables : il s'agit des agriculteurs et éleveurs aisés ou riches, qui constituent la classe exploitante, et des agriculteurs et pasteurs pauvres, qui forment les classes exploitées[60]. Les agriculteurs riches sont notamment les grands propriétaires terriens et exploitants de cultures de rapport (cacao, café et thé), parmi lesquels se trouvent parfois de hauts fonctionnaires, des militaires de haut rang et des hommes d'affaires pouvant obtenir du crédit et, donc, des capitaux à investir (Afrique du Nord et de l'Est), ou encore des commerçants, des chefs traditionnels et des chefs religieux ayant aisément accès aux nouvelles tech-

57. C. Payer, 1982 ; R. L. Ayres, 1983.
58. À propos de l'Algérie, voir K. Pfeifer, 1981, et T. L. Blair, 1970 ; à propos du Maroc, voir Z. Daoud, 1981 ; à propos de l'Éthiopie, voir R. Lefort, 1981 ; à propos de l'Égypte, voir A. Richards, 1982 ; et pour le Zimbabwe, A. Astrow, 1983.
59. J. Heyer *et al.* (dir. publ.), 1981.
60. K. Nkrumah, 1966 ; G. Kitching, 1980.

niques, au crédit et aux services, et connaissant bien les milieux dirigeants régionaux et nationaux.

Les agriculteurs et les pasteurs pauvres peuvent être métayers, fermiers débiteurs des agriculteurs riches ou ouvriers agricoles sans terres. D'après une « enquête rurale intégrée » effectuée par le gouvernement kényen en 1977, par exemple, plus de 40 % des familles de petits exploitants agricoles du pays (où le revenu moyen est parmi les plus élevés d'Afrique) avaient des revenus à peine suffisants pour subvenir à leurs besoins essentiels. Le gouvernement dut reconnaître que le développement économique ne profitait pas également à tous et il a identifié cinq groupes devant faire l'objet d'une attention particulière, parmi les petits agriculteurs et pasteurs, les paysans sans terres et les squatters, notamment, soit un tiers de la population du Kenya[61].

En 1971, le revenu rural annuel par habitant au Kenya était estimé à 58 dollars seulement, soit à peine plus que le niveau de la pauvreté absolue fixé à 50 dollars. Dans la plupart des pays africains, les revenus ruraux demeurent effroyablement faibles et la qualité de la vie est très médiocre : 21 % seulement de la population, par exemple, est correctement alimentée en eau potable et 28 % peut se débarrasser dans de bonnes conditions des ordures ménagères[62]. De nombreuses études dans plusieurs pays montrent que les disparités de classes et de revenus s'aggravent. En Zambie, de la moitié aux deux tiers des foyers ruraux ont « des revenus si inférieurs aux salaires officiels que la malnutrition et la famine saisonnière y sont une peur constante et une réalité trop fréquente ». Soixante-dix Africains sur 100 vivent dans la pauvreté ou l'indigence.

Dans toute l'Afrique rurale, l'exploitation du paysan et de criantes inégalités de classe[63] se perpétuent, aggravées par la récession mondiale et la crise pétrolière des années 70, par le déclin des cours mondiaux des produits de base, les problèmes de devises des États africains, les catastrophes naturelles et l'instabilité politique. Améliorer le sort des ruraux exige l'instauration d'un nouvel ordre économique international et une nouvelle répartition du pouvoir qui permettrait aux masses rurales d'exercer un contrôle réel sur les décisions influant sur leurs moyens d'existence et leur situation socio-économique.

L'agriculture africaine dans l'économie mondiale depuis 1935 : de la dépendance coloniale à la dépendance néocoloniale

Les pays africains sont entrés dans l'économie capitaliste planétaire essentiellement en tant que colonies de puissances impérialistes européennes rivales. Les politiques coloniales de développement économique, à travers le commerce international, s'appuyaient sur une division internationale du travail fondée sur la théorie des avantages comparatifs. Selon cette théorie, véritable

61. Voir P. D. Little, 1983, p. 91-108.
62. OMS, 1976.
63. Sur le Maroc, voir, par exemple, Z. Daoud, 1981, p. 27-33 ; et sur l'Algérie, T. L. Blair, 1970.

Tableau 12.7. Production commerciale coloniale de matières premières et de denrées alimentaires exprimée en pourcentage de la production commerciale mondiale

Produit, matières premières (1934, ou dernier chiffre disponible)	Pourcentage de la production commerciale mondiale (coloniale)	Principales sources de la production commerciale coloniale, leur production étant exprimée en pourcentage de la production mondiale	Production commerciale des territoires africains en pourcentage de la production commerciale coloniale mondiale
Huile de palme	98,8[a]	Nigéria (42,9), Congo belge (13,9), Afrique-Occidentale française (6,1), Angola (1,2)	65,0
Étain (minerai)[b]	56,9[c]	Nigéria (4,4), Congo belge (3,7)	14,0
Phosphates	52,0	Afrique du Nord française (34,6), Afrique-Équatoriale française (7,2)	80,0
Graphite	46,0	Madagascar (7,5)	16,3
Arachide	28,5[a]	Afrique-Occidentale française (13,2), Nigéria (4,8)	63,0
Cuivre[b]	21,3	Rhodésie du Nord (12,3), Congo belge (8,6)	98,0
Manganèse (minerai)	13,7	Nigéria (12,4)	90,5
Chrome (minerai)	12,3[a]	Rhodésie du Sud (8,6)	70,0
Huile d'olive	12,9[d]	Afrique du Nord française (11,2), Libye (?0,4)	90,0
Sésame	8,0[e]	Soudan (2,2), Congo (?0,8), Nigeria (1,3)	54,0
Or	9,2[a]	Rhodésie du Sud (2,8), Côte-de-l'Or (1,3), Congo (1,4)	60,0
Amiante	9,5[f]	Rhodésie du Sud (9,0)	95,0
Coton[g]	2,5[e]	Ouganda (0,9), Soudan (0,5)	56,0
Laine	2,3[a]	Afrique du Nord française (2,0)	87,0
Zinc[b]	1,9	Rhodésie du Nord (1,4)	74,0

Denrées alimentaires 1933			
Cacao	74,0[a]	Côte-de-l'Or (40,6), Nigéria (11,3), Afrique-Occidentale française (6,8), Cameroun français (2,8), Togo britannique (1,9), Togo français (1,1), Camerouns britanniques (0,6)	88,0
Maïs[h]	24,1[c]	Afrique-Occidentale française (5,9)	24,0
Agrumes[h]	9,7[a]	Algérie (1,0)	10,0
Tabac	4,8[a]	Nyasaland (0,3)[i]	0,6
Café	7,6[a]	Afrique de l'Est britannique (0,7), Madagascar (0,6)	17,0

a. 1933.
b. Métal contenu.
c. 1934.
d. 1934-35.
e. 1933-34.
f. 1931.
g. Égrené.
h. Exportations nettes.
i. Une quantité considérable de tabac est actuellement cultivée dans les Rhodésies (actuels Zambie et Zimbabwe).
Depuis que ces chiffres ont été compilés, pour l'année 1934, il y a eu, du fait de la hausse des cours, une augmentation de la production de nombreuses matières premières, notamment de l'étain, du caoutchouc, du cuivre, de l'or et du zinc. En conséquence, si l'on établissait un tableau pour 1936, il se pourrait que des différences sensibles apparaissent dans le pourcentage de la production mondiale fourni par chaque colonie.

[*Source:* Royal Institute of International Affairs, 1937, p. 290.]

doctrine de l'exploitation, les pays africains devaient consacrer leurs ressources à la production de produits primaires destinés à l'exportation et utiliser leurs recettes d'exportation pour importer des articles manufacturés et les denrées alimentaires qui leur manquaient. La création d'économies africaines tributaires de monocultures et axées sur l'exportation était ainsi légitimée.

Plus de 80 % des exportations des pays africains en développement se composent de produits primaires tels que le café, le cacao, le thé, le tabac, le sucre, l'arachide et le coton, et de produits minéraux comme le pétrole, le cuivre et les phosphates[64]. À l'époque de la première guerre mondiale, les exportations de l'Afrique étaient négligeables, comparées à celles de l'Amérique latine et de l'Asie, encore que l'huile de palme et le cacao constituaient déjà d'importants postes d'exportation. Selon une estimation, l'Afrique représentait, en 1935, en parts du total de la production coloniale mondiale commercialisée: 65 % de l'huile de palme, 63 % des arachides, 90 % de l'huile d'olive, 54 % du sésame, 56 % du coton, 87 % de la laine et 88 % du cacao (voir le tableau 12.7 tel qu'établi en 1937). Les exportations agricoles de l'Afrique commencèrent à croître entre les deux guerres et, pour un certain nombre de produits, elles augmentèrent plus vite encore après la seconde guerre mondiale (tableaux 12.8 à 12.15). La part de l'Afrique dans le total mondial des exportations de produits primaires est passée de 8 % en 1938 à 10 % en 1948 et à 14 % en 1965[65]. Ainsi, à l'heure de leur indépendance, bon nombre de pays d'Afrique étaient devenus d'importants fournisseurs mondiaux de plusieurs produits primaires.

Tableau 12.8. Part de l'Afrique dans la production mondiale de produits du palmier à huile

Année	Équivalent en huile (en milliers de tonnes)	Pourcentage de la production mondiale
1954	920	77
1955	870	78
1956	940	79
1957	900	79
1958	940	80
1959	930	81
1960	920	79

[*Source:* FAO, 1961*a*, p. 115.]

Bien que l'Afrique occupe une position dominante dans la production de minerais stratégiques (voir carte 12.5), le continent demeure avant tout un producteur agricole (voir carte 12.6). L'Afrique continue à fournir environ les deux tiers de la production mondiale totale de sisal, de cacao et d'huile de palme. Depuis la guerre, sa part dans le marché mondial du café — produit par 21 pays — a triplé et, dans les années 70, elle représentait environ 30 % du total mondial[66].

64. C. Ayari, 1983, p. 8-11.
65. W. A. Lewis, 1969.
66. A. M. Kamarck, 1972.

Tableau 12.9. Part de l'Afrique dans la production mondiale de café

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938 (moyenne)	140	6
1948-1952 (moyenne)	280	13
1954	390	16
1955	510	18
1956	510	20
1957	540	17
1958	610	17
1959	670	15
1960	730	18

[*Source:* FAO, 1961*b*, p. 145 et 161.]

Tableau 12.10. Part de l'Afrique dans la production mondiale d'arachide

Année	Poids non décortiqué (en milliers de tonnes)	Pourcentage de la production mondiale
1948-1952 (moyenne)	2 440	26
1957	4 100	30
1958	3 630	26
1959	3 520	29
1960	4 080	29

[*Source:* FAO, 1961*a*, p. 118.]

Tableau 12.11. Part de l'Afrique dans la production mondiale de cacao

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938 (moyenne)	490	66
1948-1952 (moyenne)	500	66
1954	490	60
1955	530	64
1956	580	64
1957	460	60
1958	570	62
1959	660	65
1960	840	76

[*Source:* FAO, 1961*b*, p. 145 et 161.]

La production agricole de l'Afrique s'est développée à un rythme particulièrement rapide dans les années 50 et 60 pour le cacao, le café, le thé, les bananes, les arachides et le coton. Cette expansion a été favorisée par

Tableau 12.12. Part de l'Afrique dans la production mondiale de caoutchouc naturel

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938 (moyenne)	10	1,0
1948-1952 (moyenne)	60	3,6
1957	115	5,8
1958	125	6,3
1959	145	7,1
1960	145	7,1

[*Source :* FAO, 1961*a*, p. 146.]

Tableau 12.13. Part de l'Afrique dans la production mondiale de sisal

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938 (moyenne)	160	62
1948-1952 (moyenne)	225	70
1954	290	69
1955	300	65
1956	310	63
1957	325	65
1958	350	68
1959	370	64
1960	375	64

[*Source :* FAO, 1961*a*, p. 145.]

l'infrastructure mise en place par les gouvernements coloniaux et post-coloniaux, la fourniture par l'État, à des prix subventionnés, de facteurs de production modernes — insecticides, engrais chimiques, plants résistant aux maladies —, par des techniques de production améliorées, de bonnes pluies et le développement rapide de l'agriculture marchande, tout cela aux dépens de la production vivrière. En 1966, l'agriculture représentait 53,9 % du produit intérieur brut des pays d'Afrique de l'Ouest et 41,2 % de celui des pays d'Afrique de l'Est.

Cependant, en dépit de cette vive croissance, la valeur des exportations agricoles déclinait. Entre 1953-1954 et 1971-1972, les termes de l'échange des produits primaires sont tombés de l'indice 126 en 1953 à l'indice 86 en 1971, ou de 138 en 1954 à 84 en 1972. Cette chute a concerné 23 des 28 articles répertoriés par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), dont bon nombre constituaient d'importantes sources de devises pour les pays africains[67]. À titre d'exemple, en

67. CNUCED, 1976 ; A. G. Frank, 1980.

Tableau 12.14. Part de l'Afrique dans la production mondiale de coton

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938 (moyenne)	651	11,3
1947-1951 (moyenne)	627	11,9
1956	787	11,0
1957	813	12,0
1958	962	13,5
1959	953	12,5
1960	876	11,9

[*Source :* Commonwealth Economy Committee, 1961, tableau 31. Reproduit avec l'autorisation du Controller of Her Britannic Majesty's Stationery Office.]

Tableau 12.15. Part de l'Afrique dans la production mondiale de sucre

Année	Milliers de tonnes	Pourcentage de la production mondiale
1934-1938[a]	1 100	7,4
1948-1952[a]	1 560	7,9
1956[b]	2 230	8,9
1958[c]	2 555	8,8
1959[c]	2 675	9,0
1960[c]	2 400	7,6

[*Source :* a. FAO, 1956, p. 73 ; b. FAO, 1958, p. 71 ; c. FAO, 1961*a*, p. 73.]

1954-1955, le Ghana produisait 210 000 tonnes de cacao, soit près de la moitié de la production africaine, et ses recettes d'exportations se montaient à 85,5 millions de livres sterling. En 1964-1965, alors que sa récolte était estimée à 590 000 tonnes, ses recettes n'étaient plus que de 77 millions de livres sterling[68] ! Cet exemple montre bien que les prix des produits primaires, contrôlés non par les producteurs mais par les consommateurs — les pays industriels — sont sujets à d'importantes fluctuations que compense mal l'augmentation de la production.

Étant donné que les devises étrangères nécessaires à la plupart des gouvernements africains pour financer le développement proviennent d'une manière ou d'une autre de taxes à l'exportation, les fluctuations des cours des exportations se répercutent directement sur les recettes de l'État qui, elles aussi, fluctuent d'une année à l'autre. Entre 1950 et 1965, par exemple, les cours du sisal, principale source de devises de la Tanzanie, ont fluctué en moyenne de plus de 26 %[69], d'où des difficultés

68. K. Nkrumah, 1966, p. 10.
69. A. M. Kamarck, 1972.

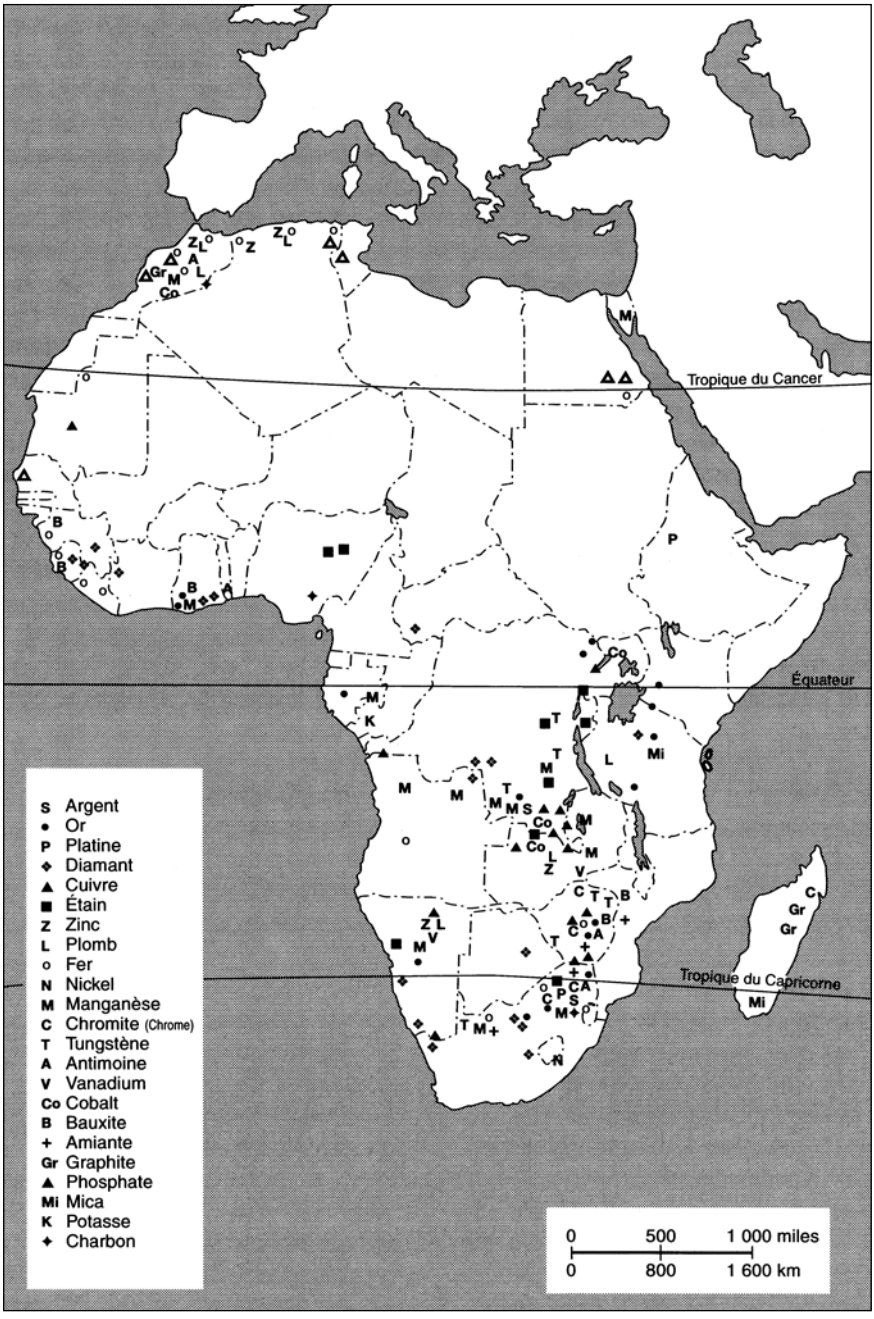

12.5. Principales exploitations minières en Afrique.
[*Source :* d'après R. S. Harrison-Church *et al.*, 1971, p. 99.]

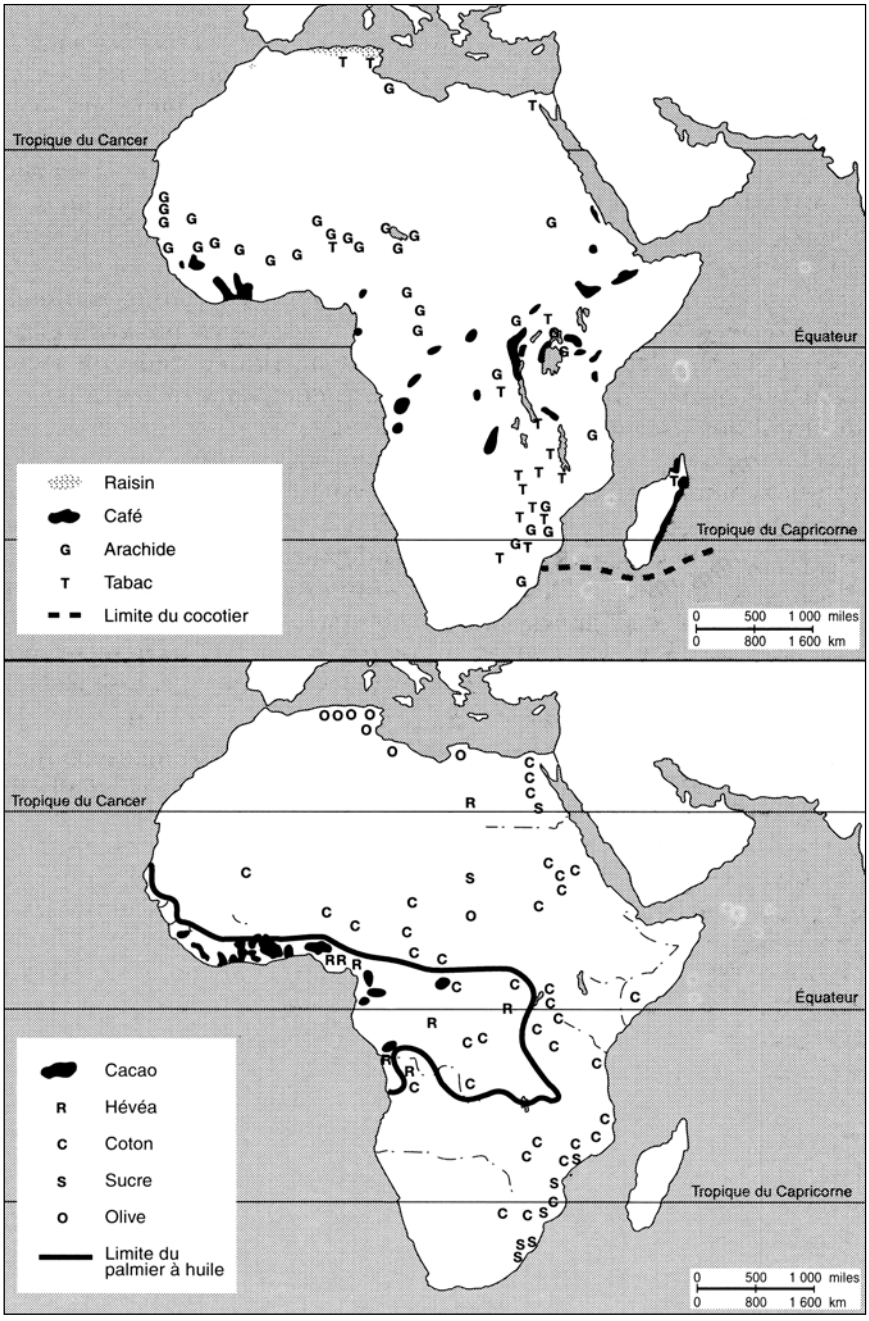

12.6. Répartition des cultures de rapport en Afrique.
[*Source :* d'après R. S. Harrison-Church *et al*, 1971, p. 87.]

considérables dans l'exécution des plans de développement du pays. Le problème est exacerbé par la faible élasticité des prix de la demande qui caractérise la plupart des produits primaires africains, contrairement aux articles manufacturés des pays industriels. Il existe une relation à peu près constante entre la production industrielle mondiale et le commerce mondial des produits primaires, la première croissant à un rythme plus rapide que le second. Autrement dit, les conditions dans lesquelles l'Afrique s'est intégrée dans le marché capitaliste mondial depuis l'époque coloniale l'ont jusqu'à présent condamnée à une production de denrées agricoles d'exportation — denrées présentant, au mieux, peu d'utilité immédiate pour le continent — qui conduit au sous-développement et, par sa nature même, en privilégiant les exportations aux dépens de la production vivrière, provoque la faim et les famines.

Les échanges commerciaux entre l'Afrique et le monde ont au fond conservé leur structure coloniale, comme le montre la physionomie des rapports entre l'Afrique et les pays capitalistes industrialisés. L'Europe occidentale, c'est-à-dire les anciennes métropoles coloniales, reste le principal partenaire commercial de l'Afrique, qui réalise avec elle près des deux tiers de son commerce contre environ 12 % avec les États-Unis, 10 % entre pays africains et 10 % avec l'Europe de l'Est. Aucune autre région productrice de produits primaires n'est, dans le tiers monde, aussi fortement tributaire de son commerce avec l'Europe occidentale[70]; voilà qui ne doit pas être oublié lorsqu'on étudie les obstacles s'opposant à l'instauration du nouvel ordre économique international réclamé par le tiers monde.

Les causes du véritable effondrement à la fin des années 60 et dans les années 70 et 80, particulièrement en Afrique tropicale, du secteur agricole — secteur qui fait vivre environ 80 % de la population africaine et qui constitue la principale source de devises et de recettes de la majorité des pays africains — sont: la récession mondiale, profonde et prolongée, et l'inflation importée; la torpeur de la demande mondiale qui en a résulté et la chute des cours de la plupart des produits primaires d'exportation; les mouvements défavorables des taux de change; l'alourdissement du fardeau de la dette; le déclin des subventions aux cultures d'exportation dans les principales puissances (industrielles) commerçantes; les restrictions visant les importations de denrées agricoles et autres produits à forte intensité de main-d'œuvre en provenance des pays africains (et du tiers monde). Tout cela a été amplifié par la dépendance excessive des économies africaines à l'égard des monocultures axées sur l'étranger.

L'agriculture, à l'échelle mondiale, s'est radicalement transformée depuis les années 50. Dans les pays industrialisés, la production et la commercialisation des produits agricoles ont été révolutionnées par l'application des résultats de la recherche scientifique et par l'utilisation accrue de la technologie industrielle, des engrais chimiques et de la machine. L'Afrique

70. *Ibid.*, p. 93-124.

n'a pas bénéficié de cette révolution dont les éléments ne sont pas aisément adaptables à sa situation écologique et socio-économique. La faiblesse des investissements dans la recherche sur les principales cultures pluviales et les tubercules alimentaires, notamment en Afrique tropicale, et le peu d'améliorations techniques adaptées aux conditions agronomiques africaines expliquent également, dans une large mesure, la médiocrité du bilan agricole de l'Afrique dans les années 70 et 80.

Le taux annuel de croissance de la production agricole en Afrique est tombé de 2,7 % dans les années 60 à 1,3 % dans les années 70, tandis que le taux de croissance démographique augmentait. À la suite de cette double évolution, la production par habitant, qui croissait au rythme de 0,2 % par an durant les années 60, a baissé de 1,4 % par an dans les années 70. Ce déclin est en partie lié au ralentissement de la production des cultures non vivrières, des boissons tropicales et des fibres. La production vivrière par habitant, qui avait légèrement augmenté dans les années 60, a ensuite diminué de 1,1 % dans les années 70 (tableau 12.16).

Tableau 12.16. Taux de croissance de la production agricole et vivrière en Afrique (%)

	Production totale		Production par habitant	
	1960-1970	1970-1980	1960-1970	1970-1980
Production agricole				
Afrique	2,7	1,3	0,2	– 1,4
Pays en développement	2,8	2,7	0,3	0,3
Production vivrière				
Afrique	2,6	1,6	0,1	– 1,1
Pays en développement	2,9	2,8	0,4	0,4

Note: les chiffres de production sont pondérés en fonction des prix unitaires mondiaux à l'exportation. Les taux de croissance décennaux sont calculés à partir de points médians à intervalles de cinq ans, sauf pour 1970 qui représente la moyenne de 1969-1971.

[*Source:* FAO, 1982*a*, p. 41.]

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, diverses institutions — Banque mondiale, FMI, GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, datant de 1948), SFI (Société financière internationale), IDA (International Development Association), CNUCED (1964), STABEX (Système de stabilisation des exportations) mis en place dans le cadre de la Convention de Lomé (1975) par la Communauté économique européenne et 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP), pour ne citer que les plus influentes — ont été créées pour réglementer le commerce des produits primaires (GATT) ou pour fournir sous diverses formes une aide économique extérieure aux pays pauvres. Cette aide leur est apportée: directement, par l'intermédiaire de la Banque mondiale et du FMI, sous la forme de prêts à

long et à court termes, ou indirectement en accroissant leurs parts de marché pour certains produits; en assurant leur participation à des accords sur les produits négociés périodiquement pour attribuer à chacun des signataires une part du marché et stabiliser les fluctuations des prix ou fixer des prix moyens plus élevés que ceux qui résulteraient du libre jeu des forces du marché (cas des récents accords internationaux sur le café); en organisant un système généralisé de préférences douanières dans un marché en expansion, comme le fait la CNUCED pour promouvoir la production manufacturière des pays en développement; et en instituant des financements « compensatoires » ou « complémentaires » permettant de contrebalancer les fluctuations ou les manques à gagner imprévus dans les recettes d'exportation anticipées[71].

Toutes ces mesures visent à soulager quelque peu mais *non à guérir* les maux des producteurs du tiers monde qui continuent de pâtir durement des fluctuations cycliques qui affectent les économies des pays industrialisés. Autrement dit, elles visent à perpétuer le néocolonialisme, « en payant les pays exportateurs de matières premières pour qu'ils continuent à exporter des matières premières au lieu de se tourner vers les produits transformés ou […] de s'efforcer de se suffire davantage à eux-mêmes[72] ».

On estime que les producteurs du tiers monde n'obtiennent pas plus de 15 % de la valeur de leurs exportations de produits primaires aux prix actuellement payés par les consommateurs — les pays industrialisés. Tant que ces producteurs, les pays africains figurant parmi les plus pauvres d'entre eux, accepteront les prix au lieu de les fixer (la fixation des prix étant le privilège des nations consommatrices), tant qu'ils ne joueront pratiquement aucun rôle dans la transformation, le transport et la commercialisation, opérations monopolisées par les grandes entreprises transnationales des pays industriels, tant qu'ils subiront le préjudice des mesures de protection prises par les pays industrialisés en contravention directe avec les règles du GATT — autrement dit tant que l'ancien ordre économique international survivra sous sa forme présente —, les pays du tiers monde et, en particulier, les pays africains, ne peuvent guère espérer échapper à leur pauvreté. Ainsi, d'après les estimations de la Banque mondiale, si les grands pays industrialisés, notamment les 24 pays membres de l'OCDE qui constituent les principaux marchés d'exportation des pays africains, supprimaient tous les obstacles tarifaires et non tarifaires aux importations en provenance des pays en développement, ces derniers pourraient accroître de quelque 33 milliards de dollars leurs recettes en devises[73].

C'est en tenant compte de ces éléments qu'il faut évaluer et appuyer les revendications des pays du tiers monde visant à instaurer d'urgence un nouvel ordre économique international qui restructurerait le commerce, la production, le système monétaire, la répartition des excédents et le processus de prise de décisions pour en finir avec la discrimination et les injustices grossières dont ils souffrent[74].

71. Par exemple, le STABEX; sur ce dernier, voir O. H. Kokole, 1981.
72. J. Galtung, 1976, p. 40.
73. J. F. Rweyemamu, 1978, p. 36.
74. W. Brandt, 1980.

On sait que les termes actuels du commerce international tendent à se détériorer pour les exportateurs, notamment africains, de matières premières et de produits agricoles, au bénéfice des exportateurs d'articles manufacturés, autrement dit au détriment des pays pauvres et en faveur des pays riches. Pour que cessent ces excès, les pays du tiers monde demandent la stabilisation et le relèvement des cours internationaux des produits primaires qu'ils exportent, soit au moyen d'accords internationaux sur les produits plus équitables et plus complets, soit, si nécessaire, par l'utilisation des moyens de pression que fournissent les produits eux-mêmes, comme l'OPEP en a fait la démonstration en 1973-1974 et en 1979-1980. La création, en 1964, de la CNUCED et la mise au point de son Programme intégré pour les produits de base visaient à prévenir les effets adverses du jeu des marchés internationaux sur les exportations de produits primaires des pays du tiers monde. Un fonds commun a été créé par la CNUCED pour financer le Programme intégré. Ces mesures ont été acceptées en principe par les pays industriels occidentaux, mais il leur reste à les ratifier.

Par ailleurs, à la suite du plan d'action adopté par le Sommet économique spécial de l'Organisation de l'unité africaine tenu à Lagos (Nigéria) en 1980[75], les gouvernements africains vont devoir accepter l'entière responsabilité de la crise agraire que traverse l'Afrique. En effet, ils n'ont jamais accordé la priorité qui s'imposait à l'agriculture — notamment à la production vivrière destinée à la consommation intérieure — en lui réservant une part des maigres ressources dont ils disposaient ou en encourageant systématiquement la productivité par une politique de stimulants appropriés, ce qui aurait amélioré les conditions générales de la vie en milieu rural. Les gouvernements africains devraient avoir le courage de mettre en œuvre le programme d'action visant à assurer une répartition équitable des revenus pour la population rurale pauvre et une réduction importante, sinon l'élimination totale, des différences de plus en plus flagrantes de revenus et de niveaux de vie entre riches et pauvres dans les régions rurales. Pour cela, il faudrait que, pendant les prochaines décennies, le courant des investissements soit inversé au profit des zones rurales pour les doter d'industries rurales, de services de santé, d'une infrastructure routière praticable en toute saison et pour y améliorer les conditions d'hygiène. Il faudrait garantir aux paysans pauvres l'accès au crédit et à de nouvelles techniques de culture adaptées à leurs besoins. Ce ne serait là, après tout, qu'un juste retour des choses puisqu'on consacrerait à ces tâches une fraction des sommes énormes que le fisc prélève sur les masses rurales.

75. OUA, 1981.

CHAPITRE 13

Le développement industriel et la croissance urbaine

Pierre Kipré

Ce chapitre vise à montrer d'abord que le développement industriel en Afrique est le résultat d'un lourd héritage des rapports déséquilibrés entre l'Afrique colonisée et l'Europe dominatrice. Cet héritage est aujourd'hui difficile à transformer favorablement par l'Afrique à cause de freins et blocages multiples, objectifs et subjectifs, internes et externes. Ensuite, et eu égard à l'explosion urbaine contemporaine, ce texte veut mettre en lumière quelques-unes des raisons pour lesquelles industrialisation et croissance urbaine de l'Afrique ne sont pas (ou sont rarement) synchrones. Ce qui accentue les déséquilibres sociaux, facteurs, entre autres, de blocage d'un véritable développement économique.

Aussi examinerons-nous successivement les politiques d'industrialisation depuis les années 30 en Afrique, les principaux aspects du développement industriel à la fois sous l'angle de la production et de la consommation, et enfin la part de l'industrialisation dans le processus de croissance urbaine.

Les politiques d'industrialisation de 1935 à 1980

Des années 30 aux années 80, les modes de développement industriel de l'Afrique sont liés à la mise en œuvre de politiques d'industrialisation plus ou moins élaborées; globalement, celles-ci sont en relation avec la nature des rapports économiques extérieurs et avec les objectifs généraux de développement économique de ce continent. Si les premiers ont peu varié, les seconds mettent, eux, en lumière l'opposition entre l'époque coloniale et

l'ère postcoloniale, avec le statut ambigu des États théoriquement indépendants mais économiquement sous tutelle extérieure.

Sous l'angle du développement industriel, l'analyse des politiques et des faits pour la période 1935-1980 montre que l'industrie moderne en Afrique a été encouragée d'abord dans le domaine minier, puis dans celui de la transformation des produits agricoles. Dans le premier domaine, le continent africain se singularise comme pourvoyeur de matières premières plus ou moins brutes; quant à la manufacture, apparue tardivement, elle vise à rapprocher la production industrielle légère de la clientèle africaine.

Les politiques industrielles coloniales de 1935 à 1960

Bien que l'économie politique coloniale révèle partout les mêmes caractéristiques, à savoir l'exploitation des colonies au profit principal des métropoles et dans le cadre d'un système capitaliste fonctionnant à l'échelle mondiale, chaque puissance colonisatrice sous la pression des milieux d'affaires coloniaux a élaboré pour son empire, et parfois localement, des politiques particulières. Le développement industriel n'a donc pas partout occupé la même place dans ces politiques. Malgré les variantes et les similitudes, trois cas principaux méritent un examen rapide; ce sont les exemples des domaines britannique, français et belge en Afrique.

La politique industrielle en Afrique britannique

Les travaux d'histoire économique de l'Afrique ne montrent pas assez l'existence d'une politique globale des autorités de Londres en la matière pour leur domaine colonial d'Afrique. Si ce n'est au travers de mesures sectorielles, c'est plus souvent par une approche locale que se laisse saisir la doctrine officielle en matière de développement industriel de l'Afrique britannique; surtout pour la période antérieure à la seconde guerre mondiale.

Libre-échangiste et résolument partisan de la liberté d'entreprise dans les colonies, le Colonial Office de Londres est attaché à la doctrine selon laquelle l'État n'a pour tâche principale que celle d'assurer la liberté de circulation et la protection des hommes d'affaires dans les colonies. De ce fait, jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'industrie reste fondamentalement le domaine de l'entreprise privée, sans ingérence des pouvoirs publics dans la mobilisation des capitaux.

Parce que la crise économique frappait durement la métropole depuis 1930, une politique de repli impérial avait été préconisée par la Conférence impériale d'Ottawa en 1932. En 1935-1939, elle est appliquée en Afrique britannique. Mais elle n'est pas accompagnée par des mesures officielles visant à drainer vers le domaine africain et pour son développement industriel une partie des capitaux flottants de l'époque, malgré la création du Colonial Development Fund en 1929.

Une deuxième période s'amorce pendant les années de guerre (1939-1945) et se renforce surtout après la victoire. C'est celle d'une discrète intervention de l'État qui, dès 1940, institue le *Colonial Development and Welfare Act* [loi sur le développement et le bien-être social des colonies].

C'est après la guerre que l'État britannique se préoccupe sérieusement de l'avenir industriel de son domaine africain. Il s'agit de mobiliser les finances impériales pour aider à la « modernisation » des colonies. Et les commissions d'enquête affirment la nécessité d'un encouragement officiel à l'industrialisation de l'Afrique noire britannique. Toutefois, on s'accorde à rappeler que l'installation d'une véritable industrie d'équipement (sauf en Rhodésie du Sud, l'actuel Zimbabwe) est « du domaine du rêve ». Il faut seulement promouvoir une industrie de biens de consommation courante adaptée à la croissance des revenus et besoins locaux. Hormis les matières premières, ce ne sera pas une industrie pour l'exportation ; et le poids des intérêts britanniques, surtout dans les colonies de peuplement (Kenya, Rhodésie du Sud), devra être manifeste.

Le cas de la Rhodésie du Sud, colonie de peuplement par excellence, est à ce titre révélateur. Proche de l'Afrique du Sud et largement dominée par les milieux d'affaires qui sont à l'origine de sa création, cette colonie a connu après 1946-1947 une politique industrielle liée plus systématiquement aux préoccupations des colons britanniques installés à demeure et désireux d'atténuer la concurrence sud-africaine.

Au total, la politique industrielle en Afrique britannique reste largement inspirée sous la colonisation par le schéma classique d'une Afrique pourvoyeuse de matières premières industrielles et largement consommatrice de biens industriels importés, tout cela se réalisant sous le couvert d'un capitalisme épuré de tout idéalisme et de toute intervention directe de l'État.

Le domaine colonial français

Longtemps auparavant, et jusqu'au début des années 30, le problème du développement industriel des colonies et protectorats d'Afrique ne s'était pas posé dans les milieux officiels. Dans le droit fil de la doctrine Sarraut sur « la mise en valeur des colonies », l'industrie ne relevait que du secteur privé. C'est la crise de 1929 qui met la question à l'ordre du jour dans les cercles officiels. En 1934, et pour la première fois de manière spécifique, la « Conférence économique de la France métropolitaine et d'outre-mer » énonçait clairement une nouvelle doctrine en la matière. Affirmant le rôle de l'État dans le processus d'industrialisation, cette conférence introduisait la notion « d'impulsion industrielle » dans les colonies. Il ne s'agissait pas de créer ou de développer une industrie coloniale qui concurrençât celle de la métropole, mais seulement d'installer au voisinage des lieux de production des industries « permettant de valoriser des matières premières ».

Dans les milieux d'affaires, le courant moderniste favorable à l'idée d'une certaine industrialisation des colonies (P. Bernard, L.-P. Morard, Maspétiol, et d'autres…) allait s'étendre. Son influence transparaît dans le projet de plan décennal (1942-1952) élaboré par le régime de Vichy, qui prévoyait même la promotion de produits semi-finis à partir du traitement sur place des matières premières.

En 1944, la conférence de Brazzaville estime que l'industrialisation de l'Afrique française doit, « en règle générale, être le fait de l'entreprise privée ». Mais recommandation est faite de voir l'administration coloniale aider au succès de ces entreprises par la prise en charge d'usines pilotes, par le soutien aux industries vitales qui « apparaîtraient non payantes » et, enfin, par la création de centres d'essais et de recherche « à la disposition des industriels pour toute étude ou contrôle de fabrication ». Brèche dans la pensée traditionnelle de milieux d'affaires coloniaux qui sont attachés à l'économie de traite, cette orientation des esprits rompait aussi avec la crainte d'une concurrence possible de la production industrielle métropolitaine.

La mise en place du Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES) en 1947 servit à traduire dans les faits la politique officielle. La nécessité de reconstruire la métropole, l'immensité des besoins dans les colonies et protectorats (l'industrie y était embryonnaire en 1946) et la priorité accordée aux dépenses stratégiques (transports et infrastructure) dans le contexte de guerre froide des années 50 ont tôt fait de mettre en lumière la modicité de ces investissements publics et les réticences du secteur privé.

En 1960, malgré des progrès sensibles par rapport à la situation de 1935[1], le domaine français reste très largement sous-industrialisé et insuffisamment prospecté pour être même pourvoyeur de matières premières industrielles. Seule l'agriculture commerciale offre quelques produits de ce type (café, cacao, arachide, coton). Comme dans le domaine colonial britannique, l'industrie est loin de constituer l'une des activités caractéristiques de ces colonies.

La politique belge au Congo

En 1935 comme depuis 1908, la Belgique reste globalement fidèle à l'héritage léopoldien d'une collusion permanente avec les grands milieux d'affaires pour la mise en valeur du Congo.

C'est principalement dans le domaine industriel, et particulièrement dans l'exploitation minière, que l'État choisit de s'associer au monde des affaires. Mieux codifiée par la législation minière de 1937, sa participation se traduisait par la possession d'un important portefeuille d'actions dans la plupart des entreprises minières. État-actionnaire, la Belgique jusque vers 1956-1957 n'eut presque jamais pour objectif d'exercer quelque autorité pour élaborer une véritable politique de développement industriel.

Toutefois, entre 1935 et 1960, il faut relever que les restrictions imposées par la seconde guerre mondiale paraissent avoir favorisé, comme dans les domaines britannique et français, l'implantation timide d'une industrie locale de consommation. Dans les années 50, à la fois pour répondre à une augmentation de la consommation africaine ou européenne (entre 25 000 et

1. Pour 1946-1958, le pourcentage des investissements industriels par rapport à l'ensemble des investissements privés s'élevait à 27,6 % contre 13 % pour la période 1900-1940. En 1942, l'équipement industriel ne représente que 0,01 % des travaux réalisés sur fonds d'emprunts en Afrique noire française depuis 1935. Au Maghreb, la situation est à peu de chose près similaire bien que l'industrialisation y ait démarré plus tôt.

30 000 Européens) et pour tenir compte des intérêts majeurs de l'industrie belge, cette industrie de consommation reçoit juste ce qu'il faut d'encouragement public pour passer de 30 % du marché local en 1950 à 44 % en 1958. Ce qui, somme toute, faisait du Congo belge à la veille de l'indépendance l'une des terres coloniales les plus « industrialisées » du continent.

Pour conclure sur ces politiques industrielles des puissances coloniales entre 1935 et 1960, on voit que toutes aboutirent aux mêmes résultats : d'abord le respect de la doctrine qui veut que la colonie ne concurrence jamais l'industrie métropolitaine et le maintien permanent de la tutelle métropolitaine par le biais du mouvement des capitaux et par des relations de dépendance technologique ; ensuite et surtout à partir de la seconde guerre mondiale, la création d'une industrie légère qui satisfasse au plus juste les besoins d'un marché intérieur des biens de consommation courante. Même lorsqu'existe une forte industrie minière — présente, mais plus ou moins puissante, dans tous les domaines coloniaux —, il ne faut jamais promouvoir une véritable armature industrielle de la colonie qui mette en danger le monopole métropolitain.

Faut-il parler de la permanence du « pacte colonial » ? Dans une certaine mesure oui ; à condition de comprendre celui-ci comme la manifestation d'une division internationale du travail industriel à laquelle adhèrent les autorités coloniales. Le cas des « semi-colonies » d'Afrique en est une illustration partielle, entre 1935 et 1960, selon les pays.

La politique industrielle dans les « semi-colonies ». L'Égypte, le Libéria et l'Afrique du Sud

Indépendants en 1935, quelques pays d'Afrique sont, avant la seconde guerre mondiale, théoriquement maîtres de leur politique de développement industriel. Hormis la période d'occupation de l'Éthiopie par l'Italie mussolinienne (1935-1941), ce sont les gouvernements de ces pays qui élaborent la politique de développement industriel de chacun d'eux. En fait, le poids des intérêts extérieurs, parfois les complicités locales avec ses intérêts, les ressources disponibles autant que les enjeux stratégiques auxquels sont liés l'évolution et l'avenir de ces pays limitent fortement la marge de manœuvre des gouvernements et influent sur ces politiques industrielles. Nous évoquerons brièvement trois cas : l'Égypte prénassérienne, le Libéria et l'Afrique du Sud. Chacun rend compte d'un niveau de dépendance de la politique industrielle au milieu du XX^e^ siècle.

L'exemple égyptien de 1930 à 1952

Dans les années 30, deux traits caractérisent la place de l'industrie dans l'économie égyptienne : l'ancienneté du processus d'industrialisation ainsi que le poids considérable des intérêts extérieurs et de la dette globale.

Sur le premier point, des études récentes ont montré que, dans le prolongement du mouvement d'occidentalisation engagé depuis Muḥammad ʿAlī, c'est principalement autour des années 1890 que s'engage l'industrialisation moderne. Avec la crise de 1929, le recul de l'investissement extérieur et l'éla-

boration d'une vague politique protectionniste favorisent de nouveaux traits de l'industrie égyptienne. Doté de peu de moyens financiers et technologiques, le capital local s'oriente vers l'industrie d'import-substitution destinée à couvrir les besoins en produits de consommation et en biens intermédiaires.

La seconde guerre mondiale accentue ces orientations du fait de la forte diminution des importations européennes. Mais, surtout entre 1945 et 1954, cette évolution n'empêche pas le recours aux capitaux étrangers, au moins pour l'extension des entreprises industrielles[2]. Sous la coupe de créanciers extérieurs, les gouvernements du roi Fārūq doivent faire preuve d'une grande prudence dans l'énoncé et le suivi d'une politique industrielle résolument favorable à la bourgeoisie nationale. On comprend donc que, comme dans les colonies européennes et parce que cette politique d'industrialisation menace peu les intérêts essentiels du capitalisme européen, l'industrie d'import-substitution ait pu se développer en Égypte entre 1930 et 1954. La politique volontariste du président al-Nasser après 1956 sera en rupture avec la politique industrielle de l'Égypte de Fārūq.

Le Libéria

La plus ancienne république d'Afrique noire était, depuis le début du siècle, entrée dans une ère de difficultés financières. Et, en 1935, elle était ruinée, pratiquement en banqueroute, au point que les chancelleries européennes songèrent à placer le pays sous mandat de la Société des Nations. C'est après 1945, sous la présidence de William Tubman, qu'apparaît une relance de l'investissement privé, provenant essentiellement des capitaux américains. Tournée vers l'exploitation des richesses minières (le riche minerai de fer du mont Nimba et la bauxite) du pays, cette relance est fortement encouragée par une politique largement faite de privilèges de tous ordres pour les entreprises étrangères.

Cette politique industrielle est restée longtemps soumise à deux impératifs : d'abord la nécessité de mettre en place une infrastructure minimale qui autorise les espoirs de développement industriel ; ensuite satisfaire les besoins en produits industriels de consommation courante d'une population d'origine afro-américaine vivant quasiment en vase clos. Au début des années 60, le Libéria en était aux premiers pas d'une petite industrie de biens de consommation courante (briqueteries, savonneries, brasseries, etc.) à peine contrôlée par la bourgeoisie locale. Celle-ci n'avait non plus aucun contrôle sur l'industrie d'extraction.

L'Afrique du Sud

À l'opposé du Libéria et mieux que l'Égypte à cause de ses fabuleuses richesses minières, l'Afrique du Sud de 1935 s'attelait à tirer le meilleur parti de la dépression de 1929 pour se doter déjà d'un véritable tissu industriel. L'application traditionnelle d'une politique discriminatoire de l'emploi industriel n'est pas non plus étrangère aux résultats obtenus.

2. C. Issawi, 1982, p. 72.

La révolution minière engagée vers 1860 avait permis la réalisation d'une infrastructure de base bien avant les années 20. Malgré une chute de la production minière entre la fin de la première guerre mondiale et les années 1921 et 1922, la croissance industrielle fut relativement soutenue par l'exploitation des gisements d'or. C'est à la fin des années 20 que s'ébaucha une nouvelle politique de développement industriel visant à rompre la dépendance trop importante à l'égard de la production de métaux précieux et à diversifier les secteurs industriels. La grande dépression fut l'occasion d'accentuer cette orientation, au besoin avec une participation de l'État. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, l'industrie continua sa croissance[3] et put s'adapter aisément à la chute des importations de produits industriels.

Toutefois, malgré l'encouragement de l'investissement local qui passa de 15 à 40 % des parts dans l'industrie minière, le poids financier des intérêts extérieurs (surtout britanniques mais aussi américains depuis les années 20) restait très important en 1945. L'après-guerre élargit cette emprise des capitaux extérieurs sur l'industrie de transformation en pleine croissance.

Industrie de substitution répondant aux besoins de consommation de la population noire, elle fut surtout une industrie de produits intermédiaires et même d'équipement que favorisaient des capitaux extérieurs soucieux de tirer parti des matières premières locales et d'échapper à une politique douanière de plus en plus protectionniste depuis les années 30.

En 1945, l'Afrique du Sud apparaissait déjà comme la principale puissance industrielle du continent, grâce à une politique sociale répressive et à des atouts naturels ; mais cette situation, qui remontait aux années 30, était le résultat d'une politique industrielle volontariste, résolument axée sur la promotion d'une industrie locale variée. Celle-ci était de plus en plus soutenue par les capitaux extérieurs associés ou non au capital local.

Bien que la filiation avec cette politique soit loin d'être évidente, les politiques de développement industriel de l'Afrique indépendante se sont plus ou moins apparentées à ce schéma.

Le « nationalisme industrialiste » et les politiques industrielles des États indépendants

Considérations générales

C'est moins contre les politiques industrielles du colonisateur que contre l'exploitation économique généralisée qu'au lendemain de la seconde guerre mondiale les « pères de l'indépendance africaine » portèrent leurs principales critiques. Toutefois, au début des années 50, l'idée se répand que le développement économique des colonies passe aussi par un « développement industriel progressif ». À l'époque, déjà, ils s'aperçoivent que la réalisation de l'objectif d'industrialisation prendrait du temps et qu'elle exigerait aussi l'aide et l'assistance de l'ex-colonisateur et des capitaux

3. Entre 1939 et 1945, la valeur ajoutée de l'industrie a augmenté de 116 % en prix courants. Voir D. H. Houghton, 1971, vol. II, p. 36.

extérieurs. Mais, peu à peu, une autre idée vient compléter cette position, surtout au moment où se dessine le succès des revendications politiques : le développement industriel n'est pas seulement une des tâches habituelles de l'État ; il est aussi une exigence de souveraineté et d'indépendance nationale véritable comme l'affirmait Kwame Nkrumah dès 1945[4].

Les fondements du « nationalisme industrialiste » en Afrique se développent avec les indépendances politiques africaines. Il implique partout l'application d'une politique industrielle plus nettement « volontariste » qu'à l'époque de la domination coloniale ou semi-coloniale. Mais à travers les expériences et les déclarations d'intention, les politiques industrielles des États indépendants doivent globalement être classées en deux catégories, si l'on excepte, depuis 1948 surtout, le cas particulier de l'Afrique du Sud. D'une part, on a les politiques « à tendance non capitaliste », d'autre part, les politiques de pays à économie dite « libérale ».

Les politiques « à tendance non capitaliste »

Le Ghana de Nkrumah, l'Algérie de Boumediene ont affirmé l'option d'une politique industrielle sur le modèle « socialiste ».

Le Ghana de Nkrumah, en 1957, entrait dans l'ère postcoloniale avec une industrie embryonnaire. Bien qu'à la tête de son pays depuis 1951, Kwame Nkrumah, devant tenir compte du rapport des forces intérieures, ne commença à mettre vraiment en application ses idées sur le développement industriel qu'à partir de 1959 avec l'adoption du second plan quinquennal du Ghana. Pour lui, l'objectif fondamental était de réaliser une « révolution économique » qui permette la rupture progressive avec le capitalisme ; cette révolution devait passer par une industrialisation très large du pays conduite principalement par l'État détenteur de l'essentiel des moyens de production dans l'industrie locale. Le secteur privé pouvait subsister, mais l'effort volontaire de l'État devait permettre d'assurer ici, à terme, la prééminence du secteur public.

Nkrumah défendait en outre l'idée d'une formation professionnelle systématique et d'une planification de l'effort de développement industriel. Le second plan quinquennal (1959-1963) et le premier plan septennal (1964-1970) rendaient parfaitement compte de cette stratégie industrielle : 72 % des crédits en 1959-1963 et 61 % en 1964-1970 devaient être affectés à l'industrie contre 38 % en 1951-1957 (époque du premier plan de développement) ; en 1965, de 10 à 12 % de la production industrielle était le fait d'un secteur public quasi inexistant avant 1961.

La chute de Nkrumah en 1966 et les changements successifs de régimes et de choix économiques ne permirent pas de poursuivre cette politique qui s'inspirait largement de son anticapitalisme et de son nationalisme radical.

En Algérie, on sortait de l'époque coloniale avec une industrie représentant une très faible part du produit national brut. Ni l'application de la politique d'importation sans protection de l'État mise en œuvre depuis 1943-1945, ni la réalisation du fameux « plan de Constantine » de 1954 qui,

4. K. Nkrumah, 1945, réédition en 1962.

dans le domaine industriel, engagea largement la politique d'exploitation pétrolière, n'avaient eu vraiment d'effets sur le développement industriel du pays. En 1962, le secteur industriel restait très faible et largement sous domination française, malgré les accords d'Évian.

Déjà avant l'indépendance, le FLN développait des thèses révélatrices de ce que nous appelons le « nationalisme industrialiste ». G.-D. de Bernis le rappelle fort justement en ces termes : « L'industrialisation se réalisera dans le cadre de coopératives pour l'industrie lourde[5]. » Donc, primauté de l'État dans le cadre d'une politique volontariste, recours au modèle socialiste par le biais de coopératives et naissance d'une industrie lourde : tels sont les axes principaux d'une doctrine que, surtout à partir de Boume-diene, l'Algérie allait mettre en œuvre.

Le pays avait des atouts naturels non négligeables : le fer, surtout le pétrole dont la hausse des prix allait fournir les moyens d'une politique systématique. Trois axes prévalurent à partir de ces thèses du FLN, surtout après 1969 : l'investissement des ressources de l'État, avec ou sans nationalisation, dans des entreprises géantes (souvent clés en main) et à forte capacité d'entraînement, comme essai de structuration d'un espace industriel ; la valorisation maximale des ressources naturelles ; la décentralisation des implantations industrielles afin de favoriser l'intégration des régions délaissées sous la colonisation et lutter contre les déséquilibres régionaux en la matière. Mais la politique de priorité aux industries lourdes n'excluait pas le soutien de l'État au secteur privé orienté vers l'industrie de produits de consommation courante. C'est le dernier axe de cette politique de développement industriel qui s'est poursuivi, avec plus ou moins de correctifs et quelles qu'en aient été les limites, après la mort de Houari Boumediene.

À la question de savoir si les cas du Ghana et de l'Algérie sont spéciaux, il peut être répondu « pas tout à fait » car le volontarisme « industrialiste », l'idée de planification sans le discours anticapitaliste et socialisant, la place importante du secteur public dans le domaine industriel se retrouvent dans la politique de certains jeunes États à économie dite « libérale ».

Les politiques de pays à économie dite « libérale ». La Côte d'Ivoire et le Nigéria

Malgré un faible tissu industriel lors de l'accession à l'indépendance et bien que les années 1955-1960 aient correspondu à une des périodes vives du nationalisme africain, plusieurs pays d'Afrique refusèrent de lier leur sous-industrialisation aux stratégies du capitalisme international depuis l'époque coloniale. L'option libérale et capitaliste fut affirmée dans le domaine économique ; l'évolution vers l'économie industrielle devait répondre aux lois de l'économie de marché. Mais l'analyse des politiques particulières révèle certaines nuances, voire des différences. La Côte d'Ivoire et le Nigeria en traduisent quelques-unes.

5. G.-D. de Bernis, 1975, p. 26.

La Côte d'Ivoire, pays agricole où a fleuri l'économie de traite coloniale comme au Ghana voisin, était en 1960, et malgré un commerce extérieur positif, très peu industrialisée. Dès 1959, le choix fut fait de rester délibérément dans le cadre d'une économie de marché. Pour l'industrie, tout en reconnaissant la nécessité d'une participation de l'État, le secteur privé devait assurer l'essentiel par l'appel aux capitaux extérieurs. D'où l'un des premiers codes d'investissement les plus favorables aux entreprises étrangères (loi du 3 septembre 1959) sur le continent : exemptions fiscales diverses, transfert des bénéfices, garanties contre les nationalisations ou les revendications sociales et autres facilités.

En raison de faibles aptitudes industrielles au départ (peu de richesses naturelles connues, faible niveau de qualification professionnelle) et pour respecter la stratégie industrielle d'avant 1960, l'on misa d'abord sur la politique de substitution aux importations de biens de grande consommation. Beaucoup plus préoccupé par la politique de diversification et de croissance de la production agricole (surtout les matières premières agricoles), l'État intervint peu dans ce secteur. Mais, comme le reconnaissait en 1972 Mohammed Diawara, alors ministre du plan et de l'industrie, cette politique aboutissait à dégager des « profits substantiels pour les entrepreneurs, et pas toujours pour la collectivité[6] ». L'encouragement donné aux industries exportatrices, aux entreprises misant sur le facteur « main-d'œuvre », mais surtout la politique de promotion des investissements nationaux dans ce secteur d'activité à partir de 1970 visèrent ensuite à relancer le développement industriel.

Enfin, troisième axe qui apparaît dans le plan quinquennal 1976-1980, la valorisation des ressources locales par la promotion surtout de l'agro-industrie d'exportation. L'État allait ici intervenir directement à travers des sociétés d'État s'occupant de plantations de palmiers à huile, de canne à sucre, de coton et d'autres productions, au nom d'une théorie du « capitalisme d'État » comme transition au « capitalisme classique ». En attendant l'éclosion d'une bourgeoisie nationale, l'État assurait la présence ivoirienne dans l'investissement industriel et rétrocédait ensuite ses parts aux Ivoiriens capables de poursuivre cet effort. L'État-entrepreneur ne l'était qu'à titre provisoire.

À côté de cette politique ivoirienne que certains analystes ont louée (« le miracle ivoirien ») ou vivement critiquée (« croissance sans développement »), il y a le cas nigérian. Au Nigéria, on retrouve à peu près la même orientation libérale sur la base d'une politique de plus grande diversification et de décentralisation de la production industrielle et d'un rôle plus actif du secteur privé, particulièrement après la guerre civile de 1967-1970. En effet, en 1960, l'industrie représentait peu de chose dans l'économie nigériane et bénéficiait d'une faible part des investissements projetés (7,66 % des investissements prévus dans le plan quinquennal de

6. *Colloque international de Dakar sur le développement industriel africain*, 1972, p. 133.

1955-1960). Entre 1960 et 1967, sur la lancée de ses options libérales et de l'appel aux capitaux extérieurs, le gouvernement fédéral intervint peu, sinon pour surtout encourager l'industrie pétrolière. La crise politique de 1966 et la guerre civile de 1967-1970 réduisirent davantage la marge de manœuvre de l'État.

La fin de la guerre civile, la nécessité d'une restructuration de l'économie bouleversée par cette crise, la hausse des prix du pétrole entre 1973 et 1980 et, enfin, l'accroissement des revenus de l'État fédéral et des gouvernements régionaux permirent d'asseoir une ample politique de développement industriel. Celle-ci s'articula autour de trois axes principaux : la libération sélective des importations de produits industriels qui permettait, par de plus grandes facilités d'importations de matières premières et de machines, un soutien et une protection de l'industrie d'import-substitution de plus en plus développée ; l'appui plus ou moins direct de l'État à l'industrie de biens d'équipement, car l'on prenait conscience d'une forte dépendance technologique, effet des progrès de l'industrie d'import-substitution ; enfin, en même temps qu'un encouragement à la valorisation des matières premières locales, la politique dite de « nigérianisation » qui réservait prioritairement à des nationaux les secteurs d'intervention, des commandes de l'État et des facilités d'association avec les capitaux extérieurs. Le Nigéria devait être un « géant » de l'industrie africaine.

Au total, qu'il s'agisse d'États se proclamant « socialistes » ou d'économies dites « libérales », les politiques de développement industriel dans l'Afrique indépendante révèlent un caractère commun : lutter efficacement contre la sous-industrialisation de l'époque coloniale pour assurer une certaine autosuffisance industrielle. Mais l'Afrique des années 1960-1980 partait de trop loin, avec des handicaps divers dont les moindres n'étaient pas les stratégies élaborées hors du continent pour maintenir ou préserver une division internationale du travail qui lui était progressivement imposée à la faveur surtout des années de crise économique (1930-1935, 1973-1980). L'analyse des aspects de l'industrie africaine depuis 1935 en montre les faiblesses structurelles et la fragilité malgré les efforts de l'époque postcoloniale.

Aspects généraux du développement industriel en Afrique de 1935 à 1980

L'évolution de la production industrielle et de la part de l'industrie dans le PIB des pays africains montre à l'évidence deux grandes périodes : de 1935 à 1960 et de 1960 à 1980. Pour nuancer les traits de chacune de ces périodes, il faut tenir compte des crises structurelles locales et des résultats auxquels permettent d'aboutir les politiques industrielles sous-régionales ou territoriales déjà évoquées.

Tableau 13.1. Indices de la production industrielle de certains pays entre 1939 et 1959/1960

Pays	1939	1945	1950	1954	1960
Égypte	49	67	98	106	161
Congo belge	30	58	100	190	235
Nigéria	—	—	100	147	278
Afrique du Sud	—	35	—	57	71

Note: base 100 = 1950-1952; pour l'Afrique du Sud, base 100 = 1963, indices des années 1948, 1953, 1958.

[*Sources:* S. Radwan, 1981, p. 200; J.-L. Lacroix, 1966, p. 295-296, U. E. Okeke, 1985, p. 36-37 (reproduit avec l'autorisation de l'*African Review of Business and Technology*, auparavant *African Technical Review*) et ONU, 1970.]

Une industrialisation embryonnaire avant 1960

Qu'il s'agisse du niveau de la production, du taux de croissance industrielle ou de la part de l'industrie dans l'économie africaine, avant les années 60, l'industrialisation moderne du continent était à peine engagée.

L'évolution de la production et du taux de croissance industrielle

Pour la période 1935-1960, les données statistiques par pays ou domaines coloniaux sont irrégulières, incertaines parfois, souvent partielles. On ne peut donc pas avoir une saisie toujours globale de l'importance de la production et du taux de croissance industrielle de tout le continent. Toutefois, les chiffres disponibles révèlent à première vue une évolution positive de la production industrielle, l'après-guerre en marquant bien l'accélération. Le tableau 13.1 porte sur trois des pays relativement « industrialisés » à cette époque; il montre un net progrès en 1960 par rapport à la situation de 1939, les années 50 étant la période où cette production double pratiquement.

Mais ces chiffres sont trompeurs car, en valeur absolue, il s'agit bien d'une industrie assez modeste. Sauf en Afrique du Sud (plus de 75 millions de livres sterling déjà en 1938 et sans les mines), la valeur de la production industrielle dépasse rarement 200 millions de dollars des États-Unis (Égypte) en 1960 dans la plupart des pays: 160 millions au Nigéria, 128 millions au Congo belge, 120 millions en Rhodésie du Sud, 94,7 millions au Ghana et à peine 140 millions pour tout le domaine français d'Afrique noire (AOF, Madagascar, Cameroun et Togo). Au Maghreb, le niveau n'est pas beaucoup plus important même en prenant en compte la production minière.

Les taux de croissance industrielle, très inégaux selon les secteurs (mines, produits de consommation, biens intermédiaires), montrent l'inefficacité pratique des politiques industrielles alors mises en œuvre. Sauf dans le domaine minier, ils sont relativement modestes (entre 0,5 et 3% selon les pays et les années) et il y a parfois une longue stagnation (en Afrique du Nord entre 1948 et 1954, par exemple).

Tableau 13.2. Part de l'industrie dans le revenu national des pays africains, 1956-1960 (en %)

Année	Congo belge (1958 et 1960)	AOF	Nigéria	Rhodésie-Nyasaland[b]
1956	8[a]	*2*	*2*	11
1960	14	5,5	4,5	16

a. Chiffre pour 1958.
b. Seulement la Rhodésie du Sud pour 1960.

[*Source :* ONU, 1959, p. 15, et 1970 ; P. Kilby, 1975, p. 472.]

La part de l'industrie dans l'économie africaine

Sa mesure est plus révélatrice encore du niveau d'industrialisation du continent à cette époque.

Malgré les différences d'estimations, toutes les études s'accordent à reconnaître que l'activité industrielle occupait peu de place en Afrique à la fin des années 50 encore. Plus que ne le montre le tableau 13.2, elle était même marginale dans de très nombreux pays — 2,6 % au Dahomey (actuel Bénin), 3 % au Tanganyika (actuelle Tanzanie) ou 4 % au Togo. C'est surtout l'agriculture (souvent avec des méthodes peu élaborées) qui servait de moteur principal à l'économie quand l'industrie minière était totalement absente. Certains auteurs[7] ont voulu associer le fait à la présence plus ou moins importante de résidents européens. Il n'en est rien en fait ; au Maghreb par exemple, malgré un ancien et important colonat français, la part de l'industrie dans le PIB n'était pas très importante. Ainsi en Algérie, en 1962, soit à la veille de l'indépendance, l'industrie ne représentait que 9,36 % du PIB (23,8 % avec l'industrie d'extraction). Peu importante dans l'économie coloniale sinon surtout sous sa forme primaire (exploitation minière), l'industrie occupait peu de bras comme on le verra. C'est loin d'être le résultat d'une automatisation plus poussée qu'ailleurs des méthodes de production. C'est la marque d'une sous-industrialisation.

Tout cela explique la part modeste de l'Afrique dans la production mondiale — sauf pour les matières premières — et dans la consommation des produits industriels.

La place de l'Afrique dans la production et la consommation mondiales

L'image d'une Afrique grande pourvoyeuse de matières premières industrielles n'était pas neuve en 1935. Au contraire, elle était séculaire et la place qu'occupait l'Afrique du Sud dans la production mondiale de métaux précieux, la richesse reconnue des gisements de fer du Libéria

7. Les estimations de J.-D. Durand, 1967, ne sont qu'une extrapolation d'estimations antérieures comme celles de W. F. Wilcox en 1931. Elles sont sujettes à caution.

(65 % de teneur), la production industrielle de bauxite de la Guinée et de cuivre du Congo ou de la Rhodésie du Nord (actuelle Zambie) avant même l'indépendance de ces pays confirment cette idée pour la période 1935-1965.

Mais, sauf pour quelques matières premières minérales (métaux précieux en Afrique du Sud, phosphates au Maroc, métaux non ferreux ailleurs), la prospection était encore trop limitée pour que l'Afrique occupât une grande place en ce domaine. Si la prospection fut plus largement conduite surtout après 1945, les métropoles coloniales ou les pays dominants (Grande-Bretagne en Égypte et Libye, France en Algérie ou États-Unis au Libéria) imposèrent un quasi-monopole sur cette production minière et pour le seul compte des entreprises métropolitaines au moins jusqu'au milieu des années 50.

La production des matières premières industrielles était donc largement soumise aux intérêts du capital métropolitain qui en modulait l'évolution en fonction de ses stratégies. La production de pétrole, par exemple, en Afrique du Nord (Égypte, Libye, Algérie, Tunisie, Maroc) passe de 7 millions de barils en 1940 (essentiellement l'Égypte) à 17 millions en 1950 (dont 94 % pour l'Égypte) et à 91 millions en 1960 (72,5 % pour l'Algérie et 26,4 % pour l'Égypte), soit moins de 1 % de la production du Moyen-Orient. En Algérie, la recherche pétrolière n'entre vraiment dans sa phase active qu'après 1957 (541,6 millions de francs pour les années 1952 à 1956 contre 679 millions en 1958 et 917 millions en 1962).

Insuffisante est donc la place de l'Afrique dans la production des matières premières industrielles au regard de ses potentialités naturelles. Mais plus encore, dans l'industrie de transformation, la part de l'Afrique dans la production mondiale est marginale. Ce qui explique la part très grande des produits industriels dans les importations du continent. La structure de ces produits industriels venus de l'extérieur montre combien la plupart des pays dépendent de l'étranger pour leur consommation (tableau 13.3).

Ainsi, dans le meilleur des cas (Congo belge, par exemple) et pour les produits de consommation courante, l'Afrique noire surtout (sans l'Afrique du Sud) dépend à 70-75 % de l'extérieur dans les années 50 et pratiquement à 100 % pour les biens d'équipement. Selon les pays, cette situation ne change pas avant 1960-1965.

Tableau 13.3. Importations de produits industriels en Égypte, 1945-1960 (en %)

	1945	1952	1957	1960
Produits de consommation	43,3	34,9	54,3	22,1
Biens intermédiaires	40,7	36,7	27,7	44,3
Biens d'équipement	16,0	28,4	18,0	33,6

[*Source :* S. Radwan, 1981, p. 216.]

L'ère postcoloniale commence donc en Afrique avec un handicap important: la consommation de produits industriels élaborés était entrée dans les mœurs alors que l'économie africaine était largement à l'âge préindustriel. C'était, comme nous l'avons vu plus haut, un défi à relever pour les « pères de l'indépendance ».

L'évolution postcoloniale, 1960/1965-1980

Les progrès de la production et de la consommation

Que l'on examine la production de matières premières industrielles ou celle de produits manufacturés, il est indéniable qu'entre 1960 et 1980, l'industrie en Afrique a fait des progrès sur le plan quantitatif. Mais ceux-ci sont inégaux dans le temps comme dans l'espace (tableau 13.4). Cette augmentation de la production industrielle parfois spectaculaire (par exemple, elle fut de 400% en Égypte entre 1956 et 1971) met en lumière deux éléments principaux: d'une part, et dans de nombreux pays, un accroissement important de la production de matières industrielles — certes le pétrole, mais aussi les métaux, les minerais stratégiques; et, d'autre part, la généralisation de l'industrie de biens de consommation courante pour la satisfaction des besoins intérieurs mais aussi pour la conquête de marchés extérieurs, les échanges interafricains comme les exportations vers les pays industrialisés (surtout les produits de l'agro-industrie pour des pays comme la Côte d'Ivoire).

Pourtant, la diversification de la production encore à ses balbutiements dans de nombreux pays était largement engagée dans d'autres (Égypte Afrique du Sud, Algérie, par exemple). Toutefois, la part de cette industrie africaine ne représentait qu'une faible part de la consommation de produits industriels qui, elle, crût beaucoup plus vite: en 1978, les importations de produits manufacturés représentaient plus de 60% des importations totales de la plupart des pays du continent (y compris l'Afrique du Sud), tandis que les exportations de ces mêmes produits étaient généralement inférieures à 10% des exportations totales.

Tableau 13.4. Indice des exportations africaines de produits manufacturés, 1970-1978

Zone géographiques et commericales	1970	1973	1977	1978
Afrique du Nord	39	65	128	163
dont Maghreb	26	58	140	183
Pays de la CEDEAO	46	78	—	—
dont Côte d'Ivoire	25	56	132	122
Afrique du Sud	49	85	157	—

Note: base 100 = 1976.

[*Source:* CNUCED, 1980, p 108-129.]

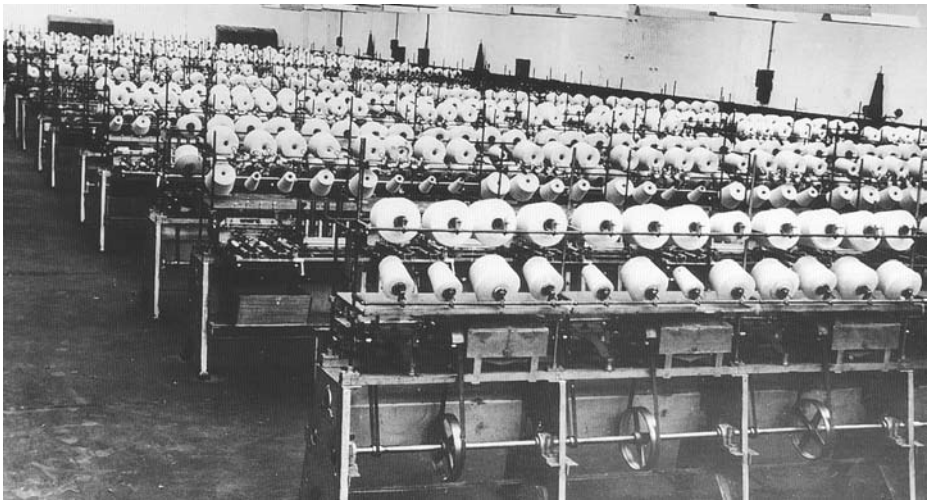

13.1. Usine textile travaillant le coton à Mahala, au nord de l'Égypte.
[*Photo :* © Topham, Londres.]

Ce n'est pas seulement le poste énergétique qui crût en valeur mais la demande en produits finis ou semi-finis. Il y avait donc eu progrès, mais par rapport à la période de première industrialisation et non en fonction des besoins de plus en plus importants. La rareté voire la quasi-inexistence dans certains pays d'une industrie de biens d'équipement oblige à nuancer fortement l'idée de progrès dans ce domaine d'activité. Pourtant l'industrie n'est plus marginale dans les économies nationales.

Tableau 13.5. Structure de l'industrie de transformation au Nigéria, 1958-1978 (en %)

	1958	1963	1965	1972	1975	1978
Produits de consommation	92,3	90,6	84,2	93,3	90,9	80,9
Biens d'équipement	7,7	9,4	15,8	6,7	9,1	19,1

[*Source :* P. N. C. Okiglo, cité par U. E. Okeke, 1985, p. 46.]

La part de l'industrie dans l'économie postcoloniale

Malgré l'imperfection des mesures statistiques dans de nombreux pays, notamment sur les contours précis de l'artisanat et de l'industrie moderne, la part de l'industrie dans le PIB s'est accrue régulièrement depuis au moins la fin des années 50. Dans les anciennes colonies européennes et lorsque l'autorisait une relative stabilité politique, l'époque postcoloniale avait même permis d'accélérer le processus, marquant ainsi une intégration plus systématique de certains secteurs de l'artisanat au marché mondial.

Mais, outre le fait que les rythmes différaient d'un pays à l'autre (tableau 13.6), cela découlait souvent d'une croissance plus rapide des industries de transformation locale même si, globalement, la part de l'industrie semblait croître plus vite que celle de l'agriculture dans de nombreux pays. Il est donc ici nécessaire de nuancer l'idée d'une industrialisation véritable à partir de cette évolution de la part de l'industrie dans le PIB.

Tableau 13.6. Évolution de la part de l'industrie dans le PIB de trois pays, 1960-1974 (en %)

Année	Nigéria	Algérie	Côte d'Ivoire
1960	4,5	—	5,3
1963	7,8	23,8	—
1965	8,6	25,0	19,0
1968	13,1	29,0	23,8

[*Sources :* Gouvernement de Côte d'Ivoire, 1976 (le dernier chiffre est celui de 1970) ; *Comptes économiques 1963-1968*, cités par G.-D. de Bernis, 1975, p. 52 ; Nigerian Federal Office of Statistics, cité par U. E. Okeke, 1985, p. 37.]

L'Afrique dans la production industrielle mondiale : les limites du « nationalisme industrialiste » entre 1960 et 1980

L'Afrique indépendante occupait-elle une meilleure place dans l'économie industrielle en 1980 au terme d'une période particulièrement marquée par le « volontarisme industriel » ? Après quinze à vingt années d'indépendance, il est difficile de tout transformer et l'Afrique ne représente que 0,9 % de la fabrication de produits finis dans le monde. Dans le même temps, il est indéniable que sa part dans la production de matières premières industrielles est plus importante qu'avant 1960. Donc, à tout prendre, l'Afrique reste le continent le moins industrialisé du globe et, à l'analyse des flux du commerce mondial, un continent principalement pourvoyeur des pays industrialisés européens et américains en matières premières industrielles. C'est le continent par excellence du sous-développement encore en 1980.

Une telle situation amène à rechercher les limites de ce que nous appelons le « nationalisme industrialiste » mis en œuvre à la fois comme prolongement et comme moyen de la politique d'indépendance. Que ce soient les politiques dites « anticapitalistes » ou celles dites « d'économie libérale », aucune n'est parvenue jusqu'ici à rompre le cercle vicieux de la dépendance économique et de la sous-industrialisation du continent. On a pour cela évoqué des arguments politiques (choix erronés dans un climat d'instabilité politique chronique qui effraye l'investisseur privé) ou techniques (faible niveau de formation professionnelle, faiblesse de l'épargne intérieure qui est mal ou difficilement orientée vers le développement industriel). D'autres arguments doivent compléter ces analyses. Il nous semble que beaucoup de « pères de l'indépendance » n'ont pas prêté une attention suffisante à la fragilité structurelle de l'industrie africaine au sortir de l'ère coloniale. Cette fragilité s'est accentuée jusqu'à 1980.

La fragilité du développement industriel

Entre autres aspects probablement plus secondaires, cette fragilité tient à quatre facteurs : la dépendance absolue vis-à-vis de l'investissement extérieur ; les illusions d'un transfert possible de technologie par les sociétés transnationales opérant sur le continent ; la faiblesse de la productivité dans une industrie surtout primaire ; le faible niveau d'intégration des entreprises industrielles dans un marché que le sous-peuplement et la modicité générale des revenus restreignent considérablement.

L'investissement industriel en Afrique : la dépendance vis-à-vis de l'extérieur depuis 1935

Nul ne peut nier la part considérable prise par l'extérieur dans l'industrialisation moderne du continent africain, au moins depuis 1935. Elle a même constitué jusqu'à ces dernières années l'essentiel des capitaux investis dans l'industrie : investissements publics directs (ou indirects avec « l'aide extérieure »), ou investissements privés, ou investissements par le biais d'organismes internationaux. Pour l'Afrique noire francophone, avant 1960 particulièrement, la métropole (investissements publics) et le secteur privé français intervenaient pour 95 à 98 % dans l'investissement industriel ; la part des holdings et intérêts étrangers (surtout belges) était de 95 % dans l'économie du Congo belge (presque de 100 % dans l'industrie) en 1958.

Au milieu des années 60, le recours aux capitaux publics et les nationalisations d'entreprises privées (très souvent non africaines), la politique dite « d'indigénisation » de l'industrie (les décrets de 1974 et 1977 au Nigéria) ont réduit le poids de l'extérieur dans l'investissement industriel. Mais en réalité, par maints détours et artifices, par l'appel aux capitaux extérieurs pour le financement des nouveaux projets industriels, la dépendance vis-à-vis de l'extérieur reste une réalité. C'est cette dépendance qui explique les principales orientations de l'industrie dans la plupart des pays. En effet, déjà dans les années 1930 à 1950, l'essentiel des investissements industriels était effectué dans l'industrie extractive, plus rémunératrice pour les entreprises européennes que les plantations et l'industrie de transformation. Selon Jacques Marseille[8], le rendement des entreprises coloniales françaises en 1938 était de 5,6 % pour l'industrie contre 24,9 % pour les mines et 15,2 % pour les plantations ; en 1954, ce rendement est de 6 % pour l'industrie, 9,7 % pour les plantations et 8,6 % pour les mines. Avec des nuances, on retrouverait les mêmes tendances ailleurs du fait des objectifs principaux poursuivis par les holdings industrielles d'Europe ou d'Amérique.

Aujourd'hui, la situation a peu changé sauf dans des cas particuliers : 18 % des investissements agréés dans les États d'Afrique noire francophone pour 1965-1970 étaient destinés à l'industrie extractive ; en 1976, l'examen des divers plans de développement des mêmes pays montre que l'on se situe dans une fourchette de 60 à 75 %.

8. J. Marseille, 1984.

Nécessité de se doter d'un minimum de moyens de financement d'une industrie plus élaborée ? Certes, mais surtout résultats des stratégies qu'imposent principalement les sociétés transnationales, malgré les États.

Le rôle des sociétés transnationales depuis la seconde guerre mondiale et les illusions du transfert de technologie

Avant la seconde guerre mondiale et sauf dans le secteur minier, les sociétés transnationales interviennent peu en Afrique. C'est entre 1946 et 1955 que les principales implantations s'effectuent, soit à partir d'une restructuration avec absorption de grandes compagnies coloniales, soit par intervention directe quoique timide. Mais il est plus manifeste que c'est après l'accession de la plupart des pays à la souveraineté internationale que cette présence est massive, soit par la multiplication de firmes relais ou de firmes primaires, soit par la création de filiales « nationales ». Les facilités qu'offraient les codes d'investissement des nouveaux États, le souci de minorer les coûts de production en se rapprochant des régions productrices de matières premières à main-d'œuvre à bon marché ont, entre autres éléments, permis cette évolution après les années 60.

Nous avons indiqué plus haut que, dans le cas de l'Afrique du Sud, il fallait ajouter la nécessité de contourner une réglementation plutôt protectionniste depuis le milieu des années 30. Jusqu'en 1980, c'est la même situation dans la plupart des pays indépendants d'Afrique noire. La croissance des activités industrielles des multinationales est conditionnée par la nécessité de s'assurer un marché. Les mesures protectionnistes prises par l'État leur offrent cette garantie.

Mais, outre le fait que la plupart de ces entreprises misaient sur l'industrie de substitution et les mines, elles n'avaient pas assuré un transfert de technologie industrielle dans les pays africains : leur part dans la formation professionnelle était incomparablement plus faible que celle des États ou même que celle d'entreprises plus modestes. La technologie mise en œuvre dans leurs unités restait circonscrite aux seules implantations de la compagnie mère : en Côte d'Ivoire comme dans de nombreux autres pays africains, on n'a ni « élargissement de l'offre par la production de nouveaux biens favorisant de nouveaux secteurs d'activité industrielle ni création de nouveaux procédés de fabrication provoquant l'augmentation de la productivité du travail », ce qui renforce l'un des caractères de l'industrie africaine, sa faible productivité (relative dans certains pays comme l'Afrique du Sud et l'Égypte).

C'est l'une des principales désillusions quant au rôle des multinationales, cette situation s'ajoutant aux stratégies transnationales de ces entreprises, qui ignorent les frontières et les politiques « nationales » de développement industriel, pour maintenir sinon aggraver la fragilité de l'industrie.

L'intégration industrielle et l'échec relatif des organisations panafricaines

C'est aujourd'hui un lieu commun de rappeler l'étroitesse du marché de chaque pays africain : le sous-peuplement de larges zones du continent mais surtout le bas niveau des revenus en constituent les causes principales. C'est pour contribuer à pallier ce handicap qu'à la fin des années 60 se renforce l'idée d'une intégration économique plus résolue et d'une harmonisation

plus efficace des politiques industrielles. La multiplication des organisations sous-régionales ou panafricaines a aussi correspondu à cet objectif. Certaines tentatives ont même vu le jour (Ciment d'Afrique de l'Ouest — CIMAO — par exemple, pour la mise en valeur du clinker togolais avec la participation de la Côte d'Ivoire et du Ghana en 1974) et le Plan d'action de Lagos (1979) préconisé par l'Organisation de l'unité africaine (OUA) a renforcé ces vues.

Mais, force est de reconnaître que la politique d'harmonisation et d'intégration industrielle se heurte à plus d'un obstacle: l'exercice d'une souveraineté sourcilleuse en matière économique, la disparité extrême des politiques financières et des stratégies industrielles, l'absence de politique de technologie industrielle axée sur les besoins de populations confrontées aux défis du sous-développement. Bref, l'échec des organisations interafricaines — OUA, Commission économique pour l'Afrique (CEA), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Union douanière et économique des États de l'Afrique centrale (UDEAC) ou autres — est patent en la matière.

Or l'un des facteurs de faiblesse de l'industrie africaine en 1980 réside dans son incapacité à supporter la concurrence des produits extérieurs, sinon au prix de subventions d'État ou de taxes douanières élevées. Moins bien organisée (malgré des cas exceptionnels d'entreprises industrielles dans certains pays) et caractérisée par une faible productivité, l'industrie africaine ne peut, sans risques financiers importants, accéder toujours à l'étape des exportations, sauf par des accords dits de coopération intercontinentale (accord Communauté économique européenne/pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique) dont les avantages sur le plan financier ou commercial pour les produits de base et les produits industriels de substitution équilibrent mal les inconvénients du rôle principal de « pourvoyeur » de matières premières industrielles.

Plus encore, et l'analyse détaillée de chacune des tentatives d'intégration industrielle le montrerait, l'industrie moderne en Afrique n'a pas dégagé de liens sectoriels entre ses diverses composantes du fait de sa dépendance absolue par rapport aux capitaux extérieurs et de ses besoins en biens intermédiaires. Il est donc difficile d'établir des rapports de complémentarité entre des secteurs géographiques à intégrer. L'intensification permanente et autonome des échanges extracontinentaux de chaque pays sur le plan industriel, qu'il s'agisse des capitaux, des minerais ou des matières premières agricoles, constitue le corollaire d'une telle situation, d'où la vulnérabilité de l'industrie africaine qui ne peut, par ses propres moyens, faire face à une crise de la balance des paiements ou à un recul des investissements extra-africains.

Enfin, la faiblesse des liens établis entre l'industrie (d'équipement, de transformation) et l'agriculture pour rendre celle-ci plus performante et donner à celle-là des assises plus larges rend la production industrielle africaine moins compétitive que les produits non africains, même à l'intérieur de chaque pays.

Aussi, le cercle de la dépendance et de la sous-industrialisation se maintient-il encore en 1980.

Il faut cependant introduire dans cet ensemble de remarques de nombreuses nuances. Depuis 1935 sinon bien avant, la géographie industrielle

du continent africain met en lumière deux grands types de déséquilibres historiquement liés dans le cas de nombreux pays: déséquilibres entre secteurs géographiques industrialisés de longue date et secteurs géographiques d'abord essentiellement agricoles et tard venus à l'activité industrielle; déséquilibres aussi, à l'intérieur des différents pays, entre villes d'évacuation portuaire et zones de production industrielle. Les effets de ces déséquilibres sur l'organisation et l'aménagement de l'espace ainsi que sur la politique industrielle mise en œuvre sont importants.

Les implantations industrielles entre 1935 et 1980 font ressortir ainsi cinq ensembles sous-régionaux qui se distinguent à la fois par l'ancienneté et l'étendue du tissu industriel, le niveau d'intégration des installations et leur variété. Ce sont l'ensemble égypto-maghrébin, l'ensemble central-oriental, la sous-région australe, l'Afrique du Centre-Ouest, l'Afrique de l'Ouest.

Tableau 13.7. La concentration géographique des industries en 1970 en Afrique francophone (en %)

Pays et centres urbains	Entreprises	Investissements industriels	Emploi industriel	Chiffre d'affaires
Dakar (Sénégal)	75,0	79,6	81,8	80,9
Abidjan (Côte d'Ivoire)	69,5	62,2	46,5	68,5
Bouaké (Côte d'Ivoire)	5,6	7,1	9,2	7,6
Douala (Cameroun)	51,8	44,9	44,7	61,7
Yaoundé (Cameroun)	10,2	6,5	4,9	6,4
Pointe-Noire (Congo)	36,1	32,4	25,5	27,6
Brazzaville (Congo)	40,9	20,1	25,9	28,9
Libreville et Port-Gentil (Gabon)	75,0	81,1	81,1	93,7
Cotonou (Bénin)	69,0	80,4	78,1	71,4
Lomé (Togo)	85,0	90,0	96,8	87,6
Niamey (Niger)	45,0	54,4	50,3	17,3
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso)	89,0	55,7	73,5	65,6
Bamako (Mali)	53,0	17,0	—	—
Ségou (Mali)	10,0	23,0	—	—

[*Source:* J. Suret-Canale, 1987, vol. II, p. 482-483.]

Pour conclure sur ces aspects généraux du développement industriel, il faut indiquer que l'insuffisante industrialisation de l'Afrique a renforcé la nature du sous-développement et de la dépendance de ce continent en 1980, malgré d'indéniables progrès depuis 1935. Les formes de développement industriel ont créé ou contribué à accentuer des déséquilibres que l'organisation contemporaine traduit très imparfaitement comme nous allons l'examiner.

L'industrialisation, facteur secondaire d'urbanisation en Afrique entre 1935 et 1980

L'histoire urbaine du continent fait ressortir des « générations de villes ». Différente selon qu'on s'attache au moment de la fondation (villes précoloniales, villes coloniales, villes neuves de l'ère postcoloniale), à la fonction éminente (villes portuaires, villes de traite, villes minières, centres administratifs), cette histoire montre que le XX^e^ siècle est celui d'une certaine « révolution urbaine » en Afrique.

Mais qu'il s'agisse de l'évolution de la population industrielle dans ses rapports avec la croissance urbaine ou des mécanismes de l'urbanisation depuis 1935, il est excessif d'établir un lien direct entre les deux phénomènes pour l'Afrique, même si la croissance urbaine profite dans certains cas et d'une certaine manière du développement industriel (villes minières comme Tarkwa au Ghana, Ndola en Zambie, Mwadui en Tanzanie, ou *townships* de Mauritanie, du Niger et d'Afrique du Sud).

La croissance urbaine depuis 1935 et l'évolution de la population industrielle

Aussi bien pour l'évaluation de la population urbaine totale que pour celle de la part de la population active engagée dans la production industrielle, les chiffres sont souvent contradictoires. C'est autant un problème de méthode (des critères variables pour identifier une *ville* et des approches statistiques différentes) qu'un problème de documentation (des recensements parfois partiels à des années différentes). D'où la difficulté à déterminer précisément l'importance réelle de la croissance urbaine et la part qu'y occupe la « population industrielle ». Nous nous contenterons souvent d'estimations.

Les données statistiques sur la population et la croissance urbaine de 1935 à 1980

Avant la seconde guerre mondiale, période préstatistique par excellence, les estimations de population urbaine pour l'ensemble du continent sont peu fiables. En fait, on se préoccupe peu de dénombrer systématiquement et partout les habitants. Seuls quelques territoires sont concernés, surtout en Afrique du Nord et en Afrique australe : la population urbaine de l'Afrique du Sud passe ainsi de 25,1 % de la population totale en 1921 à 31,4 % en 1935 et à 38,4 % en 1946. En Afrique du Nord, l'augmentation de la population urbaine est aussi spectaculaire : dans une Égypte qui comptait 13 millions d'habitants en 1920 et 16 millions en 1938, la population urbaine est passée de 6,8 millions à 9 millions à la veille de la seconde guerre mondiale. Dans les pays du Maghreb, elle croît rapidement.

Ailleurs, on a moins de chiffres. Mais, pour prendre le cas de l'AOF avant 1939, plusieurs des postes de colonisation fondés par la France et plusieurs des villes précoloniales utiles au colonisateur ont vu leur popu-

lation non seulement stabilisée mais encore, et surtout dans des territoires comme la Côte d'Ivoire, accrue depuis les années 1923-1925[9]; en Côte-de-l'Or (actuel Ghana) et au Nigéria avant 1935, l'augmentation de la population urbaine ressort des recensements alors effectués: de 5% en 1921, celle de la Côte-de-l'Or, dans les villes d'au moins 5 000 habitants, passe à 9,3% en 1931.

Après la seconde guerre mondiale, les chiffres se précisent et on a une image plus nette de l'explosion démographique dans les villes africaines jusqu'à 1980. Pour l'ensemble du continent, on estime que la population urbaine est passée de 31,8 millions en 1950 à 49,5 millions en 1960 et à 132,9 millions en 1980, avec un taux moyen annuel de 4,8% entre 1950 et 1980. L'accélération du processus s'effectue surtout après 1960[10].

Ni tous les pays ni toutes les villes ne sont touchés dans les mêmes proportions. Mieux, malgré son augmentation très rapide, la part de la population urbaine dans la population totale de l'Afrique est relativement modeste, même si elle est plus importante dans certaines parties du continent, au Maghreb par exemple (tableau 13.8).

La répartition socioprofessionnelle de la population, surtout de celle des villes, permet-elle d'établir une corrélation entre population active dans l'industrie et population urbaine?

Tableau 13.8. La part de la population urbaine dans la population totale de l'Afrique, 1950-1980 (en %)

	1950	1960	1970	1975	1980
Afrique orientale	5,50	7,54	10,69	13,20	16,14
Afrique centrale	14,57	18,10	25,16	29,66	34,37
Afrique du Nord	24,51	29,77	36,61	40,12	43,83
Afrique australe	37,27	41,70	43,76	44,81	46,49
Afrique occidentale	10,15	13,48	17,27	19,58	22,29
Total Afrique	14,54	18,15	22,85	25,67	28,85

[*Source:* ONU, 1981, p. 159.]

L'évolution de la répartition socioprofessionnelle de la population urbaine

Ici, les chiffres sont encore plus fragmentaires. Toutefois, par extrapolation des données disponibles, on peut en dégager quelques traits.

Dans les années 30, si l'on exclut la population active engagée dans l'industrie extractive, c'est en Afrique du Sud seulement que la proportion

9. P. Kipré, 1985.
10. ONU, 1981.

de la population urbaine travaillant dans l'industrie dépasse les 20 %. Partout ailleurs, c'est une très faible partie des citadins que l'on trouve dans les usines : en 1938, 1,58 % de la population urbaine égyptienne travaille dans les entreprises industrielles de plus de 5 employés et, en Afrique de l'Ouest française, la proportion est inférieure à 1 % juste après 1945. Plus tard et notamment après 1950, la proportion de citadins occupés dans le secteur secondaire (non compris l'artisanat) augmente relativement vite, mais à un rythme toujours beaucoup plus faible que celui de la croissance urbaine (tableau 13.9). Prenons le cas de l'Algérie. Entre 1970 et 1980, le pays a connu une croissance spectaculaire de l'emploi industriel urbain (de 117 000 emplois en 1967 on est passé à 347 000 en 1977 et à 400 000 en 1980) ; mais on constate que, avec un taux de croissance annuelle moyen de 4,3 % entre 1966 et 1977, la population urbaine du pays est passée de 4,16 millions en 1966 à 6,57 millions en 1977 : l'industrie continuait d'être très loin derrière les activités de services et du tertiaire en général.

Tableau 13.9. Rapport entre main-d'œuvre industrielle et population urbaine, 1950-1970 (en %)

	Afrique de l'Est	Afrique du Centre	Afrique du Nord	Afrique australe	Afrique de l'Ouest
1950					
Main-d'œuvre industrielle (1)	3,66	5,87	10,44	24,56	6,10
Population urbaine (2)	5,50	14,57	24,51	37,27	10,15
Rapport (1/2)	66,54	40,29	42,59	65,90	60,10
1970					
Main-d'œuvre industrielle (1)	6,32	9,54	15,75	26,35	11,30
Populatin urbaine (2)	10,69	25,16	36,61	43,76	17,27
Rapport (1/2)	59,12	37,92	43,02	60,21	65,43

[*Source :* ONU, 1981, p. 19.]

Comme le montre le tableau 13.9, la corrélation entre urbanisation et industrialisation est loin d'être évidente ; il y a une tendance à l'amenuisement de cette corrélation entre 1950 et 1970 ; cela traduit nettement que les deux phénomènes ne sont pas synchrones au cours de notre période.

La population urbaine africaine commence à augmenter régulièrement avant même que le continent ne s'engage vivement dans l'économie industrielle. Dans les années 1965-1980, l'attrait d'un emploi industriel peut servir de prétexte à une émigration vers la ville. Mais, d'une part, l'amélioration des conditions de prévention sanitaire favorise la croissance naturelle dans les villes et, d'autre part, l'exode rural très important après la seconde guerre mondiale n'est pas essentiellement déclenché par la concurrence que le

secteur secondaire fait à l'agriculture, mais bien par la crise même d'une agriculture de plus en plus mal adaptée à l'économie monétaire.

L'emploi industriel moderne n'est pas la seule tentation de cette économie monétarisée. C'est, plus globalement, la recherche de revenus monétaires réguliers, la capacité collective et individuelle de résister à une dégradation des termes de l'échange pour les produits agricoles. Notamment dans des pays où la colonisation européenne a provoqué très tôt une soif de terres cultivables en milieu africain (Algérie, Kenya, Rhodésie du Sud) et dans ceux que les catastrophes écologiques successives ont frappé (pays du Sahel, Éthiopie), c'est simplement la recherche des moyens de subsistance. La crise de l'agriculture africaine l'emporte sur l'offre d'emplois industriels dans les villes, au moins depuis 1935, comme principal facteur explicatif de la croissance urbaine.

Avec des nuances sous-régionales ou locales, on peut retrouver partout en Afrique les mêmes mécanismes. Ils sont en œuvre avec une intensité plus ou moins grande et des modalités particulières selon qu'il s'agit de l'époque coloniale (au moins à partir des années 30) ou de la période postcoloniale (au moins entre 1960 et 1980).

Les mécanismes de l'urbanisation et de la croissance urbaine à l'époque coloniale

De 1935 à 1960 pour tous les pays africains dépendants, de 1935 à 1980 au moins pour l'Afrique du Sud, autant les politiques coloniales de la main-d'œuvre que les fonctions urbaines dans l'économie coloniale ont provoqué la mise en œuvre des mécanismes d'une urbanisation en rupture avec celle de l'époque précoloniale. La production même d'espaces urbains s'en trouve progressivement modifiée.

Les politiques coloniales de la main-d'œuvre et les tendances migratoires africaines

Les politiques coloniales de la main-d'œuvre se résument toutes, avant la crise de 1929, à la levée massive de bras valides pour la mise en valeur des richesses naturelles contrôlées par le colonisateur (mines, plantations, exploitations forestières et autres activités). On se préoccupe peu d'entreprendre une meilleure qualification technique des hommes; au contraire, il s'agit de pallier la faiblesse relative des investissements de capitaux par un investissement-travail qui a donné lieu à des abus divers. Dans le même temps, la pression fiscale et le développement du salariat — très lent dans certains territoires — deviennent de puissants leviers de cette politique.

La crise de 1929 a tantôt accéléré le processus, tantôt rompu l'équilibre précaire entre les ressources des campagnes et les nécessités de la politique de la main-d'œuvre. En 1935, celle-ci se préoccupe peu de cette crise des campagnes africaines qui jette sur les routes et en direction de la ville des milliers de paysans. C'est le point de départ d'un phénomène toujours

persistant, l'exode rural. Ainsi, Le Caire passe de 800 000 habitants au milieu des années 20 à 1 400 000 habitants en 1938. À l'entassement progressif dans les villes s'ajoute l'accentuation de la misère. Claude Liauzu a ainsi montré, pour la Tunisie, que la population urbaine augmentait plus vite que la production (en prenant pour base 100 les années 1925-1929, l'indice de la population passe de 122 en 1935-1939 à 136 en 1940-1944 ; celui de la production passe de 106 en 1935-1939 à 65 en 1940-1944[11]). Par ailleurs, on note que le chômage devient « un phénomène structurel » en Tunisie à cette époque[12]. Les études sur des villes du Maghreb ou de l'ex-AOF ont abouti récemment aux mêmes conclusions. En Afrique du Sud, c'est tout à la fois la migration des agriculteurs blancs ruinés par la crise, celle de leur personnel africain et le contrôle opéré à la sortie des réserves de populations africaines qui permettent une augmentation de la population urbaine. Mais, sur ce point, il faut indiquer que la politique de ségrégation immobilière lentement élaborée depuis les années 10 favorise une politique d'exclusion de la population africaine des villes mais non des mines. Par ailleurs et dans le même sens, dès avant 1935 déjà, le Portugal au Mozambique et dans le sud de l'Angola met en place un système de « location temporaire » de travailleurs africains pour les mines d'Afrique du Sud.

Sauf en Afrique du Sud où la politique d'*apartheid* accentue, après 1948, les tendances apparues avant 1935, les années 1945-1960 sont le moment d'une libéralisation de la politique autoritaire de main-d'œuvre. L'accent est davantage mis sur la fluidité des mouvements de la main-d'œuvre peu qualifiée.

Villes qui sont parfois le siège d'une petite industrie légère, mais plus généralement villes-carrefours commerciaux favorisant le développement de services divers (domestiques, manœuvres), les centres urbains des années 50 servent donc de centres d'accueil d'une population surtout rurale en voie de déracinement. En 1954 en Algérie, 50 % des emplois non agricoles concernent le commerce, le bâtiment et les services divers, emplois très souvent irréguliers (47 % en Algérie en 1954) pour une masse urbaine qui croît toujours plus du fait d'un excédent migratoire des ruraux (au Maghreb, cet excédent représente de 44 à 53 % de l'augmentation de la population avant 1960) lorsque ces derniers ne s'expatrient pas hors d'Afrique (180 000 Algériens en plus en France entre 1947 et 1955).

La croissance urbaine entre 1935 et 1960 en Afrique se nourrit donc d'un exode rural né de la crise des campagnes plus que du développement industriel. C'est cette situation qui explique, depuis les années 1930-1935 et plus largement encore après 1945, l'apparition du phénomène des bidonvilles dans les centres urbains du continent.

11. C. Liauzu, 1978.
12. *Ibid.*

La production d'espaces urbains et le début des bidonvilles

En 1935, l'Afrique offre déjà une variété de situations sous l'angle de la production d'espaces urbains. En effet, depuis au moins le début du XX^e^ siècle, deux cas principaux se rencontrent : d'une part, les villes anciennes et préeuropéennes, nombreuses en Afrique du Nord et en Afrique occidentale sahélienne, en Éthiopie et en pays yoruba (carte 13.2) ; d'autre part, les villes créées par les colonisateurs à partir (ou non) des villages précoloniaux africains. Selon l'un ou l'autre des cas, les modalités de production de nouveaux espaces urbains dans les villes sont marquées par l'empreinte plus ou moins évidente d'un pouvoir d'État d'essence européenne (cas des colonies) ou d'influence simplement européenne (cas des protectorats d'Afrique du Nord).

En 1935, l'État (métropole coloniale ou gouvernement local) est le producteur éminent d'espaces plus ou moins aménagés et distribués aux citadins pour bâtir leur maison (habitation ou lieu de travail). Du fait de ce rôle de l'État, un phénomène de ségrégation sociale de l'espace est apparu déjà dans la plupart des villes ; il témoigne aussi de la nature des liens de dépendance politique et économique des populations africaines. Ainsi, en Afrique du Nord, les médinas et les souks s'opposent progressivement aux nouveaux quartiers résidentiels des Européens et d'une partie des autochtones appartenant aux catégories sociales supérieures plus ou moins « européanisées ». En Afrique noire, surtout dans les zones de créations urbaines coloniales, l'opposition est encore plus nette entre « villes européennes » et « villes africaines », témoignage d'une ségrégation à la fois sociale et raciale.

L'Afrique du Sud a, depuis les années 10, systématisé cette politique. Mais, du fait de la crise de 1929, la situation est aggravée par une croissance urbaine qui, comme nous l'avons déjà vu, est largement nourrie par l'exode des ruraux appauvris vers la ville. Incapables de faire face à la hausse des loyers ou au coût de la propriété foncière urbaine, sans revenus suffisants pour obtenir des matériaux de construction comme le ciment, la tôle ou les tuiles, ces nouveaux citadins sont dans l'obligation d'aller surpeupler les médinas et les souks. De plus en plus, autour des années 30, ce sont les zones urbaines non aménagées (dépotoirs, marais, cimetières désaffectés et autres endroits) et hors du contrôle de l'État qui sont recherchées par ces citadins pour y construire leur habitation en matériaux précaires. À Tunis, où le terme « bidonville » est utilisé pour la première fois en 1931 (article du D^r^ Materi dans *La Voix du Tunisien,* le 6 novembre 1931), on voit ainsi ces citadins passés de 2 000 en 1935 à 5 000 en 1938 et à 10 000 en 1941 ; au début de la guerre, les bidonvilles encerclent Tunis. À Abidjan comme à Accra, Lagos et Douala, c'est aussi entre 1935 et 1945 que le bidonville apparaît. En Afrique de l'Est britannique (Nairobi, par exemple) ou en Afrique centrale et surtout en Afrique du Sud, les *land laws* successives et le *Native Urban Areas Act* [loi sur les zones urbaines indigènes] de 1923 favorisent l'application du *colour bar* sans freiner l'extension progressive des *townships* dès

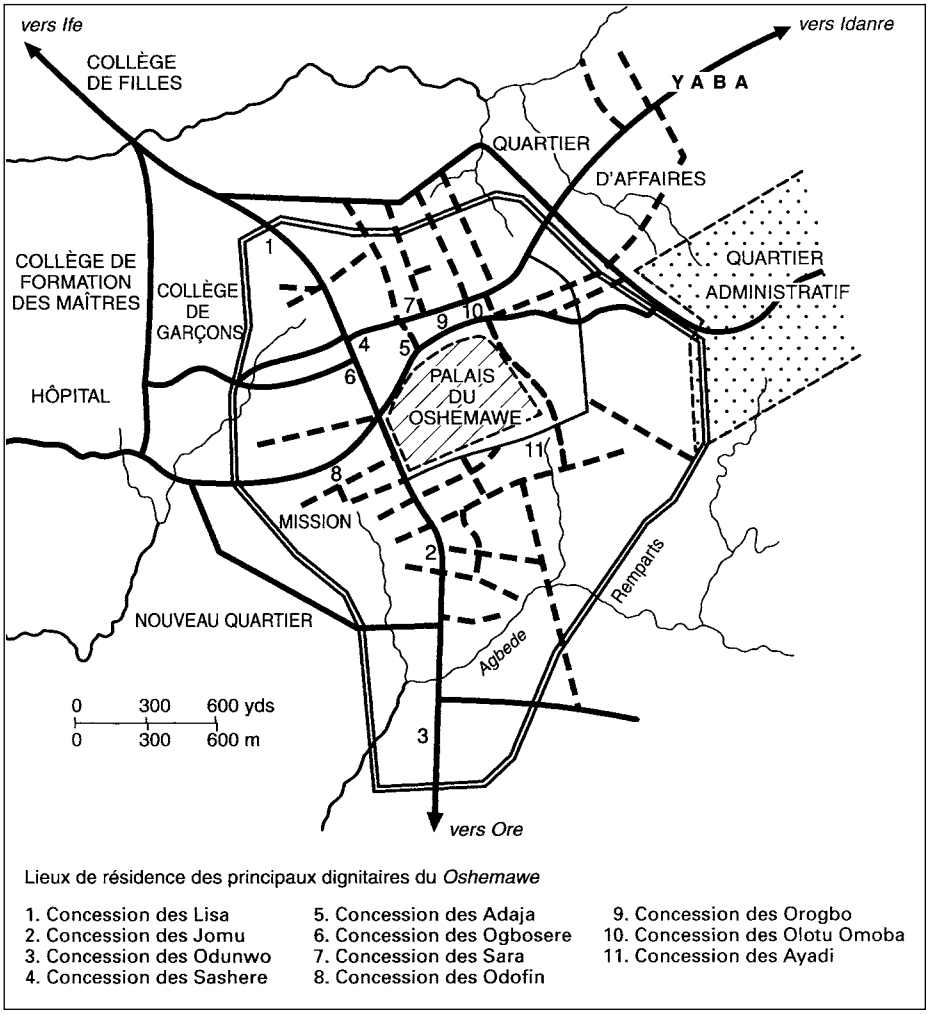

13.2. Une ville précoloniale, Ondo.
[*Source :* C. Camara, 1973, p. 431. © École des hautes études en sciences sociales, Paris.]

la fin des années 20, la doctrine officielle étant fondée sur le fait que « par nature les Africains ne sont pas citadins et qu'ils n'ont pas encore réussi à s'adapter à la vie urbaine », comme l'affirme la Native Affairs Commission en 1921.

Après 1945, le phénomène des bidonvilles prend plus d'ampleur et se généralise peu à peu, surtout dans les années 50, dans pratiquement toutes les villes du continent. Chaque crise de l'économie coloniale, chaque période de sécheresse et de mauvaises récoltes (1945-1956, 1951-1953) apporte son lot de ruraux dans la ville et sa hausse des loyers. Malgré des efforts pour

produire de nouveaux espaces urbains aménagés ou pour mieux répondre à la demande croissante de logements décents, les métropoles coloniales et les États ne sont jamais arrivés à maîtriser l'émergence des bidonvilles dans les villes africaines, devenus dorénavant une caractéristique de l'espace urbain en Afrique.

Mais lorsque disparaît partout le lien colonial, les mécanismes et effets de la croissance urbaine changent-ils ?

La croissance urbaine et ses effets depuis les indépendances

Ni les causes et la place de l'exode rural, ni la distorsion entre croissance urbaine et emplois urbains, ni enfin les modalités d'aménagement de l'espace urbain ne changent fondamentalement au cours des vingt premières années de l'indépendance africaine, malgré une conscience plus aiguë des phénomènes et une volonté plus affirmée de résoudre les problèmes.

La crise de l'agriculture africaine et l'accélération de l'exode rural

Au cours des années 60 et si l'on néglige les effets superficiels de l'instabilité politique dans certains pays d'Afrique, l'agriculture africaine a relativement résisté à la ponction démographique de la ville, avec des nuances selon les pays.

Mais depuis le début des années 70, la sécheresse et les mauvaises récoltes ont fait se succéder les mauvaises années (1972-1974, 1979-1981) et les famines, principalement dans l'Afrique soudano-sahélienne, du Sénégal à la corne de l'Afrique. L'inadaptation des méthodes de production et des choix hasardeux de politique agricole expliquent aussi qu'en 1980 peu de pays africains importaient pour leur alimentation moins de 10 % de la valeur de leurs importations totales. La crise de l'agriculture était donc plus présente et déterminait plus qu'avant 1960 de forts courants d'exode rural. En Algérie, par exemple, on constate que la population urbaine a doublé entre 1966 et 1977, passant de 3 700 000 à 6 800 000 citadins ; le taux d'urbanisation qui était de 25 % en 1954 est passé à 41 % en 1977, la croissance annuelle étant alors de 4,3 % en moyenne entre 1966 et 1977. En Côte d'Ivoire aussi on remarque le même phénomène avec des taux de croissance annuelle variant de 6 à 9 % pour les villes de 100 000 habitants et de 11 % pour Abidjan.

Mais plus révélatrice encore de la part importante de la crise des campagnes est la croissance urbaine dans l'Afrique sahélienne où, avec des taux de 3,5 à 5 %, la population urbaine augmente du fait d'un excédent du solde migratoire entre villes et campagnes, solde invariablement positif bien sûr pour les villes. La population de Ziguinchor, vieille ville coloniale et commerciale de Casamance (Sénégal), avait à peine doublé entre 1951 (15 700 habitants) et 1960 (31 000 habitants)[13]. À cause de la crise de l'économie

13. P.-X. Trincaz, 1984 ; A. Dubresson, 1979.

arachidière qui s'aggrave au moment où croissent les besoins monétaires, malgré la crise d'une économie urbaine dominée par le commerce et sans assises industrielles, le taux de croissance urbaine augmente de façon notable pour atteindre 8 % par an après 1961. La population de cette ville passe à 40 000 en 1966 et à 70 000 en 1971. Surtout constituée de jeunes ruraux déracinés, elle est largement sous employée (chômage structurel) et doit survivre en se logeant chichement. À Rufisque aussi on rencontre la même situation, avec un taux de croissance de 6 à 6,5 % par an depuis 1968-1970. Ici, comme dans de nombreuses villes africaines, l'habitat spontané connaît un nouvel essor après les indépendances.

Habitat spontané et aménagements urbains : l'extension des bidonvilles

Phénomène désormais classique, la présence de bidonvilles autour ou dans la ville africaine est, semble-t-il, plus spectaculaire après 1960. Décrivant un des plus célèbres bidonvilles de Nairobi, Mathare Valley, voici ce qu'en dit Wa-Githumo en 1983 : « Mathare Valley est le plus grand de tous les bidonvilles de Nairobi et il représente parfaitement bien ce que sont ces citadelles de la pauvreté, du sous-développement et de tout le cortège des souffrances humaines. Baraques infestées de rats, cabanes, abris de fortune de toutes sortes y sont loués ou occupés par leurs propriétaires, pas toujours légaux. Des centaines de milliers de familles vivent là dans des conditions de surpeuplement et d'insalubrité qui défient toutes les normes[14]. »

Cette description de Mathare Valley n'est pas si éloignée de celle que V. S. Naipaul donne en 1980 de certains quartiers de Kinshasa dans *Un nouveau roi pour le Congo*… : «[…] où commence donc le sens des responsabilités, de l'État, de la société ? Une ville de 2 millions d'habitants, pratiquement dépourvue de moyens de transport, dénuée d'industrie (hormis quelques usines de montage entre l'aéroport et la capitale, comme dans un bon nombre de pays en voie de développement), une ville coupée du reste du pays […]. Elle n'a pas à se montrer efficace ; elle peut se permettre de veiller à sa propre sécurité […]. Sous la canicule, les caniveaux empestent ; par temps de pluie, les rues sont inondées. Et cette anarchie se propage [...][15]. »

Ces descriptions posent le problème principal des politiques urbaines de l'Afrique postcoloniale en même temps que celui des solutions imaginées par les citadins à la crise de l'habitat urbain. Plus qu'à l'époque coloniale et comme des enquêtes tendent à le montrer pour la Côte d'Ivoire, les « candidats » à l'habitat spontané ne sont pas seulement de nouveaux citadins mais aussi une forte proportion d'anciens habitants de la ville ; allogènes ou autochtones ruinés par les crises économiques, chômeurs, marginaux sociaux ou non, marginaux de l'économie de marché et de la nouvelle société de consommation, tous s'y retrouvent, vivant au jour

14. Wa-Githumo, 1983.
15. V. S. Naipaul, 1974.

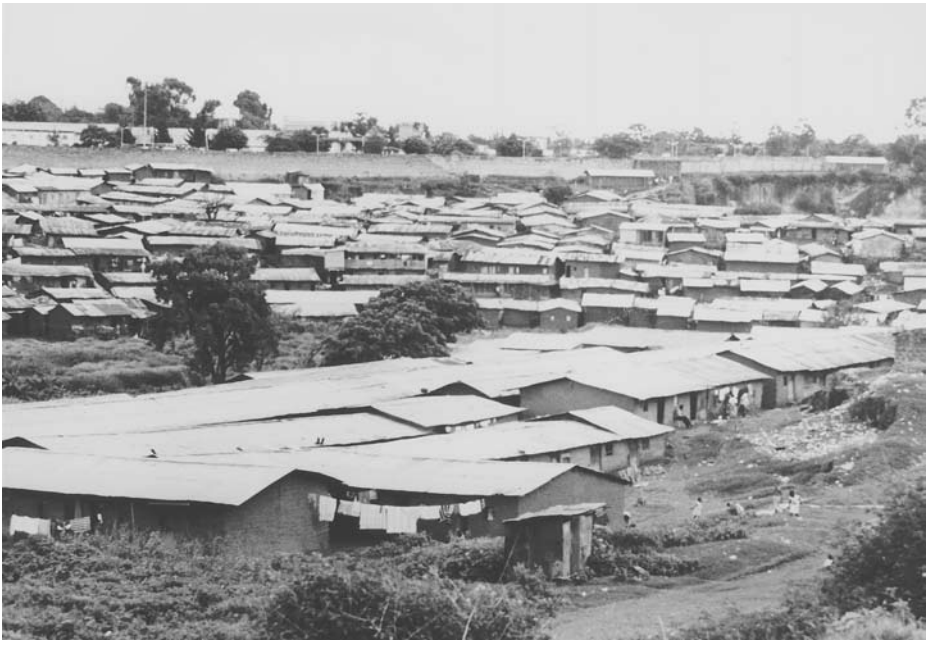

13.3. Bidonvilles. En haut : à Lagos ; en bas, Mathare Valley à Nairobi ; page suivante : Belcourt à Alger.
[*Photos :* W. Tochtermann ; J. K. Muiriri, Nairobi ; © APA, Paris, photo : P. Kheloud.]

le jour et parfois spéculant sur les baraques en bois ou en matériaux de récupération.

Face à cette situation, la prise de conscience des pouvoirs publics est relativement précoce (voir l'idéologie « développementaliste » dans les discours officiels des lendemains de l'indépendance) ; mais les solutions et les structures devant en permettre la mise en œuvre sont tardives. L'apparition et la multiplication des organismes d'aménagement urbain, les schémas directeurs des villes ne sont manifestes qu'à partir des années 70 dans la plupart des pays africains du moins lorsque la colonisation, surtout préoccupée par le cas des grandes métropoles, n'a rien laissé. La modicité des moyens financiers disponibles pour le développement n'avait pas encore permis à l'État, en 1980, de maîtriser un phénomène qui se renforçait.

Solution de survie dans la ville africaine, surtout en Afrique noire, le secteur dit « informel » devient l'élément essentiel de l'activité économique urbaine pour le plus grand nombre, plus que ne le peut l'industrie. Les études sur cet aspect de l'économie urbaine sont encore neuves ; mais déjà elles montrent les trésors d'imagination que de nombreux citadins du continent sont obligés de déployer pour vivre dans la ville africaine aujourd'hui, en marge de l'économie industrielle trop peu développée encore en 1980 en Afrique.

Tous les pays du continent, toutes les villes africaines ne sont pas logés à la même enseigne. Il y a des différences sous-régionales. Il y a des contrastes entre les pays à forts revenus pétroliers (ou agricoles), capables

donc de financer leur développement industriel pour élargir les possibilités d'emplois urbains, et les pays confrontés à une plus grave crise économique, moins en mesure en 1980 de maîtriser tous les paramètres du développement économique. Mais, il s'agit là de différences qui sont plus des différences de degré dans le sous-développement que des différences de nature. Si l'Afrique entre très vite dans la civilisation urbaine, rares sont les pays de ce continent dont on peut affirmne que ce sont des pays industrialisés en 1980.

Conclusion

Si l'on voulait, malgré tout ce qui précède et par rapport à l'époque précoloniale, parler encore de « révolution industrielle » en cours en Afrique, il faudrait immédiatement affirmer qu'elle se réalise difficilement et dans les pires conditions, au moins depuis 1935 : conditions internationales défavorables ; contrôle et poids de plus en plus inhibiteur des sociétés transnationales dans la perspective d'une industrialisation véritable ; pesanteurs dues à l'état de dépendance coloniale et perpétuées par les incohérences ou les maladresses des politiques industrielles postcoloniales. Le gonflement des villes à un rythme supérieur à celui de la croissance industrielle n'est pas le moindre des obstacles. À la limite, d'aucuns pourraient se demander, et de « bonnes âmes » l'affirment aujourd'hui, à quoi sert l'industrialisation d'un continent qui arrive difficilement à se nourrir.

Pourtant, le développement industriel de l'Afrique est une nécessité, voire une obligation, pour elle-même et pour le reste du monde. Pour elle-même, il s'agit par là de poser les bases d'une économie autocentrée et de se donner les moyens techniques adéquats de son développement véritable. Il s'agit aussi de créer, par-delà une meilleure articulation entre agriculture et industrie, les conditions d'une utilisation et d'une mobilisation plus rationnelles des forces de travail ; c'est l'occasion peut être aussi de se doter des moyens d'un renouvellement véritable des cultures africaines encore largement caractérisées par des aspects préscientifiques.

Pour le reste du monde, en exerçant un meilleur contrôle de ses immenses potentialités, l'Afrique devrait les mettre à la portée de l'ensemble des nations du globe et non au service de quelques-unes ou de quelques entreprises transnationales. Il s'agit de surmonter l'opposition entre « économie dépendante » et « économie autocentrée ».

Comment y parvenir à des coûts politiques, économiques et sociaux moindres qu'aujourd'hui ? Peut-être principalement par une véritable coopération interafricaine et une intégration accrue des moyens et des politiques industrielles (il faut moins regarder vers la mer et plus vers l'intérieur du continent), par des choix industriels moins ostentatoires (les usines géantes clés en main ne sont essentiellement consacrées qu'à une production destinée à être exportée hors d'Afrique) et par l'investissement dans l'adéquation entre l'innovation technologique et les besoins réels des peuples africains.

CHAPITRE 14

Stratégies comparées de la décolonisation économique*

Adebayo Adedeji

Les gouvernements africains voulaient véritablement élever, aussitôt l'indépendance acquise,le niveau de vie de leur peuple en accroissant les revenus et en mettanten place les services sociaux et les équipements de base. Tous tenaient pratiquement pour acquis que la planification économique constituait le moyen le plus rationnel de réaliser ces changements. Si, avant l'émancipation de l'Afrique, les théoriciens du développement s'étaient montrés partagés quant à l'opportunité et aux mérites des plans, au lendemain de l'indépendance, en revanche, les planificateurs l'emportèrent haut la main : après la disparition des régimes coloniaux, les gouvernements eurent tôt fait de présenter chacun un plan conçu pour répondre à ce qui était perçu comme les besoins de développement du pays et de son peuple. Mais ces plans, élaborés le plus souvent par des étrangers connaissant relativement mal les pays considérés, « péchaient par un manque de réelle maîtrise, d'appui politique ou de possibilités d'application[1] ». Il n'est donc pas surprenant qu'au moins pendant les dix premières années qui suivirent l'indépendance, les décisions concernant les grandes questions de stratégie du développement ou d'idéologie aient en règle générale échappé aux planificateurs. C'est à d'autres niveaux qu'il faut chercher les grands tournants stratégiques. Toutefois, exception faite de quelques très rares pays, il est il est difficile de découvrir

* Nous appelons « décolonisation » le démantèlement des institutions coloniales et la réduction au minimum de tout pouvoir et de tout contrôle étrangers. La décolonisation n'est pas un cadeau des puissances coloniales mais une conquête des opprimés.

1. G. K. Helleiner, 1972, p. 333.

des signes tangibles d'une stratégie de décolonisation économique aussi cohérente et clairement définie que celle qui a présidé à la décolonisation politique, à laquelle tous les pays africains souscrivent et qu'ils poursuivent avec vigueur.

Et cependant, même en ces débuts de l'indépendance, il aurait dû être clair aux yeux de tous que si l'Afrique ne se débarrassait pas de son héritage économique colonial, elle se préparait un avenir sans dignité. De fait, force est de constater que le cadre hérité du colonialisme, dont les économies nationales sont demeurées prisonnières, est largement responsable de la crise économique dans laquelle le continent est plongé depuis la seconde moitié des années 70. Il aura malheureusement fallu vingt ans d'indépendance pour comprendre que tant qu'elle persistera à se laisser tenter par le système économique colonial, l'Afrique ne réalisera aucun progrès véritable en matière de gestion socio-économique et continuera à faire « partie de la caste la plus basse de la hiérarchie [économique] internationale », risquant « de rester immuablement reléguée au dernier échelon de cette hiérarchie[2] ». À n'en pas douter, l'adoption de stratégies efficaces de décolonisation économique est une nécessité pour l'Afrique si elle veut atteindre des taux de croissance élevés, diversifier ses productions, progresser dans la voie de l'autonomie et parvenir à un développement auto-entretenu.

Pour l'immense majorité des Africains, les espoirs mis dans une transformation rapide de l'économie lors de l'accession à l'indépendance ne se sont malheureusement pas réalisés. L'économie africaine est au contraire passée par une série de crises, et la révolution n'exprimait plus l'espoir grandissant des Africains, mais leur déception croissante ; d'où les révoltes militaires et les soulèvements politiques qui se sont succédé sur le continent. Pourquoi l'Afrique n'a-t-elle pas connu le développement économique que l'indépendance semblait lui promettre ? Quelles erreurs a-t-elle commises ? Pour apporter ne fût-ce qu'un début de réponse rigoureuse à ces questions, nous devons d'abord et avant tout analyser les stratégies économiques des pays indépendants d'Afrique au commencement des années 60.

Vers une stratégie socialiste de la décolonisation

Les plans de développement élaborés après l'indépendance péchaient, on l'a vu, par l'absence de stratégie ou d'idéologie cohérente du développement. Le plus souvent, ils étaient centrés sur les grands paramètres de l'économie classique et néoclassique : croissance du PIB, expansion de l'investissement et mobilisation de l'épargne, mise en place d'infrastructures économiques et sociales, développement des services sociaux, aide étrangère, investissements privés étrangers et mesures d'incitation pour les attirer. Beaucoup de ces plans avalisaient, au moins implicitement, les politiques et stratégies héritées du colonialisme.

2. A. A. Mazrui, 1977, p. 17-18.

C'est ainsi que les auteurs du premier plan à long terme de la Côte d'Ivoire (1960-1970)[3] jugeaient indispensable de maintenir, et même d'accroître, les apports de facteurs de production étrangers, sous prétexte que l'économie nationale manquait de ressources à investir et que le savoir-faire requis lui faisait défaut. L'un des principaux objectifs du plan était de diversifier la production agricole destinée à l'exportation, ce qui impliquait une aggravation de la dépendance économique à l'égard de l'étranger. Le plan accordait en outre à l'État un rôle central dans la maîtrise du processus de développement. Et ce modèle ivoirien fut non seulement imité par de nombreux pays africains au lendemain de leur indépendance, mais encore dépassé par la plupart des ex-colonies françaises qui allèrent jusqu'à prendre des mesures pour renforcer leurs liens économiques avec la métropole: alors que les autres pays d'Afrique créaient leurs propres institutions monétaires, toutes les anciennes possessions françaises, à l'exception du Mali et de la Guinée, conservèrent leurs liens avec la France dans le cadre d'une zone monétaire commune.

Prenant le contre-pied de cette stratégie de développement néocolonialiste, quelques pays africains se lancèrent, immédiatement après l'indépendance, dans des politiques et des programmes censés décoloniser l'économie. Dans la plupart des cas, toutefois, cette démarche était liée au désir d'orienter la société vers des objectifs *socialistes*. Certes, le terme « socialisme » admettait des connotations diverses et différents qualificatifs — « socialisme africain[4] », « socialisme démocratique et coopératif[5] », « socialisme néodestourien[6] » ou « socialisme réaliste et de bon sens[7] » —, mais le contenu social et économique était sensiblement le même partout. À la différence des pays engagés dans une stratégie économique libérale de type néocolonialiste, ces pays voulaient non seulement relever le niveau de vie de leur population, mais encore transformer radicalement la structure même de leur société et de leur économie coloniale en assurant sur place la transformation des produits primaires et en poursuivant une politique de substitution aux importations par l'industrialisation du pays.

L'un des aspects remarquables de ces premières expériences socialistes a été *le rejet de toute expropriation massive de biens étrangers ou de biens nationaux privés*. Les gouvernements de ces pays étaient plus soucieux de créer des capacités que de nationaliser les richesses qui pouvaient servir de tremplin à leurs rêves de socialisme. Un pays, le Mali, adopta toutefois une approche nettement différente. Alors que, par exemple, le Ghana acceptait une économie mixte comme étape transitoire de l'édification d'une société socialiste, le Mali entreprit de placer sous le contrôle et le monopole directs de l'État la majeure partie du secteur moderne et, en particulier, le commerce extérieur. Cette dernière mesure s'avérait particulièrement importante pour un pays qui considérait la maîtrise de ses échanges comme un moyen essentiel de contrôler la plus-value tirée de ses produits d'exportation. À la suite des

3. Gouvernement de Côte d'Ivoire, 1967.
4. Gouvernement du Ghana, 1964, p. 15.
5. Gouvernement du Mali, s. d., p. 6.
6. Gouvernement de Tunisie, 1962, p. 8.
7. Gouvernement de Madagascar, 1964, p. 9.

économistes marxistes, les planificateurs maliens voyaient dans les sociétés commerciales étrangères le canal par lequel cette plus-value était exportée et, tandis que les autres ex-colonies françaises se dotaient, par des accords signés avec la France, d'une monnaie commune garantie par le Trésor français, le Mali créait sa propre monnaie, le franc malien.

Devenue indépendante en 1962 à l'issue d'une longue et sanglante guerre de libération, l'Algérie choisit elle aussi une voie socialiste de développement. Ben Bella, dirigeant de la lutte de libération et premier ministre du nouvel État, s'en expliqua en ces termes: « Nous adoptons l'analyse économique du marxisme parce que nous estimons qu'elle est la seule valable pour le développement de notre pays, mais sans pour cela épouser son idéologie, car notre action est menée par des Algériens qui sont des musulmans et des Arabes[8]. »

En un sens, l'Algérie n'avait pas le choix, vu le vide laissé par l'exode de la population européenne qui abandonna en masse exploitations agricoles, usines et biens fonciers. Ces biens abandonnés furent spontanément repris par le peuple, les ouvriers agricoles et les travailleurs de l'industrie. C'est à ce phénomène que l'économie algérienne doit sa grande originalité, le secteur agricole autogéré. Ces exploitations autogérées devinrent des organismes collectifs dirigés par les assemblées de travailleurs qui en élirent les administrateurs. Les occupations furent bientôt légalisées par la nationalisation de la quasi-totalité des exploitations agricoles abandonnées par les Européens, soit près de 2,3 millions d'hectares assurant 65 % de la production céréalière totale. Les nationalisations furent progressivement étendues aux secteurs manufacturier, minier et pétrolier, de sorte qu'à la fin des années 60, le secteur public (non compris les entreprises autogérées) représentait plus du tiers de la production totale.

Ces différentes variantes du socialisme se proposaient naturellement de multiples objectifs: la décolonisation économique; l'intervention soutenue de l'État dans le développement et son contrôle sur l'économie; l'égalisation des chances sur le plan économique et social; la limitation du rôle du secteur privé, ainsi que des investissements et de la propriété privés. Sur ce dernier point, toutefois, l'attitude de certains gouvernements fut quelque peu ambivalente. Beaucoup ne souhaitaient pas abolir la propriété et l'investissement privés, mais cherchaient plutôt à les contrôler et à les faire contribuer, par une concertation avec le secteur public, à la réalisation de leurs objectifs économiques et sociaux. Comme l'affirmait le plan de développement septennal du Ghana (1963/64-1969/70), « la simple idée qu'un secteur étatique fort et un secteur privé florissant ne peuvent coexister au sein d'un même système économique est inacceptable. L'organisation politique du Ghana sera conçue de telle sorte que chacun d'eux apporte le maximum à la croissance générale de l'économie[9] ».

Toutefois, c'est en Tanzanie que le socialisme a trouvé sa formulation la plus achevée comme solution fondamentale pour vaincre la pauvreté, réduire la dépendance du pays vis-à-vis de l'étranger et réorganiser radicalement les rapports de production et de pouvoir et les rapports sociaux à l'intérieur de la collectivité nationale. Il est vrai qu'au lendemain de l'indépendance en

8. *Le Monde*, 23 janvier 1965, discours prononcé devant l'Union générale des travailleurs algériens.
9. Gouvernement du Ghana, 1964, p. 3.

1961, la Tanzanie adopta, à l'instar d'autres pays africains, une stratégie de développement de type libéral avec, naturellement, quelques variantes. Elle privilégia la production pour l'exportation, se lança activement à la recherche d'apports extérieurs, en particulier d'aide étrangère, et se concentra sur l'expansion rapide de l'infrastructure mais, à la différence de la plupart des pays du continent, elle développa aussi une idéologie de l'autonomie. Mais jusqu'à la Déclaration d'Arusha en 1967, la Tanzanie suivit la même voie que les autres États africains. Ce que Joel Samoff a résumé en ces termes : « Pour les socialistes, il devint de plus en plus évident que la Tanzanie suivait la même voie que les autres États africains. Elle disposait de beaucoup plus d'écoles et d'hôpitaux, certains postes de responsabilité étaient désormais occupés par des Africains, une industrie locale commençait à se développer, le salaire minimal avait été notablement relevé et l'économie était en expansion. Mais elle continuait d'obéir aux anciens schémas économiques et sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur augmentait. La Déclaration d'Arusha de 1967 vint sanctionner l'échec de la tentative libérale et en tirer les conséquences[10]. »

L'échec du libéralisme qui, de 1961 à 1967, avait inspiré la politique tanzanienne aboutit donc à un socialisme ouvertement affirmé et à toute une série de changements institutionnels. Un régime de parti unique fut officiellement mis en place et l'engagement fut pris d'accroître la participation démocratique dans ce nouveau cadre. Et, surtout, une stratégie de développement radicale fut adoptée, dont les principaux éléments étaient les suivants : nationalisation des grandes institutions économiques, en particulier les banques, les compagnies d'assurances, les sociétés d'import-export et les entreprises manufacturières ainsi que les grandes exploitations agricoles ; restrictions à la consommation de la bourgeoisie aisée, essentiellement par le biais d'un impôt progressif ; « décolonisation » des programmes scolaires ; effort accru de diversification économique et d'industrialisation ; et attachement résolu et hautement proclamé à l'autonomie[11].

L'aspect le plus radical de ce nouveau socialisme tanzanien était l'idéologie de l'*ujamaa vijijini*, ou socialisme de village, fondée sur le principe de l'autonomie économique. Le socialisme devait désormais reposer sur les valeurs traditionnelles à l'honneur dans les villages en opposant l'intérêt collectif et la solidarité du groupe à l'individualisme et à l'exploitation capitaliste. Le code des dirigeants, qui mettait l'accent sur le respect des valeurs morales, l'ardeur au travail, l'austérité, l'abnégation et le dévouement à la communauté, interdit aux cadres de créer une entreprise privée ou de posséder plus d'une maison. Cela permit de supprimer les revenus provenant des loyers et de nationaliser même les petites entreprises. À la suite de ces mesures, le secteur public représentait, au milieu des années 80, plus de 80 % de l'activité économique.

En dépit de son radicalisme, la Tanzanie est demeurée tout autant tributaire de l'aide étrangère pour financer son développement et la décolonisation économique comme l'autonomie sont restées hors d'atteinte. Plus

10. J. Samoff, 1981, p. 289.
11. J. K. Nyerere, 1968*a* ; J. Samoff, 1981, p. 289.

grave encore, loin de se développer, l'économie a stagné et a même accusé à plusieurs reprises des taux de croissance négatifs. Pour toutes ces raisons l'ONU a classé la Tanzanie — avec 32 autres pays d'Afrique — dans la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Au vu de cette situation, Reginald Green conclut ironiquement en 1977 : « On peut considérer que le passage au socialisme est pratiquement achevé en Tanzanie[12]. »

Au Sénégal, le socialisme africain préconisé par Mamadou Dia (président du Conseil de 1957 à 1962) et par Léopold Sédar Senghor a mis l'accent sur l'édification d'une société socialiste fondée sur les valeurs communautaires traditionnelles, le développement du mouvement coopératif et le regroupement des villages en communes rurales dotées de l'autonomie administrative. Aux yeux de Dia comme de Senghor, ces coopératives multifonctionnelles implantées dans les villages devaient constituer les unités économiques de base d'une société socialiste agraire. Inutile de préciser que le Sénégal continue d'offrir l'image même de la dépendance économique et que, vingt-cinq ans après l'indépendance, l'essentiel de son commerce extérieur se fait encore avec la France. L'ex-métropole assure aussi depuis des années plus des deux tiers des ressources du secteur public consacrées au financement du développement et satisfait à la quasi-totalité des besoins d'assistance technique et d'aide financière. De leur côté, les investisseurs français fournissent au Sénégal plus des quatre cinquièmes des capitaux privés dont il dispose et le Trésor français couvre depuis des années le déficit de son commerce extérieur.

Pourtant, le socialisme africain à la sénégalaise a eu des effets significatifs. En premier lieu, il a découragé la formation d'entreprises capitalistes de grande envergure dans les campagnes et a favorisé la mise en place de structures coopératives rurales. Ensuite, il a justifié une intervention massive de l'État pour réglementer et contrôler certains secteurs clés de l'économie nationale. Enfin, il a accueilli les capitaux étrangers et les capitaux privés nationaux. En un sens, il n'y a rien là de surprenant, car Senghor a toujours été partisan d'un dialogue entre l'Europe et l'Afrique, et même l'Europe, l'Afrique et le monde arabe. Son gouvernement socialiste n'a donc éprouvé aucune gêne à collaborer avec les investisseurs étrangers et le secteur privé sénégalais. Et, comme il fallait s'y attendre, la dépendance économique du pays a persisté.

Les stratégies sectorielles de décolonisation économique

L'analyse sectorielle des stratégies et politiques de développement macroéconomique mises en œuvre dans les premières années de l'indépendance par les gouvernements africains permettra de mieux mesurer les efforts de décolonisation économique. Nous nous attacherons surtout aux deux secteurs directement productifs — l'agriculture et l'industrie — et à la politique d'africanisation du secteur moderne des économies du continent.

À l'époque coloniale, l'Afrique connaissait pour l'essentiel deux modèles d'agriculture : d'une part, l'agriculture de subsistance traditionnelle, à

12. R. H. Green, 1977, p. 24.

la fois mode de vie et système économique, qui n'écoulait ses produits sur le marché que lorsqu'elle dégageait des excédents et que les producteurs avaient besoin de liquidités pour payer des marchandises importées ou acquitter les impôts perçus par l'État ; d'autre part, une agriculture commerciale moderne, entièrement intégrée au secteur monétisé de l'économie. Dans certains pays d'Afrique, les deux types d'agricultures étaient représentés, une agriculture locale, dominée par la production de subsistance traditionnelle, coexistant avec une agriculture non africaine, presque entièrement aux mains des colons, pratiquée à grande échelle sur des plantations et tournée en majeure partie vers l'exportation. Dans d'autres régions, l'ouest de l'Afrique en particulier, cette dualité s'effaçait, car les paysans assuraient aussi la production agricole destinée à l'exportation.

Invariablement, les gouvernements coloniaux privilégiaient la production pour l'exportation, principale source de devises et de recettes publiques. Aujourd'hui encore, les cultures d'exportation ne représentent pas moins de 80 % des rentrées de devises et des recettes publiques dans les pays qui n'exportent ni pétrole ni minerais. En revanche, les producteurs de cultures vivrières devaient se passer de fournitures agricoles et de tout appui technique — variétés à haut rendement, engrais, facilités de crédit, financement de la recherche, services de vulgarisation agricole et autres. La quasi-totalité de la production du secteur moderne était commercialisée par l'intermédiaire de coopératives agricoles qui se transformèrent, pendant la seconde guerre mondiale et dans les années suivantes, en offices de commercialisation ou, dans les pays francophones, en caisses de stabilisation. Ces organismes jouissaient d'un monopole d'achat et d'exportation et fixaient à chaque saison les prix payés aux producteurs. Dans les colonies de peuplement d'Afrique orientale et australe, le régime colonial interdisait aux autochtones les cultures d'exportation pour protéger les colons européens de toute concurrence. Cette dichotomie est à l'origine de la dépendance excessive des économies africaines envers l'étranger, elle explique les caractéristiques de ces économies de monoculture duelles où coexistent un secteur exportateur moderne, en grande partie aux mains d'exploitants étrangers, et un vaste secteur de subsistance peu productif occupant la majorité de la population. Quand les pays africains accédèrent à l'indépendance, leur économie consacrait une part considérable de ses ressources à produire pour l'exportation des biens dont la demande intérieure était faible et ils étaient tributaires de pays extérieurs au continent pour satisfaire leurs besoins essentiels, y compris la majeure partie de leurs besoins alimentaires. Cette situation n'avait aucun rapport avec la théorie des avantages comparés, elle résultait seulement des effets cumulés d'une politique impérialiste qui ne voyait dans les colonies qu'un réservoir de matières premières.

Dans ces conditions, quelle fut la stratégie de décolonisation suivie après l'indépendance dans le secteur agricole ? Dans quelle mesure les gouvernements africains tentèrent-ils de changer cette structure coloniale privilégiant à l'excès la production pour l'exportation et les rentrées de devises ? Comme l'écrit Ali A. Mazrui, « un nouveau fétiche a ensorcelé [l'Afrique], hypnotisant les ambitieux, titillant les cupides, envoûtant les assoiffés de biens. Ce fétiche, c'est l'argent froid de l'étranger, la posses-

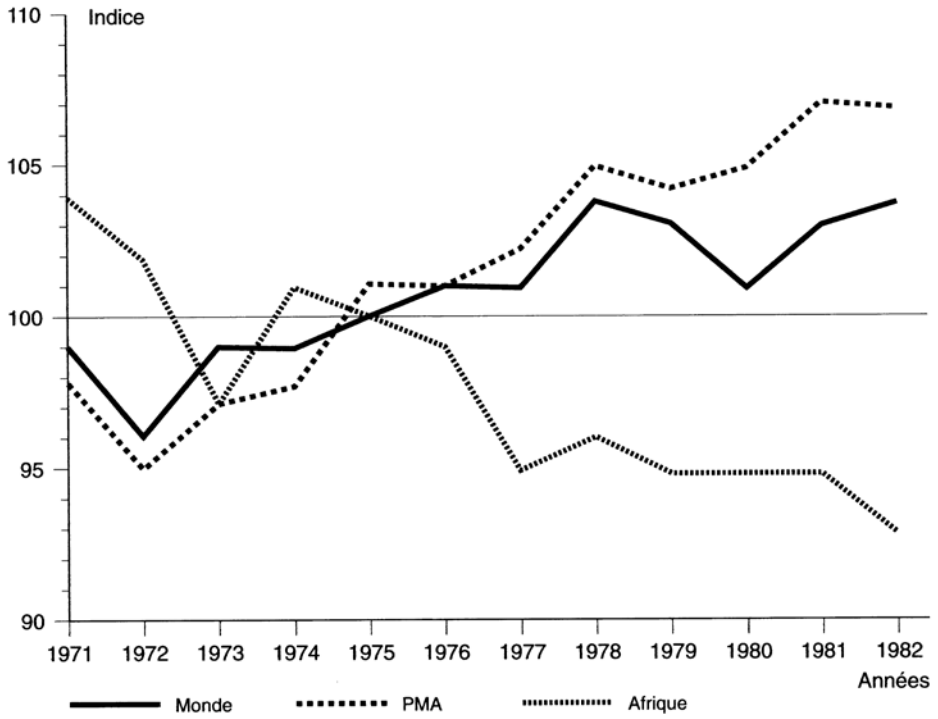

Fig. 14.1. Évolution de la production alimentaire par habitant, ensemble du monde, PMA et Afrique (base 100 = 1974-1976).
[*Source:* FAO, 1982*b*.]

sion d'espèces convertibles, instruments de puissance internationale[13] ». Si regrettable que ce soit, il n'est donc pas surprenant que l'Afrique indépendante ait continué à développer ses cultures d'exportation avec plus de vigueur que jamais et à négliger la production alimentaire: entre 1960 et 1965, tandis que la production de cultures d'exportation augmente globalement de 23,3 %, les cultures vivrières ne progressent que de 6,7 %. Aux premiers temps de l'indépendance, les gouvernements africains restèrent visiblement sourds à ce conseil: « La manière la plus sûre de promouvoir l'industrialisation [...] est de l'asseoir sur des bases solides en prenant des mesures énergiques pour accroître la production alimentaire par personne occupée dans l'agriculture[14]. » Au contraire, comme le montre la figure 14.1, la baisse de la production alimentaire par habitant s'est poursuivie tout au long des années 70 et au début des années 80.

Les résultats médiocres du secteur alimentaire traduisent assurément les mauvaises performances du secteur agricole tout entier. Celui-ci reste, dans

13. A. A. Mazrui, 1980*a*, p. 65.
14. A. Lewis, 1953.

l'ensemble, constamment à la traîne, et ses résultats empirent à partir de l'indépendance. Entre 1971 et 1980, la production agricole augmente de 1,7 % par an en moyenne contre 2,1 % dans les années 60. Les raisons de cette détérioration apparaissent clairement sur le tableau 14.1. Les gouvernements africains n'ont pas affecté à leur stratégie proclamée de développement agricole les ressources publiques suffisantes. Il ressort des données disponibles qu'à prix constants, la part des dépenses publiques par habitant affectée à l'agriculture a baissé dans toutes les sous-régions et surtout en Afrique centrale, où ce secteur a connu également les plus faibles investissements intérieurs par habitant.

Tableau 14.1. Taux de croissance annuel moyen des dépenses publiques totales pour tous les secteurs et pour l'agriculture, en prix constants

	Tous secteurs confondus					Agriculture				
	1979	1980	1981	1982	Moyenne 1979-1982	1979	1980	1981	1982	Moyenne 1979-1982
Afrique du Nord	6,1	4,0	– 6,0	3,6	1,8	– 6,3	2,2	– 0,3	– 5,8	– 2,6
Afrique occidentale	9,1	– 15,7	– 18,4	– 1,7	– 7,3	– 10,4	18,9	– 5,4	8,0	2,1
Afrique du Centre-Ouest	20,3	– 3,0	3,1	– 8,8	2,4	68,7	– 7,5	– 34,2	– 34,5	– 9,5
Afrique centrale	—	—	—	—	—	– 13,5	– 48,6	10,0	39,1	– 0,2
Afrique orientale et australe	14,5	– 3,9	– 11,0	– 18,7	– 5,5	27,0	4,9	– 1,1	– 30,7	– 2,2

Note : les chiffres portent sur 24 pays.

[*Source :* FAO, 1983.]

Pis encore, les ressources extrêmement limitées disponibles pour les investissements agricoles ont été invariablement dépensées de façon mal avisée. Trop souvent, on s'en est remis à des investissements massifs en biens d'équipement et à une mécanisation à grande échelle génératrice de surcapitalisation. Les projets gouvernementaux prévoyaient en général des mesures de protection sociale fort dispendieuses, sans guère prendre en considération les capacités et les besoins des agriculteurs africains. Alors que 80 à 90 % des producteurs agricoles sont de petits paysans — dont une majorité de femmes, surtout dans le secteur alimentaire —, les fournitures agricoles absolument indispensables leur font cruellement défaut. Les services de vulgarisation agricole brillent généralement par leur absence, les variétés de semences performantes, les engrais et les pesticides sont souvent introuvables. Le réseau routier et les autres infrastructures sont tristement insuffisants ; il n'existe pratiquement aucune installation

rationnelle et efficace pour le stockage et la préservation des céréales; l'acheminement des produits alimentaires des campagnes vers les centres urbains ou entre différentes régions rurales est rarement organisé de façon systématique, moyennant quoi une très forte proportion — de 20 à 45 % — de la production alimentaire est perdue faute d'avoir accès aux marchés; enfin, la politique consistant à maintenir de faibles prix à la production, ce qui réduit les revenus des paysans, a des effets négatifs sur la productivité agricole.

Le Plan d'action de Lagos souligne cet oubli systématique du petit paysan en rappelant qu'à l'origine du problème alimentaire en Afrique se trouve le fait que les États « n'ont généralement pas accordé la priorité nécessaire à l'agriculture, soit en allocation de ressources, soit en donnant une attention suffisante aux politiques visant à améliorer la productivité et la vie dans le monde rural[15] ». Il ajoute que « pour améliorer la situation alimentaire en Afrique, la condition préalable fondamentale est la démonstration d'une forte volonté politique afin d'orienter un volume beaucoup plus important de ressources vers l'agriculture, de mener à bien une réorientation essentielle des systèmes sociaux, de mettre en œuvre des politiques qui inciteront les petits exploitants et les membres des coopératives agricoles à atteindre des niveaux plus élevés de productivité et de mettre en place des mécanismes efficaces pour la formulation des programmes requis et pour leur exécution[16] ».

En ce qui concerne le secteur secondaire, *les jeunes États africains considérèrent l'industrialisation comme un instrument essentiel de décolonisation économique*. Les activités manufacturières avaient en effet été découragées par les régimes coloniaux, qui estimaient que les économies africaines devaient appuyer celle de la métropole en lui fournissant des matières premières et en lui assurant des marchés captifs pour écouler ses produits manufacturés. Comme le montre le tableau 14.2, les industries manufacturières ne représentaient en 1960, lors des indépendances, que 7,6 % du PIB sur le continent africain, contre 12 % en Asie du Sud-Est, 13 % au Moyen-Orient et 22 % en Amérique latine. L'activité industrielle se limitait avant l'indépendance à la transformation des ressources agricoles, forestières et minérales en articles manufacturés ou produits semi-finis et à la production de quelques biens de consommation. Ce qui explique qu'après l'indépendance les gouvernements aient accordé une attention particulière au développement des industries manufacturières.

Mais les activités industrielles furent généralement implantées au coup par coup, sans aucun plan pour assurer les liaisons intra ou intersectorielles et sans la stratégie voulue pour qu'elles apportent une contribution importante au développement économique et social. Dès le départ, les entreprises créées le furent en association avec des sociétés étrangères ou avec les seuls capitaux des investisseurs étrangers, qui les exploitaient surtout dans leur

15. OUA, 1981.
16. *Ibid.*, p. 11, par. 18.

Tableau 14.2. Composition par secteur du PIB, en prix constants de 1970 (en %)

Pays	Agriculture	Industries manufacturières	Électricité	Industries extractives	Bâtiment	Commerce	Transports	Administration publique	Autres
Principaux pays exportateurs de pétrole									
1960	43,1	5,5	1,3	3,8	8,4	19,3	5,5	7,5	5,6
1970	30,2	5,2	0,7	18,5	6,3	24,8	3,2	8,3	2,8
1980	16,3	6,4	0,9	8,6	14,3	24,2	6,6	19,5	3,2
Pays non exportateurs de pétrole									
1960	42,4	8,6	1,4	4,6	4,0	15,5	5,9	8,9	8,7
1970	35,1	11,7	1,4	5,4	4,7	17,7	6,2	9,4	8,4
1980	27,7	12,4	1,7	5,1	5,4	19,2	7,2	12,8	8,5
Pays les moins avancés									
1960	59,2	5,3	1,4	0,8	4,6	15,4	4,3	7,8	1,2
1970	50,6	8,7	1,1	0,9	3,8	17,5	5,0	7,0	5,4
1980	44,2	8,1	1,3	1,3	4,2	17,7	6,9	10,0	6,3
Pays en développement									
1960	42,6	7,6	1,3	4,4	5,4	16,7	5,8	8,4	7,8
1970	33,4	9,5	1,2	9,8	5,2	20,1	5,2	9,0	6,6
1980	22,8	9,8	1,3	6,6	9,3	21,4	6,9	15,7	6,2

Note : les taux de croissance sectoriels 1960-1970 ont été calculés pour 39 pays africains en développement pour lesquels on dispose de données, alors que les taux 1970-1980 portent, comme les chiffres globaux, sur l'ensemble des 50 pays en développement d'Afrique.

[*Source :* Secrétariat de la CEA.]

Tableau 14.3. Composition par secteur du PIB, en prix constants de 1970 (en %)

Pays	Agriculture	Industries manufacturières	Électricité	Industries extractives	Bâtiment	Commerce	Transports	Administration publique	Autres	PIB
Principaux pays exportateurs de pétrole										
1960-1970	5,6	8,8	3,1	28,3	6,3	12,2	3,5	10,6	1,8	9,4
1970-1980	1,4	10,1	6,6	1,1	11,4	5,8	8,3	11,2	4,8	7,9
1960-1980	—	—	—	—	—	—	—	—	—	8,7
Pays non exportateurs de pétrole										
1960-1970	6,5	12,0	8,9	10,2	10,2	10,0	9,0	9,1	11,1	4,3
1970-1980	1,2	4,2	5,4	3,1	5,1	4,4	5,1	6,8	3,8	3,8
1960-1980	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4,0
Pays les moins avancés										
1960-1970	–3,6	15,4	8,9	5,2	12,6	12,2	9,9	13,6	12,8	4,8
1970-1980	1,7	2,4	10,5	7,3	17,1	7,6	16,1	17,5	9,6	3,1
1960-1980	—	—	—	—	—	—	—	—	—	4,0
Pays en développement d'Afrique										
1960-1970	3,7	7,1	4,6	17,3	6,3	9,1	5,1	7,2	4,3	5,8
1970-1980	1,3	5,5	4,2	7,3	4,1	3,2	6,4	6,9	6,2	5,2
1960-1980	—	—	—	—	—	—	—	—	—	5,6

— Données non disponibles.

Note : Les taux de croissance sectoriels 1960-1970 ont été calculés pour 39 pays africains en développement pour lesquels on dispose de données, alors que les taux 1970-1980 portent, comme les chiffres globaux, sur l'ensemble des 50 pays en développement d'Afrique.

[*Source :* Secrétraiat de la CEA.]

propre intérêt. Les moyens de production et les matières premières étaient en quasi-totalité importés. Ainsi, l'industrialisation de l'Afrique ouvrit la voie à une nouvelle forme de dépendance : au lieu de générer des économies, voire des profits, dans les échanges extérieurs, l'industrie devint la principale source de pertes en ce domaine.

Certes, la croissance du secteur manufacturier a été soutenue dans les années 60 et s'est poursuivie à un rythme légèrement supérieur à celui du PIB dans les années 70 (tableau 14.3), mais l'industrie reste aujourd'hui encore une enclave, à la fois étrangère et urbaine, dans l'immensité des campagnes économiquement attardées. Par rapport à la production mondiale, la valeur ajoutée des industries manufacturières africaines n'était en 1980 que de 0,9 % contre 2,7 % pour l'Asie du Sud-Est et 6 % pour l'Amérique latine. L'Afrique était donc à l'époque la région la moins industrialisée du globe. Comme l'indique la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU, « exception faite de la production d'un éventail étroit de biens intermédiaires, ce secteur se caractérise par des industries légères produisant des biens de consommation et par des activités de transformation élémentaire et relativement peu poussée pour la fabrication de produits finis et semi-finis à partir des matières premières minérales et agricoles, principalement pour l'exportation. De plus, du point de vue des structures, la production repose sur de petites unités qui ne permettent guère d'économies d'échelle. Les industries lourdes sont rudimentaires et un petit nombre de pays seulement s'y sont risqués de manière cohérente. En conséquence, la production de biens d'équipement est restée marginale et, de ce fait, l'Afrique demeure l'un des principaux importateurs mondiaux de ces biens, les matériels et machines importés représentant plus de 35 % des investissements annuels totaux de la région[17] ».

Après l'indépendance, les gouvernements africains avaient assigné six grands objectifs à l'industrialisation : satisfaction des besoins essentiels des populations ; mise en valeur des ressources naturelles locales ; création d'emplois ; formation d'une base de développement des autres secteurs économiques ; création d'un cadre d'assimilation et de promotion du progrès technologique ; modernisation de la société[18]. Aucun de ces objectifs n'a malheureusement été réalisé au cours des deux dernières décennies. Au contraire, « du fait de la nature disparate des industries manufacturières africaines, de leur insatiable besoin de subventions de toutes sortes, de la très forte dépendance de beaucoup d'entre elles à l'égard de l'étranger pour l'acquisition des facteurs de production et de leur impuissance générale à atténuer le chômage ou à donner une impulsion dynamique à l'économie africaine, le secteur industriel est aujourd'hui un secteur en crise, et la stagnation de l'industrie doit désormais être ajoutée à la liste, toujours plus longue,

17. Commission économique pour l'Afrique, 1983, p. 11.
18. OUA, 1981, p. 20.

des crises qui s'abattent sur notre malheureux continent assiégé[19] ». C'est sans doute cet échec de la stratégie d'industrialisation qui, venant s'ajouter à des années d'abandon de l'agriculture, est responsable de l'aggravation de la dépendance économique de l'Afrique.

La stratégie d'africanisation

Pour conclure cette analyse des principales approches sectorielles de la décolonisation économique, nous tenterons d'évaluer la stratégie d'africanisation de l'économie adoptée par de nombreux gouvernements du continent à la fin des années 60 et au début des années 70. On a pu dire qu'« au moment de l'indépendance, l'économie typique de l'État africain était généralement stratifiée : au sommet, les Européens, tenant les grandes entreprises industrielles, les principaux établissements commerciaux et les plantations ; au-dessous, les Asiatiques et les Libanais, contrôlant les moyennes entreprises industrielles et le commerce de gros, ainsi que les plus importantes affaires de commerce de détail ; enfin, au bas de l'échelle, les Africains, petits paysans, petits commerçants et petits employés[20] ». Dans la fonction publique, la situation n'était guère différente. Les Africains fournissaient les employés de bureau et les coursiers, les Asiatiques remplissaient les fonctions de cadres et de techniciens moyens et les Européens occupaient les postes de hauts fonctionnaires. Si la situation était nettement meilleure en Afrique-Occidentale britannique (en particulier au Nigéria et en Côte-de-l'Or), cette ségrégation économique était la règle à l'époque de l'indépendance dans les possessions britanniques d'Afrique orientale et d'Afrique australe et dans les colonies françaises, belges et portugaises : beaucoup de ces territoires ne comptaient alors qu'une poignée d'Africains diplômés de l'enseignement supérieur et une ou deux centaines de diplômés de l'enseignement secondaire.

L'africanisation de la fonction publique figurait donc parmi les priorités des pays africains nouvellement indépendants. Selon certaines estimations, l'Afrique comptait en 1958 quelque 100 000 fonctionnaires européens[21]. Ce chiffre, qui ne comprend pas le personnel universitaire, les missionnaires, les Européens engagés par les autorités locales et les fonctionnaires des Nations Unies, donne une idée de l'ampleur de la tâche d'africanisation de la fonction publique sous l'angle purement quantitatif. Il ne s'agissait pas seulement de nommer des Africains à la place des étrangers, mais de remplacer des administrations de type colonial par des services publics nationaux.

19. A. Adedeji, 1984, p. 5.
20. A. Adedeji (dir. publ.), 1981, p. 29.
21. N. A. Shaath, 1975, p. 99.

En un sens, l'africanisation, ou l'indigénisation, des secteurs clés des économies nationales est le prolongement de l'africanisation réussie des services publics. Cette politique peut revêtir plusieurs formes qui s'échelonnent de la nationalisation d'entreprises au simple exercice d'un contrôle de l'étendue des participations étrangères. Comme le note Leslie L. Rood, « en Afrique, les appropriations de biens étrangers se rangent généralement dans l'une des trois catégories suivantes : nationalisation des grandes entreprises minières appartenant à des sociétés multinationales, nationalisation de petites filiales de sociétés multinationales, le plus souvent dans la banque, les assurances et la distribution des produits pétroliers ; africanisation de petites et moyennes entreprises appartenant à des résidents étrangers. Toutefois, certaines interventions de l'État ne correspondent pas exactement à ce schéma : dans les pays socialistes, les nationalisations ont été étendues aux industries manufacturières, aux biens immobiliers et aux plantations et, dans les pays à économie de marché, certaines sociétés européennes d'assez grande taille ont aussi été touchées par l'africanisation. Dans chaque cas, l'appropriation peut être brutale ou raffinée, comporter ou non une indemnisation, se faire sur une base volontaire ou être imposée autoritairement[22] ».

D'après une étude de l'ONU[23], les nationalisations et les reprises ont été plus nombreuses, entre 1960 et 1974, dans l'Afrique subsaharienne que dans les autres régions du monde. Sur les 875 nationalisations recensées dans 62 pays pendant cette période, 340 (soit 39 %) eurent lieu en Afrique noire. Cette région arrivait en tête pour toutes les branches d'industrie sauf le pétrole, et la valeur totale des entreprises nationalisées se chiffrait en milliards de dollars des États-Unis[24].

Les études menées sur l'incidence de l'africanisation de l'économie dans plusieurs pays du continent — Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Nigéria, Sénégal, Tanzanie, Zambie, Botswana, Lesotho et Swaziland — montrent clairement que les Africains ont réussi une certaine reprise en main de l'activité économique mais que celle-ci reste néanmoins partout dominée par les capitaux, le savoir-faire, la technologie et les initiatives de l'étranger[25]. La politique d'africanisation n'a donc connu qu'un succès très limité. Mais, « comment une politique d'africanisation peut-elle réussir dans un pays dont on a laissé l'économie stagner ? Jusqu'à quel point un pays écrasé sous le poids de sa dette extérieure peut-il tenter d'africaniser son économie ? Un pays par trop tributaire du commerce extérieur et de l'exportation d'une gamme dangereusement restreinte de produits de base, dont par surcroît le secteur traditionnel et le secteur

22. L. L. Rood, 1976, p. 430-431.
23. ONU, Secrétaire général, 1974.
24. On estime à quelque 4 milliards de dollars la valeur des biens des seuls ressortissants des États-Unis nationalisés dans le monde de 1960 à 1973. Ce chiffre donne une idée des ordres de grandeur en jeu.
25. A. Adedeji (dir. publ.), 1981, p. 45-327.

moderne divergent profondément et dont la base industrielle est étroite et fractionnée, ne saurait véritablement y parvenir. L'Afrique ne doit donc pas se contenter de nationaliser les entreprises étrangères, il lui faut tenter de transformer son économie coloniale actuelle en une économie authentiquement africaine et autonome, fondée sur un développement endogène et auto-entretenu[26] ».

La stratégie de pénétration intra-africaine et d'intégration panafricaine

Les puissances coloniales avaient découpé l'Afrique avec un total mépris de son histoire et de sa culture. Aussi le continent se présentait-il, au moment des indépendances, comme une mosaïque d'États, certains minuscules, à la viabilité économique et politique problématique. À ce fractionnement s'ajoutait cet autre héritage du colonialisme qu'était la quasi-absence de liens structurels entre unités politiques voisines. Les États africains avaient été délibérément organisés pour approvisionner avant tout leurs métropoles respectives et en être les partenaires commerciaux exclusifs. Les marchés nationaux issus du découpage colonial étaient trop exigus et trop fragmentés pour la production industrielle.

Dans ces conditions, la poursuite des objectifs nationaux de décolonisation économique paraissait subordonnée à une stratégie d'intégration économique régionale et à la création d'institutions multinationales pour promouvoir le développement et engager des efforts de coopération concertés.

À vrai dire, la coopération et l'intégration régionales avaient été reconnues comme indispensables à toute stratégie de décolonisation économique bien avant l'accession à l'indépendance politique, l'origine de cette approche se situant dans le mouvement panafricaniste qui visait à unifier les forces africaines contre l'impérialisme et la domination coloniale. Le premier appel en faveur de l'intégration économique remonte au V^e^ Congrès panafricain, tenu à Manchester (Grande-Bretagne) en 1945 : avec une grande clairvoyance, le Congrès avait recommandé la création d'une union économique de l'Afrique de l'Ouest afin de mieux lutter contre l'exploitation des ressources économiques des territoires de cette région et d'assurer la participation des communautés locales à son développement industriel. La Déclaration de Bandung de 1955 mentionnait également la nécessité d'une coopération économique entre pays d'Afrique.

Leurs liens avec le panafricanisme expliquent que les stratégies d'intégration régionale adoptées au lendemain des indépendances aient favorisé la création d'organisations régionales compétentes dans tous les domaines. Ainsi, la première Conférence des États africains indépendants,

26. *Ibid.*, p. 389.

tenue à Accra (Ghana) en 1958, décida de créer un Comité de l'économie et de la recherche dans chaque pays ainsi qu'une Commission conjointe de la recherche économique composée de représentants de tous les pays africains indépendants. Leur tâche consistait à consolider les politiques nationales de développement économique, à promouvoir les échanges commerciaux et une politique industrielle commune et à coordonner la planification économique des différents États pour aboutir à un mécanisme de coopération économique à l'échelle continentale. Un peu plus tard, en 1960, les États africains déjà indépendants recommandèrent la création d'un conseil africain de coopération économique, d'une banque africaine de développement et d'une banque commerciale africaine. La mise en place d'un système de préférences tarifaires entre pays africains indépendants était également proposée. Dans ce climat d'enthousiasme collectif pour l'intégration économique se constituèrent les groupes de Monrovia, de Casablanca, de Brazzaville et du Maghreb qui, à leur tour, devaient formuler diverses recommandations en vue de la création d'un marché commun africain, d'une union africaine des paiements et d'une banque africaine de développement économique.

La mise en place d'organisations multinationales régionales à vocation multiple se heurta toutefois à plusieurs obstacles. Le plus important résidait dans la jeunesse des États, les dirigeants nationaux acceptant mal de se dépouiller d'une autorité fraîchement acquise au profit d'organes de décision collectifs. Par ailleurs, l'absence d'infrastructures régionales adéquates, en particulier de réseaux de transports et de communications, limitait les échanges et la circulation. Troisième obstacle, les jeunes États avaient adopté des idéologies politiques parfois divergentes. Enfin, les solides relations bilatérales que les pays africains entretenaient avec les ex-métropoles militaient toujours fortement contre les rapprochements intra-africains.

La première organisation multinationale africaine à vocation multiple fut créée en avril 1958, il s'agissait de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) de l'ONU. Cinq ans plus tard, l'Organisation de l'unité africaine (OUA) voyait le jour. La mission fixée à la CEA était de lancer le développement économique de l'Afrique, y compris dans ses dimensions sociales, de le faciliter et d'y prendre part ; elle devait aussi suivre et renforcer les relations économiques des pays et territoires africains tant entre eux qu'avec les autres pays du monde. Les objectifs de l'OUA étaient, eux, surtout politiques, mais l'Organisation fut aussi chargée de coordonner et d'intensifier la coopération pour offrir de meilleures conditions d'existence aux peuples d'Afrique, d'éliminer le colonialisme sous toutes ses formes et de favoriser la coopération internationale. Les deux institutions furent invitées à coopérer très étroitement, mais c'est au premier chef à la CEA qu'il incombait de promouvoir la coopération et l'intégration économiques en Afrique.

Au début des années 60, la CEA constata que la démarche la plus viable pour réaliser l'intégration régionale était de procéder par étapes sur

des aires géographiques limitées, plutôt que de mettre en place un mécanisme global à l'échelle du continent. Elle divisa donc l'Afrique en quatre sous-régions — Afrique orientale et australe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest et Afrique du Nord — dotées chacune d'un bureau sous-régional constituant l'antenne de son secrétariat. La principale fonction de ces bureaux était de faciliter les décisions et les actions collectives au niveau local, en menant les études appropriées, en participant à l'élaboration et à l'exécution de projets multinationaux et en fournissant en permanence sur le terrain une assistance technique. Leur efficacité pour inciter les États africains à organiser des dispositifs de coopération se révéla toutefois rapidement décevante parce qu'ils manquaient de ressources et parce que aucun mécanisme institutionnel n'était prévu pour assurer la participation des gouvernements à leurs activités et à leurs programmes de travail. On créa donc, pour renforcer la CEA dans son rôle de catalyseur de l'intégration régionale, des Équipes consultatives multinationales et inderdisciplinaires des Nations Unies pour le développement (UNDAT) chargées d'améliorer les capacités opérationnelles des bureaux sous-régionaux. On s'aperçut vite de nouveau que ces organes purement consultatifs ne suffisaient pas, qu'il fallait des instruments plus opérationnels pour promouvoir la coopération économique, et les UNDAT furent remplacées en 1977 par les Centres multinationaux de programmation et d'exécution des projets (MULPOC). Ces centres sont au nombre de cinq actuellement dans les différentes sous-régions du continent (carte 14.1) et leur fonctionnement laisse bien augurer de l'avenir de l'intégration économique régionale en Afrique.

Il existe aujourd'hui plusieurs groupements économiques organisés à l'échelle sous-régionale dont l'intégration est diversement poussée (carte 14.2). Dans l'Ouest, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) (carte 14.3) regroupe les membres d'autres communautés, comme la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), le Conseil de l'entente et la Mano River Union. En Afrique centrale, la dernière communauté économique créée par la CEA en 1983, la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (ECCAS), a réuni les cinq États membres de l'Union douanière des États de l'Afrique centrale (UDEAC) — Congo, Gabon, République centrafricaine, République du Cameroun et Tchad — en vue de constituer à terme un marché commun centrafricain. De leur côté, le Burundi, le Rwanda et le Zaïre ont formé la Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL). En Afrique orientale, la Communauté de l'Afrique de l'Est, fondée en 1967 par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, s'est désintégrée en juillet 1977. Par l'intermédiaire de son MULPOC pour l'Afrique orientale et australe, la CEA a réussi à créer une Zone de commerce préférentiel de l'Afrique orientale et australe au sein de laquelle est non seulement prévue une libéralisation des échanges, mais aussi une coopération et une spécialisation des différents pays en ce qui concerne la création d'industries de base et d'industries stratégiques, les cultures vivrières et l'élevage du bétail, le

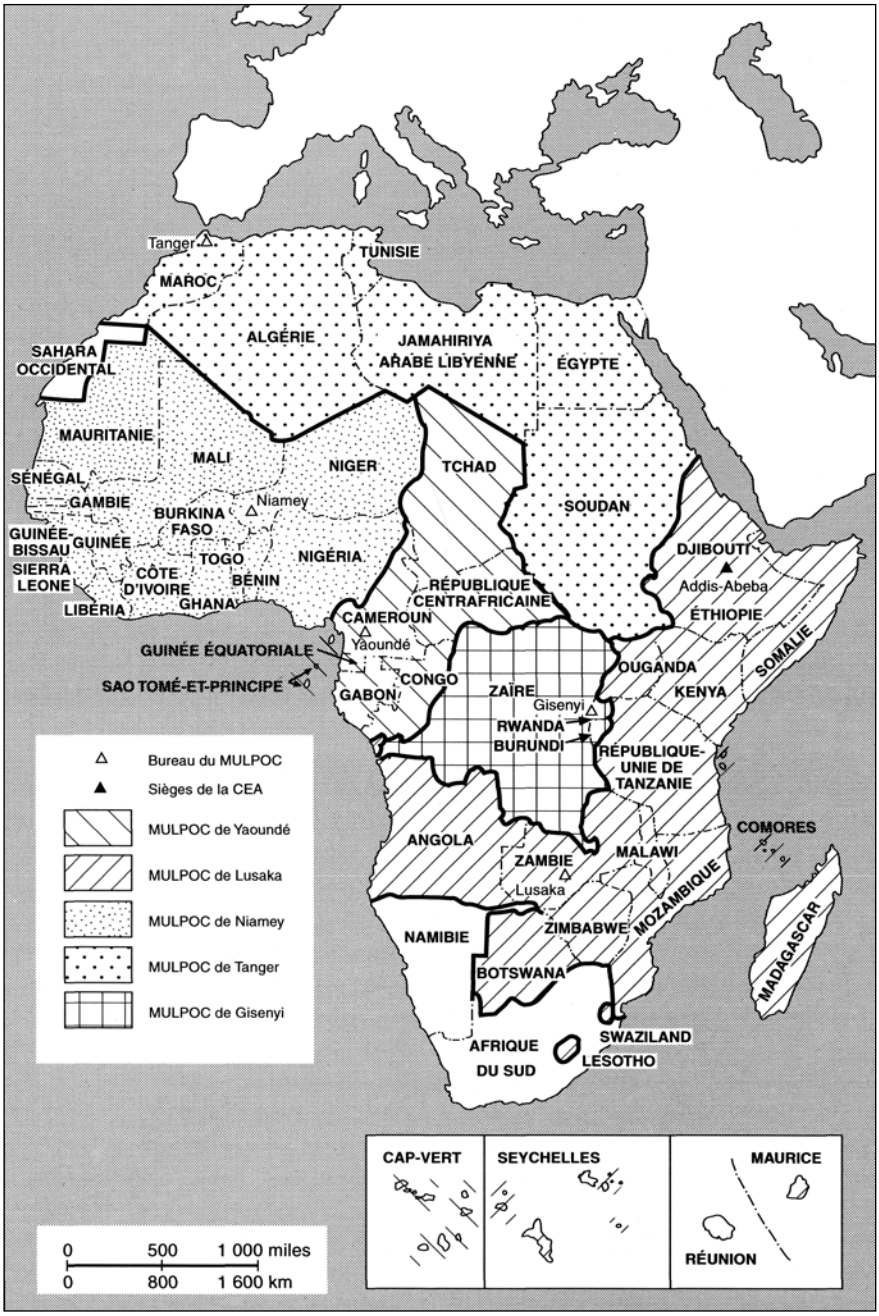

14.1. Répartition régionale des MULPOC.
[*Source:* d'après la CEA, Addis-Abeba.]

14.2. Regroupements économiques régionaux en Afrique.
[*Source :* d'après la CEA, Addis-Abeba.]

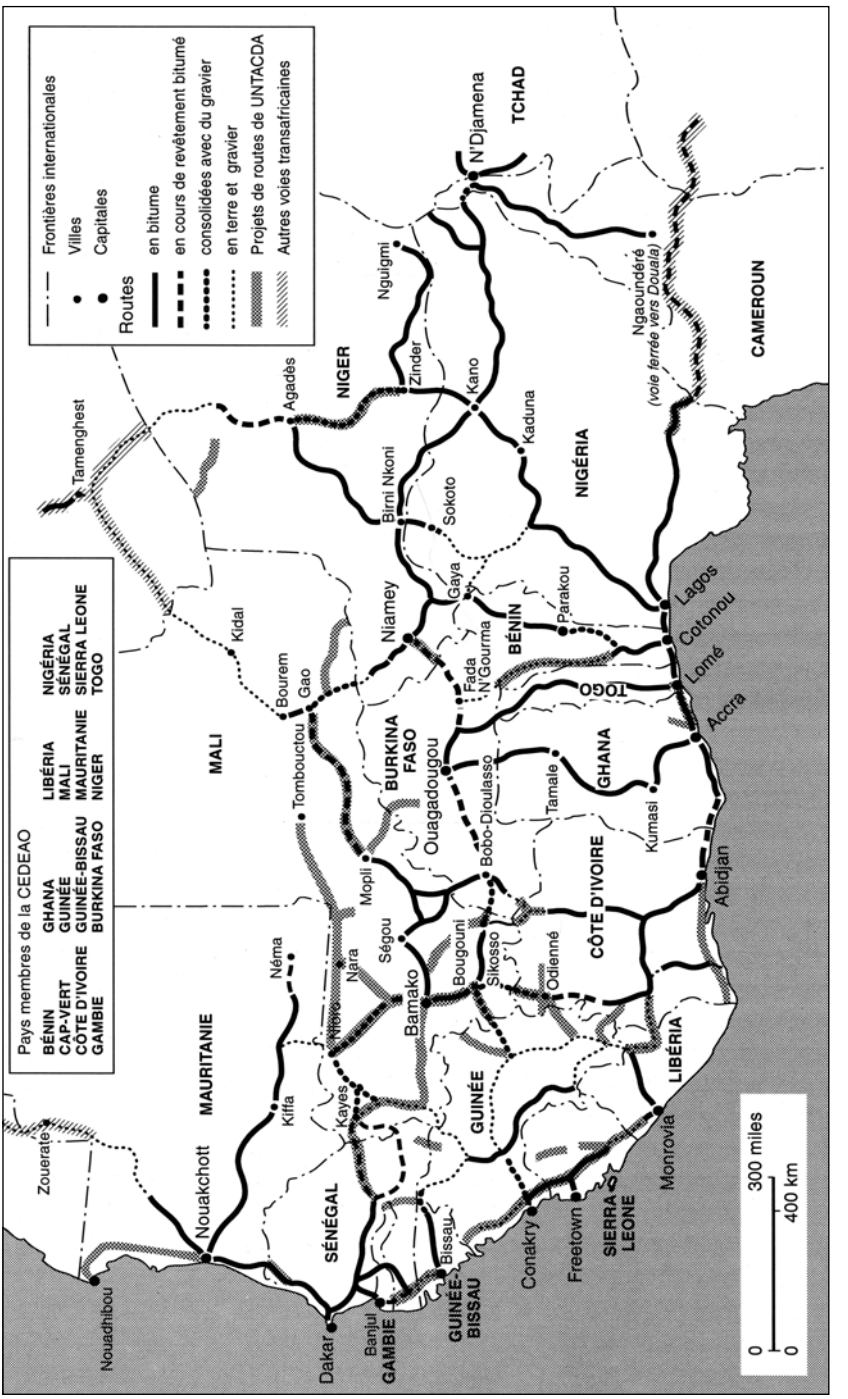

14.3. Réseau routier actuel et projet Afrique de l'Ouest, CEA/CEDEAO. [*Source :* d'après la CEA, Addis-Abeba.]

développement de la science et de la technologie, l'exploitation et l'utilisation des ressources naturelles, la mise en valeur des ressources humaines et la création de réseaux de transports et de télécommunications (carte 14.4). En Afrique du Nord, un Comité consultatif permanent a été institué dès 1964 par la Libye, le Maroc et la Tunisie.

Les États membres de ces organisations à vocation multiple appartiennent également aux quelque 130 organisations économiques intergouvernementales, sectorielles ou multisectorielles ayant pour mission de promouvoir la coopération économique et technique en Afrique. De plus, il se tient régulièrement des conférences institutionnalisées de ministres et hauts fonctionnaires sur un certain nombre de domaines spécifiques.

Nombre de ces multiples organisations n'ont pas encore fait la preuve de leur efficacité dans la promotion de la coopération. L'interpénétration des pays africains a buté d'abord et surtout sur une insuffisante compréhension des objectifs et des modalités de la coopération économique. Trop souvent, en effet, des hypothèses valides dans les pays avancés mais fausses pour les pays africains en développement ont présidé à la création et au fonctionnement des groupements économiques africains. On a ainsi postulé qu'il existait: une multitude d'unités de production, produisant ou vendant chacune une part minime du produit national; une économie proche du plein emploi, avec des entreprises fonctionnant à la marge et, partant, de nouveaux investissements également marginaux par rapport aux capacités de production existantes; d'innombrables entrepreneurs très motivés, connaissant parfaitement les marchés des capitaux et des produits et capables d'explorer les nouveaux créneaux sur place et à l'étranger; dernier postulat enfin, les avantages de la coopération étaient censés se répartir équitablement entre des pays dotés d'une égale capacité à profiter de leur coopération[27].

Or, les données de la situation en Afrique sont plutôt les suivantes: manque d'entrepreneurs compétents dans le secteur public comme dans le secteur privé; pénurie de main-d'œuvre qualifiée; connaissance limitée des sources d'approvisionnement en matières premières; choix de technologies restreint; intégration interbranches limitée; exiguïté des marchés intérieurs par rapport à la taille des entreprises. Dans ces conditions, les objectifs et les modalités de la coopération devraient être fondamentalement différents de ceux qui prévalent entre pays industrialisés.

En d'autres termes, la coopération économique entre pays d'Afrique ne devraient pas viser uniquement à faciliter le commerce, mais être axée aussi sur la production. Elle devrait permettre de créer et d'utiliser des capacités nouvelles de production, en particulier de services et de biens intermédiaires ou de consommation[28]. À cette fin, il sera nécessaire d'intégrer les économies nationales et de réorienter les modèles de consommation et les structures de production vers la satisfaction des besoins

27. Commission économique pour l'Afrique, 1976, p. 50.
28. Pour plus de détails sur ce point, voir A. Adedeji, 1976.

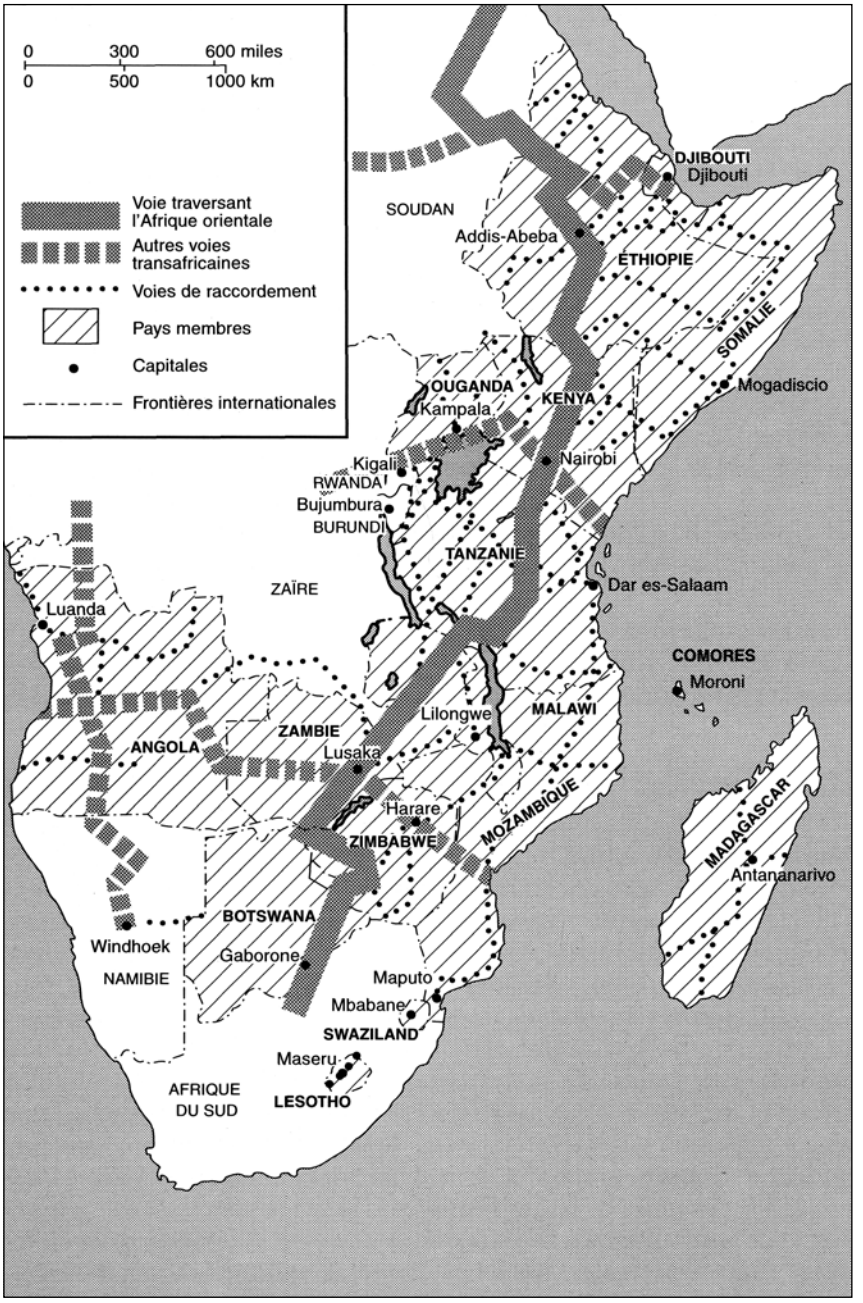

14.4. Zone de commerce préférentiel en Afrique orientale et méridionale : projets d'autoroutes. [*Source :* d'après la CEA, Addis-Abeba.[

intérieurs, ainsi que de promouvoir l'autonomie nationale. Or, bien souvent, les différents secteurs des économies africaines n'entretiennent que des rapports assez lâches.

Autre problème majeur, les États coopérants ont eu beaucoup de mal à s'entendre sur les modalités de partage des coûts et des avantages de la coopération économique — en particulier parce qu'ils craignaient que les mesures de libéralisation des échanges impliquées par un marché commun ne leur fassent perdre des recettes fiscales à l'exportation et à l'importation.

Cette difficulté est étroitement liée à des considérations d'équité et d'équilibre au sein des groupements économiques, certains de leurs membres ayant enregistré des taux de croissance plus faibles que s'ils s'étaient tenus à l'écart. La mise au point, pour corriger ces déséquilibres, de mécanismes de péréquation acceptables a constitué pour ces groupements un problème redoutable, car les dispositifs de ce genre doivent englober « non seulement le manque à gagner sur les droits de douane abolis, mais encore les avantages tirés d'éléments "dynamiques" impondérables et impossibles à chiffrer comme les améliorations de rendement des facteurs de production attribuables à l'intégration économique, la possibilité d'économies externes et l'expansion de l'emploi[29] ».

La coopération économique entre pays africains a également pâti du fait que nombre d'entre eux se montrèrent exagérément sourcilleux sur le chapitre de la souveraineté nationale et que les dirigeants politiques hésitèrent trop souvent à en sacrifier la moindre parcelle dans des secteurs cruciaux de la politique économique.

L'insuffisance des équipements d'infrastructure et l'absence de cadre institutionnel propre à promouvoir la coopération économique constituaient des contraintes non moins réelles. Les manques les plus handicapants étaient l'absence de réseau moderne de transports et de communications entre États membres, l'absence de mécanismes de compensation, de monnaie commune et d'accords de paiement entre pays africains et l'absence d'institutions multinationales de développement capables d'identifier et préparer les projets à réaliser, de promouvoir l'investissement et d'offrir les conseils d'experts. Dans cette perspective, la création par la CEA de la Chambre de compensation de l'Afrique de l'Ouest et les Accords de paiement et de compensation de l'Afrique centrale, de même que les mécanismes de paiement et de compensation mis en place dans le cadre de la Zone de commerce préférentiel, devraient considérablement faciliter les choses. La Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique, lancée à l'initiative de la CEA, a permis de jeter les bases de réseaux régionaux et sous-régionaux de transports et de communications.

29. *Ibid.*, p. 45.

Les divergences croissantes en matière d'idéologie politique et d'orientations économiques, notamment entre pays socialistes et pays capitalistes, ont aussi lourdement pesé sur la coopération. Dans ces conditions, la question cruciale était de concevoir des mécanismes institutionnels réduisant le plus possible les conflits et étendant au maximum le champ de la coopération.

Des difficultés surgirent aussi de l'ambivalence des attitudes à l'égard de la coopération économique. Les initiatives politiques et les déclarations d'intentions collectives n'ont, en effet, que trop rarement été suivies de mesures concrètes et, bien souvent, les actions menées au niveau national se révélèrent en contradiction totale avec les déclarations faites dans les enceintes internationales.

Sous l'impulsion du Sommet économique africain tenu les 28 et 29 avril 1980 à Lagos, qui aboutit notamment à l'adoption de l'Acte final de Lagos aux termes duquel les chefs d'État et de gouvernement s'engageaient à mettre en place une communauté économique africaine avant l'an 2000, la CEA, en collaboration avec l'OUA, a intensifié ses efforts pour rationaliser et renforcer les groupements économiques régionaux existants et pour en créer dans les régions qui en sont dépourvues, de manière à couvrir le continent tout entier. Depuis la signature, le 21 octobre 1983, du traité portant création de la Communauté économique de l'Afrique centrale par 10 États de cette région, l'Afrique subsaharienne compte trois grands groupements de coopération économique régionale. Ces groupements, appelés à devenir les vecteurs de la stratégie de pénétration intra-africaine et à servir de cadre à l'intégration panafricaine, sont : la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest regroupant 16 États membres et antérieure de 5 ans à l'Acte final de Lagos ; la Zone de commerce préférentiel de l'Afrique orientale et australe, qui a vu le jour en décembre 1981 et qui devrait pouvoir compter sur la participation de 22 États ; la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, à laquelle 10 pays ont adhéré.

Détérioration de l'économie africaine et persistance du système néocolonial et de la dépendance économique

En dépit de toutes les stratégies de décolonisation économique poursuivies par les gouvernements africains, aux niveaux macro-économique et sectoriel, l'économie africaine conserve les structures héritées du colonialisme (tableau 14.4) et les conditions d'existence de la population du continent ne se sont pratiquement pas améliorées. Ces stratégies n'ont pas réussi à provoquer la transformation socio-économique espérée ; elles n'ont apporté au mieux que des changements structurels marginaux.

Tableau 14.4. La monoproduction dans les économies africaines (en %)

Pays	Principal produit d'exportation	Part dans les exportations totales			Part dans les recettes publiques			Part dans le PIB			Part dans les formation de capital		
		1960	1970	1980	1960	1970	1980	1960	1970	1980	1960	1970	1980
Algérie	Pétrole	—	67,5	91,6	—	50,1	—	—	18,8	361,9	—	10,7	332,5
Botswana	Diamants	—	14,7	60,8	—	16,5	89,8	—	4,1	40,0	—	9,2	300,0
Congo	Pétrole	—	10,5	77,9	—	4,7	128,7	—	1,4	11,4	—	3,1	615,4
	Bois	—	52,3	11,6	—	23,7	19,1	10,4	6,5	1,3	15,5	19,5	91,1
Égypte	Pétrole	—	4,6	57,8	—	2,2	15,0	—	0,6	1,8	—	3,6	31,1
	Coton	66,1	41,6	13,9	—	21,0	3,6	9,9	5,6	1,9	59,7	11,6	12,3
Éthiopie	Café	49,0	59,3	64,1	—	38,9	47,4	1,6	4,1	7,0	13,4	32,6	96,3
Gabon	Pétrole	21,4	34,3	62,3	—	—	—	9,0	17,6	—	20,4	19,6	—
	Manganèse	—	8,5	6,6	—	—	—	—	4,4	4,4	—	12,3	41,4
Gambie	Arachide	—	95,1	54,1	—	190,0	35,8	—	29,8	8,1	—	191,6	53,1
Ghana	Cacao	57,3	64,2	56,2	—	68,6	—	22,2	14,1	12,6	96,7	93,7	220,1
Côte d'Ivoire	Cacao	22,4	20,5	25,2	—	26,4	25,7	7,0	8,1	9,6	45,3	19,2	95,0
	Café	48,5	33,2	20,5	—	42,6	20,9	15,2	13,1	9,8	98,4	13,2	77,1
	Bois	16,3	27,9	15,1	—	23,2	15,4	5,2	7,1	6,7	33,9	5,0	56,7
Kenya	Produits pétroliers	—	15,4	31,5	—	20,7	26,0	—	3,3	7,2	—	13,4	88,4
	Café	—	20,5	21,0	—	27,5	17,3	—	4,3	4,8	—	17,7	58,8
	Thé	—	12,1	11,2	—	16,3	9,3	—	2,6	2,6	—	10,5	32,5
Libéria	Minerai de fer	41,9	70,1	52,7	—	221,9	153,4	128,1	39,5	30,6	115,3	169,7	208,3
Libye	Pétrole	—	99,7	99,9	—	228,0	—	—	78,4	61,9	—	410,5	850,6
Malawi	Tabac	—	33,4	43,9	—	43,0	52,9	—	6,7	11,4	—	13,9	107,0
Mali	Arachide	—	14,5	2,3	—	14,0	—	—	1,6	—	—	8,6	7,5
	Coton	—	21,0	48,1	—	20,5	—	—	2,4	7,1	—	12,7	157,6

Mauritanie	Minerai de fer	—	84,8	77,8	—	48,0	—	—	39,5	23,6	—	163,5	247,9
Maurice	Sucre	22,0	91,6	67,0	—	149,1	125,3	29,8	38,5	30,6	67,9	243,1	653,2
Maroc	Phosphates	23,7	23,1	31,2	—	16,6	17,2	5,1	3,4	5,3	45,7	13,5	557,9
Niger	Uranium	—	—	74,3	—	—	—	—	—	5,6	—	—	—
Nigéria	Cacao	20,6	15,0	9,0	—	19,7	—	3,1	1,5	—	27,1	192,9	6,0
	Arachide	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
	Pétrole	2,7	57,6	95,3	—	110,2	—	0,4	7,1	—	3,9	596,8	615,1
Sénégal	Arachide	83,9	37,7	13,3	—	40,3	—	16,5	7,1	8,3	155,7	69,8	40,1
	Phosphates	1,0	7,8	16,4	—	8,5	—	0,3	1,6	2,8	3,3	1,5	49,7
	Produits pétroliers	—	3,1	18,7	—	3,3	—	—	0,6	3,3	—	—	37,0
Sierra Leone	Minerai de fer	14,0	11,9	—	—	18,1	—	38,2	3,1	—	69,0	18,6	—
	Diamants	55,6	62,5	53,3	—	96,6	63,3	112,2	16,4	10,2	275,0	76,1	100,0
Soudan	Coton	52,2	61,3	44,9	—	32,0	21,8	9,5	9,9	1,8	10,5	10,1	52,9
Togo	Phosphates	—	24,5	39,6	—	46,5	—	—	5,6	13,7	—	35,1	125,7
Tunisie	Pétrole	—	24,4	50,7	—	—	40,3	—	3,6	15,0	—	—	141,6
	Phosphates	17,7	20,3	3,0	—	—	5,6	3,1	3,0	2,1	15,0	15,3	19,4
Ouganda	Café	36,9	50,4	98,7	—	85,2	31,0	8,5	11,9	8,9	91,3	81,6	371,0
	Coton	32,3	17,4	1,2	—	29,4	82,1	7,4	4,1	—	80,0	27,8	4,6
République	Pétrole	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
du Cameroun	Cacao	—	23,8	21,3	—	34,8	27,5	7,2	5,4	4,2	51,8	27,0	47,0
	Café	—	22,8	21,7	—	33,4	25,4	4,1	5,2	6,3	36,7	25,9	48,5
	Bois	—	6,5	11,3	—	9,5	14,7	—	1,5	2,3	—	7,6	25,1
République-Unie de Tanzanie	Café	13,1	17,4	23,4	—	19,6	—	3,9	3,8	8,2	31,5	15,1	36,4
Zaïre	Cuivre	63,6	—	43,3	—	80,7	51,4	—	35,4	28,7	—	106,5	49,5
	Cobalt	22,4	—	21,2	—	7,5	25,2	—	3,3	6,2	—	9,8	24,2
Zambie	Cuivre	—	95,2	91,3	—	149,0	132,1	—	63,5	79,5	—	196,4	446,0
Zimbabwe	Tabac	—	—	13,5	—	—	—	—	—	3,6	—	—	76,4

[*Sources :* Secrétariat de la CEA; FMI, *Statistiques fanancières internationales*, Annuaire, 1982 et 1983, et vol. XXXVII, n° 5, mai 1984.]

Entre 1960 et 1980, le PIB global des pays africains a *grosso modo* triplé pour atteindre quelque 86 milliards de dollars des États-Unis (en prix constants de 1980), ce qui représente une croissance annuelle moyenne de 5,6 % (tableau 14.3). Leur revenu par habitant est passé d'une moyenne de 133 dollars en 1960 à 243 dollars en 1980 (ou 740 dollars en prix de 1983). Cette progression spectaculaire ne doit pourtant pas faire illusion : le revenu par habitant de l'Afrique ne représentait en 1980 que 7,6 % de celui de l'ensemble des pays industrialisés, qui s'élevait à 9 684 dollars, ce qui met bien en lumière l'ampleur du sous-développement africain. La croissance a été fragile et parfois irrégulière, en raison surtout de la prédominance du secteur agricole et du fait que les économies africaines sont soumises aux aléas du climat et du commerce international. Ainsi, la forte expansion du PIB enregistrée entre 1965 et 1970 tenait essentiellement aux résultats exceptionnels de l'agriculture et à un accroissement de la demande extérieure ; et le ralentissement de la croissance, ramenée à un taux de 4,5 % pendant les cinq années suivantes, est lui aussi imputable avant tout à une chute sans précédent du taux de croissance de la production agricole, tombé à 1,4 % par an, et à la récession consécutive au quadruplement du prix du pétrole intervenu en 1973-1974. Cette récession a étouffé la demande extérieure de produits de la région et le taux de croissance annuel des exportations est tombé à 0,5 % seulement. La légère reprise observée dans la période 1975-1980 tient surtout au redressement de la demande de produits non pétroliers, après une brève période d'ajustement au nouveau régime des coûts de l'énergie dans les pays développés, mais la situation ne va pas tarder à se détériorer brutalement en raison des nouvelles hausses du prix du pétrole et de l'impact d'une série de phénomènes allant de la sécheresse prolongée à des baisses de la demande extérieure et des prix à l'exportation qui entraînent en particulier une compression sans précédent des avoirs en devises. En 1981, la croissance chute brutalement et passe à un taux négatif de −3 % (en prix de 1980) pour la première fois dans l'histoire récente de l'Afrique. Au total, le PIB a progressé un peu plus dans les années 60 (5,8 %) que dans les années 70 (5,2 %).

À la recherche d'un nouvel ordre économique national, régional et international

La plupart des États africains se sont rendu compte, au début des années 70, qu'il fallait élaborer et appliquer avec rigueur de nouvelles stratégies, au niveau national, régional et international, si l'on voulait sortir le continent du piège de la stagnation économique. Au niveau national, cela implique la mise en place d'un nouvel ordre économique fondé sur les principes de l'autonomie et du développement auto-entretenu. Au niveau régional, les pays africains devront conquérir une plus grande marge d'autonomie collective. Au niveau mondial, enfin, il s'agit d'instaurer un nouvel ordre économique international.

Dans cette recherche d'une stratégie plus efficace et plus réaliste de décolonisation économique, la place d'honneur revient sans conteste à deux documents, l'un adopté par la Conférence ministérielle de la CEA en février 1971 et intitulé *Stratégie de l'Afrique pour le développement durant les années 1970*[30], l'autre adopté par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA lors de son dixième anniversaire, en mai 1973, et intitulé *Déclaration africaine sur la coopération, le développement et l'indépendance économique*[31] Toutefois, avant que ces textes n'aient pu donner lieu à l'élaboration de projets opérationnels, le monde fut confronté à une décision fondamentale qui bouleversait les relations économiques entre les pays industrialisés et le tiers monde.

Le 23 décembre 1973, le shah d'Iran annonçait que le baril de brut léger, valant alors 5, 04 dollars, serait désormais vendu 11,65 dollars. Cette simple décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ébranla l'économie internationale jusque dans ses fondements, au moins pour un temps. Elle fut saluée comme un tournant historique, car elle permit à certains des membres du cartel, au premier rang desquels l'Algérie, d'engager une stratégie de contre-pénétration des pays industrialisés en prenant la tête du mouvement en faveur de l'instauration d'un nouvel ordre économique international. L'initiative de l'OPEP apparut comme une manifestation concrète du pouvoir potentiel des pays en développement.

En 1974, les pays du tiers monde firent la démonstration de leur solidarité lors de la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies au cours de laquelle ils réclamèrent un nouvel ordre économique international. Toutefois, les incidences de la hausse du prix du brut sur les économies fragiles des pays africains importateurs de pétrole, en particulier sur leurs comptes extérieurs et leurs coûts de production, provoquèrent chez eux un certain désenchantement, d'autant plus que les cours des autres matières premières n'avaient pas été réajustés selon le modèle offert par l'OPEP. Aujourd'hui encore, les cours des autres produits primaires sont en effet fixés sur les marchés libres, marchés généralement soumis à de très fortes fluctuations de la demande comme des prix et où les sociétés multinationales ont toujours le dernier mot. De nombreuses tentatives ont été et continuent d'être faites pour créer des cartels de producteurs d'autres minerais et de produits agricoles d'exportation, mais les données économiques font obstacle à ces projets car les pays industriels qui importent ces produits disposent de nombreuses solutions de remplacement leur donnant le pouvoir de contrer les cartels de producteurs. Impossible à imiter dans d'autres secteurs, le coup de force réussi de l'OPEP aura néanmoins permis de relancer la campagne du tiers monde en faveur d'un nouvel ordre économique international. Cette campagne s'est concentrée sur six objectifs principaux : stabilisation des cours des produits primaires ; traitement ponctuel des dettes du tiers monde ; restructuration du commerce international et abolition des pratiques protectionnistes des pays industrialisés du Nord à l'encontre des pays du tiers monde ;

30. Commision économique pour l'Afrique, E/CN/14/493/Rev. 3 du 6 février 1971.
31. OUA, CM/ST. 12 (XXI).

facilités d'accès à la technologie occidentale; redéploiement des capacités de production industrielles mondiales en faveur des pays du tiers monde et réforme du système monétaire et financier international, autrement dit de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international[32].

L'Afrique a uni ses efforts à ceux du reste du tiers monde en vue de l'instauration de ce nouvel ordre économique international, elle a même joué un rôle moteur dans les diverses négociations, qui ont jusqu'ici échoué; mais l'évidence s'est bientôt imposée qu'étant la région la moins développée du globe, le continent africain, et plus particulièrement l'Afrique subsaharienne, ne pourrait pas participer sur un pied d'égalité à ce nouvel ordre, quel qu'il soit, s'il voyait le jour, avant d'avoir réorganisé son propre appareil économique aux niveaux national et régional en adoptant une stratégie de véritable décolonisation économique.

La CEA a, pour cette raison, jugé nécessaire de lancer, à partir du second semestre de 1975, une série d'actions qui ont abouti à l'adoption de la *Stratégie africaine pour le développement dans le cadre de la troisième Décennie du développement*[33] et du *Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, 1980-2000*[34]. Le fondement conceptuel de ces deux textes était le document de base adopté en 1976 par la CEA sous le titre *Cadre révisé de principes pour l'instauration du nouvel ordre économique international en Afrique 1976-1981-1985*[35], document qui bousculait les idées reçues en matière d'économie du développement à propos de l'Afrique et exposait méthodiquement les failles des différentes stratégies suivies pour réaliser la décolonisation économique du continent et le transformer en le dotant d'une économie dynamique et autonome, engendrant et entretenant elle-même sa propre croissance. Après avoir noté que la somme des connaissances et données d'expérience accumulées jusque-là sur le processus de croissance économique et les moyens de réaliser des transformations socio-économiques était limitée, la CEA faisait valoir dans le *Cadre révisé* que, du fait que l'élaboration des politiques économiques prenait le plus souvent en Afrique la forme de « réactions successives à des diagnostics de maux sociaux et économiques ayant leur origine en dehors de la région, tant ces diagnostics que les remèdes prescrits en conséquence étaient fortement influencés non seulement par la ferme conviction de l'efficacité du commerce international et des relations économiques qui y étaient liées comme moteur de la croissance économique et du changement social souhaitables, mais encore par une adhésion solide à une interprétation particulière de la genèse des échanges internationaux[36] ». La CEA mettait aussi en doute « la conception linéaire classique faisant de la croissance économique un

32. A. Adedeji, 1983, p. 7.
33. Résolution de la CEA 332 (XIV) figurant dans le document E/CN.14/INF/109/Rev. 1. Adoptée en juillet 1979 par l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, elle est connue par la suite sous le nom de Stratégie de Monrovia.
34. Commission économique pour l'Afrique, 1981.
35. Commission économique pour l'Afrique, 1976.
36. *Ibid.*, p. 6-7.

processus quasi mystique, dont le résultat se mesurerait par des hausses ou des baisses du PIB et du PNB, et qui serait le fruit d'un apport presque magique appelé investissement, consistant principalement en ressources obtenues grâce aux échanges extérieurs. Dans cette optique traditionnelle, le rôle des facteurs de production locaux n'est guère pris en considération ou, lorsqu'il l'est, ne se voit pas attribuer un rôle central dans le processus de développement. Les programmes nationaux ou multinationaux mis en œuvre pour produire ces facteurs locaux nous ont contraints à faire largement fond sur les ressources de change, d'où l'importance vitale de notre système de mono-exportations, l'apport net d'investissements étrangers privés et notre empressement à "mendier" l'aide étrangère ainsi que des prêts pour compléter ces apports. Notre plus grande faiblesse en tant que peuple est l'absence, chez nos dirigeants politiques, nos responsables syndicaux, nos autorités locales et nos capitaines d'industrie, de toute vision de ce que nos pays devraient devenir, individuellement et collectivement, dans, disons, vingt-cinq ans. C'est pourtant sur une telle vision de son propre avenir que doit nécessairement reposer la définition de la politique et de la stratégie de tout pays plus ou moins développé. Sans elle, aucune voie sûre ne s'ouvre vers l'avenir, que ce soit pour l'individu, la communauté, un pays ou un groupe de pays. Et il est alors facile de s'égarer ou de se laisser égarer[37] ».

C'est pourquoi la CEA, qui avait élaboré la Stratégie de Monrovia trois ans après l'adoption du *Cadre révisé*, voyait dans le Plan d'action de Lagos une sorte de grande charte économique de l'Afrique jetant les bases de la décolonisation économique du continent. La Stratégie de Monrovia comme le Plan de Lagos visent à élargir l'autonomie et à augmenter les capacités économiques de l'Afrique. L'autonomie signifie l'internalisation des forces qui, du côté de la demande, déterminent l'orientation des processus de développement et de croissance économique et les structures de la production, la substitution progressive de facteurs issus de l'économie africaine aux facteurs extérieurs et la participation accrue des masses à la production et à la consommation du produit social. L'augmentation des capacités économiques consiste à mettre en place des structures et des processus de développement et de croissance économique dont les différents éléments se soutiennent et se renforcent mutuellement, de telle sorte qu'avec l'internationalisation des forces déterminant l'offre et la demande, l'ensemble du système crée sa propre dynamique interne[38].

Seule une stratégie de développement fondée sur ces principes d'autonomie et d'augmentation des capacités économiques du continent peut permettre à l'Afrique de rompre totalement avec son passé économique colonial et la conduire sur la voie d'un développement normatif. Cette stratégie, plus tournée vers l'intérieur que vers l'extérieur, n'idolâtre pas les recettes de change et n'attache donc pas une importance excessive aux échanges extérieurs en en faisant le point de départ obligé du développement, surtout

37. A. Adedeji, 1983, p. 9.
38. *Ibid*., p. 10.

si ces échanges s'apparentent à ceux dont l'Afrique est prisonnière depuis l'époque coloniale. C'est pourquoi la stratégie de développement préconisée à Monrovia et dans le Plan d'action de Lagos place le marché intérieur africain, avec ses subdivisions régionales, au centre de l'effort de développement[39]. Le grand problème à présent pour l'Afrique est donc de traduire l'essentiel de ces deux documents en termes opérationnels aux niveaux national, sous-régional et régional. C'est à cette seule condition que l'on peut espérer réaliser la décolonisation économique.

Mais cette décolonisation pourrait exiger plus qu'une réduction de l'emprise étrangère sur les économies africaines et passer par un accroissement de l'emprise *africaine* sur l'économie mondiale. Les ressources de l'Afrique, qui constituent aujourd'hui la base de sa dépendance, pourraient lui permettre d'exercer une contre-influence sur le système mondial. Pour acquérir ce contre-pouvoir, il est plus que jamais essentiel que les pays africains marquent leur solidarité avec les autres pays en développement.

Solidarité et contre-pouvoir[40]

L'Afrique et le tiers monde en général doivent impérativement pratiquer deux formes de solidarité s'ils veulent modifier le système mondial au profit des pays défavorisés et mener à son terme le processus de décolonisation.

La *solidarité organique* concerne les relations Sud-Sud et vise à renforcer l'interdépendance des pays d'Afrique ou du tiers monde. La solidarité stratégique concerne la coopération des pays du tiers monde dans leur lutte pour arracher des concessions aux pays industrialisés du Nord. La solidarité organique tend à renforcer l'intégration des économies du tiers monde. La solidarité stratégique tend à réduire l'intégration du Sud dans les économies du Nord, dans la mesure où cette intégration est une forme de dépendance. La solidarité organique cherche essentiellement à marier les économies du Sud; la solidarité stratégique cherche à obtenir soit le divorce, soit un nouveau contrat de mariage, un nouveau contrat social aux termes renégociés, entre le Nord et le Sud.

Nous partons aussi de cette constatation fondamentale: les flux économiques sont beaucoup plus importants entre le Nord et le Sud qu'entre les pays du Sud. Un pays du Sud fait généralement beaucoup plus de commerce avec le Nord qu'avec les autres pays du Sud, et il entretient des relations de production plus étroites avec les pays industrialisés qu'avec les autres pays en développement. Mais ces relations économiques entre le Nord et le Sud sont faussées par la dépendance traditionnelle du Sud à l'égard du Nord, qui suppose l'inégalité des partenaires. Ces liens structurels confèrent au

39. *Ibid*., p. 11.

40. Cette section a été revue par A. A. Mazrui et doit beaucoup à ses travaux antérieurs relatifs à la contre-pénétration, notamment aux études qu'il a présentées à la FAO. Voir aussi A. A. Mazrui, 1986.

Nord une prépondérance et une influence excessives, et laissent le Sud sans défense contre l'exploitation.

Comment en sortir ? Comment les deux formes de solidarité peuvent-elles contribuer à réduire la dépendance du tiers monde et sa vulnérabilité économique persistante ?

L'un des domaines de coopération les plus négligés est celui de la main-d'œuvre et de la formation professionnelle. Certains pays du tiers monde ont commencé à coopérer dans ce domaine en échangeant des travailleurs et en assurant la formation de travailleurs étrangers, mais l'importance de cette forme de collaboration reste fortement sous-estimée. On néglige le fait que la différence la plus radicale entre le Nord et le Sud ne tient pas au revenu (critère de la richesse) mais à la technologie (critère du savoir-faire). La hiérarchie internationale se fonde aujourd'hui en totalité non sur l'« avoir », mais sur le « savoir ». La Libye et l'Arabie saoudite peuvent disposer d'un revenu par habitant plus élevé que certains pays membres de la Communauté économique européenne, mais elles sont loin d'avoir atteint le niveau de l'Europe occidentale en matière de techniques de production et d'organisation économique. Les membres de l'OPEP ne disposent même pas des techniques appropriées pour extraire ou gérer leur propre pétrole.

Cela n'apparaît nulle part plus clairement qu'en Afrique australe et au Moyen-Orient. Environ 5 millions de Blancs ont pu rançonner, en Afrique australe, une population noire dix fois plus nombreuse. Ils ont en outre soumis à leur domination économique et militaire les Noirs des pays voisins. La principale raison de leur supériorité ne réside pas simplement dans la richesse de l'Afrique du Sud mais dans le fait que ce pays tire sa richesse du travail des Africains et du savoir-faire des *Européens*. Les pays voisins disposent également d'une main-d'œuvre africaine et certains possèdent un riche sous-sol, mais ce qui fait défaut aux Noirs, ce sont des techniques de pointe en matière de production et le sens de l'organisation efficace qu'implique l'utilisation de ces techniques.

Le Moyen-Orient nous offre un exemple encore plus clair et plus étonnant de la supériorité du savoir-faire sur la richesse. Au moins depuis les années 70, une grande partie du monde arabe est beaucoup plus riche qu'Israël en termes de revenu. L'économie israélienne se serait en fait complètement effondrée si les États-Unis et la diaspora juive n'y avaient injecté des milliards de dollars. Pourtant, bien que moins nombreux et moins riches, les Israéliens ont conservé leur supériorité militaire sur les Arabes. Les guerres successives menées par Israël ont illustré de façon spectaculaire cette prédominance de la technologie sur le revenu national et le chiffre de la population.

Dans le cas d'Israël comme dans celui de l'Afrique du Sud, le facteur culturel est déterminant. S'il n'y avait eu en Israël que des Juifs du Moyen-Orient, les Arabes auraient gagné toutes les guerres ou, plutôt, il leur aurait suffi de gagner la guerre de 1948. En effet, la culture et la technologie des Juifs du Moyen-Orient ne diffèrent pas sensiblement de celles de leurs voisins arabes. Dans une guerre entre peuples du Moyen-Orient, la supériorité

numérique des Arabes aurait eu raison des Juifs, bien avant que cet avantage ne soit renforcé par la richesse provenant du pétrole.

Israël ne doit pas sa supériorité militaire au fait que 80 % de ses habitants sont juifs, mais à l'origine européenne d'une partie (moins de la moitié) de cette population juive. Ce sont les Juifs venus d'Europe et plus généralement d'Occident qui ont jeté les bases technologiques de l'hégémonie régionale d'Israël.

Si la hiérarchie internationale repose en dernière analyse sur la technique et non sur le revenu, que doit faire l'Afrique pour améliorer la situation qui résulte actuellement de son sous-développement technologique ?

Il faudrait évidemment qu'elle acquière le plus rapidement possible le savoir-faire des pays du Nord. Mais cela n'est pas si simple. Les pays de l'hémisphère Nord ne demandent souvent qu'à transférer certaines technologies, notamment par l'intermédiaire des sociétés transnationales ; mais les transferts de technologies dont le Sud a besoin ne servent qu'à accentuer les rapports de dépendance entre les deux hémisphères. Il y a, par ailleurs, des technologies que le Nord n'a aucune envie de transférer. Un véritable tabou frappe en particulier certaines branches de la physique et de la technologie nucléaires. Alors que l'informatique, par exemple, contribue à l'instauration d'une dépendance par transfert de technologie, les centrales et les réacteurs nucléaires incarnent la dépendance produite par les monopoles technologiques du Nord. Et si les sociétés transnationales sont souvent l'instrument d'une pénétration économique fondée sur les transferts de technologie, l'énergie nucléaire symbolise l'hégémonie que leurs monopoles technologiques assurent aux pays du Nord.

La stratégie des pays d'Afrique et du tiers monde en général doit consister à la fois à assimiler la technologie du Nord et à mettre en commun leurs connaissances. Les technologies librement transférées par le Nord doivent être « décolonisées » le plus rapidement possible, de sorte qu'elles n'aient plus pour effet d'aggraver la dépendance du Sud. Et les technologies que le Nord cherche à garder pour lui doivent faire l'objet d'une récupération par le Sud afin de mettre fin aux monopoles.

Un nouvel ordre économique international n'aurait aucune signification sans un nouvel ordre technologique international. L'Afrique a besoin de stratégies fondées sur la solidarité pour réaliser ces deux types d'ordres internationaux. Si le *pouvoir technologique* se concentre aujourd'hui presque exclusivement dans le Nord, le Sud détient d'autres formes de pouvoir dont il n'a pas encore fait pleinement usage.

L'OPEP nous montre ce qu'est le *pouvoir du producteur*. Il est vrai que de 1973 à 1983 cette organisation s'est très peu servie de son influence. Au lieu d'exercer des pressions sur le Nord, pendant ces dix années glorieuses, pour modifier profondément la structure et les règles de l'économie mondiale, elle a recherché un profit maximal à court terme et fait porter l'essentiel de son action sur les prix.

Il faut absolument que se forment d'autres cartels de producteurs, même s'ils sont très faibles au début. Le cobalt, par exemple, dont la production se concentre dans un nombre de pays relativement limité,

pourrait jouer à l'avenir un rôle stratégique plus important que le cuivre. La formation, à titre expérimental, d'un cartel des producteurs de cobalt pourrait donc s'avérer profitable si le Zaïre affirmait un peu plus résolument son indépendance. Ce pays dispose après tout d'un potentiel suffisant pour devenir dans quelques années, quand le marché sera plus favorable, l'Arabie saoudite du cobalt.

Les pays du tiers monde n'ont pas fait pleinement usage non plus du pouvoir qu'ils détiennent en tant que *consommateurs*, si variable et si inégalement réparti selon les régions que soit ce pouvoir. Les pays du Moyen-Orient et certains pays d'Afrique comme le Nigéria revêtent une importance particulière en tant que consommateurs des matériels civils et militaires, des technologies et des biens d'équipement ménager produits par l'Occident. De temps à autre, le Nigéria ou tel pays du Moyen-Orient montre sa force et menace d'annuler ou de ne pas renouveler des accords commerciaux. Mais le recours à ces menaces se fait le plus souvent à propos de questions relativement secondaires : par exemple pour protester contre le téléfilm *Death of a princess*, ou quand une délégation arabe ou africaine a essuyé quelque rebuffade diplomatique de la part d'une puissance occidentale. L'Afrique et le Moyen-Orient pourraient utiliser leur pouvoir de consommateurs pour obtenir une modification plus profonde de la structure des échanges Nord-Sud.

Le quatrième type de pouvoir dont le Sud ne fait pas encore suffisamment usage, c'est le pouvoir dont il dispose en tant que *débiteur*. Le Tanzanien Julius Nyerere déclara, lorsqu'il fut élu président de l'OUA, en novembre 1984, que la situation actuelle de l'Afrique était dominée par les trois grandes questions du développement, de la dette et de la sécheresse. L'endettement de l'Afrique est certes modéré comparé à celui de l'Amérique latine, mais Nyerere y voyait un atout et non pas simplement une cause de faiblesse. Au cours de la première conférence de presse qu'il donna après son élection, il déplora que le tiers monde, qui pouvait menacer l'Occident d'une cessation de paiements, ne se servît pas plus efficacement de cette menace pour amener les banques occidentales à faire des concessions plus fondamentales à leurs débiteurs[41].

Mais la Tanzanie restera vulnérable tant qu'une forte solidarité stratégique n'unira pas les pays d'Afrique et d'Amérique latine. Le pouvoir du débiteur ne peut s'exercer sans un large consensus entre les pays endettés. Les banques occidentales, elles-mêmes poussées par une sorte de solidarité organique, ont élaboré des mécanismes de consultation presque permanente. Les créanciers, au Nord, sont unis, mais les débiteurs, au Sud, sont désorganisés. L'Afrique et l'Amérique latine doivent examiner la possibilité de créer une solidarité stratégique entre les dépossédés et les débiteurs, afin d'amener les créanciers à des concessions sur les taux d'intérêt, l'échelonnement des paiements, les modalités de paiement, les conditions d'un moratoire ou même, si nécessaire, d'une annulation de la dette. Si essentielles que soient

41. Le service Afrique de la Voix de l'Amérique a diffusé plusieurs fois, et notamment le 24 novembre 1984, un enregistrement du discours et de la conférence de presse de Nyerere.

toutes ces formes de la solidarité stratégique, elles ne sauraient cependant se substituer à la solidarité organique qui devra tisser des relations plus étroites entre les pays du tiers monde dans les domaines, notamment, du commerce et des investissements. Les pays les moins avancés se trouvent ici prisonniers d'une contradiction, parmi bien d'autres. Dans le cadre de leurs relations avec le Nord, ils doivent diversifier leur économie. Mais dans le cadre des relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres, ils doivent se spécialiser pour accroître leur complémentarité. L'Ouganda, par exemple, pourrait de nouveau cultiver le coton et le vendre au Kenya, qui le transformerait en tissu. Cette spécialisation aiderait les deux pays à se développer et à développer leur complémentarité. Mais les relations de l'Ouganda avec le reste du monde dans le cadre de l'économie mondiale exigent une diversification plutôt qu'une spécialisation de son industrie. Tels sont les termes d'un grave dilemme que les pays du tiers monde doivent résoudre de toute urgence. Ils doivent trouver un équilibre entre la diversification voulue par leurs relations avec le Nord et la spécialisation nécessaire au développement du commerce entre pays du Sud.

À cela se rattache la nécessité de trouver d'autres moyens de paiement dans les relations commerciales entre pays du Sud. En effet, l'obligation d'utiliser les monnaies du Nord dans ces relations commerciales s'est avérée très contraignante. Les économies du Sud sont tourmentées par le démon du « change » ! La Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe ont examiné la possibilité de revenir au troc pour une partie au moins de leurs relations économiques. Le Nigéria, dans les années 80, a expérimenté un système d'« échanges compensés » entre le pétrole et les produits manufacturés. La récente amélioration des relations politiques entre le Kenya et la Tanzanie permet aux deux pays d'envisager l'instauration du troc pour certains produits dans les prochaines années. Et si le coton ougandais alimentait plus régulièrement à l'avenir l'industrie textile du Kenya, ce dernier pourrait fort bien payer ce coton en chemises et en uniformes militaires plutôt qu'en devises fortes.

Un autre domaine concerné par la solidarité organique entre les pays du tiers monde est celui du partage de l'*énergie*. Le tiers de l'électricité consommée au Kenya provenait autrefois du barrage de Jinja, en Ouganda, ce pays demeurant l'un des principaux fournisseurs d'électricité du Kenya.

Le barrage d'Akosombo, sur la Volta, au Ghana, devait être l'un des principaux centres *régionaux* de production d'électricité en Afrique de l'Ouest. Malheureusement, le niveau du fleuve a tellement baissé que le Ghana, loin de pouvoir fournir du courant aux pays voisins, a dû le rationner périodiquement sur son propre territoire et parfois en importer de Côte d'Ivoire. Les barrages d'Afrique australe, comme celui de Kariba, ont mieux joué leur rôle régional. Ils symbolisent tous une sorte de panafricanisme énergétique : la solidarité organique résulte ici de l'imbrication des structures de la production hydroélectrique.

L'association de plusieurs pays d'Europe dans le secteur de la sidérurgie est à l'origine de la Communauté économique européenne (CEE). L'inté-

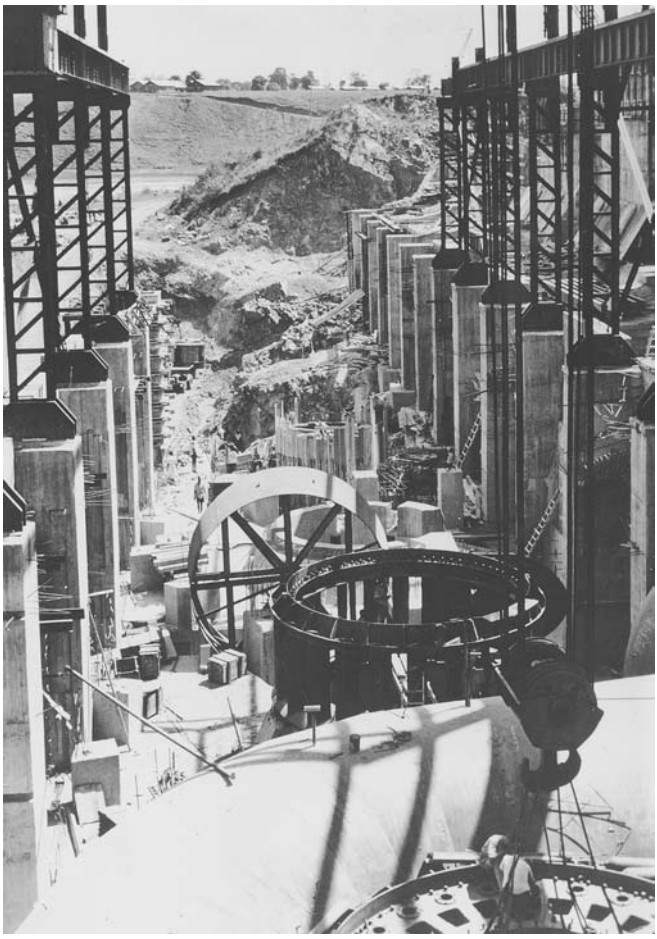

14.5. Le barrage de Jinja en Ouganda.
[*Photo :* © Topham, Londres.]

gration de l'industrie sidérurgique semblait exclure toute nouvelle possibilité de guerre fratricide entre les Européens. L'imbrication des structures de production de l'acier en Europe devait conduire, pensait-on, à l'interdépendance des industries nationales et diminuer par conséquent les risques d'agression militaire.

Suivant la même logique, l'imbrication des industries de l'électricité devrait accroître l'interdépendance des pays du tiers monde et les inciter à coopérer dans d'autres domaines.

Le combat pour renforcer l'intégration africaine a rencontré de nombreux obstacles, depuis l'effondrement de la Communauté de l'Afrique de l'Est formée par le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie, jusqu'à l'assèchement considérable de la Volta en amont du barrage d'Akosombo.

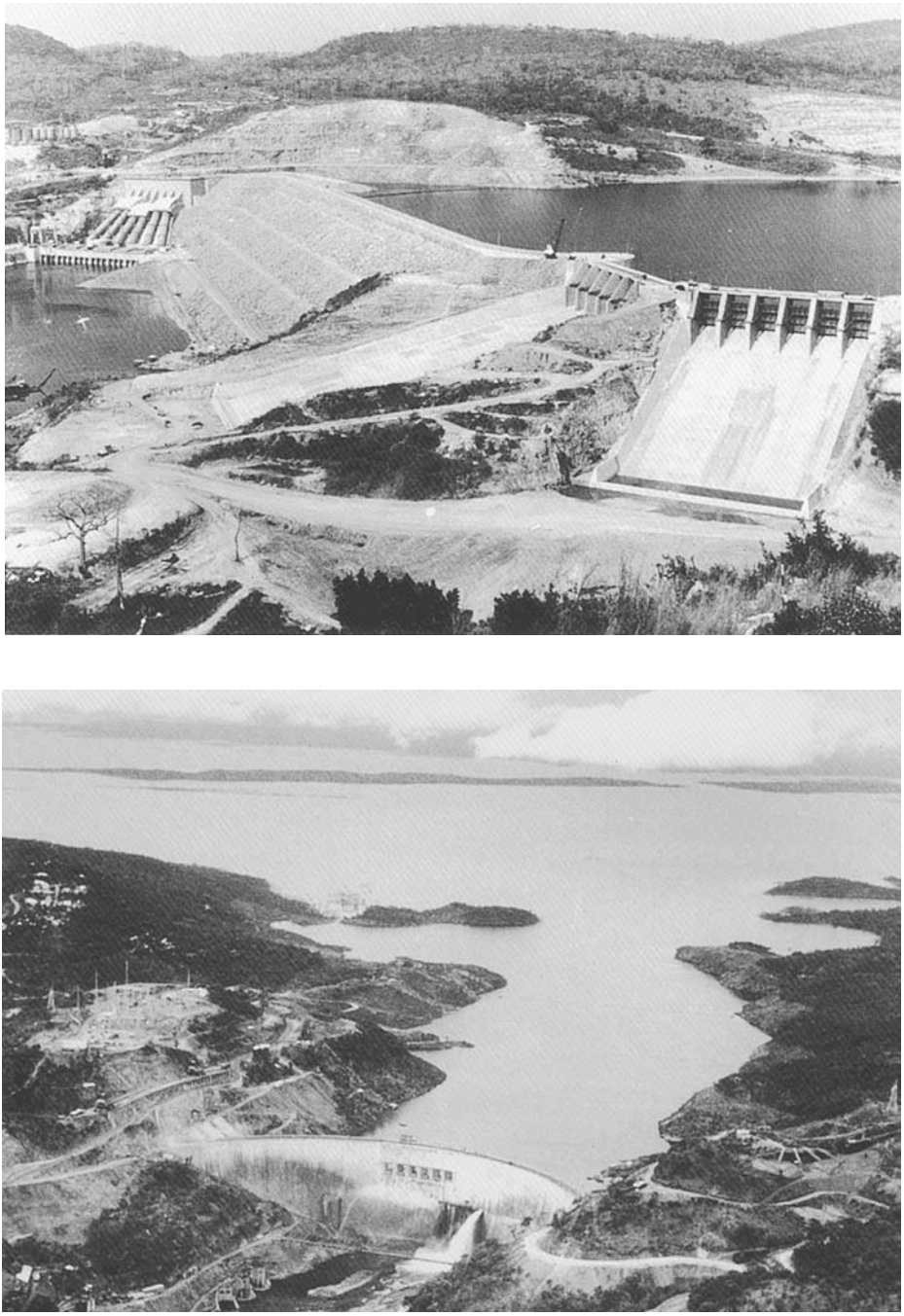

14.6. En haut : le barrage d'Akosombo au Ghana. En bas : le grand barrage de Kariba au Zimbabwe.
[*Photos :* © Newslink Africa, Londres ; © Topham, Londres.]

La tentative d'intégration de l'Asie du Sud-Est mérite d'être soigneusement examinée par les Africains. Elle a mieux réussi que celle de l'Afrique, puisque l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) joue aujourd'hui un rôle économique et diplomatique de premier plan dans la région. Dans le monde arabe, les efforts d'intégration donnent des résultats positifs et prometteurs, comme la création du Conseil de coopération du Golfe, mais n'empêchent pas de violents conflits politiques d'éclater entre certains États, la Libye et l'Égypte par exemple.

En Amérique latine, l'intégration régionale n'est également qu'une demi-réussite. L'Amérique centrale a vécu pendant les années 80 sous la menace d'une guerre internationale. En revanche, grâce à la médiation du Vatican, l'Argentine et le Chili ont désamorcé le délicat problème du canal de Beagle. La coopération économique a connu des hauts et des bas dans l'ensemble de la région, mais l'idéal d'une intégration plus poussée reste vivant. L'Afrique devrait accorder la plus grande attention aux expériences qui se déroulent dans ce lointain laboratoire politique.

L'hémisphère Nord a été partagé en deux zones économiques correspondant à sa division idéologique entre, d'un côté, le monde socialiste avec le Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) et, de l'autre côté, le monde capitaliste avec l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et la CEE.

L'Afrique, en tant que région du Sud, reste au contraire extrêmement morcelée. Elle tente aujourd'hui de rassembler les fragments dont elle se compose. Elle cherche l'insaisissable secret, l'esprit caché de la cohésion.

Les stratégies de la solidarité ne sont que des moyens au service d'une fin. Le but est lointain et difficile à atteindre. Mais à quoi servirait le paradis si nos aspirations ne dépassaient pas la réalité immédiate ?

Les philosophes distinguent la liberté négative (l'absence de contraintes) et la liberté positive (la liberté de participation). L'émancipation des esclaves africains, en Amérique, leur conférait tout au plus une liberté négative (ils n'appartenaient plus à d'autres hommes). Un siècle plus tard, les Africains de la *diaspora* sont toujours à la recherche de la liberté positive (liberté de participation effective).

La *décolonisation négative* ressemble à l'émancipation des esclaves, par laquelle ils cessent d'appartenir à d'autres hommes. Mais il n'y aura de véritable *décolonisation positive* que le jour où les Africains participeront effectivement à l'économie mondiale et détiendront à l'échelle mondiale un pouvoir proportionné à cette activité économique. Il ne suffit pas de réduire l'emprise des étrangers sur nos économies, bien que cette étape soit essentielle. Il est urgent de chercher en même temps les moyens d'accroître l'emprise de l'Afrique sur l'économie mondiale. Les Africains doivent cesser d'être des pions dans une partie jouée par d'autres et devenir eux-mêmes des joueurs à part entière devant l'échiquier où se joue le destin du monde.

SECTION IV

ÉVOLUTION SOCIOPOLITIQUE DEPUIS LES INDÉPENDANCES

CHAPITRE 15

Construction de la nation et évolution des structures politiques

J. Isawa Elaigwu
en collaboration avec Ali A. Mazrui

Le combat politique essentiel mené par l'Afrique depuis le début de l'ère postcoloniale se fonde sur deux aspirations primordiales: le désir constant de donner davantage de cohérence à la *nation* africaine et un désir égal de conférer une stabilité plus grande à l'*État* africain. La crise de la nation est celle d'une *identité* collective défaillante. La crise de l'État tient à l'instabilité de *l'autorité*. Les deux combats sont liés mais chacun a sa propre logique. La plupart des pays africains indépendants sont des *États* créés sous le régime colonial qui luttent pour devenir des nations plus cohérentes. Un pays comme la Somalie, en revanche, est essentiellement une *nation* qui lutte pour devenir un État plus stable et mieux intégré. Cependant, étant donné qu'au XX^e^ siècle il existe une relation de réciprocité entre la nation et l'État, tous les pays, qu'ils appartiennent à l'une ou à l'autre catégorie, continuent de vivre les deux crises jumelles de l'identité et de l'autorité à l'époque postcoloniale.

Ce sont les frontières artificielles léguées par les puissances coloniales qui, de toutes sortes de manières, mettent le plus en péril l'identité nationale dans l'Afrique indépendante. Quant à la stabilité de l'État, c'est souvent l'armée permanente, autre création du régime colonial, qui fait peser sur elle la plus grande menace. Avant la colonisation, la plupart des sociétés africaines levaient des armées en cas de besoin seulement, c'est-à-dire pour faire face à un conflit. Elles n'entretenaient pas de régiments en armes lorsqu'il n'y avait pas de guerre à livrer. Elles n'avaient pas de forces armées susceptibles d'absorber une forte proportion des ressources du pays. Par la suite, le colonialisme a créé un appareil militaire doté de moyens de destruction importés, très en avance sur le restant de l'infrastructure. Ce sont à la fois la nation

africaine et l'État africain qui subissent les tensions produites par le couple des forces issues du caractère artificiel des frontières et de l'instabilité des relations entre civils et militaires.

Les responsables de la politique coloniale se trouvèrent confrontés, pour ce qui est de l'organisation des hiérarchies dirigeantes locales, à un choix primordial : fallait-il conserver l'autorité des chefs et des souverains traditionnels ou bien confier la fonction d'encadrement à une élite intellectuelle plus ou moins occidentalisée ? Les Britanniques s'attaquèrent de front au problème sans jamais vraiment parvenir à le résoudre, même à leurs propres yeux. L'idéologie de l'« administration indirecte » qu'ils pratiquaient favorisa, là où elle était appliquée, et en particulier au Nigéria septentrional, le maintien des hiérarchies traditionnelles. Toutefois, à partir de 1930, les artisans de la politique coloniale telle que la concevait la Grande-Bretagne mirent également en œuvre un programme délibéré de « développement économique et social des colonies », qui comportait un élargissement de l'enseignement secondaire et supérieur de type occidental. Une élite occidentalisée plus nombreuse était donc en voie de constitution.

Dans les colonies françaises, le partage se fit plus nettement en faveur de la création d'une élite intellectuelle francisée au détriment des chefs traditionnels. Cependant, même l'Empire français ne fut pas exempt de contradictions. Les marabouts de l'Afrique occidentale coloniale gardaient beaucoup d'autorité et, dans le Maroc du protectorat, la monarchie conserva, malgré ses démêlés périodiques avec le suzerain français, un pouvoir considérable.

Dans l'ensemble, pendant la période coloniale, l'alternative primordiale quant à l'autorité concernait, d'une part, les titres traditionnels à la légitimité, d'essence autochtone, et, d'autre part, les critères nouveaux liés à l'éducation de type occidental. En revanche, depuis l'indépendance, l'alternative primordiale met en jeu l'élite intellectuelle civile occidentalisée et les forces armées postcoloniales. Pendant la période coloniale, les détenteurs traditionnels de l'autorité étaient sur la défensive face à la concurrence de l'élite intellectuelle occidentalisée. Depuis l'indépendance, au contraire, ce sont les dirigeants éduqués à l'occidentale qui se trouvent sur la défensive, confrontés qu'ils sont à la puissance de l'appareil militaire.

Le débat à propos des chefs traditionnels se poursuit, en particulier dans des pays comme le Nigéria et l'Ouganda d'après Amīn, où les traditions monarchiques autochtones n'entendent pas se laisser réduire à néant. Mais, dans l'ensemble, le conflit s'estompe sur la ligne de partage du pouvoir entre chefs traditionnels et dirigeants occidentalisés, tandis qu'entre ces mêmes civils occidentalisés et les forces armées la lutte pour le pouvoir menace de durer indéfiniment.

Dans le Ghana postcolonial, tous les dirigeants civils ont été jusqu'ici des hommes formés dans les institutions de la culture occidentale, habituellement titulaires d'un doctorat (Nkrumah, Busia et Limann). Puis le pendule de l'histoire a porté le pouvoir dans le camp des militaires, habituellement

15.1. Le roi Mutesa II, dernier *kabaka* du Buganda, en uniforme militaire.

moins occidentalisés. D'autres pays africains offrent aussi des exemples de cette tendance à un balancement du pouvoir entre civils occidentalisés et militaires. L'Ouganda a compté parmi ses dirigeants civils un diplômé de l'Université de Makerere (Milton Obote), un ancien recteur de la même institution (Y. K. Lule) et le premier conseiller de la Couronne que ce pays ait donné à la tradition britannique (Godfrey Binaisa).

Cependant, certains des hommes qui accédèrent au pouvoir en Ouganda relevaient de plusieurs catégories à la fois. Sir Edward Mutesa, le premier en date des présidents du pays, était à la fois un roi traditionnel et un Africain occidentalisé ; Yoweri Museveni est soldat et diplômé de l'université. Le tableau n'est donc pas, comme on dit, « tout noir ou tout blanc », mais en règle générale, il est permis de réaffirmer que si, au cours de la période coloniale, il s'agissait de choisir entre chefs traditionnels et dirigeants issus de la nouvelle élite intellectuelle occidentalisée, le choix, à l'époque inaugurée par l'indépendance, est bien entre des civils occidentalisés et des soldats de métier disposant d'un armement moderne.

À la base de toutes ces tensions, se trouvent les deux processus historiques jumeaux qui traversent l'Afrique du XX^e^ siècle, l'édification de la nation et la formation de l'État. Nous nous intéresserons plus par-

ticulièrement dans ce chapitre à la phase postcoloniale. Toutefois, les problèmes qu'a connus jusqu'ici l'Afrique indépendante représentent le prolongement pur et simple de son histoire antérieure. Et s'il est vrai que les idées d'édification de la nation et de formation de l'État sont indispensables pour nous aider à comprendre l'Afrique politique, assurons-nous tout d'abord de notre compréhension des concepts mêmes de « nation » et d'« État ».

La nation et l'État : approche de deux définitions

Le concept de *nation* s'applique, en principe, au moins à trois catégories de groupes humains. En premier lieu, il peut s'appliquer à « une communauté stable et historiquement évoluée de personnes ayant en commun un territoire, une vie économique, une culture qui les distingue et une langue ». Deuxièmement, il peut désigner « les personnes habitant un territoire unifié sous l'autorité d'un gouvernement unique ; un pays et encore un État ». Et, troisièmement, une nation peut être « un peuple ou une tribu[1] ».

La définition de l'idée de nation fait souvent intervenir la distinction entre les attributs objectifs et les attributs subjectifs de la nation. Au nombre des éléments objectifs, on cite souvent la langue, l'histoire, le territoire, la culture (qui parfois englobe la religion), l'organisation politique et la vie économique. Quant aux facteurs subjectifs, ils comprennent notamment un sentiment commun d'identité et un engagement ou une allégeance de chacun à l'égard du groupe. Ces variables psychologiques ne se laissent pas facilement mesurer. M. G. Smith associe très heureusement les facteurs objectifs et subjectifs lorsqu'il définit la nation comme étant « habituellement un groupe unifié et intégré dont les membres — ou la majorité des membres — partagent des traditions, des institutions, une histoire et une identité ethnique communes[2] ».

Selon notre première définition, on peut parler de nation à propos des Ibo, des Yoruba ou des Hawsa-Fulbe du Nigéria, des Kikuyu ou des Luo du Kenya, des Hutu du Burundi, ou encore des Tswana du Botswana. Dans l'approche qui est la nôtre, cependant, la définition véritablement fonctionnelle de ce qu'est une nation est la deuxième, aux termes de laquelle celle-ci désigne « les personnes habitant un territoire unifié sous l'autorité d'un gouvernement unique », un pays ou un État. Selon cette définition, nous parlerons de *nation* s'agissant du Nigéria, du Kenya, du Burundi ou du Botswana — et non pas des diverses « nations » qui composent l'État-nation ou la nation-État.

Les théories de l'édification de la nation soulignent souvent le processus

1. D. B. Guralnik (dir. publ.), 1970, p. 946.
2. M. G. Smith, 1971, p. 32.

« par lequel il se produit, chez des gens qui appartiennent à de petites ethnies, à des villages ou à des principautés mineures, un transfert du sentiment d'appartenance et d'allégeance au profit du système plus large qu'est le système politique central[3] ». S'appuyant sur leur propre passé national, les auteurs occidentaux sont portés à concevoir la formation d'une nation et celle d'un État comme deux processus distincts aboutissant finalement à l'instauration d'un État-nation. Cette conception implique que la formation d'un tel État est le point culminant des processus d'édification d'une part de l'État et d'autre part de la nation. Il s'ensuit, dans la perspective occidentale, que la formation de la *nation* précède normalement celle de l'État, et que l'État-nation constitue le produit ultime de ce double processus. Le processus d'édification de la nation consiste essentiellement, pour un peuple, à cultiver à travers le temps « certaines attitudes, convictions et valeurs de caractère politique, à élaborer une culture politique[4] ». Ainsi l'accent est mis, en ce qui concerne l'édification de la nation, sur la « congruence des identités culturelle et politique[5] ». Il s'agit d'une « tendance vers l'homogénéité culturelle (le fait national)[6] ».

Pour nous, le processus d'édification de la nation n'implique pas nécessairement le *transfert* du « sentiment d'appartenance et d'allégeance » qui, s'éloignant du cadre étroit ou provincial des groupes ethniques, s'attacherait désormais à une entité politique plus vaste, par exemple une entité telle que le Nigéria. Être ibo, yoruba ou kikuyu est affaire d'identité, cela ne peut faire l'objet d'un transfert. On ne peut cesser d'être ibo, hawsa ou kikuyu parce qu'on en a ainsi décidé. Pour nous, le processus implique non pas un transfert mais l'élargissement de l'horizon jusqu'auquel les groupes restreints reconnaissent leur propre identité, au point d'englober des entités plus vastes telles que l'État.

Quand nous parlons de l'édification de la nation, nous évoquons deux dimensions de l'identité. L'une est étroitement associée à la construction de l'État. C'est l'acceptation progressive, par les membres de l'entité organisée préexistante, de la *légitimité* d'un gouvernement central et l'identification avec ce gouvernement central en tant que symbole de la nation. Il s'agit là de la dimension *verticale* de l'édification de la nation, c'est-à-dire que non seulement il y a un *État* mais aussi que les gens acceptent son autorité (et pas simplement sa puissance de coercition) et voient dans son gouvernement le symbole de leur communauté politique. Dans cette optique, les tentatives de sécession qui eurent lieu au Nigéria, en Éthiopie, au Soudan et au Zaïre ont constitué des défis à l'autorité du gouvernement central et un rejet du sentiment d'identité commune. La fin de la guerre civile au Nigéria a signifié non seulement l'acceptation renouvelée de l'État nigérian par ses citoyens

3. G. Almond et B. Powell, 1966; L. Pye, 1962.
4. G. Almond et B. Powell, 1966, p. 33-36; M. G. Smith, 1971, p. 30-33.
5. Cela ne vaut pas pour les États du tiers monde ou en développement. On trouvera une bonne analyse du sujet dans S. Rokkan, 1973.
6. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 373.

mais aussi l'acceptation, par les Nigérians, du fait que le gouvernement central devait symboliser la nation nigériane en train de naître.

Dans le sens *horizontal*, l'édification de la nation implique que chacun accepte l'égalité des autres membres du corps civique en tant que membres d'une nation juridiquement constituée — c'est-à-dire que chacun reconnaisse aux autres le droit à partager l'histoire commune, les ressources, les valeurs morales et les autres aspects de l'État ; et cette acceptation est soutenue par le sentiment d'appartenir à une seule et unique communauté politique. L'édification de la nation implique le sentiment que tous les membres de l'entité organisée sont habilités à prendre part, pour le meilleur et pour le pire, au processus du développement politique — étant entendu qu'il ne comporte pas que des avantages ; elle est donc l'acceptation généralisée du processus d'édification de l'État ; elle est la création d'une communauté politique conférant un sens plus complet à la vie de l'État.

Les processus d'édification de l'État et d'édification de la nation peuvent se dérouler simultanément, et le fait est que, souvent, ils se recouvrent en partie. Pour beaucoup d'États africains antérieurement colonisés, l'État a précédé la nation. Des peuples furent arbitrairement regroupés au sein d'une unité territoriale qui forma ensuite une entité géopolitique dénommée État. Parmi les peuples incorporés à de tels États, nombreux étaient ceux chez qui n'existait aucune identification à l'État en tant que symbole d'un peuple ou d'une communauté politique. En fait, la plupart de ces groupes furent mis au contact les uns des autres vers la fin de la période coloniale, au moment où les maîtres coloniaux replièrent leur « parapluie politique » et amenèrent le drapeau[7].

Pour ces peuples, il n'existait pas de « valeurs, de convictions et d'attitudes » communes de nature à créer une culture politique propre à la population des nouveaux États. En outre, la plupart des États africains étant nés après 1960, la période d'édification de l'État, pour beaucoup d'entre eux, n'a commencé que récemment. Tandis que se poursuit l'expérience de la construction de l'État, celle de l'édification de la nation suit également son cours, et cela multiplie les tensions s'exerçant sur le système politique dans tous les États africains. Rajni Kothari observe justement que, dans le tiers monde, « le concept de nation lui-même tire souvent sa substance non pas tant des notions culturelles et linguistiques qui furent à l'origine de la conscience nationale en Europe que d'une idée transcendante de l'État coïncidant avec le fait national[8] ».

7. Dans une lettre adressée au chef de l'État nigérian pour demander la création, au sein de la Fédération du Nigéria, d'un nouvel État séparé de l'ancien État de Bénoué-Plateau, les membres de la Plateau Students' Association (1974, p. 2) s'exprimaient en ces termes : « Les Tiv et les Idoma ont une organisation sociale complètement distincte de celle qu'ont en commun les divers groupes de population du Plateau. Il n'existe aucun lien culturel entre notre peuple et ceux du Bénoué méridional. La vérité de l'histoire est qu'en fait leur existence nous était inconnue jusqu'à ces derniers temps. »

8. R. Kothari, 1973, p. 104.

15.2. Deuxième sommet des pays du Maghreb à Marrakech les 15 et 16 février 1989. De gauche à droite : le président Ben Alī de Tunisie, le président Muammar el-Kadhafi de Libye, le roi Hassan II du Maroc, le président Chadli Bendjedid d'Algérie et le président Ould Sid 'Ahmed Taya de Mauritanie.
[*Photo :* © Sygma, Paris. Photo : J. Langevin.]

Les processus d'édification de l'État et d'édification de la nation ont aussi entraîné, comme l'a pertinemment fait valoir Sheldon Gellar, l'apparition de « nations-États », où se manifeste le double aspect de l'intégration nationale, celui de « la diversité dans l'unité » et celui de « l'unité dans la diversité[9] ». Le processus d'édification de la nation peut donc aboutir en définitive aussi bien à la création de « nations-États » que d'« Etats-nations ».

L'édification de la nation implique-t-elle nécessairement l'homogénéisation des identités culturelles et politiques ? Comme Clifford Geertz l'a fait observer, toute tentative de remplacer les identifications et les liens primordiaux par des équivalents relevant de la citoyenneté constitue une « impossibilité pure et simple[10] ». Il faut trouver un compromis, soutient cet auteur, dans « des accommodements mutuels » obtenus de telle sorte que les processus de gouvernement puissent fonctionner « pleinement sans pour autant menacer le référentiel culturel de l'identité personnelle ». Dans ces conditions, les discontinuités éventuelles ne seraient « pas de nature à perturber radicalement le fonctionnement politique ». Ali Mazrui et Michael Tidy estiment à juste

9. S. Gellar, 1972, p. 40 et 41 ; M. Rejai et C. Enloe, 1969.
10. C. Geertz, 1963, p. 155 ; M. Fortes et E. E. Evans-Pritchard (dir. publ.), 1940 ; P. Brown, 1970, où l'on trouvera une autre présentation analytique.

titre que l'édification de la nation implique une « homogénéité culturelle suffisante[11] » pour que le sentiment national puisse s'enraciner.

On peut dès lors avancer avec Edmund Burke que « l'amour qui s'adresse à la totalité n'est pas étouffé par […] la partialité, de caractère subordonné […] qui s'adresse à un élément du tout […] car l'attachement au petit peloton auquel nous appartenons dans la société est le principe même […] des sentiments affectifs dans le domaine de la vie publique[12] ».

Peut-être est-ce à partir d'un certain degré d'adhésion aux valeurs subnationales que la totalité est menacée. Le processus d'édification de la nation vise délibérément à élargir l'horizon de ces attaches subnationales pour le faire coïncider avec les frontières de l'État et, en fin de compte, cherche à rendre seulement partielle l'adhésion aux groupes restreints.

Hâtons-nous d'ajouter, pour finir, que le processus d'*édification de la nation*, dans les *États* africains, a été ponctué de conflits et de crises. Étant donné la diversité des groupes humains participant à cette évolution, ces conflits sont inévitables, mais l'élément déterminant est ici leur intensité : les affrontements ne doivent pas menacer le consensus sur les valeurs sur lequel s'appuie le processus d'édification de la nation. Comme l'a fait observer Ali Mazrui, « l'expérience répétée de la résolution de conflits ayant surgi entre les forces antinomiques constitue, en fin de compte, l'un des meilleurs indices de la solidité de l'intégration nationale[13] ». Après tout, selon Lewis Coser, les conflits peuvent jouer un rôle positif pour la solidarité du groupe[14].

Dans la perspective qui est la nôtre, les « structures politiques en mutation » sont les institutions politiques héritées ainsi que les modifications apportées à celles-ci et/ou les nouvelles institutions mises en place pour faciliter aux États africains l'édification d'une nation après l'indépendance acquise dans les années 60.

Des modèles coloniaux aux constitutions de l'indépendance

En complément de la pratique de l'administration indirecte, les Britanniques créèrent dans leurs colonies des « conseils législatifs ». La composition de ces conseils évolua et, vers la fin de l'ère coloniale, les majorités d'administrateurs blancs et de membres nommés avaient fait place à des majorités d'Africains et de membres élus. Cette démocratisation s'était réalisée à mesure que se précisait la perspective de l'autonomie et de l'indépendance.

Dans les dernières années du régime colonial, les Britanniques transférèrent en quelque sorte leur modèle de gouvernement métropolitain dans leurs territoires coloniaux. À de rares exceptions près, comme la Tanzanie, ce

11. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 373.
12. Cité dans S. Huntington, 1968, p. 30.
13. A. A. Mazrui, 1969*a*, p. 150 ; A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 12 ; J. F. A. Ajayi, 1968, p. 194 ; I. L. Markovitz, 1977, p. 47.
14. L. Coser, 1956, p. 188.

modèle favorisa le multipartisme et la concurrence électorale entre les partis. À mesure que l'indépendance se rapprochait, des embryons de « parlements » (le plus souvent bicaméraux) se constituèrent, et les Africains firent l'expérience d'une vie politique dans le cadre d'un régime parlementaire, certains élus devenant ministres. Les Britanniques dotèrent également souvent leurs colonies de structures fédérales (qui, du reste, n'existaient pas chez eux).

En cette fin d'époque coloniale, la proximité de l'indépendance poussa de nombreux groupes ethniques ou « nations culturelles » à se disputer le pouvoir politique, qui allait sous peu être remis au nouvel État. Très souvent, cette concurrence fit naître un nouvel esprit, étroitement particulariste, chacun prenant plus nettement conscience de soi et des autres dans ce climat d'affrontement. Les élites politiques se recentrèrent souvent sur leurs bases ethniques, ethnogéographiques ou régionales pour mobiliser des partisans dans leur course au pouvoir. Le Northern People's Congress (NPC) et l'Action Group (AG) au Nigéria, le National Liberation Movement (NLM), le Northern People's Party (NPP) et le Togoland Congress Party (TCP) au Ghana, l'Association des Bakongo (ABAKO) et la Confédération des associations tribales du Katanga (CONAKAT) au Zaïre, le Kabaka Yekka (KY) et le Democratic Party (DP) en Ouganda ne sont que quelques exemples de ces formations. Toutes contribuaient à dresser le décor des événements politiques de l'ère postcoloniale. Certaines d'entre elles, comme la CONAKAT, étaient patronnées par les milieux d'affaires coloniaux ou par l'autorité coloniale elle-même afin d'affaiblir l'électorat des partis nationaux. On semait ainsi les graines d'une future dépendance.

Il existait cependant des partis dont l'audience s'étendait à tout un territoire et qui, dans leurs activités de mobilisation des masses, essayaient de dépasser autant que possible l'horizon étroit des allégeances et des attaches locales. L'un d'eux, comme on l'a vu au chapitre 7, était le National Council for Nigeria and Cameroons (NCNC) — qui devint, sous le même sigle, le National Council for Nigerian Citizens lorsque le Cameroun occidental eut décidé de se séparer du Nigéria. Il devait plus tard battre en retraite et, renonçant à être une formation nationale, prit l'allure d'un parti régional.

En Guinée, le Parti démocratique de Guinée (PDG), dirigé par Sékou Touré, mobilisa divers groupes ethniques et syndicats au sein d'une organisation nationale efficace. Cette formation marginalisa les autres partis et associations ethniques et mobilisa bel et bien le peuple de Guinée contre l'autorité de la France. Le non des Guinéens au référendum de 1958 organisé par le général de Gaulle, qui avait appelé à voter pour la solution française, provoqua un véritable choc en France. Le succès des efforts du PDG pour dépasser le cadre ethnique est illustré par le fait qu'en 1956 ce parti réussit à faire élire cinq de ses dirigeants qui se présentaient « aux élections municipales en dehors de leur région d'origine[15] ». Il faut noter que les origines familiales de Sékou Touré lui conféraient une sorte de légitimité traditionnelle qui rejaillissait sur son parti, au risque de lui aliéner certains groupes ethniques[16].

15. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 90.
16. Sékou Touré passait pour être le petit-fils du roi mandingue Samori Touré.

Le Bloc démocratique sénégalais (BDS) de Senghor sut, lui aussi, transcender les attaches ethniques et mobiliser le peuple sénégalais pour l'indépendance. Plus remarquable, dans un pays ou prédominait l'islam, le chrétien Senghor obtint l'adhésion des marabouts musulmans les plus influents, qui jouèrent un rôle de premier plan dans sa victoire sur son rival Lamine Gueye. Le cas de Senghor met avant tout en lumière l'existence d'un processus naissant mais dynamique d'édification de la nation dès avant l'indépendance. Donnant un bel exemple de réussite œcuménique, ce catholique a gouverné un pays à 80 % musulman.

Le cas de Julius Nyerere, en Tanzanie, présente une certaine analogie avec celui de Senghor. Originaire d'une petite ethnie (les Wazanaki), il était lui aussi chrétien et dut agir dans un pays surtout musulman. Mais il n'avait à faire face ni aux grandes « nations » solidement structurées existant au Nigéria, ni aux problèmes linguistiques que connaît également ce pays. La Tanzanie est un État polyethnique mais non multinational comme l'est le Nigéria, et l'on n'y parle qu'une seule langue, le kiswahili, ce qui prémunit contre les tendances centrifuges. Julius Nyerere participa à la création, en 1954, de la Tanganyika African National Union (TANU). Ce parti mena à lui seul le Tanganyika à l'indépendance sans rencontrer beaucoup d'opposition et dirigea le pays jusqu'en 1977, année où il s'élargit pour former le Chama cha Mapinduzi (CCM).

En d'autres endroits, en Ouganda par exemple, le pluralisme créa au contraire des difficultés. Bien qu'essentiellement panethnique, l'Uganda People's Congress (UPC) de Milton Obote se trouva dans l'obligation de faire alliance avec le KY pour former un gouvernement à l'heure de l'indépendance. Le double rôle du *kabaka*, à la fois roi du Buganda et chef de l'État ougandais, causa de réelles difficultés dans le processus d'édification de la nation et sur le plan des symboles représentatifs du fait national.

Au Kenya, la Kenya African Union (KAU) puis la Kenya African National Union (KANU) jouèrent le rôle de structures de mobilisation de la population. De caractère essentiellement ethnique, la KANU était à prédominance kikuyu et luo, les deux ethnies formant une alliance assez agitée. À la veille de l'indépendance, la crainte de voir s'instaurer un État à parti unique sous domination kikuyu-luo conduisit à la fondation de la Kenya African Democratic Union (KADU), parti également panethnique. Cependant, la KANU remporta les élections au Conseil législatif de 1961 et s'employa à faire libérer de prison son leader, Jomo Kenyatta. Les élections de mai 1963 portèrent triomphalement ce dernier au pouvoir en qualité de premier ministre et l'indépendance fut proclamée en décembre de la même année.

L'expérience du Congo belge (actuel Zaïre) fut plus tumultueuse. Patrice Lumumba, nationaliste et panafricain, avait constitué un parti panethnique, le Mouvement national congolais (MNC), qui réussit à mobiliser la population pour hâter l'accession à l'indépendance. La base des principaux partis opposés au sien était plus étroitement régionaliste. L'ABAKO, par exemple,

militait pour la partition du pays et la formation d'un État congolais pouvant ultérieurement fusionner avec le Congo français (Congo-Brazzaville)[17]. La CONAKAT, dirigée par Moïse Tshombé, choisit la sécession au Katanga (Shaba). Cette situation dégénéra en guerre civile aussitôt après l'indépendance. La tâche était plus qu'ardue pour Lumumba car il s'agissait de faire l'unité d'un pays constamment menacé à la fois par l'étranger et par les Congolais eux-mêmes. Après son exécution au cours de la guerre civile, Mobutu jugea nécessaire d'invoquer son nom comme un des symboles de l'édification de la nation et tenta de faire ce que Lumumba avait été empêché d'accomplir de son vivant.

Les réactions nationalistes qui se manifestèrent au cours des dernières années du colonialisme n'aboutirent pas toujours à l'octroi pacifique de l'indépendance par la puissance coloniale. En Angola, au Zimbabwe, au Mozambique, en Guinée-Bissau ainsi qu'en Algérie, il fallut recourir à la lutte armée pour parvenir à la souveraineté. En Guinée-Bissau, le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) réussit à mobiliser efficacement le peuple pour mener la lutte anticoloniale. Dans ce pays, exemple rare en Afrique, la *nation* est née avant l'*État*, son édification y apparaissant comme une condition préalable à la constitution d'un État. Quant à l'Angola, aussitôt après le départ précipité des Portugais, il fut déchiré par une guerre civile mettant aux prises le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), dirigé par Agostinho Neto, le Front de libération de l'Angola (FLNA), dont le chef était Roberto Holden, et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), conduite par Jonas Savimbi. Avec l'appui de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), le gouvernement MPLA d'Agostinho Neto fut reconnu comme gouvernement légitime du pays.

Dans ses colonies d'Afrique australe, la Grande-Bretagne se heurta aux problèmes posés par la population blanche au cours du processus de décolonisation. Le racisme et le facteur ethnique jouèrent dans ces régions un rôle important. Le Malawi Congress Party (MCP) de Hastings Kamuzu Banda sut mobiliser les Africains contre le racisme et le colonialisme et obtint l'indépendance du Nyasaland, rebaptisé Malawi. Au Zimbabwe, la lutte fut autant un combat contre le racisme que contre le colonialisme et les clivages ethniques entre les Shona et les Ndebele y jouèrent un rôle important. L'Afrique du Sud poursuivit, quant à elle, sa politique d'*apartheid*, malgré le discours prononcé par Harold Macmillan sur « les vents du changement » au cours d'un voyage dans la région, et elle maintint l'autorité usurpée qu'elle exerçait sur la Namibie.

Quels étaient les traits spécifiques manifestés par les nouveaux États au moment de l'indépendance ? La religion traditionnelle et l'islam avaient survécu à la colonisation, tandis que le christianisme, dernier venu dans le triptyque des religions africaines, avait accru son influence. Cela n'allait pas être sans conséquences pour la stabilité de l'édifice collectif et pour la construction de la nation.

17. A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 96 ; C. Young, 1965, p. 659.

Les chefs traditionnels et leur autorité avaient également survécu au régime colonial, avec des rôles différents dans les États francophones et les États anglophones, leur influence politique étant plus marquée dans ces derniers. Ceci eut des conséquences (comme on devait le constater au Nigéria et en Ouganda) non seulement pour la construction de l'État mais aussi pour l'édification de la nation.

L'éducation de type occidental devint un passeport pour le secteur en voie de modernisation de la société. Qui plus est, elle créa une nouvelle élite africaine qui, à différents niveaux et en fonction de la manière dont elle ressentait la colonisation, était atteinte de schizophrénie culturelle[18].

L'Afrique avait vu se constituer des partis politiques et, à quelques exceptions près, notamment la Tanzanie ainsi que, compte tenu de sa spécificité, la Guinée-Bissau, les autorités coloniales y avaient encouragé le multipartisme, souvent pour diviser le mouvement nationaliste ou par volonté de transférer aux colonies le modèle de « démocratie » ayant cours dans la métropole. Ainsi, toutes les puissances coloniales, sauf le Portugal, léguèrent aux États africains un système de représentation parlementaire et de multipartisme.

De même, ce sont des lois européennes qui avaient été imposées aux peuples colonisés pour régler l'exercice du gouvernement ou régir les comportements. Les pays francophones et anglophones héritèrent non seulement de ce corps de lois mais aussi des institutions judiciaires de l'ancienne métropole. C'est ainsi que la *common law* anglaise constitue encore au Nigéria l'ossature du système juridique national.

Les nouvelles élites politiques reçurent aussi en héritage l'organisation administrative coloniale consistant, pour l'essentiel, en un dispositif devant permettre le maintien de l'ordre et l'exploitation des ressources. En quoi cette organisation fut-elle modifiée ? Quels nouveaux buts lui furent assignés ?

Toutes les structures de gouvernement transmises aux élites lors des indépendances comportaient leurs propres contradictions. La Grande-Bretagne, État unitaire en dépit de son pluralisme culturel, laissa souvent en héritage à ses anciennes colonies des institutions fédérales ou quasi fédérales. Le Nigéria, le Kenya, le Ghana[19], ainsi que les relations fédéralo-unitaires amorphes et contradictoires unissant le centre aux entités subnationales dans la Fédération de Rhodésie, au Nyasaland ou en Ouganda en fournissent des exemples.

La France du général de Gaulle administrait deux fédérations coloniales en Afrique équatoriale et occidentale, mais de Gaulle lui-même était hostile au fédéralisme et s'y opposa, déclarant par exemple : « Je ne suis pas sûr que le système de la fédération qui remplace quelquefois, en certains endroits, d'un certain côté, celui de la colonisation soit toujours très bon et très pratique. Et en particulier en Afrique mais pas seulement en Afrique ; car, en somme, cela consiste à mettre ensemble, d'office, des peuples très différents, voire opposés, et qui, par conséquent, n'y tiennent pas du tout. On le voit au Canada. On le voit en Rhodésie, en Malaisie, à Chypre. On le voit au Nigéria[20]. »

18. Voir A. A. Mazrui, 1978, p. 392.
19. Le CPP, mouvement de Kwame Nkrumah, critiqua puis modifia ces institutions et l'État ghanéen devint un État unitaire.
20. C. de Gaulle, 1968, p. 1186.

La plupart des États francophones héritèrent d'un gouvernement unitaire, mis à part le Cameroun qui s'essaya au fédéralisme pendant une courte période après avoir absorbé le Cameroun occidental détaché du Nigéria. La tentative de fédération Sénégal-Soudan (actuel Mali) fut un échec.

Voyons maintenant comment les dirigeants africains se mesurèrent au problème de l'édification de *nations* à partir des *États* hérités du régime colonial.

Les processus intégrateurs et la mutation des structures politiques

Dès l'indépendance, les dirigeants des nouveaux États africains furent confrontés aux exigences premières de la nation et de l'État en tant que tels, autrement dit aux défis du développement politique. Il leur fallait notamment : centraliser *l'autorité* politique, ce qu'on appelle souvent « processus de construction de l'État » ; instaurer *l'unité* entre les groupes hétérogènes vivant dans le pays, tâche souvent appelée « processus d'édification de la nation » ; ouvrir des perspectives pour la *participation* politique ; et répartir des ressources peu abondantes[21].

Si d'autres États qui les avaient précédés sur la voie du développement, comme la Grande-Bretagne ou les États-Unis, avaient pu se permettre en leur temps d'aborder ces tâches à tour de rôle, les États africains découvrirent que cette façon de procéder était désormais un luxe. La révolution technologique, s'accompagnant d'une révolution de la communication, avait non seulement rapetissé la planète, ce qui ôtait aux nouveaux États le bénéfice de l'isolement relatif à l'abri duquel on pouvait naguère s'attaquer à ces problèmes, mais elle avait fait de la résolution simultanée de ceux-ci un impératif politique. Dans ces conditions, les nouveaux dirigeants ne tardèrent pas à constater que les organes de décision du pays étaient surchargés de demandes et d'espérances mais largement dépourvus des capacités et des moyens nécessaires pour y répondre.

Les dirigeants politiques, en particulier ceux de l'Afrique britannique qui étaient passés par une période de dyarchie avec les maîtres coloniaux, furent vite surpris de constater que le nouveau système parlementaire qu'ils devaient faire fonctionner ne leur conférait pas autant de pouvoirs qu'à leurs prédécesseurs. Ainsi, là où le gouverneur général de la colonie cumulait les pouvoirs législatif et exécutif, le nouveau système comportait tout un dispositif de moyens de contrôle, d'équilibrage et de répartition des fonctions entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire. Il n'était pas facile, pour des gens éduqués dans une culture politique coloniale autoritaire, d'effectuer la transition vers la démocratie parlementaire et ses valeurs de participation, de compromis avec les opposants politiques et de tolérance.

Les nouvelles élites politiques essayèrent-elles réellement de modifier les structures politiques héritées, de façon à pouvoir édifier une « nation » à

21. Suivant l'analyse du Social Science Research Council. Voir L. Binder *et al.*, 1971.

partir de l'État dont elles avaient désormais la charge ? Et — pour se référer au modèle fondé sur la notion d'*héritage*[22] — que firent les détenteurs du legs colonial pour utiliser, au bénéfice du processus d'édification de la nation, les structures politiques ainsi héritées ?

Selon notre modèle, les autorités coloniales léguèrent aux élites politiques locales un gouvernement central disposant d'instruments de coercition et de maintien de l'ordre, tels que la police, l'armée et l'appareil juridique. L'administration dont ces élites héritèrent était non seulement l'employeur le plus important, mais aussi le moteur principal de la croissance. Les pouvoirs publics représentaient également le plus gros détenteur de ressources économiques du pays.

Étant donné cet héritage, les nouvelles élites surent-elles se détacher des structures coloniales pour viser de nouveaux objectifs ? L'observation suivante de Sheldon Gellar est, dans l'ensemble, exacte : « Le contrôle du pouvoir et de ses ressources étant l'objectif principal de l'action politique d'avant l'indépendance, on ne tenait guère à les amputer une fois l'objectif atteint. Au contraire, le principal souci des élites qui recueillirent l'héritage fut précisément, après l'indépendance, de consolider et d'étendre l'autorité de l'État[23]. »

Presque rien ne fut tenté pour introduire dans les institutions héritées des changements de portée profonde répondant aux besoins de l'édification de la nation. Les structures multinationales et polyethniques n'avaient naturellement pas changé du jour au lendemain du seul fait de l'indépendance. L'hétérogénéité de ces États faisait aussi partie du legs colonial. À l'exception des très rares cas que nous avons évoqués plus haut, les frontières des nouveaux États d'Afrique étaient loin de coïncider avec celles des nations, empires et royaumes de jadis. Pour les nouveaux dirigeants, l'édification de la nation était en fait un objectif à long terme. Plus immédiat était le désir de consolider l'autorité du pouvoir central dont ils avaient hérité, de lui assurer une emprise élargie et plus efficace — c'est-à-dire construire l'État. En fait, pour les élites politiques, parler de construction de la nation, « c'est dire sans détour que le renforcement du centre, grâce à l'Etat et/ou au parti, vient en tête de leurs priorités, car elles considèrent l'État et/ou le parti comme l'instrument principal de la création d'une conscience nationale[24] ».

Dans ces conditions, il était donc plus conforme à l'intérêt des élites légataires de conserver les structures politiques coloniales, lesquelles n'avaient pas été créées pour édifier une nation. La continuité des institutions procurait aux dirigeants une manière de sécurité et d'assurance sur l'avenir. Lorsque changement il y eut, les formules choisies eurent un caractère réformiste et non pas révolutionnaire.

Il n'y a donc pas lieu de s'étonner de l'expansion de l'administration centrale dans les sociétés africaines postcoloniales. Non seulement les structures restèrent celles du temps de la colonisation mais leur finalité ne fut pour ainsi dire pas modifiée. Les États francophones d'Afrique occidentale et le Ghana,

22. Ce modèle est utilisé par S. Gellar, 1972, p. 384-426.
23. *Ibid.*, p. 398.
24. H. Bienen, 1974, p. 215.

le Nigéria, le Kenya ou l'Ouganda offrent l'exemple de ce développement de l'administration au détriment des partis, principalement parce qu'elle y est considérée comme un instrument de contrôle politique. Henry Bienen l'a bien montré dans le cas du Kenya : dans ce pays connu pour la solidité de son administration régionale, fortement centralisée sous l'autorité de la présidence, la fonction publique offrait plus de possibilités de participation et de représentation que le parti politique, la KANU[25].

L'appareil administratif nigérian s'est rapidement développé à partir de l'indépendance, mais c'est à peu près le seul signe de changement qu'il ait manifesté. Les directives générales régissant la conduite des membres de la fonction publique, rédigées sous le régime colonial, conservèrent longtemps des rubriques relatives à diverses indemnités que les Européens y avaient insérées à leur propre usage, telles que l'« allocation de brousse », l'« allocation de cheval » et d'autres semblables.

Finalement, seuls quelques États tentèrent d'assigner de nouveaux objectifs à l'administration. En Tanzanie, par exemple, J. Nyerere, dans le sillage de sa Déclaration d'Arusha, envisageait un rôle nouveau pour les services administratifs : « Permettre au gouvernement central de fournir orientation et assistance aux populations locales et encadrer leurs activités, tout en réduisant la paperasserie et les pesanteurs bureaucratiques qui sont en passe d'étouffer l'enthousiasme de notre peuple[26]. »

Dans la majeure partie de l'Afrique, l'influence de l'administration s'accrut sans que son rôle changeât pour autant. Le régime colonial avait vu en elle un instrument de maintien de l'ordre et un outil d'exploitation, les élites qui en recueillirent l'héritage se contentèrent généralement de cette conception et ne songèrent pas à la mettre au service du bien-être de la population. Dans certains États, comme le Nigéria, il fallut que plusieurs gouvernements se succèdent pour voir les fonctionnaires intervenir dans des domaines essentiels du secteur privé qui concernaient directement la vie des gens[27]. La Tanzanie s'est, quant à elle, engagée bien plus tôt dans ce sens.

Observons ici qu'en raison de la politique, précédemment décrite, des puissances coloniales européennes et d'usages administratifs différents, l'appareil des États francophones était en général plus étroitement tributaire de l'ancienne puissance coloniale que celui des États anglophones qui avait été habitué à un degré d'autonomie relativement plus élevé.

La politique monétaire des nouveaux États témoigne aussi de la prudence des élites de l'époque de l'indépendance vis-à-vis du changement. Une grande partie de l'Afrique francophone appartient encore à la zone franc et beaucoup d'États anglophones sont demeurés dans la zone sterling, que le Nigéria n'a quitté qu'en 1973 ; la monnaie de la Tanzanie, du Kenya et de l'Ouganda continue de s'appeler « shilling ».

25. *Ibid.*
26. J. K. Nyerere, 1972, p. 2.
27. République fédérale du Nigéria, 1972 ; P. Collins, 1983, p. 412-414. Il s'agit du décret visant à l'africanisation de l'économie, qui donnait à l'administration des pouvoirs d'intervention supplémentaires dans le secteur privé afin de protéger les intérêts des Nigérians. Il fallut attendre douze ans pour voir adopter une telle mesure.

Le pluralisme des pays africains est aussi naturellement linguistique[28]. Bien entendu, les États francophones emploient le français comme langue officielle, et l'anglais a encore le même statut dans la plupart des États anglophones. En Afrique de l'Est, le kiswahili a été adopté comme langue officielle au Kenya, en Tanzanie et, un certain temps, en Ouganda. On espère qu'il se révélera comme un facteur d'unification dans ces pays. Au Soudan, l'introduction de l'arabe comme langue officielle s'est heurtée à une vaine résistance de la part des habitants du Sud, où l'anglais continue d'être utilisé. Le Libéria a adopté l'anglais comme langue officielle, tandis que l'amharique remplit la même fonction en Éthiopie. L'Angola, la Guinée-Bissau, le Cap-Vert, São Tomé-et-Principe et le Mozambique ont pour langue officielle le portugais. Adopter une langue africaine autochtone comme langue nationale comportait des dangers qui dissuadèrent les élites de modifier une situation dont, pour la plupart, elles s'accommodaient très bien.

Le contenu du système éducatif resta pratiquement inchangé, aussi bien dans les États francophones qu'anglophones, encore qu'on ait assisté à un développement des systèmes scolaires[29]. L'école n'a pas été utilisée pour socialiser la jeunesse dans un esprit d'édification de la nation. Ainsi, Shakespeare et l'histoire de l'Angleterre, de l'Empire britannique et du Commonwealth continuèrent de figurer en bonne place dans les programmes scolaires des États anglophones d'Afrique. Au Nigéria (à l'image de la plupart des États anglophones), beaucoup d'adultes postulant au diplôme d'études secondaires suivaient des cours sur la Constitution britannique, alors même qu'ils comprenaient à peine leur propre Constitution nationale. Du temps de l'Empire français, les Gaulois étaient présentés comme les ancêtres des Africains francophones; l'élite qui recueillit l'héritage de cet empire, sans aller jusqu'à une telle extrémité, ne fit pas une priorité de la modification du contenu de l'éducation, éducation qui, en tant qu'instrument de l'impérialisme culturel, avait exercé dans les colonies françaises une action encore plus profonde et plus efficace que dans les colonies britanniques ou belges.

Les institutions traditionnelles avaient sans aucun doute été affaiblies par le régime colonial. Cependant, au Nigéria et en Ouganda, les chefs traditionnels participèrent activement à la vie politique et à l'administration. En Ouganda, le *kabaka* (roi du Buganda) devint président du pays tout entier (1963) et, de manière à peu près semblable, le roi du Lesotho devint chef de l'État après l'indépendance (1966). Au Nigéria septentrional, les émirs détenaient des pouvoirs considérables grâce au système de « l'autorité indigène » hérité du régime colonial, qui ne fut pas réellement modifié avant l'arrivée des militaires au pouvoir. En Tanzanie, malgré l'abolition légale des chefferies, certains chefs continuaient d'exercer des fonctions, encore que leur rôle fût fortement atténué. En Guinée, les chefferies, considérées comme des institutions réactionnaires, furent abolies après l'indépendance. On en fit autant au Rwanda[30].

28. Voir chap. 18 ci-dessous.
29. Voir chap. 22 ci-dessous.
30. L. Rubin et B. Weinstein, 1974, p. 213-214.

Dans leur empire, les Français avaient relégué les chefs dans l'obscurité politique, ce qui devait rendre service aux élites de l'indépendance. En revanche, au Swaziland, pays d'environ un demi-million d'habitants, le roi Sobhuza resta investi du pouvoir exécutif pendant des dizaines d'années.

Les États indépendants d'Afrique manifestèrent des attitudes diverses envers les institutions traditionnelles. Il y eut au moins trois types de réactions. Au Nigéria avant 1966, par exemple, les élites de la relève, dont certaines fractions étaient apparentées aux familles régnantes du passé, définirent et limitèrent les pouvoirs des chefs sur le double plan politique et administratif. Une deuxième attitude consista, comme dans le Ghana de Nkrumah, à rejeter les chefs dans l'obscurité politique tout en leur concédant des pouvoirs consultatifs. La troisième attitude fut celle de la Guinée et du Rwanda, qui ne reconnurent aux chefs aucun rôle dans le nouvel ordre politique[31]. Cependant, certaines institutions traditionnelles ont subsisté (bien que sur la défensive et en déclin) et les régimes militaires ou civils d'aujourd'hui doivent encore compter avec elles. Leur résistance politique est imputable à la nature de la vie communautaire africaine dans les régions rurales, les chefs traditionnels représentant l'une des continuités de l'histoire politique de l'Afrique. Avant 1966, le Nigéria conserva dans les régions les chambres des chefs, signe indubitable du poids politique de ces derniers[32], et il existe toujours dans ce pays des conseils traditionnels à l'échelon des États fédérés. Ces conseils ont un rôle essentiellement consultatif pour les affaires des chefferies, les questions culturelles et l'administration locale. L'opposition entre traditionalistes et occidentalisés est maintenant passée au second plan, derrière le clivage séparant militaires et civils occidentalisés.

Idéologie et systèmes politiques

Étant donné la fragilité du pouvoir généralement constatée dans les États africains, la plupart des élites qui assurèrent la relève préférèrent des systèmes de gouvernement unitaires. Au Ghana, Kwame Nkrumah parvint à donner au pays une constitution unitaire, ce qui entraîna la disparition des organes législatifs régionaux. En menant campagne contre les institutions fédérales ou quasi fédérales du Ghana, Nkrumah cherchait à conjurer toute menace de régionalisme agressif dans le pays. Le Kenya, à l'heure de l'indépendance, était largement doté, de par la constitution *majimbo*, d'organes législatifs régionaux. Jomo Kenyatta fit tout ce qu'il put pour affaiblir et finalement éliminer ces corps administratifs et législatifs régionaux, dans l'esprit de cette déclaration de 1964 devant l'Assemblée nationale: « La majorité des électeurs du Kenya pense, avec la KANU, que la Constitution était trop rigide, trop coûteuse et inapplicable[33]. » Il réduisit peu à peu les pouvoirs des régions jusqu'à ne leur laisser « aucune autorité de caractère

31. *Ibid.*
32. Des trois régions du pays, seule celle de l'Est ne disposait pas d'une chambre des chefs après l'indépendance.
33. Cité par C. Gertzel *et al.*, 1972, p. 193.

exécutif ou compétence de nature législative en quelque domaine que ce soit ». Les gouvernements locaux furent subordonnés directement au gouvernement central et la fonction publique fut elle aussi centralisée.

Le Kenya s'écarta du régime parlementaire dont il avait hérité à l'indépendance selon la même logique, explicitée également au Parlement par le ministre de la justice et des affaires constitutionnelles, M. Tom Mboya: « Le processus historique par lequel, dans d'autres pays, des chefs d'État, qu'il s'agisse de rois ou de présidents, sont devenus des figures purement symboliques, est étranger à notre tradition africaine. Ainsi, à cet égard, nous rejetons en toute courtoisie le modèle historique anglais. L'homme que nous nous donnons pour président doit être le guide de notre nation et le chef de notre gouvernement; c'est cela que comprend notre peuple[34]. »

Lorsqu'il devint une république, le Kenya était doté, à la suite de cette évolution, d'une constitution unitaire et il s'orientait vers un régime présidentiel fort dans lequel le président, chef de l'exécutif, était également membre élu du Parlement. Les aménagements institutionnels auxquels ce pays procéda confortent notre thèse, avancée plus haut, selon laquelle le premier souci des élites qui prirent en charge le pouvoir après les indépendances fut de consolider l'État et le gouvernement central dont elles héritaient. Mais si la tentation régionaliste avait été conjurée, les échos des problèmes ethniques continuaient de se faire entendre à l'horizon du débat politique.

À la différence du Kenya, le Nigéria avait un système de gouvernement de type fédéral reposant à l'origine sur l'existence de trois régions. La politique résolument ethnorégionaliste du pays donna naissance, dans le cadre d'un régime parlementaire, à de vigoureuses régions gouvernées par de puissants premiers ministres qui contrastaient avec un centre faible. Contrairement au Kenya, en effet, le Nigéria ne se dota pas d'un régime présidentiel après être devenu une république. Les forces centrifuges étaient si puissantes dans le pays qu'Abubakar Tafawa Balewa, premier chef de gouvernement après l'indépendance, dirigea jusqu'au bout un pouvoir central fragile. Selon une boutade populaire de l'époque, le système fédéral nigérian était ainsi fait que « les queues régionales agitaient le chien fédéral ». De 1950 à 1966, le bruit courut constamment dans le pays que des régions menaçaient de faire sécession. L'élite des héritiers de l'indépendance avait bien du mal à centraliser le pouvoir et à consolider l'État qui lui avait été légué[35].

Les États francophones, quant à eux, conservèrent leur gouvernement unitaire, sauf le Cameroun qui devint une fédération lors de l'incorporation du Cameroun occidental. La présence coloniale française demeurant à l'arrière-plan, les élites de la relève ne semblent pas avoir eu autant de peine à consolider leurs États encore dépendants que celles des États anglophones formés dans le passé d'entités subnationales autonomes.

L'association quasi fédérale entre Zanzibar et le Tanganyika constitua une autre expérience de même type. Cette association donna naissance à un pays qui, sous la conduite du parti de Nyerere, la TANU, prit le nom de Tanzanie.

34. *Ibid.*, p. 195.
35. Ces questions sont examinées dans J. I. Elaigwu, 1979.

D'une façon générale, les premiers dirigeants africains indépendants préférèrent le système unitaire, qui leur permettait de consolider plus facilement les bases de leur pouvoir. En outre, le coût de fonctionnement d'un système fédéral est plus élevé.

Du point de vue idéologique, on peut partager les États africains en « radicaux » et en « modérés », si l'on considère les voies de développement économique qu'ils ont choisies. William Foltz a justement souligné l'importance des idéologies dans la mobilisation des Africains en vue du développement. Néanmoins, « il ne faut pas considérer ces idéologies suivant la répartition classique "gauche-droite" ; entre les États qui se conforment à telle politique explicitement socialiste et ceux qui optent pour un mode de développement capitaliste, la distinction se situe plutôt au niveau de la mise en œuvre de moyens différents pour parvenir à des fins analogues de maîtrise politique[36] ».

Ainsi, tandis que la Tanzanie, le Mozambique et la Guinée préférèrent suivre le chemin « socialiste », le Nigéria, le Kenya et la Côte d'Ivoire choisirent la voie du développement « capitaliste ». De tous les États africains, c'est la Tanzanie qui, sous la conduite de la TANU puis du CCM, semble s'être aventurée le plus loin dans la réorganisation des structures pour atteindre les objectifs idéologiques proclamés, ceux de l'*ujamaa* et de la Déclaration d'Arusha[37].

D'autres dirigeants africains avaient, bien sûr, une conception personnelle de l'État. La *Common Man's Charter* [charte de l'homme ordinaire] de Milton Obote, la *démocratie nationale* de Sékou Touré et la *négritude* de Senghor exprimaient les positions philosophiques de ces gouvernants. Cependant, rares furent les dirigeants qui véritablement, dans la pratique, mobilisèrent les foules pour faire de leur vision de l'État une réalité[38].

Quelle fut l'efficacité réelle des partis politiques, qui étaient en fait les institutions véritablement autochtones de participation et de mobilisation politiques ? Jusqu'à quel point ces institutions servirent-elles à l'intégration politique ? Sheldon Gellar soutient à juste titre que « dans la mesure où le parti était une institution autochtone dont le bon fonctionnement dépendait beaucoup des talents d'organisation de ses dirigeants et des efforts de ses adhérents, il était moins étroitement lié aux institutions et aux normes coloniales et, par conséquent, pouvait jouer plus facilement que l'État le rôle d'agent populaire de promotion d'une identité nationale postcoloniale[39] ».

Dans certains États, tout particulièrement les États à parti unique relativement « radicaux », l'efficacité des partis politiques en tant qu'instruments de mobilisation des énergies nécessaires à l'édification de la nation s'est renforcée après l'indépendance. La Tanzanie avec la TANU, la Guinée-Bissau avec le PAIGC et la Guinée avec le PDG offrent l'exemple d'États à parti unique où celui-ci a permis une relative dissociation par rapport aux anciens maîtres coloniaux et une modification des structures politiques héritées.

De nombreux pays se sont donc orientés vers un régime à parti unique ou à parti prépondérant, par exemple le Kenya avec la KANU, le Ghana avec le

36. W. J. Foltz, 1973, p. 365.
37. J. Nyerere, 1968*b*, 1967*b* ; République-Unie de Tanzanie, 1967*a* et 1967*b*.
38. G. C. Mutiiso et S. W. Rohio (dir. publ.), 1975.
39. S. Gellar, 1972, p. 401.

CPP, la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) avec l'Union démocratique voltaïque, le Mali avec l'Union soudanaise, la Côte d'Ivoire avec le Parti démocratique de la Côte d'Ivoire (PDCI) (à partir de 1957) et le Malawi avec le Malawi Congress Party (à partir de 1966). Au Sénégal, l'Union progressiste sénégalaise (UPS) est le parti prépondérant au sein de l'État. Au Cameroun, l'Union nationale camerounaise est devenue en 1966 l'unique parti du pays. La politique de consolidation de l'État hérité a souvent entraîné la suppression des partis d'opposition, parfois par voie législative, mais quelquefois aussi par divers procédés extrêmes d'élimination politique. Nombre des partis dominants des pays considérés ici, contrairement à ceux des États « radicaux », demeurent en sommeil entre les élections. Certains ont pris un caractère de plus en plus personnalisé, avec l'ascension de chefs autoritaires dans un contexte d'insécurité politique et de renforcement des forces centrifuges au sein de l'État.

Ainsi, vers 1966, la tendance a été aux États à parti unique ou à parti prépondérant. Certains de ces partis, par exemple au Kenya, sont parvenus à contenir les conflits ethniques. D'autres ont à peine modifié la situation et n'ont pas mobilisé le peuple, mais sont devenus dans la pratique des institutions plus ou moins bureaucratiques de contrôle et de pénétration de la périphérie.

Néanmoins au Nigéria, au Zaïre, au Ghana sous le régime civil postérieur à Nkrumah et en Ouganda, pays ayant connu à un moment ou à un autre le multipartisme dans le cadre d'un régime civil, les conflits provoqués par des partis d'audience locale ont fourni aux militaires l'occasion d'intervenir. Dans le cadre de ces régimes, les partis cessèrent progressivement d'exprimer et de cristalliser les intérêts des masses. Ils ne formèrent pas non plus les élites politiques susceptibles de prendre la relève des dirigeants en place. La désagrégation des formations politiques a entraîné celle du système électoral et celle des institutions législatives héritées. À la place des partis, se sont affirmés des hommes d'État à la forte personnalité, tels que Nkrumah, Sékou Touré, Houphouët-Boigny, Kaunda, Kenyatta, Banda, Ahidjo et d'autres encore, dont la formation a constamment remporté les élections.

Quant à l'édification de la nation, certains États à parti unique, tels que la Tanzanie, la Guinée-Bissau, la Guinée de Sékou Touré, la Côte d'Ivoire, le Kenya ou le Cameroun, paraissent avoir mieux réussi à créer un semblant d'unité nationale que les États de multipartisme. Ceux-ci, le Nigéria, le Zaïre ou l'Ouganda par exemple, ont eu du mal à contenir le particularisme local des diverses « nations » qui les composent. Faut-il en conclure que le système du parti unique est celui qui convient à l'Afrique ? On ne saurait l'affirmer, car le parti unique n'a pas empêché l'intervention des militaires dans certains pays comme le Burkina Faso, le Mali ou le Ghana de Nkrumah. Il faut cependant reconnaître que, sous Nkrumah, la question ethnique ne constituait pas un problème politique. L'action de Mugabe pour établir le parti unique recouvre-t-elle une tentative visant à contenir le facteur ethnique ?

Une partie des difficultés auxquelles se heurtaient les élites africaines dans l'édification de la nation tenait au particularisme culturel d'entités subnationales. Au Nigéria, une guerre civile acharnée qui dura de 1967 à 1970 marqua le paroxysme des rivalités interethniques. En Ouganda, les querelles entre ethnies paralysèrent tous les dirigeants à l'exception d'Amīn qui réussit à restaurer l'unité des Ougandais, mais contre lui tant il apporta de

malheurs au pays. Au Zaïre, les conflits entre communautés dégénérèrent en une guerre civile (1960-1965) qui aboutit à une intervention des militaires et à l'ascension du général Mobutu. Le Tchad continua d'être tiraillé par de multiples facteurs d'instabilité (religieux, raciaux, ethniques et idéologiques) interagissant de façon très complexe. Le Soudan connut une guerre civile de 1955 à 1972, et il y est retombé depuis. L'Angola fut lui aussi déchiré par une guerre civile après l'indépendance, à partir de 1975-1976. Les forces rebelles de l'UNITA, commandées par Savimbi, contrôlant des portions substantielles du pays, le conflit s'éternisa jusqu'à la signature d'un cessez-le-feu le 31 mai 1991. Quant à l'Éthiopie, elle connut plusieurs guerres civiles, parfois simultanées, entre 1961 et 1991. La fuite à l'étranger de Mengistu Haïlé Mariam, en 1991, améliora les perspectives de réconciliation.

Tous ces troubles étaient des manifestations des dissensions ethniques, raciales et parfois religieuses qui mirent rudement à l'épreuve les compétences des élites héritières du pouvoir colonial. Après l'indépendance, se réveillèrent des revendications particularistes communautaires et locales qui avaient été mises en veilleuse pendant la période du nationalisme anticolonial. Ce réveil compliqua la tâche des élites appelées à édifier une nation à partir d'un État et les dirigeants réagirent en faisant passer la consolidation de l'État avant la construction nationale. Dans certains cas, les oppositions entre races et ethnies étaient accentuées par des distinctions de classe, comme au Burundi et au Rwanda où les Tutsi dominaient les Hutu.

En résumé, les structures politiques héritées des régimes coloniaux connurent en Afrique une relative continuité. Très rares furent les tentatives visant à modifier fondamentalement les institutions en vue d'édifier une nation. Mais les institutions parlementaires à l'occidentale dépérirent au fur et à mesure que s'altérait le fonctionnement des partis politiques et du système électoral. Des exécutifs autoritaires apparurent pour pallier les problèmes de succession politique. Mais pourquoi l'Afrique a-t-elle connu tant d'interventions des militaires dans la vie politique et quelle fut l'attitude de ces mêmes militaires vis-à-vis des structures politiques régissant le processus d'édification de la nation ?

Le mouvement pendulaire des relations entre civils et militaires

Depuis le renversement du roi Fārūq par l'armée égyptienne en 1952, les coups d'État militaires se sont multipliés en Afrique — au Soudan (1958), au Zaïre (1965), au Dahomey (actuel Bénin) (décembre 1965), en République centrafricaine (janvier 1966), au Nigéria (janvier 1966), au Ghana (février 1966); en Éthiopie, en 1974, l'empereur Haïlé Sélassié était dépossédé du pouvoir puis déposé; Moktar Ould Daddah subissait le même sort en Mauritanie en 1978. Un peu plus tard, il y eut des coups d'État au Ghana (décembre 1981), au Nigéria (décembre 1983) et en Mauritanie (1984), si bien qu'au milieu des années 80, l'Afrique avait connu plus de 70 coups d'État militaires (tableau 15.1).

Tableau 15.1. Gouvernements des États africains, 1962-1982

Pays	Nom colonial	Date d'indépendance	Capitale	Chefs depuis l'indépendance	Coups d'État
Algérie	Algérie	1962	Alger	Ahmed Ben Bella, 1962-1965	
				Colonel Houari Boumediene, 1965-1978	1965
				Chadli Bendjedid, 1978-1992	
				Mohammed Boudiaf, 1992	
				ʿAli Kafī, 1992-	
Afrique du Sud	Union sud-africaine (1910-1961)	1910	Pretoria (administrative)	Jan Smuts, 1939-1948	
				D. F. Malan, 1948-1954	
				J. G. Strijdom, 1954-1958	
			Le Cap (législative)	Hendrik Verwoerd, 1958-1966	
				B. J. Vorster, 1966-1978	
				P. W Botha, 1978-1989	
				F. W. De Klerk, 1989-	
Angola	Angola	1975	Luanda	Dr Agostinho Neto, 1975-1979	
				José Eduardo Dos Santos, 1979-	
Bénin	Dahomey	1960	Porto-Novo (officiellement)	Hubert Maga, 1960-1963	
				Général Christophe Soglo, 1963-1964	1963
			Cotonou (en fait)	Sourou-Migan Apithy (président),	
				Justin Ahomadegbe (vice-président), 1964-1965	
				Tahirou Congacou, 1965	1965
				Général Christophe Soglo, 1965-1967	1965
				Lieutenant-colonel Alphonse Alley (président), 1967-1968	1967
				Dr Émile Zinsou, 1968-1969	
				Commandant Kouandete, 1969	1969
				Hubert Maga, 1970	
				Sourou-Migan Apithy, 1971	

				Justin Ahomadegbe, 1972	
				Commandant (puis colonel) Matthieu Kerekou, 1972-1991	
				Nicéphore Soglo, 1991-	
Botswana	Bechuanaland	1966	Gaborone	Sir Seretse Khama, 1966-1980	
				Dr Quett Masire, 1980-	
Burkina Faso	Haute-Volta	1960	Ouagadougou	Maurice Yameogo, 1960-1966	
				Lieutenant-colonel (puis général) Sangoulé Lamizana, 1966-1980	1966
				Colonel Saye Zerbo, 1980-1982	1980
				Commandant Jean-Baptiste Ouedraogo, 1982-1983	1982
				Capitaine Thomas Sankara, 1983-1987	1983
				Capitaine Blaise Compaoré, 1987-	1987
Burundi	Partie du Ruanda-Urundi	1962	Bujumbura	Mwami Mwambutsa IV, 1962-1965	
				Colonel Michel Micombero, 1966-1976	1966
				Lieutenant-colonel Jean-Baptiste Bagaza, 1976-1987	1976
				Commandant Pierre Buyoya, 1987-	1987
Cameroun	Cameroun français et Cameroun britannique	1960	Yaoundé	Ahmadou Ahidjo, 1960-1982	
				Paul Biya, 1982-	
Cap-Vert	Îles du Cap-Vert	1975	Praia	Aristides Pereira, 1975-1991	
				Antonio Mascarenhas Monteiro, 1991-	
Comores	Comores	1975	Moroni	Ahmed Abdallah, 1975	1975
				Alī Soilih, 1975-1978	
				Ahmed Abdallah et Mohammed Ahmed (co-président), 1978-1989	1978
				Said Mohammed Djohar, 1989-	
Congo	Congo	1960	Brazzaville	Abbé Fulbert Youlou, 1960-1963	
				Alphonse Massemba-Debat, 1963-1968	
				Capitaine (puis commandant) Marien Ngouabi, 1968-1977	1968
				Colonel Joachim Yhombi-Opango, 1977-1979	
				Colonel (puis général) Denis Sassou-Nguesso, 1979-1991	
				Général Denis Sassou-Nguesso (président), 1991-1992	
				Premier ministre : André Milongo, 1991-1992	
				Pascal Lissouba (président), 1992-	

Pays	Nom colonial	Date d'indépendance	Capitale	Chefs depuis l'indépendance	Coups d'État
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire	1960	Abidjan	Félix Houphouët-Boigny, 1960-	
Djibouti	Somalie française (Territoire français des Afars et des Issas)	1977	Djibouti	Hassan Gouled, 1977 Hassan Gouled Aptidon, 1977-	
Égypte	Égypte	1922	Le Caire	Roi Fārūq, 1937-1952 Général Muḥammad Naguib, 1952-1954 Lieutenant-colonel Gamāl ʿAbd al-Nasser, 1954-1970 Muḥammad Anwar al-Sādāt, 1970-1981 Hosni Moubarak, 1981-	 1952
Éthiopie	Éthiopie	Depuis l'Antiquité	Addis-Abeba	Empereur Haïlé Sélassié, 1932-1974 Général Aman Andom, 1974 Général Teferi Bante, 1974-1977 Lieutenant-colonel Mengistu Haïlé Mariam, 1977-1991 Ato Meles Zenawi, 1991-	 1974
Gabon	Gabon	1960	Libreville	Léon Mba, 1960-1967 Albert-Bernard (puis Omar) Bongo, 1967-	
Gambie	Gambie	1965	Banjul	Sir Dawda Kairaba Jawara, 1965-	
Ghana	Gold Coast (Côte-de-l'Or)	1957	Accra	Kwame Nkrumah, 1957-1966 Lieutenant-général J. A. Ankrah, 1966-1969 Général A. A. Afrifa, 1969 Dr Kofi Busia, 1969-1972 Colonel (puis général) I. K. Acheampong, 1972-1978 Général Frederick Akuffo, 1978-1979 Capitaine Jerry J. Rawlings, 1979 Dr Hilla Limann, 1979-1981 Capitaine Jerry J. Rawlings, 1981-	 1966 1972 1978 1979 1981

Guinée	Guinée française	1958	Conakry	Ahmed Sékou Touré, 1958-1984 Général Lansana Conté, 1984-	1984
Guinée-Bissau	Guinée portugaise	1973	Bissau	Luís de Almeida Cabral, 1973-1980 Commandant João Bernardo Nino Vieira, 1980-	1980
Guinée équatoriale	Fernando Poo et Río Muni	1968	Malabo	Francisco Marías Nguema, 1968-1979 Lieutenant-colonel (puis général) Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, 1979-	1979
Kenya	Kenya	1963	Nairobi	Jomo Kenyatta, 1963-1978 Daniel T. Arap Moi, 1978-	
Lesotho	Basutoland	1966	Maseru	Chef Leabua Jonathan, 1966 Roi Moshoeshoe II, 1966-1990 Roi Letsie III, 1990-	Détrôné
Libéria		1847	Monrovia	William V. S. Tubman, 1944-1971 William R. Tolbert Jr, 1971-1980 Sergent-chef (puis général) Samuel K. Doe, 1980-1990 Prof. Amos Sawyer, 1990-	1980
Libye	Provinces italiennes de Cyrénaïque, Tripolitaine et Fezzān	1951	Tripoli	Roi Idrīs, 1951-1969 Colonel Muammar el-Kadhafi, 1969-	1969
Madagascar	Madagascar	1960	Antananarivo	Philibert Tsiranana, 1960-1972 Général Gabriel Ramanantsoa, 1972-1975 Colonel Richard Ratsimandrava, 1975 Capitaine (puis amiral) Didier Ratsiraka, 1975-	1972
Malawi	Nyasaland	1964	Lilongwe	Dr Hastings Kamuzu Banda, 1964-	
Mali	Soudan français	1960	Bamako	Modibo Keita, 1960-1968 Lieutenant (puis général) Moussa Traoré, 1968-1991 Lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré, 1991-1992 Alpha Oumar Konare, 1992-	1968 1991
Maroc	Maroc	1956	Rabat	Roi Mohammed V, 1956-1961 Roi Hassan II, 1961-	

Pays	Nom colonial	Date d'indépendance	Capitale	Chefs depuis l'indépendance	Coups d'État
Maurice	Maurice	1968	Port-Louis	Premier ministre : sir Seewosagur Ramgoolam, 1968-1982	
				Anerood Jugnauth, 1982-1992	
				Cassam Uteem (président), 1992-	
				Premier ministre : Aneerood Jugnauth, 1992-	
Mauritanie	Mauritanie	1960	Nouakchott	Moktar Ould Daddah, 1960-1978	
				Lieutenant-colonel Mustapha Ould Mohammed Salek, 1978-1979	1978
				Lieutenant-colonel Ahmed Ould Bouceif, 1979	
				Lieutenant-colonel Mohammed Khouna Ould Haidalla, 1979-1984	
				Colonel Maaouya Ould Sid ?Ahmed Taya, 1984-	1984
Mozambique	Mozambique	1975	Maputo	Samora Machel, 1975-1986	
				Joaquim Alberto Chissano, 1986-	
Namibie	Sud-Ouest africain	1990	Windhoek	*De jure* : Conseil des Nations Unies pour la Namibie	
				De facto : Afrique du Sud	
				Sam Nujoma, 1990-	
Niger	Niger	1960	Niamey	Hamani Diori, 1960-1974	
				Lieutenant-colonel Seyni Kountché, 1974-1987	1974
				Général Ali Saibou, 1987-	
Nigéria	Nigéria	1960	Lagos (Abuja depuis 1991)	Dr Nnamdi Azikiwe (président) 1960-1966	
				Premier ministre : sir Abubakar Tafawa Balewa, 1960-1966	
				Général J. T. A. Aguiyi-Ironsi, 1966	1966
				Lieutenant-colonel (puis général) Yakubu Gowon, 1966-1975	1966
				Général Murtala Muhammed, 1975-1976	1975
				Général Olusegun Obasanjo, 1976-1979	
				Shehu Shagari, 1979-1983	
				Général M. Buhari, 1983-1985	1983
				Général Ibrahim Babangida, 1985-	1985
Ouganda	Ouganda	1962	Kampala	Milton Obote, 1962	

				Roi Mutesa II, 1963-1966	
				Premier ministre : Milton Obote, 1963-1966	
				Milton Obote (président), 1966-1971	1966
				Général (puis maréchal) Idi Amīn Dada, 1971-1979	1971
				Yusuf Lule, 1979	
				Godfrey Binaisa, 1979-1980	
				Paulo Muwanga, 1980	1980
				Milton Obote, 1980-1985	
				Tito Okello, 1985-1986	1985
				Général Yoweri K. Museveni, 1986-	1986
République centrafricaine	Oubangui-Chari	1960	Bangui	David Dacko, 1960-1966	
				Lieutenant-colonel (plus tard empereur)	
				Jean-Bedel Bokassa, 1966-1979	1966
				David Dacko, 1979-1981	1979
				Général André Kolingba, 1981-	1981
République démocratique de Somalie	Somalie italienne et Somalie britannique	1960	Muqdisho	Aden Abdulle Osman (président), 1960-1967	
				Premier ministre : Abdi Rashid Alī Shirmarke, 1960-1964	
				Abdi Razaq Hussen, 1964-1967	
				Abdi Rashid Alī Shirmarke (président), 1967-1969	
				Premier ministre : Mohammed Haji Ibrāhīm Igal, 1967-1969	
				Général Mohammed Siad Barre, 1969-1990	1969
				Alī Mahdi Mohammed, 1990-	
Réunion	Réunion	DOM*	Saint-Denis	Président de la République française	
Rwanda	Partie du Ruanda-Urundi	1962	Kigali	Grégoire Kayibanda, 1962-1973	
				Général Juvénal Habyarimana, 1973-	1973
Sahara occidental	Sahara espagnol	(1975)	El-Aiun	Disputé par le POLISARIO et le Maroc	
São Tomé- et Principe	Îles de São Tomé et Principe	1975	São Tomé	Manuel Pinto da Costa, 1975-1991	
				Premier ministre : Miguel Trovoada, 1975-1978	
				Miguel Trovoada, 1991-	

*DOM : Département français d'outre-mer.

Pays	Nom colonial	Date d'indépendance	Capitale	Chefs depuis l'indépendance	Coups d'État
Sénégal	Sénégal	1960	Dakar	Léopold Sédar Senghor, 1960-1980	
				Abdou Diouf, 1981-	
Seychelles	Archipel des Seychelles	1976	Victoria	James Mancham, 1976-1977	
				France-Albert René, 1977-	1977
Sierra Leone	Sierra Leone	1961	Freetown	Sir Milton Margai, 1961-1964	
				Sir Albert Margai, 1964-1967	
				Siaka Stevens, 1967	
				Général David Lansana, 1967-1968	1967
				Général Andrew Juxon-Smith, 1968	1968
				Siaka Stevens, 1968-1985	
				Général Joseph Saidu Momoh, 1985-1992	
				Capitaine Valentine Strasser, 1992-	1992
Soudan	Soudan anglo-égyptien	1956	Khartoum	Ismaʿil el-Azhari, 1956	
				Abdallah Khalil, 1956-1958	
				Général Ibrāhīm Aboud, 1958-1964	1958
				Sayyid Sir el-Khatim el-Khalifa, 1964-1965	1964
				Mohammed Ahmed Mahgoub, 1965-1969	
				Colonel (puis général) Djaʿfar al-Nimayrī, 1969-1985	1969
				Général Abdulrahman Swareldayhab, 1985-1986	
				Ahmed Alī al-Marghani, 1986-1989	
				Général Omer Hassan Ahmed el-Bashir, 1989-	1989
Swaziland	Swaziland	1968	Mbabane	Roi Sobhuza II, 1921-1982	
				Reine mère Indlovukazi Dzeliwe, 1982	
				Régente Indlovukazi Ntombi, 1983-1986	
				Roi Mswati III, 1986-	
Tanzanie	Tanganyika et	1961	Dar es-Salaam	Julius K. Nyerere, 1961-1985	
	Zanzibar	1963	(doit être transférée à Dodoma)	Alī Hassan Mwinyi, 1985-	

Tchad	Tchad	1960	N'Djamena	François Ngarta Tombalbaye, 1960-1975	
				Général Félix Malloum, 1975-1979	1975
				Goukouni Oueddei, 1979-1982	1979
				Hissène Habré, 1982-1990	1982
				Idriss Déby, 1990-	1990
Togo	Togo	1960	Lomé	Sylvanus Olympio, 1960-1963	
				Nicolas Grunitzky, 1963-1967	1963
				Lieutenant-colonel (puis général)	
				Étienne Gnassingbe Eyadema, 1967-1991	1967
				Général Étienne Gnassingbe Eyadema (président), 1991-	
				Premier ministre : Joseph Kokou Koffigoh, 1991-	
Tunisie	Tunisie	1956	Tunis	Habib Bourguiba, 1956-1987	
				Zine el-Abidine Ben Alī, 1987-	
Zaïre	Congo belge	1960	Kinshasa	Joseph Kasavubu (président), 1960-1965	
				Premier ministre : Patrice Lumumba, 1960	
				Joseph Ileo, 1960-1961	1960
				Cyrille Adoula, 1961-1964	
				Moïse Tshombé, 1964-1965	
				Évariste Kimba, 1965	
				Général (puis maréchal) Mobutu Sese Seko, 1965-	1965
				Maréchal Mobutu Sese Seko (président), 1992-	
				Premier ministre : Étienne Tshisekedi, 1992-	
Zambie	Rhodésie du Nord	1964	Lusaka	Kenneth D. Kaunda, 1964-1991	
				Frederick J. Chiluba, 1991-	
Zimbabwe	Rhodésie du Sud	1980	Harare	Président Rév. Canaan Banana, 1980-1987	
				Robert G. Mugabe, 1987-	

[*Source :* A. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, mis à jour par l'UNESCO, 1992.]

Pourquoi tant de putschs en Afrique ? Quelles sont les raisons de l'irruption continuelle des soldats sur la place publique ? On peut discerner au moins quatre séries de causes à l'intervention des militaires dans l'arène politique africaine[40]. En premier lieu viennent des causes d'ordre essentiellement *écologique* ou sociétal (tenant à l'environnement sociopolitique et économique). Parmi ces facteurs figurent les clivages au sein des structures sociopolitiques (ethnicité, classes et autres), les désaccords entre dirigeants, l'incompétence politique des dirigeants, le malaise économique, ainsi que certains traits « prétoriens » des sociétés considérées. La deuxième catégorie de causes est liée à des facteurs *intramilitaires* ou *sociomilitaires* (considérations propres à l'armée qui encouragent les militaires à tenter des coups de force et/ou facteurs de société qui font intrusion dans les casernes). Il s'agit notamment du niveau de professionnalisme des militaires, de l'intervention civile dans des questions purement militaires, de l'utilisation politique d'une armée censée être apolitique, des tensions dans les casernes, de la manipulation, par le dirigeant politique au pouvoir, d'unités militaires ou paramilitaires rivales et, enfin, de la défaite sur le champ de bataille et des conflits de générations. La troisième série de causes est de nature *extra-sociétale* ou *internationale* (facteurs liés à l'environnement international incitant à tenter un putsch). On citera ici les effets contagieux d'un coup d'État exécuté dans un autre pays, le fait que les officiers ont été formés dans tel ou tel pays étranger, la subversion fomentée de l'extérieur ainsi que les interventions d'origine extérieure plus directe (en particulier lorsqu'une ancienne puissance coloniale intervient avec ses propres troupes).

Restent enfin les causes que nous classerons sous la rubrique des *causes diverses*, qui englobe les conflits de personnalités entre chef militaire et chef politique, les problèmes de développement excédant les capacités des dirigeants civils, la confusion institutionnelle et le fait que les militaires n'ont pas conscience, par manque de formation, de la prééminence du pouvoir civil.

Après leur intervention, les militaires se trouvent eux-mêmes dans la position du régime civil destitué : les voilà chargés des mêmes problèmes à résoudre, ceux de la construction de l'État et de la nation et ceux du développement économique. L'expérience montre que, selon les pays et les contextes sociopolitiques, ils jouent alors le rôle de *tuteur*, de *réformateur* ou de *radical*[41].

Le rôle de *tuteur* est celui qu'assume le régime militaire dont la préoccupation majeure est de maintenir l'ordre plutôt que d'introduire des changements dans la société. Dans ce rôle, très souvent dicté par le climat politique général dont ils ont hérité, les militaires s'appuient surtout sur la coercition. Le régime *réformateur* se préoccupe, lui, principalement « de créer

40. J. I. Elaigwu, 1981.
41. C. E. Welch Jr et A. K. Smith, 1974, p. 55-70.

l'identité nationale et de mettre en œuvre un développement économique ordonné[42] ». Le régime *radical*, enfin, se présente souvent comme « le lien entre les intérêts des officiers, qui appartiennent essentiellement aux classes moyenne et inférieure, et ceux des masses, jusque-là maintenues à l'écart de la vie politique nationale[43] ». Il arrive souvent qu'un régime évolue avec le temps et que de radical il devienne réformiste, puis adopte le rôle de tuteur, ou l'inverse.

Le régime de Mobutu au Zaïre nous paraît jouer essentiellement un rôle de tuteur, même s'il a pris certaines mesures de caractère réformiste. Les régimes militaires du Ghana, du Bénin, de Mauritanie, du Burundi et du Rwanda offrent de bons exemples de ce type de régime dont l'objectif primordial est la stabilité politique. Ces régimes maintiennent de force le particularisme local sous l'éteignoir et consolident l'État dont ils ont hérité plutôt qu'ils ne le réforment. L'édification de la nation n'est pas nécessairement inscrite à leur programme.

Parmi les régimes réformistes, il faut compter les régimes militaires qui se sont succédé au Nigéria. Non seulement ils édifièrent un État fédéral doté d'un pouvoir central fort, mais ils entreprirent aussi une refonte des institutions en créant douze puis dix-neuf États. En outre, ils exécutèrent un certain nombre de programmes économiques fort louables au plus fort du boom pétrolier et entamèrent l'africanisation de l'économie. Par leur réforme de l'administration locale, menée de 1968 à 1976, ils sapèrent la base du pouvoir politique des chefs traditionnels. La guerre civile et ses enseignements semblent avoir porté le Nigéria au premier stade de l'édification de la nation, cependant que continuent de jouer les oppositions ethniques, géoethniques ou religieuses. Au Zaïre, on peut reconnaître à Mobutu le mérite d'avoir tiré le pays du chaos, à travers les différentes tentatives de sécession du Shaba, et il faut admettre qu'il a entrepris l'édification de l'État zaïrois. Pour cela, il a poussé l'institutionnalisation des processus politiques jusqu'au stade de la personnalisation. Son effort d'édification de la nation l'a amené à se réclamer de Lumumba et à se lancer dans la croisade de l'authenticité.

Certains autres régimes militaires donnèrent, en arrivant au pouvoir, une impression de radicalisme. Souvent, cependant, cette première image s'estompa et on les vit assumer le rôle de réformateur ou de tuteur. Les militaires égyptiens ou algériens, par exemple, se lancèrent, au moment de la prise du pouvoir, dans la réforme agraire et embrassèrent le socialisme arabe. En Éthiopie, comme en Égypte, le régime militaire s'empara du pouvoir détenu par une aristocratie et s'efforça d'entreprendre une réforme agraire. Il lança même le programme « Zematcha » et envoya des étudiants ou des membres des professions libérales dans les campagnes pour y aider à la réalisation de ses mesures socialistes. Mais, aussi bien en Éthiopie qu'en Égypte, le radicalisme ne dura pas longtemps. Chacun de ces deux pays organisa un parti pour mieux mobiliser la population, mais, de toute évi-

42. *Ibid.*, p. 63.
43. *Ibid.*, p. 65.

dence, le régime éthiopien est en train d'évoluer rapidement vers un rôle de tuteur. Quant au régime d'Idi Amīn, qu'on ne peut qualifier de réformiste, il prit des mesures pouvant passer pour révolutionnaires — celles qui visaient à la « désindianisation » de l'économie ougandaise —, mais il ne créa guère de structures économiques positives pour assurer l'africanisation de l'économie.

Les régimes militaires, en Afrique, se sont en général montrés plus efficaces pour renforcer l'État que pour édifier la nation. Ils sont plus aptes à imposer l'autorité qu'à consolider l'identité. Souvent, les dirigeants militaires ont affaire aux mêmes problèmes d'ethnicité, de classe, de race et de religion que les civils qu'ils ont supplantés. Quelques chefs d'État militaires se sont posés en héros nationaux, symboles de l'édification de la nation ; tel est le cas de Gowon et de Murtala au Nigéria, d'al-Nasser en Égypte, d'el-Khadafi en Libye et, à un degré moindre, de Mobutu au Zaïre. Les dirigeants militaires ont parfois mieux réussi que les civils, parfois moins bien, et l'on ne saurait généraliser sans risquer de se tromper. Quoi qu'il en soit, régimes militaires et régimes civils n'ont pas été plus capables les uns que les autres de mobiliser la population comme il l'aurait fallu pour renforcer la nation, sauf dans un petit nombre d'États dont les chefs ont utilisé l'idéologie et les structures d'un parti unique pour la construction nationale.

Les militaires africains ont donc souvent démantelé les institutions parlementaires et les partis politiques. L'administration étatique a jusqu'ici été l'institution la plus durable au service de la fragile autorité des gouvernants de ce continent. C'est elle qui a assuré la continuité institutionnelle entre le régime colonial et les régimes de l'indépendance, tour à tour civils ou militaires. En règle générale, le mur qui sépare la caserne de l'arène politique est si mince que l'alternance au gouvernement des élites militaires et des élites civiles semble appelée à se prolonger quelque temps encore.

Les droits de l'homme et les ancêtres

À travers les innombrables conflits que connaît l'Afrique postcoloniale, qu'advient-il des droits de l'homme ? Il nous faut ici distinguer entre droits de l'homme *fondamentaux* et droits de l'homme *instrumentaux*. Par exemple, le gouvernement consensuel est un droit de l' homme *fondamental* (une fin) ; mais le droit de vote est un droit *instrumental* (le moyen de parvenir au gouvernement consensuel).

Il règne dans l'Afrique postcoloniale un très large accord au sujet des droits de l'homme fondamentaux. La plupart des anciennes sociétés africaines reposaient traditionnellement sur une forme ou une autre de « gouvernement consensuel ». Il y a toutefois lieu de se demander qui consentait. Certaines sociétés exigeaient le consentement non seulement

des vivants mais aussi des morts et de ceux qui n'étaient pas encore nés. Dans les sociétés traditionnelles, les anciens étaient censés être bien informés de l'opinion des ancêtres et s'être pénétrés de leur sagesse à travers la continuité culturelle, la coutume et la tradition. Une politique qui aurait violé de manière flagrante la coutume et la tradition eût été perçue comme n'ayant pas l'assentiment des morts. Une politique ne se souciant pas de la survie et du bonheur des enfants eût été considérée comme privée de l'assentiment des générations à venir. Il était du devoir des vivants de chercher à comprendre les vœux des morts et de ceux qui étaient appelés à naître — et d'agir en conséquence. Le « gouvernement consensuel » ne se résumait pas à une journée de scrutin tous les quatre, cinq ou six ans. C'était affaire de réceptivité permanente à l'égard des générations du passé aussi bien que de l'avenir. C'est un peu dans cet esprit que Julius Nyerere nous rappelait l'image des « anciens assis sous le grand arbre et parlant, parlant jusqu'à ce qu'ils soient d'accord ». Il y avait là une doctrine proche de l'idée islamique selon laquelle l'umma, la communauté de l'islam, ne saurait s'accorder sur une *erreur*. Le consensus absolu formait un lien entre le présent et, simultanément, le passé et l'avenir. Le consensus était un guide conduisant à l'authentique volonté générale, à la vérité : « Nous n'avons pas besoin qu'on nous enseigne la démocratie pas plus que nous n'avons besoin qu'on nous enseigne le socialisme […]. Tous deux sont enracinés dans notre passé, dans la société traditionnelle dont nous sommes issus[44]. »

Mais en vérité, le monde occidental impérial avait introduit en Afrique une nouvelle conception de la démocratie, un nouveau principe de « gouvernement consensuel ». L'organisation d'élections générales devint un droit, le droit *instrumental*, dont l'exercice devait permettre le gouvernement consensuel. Il ne suffisait plus « que les anciens s'assoient sous l'arbre et parlent jusqu'à ce qu'ils soient d'accord ».

Les élections organisées suivant le modèle occidental étaient nécessairement une mise en *concurrence*. Dans l'Afrique postcoloniale, le passage d'une culture du *consensus* à une culture de la *concurrence* s'est révélé catastrophique pour les droits de l'homme. La plupart des sociétés africaines ont montré qu'il leur fallait du temps pour assimiler l'art et la manière d'empêcher la concurrence politique de se transformer en conflit politique lorsque l'enjeu est considérable. Le changement d'approche s'est soldé par des élections truquées, le harcèlement des partis d'opposition, la répression des dissidents et la chasse au non-conformisme idéologique dans la presse et ailleurs. Les droits de l'homme subirent un revers en Afrique lorsque les droits fondamentaux furent redéfinis en bannissant les droits de la tradition (les ancêtres) et ceux de la postérité (les enfants à venir). Les droits de l'homme souffrirent lorsque les droits instrumentaux furent exagérément subordonnés au principe néo-occidental selon lequel, dans le cadre d'élections générales

44. J. Nyerere, 1962,

périodiques, « le vainqueur emporte tout ». Du point de vue des droits de l'homme, c'est un malheur que le débat fondamental ait cessé de mettre aux prises traditionalistes et élites occidentalisées pour devenir une confrontation entre civils occidentalisés et soldats équipés d'armements occidentaux. Les droits de l'homme ont jusqu'ici davantage pâti de cette dernière forme de confrontation que de la précédente. Les pires violations des années 70 eurent lieu dans des pays comme l'Ouganda sous Idi Amīn, l'Empire centrafricain sous Jean-Bedel Bokassa et la Guinée équatoriale sous Francisco Macías Nguema.

Les droits et les devoirs, si l'on veut qu'ils soient respectés, doivent être ancrés dans la tradition et la continuité. Si l'édification de la nation en Afrique souffre d'un manque de cohérence culturelle de l'identité nationale, on peut en dire autant des droits de l'homme. Les solutions de continuité culturelle qu'on observe dans l'Afrique postcoloniale ne se manifestent pas seulement entre un groupe ethnique et un autre (comme au Nigéria), ni simplement entre une race et une autre (comme en Afrique du Sud), et pas seulement non plus entre une génération et une autre (comme en Éthiopie), mais, de façon au moins aussi fondamentale, par la rupture entre aujourd'hui et hier partout dans le continent. Ce sont ces discontinuités culturelles qui forment l'arrière-plan de la répression, de l'élimination des opposants et de la torture dans l'Afrique postcoloniale. L'*apartheid* sud-africain n'est qu'un cas particulièrement complexe du déni des droits de l'homme ; d'autres types de violation s'observent en Afrique noire elle-même.

Où est l'issue ? Une solution serait de mettre sur pied un système de contrôle de l'application des droits de l'homme à l'échelle du continent. L'Afrique a besoin d'un équivalent non seulement d'Amnesty International mais aussi de la Commission européenne des droits de l'homme. L'Afrique a besoin d'une institution servie par des Africains qui les informe sur leur propre tenue morale dans le domaine public. Il faudra aussi à l'Afrique, le moment venu, un organisme panafricain auprès duquel les citoyens ayant lieu de se plaindre pourraient, le cas échéant, accuser leur propre gouvernement de violations des droits de l'homme. La Charte de l'OUA et la Déclaration des droits de l'homme et des peuples, dite Déclaration de Banjul[45] (la Charte a été adoptée en juin 1981 et, après une large ratification, est entrée en vigueur le 21 octobre 1986[46]), ont constitué un pas important vers la protection et le respect des droits de l'homme en Afrique dans les prochaines décennies. Dans cette mesure, la Charte et la Déclaration sont aussi des contributions à l'édification de la nation et à la formation de l'État dans l'Afrique postcoloniale.

45. On trouvera une analyse intéressante de la Charte dans E. Kannyo, 1984.
46. *Keesing's Contemporary Archives ; Record of World Events*, novembre 1986, vol. 32, n° 11, p. 34729.

Conclusion

Nous avons fait valoir dans ce chapitre que l'édification de l'État et l'édification de la nation ne sont pas une nouveauté pour l'Afrique. Les États et les empires des temps antérieurs à la colonisation eurent déjà à relever ces défis. Cependant, la plupart des États actuels ne correspondent pas à ces nations de l'époque précoloniale. En bien des cas, le dépeçage du continent par les Européens donna lieu, dans les territoires coloniaux, à de singulières cohabitations. Ces territoires devaient acquérir plus tard l'indépendance et devenir des États souverains, l'édification de la nation a donc consisté jusqu'ici en des tentatives de réaliser l'intégration horizontale d'éléments très hétérogènes au sein des nouveaux États afin de créer une « nation », une communauté politique à laquelle les individus devraient désormais allégeance, engagement et fidélité.

Cependant, comme nous l'avons exposé, des problèmes de modification des institutions se posèrent aux élites qui recueillirent l'héritage du passé colonial. Les structures coloniales, et même les structures politiques précoloniales (comme la chefferie), persistaient, rendant parfois difficile le processus d'édification de l'État. En outre, les élites postcoloniales ayant intérêt à la consolidation du pouvoir central dont elles avaient hérité, les dirigeants ne pouvaient entreprendre des changements dans les institutions ou les structures.

Sauf dans quelques pays, les structures héritées de l'époque coloniale dépérirent. Ainsi, à l'exception d'États comme la Tanzanie, la Guinée et la Guinée-Bissau, qui firent appel à l'idéologie et à un système de parti unique pour mobiliser la population en vue de l'édification de la nation, les partis se firent moins visibles sur le plan politique. Même dans des pays où le parti unique a joué un rôle appréciable dans la construction de l'État, comme en Zambie, au Malawi, au Cameroun et en Côte d'Ivoire, il est plus ou moins devenu un instrument administratif de pénétration et de contrôle (autrement dit, de construction de l'État) plutôt qu'un moyen d'édification de la nation.

D'une manière générale, le déclin des partis politiques (et le débat politique était plus virulent dans les États de multipartisme) s'accompagna d'un déclin des processus de compétition électorale et des institutions parlementaires. Quant il y eut intervention des militaires, certaines de ces pratiques ou institutions disparurent. La plus durable d'entre elles s'avéra être l'appareil administratif, qui survécut à tous les régimes.

Malgré les quelques modifications de structures faites dans les États africains en vue de mobiliser la population pour bâtir la nation, les efforts furent en général laborieux et souvent ponctués de reculs ou d'échecs. Nous avons discerné un certain nombre de facteurs qui ont contribué à l'échec de l'édification nationale en Afrique. L'un d'eux est l'héritage de l'administration coloniale. On peut estimer fondé le jugement d'Ali Mazrui et de Michael Tidy selon lequel, dans le contexte de l'édification de la nation à travers l'État tel qu'il était, l'assimilation à la française fonctionnait de manière

plus positive que l'administration en « double commande » britannique[47]. La politique d'assimilation et la centralisation de l'administration imposèrent de manière relativement uniforme les valeurs culturelles et politiques françaises dans les États francophones. Ils souffrent peut-être maintenant davantage de la dépendance à l'égard de l'ancienne puissance coloniale, mais la manière dont ils furent colonisés a simplifié au départ, par rapport aux États anglophones, l'effort d'homogénéisation culturelle.

Les États anglophones avaient connu le sentiment de supériorité raciale des Britanniques ainsi que l'autonomie culturelle et administrative qui allait de pair avec cette attitude. Cette autonomie servit de base à la création d'États plus authentiquement souverains, mais, en même temps, l'administration indirecte avait préservé des institutions et des structures traditionnelles dans lesquelles se cristallisaient les identités primordiales, d'où la plus grande difficulté à bâtir la nation dans les États anglophones. Et nous ne devons pas oublier que l'édification d'une nation, dans l'Afrique francophone, anglophone ou partout ailleurs, est de toute façon une entreprise politique difficile.

La prévalence ou la survivance d'identités primordiales antérieures à la colonisation — ethnicité, religion et race — dans un cadre moderne où règne la concurrence complique la tâche d'édification de la nation. Si l'islam joue un rôle unificateur au Sénégal, en Guinée et au Mali, l'islam et le christianisme ont suscité des divisions au Nigéria. Le particularisme culturel reposant sur l'identité primordiale crée un problème dans la mesure où « à tort ou à raison, qu'il s'agisse du départ d'un ministre ou d'un coup d'État militaire, les événements sont chaque fois ou presque interprétés de son point de vue ; même dans des contextes où l'identification ethnique a assez peu pesé, les intéressés ont souvent l'impression que la véritable clé de l'interprétation des événements réside dans des facteurs de cette nature[48] ».

Si les institutions liées à la chefferie précoloniale ont survécu à tous les régimes, plus particulièrement dans les États anglophones, et si elles ont constitué des obstacles à la construction de l'État, elles ont été aussi de réels obstacles dans le processus d'édification de la nation, en servant de point de ralliement au particularisme, comme le montrent les événements du Nigéria et de l'Ouganda.

Certains États africains n'ont que récemment entrepris de réorganiser leur système d'éducation. Et cependant l'éducation (et la fonction de socialisation qui lui est inhérente) est un facteur capital de l'édification de la nation. L'idéologie et l'éducation politique jouent un rôle analogue, mais seuls quelques États africains ont eu recours à la première pour édifier la nation. Les idéologies sont d'utiles instruments pour dissocier un État des structures institutionnelles coloniales, et un plus grand nombre d'États africains pourrait en tenir compte. L'idéologie, quand on sait persuader les masses de son bien-fondé, a le mérite de préparer les gens à l'action et de transcender les attaches particularistes.

47. A. Mazrui et M. Tidy, 1984, p. 373.
48. J. Goody, 1973, p. 353.

La plupart des dirigeants africains ont, jusqu'à présent, modifié les structures politiques plus pour renforcer les bases de leur pouvoir que pour contribuer à l'édification de la nation. Dans les pays d'Afrique, les processus de construction de l'État et d'édification de la nation se déroulent simultanément. Dans ces conditions, si l'on ne s'efforce pas davantage de provoquer le changement et d'adopter des structures politiques de nature à favoriser le processus d'édification de la nation, c'est la construction de l'État elle-même qui, dans certains pays, restera fragile. Rechercher une plus grande cohésion de la nation et une autorité plus stable de l'État demeure l'impératif politique primordial de l'Afrique postcoloniale.

CHAPITRE 16

Construction de la nation et évolution des valeurs politiques

Joseph Ki-Zerbo, Ali A. Mazrui et Christophe Wondji
en collaboration avec A. A. Boahen

Deux dialectiques familières ont conditionné les valeurs politiques en Afrique depuis 1935 : la dialectique opposant le collectivisme et l'individualisme, d'une part, celle opposant le pluralisme et le nationalisme, d'autre part. On a vu les anciennes traditions de collectivisme entrer parfois en conflit avec les formes plus récentes d'individualisme et les principes du pluralisme interagir avec les valeurs du nationalisme.

Pour des penseurs comme le Tanzanien Julius K. Nyerere ou le Kényen Tom Mboya, le collectivisme traditionnel pouvait servir de base à des formes modernes de socialisme (nous y reviendrons ultérieurement plus en détail). Mboya le dit en ces termes : « Le socialisme […] est une tradition permanente de notre peuple […]. C'est une attitude de nos sociétés envers les gens qui n'a pas eu besoin pour exister d'être codifiée en théorie scientifique[1]. »

Sékou Touré a invoqué le collectivisme traditionnel pour refuser presque toutes les formes d'*individualisme* dans la Guinée postcoloniale. « L'Afrique est essentiellement communaucratique. La vie collective, la solidarité sociale donnent à ses habitudes un fond d'humanisme que beaucoup de peuples peuvent envier. C'est aussi à cause de ces qualités humaines qu'un être ne peut, en Afrique, concevoir l'organisation de sa vie en dehors de celle de la société familiale villageoise ou clanique. […] Intellectuels ou artistes, penseurs ou chercheurs, leurs capacités n'ont de valeur que si elles concourent réellement à la vie du peuple, que si elles

1. T. Mboya, 1963*a*.

sont intégrées de manière fondamentale à l'action, à la pensée, aux aspirations de la population[2]. »

Sékou Touré s'est servi du collectivisme traditionnel à la fois contre l'individualisme et contre le pluralisme. La Guinée et d'autres pays de l'Afrique postcoloniale se sont aussi appuyés sur les idées collectivistes pour fonder rationnellement leur régime d'État à parti unique.

Nous avons montré ailleurs comment Gamāl ʿAbd al-Nasser, dans sa *Philosophie de la révolution*, a marié le nationalisme aux trois sphères qui s'interpénètrent en Égypte et pour lesquelles ce pays est un acteur de premier plan, les sphères arabe, musulmane et africaine. L'idéologie d'al-Nasser, à la fois collectiviste et nationaliste, était fondamentalement antipluraliste et méfiante à l'égard de l'individualisme.

Quelles ont été les *phases* de l'histoire de l'idéologie en Afrique depuis 1935 ? Peut-on subdiviser cette période en phases idéologiques distinctes ?

Les dernières années du régime colonial (1945-1960) virent les beaux jours de la *compatibilité* entre nationalisme et pluralisme dans la majeure partie de l'Afrique anglophone et francophone. Au cours de ces années, le nationalisme africain — en tant que stratégie de lutte contre le colonialisme — avançait des revendications libérales : suffrage universel, démocratie et multipartisme, liberté de la presse et fin des détentions arbitraires. Loin d'être en conflit, le nationalisme et le pluralisme étaient alors, stratégiquement et tactiquement, des alliés. Des leaders comme Kenneth Kaunda, Hastings Kamuzu Banda, Habib Bourguiba ou Léopold Sédar Senghor étaient à cette époque à la fois de grands nationalistes et de grands démocrates libéraux. Dans la lutte contre les impérialismes britannique et français, il était de bonne guerre d'invoquer les valeurs libérales occidentales contre l'Occident lui-même. Mais cette pratique fut sans effet contre le colonialisme *portugais*.

Après l'indépendance, beaucoup de pays africains ont vu décliner en même temps (de 1965 à 1985) le nationalisme et la démocratie libérale. Le collectivisme était invoqué par les idéologues du parti unique et par les socialistes, tandis que le pluralisme et l'individualisme étaient en perte de vitesse. À vrai dire, le nationalisme lui-même est en déclin presque partout, sauf en Afrique australe, dans les années 60 et 70. Le carcan de l'autoritarisme et du pseudo-collectivisme étranglera une bonne partie de l'Afrique jusque dans les années 80. Le Sénégal, la Gambie, l'île Maurice et le Botswana font alors figure de très rares exceptions. Nous y reviendrons ultérieurement.

Vient ensuite, de l'Algérie au Mozambique, le renouveau libéral de la *fin des années 80* et du *début des années 90*, avec la résurgence de revendications populaires en faveur d'une démocratie pluraliste et une agitation réclamant une plus grande privatisation de l'économie. Les régimes militaires et les États à parti unique se retrouvent sur la défensive. Le pluralisme est dans l'air du temps et l'opinion publique africaine devient vraiment militante.

2. Cité dans C. Wauthier, 1964, p. 182-183.

Le présent chapitre approfondira ces thèmes. Peut-on dire que la morale collectiviste est remise en cause ? Un vent libéral souffle-t-il à nouveau sur l'Afrique ?

Les valeurs politiques en Afrique ont été conditionnées non seulement par la double opposition collectivisme-individualisme et pluralisme-nationalisme, mais aussi par ce que Kwame Nkrumah a appelé le « consciencisme », c'est-à-dire l'interaction entre la tradition autochtone, l'islam et la culture eurochrétienne. La démocratie libérale au Nigéria favorise-t-elle les musulmans ? L'islam en Algérie favorise-t-il la démocratie libérale ? Dans les deux premières républiques nigérianes, des musulmans ont occupé le pouvoir (Abubakar Tafawa Balewa à la tête de la première République et al-Haji Shehu Shagari à la tête de la deuxième). En revanche, plus récemment, en Algérie, la crainte de l'opposition islamique a forcé le régime du FLN à rechercher des alliés parmi les opposants non islamiques et a accéléré la démocratisation. Si, dans les deux premières républiques du Nigéria, le pluralisme a favorisé l'islam, dans l'Algérie de la dernière période l'islam, à son corps défendant, a favorisé le pluralisme.

Construction de la nation et valeurs politiques

Le succès que le libéralisme a connu en 1989-1990, dans le monde entier et singulièrement en Afrique, pose avec acuité le problème des valeurs politiques sous-tendant l'action menée depuis quelques décennies par les dirigeants africains.

La quasi-totalité des pays du continent a accepté de se soumettre aux programmes d'ajustement structurel « proposés » par les institutions financières internationales. Y aurait-il un réveil du libéralisme en Afrique dans les ultimes années du XX^e^ siècle ? On constate parallèlement un renoncement spectaculaire aux valeurs et aux institutions du marxisme-léninisme dans d'autres pays (Bénin, Mozambique, Éthiopie…), ce qui montre que ces valeurs n'étaient pas vraiment ancrées dans la classe politique, *a fortiori* dans la société civile.

De nouveau, les pays africains semblent sommés de choisir entre plusieurs systèmes de valeurs ; ou plutôt, comme au début de la colonisation, ils sont contraints d'inscrire leurs politiques dans un ensemble de valeurs qui restent souvent implicites. Le colonialisme avait démantelé l'essentiel des institutions politiques africaines et, du même coup, les valeurs qui y étaient liées. Certaines valeurs africaines survécurent cependant aux institutions, alors que des structures épargnées par le colonisateur ou préservées par les colonisés continuaient de générer des valeurs autochtones. La lutte anticoloniale, en particulier avant et après la seconde guerre mondiale, fut aussi un débat et un combat de valeurs politiques. Il s'agissait de reprendre le contrôle des fins et des motivations de l'action politique.

Aussi, lors de l'accession à l'indépendance dans les années 60, les États africains furent-ils confrontés à des choix cruciaux en matière de valeurs politiques, leurs décisions, ou leur indécision, engageant l'avenir pour longtemps.

Il importait, à l'aube des indépendances, de bâtir des États et des communautés nationales, de construire des économies satisfaisant les besoins des peuples, de tisser des relations interafricaines et mondiales susceptibles d'aider à réaliser les options politiques globales tout en transformant les valeurs animant les transactions internationales. Face à ce projet, se dressaient des obstacles redoutables : l'intégration nationale se heurtait à certains intérêts ethniques ou pseudo-ethniques, et l'intégration africaine était contrecarrée par des ambitions « micronationales ». Par ailleurs, les projets de société visant à assurer le progrès socio-économique du plus grand nombre se heurtaient à certaines valeurs « négatives » des sociétés précoloniales et du système colonial.

Devant ce réseau de cercles vicieux, les dirigeants africains ont, au départ, tantôt choisi de gérer le *statu quo* néocolonial, tantôt opté pour le bouleversement des valeurs sociopolitiques africaines et internationales. Mais, à la fin des années 80, ils se retrouvent professant presque tous des valeurs identiques ou analogues, soit en raison du poids des structures objectives, soit du fait des mutations de valeurs survenues à l'extérieur et se reflétant dans les orientations africaines. Les pays africains partagent des traditions politiques précoloniales et coloniales souvent semblables. Ils ont un double patrimoine de valeurs politiques. Ces valeurs sont des références pour l'analyse et l'action, des idées motrices, des idéaux qui éclairent et orientent systématiquement les choix individuels et collectifs.

Mais les valeurs ne sont pas des entités transcendantes figées en dehors du temps. Productrices d'histoire, les valeurs politiques sont aussi produites, influencées et transformées par l'histoire. C'est pourquoi certaines questions s'imposent ici. Quels sont les traits durables et les transformations des valeurs politiques africaines depuis 1935 ? Quelle est la dynamique contradictoire des grands leviers de l'œuvre de construction nationale, depuis les luttes pour l'indépendance jusqu'à la dernière décennie du XX^e^ siècle ? Quelles valeurs sous-tendent les événements, les institutions et les idéologies marquant cette évolution ?

De la domination coloniale au pluralisme politique dans les luttes pour l'indépendance

Le système colonial était construit sur un corpus assez cohérent de valeurs politiques. Lord Lugard l'exprima bien dans *Le double mandat dans l'Afrique tropicale britannique*[3], livre où il exposait que les colonisateurs détenaient deux mandats, de civilisation et d'exploitation, porteurs de valeurs implicites et explicites. Selon lui, la gestion indirecte était le système le plus apte à concilier ces deux objectifs. Dans les pays colonisateurs assimilationnistes, comme la France et le Portugal, l'imposition des valeurs politiques métropolitaines était plus flagrante[4]. C'est après la seconde guerre mondiale que les

3. Lugard (Lord), 1922.
4. R. F. Betts, 1985.

revendications africaines pour l'autonomie et l'indépendance vont s'affirmer dans tous les territoires coloniaux, créant ou promouvant deux faisceaux de valeurs politiques destinées à un grand avenir : les valeurs du pluralisme et celles du nationalisme.

Le legs du pluralisme

Le pluralisme fut à la base des *mouvements de libération nationale eux-mêmes*, du moins au départ, en Angola, en Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) ou au Mozambique par exemple. Mais c'est surtout dans les cas d'évolution *pacifique* vers l'indépendance que la valeur du pluralisme politique fut le plus fortement affirmée. Cette affirmation s'appuyait sur le libéralisme, fondé sur le principe de la liberté de l'individu dans tous les domaines, que professaient chez elles les puissances coloniales. L'idéologie libérale procurait donc un arsenal de formules juridiques et de méthodes politiques aux dirigeants africains en lutte contre le colonialisme, car c'est sur la base même des principes et des valeurs de liberté proclamés par les colonisateurs que les intellectuels colonisés revendiquèrent l'égalité des droits, puis l'indépendance des colonies, souvent avec le soutien de groupes d'opposition dans la métropole.

En *Afrique du Nord*, à l'exception de l'Algérie qui instaure le présidentialisme et le parti unique dès l'indépendance en 1962, le pluralisme prévaut. C'est le cas en Égypte, régie par la Constitution de 1923 jusqu'au coup d'État des Officiers libres en 1952, ou en Tunisie dont la Constitution de 1955 succédant au protectorat français est d'essence libérale. Le Néo-Destour réforme d'ailleurs les institutions sociales conformément au code libéral occidental : abolition de la polygamie, droit civil, droit de vote et d'éligibilité pour les femmes. Le Maroc de Mohammed V (1956-1961) présente un compromis entre la monarchie traditionnelle et les institutions parlementaires. Mais après avoir proclamé les valeurs libérales comme normes de la reconstitution des sociétés, les États nord-africains tourneront plus ou moins vite le dos au libéralisme.

En *Afrique noire au sud du Sahara*, des dizaines de partis ou mouvements, légaux ou non, ont proliféré entre 1945 et 1960 sur la base des valeurs du pluralisme politique européen, qui constituait de loin le modèle dominant. Cela tant dans les pays anglophones que dans les pays francophones. En Côte-de-l'Or (actuel Ghana), le rassemblement politique fondé par J. B. Danquah en 1947, la United Gold Coast Convention, ne durera pas plus de deux ans avant que Kwame Nkrumah ne s'en sépare pour former le Convention People's Party (CPP). Au Nigéria, les constitutions octroyées de 1945 et de 1948 permettent l'éclosion d'une presse dynamique animée par les associations de jeunes, les syndicats et les partis centrés sur les grandes régions du pays. En Sierra Leone et en Gambie, le pluralisme libéral confronte les « Créoles » de la « colonie » et les peuples autochtones majoritaires des protectorats de l'hinterland. Dans la Fédération de l'Afrique-Centrale britannique (Malawi, Zambie et Zimbabwe actuels), de longues et tortueuses négociations triangulaires interviennent entre les Africains, divisés en plusieurs partis, les colons blancs, eux aussi parfois divisés, et le

gouvernement de Londres.

Dans les *territoires francophones*, on constate la même prolifération politique entre 1935 et 1960, essentiellement à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. L'assimilation, inscrite ici dans les structures politiques elles-mêmes, va conduire les élus africains dans les enceintes parlementaires de la métropole, à Paris ou Versailles, et renforcer encore l'imprégnation des leaders politiques africains par les valeurs politiques prévalant dans le système français.

À l'origine, ces partis n'agissaient pas indépendamment de ceux de la métropole. C'est ainsi que les Groupes d'études communistes français (GEC) étaient extrêmement actifs dans de nombreuses villes africaines. Au Sénégal, ces GEC voués à la formation pour le compte du RDA furent surclassés par les militants africains du Parti socialiste français (SFIO).

Bref, avant les indépendances, les valeurs politiques prônées dans les pays africains constituaient un transfert culturel sous le couvert du fameux « mandat de civilisation ». Ce transfert ignorait les éléments démocratiques endgènes, compromettant ainsi gravement l'ajustement organique interne entre la société politique et la société civile. Néanmoins, ce transfert à l'Afrique des idéaux politiques occidentaux, surtout quand s'y mêlaient les valeurs du socialisme marxiste, ne pouvait qu'accélérer la dynamique de l'édification nationale et, d'abord, la lutte pour l'indépendance africaine.

Entre 1945 et 1960, les partis progressistes, marxistes (comme le Parti africain de l'indépendance, PAI) ou non (comme le Mouvement de libération nationale, MLN)[5], bien que minoritaires, purent ainsi, grâce aux valeurs du pluralisme politique, se faire entendre et jouer un rôle moteur d'avant-garde en entraînant les partis modérés ou conservateurs proches de l'administration coloniale. Les puissances coloniales elles-mêmes, tout en défendant pied à pied leurs énormes intérêts matériels investis en Afrique, devaient tôt ou tard, de bon ou de mauvais gré, accepter les exigences des nationalistes africains sous peine de répudier leurs propres valeurs politiques.

Les valeurs du nationalisme

Parallèlement aux valeurs du pluralisme démocratique véhiculées par les institutions politiques libérales empruntées à l'Europe, et en interaction dialectique avec elles, les valeurs liées au nationalisme grandissaient donc en Afrique, sur le terreau de la résistance et de la lutte armée, mais aussi dans le cadre de l'évolution pacifique du système colonial. C'est surtout à travers les luttes violentes que les valeurs du nationalisme africain furent le plus exaltées. En réalité, ces luttes armées n'étaient pas des explosions nées du néant, mais la continuation historique des mouvements de lutte et de résistance qui s'étaient dressés contre l'invasion et le régime des colonisateurs.

T. O. Ranger a souligné les relations entre le mouvement nationaliste en Afrique subsaharienne et la résistance multiforme à la domination étrangère. Les militants du parti de Julius Nyerere se considéraient comme les héritiers directs du mouvement maji-maji qui avait affronté l'impérialisme

5. *Libérons l'Afrique*, Manifeste du MLN, 1958.

allemand de 1904 à 1906 et le leader de la Tanganyika African National Union (TANU) déclarait lui-même : « C'est sur les cendres des Maji-Maji que notre nouvelle nation a été fondée[6]. » Au Zimbabwe aussi, les nationalistes faisaient appel à la mémoire de la rébellion anticoloniale de 1896-1897, et remettaient à l'honneur le concept de *chimurenga* (résistance armée), expression du patriotisme africain de l'époque. En Afrique du Sud, Nelson Mandela lui-même chercha son inspiration dans le récit « des guerres que les ancêtres menèrent pour la défense de la patrie et qui sont la gloire et la fierté de la nation africaine tout entière ». Outre l'héritage de la résistance armée et politique, le patrimoine de la résistance culturelle à connotation religieuse fut également mis à contribution. Entre les deux guerres mondiales et dans l'après-guerre, les militants de la Kenya African National Union (KANU), par exemple, puisèrent dans l'héritage idéologique du culte *Mumbi* et du culte *Dini Ya Musambwa*. Ainsi donc, la lutte de libération était liée, par le truchement de la mémoire historique, à un passé mobilisateur qui lui conférait sa légitimité.

Plus généralement encore, la nécessité d'affirmer par la force le droit des peuples exploités face à la domination des colonisateurs va magnifier la « valeur » de *la violence en tant que thérapeutique de progrès historique*. Tout le

16.1. Frantz Fanon, auteur français né à la Martinique.
[*Source :* avec l'aimable autorisation des Éditions du Seuil, Paris.]

6. T. O. Ranger, 1968*a*, p. 636.

contexte y conduisait : l'exaltation du militarisme au cours des guerres mondiales, les exactions des troupes coloniales dites de « pacification », l'utilisation des Noirs recrutés en masse pour les guerres de reconquête coloniale en Indochine, en Algérie et à Madagascar… Si l'on y ajoute l'uniforme, les pensions et le niveau de vie des anciens combattants, on voit comment le mythe du guerrier a été formidablement stimulé dans l'imaginaire populaire.

D'ailleurs, les combats anticoloniaux se dérouleront parfois sur les sites mêmes des exploits accomplis par les ancêtres dans leur lutte contre les étrangers : par exemple, quand le FLN algérien établit ses sanctuaires dans le massif des Aurès en Kabylie ou dans le Chouf. De même, Houari Boumediene forgea son surnom à partir du nom de deux saints de l'islam algérien : Houari et Bou Medin[7]. Habib Bourguiba, lui, s'appellera le « Combattant suprême », Jomo Kenyatta, le « Javelot flamboyant du Kenya », Houphouët-Boigny, le « Bélier défenseur du peuple », Kwame Nkrumah, « Osagyefo » ou le « Général victorieux », Amilcar Cabral, « Abdel Jessi » ou le « Justicier porteur de sabre ».

Ces valeurs du nationalisme militant seront alimentées aussi par la *théorie marxiste-léniniste* qui voit dans la violence, sous toutes ses formes, le démiurge de l'histoire et qui fait de l'impérialisme le stade suprême du capitalisme. Les continents colonisés, l'Afrique au premier rang, deviennent donc le « ventre mou » où des coups mortels peuvent être assénés au système capitaliste mondial. Tels étaient les messages du congrès de Moscou de la III^e^ Internationale, en 1919, et du Congrès des peuples opprimés de Bakou, en 1920.

Le nationalisme et la culture au sens large

En dehors des luttes armées ou directement liées à l'action politique, les Africains ont cultivé les valeurs du nationalisme dans un contexte historique particulier, sous des formes tantôt originales, tantôt mimétiques.

L'*idéologie de l'État-nation* était, avec l'impérialisme capitaliste, l'un des deux piliers de la conquête coloniale, et les frontières africaines, par exemple, n'étaient qu'une projection des frontières européennes de l'époque. Bien que cette idéologie ait valu à l'Europe et au monde des guerres locales et des holocaustes planétaires, les territoires colonisés héritèrent de ces valeurs européennes de l'État-nation européen au moment de leur indépendance.

La religion, qui joue un rôle crucial, constitue un autre aspect important du nationalisme. Le soulèvement mahdiste contre le pouvoir étranger, à la fin du XIX^e^ siècle, s'inspirait largement des valeurs d'un nationalisme à fondement religieux. Chez les Somali apparut aussi, en 1899, un Mahdī dressé contre la colonisation britannique et italienne : c'était Muḥammad ʿAbdallāh Ḥassan, surnommé par les impérialistes le « Mullah fou ». En Afrique occidentale, des mouvements mahdistes explosèrent sporadiquement, faisant écho aux multiples résistances opposées par des leaders musulmans comme Shaykh Amadu Bamba au Sénégal ou Shaykh Ḥāmallāh au Mali et en Mauritanie. Mais les valeurs de refus de toute soumission à une autorité extérieure furent abondamment illustrées aussi par les chefs de la religion traditionnelle africaine. Ainsi les Maji-Maji du Tanganyika combattirent

7. Voir l'article sur Boumediene, dans M. Mourre, 1978, vol. I, p. 619.

les Allemands de 1905 à 1907 en utilisant de l'eau bénite pour se protéger contre les balles. Le soulèvement de l'est et du sud-est de Madagascar, en 1947, constitue un autre exemple dramatique du même ordre, les révoltés malgaches se croyant eux aussi magiquement protégés des balles. Cette insurrection, sauvagement réprimée, est considérée par les Malgaches comme une étape importante de leur marche vers l'indépendance, même si toute l'île ne s'y est pas associée.

Un autre élément caractéristique du nationalisme, souvent proche de la langue et de la religion, est *l'ethnicité* — concept très ambigu qui doit être utilisé avec beaucoup de précaution. Ainsi, le mouvement mau-mau au Kenya (1952-1960) était un combat issu de la quête de terres disputées entre les peuples du Kenya central et contre l'accaparement des meilleurs terroirs agricoles par les Européens. Mais c'était aussi une bataille pour la libération politique et culturelle. Les rituels symboliques pratiqués à l'origine par les guérilleros — les cérémonies de prestation de serment, où ils contractaient un engagement sacré destiné à décourager toute idée de trahison, par exemple — étaient empruntés au patrimoine religieux des Kikuyu et des groupes ethniques apparentés (Meru et Embu). De même, l'armée de Mugabe en Rhodésie du Sud, deux décennies plus tard, se composait principalement de Shona, mais les visées du mouvement en faisaient une lutte de libération pour l'ensemble du Zimbabwe. Bref, la résistance des Shona, des Ndebele, des Fon du Dahomey, des Ashanti, des Samo du Burkina Faso, des Wolof et des Jula du Sénégal revêtait à la fois le caractère d'une lutte pour préserver le groupe ethnique et d'une lutte pour des intérêts et des valeurs plus larges de type national. C'est l'irruption coloniale elle-même qui, en disloquant la carte antérieure, a désagrégé l'adéquation entre les identités « nationales » et « ethniques ».

Le *territoire* est évidemment l'autre dimension fondamentale de l'État-nation ; mais contrairement à l'Europe et à l'Afrique précoloniale où le façonnement de l'espace « national » par les peuples et les États demanda des siècles d'efforts, le tracé des frontières des États africains modernes est le fruit de l'ardeur conquérante qu'une poignée d'étrangers déploya durant une ou deux décennies. Or certains territoires fédérés sous l'autorité coloniale, en Afrique-Orientale britannique ou en Afrique-Occidentale française, ont été fractionnés. Les nationalistes africains luttaient d'ailleurs souvent non pour libérer tel territoire particulier, mais pour mettre fin au statut de soumission des peuples africains. Les valeurs du nationalisme étaient presque toujours indissociables des valeurs de l'unité africaine.

Enfin, il nous faut aborder le contenu à la fois le plus vague, le plus ambigu mais aussi le plus fondamental du nationalisme africain : celui qui concerne la « *race* » et la « *civilisation* ». Selon René Pleven, homme d'État français, « coloniser, c'est étendre sa civilisation dans l'espace ». La colonisation, acte éminemment économique, était donc aussi un phénomène culturel et la décolonisation, en conséquence, devait assumer une dimension de combat culturel. Il fallait opérer un arbitrage entre les valeurs du patrimoine autochtone et les principes culturels véhiculés par les colonisateurs. Dès la fin du XIX[e] siècle, le mouvement de réveil culturel du monde arabo-musulman (*nahda*) et le mouvement de la renaissance noire en Amérique avaient été confrontés à ce problème. Au sein de la *civilisation négro-africaine*, cet

effort s'incarna dans les mouvements d'idées allant de l'*African Personality* et du panafricanisme à la négritude, thème développé par le foyer intellectuel réuni autour de la revue *Présence africaine* et de son directeur, Alioune Diop.

L'interrogation fondamentale est venue d'Edward Wilmot Blyden. Après avoir proposé en 1887, dans *Christianity, Islam and the Negro race*, une synthèse des valeurs des sociétés du Soudan occidental et de celles de l'Occident chrétien, Blyden se fit en effet l'avocat de la conscience et de la fierté raciales chez les Noirs du continent et ceux de la *diaspora*, contribuant ainsi à la naissance du mouvement panafricain. C'est dans ce courant que se situent la négritude et son projet de « civilisation de l'universel ».

Dans la première moitié du siècle, comme nous l'avons montré dans le volume VII du présent ouvrage, le mouvement panafricain fut animé par les descendants des Africains vivant en Amérique, surtout aux États-Unis et aux Antilles. Des hommes comme Marcus Garvey, en Jamaïque, George Padmore, à Trinité-et-Tobago, et W. E. B. Du Bois, aux États-Unis, comptent parmi les pères fondateurs du panafricanisme. À partir de 1900, des congrès panafricains se sont employés à renforcer la solidarité raciale, à organiser la lutte contre la discrimination et à promouvoir la dignité raciale des peuples noirs tant en Afrique que dans le monde occidental.

Il faudra attendre le cinquième Congrès panafricain, tenu à Manchester (Grande-Bretagne) en 1945, pour voir la direction du mouvement panafricain passer des Noirs d'Amérique aux Noirs d'Afrique. Deux des participants à ce congrès devinrent ensuite les pères fondateurs de nouveaux pays indépendants. Il s'agit, comme l'exposent d'autres chapitres de ce volume, du Ghanéen Kwame Nkrumah et du Kényen Jomo Kenyatta. Les Africains présents à ce congrès étaient encore quelque peu écrasés par la stature de quelques-uns des géants du nationalisme noir américain, mais 1945 n'en marque pas moins la réafricanisation du panafricanisme, le passage du flambeau des mains des Noirs de la diaspora, descendants des Africains à l'étranger, à celles de citoyens des pays africains. Douze ans plus tard, Kwame Nkrumah dirigeait le premier gouvernement du Ghana indépendant, lui-même premier pays d'Afrique noire à être libéré de la domination coloniale européenne. Le panafricanisme prit dès lors une forme plus militante, dont nous reparlerons plus loin.

Les débats sur l'orientation générale que devaient prendre les pays d'*Afrique du Nord* sur les valeurs devant inspirer cette orientation ont opposé les partisans d'une voie coranique ou islamique du nationalisme à ceux d'une voie libérale ou moderniste, des réformistes favorables à un individualisme mêlé d'islam occupant des positions intermédiaires.

À la fin du XIX^e^ siècle, l'Égyptien Muḥammad ʿAbduh, qui eut des disciples au Maghreb (ʿAllāl al-Fāsī), anime un mouvement de retour aux sources du Coran ou *salafiyya* sans rejeter absolument les apports étrangers ni l'évolution vers des institutions représentatives. Son condisciple A. Razeq, se fondant sur la nature essentiellement politique du califat, admet le principe de la séparation des pouvoirs spirituel et temporel. Plus tard, dans les années 30, Taha Hussein apparaît comme le défenseur résolu du modernisme libéral, qu'il voit d'ailleurs comme l'héritier de la civilisation hellénistique méditerranéenne. Mais certains adoptent des positions extrêmes, comme les Frères musulmans, opposés à tout réformisme, et les socialistes, pourfendeurs du

modernisme libéral bourgeois. Écrivains et artistes se font les champions de la créativité individuelle.

L'accélération du processus historique conduisant aux indépendances est survenue alors qu'aucune pensée sociale intégrée, pas plus en Afrique du Nord qu'en Afrique subsaharienne, n'avait réussi à assumer les valeurs exogènes du modernisme occidental dans une réflexion autonome ancrée sur les patrimoines culturels endogènes, car la maturation des idéologies va moins vite que les événements. Cette absence d'une philosophie globale de la culture et de la libération nationale pèsera lourd dans l'évolution ultérieure des pays africains.

En résumé, la période allant de 1935 aux indépendances est marquée principalement par deux grandes valeurs politiques, le pluralisme et le nationalisme; ces valeurs n'ont cependant pas effacé la tension culturelle plus ancienne entre collectivisme et individualisme. D'une certaine façon, ces deux idéologies se renforçaient mutuellement, mais leurs limites vont se révéler très rapidement et, à partir des années 60, elles céderont le pas à d'autres valeurs.

Les valeurs politiques depuis l'indépendance

Avec l'accession des pays africains à l'indépendance s'ouvre une période qui aurait pu déboucher sur un foisonnement de valeurs originales et positives mêlant, à partir de choix délibérés, le meilleur des expériences précoloniales et les apports exogènes. Or, la plupart du temps, on va assister à un dépérissement spectaculaire des valeurs du pluralisme, les motivations et comportements endogènes et exogènes étant mobilisés à cet effet. Mais ce processus, quand il aboutit au pouvoir personnel, sonne aussi le glas des valeurs liées au nationalisme et au pluralisme.

Si l'on considère les devises, les hymnes et les drapeaux adoptés par les nouveaux États indépendants, on voit les valeurs qu'ils avaient l'ambition de promouvoir. *Les devises étatiques*, formules concises qui frappent par leur caractère d'impératif catégorique, en appellent à des valeurs collectives fondamentales comme « l'unité, la paix, le développement »: « un peuple, un but, une foi » (Sénégal); « union, discipline, travail » (Côte d'Ivoire); « unité et foi, paix et progrès » (Nigéria); « unité, liberté, travail » (Zimbabwe); « paix, travail, patrie » (Cameroun) ou « liberté et justice » (Ghana). Les hymnes nationaux, quant à eux, exaltent la lutte commune, l'unité et la fraternité africaine et universelle (hymne sénégalais), rappellent l'honneur des ancêtres, la liberté et l'unité (hymnes camerounais et nigérian). *Les couleurs des drapeaux et les emblèmes* ou armoiries nationales renvoient surtout aux animaux symboles: le lion du Sénégal, l'éléphant de la Côte d'Ivoire, l'aigle du Nigéria, le léopard du Zaïre, l'oiseau mystérieux qui surplombe les ruines du Zimbabwe. Les couleurs des drapeaux nationaux montrent la prédominance du vert qui symbolise soit les ressources végétales, soit l'islam, soit l'espoir dans l'avenir; il faut noter aussi la fréquence du rouge pour le sang des martyrs, l'héroïsme des luttes ou la révolution, et celle du jaune (l'or des mines, le soleil africain). Le blanc, quand il figure (assez rarement), est la couleur de la paix et de l'unité. Enfin, le noir identifie la race ou renvoie à une référence islamique.

Au total, quatre messages idéologiques dominent dans ce discours dense et imagé des emblèmes et des symboles : l'affirmation d'une identité, la quête du développement, le désir d'unité, l'appel à la liberté et à la justice sociale. Tout cela manifeste avec force une exigence de liberté collective et témoigne d'une continuité avec les valeurs immédiatement antérieures à l'indépendance.

De nouvelles idéologies politiques

À côté de ces devises, hymnes et emblèmes, quelques-uns des nouveaux dirigeants africains ont formulé leurs propres idéologies. Tel est le cas d'al-Nasser, Nkrumah, Senghor, Bourguiba, Sékou Touré, Nyerere, Amilcar Cabral et Kaunda. De *La philosophie de la révolution égyptienne* (1954) à *La charte nationale* (1962), l'Égyptien Gamāl ʿAbd al-Nasser a accentué son abandon des valeurs libérales occidentales pour le recours au panarabisme, à l'islam, au socialisme arabe, au panafricanisme et au pouvoir présidentiel charismatique. *La charte nationale* dénonce avec vigueur la mascarade de la démocratie de type occidental qui fonctionne dans l'intérêt des castes dirigeantes, féodales et capitalistes, et elle porte un jugement favorable sur le socialisme qui garantit aux masses la démocratie économique et la liberté collective. Le socialisme y est décrit comme « la voie qui mène à [la] liberté sociale[8] ». D'où la nécessité pour le peuple de posséder les instruments de la production et d'orienter l'excédent de cette production selon un plan déterminé. Le nassérisme était une idéologie à la fois prosocialiste et antimarxiste.

Le socialisme arabe, qui s'exprime aussi par le parti unique, rejette catégoriquement, en revanche, l'athéisme comme l'antivaleur absolue, ainsi que la dictature du prolétariat. Il préconise l'assimilation des classes dans le pouvoir démocratique du peuple tout entier, dont la confiance légitime et inspire les dirigeants.

Enfin, le socialisme arabe postule l'impératif de l'unité arabe. Cette dernière option rapproche al-Nasser des tenants du Baʿth comme le Syrien Michel Aflaq, pour qui le problème véritable est « de redonner son âme à notre nation, de faire en sorte que l'Arabe et la nation dans son intégralité fassent retour à cette attitude positive, agissante, volontaire et correcte qui consiste, pour l'Arabe, à dominer le destin ». D'où l'impératif d'une révolution baassiste dont « le socialisme est le corps et l'unité est l'âme ; cette résurgence *(baʿth)* devra s'appuyer sur le peuple, seule force capable de réaliser l'unité ».

Ces idées-forces du nassérisme et du baassisme — démocratie, socialisme théiste, valeurs authentiques de l'islam (fraternité, défense de la communauté), unité arabe et recours au peuple — vont essaimer en Afrique du Nord.

En *Algérie*, un socialisme révolutionnaire paysan et islamique issu d'une longue et sanglante lutte de libération tente de conjuguer les valeurs politiques du nationalisme et de l'autogestion sous l'égide de Ben Bella et, à partir de 1976, d'un FLN devenu parti unique, dont le rôle dirigeant doit

8. Pour plus de détails sur cette question, voir les textes rassemblés par A. Abdel-Malek (dir. publ.), 1980, et J.-P. Charnay, 1966.

16.2. Arrivée d'Aḥmed Ben Bella en Algérie le 5 juillet 1962.
[*Photo :* © Magnum, Paris. Photo : M. Riboud.]

confirmer la démocratie socialiste, cependant que l'islam devient religion d'État[9].

En *Tunisie*, c'est le triomphe d'un socialisme néodestourien de type coopérativiste, associant les notions de profit et d'accumulation du capital à celles d'entreprises publiques et de participation de l'État. D'après son théoricien et protagoniste, A. Ben Ṣalāḥ, il s'agissait de conjurer les affres de la lutte des classes par une révolution « dans les esprits plus que dans les structures », en vue de faire accepter les sacrifices qu'impose le décollage économique[10].

En *Libye*, après le renversement de la monarchie en 1969, puis l'instauration d'une république socialiste arabe fondée sur les nationalisations et le panarabisme, el-Khadafi entreprend, dans son *Livre vert* (1976), une destruction systématique des thèses libérales en recherchant dans l'islam une troisième voie entre le capitalisme et le socialisme défaillants. La démocratie représentative n'est, dit-il, qu'un cirque ; le référendum est une imposture. D'où le recours à la démocratie directe des comités et congrès populaires (*jamahiriyah*) d'inspiration traditionnelle[11].

9. J.-P. Charnay, 1966, p. 245.
10. Textes de A. Ben Ṣalāḥ dans A. Abdel-Malek (dir. publ.), 1980, p. 255-258.
11. Texte de M. el-Khadafi dans A. Abdel-Malek (dir. publ.), 1980, p. 337-341.

En Afrique subsaharienne, Kwame Nkrumah formule, dans *Le consciencisme* (1964), une des plus importantes doctrines de décolonisation et de développement pour l'Afrique. Il écrit : « On ne peut songer à rejeter toutes les influences islamiques ou de l'Europe colonialiste, dans une vaine tentative pour recréer un passé qui ne peut plus renaître. Pour en sortir, on ne peut qu'aller de l'avant vers une forme de société plus élevée et plus équilibrée, dans laquelle l'essentiel des valeurs humaines de la société traditionnelle sera réaffirmé dans un contexte moderne[12]. »

Le consciencisme est donc un effort de synthèse qui, comme dans le projet nassérien, combine les valeurs du nationalisme anti-impérialiste, de la modernité technique et scientifique et du patrimoine africain et islamique, le tout grâce au socialisme et à l'unité africaine.

Julius Nyerere, quant à lui, mise avant tout sur le legs africain des valeurs sociales dont la plus décisive est la solidarité communautaire : « L'Afrique, dit-il, n'a pas de leçon de socialisme à recevoir de l'Europe ; elle aurait plutôt à en donner. » Un tel socialisme est avant tout une attitude qui consiste en ce que « chacun se soucie du bien-être des autres[13] ». L'*ujamaa* est « la communauté soudée par l'affection et la solidarité entre ses membres qui travaillent à enrichir le patrimoine commun et, par ce travail, à satisfaire leurs besoins personnels ». Si Nkrumah est celui qui a le plus fait pour intégrer les valeurs considérées, c'est peut-être Nyerere qui a le plus fait pour promouvoir le développement et l'exploration critique et créatrice du patrimoine et des valeurs de l'Afrique. C'est ainsi qu'à ceux qui craignent que la valeur de solidarité n'étouffe l'esprit d'initiative individuelle et l'impératif du travail, il réplique que la solidarité de tous passe par le travail de tous. S'il existe un devoir d'hospitalité, l'individu qui en bénéficie a, quant à lui, le devoir de participer au travail de la communauté. D'où l'accent mis sur les valeurs d'un « socialisme africain » qui doit animer tant la société civile que la société politique.

Par le truchement de la discipline du marxisme-léninisme, Amilcar Cabral, fondateur du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée-Bissau et du Cap-Vert (PAIGC), a également tenté une intégration des valeurs du socialisme et du nationalisme. Selon lui, seule cette association organique permettra de faire droit aux aspirations du peuple dans le domaine politique par le pouvoir populaire et dans la sphère socio-économique et culturelle grâce à la justice sociale et à l'enracinement dans les valeurs de civilisation des gens ordinaires. Un tel projet de société avait été lancé dans les zones libérées par les combattants du PAIGC en Guinée-Bissau.

Léopold Sédar Senghor enfin, adepte du socialisme africain, tout en reconnaissant l'utilité du cadre conceptuel qu'offre le marxisme, refuse d'adhérer à une idéologie qui prône la lutte des classes et l'athéisme : « Nous pouvons donc légitimement, tout en nous servant de la méthode de Marx

12. K. Nkrumah, cité par Y. Benot, 1969, p. 394.
13. J. K. Nyerere, 1963*b*, p. 8.

pour analyser la situation économico-sociale du Sénégal et de l'Afrique noire sous l'emprise du capitalisme, faire à nos valeurs religieuses et culturelles leur place naturelle dans notre vie spirituelle[14]. »

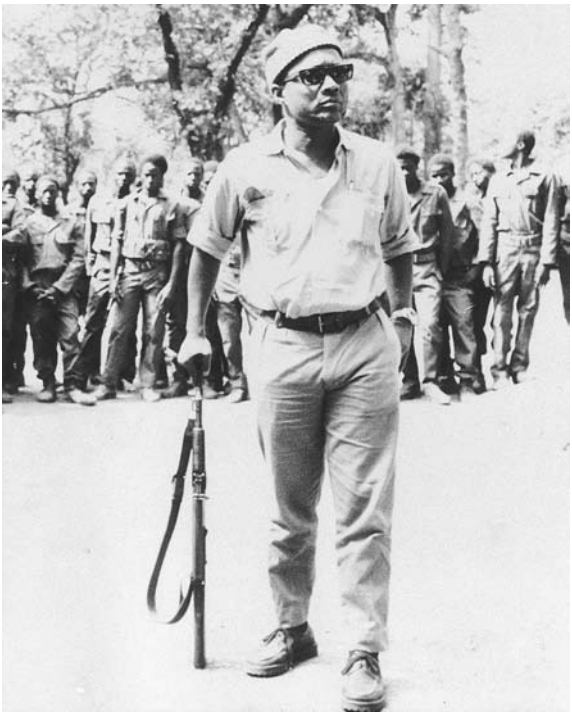

16.3. Amilcar Cabral, président du PAIGC, sur le front oriental de la Guinée-Bissau. [*Photo :* © Le Nouvel Afrique-Asie, Paris.]

Toutes ces idées, rangées sous l'appellation générique de socialisme africain, ont été à l'évidence fortement influencées par l'islam, le marxisme-léninisme et les valeurs traditionnelles africaines.

Quelles sortes de régimes l'Afrique postcoloniale vit-elle naître sous l'effet de toutes ces idéologies anciennes et nouvelles ?

Les régimes postcoloniaux en Afrique

En tout, cinq types de régimes environ se sont établis en Afrique à l'ère postcoloniale. Sont d'abord apparus des régimes socialistes fondés par ces dirigeants dont nous avons analysé les idées plus haut. Al-Nasser prit

14. L. S. Senghor 1971, p. 58.

la tête du mouvement en 1952 en prononçant la dissolution de tous les partis égyptiens en instituant l'Union socialiste arabe parti d'État ou, plutôt, organisme étatique chargé d'encadrer politiquement les masses[15]. Ce précédent fut largement copié en Afrique sous des appellations diverses : rassemblement, mouvement, front, convention, congrès, union et ainsi de suite. Tous représentaient uniformément un appareil sociopolitique et idéologique fonctionnant comme un système destiné à monopoliser la communication entre les adhérents et la base populaire. Kwame Nkrumah suivit lui aussi cette voie et transforma le Ghana en régime socialiste à parti unique en 1964, après avoir supprimé les organisations ethniques, régionalistes et religieuses. Sékou Touré fit de même en Guinée, ainsi que Modibo Keita au Mali et que Julius Nyerere en Tanzanie dans les années 60. Au Mozambique, en 1974, le Front de libération du Mozambique (FRELIMO) fut également constitué en parti unique, seul instrument d'intégration de la société rurale au projet de création d'une nation par le truchement de l'appareil d'État. Amilcar Cabral en Guinée-Bissau et Agostinho Neto en Angola alignèrent quant à eux leurs pays sur les pays socialistes, du moins pour un temps.

Le deuxième type de régime est le régime militaire. Les régimes de ce type, dont le nombre varie selon les années, ont été étudiés au chapitre 15. Disons ici simplement que ce sont des régimes dans lesquels les dirigeants civils ont été remplacés par des soldats à la suite d'un coup d'État militaire. Ces interventions brutales, qui se sont comptées par dizaines, instaurent de nouvelles valeurs politiques se résumant à l'assujettissement au consensus par la force des armes et le rejet de la primauté du droit.

Le troisième type est le régime de l'*apartheid*, régnant, heureusement, dans la seule Afrique du Sud. Nous ne l'étudierons pas ici et préciserons seulement qu'il constitue un cas extrême de théorisation et de mise en œuvre de « valeurs » politiques monstrueuses : l'inégalité, la ségrégation et un racisme sanglant. La religion elle-même a été appelée à la rescousse pour justifier le *statu quo*. Pendant des décennies, la présence de ce régime a entraîné les États de la ligne de front de l'Afrique australe dans une chaîne de violences revêtant des formes multiples : guerres ethniques, guerres menées par l'État ou guerres de libération (Namibie), révoltes de bandits et de mercenaires, coups d'État, migrations forcées en masse, actes de sabotage, et ainsi de suite, L'*apartheid* a empêché, dans de nombreux pays, la construction de la nation.

Le quatrième type de régime est le régime conservateur. Les régimes de ce type, qui professent foi et respect à l'égard de l'approche capitaliste du développement et de la construction de la nation, ont abandonné le libéralisme et la démocratie qui vont de pair avec cette approche au profit d'un système fondé sur un parti unique ou sur un parti dominant et sur l'autocratie. Ils sont établis dans de nombreux États africains : Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Sénégal (jusqu'en 1978), Cameroun, Kenya, Zambie, Zaïre, Malawi et Gabon. Une de leurs valeurs fondamentales est la

15. P. Wanyande, 1987, p. 71.

« modernisation », c'est-à-dire la course à la croissance extravertie. De 60 à 80% de leurs recettes d'exportation proviennent de la vente d'un, de deux ou de trois produits agricoles ou miniers. Le capitalisme d'État siphonne de vastes ressources pour les déposer dans les coffres publics à la merci de la classe politique. La ruée vers l'argent inspire toutes les motivations, les attitudes et les comportements. Pouvoir et richesse sont devenus des vases communicants. Dans tous ces États, le sens du service public et le sens des responsabilités sont mis à mal, les individus y sont privés de certains droits et des valeurs qui s'y attachent. De même, les classes pauvres, spoliées des fruits de la croissance, n'ont pas le droit de s'exprimer, car le leur laisser mettrait en péril la stabilité nécessaire à un développement qui, d'ailleurs, n'est nullement garanti.

Ainsi sont réunies les conditions idéales d'une accumulation sans frein de capital aux dépens d'un lumpenprolétariat sans défense : un « système politique hybride », selon la déclaration faite le 15 mars 1990 par la Conférence épiscopale zaïroise à titre de contribution à la « consultation nationale sur la situation générale du pays ». Le système, poursuivent les évêques, « puise dans le libéralisme les avantages qu'offre — en fait à une minorité — la jouissance de la propriété privée, et emprunte par ailleurs au totalitarisme les méthodes de conquête et de maintien au pouvoir[16] ». L'incohérence de cette contradiction calculée, transformée en une « valeur » politique perverse, est à la racine du mal africain en ceci qu'elle a cumulé tous les aspects négatifs de trois systèmes : l'héritage africain, le libéralisme capitaliste et le marxisme-léninisme des pays de l'ancien bloc de l'Est.

Enfin, il y a les pays qui s'en sont tenus aux valeurs du pluralisme et de la démocratie parlementaire. Malheureusement, ils constituent le groupe le plus petit, cinq pays en tout et pour tout : la Gambie, le Botswana, le Sénégal, la Namibie et Maurice. Ces pays sont les seuls qui autorisent encore des élections politiques placées sous le signe de la concurrence et où les partis d'opposition ne sont pas ligotés. Il est vrai que dans ces pays la situation économique n'est pas beaucoup plus brillante qu'ailleurs mais, comme on le verra dans d'autres chapitres, cela montre simplement que les limites structurelles sont les mêmes pour tous les pays africains. La situation est, toutefois, qualitativement différente du point de vue des valeurs politiques quand il existe, entre autres, une presse indépendante, un système judiciaire autonome jouissant de garanties légales, une relative séparation des pouvoirs, des élections ouvertes sinon totalement libres et la liberté de mouvement et de rassemblement.

Panafricanisme et non-alignement

À côté des nouvelles idéologies et des régimes nouveaux apparus dans l'Afrique postcoloniale, deux thèmes ont aussi intégré le champ des valeurs politiques africaines. Ce sont une approche plus radicale et africanisée du

16. *Jeune Afrique*, n° 1527, 9 avril 1990.

panafricanisme et le non-alignement. Ces deux thèmes seront approfondis aux chapitres 24, 25 et 28 ci-après. Qu'il nous suffise de dire ici, d'abord, que si les rênes du mouvement panafricain sont passées des mains des Noirs des Amériques à celles des Noirs d'Afrique au cinquième Congrès panafricain tenu à Manchester en 1945, ce n'est qu'après l'accession du Ghana à l'indépendance en 1957 que le panafricanisme, en tant que mouvement opérationnel, a été transféré d'Amérique et d'Europe au continent africain lui-même. Le signe en fut donné par les deux conférences que le nouveau dirigeant du Ghana, Kwame Nkrumah, qui avait été l'un des cosecrétaires du congrès de Manchester, organisa à Accra en 1958: la Conférence des chefs des États africains alors indépendants et la Conférence de tous les peuples d'Afrique. C'est aussi à partir de ce moment que le point de vue territorial est entré dans l'univers du panafricanisme. Dès lors, ce mouvement allait assumer deux dimensions, celle du panafricanisme transsaharien et celle du panafricanisme transatlantique, l'un appelant à l'unité sur la base de la mystique du territoire continental africain, l'autre la fondant sur la mystique de la race noire. Par ailleurs, sur le plan idéologique, le panafricanisme mettait désormais l'accent sur deux thèmes: le panafricanisme de libération et le panafricanisme d'intégration, qui seront l'un et l'autre analysés plus loin.

La deuxième idéologie nouvelle qui s'est intégrée à la vision du monde des États africains, surtout dans le domaine des relations extérieures et mondiales, est celle du non-alignement. On peut dire d'emblée qu'aucun principe de politique étrangère n'a eu, dans la seconde moitié du XX^e^ siècle, un impact plus grand sur les relations entre les petits pays et les grandes puissances que le non-alignement. La signification de ce concept et les modalités de sa traduction sur le plan opérationnel ont changé depuis son apparition dans les années 50, mais il n'a pas cessé d'avoir une incidence importante sur les orientations diplomatiques de la majorité des États du monde en développement. Kwame Nkrumah et Gamāl ʿAbd al-Nasser figurèrent parmi les fondateurs africains du non-alignement. Au départ, le mouvement était l'expression d'une protestation solidaire et visait la modernisation des rapports Est-Ouest. Mais depuis les années 70, et plus particulièrement à partir du sommet algérien de septembre 1973, l'axe du mouvement s'est déplacé pour privilégier une restructuration fondamentale du système mondial allant dans le sens d'une plus grande équité dans les relations Nord-Sud.

Les nouvelles tendances politiques en Afrique

Ce n'est pas dans l'ordre du non-alignement et des relations mondiales que des tendances nouvelles sont apparues dans les années 70 mais plutôt dans celui de la situation politique interne de l'Afrique. Leur apparition est marquée d'abord par l'effondrement des régimes socialistes en Afrique, ensuite par la rétrocession du pouvoir de l'armée aux civils, avec le retour temporaire du Ghana et du Nigéria à des régimes civils vers la fin des années 70, et, surtout, par l'abandon du système du parti unique et du régime autocra-

tique pour en revenir aux valeurs antérieures de la démocratie libérale et du multipartisme.

L'échec du modèle socialiste

Comme on l'a indiqué précédemment, le modèle socialiste qui combinait le marxisme-léninisme, le socialisme islamique et les valeurs africaines traditionnelles fut en grande vogue pendant les premières décennies de l'indépendance et adopté par des pays comme l'Égypte, la Guinée, le Ghana, le Mali, la Tanzanie, le Mozambique et l'Angola. Or ce modèle a été abandonné par tous ces pays sans exception, selon un processus entamé en Égypte avec al-Nasser et poursuivi avec la chute de Nkrumah au Ghana et celle de Modibo Keita au Mali dans les années 60. Comment peut-on expliquer cet échec du socialisme en Afrique ? Telle est la question qui se pose.

D'emblée, il faut préciser que c'est un échec qui n'a rien à voir avec l'effondrement du communisme en Union soviétique et en Europe orientale dans les années 80. Le processus, on l'a vu, a commencé en Afrique dans les années 60. L'effondrement enregistré en Europe de l'Est n'a fait qu'accélérer le processus en cours en Afrique. Il semble qu'en Afrique l'échec du socialisme ait été dû au fait que, si le climat intellectuel lui était propice, le terrain sociologique et matériel ne s'est pas révélé assez fertile. Le climat intellectuel devint favorable au socialisme dans les premières décennies de l'indépendance d'abord parce que beaucoup de nationalistes africains en étaient venus à associer sur le plan conceptuel le capitalisme à l'impérialisme et au colonialisme ; dès lors, les dirigeants africains progressistes devinrent « socialistes » parce qu'ils étaient nationalistes. En second lieu, l'approche capitaliste du développement pendant les premières années d'indépendance s'étant révélée inadéquate, certains dirigeants africains ont eu tendance à voir dans la voie socialiste une stratégie de rechange pour améliorer et transformer la situation sociale et économique.

Le troisième facteur qui prédisposait favorablement beaucoup d'Africains à l'égard du socialisme était la corruption endémique qui n'avait pas tardé à apparaître parmi les dirigeants postcoloniaux du continent. Il est vrai que le capitalisme n'a nullement l'exclusivité de la corruption et qu'elle n'est pas inconnue des pays socialistes. Le sentiment prévalait, néanmoins, qu'il pouvait parfois être plus difficile de maintenir la discipline sociale dans les conditions d'un comportement économique obéissant au laisser-faire que dans celles d'une planification et d'un contrôle relativement centralisés. Le quatrième facteur était l'idée très répandue que la culture africaine traditionnelle était essentiellement collectiviste et, par conséquent, « socialiste ». Tel était, en tout cas, le point de vue défendu par des dirigeants africains comme Senghor, Nyerere et Mboya. Par-dessus tout, les régimes africains qui comptaient s'engager sur la voie de l'État à parti unique étaient particulièrement fascinés par la symbolique socialiste. Après tout, les tendances centralisatrices du socialisme étaient de nature à justifier la monopolisation du pouvoir par un seul parti.

Pour toutes ces raisons, le climat intellectuel paraissait dans l'ensemble plus favorable au socialisme. Le fait est qu'au lendemain de l'indépendance,

la plupart des gouvernements africains faisaient au moins du bout des lèvres profession de socialisme et que les pays précédemment énumérés l'adoptèrent non seulement idéologiquement mais dans la pratique.

Or tous ces pays ont échoué parce que, malgré un climat intellectuel propice, le terrain sociologique s'est révélé réfractaire au socialisme. Le premier facteur sociologique défavorable était, et est encore, le fait que l'ethnicité est en Afrique beaucoup plus forte que la conscience de classe. La plupart des Africains sont d'abord membres de leur ethnie et, ensuite, membres d'une certaine classe sociale. En cas de crise, les ouvriers luo et les ouvriers yoruba sont plus portés à s'identifier respectivement à la bourgeoisie luo au Kenya et à la bourgeoisie yoruba au Nigéria qu'à leurs frères les paysans ; telle est la conclusion que Jaramogi Oginga Odinga et le chef Obafemi Awolowo ont pu tirer de leur expérience. Oginga Odinga tenta de former un parti socialiste radical. Il ne tarda pas à découvrir que ceux qui le soutenaient n'étaient pas les défavorisés du Kenya mais presque exclusivement des Luo. De même, le chef Obafemi Awolowo eut vite l'occasion de se rendre compte, au cours de la première et de la deuxième République du Nigéria, que, malgré son discours socialiste, il était le héros non pas de la classe ouvrière de l'ensemble du Nigéria mais de pratiquement toutes les classes du pays yoruba. Tout bien considéré, on est fondé à affirmer qu'en Afrique, chaque fois que sont entrées en concurrence jusqu'à la limite de l'affrontement, d'un côté, les forces de l'ethnicité, de l'autre, celles de la conscience de classe, c'est presque invariablement l'appartenance ethnique qui a triomphé.

Le deuxième facteur sociologique défavorable est la force des élites culturelles en Afrique par rapport aux classes économiques en tant que telles. Du fait de la faiblesse de ces dernières, la seule classe qui aurait pu accomplir la révolution socialiste en Afrique était l'élite. Malheureusement, l'élite était entièrement formée d'Africains fortement occidentalisés qui tenaient leur pouvoir non de la possession de richesses mais de celle d'une éducation occidentale et de l'aptitude à manier le verbe. Ainsi, bien que devenue révolutionnaire, cette élite n'était pas capable de faire la révolution socialiste car, comme Karl Marx l'avait pressenti, seule la classe la moins avantagée dans les sociétés les plus évoluées — et non la classe la plus avantagée que constituait l'élite africaine occidentalisée — peut l'accomplir. Même les Africains qui allaient étudier en Union soviétique ou en Chine devaient au préalable être occidentalisés car les œuvres de Marx, d'Engels, de Lénine et de Mao n'avaient pas été traduites dans des langues africaines comme le kiswahili ou le yoruba. C'est pour un Africain une impossibilité sociolinguistique que d'être un marxiste accompli sans être en même temps fortement occidentalisé. On peut donc incontestablement ranger la nature de la formation des élites en Afrique parmi les caractéristiques défavorables du terrain sociologique auquel a été confronté le socialisme en milieu africain.

Un troisième facteur de cette aridité du sol tient aux capacités organisationnelles de l'Afrique dans la phase historique actuelle. L'idée est répandue qu'une tradition de collectivisme dans un cadre traditionnel est propre à prédisposer au déploiement d'efforts collectifs organisés dans un cadre

16.4. Tom Mboya, ancien dirigeant syndical et ministre de la planification économique du Kenya, assassiné en 1969.
[*Photo :* © Foundations Books Limited, Nairobi.]

moderne. Malheureusement, on constate plutôt l'inverse. L'effort collectif fondé sur la coutume et la tradition et sur les liens de parenté n'a nullement préparé l'Afrique au type de collectivisme organisé qui doit reposer sur le commandement et non sur le rituel. Si le socialisme nécessite une structure de commandement efficace et rationnelle non fondée sur la coutume, les affinités ethniques ou les rites, la société au stade actuel d'évolution de l'expérience africaine n'est toujours pas prête à accueillir le mode de transformation socialiste.

Le quatrième aspect de l'inadaptation du terrain sociologique africain à la transplantation du socialisme nous ramène quant à lui à des questions de continuité historique. Beaucoup d'économies africaines se sont déjà intégrées en profondeur à une économie mondiale dominée par l'Occident. Les pays africains qui adoptent chez eux le socialisme découvrent qu'ils restent intégrés au système capitaliste mondial. Les règles de ce système découlent massivement de principes élaborés au fil de l'histoire du capitalisme. Dans le commerce international, les pays cherchent à se procurer le maximum de recettes et à réaliser des bénéfices. Les règles des affaires et des échanges au niveau international, le système bancaire qui sous-tend ces échanges, les monnaies effectivement utilisées sur les marchés financiers et pour régler les paiements sont autant de produits de l'expérience capi-

taliste. Des pays comme le Viet Nam, l'Angola et même Cuba finissent par comprendre que leur meilleure planche de salut économique est d'acquérir une légitimité internationale selon les normes occidentales. Il se peut que le Viet Nam et Cuba ne parviennent pas à acquérir leur légitimité, mais l'une de leurs ambitions est de recevoir les bienfaits de l'Occident, d'obtenir pour leurs produits un accès facile à ses marchés et d'accéder aussi à ses marchés financiers.

Tout cela, on le voit, signifie que les pays du tiers monde peuvent se doter de modalités de fonctionnement interne socialistes tout en restant profondément intégrés au système capitaliste international. On a aussi fait valoir qu'un pays comme la Tanzanie est plus dépendant aujourd'hui du système capitaliste mondial qu'il ne l'était avant d'inaugurer son expérience néosocialiste aux termes de la Déclaration d'Arusha de 1967.

On est donc en présence d'une configuration de facteurs qui, d'une part, révèle que l'Afrique est intellectuellement prête pour le socialisme et, d'autre part, nous avertit que les conditions matérielles d'une authentique expérience socialiste en Afrique ne sont pas encore réunies. Le climat intellectuel est prometteur ; le terrain sociologique est dissuasif.

Retour aux valeurs démocratiques libérales

L'effacement des valeurs socialistes en Afrique s'est accompagné d'un courant soutenu de retour aux anciennes valeurs démocratiques libérales des premiers temps de l'indépendance. Il y a aujourd'hui dans la majorité des États africains des mouvements démocratiques libéraux qui réclament la fin de la domination du parti unique et de l'armée, le retour au multipartisme et à des élections politiques fondées sur la concurrence et le rétablissement des droits de l'homme fondamentaux, notamment la liberté d'association et la liberté des médias, ainsi que l'abolition du pouvoir d'arrestation et de détention arbitraires. Ils réclament en outre la justice sociale et le contrôle des responsabilités, la privatisation, la libération des marchés et la décentralisation, ainsi que la participation de toutes les classes aux processus de prise des décisions et de mise en œuvre du développement. Même d'anciens piliers du système du parti unique et du modèle socialiste de développement, comme Nyerere, ont pris le train en marche. Et l'on peut mesurer le succès manifeste de ce nouveau mouvement au fait que des dirigeants comme Mobutu au Zaïre, Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire et Kerekou au Bénin ont octroyé le multipartisme et les élections libres. Des élections ouvertes à la concurrence ont été depuis organisées au Bénin, au Cap-Vert, à São Tomé-et-Principe, au Gabon et au Sénégal, qui ont tous décidé de rejoindre le petit groupe des États démocratiques d'Afrique. Encore une fois, on ne peut que réclamer l'explication de cette tournure fort heureusement prise par les événements.

Hâtons-nous ici aussi d'ajouter que ces évolutions ne sont ni des nouveautés ni des effets de la *glasnost* et de *la perestroïka* de Gorbatchev ou ceux de pressions exercées par des institutions financières internationales comme

la Banque mondiale et le FMI ou par des donneurs d'aide comme les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Dans certains pays africains, tels que le Ghana, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Kenya, la demande de démocratie et de régime civil a commencé à s'exprimer dès la fin des années 60 et dans les années 70 après la mise en place du système du parti unique ou de dictatures militaires. Nul n'a oublié l'existence au Kenya du mouvement Mwakenya, l'arrestation et l'emprisonnement du romancier Ngugi, de certains membres du parlement et d'autres intellectuels du pays dans les années 70. Nul n'a oublié non plus l'opposition au gouvernement d'union au Ghana dans ces mêmes années, opposition dirigée par le Mouvement populaire pour la liberté et la justice contre le régime militaire du colonel I. K. Acheampong et qui réclamait le rétablissement d'un gouvernement civil et de la démocratie parlementaire fondée sur le système du multipartisme. La chute du communisme en Europe orientale et en Union soviétique et les pressions du FMI et des pays industrialisés de l'Ouest ont eu pour effet d'obliger les dirigeants africains à accéder aux exigences de ces mouvements au lieu de les réprimer arbitrairement et brutalement, comme cela se faisait dans les années 70 et au début des années 80. La véritable raison de l'apparition de ces mouvements est le simple fait que, dans les années 70, non seulement les régimes socialistes mais aussi les systèmes à parti unique se sont montrés incapables d'apporter ce qu'on attendait d'eux, à savoir le développement et la construction de la nation.

Soulignons que deux arguments clés étaient avancés à la fin des années 50 et dans les années 60 pour justifier l'introduction des régimes à parti unique : l'impératif de l'unité nationale par-delà les classes ou les ethnies et les exigences du développement. C'est ainsi que Julius Nyerere écrivait : « Maintenant que les colonialistes sont partis, il n'y a plus de division entre dominants d'une part et dominés d'autre part […]. Le multipartisme est un luxe que nous autres, en Afrique, ne pouvons pas nous offrir. Nous avons trop peu de temps et il y a trop de réalisations sérieuses à faire pour nous laisser aller à ce passe-temps oiseux[17]. »

Au Mali, Madeira Keita soutenait pour sa part que le parti unique, structure concentrée de la nation, est « le creuset dans lequel se retrouvent le paysan et l'homme des villes[18] ».

« Le développement continu, écrivait François Tombalbaye (Tchad), exige l'adhésion de tous à un objectif adopté en commun ainsi que le rassemblement de toutes les énergies ; et le parti unique jouera, en tant que mobilisateur, un rôle principal dans ce domaine[19]. »

« Si le parti s'identifie au peuple, écrivait Sékou Touré, il est évident que l'État doit également s'identifier au parti afin que se constitue la trilogie indissociable : peuple, parti, État. » Ainsi, « aucune raison du parti ne peut ni ne doit prévaloir sur la raison et l'intérêt du peuple, de même qu'aucune

17. J. K. Nyerere, 1970*a*, p. 48.
18. M. Keita, cité par L. Sylla, 1977, p. 260.
19. F. Tombalbaye, cité par L. Sylla, 1977, p. 260.

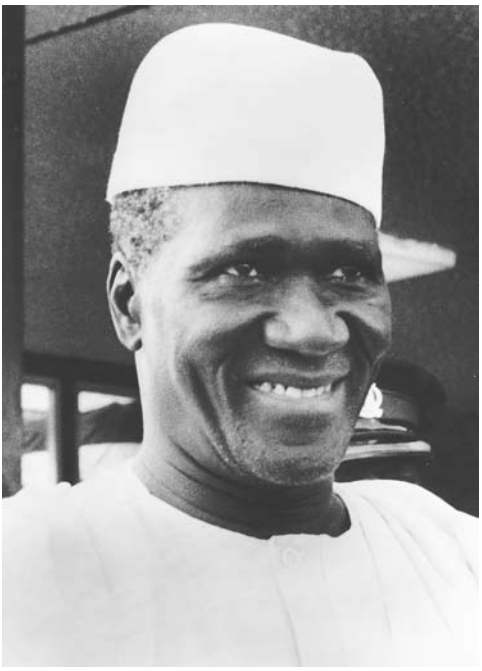

16.5. Ahmed Sékou Touré, président de la République de Guinée de 1958 à 1984.
[*Photo :* © IMAPRESS, Paris.]

raison d'État ne peut prévaloir sur la ligne du parti[20] ». La Constitution de 1982 en Guinée dispose que « le pouvoir révolutionnaire […] est exercé par le peuple, organisé au sein du Parti démocratique de Guinée, parti-État, sur la base du centralisme démocratique » ; tous les organes du pouvoir sont des organes de ce parti-État et « les juges sont élus par les instances du parti à tous les échelons ». Ainsi parlaient aussi les dirigeants du Togo, du Cameroun, du Zimbabwe et du Zaïre ; dans ce dernier pays, le parti du président était « la seule institution de l'État[21] ». Le collectivisme était devenu un monopole politique.

Cependant, après des dizaines d'années de ce système, ni l'unité nationale ni le développement n'avaient été réalisés dans ces pays africains. À l'inverse, il était manifeste, à la fin des années 70, que les rares pays démocratiques, comme le Botswana et Maurice, avaient obtenu des résultats nettement meilleurs en matière de développement économique, de stabilité politique et de construction de la nation. En dehors de ces quelques pays, on avait en fait assisté à la suppression de droits de l'homme fondamentaux, à l'établissement d'une autocratie sans vergogne, de la corruption généralisée,

20. A. Sékou Touré, 1977, cité par L. Sylla, 1977, p. 245-247.
21. P.-F. Gonidec, 1983, p. 72

du népotisme, et à la mainmise sur tous les aspects de la société par l'appareil d'État avec monopolisation des ressources et de la richesse de l'État par les dirigeants du parti ou les oligarchies militaires et leur clientèle. Or on se rend compte de plus en plus que, si le pluralisme n'est manifestement pas une panacée pour les maux politiques, il facilite bien l'accomplissement d'une des valeurs politiques les plus hautes, la liberté. Car enfin, se demandent maintenant beaucoup d'Africains, pourquoi faire du développement et de l'unité des valeurs absolues ? Le développement pour qui ? L'unité pour qui ? Qu'est-ce que le développement pour ceux qui ne sont pas des apparatchiks du parti ? Ces questions sont au cœur de la révolution démocratique qui balaie l'Afrique au début des années 90. Ce que réclament donc les Africains, c'est un retour non seulement aux valeurs démocratiques libérales mais aussi aux valeurs mêmes qu'incarnent et symbolisent leurs devises, leurs hymnes et leurs drapeaux nationaux : l'unité nationale, le développement, la liberté et la justice sociale.

Vers une nouvelle éthique capitaliste

Cependant, dans sa poussée actuelle en faveur du mode de développement libéral et démocratique, l'Afrique doit-elle en passer par tout l'éventail des privatisations et par l'approche occidentale de la liberté des marchés ? L'expérience du passé conseille ici à l'Afrique d'avancer avec prudence et de modifier quelque peu sa démarche. Tout d'abord, les Africains ont tous pu mesurer la force qu'a encore en Afrique l'appartenance ethnique avec le népotisme qui l'accompagne, et s'ils adoptent cette approche, n'est-il pas à craindre que l'ensemble du marché soit encadré ou monopolisé par une ou deux ethnies ? Dès lors, ne faudrait-il pas que l'Afrique mette en place une sorte de « législation antitrust » ethnique pour empêcher ou briser les « monopoles ethniques », comme ceux que détenaient les Ibo au Nigéria ou les Kikuyu au Kenya aux premiers temps de l'indépendance ?

Le deuxième grand enseignement de l'histoire est la façon dont le mobile du prestige dans le comportement économique africain a poussé à une consommation ostentatoire et à un exhibitionnisme « aristocratique » et monarchique débridé. La Mercedes est en Afrique le symbole permanent de la vanité ostentatoire, mais il est des lieux comme le Nigéria où l'onéreuse armada de voitures est parfois assortie d'un palais ou deux, d'un avion et d'un hélicoptère privés et d'un train de vie tapageur, le tout pour une seule famille !

Alors que le mobile du profit dans la théorie économique classique est censé inciter à plus de *production*, le mobile du prestige dans le comportement économique africain d'aujourd'hui incite à plus de *consommation*. Qui plus est, les produits de consommation les plus prestigieux sont souvent importés et se paient en devises. En soi, la privatisation ne fait pas produire davantage à une économie africaine. Le mobile du prestige fonctionne tant en privé qu'au niveau de l'État et dévore monstrueusement les ressources du pays.

Lorsque les Occidentaux exhortent les pays africains à privatiser, ils comptent sur les effets de la liberté rendue au mobile du profit. Or, en fait, dans la majeure partie de l'Afrique, il ne s'agit pas simplement de libérer et d'activer le *mobile du profit*, mais encore de maîtriser et de brider le *mobile du prestige*. On peut soutenir que, des deux croisades, la plus urgente est encore la seconde.

À vrai dire, la croisade des croisades pourrait bien se ramener à trouver les moyens d'utiliser le mobile du prestige de manière à lui faire servir les fins de la production et pas seulement les appétits de consommation. Ne faudrait-il pas que l'Afrique rende la créativité et la production plus prestigieuses que la possession ? Ne faudrait-il pas que les Africains s'intéressent de plus près aux problèmes liés aux *stimulants* en Afrique ? Comment affiner la sensibilisation à l'équilibre *africain* entre prestige et profit ?

Une troisième grande contrainte d'ordre *privé* qui pèse sur le marché (en plus du népotisme ethnique et du mobile du prestige) est le problème général des pratiques de corruption répandues dans l'Afrique postcoloniale. La corruption peut bloquer les procédures et avoir un effet paralysant sur la production et la distribution. Elle peut toucher à la fois le secteur public et le secteur privé ; elle peut être bureaucratique ou omniprésente. La privatisation de l'économie risque de se traduire simplement par la *privatisation* de la corruption — mal parfois plus contagieux pour l'ensemble de la société que la corruption des fonctionnaires et des bureaucrates.

Le capitalisme est arrivé en Afrique sans l'« éthique protestante » du travail et de la frugalité. Économiquement parlant, le protestantisme n'était pas contre l'instinct d'acquisition ; il se méfiait de l'instinct de consommation, surtout à des fins de jouissance. Selon un dicton puritain de l'époque de la Réforme, « Travaille à être riche pour Dieu, mais non pour la chair et le péché ». La richesse n'était considérée comme contraire à la morale que dans la mesure où elle incitait à l'oisiveté et à une complaisance coupable. L'acquisition de richesses n'était dangereuse que si elle sapait les principes jumeaux du *travail* et de la *frugalité* au nom de Dieu.

En arrivant en Afrique, le capitalisme a apporté l'impératif d'acquisition sans la discipline du travail et de la frugalité. L'homme blanc lui-même a montré en Afrique un dangereux exemple. Jamais on ne le voyait laver son propre linge, faire sa cuisine, cirer ses chaussures, faire son lit ou le ménage de sa propre chambre, ni même verser lui-même l'alcool de ses apéritifs. Le luxe de la vie aristocratique des colons blancs jouant à être les maîtres de serviteurs africains a joué un mauvais tour à l'esprit du capitalisme avec lequel était arrivé l'homme blanc. Le mobile du prestige proprement africain qui, dans ses versions originales, avait un caractère convivial a été transformé par les styles de vie aristocratiques importés par l'homme blanc. Le mobile du prestige en Afrique s'est dès lors incarné dans la culture dépensière de la consommation à l'européenne, avec ses immenses demeures et leurs gens de maison, domestiques et « boys » au jardin.

Si l'idéologie de l'esprit d'entreprise se résume au besoin d'acquisition, on peut dire qu'elle est aujourd'hui en terrain conquis dans une bonne partie de l'Afrique. À tel point que l'on y méprise parfois ceux qui ne profitent pas des possibilités qui s'offrent à eux de s'enrichir et d'aider leur parentèle.

La question cruciale est en partie celle des moyens employés pour acquérir la richesse. Celle-ci a-t-elle été *créée* ou simplement obtenue ? Acquérir de la richesse au moyen d'une ferme prospère est un processus créateur. S'enrichir en tant qu'intermédiaire pour le compte d'intérêts extérieurs ou par la corruption peut n'avoir strictement rien de créateur. La question est de savoir si l'on peut transformer l'instinct d'acquisition en Afrique en quelque chose de plus directement productif.

Cependant, s'il faut que les *moyens* d'acquérir la richesse soient créateurs, il faut aussi que les *fins* de cette acquisition soient saines. Or la consommation ostentatoire ne figure généralement pas parmi les finalités les plus saines de la réussite économique. En résumé, il faut une réforme fondamentale de l'idéologie africaine de l'esprit d'entreprise aux deux niveaux des moyens et des fins de la poursuite de la richesse dans la société. Tant que cela n'aura pas été accompli, la privatisation des économies africaines, loin d'être le meilleur moyen d'assurer la santé et la liberté du marché, risquera de jouer elle-même au détriment du marché. Aux observateurs suffisamment perspicaces, l'expérience africaine prouve que la privatisation n'est pas nécessairement dans toutes les cultures la meilleure protection de la liberté du marché. Celle-ci nécessite souvent d'autres mesures de sauvegarde d'ordre social, moral et juridique.

Conclusion : chronologie de l'idéologie

L'histoire est en partie une tentative d'identification des tendances. Mais les tendances de l'histoire des idées et des valeurs sont particulièrement difficiles à saisir. Que peut-on dire, néanmoins, de l'Afrique depuis 1935 ? Quelles tendances y discerne-t-on dans le domaine des valeurs et des idées ?

Au niveau le plus général, nous avons identifié dans l'histoire idéologique de l'Afrique le débat familier entre collectivisme et individualisme. Nous y avons également décelé le débat entre pluralisme et nationalisme, qui englobe des questions aussi diversifiées que celle de la démocratie et du panafricanisme ou celle de l'État et de l'ethnicité.

Ce chapitre a également abordé ce que Nkrumah a appelé le *consciencisme*, c'est-à-dire le jeu des rapports entre la culture autochtone, l'islam et la civilisation eurochrétienne. E. W. Blyden avait précédé Nkrumah dans la vision de cette triade. Ali Mazrui l'a poussée plus loin dans sa série d'émissions de télévision intitulée *The Africans : a triple heritage* et dans le livre publié parallèlement sous le même titre.

Mais sur le terrain en Afrique, peut-on identifier nettement des tendances qui correspondraient à des *subdivisions* de la période écoulée depuis

1935 ? Nous avons déjà évoqué l'âge d'or de l'alliance entre le pluralisme et le nationalisme, c'est-à-dire la période correspondant aux dernières années du régime colonial. Les nationalistes africains retournent alors le discours libéral et pluraliste contre leurs maîtres occidentaux. Les mots d'ordre libéraux servent la cause nationaliste.

Dans les années 60, la majeure partie de l'Afrique vire à l'autoritarisme. Systèmes à parti unique, coups d'État militaires et autocraties présidentielles sont en phase ascendante pendant une bonne part de cette première décennie d'indépendance africaine. Beaucoup de régimes, même engagés sur la voie capitaliste, se réclament alors du socialisme. Dans les premières années de l'indépendance du Kenya, on pouvait entendre un ministre de Jomo Kenyatta aussi important que Tom Mboya parler avec enthousiasme du « socialisme africain ».

Le « socialisme arabe » était aussi fortement revendiqué dans une partie de l'Afrique du Nord. Les années 60 correspondent à la dernière décennie de Gamāl ʿAbd al-Nasser au pouvoir. Celui-ci consacre en partie ces années à consolider les changements « socialistes » introduits en Égypte et en partie à poursuivre de vigoureuses politiques panarabes, panafricaines et non alignées dans les affaires du monde. Il meurt en 1970.

Ahmed Ben Bella est renversé en Algérie en 1965, mais le régime de son successeur, Houari Boumediene, poursuit la politique de socialisme d'État qu'avait prônée la jeune révolution algérienne. Muammar el-Kadhafi renverse le roi Idrīs en 1969 et entreprend sans délai de mettre en œuvre une version libyenne du socialisme protecteur du bien-être, qu'il appellera ultérieurement la « troisième voie ».

Pendant toutes les années 60, cependant, à peu près partout en Afrique, on aurait cherché en vain une déclaration prônant ouvertement le marxisme-léninisme comme idéologie officielle. Ces années ont été, d'une manière générale, des années d'enthousiasme pour le socialisme, mais accompagné d'une attitude de prudence à l'égard du marxisme-léninisme. De fait, des régimes comme celui d'al-Nasser en Égypte ont été à la fois fortement prosocialistes et antimarxistes. Beaucoup de communistes égyptiens ont été emprisonnés par al-Nasser.

Quand Djaʿfar al-Nimayrī monte son coup d'État au Soudan en 1969, il s'appuie sur une forte alliance avec les communistes soudanais. Mais celle-ci sera de courte durée. Les partenaires se retourneront l'un contre l'autre, et c'est al-Nimayrī qui triomphera.

Politiquement fractionné, le Nigéria n'a pas élaboré d'idéologie à l'usage de toute la nation. On peut, cependant, discerner des tendances de gauche non seulement dans les universités mais aussi chez le chef Obafemi Awolowo. Le communisme est presque totalement absent.

Il faut attendre les années 70 pour voir le marxisme-léninisme prendre une dimension majeure dans le paysage continental africain. Deux facteurs ont été déterminants dans ces années : il y a eu, d'abord, des révolutions sociales dans des pays comme l'Éthiopie et Madagascar, et, ensuite, l'effondrement de l'Empire portugais. Le soulèvement de 1974 en Éthiopie a peut-être été

la révolution sociale la plus profonde en Afrique dans la seconde moitié du XXe siècle. Le régime qui supplanta celui de Haïlé Sélassié allait ensuite se déclarer marxiste-léniniste. Des pays francophones comme Madagascar, le Congo et le Bénin ont également pris des orientations marxistes-léninistes, encore qu'elles fussent peut-être plus inscrites dans les discours que dans les actes.

Avec l'effondrement de l'Empire portugais, le marxisme-léninisme a acquis ailleurs un supplément de visibilité. L'Angola et le Mozambique se déclarent l'un et l'autre États marxistes-léninistes et la Guinée-Bissau flirtera quelque temps avec l'idéologie de gauche.

L'âge d'or du marxisme-léninisme en Afrique se situe-t-il pendant la période allant des années 70 jusque vers la fin des années 80 ? Le fait est qu'à la fin des années 80, des pays comme le Mozambique, le Bénin et le Congo étaient en train de prendre leurs distances au niveau gouvernemental avec la rhétorique marxiste-léniniste. Certains n'allaient pas tarder à renoncer entièrement à l'étiquette d'États marxistes-léninistes. Vers la fin des années 80 et au début des années 90, le pluralisme était-il en passe de se réaffirmer en Afrique ? Une renaissance libérale était-elle en cours ? Nous l'avons vu, beaucoup de pays sont même revenus à des constitutions établissant le multipartisme et à des élections ouvertes à la concurrence. Ce qu'on ne pouvait prévoir avec certitude, c'était ce que dureraient ces nouvelles tendances pluralistes. Allaient-elles au moins caractériser les toutes dernières années du XXe siècle ? Cela reste à voir.

Un dernier rébus historique est celui du rapport entre la nature exacte de la politique coloniale, d'une part, et ses conséquences idéologiques postcoloniales, d'autre part. Il n'y a pratiquement aucun pays du continent africain antérieurement sous la domination du Royaume-Uni qui se soit déclaré État marxiste-léniniste. En revanche, pratiquement *tous* les pays auparavant sous domination portugaise ont au moins expérimenté le marxisme-léninisme, quand ils ne l'ont pas adopté comme idéologie officielle. Les pays anciennement colonisés par la France se situent quelque part entre le paradigme anglophone (pas de marxisme-léninisme) et le paradigme lusophone (marxisme-léninisme très répandu). L'Afrique francophone est idéologiquement diverse. Dans quelle mesure les politiques coloniales différentes des trois puissances impériales sont-elles à créditer des différences idéologiques postcoloniales entre leurs anciennes colonies ? Par exemple, l'oppression plus forte du régime colonial portugais explique-t-elle la radicalisation idéologique plus poussée de ses victimes coloniales ? Il n'y a pas de réponses faciles à certaines des questions historiques complexes que pose l'expérience africaine, mais les degrés divers de répression pourraient bien être parmi les facteurs à l'origine des phénomènes.

En tout état de cause, les différences idéologiques postcoloniales entre les pays anglophones, lusophones et francophones se révéleront peut-être de courte durée. Il se peut que les valeurs et les idées apportées par la colonisation soient en définitive beaucoup plus éphémères que les continuités culturelles sous-jacentes de l'Afrique autochtone.

Le régime colonial a obligé des gens qui avaient auparavant vécu séparément à vivre ensemble et divisé des gens qui étaient auparavant unis. Les

tensions ethniques sont des conflits de valeurs. Elles sont aussi devenues source de la plus forte menace qui pèse sur la stabilité de l'Afrique et sur la démocratie africaine. La parade tient dans une action déterminée d'intégration nationale et dans le partage vécu des idées et des valeurs. L'Afrique est à la recherche d'une idéologie créatrice.

Lorsque des cultures multiples sont confrontées les unes aux autres à l'intérieur des frontières d'une même nation, leurs relations peuvent se situer à des degrés divers de profondeur sociale. Le degré minimal de relation est celui de la *coexistence*, dans laquelle deux ou plus de deux communautés culturelles ne savent que très peu de choses l'une de l'autre. Chacune peut avoir ses propres paradigmes de pensée conservateurs, fondés sur l'exclusive ethnique. Le traditionalisme autochtone peut régner en maître à ce niveau.

Le deuxième degré de relation est celui du *contact*, par lequel deux ou plus de deux groupes entrent en relations commerciales, ou participent en commun au marché du travail, ou deviennent membres d'un même parti politique, ou encore écoutent chacun la musique de l'autre. Par-dessus tout, le contact doit comporter un partage d'idées et la mise au point de priorités communes. Les traditions ancestrales de l'ancien, du guerrier et du sage peuvent faire l'objet d'une interaction entre plusieurs cultures ethniques.

Le troisième degré de relation interethnique est celui de la *concurrence*, où ces contacts débouchent sur une rivalité pour l'obtention des ressources, du pouvoir ou de débouchés sociaux et économiques. Les débats idéologiques et politiques sont partie intégrante de ce stade concurrentiel de la construction de la nation. Le capitalisme peut être en conflit avec le socialisme sur la scène politique. L'individualisme peut être sur la défensive face au collectivisme.

Le quatrième degré de relation entre deux ou plus de deux cultures ethniques est celui de la *conquête*, où l'une des idéologies ou des cultures commence à prendre le dessus. Une idéologie, par exemple, peut devenir plus influente que d'autres. Ou encore le système de valeurs nouvellement dominant peut réussir à revendiquer une part disproportionnée du pouvoir, des ressources ou des débouchés socio-économiques. Le népotisme peut ainsi prévaloir même sous un régime socialiste. Le pluralisme peut être étouffé par l'hégémonie politique et le monopole du pouvoir.

Le cinquième degré de relation entre les cultures est celui du *compromis*. À ce stade, les idéologies, les valeurs politiques et les traditions en concurrence trouvent un *modus vivendi*, une formule acceptable de résolution des conflits et une base viable de partenariat social. L'individualisme peut se réconcilier avec le collectivisme, le pluralisme avec le nationalisme.

Le sixième degré de relation est celui de la *coalescence*, où les valeurs et les identités des groupes politiques commencent à fusionner et où leurs frontières deviennent de moins en moins distinctes. Les cultures, les valeurs et les idéologies, voire même les langues, s'entremêlent et un sentiment d'identité plus vaste commence à se dégager. Cette identité élargie pourra être la conscience nationale. Le sentiment ethnique fusionne avec la conscience nationale. Une idéologie nationale est peut-être en train de s'élaborer.

Dans certains pays africains, les divisions idéologiques subissent en outre l'influence des *relations internationales* et de *facteurs économiques*. Il faut cependant garder présent à l'esprit que la diplomatie et l'économie sont souvent facteurs d'intégration autant que de division. L'équilibre varie d'une société à l'autre. Le non-alignement peut consolider à l'intérieur des frontières le sens de l'identité nationale.

La lutte pour l'intégration nationale et la construction de l'État ne fait que commencer en Afrique. Le dialogue idéologique et l'interaction culturelle font partie intégrante de l'élaboration du sens de la nation et de la consolidation de l'identité collective dans l'ère postcoloniale.

Cette tendance sociale devra incorporer les apports créatifs des penseurs et des intellectuels de l'Afrique auxquels il sera permis d'œuvrer librement. Les aspects les plus novateurs de l'individualisme peuvent véritablement s'allier aux aspects les plus humanistes du collectivisme. Alors seulement, l'État et la nation en Afrique seront capables, au lieu de se détruire mutuellement, de s'engager enfin dans un processus de construction et d'enrichissement mutuels.

SECTION V

CHANGEMENTS SOCIOCULTURELS DEPUIS 1935

CHAPITRE 17

Religion et évolution sociale

Tshishiku Tshibangu
en collaboration avec J. F. Ade Ajayi et Lemin Sanneh

« Notre société n'est pas l'ancienne société mais une nouvelle société élargie par les influences eurochrétiennes et islamiques. Une nouvelle idéologie est donc nécessaire, une idéologie qui puisse s'affirmer dans une définition philosophique, mais qui soit en même temps une idéologie qui n'abandonnerait pas les principes humains et originaux de l'Afrique [...] une idéologie dont les buts seront d'englober l'expérience africaine de la présence islamique et eurochrétienne, ainsi que l'expérience de la société africaine traditionnelle[1]. »

La religion, a-t-on dit, imprègne toute la trame de la vie individuelle et communautaire en Afrique. L'Africain est un être « profondément, incurablement croyant, religieux ». Pour lui, la religion n'est pas simplement un ensemble de croyances, mais un mode de vie, le fondement de la culture, de l'identité et des valeurs morales. La religion constitue un élément essentiel de la tradition qui contribue à promouvoir la stabilité sociale et l'innovation créatrice[2]. Il n'est donc pas surprenant que Kwame Nkrumah, dans son programme de transformation sociale et sa quête d'une nouvelle idéologie susceptible de guider cette transformation, ait vu dans la religion à la fois une ressource à exploiter et un problème à contenir. Il estime que la société africaine est ancrée dans la religion traditionnelle tout en étant élargie par les influences eurochrétiennes et islamiques. Au chapitre des éléments positifs, il considère la nouvelle idéologie comme la « genèse » des trois traditions

1. K. Nkrumah, 1964, p. 93-97.
2. Présence africaine, 1972 ; V. Mulago, 1980 ; M. Glélé, 1981.

religieuses en Afrique. Mais si l'on veut l'« harmonie sociale », le facteur religieux doit aussi répondre à certaines exigences : la nouvelle idéologie doit pouvoir « s'affirmer dans une définition philosophique », c'est-à-dire en des termes séculiers, sans renoncer aux valeurs fondamentales de la religion africaine traditionnelle ou à l'expérience historique africaine, tant de l'islam que du christianisme.

Le problème de la religion dans la transformation sociale de l'Afrique découle à la fois de la vigueur du sentiment religieux et de la pluralité des religions. La religion traditionnelle africaine a été, notamment, un moyen d'explorer les forces de la nature et de systématiser les connaissances nouvelles sur l'environnement humain et physique. Dans son désir de comprendre les multiples aspects de la nature et d'y faire face, l'Africain a reconnu plusieurs divinités et instauré de nombreux cultes. La religion traditionnelle africaine ne faisait pas de prosélytisme et elle était ouverte. Elle tolérait l'innovation religieuse en tant que manifestation d'un savoir nouveau, espérant toujours interpréter et intérioriser ces connaissances à l'intérieur de la cosmologie traditionnelle. Ainsi, avec le temps, le christianisme comme l'islam se sont développés en Afrique, initialement dans une relation symbiotique avec la religion traditionnelle. Mais le christianisme et l'islam sont des religions qui pratiquent le prosélytisme, qui affirment toutes deux être les seules à avoir eu la révélation de la Vérité, qui sont farouchement concurrentielles et qui ne tolèrent pas de coexister avec d'autres religions, en particulier l'une avec l'autre. À cause de cette rivalité, le christianisme des temps anciens a entièrement disparu d'Afrique du Nord et de la vallée du Nil, ne subsistant que chez les coptes d'Égypte et en Éthiopie. Des mouvements périodiques de réforme et de purification religieuse est né tout un éventail de situations allant, sans solution de continuité, de la réinterprétation de l'islam et du christianisme dans le cadre de la cosmologie traditionnelle africaine à des situations où ces mêmes religions fournissaient la cosmologie mais où la pensée sociale africaine leur donnait une teneur autochtone. Ainsi la pluralité de religions est devenue une caractéristique essentielle de la société africaine, qui connaissait aussi spécifiquement ce que Nkrumah appelait l'« expérience africaine de la présence islamique et eurochrétienne ».

Les activités menées par les missions chrétiennes dans toute l'Afrique au XIX^e^ siècle dans le sillage de la colonisation ont compliqué la situation religieuse. Par le passé, le degré d'africanisation du christianisme et de l'islam dépendait de l'autonomie, tant sociale que politique, des populations. Avec la perte d'autonomie due au colonialisme, la religion traditionnelle africaine a été assimilée, dans l'esprit d'un grand nombre d'Africains, à une Afrique de l'échec, à une Afrique subjuguée. Beaucoup ont alors proclamé leur adhésion au christianisme ou à l'islam, symboles pour eux de l'évolution, du progrès et de l'avenir, sans nécessairement abandonner l'ancienne cosmologie ou leurs croyances religieuses profondes. L'éducation occidentale, parrainée en grande partie par les missions chrétiennes, est devenue à la fois pour les Africains un moyen de satisfaire leur aspiration à l'acquisition des connaissances nouvelles et de la technologie de l'Europe et l'instrument qui les a coupés de leur culture traditionnelle.

Ainsi, le problème a consisté, pour Nkrumah et les autres dirigeants de la période de la décolonisation, à réussir la transformation sociale et à créer une société nouvelle compte tenu de la force des croyances religieuses mais aussi de l'existence d'allégeances à différentes visions religieuses de la société. Quel rôle devait revenir à la religion traditionnelle ? Jusqu'à quel point pouvait-on être un chrétien ou un musulman fidèle tout en restant un bon Africain ? Ce conflit de valeurs et d'idéologies a provoqué dans la vie privée des individus et des communautés un traumatisme dont plusieurs auteurs ont fait le sujet de leurs romans. Pour leur part, les historiens se sont intéressés aux crises provoquées dans l'espace public par le fait religieux ; ils ont étudié le rôle des différentes traditions religieuses dans les combats pour la libération au Kenya et au Zimbabwe, au Maroc et en Algérie, au Sénégal, au Zaïre et en Zambie ; le facteur religieux dans les luttes que se sont livrées divers groupes pour le partage du pouvoir politique et économique, la main-mise sur l'éducation ou la politique étrangère et les relations extérieures ; les conflits entre les groupes religieux en quête d'autonomie au sein d'un État soucieux de s'octroyer le monopole exclusif du pouvoir, ou entre les minorités religieuses résistant à un groupe dominant cherchant à imposer sa propre foi pour en faire la religion nationale et le seul fondement des valeurs et de l'accès aux ressources politiques et économiques de l'État[3].

Chacun sait combien il est difficile d'obtenir des statistiques exactes[4], et ce pour plusieurs raisons : les recensements nationaux sont périmés ou inexistants, les statistiques constituent un enjeu de la lutte pour le pouvoir entre groupes rivaux et, enfin, on ne sait pas toujours à quel moment ceux qui se prétendent adeptes de l'islam ou du christianisme ont effectivement abandonné la religion traditionnelle et à quel moment ils y sont peut-être revenus. Il semble bien qu'en 1935, 80 % environ de la population africaine totale se répartissaient de manière à peu près égale entre l'islam et le christianisme, avec probablement un léger avantage numérique pour l'islam. Depuis lors l'islam et le christianisme ont tous deux affirmé avoir progressé aux dépens de la religion traditionnelle africaine bien que l'on ait fait état récemment d'un vaste mouvement de renouveau de la religion traditionnelle. Certains pays d'Afrique australe et centrale, dont les statistiques montraient habituellement une adhésion presque totale au christianisme, constatent actuellement une survivance ou un renouveau considérable des croyances traditionnelles.

Tout aussi importante est la répartition nationale des fidèles (voir fig. 17.1). Il y a des pays de population entièrement ou presque entièrement musulmane où l'islam a été proclamé religion d'État, que la *sharīʿa* y soit ou non appliquée. Il s'agit notamment du Maroc, de la Tunisie, de l'Algérie, de la Libye, de la Somalie, des Comores et de la Mauritanie. L'Égypte est en très grande majorité musulmane mais compte une importante minorité chrétienne, représentant moins de 10 % de la population, de même que le Sénégal. Dans plusieurs pays, la répartition entre christianisme et islam

3. Pour une liste succincte des sources, voir E. Fashole-Luke *et al.*, 1978 ; A. Hastings, 1979 ; M. O. Beshir, 1968 ; A. F. Walls, 1978 ; Gatta Gali Ngothe, 1985 ; D. Ndogo Bidyogo, 1977.

4. Comparer, par exemple, les deux séries de statistiques très différentes pour l'Ouganda en 1977 dans *Pro Mundi Vita* (Bruxelles), 1985, et M. Glélé, 1981.

constitue un enjeu politique de taille, comme au Soudan, en Éthiopie, au Tchad, au Nigéria, au Cameroun et en Tanzanie. Certains de ces pays déclarent officiellement dans leur Constitution que l'État est « neutre » ou « laïque » en ce qui concerne la religion. En pratique, tous les dirigeants africains font partie d'une élite formée dans des écoles ou des institutions religieuses soit chrétiennes, soit islamiques. Tout en proclamant la nécessité de faire renaître les valeurs et les principes traditionnels africains, peu de dirigeants, indépendamment de leurs propres croyances ou pratiques, ont osé heurter les susceptibilités religieuses des chrétiens ou des musulmans en embrassant ouvertement la religion traditionnelle.

Persistance de la religion traditionnelle

L'importance de la religion traditionnelle africaine[5] va bien au-delà de ce qu'on pourrait croire à la lecture des statistiques qui évaluent ses fidèles à 20 % de la population africaine totale. Pour nombre de chrétiens et de musulmans, les valeurs morales continuent d'émaner davantage de l'ancienne cosmologie que de leurs croyances nouvelles : on manifeste toujours du respect envers les ancêtres, notamment par des libations, on croit encore qu'ils interviennent dans la vie de leurs successeurs, qu'il existe des forces du bien et du mal que l'on peut manipuler en accédant directement aux divinités par la prière et par le sacrifice, que les charmes et les amulettes sont efficaces pour écarter le mal, et ainsi de suite. La foi dans les esprits ou la sorcellerie dans les relations sociales est toujours un facteur important, même en dehors du cercle de ceux qui admettent pratiquer la religion traditionnelle. Même lorsque ces croyances et ces pratiques cessent d'être considérées comme une affaire de religion, on continue de les observer en tant que coutumes, traditions et éléments du patrimoine culturel. Ainsi, la solidarité constatée au sein de nombre de familles élargies, clans ou communautés s'articule encore autour de quelques croyances en des esprits ancestraux, vénérés périodiquement par des rites conduits par des prêtres spéciaux.

Il y a tout un pan de la vie africaine que l'islam et le christianisme ont envahi mais n'ont pas réussi à dominer entièrement : c'est celui de la santé et de la guérison. La société traditionnelle africaine avait une vision très large de la santé, englobant le bien-être dans la vie quotidienne, la réussite à la ferme ou dans son métier quel qu'il soit, la santé des enfants, leur bonheur dans le choix d'un partenaire pour la vie, et ainsi de suite. Dans la religion traditionnelle, les maux physiques ne sont qu'un symptôme de mauvaise santé qui peut découler de la colère d'une force malveillante, laquelle peut elle-même être due à quelque méfait ou à la mauvaise qualité des rapports de l'intéressé avec ses voisins, un ancêtre, une divinité. Pour redonner la santé, le guérisseur devait interroger le malade sur toutes ces relations et, par la prière, le sacrifice ou les deux, il devait remédier au problème. Au besoin, le symptôme physique était ensuite traité avec des herbes ou par des incan-

5. Présence africaine, 1972 ; M. Glélé, 1981.

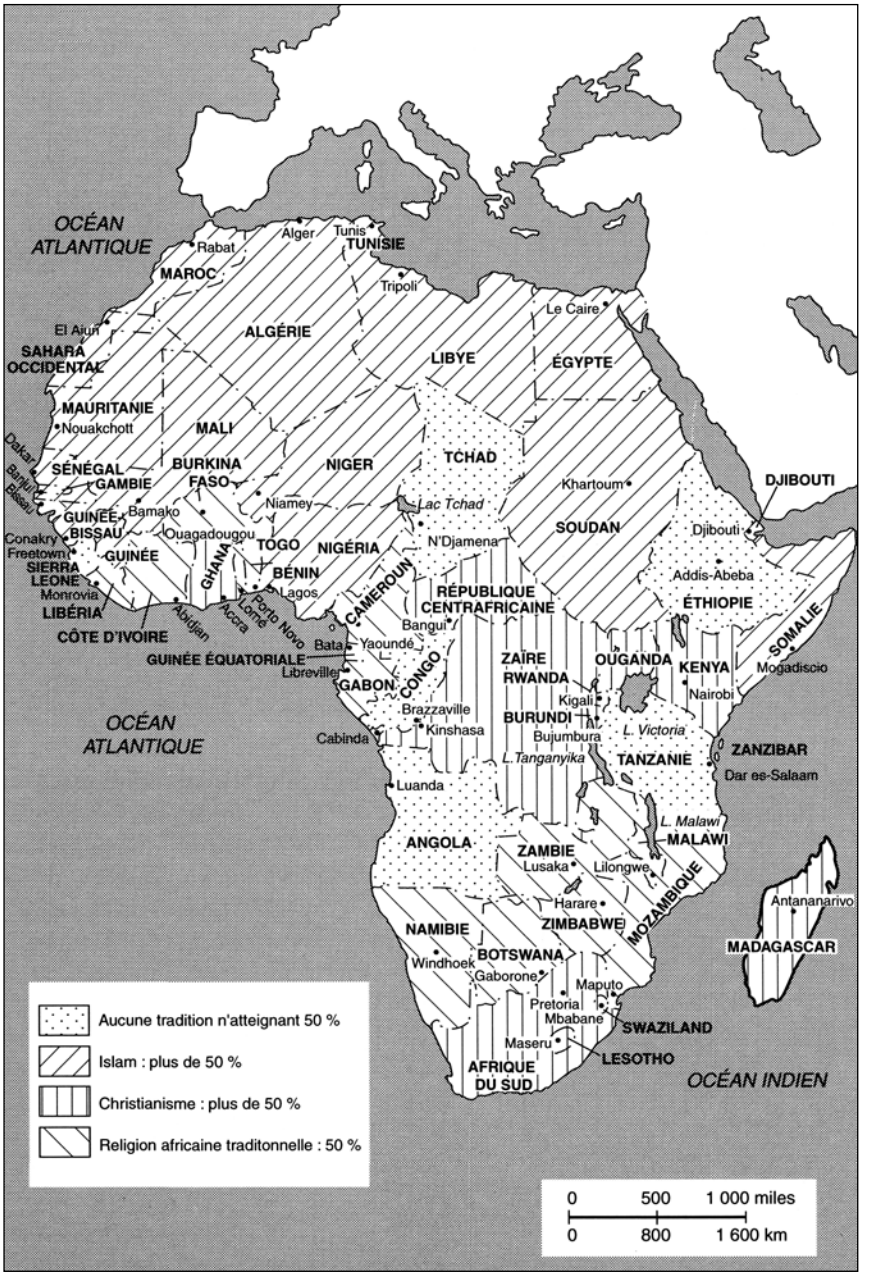

17.1. Répartition du christianisme, de l'islam et de la religion traditionnelle africaine en Afrique selon les estimations faites par chaque religion.
[*Source:* D'après The World Almanac and Book of Facts, *World Almanac of Book and Facts*, New York, 1991, © Pharos Book, 1990.]

tations. Beaucoup de chrétiens et de musulmans ont continué de fréquenter les guérisseurs traditionnels et les devins. Un grand nombre d'enseignants musulmans prodiguent leurs conseils en matière médicale, fabriquant des charmes et des amulettes pour ceux de leurs clients qui ont recours aux pratiques traditionnelles de guérison. Le regain que connaît actuellement la religion traditionnelle est dû en grande partie au fait que les autorités reconnaissent plus que par le passé que les systèmes de guérison traditionnels tiennent encore une place importante dans la prestation des soins de santé. Grâce à cette reconnaissance officielle, ceux qui continuent à recourir aux systèmes de guérison traditionnels peuvent le faire plus ouvertement, même lorsqu'il s'agit de membres haut placés de l'élite occidentalisée.

De la même façon, on constate aujourd'hui une meilleure appréciation des mérites des traditions orales de l'Afrique, jusque-là nourries par la religion traditionnelle, mais désormais étudiées pour leurs qualités spirituelles, littéraires, philosophiques et humanistes, indépendamment des croyances religieuses. Ces traditions n'ont pour l'instant été que très partiellement consignées par écrit ou incluses dans des ouvrages érudits. C'est dans ces sources orales que l'on trouve la sagesse accumulée par plusieurs générations d'Africains. L'élite formée à l'occidentale, en se coupant de cette abondante source qui est à la racine de sa culture, souffre de graves carences sur le plan de son épanouissement mental et de sa créativité. L'équilibre et la dignité des villageois considérés comme illettrés proviennent largement de ce qu'ils continuent à suivre ces riches traditions culturelles. Il faut noter l'importance du patrimoine de connaissances scientifiques dans le domaine de l'agriculture et de la santé que véhiculent ces traditions, faites de siècles d'observation attentive, d'expérimentations et de pratique. Une grande partie de ce savoir a été transmise dans le cadre de la formation des prêtres et des devins restée, en de nombreux endroits, méticuleuse et rigoureuse. Cette éducation est faite de nombreuses notions de botanique, de zoologie, de pharmacologie et de mathématiques, de connaissances sur les propriétés des plantes et des animaux, de calculs complexes de probabilités, d'informations sur le pouvoir des mots et les nombres[6]. S'ils pouvaient certes être détachés de la religion traditionnelle, il ne fait aucun doute que c'est leur association avec les croyances religieuses qui a maintenu en vie ces systèmes de connaissance et de pensée sur lesquels s'appuient essentiellement les Africains pour revendiquer une culture spécifique et affirmer la contribution de l'Afrique à l'ensemble des idées de l'humanité, et ce corps d'idées doit avoir un rôle à jouer dans la rééducation des grands intellectuels de l'Afrique si l'on veut faire renaître et relancer les efforts de création.

Il n'en reste pas moins que, pour bon nombre d'Africains, la religion africaine, en tant que corpus d'idées religieuses, a une valeur autonome propre[7]. Il est paradoxal de constater que, tandis que les Africains formés à l'occidentale abandonnaient la religion traditionnelle sans même la connaître, beaucoup dans le Nouveau Monde, à Cuba, au Brésil, en Haïti et ailleurs, la

6. Divers chercheurs commencent à attirer l'attention sur les connaissances scientifiques dans le domaine de l'agriculture et de la santé. Pour les mathématiques du système de divination yoruba, voir O. Lange, 1985.

7. A. Hampaté Bâ, 1972; K. Mabika, 1965; C. A. Diop, 1957.

choisissaient délibérément de préférence au christianisme et à l'islam en raison de ses profondes qualités spirituelles. Nombreux sont ceux qui ont ainsi trouvé une synthèse stable entre les valeurs spirituelles du christianisme et celles de la religion traditionnelle africaine. Cette valorisation accordée dans le Nouveau Monde a elle-même joué un rôle dans le regain d'intérêt envers la religion traditionnelle constaté en Afrique parmi les membres de l'élite éduqués à l'occidentale.

Naguère encore, les adeptes de la religion traditionnelle ne réclamaient pas grand-chose à l'État dans la lutte que se livraient les groupes pour le pouvoir ou pour la maîtrise de l'éducation ou des ressources économiques. Pourtant, les dirigeants évoquaient fréquemment les ressources culturelles de la religion traditionnelle dans le processus de décolonisation, non seulement au niveau des troupes de ballet et des festivals d'art omniprésents, mais aussi, plus sérieusement, dans la quête d'une idéologie, d'une théologie ou d'une philosophie africaines en tant que source de renaissance et de créativité pour l'Afrique. Mais certains chefs traditionnels, même quand ils sont personnellement chrétiens ou musulmans, commencent à juger nécessaire de mettre l'accent sur le fondement religieux des entités politiques précoloniales, dans la lutte qu'ils mènent pour éviter d'être totalement éclipsés de l'ordre sociopolitique postcolonial. Et des associations de guérisseurs traditionnels[8] soulignent, elles aussi, la nécessité pour l'État d'affecter des ressources aux systèmes de guérison traditionnels qui demeurent, nous l'avons vu, extrêmement importants.

Christianisme, décolonisation et développement

C'est le christianisme qui illustre le mieux le rôle contradictoire, à la fois positif et source de problèmes, de la religion dans la transformation sociale de l'Afrique. D'une part, il est certain que le christianisme a été bien accueilli et que son expansion s'explique par sa participation directe au développement de l'Afrique[9]. Son rôle dans la promotion de l'éducation occidentale à différents niveaux (enseignement primaire, secondaire, formation des maîtres et parfois aussi enseignement technique et universitaire) a été au cœur du développement africain. Dans toute l'Afrique, sauf dans les régions à prédominance musulmane, les puissances coloniales se sont le plus souvent contentées de laisser aux missionnaires le soin d'assurer l'éducation, moyennant une aide financière par les impôts. Les missionnaires ne se sont pas uniquement intéressés à l'éducation occidentale; ils ont entrepris l'étude de langues africaines, l'élaboration d'orthographes, des études linguistiques initiales et la traduction de la Bible et d'autres ouvrages religieux pour créer une nouvelle tradition littéraire en langues africaines et promouvoir l'alphabétisation. Les missions chrétiennes dominèrent également le commerce des livres, l'impression et l'édition, les librairies et les bibliothèques. Elles ont joué le même rôle de pionnières dans l'introduction des soins de santé occidentaux lors de la

8. M. Last et G. L. Chavunduka, 1986.
9. J. Mbiti, 1962; R. Sastre, 1962.

fondation d'hôpitaux et de cliniques. Ainsi, l'un des grands attraits du christianisme résidait dans les efforts importants qu'il déployait pour mettre en place des mesures progressistes et pour encourager ses fidèles à passer de la société traditionnelle à un monde en cours de modernisation, transition que l'on assignait comme objectif à la colonisation mais que les politiques coloniales ne contribuaient guère à mettre en pratique.

D'un autre côté, le christianisme s'était développé en étroite collaboration avec le colonialisme, alors que l'islam et la religion traditionnelle en étaient plutôt éloignés et lui étaient même parfois hostiles. Les missionnaires européens et américains qui gardaient une forte emprise sur les Églises qu'ils avaient fondées étaient plus proches, en pensée et en actes, des fonctionnaires coloniaux et des colons européens que de leurs collègues assistants et paroissiens africains. En 1935, de nombreux missionnaires estimaient que les Africains ne pouvaient pas occuper, au sein de l'Église, des postes de responsabilité comparables à ceux qu'ils avaient occupés au XIX^e^ siècle avant l'instauration du régime colonial. Les établissements religieux faisaient donc partie des structures coloniales que les mouvements indépendantistes africains tentaient de décoloniser[10].

La plupart des dirigeants avaient reçu une éducation occidentale, mais ils étaient néanmoins extrêmement conscients du fait que celle-ci impliquait un certain degré de colonisation mentale, de soumission forcée aux idées occidentales et d'aliénation par rapport aux racines de la culture africaine. Il leur fallait d'abord transcender ces contraintes et, en tirant parti du travail des missionnaires sur les langues africaines, renouer contact avec la pensée et les valeurs africaines et les utiliser pour créer la vision d'une nouvelle société africaine. Ainsi, la décolonisation devait commencer par l'Église ; il fallait non seulement en transformer les structures et remplacer les dignitaires européens par des Africains, mais aussi chercher à africaniser ses formes et son contenu sans perdre l'essence des valeurs chrétiennes. Cet effort d'africanisation de l'Église chrétienne a été mené à la fois par les catholiques et par les protestants, mais il était communément admis que le problème ne se limitait pas à la question du contrôle, du contenu et de la forme des Églises chrétiennes. C'est toute la stratégie de développement qui était en cause, la quête d'une idéologie de la transformation sociale évoquée par Nkrumah, l'adaptation de la science et de la technologie occidentales, la recherche d'une philosophie africaine et la définition de l'identité de l'Africain dans le monde moderne.

L'un des documents les plus influents en matière d'africanisation de l'Église fut l'ouvrage collectif exposant les divers problèmes en jeu que des dignitaires africains de l'Église catholique publièrent en 1956 sous le titre : *Des prêtres noirs s'interrogent*. Au même moment, la Société africaine de culture, établie à Paris et dirigée par Alioune Diop, voyait dans ce problème l'élément central du débat sur la négritude. Diop utilisa la revue *Présence africaine* pour

10. A. Hastings, 1979.

17.2. A l'occasion d'une rencontre des théologiens du tiers monde au Caire, des membres de l'AOTA rendent visite au patriarche de l'Église copte d'Égypte.
[*Photo :* © Archives de l'Ecumenical Association of African Theologians.]

conduire un débat animé sur la pensée religieuse africaine, et plus précisément sur la recherche théologique. C'est ainsi qu'en 1959, lors du deuxième Congrès des écrivains et artistes noirs réuni à Rome, se constitua une sous-commission de théologiens et de philosophes africains. En 1962, à l'occasion du concile de Vatican II, Alioune Diop mena une enquête d'opinions auprès des intellectuels chrétiens africains et, en 1963, il publia un numéro spécial de la revue sur les travaux de ce concile sous le titre *Personnalité africaine et catholicisme*. Diop fut aussi l'animateur de trois colloques internationaux : à Abidjan en 1961 sur « Les religions africaines » en général, à Cotonou en 1970 sur « Les religions africaines comme source de valeurs de civilisation » et à Abidjan en septembre 1977 sur « Église catholique et civilisation noire ». En 1977, le Colloque du Festival mondial de l'art et de la civilisation noirs et africains (FESTAC) comportait également une importante section sur la religion[11].

La quête de modèles pour l'africanisation de l'Église chrétienne en Afrique s'est poursuivie non seulement au sein du catholicisme, mais aussi parmi les Églises protestantes. De plus, catholiques et protestants se sont rendus compte que les problèmes ne devaient pas être envisagés dans une optique sectaire, et ils ont fait des efforts pour travailler ensemble à un

11. Voir le *Bulletin de théologie africaine* publié à Kinshasa en français, anglais et portugais. Sur le FESTAC, voir M. Amoda, 1978.

niveau non seulement panafricain, mais aussi œcuménique. Notons à cet égard la rencontre de théologiens africains organisée à Ibadan en 1969 par le Conseil œcuménique des Églises. Plusieurs instituts, comme le Centre d'études des religions africaines, de Kinshasa, ont essayé de refléter cet œcuménisme panafricain tant dans leurs revues (*Cahiers des religions africaines*) que dans leurs colloques — « Christianisme et religions africaines » (1978), « Christianisme et formes africaines de spiritualité » (1983), « Médiations africaines du Sacré - célébrations créatrices et langage religieux » (1986). Toutes ces initiatives ont favorisé la création de l'Association œcuménique des théologiens africains (AOTA). Dans tous les cas, il est possible de dégager trois tendances dans la manière d'aborder la question de la théologie africaine.

Initialement, l'approche consistait à explorer la théologie de la religion traditionnelle africaine sous ses diverses formes : nature et attributs de l'Être suprême, nature et signification du sacrifice, rôle de la prière et des rituels religieux. Distinctes des efforts déployés par les anthropologues et ethnologues agnostiques, généralement européens, ces études étaient le fait de dignitaires chrétiens et de théologiens africains qui voyaient dans la religion traditionnelle africaine une préparation à l'Évangile chrétien, et qui y recherchaient les valeurs spirituelles susceptibles de faire comprendre plus clairement aux Africains le message de l'Évangile.

D'autres ont rejeté cette démarche et établi une distinction entre la théologie de la religion traditionnelle africaine et la théologie africaine proprement dite. Ils hésitaient à suggérer un dialogue entre l'une et l'autre. À leurs yeux, la théologie africaine est la pensée des théologiens chrétiens africains, issue du contact avec la Bible, interprétée à la lumière de l'expérience historique et de la réalité africaines, dans un dialogue avec la théologie chrétienne dans d'autres régions du monde non occidental.

On assiste également à l'émergence d'une théologie noire ou théologie de la libération, surtout en Afrique du Sud, qui tire son inspiration de la foi biblique exprimée dans les langues africaines et selon les catégories africaines, ainsi que de l'expérience et des réflexions des peuples opprimés luttant pour leur libération, comme les Noirs d'Amérique du Nord et les groupes marginalisés d'Amérique latine[12].

Parallèlement à cette recherche d'une nouvelle théologie, on a également tenté d'organiser et de structurer la liturgie, et d'élaborer un système de rites sacramentels qui, tout en restant fidèle aux formules reçues des chrétiens, prenne en considération la réalité africaine. On s'est demandé par exemple quel rôle pourraient jouer les styles et les instruments de musique africains et comment les rites chrétiens du baptême, du mariage et de l'enterrement pourraient tenir compte des institutions familiales africaines, où l'attribution d'un nom au nouveau-né est une affaire de famille, où le mariage n'est pas simplement une union entre deux personnes mais

12. V. Y. Mudimbe, 1985.

une union entre deux familles et où les cérémonies d'enterrement ont de multiples dimensions et implications familiales. Les missionnaires avaient assez bien compris que si l'Église chrétienne ne voulait pas perdre sa signification sociale et politique, l'africanisation de ses dirigeants devait se faire au même rythme, voire devancer, celle des institutions de l'État. Il était important que dans la lutte qui s'ensuivrait, notamment pour le pouvoir économique et social, la direction de l'éducation ou l'élaboration des structures de l'État, les porte-parole de l'Église soient des Africains. Ces nouveaux dignitaires de l'Église contribueraient forcément, en faisant connaître leur opinion, à la quête politique de la personnalité, de l'identité et de l'authenticité africaines.

Islam et modernisation

Alors que la chrétienté était un allié du colonialisme, les États musulmans ont opposé aux puissances coloniales une résistance des plus déterminées. Pourtant, en dépit d'un climat de méfiance permanent et d'épisodes d'hostilité, l'islam a tiré profit de la présence coloniale. Les puissances coloniales se méfiaient extrêmement des liens internationaux noués par l'islam et n'ont jamais cessé de les surveiller de près, surtout quand il s'agissait de centres notoirement anti-impérialistes comme Le Caire. Elles contrôlaient les déplacements des érudits en puissance qui voulaient faire des études, et même les pèlerinages au Moyen-Orient. Mais sur leur territoire, elles ont constaté qu'une collaboration avec des communautés musulmanes tranquilles pourrait être bénéfique pour les deux parties en présence. On a montré que l'islam avait profité de l'urbanisation et du surcroît de mobilité favorisé par les chemins de fer, les routes et la demande de main-d'œuvre saisonnière. Si les puissances coloniales étaient hostiles à nombre d'institutions de la religion traditionnelle, elles ont en revanche encouragé l'enseignement islamique élémentaire dispensé dans les écoles coraniques ; elles ont promulgué des lois autorisant les musulmans à pratiquer librement leur religion, incluant notamment les dispositions de la *sharīʿa* dans les règles de droit civil au sein des communautés musulmanes. Elles ont imposé des restrictions à l'accès des missionnaires chrétiens aux zones musulmanes. Beaucoup de communautés africaines qui avaient résisté jusque-là à la propagation de l'islam ont considéré, après la conquête coloniale, qu'il était plus honorable d'adhérer à l'islam qu'à la religion des conquérants. Mais même chez ceux qui s'étaient convertis par résistance passive, on a constaté qu'il s'instaurait souvent une collaboration remarquable avec les autorités coloniales. L'exemple le plus notable à cet égard fut celui des Wolof que les mouvements précoloniaux de *djihād* n'avaient pas réussi à convertir, mais qui sont sortis de la période coloniale entièrement islamisés[13].

13. L. Sanneh, 1986.

17.3. *Shaykh* Aḥmadu Bamba, dirigeant des Mourides du Sénégal, avec ses *ṭalaba*.
[*Illustration :* © Hoa Qui, Paris. Photo : P. Cassard.]

Cette remarquable réussite était largement attribuable aux efforts du *shaykh* Aḥmadu Bamba[14], fondateur de l'ordre *ṣūfi* des Mourides. Le succès de son œuvre évangélique chez les Wolof a été le fruit à la fois des croyances religieuses et de la prospérité économique qui a découlé des cultures d'arachides pour l'exportation. Aḥmadu Bamba devint lui-même un personnage éminemment respecté durant la période coloniale et fut décoré pour les services qu'il rendit dans le recrutement de soldats qui servirent en France pendant la première guerre mondiale. Le succès remporté par les Mourides et l'importance qu'ils continuent d'avoir aujourd'hui au Sénégal illustrent l'une des façons dont l'islam, par les valeurs spirituelles du mysticisme, a su se faire une place dans la société et la culture africaines en devenant une force religieuse vitale.

Ainsi, dans le processus de décolonisation, les musulmans n'ont pas eu les mêmes problèmes de structures coloniales et d'aliénation culturelle que les chrétiens. S'ils ont d'abord considéré l'indépendance comme une « aventure ambiguë[15] », c'est en raison de leur hostilité à l'égard de l'éducation occidentale contrôlée par les missionnaires chrétiens et de leur crainte que ce fait n'ait donné un avantage déloyal aux chrétiens. Tandis qu'en Afrique du Nord, on assistait à une évolution continue des idées nationalistes, les musulmans d'Afrique occidentale n'ont, dans un premier temps, manifesté que peu d'enthousiasme pour les mouvements nationalistes. Ils s'étaient

14. Voir F. Dumont, 1975 ; M. Klein, 1968 ; D. C. O'Brien, 1971 ; L. Brenner, 1984.
15. C. A. Kane, 1962.

tenus à l'écart du courant dominant du mouvement panafricain inspiré du Nouveau Monde et transmis dans les cercles chrétiens européens. L'un des mérites d'al-Nasser a été précisément de faire converger le panarabisme et le panafricanisme. Son influence a contribué à intégrer les dirigeants musulmans d'Afrique occidentale dans le courant dominant du mouvement nationaliste.

Depuis cinquante ans, dans plusieurs pays africains, l'islam s'est efforcé d'aller vers le modernisme, notamment en instituant un système éducatif s'éloignant des voies purement traditionnelles. Apparut tout d'abord le mouvement Ahmadiyya, en marge de l'orthodoxie islamique majoritaire, qui associait l'éducation occidentale aux études islamiques et arabes. Il a joué un rôle important au Nigéria et en Sierra Leone. Puis les wahhābites, dans le cadre du mouvement de réforme wahhābiyya qui se développa après la seconde guerre mondiale, formèrent deux groupes d'action importants: le *Subbanu al-Muslim*, à la tête du mouvement de réforme éducative, et l'Union culturelle musulmane, devenue une organisation internationale chargée de toutes les affaires islamiques, y compris la politique[16].

L'expansion du mouvement de réforme wahhābiyya coïncida avec l'apparition du Rassemblement démocratique africain (RDA), principal mouvement pour la décolonisation en Afrique occidentale française. De nombreux wahhābites, agissant à titre individuel, se rallièrent au RDA, leur principal objectif politique étant de fonder un État démocratique reposant sur les enseignements coraniques de liberté, d'égalité et d'*iḏjmāᶜ* ou « consensus ». Leur conviction de la nécessité d'une réforme radicale de la société, leur opposition décidée à l'ordre colonial et à l'occidentalisation et leur ouverture par-delà les cloisonnements ethniques, tous ces éléments leur permirent de coopérer avec des dirigeants africains d'orientation plus séculière. L'islam apparut ainsi comme une force d'indépendance, d'unification et de transformation de la société. Gomme le dit Ken Post: « Dans les régions où l'islam était implanté depuis longtemps, dans le nord du Cameroun, dans le nord du Nigéria, au Niger, au Mali, en Guinée, au Sénégal et en Mauritanie, il a profondément influé sur le processus de formation de l'élite résultant des changements sociaux de l'ordre colonial. Dans certaines de ces régions, il a offert une tradition culturelle de rechange, voire proposé des systèmes politiques indigènes et a fourni des moyens d'accéder au pouvoir et à l'influence autres que les moyens purement modernes[17]. »

Sur la côte orientale de l'Afrique, les idées sur la transformation de la société se développèrent par le truchement de journaux réformistes comme *Al-Islaḥ* [Réforme], qui a commencé à paraître à Mombasa (Kenya) en 1932. Vers la fin des années 40 et au cours des années 50, pour contrecarrer l'attrait et l'influence des messages islamiques anti-impérialistes et nationalistes en provenance du Caire et d'ailleurs, le gouvernement colonial britannique encouragea la création de la Société pour la promotion des musulmans d'Afrique orientale, placée sous le patronage de S. A. l'Agha Khan III et du sultan de Zanzibar. De même, il contribua financièrement à la mise en place de l'Institut d'en-

16. L. Kaba, 1974; H. M. Amiji, 1984.
17. K. Post, 1964, p. 52.

seignement musulman de Mombasa (MIOME). Cet établissement desservait l'ensemble des pays d'Afrique orientale et de nombreux jeunes musulmans africains purent y recevoir un enseignement moderne aux niveaux secondaire et postsecondaire, dans un environnement culturel et religieux islamique[18].

Des historiens et idéologues ont souligné qu'il existait en Afrique des conditions propices à l'établissement et au développement d'un socialisme islamique. Selon Mustafa as-Sibaci[19], le socialisme caractérisait déjà la société de l'époque du prophète Muḥammad et des quatre premiers califes, considérés comme les fondateurs de la première communauté socialiste. Ailleurs, en Afrique noire, certains ont insisté sur le fait que la société précoloniale africaine avait, elle aussi, un caractère socialiste. « Le sens de la solidarité au sein de la communauté entre les membres d'un même groupe, ainsi que le droit collectif de propriété de la terre, sont considérés comme les éléments les plus importants du socialisme de la société islamique primitive et de celui de la société africaine précoloniale[20]. » En fait, le socialisme islamique est l'idéologie officielle en Afrique du Nord dans des pays comme l'Égypte, l'Algérie et la Libye; l'idéologie officielle du parti majoritaire au pouvoir en Tunisie est plus précisément qualifiée de « socialisme destourien ». Le socialisme islamique est également pratiqué en Somalie. Pour sa part, un homme d'État comme Mamadou Dia l'a prôné au Sénégal et le défend dans son ouvrage *Islam*, *sociétés africaines et culture industrielle*[21].

On réfléchit de plus en plus aux principes doctrinaux qui peuvent aider à la recherche de voies d'action susceptibles de favoriser la libération psychosociale et la promotion de la femme au sein de l'islam. Cela est particulièrement nécessaire sur le plan social, compte tenu du problème du statut de la femme dans le régime de polygamie qui est généralement reconnu officiellement et inscrit dans le code de la famille des États africains influencés par les doctrines musulmanes[22].

Le problème de l'africanisation en profondeur de l'islam ne se pose que dans le contexte de l'Afrique noire. À ce stade, il convient de préciser que l'islam est plus strict que le christianisme quant à la possibilité, par exemple, d'adapter le système rituel. Avec quelques modifications de détail uniquement, imposées par les conditions locales, notamment climatiques, les musulmans noirs s'acquittent de toutes les obligations essentielles que sont les cinq piliers de l'islam: la profession de foi en un Dieu unique et en son prophète Muḥammad; les cinq prières quotidiennes; le jeûne du ramadan, qui a des connotations de mortification, de purification et de solidarité avec les pauvres; l'aumône légale; le pèlerinage à La Mecque, à accomplir au moins une fois dans sa vie.

Peut-on alors légitimement parler en Afrique d'une véritable « africanisation » de l'islam? Amadou Hampaté Bâ est catégorique à ce sujet: « Il ne saurait y avoir un islam noir, pas plus qu'un christianisme noir, un judaïsme

18. H. M. Amiji, 1984, p. 115.
19. M. as-Sibaci, s. d.
20. J. M. Abun-Nasr, 1979, p. 120.
21. M. Dia, 1975; R. Milon, 1962.
22. Voir, par exemple, A. Boudhiba, 1975.

noir. Ce qu'il y a, avant tout, c'est l'islam principal, le seul qu'il convienne d'étudier. Naturellement, comme me l'a dit mon maître Tierno Bokar, le sage de Bandiagara, il peut arriver, il arrivera très fréquemment, qu'en s'islamisant, un pays adopte une des couleurs multicolores que le gigantesque prisme triangulaire islamique peut offrir, en décomposant la blanche vérité divine dont l'islam diffuse la lumière[23]. »

Toutefois, l'islam africain manifeste tout de même des courants et des tendances caractéristiques suivant les problèmes moraux et sociaux que posent les situations locales. Ainsi s'explique l'importance des confréries, en particulier en Afrique de l'Ouest. Et nous avons déjà mentionné le courant réformiste qui est bien connu par l'intermédiaire de l'Union culturelle musulmane fondée en 1953. Voici ce que dit Vincent Monteil au sujet des orientations nettement « progressistes » de ce mouvement : « Elle est en faveur de tout ce qui exprime la personnalité africaine — malgré certains de ses adeptes de Bamako, qui voudraient détruire les masques et les statuettes. Elle admet donc les chants, les danses et l'art nègre. Elle insiste sur la distinction nécessaire, en matière religieuse, entre le dogme et le culte, d'une part, les relations sociales, d'autre part. » Ces dernières, à son avis, sont susceptibles d'accommodement. Certains pensent même que le jeûne pourrait devenir libre, que les prières quotidiennes pourraient être réduites à deux ou même supprimées, parce que « la vraie prière, c'est le travail ». Ce qui compte, c'est la morale, la conduite, le comportement social. Quant à la polygamie, « une évolution se fera nécessairement, mais elle est bien évidemment liée à la scolarisation des filles et à l'émancipation des femmes[24] ».

La réalité sociopolitique de sa coexistence avec le christianisme et la religion traditionnelle africaine dans la plupart des pays africains a aussi nécessairement influencé le développement de l'islam dans l'Afrique contemporaine. Un dialogue officiel avec la religion traditionnelle est inacceptable mais un certain nombre de tentatives intéressantes ont été faites en vue d'instaurer, dans des centres religieux et doctrinaux, un dialogue de haut niveau avec le christianisme. C'est ainsi qu'un centre de ce genre a été ouvert à Tunis en 1977, animé par le professeur A. Boudhiba[25]. Au Sénégal, au Centre Bopp[26], on essaie de nouer une coopération islamo-chrétienne en matière de développement communautaire. Malgré la concurrence farouche qui semble caractéristique des rivalités religieuses, surtout au sein de l'élite, on constate généralement dans les faits une bonne coopération et un véritable dialogue au niveau plus populaire des villages.

L'un des résultats les plus importants du processus de décolonisation a été de permettre le franchissement des bornes locales imposées à l'islam par le colonialisme et la possibilité de remettre l'accent sur les aspects universels et internationaux de l'islam. Les pèlerinages, le mouvement panislamique et les échanges d'érudits ont permis de relancer et de développer les contacts avec le Moyen-Orient. Ainsi, les grands mouvements du Moyen-Orient,

23. Déclaration prononcée au Colloque sur les religions, Présence africaine, 1961.
24. V. Monteil, 1964.
25. Centre de rencontres islamo-chrétiennes.
26. D. El-Hadjdj Badara, 1979.

comme le fondamentalisme *shīʿite* de l'Iran de Khomeiny et l'idéologie révolutionnaire radicale d'el-Kadhafi, ont eu un impact en Afrique. Mais il n'est pas sûr que l'on puisse attribuer à des influences internationales les mouvements radicaux antimodernistes de l'islam populaire spécifiques de certaines régions comme le mouvement maitatsine dans le nord du Nigéria. Quoi qu'il en soit, il est indéniable que l'islam, par ses liens internationaux, contribue effectivement au développement socio-économique général de l'Afrique grâce au soutien financier apporté à divers pays par les États arabes producteurs de pétrole d'Afrique du Nord et du Golfe[27].

« La religion, écrit Hatim M. Amiji, joue un rôle important dans l'octroi de l'aide à l'Afrique. » Mais les observateurs des relations afro-arabes ont remarqué que la quasi-totalité de l'aide extérieure arabe va à des pays qui ont des attaches avec l'islam. Ce lien entre aide économique et obédience religieuse correspond à un objectif politique précis de la part des donateurs arabes et il a été officiellement reconnu par le Ministre koweïtien des finances en 1974 : « La plus grande partie de notre aide financière internationale, a-t-il dit, sera mise au service des pays arabes et servira à aider les pays musulmans, en particulier ceux d'Afrique. »

Depuis lors, cependant, l'aide arabe s'est diversifiée et est allée à des États africains de tendances politiques différentes, musulmans ou non. Et il faut noter, parmi les institutions arabes d'assistance multilatérale, la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA), le Fonds spécial pour l'Afrique, créé par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), ainsi que le Fonds pour l'assistance technique arabo-africaine, rattaché au Conseil économique de la Ligue arabe.

Les Églises indépendantes africaines et l'identité africaine

Bien qu'existant depuis le début du siècle et même depuis la fin du siècle passé, les mouvements des Églises indépendantes, y compris diverses sortes de sectes, messianiques ou millénaristes, se sont beaucoup développés depuis les années 60. En 1967, selon le spécialiste D. B. Barrett, elles comptaient 15 millions et demi de fidèles. En 1970, l'Afrique comptait 6 000 organisations africaines strictement indépendantes, totalisant 16 millions de fidèles. En 1987, il devait exister environ 10 000 Églises indépendantes et sectes, totalisant autour de 33 millions de fidèles[28].

Bien que ces Églises et sectes se répartissent à travers toute l'Afrique, elles sont surtout concentrées en Afrique du Sud (3 000), au Nigéria (800), au Zaïre (plus de 600), au Ghana (environ 400) et au Kenya (180). L'une des plus importantes de ces Églises indépendantes est l'Église de Jésus-Christ sur la Terre, fondée par le prophète Simon Kimbangu. Cette Église estime

27. A. A. Mazrui, 1975*c*; H. M. Amiji, 1984.
28. D. B. Barrett, 1982, p. 815.

17.4. Le Congolais Simon Kimbangu détenu par les autorités belges à Élisabethville (Lubumbashi).
[*Source : Revue congolaise illustrée*, 31e année, no 3, mars 1959, p. 25.]

à environ 3 millions le nombre de ses disciples répartis en plusieurs communautés en dehors du Zaïre, notamment dans la République populaire du Congo, en Angola, au Rwanda et au Burundi.

H. W. Turner a classé ces Églises et sectes indépendantes en cinq catégories[29]. La première comprend des mouvements politico-messianiques, c'est-à-dire des groupes essentiellement tournés vers la libération culturelle et politique. L'un des plus anciens est la United Native African Church [Église unie authentiquement africaine], déjà active en 1891. Dans la même catégorie, on trouve le « harrisme » (d'après le nom de son fondateur William Wade Harris), actif en Côte d'Ivoire, au Libéria et au Ghana. Dans la même mouvance se situe l'Église dite des *Aroti* ou « rêveurs » qui, dès 1934, luttait pour affranchir le Kenya de la domination britannique. Ce groupe de mouvements insiste sur la nécessité de développer un christianisme africain, culturellement intégré à l'Afrique.

29. H. W. Turner, 1968, p. 178.

La deuxième catégorie est celle des mouvements que l'on qualifie de néotraditionalistes. Dans ce groupe on trouve, par exemple, l'organisation connue sous le nom de Dini Ya Musambwa ou « religion des ancêtres ». Au Nigéria, on peut signaler le « godianisme », qui place en son centre le « Dieu de l'Afrique », dont on dit qu'il s'est révélé pour la première fois en Égypte il y a plusieurs millénaires.

La troisième catégorie est celle des cultes syncrétistes. Il s'agit ici de cultes qui mêlent des éléments empruntés aux croyances et pratiques africaines traditionnelles et aux croyances et pratiques chrétiennes. On peut citer dans ce groupe le culte *Bwiti* du Gabon et le culte *Deima* de la Côte d'Ivoire.

D'autres mouvements se déclarent monothéistes ou hébraïstes, en ce sens qu'ils rejettent absolument toutes les religions traditionnelles et se sont tournés vers le monothéisme tel qu'il est révélé dans l'Ancien Testament.

La cinquième catégorie regroupe les Églises prophétiques de la guérison. Ces Églises se proclament chrétiennes, elles croient en Jésus-Christ « Sauveur » et accordent une grande place aux révélations du Saint-Esprit, d'où le nom d'« Églises du Saint-Esprit » qui leur est souvent donné. Parmi celles-ci, les plus connues sont les Églises de Sion, particulièrement implantées en Afrique du Sud et dans les pays environnants.

On avait coutume de souligner que les origines à la fois historiques et circonstancielles de ces mouvements étaient purement liées à la situation coloniale et en rapport avec la lutte africaine pour l'indépendance sur les plans politique, culturel et social. Ce point de vue est bien exprimé par Baëta dans le texte suivant: « Le phénomène tout entier des Églises prophétiques et séparatistes a été très étroitement associé au conflit entre les gouvernements européens et les peuples dominés. Dans la quasi-totalité des analyses qui portent sur ces Églises, des premiers mouvements en Afrique centrale et en Afrique australe aux mouvements contemporains chez les Bakongo du Congo belge et de l'Afrique-Équatoriale française, leur importance, dans ce contexte, a partout été notée et soulignée […]. Pour ce qui est de l'Afrique australe, Sundkler attribue leur apparition au manque total d'autres occasions accordées aux citoyens noirs d'exprimer leurs opinions politiques ou même sociales[30]. »

Dans cette optique, on considère que l'extension et la prolifération de ces Églises indépendantes ont été fortement stimulées par la possibilité qu'ont eue les chrétiens africains de lire des traductions des Écritures saintes dans les diverses langues africaines. « Ces traductions, écrit J. R. Leferink, ont permis aux Africains de comparer le christianisme tel que le présentent les Églises fondées par les missionnaires et le message qu'ils lisent dans les Écritures. Cette comparaison leur a donné l'impression réconfortante que Dieu s'adressait désormais à eux dans leur propre langue et s'était rapproché d'eux. Et ils aiment bien le *sentir* présent et non simplement savoir qu'il est présent[31]. »

30. C. G. Baëta, 1962, p. 3-4; N. I. Ndiokwere, 1981, p. 16-20.
31. J. R. Leferink, 1985.

En un sens, dit un spécialiste, les sectes sont le fruit d'un double mouvement de déception et d'enthousiasme : « En des termes divers et par des pratiques variées, les sectes proposent une réponse à la frustration qu'éprouvent beaucoup de personnes devant le modèle de société et d'Église d'une époque donnée. Les sectes sont un révélateur et une interpellation. Derrière leurs agissements multicolores, se profilent une revendication de sens, une immense soif de plus être, de libération et de salut, vécue dans les conditions socioculturelles du moment[32]. »

II est désormais généralement admis[33] qu'en mettant ainsi l'accent sur les aspects de résistance, de contestation et de protonationalisme de ces mouvements, on adopte une vision trop restrictive de la valeur de ces courants des Églises indépendantes africaines. Cette insistance a contribué à détourner l'attention de leurs aspects plus positifs et novateurs dans la recherche d'une théologie africaine susceptible de concilier les valeurs spirituelles africaines et l'inspiration de la Bible chrétienne. Ces Églises pourraient être considérées comme des centres de réévaluation des religions et de la théologie africaines, dans la mesure où elles ont renouvelé les thèmes de l'humanisme, de la sainteté de la vie et de la solidarité. Au-delà de leur valeur en tant que centres de contestation, elles ont joué un rôle peut-être plus important encore en préservant la cosmologie africaine dans le cadre des enseignements chrétiens. Il a ainsi été possible aux déshérités des villes et aux villageois des campagnes d'adhérer en nombre à ces Eglises, d'abandonner les anciennes divinités de la religion traditionnelle et de comprendre le colonialisme et sa version du modernisme, sans le traumatisme d'avoir à renoncer à l'essence de leur vision du monde. C'est en particulier la vision traditionnelle de la guérison et de la délivrance par la foi, que les Eglises des missions étaient incapables de leur offrir, qui a attiré le plus grand nombre de gens vers ces Églises. Elles offraient à leurs membres une sécurité contre les forces traditionnelles du mal et de la sorcellerie. En ville, elles constituaient un cadre de sécurité, de solidarité et d'hospitalité ainsi que d'une certaine protection sociale que le système colonial ne pouvait procurer. Elles permettaient d'apporter, ainsi que le voulait la tradition, un soutien au talent artistique dans le drame du rituel et la musique vocale et instrumentale, comme la religion traditionnelle l'avait fait. Mais par-dessus tout, ce sont ces Églises qui ont permis la survivance des systèmes de guérison traditionnels au sein du monde chrétien jusqu'au jour où l'on a recommencé à admettre publiquement leur valeur sociale.

On peut dire que, d'une façon générale, l'émergence de mouvements messianiques multiples et complexes dans les sociétés africaines, tant avant qu'après l'indépendance, constitue une réponse aux exigences socio-économiques et à la quête de voies spirituelles nouvelles dans ces sociétés.

À la recherche d'un nouvel équilibre global dans la société, les Africains ont éprouvé le besoin de reconstruire leurs systèmes religieux d'antan, qui

32. R. De Haes, 1982.
33. T. O. Ranger, 1986.

leur procuraient tous les éléments nécessaires compte tenu de leur situation générale. Les systèmes religieux importés leur paraissant inadaptés et inadéquats, les Africains en ont élaboré de nouveaux, porteurs de valeurs et de motivations nouvelles[34]. À ce titre, ces nouveaux mouvements religieux remettent en question les sociétés africaines d'aujourd'hui, en pleine transition, mais aussi en particulier le christianisme et l'islam officiels. Toutefois, peut-on dire qu'ils montrent la voie menant à une future résolution du problème de la pluralité des religions en Afrique ?

Conclusion

Le fait religieux, qui se manifeste sous différentes formes, a une influence indéniable sur le développement historique de l'Afrique, où il joue un rôle très important.

Il importe d'être conscient de ce rôle pour pouvoir utiliser et encourager avec discernement les apports positifs, et, à l'inverse, contenir le problème qu'il peut constituer et dénoncer les effets négatifs d'une religiosité contraire au véritable sens et aux exigences du développement de l'Afrique.

La religion traditionnelle africaine, quoique érodée par l'extension de l'islam et du christianisme, est encore vivante et elle est toujours porteuse de ses principes humanistes et spirituels propres qui ont soutenu les générations africaines successives depuis des millénaires. Passés au crible de la critique rationnelle scientifique et philosophique, ces principes peuvent être valablement assumés et vécus par l'homme africain contemporain, qu'il soit devenu chrétien ou musulman, ou qu'il ait opté pour une voie spirituelle rationaliste. Toutefois, il faut noter que, trop souvent encore, une certaine mentalité africaine de caractère fétichiste, magique et mystique et, de ce fait, irrationnel, est cause de blocages dans l'élaboration d'une pensée et d'une action constructives en vue du progrès véritable de la société africaine.

Les religions chrétienne et musulmane ont déjà marqué profondément l'histoire du continent africain, en particulier au cours des cinquante dernières années. L'influence de l'islamisation comme celle de la christianisation se dénote très nettement, par exemple, dans l'élaboration du droit africain. C'est le cas spécialement des codes de la famille et aussi des éléments du droit privé qui se trouvent être imprégnés de principes islamiques ou chrétiens selon que l'on est dans un pays en majorité islamique ou chrétien. Elles sont appelées, si l'on en croit les tendances socioculturelles actuelles, à jouer un grand rôle dans le développement de l'Afrique, sur le plan de l'orientation des pensées comme sur celui de la contribution à l'établissement et à l'aménagement des infrastructures sociales et économiques, bases de l'essor général de l'Afrique. Du point de vue de l'identité africaine, il est logique qu'en Afrique, le christianisme ainsi que l'islam passent par un processus minimal d'« inculturation », notamment aux niveaux de l'expression doctrinale et du

34. E. de Rosny, 1983.

rituel, compatible avec les exigences fondamentales de ces religions historiquement importées au sein de la société africaine.

La multiplication des confréries africaines en rapport avec l'islam ou des Églises indépendantes, des sectes, des messianismes et autres syncrétismes christiano-africains amène à réfléchir sur les questions que ces mouvements posent aux religions historiquement constituées et hiérarchiquement contrôlées, tout comme d'ailleurs à la société africaine tout entière. Ces mouvements révèlent des failles et des lacunes dans les principes d'organisation sociale; ils attirent l'attention sur des aspirations spirituelles et des besoins psychosociaux qui ne sont pas entièrement satisfaits par les systèmes politiques et économiques en place.

Ainsi, le fait religieux, adéquatement perçu, analysé et critiqué, et correctement aménagé, peut encore contribuer à la transformation sociale harmonieuse et au développement global de l'Afrique en cette fin du XX^e^ siècle.

CHAPITRE 18

Langue et évolution sociale

Alfa I. Sow et Mohamed H. Abdulaziz

Cette période est caractérisée par le renforcement général du colonialisme et du racisme traditionnels, assortis de politiques linguistiques et culturelles lourdes de conséquences; la lutte des peuples africains pour l'autodétermination et l'indépendance; l'apparition d'un néocolonialisme qui a modifié la situation linguistique et culturelle; et par une prise de conscience des Africains en ce qui concerne la préservation et le développement de leurs cultures et de leurs langues nationales. On peut la subdiviser en trois parties: de 1935 à 1960, les langues africaines affrontent les périls de l'assimilation; de 1960 à 1982 s'esquisse une nouvelle politique linguistique et culturelle; après 1982, se dessinent les grandes échéances de l'an 2000.

Les langues africaines face aux périls de l'assimilation: 1935-1960

Chaque puissance coloniale, agissant selon son tempérament propre et ses options, ses intérêts du moment et son aptitude à impliquer un nombre plus ou moins important de ses cadres moyens dans la gestion de son empire, pratiqua soit une politique d'assimilation pure et simple en matière de langue, d'éducation et de culture, soit une politique d'assimilation sélective et plus nuancée. Ainsi l'administration coloniale française, centralisatrice, voulut intégrer les Africains dans son système d'éducation qu'elle considé-

rait comme universel. La Grande-Bretagne, pragmatique, se démarqua plus nettement des « indigènes » et introduisit leurs langues dans les premières années de l'enseignement élémentaire, surtout pour certaines disciplines comme l'histoire et la géographie, la religion, l'histoire naturelle, etc. En réalité, une telle pratique servait de propédeutique à l'apprentissage de l'anglais.

L'assimilation comme aspiration d'une époque

Jusqu'à une période relativement récente, l'assimilation a été ardemment recherchée par les Africains eux-mêmes, qui ne l'ont rejetée que tardivement, après 1954.

Dans une étude intitulée « Cultures traditionnelles et transformations sociales », Amadou Hampaté Bâ écrit: « La colonisation européenne, en entrant en action, ne rencontra pas un instinct social de conservation farouche de la part des autochtones; ceux-ci étaient déjà bien habitués à s'accommoder des conversions qui leur étaient imposées par les courants historiques. Ils ne semblaient plus être que des pantins suivant docilement, en moutons de Panurge[1]. »

Mais cette colonisation s'organise et se consolide en Afrique alors que deux guerres mondiales, se suivant à vingt et un ans d'intervalle, de même que le triomphe de la révolution socialiste d'octobre 1917 et du « droit des peuples à disposer d'eux-mêmes », le mouvement de libération des peuples colonisés, secouent le monde et ébranlent les empires coloniaux. Pendant que les grandes mutations sociopolitiques du XX^e^ siècle se trouvent déjà amorcées, l'Afrique en est à expérimenter de graves périls pour son identité culturelle. Les valeurs du passé, valeurs authentiques qui avaient fait leurs preuves, sont décriées, ridiculisées, humiliées devant les valeurs nouvelles des civilisations européennes. « Évolués » et « non-évolués », « assimilés » et « indigènes » s'affrontent et, pour beaucoup d'Africains, l'assimilation correspond à une revendication, un idéal moral sincèrement souhaité. Vivre comme le colon, s'habiller comme lui, manger et boire comme lui, parler et habiter comme lui, rire et se fâcher comme lui, avoir les mêmes références religieuses, morales et culturelles que lui, voilà les nouvelles aspirations du colonisé.

La colonisation comme épreuve du destin

Si des cadres et techniciens de la colonisation, en apprenant les « langues indigènes », espèrent avant tout comprendre les Africains et percer leurs secrets intimes, après la première guerre mondiale et les grands bouleversements socioculturels qu'elle entraîna, les Africains qui le peuvent envoient leurs enfants dans les métropoles coloniales, à l'école du Blanc, pour y étudier le savoir authentique qu'il destine à ses enfants, découvrir les raisons de sa puissance et de sa victoire, et vivre en bonne intelligence avec lui, « les choses étant ce qu'elles sont ».

1. UNESCO, 1974, p. 48.

Les littératures en langues africaines de cette période, qu'elles soient orales ou écrites en caractères arabes (littératures *ajami*), fourmillent d'exemples de cet état d'esprit.

La tendance à vouloir percer le secret de l'autre afin de ne pas se laisser abuser par lui se généralise et devient une préoccupation durable d'un côté comme de l'autre. Mais à peu d'exceptions près, les observateurs africains, complètement submergés et récupérés, finissent par se laisser transformer et intégrer.

Partout la colonisation européenne est acceptée comme une épreuve du destin. Parfois suscité par les administrateurs des colonies eux-mêmes, un courant assimilationniste fait son apparition dans les littératures, contribuant à démoraliser les Africains en leur demandant de collaborer loyalement avec les colonisateurs, de les aider dans leur effort de guerre aussi bien que dans les corvées et réquisitions, d'héberger et de nourrir leurs agents, de leur fournir la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour percer les routes, poser des rails, jeter des ponts sur les rivières, en leur demandant aussi de payer les impôts et taxes qu'ils prélèvent sur la population. Ce courant défaitiste, souvent animé par de grandes notabilités, exalte l'ordre colonial, la sécurité qu'il a instaurée, les grandes découvertes et merveilles du « siècle des Blancs » comme l'automobile, l'aéroplane, la radio, le chemin de fer ou les routes carrossables.

Bien entendu, un contre-courant, minoritaire et généralement anonyme, se fait entendre au nom de la tradition ancestrale et des valeurs anciennes ; se voulant conscience des populations, il fustige le loyalisme et ses thuriféraires, et se fait le porte-parole des peuples colonisés dont il présente l'émancipation comme inéluctable, notamment après la victoire du Liban et de la Syrie et l'indépendance des peuples d'Indochine suivie de l'insurrection algérienne de 1954.

La littérature comme valeur refuge

Littératures orales en langues africaines et littératures *ajami* tournent en dérision « ceux qui singent le Blanc », de même que « ceux qui parlent sa langue sans la connaître », et maudissent « les femmes qui se dénudent sans pudeur et imitent le parler des tirailleurs pour racoler ». Témoins critiques des grands bouleversements en cours d'accomplissement, certaines élites culturelles en rendent compte dans leurs œuvres et mettent les sociétés africaines en garde contre la perte des valeurs essentielles et la dépersonnalisation qui en résulterait pour elles.

Le désarroi des élites de formation traditionnelle face aux périls graves de leur temps se trouve exprimé par leurs œuvres littéraires et artistiques, les proverbes, les cantilènes et chansons de leur création ou de leur inspiration. C'est ainsi que, décrivant en fulfulde « les misères de notre siècle », un poète musulman du Fouta-Djalon (Guinée), écrit :

Le malheur paraît, les temps ont changé.
L'illicite se répand, le licite diminue.

La tradition disparaît, l'hérésie paraît.
La pudeur se rétrécit, l'égoïsme abonde.
La parenté se rompt, le plaisir, on le suit.
La pitié s'éloigne, l'adultère se développe.
Les fils adultérins abondent, la vérité est abandonnée.
L'instruction diminue, l'hypocrisie abonde.
La fortune abonde, les discordes abondent.
Le vol abonde, le pillage abonde.
Les mensonges abondent, Satan a triomphé !
Leur cœur, plus que venin, est mauvais.
Leur souci n'est autre que d'amasser fortune,
D'amasser femmes et bijoux.
Ils ont choisi ce monde et laissé l'autre.
Négateurs et ignorants se multiplient.
Divergences et péchés se multiplient.
S'enfuir s'impose.
Il n'y a pas où fuir, il n'y a pas où rester !
Le monde étreint comme il est vaste[2].

Les peuples africains se retrouvent ainsi dans leurs langues et leurs littératures qui continuent à maintenir des liens intimes et indissolubles avec le passé perdu et les générations disparues, véhiculant toujours l'éthique ancestrale et constituant des valeurs refuges particulièrement précieuses. Cependant, même ces valeurs se trouvent concernées par les mutations en cours.

Enrichissement lexical et langues véhiculaires

Au contact de l'islam et des commerçants arabes et orientaux, notamment iraniens, aussi bien qu'au contact des langues européennes et du christianisme, les langues africaines, sans exception aucune, enrichirent considérablement leur lexique et tout un vocabulaire religieux, technique, scientifique et culturel porte encore témoignage de l'évolution économique et sociale intervenue pendant ces vingt-cinq ans.

Des langues euro-africaines, comme les créoles et les pidgins, firent leur apparition, se développèrent et devinrent d'authentiques langues négro-africaines dans certains pays et villes du littoral atlantique : Cap-Vert, Guinée-Bissau, Gambie, Sierra Leone et Cameroun. Les créoles gambien et camerounais et le *krio* de Sierra Leone empruntent beaucoup à l'anglais alors que le *crioulo* du Cap-Vert et de la Guinée-Bissau a fait ses emprunts au portugais. Là où elles existent, ces langues, pour ce qui est de leurs caractéristiques fondamentales (phonologie, syntaxe, sémantique) sont africaines même si leur lexique, expression d'un certain rapport de forces, emprunte beaucoup aux langues européennes. Dans certains pays, l'île Maurice par exemple, le créole constitue le moyen de communication linguistique le plus répandu et le plus populaire.

2. A. I. Sow (dir. publ.), 1966, p. 136.

Encouragés par les puissances coloniales, le kiswahili, le lingala, le bambara, le hawsa connurent une expansion remarquable en tant que langues véhiculaires interethniques couramment utilisées dans les armées et forces publiques des administrations coloniales allemande, anglaise, belge ou française.

Parmi les techniciens et grands cadres coloniaux, des spécialistes se font entendre dès la fin des années 20, qui signalent les dangers de l'assimilation, plaident pour des recherches sérieuses sur l'Afrique et ses habitants et réclament l'étude approfondie des langues et cultures africaines.

Une évolution bien gérée

Aussi, dès juin 1926, la réunion constitutive de l'Institut international des langues et civilisations africaines se tient-elle à Londres avec des délégués d'Afrique du Sud, d'Allemagne, de Belgique, d'Égypte, des États-Unis d'Amérique, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Suède. La nouvelle institution se définit comme organisme d'*information* (qui recueille et diffuse « les renseignements de toute nature sur les langues, civilisations et problèmes particuliers » de l'Afrique) et *bureau de liaison* entre les spécialistes de ces questions. Elle veut « unir la science aux expériences pratiques en indiquant comment les découvertes de la première peuvent être utilisées pour l'administration, l'éducation, l'hygiène, le bien-être, l'évolution des Africains[3] ».

Ainsi naquit un certain africanisme au service de la colonisation et par la suite responsable du regard ethnographique porté sur les Africains, leurs sociétés et leurs cultures.

L'Institut, qui deviendra l'Institut africain international, plus connu sous son sigle IAI, publie une revue trimestrielle, *Africa*, dont le premier numéro paraît en janvier 1928, ainsi que des « monographies et des documents africains » comportant des « textes, écrits dans leurs idiomes, sur la religion, les coutumes, les mythes, les légendes, les traditions historiques et autres, les institutions sociales ». Il publie également des « contes, proverbes, énigmes », le tout étant « traduit dans une langue européenne ».

Dès sa création, l'Institut s'attacha à écrire les langues africaines en caractères latins et à élaborer un *alphabet de référence*, l'« alphabet africain international » — encore appelé « alphabet de l'IAI » — qui devait servir de base à l'écriture d'une soixantaine de langues africaines.

En avril 1929, il institua un prix « pour aider et encourager les indigènes, en vue de leur faire produire, dans leur idiome, des œuvres qui dureront et dont ils pourront être fiers ». L'expérience se poursuivit jusqu'en 1950, quand l'Institut estima que « le but original était atteint », les Literature Bureaux aussi bien en Afrique occidentale (West African Literature Bureau) qu'en Afrique orientale (East African Literature Bureau) étant à même de satisfaire désormais les besoins d'ouvrages en « littérature vernaculaire ».

En réalité, la Conférence des Églises américaines sur les affaires africaines avait recommandé, en 1942 avec l'accord de l'IAI, de donner la

3. V. Foutchantse, 1967, p. 143.

priorité à la création d'une littérature chrétienne en langues africaines. Et l'IAI institua, en 1950, le prix Margaret-Wrong, du nom de la secrétaire du Comité international de la littérature chrétienne pour l'Afrique qui joua « un rôle éminent pour le développement spirituel et culturel de l'Afrique pendant les vingt dernières années de sa vie » et qui mourut le 11 avril 1948 en Ouganda.

Désormais, « les ouvrages écrits en langues africaines ou en arabe » ne pouvaient être primés qu'après leur publication en afrikaans, français, anglais ou portugais. Ainsi le nouveau prix ne devait encourager que la littérature « en langues européennes ».

Cette évolution montre clairement quel projet colonial servait de toile de fond à l'entreprise. L'IAI s'était créé pour regrouper des savants africanistes isolés et coordonner les activités avant tout orientées vers l'action coloniale et destinées à préparer les transformations à venir et à gérer « l'évolution des Africains » dans la civilisation occidentale. Ce n'était pas une institution philanthropique de recherche scientifique sur l'Afrique et à son profit. Le projet de « manuels scolaires africains » conçu par l'IAI stipule : « Destinés à initier les étudiants à la civilisation et à la pensée occidentales, ils [les manuels] traiteront surtout de sujets en rapport avec la vie européenne, mais montreront aussi comment l'Afrique et ses habitants peuvent être l'objet de sérieuses études, notamment en ce qui touche l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle, la vie sociale et la religion. Enfin, il devient de plus en plus nécessaire de mettre à la disposition des Africains instruits des livres bien faits, écrits dans des langues européennes, leur influence devant être décisive sur la formation de futurs chefs[4]. »

Il importe cependant de signaler l'œuvre des savants et des missionnaires qui, à l'appel de l'IAI ou de leur propre mouvement, élaborèrent, en langues européennes, des ouvrages de référence (dictionnaires, grammaires, etc.) et des travaux pédagogiques d'un haut niveau scientifique pour la compréhension des langues et des cultures de l'Afrique. Des administrateurs, missionnaires, des spécialistes de tous bords (ethnologues, géographes, naturalistes, musicologues, éducateurs, officiers, etc.), des humanistes et de simples amateurs éclairés, hommes et femmes, souvent en ignorant ou en bravant les interdictions et instructions de l'administration coloniale, firent la collecte, la transcription, dans l'alphabet de l'IAI ou dans une écriture à leur gré, et la traduction en langues européennes d'œuvres historiques, scientifiques, littéraires, etc., du patrimoine culturel africain. Publiés dans des revues de l'époque comme le *Bulletin du Comité d'études historiques et scientifiques de l'AOF* (devenu *Bulletin de l'Institut français d'Afrique noire*) ou sous forme d'ouvrages, leurs travaux, replacés dans leur contexte, restent encore utiles aujourd'hui. C'est grâce à leur action et à celle de leurs « informateurs » et autres collaborateurs autochtones que toute une presse et toute une littérature vivante d'écriture latine (surtout selon l'alphabet de l'IAI) et d'expression yoruba, ibo, ewe, hawsa, akan (twi-fanti), duala, swahili ont vu le jour, notamment au Nigéria, au Ghana, au Togo, au Cameroun et en Tanzanie.

4. Voir V. Foutchantse, 1967, p. 143.

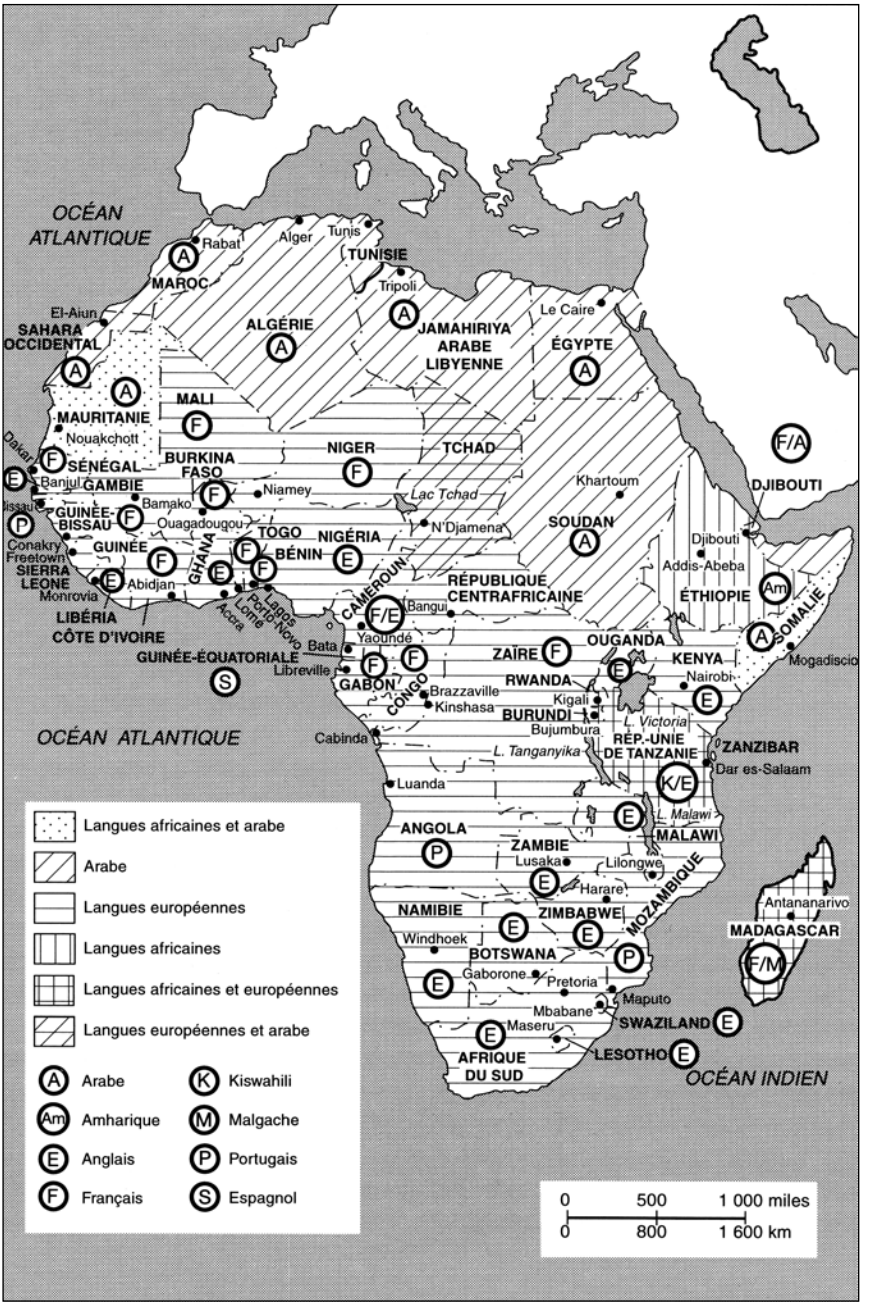

18.1. Répartition des langues officielles en Afrique.
[*Source :* D'après *The World Almanac and Book of Facts*, World Almanac of Book and Facts, New York, 1991. © Pharos Books, 1990.]

Esquisse d'une nouvelle politique linguistique et culturelle : 1960-1982

Pourtant et malgré ces activités importantes d'institutions privées et d'hommes de bonne volonté, rien de décisif n'avait été accompli, sous le régime colonial, pour la promotion des langues et cultures africaines.

Le temps des réticences et des tâtonnements

L'année 1960, qui fut celle de l'indépendance pour de nombreux pays d'Afrique, aurait pu être l'occasion d'établir un bilan critique et lucide de l'expérience coloniale, de recenser les problèmes et de déterminer les principes et les lignes directrices d'une orientation nouvelle en matière de langue, de culture et d'éducation nationales. À de rares exceptions près, on se contenta malheureusement de valider, souvent sans retouches, les pratiques des puissances coloniales. Nombre de nouveaux États, en effet, ne considéraient même pas le domaine culturel comme prioritaire. Il ne l'était pas ; et on l'abandonna presque à la générosité de la coopération avec les pays étrangers et les organisations internationales.

Ce ne fut que progressivement, grâce à l'insistance et à l'action de sensibilisation d'universitaires, de fondations et d'institutions privées de nombreux pays d'Europe et d'Amérique, à la pression conjuguée de sociétés savantes régionales et sous-régionales (réunies en congrès, en séminaires ou en colloques) et à la revendication vigoureuse de mouvements de jeunes et d'étudiants, d'organisations de femmes, de travailleurs, que les dirigeants des États postcoloniaux acceptèrent de reconnaître la nécessité d'élaborer des programmes d'éducation prenant les langues africaines comme bases. Encore fallut-il avancer avec une prudence extrême, sans heurter, en tout cas, les anciennes puissances coloniales et les cadres nationaux acculturés qui ne reconnaissaient aucune valeur aux « langues vernaculaires ». Même des dirigeants politiques aussi clairvoyants que Kwame Nkrumah, président du Ghana, avaient des réticences à promouvoir ces langues qu'ils estimaient « si nombreuses et arriérées » et qui pouvaient compromettre la construction nationale des nouveaux États en divisant inutilement les Africains à l'heure où ils devaient s'unir. De tels dirigeants politiques ne voyaient pas encore les Africains parler et se faire comprendre autrement qu'en français, en anglais et en arabe !

Le temps des ruptures

Pour toutes ces raisons, on ne reconnut d'abord aux langues africaines qu'un domaine géographiquement, socialement et culturellement limité : la campagne, les adultes, la tradition orale.

Pourtant, l'enjeu était de taille, car il ne s'agissait ni plus ni moins que de l'accès des populations africaines aussi bien à l'éducation et à la culture qu'à l'exercice du pouvoir politique et économique.

Avoir trouvé et déclaré qu'« en Afrique, tout vieillard qui meurt est une bibliothèque qui brûle » émut et impressionna favorablement les décideurs

internationaux qui affectèrent des moyens importants aux recherches sur les traditions orales et les cultures africaines.

Entre 1962 et 1964, de nombreux départements de linguistique et des centres de recherche et d'études africaines firent leur apparition dans les jeunes universités du continent; une presse linguistique de qualité (journaux et revues) vit le jour et se développa rapidement, notamment dans les universités de Sierra Leone, de Tanzanie, d'Addis-Abeba, d'Ibadan, etc.

À la même époque, au congrès de l'Association des orientalistes tenu à Moscou en 1960, l'africanisme s'extirpa de l'orientalisme, situant délibérément l'Afrique ailleurs que dans l'Orient des Européens ou que dans l'Occident des Orientaux. Ainsi naquit, avec l'aide de l'UNESCO, le Congrès international des africanistes (Accra, 1960) notamment sous l'impulsion de la Société africaine de culture (Alioune Diop) et de l'Université d'Ibadan (Onwuka Dike).

Encouragée à ses débuts par des savants américain et soviétique de renommée mondiale (Melville Herskovits et Ivan Posteshkin), la nouvelle institution contribua à promouvoir les études africaines et à « favoriser, chez les Africains, une prise de conscience profonde de leurs cultures propres ».

Poursuivant et développant son action dans le cadre du Programme mondial de lutte contre l'analphabétisme, l'UNESCO se prononça, en 1962, pour l'éducation des adultes en langues africaines et promit d'accorder son aide aux États de la région qui en feraient la demande.

Cette décision amorça la reconnaissance de ces langues et leur introduction dans le secteur moderne du système éducatif des États africains.

Les besoins et les réalités

Les langues africaines acquirent leurs titres de noblesse et les vocables méprisants de « dialectes », « langues tribales », « langues vernaculaires », etc., autrefois employés sans discernement à leur propos, disparurent peu à peu du vocabulaire des spécialistes, ne resurgissant plus que de temps à autre sous la plume imprudente ou dans l'expression rebelle de quelques étourdis.

On s'aperçut alors que nombre d'études réputées savantes et de documents pédagogiques disponibles sur les langues africaines avaient été élaborés par des amateurs ou des autodidactes sans formation linguistique suffisante, qu'un descriptivisme primaire et pratiqué à des fins utilitaires immédiates, la philologie, la phonétique et la grammaire trop proches du modèle des langues européennes, un comparatisme brumeux et aprioriste prédominaient; et que peu de ces travaux, pourtant postérieurs à la naissance contemporaine de la science du langage, avaient profité des découvertes saussuriennes et structuralistes.

Aussi fallut-il tout reprendre, avec l'aide de consultants, de chercheurs et d'enseignants africains et étrangers; il fallut sensibiliser les universitaires et chercheurs africains aux problèmes linguistiques et leur faire accorder des bourses de formation aux États-Unis, en Europe occidentale et en Union soviétique.

L'action de l'UNESCO

Une fois l'orientation générale et les options de principe clairement définies par les États, l'aide de l'UNESCO permit, grâce à des consultations de spé-

cialistes et à des réunions régionales et sous-régionales d'experts, d'identifier les difficultés méthodologiques et techniques et d'en indiquer les solutions, d'élaborer des programmes opérationnels pour un ensemble de pays et de langues et de contribuer à former et à équiper les cadres nationaux appelés à en superviser l'exécution[5].

Le tableau 18.1, extrait d'une publication de l'UNESCO, décrit la complexité de cette tâche.

L'action de l'UNESCO se systématisa peu à peu et permit d'obtenir des résultats décisifs en matière de collecte des traditions orales et de promotion des langues qui véhiculent ces traditions.

Parmi les grands jalons de cette action, on ne peut s'empêcher de mentionner: l'adoption du Projet de rédaction d'une *Histoire générale de l'Afrique* (1964); l'organisation de la Conférence linguistique de Bamako (1966) qui établit la transcription uniformisée de certaines langues véhiculaires de l'Ouest africain; la définition d'un Plan régional coordonné de recherches sur les traditions orales (1968); l'aide à la publication de textes littéraires et initiatiques de grande valeur culturelle comme *Kaidara* (1968); l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre du Plan décennal pour l'étude systématique de la tradition orale et la promotion des langues africaines comme véhicules de culture et instruments de l'éducation permanente (1972); la contribution à la mise en place, à l'équipement et au fonctionnement non seulement du Centre Aḥmed Baba de Tombouctou (pour les manuscrits arabes et *ajami* du Sahel et du Soudan occidental), mais encore des centres sous-régionaux de recherche sur la tradition orale et les langues africaines tels le CELHTO (Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale) à Niamey pour l'Afrique occidentale, le CERDOTOLA (Centre régional de documentation sur les traditions orales et les langues africaines) à Yaoundé pour l'Afrique centrale et l'EACROTANAL (Eastern African Centre for Research on Oral Traditions and African National Languages) à Zanzibar pour l'Afrique orientale et centrale.

Chacune des institutions du Plan décennal ainsi mises en place avec l'aide internationale coordonne les activités de recherche d'intérêt sous-régional, assure des publications d'ouvrages scientifiques de niveau universitaire, aussi bien dans les langues africaines de la sous-région que sur ces langues. Certaines, comme le Centre de Niamey, ont même créé une revue *(Cahiers du CELHTO)* et des collections bilingues (langue africaine/langue européenne) de grands textes historiques, littéraires ou philosophiques.

Par l'organisation de réunions périodiques d'experts, l'UNESCO encourage par ailleurs des rencontres et des confrontations scientifiques d'idées entre spécialistes d'Afrique et du reste du monde travaillant sur les langues, les cultures et les études africaines[6].

Elle a fait entreprendre la traduction de l'*Histoire générale de l'Afrique* dans certaines langues véhiculaires de la région (arabe, swahili, hawsa, fulfulde)

5. Pour une analyse détaillée de cette action de l'UNESCO, voir A. I. Sow, 1977.

6. La réunion de Bamako (1979), sur l'utilisation des langues africaines régionales ou sous-régionales, celle de Conakry (1981), sur la définition d'une stratégie relative à la promotion des langues africaines, en sont des exemples.

ainsi que l'élaboration, au seuil des années 80, de dictionnaires généraux et culturels des langues swahili, yoruba, fulfulde, etc.

Les études africaines hors d'Afrique

L'un des résultats majeurs de la décolonisation reste certainement le développement considérable des études africaines hors d'Afrique, non seulement dans les universités des anciennes métropoles coloniales où elles prirent un nouveau départ, mais également et surtout dans de nombreux pays de l'Europe orientale et septentrionale, dans les Amériques et en Asie.

Sous l'impulsion irrésistible des communautés afro-américaines du Nord, du Centre et du Sud, et à la suite de l'émergence d'un puissant courant d'intérêt pour les « affaires africaines », nombre d'universités des États-Unis, des Caraïbes et du Brésil créèrent des centres d'études africaines et instituèrent des enseignements sur l'Afrique d'hier et d'aujour d'hui, ses langues et littératures, ses cultures, etc.

Les études arabes, swahili, yoruba et hawsa, pour ne citer qu'elles, se sont considérablement développées en Amérique du Nord. Et ce fut profondément émouvant pour des paysans de l'Afrique d'aujourd'hui que d'accueillir chez eux des voyageurs ou de jeunes coopérants américains du Peace Corps, ou des chercheurs japonais, européens, qui leur parlent fulfulde, swahili, yoruba, wolof, hawsa, ou autre, comme s'ils avaient depuis toujours habité le village voisin !

L'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), créée à l'origine pour défendre et développer la langue et la culture françaises dans le monde, finança des recherches et des travaux significatifs sur des langues et littératures africaines. Elle fit élaborer et publier des ouvrages bilingues visant à les promouvoir et à faciliter leur diffusion dans le monde entier.

L'engouement pour l'Afrique, ses langues et ses cultures fut tel qu'il réussit à susciter des vocations parmi les universitaires et cadres intellectuels africains eux-mêmes, en même temps qu'il encouragea les États à leur accorder plus d'intérêt, à leur affecter plus de moyens et à développer davantage les enseignements et la recherche de niveau supérieur qui leur étaient consacrés.

De quoi demain sera-t-il fait ?

Au total, l'accession des peuples d'Afrique à la « souveraineté internationale » leur ouvrit bien des horizons et des perspectives. Cependant, l'aide extérieure accordée de tous côtés à leurs pays respectifs ne contribua pas toujours à accroître leurs moyens de résistance culturelle à la domination étrangère. En effet, les clivages et pesanteurs propres à leur passé récent de peuples colonisés, les atermoiements et l'inexpérience de leurs gouvernants, l'atomisation de leurs initiatives, l'éparpillement et le gaspillage de leurs ressources et de leurs efforts nationaux ne leur permirent guère d'envisager la situation dans son ensemble, de définir une problématique, une stratégie et un programme opérationnel susceptibles de guider plus sûrement leur marche vers l'unité et la libération souhaitée.

Tableau 18.1. Répartition par pays des principales langues nationales africaines. Le tableau présente les situations et les politiques linguistiques dans 46 États indépendants d'Afrique, les pays du Maghreb (Alérie, Maroc et Tunisie) et du Mashrek (Égypte et Libye) exceptés où l'arabe est la langue officielle.

Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut[a]	Utilisations[b]	Niveau de la recherche[c]	Institutions chargées de la recherche
Angola	7	11	umbundu	1,5	Centre		N	RTL	2	Institut national des langues (INL) :
			kimbundu	1	Nord + Centre		N	RTL	2	langues africaines,
			kikongo	0,5	Nord	Congo, Zaïre	N	RTL	2	Centre d'investigation pédagogique
			lunda-kioko	0,4	Ouest	Zaïre, Zambie	N	RTL	1	(CIP) du Ministère de l'éducation :
			ngangela	0,35	Sud-Est		N	RTL	1	le portugais
			nyaneka-humbe	0,2	Sud-Ouest		N	RTL	1	
			portugais		Partout		O	$Aa(E_{1,2,3})PRTL$	3	
Bénin	3,5	52	bariba	0,35	Nord-Est	Nigéria	N	aRT	2	Commission nationale de linguistique,
			fon	0,5	Sud + Centre		N	aRT	2	Direction de l'alphabétisation
			yoruba	0,35	Sud-Est + Centre	Nigéria, Togo	N	aRT	4	et de la presse rurale, Département des études linguistiques et de tradition orale,
			yom		Nord-Ouest		N	aR	1	Université nationale du Bénin
			ditammarie		Nord-Ouest		N	aR	2	
			français		Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRTL$		
Botswana	1	± 9	setswana	90 %		Afrique du Sud, Namibie, Bophutatswana	NO	$Aa(E_{1,2m})PRL$	3	National Language Committee, National Institute for Research, Université du Botswana
			anglais		Partout		N	$Aa(E_{1,2,\ 3m})PRL$	4	
Burkina Faso	7	60	moore	48 %	Centre (partout)	Côte d'Ivoire, Ghana	N	$a(E_{0,3m})PRTL$	3	Direction générale de la recherche
			joola		Ouest (partout)	Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal	N	$a(E_{0,3m})PRTL$	3	scientifique et technologique (DGRST), Institut national pour l'alphabétisation et la formation des adultes (INAFA), Commission nationale des langues voltaïques (CNLV)
			fulfulde	10,4 %	Nord	Niger, Mali, Guinée, Sénégal, Mauritanie	N	$a(E_0)PRTL$	3	SIL, IRAP

			dagari-lobi	7 %	Sud-Ouest	Ghana	N	aRL	2	Université de Ouagadougou, DEPFD
			bobo-bwamu	6,7 %	Ouest	Mali	N	aRL	2	
			senoufo	5,5 %	Sud-Ouest	Côte d'Ivoire, Mali, Niger	N	R	1	
			gourounsi	5,3 %	Centre + Sud	Ghana	N	aPRL	2	
			bisa	4,7 %	Sud		N	aRL	1	
			gulmancema	4,5 %	Est	Bénin, Togo, Niger	N	aPRL	2	
			français	7,5 %	Partout		N	$Aa(E_{1,2,3})PRTL$	4	
Burundi	4,2	1	kirundi	4,2	Partout	Rwanda, Tanzanie, Ouganda, Zaïre	NO	$Aa(E_{1,2m,3m})PRL$	3	ALLR, ARFA, COO, CEPK, DLLA, CCB
			kiswahili	10 %		Tanzanie, Kenya, Ouganda, Zaïre, etc.		(E3m)R		
			français		Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRL$	4	
Cameroun	8	237	arabe (choa)		Extrême-Nord	Tchad		R	1	CREA, Département des langues
			bamum		Ouest			aRL	2	africaines et linguistique,
			basaa		Centre et littoral			aPRL	3	Faculté de lettres, SIL, CERDOTOLA
			beti-fang		Centre + Sud	Guinée équatoriale, Gabon, Congo		aPRL	3	
			duala		Littoral			a_0RL	3	
			ejagham		Nord-Ouest	Nigéria		a_0RL	3	
			fe'fe'		Ouest			$a(E_{0,1})L$	2	
			fulfulde		Extrême-Nord, Nord et Adamawa	Sénégal, Soudan		RL	3	
			gbaya		Est	République centrafricaine		RL	3	
			ghomala		Ouest			aRL	3	
			hawsa		Extrême-Nord, Nord	Nigéria, Niger			4	
			lamnso		Nord-Ouest			a_0RL	2	
			mafa		Extrême-Nord			a	2	
			medumba		Ouest			aRL	2	
			mungaka		Ouest			aRL	2	
			meka		Est			R	1	
			ngyemboong		Ouest			aRL	2	

Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut[a]	Utilisations[b]	Niveau de la recherche[c]	Institutions chargées de la recherche
Cameroun			vute		Centre			a	3	
			yemba		Ouest			RL	3	
			pidgin-english	20 %	Littoral, Sud-Ouest, Ouest, Nord-Ouest					
			anglais				O	$Aa(E_{1,2,3})PRL$		
			français				O	$Aa(E_{1,2,3})PRL$		
Cap-Vert	0,3	2	créole portugais		Partout	São Tomé, Guinée-Bissau			2	
			portugais		Partout		O	$Aa(E_{1,2,3})PRL$	4	
Comores	0,34	3	arabe		Partout	Somalie, Soudan, etc.	O	$Aa(E_{1,2,3})PRL$	3	
			kiswahili			Tanzanie, Kenya, etc.	N		3	
			français		Partout		O	$Aa(E_{1,2,3})PRL$	4	
Congo	1,4	15	kikongo	75 %	Sud	Angola, Zaïre	N	RTL	3	INRAP, INSSED, Département de
			lingala		Nord	Zaïre	N	RT	3	linguistique et littérature orale
			français		Partout		O	$Aa(E_{1,2,3})PRTL$	4	
Côte d'Ivoire	7,3	60	baoule	1,8	Centre	Ghana, Togo		RT	2	ILA, IES, ILENA, IHAAA, CERAV,
			joola	1,5	Nord-Ouest	Mali, Guinée, Burkina Faso		RT	2	GRIO, SIL
			bete	0,9	Centre-Ouest			RT	2	
			senoufo	0,8	Nord-Centre	Burkina Faso, Mali		RT	1	
			yakouba (dan)	0,35	Ouest	Libéria		RT	1	
			français		Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRTL$	4	
Djibouti	0,25	3	afar	31 %		Soudan, Somalie, etc.		RT		
			arabe	5,4 %		Somalie	O	RT	3	
			somali	36 %				RT		
			français		Partout		O	$A(E_{1,2})PRTL$	4	
Éthiopie	30	70	amharique	60-65 %	Partout		N	$Aa(E_{1,2m,3m})PRTL$ aPR	3	Ethiopian Languages Academy,
			oromo	27 %		Kenya				Institute of Lang. Studies,

			tigrinya	14 %				aPR	1	Université d'Addis-Abeba, Curriculum
			anglais					$(E_{1m,2,3})$PRTL	4	Development Division, Ministère de l'éducation
	Gabon	1	42	fang	35 %	Nord-Ouest	Cameroun		2	ORSTOM, IRSH
				myene		Ouest			1	
				français		Partout		O Aa$(E_{1,2,3})$PRTL	4	
	Gambie	0,6	?	mandinka (malinke)	42 %		Côte d'Ivoire, Sénégal, Mali	$a_{0,1}$R	3	
				pular (pulaar, fulfulde)	18 %		Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal, Mali, etc.	$a_{0,1}$R	3	
				wolof	16 %		Sénégal, Mauritanie	$a_{0,1}$R	3	
				joola	9,5 %		Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau	R		
				soninke	8,7 %		Mali	R	2	
				anglais		Partout		O Aa$(E_{1,2,3})$PRL	4	
	Ghana	11	46	akan	6	Centre-Sud	Côte d'Ivoire	N a$(E_{1,2m,3m})$PRTL	4	Bureau of Ghana Languages, Curriculum
				ewe	2	Sud-Est	Togo, Bénin	N a$(E_{1,2m,3m})$RTL	3	Research and Development Division,
				ga	1	Région d'Accra		N a$(E_{1,2m,3m})$RTL	3	School of Ghana Languages, Université
				dangme	1,5	Sud-Est		N a$(E_{1,2m,3m})$L	2	du Ghana, Université de Cape-Coast,
				dagare	0,3	Nord-Ouest	Burkina Faso	N a$(E_{1,2m,3m})$L	1	Ghana Institute of Linguistics
				gonja	0,02-3	Nord-Centre		N a$(E_{1,2m,3m})$L	1	
				kasem		Nord		N a$(E_{1,2m,3m})$L	2	
				dagbani	0,35	Nord-Est		N a$(E_{1,2m,3m}$RTL	1	
				nzema		Sud-Ouest	Côte d'Ivoire	N a$(E_{1,2m,3m})$RL	2	
				hawsa		Nord	Niger, Nigéria, etc.	RL	3	
				anglais		Partout		O A$(E_{1,2,3})$PRTL	4	
	Guinée	6,6	21	fulfulde	2,4	Moyenne-Guinée	Mali, Sénégal, Cameroun, Niger, etc.	N Aa$(E_{1,2m,3m})$PRTL	2	Académie des langues, SNA, IPN, Chaire de linguistique
				mandinka	1,7	Haute-Guinée (Est)	Mali, Gambie, Burkina Faso	N Aa$(E_{1.2m,3m})$PRTL	2	
				soso	1,3	Basse-Guinée (Ouest)	Sierra Leone	N Aa$(E_{1,2m,3m})$PRTL	2	
				kissi			Sierra Leone	N a$(E_{1,2m,3m})$R	2	
				kpelle			Libéria	N a$(E_{1,2m,3m})$R	2	

Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut[a]	Utilisations[b]	Niveau de la recherche[c]	Institutions chargées de la recherche
Guinée			loma				N	$a(E_{1,2m,3m})R$	2	
			konyagi				N	$a(E_{1,2m,3m})R$	2	
			basari				N	$a(E_{1,2m,3m})R$	2	
			français		Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRTL$	4	
Guinée-Bissau	0,3	?	balata	30 %						
			pular (fulfulde)	21 %		Guinée, Sénégal, etc.				
			manjaku	14 %						
			manding	12 %		Guinée, Sénégal, etc.				
			crioulo					R		
			portugais		Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRL$	4	
Guinée équatoriale	0,3	?	espagnol		Partout		O	$A(E_{1,2})PRL$	4	
Kenya	14	40	gikuyu	20 %				$a(E_1)R$		Université de Nairobi
			dholuo (luo)	14 %		Ouganda		$a(E_1)R$		
			luluya	13 %				$a(E_1)R$		
			kikamba	11 %				$a(E_1)R$		
			kalenjin	11 %				$a(E_1)R$		
			ekegusi	6,5 %				$a(E_1)R$		
			kimeru	5 %				$a(E_1)R$		
			kiswahili	65 %	Partout	Tanzanie, Ouganda, Zaïre, Mozambique, Malawi, Comores, Somalie, etc.	N	$a(E_{1m,2m,3m})PRTL$	4	
			anglais	16 %	Partout		O	$Aa(E_{1,2,3})PRTL$	4	
Lesotho	1,3		sesotho	99 %	Partout	Botswana, Afrique du Sud	O	$A(E_{1,2m,3m})PRL$	3	
			anglais		Partout		O	$Aa(E_{1,2,3})PRL$	4	
Libéria	1,8	25	kpelle (guerze)	23 %		Guinée		PRT	1	
			grebo (kru)	22 %				RT		
			baso (bassa)	16 %				RT		

			loma	6,6 %				PRT		
			gio	6,1 %				RT		
			mano	4,6 %				RT		
			gola	4,7 %				RT		
			anglais	40 %	Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRTL$	4	
Madagascar	3	1	malagasy	3	Partout		O	$Aa(E_{1,2m,3m})PRTL$	4	Institut de linguistique appliquée (ILA),
			français		Partout		O	$A(E_{1m,2,3})PRTL$	4	Département de langue et littérature malgache, Académie malgache
Malawi	5,6		chichewa (chinyanja)	80 %	Partout	Mozambique, Zambie, Zimbabwe	N	$Aa(E_{1m,2m,3m})PR$	3	
			ilomwe	15 %						
			ciyao	19 %		Tanzanie, Mozambique				
			citumbuka	9 %						
			chisena		(commun)					
			chitonga		(commun)					
			anglais	6 %	Partout		O	$A(E_{1,2,3,})PRL$	4	
Mali	6	12	bamana (mandingue)	80 %	Sud + Centre	Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Burkina Faso	N	$a(E_{0,m})$*PRTL	3	DNAFLA
			fulfulde	12 %	Ouest-Centre	Pays d'Afrique de l'Ouest	N	$a(E_{0,m})$*PRL	3	ISH
			soninke	11 %	Ouest	Gambie	N	aR	2	
			senoufo	9,2 %	Sud	Côte d'Ivoire, Burkina Faso	N	R	2	
			songhay	6,4 %	Est	Niger, Bénin, Burkina Faso	N	$a(E_{0,m})$*R	1	
			tamasheq		Nord, Est	Niger, Algérie, Libye	N	$a(E_{0,m})$*R	1	
			français		Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRTL$	4	
Maurice	0,9		créole	94 %	Partout	Réunion, Seychelles		PRT	2	
			hindustani	50 %			N	$(E_{1m,2m,3m})PRT$		

* NB : le bamanan, le fulfulde, le songhay et le tamasheq sont utilisés à la fois comme matière et véhicule de l'enseignement dans les classes expérimentales.

Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut[a]	Utilisations[b]	Niveau de la recherche[c]	Institutions chargées de la recherche
Maurice			tamil	3,5 %				(E_{1m})PR	1	
			telegu	2,1 %				(E_{1m})R	1	
			français	24 %			N	$(E_{1m,2m,3m})$PRTL	4	
			anglais	2,8 %	Partout		O	A$(E_{1,2,3})$PRTL	4	
Mauritanie	1,8	7	hassaniya (arabe)	80 %	Nord	Pays arabes	NO	Aa$(E_{1,2,3})$PRTL	4	Institut pédagogique national (IPN),
			wolof	3 %	Sud-Ouest	Sénégal, Gambie	N	a(E_0)R	3	Institut de langues nationales (ILN),
			fulfulde (pular)	7 %	Centre-Sud, Sud-Est	Mali, Sénégal, etc.	N	a(E_0)R	3	Institut mauritanien de recherche scientifique (IMRS), Université nationale,
			soninke	6 %	Sud, Sud-Est	Mali, Côte d'Ivoire,	N	a(E_0)R	3	École normale supérieure (ENS)
			français		Partout	Burkina Faso, Sénégal	O	A$(E_{1,2,3})$PRTL	4	
Mozambique	9,4		imakwa (ilomwe)	38 %		Malawi		R		
			shitsonga	24 %		Zimbabwe, Afrique du Sud		R		
			cisena (cipodzo)	10 %				R		
			shona	10 %		Zimbabwe		R		
			kiswahili	6,4 %		Tanzanie, Kenya, etc.		R		
			chichewa	1,2 %		Malawi, Zambie		R		
			shichopi	4,5 %				R		
			ciyao	2,2 %				R		
			cimakonde	1,3 %				R		
			portugais		Partout		O	**A$(E_{1,2,3})$PRL**	**4**	
Niger	5,2	8	hawsa	1,8	Centre-Sud	Nigéria, Tchad, etc.	N	**a$(E_{0,3m})$PRTL**	3	CELHTO
			songhay (zarma)	0,9	Ouest	Mali, Bénin	N	**a$(E_{0,3m})$PRTL**	2	
			fulfulde (pular)	0,6	Partout	Mali, Sénégal, etc.	N	**a$(E_{0,3m})$PRTL**	3	
			tamasheq (touareg)	0,5	Nord	Mali, Algérie, etc.	N	a$(E_{0,3m})$PRTL	1	
			kanouri	0,3	Est	Nigéria, Cameroun, Tchad	N	a$(E_{0,3m})$PRTL	1	
			français	10 %	Partout		O	Aa$(E_{1,2,3})$PRTL	4	

Nigéria	80	394 ?	hawsa	32 %	Nord	Niger, Ghana, Tchad, Cameroun, etc.	NO	$Aa(E_{1,2m,3m})PRTL$	4	Université Ahmadu-Bello, Zaria, Université de Sokoto, Université de Maiduguri (+ kanuri, fulfulde), Université d'Ibadan, Université d'Ife, Université Bayero, Kano (+ fulfulde, kanuri) ; National Education Research Council, Lagos ; diverses associations académiques
			yoruba	25 %	Ouest	Bénin, Togo	NO	$Aa(E_{1,2m,3m})PRTL$	4	Yoruba Association, Ibadan
			igbo	22 %	Est		NO	$Aa(E_{1,2m,3m})PRTL$	4	Université d'Ife, Lagos
			fulfulde (ful, fula)	8,6 %		Cameroun, Niger, Guinée, etc.	N	$a(E_{1,3m})PRL$	3	(voir ci-dessus)
			efik/ibibio	5,3 %			N	$a(E_{1,2m,3m})PRTL$	2	
			kanuri	4,1 %		Niger, Tchad	N	$a(E_{1,3m})PRTL$	3	(voir ci-dessus)
			tiv	2,5 %			N	$a(E_{1,3m})RT$	2	
			ijo	2,0 %			N	$a(E_{1,3m}RT$	2	
			edo	1,7 %			N	$a(E_{1,3m})PRT$	2	
			nupe	1,2 %			N	$a(E_{1,3m})RT$	1	
			igala	1,0 %			N	$a(E_{1,3m})RT$	1	
			idoma	0,9 %			N	$a(E_{1,3m})RT$	1	
			anglais	15 %	Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRTL$	4	
Ouganda	12,4		luganda	39 %			N	$Aa(E_{1,2m})PR$	3	
			ateso (+ karimojong)	10 %			N	$Aa(E_{1,2m})PR$		
			runyankore (+ rukiga)	15 %			N	$Aa(E_{1,2m})PR$		
			rutooro	6,2 %			N	$Aa(E_{1,2m})R$		
			lwo (acholi + langó)	10 %			N	$Aa(E_{1,2m})PR$		
			lugbara	3 %			N	$Aa(E_{1,2})PR$		
			kiswahili	35 %		Tanzanie, Kenya, etc.	N	$A(E_{1m,2m})PRL$	4	
			anglais	71 %	Partout			$A(E_{1m,2,3})PRTL$		
République d'Afrique du Sud	31	10	xhosa		Sud	Lesotho, Zimbabwe	N	$(E_1)PR$		
			zulu		Est	Botswana,Swaziland Mozambique,	N	$(E_1)PR$		
			sotho		Centre + Sud	Lesotho	N	$(E_1)PR$		

Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut[a]	Utilisations[b]	Niveau de la recherche[c]	Institutions chargées de la recherche
			afrikaans				N	$A(E_{1,2,3})PRTL$	4	
			anglais		Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRTL$	4	
République centrafricaine	2	44	sango	2	Partout	Tchad	N	$Aa(E_0)PRT$	2	ILA, IREM, INEF, CERDOTOLA
			français		Partout		O	$A(E_{1,2m,3m})PRTL$		
Rwanda	5,3	1	kinyarwanda	100 %	Partout	Burundi, Tanzanie, Ouganda, Zaïre	NO	$Aa(E_{1,2m,3m})PRL$	4	INRS, MINEPRISEC (Bureau pédagogique), UNR
			kiswahili		Les villes	*Idem*		$(E_{2,3m})R$	1	
			français		Partout		O	$A(E_{1m,2,3})PRL$	4	
São Tomé-et-Principe	0,08		créole		Partout					
			portugais		Partout		O	$A(E_{1,2})PRL$	4	
Sénégal	5,9	19	wolof	80 %	Partout	Gambie, Mauritanie	N	$a(E_{0,1})RTL$	3	IFAN, CLAD, Faculté des lettres,
			fulfulde (pular)	21 %	Nord-Est, Sud	Guinée, Mali, Gambie Burkina Faso, Niger, etc.	N	$a(E_{0,1})RTL$	2	Université
			sereer	13 %	Centre, Centre-Ouest	Gambie	N	$a(E_{0,1})RTL$	2	
			joola	7 %	Sud	Gambie	N	aRL	1	
			mandinka (malinke)	6 %	Sud, Est	Guinée-Bissau, Mali, Gambie	N	aRL	1	
			soninke	2 %	Est, Sud	Mali, Gambie, Mauritanie, Guinée	N	aRTL	1	
			français	15 %	Centres urbains		O	$Aa(E_{1,2,3})PRTL$	4	
Seychelles	0,06		créole	100 %	Partout		O/N	PRL		
			français	15 %			O/N	$A(E_{1m,2m})PRL$	4	
			anglais	35 %	Partout		O/N	$A(E_{1,2})PRL$	4	
Sierra Leone	3,1	18	mende	31 %		Guinée, Libéria	N	$Aa(E_{1,3m})PR$		
			temne	30 %		Guinée, Libéria	N	$Aa(E_{1,3m})PR$		
			limba	8,4 %			N	R		
			kono	4,8 %			N	aR		

			fulfulde	3,1 %		Guinée, Niger, etc.	N	R		
			loko	3,0 %			N	R		
			kissi	2,2 %		Guinée	N	R		
			krio	1,9 %				R		
			anglais		Partout		O	$Aa(E_{1,2,3})PRT$	4	
	Somalie	5,2	somali	98 %	Partout	Éthiopie, Kenya, Djibouti	NO	$Aa(E_{1,2,3})PRTL$	4	Somali Academy of Sciences and Art, Somali Language Department,
			kiswahili	0,6 %		Tanzanie, Kenya, etc.			4	Université nationale de Somalie,
			arabe	75 %	Partout	Soudan, Émirats arabes unis, etc.	O	$A(E_{1m,2m,3m})PR$	4	Curriculum Development Unit, National Adult Education Centre, Ministère de l'éducation
			italien	10 %				$(E_3)P$		
			anglais	15 %				$(E_{2m,3})P$		
	Soudan	17,8	arabe	50 %	Partout	Émirats arabes unis, Somalie, etc.	NO	$Aa(E_{1,2,3})PRTL$	4	
			dinka	10 %				$(E_{1,3m})R$		
			nuer	4,5 %				R		
			zande	2,1 %		Zaïre		$(E_1)R$		
			moru	1,0 %				E_1		
			anglais		Partout			$(E_{1m,2,3})PRL$	4	
	Swaziland	0,53	siswati	91 %			N	$a(E_{1m,2m})PRT$	3	
			anglais		Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRTL$	4	
	Tanzanie	18	kiswahili	90 %	Partout	Kenya, Ouganda, Burundi, Rwanda, Zaïre, Mozambique, Malawi, Somalie, Zambie, Comores	NO	$Aa(E_{1,2,3})PRTL$	4	Département de kiswahili et de littérature, Institute of Kiswahili Research, Conseil national du kiswahili, Institut de kiswahili et de langues étrangères, EACROTANAL
			anglais	20 %	Partout		O	$A(E_{1m,2,3})PRTL$	4	
	Tchad	5,5	sara	19 %	Sud	République centrafricaine		aR	2	INSH, INSE, SIL, Université CEL (Collège Ch.-Lwanga), Direction de la culture, de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales (DCAPLN)
			arabe	60 %	Partout	Soudan, Niger, etc.	NO	$Aa(E_{1,2,3})PRL$	4	
			gorane (daza)		Centre, Nord	Niger, Libye		R		

Pays	Population (millions)	Nbre de langues	Langues dominantes	Locuteurs (millions ou %)	Extension géographique	Autres pays où la langue est parlée	Statut[a]	Utilisations[b]	Niveau de la recherche[c]	Institutions chargées de la recherche
Tchad			maba	12 %	Est	Soudan		R	1	
			français		Partout		O	Aa($E_{1,2,3}$)PRL		
			fulfulde		Sud-Ouest	Cameroun, Niger, etc.		R		
			massa		Sud-Ouest	Cameroun		aR		
			kānembu		Ouest-Nord	Nigéria, Niger		R		
			toubouri		Sud-Ouest	Cameroun		aR	1	
			moundang		Sud-Ouest	Cameroun		aR	1	
			zaghawa		Nord-Est	Soudan		R		
			tama		Est	Soudan				
			mimi		Est					
			bidiye		Centre-Est					
			dadjo		Est, Centre	Soudan				
			boulala		Centre, Est, Ouest					
			baguirmi		Sud-Ouest et Sud					
			kotoko		Sud-Ouest	Cameroun				
			migama		Centre, Est			a1		
Togo	2,3	50	ewe	22 %	Sud	Bénin, Ghana	N	Aa($E_{1,2m}$)PRTL	4	Académie ewe, INRS, Centre d'études et de recherches de la Kara (CERK), Institut national des sciences éducatives (INSE), IPN, Département de linguistique de l'Université du Bénin
			kabye	13 %	Centre		N	Aa($E_{1,2m}$)PRT	3	
			français	35 %	Partout		O	A($E_{1,2,3}$)PRTL	4	
Zaïre	30	220	kiswahili	39 %	Est, Nord, Sud-Est	Tanzanie, Kenya, etc.	N	A($E_{1,2,3m}$)PRTL	3	DLLA, CELTA, IRS, BUZATRA, ISP, Centre Nat., IPN, etc.
			lingala	25 %	Nord, Nord-Ouest	Congo, République centrafricaine	N	A($E_{1,2,3m}$)PRTL	3	
			ciluba	22 %	Centre-Sud		N	A($E_{1,2,3m}$)PRTL	3	
			kikongo	14 %	Ouest, Sud-Ouest	Congo, Angola	N	A($E_{1,2,3m}$)PRTL	3	

			français		Partout		O	$A(E_{1,2,3m})PRTL$	4	
			cinyanja (chichewa)	42 %		Malawi, Mozambique	N	$Aa(E_{1m,2m})PR$	3	
			citonga	23 %			N	$Aa(E_{1m,2m})PR$		
			silozi	17 %			N	$Aa(E_{1m,2m})PR$		
			luvale	8 %			N	$Aa(E_{1m,2m})PR$		
			kikaonde	7 %			N	$Aa(E_{1m,2m})PR$		
			lunda	5 %		Angola	N	$Aa(E_{1m,2m})PR$		
Zambie	5,1	40	icibemba	56 %		Zaïre	N	$Aa(E_{1m,2m})PR$	3	
			cinyanja (chichewa)	42 %		Malawi, Mozambique	N	$Aa(E_{1m,2m})PR$	3	
			citonga	23 %			N	$Aa(E_{1m,2m})PR$		
			silozi	17 %			N	$Aa(E_{1m,2m})PR$		
			luvale	8 %			N	$Aa(E_{1m,2m})PR$		
			kikaonde	7 %			N	$Aa(E_{1m,2m})PR$		
			lunda	5 %		Zaïre, Angola	N	$Aa(E_{1m,2m})PR$		
			anglais	26 %	Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRTL$	4	
Zimbabwe	7,5	8 +	shona			Mozambique	N	$a(E_1)RTL$	3	University of Zimbabwe
			ndebele				N	$a(E_1)RTL$	3	
			anglais		Partout		O	$A(E_{1,2,3})PRTL$	4	

a. Le statut des langues est celui tel que défini par un acte législatif ou réglementaire connu : N = langue nationale ; O = langue officielle.

b. Les différentes utilisations des langues dans le pays :
A = utilisation dans l'administration (nationale ou locale), y compris parlement, justice, armée et police, discours politiques, etc. ;
a = utilisation dans l'alphabétisation ;
E = utilisation dans l'enseignement public :
$_0$ = en classes expérimentales,
$_1$ = dans l'enseignement primaire,
$_2$ = dans l'enseignement secondaire,
$_3$ = dans l'enseignement supérieur et universitaire,
$_m$ = comme matière ;
P = utilisation dans la presse écrite ;
T = utilisation à la télévision ;
R = utilisation dans la radiodiffusion ;
L = existence d'une littérature écrite dans la langue.

c. Le niveau de la recherche se traduisant par l'existence d'une documentation dans cette langue (descriptions scientifiques, textes) :
1 = documentation non suffisante et non satisfaisante ;
2 = documentation non suffisante et partiellement satisfaisante ;
3 = documentation satisfaisante mais en nombre limité ;
4 = documentation satisfaisante en qualité et en quantité.

[*Source:* UNESCO, 1985*a*.]

Certes, l'analyse critique et l'utilisation conséquente des conclusions pertinentes de certaines rencontres régionales ou mondiales comme la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Afrique (Accra, 1975) et la Conférence mondiale sur les politiques culturelles (Mexico, 1982), ou de réunions régionales d'experts comme celles que l'UNESCO organise périodiquement dans les capitales africaines soit sur les cultures, soit sur les langues et politiques linguistiques, auraient permis de renverser cette tendance en donnant aux dirigeants la vision globale et sereine qui leur fait encore défaut.

Mais, ce qui reste sûr, c'est que ces conclusions ne semblent pas avoir été assimilées et utilisées pour éclairer la pratique sinon la politique culturelle d'un quelconque État d'Afrique.

L'horizon 2000 et les grandes échéances

Dans les États de l'Afrique contemporaine, on ne semble guère se soucier de maîtriser la pratique écrite et orale des langues africaines et on ignore trop souvent les progrès accomplis, avec l'aide internationale, par les recherches linguistiques.

Or sans le développement prioritaire de ces langues, il ne peut y avoir, pour l'Afrique et les Africains, de développement économique endogène et de promotion socioculturelle dans des délais humainement raisonnables ou acceptables. Plus que jamais au seuil du troisième millénaire, le temps travaille contre les langues africaines.

De l'oralité à l'*orature*

À l'heure où l'on utilise à peine le magnétophone pour les enregistrer, où l'on bricole le clavier de la machine à écrire traditionnelle pour essayer de les écrire, il faut déjà se hâter d'assimiler et de sauter les étapes révolues de la minicassette, du disque microsillon et de la machine à écrire électrique, pour rejoindre le peloton des utilisateurs du vidéodisque et des machines de traitement de texte !

Arrivées avec beaucoup de retard au rendez-vous de la galaxie Gutenberg, les langues africaines, on le sait, sont encore loin de rattraper ce retard et de solder leurs comptes avec l'écriture.

Or les autres langues du monde, souvent saturées d'écriture, évoluent maintenant à grands pas vers l'oralité et l'image. Cette oralité n'est point, comme celle qui imprègne la communication par les langues africaines, une oralité artisanale où la voix humaine ne peut se faire de temps en temps relayer que par le langage tambouriné ; c'est au contraire une oralité d'un type nouveau, née de l'écriture et de l'industrie, une *orature* technicienne où la vidéo joue le rôle décisif.

Être performant ou périr

Les démographes estiment, si l'actuel rythme de croissance se poursuit, que la population africaine atteindra 850 millions en 2000, soit 14% de la population mondiale d'alors (contre 10,6% à la fin des années 80) et que, parmi ces Africains, 297,5 millions auront moins de quinze ans. Quelles langues parleront-ils alors, dans un continent où le taux d'urbanisation s'accélère?

Tout comme les cultures qu'elles recèlent et véhiculent, en effet, les langues africaines subissent aujourd'hui des mutations impitoyables dont certaines sont imputables à la domination sans partage des langues étrangères de communication mondiale et à leur utilisation dans tous les domaines de la vie quotidienne nationale.

Bien que l'échiquier linguistique mondial tende de nos jours vers la simplification excessive au profit de ces quelques langues universelles, tout se passe comme si les langues africaines, comme d'autres langues minoritaires, allaient résister et se maintenir.

Seulement, pour durer, elles devront évoluer; ce qui suppose, de la part des États, une vision globale plus claire des objectifs et des besoins, des programmes opérationnels cohérents et des moyens importants (humains, techniques, financiers) pour les mettre en œuvre. Cela signifie qu'il faudra, plus que jamais, dépasser le stade des improvisations et des hésitations, de l'expédient et du provisoire pour élaborer enfin une vraie politique linguistique.

Des commissions de terminologie tâcheront de faire l'inventaire des connaissances scientifiques et techniques accumulées par l'humanité tout entière et de les intégrer systématiquement aux langues africaines, en même temps que d'autres unités de recherche créeront sans retard et animeront toute une presse générale, spécialisée et populaire au service de ces langues.

Il paraît aujourd'hui indubitable que la révolution technique à laquelle nous assistons impose à cette fin de siècle la formation de grands ensembles géopolitiques et socioculturels, en même temps que le recours à la vitesse abolit les distances et désenclave jusqu'aux périphéries du monde grâce aux communications à technologie de pointe et de plus en plus performantes. Dans cette course vers l'universalité et la rapidité vertigineuse, l'amateurisme n'a plus sa place et l'Afrique est obligée, rien que pour rester souveraine sur son espace, d'amener les ordinateurs et les satellites à parler ses langues.

Est-ce trop demander à des économies néocolonisées et délabrées? L'éclatement des anciennes unités territoriales précoloniales et coloniales, cela va sans dire, a fait naître, dans l'Afrique actuelle, des États incapables de se gérer par eux-mêmes et souvent voués à la mendicité sur la scène internationale.

Au seuil du troisième millénaire, l'Afrique est confrontée à de nombreux enjeux de stratégie culturelle et linguistique. Bon an mal an, ses langues, pour l'essentiel, s'étaient jusque-là défendues avec un certain succès contre les graves périls que l'occupation coloniale faisait peser sur

elles. Mais il ne s'agira plus de protection pure et simple de connaissances au demeurant fragilisées par leurs propres conditions de conservation et modes de transmission.

Sous peine de se laisser occuper et définitivement submerger par des valeurs artificielles ou superficielles bien présentées et diffusées, l'Afrique devra assurer sa présence et sa performance dans le nouvel âge de l'électronique. Recueillies, analysées, réactualisées et communiquées par l'écrit aussi bien que par l'image et le son dès la fin de ce deuxième millénaire, les connaissances ancestrales des Africains permettront aux générations futures de se ressourcer et de maintenir les indispensables liens intimes avec leur passé.

CHAPITRE 19

Le développement de la littérature moderne

Ali A. Mazrui
avec la collaboration de Mario de Andrade,*
M'hamed Alaoui Abdalaoui,
Daniel P. Kunene et Jan Vansina

La période écoulée depuis les années 30 est sans conteste celle qui a connu l'épanouissement le plus remarquable de la littérature écrite en Afrique[1]. Le développement de l'éducation et de l'alphabétisation ainsi que l'augmentation sensible du nombre d'Africains accédant aux études universitaires créèrent un milieu instruit d'où émergèrent de nouveaux écrivains et où se constitua un public grandissant de *lecteurs* et d'*auditeurs* potentiels de littérature africaine.

Les formes les plus courantes de la création littéraire au cours de cette période sont, d'abord, la poésie et l'éloquence, ensuite le drame et le théâtre et, enfin, le roman. La nouvelle, l'essai et la biographie, bien présents, viennent néanmoins après ces genres dominants. L'éloquence et la poésie sont peut-être les genres littéraires qui s'adaptèrent le plus facilement à la tradition autochtone. L'Afrique avait depuis toujours eu des poètes, des orateurs et des auteurs de chansons. Dans la rencontre entre les traditions poétiques et oratoires autochtones et les nouvelles formes importées du monde occidental s'opéra le contact culturel à bien des égards le moins douloureux de la littérature.

Si la poésie était la forme littéraire autochtone la mieux enracinée dans les traditions du continent, le roman y était la forme la plus étrangère. D'ailleurs, dans le monde occidental lui-même, ce genre est avant tout un produit du

* Mario de Andrade est décédé depuis la rédaction de ce chapitre

1. Ce chapitre doit beaucoup aux travaux antérieurs de A. A. Mazrui, en particulier A. A. Mazrui, 1975*a*, et A. A. Mazrui et M. Bakari, 1986*a* et 1986*b*.

19.1. Un griot, conteur traditionnel africain.
[*Photo :* © Musée de l'Homme, Paris.]

XIXe siècle et de la révolution industrielle. Mais, en Afrique comme en Occident, le *conte* avait constitué, bien entendu, la forme primordiale, ce qui facilita le passage à la nouvelle. La difficulté ne résidait pas dans la complexité du matériau puisqu'il existe depuis au moins un millénaire, en Afrique de l'Ouest, des griots excellant à conter des récits épiques très longs et savamment construits. Mais le roman, en tant que moyen d'expression artistique qui élabore une histoire singulière à partir de personnages, d'une intrigue et d'une narration, allait au-delà des conventions du griot. De toutes les formes littéraires qui firent irruption en Afrique durant la domination coloniale européenne, le roman était à bien des égards la plus purement européenne.

Dans le présent chapitre, nous examinerons les grands thèmes abordés par la littérature dans la mesure où ils se rapportent à l'histoire générale de l'Afrique, sans essayer de donner un aperçu complet de tous les aspects de cette littérature. Nous n'étudierons pas les évolutions de nature formelle ou stylistique, nous ne chercherons pas à retracer l'histoire des cercles, organisations et revues littéraires et nous laisserons de côté le jeu complexe des influences et des innovations apparues au fil des générations.

Avant d'aborder les principaux thèmes de la littérature africaine, il faut d'abord dire quelques mots des contraintes économiques et techniques

qui ont entravé et freinent encore la production littéraire. La rareté des imprimeries, l'absence de maisons d'édition d'une certaine importance dans la plupart des régions du continent ainsi que le coût élevé des livres constituent des obstacles majeurs. En outre, l'écrivain a trop peu de compatriotes connaissant les langues européennes et ceux qui peuvent s'offrir des livres sont encore moins nombreux. S'il écrit en langue africaine, il est paradoxalement confronté à des problèmes analogues. Ses textes peuvent être appréciés par davantage de lecteurs de toutes conditions sociales, mais leur pouvoir de séduction est limité par la portée de la langue elle-même. Si ce problème ne concerne pas la langue arabe, il constitue une véritable tragédie pour nombre des œuvres écrites dans les langues de l'Afrique subsaharienne.

Les nouveaux artistes d'expression orale — il en existe toujours — sont oubliés dans les enquêtes littéraires parce qu'ils s'expriment, quoique contemporains, dans une forme associée à l'archaïsme. En outre, ils atteignent seulement le public qui les écoute. Ainsi, les auteurs oraux africains d'aujourd'hui souffrent de l'absence d'un auditoire africain diversifié et en subissent les conséquences. Ne pouvant que rarement dialoguer, ils sont condamnés au soliloque et ne créent trop souvent que pour une poignée de confrères ou pour des publics confidentiels. Dans la tradition orale, une forte proportion des auteurs et des conteurs sont des *femmes*; dotées d'un grand art de la parole et d'une belle virtuosité, elles s'illustrent aussi bien en poésie que dans le récit. Les premiers écrits de Grace Ogot s'inscrivent ainsi dans le sillage d'une très ancienne tradition luo de récit oral.

Poésie et politique

Avant d'aborder le roman, penchons-nous sur la plus africaine des formes littéraires, la poésie. Au cours de cette période, le lien qu'elle entretint avec la *politique* constitua l'une de ses caractéristiques les plus marquantes. Plusieurs facteurs contribuèrent à nouer ce lien, notamment le nationalisme culturel et l'utilisation, qui n'est pas sans rapport avec ce phénomène, des proverbes dans le parler traditionnel. Le recours à la Bible et au Coran comme sources d'inspiration poétique joua également un grand rôle dans l'expérience poétique africaine de cette période. Mais à la base de tout, inspirant aussi bien la poésie que certaines formes du discours politique, on trouve l'*émotion*.

Aucun peuple d'Afrique, peut-être, n'a donné naissance à une poésie aussi liée au *nationalisme* que les Somali. John Drysdale a dit sa surprise de voir combien le nationalisme somali était encouragé par « l'appel à la nation des poètes somali[2] », et Colin Legum a noté qu'en raison du désir de réunification des Somali, leur poésie était souvent « fortement marquée par l'idée

2. J. Drysdale, 1964, p. 15.

19.2. À gauche : Aimé Césaire, écrivain français de la Martinique.
À droite : Léopold Sédar Senghor (Sénégal), membre de l'Académie française.
[*Photos :* © Gamma, Paris.]

d'"amputation" et de "démembrement" de la nation somali[3] ». La poésie des femmes somali, bien que moins politisée, ne se dissocie nullement du patriotisme.

Une forme différente de nationalisme culturel apparut parmi les Africains de Paris dans les années 30. Inspirés par le surréalisme et sa révolte contre la tyrannie du langage et de l'art bourgeois, les Africains francophones de Paris lancèrent un mouvement de rébellion contre la colonisation de l'esprit africain, tout en demeurant dans un cadre de référence européen[4]. La politique impériale française d'assimilation culturelle provoqua une réaction africaine de revendication de la négritude qui allait devenir une expérience panafricaine de portée exceptionnelle. Des écrivains originaires d'Afrique et des Antilles se rejoignirent en poésie pour dire la douleur de la séparation d'avec les ancêtres et affirmer la valeur de la tradition et de l'authenticité africaine. La rencontre entre le Martiniquais Aimé Césaire et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor contribua tout particulièrement à jeter les bases du mouvement littéraire de la négritude. C'est Aimé Césaire qui inventa le mot même de « négritude », avant de s'engager dans ce que Nietzsche aurait appelé un « renversement des valeurs » qui lui fait saluer :

3. C. Legum, 1963, p. 505.
4. W. Soyinka, 1985, p. 564.

Ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole
Ceux qui n'ont jamais su dompter la vapeur ni l'électricité
Ceux qui n'ont exploré ni les mers ni le ciel […]
Ma négritude n'est pas une pierre, sa surdité ruée contre la clameur du jour
Ma négritude n'est pas une taie d'eau morte sur l'œil mort de la terre
Ma négritude n'est ni une tour ni une cathédrale :
Elle plonge dans la chair rouge du sol[5].

Des écrivains tels que Jean-Joseph Rabearivelo (Madagascar), Tchicaya U Tam'si (Congo) et Yambo Ouologuem (Mali) se joignirent au mouvement littéraire africain revendiquant, contre l'impérialisme culturel européen, une culture africaine.

Ainsi se rejoignirent les forces du monde poétique et celles du monde politique. Dans les premières années de cette période, il était difficile de distinguer entre poètes s'intéressant à la politique et hommes politiques s'intéressant à la poésie. On a souvent fait observer qu'avant de jouer un rôle politique dans leurs pays respectifs, le Sénégalais Léopold Sédar Senghor était poète, le Guinéen Fodeba Keita producteur de ballets, l'Ivoirien Bernard Dadié romancier et l'Ivoirien Cofi Gadeau dramaturge. Art et militantisme étaient alors inséparables[6], certaines revues africaines jouant un temps un rôle décisif dans leur fusion, notamment *Présence africaine* (Paris), *Black Orpheus* (Ibadan) et *Transition* (Kampala et Accra)[7].

Il est légitime, surtout dans les sociétés de tradition orale, de considérer l'art oratoire et l'*éloquence* comme des formes de création littéraire. Aussi allons-nous examiner maintenant une forme particulière de fusion entre l'art oratoire et la poésie.

Art étranger et militantisme africain

L'art oratoire et l'éloquence sont sans aucun doute des rameaux prospères de la littérature africaine, comme purent s'en convaincre tous ceux qui écoutèrent les plaidoyers passionnés de Patrice Lumumba ou furent conquis par l'inoubliable éloquence d'al-Nasser. Hélas, il n'existe que de très rares enregistrements de ces discours.

Jusqu'à l'indépendance, le militant africain mettant l'art au service du discours politique ne puisait pas seulement dans les formes artistiques autochtones. L'homme politique africain mettant la poésie au service de la rhétorique politique ne puisait pas non plus seulement à la source de la poésie autochtone. La frontière était aussi floue entre l'art et le militantisme

5. Cité dans J.-P. Sartre, 1963.
6. Pour les caractéristiques de cette question en Afrique francophone, voir T. Hodgkin et R. Schachter, 1960, p. 387.
7. Voir en particulier P. Benson, 1986.

qu'entre le monde autochtone et le monde étranger. L'Afrique mobilisa les langues et la littérature européennes au profit de la libération et de l'éloquence africaines.

L'amour des Africains pour la *sonorité des mots* y est pour beaucoup. L'un des premiers conseils que le jeune Nnamdi Azikiwe, de retour des États-Unis, donna à ses compatriotes du Nigéria fut de les mettre en garde contre ce qu'il appela les « sous-produits du complexe d'imitation » et les exhorter à ne pas se limiter au vernis de la connaissance, en soulignant que « l'aptitude à citer Shakespeare, Byron ou Chaucer n'est pas le signe d'un savoir original[8] ».

Dans *No longer at ease* [Le Malaise], Chinua Achebe, le plus important romancier du Nigéria, stigmatise l'amour de ses concitoyens pour l'emphase dans un discours qu'il fait tenir au président d'une Omuafia Progressive Union. Et dans une pièce de Wole Soyinka, principal auteur dramatique nigérian et lauréat du prix Nobel de littérature, un instituteur s'élève contre l'habitude de s'exprimer avec des mots anglais aussi longs que ronflants : « Et il ne s'arrêta que parce qu'il avait seulement le *Shorter Companion Dictionary* — l'édition complète qu'il avait commandée n'étant pas encore arrivée[9]. »

Le critique littéraire Donatus Nwoga, évoquant certains personnages de la littérature populaire du Nigéria, ridiculise l'emploi de mots pompeux : « Dans *Veronica, my daughter*, le chef Jombo, sentant que Veronica, sa fille, et Pauline, son épouse, essayaient de l'intimider par leur connaissance supérieure de la langue anglaise, manda Bomber Billy, réputé pour les bombes verbales qu'il savait lancer […]. Cette cascade de termes grandiloquents devrait avoir du succès sur une scène au Nigéria où les grands mots font toujours beaucoup d'effets[10]. »

La littérature étrangère ne séduisait pas seulement par sa sonorité verbale, elle permettait aussi de faire des traits d'esprit — « pour énoncer une morale ou embellir une histoire ». La littérature européenne fut soumise aux lois de la conversation régissant les langues autochtones africaines où, souvent, l'esprit se définit par l'aisance à citer des proverbes variés, proverbes qui sont aussi à la base de l'art oratoire. Comme le dit un proverbe yoruba, « Le sage qui connaît les proverbes maîtrise les difficultés[11] ».

Leur amour des proverbes conduisit les Africains à user abondamment de la citation des œuvres étrangères. Donatus Nwoga signale que selon un dicton ibo, prononcer un discours sans utiliser de proverbes est comme essayer de grimper à un palmier sans l'aide d'une corde. Il poursuit en établissant une relation entre l'usage des proverbes traditionnels et celui des citations de Shakespeare dans l'Afrique d'aujourd'hui : « Je pense que la tendance consistant à étayer ses propos par des proverbes est passée dans cette littérature populaire, où elle prend la forme d'un recours aux citations. Dans

8. Extrait d'un discours prononcé en novembre 1934 à Lagos. Voir N. Azikiwe, 1961, p. 23.
9. W. Soyinka, 1973.
10. D. Nwoga, 1965, p. 28-29.
11. Voir l'introduction dans C. Leslau et W. Leslau (dir. publ.), 1962.

19.3. Wole Soyinka (Nigéria) recevant le prix Nobel de littérature en décembre 1986. [*Photo :* © Sipa Press, Paris.]

Veronica, *my daughter*, de la page 20 à la page 23, se succèdent des citations de Richard Whateley, William Shakespeare, G. A. Gallock, Rudyard Kipling, Benjamin Harrison, William Ernest Henley et Henry Longfellow; ensuite, on rencontre d'autres citations de Goethe et d'un poète inconnu[12] […]. »

L'art de la citation s'avère aussi important dans *l'éloquence politique anticoloniale* que dans la *conversation*, les nouveaux militants de l'Afrique s'efforçant souvent de donner une tournure littéraire à leurs discours.

Dans la première moitié du XXe siècle, les puissances coloniales européennes en Afrique — bien que sensibles à la « sédition » et à la « subversion » — sous-estimèrent les incidences politiques des idées qu'exprimait la poésie. Le chef Obafemi Awolowo confessa ainsi dans son autobiographie que « certains vers admirables de Shakespeare ont sûrement influencé ma vision de l'existence[13] ». En Ouganda, le jeune Appolo Obote adopta un nouveau prénom, Milton, par admiration pour l'auteur du poème classique

12. D. Nwoga, 1965, p. 31.

13. « Shakespeare est celui que je préfère. J'ai lu toutes ses pièces et en ai relu quelques-unes — comme *Jules César*, *Hamlet*, *La tempête*, *Antoine et Cléopâtre* ou *Henri V* — plus de trois fois. Certains vers admirables de Shakespeare ont sûrement influencé ma vision de l'existence », O. Awolowo, 1960, p. 70.

anglais, *Paradise lost*. Et quand, en Côte-de-l'Or, le jeune Kwame Nkrumah présenta, en 1934, une demande au doyen de la Lincoln University pour être admis dans cet établissement des États-Unis, il cita deux vers du poème *In Memoriam* de Tennyson :

Des mondes si nombreux, et tant à accomplir,
Si peu de fait, de si grandes choses à attendre.

Plus de vingt ans après, Nkrumah le confirma dans son autobiographie : ces vers « furent à ce moment pour moi, et continuent d'être aujourd'hui, une source d'inspiration et un aiguillon. Ils m'ont insufflé la volonté de me préparer à servir mon pays[14] ».

Tout aussi révélateur est le discours, le plus long et « à certains égards le plus important », que ce même Nkrumah, devenu premier ministre, prononça le 12 novembre 1956. Il demandait à l'Assemblée nationale d'approuver les propositions constitutionnelles amendées présentées par son gouvernement en vue de l'indépendance de la Côte-de-l'Or. Il ouvrit son discours en se référant à la remarque d'Edmund Burke selon laquelle « nous sommes sur une scène très en vue et le monde observe et note notre conduite », ajoutant : « Cela n'a jamais été aussi vrai qu'aujourd'hui. La manière dont nous nous conduirons lorsque nous serons indépendants aura des conséquences non seulement pour le Ghana, mais pour l'Afrique tout entière[15]. » Et il conclut par les vers immortels de Wordsworth sur la révolution française de 1789, en déclarant : « J'espère qu'un jour, quelque part, nous pourrons nous aussi dire, avec William Wordsworth :

Quel bonheur en cette aurore-là d'être en vie,
Être jeune était déjà divin[16] ! »

La littérature européenne a donc généralement contribué, soit directement, soit en suscitant un intérêt nouveau à l'égard des styles locaux d'argumentation, à la genèse du lien entre l'art et le militantisme en Afrique. Tout comme ils utilisèrent les langues européennes aux fins nouvelles de la lutte politique, les patriotes africains mirent pour un temps la littérature européenne au service de leurs objectifs nationalistes. Dès les premiers jours, la poésie européenne offrit des citations à ces intellectuels africains animés d'une agressivité nouvelle. La littérature étrangère encouragea paradoxalement une sorte de nationalisme culturel au sein de la nouvelle vague de combattants africains de la liberté. Elle offrit une façon inédite de parler par proverbes. Ses références innombrables à la Bible ou au Coran, aux chants de louange chrétiens ou islamiques stimulèrent les sensibilités de l'Afrique. C'est sur la littérature européenne et les langues européennes que reposa en partie l'art oratoire qui émergea au cours de cette période de l'histoire africaine. Si l'art oratoire et l'éloquence appartiennent bien à la littérature,

14. K. Nkrumah, 1960, p. V.
15. K. Nkrumah, 1961, p. 71.
16. *Ibid.*, p. 84

cette époque combina de façon étonnante la poésie étrangère et la rhétorique africaine.

Tom Mboya récita un jour le poème *If* de Rudyard Kipling devant une foule immense, la veille d'une élection à Nairobi. La foule était venue pour écouter son dernier discours avant le scrutin, et Mboya se mit soudain à réciter un poème étranger:

Si tu peux conserver ton courage et ta tête
Quand tous les autres les perdent,
Si tu peux rencontrer Triomphe après Défaite
Et recevoir ces deux menteurs d'un même front,
Si tu peux rester digne en étant populaire,
Si tu peux rester du peuple en conseillant les rois,
…
Alors les Rois, *les Dieux*, *la Chance et la Victoire*
Seront à tout jamais tes esclaves soumis,
Et, *ce qui vaut mieux que la Couronne et la Gloire*,
Tu seras un homme, *mon fils*[17].

C'est ainsi que ce fils immortel du Kenya, épuisé par les efforts de la campagne, dans l'angoisse de l'élection du lendemain, répondit à l'attente de ses compatriotes africains, anxieux d'entendre ses sages conseils. Il délivra plus tard le message suivant à la postérité: « Je lus à la foule la totalité du poème de Rudyard Kipling, *If*. Face au défi de la construction de la nation, personne ne peut prétendre avoir joué un rôle courageux si il (ou elle) n'a pas […], à l'heure fatidique, apporté une contribution à la hauteur des circonstances[18]. »

Une fois de plus, deux branches de la littérature, la poésie et la rhétorique, se rejoignaient. La poésie était étrangère et impériale, l'art oratoire et l'éloquence étaient profondément africains.

Kipling, le poète du « fardeau de l'homme blanc », était devenu le poète de « l'ambition de l'homme noir ». La littérature européenne colonisait l'esprit africain, mais, en même temps, le poème de Rudyard Kipling, mobilisé au service de l'Afrique, était *décolonisé*. Kipling n'a-t-il pas dit lui-même en 1923 que « les mots sont, certainement, la drogue la plus puissante que consomme l'humanité[19] » ?

Mais, et c'est sa nature même, le nationalisme, en Afrique comme ailleurs, est économe et avare quand il s'agit d'admettre ses sources étrangères d'inspiration — que cette inspiration soit poétique ou idéologique, shakespearienne ou léniniste. À celui qui se demanderait pourquoi le nationalisme hésite tant à reconnaître sa dette, Ndabaningi Sithole, vétéran des hommes politiques zimbabwéens, pourrait bien apporter la meilleure réponse. Partant de l'idée que le nationalisme est mû par la puissance d'une énergie primordiale, celle

17. R. Kipling, 1903, trad. dans A. Maurois, *Les silences du colonel Bramble*, Grasset. 1950, p. 93-94.
18. T. Mboya, 1963*b*, p. 114.
19. Dans un discours prononcé le 14 février 1923, *The Times*, 16 février 1923.

de l'ambition pure, sa réponse est explicitement shakespearienne. Pourquoi les nationalistes africains modernes ne reconnaissent-ils pas leur dette envers la littérature des puissances coloniales ? Ndabaningi Sithole cite ici le poète :

Mais c'est la règle
Que l'humilité soit, pour l'ambition naissante,
Une échelle, vers quoi reste tourné
Celui qui monte. Au faîte, cependant, il se retourne,
Il regarde les nues, et vient à mépriser
Tous les degrés de sa montée obscure[20].

L'orateur africain, parvenu à la mine que représentait la littérature européenne, a vu, a vaincu — et a pris. Ensuite, il a entamé sa montée.

La muse de la libération

Cependant, tous les militants ne recoururent pas à la poésie étrangère pour servir les objectifs du nationalisme africain. Certains des nouveaux militants et combattants de la libération étaient eux-mêmes poètes ou écrivains. Quelques-uns fondèrent des ateliers ou des associations culturelles pour stimuler la créativité littéraire. Parmi eux, il faut nommer Agostinho Neto, qui devint plus tard le premier président de l'Angola indépendant.

Durant l'hiver 1948-1949, plusieurs militants « exilés » se retrouvèrent à Lisbonne. Le groupe était de taille modeste — il comprenait Amilcar Cabral (1924-1973), Vasco Cabral, Marcelino Dos Santos, Mario de Andrade et Agostinho Neto (1922-1979). Les intellectuels lisaient des poèmes et parlaient de littérature, lorsque Neto les interrompit pour dire ceci : « Aujourd'hui, j'ai reçu une lettre de mon ami Viriato da Cruz — peut-être avez-vous entendu parler de lui. C'est l'un de nos poètes. Il m'informe qu'ils ont organisé un centre culturel [à Luanda] et l'ont baptisé "Découvrons l'Angola". Il dit également qu'ils vont mener des études sur l'histoire et l'art populaire africains, écrire des récits et des poèmes, et utiliser les bénéfices de la vente des publications pour aider des écrivains talentueux dans le besoin. Je pense que nous pourrions faire la même chose à Lisbonne. Il y a ici beaucoup de gens qui peuvent écrire des poèmes et des nouvelles, pas seulement sur la vie des étudiants, mais aussi sur nos pays d'origine — l'Angola, le Mozambique, les îles du Cap-Vert et São Tomé[21]. »

Dans les années 50, Neto, Cabral et Mario de Andrade organisèrent secrètement un Centre d'études africaines se donnant l'objectif ambitieux de promouvoir l'étude des peuples noirs colonisés, notamment par l'étude et la promotion de la création littéraire africaine. L'aile littéraire de l'entreprise était la Maison des étudiants de l'Empire. En 1951, deux ouvrages furent publiés sur la création littéraire — *Linha do horizonte* [Ligne d'horizon]

20. W. Shakespeare, *Jules César*, II, 1 ; traduit de l'anglais par Yves Bonnefoy, Mercure de France, Paris, 1959, p. 38. Voir aussi J. S. Coleman, 1963, p. 114-115.
21. O. Ignatiev, 1975, p. 15 ; d'après la traduction anglaise de M. Ferreira, 1986, p. 398-399.

d'Aguinaldo Fonseca (Cap-Vert) et l'anthologie *Poesia em Moçambique* sous la direction d'Orlando de Albuquerque et de Victor Everisto. Parmi les vingt-cinq écrivains les plus célèbres du Mozambique représentés dans le volume figuraient Orlando Mendes, Noemia de Sousa et Fonsesca Amaral.

L'art et le militantisme, de nouveau, se rencontraient et agissaient de concert. Le régime de Salazar, réagissant à l'anti-impérialisme militant de l'Afrique d'après-guerre, ferma la Maison des étudiants de l'Empire de 1952 à 1957. Après sa renaissance en 1957, cette institution connut régulièrement des heurts avec les autorités avant d'être définitivement fermée en 1965.

Il était alors interdit d'employer le mot « africain » pour désigner les « provinces portugaises d'outre-mer ». Pour parler de la diffusion des traditions africaines, les écrivains de l'époque coloniale devaient jargonner et dire « diffusion des valeurs culturelles d'outre-mer ». L'Afrique lusophone accueillit donc comme une bouffée d'air frais les idées de la négritude et certains des poèmes de cette époque furent une véritable explosion charnelle :

Et je soulève dans l'équinoxe de ma terre
Le rubis du plus beau chant ronga;
Et sur la rare blancheur des reins de l'aurore
La caresse de mes beaux doigts sauvages
Évoque l'harmonie tacite des lances dans le rut de la race,
Belles comme le phallus d'un autre homme,
Dressé dans les chairs ardentes de la nuit africaine[22].

Craveirinha — peut-être le poète non blanc le plus important du Mozambique — fut arrêté en 1964 lorsque la guerre éclata dans son pays. Mais l'ordre colonial ne put le réduire au silence, ni lui ni Agostinho Neto — même si leurs poèmes durent être publiés hors de la portée des autorités portugaises, par exemple en Italie en 1966. Le militantisme et l'art continuaient à ne faire qu'un[23].

Chez Léopold Sédar Senghor, on constate un rapport plus complexe entre l'art et le militantisme, entre la poésie et la politique. Tout en cherchant à sauver la culture africaine de l'arrogance méprisante de l'Europe, Senghor était tombé amoureux du pays qui avait colonisé le sien. Voici comment il s'exprime :

Seigneur, *parmi les nations blanches*, *place la France à la droite du Père.*
Oh ! *je sais bien qu'elle aussi est l'Europe*, *qu'elle m'a ravi mes enfants comme un brigand du Nord des bœufs*, *pour engraisser ses terres à canne et coton*, *car la sueur nègre est fumier.*
Qu'*elle aussi a porté la mort et le canon dans mes villages bleus*, *qu'elle a dressé les miens les uns contre les autres comme des chiens se disputant un os […]*
Oui *Seigneur*, *pardonne à la France qui hait ses occupants et m'impose l'occupation si gravement […]*
Car *j'ai une grande faiblesse pour la France*[24].

22. J. Craveirinha, 1964, p. 15 ; d'après la traduction anglaise de A. S. Gerard (dir. publ.), 1986, p. 407-408.
23. C. Wauthier, 1964.
24. *Prière pour la paix*, dans Armand Guibert, *Léopold Sédar Senghor*, Éditions Seghers, 1974, p. 135-136.

Senghor illustre parfaitement la fusion entre la révolte poétique et la collaboration politique, la quête de l'authenticité africaine associée à l'héritage colonial de la dépendance culturelle de l'Afrique. Dans le même temps, un guérillero namibien posait, de vers en vers, une série de questions éloquentes, laissant la réponse au lecteur:

Nous réunirons-nous comme autrefois chez nous
Pour discuter et chanter comme autrefois
Pour marcher et nous asseoir comme autrefois
Chez nous?

Nous réunirons nous chez nous?
Et quelle retrouvaille cela sera!
Nous réunirons-nous comme autrefois sur notre
Terre bien-aimée?
Sur la terre de notre cher espoir?

Nous réunirons-nous comme autrefois chez nous
Pour enterrer la nostalgie du pays
Renvoyer le mal d'où il vient
Et nous libérer à jamais de la tristesse[25] ?

Dans le cas de personnalités comme Neto et Senghor, il est impossible de déterminer avec certitude si l'on est en présence de militants devenus des littérateurs, ou de créateurs devenus des politiques. Mais dans le cas de personnages comme le jeune Nkrumah et son Tennyson, Awolowo et son Shakespeare ou Obote et son Milton, nous pouvons avec plus d'assurance voir en eux des militants qui se servirent de la littérature. Quant à Julius K. Nyerere, même devenu président de la Tanzanie indépendante, ses penchants littéraires étaient demeurés suffisamment forts pour qu'il se lance, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction de ce volume, dans la traduction en kiswahili du *Marchand de Venise* et du *Jules César* de Shakespeare.

Si la tentation de la littérature travailla très réellement des hommes politiques tels que Mboya et Awolowo dans les dernières années du colonialisme et les premières années de l'indépendance, la tentation de la politique, depuis 1935, n'épargna pas les écrivains. Les premiers militants africains se consacrèrent souvent à l'art tandis que, plus tard, les artistes se firent de plus en plus fréquemment militants. C'est à ces écrivains politisés, qu'il ne faut pas confondre avec les militants littérateurs, que nous allons maintenant nous intéresser.

25. C. O'Brien Winter, 1977, p. 223.

Authenticité : sept thèmes de conflit

Sans dissocier entièrement, car ce serait impossible, notre étude de l'histoire de la littérature en Afrique des grandes questions générales, nous allons examiner de plus près dans cette section quelques-uns des principaux domaines d'intérêt des écrivains au cours de cette période.

Plusieurs conflits de valeurs étroitement liés apparaissent comme les thèmes des écrits africains. Le premier de ces thèmes porte sur l'opposition entre le passé et le présent de l'Afrique. Très souvent, le traitement de ce sujet révèle une profonde nostalgie, une idéalisation de ce qui existait autrefois ou aurait pu exister.

Lié au précédent, le deuxième thème traite du conflit entre tradition et modernité. Il diffère du premier en ceci que cette dialectique peut être à l'œuvre dans une même période historique. Cette question est toujours d'actualité dans l'Afrique d'aujourd'hui.

Le troisième thème, intimement lié aux précédents sans du tout s'identifier à eux, aborde l'opposition entre le monde autochtone et le monde étranger. Il peut s'agir d'une lutte pour la suprématie entre les traditions autochtones et les traditions importées. Un débat eut également lieu quant à l'existence d'une approche spécifiquement africaine de la modernisation qui n'impliquerait pas en même temps une occidentalisation.

Le quatrième thème de la littérature de cette période, et assurément de celle de demain, est le conflit manifeste entre l'individu et la société, entre les droits privés et le devoir public.

Le cinquième thème, qui n'a vraiment été d'actualité en Afrique qu'à partir des années 60, est le grand dilemme entre le socialisme et le capitalisme, entre la recherche de l'équité et la quête de l'abondance.

Le sixième thème porte sur le dilemme, étroitement lié au précédent, entre développement et autosuffisance, entre une évolution économique rapide soutenue par une aide étrangère, d'une part, et un progrès plus lent mais autonome, d'autre part.

Le septième thème, le plus fondamental, concerne le rapport entre l'africanité et l'humanité, entre les droits des Africains en tant que membres d'une race particulière ou habitants d'un continent particulier et les devoirs des Africains en tant que membres de l'espèce humaine.

Le premier thème, celui de la nostalgie du passé, recoupe des préoccupations exprimées par le mouvement de la négritude qui touche l'Afrique d'expression française. On constate une idéalisation des ancêtres, et parfois une obsession de la danse et du rythme, considérés comme des aspects de la culture ancestrale. *Le regard du roi* de Camara Laye constitue à cet égard un exemple frappant. Bien qu'anglophone, Jomo Kenyatta partageait cet état d'esprit non seulement en tant qu'écrivain, mais également en tant que président du Kenya. Jusqu'à son tout dernier jour, il fut le mécène de danseurs traditionnels et il passait de longues heures à regarder des danseurs de diverses origines culturelles, participant même parfois à leurs démonstrations. Cette obsession de la danse était la manifestation musicale et artistique

d'une nostalgie culturelle, car, selon lui, « c'est la culture dont il hérite qui donne à l'homme sa dignité humaine[26] ».

Joe Mutiga, compatriote de Kenyatta et de la même ethnie que lui, évoque le figuier dans le même état d'esprit :

Saints arbres géants, vous éprouvez ma mémoire :
Sur vous des garçons attendant d'être circoncis
Jetaient fièrement des ndorothi *pour montrer leur capacité*
D'endosser des responsabilités sociales,
Pendant que tous dansent dans l'allégresse,
Portant fièrement le décorum tribal :

…

Souvenir des jours anciens
Lorsque les Agikuyu formaient une tribu,
Aujourd'hui fraction d'une nation […]
[…] la beauté d'hier n'est plus[27].

La nostalgie du passé en Afrique se mêle aux valeurs de la tradition en conflit avec la modernité. Certains des écrivains et poètes de cette époque savaient fort bien que, si l'on voulait augmenter la productivité, il valait mieux apprendre à utiliser un tracteur que danser pour faire tomber la pluie. Mais les plus romantiques des poètes éprouvaient de la nostalgie pour ces rythmes d'incantation paysanne, préférant cette musique de supplication au chant d'un pot d'échappement.

Joseph Waiguru, un diplômé de Makerere, écrivit un poème, *Round mud hut* — ode à la case ronde en terre —, qui fut diffusé sur BBC African Service et sur l'ancienne Radio Ouganda. Il voit la case comme un refuge que se partagent humains et animaux, adultes et enfants. Mais la case ronde de terre est assiégée — car la logique du logement modernisé, avec ses chambres séparées, éloigne les parents des enfants, détache les humains de leurs animaux mis à l'étable, dissocie les habitants d'une terre qu'ils partagent pourtant.

La chaude case ronde
Fière jusqu'au bout
De ses nobles fils
Et filles
Est assiégée.

Jadis les pierres.
Dans un accord tripartite
Gardaient un feu
Et puis une marmite,
Une grande marmite bien chaude
Qui nourrissait

26. J. Kenyatta, 1973 ; cette section sur l'authenticité doit beaucoup à la collaboration antérieure de l'auteur avec M. Bakari de l'Université de Nairobi.
27. J. Mutiga, 1965, p. 132 ; voir aussi I. N. Shariff, 1988.

Des enfants noirs, noirs

…
L'agneau bêlant
Et la chèvre cornue
Les veaux ruminants
À l'extrémité parqués,
Partagent la chaleur
De la case ronde en terre.

Tout ceci et beaucoup plus
Peu à peu disparaît :
Peu à peu apparaît la tôle
Qui assiège le toit
Et fait prisonnières la calebasse,
L'assiette, la tasse, la lampe.
Qu'est-ce donc sinon un changement,
Un passage à la nouvelle maison oblongue ?
La case ronde en terre n'est plus[28].

Toutefois, la modernité en Afrique n'est pas seulement opposée à la tradition, elle s'identifie aussi essentiellement à l'occidentalisation. C'est pourquoi le conflit entre modernité et tradition est si intimement lié au conflit entre monde autochtone et monde étranger. La situation même des écrivains africains utilisant les langues européennes illustrait la tension fondamentale entre ce qui était du pays et ce qui était étranger. Trois forces contribuèrent activement à cette pénétration du monde étranger dans les sociétés africaines : le système d'enseignement de type occidental dans des universités modèles comme celles de Dakar, d'Ibadan ou de Makerere ; le christianisme occidental, qui importa de nouveaux paradigmes éthiques et explicatifs ; la technologie, surtout par son impact sur l'évolution économique et la production matérielle.

Les écrivains de cette période furent bien davantage conscients des incidences de l'enseignement du christianisme venu de l'Occident qu'ils ne semblent l'avoir été des retombées de la technologie et de la science occidentales. Dans le domaine de l'enseignement, ils percevaient dans une certaine mesure que les nouvelles méthodes d'instruction et de socialisation entraînaient des formes de dépendance culturelle. L'on était en train de fabriquer de nouveaux Africains, un peu moins africains que ne l'étaient leurs parents. Jonathan Kariara, écrivant en anglais et dans une institution universitaire de type occidental, se demande alors s'il ne se fait pas étouffer par une structure étrangère :

Je m'étais allongé l'autre nuit et je rêvai
Tous on nous enduisait
De l'argile blanche de l'enseignement étranger,
Et elle étouffait, étouffait l'homme noir endormi
À l'intérieur.

28. J. Waiguru, dans D. Cook (dir. publ.), 1965, p. 132 ; voir aussi I. N. Shariff, 1988.

…

Se réveillera-t-ilperle dans une coquille d'huître
Ou pourriture[29] *?*

La littérature africaine a aussi largement évoqué l'impact du christianisme. L'exemple le plus célèbre de traitement de ce thème est certainement *Le pauvre Christ de Bomba* de Mongo Beti. Les romans de Ngugi mettent en scène ce choc de manière récurrente, préoccupation très compréhensible chez un écrivain kikuyu qui a grandi dans le contexte de la crise mau-mau. L'impact du christianisme se situa à de multiples niveaux: il influença les conceptions du savoir, les méthodes d'éducation des enfants, les rituels d'initiation et rites de passage, le concept du bien et du mal et les paradigmes explicatifs des phénomènes naturels, de même que, dans une optique plus large, l'interprétation du domaine métaphysique et surnaturel. Le christianisme occidental fut par conséquent un facteur fondamental d'occidentalisation de l'Afrique.

Okot p'Bitek attira l'attention sur la tendance des Africains à recréer leurs propres dieux à l'image du Dieu chrétien. Voici ce qu'il en dit: « Quand les spécialistes des religions africaines décrivent les divinités africaines comme éternelles, omniprésentes, omnipotentes, omniscientes, etc., ils donnent à entendre que ces divinités ont les mêmes attributs que le Dieu chrétien. En d'autres termes, ils laissent supposer que les Africains ont hellénisé leurs divinités avant même d'entrer en contact avec la pensée métaphysique grecque […]. Les Africains disent que leurs divinités sont "fortes" et non "omnipotentes", "sages" et non "omniscientes", "ancestrales" et non "éternelles", "grandes" et non "omniprésentes". Tout comme Danquah, Mbiti, Idowu, Busia, Abraham, Kenyatta, Senghor et les missionnaires, les anthropologues chrétiens de l'Occident moderne sont des contrebandiers intellectuels. Ils s'emploient à introduire les concepts métaphysiques grecs dans la pensée religieuse africaine. Les divinités africaines des livres, revêtues des attributs du Dieu chrétien, sont, pour l'essentiel, des créations des spécialistes des religions. Elles sont toutes méconnaissables pour l'Africain ordinaire du monde rural[30]. »

Okot p'Bitek devint plus tard le plus éloquent des rebelles ougandais dressés contre l'impérialisme culturel occidental. Son poème, *Song of Lawino*, est l'une des plus fortes affirmations de l'authenticité culturelle que l'Afrique ait exprimée.

L'opposition entre individu et société fut également liée dans une certaine mesure à l'impact du christianisme et de l'idée protestante de responsabilité individuelle devant Dieu.

L'individualisme fut aussi favorisé en Afrique par le concept de propriété privée introduit par le capitalisme occidental. Dans *East African childhood*, Joseph A. Lijembe décrit comment il découvrit le principe de propriété après avoir quitté sa famille et s'être inscrit dans une école de type occidental: « À la maison je ne m'étais jamais soucié d'une quelconque parcelle de propriété que j'aurais pu réellement appeler "mienne". À l'école, je découvris que je

29. J. Kariara, dans D. Cook (dir. publ.), 1965, p. 100.
30. O. p'Bitek, 1971, p. 80 et 88.

possédais des objets qui, pour un temps, étaient miens. J'ai dû commencer à apprendre à respecter non seulement mes affaires, mais aussi celles qui appartenaient à mes camarades de classe et à l'école dans son ensemble[31] […]. »

Le troisième grand facteur qui favorisa l'individualisme fut le nouvel esprit libéral introduit par les idéologies occidentales. La prime spéciale que le libéralisme donna à l'individualisme contribua à transformer l'horizon politique des écrivains et des intellectuels africains en général. Comme le dit Jonathan Kariara à propos d'un des personnages de ses nouvelles : « Il avait hérité deux choses de l'homme blanc, une nouvelle religion et le désir de décider pour lui-même[32]. »

Dans le domaine politique, le libéralisme occidental contribua à susciter la revendication du droit de vote pour tous et des formes libérales d'autodétermination. En littérature, l'individualisme produisit de nouveaux écrivains. Après tout, la littérature orale traditionnelle était en un sens une littérature sans auteurs, un patrimoine collectif accumulé sans référence à des individus. En revanche, les nouveaux romans et poèmes, les nouvelles pièces de théâtre et les nouvelles étaient des œuvres d'artistes bien définis dont elles portaient le nom ou le pseudonyme. La naissance même d'une littérature écrite dans les langues européennes marqua une rupture importante par rapport aux traditions collectives d'un patrimoine transmis oralement. Avec la nouvelle tendance vinrent le droit de propriété littéraire, les droits d'auteur versés individuellement et les règlements contre le plagiat.

En outre, certaines des formes d'expression artistique que les écrivains exploraient nécessitaient elles-mêmes, de leur part, la capacité de créer des personnages individuels crédibles. Comme nous l'avons indiqué plus haut, si la nouvelle en Afrique puise ses racines dans les contes populaires et si la poésie moderne peut être la continuation de la poésie ancestrale, le roman, tel qu'on l'entend normalement, est manifestement une forme d'expression artistique étrangère que l'Afrique développe actuellement à ses propres fins. Et l'histoire du roman est intimement liée à la montée de l'individualisme en Occident. Molly Mazrui, dans la thèse qu'elle a soutenue à Makerere sur l'individu et la société dans une certaine fiction africaine, nous renvoie au premier roman anglais, *Robinson Crusoé*. Elle cite à cet égard un critique qui affirme à propos de ce livre que « les termes dans lesquels se pose le problème du roman ainsi que de la pensée moderne ont été établis lorsque l'ancien ordre réglant les relations morales et sociales a fait naufrage, avec Robinson Crusoé, en raison de la vague montante de l'individualisme[33] ».

Appliquant cette observation aux sociétés africaines, Molly Mazrui soutient que ces sociétés ont été en quelque sorte coulées par le colonialisme. Dans plusieurs domaines de la vie, l'individualisme devenait rapidement le nouvel ordre des choses : « Nombre de romanciers africains, y compris Achebe et Ngugi, ont recherché les causes du naufrage et ont essayé de comprendre s'il pouvait être évité ou non. Ils nous ont montré l'angoisse et le conflit vécu aussi bien par l'individu que par sa communauté, la fluidité des valeurs

31. J. A. Lijembe, 1967, p. 25-26.
32. J. Kariara, dans D. Cook (dir. publ.), 1965, p. 95.
33. I. Watt, 1969, p. 96.

et l'évolution rapide des normes étant devenues la réalité […]. L'on peut déplorer cette montée de l'individualisme en Afrique pour plusieurs raisons mais, parmi ses aspects les plus positifs, il faut compter la naissance du roman africain[34]. »

Le cinquième conflit que vécurent les écrivains africains fut le dilemme entre capitalisme et socialisme. L'enthousiasme initial des Africains pour la rhétorique socialiste, sinon pour le socialisme lui-même, s'explique par la collusion entre le capitalisme et l'impérialisme. Puisque le socialisme était opposé au capitalisme et le nationalisme africain opposé à l'impérialisme, les idées nationalistes en Afrique se découvrirent une fraternité d'armes avec les idées socialisantes venues d'ailleurs.

L'opposition à l'exploitation, celle des capitalistes locaux ou celle des impérialistes étrangers, commençait tout juste à inspirer les intellectuels africains à la veille de l'indépendance. L'affirmation de cette idée vint un peu plus tard avec des écrivains tels que Ousmane Sembene, Ayikwei Armah, Chinua Achebe ou Wole Soyinka, sans oublier le premier de tous, Frantz Fanon.

En 1988 — deux ans seulement après l'honneur fait à Wole Soyinka — le prix Nobel de littérature revenait de nouveau à l'Afrique. Cette fois le lauréat était Naguib Maḥfūz, le plus grand romancier contemporain d'Égypte, très préoccupé par le problème de l'exploitation. Dans la tradition de Dickens, une grande partie de l'œuvre de Maḥfūz porte sur la vie des pauvres en milieu urbain. Il s'est montré remarquablement sensible aux nuances et aux couleurs de la vie dans les quartiers défavorisés des villes — particulièrement dans son ouvrage le plus célèbre, *Passage des miracles*.

L'impact du monde occidental sur l'Afrique du Nord est largement évoqué par la littérature du Maghreb. La langue arabe et la langue française sont en concurrence en tant que moyen d'expression littéraire en Algérie, en Tunisie et au Maroc. Plusieurs revues littéraires ont contribué à promouvoir de nouveaux talents radicaux. En Tunisie, *Al-Fikr* [La Pensée] a joué un rôle littéraire historique particulier, parfois politique. L'Afrique du Nord est également à la pointe du combat littéraire pour la libération de la femme.

Le thème de « l'occidentalisation » a été abordé par le roman égyptien moderne, notamment par Tawfiḳ al-Ḥakim dans son livre traduit autrefois en anglais, *The bird from the East* [L'oiseau d'Orient] et Yaḥyā Haḳḳi dans le court roman paru en anglais sous le titre *The lamp of Ūmm Hashim* [La lampe d' Ūmm Hashim]. Ce thème révèle une profonde ambivalence culturelle.

L'ambivalence idéologique se retrouve aussi fréquemment lorsque les écrivains abordent le problème de l'exploitation. En Afrique du Nord, il a parfois existé un conflit entre l'islam et le militantisme laïque. À travers tout le continent, le principe d'égalité sociale a souvent fasciné les romanciers, les poètes et les dramaturges.

L'un d'entre eux, Ngugi wa Thiong'o, évolua plus tard vers un néo-marxisme où se fondirent sa révolte contre l'impérialisme et son dégoût pour les capitalistes africains locaux. Par cette attitude, l'écrivain passait du souci qu'avaient, avant les indépendances, les Africains colonisés de retrouver

34. M. Mazrui, 1972, p. 407.

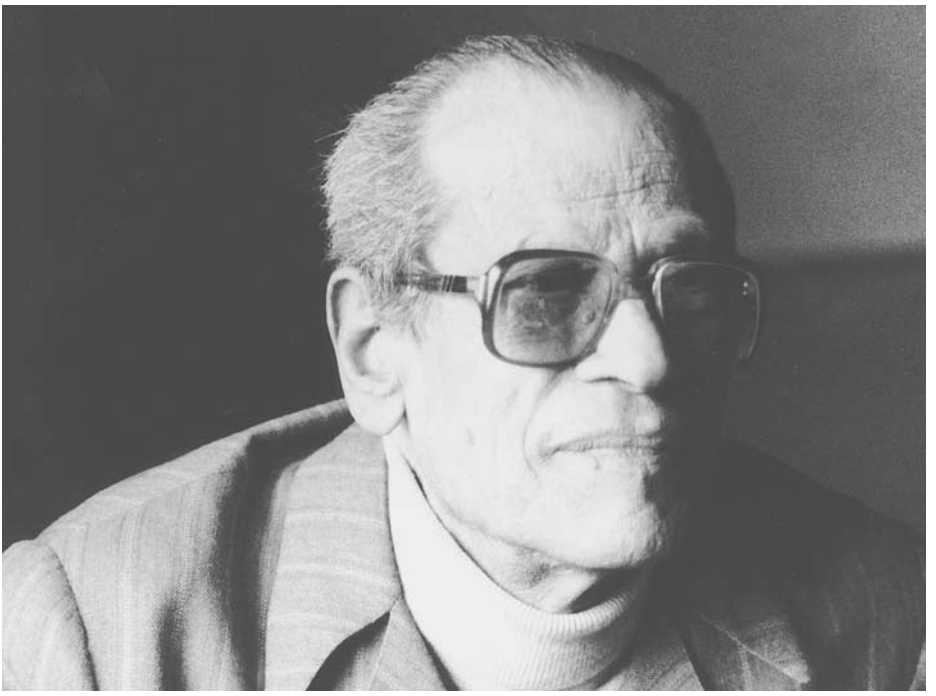

19.4. Naguib Maḥfūz (Égypte), lauréat du prix Nobel de littérature en octobre 1988.
[*Photo :* © IMAPRESS, Paris.]

l'authenticité autochtone à un nouvel engagement en faveur d'une transformation de la société et de la recherche d'une plus grande équité.

Le sixième conflit que nous avons évoqué est profondément lié à ce passage des obsessions coloniales aux nouveaux engagements de l'indépendance ; il s'agit de la dialectique entre la tentation d'une évolution économique rapide, d'une part, et la discipline de l'autosuffisance et même du renoncement, d'autre part. En tant que sujet d'intérêt littéraire, cette dialectique fut explorée de la façon la plus approfondie en Tanzanie, en particulier au cours de la dernière période où fut menée la politique de la Déclaration d'Arusha et de l'*ujamaa*. Fait révélateur, le débat littéraire et la discussion sur l'autosuffisance en Tanzanie se sont poursuivis davantage dans la littérature d'expression kiswahili que dans celle d'expression anglaise. La poésie de cette période en Tanzanie correspond essentiellement au passage des rimes disciplinées de Shaaban Robert aux vers libres expérimentaux d'Euphrase Kezilahabi.

L'autosuffisance culturelle se mesure à la vigueur même de la littérature kiswahili en Tanzanie. Utiliser une langue plus largement comprise dans la société était en soi un tribut à l'*ujamaa* et à l'idéal d'authenticité.

La nouvelle littérature politique sur la dépendance en Afrique appartient certainement à cette école générale de pensée et présente des affinités avec la littérature de la *dependencia* d'Amérique latine. Le débat s'articule autour de l'idée maîtresse selon laquelle, après l'indépendance politique, la lutte pour l'autonomie économique et l'authenticité culturelle de l'Afrique ne fait que

commencer. Les économies africaines demeurent envahies par le capital étranger et les membres de la nouvelle bourgeoisie noire sont fondamentalement les alliés des intérêts étrangers. La pénétration culturelle se traduit notamment par la prédominance d'une culture de consommation, la persistance des structures d'enseignement coloniales, l'infiltration des sociétés africaines par les médias et les services électroniques étrangers, et la survivance de politiques linguistiques qui servent les intérêts de l'élite et des classes dirigeantes mais ne sont pas suffisamment à l'écoute des besoins des masses. Le fait que la culture de l'élite en Afrique continue d'être dominée par les langues étrangères est le symptôme de cette dépendance culturelle profondément enracinée.

Parmi les femmes écrivains engagées contre le néocolonialisme, on peut citer Molara Ogundipe-Leslie au Nigéria, Abena Busia au Ghana et Christine Obbo en Ouganda. La complexité de leur situation se marque par le fait, ironique, que ces femmes figurent précisément parmi les plus occidentalisées de leur génération.

Parmi les écrivains politiques d'Afrique anglophone qui se sont intéressés à la question de la dépendance économique, on peut citer Adebayo Adedeji au Nigéria, Isa Shivji en Tanzanie, Dan Nabudere en Ouganda et Atieno-Odhiambo au Kenya. Chinweizu au Nigéria, Okot p'Bitek en Ouganda, Ali A. Mazrui au Kenya et Julius K. Nyerere en Tanzanie comptent parmi ceux qui se sont préoccupés notamment de la question de la dépendance culturelle. Les écrits dans ce domaine sont surtout universitaires ou polémiques, une faible part ayant jusqu'à présent revêtu la forme de la poésie ou de la fiction. Le dilemme de base entre le développement dépendant, d'une part, et l'autosuffisance dans la stagnation, d'autre part, est en tout cas la dernière forme prise par les vieux dilemmes précédemment incarnés dans l'opposition entre tradition et modernité, ou entre monde autochtone et monde étranger. Les écrivains des premières décennies de ce siècle ont appréhendé en termes de conflit entre la modernisation et la liberté ce que les écrivains d'aujourd'hui explorent en termes de conflit entre le développement et la dépendance.

Reste enfin la dialectique la plus fondamentale de toutes — celle qui fait jouer la spécificité africaine et l'idée d'universalité, la singularité de l'Africain et l'universel de l'humanité. Avant l'indépendance, les écrivains utilisaient souvent la langue de l'humanité, mais avant tout pour revendiquer des droits pour les Africains.

Chinua Achebe a parlé du « fardeau de l'écrivain noir ». Il estime que, si dans l'Afrique soumise il appartenait à l'écrivain africain de s'attaquer à l'injustice coloniale, dans l'Afrique indépendante, l'écrivain doit continuer de dénoncer l'injustice partout où il la voit, même lorsqu'il s'agit d'une injustice commise par des Africains contre d'autres Africains : « […] nous ne devons jamais renoncer à notre droit d'être traité comme des membres à part entière de la famille humaine. Nous devons aspirer à la liberté d'exprimer notre pensée et nos sentiments, même contre nous-mêmes, sans nous inquiéter de savoir si ce que nous allons dire risque d'être retenu comme une preuve contre notre race[35]. »

35. C. Achebe, 1966, p. 138-139.

19.5. Molara Ogundipe-Leslie (Nigéria), professeur d'université, poète, auteur d'écrits sur la littérature, essayiste et critique.
[*Photo :* avec l'aimable autorisation de M. Ogundipe-Leslie.]

En un sens, l'indépendance politique a contribué à élargir l'horizon moral de l'ensemble des intellectuels africains. Faire l'expérience de la tyrannie pratiquée par des Africains contre d'autres Africains, après avoir fait l'expérience de la domination des Africains par les Blancs, c'est apprendre l'universalité des droits et des devoirs, du péché et de la rédemption. La radicalisation d'écrivains tels que Kofi Awonoor et Lewis Nkosi a procédé de cet engagement au profit de nouveaux impératifs catégoriques. Certains écrivains ne se sont pas contentés d'exiger des droits pour les Africains ou pour les Noirs, ils ont transcendé jusqu'au panafricanisme, qui était une solidarité particulière, pour chercher à s'identifier aux opprimés en général. Ils sont devenus des politiques, tout comme les politiques étaient autrefois devenus des littérateurs. Muḥammad Sid-Aḥmed, journaliste à *Al-Ahram*, au Caire, est l'un des représentants de cette foi universaliste.

Dans ce septième thème de conflit, entre le régionalisme et l'universel, entre l'africanité et l'humanité, réside peut-être la question la plus fondaentale de l'authenticité. La tension entre passé et présent, tradition et modernité marque en définitive une opposition dans le temps entre différentes époques. Le conflit entre le monde autochtone et le monde étranger relève d'une dialectique qui se déploie à travers l'espace. La confrontation entre le socialisme et le capitalisme oppose des valeurs. Le dilemme entre développement rapide et autosuffisance dans la stagnation porte également sur les valeurs, mais se pose

en termes de priorités à assigner aux politiques. Mais, en dernière analyse, au cœur de l'art lui-même, on trouve la double dialectique entre l'individu et la société, et entre la société et l'universel. Les relations que la personne humaine entretient avec son groupe social immédiat et les relations que ce groupe social entretient avec l'humanité elle-même constituent l'horizon de l'exploration esthétique. Senghor a appelé cela « la civilisation de l'universel ».

Les écrivains africains que nous avons évoqués dans ce chapitre participent incontestablement de cette exploration. Confrontés à la souffrance d'un écartèlement multiple — politique, scolaire, linguistique, esthétique et technique —, ils ont pris la tête de la lutte pour recouvrer leur mémoire, en quête d'un ultime renouvellement.

La littérature et la guerre

Bien que la littérature africaine d'après les indépendances ait accordé une grande attention au phénomène militaire, elle s'est relativement peu intéressée à la guerre elle-même. Et en parlant des militaires, les écrivains africains ont davantage évoqué les méchants que les héros. Un antagonisme s'est développé entre les écrivains et les militaires, à l'exception des combattants de la libération en Afrique du Nord et en Afrique australe. Une génération entière d'écrivains algériens a été inspirée par la lutte armée. Et cependant, même un poète de la libération comme Dennis Brutus en Afrique du Sud éprouve des sentiments ambivalents envers les « bottes, baïonnettes et ceinturons ».

On peut donc se poser deux questions. Pourquoi y a-t-il si peu d'œuvres littéraires sur l'héroïsme des militaires dans l'Afrique postcoloniale ? Et pourquoi y en a-t-il autant sur leur vilenie ?

L'absence d'œuvres sur l'héroïsme n'est pas due à l'absence de héros. Les hommes et les femmes morts courageusement pour la cause qu'ils défendaient dans les guerres africaines survenues depuis l'indépendance ont été nombreux. Mais la nature même de ces conflits faisait qu'il était politiquement difficile de chanter la gloire de ces héros. Hormis celles menées par l'Égypte, la plupart des guerres vécues par les pays africains indépendants furent des guerres *civiles* et souvent des guerres de sécession.

Chinua Achebe, ambassadeur extraordinaire du Biafra durant la guerre civile, a pris ce conflit comme thème de certains de ses écrits, mais sa situation dans le Nigéria de l'après-guerre l'a inévitablement dissuadé de glorifier trop ouvertement le Biafra et ses héros. Les autorités fédérales n'auraient pas non plus aimé voir rouvrir les vieilles blessures des Ibo.

La prophétesse et combattante ougandaise de la fin des années 80, Alice Lakwena, fut une Jeanne d'Arc acholi ; mais le gouvernement de Yoweri Museveni la considérait comme une « rebelle tribaliste », ce qui mit un obstacle à la diffusion de chants à sa gloire.

L'absence du thème de l'héroïsme militaire dans la littérature africaine s'explique peut-être aussi tout simplement par le faible engagement de

l'élite dans les combats des nombreuses guerres qu'a connues l'Afrique depuis l'indépendance. Les poètes et écrivains sont vraisemblablement plus inspirés par les sacrifices des autres intellectuels, leurs confrères, que par la mort de paysans inconnus. Ainsi, la mort de Christopher Okigbo lors de la guerre civile au Nigéria suscita plus de réactions dans les milieux littéraires que celle d'un demi-million de jeunes ibo anonymes. Ali Mazrui écrivit son seul roman, *The trial of Christopher Okigbo* [Le procès de Christophe Okigbo], sous le coup de la disparition de ce compagnon intellectuel.

Au cours de cette guerre, très peu de membres de l'élite ibo ou d'intellectuels de la Fédération du Nigéria se sentirent suffisamment concernés pour prendre les armes dans les rangs biafrais ou dans ceux de la Fédération. Ils prirent parti et apportèrent parfois leur soutien à leur camp en dehors du cadre militaire, mais sans rejoindre leur armée ou se porter volontaires pour aller au front. Ainsi que le dit John De Saint Jorre dans son remarquable ouvrage consacré à la guerre civile au Nigéria : « […] la proportion de victimes au sein de l'élite, par rapport à la grande masse, est infime et doit sans doute constituer un record dans l'histoire de la guerre. À quelques courageuses exceptions près, les intellectuels nigérians et biafrais, à la différence de leurs homologues, disons, de la première guerre mondiale ou de la guerre civile espagnole, n'étaient pas partisans de prendre un fusil pour défendre leur cause. La guerre nigériane produisit son "Wilfred Owen" (le poète biafrais Christopher Okigbo qui mourut sur le champ de bataille à Nsukka au début des hostilités), mais nous n'avons pas vu émerger l'équivalent nigérian ou biafrais d'un Robert Graves, d'un George Orwell ou d'un Norman Mailer[36]. »

La rareté du thème de l'héroïsme militaire dans la littérature africaine s'explique peut-être aussi par le fait que le type de ferveur patriotique conduisant à la glorification des héros est plus sûrement suscité par une guerre contre une puissance étrangère. Or l'Afrique, surtout l'Afrique subsaharienne, a manqué d'ennemis étrangers depuis l'indépendance.

La guerre d'octobre 1973 entre l'Égypte et Israël fut perçue comme un combat héroïque par les Égyptiens et inspira chez eux poèmes et chansons. La guerre entre le Maroc et le Front Polisario pour le contrôle du Sahara occidental (reconnu par l'Organisation de l'unité africaine sous le nom de République arabe sahraouie démocratique) a été vécue dans chaque camp comme une guerre patriotique et a fait naître toute une littérature héroïque. Les guerres de la corne de l'Afrique ont également donné naissance à une poésie empreinte de douleur.

Pour le Tchad, la Libye fut une puissance étrangère hostile et sa lutte contre l'hégémonie libyenne contribua à la création de poèmes et de chants héroïques. En 1987, le Tchad frappa pour la première fois en plein cœur de la terre libyenne : le patriotisme libyen s'en trouva blessé comme jamais, et en peu de temps la contre-attaque libyenne pour défendre *al-waṭān* [la terre des aïeux] généra un ensemble d'œuvres de littérature héroïque. Le bombardement américain sur Tripoli et Benghazi en avril 1986, rejouant sur

36. J. De Saint Jorre, 1972, p. 374-375.

le sol arabe le combat héroïque de David contre Goliath, avait déjà inspiré ce type de chants et de poésie.

Au sud du Sahara, l'image du guerrier apparaît plus fréquemment dans les langues autochtones — mais souvent à titre de métaphore pour des formes de combat non militaires. Quant le poète swahili Kezilahabi, de Tanzanie, s'écrie : « Ah ! Être un guerrier, me baigner dans l'eau et le sang ! » (*Kichwa na Mwili*, 1974), il ne s'agit précisément que d'une métaphore.

Les figures héroïques de combattants sont donc rares dans la littérature africaine, on y trouve davantage de militaires présentés comme des figures négatives. Pourquoi ? Pourquoi les écrivains et les militaires africains sont-ils devenus des adversaires ? L'une des principales raisons en est que, depuis l'indépendance, les militaires se sont plus occupés de politique que de faire la guerre. Or les uns et les autres ont une vision discordante de la vie politique. En fait, le véritable antagonisme se situe peut-être entre les écrivains et les *dirigeants*, qu'ils soient civils ou militaires.

Muḥammad Hayḳal, ancien rédacteur en chef d'*Al-Ahram* en Égypte, est un écrivain politique qui atteignit une grande popularité sous al-Nasser et finit derrière les barreaux sous Anwar al-Sādāt. Mais son influence sur le journalisme arabe demeure immense.

19.6. André Brink (Afrique du Sud), écrivain anti-*apartheid*.
[*Photo :* © Sipa Press, Paris.]

L'ouvrage le plus marqué par la colère et peut-être le plus irrationnel de Wole Soyinka est *The man died* [Cet homme est mort], où il se livre à une sévère mise en accusation non seulement de la tyrannie mais aussi des militaires en eux-mêmes. Il exprime dans ce texte le tourment de la détention à laquelle il fut condamné par le régime du général Gowon, et son mépris pour les militaires y est palpable. Ngugi wa Thiong'o fut emprisonné lui aussi, au Kenya, mais par un régime *civil*. À sa sortie de prison, ses propos étaient inspirés par une colère presque aussi violente que celle de Soyinka.

Le romancier le plus en vue de Somalie, Nuruddin Farah, a écrit une trilogie contre la tyrannie militaire dans son pays natal. Bien qu'issu d'une famille de poètes écrivant en langue somali, Farah abandonna sa langue maternelle dans son œuvre littéraire, en invoquant les contraintes de la répression en Somalie : s'il avait écrit en somali, il n'aurait pas été lu du tout. Sous Siad Barre, en effet, ses livres étaient interdits sur le principal marché de cette langue, la Somalie elle-même. Dans ses pièces de théâtre, Farah est également souvent revenu sur le thème de la tyrannie. *Yūsuf and his brothers* [Yūsuf et ses frères] est une véritable histoire d'héroïsme, écrite contre les horreurs inhumaines de la répression. Cette pièce a été jouée au Nigéria où elle a remporté un vif succès.

Au total, la guerre n'a pas inspiré de « fortes émotions poétiques, remémorées dans la tranquillité » et cela demeure l'une des anomalies de la littérature postcoloniale. Une autre anomalie de cette littérature réside dans le fait que les militaires africains y sont davantage présentés comme des figures négatives que comme des figures héroïques. On le voit même dans l'ouvrage de Chinua Achebe paru en 1987, *Les termitières de la savane*, son premier roman depuis la guerre civile nigériane. Dans leur rôle postcolonial, les militaires ont suscité chez les écrivains plus d'hostilité que de vénération — pour le meilleur ou pour le pire.

La littérature et son triple héritage

Comme les autres domaines de la culture, la littérature africaine est marquée par un triple héritage où se conjuguent les valeurs autochtones, les influences islamiques et l'impact de la culture occidentale. Les différentes disciplines littéraires ont réagi diversement à ce triple héritage.

La fiction africaine, par exemple, s'est considérablement enrichie du contact avec l'Occident, alors que la poésie autochtone africaine, en Afrique de l'Ouest ou sur les côtes de l'océan Indien, a surtout bénéficié du contact avec l'islam. La chanson elle-même, controversée sur le plan religieux, a su mêler islam et africanité, par exemple dans les compositions de la chanteuse de Zanzibar, Siti bint Saad.

Les Somali ont développé, nous l'avons vu, une culture exceptionnelle dans le domaine de la poésie orale et même improvisée. Sayyid Muḥammad ʿAbdallah Ḥassan, leur plus grand héros national moderne, condense les traits (pour donner un équivalent britannique) de William Shakespeare et de

Winston Churchill. Doté d'une exceptionnelle *sagesse*, ce mollah a été à la fois le sauveur de la nation et le héros de la langue. Il vécut certes avant l'époque étudiée dans le présent volume, mais son influence sur la poésie somali contemporaine demeure si grande qu'il faut le considérer comme l'une des forces de la littérature somali moderne qui persistera au moins jusqu'à la fin du XXe siècle.

En Tanzanie, de nombreux écrivains ne sont pas musulmans, mais les traditions poétiques swahili qui les inspirent résultent pour une part du contact entre l'islam et la culture africaine. Les mots d'origine arabe fournissent des images en abondance, et il existe assez souvent un mot bantu et un synonyme arabe, le poète swahili ayant ainsi l'avantage de disposer de deux mots pour un même concept; par exemple *mapenzi* et *mahaba* (l'amour); *pwaa* et *bahari* (la mer); *nchi* et *ardhi* (la terre); *mnyama* et *hayawani* (l'animal); *mtu* et *binaadamu* (l'être humain); *ngoja* et *subiri* (l'attente). Et lorsque le poète veut exprimer un nouveau concept, il peut puiser aux deux sources traditionnelles que sont l'héritage bantu et l'héritage islamique.

De plus, la poésie n'a pas pour seuls débouchés les magazines littéraires et les revues érudites. Les journaux tanzaniens prévoient, en effet, à côté du courrier des lecteurs, une rubrique intitulée Poèmes à la rédaction. Les lecteurs envoient des poèmes et des vers très variés touchant tous les domaines, de la médecine traditionnelle jusqu'aux nouvelles lois, en passant par les problèmes matrimoniaux ou le taux d'inflation. Parmi ces poètes participant aux débats de la société tanzanienne figurent des femmes de grand talent.

Dans une nation baignant dans un tel climat littéraire, il n'est pas surprenant que le chef de l'État ait voulu compléter le triple héritage dont nous avons parlé en traduisant Shakespeare en kiswahili. Ces traductions elles-mêmes déclenchèrent dans le pays un débat de nature purement littéraire: les vers non rimés étaient-ils admissibles dans la poésie swahili? Shakespeare, en accord avec les règles de la composition poétique et de la métrique anglaises, avait effectivement écrit ses pièces en vers non rimés, et la traduction de Julius Nyerere était également en vers non rimés. Mais ce qui était admissible en anglais ne l'était pas forcément en kiswahili, de sorte que le débat dévia de la question de la traduction de pièces étrangères à la question plus fondamentale de la nature de la poésie swahili elle-même.

En ce qui concerne les langues et la littérature africaines, l'islam a joué un rôle plus paradoxal. D'un côté, il semble être intolérant sur le plan linguistique: pour respecter les règles, la prière doit être faite en arabe, et le muezzin lance ses appels en arabe; pour lui conserver sa dimension sacrée, il faut lire le Coran en arabe.

À première vue, ces exigences semblent plus intransigeantes sur le plan linguistique que les pratiques chrétiennes, le catholicisme lui-même ayant réduit le rôle du latin dans le culte et le rituel. Pour les chrétiens, puisque Jésus parlait l'araméen et que la Bible (dont l'influence a été immense sur la littérature africaine) est dès l'origine une traduction, il était légitime de la traduire également dans les langues africaines, si bien qu'elle est accessible aujourd'hui dans plus d'une centaine de ces langues.

C'est comme si le Dieu chrétien était un dieu en exil. Le christianisme est une religion qui a échoué sur sa terre d'origine et triomphé ailleurs, son centre n'étant pas chez les Juifs et autres Sémites, mais chez les Européens, non au Moyen-Orient mais en Occident. Il était donc aisé d'admettre la parole de Dieu en traduction.

L'islam au contraire triompha chez les premiers bénéficiaires de sa révélation et dans la langue de cette révélation, l'arabe. S'attacher à l'arabe en tant que langue du culte revient à s'attacher à l'authenticité, et c'est également s'attacher à la poésie originale du Coran — qui influença directement certaines poésies nationales africaines, comme la poésie hawsa.

Mais l'attachement du culte à l'arabe aida-t-il ou gêna-t-il les langues africaines en contact avec l'islam en général, et la poésie africaine en particulier ? Dans l'Afrique musulmane subsaharienne, avant la colonisation européenne, l'arabe n'était pas la langue officielle de l'État mais la langue officielle de l'« Église », c'est-à-dire de la mosquée. Globalement, il en résulta un enrichissement des langues, comme le kiswahili, le wolof, le somali, le tigrinya et le tigré sur lesquelles il exerça son influence.

Comment la poésie africaine a-t-elle répondu au triple héritage de l'Afrique ? De quelle manière la littérature africaine a-t-elle été influencée par les valeurs importées de l'Occident et de l'Islam ? L'Occident a connu un courant de pensée qui ne reconnaissait aux Africains aucune capacité artistique. Examinons-le de plus près.

En Amérique, Thomas Jefferson a dénié aux Noirs toute capacité en matière d'art ou de poésie. Dans ses *Notes on the State of Virginia* [Notes sur l'État de Virginie, Paris, 1784], il fait la singulière observation suivante : « Je n'ai encore jamais constaté qu'un homme noir ait exprimé une pensée dépassant le simple niveau de la narration ; ni même vu un trait élémentaire de peinture ou de sculpture. En musique, ils sont généralement plus doués que les Blancs, avec une oreille très juste quant aux accords et à la mesure, et ils se sont montrés capables de concevoir un petit canon. Cependant, leur aptitude à composer une mélodie plus longue ou une harmonie plus compliquée reste à démontrer. »

Jefferson remarque ensuite, de façon intéressante, que la douleur est souvent la mère de la poésie, l'angoisse un stimulant de la muse. Voici ce qu'il écrit : « La misère est souvent la mère des notes les plus touchantes en poésie. Chez les Noirs, Dieu sait si la misère est présente, mais il n'y a pas de poésie. L'amour est l'aiguillon du poète. Leur amour est ardent, mais il n'enflamme que leurs sens, non leur imagination. Certes, la religion a produit une Phyllis Wheatley ; mais elle ne pourrait pas produire un poète. Les compositions publiées sous son nom ne sont tout simplement pas dignes d'une critique. » Ainsi, avant que Hegel et Hugh Trevor-Roper ne mettent en doute l'aptitude des Africains pour l'histoire, Thomas Jefferson leur avait dénié toute capacité artistique. Cependant, ces deux préjugés ont été l'un et l'autre maintes fois contredits par le progrès irrésistible de la recherche historique et sociale.

À Thomas Jefferson qui pensait que les Noirs étaient un peuple sans poésie, l'on peut répondre que des Éthiopiens noirs écrivaient des poèmes

avant que ses ancêtres, dans les îles britanniques, n'apprennent des Romains l'alphabet latin. Et la tradition poétique est aujourd'hui si enracinée chez les peuples parlant le kiswahili en Afrique de l'Est que les journaux y reçoivent presque tous les jours, comme nous l'avons indiqué, non seulement des lettres de lecteurs, mais aussi des poèmes.

La poésie, orale ou écrite, en langue autochtone ou dans une langue étrangère, continue de représenter le genre littéraire le plus vivant en Afrique. Certains de ces poèmes glorifient la spécificité de l'Afrique ; d'autres sont un cri d'angoisse. Si l'on songe au destin tragique de leur auteur, victime de la guerre civile nigériane, ces quelques vers de Christopher Okigbo comptent parmi les plus poignants et les plus prophétiques de la littérature africaine :

Quand vous aurez fini
Et terminé de me coudre
Veillez-moi près de l'autel —
Et ce poème sera fini.

Pour Léopold Sédar Senghor, l'africanité c'est la féminité. Si Ève était la mère de l'espèce humaine et l'Afrique la mère d'Ève, où finit l'Afrique et où commence la féminité ? Senghor répond par ces vers :

Femme nue, femme noire
Vêtue de ta couleur qui est vie, de ta forme qui est beauté !
J'ai grandi à ton ombre ; la douceur de tes mains bandait mes yeux.
Et voilà qu'au cœur de l'Été et de Midi, je te découvre Terre promise, du haut d'un col calciné
Et ta beauté me foudroie en plein cœur, comme l'éclair d'un aigle.
Femme nue, femme obscure […].

Mais il y a plus que de la tristesse et de la joie dans la littérature africaine, plus que de la tragédie et de la comédie. Pour paraphraser et compléter les mots d'un poète-diplomate sierra-léonien, Davidson Abioseh Nicol :

Tu n'es pas un pays, Afrique
Tu es un concept […]
Tu n'es pas un concept, Afrique
Tu es un aperçu de l'infini.

CHAPITRE 20

Les arts et la société depuis 1935

Jan Vansina

Partout en Afrique aujourd'hui les arts donnent le spectacle d'un étonnant bouillonnement de créativité surgi avec une étourdissante diversité de toutes les couches de la société. Beaucoup de nouvelles tendances artistiques datent de la seconde moitié de la période coloniale. Du reste, certains pionniers œuvrent encore de nos jours. Après tout, il n'est passé que deux générations depuis 1935. Or, dans ce court laps de temps, l'activité artistique a été d'une richesse et d'une diversité telles que ce chapitre pourra tout au plus retracer les grands axes de son évolution[1].

Au départ, il faut énumérer un petit nombre de traits généraux d'ordre social et culturel qui constituent la matrice de l'ensemble. Ce sont: l'impact croissant mais inégalement réparti de l'Europe, la croissance des villes, les stratifications sociales de plus en plus tranchées qui entraînent la formation de classes nouvelles, la division industrielle du temps qui a dégagé des plages de loisir pouvant être consacrées à la pratique et à la jouissance des arts, le prestige associé à la technicité et à la formation technique, le changement de la place et du rôle de l'artiste dans la société, passé du statut d'artisan à celui de devin culturel, le changement d'attitude envers les œuvres d'art et leur usage, l'altération des valeurs d'une

1. Les deux bibliographies générales sont celles de L. J. P. Gaskin (1965*a* et 1965*b*) et de D. Coulet-Western (1975). Le travail plus ancien de T. Heyse (1950) reste utile. Les revues qui rendent compte de l'actualité artistique sont *African Arts*, *Présence africaine*, *Afrique littéraire et artistique* et *West Africa*. La liste des acquisitions du National Museum of African Arts (Washington) offre d'autres éléments de bibliographie actuels. Des bibliographies plus restreintes et des ouvrages de référence généraux sont indiqués au fil des sections.

manière générale et plus spécialement la mutation des valeurs religieuses. La multiplication des objets de la production artistique offre de nouveaux débouchés ; ce ne sont plus seulement les centres du pouvoir d'État, les églises, les temples et les mosquées, mais aussi les cafés, les dancings, les institutions militaires, les écoles, les musées. Des foyers plus anciens, palais, sanctuaires, fêtes masquées, fêtes religieuses et écoles initiatiques, existent encore mais sont en déclin. Le phénomène de la mode s'est intensifié sous l'impulsion de centres en nombre désormais plus restreint, qui sont généralement de grandes villes comme Le Caire, Tunis, Alger, Fès, Nairobi, Lagos, Dakar, Kinshasa, Luanda ou Soweto. Cette évolution correspond à des modalités caractéristiques de l'augmentation de la consommation visible[2] et de l'effet d'entraînement par des élites servant de groupes de référence à des millions d'autres. La seule énumération de ces aspects nous montre à quel point le développement des arts est intimement lié à l'histoire générale, sociale, intellectuelle et matérielle de la période, et l'empreinte laissée régulièrement par ces aspects sur toutes les formes d'art, toutes les expressions artistiques, cesse bientôt d'étonner celui qui en approfondit l'étude.

Partant des arts visuels et d'ornementation du corps, nous examinerons ensuite les arts d'interprétation, tels que la musique et certaines formes de danse, et les arts du spectacle : animation et apparat, ballet, théâtre, cinéma et télévision. Nous conclurons par quelques remarques sur le rôle des arts africains dans le contexte mondial.

Les arts visuels

À partir de 1935, on peut facilement ranger les arts visuels dans quatre catégories : art traditionnel[3], art touristique, art populaire urbain et art académique — ainsi classés en fonction des thèmes, des styles, des clientèles, des finalités et des lieux de production. Les traits qui différencient ces arts les uns des autres sont essentiellement les suivants. L'art traditionnel, qui revêt souvent la forme de la sculpture mais aussi celle de la peinture murale[4], figurative ou géométrique, est pratiqué dans les campagnes (où vivaient encore, jusque dans les années 80, les deux tiers des habitants de l'Afrique) et dans un petit nombre de vieilles cités. Les objets fabriqués ont, à l'exception des décorations murales, des fonctions utilitaires. Ils sont utilisés notamment pour les besoins d'institutions telles que les

2. T. Veblen, 1899 (éd. 1981), p. 185-187 et, de manière plus générale, p. 66-101.

3. Bien que consacré par l'usage, le terme « traditionnel » est impropre. Les arts traditionnels n'ont cessé d'évoluer et certains arts traditionnels de 1935 n'existaient même pas en 1900 ou en 1880. Néanmoins, faute d'un autre terme qui fasse l'unanimité, j'utiliserai « traditionnel » dans ce texte.

4. En maints endroits d'Afrique centrale et orientale, la peinture murale traditionnelle s'est développée à partir de la dernière décennie du XIX^e^ siècle, quand de nouveaux types d'habitations ont commencé à se répandre.

cérémonies d'initiation des garçons et des filles, les rites funéraires, les cases de palabre jouxtant les villages, les cours royales et certaines églises chrétiennes[5], ainsi que les palais de certains souverains d'antan. L'art touristique est destiné à une clientèle étrangère. Ses thèmes sont par conséquent volontiers exotiques et anecdotiques. Ils sont traités dans un style figuratif simplifié et obéissent à des canons à demi européanisés. L'art populaire urbain, sorti des limbes vers 1935, se compose principalement de peintures faites pour décorer les murs de maisons citadines. Apparu vers 1930 en Afrique centrale, mais beaucoup plus tôt en Afrique du Nord, il est figuratif. La vogue est alors au portrait et à des sujets historiques, anecdotiques et décoratifs. Une autre forme d'art populaire trouve son expression dans la peinture d'enseignes et de panonceaux pour boutiques, véhicules, cinémas, et autres. À l'instar des artistes traditionnels ou des producteurs d'art touristique, les artistes populaires se voient comme des artisans compétents. L'art académique est pratiqué par des artistes formés aux conceptions occidentales de la peinture et de la sculpture, utilisant des techniques européennes. Leurs clients sont les pouvoirs publics, les églises et le marché international de l'art. Leurs thèmes sont souvent très proches du répertoire international courant. Les artistes formés dans les académies officielles ont endossé les rôles qui s'associent à l'art international, tandis que ceux qui ont appris leur métier dans les ateliers d'artisanat n'en assument que quelques-uns.

Les catégories ne sont pas totalement cloisonnées. On a vu des objets d'art traditionnel intéresser les touristes ; tel a été le cas des peintures sur verre du Sénégal[6] avec pour conséquence une hausse des prix qui a coupé la clientèle locale du marché. En sens inverse, il peut y avoir des articles destinés aux touristes qui plaisent aux élites locales, capables d'en payer le prix. Une partie de la production d'art académique est due à des artistes qui ont reçu une formation traditionnelle (Lamidi Fakeye[7]) ou à des artistes travaillant pour le tourisme (Felix Idubor[8]), et il y a des artistes de formation académique qui se sont tournés vers l'art touristique ou populaire (école de Lubumbashi, quelques artistes oshogbo). Cependant, dans l'ensemble, le phénomène le plus remarquable a été le degré de séparation qui, deux générations durant, a fait de ces tendances des filières distinctes[9].

5. Sur l'art chrétien, voir J. F. Thiel et H. Helf, 1984 ; Anonyme, 1982 ; *Études des religions africaines*, 1982, vol. 16, n° 31 et 32.

6. H. Schissel, 1985.

7. T. Ogunwale, 1971. Apprenti de Bamindele à la fin des années 40, il exécuta ensuite d'importantes commandes pour des églises catholiques dans le sud-ouest du Nigéria.

8. Anonyme, 1968 ; Y. A Grillo et J. Highet, 1968. Idubor a d'abord été sculpteur de pièces ve - dues aux touristes à Lagos à la fin des années 40.

9. Les principaux guides des arts visuels au sud du Sahara sont : Badi Banga Ne-Mwine, 1977 ; U. Beier, 1968 ; M. W. Mount, 1973 ; E. Berman, 1983 (cette seule édition) ; E. J. De Jager, 1973 ; S. El Mansury, 1984 ; R. Italiaander, 1937 ; J. Kennedy, 1985 ; E. Micaud, 1968 ; G. I. P. Okoro, 1984 ; F. Willett, 1971. U. Eckardt et G. Sievernich (dir. publ.), 1979, est peut-être le plus utile en ce qui concerne les arts populaires, que tendent à négliger les autres ouvrages.

Tableau 20.1. Catégorisation sociale des arts visuels contemporains

Catégorie	Type d'œuvre[2]	Finalité	Clientèle	Urbain/rural	Rôle de l'artiste
Traditionnelle	Exemplaires non standardisés Finition soignée	Utilitaire	Publique locale Privée locale	Rural	Artisan
Touristique	Standardisé Finition grossière Imitation d'art traditionnel	Souvenir	Expatriée Touristique	Vente urbaine	Artisan
Populaire[1]	Standardisé Finition grossière	Exposition	Publique locale (p. ex. église) Privée locale	Urbain	Artisan
Académique[1]	Travail uniforme Finition soignée	Exposition	État Expatriée	Urbain	Artiste inspiré

1. S'est surtout développée après 1935.
2. À l'exclusion du contenu thématique et du style.

Avant d'analyser séparément chacune d'elles, il convient de dire au moins quelques mots de l'architecture. Au sud du Sahara, l'architecture moderne a été rarement confiée à des architectes africains, bien qu'il existe une poignée d'écoles (Kinshasa, Luanda, Maputo) qui forment des architectes. Il y avait encore des architectes traditionnels en Afrique du Nord, mais pas ailleurs car la construction de logements a été de plus en plus standardisée et effectuée par les usagers, et pratiquement aucun édifice public traditionnel fait pour durer n'a été bâti à partir de 1920. Les catégories artistiques que nous avons recensées ne s'appliquent donc pas à l'architecture qui, contrairement à tous les autres arts, se limite à des ouvrages dus à des expatriés, même si certaines de leurs œuvres s'efforcent de reproduire des aspects de l'architecture traditionnelle[10]. L'architecture locale novatrice de type populaire se limite à la construction de lieux de culte[11].

Le tableau 20.1 résume les principales caractéristiques des diverses catégories des arts visuels.

Les arts traditionnels

Bien que sa fin ait été annoncée bien avant 1935[12], l'art traditionnel est toujours vivant et continue à se développer. La plupart des Africains sont encore des ruraux qui ont conservé un grand besoin d'expression artistique. Avant 1936, non seulement les arts traditionnels avaient subi des évolutions stylistiques internes et adopté progressivement des matériaux (tissus, peintures), des outils (scies, limes) et certaines techniques d'importation, mais des traditions nouvelles pleines de vitalité avaient jailli çà et là, comme la figuration sur calebasse (Zaïre, Kenya)[13] ou céramique (Zaïre)[14]. Des innovations notables se traduisaient souvent par des ventes à des résidents européens. Ainsi, les grandes figures funéraires fang et les statues de femmes dan sont prises aujourd'hui pour de l'art traditionnel intemporel. Or elles ne

10. M. A. Fassassi, 1978. Le siège du CICIBA à Libreville repose sur une interprétation de l'architecture bamileke, mais conçue et réalisée par des architectes européens. L'église Saint-Michel dans la même ville est censée rappeler aux fidèles un temple fang. Le véritable art moderne africain n'est pas ici le bâtiment lui-même mais ses nombreuses colonnes sculptées par un sculpteur local sur des thèmes bibliques mais dans l'esprit des colonnes sculptées du Gabon et du Cameroun.

11. On trouve, dans les églises coloniales, les spécimens les plus novateurs de la sculpture coloniale elle-même et des répliques de tous les styles européens d'architecture religieuse. Les églises des cultes indépendants, et surtout les plus petites, offrent quelques innovations architecturales saisissantes, telles l'église harriste de Gregbo (P. Curtin *et al*, 1978, p. 443) ou les églises rurales fang et les temples *bwiti* qui se trouvent sur la route de Libreville à Cocobeach (Gabon).

12. Voir, par exemple, F. Willett, 1971, p. 239, et W. Gillon, 1984, p. 347-348, situant la fin de l'art traditionnel à la fin de la seconde guerre mondiale. La plupart des ouvrages récents sur l'art moderne ont tendance à situer cette extinction présumée aux alentours de 1960 et de l'indépendance ; K. Fosu, 1986.

13. J. Van den Bossche, 1955 ; S. Kay, 1978. La gravure sur calebasse au bas Zaïre remonte au moins aux alentours de 1885.

14. La poterie figurative zande et mangbetu, née vers 1895, s'éteint vers 1940. Pour le bas Zaïre, Z. Volavka, 1977 ; J. MacGaffey, 1975.

sont apparues qu'après 1885, suscitées par la demande d'Européens établis sur place. Ces innovations n'ont pas tardé à trouver une destination précise dans les cultures qui les avaient créées, ce qui permet de les distinguer des premières formes d'art pour touristes.

Néanmoins, en 1935, la production de ces arts s'était réduite en variété et en volume sous l'effet de la concurrence d'importations manufacturées à bon marché et d'une perte de pouvoir d'achat, et aussi du fait que les élites avaient perdu leur place. La dépression, survenue en 1930, s'accompagna cependant d'un renchérissement des importations par rapport aux revenus, ce qui eut pour effet d'inverser la dynamique de la substitution pour tous les produits, y compris les articles en métal. Cette situation dura jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale. Puis le processus s'inversa de nouveau. Après 1960, même la poterie, qui avait tenu bon face aux articles en fer émaillé, était en voie d'abandon alors que s'annonçait l'avènement des matières plastiques. Les textiles locaux devinrent si onéreux qu'ils ne purent survivre que par la vente aux touristes ou comme matières premières coûteuses de nouveaux costumes nationaux.

Déjà en 1935, le cri d'alarme annonçant l'agonie des arts traditionnels avait suscité des mesures officielles en faveur de l'artisanat, notamment en Tunisie, au Ghana et au Zaïre[15]. Bien entendu, l'intervention des pouvoirs publics eut le plus souvent pour effet de développer l'art destiné aux touristes, la clientèle de la production n'étant plus la population rurale locale, mais elle préserva le savoir-faire technique, ou du moins en retarda la perte.

L'évolution stylistique de la sculpture et de la peinture sur les thèmes traditionnels, dans un cadre traditionnel, s'est poursuivie après 1935. La peinture religieuse en Éthiopie en offre un exemple remarquable[16], de même que les constructions et les sculptures des palais traditionnels du sud-ouest du Nigéria[17]. Comme peu de recherches ont été faites sur la dynamique de l'art traditionnel pendant cette période, nous ne pouvons pénétrer dans le détail de l'évolution thématique et stylistique de ces arts, sauf en ce qui concerne les changements provoqués par un marché tourné vers le tourisme. Dans l'art kuba de ces années-là, la gamme des matériaux employés pour la sculpture (notamment l'ébène et l'ivoire) s'étend, mais le répertoire de formules de style perd de son raffinement (par exemple, dans les rythmes de décors répétitifs). Quelques thèmes nouveaux sont, cependant, élaborés et au moins une statue royale est produite dans le prolongement direct de la série antérieure[18]. On utilise alors un échantillon plus restreint des modèles disponibles (de formes, de décoration) et les clichés en vogue connaissent des fortunes croissant et décroissant au gré de modes obéissant en partie aux seuls

15. La Commission pour les arts et métiers indigènes du Congo belge date de 1935, les écoles tunisiennes de 1935, les mesures prises au Ghana d'avant 1929.
16. U. Eckardt et G. Sievernich 1979, p. 56-67.
17. H. Cole, 1982.
18. J. Cornet, 1974 et 1975, p. 53.

goûts des Européens vivant sur place. Les masques du littoral de l'Afrique de l'Ouest gagnent en complexité et en fantaisie à mesure que leur fonction religieuse se tourne vers le carnaval. Parfois, une stylisation et une sûreté de proportions et de rythmes supérieures remplacent une préciosité antérieure (par exemple, dans l'art senufo); parfois, l'évolution est inverse (baoulé). Il y a très peu de changements entre 1930 environ et 1982 dans le traitement d'objets comme les icônes et les masques employés pour l'initiation des garçons kuba. Mais dans les cérémonies d'initiation genya (Kisangani, Zaïre), il y a une modernisation permanente des icônes, sans que l'initiation devienne jamais un spectacle touristique[19]. Dans l'ensemble, on ne saurait émettre de généralisations sur l'évolution de l'art traditionnel ni continuer à annoncer sa disparition imminente.

En Afrique du Nord, l'indépendance s'est accompagnée d'une attention spéciale portée à l'architecture traditionnelle et à la rénovation des monuments anciens. On pense au mausolée de Mohammed V au Maroc ou au renouveau de la taille de la pierre en Tunisie et aux restaurations effectuées un peu partout. Parmi les ouvrages nouveaux, citons le nouvel opéra du Caire caractérisé par ses réminiscences des Mamluk[20]. Ailleurs, il n'y a pas eu un tel retour aux sources des traditions régionales. Mais il suffit de relever le contraste entre l'extrême esseulement des arts traditionnels à Lebowa (Afrique du Sud) et leur situation en d'autres lieux pour se rendre compte de la santé et de l'authentique vitalité que ces arts ont encore dans la majeure partie de l'Afrique[21].

L'art touristique

En 1935, l'art touristique était encore une petite entreprise car, sauf en Égypte, il y avait peu de touristes. Dans ce pays, les imitations d'objets de l'époque pharaonique et toutes sortes d'articles kitsch, exotiques et romantiques produits à Suez, à Port-Saïd, à Alexandrie et au Caire se vendaient bien. Ailleurs, le long des côtes, la vente de souvenirs aux marins était aussi une activité traditionnelle. D'autres articles étaient produits en petites quantités à l'usage des résidents européens (cendriers, étagères, saladiers) ou comme souvenirs à emporter. Mais c'est dans les années 30 que sont jetées les bases des principaux genres et productions des époques ultérieures. D'abord, là où existe une sculpture traditionnelle appréciée, on produit en série des copies grossières, ainsi que des imitations ou même des faux d'œuvres plus rares. Par exemple, on a commencé à fabriquer industriellement au cours des années 40 les bronzes foumban (Cameroun) dans le style d'Ife en prenant pour modèle un timbre nigérian. Un artiste comme Osei Bonsu œuvrait à la fois pour satisfaire les goûts de la bourgeoisie de Kumasi et pour produire des copies d'œuvres connues desti-

19. A. Droogers, 1980.
20. Anonyme, 1985.
21. P. Davison, 1984.

nées à la vente[22]. Ensuite, des genres existants se développent encore. La statuaire kuba vendue aux touristes dans les années 30 était dérivée des statues royales, des figurines magiques et des statues destinées aux chefs *(mwaan)*. Enfin, on imite les représentations européennes, chrétiennes ou séculières. Et l'expérience montre ce qui se vend le mieux. Les missions ont ici joué un rôle primordial, non seulement en encourageant la production d'œuvres pour décorer les églises mais aussi parce que les écoles professionnelles se mettent bientôt à la production d'imitations de textiles, de nattes, d'objets de céramique et de bois destinés à la vente. Bien avant 1936, le style d'art touristique de la mission catholique de Buta, avec sa dominante d'ébène et d'ivoire et ses sculptures d'éléphants et de scènes de genre, était florissant et lucratif. En 1950, au seul Congo belge, une demi-douzaine de ces écoles produisaient toutes sortes d'articles, allant du meuble au colifichet.

L'art touristique s'achète comme souvenir. Il doit donc être porteur d'un message familier à l'étranger et avoir néanmoins un caractère exotique. Il est par conséquent figuratif, peu ou prou conforme aux canons de proportion européens, il emploie l'ébène ou l'ivoire et représente des animaux sauvages exotiques ou des thèmes anecdotiques (la vie quotidienne au village, les danses) ou l'équivalent de poupées costumées[23], par exemple des guerriers masai, des Mangbetu aux têtes oblongues ou des bustes « typiques » tels que ceux de l'atelier de Massengo à Brazzaville (à partir des années 50). Les motifs décoratifs bidimensionnels doivent être simples, d'une régularité apaisante, imitant autant que possible le travail fait à la machine et les couleurs agréables à des yeux européens. À cela s'ajoutent les impératifs pratiques. À l'époque où les voyageurs empruntaient la voie maritime, les meubles en bois massif comme les coffres de Zanzibar ou les chaises du Bénin étaient appréciés. Mais après 1945, l'ère des voyages aériens et du tourisme de masse impose des articles petits et légers. Les tabourets en selle de chameau sommairement sculptés et les tables basses faciles à démonter deviennent les articles de prédilection ; les poufs d'Afrique du Nord, si criards soient-ils, ont toujours eu beaucoup de succès, de même que les nouveaux tapis figuratifs maghrébins, dits « berbères » ou kabyles. Tels sont donc les critères auxquels répond l'art touristique, qui doit en outre être bon marché et facile à exécuter — d'où sa médiocre qualité. Les articles d'exportation de meilleure qualité, comme les tapis de Fès ou les beaux tissus kuba, ont souffert de l'ampleur prise par un marché de consommation de masse[24].

22. D. H. Ross, 1984.

23. Des poupées costumées ont été produites en Afrique du Sud depuis environ 1815 jusqu'à 1870 au moins, puis elles sont tombées en désuétude. Il semble que ce type de souvenir n'ait jamais pris ailleurs.

24. B. Jules-Rosette, 1984, est l'étude fondamentale ; sur le sens et la forme, voir P. Ben Amos, 1977 ; sur la baisse de qualité constatée en comparant les œuvres traditionnelles de Foumban (Cameroun) avec des copies pour touristes, voir C. Geary, 1983, p. 74-76 et p. 86-87.

20.1. « Art touristique » ou « art des aéroports ».
[*Photo :* © UNESCO. Photo : P. Migeat.]

Dans la première phase, soit à peu près avant 1950, les écoles et les ateliers artisanaux, puis les coopératives, alimentent la production, tandis que les marchands professionnels faisant travailler une équipe d'artistes sont encore rares[25]. Les marchés sont alors à proximité des grands hôtels et dans les ports et les capitales. Après 1950, l'art touristique devient l'art des aéroports. Les touristes arrivent en nombre sans cesse croissant et la demande est satisfaite par des coopératives, des entrepreneurs et un réseau de colporteurs, les « Sénégalais » de l'Afrique occidentale et centrale. La pratique du faux d'œuvres classiques devient beaucoup plus courante à mesure que le goût

25. Néanmoins, M. H. Lelong, 1946, vol. I, p. 200, affirme avoir vu une fabrique de taille respectable dans la région du golfe de Guinée largement avant 1940.

de l'art traditionnel se répand dans les classes moyennes du monde. D'une manière générale, l'ensemble de l'Afrique se met à produire selon les schémas pratiqués depuis longtemps en Égypte.

Et cependant, l'art touristique n'est pas le même. Un coup d'œil aux productions des Kamba et des Makonde de Tanzanie fait voir à l'œuvre deux dynamiques très différentes. Pendant la première guerre mondiale, Mutisya Munge était porteur[26]. Jusque-là, il avait à l'occasion sculpté le bâton de cérémonie d'un ancien de la communauté kamba. À présent, il trouve de nouveaux modèles et des idées neuves chez les Zaramo, près de Dar es-Salaam, qui ont déjà vendu, avant 1914, des objets à des résidents allemands entichés d'ethnographie. Munge se consacre alors entièrement à la sculpture et trouve un marché de cadeaux de Noël parmi les Européens en train de s'installer sur les hauts plateaux du Kenya. Lui et d'autres, qui l'imitent, assurent le colportage de leurs objets. Après 1945, les affaires deviennent florissantes grâce à de nombreux soldats britanniques en garnison au Kenya. Puis, le grand marché devient américain. Désormais, la demande porte sur des milliers d'objets. Une coopérative officielle sombre mais les commandes sont satisfaites et la bimbeloterie devient une industrie domestique. En 1955, Mutisya Munge veut ouvrir boutique à Londres. En 1960, les African and Akamba Handicrafts y emploient cinq agents et en 1970, les exportations vers les États-Unis portent au total sur un quart de million de pièces venues du Kenya, de Tanzanie et de Zambie[27]. Des armées de guerriers masai et d'antilopes effarouchées envahissent chaque année l'Occident.

À l'inverse, jusqu'à une époque très récente, les sculpteurs makonde n'ont jamais copié d'objets[28]. Par suite principalement de la guerre de libération, ils ont quitté le Mozambique pour s'établir à Mtwara et, plus tard, à Dar es-Salaam. Plus d'une centaine de sculpteurs travaillent aux environs de Dar es-Salaam à partir de 1964 et vendent leurs œuvres par l'intermédiaire de marchands. L'un d'eux a créé une nouvelle icône, représentation d'un esprit *(shaitani)*, qui donne lieu à des créations fantastiques. Il y a cependant, en même temps, une production d'œuvres conventionnelles chrétiennes et de pièces à caractère anecdotique. Les Européens n'ont pas refusé à ces œuvres, et en particulier aux *shaitani*, le label « art » en raison de la virtuosité dont témoigne chaque pièce sculptée et des échos qu'elles rencontrent dans la sculpture européenne récente. En outre, chaque pièce est unique, faite pour être exposée, et les sculpteurs les présentent expressément comme des produits de leur créativité novatrice ; autrement dit, de l'art pour l'art.

Le contraste est extrême entre les sculptures kamba et makonde, mais caractéristique de l'étendue de la gamme de l'art touristique. On peut observer

26. W. Elkan, 1958.
27. M. W. Mount, 1973, p. 55 et p. 217, note 32.
28. S. J. Ntiro, 1982, est beaucoup plus fiable que A. J. Stout, 1966. Voir aussi S. Littlefield-Kasfir, 1980 ; E. Herold, 1983.

20.2. Art makonde.
[*Photo :* © UNESCO. Photo : P. Migeat.]

le même contraste, par exemple, à Foumban (Cameroun) où certaines œuvres en métal, souvent exécutées dans des matériaux nouveaux comme l'aluminium, sont l'expression de valeurs profondément vécues, alors que d'autres ne sont que des copies clinquantes d'images traditionnelles. Sans doute le travail alimentaire est-il la règle mais certains artistes créent d'authentiques œuvres d'art où s'expriment de grandes métaphores à travers une forme soignée.

Ce type de situation permet de mieux comprendre la production de petites peintures de la vie rurale, représentant souvent des scènes de pêche, qui ont commencé à être vendues aux touristes dans les années 30. Leurs acheteurs étaient des étrangers, mais elles exprimaient la nostalgie de la simplicité de la vie rurale éprouvée par des citadins de fraîche date. Qu'elles fussent ou non produites en masse, elles étaient un art populaire. Bon nombre de ces

20.3. Artisans travaillant le laiton à Foumban (Cameroun).
[*Photo :* © Hoa Qui, Paris.]

œuvres, en étant achetées par des gens du lieu, en ont acquis le statut. Il est souvent possible de retrouver leurs racines dans des traditions plus anciennes de peinture ou de dessin, notamment dans les antécédents des œuvres abstraites apparues sur le marché à partir du milieu des années 60. Certains artistes ont affirmé qu'elles correspondaient chez eux à un urgent besoin de création, tout en attribuant à la nécessité économique une production faite à d'innombrables exemplaires[29].

L'art touristique peut présenter un intérêt considérable pour l'historien, notamment du fait qu'à travers lui s'exprime une authentique communication qui ne s'adresse pas simplement au touriste étranger mais à un public local, même si ce public n'est pas l'acheteur de l'ouvrage.

L'art populaire

Au sud du Sahara, l'art populaire urbain postérieur à l'indépendance est celui qu'on connaît le mieux[30]. Mais certaines formes d'art populaire

29. S. Creuz, 1951 ; B. Jules-Rosette, 1984, p. 30-56.
30. U. Eckardt et S. Sievernich, 1979, constitue la meilleure introduction à l'art populaire.

sont très antérieures et la frontière entre art populaire et art traditionnel s'estompe dans les régions rurales — par exemple, pour les sculptures en ciment des cimetières (Côte d'Ivoire, Akan, Cross River, Kongo)[31] ou les peintures murales des villages ndebele du Transvaal[32]. Le ciment a remplacé la terre mais aussi la pierre et le bois. Les sculptures représentent souvent la modernité (avions, voitures), de nouveaux emblèmes religieux (croix, anges sexués) et des portraits (prolongeant chez les Kongo la tradition du travail du bois et de la pierre). Dans certains cas, il y a des ruptures. Les peintures murales ndebele sont, vers 1945, une innovation absolue et les peintures murales nubiennes ont fait leur apparition vers 1925[33], pour s'éteindre avec la création du lac Nasser en 1964. Un certain Aḥmad Batul, probablement originaire de Ballana, a inventé la nouvelle peinture murale. Jusque-là, les peintures murales étaient l'œuvre des femmes. Il a été le premier homme à s'y adonner. Il tirait son inspiration de motifs géométriques anciens et de scènes figuratives simples vues sur des produits d'importation. Un peintre a même pris pour source d'inspiration des images figurant sur des couvercles de boîtes de conserve. Les grands panneaux publicitaires figuratifs peints sur les murs des établissements des oasis de l'ouest de l'Égypte ressemblaient à ces peintures murales. On trouvait aussi des peintures murales dans certaines parties de l'Afrique centrale et orientale. Les missions les favorisaient en Ouganda pour remplacer les peintures corporelles, qu'elles désapprouvaient. Les autres produits ruraux de l'art populaire ont été essentiellement les sanctuaires et les églises, dont il a été question plus haut.

Dans les villes, on trouve des églises, des peintures murales sur les murs intérieurs de maisons ou de cafés, des peintures d'enseignes et d'affiches publicitaires[34]. Les maisons des villes yoruba étaient ornées de lions en ciment et d'autres sculptures architecturales entre les années 30 et les années 50[35]. Une forme unique en son genre d'art visuel populaire est l'ensemble de sculptures, de peintures et de drapeaux avec appliques en tissu des associations *asafo* des villes fanti (Ghana)[36].

Cependant, la forme la plus caractéristique d'art urbain populaire s'est révélée être la peinture sur toile. Elle dérive parfois des peintures murales qui, dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest et dans toute l'Afrique centrale, remontent aux temps précoloniaux ou au début de l'ère coloniale, ou de l'art corporel. Les thèmes figuratifs ne tardent pas à intégrer des produits des temps modernes et des scènes historiques (fondation de postes

31. K. Nicklin et J. Salmons, 1977; D. R. Roseyear, 1984; S. Dornowitz et R. Mandirola, 1984; P. S. Breidenbach et D. H. Ross, 1978; M. Gilbert, 1981; R. F. Thompson et J. Cornet, 1981.
32. S. Priebatsch et N. Knight, 1979; E. A. Schneider, 1985; C. A. M. Vogel, 1985; T. Matthews, 1979.
33. M. Wenzel, 1972; H. Jaritz, 1973; B. Jewsiewicki, 1986.
34. U. Beier, 1971, et O. Pritchett, 1979.
35. U. Beier, 1960.
36. G. N. Preston, 1975.

administratifs, batailles). Des styles d'expression graphique analogues se sont développés également sur calebasses, sur certaines poteries et parfois (par application) sur tissus, mais aussi dans les formes de bas-reliefs d'ivoire ou de bois. La peinture populaire est profondément enracinée dans les traditions africaines.

Les premiers peintres, comme Ibrayima Njoya au Cameroun (vers 1920), A. Onabolu au Nigéria (années 20) ou A. Lubaki (vers 1926) et d'autres au Zaïre se sont inspirés de ces œuvres. Lubaki était sculpteur sur ivoire avant de se mettre à peindre[37]. Mais il faut attendre les années 30 pour voir apparaître, sur tout le littoral atlantique, une peinture nostalgique représentant des plages, des palmiers, des villageois et des scènes de genre campées en ville[38]. Art certes destiné à la vente aux touristes, mais aussi aux citadins. En 1960, on pouvait encore voir un chameau et son escorte sous une nuit saharienne étoilée sur le mur d'une maison mauritanienne de Dakar ou un éléphant monumental sur celui de la maison d'un horloger de Bujumbura (Burundi)[39]. Des scènes du même genre peintes sur toile commencent alors à être achetées par des citadins, de même que des portraits de personnages célèbres (marabouts au Sénégal) ou des autoportraits (Zaïre).

Une innovation saisissante intervient dans les thèmes représentés pendant les années 50, d'abord à Kinshasa puis, après l'indépendance, à Lubumbashi, au Nigéria après la guerre civile, et plus tard encore au Ghana. La vogue est alors aux sujets historiques. En 1960, l'image exotique de Mamy Wata (ou *mamba muntu*), la sirène tentatrice, symbole de magie et d'aliénation, s'était aussi répandue du Ghana jusqu'au Shaba. Un nouveau complexe de thèmes se cristallise vers 1960 dans le lugubre paysage industriel de Lubumbashi. Scènes d'un passé traumatique et tribulations du temps présent expriment directement la conscience historique des habitants. Finies les scènes nostalgiques évoquant un retour à la vie insouciante au village. La perception des identités urbaines est désormais prédominante. L'art du portrait évolue : ses sujets y sont à présent montrés comme des personnages tragiques déchirés par les contradictions de l'histoire. Ces œuvres anonymes[40] ont beaucoup de succès et leur vogue ne tarde pas à se propager à Kinshasa et Kisangani, et un peu plus tard à Dar es-Salaam[41] et Lusaka. Le genre sera long à disparaître. Ses modèles sont des chromos divers, notamment les images publicitaires et les illustrations des magazines. La perspective européenne et les canons européens en matière de traitement des personnages y sont utilisés, mais

37. M. W. Mount, 1973, p. 161-165 ; O. Dapo, 1973 ; Badi Banga ne-Mwine, 1977 ; G. D. Perier, 1930.
38. G. D. Perier, 1950-1952.
39. G. Sandrart, 1953, ill. p. 7 (Bujumbura), ici la réminiscence nostalgique d'un animal qui a alors presque disparu de la région ; J. Beinart, 1968 (Maputo, Johannesburg).
40. La signature, aux premiers temps, n'indiquait pas le nom du peintre mais celui du client. Le culte de la signature du maître n'était répandu que parmi les collectionneurs européens.
41. L'école de Tingatinga à Dar es-Salaam s'est inspirée d'artistes zaïrois, mais ses thèmes relèvent encore dans l'ensemble d'un genre nostalgique plus ancien. J. A. R. Wembah-Rashid, 1972 ; M. Teisen, 1968.

sans modelé ni ombres. L'effet de contraste est puissant avec les thèmes historiques locaux représentés[42].

L'art religieux populaire a survécu en Éthiopie avec la production standardisée d'icônes, de scènes historiques ou de parchemins magiques. Portraits et scènes sont stéréotypés mais de temps à autre apparaît une composition nouvelle, tel saint Yarid accompagné par les oiseaux, car c'est le saint qui a introduit la musique sacrée dans le pays. Ailleurs en Afrique septentrionale, le répertoire d'œuvres d'inspiration religieuse est plus restreint, ainsi que le veut l'islam. Les images de la Kaʿba de La Mecque en sont l'élément le plus courant[43].

Avec la croissance des villes et la stabilisation de leur population immigrée, l'art populaire urbain et les thèmes que nous avons évoqués ont acquis une importance et une signification croissantes. Ces œuvres intéressent spécialement l'historien de la société dans la mesure où elles dépeignent directement la façon dont la mutation des temps est ressentie dans les masses urbaines.

Les arts académiques

En 1913, la pratique des arts visuels dans la tradition européenne, soit principalement l'architecture et la peinture, avait été implantée en Égypte avec la fondation au Caire d'une École des beaux-arts. Dès lors le mouvement engagé s'accentua puisque des peintres et des architectes égyptiens, et ici et là un sculpteur, ont participé à tous les mouvements de l'art européen, depuis le romantisme de la fin du XIX^e^ siècle jusqu'au surréalisme, à l'art abstrait et au pop art des dernières décennies. Et cependant, la peinture égyptienne se reconnaît d'emblée, la plupart du temps, au fait que beaucoup de ses thèmes et quelques-unes de ses formes sont des réminiscences des anciennes traditions islamiques ou même pharaoniques[44]. Ailleurs, cependant, seuls quelques artistes isolés, çà et là, avaient fait le voyage de Paris ou de Londres pour y être formés. En 1935, un petit groupe de peintres revenus à Tunis y lance ce qu'on a appelé l'école tunisienne, qui sera souvent critiquée pour le caractère folklorique de ses thèmes. Elle n'en a pas moins été un élément du renouveau culturel du pays[45]. Une évolution analogue s'est produite un peu plus tard au Maroc[46], tandis qu'en Algérie l'expression des artistes locaux était beaucoup plus étouffée et limitée aux arts et à l'artisanat traditionnels. Hors d'Égypte, les écoles des beaux-arts ont fait leur apparition beaucoup plus tard, la première en date étant probablement le département des beaux-arts du

42. Voir Y. L. Mundara et Badi-Banga ne-Mwine, 1982, p. 145-164; J. Fabian, 1978; I. Szombati-Fabian et J. Fabian, 1976; I. M. G. Quimby et S. T. Swank, 1980, p. 247-292; B. Jules-Rosette, 1984, p. 142-173 (styles de Lubumbashi à Lusaka); B. Jewsiewicki, 1986; J. Salmons, 1977; U. Beier, 1976; T. Fiofori, 1986*a*.
43. G. Fisseha et W. Raunig, 1985; D. Hecht, 1979.
44. S. El Mansury, 1984; G. Boctor, 1969.
45. E. Micaud, 1968.
46. D. Desanti et J. Decock, 1969.

Collège universitaire de Makerere (1937). La génération de 1935 à 1960 a vu le développement de trois grandes tendances sur le continent. Des artistes européens y installent leurs ateliers, dont certains seront ultérieurement transformés en véritables écoles. Quelques artistes locaux continuent à recevoir leur formation en Europe (Paris, Londres, Allemagne) et d'autres sont formés dans des académies locales. Étudions successivement ces trois tendances, en commençant par la première apparue : la formation à l'étranger d'artistes indépendants.

Les premiers Africains originaires de régions situées au sud du Sahara partis étudier les arts en Europe y sont arrivés vers la fin des années 30, le premier de tous étant peut-être le Ghanéen Oku Ampofo venu en Grande-Bretagne faire des études de médecine, puis d'art, en 1932. Au nombre des pionniers, citons aussi Iba Ndiaye (Sénégal), à Paris en 1948, Gerard Sekoto (Afrique du Sud) à Paris en 1947, Afewerk Tekle (Éthiopie) à Londres en 1948, Kofi Antubam, diplômé en 1936 de l'Achimota College (Ghana), à Londres en 1946, Ben Enwonwu (Nigéria) à Londres en 1944 et Viteix (Angola) au Portugal dans les années 50[47]. Cette génération va influencer les évolutions ultérieures, surtout par ses positions concernant le rôle et les aspirations de l'artiste, mais aussi par l'exemple, hormis Sekoto qui vécut pratiquement en exil. C'est peut-être Iba Ndiaye qui exprime le mieux ce qu'est alors la quête de maints artistes académiques : « En fait, les artistes africains doivent eux-mêmes trouver les réponses à la question : comment rester Africain ou redevenir Africain, en ayant la volonté d'être résolument moderne et en tentant de s'expliquer dans un langage visuel universel ? Il ne suffit pas pour y parvenir de proclamer son africanité, de se déclarer attaché aux valeurs africaines. C'est dans la pratique de la peinture, de la sculpture, de la gravure [...] que ces artistes façonneront leur singularité[48]. »

On cerne bien ici ce qui fait le dilemme des artistes académiques. Ils veulent être des techniciens « à la page », les égaux des autres sur la scène internationale, et en même temps ils refusent l'aliénation. Ils s'appliquent à ne pas se couper de leur spécificité. La tension qui en résulte est visible dans leurs œuvres, surtout peut-être dans celles d'Enwonwu qui par moments change de style, passe du style international au style « Bénin moderne », et cela parfois dans une même œuvre. Elle est moins sensible dans l'expressionnisme dramatique de Sekoto et celui d'autres artistes sud-africains parce que les préoccupations de la société industrielle dont ils sont issus sont très proches de celles qui ont nourri, en Europe, l'expressionnisme de la *Neue Sachlichkeit*.

Ampofo, Enwonwu et Antubam sont des artistes en activité bien avant 1940 et l'œuvre de Sekoto commence en 1938. Ceux-là et les autres qui étaient en Europe à la fin des années 40 ont été les porte-parole de l'art africain

47. Pour une information générale, voir M. W. Mount, 1973, p. 160-186 et *passim* ; D. Mestre 1981, p. 3-5 et 28-30.
48. I. Ndiaye, 1984, p. 8. Pour une citation similaire de Kofi Antubam datant de 1961, voir M. W. Mount, 1973, p. 5.

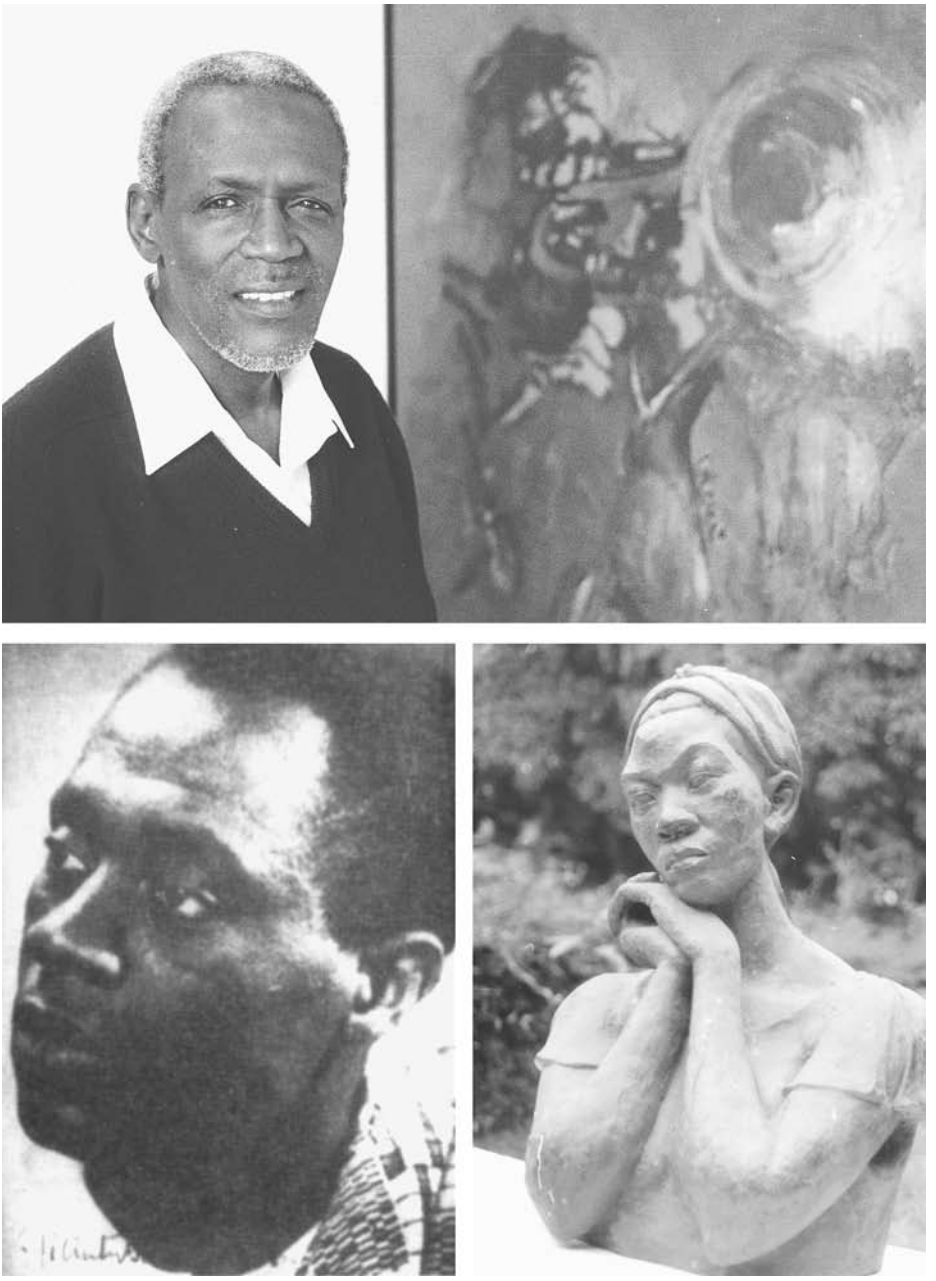

20.4. En haut : Iba Ndiaye (Sénégal) avec l'une de ses peintures.
[*Photo :* © Photo : J. L. Losi, Paris.]
En bas : Kofi Antubam (Ghana) avec l'une de ses sculptures.
[*Photo :* © College of Art, Ghana. Photo : G. Owusu.]

aux premiers rassemblements d'artistes de Paris (1956) et de Rome (1959). Leurs successeurs et leurs disciples, cependant, ne tardent pas à fusionner avec des artistes formés dans les écoles locales et aucun d'eux ne fonde un mouvement artistique véritablement indépendant. Mais leurs ambitions, leurs exigences et leur art font référence pour les artistes des générations postérieures à 1960.

Les premières nouveautés intervenues après la seconde guerre mondiale sont le fait d'artistes européens, en général surréalistes, qui croyaient possible de transmettre des techniques sans altérer en rien le mode d'expression des élèves. Ceux-ci créeraient « l'art naturel » qui habitait leur esprit. En 1944, un peintre français crée une école à Lubumbashi, un autre ouvre l'école de Potopoto (Brazzaville) en 1951, et renouvelle l'expérience à Dakar en 1961. Des écoles semblables voient le jour à Maputo en 1960, Harare en 1961, Rorke's Drift (Afrique du Sud) en 1963 et Oshogbo (Nigéria) en 1961. Un artiste missionnaire et précurseur de Cyrene (Bulawayo, Zimbabwe) anime de 1939 à 1953 un atelier qui est ensuite repris par son élève Sam Songo, mais ne laisse pas d'héritage durable.

Quoi qu'en aient dit les fondateurs, il est évident qu'ils ont profondément influencé les styles de leurs élèves. Les écoles de Lubumbashi, Potopoto et Dakar ont produit des œuvres très décoratives dans des tons ocres ou des couleurs vives illustrant les conceptions coloniales de l'art populaire tel qu'il devait être. Chaque école avait couramment plusieurs styles mais tous répondaient à des caractéristiques similaires. La production étant achetée par des Européens, la frontière entre l'art pour l'art et l'art pour les touristes s'était estompée. En même temps, des thèmes populaires avaient renouvelé une partie de cet art. À Potopoto, les thèmes du village, les têtes mboshi ou les personnages-bâtons dans le style prétendument « rock-art » ont reculé. Des scènes de foule et parfois des paysages angoissés ont pris leur place[49].

Au Mozambique, à Harare et surtout au Nigéria, les évolutions ont été tout autres. Le premier peintre mozambicain, Valmente Malangatana, influencé par l'école révolutionnaire de la fresque mexicaine, a produit un art aux formes entièrement différentes. Y dominent des panoramas dramatiques, des images de brutalité et d'angoisse, soit un répertoire thématique commun à la plupart des artistes d'Afrique australe et à eux seuls. Ses préoccupations sociales et sa prédilection pour la peinture murale sont restées des marques distinctives de l'art de Maputo[50]. À Harare, la sculpture prend le pas sur la peinture. Elle est très proche de l'expressionnisme allemand (en particulier Barlach) et n'a pas beaucoup évolué depuis 1961[51].

C'est certainement l'atelier d'Oshogbo qui a été la plus réussie de ces aventures. Il a produit des styles et des artistes d'une diversité spectaculaire

49. J.-P. Lebeuf, 1956; Arschot, 1951, p. 37-45; G. D. Perier, 1950-1952; M. W. Mount, 1973, p. 74-94.
50. M. W. Mount, 1973, p. 160-161 et appendice; B. Schneider, 1972.
51. U. Eckardt et G. Sievernich, 1979, p. 72-75 et introduction; M. W. Mount, 1973, p. 117-123; F. McEwen, 1972.

20.5. Viteix (Angola), avec l'une des ses peintures.
[*Photo :* © CICIBA, Libreville (Gabon).]

qui sont toujours très actifs aujourd'hui et travaillent pour une clientèle expatriée ou pour des commanditaires publics dans leur pays. Les thèmes prédominants sont de caractère fantastique, traités dans des styles surréalistes locaux aux qualités décoratives, mêlant parfois des matériaux divers, notamment des perles. La plupart des artistes sont des peintres. Il y a très peu de sculpteurs, ce qui est surprenant quand on sait à quel point la tradition yoruba est massivement sculpturale. Mais de cette tradition yoruba ne subsistent que les légendes et les mythes; les formes et les styles de ses arts visuels ont été complètement abandonnés. Il faut peut-être voir là un effet du credo du fondateur: « L'art doit être sincère. » Cela signifie dans la pratique qu'il ne doit pas être un prolongement de l'art traditionnel[52]. La vitalité des artistes d'Oshogbo et la faveur qu'ils ont rencontrée à l'étranger sont remarquables. Cependant, elles occultent souvent le fait qu'Oshogbo ne constitue qu'une fraction de l'art nigérian contemporain, et même de l'art académique nigérian. La chronologie de l'expansion des institutions enseignant les arts est parallèle à celle des ateliers ouverts par des artistes. Les premières expériences réalisées en Ouganda et au Nigéria, comme le Collège universitaire de Makerere (1927), ont été suivies de la création d'académies à Kinshasa (1943) et à Khartoum (1945), après quoi la plupart des pays ont emboîté le pas dans les années 50 et au début des années 60. On a commencé dans tous les pays à former des peintres et des sculpteurs, même si d'autres continuaient à aller étudier en Europe soit pour compléter une formation reçue sur place, soit en court-circuitant totalement les institutions locales. Les artistes vivaient de commandes officielles et de ventes à des expatriés qui possédaient aussi des galeries exposant leurs œuvres. En ce sens, ils avaient tendance à se couper de leur propre société, et même de la plus grande partie de l'élite. Cette situation ne s'est modifiée que très lentement. Le Nigéria dut attendre 1962 pour voir s'ouvrir la première galerie gérée par des autochtones et la fin des années 70 pour voir des personnes du pays acquérir quelques-unes de ses œuvres d'art à des prix élevés[53]. Ailleurs, au sud du Sahara, la situation est moins brillante.

Les gouvernements indépendants ont utilisé l'art à des fins de prestige, mais il a rarement été demandé à des artistes de créer des œuvres de propagande et la censure n'a pas posé de problème. Certains gouvernements ont financé des artistes quasi officiels, comme Kofi Antubam au Ghana, Afewerk Tekle dans l'Éthiopie impériale, Ben Enwonwu au Nigéria ou Liyolo au Zaïre. Ces artistes ont alors adapté leurs thèmes et leurs styles de manière à assurer une communication facile avec un large public. Il y a cependant du changement dans l'air. La propagande prend plus d'importance. Le réalisme socialiste est en passe de devenir la doctrine officielle dans certains pays. La liberté artistique se maintient encore, peut-être à cause du peu d'écho que l'art académique rencontre le plus souvent dans les sociétés africaines, même parmi les élites. Il est frappant aussi de constater à quel point bien des thèmes

52. U. Beier, 1968, p. 89-164; M. W: Mount, 1973, p. 147-158; J. Kennedy, 1985; G. I. P. Okoro, 1984; J. Buraimoh 1971.
53. M. Crowder, 1978.

traités n'ont qu'un lointain rapport avec les réalités contemporaines, hormis la célébration du nationalisme culturel. Les artistes d'Afrique du Sud et du Mozambique font ici figure d'exception avec leur peinture cauchemardesque de l'inquiétude et de l'angoisse en correspondance étroite avec des cadres sociaux bien précis.

La majeure partie de l'art académique appartient carrément aux grands courants de l'art international. Parmi ses tendances, le surréalisme et l'art abstrait ont beaucoup moins fait école que l'expressionnisme. Le nouvel expressionnisme africain rappelle celui du continent européen, et plus particulièrement de l'Allemagne d'avant 1933. L'art moderne britannique, qui avait une place importante dans l'enseignement des académies des anciennes colonies britanniques, n'a cessé de perdre du terrain. L'autre grande tendance a été de caractère néotraditionnel, fondée sur le réemploi d'objets traditionnels comme sources d'inspiration, tantôt comme références de style, tantôt comme thèmes de travail. Cette tendance favorise l'apparition de styles régionaux (sinon tout à fait nationaux), par exemple en Côte d'Ivoire par opposition au Ghana. Dans certaines parties de l'Afrique septentrionale, on a continué à privilégier la ligne pour déboucher sur une néocalligraphie, une utilisation parcimonieuse ou nulle des éléments figuratifs et, par voie de conséquence, sur une tendance à l'abstraction. Les artistes soudanais et marocains se sont souvent engagés dans cette direction. Là où les arts traditionnels ont conservé une certaine vigueur, il en est découlé aussi une tendance inverse. Ainsi, en Éthiopie, des œuvres graphiques ou des peintures abstraites ou de composition austère sont perçues comme actes de libération de la tradition.

Ces grandes tendances ne doivent rien au hasard. La tendance néotraditionnelle correspond à la négritude et aux mouvements qui s'y sont apparentés avant et après l'indépendance. Les styles expressionnistes ont des rapports formels étroits avec un art africain ancien, en particulier dans la sculpture, car l'expressionnisme européen et les styles qui en sont ici issus ont assimilé en profondeur les influences fondamentales de l'Afrique en matière de volume, de stylisation et même de canons de proportions (la « distorsion systématique »). L'art abstrait a ses racines africaines dans la décoration géométrique ou dans les arts islamiques. Seul le surréalisme était entièrement nouveau. Or ses résonances mêmes trouvaient écho dans les fantasmes collectifs relatifs aux dieux et aux esprits ou se greffaient sur la riche symbolique des clichés des arts oraux et des rites africains. En même temps, toutes ces tendances subissaient fortement l'impact des modes internationales, qu'accompagnaient les concepts internationaux relatifs au rôle de l'artiste et l'importance extrême attachée à l'individualité, au primat de l'humeur et de l'émotion, à la valeur absolue de la liberté artistique, de la créativité *en soi* et de l'œuvre d'art légitimée par la créativité, quelle qu'en soit la forme ou le contenu. Quant au rôle de la critique, il est des plus restreints. Il n'y a, au mieux, que quelques rares critiques de métier[54], et souvent la critique ne transcende pas la profusion d'éloges qui accueille en général les expositions d'artistes académiques.

54. M. Crowder, 1978 p. 142-145.

L'art académique existe parallèlement aux filières artistiques populaire, touristique et souvent traditionnelle qui s'influencent constamment les unes les autres. On connaît des cas d'artistes, travaillant pour les touristes, qui sont devenus des artistes académiques (Felix Idubor) et d'artistes académiques se mettant à pratiquer un art populaire (certains artistes de Lubumbashi) et à travailler pour le tourisme. De telles interactions sont appelées à s'intensifier. Il peut s'ensuivre l'apparition de styles régionaux ou nationaux de peinture et de sculpture dès que le marché local de l'art commence à prendre le pas sur la vente aux expatriés.

Les arts corporels

Le corps, son ornementation et son costume proclament la personne aussi bien que diverses identités de groupe (statut social ou ethnie) et l'adéquation à une circonstance (travail, festivité, deuil et autres). Aussi l'histoire des arts corporels présente-t-elle un intérêt immédiat pour l'historien, aux yeux duquel elle peut constituer un des indicateurs les plus sensibles du changement social et de l'influence culturelle[55].

L'Afrique traditionnelle a connu une infinie variété de modes d'ornementation de la personne par scarification, tatouage, peinture corporelle, coiffure, et par des opérations comme la circoncision ou l'excision qui altéraient le corps de façon temporaire ou permanente. Les bijoux et le costume complétaient l'apparence. Ainsi s'exprimaient des différences de sexe, d'âge, de situation matrimoniale et de position sociale. Les religions monothéistes avaient des principes stricts de modestie, et leurs adhérents s'y conformaient dans leurs vêtements. L'appartenance ethnique avait aussi des signes extérieurs, qui étaient souvent des scarifications, ou bien un costume porté par toute une population, tel celui des Tunisiens ou celui des Marocains. L'appareil du visage et la coiffure mêmes (voile, *tarbush*, turban, coiffure des femmes en Angola, au Gabon, au Zaïre) pouvaient être des signes d'appartenance à une ethnie, à une classe ou à une formation religieuse. Des ornements supplémentaires (bijoux, peintures ou habits de fête) attestaient le rang social d'un individu et le degré de concurrence ou de solidarité à l'occasion de manifestations publiques. Les modes étaient établies par des élites faisant figure d'exemples à imiter[56], car l'art corporel traditionnel n'était pas figé. Ainsi, on connaît les modes qui ont été de rigueur à la cour de Kuba au début de ce siècle ou au Rwanda. Pendant une décennie, la vogue parmi les jeunes dandys kuba fut aux hauts chapeaux. Au Rwanda, la coiffure masculine qui faisait fureur chez les hommes de la haute société était une coupe

55. Ce type d'étude historique n'en est qu'à ses débuts. Voir J. Eicher, 1978 et 1985; M. Pokornowski *et al.*, 1985; R. P. Dozy, 1969, pour le costume; A. Fisher, 1984, pour les bijoux. Les textiles ont été bien étudiés, aperçus généraux dans J. Picton et J. Mack, 1979; R. Sieber, 1972. Cependant, la plupart des études ne sont pas historiques ou sont sans rapport avec l'art et le corps.

56. T. Veblen, 1899 (éd. 1981), p. 115-187.

de cheveux laissant des touffes arrondies imitant la coiffure des jeunes filles nubiles de la haute société. Cette mode commencée vers 1900 n'a plus eu cours en 1945[57]. Les mêmes hommes ont arboré des toges de tissus à fleurs depuis les dernières années du XIXe siècle jusque vers les années 50, où les vêtements européens les firent passer de mode.

En 1935, le régime colonial avait depuis longtemps produit ses effets et proposé au nom de la civilisation le rejet de la plupart des arts du corps, à tel point que les études savantes de la peinture corporelle et de la scarification sont rares et tardives[58]. Tatouages et scarifications étaient jugés barbares, de même que la nudité, surtout peinte[59]. Beaucoup d'ornements ont aussi été découragés au nom de l'économie, de saines habitudes de travail ou du confort. Les railleries des Européens au sujet des lourds anneaux de cuivre portés autour du cou ou des chevilles sont un stéréotype du début de l'époque coloniale. D'incessantes campagnes étaient alors menées en faveur du vêtement convenable et pas seulement par les missionnaires. Au sud du Sahara, ils avaient proposé des styles de robes décentes pour les femmes, tous dérivés de la robe dite « Mother Hubbard » (jupe longue et blouse à manches longues)[60]. Les Européens ont introduit divers styles de costumes dans l'administration : chemises et shorts ; sahariennes, uniformes militaires et uniformes de serviteurs. Le costume de ville est rarement porté, sauf par l'élite européenne dans les villes, ce qui explique l'attrait qu'il aura d'abord sur la fine fleur de l'élite africaine européanisée puis sur les autres hommes, citadins et ruraux. En Afrique septentrionale et occidentale, comme sur la côte est, le vêtement islamique tient bon. L'Africain de l'Ouest garde son boubou dans le Sahel ou son costume de type yoruba sur la côte, le Marocain son burnous, le Soudanais sa djellaba et le Swahili son *kanzu* et sa *kofia*.

Dans les années 30[61], on peut subdiviser l'Afrique en trois grandes régions du point de vue vestimentaire et, aujourd'hui encore, ces divisions restent importantes. Dans l'Afrique orientale et méridionale, le costume de ville européen commence à remplacer les imitations d'uniformes militaires comme vêtement de prestige. La mode, partie de la côte tanzanienne, s'est propagée vers l'intérieur jusqu'au Malawi et à la Zambie avec l'association de danse Beni[62], au Kenya, en Ouganda, au Rwanda et au Burundi à partir de Nairobi et dans l'Afrique australe à partir de ses principales villes, les styles étant nettement différents en Angola et au Mozambique. Le short, la chemise ou la saharienne

57. Pour l'évolution de la mode au Rwanda entre 1900 environ et 1909, voir R. Kandt, 1905, p. 80 ; A. Frederick, 1910,

58. Un ouvrage comme celui de H. Brandt, 1956 *(Gerewol*, ornementation de fête des Fulbe bororo au Niger), donne une bonne description. J. C. Farris, 1982, est une étude savante.

59. E. C. Burt, 1984, p. 60-63 et p. 80 : étude documentaire du transfert de cet art, sous l'influence des missionnaires, à la peinture murale au moment de Noël chez les Luo.

60. Ils étaient tout aussi préoccupés par les sous-vêtements « convenables », à tel point que certaines missions vendaient encore ces accessoires vestimentaires à la fin des années 50.

61. Ce qui suit est particulièrement sujet à caution car je n'ai rien trouvé, pas même un article, qui retrace l'évolution du vêtement aux époques coloniale et postcoloniale.

62. T. O. Ranger, 1975 ; J. Mitchell, 1956.

deviennent des vêtements de travail courants, encore que les citadins préfèrent tous le pantalon au short, tandis que l'association du pagne et de la veste est encore fréquente dans les zones rurales. Le pagne des femmes est peu à peu remplacé par la classique robe des missions et en vient à être perçu en ville comme indiquant des mœurs dissolues. La robe est même si bien acceptée en Namibie qu'un costume de l'Europe centrale du XIXe siècle y est devenu une sorte de tenue ethnique chez les Nama et les Herero. La mode africaine masculine n'a conservé les tenues militaires comme expression d'appartenance ethnique que chez les Zoulou et les Nguni[63]. Une autre innovation est l'ample tunique blanche ou rouge des prophètes et des pasteurs des Églises indépendantes africaines munis de la crosse ou du bâton. Sans doute ont-ils pris pour modèles des illustrations de la Bible. Chez les éleveurs d'Afrique de l'Est, en particulier au Kenya et au Soudan méridional, l'art corporel traditionnel et l'absence ou la rareté du vêtement masculin survivent encore de nos jours. En fait, au fur et à mesure qu'il devenait possible de se procurer de nouveaux moyens d'ornementation, on a vu s'élaborer au Kenya des variantes plus spectaculaires de l'art corporel.

Sur les côtes de l'Afrique occidentale et équatoriale, les modèles européens de vêtements féminins ont été rejetés. Le pagne a gardé tout son prestige. Qu'il soit de fabrication locale ou importé, ses motifs doivent être conformes aux goûts locaux et l'industrie textile européenne a pris l'habitude d'être attentive aux préférences de sa clientèle africaine[64]. Pour les motifs, les modes sont lancées dans les grandes villes par les courtisanes (souvent habillées gratuitement par les importateurs) et par les femmes de l'élite africaine. Le costume de fête masculin sur la côte d'Afrique occidentale est resté insensible à l'influence vestimentaire européenne, mais le costume de ville a été adopté par les cadres, les universitaires et les employés de bureau. Dans le même temps, en Afrique équatoriale, il devient le vêtement de la haute société, mais beaucoup moins au Zaïre occidental que dans les colonies françaises. Cependant, le boubou a gardé sa place au Sahel et s'est même répandu vers le sud. Bref, les modes européennes ont été ici beaucoup moins en faveur qu'en Afrique orientale et méridionale.

Dans l'ensemble, l'Afrique septentrionale est restée attachée à ses propres costumes et ornements corporels (peints au henné). Les femmes ont adopté les robes européennes dans les grandes villes, mais en les portant sous le *haik*, tout comme au Maroc le costume de ville peut se porter sous un burnous ou même sous une djellaba et avec des babouches. Les hommes ont cependant adopté les vêtements de travail européens et, en Égypte, le costume de ville est depuis longtemps le vêtement courant des classes moyennes et supérieures. La valeur symbolique du vêtement est mise en lumière par la controverse qui a divisé l'Égypte au sujet du *tarbuṣh*. Peu après 1935, ce chapeau est dénoncé par des progressistes qui voient en lui un emblème avilissant de servilité, et le dramaturge Tawfiḳ al-Ḥakim arbore par défi un

63. J. A. Barnes, 1952; M. Read, 1936.
64. C. B. Steiner, 1985, est une référence de base. Voir aussi J. Fourneau et L. Kravetz, 1954.

béret basque. Ce qui n'empêche pas l'élite de défendre le *tarbush* de pied ferme. Aujourd'hui, cependant, ce couvre-chef a disparu. Seuls le portent encore quelques hommes d'affaires affichant leur conservatisme.

Le nationalisme a trouvé après 1945 son expression dans le costume[65]. Les nationalistes ont décrié plus encore que les Européens la nudité et l'ornementation de la peau. Ils ont créé des costumes nationaux, souvent de façon très consciente comme en Sierra Leone où l'étoffe *kabah* à empiècement brodé est devenue par consensus le vêtement féminin national. Seul le motif de l'empiècement la distinguait des robes auparavant importées à Freetown[66]. Nkrumah fixa le style du costume national en 1957 et les élites de l'Afrique de l'Ouest ont suivi. Les vêtements de fête yoruba, les boubous de Kano ou de Bamako[67] sont devenus des expressions du nationalisme. Les activités locales de tissage, de broderie et de teinture ont connu en conséquence une nouvelle jeunesse, surtout quand les élites nouvelles furent devenues assez riches pour se servir du vêtement comme d'un indicateur de leur statut social[68]. Les styles de coiffure et les produits de beauté européens adoptés par les femmes étaient une abomination aux yeux des nationalistes — et de beaucoup d'hommes ruraux. Ils furent remplacés par des coiffures nationales[69]. Au Zaïre, Mobutu imposa l'*abacos* par un décret mettant hors la loi le costume de ville et plus particulièrement le port de la cravate[70]. L'*abacos* (« À bas le costume ») était une expression d'authenticité, symbole d'égalité, de virilité, de simplicité. Il était à l'origine inspiré par le costume maoïste. Avec le temps, cependant, à mesure que la différenciation des classes allait s'affirmant à Kinshasa après 1970, l'*abacos* en est venu à exprimer, par la qualité du tissu et de la coupe, le statut social.

La vogue des pagnes est revenue en Afrique équatoriale et centrale, mais dans des styles et des motifs plus élaborés qu'auparavant et en favorisant le retour de coûteuses étoffes locales. Cependant, en Afrique orientale et méridionale, les femmes de la classe supérieure se sont opposées à leur réapparition en ville. Les modes à l'européenne se sont beaucoup plus développées à Nairobi qu'à Dakar[71]. Le costume de ville triomphe chez les citadins, encore que ce ne soit pas sans partage en Tanzanie. Dans l'ensemble, le nationalisme s'y est moins exprimé par le vêtement que par d'autres moyens. Partout ailleurs, les modes européennes n'ont pas été non plus totalement exclues. Des engouements passagers, comme la vogue des chaussures à

65. Les rapports généraux existant entre le nationalisme et la tenue vestimentaire ont été bien mis en lumière par P. Bogatyrev, 1971. Voir aussi A. A. Mazrui, 1970 (ni la nudité ni le vêtement européen).
66. B. Wass, 1979.
67. J. Perani, 1979.
68. A. Perry, 1984 (certains costumes valent des milliers de livres); E. De Negri, 1968; F. Smith et J. Eicher (dir. publ.), 1982.
69. Anonyme, 1964. Cependant, dans les années 80, les femmes de la ville recouraient de nouveau aux produits de beauté et aux styles de coiffure européens.
70. F. S. B. Kazadi, 1978.
71. F. Court et M. M'Wangi, 1976.

semelle haute au Nigéria (vers 1975) ou la mode zazou en Côte d'Ivoire (vers 1965), ont balayé de temps à autre le paysage urbain.

En Afrique du Nord, le fait le plus marquant a été une tentative de retour au voile des femmes dans les villes d'Égypte[72] en signe d'adhésion au fondamentalisme. En Libye et en Tunisie, on a assisté à la renaissance d'un costume national dérivé des anciennes robes des *shaykh* ruraux.

Étoffes et costumes ont aussi fait leur apparition sur le marché du tourisme. La chemise d'homme aux col, ourlets et poche brodés est désormais très portée par les expatriés sur tout le continent, ainsi que parmi les Africains-américains et leurs sympathisants aux États-Unis. La production de tissus ou costumes à décoration figurative surtout destinée à l'exportation s'est développée en Côte d'Ivoire (Senufo), tandis que le Lesotho commençait à produire des couvertures pour le marché touristique, le Botswana des tissus imprimés et le Mali des tapis[73].

Ainsi, les formes d'habillement et d'ornementation du corps proposées par les Européens n'ont été acceptées que de façon sélective au cours de cette période où le désir de souligner l'identité nationale et, plus tard, le statut social a aussi imprimé sa marque sur l'histoire du vêtement. Mais, par ailleurs, la tenue vestimentaire et l'ornementation du corps restaient d'authentiques expressions d'un besoin esthétique. Si l'on pouvait écrire l'histoire, même rudimentaire, du bijou ou du foulard, on verrait sûrement apparaître une recherche de nouvelles expressions de la beauté pour elle-même. Mais, pour l'heure, on n'en a même pas les premiers éléments.

La musique et la danse

La musique vocale a régné sur l'art populaire pendant toute la période, aussi bien dans les campagnes que dans les villes, car le disque et la radio en ont assuré la diffusion parmi les masses. Certains chanteurs ont acquis une immense popularité, n'ayant d'égale que celle des plus grands leaders politiques. Quelques-uns ont contribué à la poussée vers l'indépendance en mobilisant les gens, en diffusant des programmes et en exaltant des leaders. Aussi n'est-il pas étonnant qu'une fois l'indépendance acquise, des gouvernements aient continué à se servir de la musique comme instrument de propagande et essayé d'étouffer la critique. Cet état de choses a eu une incidence sur les textes des chansons, mais sans grandes répercussions sur l'évolution musicale elle-même[74].

Les traditions musicales de l'Afrique ont manifesté une continuité remarquable en dépit des forces extérieures que l'Occident faisait peser sur elles. Les possibilités de métissage étaient considérables en raison des simili-

72. J. A. Williams, 1979. Plusieurs films égyptiens traitent ce sujet.
73. M. Hartland-Rowe, 1985 ; E. Dudley, 1986.
74. G. H. Cutter, 1968, offre un exemple de l'utilisation de la musique et des griots pour lancer les directives du parti, chanter les louanges de ses dirigeants et glorifier le succès de leurs politiques.

tudes entre la musique occidentale et la musique africaine au sud du Sahara, notamment l'usage de gammes diatoniques et de l'harmonie ainsi que la pratique de l'accompagnement de la voix avec des instruments à percussion et à cordes. Les principaux agents de diffusion des modèles européens ont été les missions et la radio[75]. Malgré ces influences, les musiques africaines ancienne et moderne ont encore des traits stylistiques communs, notamment une même approche des rythmes linéaires, un même concept de pulsion *(beat)* et de flux d'énergie, l'emploi de motifs rythmiques, de rythmes croisés, de types de progressions mélodiques, de parallélismes polyphoniques et de techniques vocales communs. Mais entre l'ancienne et la nouvelle musique africaines, il y a divergence dans l'utilisation des gammes, de l'harmonie, de la forme et de l'instrumentation[76].

La musique instrumentale européenne n'a pas eu d'impact. Aujourd'hui encore, le goût de la musique européenne est signe de la plus profonde aliénation. Certains instruments européens ont été adoptés pour accompagner la musique vocale, mais il n'y a aucun instrumentaliste africain qui se soit fait un nom dans l'interprétation de la musique classique. À une ou deux exceptions près, les compositeurs créent de la musique d'église, soit une musique pour la voix et non des œuvres pour orchestre[77].

L'histoire de la musique au cours des dernières générations doit distinguer deux courants différents, l'un lié à la musique des campagnes et à la musique sacrée, l'autre qui se développe dans les dancings et les cafés, lieux de création de la nouvelle musique urbaine.

Musique rurale et musique sacrée

Si, en 1935, les traditions rurales étaient encore à peu près intactes, les influences véhiculées par les disques, la radio, la propagation de l'islam et du christianisme et les orchestres de musique militaire étaient déjà fortes et, dans les trois derniers cas, anciennes. Cependant, beaucoup de ces influences sont si subtiles qu'elles ne sont réellement discernables que par les musicologues[78]. La vaste diversité du répertoire chanté s'étendait des berceuses aux chants funèbres, des chants de travail aux chants revendicatifs, de l'éloge à la satire. Le chant accompagnant les danses avait encore beaucoup de vitalité, mais certaines catégories, comme les chants de travail, étaient sur le déclin. La musique purement religieuse associée à des rituels déterminés était rare dans la religion africaine classique. Mais lorsqu'elle existait, elle a subi le même sort que le rituel. Les chants de protestation ont fleuri à l'époque coloniale et parfois plus tard. Leur musique incorporait

75. A. Merriam, 1981, p. 100-105.
76. L. J. P. Gaskin, 11965*b* ; B. A. Aning, 1967 ; A. Merriam, 1970 ; H. Tracey, 1973, sont des bibliographies. P. R. Kirby, 1964 ; G. Kubik, 1966 ; J. H. Kwabena Nketia, 1965, 1975 et 1978 ; H. Tracey, 1961, sont les études générales existantes de l'Afrique au sud du Sahara. En outre, *West Africa* publie souvent des articles sur la musique moderne et a une rubrique Disques rédigée par « Concobility Jane ».
77. E. Akin, 1965 (p. 61 sur le rejet de la musique orchestrale occidentale) et 1970 ; sur la transformation de l'orchestre symphonique national du Ghana, voir N. L. Korley, 1986.
78. J. H. Kwabena Nketia, 1978.

l'ancien et le nouveau. Les chants de protestation rwenzururu (Ouganda) sont à cet égard caractéristiques. Certains employaient les musiques de vieilles chansons à boire, d'autres celles de cantiques ou de ritournelles d'écoliers[79]. La forme reflétait non le message mais la génération et l'âge des chanteurs. L'influence des succès du disque européens a été plus forte dans les années 40 et 50 que par la suite. Dans les années 50, les Mangbetu (Zaïre) aimaient le chanteur français Tino Rossi[80] et en 1966, le répertoire des chants rwenzururu comprenait l'air d'*Alpenrosen*, vieille ritournelle sentimentale d'Europe centrale. Mais les chansons rurales aussi innovaient. Dans certaines régions, le vieux genre du chant épique a servi à composer de nouvelles chansons historiques. Ainsi, un troubadour aveugle lulua a composé un chant interprétant l'histoire contemporaine du Kasaï (Zaïre) à travers ses chefs traditionnels et leurs esprits protecteurs[81].

La musique sacrée a pris davantage d'importance là où l'islam se propageait et sous l'effet de l'activité des Églises[82]. Bien avant 1935, les cantiques jouissaient d'une grande faveur, même si leurs gammes et leurs harmoniques étaient inconsciemment adaptés aux normes locales. Des chorales ont été fondées dans les écoles et pendant les années 50 des troupes montées sur le modèle des Wiener Sängerknaben apparaissent en Afrique centrale, orientale et méridionale[83]. Les catholiques se sont lancés dans l'expérience des « messes africaines » à partir des années 30[84]. Ces messes sont composées par des Africains, souvent séminaristes ou prêtres, à partir de 1939, et la vogue atteint son apogée avant le Concile Vatican II de 1962 et ses déclarations sur le langage et la pratique liturgiques[85]. L'élan du mouvement s'est ensuite atténué, même si la création de musique sacrée garde sa vigueur, en prise sur le renouveau religieux et l'allure accrue des conversions, manifestes sur tout le continent après 1980. Cependant, les cantiques sont aujourd'hui moins en vogue parmi une bonne partie de la population que la nouvelle musique populaire urbaine, qui atteint partout les régions rurales.

La musique urbaine nord-africaine

En 1871 eut lieu la première de l'*Aïda* de Verdi au nouvel opéra du Caire. Le fait est caractéristique de l'Égypte, seul pays d'Afrique à être parvenu à s'accorder avec la musique instrumentale européenne. L'Afrique du Nord possède en propre une riche et longue tradition de musique instrumentale, restée cependant associée à l'interprétation vocale. Toutefois, dans la première partie de notre siècle, Sayyed Darwish a élaboré un nouveau style musical stable mêlant les traditions européenne et orientale. En 1929 était

79. P. Cooke et M. Doombos, 1982.
80. A. Scohy, 1955, p. 113.
81. T. K. Biaya, 1984.
82. H. Weman, 1960.
83. Pour un exemple au Shaba, à partir de 1954, voir G. Haezen, 1960.
84. P. Jans, 1960. J. H. Kwabena Nketia, 1957, cite Ephraïm Amu et son recueil de *Twenty-five African songs* (cantiques) de style africain et avec accompagnement africain (1933), comme étant le père des compositeurs africains de musique sacrée.
85. T. Tshibangu, 1960.

20.6. L'orchestre de Fès, au Maroc : un orchestre de musique arabo-andalouse.
[*Source :* Maison des cultures du monde, Paris.]

fondé un Haut Institut de la musique arabe dans lequel la musique instrumentale trouvait place aux côtés de la musique vocale. Le nouveau style eut un tel succès qu'un groupe de musiciens d'Algérie et de Tunisie jugea nécessaire, en 1934, de fonder la Rachidiyya, un groupe qui se consacrait à en combattre l'influence et à ranimer les vieilles traditions de l'orchestre *ma'lūf* et de ses partitions *nuba*. Le *ma'lūf devint* dans ces pays et en Libye un symbole d'indépendance. Mais on suivit l'exemple de l'Égypte en empruntant à l'Europe des instruments comme le violoncelle, le saxophone et l'accordéon, le concept d'un grand ensemble instrumental et même certaines mélodies et certains rythmes. Au Maroc, la musique urbaine traditionnelle n'avait jamais été en péril et continuait à prospérer dans la filiation directe de la musique arabe érudite de l'apogée de l'islam. Ses trésors comprennent les quatrains *ʿarubi* des femmes de Fès[86], les chants sacrés des confréries ou encore le *ḥaḍḍarat* chanté en chœur par les femmes en diverses occasions comme les mariages ou les circoncisions, mais surtout le *melḥūn*, ou *griha*. Le *melḥūn* est de la poésie. Les poèmes *ḳasīḍa* sont chantés et créés selon des règles d'une extrême complexité. La musique marocaine est restée beaucoup plus traditionnelle que les autres. Ses modes musicaux continuent d'être adaptés au climat du message ou à être chantés[87].

86. M. El Fasi, 1967. Textes arabes publiés à Fès, 1971.
87. Les notes sur le Maroc reposent sur une contribution de feu Son Excellence M. El Fasi.

Cependant, comme dans l'Afrique subsaharienne, la voix est restée l'élément central et seuls les artistes vocaux devenaient de véritables vedettes ayant leurs groupes d'admirateurs inconditionnels et connaissant une immense popularité. Certains étaient des célébrités locales, comme Saliḥa, la grande chanteuse d'*ona* badawi en Tunisie; d'autres voyaient leur gloire se répandre dans tout le monde arabophone. La plus célèbre chanteuse de ce siècle a été Umm Khulthum, qui a emprunté son nom à la poésie arabe préislamique et dont la carrière avait commencé dès 1932[88]. Elle incarna au temps d'al-Nasser l'ambition d'un retour à la grandeur première de l'islam. Tout à la fin des années 60, elle élabora un nouveau style qui trouva aussi ses aficionados. Mais elle n'a été que la plus grande d'une pléiade d'artistes. Il convient ici de préciser qu'il n'y a pas, en Afrique du Nord, de distinction nette entre la musique urbaine populaire et celle de l'élite. Ni l'emploi d'un arabe vernaculaire par opposition à la langue littéraire ni des genres déterminés ne sont des repères sûrs. Là encore, on trouve une situation analogue au sud du Sahara, où la chanson populaire est aussi devenue la musique de l'élite, indépendamment des autres divisions entre les classes sociales.

La musique urbaine au sud du Sahara[89]

La musique urbaine a d'abord été jouée pour accompagner la danse dans les villes nouvelles et comme musique d'animation de bars confiée à des troupes organisées. Au début des années 30, la présentation de danses ethniques comme les *agbaya* de Brazzaville et de Kinshasa s'apparentait peut-être aux *agbadza* du Ghana et du Togo[90]. Les danses en costumes européens dans lesquels des groupes, encore définis par origine ethnique, se mesuraient les uns aux autres étaient aussi monnaie courante. L'histoire complexe d'une de ces traditions est celle du mouvement Beni (orchestre), lié à l'origine aux festivals agonistiques de Lamu (Kenya) et influencé par les orchestres militaires allemands. Le Beni s'est répandu à travers la Tanzanie, pour s'étendre ensuite à l'Afrique australe et centrale[91], où sa musique était encore très en vogue dans la Copper Belt en 1951[92]. Dans le Witwatersrand, un de ses équivalents fonctionnels était le spectacle des danses des régiments zulu, mais sur une musique nouvelle[93]. Les concours de danse et de chant étaient aussi très répandus dans les centres du littoral de l'Afrique de l'Ouest.

Vers 1940 apparaît un important style musical d'une nature différente: la *rumba* zaïroise. Elle vient après le *highlife*, lentement développé au Ghana

88. A. Elnaccash, 1968.
89. Cette section repose sur une contribution de Kazadi wa Mukuna. Voir aussi Kazadi wa Mukuna, 1980.
90. E. W. Smith, 1962. Étant donné les liens qui ont existé à l'époque coloniale, à partir de 1880, entre Léopoldville et Accra, la similitude des noms n'est peut-être pas fortuite.
91. T. O. Ranger, 1975.
92. J. Mitchell, 1956.
93. H. Tracey, 1952.

20.7. La chanteuse égyptienne Umm Khulthum lors d'un récital à Paris en 1967.
[*Photo :* © AFP Photos, Paris.]

dans les années antérieures à partir d'une sorte de défilé de musiciens et de danseurs se déplaçant sans hâte d'une extrémité à l'autre d'une rue et qui avait atteint sa forme définitive en 1930. Son instrumentation était dominée par les cuivres et il avait deux variantes, l'une à rythme rapide, l'autre à rythme lent, le « blues ». Le *highlife* finit par être associé au dancing et à un style de danse occidental. De ce fait, ajouté à l'utilisation d'instruments européens, il tend vers des modes harmoniques occidentaux, même si ses rythmes et ses mélodies sont de facture ghanéenne[94]. Accra était, avant 1940, l'épicentre d'une tradition musicale incarnée par de grands orchestres comme l'Excelsior ou l'Opéra rythmique d'Accra qui se produisaient sur toute la côte ouest. Le *highlife* a connu son apogée dans les années 50, puis est peu à peu passé de mode dans les années 60 tant au Nigéria qu'en Sierra Leone, où un genre de

94. J. H. Kwabena Nketia, 1957.

musique plus latino-américain, inspiré aussi par la musique zaïroise, a pris le relais. Le *highlife* avait absorbé beaucoup d'éléments du jazz, en particulier dans les orchestres ordinaires d'instruments à vent et de cuivres. Il avait aussi des aspects afro-calypso et reggae, s'appuyant sur la guitare et d'inspiration caraïbe[95].

La guitare, apparue en Afrique de l'Ouest vers 1935, a d'abord été utilisée au Nigéria avec des tambours, auxquels se sont ajoutés ensuite accordéon et carillons, pour accompagner les styles de musique appelés d'abord *juju*, puis *miliki*. La musique zaïroise les a fortement influencés jusque vers 1968 et la naissance de l'afrobeat, synthèse du *highlife* et de la musique *soul* afro-américaine. Ce style a produit encore une variante, le syncro (1976). L'afrobeat est spécialement associé au nom du chanteur vedette Amikulapo Kuti Fela, qui se voit comme le porte-parole de la classe ouvrière. Dans les années 70, il a fondé une communauté qui a été dissoute en 1977. Il n'en a pas moins continué à chanter sa musique contestataire, et ce malgré des harcèlements répétés[96].

La tradition zaïroise a pris forme à partir d'inspirations venues des concerts donnés par des ensembles cubains en visite au Zaïre juste avant la seconde guerre mondiale. Au cours de la guerre, des soldats américains et européens ont introduit de fortes influences nouvelles. Avec la *maringa* apparut une danse dans laquelle l'unité d'interprétation était le couple même si la plupart du temps les partenaires dansaient encore séparément au son d'instruments locaux, mais auxquels fut bientôt adjointe la guitare. Les importations d'instruments européens tentées jusque-là n'avaient pas pris[97] mais les musiciens se mirent alors à apprendre au contact de leurs collègues européens qui travaillaient avec eux dans les bars des villes. La guitare fut la première à être adoptée dans le sud du Zaïre où l'on utilisait traditionnellement des instruments à cordes. Elle ne tarda pas à supplanter l'omniprésent *likembe* (*mbtra*, ou encore *sanza*)[98] qui ne suffisait plus à exprimer les harmonies complexes voulues par la musique nouvelle. En 1946, la guitare atteignait Kinshasa. Cet événement se combina à la vogue de la musique afro-cubaine, au rejet des modèles coloniaux comme la polka, la valse ou la marche et aux débuts d'une industrie du disque[99] pour donner naissance à une grande tradition nouvelle.

Les compagnies de disques soutinrent les chanteurs à succès. Le style rumba s'établit par la vente des disques et leur diffusion par la radio. Avec la création du jazz africain (1953), du O.K. jazz (1956), toujours vivant, et l'adoption progressive de paroles en lingala plutôt qu'en espagnol (qui ne permettait de transmettre que des messages rudimentaires), la musique zaïroise prit son essor. Malgré ce que laissent croire ses titres, le jazz est

95. E. W. Smith, 1962; E. S. Kinney, 1970; N. W. Hooker, 1970.
96. V. Tunji, 1976; J. Labinjoh, 1982; J. Miller, 1985; C. Moore, 1982; J. Howe, 1986.
97. N. Nlolo, 1983; M. Lonoh, s. d.; Kanza Matongo, 1972; S. Bemba, 1984.
98. W. Soyinka, 1985.
99. Philips, Ngoma, Loningisa.

d'importance mineure à Kinshasa, surtout à partir de 1955, mais occupe une place beaucoup plus centrale à Lubumbashi, où la chanson en kiswahili et en tshiluba fit florès jusqu'au lendemain de l'indépendance, époque à laquelle l'exemple de Kinshasa et les paroles en lingala se généralisèrent. Cette évolution n'est certes pas sans rapport avec le triomphe politique de Kinshasa sur Lubumbashi (fin de la sécession du Shaba en 1963, proclamation de la II[e] République en 1965), mais l'utilisation de la guitare électrique et la diffusion du poste à transistors après 1960 ont aussi contribué au succès des ensembles de Kinshasa[100].

Même si les danses en vogue et les variantes de style se succédaient presque d'année en année et, jusqu'en 1960, subissaient l'influence des modes européennes comme le cha-cha-cha et le twist, la tradition lyrique a suivi son cours essentiellement sans interruption. Plus que les modes passagères, la création de textes de chansons très élaborés ou de ballades complexes, véhiculant souvent un commentaire social acéré, et le retour d'influence des danses traditionnelles ont eu une importance marquante. La rumba a conservé sa structure de base, à savoir une introduction, précédée d'un court prélude instrumental présentant le motif principal, le développement du thème chanté avec ses refrains par un duo ou un trio et une improvisation instrumentale qui donne lieu au développement rythmique et mélodique.

Pendant ce temps, le nombre des ensembles est passé de 19 en 1960 à largement plus de 200 en 1984, bien soutenus par le syndicat des musiciens (1965). Aucune évolution comparable ne s'étant produite dans les régions voisines, la musique zaïroise balaie toute la scène, non seulement en Afrique centrale mais aussi sur une partie de la côte est et, au sud, jusqu'au Zimbabwe, bien que les paroles lingala n'y soient pas partout comprises. À Kinshasa, cependant, les thèmes changent. Les premiers couplets chantant des déceptions amoureuses ou des évocations nostalgiques de la simplicité de la vie rurale sont complétés dès avant 1960 par des chansons politiques célébrant l'indépendance, le pays et ses héros. Après 1960, le commentaire social prend plus d'importance et va bientôt devenir acerbe et sans détour[101]. Ces paroles sont pour beaucoup dans la célébrité de grandes vedettes comme Luambo (Franco). La censure fait son apparition en 1967, mais ne bride que très légèrement ces tendances, jusqu'à l'arrestation, en 1979, de Luambo, relâché peu après. Les paroles des chansons vont devenir plus anodines et la chanson contestataire se déplace progressivement vers le Cameroun (le *Makossa*) et le Gabon[102]. Au milieu des années 70, et plus encore après 1979, les styles ont changé à Kinshasa et reflètent désormais de nouvelles réalités sociales. La ligne mélodique est devenue beaucoup plus banale, les paroles moins élaborées. Par moments la chanson se réduit

100. J. Fabian, 1978, p. 315-321 pour la musique de Lubumbashi.
101. Par exemple, *Le dialogue d'Adam et de Dieu* par Luambo. Voir O. Debhonvapi, 1984.
102. O. Debhonvapi, 1984, p. 130; B. Ephson, 1984; Anonyme, 1984; H. Kala-Lobe, 1982; C. Monga, 1983.

à un « cri du cœur » accompagné d'un style de danse brutal, frénétique et plus acrobatique, beaucoup plus spectaculaire qu'auparavant, plus proche aussi de la transe[103].

La troisième grande mutation musicale a eu lieu en Afrique australe. Dans les années 20, le *marabi* avait vu le jour dans les bars clandestins des cités noires. Il était influencé par la polyphonie ngunie et l'élaboration de rythmes complexes, de hurlements explosifs et d'harmonies inusitées (quintes ouvertes). L'influence du jazz nord-américain devenait prédominante et dans les années 40, l'évolution du *marabi* a donné le *kwela*, d'abord au Malawi puis, dans les années 50, en Afrique du Sud même. L'accompagnement était désormais dominé par une longue flûte d'étain, le *penny-whistle*, et les rythmes devinrent encore plus complexes, accompagnés d'un battement régulier[104]. Il en résultait un type de chant exigeant une virtuosité hors du commun, popularisée par les disques de Miriam Makeba[105]. Le jazz a aussi influencé directement la musique urbaine kényenne. Dans les villes d'Afrique de l'Est, tout comme en Afrique du Sud, l'influence des goûts des Blancs, expatriés ou ressortissants nationaux, pour les courants en vogue en Europe et aux États-Unis a été plus forte que partout ailleurs sur le continent[106].

La danse

L'Afrique danse, affirmait G. Gorer en 1935 à propos de l'Afrique occidentale : « Ils dansent leur joie et ils dansent leur souffrance ; ils dansent l'amour et ils dansent la haine ; ils dansent pour appeler la prospérité et ils dansent pour éloigner la calamité ; ils dansent religieusement et ils dansent pour faire passer le temps[107]. »

Il s'inquiétait à tort pour l'avenir. Un si riche héritage ne peut s'effacer en un clin d'œil, d'autant que la danse européenne, sociale ou artistique, n'a jamais été une concurrente. La danse sociale lui a été empruntée, mais avec très peu de sa musique et peu de ses pas. Pendant ce temps, la danse rurale a continué à voir se succéder les modes et à se développer. La dynamique de cet art était telle que, même après 1900, une nouvelle et complexe tradition de ballet théâtral, le *bobongo*, a pu être élaborée dans une partie du Zaïre, malgré le régime colonial[108]. Les migrants apportaient leurs danses à la ville et elles y prospéraient souvent dans le cadre de concours avec d'autres groupes ethniques ou régionaux. Des nouveautés étaient introduites, notamment l'adaptation à la danse d'exercices d'entraînement militaire et de gymnastique. Cela eut lieu à Beni avant 1914, mais aussi ailleurs, en particulier chez les Ewondo de Yaoundé où l'on vit, en 1970, une danse gymnique fémi-

103. N. Nkashama, 1979 ; G. Ewens, 1987. C'est la musique *soukous*.
104. M. Andersson, 1981 ; K. Cuper, 1958 ; D. Rycroft, 1959.
105. J. Gwanga et E. J. Miller, 1971.
106. G. Kubik, 1981 ; J. Low, s. d. ; S. H. Martin, 1982.
107. G. Gorer, 1945, p. 191.
108. Iyandza-Lopoloko, 1961.

nine exécutée au son d'un sifflet de police être consacrée sous l'étiquette « traditionnelle »[109].

Les danses n'ont guère attiré l'attention des autorités coloniales jusque dans les années 50, sauf pour faire l'objet de condamnation ou comme attraction pour les jours de fête et pour honorer des visiteurs de marque. Les troupes rurales qui étaient souvent sollicitées en pareilles circonstances commencèrent alors à refuser de danser, du moins sans salaire. Dès le début des années 30, un groupe de danseurs dogon avait été envoyé à Paris. C'est ainsi que naquirent des troupes de danseurs professionnels[110]. Une autre source de la création du ballet moderne a été le souci d'intégrer la danse au théâtre qui anima Fodeba Keita. Il créa ses Ballets africains au milieu des années 50. À l'époque, les représentations de danses folkloriques en salle ou en plein air commençaient à entrer dans les mœurs un peu partout[111]. Cependant, une autre dynamique, le nationalisme, était désormais à l'œuvre. Les danses folkloriques devenaient un impératif incontournable pour les nationalistes, à tel point qu'en Égypte, où il n'y avait pas de tradition de danse rurale, il fallut en inventer le genre. L'Égypte a été aussi le seul État africain à fonder, en 1958, un institut de ballet (à l'européenne). Partout ailleurs, au lendemain de l'indépendance, les pays se sont tournés vers leur patrimoine chorégraphique pour organiser des troupes. De même, c'est en puisant d'abord dans le patrimoine national qu'on a ouvert dans les universités des écoles d'art dramatique.

Ces nouveautés ont modifié de plusieurs façons la nature de la danse. L'exécution de danses traditionnelles dans des cadres non traditionnels impliquait un rapport d'un genre nouveau à l'auditoire, rapport devenu impersonnel et fondé sur le paiement d'un droit d'entrée. L'accent était mis sur les éléments spectaculaires de la danse mais avec des séquences générales de mouvements simplifiées et abrégées. Les limites imposées d'espace (la scène) et de temps avaient radicalement modifié le plan de base et l'organisation générale de la danse, ainsi que l'attitude des danseurs à l'égard de leur propre performance. En outre, costumes et mouvements étaient taillés sur mesure pour satisfaire aux normes urbaines de la décence et de nouveaux thèmes de danse étaient introduits[112]. Par ailleurs, la composition des programmes mettait en relief la variété et faisait donc un amalgame de danses de peuples différents et de danses de nature différente. Dans le programme de 1958 de la troupe Changwe Yetu, une danse de guerre se heurtait à une danse funéraire d'une autre région, et telle spectaculaire danse gymnique du sabre se mêlait à des danses d'intronisation des

109. Voir J. Mitchell, 1956, par exemple; mais aussi P. Harper, 1969, p.166, pour la danse ethnique urbaine et les écoles de danse.

110. Tel fut le cas chez les Mangbetu. A. Scohy, 1955, p.113; P. J. Imperato, 1971.

111. F. Keita, 1957. En 1958, le Zaïre envoya sa première troupe théâtrale, Changwe Yetu, à l'Exposition internationale de Bruxelles. Elle était aussi organisée par un producteur de théâtre.

112. P. Harper, 1969, ajoute, dans le cas du Nigéria, l'influence de la télévision (qui commence en 1959) et du cinéma (après 1970) sur les contraintes imposées à la danse. Voir aussi R. Berger, 1967.

20.8. Les Ballets africains de Fodeba Keita.
[*Photo :* © AFP Photos, Paris.]

chefs. De nouvelles danses intégrant le mime sur des rythmes d'exercice s'élaboraient aussi dans le creuset des villes. Depuis, un plus grand souci d'unité artistique est intervenu. On fait correspondre la danse à un moment du déroulement d'une intrigue d'opéra (Nigéria) ou de théâtre, et elle devient un accessoire de l'art dramatique, ou bien l'on présente une progression de danses de manière à créer une structure émotionnelle qui met en place une sorte d'écheveau de tensions à résoudre et une succession de scènes d'exposition aboutissant au grand spectacle de la scène finale. Il en résulte une chorégraphie entièrement nouvelle.

En même temps, dans les villes, la danse à caractère social ne change que sur des points mineurs en fonction d'engouements éphémères, les danses rurales perdurent, les concours de danses ethniques sont canalisés sous forme de « festivals », tandis que le style urbain de danse sociale gagne tous les jours du terrain dans les campagnes. Aujourd'hui, la danse demeure une activité de prédilection, la forme d'art pratiquée par le plus grand nombre et, avec la musique, le plus populaire de tous les arts.

Les spectacles publics et le théâtre

Les spectacles publics et le théâtre sont un seul et même art, malgré les contraintes qu'imposent les décors de la scène ou du studio par opposition à leur absence lors des festivités publiques, et indépendamment même du degré de professionnalisme que l'on rencontre chez les acteurs de théâtre.

Les spectacles publics

Les défilés, les pantomimes et même les dialogues montés sur scène entre danseurs masqués étaient très courants dans l'Afrique précoloniale et souvent situés dans des contextes sacrés ou cérémoniels. Beaucoup de ces traditions ont survécu. Il y a parfois une continuité étonnante entre les processions cérémonielles des Akan décrites par Bowdich en 1817 et ce que font les Akan modernes, même si la plupart de ces événements ont été mis au goût du jour[113], inspirés par des situations nouvelles et par des pratiques européennes, comme les défilés militaires ou les cérémonies officielles. On voit encore couramment des mascarades complexes sur la côte ouest en particulier, qu'il s'agisse des traditions du Festival de la lanterne de Sierra Leone ou de Gambie[114], des parades *asafo* des Fanti[115], de l'éclat des cours des Akan, des multitudes de mascarades du Nigéria[116] ou du carnaval de Luanda. Les fêtes célébrant l'anniversaire du Prophète en Afrique du Nord et les festivités publiques des villes du littoral est-africain ont conservé et même développé leurs activités de divertissement. Dans les régions rurales, les rites d'initiation des garçons, souvent conçus comme des cérémonies spectaculaires, étaient encore couramment pratiqués en 1935 — ou vers 1950, époque à laquelle V. Turner étudia ceux des Ndembu (Zambie). Dans les régions reculées et même dans certaines villes[117], ils se sont perpétués jusqu'à nos jours[118]. Au nombre des productions anciennes les plus spectaculaires figuraient celles des Tsogho (Gabon) pour lesquels le spectacle et les transes qu'il suscitait étaient des moyens capitaux de communication avec le surnaturel. Leur *bwiti* a décliné depuis les années 30, mais dans le même temps les rites se sont répandus dans le nord du Gabon où ils font désormais partie de nouveaux rituels dramatiques[119]. Le sens du drame reste partout très vivant.

Le théâtre traditionnel, au sens le plus étroit où il consiste à jouer une histoire devant un public, était moins largement répandu. Néanmoins, du

113. H. Cole, 1975.
114. J. W. Nunley, 1985; J. Bettelheim, 1985.
115. G. N. Preston, 1975.
116. Voir les numéros spéciaux de *African arts*, vol. VI, n° 4, 1973, et vol. XI, n° 3, 1978; voir aussi N. Nzewunwa, 1982, et de nombreuses descriptions dans *Nigeria Magazine*.
117. Voir A. Droogers, 1980, qui montre comment les nouveaux éléments urbains ont été fondus dans la dramaturgie.
118. Les rites d'initiation des Kuba étudiés en 1982 par W. Binkley sont étonnamment semblables aux activités du même ordre en 1953.
119. J. Fernandez, 1982, 436-493.

Mali à la Cross River ou en divers endroits du bassin du Congo/Zaïre, certains peuples organisaient de tels spectacles[120]. Les autorités coloniales ne voyaient pas d'un bon œil ces représentations et préféraient leurs propres défilés, *Te Deum* et autres cérémonies des fêtes nationales, du moins jusqu'au moment où l'on commença à percevoir la valeur touristique de ces événements, après la seconde guerre mondiale. Néanmoins, quelques éléments africains se faufilaient à l'occasion dans les cérémonies européennes, comme les pièces satiriques jouées pendant les défilés de la Force publique du Congo belge. Celles-ci étaient dérivées de scènes mimées pendant les danses dans la zone équatoriale[121]. Elles montraient les méfaits de la traite des esclaves à Zanzibar. Après l'indépendance, ceux-ci devinrent tout naturellement les méfaits du colonialisme[122].

Après l'indépendance, certains dirigeants commencèrent à utiliser des spectacles d'autrefois pour chauffer le public des rassemblements politiques. Les *animations* sont des spectacles montés à l'occasion de réunions publiques pour susciter l'enthousiasme des spectateurs à l'égard des propositions politiques devant être présentées en cours de réunion, ou plus généralement à l'appui du régime. Des slogans politiques sont souvent lancés de cette façon. Autant que l'on sache, la pratique s'est d'abord répandue en Guinée avant 1965, inspirée des anciens griots, puis l'animation a été transplantée au Zaïre dans les années 1967-1970, où les satires militaires, les formations de danses anciennes et même les majorettes occidentales devinrent sources d'inspiration.

Le théâtre

Le théâtre proprement dit, consistant à jouer une intrigue sur une scène, souvent suivant les conventions de l'art dramatique italien, en utilisant un texte appris par cœur et en général en langue européenne, est sans conteste une innovation urbaine[123]. La discipline a d'abord pris forme dans les missions et les écoles ; il s'agit souvent de pièces en un acte montées à des fins didactiques ou pour susciter les conversions[124]. Les sujets sont couramment tirés de la Bible, ou ce sont des fables morales, avec souvent un certain mordant satirique. Car on n'oublie pas que le théâtre doit divertir autant qu'enseigner. Le développement du théâtre a suivi des voies très différentes dans les régions sous autorité française, belge ou portugaise, où le modèle était la tragédie française, et dans les régions sous

120. Voir B. Traoré, 1958 ; Y. Ogunbiyi, 1981 ; M. A. Alarinjo, 1981 ; J. C. Messenger, 1962 et 1971 ; A. De Rop, 1959 ; J. Cornet, 1982, p. 272-278 (pièce masquée *iult*) ; mais J. Leloup, 1983, soutient que ce ne sont pas là les ancêtres du théâtre moderne en Afrique.
121. G. Hulstaert, 1953.
122. H. Deschamps, 1971, p. 560.
123. On trouvera une bibliographie récente dans *Recherche, Pédagogie et Culture*, vol. 61, 1983, p. 101-105. Les études de base sont : W. Soyinka, 1985 ; B. Traoré, 1958 ; Y. Ogunbiyi, 1981 ; P. Parícsy, 1971 ; Anonyme, 1971 ; R. Mshengu-Kavanagh, 1979 et 1981 ; M. Schipper, 1982.
124. Pour le texte (canevas de l'intrigue, les dialogues étant libres) d'une pièce jouée à l'école en 1934, voir R. Bonneau, 1972. Voir aussi G. Hulstaert, 1953 ; B. Lindfors, 1980.

autorité britannique, du moins en Afrique de l'Ouest, où l'école n'était pas la seule voie d'accès au théâtre. Par ailleurs, en Afrique du Nord, la situation était sensiblement différente.

En Égypte, le théâtre a connu de beaux jours à la fin du XIXe siècle. Même l'opéra européen, qui est une forme d'art aussi ethnocentrique que le théâtre nô au Japon, a trouvé ici un terrain favorable au temps du khédive Ismāʿīl. Dans les années 30, la plupart des théâtres utilisent l'arabe courant. Il y a une forte production de comédies légères et même de farces et de pièces édifiantes, ce qui n'empêche pas Tawfiḳ al-Ḥakim et d'autres de monter des drames traitant des grandes interrogations humaines universelles. À partir du milieu des années 50, le théâtre se recentre sur des thèmes sociaux, réalistes, mais aussi symboliques. Les pièces sont fortement influencées par le cinéma, qui est lui-même influencé par elles. En 1964, neuf ou dix théâtres du Caire jouent des pièces arabes classiques ou modernes, des comédies et des opérettes égyptiennes. Le public apprécie aussi bien des pièces réalistes comme celles de Yūsuf Idrīs que des pièces symboliques porteuses d'un message révolutionnaire, comme les œuvres de Nuʿman Ashhur illustrant les thèses égalitaires[125]. Depuis lors, le théâtre a été moins utilisé pour endoctriner le public mais, comme au cinéma, les tendances mélodramatique, comique, réaliste et symbolique ont continué à s'y exprimer.

La Libye, la Tunisie et l'Algérie avaient une tradition commune de théâtre d'ombres, le *Karaguz*, venu à l'origine de Turquie. Mais il n'a eu aucune influence à l'époque coloniale. Pour des raisons d'ordre moral, le théâtre était réprouvé par les *ʿulamāʾ*. Les pièces étaient jouées surtout en français et en italien pour les communautés d'expatriés et pour une fraction de l'élite. En outre, la censure était sévère. Avant l'indépendance de la Tunisie et du Maroc, la principale activité a consisté dans ces pays à traduire des pièces européennes en arabe classique ou courant; on a produit, cependant, en Tunisie une poignée de pièces abordant des thèmes didactiques (la jeunesse gâchée, la drogue, le marché noir). Vers la fin des années 60, le public urbain dans l'ensemble du Maghreb sort de son apathie. Le nombre de troupes commence à croître. Les productions de la radio et de la télévision ont besoin de scénarios. Ainsi s'élabore un théâtre moderne, surtout à base de pièces en un acte, satires ou mélodrames pour la plupart, sauf en Algérie où l'on produit couramment des pièces de propagande qui traitent souvent de la guerre de libération[126].

Les régions francophones d'Afrique occidentale ont vu se développer dans les années 50 un théâtre académique. Les auteurs dramatiques avaient souvent fréquenté l'école de William Ponty; enseignant à Dakar de 1933 à 1960, celui-ci demandait à ses élèves d'écrire des pièces de théâtre inspirées par leurs recherches sur le « folklore ». Hormis quelques sujets historiques,

125. *Encyclopædia Britannica*, *Macropedia*, vol. IX, p. 981; P. Mansfield, 1965, p. 124-125; P. J. Vatikiotis, 1980, p. 455-456.

126. A. Roth, 1961; H. Djaziri, 1968; H. D. Nelson, 1978, p. 141. Au Maroc, les syndicats se sont servis du théâtre pour faire connaître leur cause, mais sans grand succès.

ces productions se firent remarquer par leur critique du régime colonial, leur traitement des tensions entre la vieille génération et sa conception du monde et les idées de la jeune génération, et un goût prononcé de la satire. La plupart des pièces se pliaient aux règles en usage dans le théâtre européen, si ce n'est que les élèves de William Ponty ne produisaient que des canevas de texte laissant une large place à l'improvisation des dialogues. Mais chez les auteurs dramatiques qui entreprirent ensuite d'écrire des pièces plus longues, ce trait disparut. Quelques-uns, comme Cheick N'Dao dans *L'exil d'Albouri* (1969), en quête d'un théâtre total, ont intégré à leurs œuvres la poésie, le chant et la danse. La plupart sont restés à l'écart de telles innovations. Le cas de B. Dadié, en Côte d'Ivoire, est à cet égard caractéristique. Il a continué à écrire au long des années 70 dans la veine adoptée avec *Assemien Débylé*, la pièce de ses débuts qui fut jouée à Paris en 1937[127]. Les dramaturges zaïrois ont suivi cette tradition, bien que le développement de leur théâtre, inspiré par des troupes itinérantes et par le théâtre scolaire, soit postérieur à 1955[128].

Après l'indépendance, le répertoire habituel s'enrichit de pièces de propagande, qui ne passaient la rampe que dans la mesure où elles comportaient des éléments comiques[129]. Le principal problème du théâtre tenait en fait à l'insuffisance de son pouvoir d'attraction. Cela était dû en partie à des problèmes de langue, encore que certains auteurs aient écrit dans des langues africaines ou, le plus souvent, traduit leurs œuvres dans la langue urbaine locale. Mais même ces œuvres étaient accueillies sans enthousiasme par le grand public. Les conventions formelles, les lois du théâtre, notamment la règle de l'unité d'espace et de temps, étaient simplement trop étrangères à l'expérience du public.

Et cependant, dès 1947, Fodeba Keita[130] avait tenté de rompre avec elles. La danse et le chant choral accompagnaient l'action et l'interprétaient à mesure que l'acteur principal l'articulait oralement, à la manière tant des Mande (Malinke) que de la Grèce classique. Mais il ne fut pas suivi et cette forme ne se transforma pas en un théâtre plus charnel. Elle eut, cependant, un certain succès comme cadre de référence des nombreuses compagnies de ballet qui suivirent le modèle de ses Ballets africains. La danse et le spectacle prirent le dessus au détriment de la richesse et de la complexité de l'intrigue. Au demeurant, ces ballets en sont venus à s'adresser davantage au public des pays étrangers qu'à un public local et peuvent apparaître à ce titre comme un art à vocation touristique[131]. Ainsi donc, le théâtre et le ballet se sont coupés de la culture de leur public, et cela rend d'autant plus poignante la préoccupation de la négritude, qui revient sans cesse dans leur répertoire.

127. B. Traoré, 1969; W. Zimmer 1985.
128. Voir *Jeune Afrique* (Élisabethville) numéros de 1958; Y. L. Mundara, 1972; M. du Ma-Ngo, 1980; Kadima-Nzuji, 1981.
129. N. S. Hopkins, 1971.
130. F. Keita, 1957; P. Parícsy, 1971, p. 54-56.
131. Pour des exemples de la façon dont les gouvernements perçoivent les troupes de danse comme relevant du secteur touristique, avec notamment les déclarations du Gouvernement zambien, voir UNESCO, 1982.

Pendant ce temps, le théâtre s'était développé de manière très différente dans les anciennes colonies britanniques d'Afrique occidentale. Dans les années 20, un théâtre de vaudeville en anglais et dans les langues locales prospérait au Ghana ; vint ensuite dans les années 30 un théâtre d'inspiration européenne mais en langues vernaculaires, dont le premier succès fut une pièce de E K. Fiawoo écrite en ewe[132]. Les deux traditions perdurent[133], encore qu'avec moins de succès pour la tradition académique que pour le vaudeville. Le courant académique se perpétua, cependant, tant en langues vernaculaires qu'en anglais, qui permettait aux pièces didactiques d'être jouées dans les écoles. Les deux tendances prirent une ampleur spectaculaire.

La première fut développée par H. Ogunde. Il créa en 1944 une pièce en musique pour la Church of the Lords de Lagos, employant le yoruba et avec une intrigue articulée sur la musique et la danse, laissant libre cours à l'improvisation. Ce fut le point de départ de la tradition de l'opéra ouest-africain. Ogunde mariait le spectacle traditionnel au dialogue, à la mise en scène et à d'autres éléments de la tradition du vaudeville. Ses productions remportèrent un tel succès que les recettes lui permirent de jeter les bases institutionnelles et commerciales du théâtre au Nigéria[134].

Du côté académique, parut W. Soyinka. Formé à Londres à partir de 1955, puis rentré au Nigéria en 1959, il y créa les premières véritables pièces académiques. À l'aise avec les techniques européennes, il était capable de les dominer de manière à intégrer des éléments dramatiques yoruba. Son exemple fut suivi à partir de 1960 par d'autres auteurs dramatiques de talent tels que J. P. Clark[135].

Cependant, au Ghana, E. T. Sutherland, écrivant en fanti, développa le théâtre académique à partir de 1958 et créa en 1961 une forme nouvelle appelée d'abord comédie musicale, puis opéra. C'était une pantomime pour danseurs, accompagnés de chœurs et de solistes. Ceux-ci déroulaient le fil de l'intrigue en fanti, tandis qu'un commentateur en donnait un équivalent en anglais[136]. Mais l'opéra trouva sa véritable expression africaine avec Duro Ladipo qui créa sa première œuvre en 1961 au centre artistique d'Oshbogo. De 1962 à 1964, il produisit un cycle relatif aux rois historiques d'Ọyọ. Celui-ci devint le prototype de l'opéra yoruba, combinant un texte yoruba de haute qualité littéraire à la satire sociale et à la réflexion métaphysique. La forme opérait une fusion spectaculaire de la tradition académique et du genre populaire créé par Ogunde, lequel aida l'auteur dans son travail d'élaboration[137].

Depuis les années 60, la forme et le contenu ne se sont guère modifiés. L'inspiration vient essentiellement des traditions orales, mais appliquées à

132. En réponse à un concours organisé par l'International African Institute.
133. J. Collins, 1985 ; K. N. Biame, 1968.
134. E. Clark et H. Ogunde, 1979.
135. O. Ogunba, 1966 ; O. Ogunba et A. Irele, 1978 ; Y. Ogunbiyi, 1981 ; M. Etherton, 1982 ; A. Ricard, 1975.
136. K. Muhindi, 1985 ; S. Acquaye, 1971 ; O. Chinyere, 1980.
137. U. Beier, 1970 et 1973.

des situations contemporaines, souvent pour exprimer un mécontentement, parfois à des fins satiriques. Certains des principaux auteurs dramatiques, tel Soyinka, sont passés de la satire au désespoir. À son tour, Femi Osofisan, l'auteur le plus connu de la jeune génération au Nigéria, s'est mis à écrire des pièces préconisant des formules politiques radicales. Mais tout en admonestant Soyinka, lui et d'autres n'en ont pas moins un langage, une structuration dramatique et même une thématique très proches des siens[138].

Ces évolutions ont abouti à enraciner le théâtre, sous ses formes tant populaire qu'académique, dans un sol fertile au Ghana et surtout au Nigéria. Il diffère totalement, à cet égard, de la tradition francophone aliénée. Mais il diffère aussi de l'art dramatique en d'autres lieux de l'Afrique anglophone.

En Afrique de l'Est, le théâtre a été plus lent à se développer. Il a eu pour centre de gravité le Collège universitaire de Makerere. Le premier auteur dramatique a commencé à écrire des pièces en un acte dans un anglais quelque peu hésitant au début des années 60. Devant le peu d'intérêt manifesté par le public pour les pièces en anglais, on commença peu après à expérimenter un travail en langues locales, d'abord en kiswahili et en kiganda, mais aussi plus tard en luo et en kikuyu. Ngugi fut le seul à dépasser, en 1966, la dimension de la pièce en un acte. La censure a parfois été féroce en Ouganda, mais elle est aussi un vrai problème dans d'autres pays. Par ailleurs, l'acceptation en bloc des conventions théâtrales européennes, en particulier à Makerere dans les années 60, a retardé l'acceptation du théâtre par le public[139].

L'*apartheid* en Afrique du Sud a peut-être été la principale raison du retard considérable du développement du théâtre destiné à des auditoires africains par rapport à celui de la littérature africaine qui, avant 1935, avait déjà produit un chef-d'œuvre comme le *Shaka* de Mofolo. L'œuvre de Mphalele était du théâtre à lire plus qu'à jouer. Le théâtre africain fit sa percée avec la production de *King Kong* en 1959. Ce succès permit au groupe de l'Université du Witwatersrand, qui l'avait produit, de se développer et d'offrir à des Africains un enseignement musical et théâtral. Mais, au même moment, Gibson Kente commençait à produire des pièces plus populaires. Les représentations de cet art des *townships* avaient lieu dans des salles des fêtes communautaires et eurent une vocation de divertissement de 1958 à la fin des années 60. Il y avait, cependant, une autre filière de développement du théâtre : les pièces montées dans les écoles en langues africaines. Dans les années 70, le People's Experimental Theatre et d'autres groupes commencèrent à monter des pièces d'action politique écrites par Credo Mutwa et quelques autres. Malgré la censure et des arrestations, cette forme d'art dramatique fut très vivante jusqu'aux émeutes de Soweto. La répression obligea à produire des pièces sans texte, donc impossibles à censurer. Jusqu'à une date récente[140] la

138. C. Dunton, 1984.
139. M. M. Mahood, 1966 ; R. Serumaga et J. Johnson, 1970 ; L. A. Mbughuni, 1976.
140. M. Hommel, 1962 ; numéro spécial de *Theatre Quarterly*, vol. 7, 1977-1978 ; M. Mabogoane, 1983.

situation politique a empêché l'élaboration de tout répertoire théâtral autre que celui traitant des problèmes politiques. Il y a aujourd'hui des pièces écrites dans toutes les langues africaines et qui couvrent une vaste palette de contenus[141].

Le théâtre européen n'a pas été accepté facilement en Afrique à cause de ses conventions, de son caractère littéraire, du fait qu'il ne prévoit pas de participation du public et qu'il privilégie les messages didactiques au détriment du divertissement, sans parler des barrières que dresse l'emploi de langues étrangères. Dans sa forme classique, il n'a été accepté que par une fraction des élites et par des gouvernements qui voient en lui un produit de prestige, sujet de fierté nationale. Mais là où le théâtre a su faire éclater ses conventions, admettre les goûts populaires, utiliser des langues locales, surtout dans le dialogue, permettre au moins une certaine participation de l'auditoire et est devenu moins intellectuel, il a en général obtenu du succès. À l'un des extrêmes, les pièces sont devenues de simples comédies musicales au contenu des plus sommaires. Mais l'expérience a montré, tout spécialement avec le théâtre et l'opéra nigérians, que des productions populaires peuvent atteindre à une haute qualité dramatique et littéraire.

Le cinéma et la télévision

La radio, le cinéma et la télévision sont les médias dont la nature se rapproche le plus de celle des anciens modes d'expression de la tradition orale. Il manque cependant à la radio l'impact visuel qui fait la puissance du cinéma ou de la télévision, médias faisant appel à la fois à l'oreille et à l'œil. Le cinéma, quant à lui, s'est avéré dans l'ensemble moins proche du courant principal de la tradition orale africaine que la télévision, employant les techniques de la vidéo, parce que celle-ci conserve beaucoup plus de spontanéité que celui-là. Des trois, c'est le cinéma qui est apparu le premier: des films étrangers ont été projetés en Égypte à partir de 1905, et au sud du Sahara à partir des années 20, tant dans quelques théâtres urbains que sous forme de séances de cinéma itinérant dans les zones rurales. Dès le début, les films ont été très bien accueillis, même si le public comprenait à peine les films étrangers qui étaient projetés. Cet état de choses a suscité la production de bon nombre de films, toujours didactiques (même les longs métrages), destinés à un public africain mais réalisés par des étrangers. On a vu aussi s'établir et se renforcer la censure des films projetés[142]. Pour l'essentiel, les débuts de la radio remontent aux années 30, mais ce n'est qu'à partir de 1960 qu'elle est devenue le moyen de communication de masse par excellence, lorsque le continent fut inondé de postes à transistors à bon marché fonctionnant sur piles. La radio est restée solidement aux mains

141. Pour un aperçu général, voir A. Fuchs, 1985; M. M. Mahood, 1966, p. 25-26; R. Mshengu-Kavanagh, 1981.
142. F. Ramirez et C. Rolot, 1985.

des gouvernements et a joué son premier grand rôle de façonnement de l'opinion publique dans les années qui aboutirent à l'indépendance. Les premières émissions de télévision ont eu lieu à Ibadan en 1959, puis l'année suivante au Caire. Ce moyen de communication a été plus lent à se répandre à cause du coût relativement élevé des investissements d'infrastructure et de la cherté des récepteurs. Néanmoins, en 1985, pratiquement tous les pays d'Afrique avaient mis en place des chaînes de télévision et s'employaient à assurer la couverture de l'ensemble de leur territoire. Nous parlerons d'abord du cinéma, puis de la télévision.

Le cinéma

Le premier film tourné par un Africain est sans doute *Ghézal, la fille de Carthage* (1924), une production tunisienne, bientôt suivie de *Leila* (1926) et de *Zainab* (1926), deux films égyptiens. Ces films s'inspiraient de modèles théâtraux mais les conventions théâtrales ne tardèrent pas à être violées, puis abandonnées. Les Studios Misr ouvrirent en 1934 et à partir de là l'industrie cinématographique prit son essor, produisant bientôt plusieurs films par an. Le contraste est saisissant avec les colonies. La réticence des gouvernements coloniaux à permettre à des Africains de faire des films s'explique par des considérations politiques. Mais des considérations financières entrent aussi en jeu pour expliquer le retard pris, ce qui a fait que bon nombre de pays n'ont vu émerger leurs premiers réalisateurs de films que dans les années 70.

La production de films est une entreprise commerciale. Elle nécessite un substantiel apport initial de capitaux pour la production proprement dite, la création d'un réseau de distribution et la construction ou l'adaptation de salles de projection. Les rentrées de fonds sur investissement ne peuvent être perçues qu'après encaissement des recettes aux guichets et les capitaux pouvant être réinvestis dans la production sont ce qui reste après que les opérateurs de salles de cinéma et les sociétés de distribution ont touché leur part des bénéfices. Jusqu'à présent, seule l'Égypte a réussi à mettre sur pied une industrie efficace et autofinancée. L'autre solution consiste pour l'État à assurer le financement initial de son industrie cinématographique, et de tâcher ensuite de l'établir sur des bases financières saines. Une petite industrie a pu être créée selon cette formule au Nigéria et au Maroc; le Sénégal a pu, quant à lui, mettre en place à partir de 1969 un réseau de distribution et construire des salles de cinéma, et le système est en passe de s'autofinancer. On trouve un système plus courant en Algérie, en Tunisie, au Mali et au Burkina Faso, pays dont les gouvernements ont commandité des films de propagande et des films éducatifs mais non des films de long métrage. Cette politique a néanmoins eu pour effet d'établir sur place des compétences ainsi que certaines installations de production et les premiers réalisateurs de films de ces pays se sont servis de ces bases. Néanmoins, après 1970, l'existence de studios de télévision a joué un rôle beaucoup plus important à cet égard. La télévision a eu tendance à promouvoir la création de films en fournissant des équipements et un débouché. Dernièrement, cependant, le rôle prépondérant attribué à la vidéo plutôt

qu'au film a eu tendance à se répercuter défavorablement sur la production cinématographique[143].

La plupart des gouvernements hésitaient à investir massivement dans la branche parce que, contrairement à ce qu'on croit généralement, le cinéma n'est pas un moyen de communication de masse. Il n'est pas comparable à la radio et à la télévision, qui ont eu par conséquent la priorité absolue dans tous les pays. Lorsque la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) rompit le monopole des distributeurs étrangers en 1969, il n'y avait que dix cinémas dans le pays. Le Gabon n'en avait que huit en 1986. Le Sénégal, qui a aujourd'hui la meilleure infrastructure de l'Afrique tropicale, a 80 cinémas et 13 millions de spectateurs par an. Cela commence à ressembler à un spectacle de masse. Un des plus grands succès cinématographiques a été le film de Cheick-Oumar Sissoko, *Nyamaton*, montré au Festival de Ouagadougou en juillet 1986. Il fit 35 000 entrées en deux semaines; néanmoins, par rapport aux millions de spectateurs qu'attire quotidiennement la télévision, un tel auditoire n'a rien de massif[144].

Reste que même si le cinéma n'est pas un moyen de communication de masse, les films ont assez de pouvoir pour provoquer une lutte permanente entre des intérêts culturels concurrents. La rivalité est vive entre l'Inde, l'Égypte, la France, la Grande-Bretagne et les États-Unis pour s'imposer sur des marchés que les gouvernements nationaux doivent défendre en mettant au point leurs propres politiques culturelles. Ainsi, deux compagnies de distribution françaises avaient un monopole absolu sur l'ensemble du marché francophone d'Afrique occidentale jusqu'en 1969, année où la Haute-Volta se rebiffa, et aujourd'hui encore, la majeure partie de la région reste dominée par des compagnies françaises[145]. La forte proportion de films indiens et égyptiens montrés en Afrique tropicale est imputable à la volonté du public. Les pays occidentaux se disputent la part restante, soit un cinquième du marché. Les principaux protagonistes sont la France et les États-Unis. Les gouvernements africains ont d'abord simplement cherché à les jouer l'un contre l'autre, tout en acceptant des coproductions par lesquelles s'effectuait un transfert de technologie cinématographique. Dans les années 80, cependant, il devint courant de s'adresser à d'autres partenaires étrangers, en particulier Cuba et les pays d'Amérique latine[146].

Dans de pareilles conditions, il faut s'attendre à une censure et les gouvernements ont des idées arrêtées sur la question du cinéma. Seuls les « bons films africains » doivent faire l'objet d'une promotion et le cinéma doit être « comme une manière agréable et élégante de développer parmi les peuples africains certaines attitudes souhaitables concourant à une amélioration du bien-être, de l'hygiène, de l'éducation, de la discipline, du travail[147] ».

143. P. Haffner, 1978; G. Hennebelle, 1972; G. Hennebelle et C. Ruelle, 1978; J. Binet *et al.* (dir. publ.), 1983; P. S. Vieyra, 1968, 1975 et 1983. Vieyra donne aussi régulièrement des reportages à *Présence africaine*, notamment sur des festivals de cinéma comme ceux de Ouagadougou ou de Carthage.
144. M. Diawara, 1986 et 1987; P. Michaud, 1986.
145. M. Diawara, 1986.
146. M. Shirazi, 1987.
147. Anonyme, 1987.

Il convient de garder présentes à l'esprit toutes les considérations qui précèdent lorsqu'on parle du cinéma en tant que forme d'art, car elles limitent la vision du cinéaste tout en la modifiant profondément. Abordant cette question, on se bornera à analyser les seuls grands centres de production. Il y a aujourd'hui en Afrique largement plus de 250 producteurs de cinéma qui vivent et travaillent dans une bonne quarantaine de pays différents.

Le premier cinéma égyptien était romantique et plaisait à la classe moyenne urbaine. Depuis l'ouverture même des Studios Misr, il y a eu des réalisateurs spécialisés dans la fabrication de comédies musicales et de mélodrames fortement influencés par le théâtre. Cette tendance est toujours d'actualité. Mais en 1939 eut lieu l'apparition du film néoréaliste. La seconde guerre mondiale fit du cinéma une affaire très lucrative. La production augmenta de 300 %, mais c'était un cinéma d'évasion de médiocre qualité. Ainsi, beaucoup de films prenaient pour sujet des vies de noceurs dans les boîtes de nuit. Dans les années 50, on vit apparaître des films de guerre, des films policiers, des films folkloriques et un renouveau du cinéma vériste centré sur le drame psychologique individuel, et l'on porta aussi à l'écran quelques-uns des romans de N. Maḥfūz. En 1952, la majeure partie de l'industrie fut nationalisée, mais sans grande incidence sur son programme de production. Le mélodrame et la farce tenaient toujours le haut du pavé. Au demeurant, l'industrie cinématographique égyptienne occupait désormais le douzième rang mondial, dominant le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. La plupart des 50 à 60 films produits par an dans les années 60 appartiennent aux genres qu'on a évoqués. On assistait, cependant, au développement d'un réalisme populiste ; des problèmes du moment comme le débat sur la situation des femmes devenaient matière à faire des films et l'on adaptait à l'écran des œuvres littéraires célèbres. La critique décrie souvent les films égyptiens pour leur superficialité et leurs intrigues simplistes, mais le public les aime. Le cinéma égyptien produit chaque année autant de films qu'en a produit l'Afrique tropicale en plus d'un quart de siècle. On y trouve tous les genres du cinéma contemporain. Régulièrement, des œuvres de haute qualité technique exprimant des pensées et des sentiments originaux émergent du flot d'une production médiocre[148].

Au Maghreb[149], de modestes centres de production sont apparus à Alger et au Maroc. Le gouvernement algérien a décidé dès le début de subventionner la production de films de propagande sur la guerre d'indépendance et sur le socialisme d'État ; il n'a, cependant, pas interdit la critique de ses bureaucraties que présentent certaines productions récentes. Les quelques films tunisiens (à partir de 1966) ont tendance à se ranger dans la même catégorie. Le Maroc a produit des films dans les genres qui sont ceux des succès commerciaux, et quelques films intellectuels. Les plus remarquables de ces films font penser à Buñuel et se servent du symbole pour captiver le spectateur plutôt que de l'intrigue ou de l'action.

148. A. Elnaccash, 1968 ; G. Hennebelle, 1972, p. 13-81 ; P. Mansfield, 1965, p. 125-126. En 1972, l'Égypte avait produit en tout quelque 1 400 films, contre 50 en vingt ans pour l'Afrique au sud du Sahara (G. Hennebelle, 1972, p. 77).
149. M. Berrah *et al.*, 1981 ; G. Hennebelle, 1972, p. 105-194.

Les Africains francophones de l'Ouest ont fait leurs premières expériences cinématographiques vers le milieu des années 50, d'abord à Paris et plus tard à Dakar[150]. Le premier véritable long métrage a été *La Noire de…* réalisé par Ousmane Sembene (1966). Sembene[151] a dominé, jusqu'à une époque très récente, la scène cinématographique d'Afrique francophone; il a été aussi le seul réalisateur de cinéma qui ait trouvé les moyens de financer son art. Formé dans la tradition vériste russe, son cinéma utilise l'image pour montrer des problèmes sociaux et appuyer des dialogues maniant des vérités profondes et des idéologies fondamentales. Il est ainsi le fondateur d'une tradition intellectualisante. Tous ses films traitent du heurt entre les modes de vie colonial ou européen et les réalités africaines — composante de négritude —, des tensions entre les classes sociales — composante marxiste — et font l'éloge de héros précoloniaux — composante nationaliste. Ce dernier aspect est appelé à trouver sa plus forte expression dans son *Samori*, série épique en six parties réalisée pour la télévision.

Malgré la pénurie de moyens financiers, près de deux cents réalisateurs de cinéma sont issus de l'Afrique francophone. Une grande partie de leur production est didactique et intellectualisante et la plupart de leurs films ont été rejetés par le public. Cependant, certains auteurs, Souleymane Cissé ou Cheick-Oumar Sissoko par exemple, ont transcendé l'héritage de Sembene. La qualité lyrique de Cissé l'a rendu célèbre et le *Nyamaton* de Sissoko, sur la vie d'écoliers pauvres et riches, a suscité un vaste courant de sympathie. Mi-documentaire mi-fiction, il ne propose pas de solutions et met l'accent sur l'action et l'image plutôt que sur un débat intellectuel porté par le dialogue. Le public a beaucoup aimé voir s'y refléter la société qui lui est familière, d'autant plus que la langue parlée dans le film est le bamana[152]. Sissoko a suivi une tendance apparue depuis peu en abandonnant le français au bénéfice de langues locales. Le film policier camerounais est un genre nouveau entièrement différent. Tout en se situant aux antipodes de Cissé ou de Sissoko, il a rompu lui aussi avec l'héritage de Sembene, quoique en cédant aux goûts du public.

Au Nigéria, la télévision s'est développée bien avant le cinéma et a mis en place une infrastructure technique. Le cinéma a commencé par suivre la tradition théâtrale yoruba et utiliser son infrastructure financière. Il n'y a pas eu de longs métrages avant 1972, année où fut filmée une pièce de Soyinka. Le premier metteur en scène de cinéma fut formé dans la tradition française, mais Ogunde lui enseigna la façon de faire un film qui soit à la fois au goût du public et artistique dans la tradition des spectacles musicaux. Le Nigéria produit bon an mal an un long métrage par an depuis 1975, bien que le cinéma ne soit pas subventionné. Mais le cinéma souffre de l'emprise monopolistique que la production vidéo a acquise sur la télévision[153].

150. Le film de P. S. Vieyra *Afrique-sur-Seine* est généralement tenu pour le précurseur, mais cela est contesté. Voir V. Bachy, dans J. Binet *et al.* (dir. publ.), 1983, p. 24.
151. F. Pfaff, 1984; O. Okore, 1984; M. B. Cham, 1984; R. A. Portimer, 1972.
152. M. Diawara, 1987.
153. A. Opubor et O. Nwuneli, 1979; A. Ricard, 1982; M. B. Cham, 1982; T. Fiofori, 1986*b*.

Les premiers films réalisés en Afrique du Sud, sur des scénarios écrits par des Africains, remontent à 1975. Ils sont en concurrence avec les films faits pour un public blanc et avec les films produits par le gouvernement pour ses « Bantu », et sont soumis à la censure. Le tout premier a été un film zulu, *Ikati elimnyama* [Le chat noir]. Un autre film au moins a été entièrement réalisé par un Africain. Plus importante est la production de documentaires et de dossiers cinématographiques sur l'*apartheid*. Mais, de toute évidence, le film africain n'y est pas prospère[154].

Le grand public a manifestement fait bien meilleur accueil au cinéma qu'au théâtre. Mais l'insuccès des films africains par rapport aux films importés, et surtout aux productions indiennes et égyptiennes, met en exergue le fait que beaucoup de cinéastes africains oublient de divertir. Si l'Égypte réussit si bien, c'est à cause du nombre de comédies et de mélodrames (les feuilletons de la télévision) qu'elle débite à longueur d'année. Les réalisateurs de films africains veulent enseigner, éduquer la conscience du public. Leurs préoccupations sont d'ordre politique (les classes sociales, le néocolonialisme, la dépendance), moral (l'aliénation et les maux de la modernité par opposition à la tradition), didactique (le rôle des femmes rurales, bonnes et simples, par opposition aux femmes mauvaises et complexes de la ville ; les méfaits de la drogue), personnel (les problèmes d'identité) ou relèvent du militantisme culturel (l'art curatif traditionnel comme antithèse de la médecine occidentale)[155]. Le public veut qu'on lui raconte des histoires, qu'elles soient romantiques, historiques, dramatiques ou comiques. Il raffole de mystère, d'aventure, de beauté fascinante et d'action héroïque. Ce n'est que maintenant que quelques réalisateurs entreprennent de répondre à ces exigences.

La télévision

La télévision est arrivée au Cameroun et au Burundi en 1984. Ces pays ont été parmi les derniers à adopter le coûteux nouveau média. T. M. Azonga décrit ce qu'il signifie pour les Camerounais. Ils peuvent désormais regarder réellement leurs idoles, qu'ils soient musiciens, sportifs ou leaders politiques. Ils découvrent leur propre pays, ses paysages, ses villes et des scènes de la vie rurale dont ils n'avaient pas même entendu parler. Ils voient le monde s'ouvrir devant eux en apprenant ce qu'est l'*apartheid* et en voyant s'exercer sa brutalité ou en suivant les horreurs de la guerre Iran-Irak. Ils pénètrent dans d'augustes enceintes du pouvoir comme l'Assemblée nationale et voient au fil de l'actualité se dérouler la vie publique et ses enjeux[156]. Rien d'étonnant à ce que la télévision ait vite dépassé la popularité de la radio ou que le public ait été prêt à dépenser gros pour y avoir accès. En 1986, 50 000 récepteurs avaient déjà été vendus, dont beaucoup de postes noir et blanc sud-coréens à bon marché, mais encore plus de coûteux récepteurs couleurs. Et le Cameroun n'est pas un cas isolé. En 1986, au Gabon voisin, une personne sur douze possédait un récepteur et, au Nigéria, un cinquième de la population

154. M. Pheto, 1981 ; T. Keya, 1981.
155. Voir l'analyse de F. Boughedir, 1983.
156. T. M. Azonga, 1986.

(20 millions de personnes) regardait quotidiennement la télévision[157]. Nul doute que dans d'autres pays les chiffres soient comparables.

Pareil succès ne pouvait laisser aucun gouvernement indifférent. Et les gouvernements avaient appris quel pouvoir s'offrait à eux à partir des débuts de la télévision au Nigéria en 1959[158], au Caire (1960) et après son introduction dans les pays européens. Pour le gouvernement, la télévision devait être sa voix, comme l'avait été la radio, mais aussi son image. En bien des lieux du continent, les citoyens se méfiaient de la radio car il était arrivé que des nouvelles fussent faussées ou supprimées et les gens l'avaient appris. Or la télévision permettait aux gouvernements de *montrer* l'événement ou la situation et, de ce seul fait, elle était bien plus convaincante que pouvaient l'être la radio ou d'autres médias. Les gouvernements voulaient faire l'opinion publique ou la couler au moule de leurs visées, éduquer le public, définir le contenu de la conscience nationale, créer un sentiment de moralité partagée et construire une culture nationale. Bon nombre de pays ont, en outre, tenté d'influencer par-delà leurs frontières les populations des pays voisins. L'histoire de l'expansion des stations et des réseaux de télévision au Nigéria montre à quel point celle-ci est intimement liée à la compétition sur le terrain politique[159].

On comprend pourquoi les gouvernements étaient prêts à dépenser des sommes considérables pour créer l'infrastructure de la télévision. Même les gouvernements qui, comme celui du Burundi jusqu'en 1983, résistaient pour des raisons de prix de revient au désir d'installer la télévision dans leur pays ont été obligés de céder. Quel qu'en soit le coût, la télévision est devenue un attribut essentiel de la souveraineté. Et plus un pays est riche, plus ses réseaux sont ambitieux. Non seulement le Gabon a étendu la portée de ses deux chaînes de télévision en couleurs de manière que les émissions couvrent la totalité de ce vaste pays sous-peuplé, mais il est en train de construire son propre satellite, de sorte qu'il pourra diffuser aussi bien ses vues que les résultats de ses études sur la civilisation bantu dans une bonne partie de l'Afrique centrale. Il est ainsi en concurrence avec le Zaïre qui entend lui aussi posséder son satellite[160].

Mais la télévision nécessite une grande quantité de programmes. Cent heures par semaine représentent l'équivalent de soixante films de long métrage. La programmation comprend au moins une heure par jour d'émissions d'information et d'actualités, des émissions destinées aux enfants, des documentaires (souvent en rapport avec le développement et portant depuis peu une attention beaucoup plus soutenue à l'éducation du monde rural), des émissions dramatiques (souvent en feuilletons) et des comédies (souvent bouffonnes), sans oublier les émissions sportives et la couverture des cérémonies publiques. La demande est supérieure à toute autre en ce qui concerne les services d'acteurs et d'animateurs de programmes, et même l'utilisation de la vidéo. En

157. T. Fiofori, 1986*b*; P. Michaud, 1986.
158. O. Ikime, 1979; S. Olusola, 1979.
159. T. Fiofori, 1986*b*.
160. P. Michaud, 1986. Les contrats relatifs à la Maison de la Radio de Kinshasa et aux relais des réseaux de diffusion sont parmi les plus gros projets de développement que le pays ait entrepris depuis 1970.

fait, elle ne peut être satisfaite et les coûts de fonctionnement seraient trop élevés si les programmes étaient tous originaux. C'est pourquoi les stations ont constitué des stocks de vieux films et de matériels divers et acheté les droits de séries étrangères, réintroduisant ainsi une source d'aliénation culturelle qui est désormais de loin la plus importante. En même temps qu'ils s'efforcent de définir et d'unifier la culture nationale, les gouvernements ont donc été obligés d'introduire des images culturelles concurrentes.

La télévision est-elle un art original ? Elle a créé un genre entièrement nouveau : le feuilleton télévisé, qui est au film ce que l'épopée est à la nouvelle. Au Nigéria les feuilletons ont d'abord été une imagerie convenue mettant en scène dans un décor invariable les mêmes personnages principaux, tel le feuilleton *The Village Headmaster* qui a duré presque le temps d'une génération. Six heures de télévision, ou davantage, peuvent servir à développer un grand thème, comme l'histoire des premiers califes ou la saga de Samori. Tous les genres du cinéma peuvent aussi être transformés à la télévision, du documentaire avec la place nouvelle accordée à « l'instantané » et très souvent à l'exotisme chez soi, jusqu'aux dessins animés pour les enfants. Cependant, beaucoup de programmes ne peuvent être suffisamment structurés pour mériter le nom d'art. Si passionnants qu'ils puissent être, les matchs de football ne sont pas de l'art et des films qui font dialoguer des critiques avec des ministres en exercice (en vogue au Gabon et au Cameroun) peuvent faire l'objet d'une mise en forme ordonnée mais non artistique. Car pour être de l'art, un matériel doit exprimer une métaphore sous une forme pertinente. Néanmoins, plusieurs genres télévisuels peuvent atteindre à l'art et exposer bon nombre des aspects structurels propres à la tradition orale (épique ou autre). Mais le média est trop nouveau pour que son apport aux arts d'interprétation puisse être évalué. La pression accablante résultant du double impératif d'offrir un produit d'évasion et de répondre à des objectifs immédiats, aggravée par des calendriers de production très serrés, n'est guère de nature à favoriser l'éclosion de chefs-d'œuvre.

Les arts de l'Afrique dans le contexte mondial

La sculpture africaine a révolutionné l'art européen, et surtout sa sculpture, à partir de 1905. En 1935, le cubisme et l'expressionnisme allemand étaient passés de mode mais l'influence fondamentale de l'art africain était toujours vivace et continue encore de nos jours à dominer la sculpture, comme en témoignent les œuvres de Zadkine, Moore, Archipenko et d'autres encore. Les principes de l'art africain classique ont ainsi été intégrés au répertoire international des formes[161]. Ces impulsions sont souvent revenues en Afrique. Ainsi, un artiste populaire du Bénin (Nigéria) a copié une œuvre de

161. M. Leiris et J. Delange, 1967, p.117-161 ; O. Ola, 1980 ; F. Willett, 1971 ; S. Barron, 1983, sur l'ampleur de l'impact africain, et C. Einstein, 1915, pour son manifeste.

Benson Osawe inspirée de Modigliani, lui-même redevable aux formes d'un masque lega de l'est du Zaïre[162]. L'impact qu'a eu l'expressionnisme sur les artistes africains formés en Europe est inscrit dans celui qu'a eu l'art africain sur l'expressionnisme. Ainsi, Gerard Sekoto répercute des formes classiques à travers le prisme de la peinture expressionniste allemande.

La musique africaine avait elle aussi fait ses apports les plus considérables bien avant 1935 avec ce que lui doivent la création du jazz et celle de la musique afro-latine. Comme pour les arts visuels, on comprend ainsi pourquoi ces mouvements ont pu à leur tour tant contribuer à la musique africaine moderne.

Pendant la haute époque coloniale, après 1920, si l'on excepte l'inspiration procurée à Le Corbusier par l'architecture du Mzāb (dans le Sud algérien), le patrimoine artistique africain n'a guère eu d'impact. Le colonialisme arrogant ne voyait dans les Africains que des élèves à éduquer, certes pas des maîtres. Après l'indépendance, toutefois, les arts africains ont recommencé à exercer leur influence dans le monde. Le public international a eu l'occasion de voir davantage d'expositions d'art classique africain, d'entendre la nouvelle musique, d'assister aux représentations des troupes de théâtre et de ballet. La contribution originale de ces arts au patrimoine mondial est peu à peu reconnue et les musiciens en particulier voient croître leur public international, tandis qu'un film au moins, *Le mandat* d'Ousmane Sembene, a connu un véritable succès populaire en Europe. Si l'art classique jouit désormais d'une haute considération, l'art visuel moderne commence seulement à se faire connaître d'un public international. Il n'a, jusqu'ici, guère exercé d'influence sur la scène internationale.

Même la reconnaissance de l'art classique africain reste encore incomplète. Malgré de nombreuses expositions temporaires entre Paris et Tokyo, Prague et New York, l'art classique africain est encore tenu à l'écart des conservatoires de ce qui constitue les « beaux-arts » aux yeux du public. Seul le Metropolitan Museum de New York expose un fonds permanent de sculpture classique africaine, et encore est-ce au titre de « l'art primitif ». Il n'en reste pas moins que l'estime croissante dans laquelle est tenu l'art classique a stimulé le marché des œuvres d'art. Ce marché existait en 1900 mais il a grandi par bonds successifs après 1945, puis de nouveau après 1960. Malheureusement cet essor s'est accompagné des problèmes habituels dus à la contrebande, aux fouilles illicites, à l'industrie du faux et à de nouvelles pertes notables d'œuvres d'art importantes du fait de leur exportation vers d'autres continents[163]. L'art classique n'est pas encore entré au Louvre, mais il a pris rang dans les grandes salles des ventes. Cependant, les artistes, musiciens, auteurs dramatiques et cinéastes modernes luttent pour être reconnus. Comme l'ont montré dans les années 80 le prix Nobel attribué à Wole Soyinka et une palme d'or décernée au Festival de Cannes de 1987, ces combats portent à présent leurs fruits.

162. P. Ben Amos 1977, p. 135-137 et fig. 9.10.

163. *Arts d'Afrique noire* consacre beaucoup de place au compte rendu des ventes et des prix atteints sur le marché international. Pour l'art destiné au tourisme, voir les articles de D. Crowley dans *African Arts*.

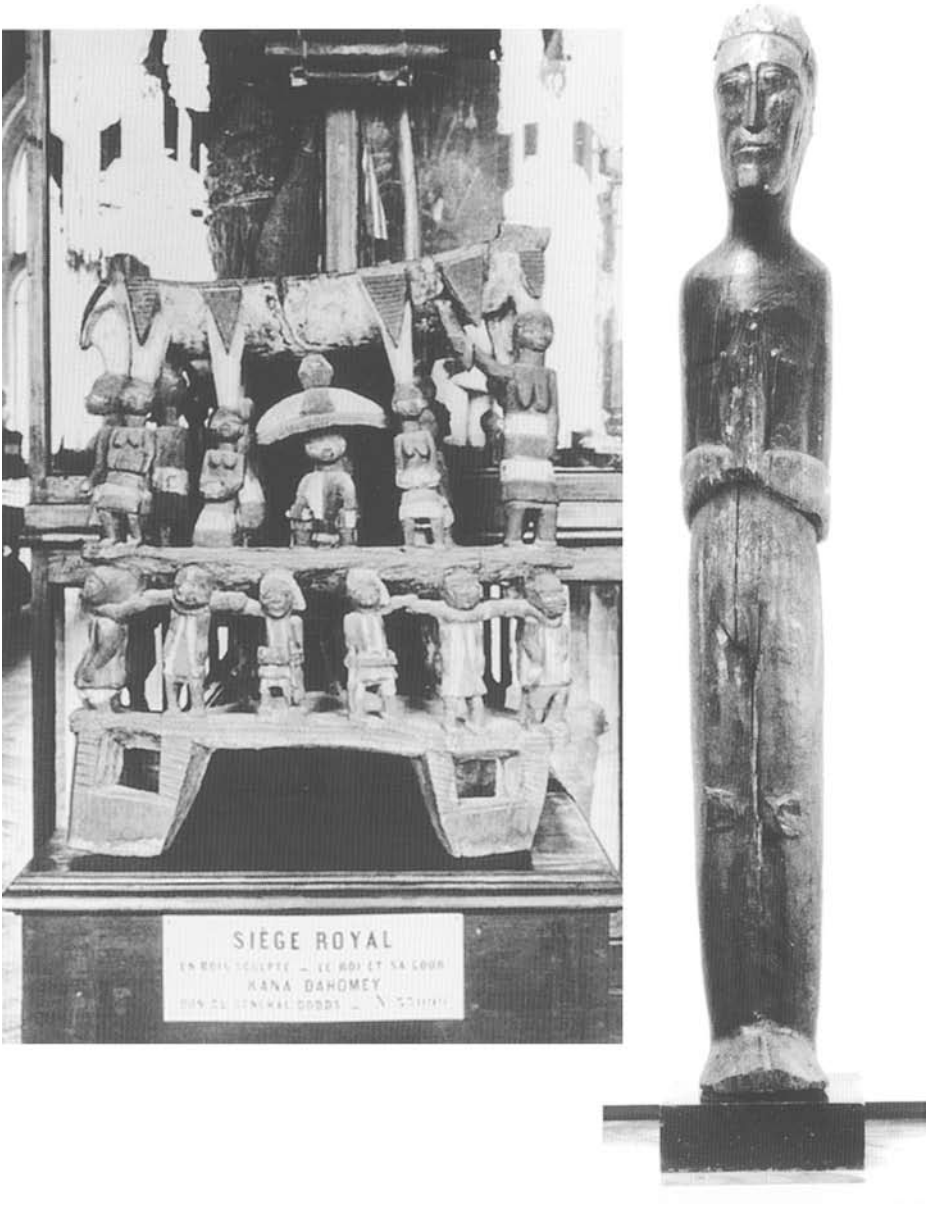

20.9. L'art africain et le cubisme.
À gauche : siège royal sculpté dans du bois : le roi et sa cour, Kana, Dahomey.
[*Photo :* © Collection Musée de l'Homme, Paris, provenant de la Collection d'ethnographie du Trocadéro des années 20.]
À droite : « Le Prophète », sculpture d'Ossip Zadkine, 1914.
[*Photo :* © SPADEM, 1903, Paris. *Source :* Musée de Grenoble, France.]

Conclusion

Le demi-siècle qui s'est écoulé depuis 1935 n'a pas porté deux générations d'artistes mais trois : les précurseurs, les pionniers des arts contemporains et ceux qui ont pris leur suite. Tout s'est décidé entre 1945 et 1965. Ce sont les années pendant lesquelles les premières expériences se sont cristallisées en une nouvelle tradition dont ne se sont pas départis les artistes venus ensuite. L'année 1960 n'est pas une date capitale pour l'art. Les nouveaux arts sont le produit d'une grande époque d'espérance nationaliste, non d'indépendance politique. Dans un jaillissement massif, les arts ont reflété le nationalisme et à la génération suivante ils ont produit des vagues successives d'artistes qui ont développé les perspectives ouvertes par les pionniers dans toutes les disciplines, tous les genres, tous les arts.

Dans leur ensemble, les nouveaux arts ne sont pas issus des traditions européennes, bien qu'ils se soient développés à l'apogée de l'influence culturelle de l'Europe qui couvre les mêmes années et se prolonge encore, plus forte peut-être qu'avant 1945, malgré aussi l'adoption de techniques ou d'instruments venus d'Europe. En dernière analyse, ce qui frappe le plus est la continuité avec les temps antérieurs. Les continuités sont évidentes pour les arts ruraux, manifestes pour les arts populaires et sous-jacentes à une bonne partie de l'art destiné au marché touristique. On n'observe de franche rupture que dans le théâtre, du fait qu'il se conforme à la tradition italienne, et dans, le cinéma qui, sauf en Égypte, n'est pas encore un art populaire. Le cinéma intellectualisant et le théâtre académique laissent même insensibles la plupart des élites, qui rejettent aussi les arts visuels d'inspiration européenne et se détournent de la musique classique européenne. Les arts académiques, dérivés de l'Europe, sont encore étrangers aux perceptions collectives africaines. Les artistes qui les pratiquent le sentent et ce sentiment de non-appartenance est pour beaucoup dans leurs positions concernant l'africanité, l'aliénation et la négritude. Dans l'ensemble, les nouveaux arts de l'Afrique sont donc une synthèse dans laquelle une petite part sélective du patrimoine européen s'est combinée à un vaste héritage africain.

D. Niven a relevé les liens étroits qui existent entre les artistes académiques et la classe politique dirigeante[164]. C'est là un aspect d'une vérité plus vaste : les arts ont été le miroir fidèle de l'histoire changeante des sociétés africaines avec leurs tensions internes et externes. Comme la population urbaine, les arts urbains ont assumé une place prépondérante. À mesure que les classes sociales se formaient et que le fossé les séparant prenait l'allure d'un précipice, chaque classe trouvait sa propre expression artistique. Les tensions entre le versant intellectuel du cinéma, du théâtre, des arts visuels et même du costume et leur versant populaire sont partout

164. D. Niven, 1985.

manifestes. Il n'est que la musique où l'opposition ne saute pas aux yeux; c'est qu'il n'y a presque pas de musiciens académiques. Que les artistes académiques soient ou non d'accord avec l'élite, ils parlent sa langue et sont reconnus par elle. Les artistes populaires, dans leur ensemble, ne le sont pas. Encore une fois, les sociétés africaines sont maîtresses de leur destin, et elles trouvent les rêves et les métaphores, les arts, qui expriment leurs aspirations complexes. Les arts sont nouveaux parce qu'ils sont le reflet d'une Afrique nouvelle.

CHAPITRE 21

Tendances de la philosophie et de la science en Afrique

*Ali A. Mazrui J. F. Ade Ajayi**
en collaboration avec A. Adu Boahen et Tshishiku Tshibangu

Ce chapitre est dédié à la mémoire de Cheikh Anta Diop

Quel est l'effet, dans une société donnée, de la subordination politique sur la philosophie et sur la science ? L'ensemble de l'Afrique a été à des degrés divers sous domination étrangère pendant toute la période qui a commencé en 1935, même lorsque son indépendance politique a été nominalement acquise. L'influence de cette condition sur le fonds de savoirs et de savoir-faire de l'Afrique est donc au cœur des questions à examiner dans ce chapitre. Le colonialisme a-t-il été un aiguillon nouveau pour le progrès scientifique et l'évolution technologique ? La philosophie propre de l'Afrique a-t-elle été enrichie par le colonialisme ? La philosophie africaine est-elle en fait née de l'interaction de l'Afrique avec le monde occidental ? Ou bien le colonialisme a-t-il eu un effet inhibiteur sur la philosophie comme sur la science ?

Nous nous proposons de démontrer que c'est en partie à cause du colonialisme que la contribution des scientifiques africains à l'ensemble de la connaissance humaine a été relativement modeste depuis 1935. Mais nous espérons montrer aussi que la science a depuis toujours eu trop d'importance pour n'être mesurée qu'à l'aune des activités des scientifiques. De même que l'histoire n'est pas faite par les historiens mais par la société, de même l'élaboration de la science n'est pas due aux seuls scientifiques mais à l'ensemble de la collectivité. Nous espérons montrer comment la société africaine est devenue un des piliers de la science et de la technologie *occidentales*, du fait

* Les auteurs de ce chapitre expriment leur gratitude à Marcien Towa, à Malu wa Kalenga et à C. Wondji pour les encouragements qu'ils leur ont apportés et les recherches dont ils les ont fait bénéficier.

précisément qu'elle était colonisée. Si le colonialisme a rendu difficile un développement de la science et de la technologie *au sein* même de l'Afrique, cette même condition coloniale a fonctionné comme courroie de transmission de la contribution matérielle de l'Afrique à la science et à la technologie dans le monde occidental.

Mais les réalités africaines ne sont pas un simple dérivé du colonialisme. Il est en Afrique une force plus puissante que l'expérience coloniale : la culture africaine elle-même. L'étude des tendances de la science et de la technologie en Afrique doit donc reconnaître la prééminence des valeurs et des traditions tant dans la philosophie africaine que dans la science africaine.

Dans ce chapitre, nous examinerons l'expérience africaine en matière de philosophie et de science et nous considérerons la connaissance comme un phénomène empirique. En partie pour cette raison, quand nous parlerons de science, il sera en même temps beaucoup question de philosophie, et *vice versa*. Mais — pour employer des termes marxistes d'une manière nouvelle — la philosophie et la science, dans ce chapitre, feront partie l'une et l'autre de la superstructure, la base ou l'infrastructure étant constituée par la culture.

Ce chapitre a pour sujet la science et la philosophie en Afrique depuis 1935. Mais, dans un sens, la science et la philosophie transcendent l'espace géographique et le temps historique. Notre étude ne saurait donc être rigoureusement contenue dans les limites géographiques de l'Afrique, ni dans celles de la période historique qui commence en 1935. C'est seulement au prix d'une inévitable tendance à dépasser les limites de l'espace et du temps que nous pourrons traiter de ces formes universelles de la pensée que sont la science et la philosophie.

Les considérations culturelles nous aideront cependant, même dans un tel domaine, à limiter cette tendance à l'universalisation. Nous nous livrerons de temps en temps à des comparaisons avec d'autres régions du monde, et nous examinerons d'autres sociétés pour mieux comprendre l'Afrique. Nous n'entendons ni enterrer les Césars de la science africaine, ni prononcer leur éloge. Nous voulons seulement *comprendre* la science et la philosophie africaines, avec leurs points forts et leurs limites, en les replaçant dans leur contexte *culturel*.

> Nous *sentons*,
> *Donc* nous *pensons*,
> *Donc* nous *sommes*.

Mais pour comprendre le caractère unique de la civilisation africaine, il nous faut paradoxalement la comparer avec d'autres civilisations. On ne peut appréhender ce qui est spécifiquement africain sans explorer ce qui est universel. Ce n'est pas seulement en nous regardant dans un miroir que nous apprenons qui nous sommes ; c'est aussi par le commerce que nous avons avec le reste de l'humanité.

La science traditionnelle

On commence seulement à bien vouloir reconnaître et apprécier l'ensemble de connaissances et de savoir-faire sur lequel s'appuyaient les sociétés précoloniales dans les domaines de l'agriculture, de la santé, de l'artisanat et de l'industrie. À l'époque coloniale, cette masse de savoirs et de savoir-faire n'était pas jugée digne du nom de science ; elle était rabaissée au rang de superstitions préscientifiques. L'éducation occidentale et le christianisme, et parfois même les lois coloniales et des politiques délibérées, se sont appliqués à saper à la base ces savoirs traditionnels. Les établissements dispensant l'éducation à l'occidentale apprenaient à leurs élèves à mépriser et à rejeter le savoir traditionnel, dont la transmission de bouche à oreille continua néanmoins selon des modalités diverses dans la population. On constate aujourd'hui que, malgré l'impact de la médecine, de l'agriculture, de la science et de la technologie occidentales, le fonds traditionnel de savoirs et de savoir-faire en agriculture et de pratiques et croyances thérapeutiques est resté très présent dans la vie d'une majorité d'Africains.

Deux traits de la science traditionnelle sont à noter. Tout d'abord, le rôle des penseurs et inventeurs individuels était subordonné à celui de la société dans l'élaboration du savoir et du savoir-faire au sein de la culture. La perte de l'autonomie et de la souveraineté pendant la période coloniale ne pouvait donc qu'avoir de profondes répercussions sur la poursuite du développement et de la maturation de ce savoir. Deuxièmement, les sociétés traditionnelles ne faisaient pas de différence entre les savoirs selon qu'ils étaient acquis par la raison, l'expérimentation, l'imagination ou la foi. Il n'y avait pas de dichotomie entre la science et la religion, la science et la philosophie ou la science et l'art. La connaissance scientifique ne se réduisait pas à l'approche quantitative et mécaniste. La science occidentale n'a donc pu apprécier la méthode ou la valeur de la science traditionnelle en Afrique avant d'avoir atteint le stade de la relativité qui la vit prendre pour objet principal non plus des entités discrètes, mais les complexités de la nature et de l'univers et où l'on commença à remettre en cause les paradigmes occidentaux du progrès et du développement[1].

Pendant la période coloniale, les paysans africains ont été obligés de produire des matières premières destinées aux industries européennes à des conditions dictées par une agronomie européenne élaborée surtout dans la zone tempérée. Les façons culturales mises au point au fil des siècles en Afrique pour préserver la fertilité des sols en climat tropical ont été découragées. Les paysans durent abandonner la pratique des cultures intercalaires pour adopter la monoculture et l'agriculture intensive à l'aide d'engrais, au lieu d'un système d'assolement avec jachère. Maintenant que les sols africains, épuisés par ces méthodes de culture de rapport axées sur l'exportation, se sont tellement dégradés qu'il est difficile de leur faire produire assez d'aliments pour nourrir des populations qui s'accroissent, les scientifiques com-

1. R. Schram, 1981 ; A. O. Anya, 1987.

mencent à appeler l'attention sur la rationalité et l'intelligence de nombre de pratiques de l'agriculture tropicale traditionnelle.

« La destruction de la couverture forestière rendue nécessaire […] pour la pratique de l'agriculture à grande échelle facilite la dégradation des sols en bouleversant le mécanisme spécial de régénération des éléments nutritifs, avec pour conséquence une baisse de la productivité. En outre, le fait de labourer ces sols facilite l'oxydation de la matière organique, accélère le lessivage du peu d'éléments nutritifs disponibles et perturbe le fragile équilibre biologique de la flore et de la faune et des micro-organismes qui s'y associent. La structure des sols est alors détruite et l'application d'engrais, dans ces conditions, est un gaspillage car les sols principalement latéritiques ne renferment pas les colloïdes capables d'absorber les engrais appliqués pour les restituer ensuite aux plantes. De plus, les fortes teneurs de ces sols en fer et en aluminium rendent stérile l'utilisation des engrais comme stratégie pour accroître la productivité agricole[2]. »

Comme on peut s'en douter, beaucoup de peuples africains au nord et au sud du Sahara avaient des spécialistes qui connaissaient en détail les caractéristiques du climat et du sol. Ils choisissaient soigneusement les emplacements de leurs établissements et des zones de culture, et certaines sociétés avaient des rites de fécondité qui rythmaient les pratiques agricoles par des fêtes annuelles et l'observance de règles. Des peuples comme les Hawsa, les Berbères et les Ibo (Igbo) promouvaient un élevage de qualité en organisant des concours et en décernant des titres aux meilleurs. On peut encore observer des techniques traditionnelles d'agronomie et de conservation des sols en maints endroits d'Afrique où est pratiquée au sommet des collines une agriculture en terrasses que n'a en rien modifiée la science agricole coloniale.

Beaucoup de peuples africains avaient une connaissance très précise des variétés de plantes et d'arbres tropicaux qui existaient dans leur voisinage. Même les buissons du Sahara ont été minutieusement étudiés par les nomades et les cultivateurs berbères et arabes. Ailleurs, on a établi des classifications raffinées de la flore en familles et en sous-groupes en fonction de propriétés culturelles et rituelles qui ne coïncident pas avec la classification botanique moderne mais sont si détaillées et si complexes que leurs bases de comparaison et de classement ont beaucoup à apprendre aux botanistes modernes. Des pharmacologues de formation occidentale commencent actuellement à étudier les propriétés de la pharmacopée utilisée dans les vieux systèmes thérapeutiques[3].

Du Cap au Caire, les comportements humains et animaux ont fait l'objet d'études détaillées et approfondies. Il en est résulté des classifications selon des schémas complexes dont les philosophes traditionnels se sont efforcés d'extraire des analogies entre le comportement humain et le comportement animal. Des déductions ont été tirées de ces observations attentives au sujet de la nature essentielle et des propriétés de différentes choses. Le mobile de

2. A. O. Anya, 1986, p. 11-12. Voir aussi P. Richards, 1985.
3. M. Last et G. L. Chavunduka, 1986. Voir aussi C. Wilcocks, 1962; J. B. London (dir. publ.), 1976.

ce type d'analyse était souvent de découvrir le « vrai » nom de la chose, car ce n'était qu'en connaissant ce vrai nom et en l'employant dans des incantations que la chose pouvait être maîtrisée[4].

De même, des réseaux de relations complexes ont été projetés dans le monde spirituel, où les comportements des dieux et des esprits (djinns dans l'Afrique musulmane) étaient déduits des styles de conduite des humains ou des animaux, et il arrivait que les modalités imaginaires du monde spirituel fussent prises pour modèles de la société humaine. Le consensus, reposant sur l'observation détaillée et l'analyse, était parfois traduit en mythes de création, codifiant les croyances relatives à la nature humaine et à la psychologie sociale. Les Égyptiens ont quelquefois mêlé les idées pharaoniques et les idées islamiques. Mais en Afrique subsaharienne, l'exemple le mieux connu est celui des Dogon du Mali parce qu'ils ont été étudiés par des interprètes dévoués, Marcel Griaule et Germaine Dieterlen, selon lesquels : « Au sein et au-delà de cette totalité de croyances apparaît une chaîne logique de symboles exprimant un système de pensée qui ne peut être décrit simplement comme un mythe. Car cette structure conceptuelle révèle, à l'étude, une cohérence interne, une sagesse secrète et une appréhension des réalités ultimes égales à celles que nous autres, Européens, estimons avoir atteintes[5]. »

Il existait des théories complexes des nombres ainsi que des observations des étoiles et autres phénomènes naturels qui servaient à assurer une certaine mise en ordre des phénomènes sociaux, naturels et métaphysiques. À partir de cet ordre, les devins s'employaient à prédire la tournure des événements et à aviser leurs clients de ce à quoi il fallait s'attendre et des moyens de conjurer l'intervention des forces maléfiques. L'Égypte est l'exemple le plus complexe. Mais, ailleurs en Afrique, l'*Ifa* des Yoruba est probablement le système de divination sur lequel on est le mieux renseigné. Un informaticien a récemment relevé la similitude entre la structure numérique de l'*Ifa* (en base quatre) et celle du système informatique de base huit.

Chez les cultivateurs, il y avait des groupes de spécialistes, en particulier les chasseurs, individuels ou organisés en corporations, qui avaient acquis et classifié en termes culturels une connaissance des animaux des tropiques. Une partie de ces savoirs était appliquée dans les systèmes thérapeutiques, essentiellement sur une base analogique, à savoir que des morceaux d'un animal préparé avec des plantes de valeur thérapeutique connue peuvent transmettre leurs caractéristiques pour soigner une personne souffrant d'un manque des éléments caractérisant cet animal. Des éleveurs comme les Fulbe et les Masai, ainsi que certains Somali, ont acquis une connaissance étendue de leurs bêtes et de leurs besoins biologiques, ainsi qu'un savoir détaillé sur le monde animal en général. Beaucoup d'entre eux en ont tiré des connaissances et un savoir-faire vétérinaires impressionnants, y compris d'intéressantes techniques de chirurgie animale. Une partie de ce savoir a

4. Boubou Hama, 1981.
5. M. Griaule et G. Dieterlen, 1954, p. 83. Voir aussi C. H. Long, 1985.

été étendue au traitement chirurgical des humains, et il y a lieu de penser aujourd'hui que la médecine moderne a quelque chose à apprendre de ces pratiques chirurgicales traditionnelles, notamment en matière de coagulation thérapeutique dans le traitement de la peau et en matière de reboutement. Ce dernier art, bien qu'il soit plus développé chez certains éleveurs, est tout à fait courant dans la pratique médicale africaine. Lorsqu'elles sont soignées par des guérisseurs traditionnels, les jambes cassées et les chevilles foulées guérissent beaucoup plus rapidement que dans les hôpitaux modernes. Certains rebouteux africains ont acquis une telle réputation que des chercheurs allemands, britanniques ou polonais ont entrepris des études approfondies des techniques africaines. Les services de ces spécialistes africains ont été sollicités aussi au Moyen-Orient, parfois par l'intermédiaire de l'Afrique arabe.

Les systèmes thérapeutiques traditionnels comportaient une certaine connaissance des rapports entre la maladie et des micro-organismes et des bactéries, rapports qui sont au cœur de la science médicale occidentale. Les Yoruba, en avance même sur l'Égypte médiévale, ont manifesté une compréhension précoce de la relation entre des maladies et ce que la science occidentale a nommé « bactéries ». La culture médicale yoruba s'appuyait déjà sur un concept de « vers » et d'« insectes » si petits qu'ils sont invisibles. Ces germes et ces vers jouaient dans l'organisme un rôle pouvant être aussi bien bénéfique que néfaste. Certains s'attaquaient au corps par suite d'une alimentation défectueuse, d'une suralimentation ou d'efforts physiques inconsidérés et d'excès corporels. D'autres « insectes » combattaient la maladie et s'appliquaient à protéger un sain équilibre de l'organisme.

Cette théorie expliquant la maladie par la présence de germes ou de vers était plus répandue en Afrique qu'on ne le pense généralement. Des traces d'une conception analogue ont été retrouvées chez les Tonga d'Afrique du Sud. Mais les guérisseurs traditionnels partaient de l'hypothèse selon laquelle le champ de la santé dépassait la maîtrise des effets nocifs des bactéries sur le plan physique ; il fallait aussi explorer et normaliser l'univers des rapports sociaux et spirituels du patient. La médecine occidentale commence à apprécier et à utiliser cette approche holiste de l'art de guérir, tout particulièrement dans le traitement des désordres psychiques. Les travaux du psychiatre nigérian T. O. Lambo, de l'hôpital Aro spécialisé dans le traitement des maladies mentales au Nigéria, sont célèbres dans le monde entier. Il a démontré l'utilité de faire participer les communautés locales au traitement des malades mentaux. Il est devenu depuis directeur général adjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le fait est qu'on commence à apprécier la rationalité de ce lien entre le bien-être physique, social et spirituel. D'une part, face à des épidémies comme celle du syndrome d'immunodéficience acquise (sida) et d'autres fléaux auxquels une solution scientifique reste à trouver, il offre le réconfort de la guérison par la foi, malgré un certain malaise des autorités ecclésiastiques, exprimé notamment à l'égard du travail de l'évêque zambien, Mgr Emmanuel Milingo. D'autre part, il intensifie la prise de conscience de

l'interdépendance de l'homme et du milieu naturel, qui est précisément ce dont les technologies de pointe du monde occidental commencent à s'apercevoir. Cette sensibilisation devrait déboucher sur une meilleure compréhension d'une pensée traditionnelle qui, pour ordonner le savoir, n'admettait aucune dichotomie entre le biologique et le social, ou entre le social et le métaphysique. Elle devrait permettre d'en finir avec le préjugé qui a conduit à taxer de préscientifique la pensée traditionnelle. Le fait de privilégier l'approche holiste ne doit cependant pas occulter le savoir purement scientifique qui, de Marrakech à Maputo, intervenait dans les systèmes agricoles et thérapeutiques.

De fait, aux temps précoloniaux, la science et la technique africaines répondaient aux besoins de la vie, en particulier dans les domaines des soins de santé, de l'agriculture, de la médecine vétérinaire et des processus industriels tels que la conservation des aliments, la métallurgie, la fermentation, la fabrication de teintures, de savons, de cosmétiques et autres articles de toilette. Comment l'Afrique est-elle donc devenue si arriérée sur le plan scientifique et technique ?

L'interruption de l'évolution technique de l'Afrique

Le retard scientifique et technique de l'Afrique actuelle est le résultat de l'impact de l'Occident sur le continent, surtout à partir de la colonisation. Ce phénomène ayant déjà été traité dans le volume VII du présent ouvrage, nous nous limiterons ici à l'étude des questions scientifiques et techniques. Tout d'abord, en établissant le régime colonial, les Européens manifestaient clairement leur intention de se servir de leur situation avantageuse pour dominer et exploiter l'Afrique et agrandir non seulement le fossé technique mais aussi le fossé économique. Ils n'ont certes montré aucun empressement à réduire l'avantage que constituait pour eux, vis-à-vis de l'Afrique, leur supériorité scientifique et technique en mettant en œuvre des plans de développement de l'Afrique dans ces deux domaines. Au lieu de stimuler et de développer les pratiques scientifiques et techniques existantes, ils se sont employés à les discréditer et à les décourager, non sans s'approprier en secret quelques-unes de leurs idées pour les développer dans le cadre de la science occidentale. Par exemple, les principes d'inoculation, de métallurgie, de fermentation et tous autres savoir-faire susceptibles d'être utilisés pour concurrencer les industriels occidentaux furent décriés, décrétés illégaux et persécutés de diverses manières.

Le facteur d'inhibition le plus puissant dont les Européens se sont servis à l'encontre du progrès scientifique et technique de l'Afrique a été l'école. Tout d'abord, la scolarité formelle a été liée à la promotion de la religion plus qu'à la diffusion de la science. Beaucoup d'écoles étaient en fait tenues par des missionnaires chrétiens. Dans leurs classes, Marie Madeleine était bien plus connue que Marie Curie et les lois de Moïse plus familières que les lois de la relativité. Les jeunes Africains, à l'image de Kwame Nkrumah ou

Joseph Kasavubu, étaient plus poussés à rêver de prêtrise que de physique, la Bible n'étant certes pas un manuel de technologie. Et cependant, au cours des premières décennies du XXe siècle, la Bible a été la source de bien des aspirations et des idéaux de l'intelligentsia africaine en formation.

S'ajoutant au facteur missionnaire pour inhiber le progrès de la science en Afrique au cours de la période, il y eut encore l'orientation générale à caractère littéraire de l'enseignement des écoles coloniales françaises et britanniques. Les grandes figures de la littérature occidentale offraient aux enfants de l'école coloniale des modèles de rôles de plus haute stature que les géants de la science occidentale. Obafemi Awolowo s'inspira directement de Shakespeare, Kwame Nkrumah d'Alfred Tennyson, Apollo Obote de John Milton (allant même jusqu'à adjoindre « Milton » à son propre nom). On chercherait en vain dans les biographies des chefs de file de la première génération de dirigeants africains de la seconde moitié du XXe siècle des hommes d'État qui aient été fortement inspirés par Copernic, Galilée, Isaac Newton, Charles Darwin, Thomas Edison, Graham Bell, Henry Ford ou Albert Einstein[6].

Le troisième facteur colonial d'inhibition du progrès scientifique de l'Afrique pendant la majeure partie du XXe siècle n'est autre que l'amnésie. Peu d'enfants africains hors d'Éthiopie avaient entendu parler des églises monolithes de Lalibela qui sont des prouesses d'ingénierie. Peu d'enfants en dehors de l'Afrique australe savaient quoi que ce fût des ruines du Grand Zimbabwe — et souvent, de toute manière, ces structures étaient attribuées soit à de purs étrangers soit à des peuples ambigus comme les « Hamites ». Les programmes d'études coloniaux refusaient de voir dans l'Égypte ancienne une civilisation africaine, et *a fortiori* noire. Les Algériens apprenaient que leur pays était un prolongement arriéré de la France. Personne dans une école coloniale n'aurait même envisagé la possibilité que, des siècles avant Christophe Colomb, des non-Européens, peut-être même des Africains, aient traversé l'Atlantique pour atteindre les Amériques. Personne n'évoquait les traits manifestement négroïdes de certaines figures sculptées du Mexique (*cabeza colossal*), d'origine précolombienne et peut-être même antérieures au Christ[7].

Le progrès scientifique de l'Afrique du XXe siècle a été ralenti en partie parce qu'on a fait oublier aux Africains qu'il fut un temps où ils étaient eux-mêmes des créateurs scientifiques. Même aux Égyptiens, qui ont inventé la civilisation, on a appris à oublier leur rôle. Cette amnésie technique collective a permis de susciter une impuissance scientifique collective. Elle a aussi favorisé l'ancrage en profondeur d'un complexe d'infériorité technique chez de très nombreux Africains colonisés de la nouvelle génération. Le complexe

6. Sur les modèles de rôles les plus caractéristiques, consulter J. A. Rogers, 1972. Voir aussi S. F. Mason, 1962.

7. Ces grandes têtes de pierre de physionomie négroïde sont actuellement exposées à Mexico. La première d'entre elles fut découverte en 1869 par J. M. Melgar, les autres par des archéologues de la Smithsonian Institution.

d'infériorité et le complexe de dépendance de l'Afrique sont les deux faces d'une même médaille coloniale[8].

Outre le facteur missionnaire (priorité à la Bible), le facteur littéraire (langues et littératures européennes prises comme base) et le facteur amnésie (effacement du passé technique de l'Afrique), la politique de « pacification » de l'ordre colonial a aussi entravé la marche de la science, surtout dans la première moitié du XXe siècle. Les politiques coloniales fondées sur la « pacification » et le « maintien de l'ordre » étaient foncièrement méfiantes à l'égard des plus entreprenants des sujets coloniaux. Dans ces conditions, le novateur faisait figure de « parvenu », l'animateur d'« agitateur » et la confiance en soi était de l'« effronterie ».

Enfin, la mainmise sur les économies et les obstacles opposés à l'industrialisation en Afrique ont également freiné la diffusion de la science et de la technique occidentales. Prenons l'exemple des textiles. On a fait cultiver du coton destiné à l'exportation aux Africains d'Égypte, du Soudan, de l'Ouganda, du Nigéria septentrional et d'ailleurs. Les teintures et les motifs traditionnels propres à différentes régions d'Afrique ont été étudiés en Europe et des textiles bon marché imitant ces teintures et ces motifs ont été déversés sur l'Afrique, faisant disparaître des marchés populaires les étoffes tissées à la main, celles-ci devenant des articles de luxe servant occasionnellement pour des cérémonies et des événements rituels. De même, les ustensiles de ménage, matériaux de construction, bijoux, articles de toilette et de nombreux aliments et boissons d'importation ont pris la place des produits locaux. À cela s'ajoutaient des demandes nouvelles créées pendant la période coloniale, comme les matériels scolaires et hospitaliers, le papier et d'autres produits ouvrés qu'il fallait importer[9].

Même les communautés qui avaient vécu des mines et de la métallurgie furent empêchées d'exploiter les mines, sauf comme main-d'œuvre non qualifiée. Les zones minières furent données en concession à des sociétés transnationales à même d'exploiter des mines profondes moyennant de gros apports de capitaux, et les Africains devinrent des exploitants miniers illicites sur leur propre sol. Les sociétés minières n'employaient d'Africains que comme main-d'œuvre non qualifiée ou au mieux semi-qualifiée, ne nécessitant pas ou presque pas de transferts de science et de technologie. Il faut souligner tout particulièrement que l'Europe continua sa progression dans le développement des fusées, de la physique atomique et nucléaire, des communications, de l'informatique, de l'électronique et de la haute technologie précisément à l'époque où l'innovation en Afrique était délibérément sabotée.

Le colonialisme du maintien de l'ordre a essentiellement été un substitut du colonialisme de développement. Le colonialisme belge au Zaïre n'a été que marginalement meilleur que le colonialisme portugais en Angola.

8. Van Sertima, 1985 et 1986; C. Singer, 1959.
9. Voir, par exemple, P. Kilby, 1969; P. Pugh et J. F. A. Ajayi, 1990. Sur l'impact du capital sur les peuples du plateau de Jos, voir B. Freund, 1981.

Il fallut attendre les années 40 pour voir les Britanniques tenter enfin de dépasser le colonialisme du maintien de l'ordre pour aborder ce qu'ils appelèrent *colonial development and welfare* [le développement et bien-être social des colonies]. Ils instituèrent même un fonds portant ce nom (Colonial Development and Welfare Fund). Bien que, dans une large mesure, l'expression « colonialisme de développement » fût en soi une contradiction, mieux valait incontestablement cette contradiction que l'arrogance du colonialisme du maintien de l'ordre.

Ce fut cette phase du colonialisme de développement qui permit une certaine expansion de l'éducation, en particulier au niveau universitaire, notamment grâce à l'octroi à des Africains de bourses d'études en Europe et plus encore à la mise en place d'institutions d'enseignement supérieur, dépendant au départ d'universités métropolitaines, à Ibadan, Legon, Makerere, Dakar et Lovanium. Ces institutions s'ajoutaient à des centres anciens comme Fourah Bay et Fort Hare. Leur cursus et leur corps enseignant étaient sous le contrôle des universités métropolitaines qui délivraient leurs diplômes. Elles maintenaient des normes élevées et lancèrent la recherche scientifique dans les domaines de compétence des professeurs venus en précurseurs pour la plupart d'Europe. Les domaines phares étaient notamment la médecine humaine et vétérinaire tropicale, et plus particulièrement la parasitologie et la virologie, les recherches épidémiologiques et biochimiques ainsi que la mise en place d'infrastructures hospitalières ; en physique : l'ionosphère ; en chimie : les produits naturels ; en biologie : l'écologie et la mycologie. Avant la détérioration provoquée par l'intervention des politiques et le manque de moyens financiers, la qualité de certains des travaux de recherche fut reconnue et louée dans le monde entier. Les principaux domaines approfondis étaient des prolongements et des compléments de recherches effectuées dans les institutions métropolitaines[10]. Ils ne comprenaient cependant pas des domaines essentiels comme la génétique et la biotechnologie, la science de l'information ou la technologie informatique. La vocation des collèges universitaires était l'enseignement des sciences plus que la recherche scientifique de pointe. Le caractère dépendant de cet enseignement était un frein à l'africanisation. Il développait l'individu non au sein de sa culture et de sa société mais en dehors d'elles. En maintenant l'élite éduquée séparée de la masse de la société, il sclérosait sa créativité. L'« exode des cerveaux » vers le monde occidental a commencé tôt dans des pays comme l'Égypte à cause de cette aliénation.

Les institutions de recherche et de formation scientifiques nécessaires pour l'exploitation des ressources de l'Afrique étaient basées et conçues dans les pays européens. Entre les deux guerres mondiales, des stations de collecte de données et de spécimens de la flore et de la faune, d'articles d'artisanat et d'autres « curiosités » locales furent établies comme avant-postes des musées, jardins botaniques et zoologiques et instituts de

10. Voir, par exemple, J. F. A. Ajayi et T. N. Tamuno, 1973 ; K. King, 1984.

recherche agronomique et forestière de la métropole, où étaient menées la recherche fondamentale et l'étude de ses éventuelles applications pratiques. En général, les Britanniques laissaient à chaque colonie ou groupe régional de colonies la responsabilité de l'initiative et du financement du travail de ces stations, alors qu'elles étaient patronnées en France par des organismes de recherche ; les Belges et les Portugais comptaient, eux, sur le parrainage scientifique et financier des sociétés concessionnaires[11]. Dans l'entre-deux-guerres, bon nombre de ces stations furent négligées et se caractérisèrent, surtout pendant les années de la crise, par un manque de personnel et de ressources.

L'Institut Pasteur français mena des recherches importantes en médecine tropicale qui lui valurent deux prix Nobel, l'un attribué à Alphonse Laveran en 1907 pour ses travaux sur le paludisme effectués pour l'essentiel à Alger, l'autre à Charles Nicolle en 1928 pour ses recherches sur le typhus menées principalement à Tunis. L'IFAN (Institut français d'Afrique noire), institut de recherche interdisciplinaire fondé à Dakar en 1936 avec des sections dans chaque colonie de l'Afrique-Occidentale française, réussit aussi relativement bien à stimuler la recherche ; il devait être plus tard le siège d'une bonne partie des travaux de Cheikh Anta Diop. Les Belges créèrent quant à eux en 1947 l'important IRSAC (Institut pour la recherche scientifique d'Afrique centrale), au service de toutes les possessions belges en Afrique. Le décret du 1er juillet 1947 créant cet institut, dont le siège était à Bruxelles, en définissait ainsi les objectifs : « L'objet de l'institution sera de susciter, promouvoir, effectuer et coordonner l'étude des sciences humaines et de la nature, plus particulièrement au Congo belge et au Ruanda-Urundi » (article 2). Un centre de recherche agronomique, l'Institut national d'études agronomiques au Congo, appelé à acquérir un grand prestige international, avait déjà été créé au Congo belge en 1933. Son principal centre se trouvait au cœur de la forêt équatoriale à Yangambi, dans la province orientale du Congo, qui est aujourd'hui le Haut-Zaïre.

Dans la majeure partie de l'Afrique, les établissements coloniaux les plus courants n'étaient pas des laboratoires scientifiques ou des instituts de recherche mais des ateliers d'entretien des chemins de fer, des télégraphes, des stations de radio et du matériel de prospection, ou bien des stations expérimentales qui s'occupaient d'améliorer les rendements et le traitement des cultures de rapport destinées à l'exportation. Les meilleurs se trouvaient dans des régions d'implantation européenne comme l'Algérie, le Kenya, les Rhodésies (actuels Zambie et Zimbabwe) et l'Afrique du Sud, où les colons cultivateurs faisaient pression sur les administrations locales pour obtenir des services de recherche au bénéfice exclusif de leurs intérêts. C'est aussi dans ces régions, en particulier dans les zones minières, qu'est apparu le premier potentiel d'industrialisation. En Afrique du Sud, les riches gisements diamantifères et aurifères ont suscité de gros investissements de capitaux accompagnés de l'installation de colons pour gérer ces investissements et

11. J. W. Froje, 1989, p. 19-22.

faire fonctionner les équipements miniers. La prospérité des régions minières, l'autonomie conquise par les communautés de colons à l'issue de la guerre des Boers et la pénurie d'articles manufacturés d'importation pendant la première guerre mondiale contribuèrent au développement du secteur industriel de l'économie sud-africaine. Ce développement entraîna l'essor des universités et des instituts de recherche et renforça la base de la science et de la technique occidentales en Afrique du Sud sous le contrôle exclusif des Blancs[12].

L'impact de la science et des techniques sur l'Afrique au cours de la période coloniale s'est donc traduit par un renforcement du sous-développement. Leurs démonstrations étaient faites pour impressionner les Africains et leur inspirer une révérence excessive, sapant leur confiance dans le savoir et les savoir-faire traditionnels tout en maintenant la science et la technique occidentales hors de leur portée. Quelques Africains réussirent à se rendre en Europe pour y recevoir une formation de médecin mais la discrimination qui régnait dans l'administration coloniale les obligea en général à s'établir comme médecins généralistes à leur propre compte, coupés des moyens de recherche. Très peu d'étudiants africains optèrent pour les sciences de l'ingénieur ou les sciences avancées car aucun débouché ne leur était offert en dehors du cadre restreint de l'administration coloniale. Le plus souvent, les Africains recevaient des formations de pasteur, d'enseignant, d'administrateur ou de juriste[13]. On ne peut donc s'attendre à trouver un seul chercheur scientifique dans la première génération de grands dirigeants africains, même si l'un d'eux avait une formation de pharmacien (l'Algérien Farḥāt ʿAbbās) et trois autres étaient médecins (Félix Houphouët-Boigny, Agostinho Neto et Hastings Kamuzu Banda). La grande masse des gens, tout impressionnés qu'ils étaient par les prodiges de la science européenne, continuaient à vivre du mieux qu'ils pouvaient avec leur agriculture, leurs guérisseurs, leur artisanat et leurs industries traditionnels, tout en s'efforçant de procurer à leurs enfants une éducation occidentale, principalement littéraire. Le savoir traditionnel n'en continua pas moins à exercer son pouvoir culturel même sur les élites éduquées à l'occidentale, et il n'était pas rare de voir des universitaires diplômés consulter à l'occasion des devins et des guérisseurs traditionnels.

L'évolution depuis l'indépendance

Dans la seconde moitié du XXe siècle, à partir de l'indépendance de la plupart des pays africains, une recherche scientifique de pointe s'est développée dans quatre types d'institutions. D'abord dans les universités, dont l'implantation a reçu dans les années 50 et 60 la formidable impulsion de

12. A. C. Brown, 1988.
13. Pour des modèles de rôles encore plus caractéristiques, voir J. A. Rogers, 1972. Voir aussi S. F. Mason, 1962.

l'enthousiasme nationaliste initial. Ce sont elles qui ont ouvert les centres les plus nombreux de recherche scientifique avancée dans leurs départements de sciences, d'études d'ingénieur, d'agronomie et de médecine. Des pays comme le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire purent maintenir un haut niveau d'expansion universitaire, et l'on a vu apparaître un petit nombre d'universités spécialisées se consacrant à la science et à la technique agronomiques, mais aucune encore dans le domaine médical.

Le temps qu'elle a duré (1963-1970), l'University of East Africa a sans doute constitué l'expérience académique panafricaine la plus ambitieuse. En médecine et en agronomie, l'enseignement et la recherche étaient censés être la spécialité du Makerere College en Ouganda; les sciences de l'ingénieur (enseignement et recherche) étaient confiées à l'University College de Nairobi. L'University College de Dar es-Salaam se spécialisa d'abord dans le droit, puis étendit sa compétence à la recherche agronomique et économique. Presque tous les organes de l'University of East Africa étaient au départ destinés à servir non seulement le pays dans lequel ils étaient situés mais l'ensemble de la communauté est-africaine (Kenya, Tanzanie et Ouganda). Le niveau de la recherche médicale à l'hôpital Mulago et à la faculté de médecine de Makerere était si élevé dans les années 60 que des rumeurs de prix Nobel de médecine circulaient périodiquement à leur sujet. Malheureusement, aucun prix ne se matérialisa avant que l'University of East Africa n'éclate en ses trois éléments constitutifs. L'Université de Makerere, en tant qu'institution nationale, devait en outre subir, un peu plus tard, le contrecoup des troubles politiques qui affectèrent l'Ouganda après la prise du pouvoir par Idi Amin en 1971.

La deuxième catégorie d'institutions est celle des centres et instituts nationaux de recherche, qu'ils soient privés ou financés par des fonds publics. Le Kenya et le Nigéria ont des instituts de ce type spécialisés dans la lutte contre les maladies, la sylviculture et l'agriculture; le Zaïre et le Ghana en ont pour la physique nucléaire; le Nigéria pour l'océanographie. Le Nigéria, le Zimbabwe et le Zaïre se sont beaucoup intéressés à la médecine traditionnelle à base d'herbes en tant que domaine de la recherche moderne. Au Kenya, le Medical Research Institute, sous la conduite du D[r] Davy Koech, s'est placé au début des années 90 à la pointe de la recherche sur le sida. En février 1990, cet institut a même annoncé qu'il avait mis au point un médicament pour le traitement du sida qu'il a appelé le KEMRON[14].

En 1966, l'IRSAC, précédemment cité, a été restructuré et réorganisé sous le sigle d'ONRD (Office national pour la recherche et le développement). Quelques années plus tard, il a été rebaptisé Institut de recherche scientifique; il gère aujourd'hui un certain nombre de centres répartis dans

14. Pour un compte rendu détaillé des travaux de recherche sur le sida du Kenya Medical Research Institute, voir le numéro spécial de *The Weekly Review* (Nairobi) du 9 février 1990. Il convient d'observer que, si le travail de recherche sur le sida de cet institut lui a valu félicitations et encouragements, son annonce relative au KEMRON est généralement considérée dans les milieux scientifiques comme « prématurée ».

tout le Zaïre, dont chacun se consacre spécialement à la recherche dans une branche des sciences de la nature, dans les sciences humaines et l'étude des primates, et aussi dans différentes branches de la technologie. Il existe également des académies nationales des sciences qui encouragent et récompensent l'excellence.

La troisième catégorie d'institutions de recherche en Afrique est celle des organisations et des structures panafricaines régionales. Certaines d'entre elles s'occupent d'études climatologiques et écologiques portant sur des zones spécifiques de l'Afrique, comme le Sahel ; d'autres coopèrent à l'action centrée sur des problèmes régionaux tels que les migrations des criquets.

Un type particulier d'organisation panafricaine savante ou scientifique est l'association professionnelle ou l'académie de spécialistes. Cheikh Anta Diop a même tenté de panafricaniser la recherche par-delà les frontières de l'Afrique, dans un mouvement englobant l'ensemble du monde noir. Tel était le but de l'Association mondiale des chercheurs noirs qui fut créée en 1976 et dont Diop devint le président. Comme Diop lui-même le déclara dans son allocution d'entrée en fonctions : « L'association englobera toutes les disciplines scientifiques, tant dans les sciences de la nature que dans les sciences sociales […]. Dans les deux domaines, il sera demandé aux savants et scientifiques du monde noir d'axer leurs efforts sur la résolution des problèmes scientifiques et sociologiques vitaux auxquels est présentement confronté le monde noir. Cela solidifiera davantage les liens culturels qui relient toutes les populations noires du globe[15]. »

La dernière catégorie d'institutions qui conduisent ou promeuvent la recherche scientifique et technique africaine est celle des organismes de recherche internationaux et intercontinentaux qui transcendent la confrérie scientifique panafricaine. Thomas Odiambo dirige une importante communauté internationale de chercheurs (l'ICIPE, Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes) qui se consacre à l'étude du monde des insectes. Par ailleurs, Odiambo anime l'Académie africaine des sciences, foyer panafricain d'érudition et d'excellence académique, dont le siège est à Nairobi. L'Académie publie son propre magazine scientifique intitulé *Discovery and Innovation*, parrainé conjointement par l'Académie des sciences du tiers monde[16]. L'Institut pour les ressources naturelles en Afrique (IRNA) de l'Université des Nations Unies, établi à Yamoussoukro (Côte d'Ivoire), n'a pas encore commencé à fonctionner.

Le Nigéria est l'hôte de l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA), dont les travaux portent sur l'amélioration des variétés de plantes vivrières africaines, par opposition aux cultures de rapport. L'Institut compte

15. I. Van Sertima, 1989, p. 11.

16. En juin 1986, l'Académie africaine des sciences a coparrainé à Nairobi un événement international important, la première conférence du Réseau des organisations scientifiques africaines. Cette conférence a marqué l'extension de la coopération entre les chercheurs et scientifiques d'Afrique et du reste du monde.

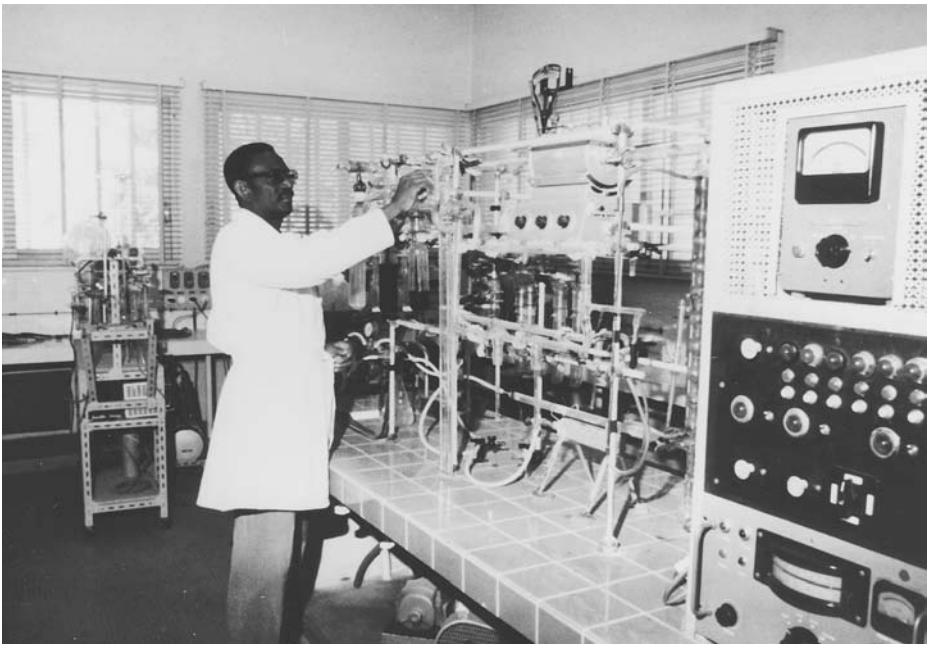

21.1. Cheikh Anta Diop, philosophe et physicien sénégalais, dans son laboratoire de l'IFAN, à Dakar (Sénégal).
[*Photo :* © J. Scott, Paris.]

parmi ses membres d'éminents scientifiques africains comme Bede Okigbo et a remporté des succès significatifs, par exemple en mettant au point des variétés de manioc résistant aux maladies[17]. Le laboratoire de carboradiologie de Cheikh Anta Diop à l'IFAN de Dakar a effectué à diverses époques des travaux de portée nationale, panafricaine ou même intercontinentale. Créé en 1966, ce laboratoire se consacre à l'étude de la radioactivité à faible énergie et à la datation au carbone 14[18].

Dans les années 70, l'Organisation de l'unité africaine (OUA), l'UNESCO et la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA) se sont aussi intéressées conjointement au développement de la science et des techniques en Afrique. Ces trois organisations sont à l'origine de la première Conférence des vingt-neuf ministres des États membres africains chargés de l'application de la science et des techniques au développement qui eut lieu à Dakar en janvier 1974. Cette conférence aboutit à une série de recommandations concernant les politiques relatives à la science et aux techniques.

17. On trouvera un catalogue succinct des variétés de manioc résistant aux maladies dans Banque mondiale, 1989*b*, p. 95-96.
18. I. Van Sertima, 1989.

Une réunion régionale pour l'Afrique s'est tenue au Caire en 1978 pour préparer la Conférence des Nations Unies sur la science et la technique au service du développement, qui eut lieu à Vienne en août 1979. Elle avait principalement pour but de trouver des moyens concrets de combler le fossé économique séparant le tiers monde des pays industrialisés. Cette question — qui fut abordée, mais traitée superficiellement à Vienne — devait être examinée plus en détail dans une série de conférences spécifiques organisées dans chacune des régions intéressées.

À sa seizième session ordinaire, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, réunie à Monrovia en juillet 1979, a adopté la Déclaration de Monrovia, dans laquelle les chefs d'État et de gouvernement de l'OUA exprimaient leur volonté de mettre la science et la technique au service du développement en renforçant la capacité autonome de leurs pays dans ce domaine. L'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, à sa deuxième session extraordinaire, tenue à Lagos les 28 et 29 avril 1980, a aussi adopté le Plan d'action de Lagos. Le chapitre V de ce plan est plus particulièrement consacré à la science et à la technique et appelle l'attention sur leur rôle dans le développement rural intégré.

Un colloque sur la science et la culture africaines en tant que bases du développement a été organisé par l'OUA en coopération avec l'UNESCO à Libreville du 23 au 27 janvier 1981; une résolution adoptée à ce colloque invitait l'OUA à organiser une réunion de scientifiques en Afrique. Quatre ans plus tard, l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA adoptait, à sa vingt et unième session ordinaire tenue à Addis-Abeba du 18 au 20 juillet 1985, le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990, qui, en son paragraphe 34, constate: « L'expérience montre qu'aucun pays n'a connu de percée économique sans la création d'une base minimale en matière de science et de technique. » À la même session, les chefs d'État et de gouvernement de l'OUA ont adopté la résolution AHG. Res. 146 (XXI) appelant l'UNESCO à élaborer un programme d'aide à l'Afrique dans les domaines de la recherche scientifique et de la recherche-développement, destiné à développer en priorité les capacités scientifiques et techniques des pays africains dans les domaines de la géologie, de la microbiologie, de l'agriculture, de l'alimentation, de la santé, des eaux de surface et souterraines.

Enfin, la deuxième Conférence des ministres chargés de l'application de la science et de la technique au développement en Afrique (Arusha, 6-15 juillet 1987) a adopté le Programme spécial d'aide à l'Afrique dans les domaines de la recherche scientifique et technique et de la recherche-développement. Ce Programme spécial très concret dresse un bilan objectif de la situation économique, sociale et culturelle en Afrique. On y analyse d'abord les principaux obstacles, y compris les blocages résultant des attitudes mentales et de l'éducation, qui freinent ou handicapent les efforts visant à mettre en oeuvre le développement économique et social. Le programme indique ensuite quelles sont les conditions générales du développement scientifique aux niveaux national et régional, tout en tenant compte de l'environnement, qui peut favoriser ou non la recherche scienti-

fique et technique. Enfin, des priorités sont proposées dans le domaine de la recherche, ainsi que des modalités d'action et des stratégies à appliquer pour promouvoir la science et la technique aux niveaux national, sous-régional et régional[19].

On a vu aussi, ces dernières années, se multiplier des instances interafricaines ayant un statut non gouvernemental mais bénéficiant de l'appui et des encouragements de l'OUA et des États africains. Citons notamment l'Institut africain d'études prospectives (INADEP), l'Institut des peuples noirs (IPN) et l'Union panafricaine de la science et de la technologie (UPST).

L'INADEP a été créé à Kinshasa en 1989 en réponse à une demande présentée par des scientifiques africains et des hauts fonctionnaires lors d'un important colloque organisé dans cette ville en 1985 sur le thème de l'Afrique et de son avenir. Un Centre d'études égyptologiques (CECAD), dédié à la mémoire de Cheikh Anta Diop, a été rattaché à cet institut.

L'Institut des peuples noirs a été créé à Ouagadougou en 1990, avec mission de promouvoir le plus largement possible la connaissance scientifique du monde noir. L'Union panafricaine de la science et de la technologie (UPST), qui est le plus important de tous ces organismes, a été fondée le 30 juin 1987; son siège est à Brazzaville. À son deuxième congrès, l'UPST a proposé une liste de secteurs de recherche jugés prioritaires pour le développement de l'Afrique et le bien-être de sa population. L'accent était mis plus particulièrement sur la médecine traditionnelle et l'étude des plantes médicinales; l'agriculture et l'autosuffisance alimentaire; les sources d'énergie nouvelles et renouvelables; l'utilisation rationnelle des ressources minérales; l'utilisation rationnelle des ressources marines; le progrès vers l'industrialisation; les biotechnologies; les désastres et catastrophes naturelles; et les applications pacifiques de la recherche nucléaire (dans l'agriculture, la médecine et l'économie).

Il était recommandé de mener des études détaillées de grande envergure dans les domaines suivants: enseignement scientifique, planification scientifique et technique au niveau régional dans tous les pays, et moyens et modalités de diffusion du savoir scientifique en Afrique (voir le deuxième Congrès des scientifiques africains, Accra, UPST, 1989). L'UPST, en association avec l'American Association for the Advancement of Science, a aussi publié le *Directory of scientific and engineering societies in Africa* [Annuaire des sociétés scientifiques et associations d'ingénieurs en Afrique] qui donne une idée de l'ampleur du mouvement de la recherche scientifique et technique en Afrique.

De toutes les grandes organisations vouées à la science en Afrique, celle dont la stature mondiale est la plus affirmée est sans doute le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), qui a son siège à Nairobi. Cet organisme encourage et promeut la recherche écologique et climatologique non seulement en Afrique mais dans le monde entier. Deux des croisades les plus passionnées qu'il a menées dans les années 80 touchaient les questions

19. CASTAFRICA, 1987.

liées au réchauffement de la planète et le problème de la couche d'ozone, sur lesquels nous reviendrons plus loin.

L'Afrique postcoloniale essaie de guérir de l'impact débilitant de la domination coloniale sur sa capacité de recherche scientifique et d'innovation technologique. La guérison se fait lentement, mais non sans succès. Des hommes de science remarquables se sont signalés dans presque tous les domaines, mais la masse critique permettant une croissance autonome n'a pu être atteinte dans aucun domaine ni aucun pays, hormis l'Afrique du Sud et, à un moindre degré, l'Égypte. Beaucoup de scientifiques africains n'assurent leur survie qu'en travaillant dans des organismes bénéficiant d'une aide étrangère ou grâce à leurs liens avec des institutions de recherche à l'étranger. Certains réalisent leurs meilleurs travaux dans des laboratoires à l'étranger ou sur des projets dont ils n'ont pas la maîtrise. D'autres obtiennent des résultats qui ne bénéficient pas à l'industrie parce que celle-ci est prisonnière de choix techniques faits à l'étranger. Les scientifiques africains travaillent dans les pires conditions (pénurie de moyens financiers et de matériels, incertitude quant à l'approvisionnement en eau, en électricité, en équipement informatique et autres moyens de communication avec leurs collègues) et sur fond d'instabilité politique chronique. Leur activité dans ces conditions confirme l'idée que la science n'est pas élaborée par les seuls savants mais par la société tout entière. C'est pourquoi la tendance la plus significative dans le domaine de la science en Afrique est la politique scientifique en cours d'élaboration dans les États africains et le réseau de plus en plus fourni d'institutions de recherche ayant un potentiel de développement suffisant pour créer la masse critique nécessaire. Les centres les plus prometteurs, en dépit des contraintes qu'ils subissent, comprennent en effet des universités nationales, des centres de recherche nationaux, des organisations panafricaines, des associations professionnelles panafricaines, des instituts de recherche intercontinentaux et des communautés d'hommes de science.

La contribution de l'Afrique à l'industrialisation de l'Europe

Comme on l'a déjà signalé, c'est à l'époque coloniale et postcoloniale que l'Europe a accentué l'écart entre elle et l'Afrique. La question qu'il faut aborder maintenant est celle de la façon dont l'Afrique a contribué à cette évolution depuis l'indépendance. Les données dont on dispose montrent clairement que l'influence de l'Afrique sur la mutation technique occidentale dans la seconde moitié du XX^e^ siècle a été, comme aux siècles précédents, plus forte et plus profonde que l'influence de l'Occident sur l'industrialisation, la science et la technique en Afrique. À vrai dire, le créancier est débiteur.

L'industrie et la technique occidentales reposent encore largement sur une vaste gamme de minerais stratégiques venus d'Afrique. Les mine-

rais extraits en Afrique sont avant tout destinés à l'industrie occidentale, les besoins techniques propres de l'Afrique n'en absorbant que très peu. L'ensemble du tiers monde produit un tiers des minerais indispensables à l'économie mondiale, mais les pays en développement n'en utilisent qu'un vingtième. La part de la consommation imputable à l'Afrique est faible, même selon les normes du tiers monde mais, en ce qui concerne les réserves et la production, la part de l'Afrique est impressionnante.

Au cours de la période étudiée dans ce volume, l'Afrique a parfois détenu jusqu'à 90% des réserves mondiales de cobalt, situées pour l'essentiel au Zaïre, plus de 80% des réserves mondiales de chrome, plus de 50% des réserves d'or, près de la moitié des réserves de platine de la planète et la quasi-totalité des réserves de diamant industriel du monde « non communiste ». Ce sont là quelques-uns des minerais industriels stratégiques.

Viennent ensuite les minerais d'échange, dont le plus important est l'or, qui peuvent servir à financer aussi bien la recherche que le commerce. La plupart des réserves africaines se trouvent en Afrique australe, mais l'or est aussi présent dans d'autres parties du continent. Jusqu'en 1971, l'or a joué un rôle dans le système monétaire international, et il est arrivé que le régime des changes, à l'échelle mondiale, soit menacé par une perturbation du marché de l'or.

L'Afrique recèle également des minéraux combustibles de haute valeur du point de vue technique. Le continent a détenu au cours de cette période jusqu'au tiers des réserves mondiales d'uranium. La part africaine de la production de gaz naturel est en expansion, spécialement dans les pays d'Afrique du Nord. Et naturellement l'Afrique est bien représentée au sein de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) par le Nigéria, l'Algérie, la Libye et le Gabon. Précisons aussi que le Zaïre est la principale source mondiale de radium, qui se trouve dans le minerai d'uranium de la région de Shinkolobwe-Kasolo.

L'Afrique a aussi des gemmes et métaux précieux, dont le caractère est moins nettement technique. Le gros des diamants de joaillerie produits dans le monde provient encore d'Afrique. De 1935 à nos jours, l'Afrique a détenu jusqu'à 80% du tantale mondial et, s'il ne s'y trouve qu'une faible part de l'argent mondial, elle abonde en pierres précieuses diverses, du saphir à la topaze, de la malachite à l'opale, du rubis à la tanzanite. Ces richesses ont parfois non seulement alimenté les habitudes de consommation des autres continents mais aussi soutenu leur potentiel de production.

Les gisements métallifères d'Afrique renferment également des quantités substantielles de manganèse, de minerai de fer, de cuivre, de vanadium (élément rare permettant de durcir l'acier), de bauxite (principal minerai d'aluminium), de plomb et de zinc. L'intérêt technique de tous ces métaux est évident: sans les livraisons de métaux africains, bien des usines occidentales auraient cessé de tourner.

L'Afrique renferme en outre des gisements non métalliques. Du Maroc au Sénégal et dans la région des Grands Lacs, on trouve de vastes gisements de phosphates. Madagascar possède le premier stock mondial de graphite en paillettes. Et les gisements de potasse de la République populaire du

Congo ont été, au cours de notre période, considérés comme les plus vastes du monde.

Il est indubitable que, depuis 1935, le principal bénéficiaire de toutes ces richesses minières a été l'Occident, avec ses usines et ses laboratoires. Dans les années 70, les États-Unis importaient près de la moitié de leur manganèse d'Afrique. L'importance du cobalt zaïrois pour la technologie et l'industrie occidentales explique pourquoi l'Occident a si souvent assuré pendant ces années le sauvetage de Mobutu Sese Seko, et pourquoi l'on a dit qu'il aurait été prêt à faire la guerre pour maintenir le Zaïre dans son orbite. Les mines d'uranium du Niger ont été créées et exploitées dans les années 70 expressément pour les besoins du programme nucléaire français. Le minerai de fer du Swaziland était quant à lui destiné à la société Nippon Steel.

Non content d'être le principal consommateur de la richesse minière de l'Afrique, l'Occident en a été le principal gestionnaire. Un petit nombre de sociétés occidentales avaient la mainmise sur le traitement, la transformation et la commercialisation des ressources de l'Afrique. Anglo-American, De Beers, Roan Selection Trust, l'ancienne Union minière du Haut-Katanga, tels sont quelques-uns seulement des noms qui ont façonné cette phase de la contribution de l'Afrique au développement technique de l'Occident, à côté des géants du pétrole — Shell, British Petroleum, Gulf, Exxon, Mobil, Chevron, Texaco — et des indépendants de moindre envergure. Même les plus petites de ces sociétés avaient souvent un capital dont la valeur excédait celle du produit national brut de la plupart des États africains.

Des deux grands domaines de production africains (l'agriculture et les mines), ce sont les mines qui ont exigé la plus forte concentration de capitaux comme de compétences, car il faut beaucoup d'argent pour les mettre en exploitation et beaucoup de compétences techniques pour les faire fonctionner et les entretenir. En l'absence d'un transfert adéquat de savoir-faire techniques et administratifs occidentaux aux Africains, et sur la toile de fond des sociétés multinationales occidentales dominant le secteur, l'extraction minière est restée en Afrique une chasse gardée des Occidentaux, même lorsque les gouvernements africains ont déclaré les mines propriété de l'État. L'indispensable savoir-faire de l'Occident et ses circuits de commercialisation ont souvent servi à perpétuer l'eurocentrisme des mines africaines.

Au temps où la contribution de l'Afrique à l'industrie en Occident se faisait principalement par l'exportation de main-d'œuvre (la traite des esclaves), ce sont les Amériques, et non directement l'Europe, qui étaient les principaux importateurs de main-d'œuvre servile. Mais depuis 1935, dans cette dernière phase de contribution des mines à la technologie et à l'industrie occidentales, c'est l'Europe qui a été l'importateur principal. Dans les deux phases cependant, en raison de l'intrication économique de l'Europe et des Amériques, les ressources africaines furent indispensables à presque tous les secteurs de la civilisation technique occidentale. En dernière analyse, la contribution de l'Afrique à la science et à la technique au cours de cette période dépasse de beaucoup les travaux individuels des scientifiques africains. Les découvertes et les inventions ne sont pas le fait

de chercheurs solitaires issus d'un vide social. La plus grande contribution de l'Afrique dans ce domaine depuis 1935 s'est opérée par l'intermédiaire de la main-d'œuvre et des ressources qu'elle a apportées aux usines et aux laboratoires du monde. Les minerais africains ont été les aphrodisiaques de la puissance technique occidentale.

Isaac Newton, qui n'était ni modeste ni humble, admit un jour dans un moment d'autodérision qu'il avait pu mener si loin son œuvre scientifique parce qu'il se tenait « sur des épaules de géants », reconnaissant ainsi sa dette envers les grands savants qui l'avaient précédé. On doit à la vérité de dire que toutes les grandes réalisations de l'histoire de la science et de la technique ne furent pas accomplies seulement parce que des savants purent se jucher sur les épaules de leurs devanciers, mais aussi et surtout parce que les classes défavorisées en supportèrent le fardeau. Les pyramides ne furent pas seulement les œuvres maîtresses du génie égyptien, mais aussi le triomphe du labeur égyptien. Ferdinand de Lesseps, ce novateur qui conçut et patronna le percement du canal de Suez, était naguère honoré par une statue érigée sur une rive de la grande voie de navigation. Cette statue fut abattue après la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez par al-Nasser en 1956. Rendant hommage à la seule mémoire du maître d'œuvre français qui s'était fait le champion du canal, elle laissait dans l'ombre les centaines de milliers d'Égyptiens qui avaient littéralement *péri* en le construisant. À qui doit-on véritablement le canal de Suez, à Lesseps ou à la main-d'œuvre égyptienne, à son labeur et à son martyre économique ?

Que de grands ingénieurs se soient ou non tenus sur les épaules des géants qui les avaient précédés, il est sûr qu'ils ont presque toujours été portés par de puissantes forces sociales. Dans la phase moderne de la science et de la technique occidentales, les travailleurs occidentaux ne furent pas les seuls à servir de support à la percée technique de leurs pays, y contribuèrent aussi les ressources et le travail des Africains et des Asiatiques qui étaient sous la domination des Européens.

Selon Bertrand Russell, la civilisation est née de la poursuite du luxe et, en effet, les frontières de la science et de la technique occidentales ont été repoussées, au moins partiellement, en raison de la poursuite du luxe capitaliste. Le peuple d'Afrique, parmi d'autres, a *financé* la science et la technique occidentales pendant plus de trois cents ans. Des plantations esclavagistes du Nouveau Monde aux mines de Kimberley, les Africains ont subventionné la science occidentale.

Cependant, en 1957, c'est l'Union soviétique qui ouvre l'ère spatiale en lançant son Spoutnik, et Youri Gagarine ne tarde pas à devenir le premier homme dans l'espace. Est-ce désormais le luxe ultime ? Le premier homme noir à y accéder devra attendre que les États-Unis se soient engagés dans la course à l'espace. L'Afrique participe à l'ère nouvelle par l'intermédiaire de ses ressources, de sa diaspora noire aux États-Unis, des centres d'observation spatiale comme celui du Kenya et, de plus en plus, grâce au groupe restreint mais historiquement lourd de sens des astronomes africains. La civilisation était à la recherche d'une nouvelle frontière de luxe créatif, et l'Afrique a pris part à l'effort.

De l'effet de serre à l'hiver nucléaire

Mais en même temps que grandissait la fascination du monde pour les autres planètes, la sécurité de la Terre elle-même devenait un sujet d'anxiété, et cette angoisse a atteint de nouveaux sommets précisément depuis 1935. La culture africaine — dans ses valeurs — était à l'origine beaucoup plus soucieuse de l'environnement que la science occidentale, surtout sous sa forme moderne. La technique occidentale a représenté, au moins pendant quelque temps, un danger pour la Terre. Destruction aveugle de la végétation, pollution des lacs et des cours d'eau par les pluies acides et d'autres causes, empoisonnement lent de l'atmosphère — la technique occidentale avait déclaré la guerre à l'habitat humain. La menace pesait aussi bien sur l'Afrique que sur le reste du monde.

La situation était d'autant plus grave que les valeurs de la culture africaine traduisant son souci de l'environnement étaient battues en brèche. La culture africaine traditionnelle reposait sur le principe suivant: l'univers dans son ensemble, et pas seulement l'homme, a été créé à l'image de Dieu. C'est pourquoi beaucoup de sociétés africaines attribuaient un caractère sacré à des arbres et à des collines, considéraient certains animaux comme des totems, certaines forêts comme la demeure des ancêtres. Les cultures africaines n'établissaient pas de distinction tranchée entre l'espèce humaine et les autres espèces. Si certains singes étaient sacrés, certains hommes apparaissaient comme des êtres foncièrement mauvais.

De telles conceptions s'accordaient fondamentalement avec la protection de l'environnement, puisqu'elles lui reconnaissaient un caractère sacré. Mais beaucoup d'Africains colonisés ont consenti à la prostitution de ces valeurs sous l'influence du mercantilisme et du désir de consommation, introduits par le colonialisme et le capitalisme des Occidentaux. C'est ainsi que l'environnement africain a souffert non seulement des activités des étrangers, mais aussi de la cupidité de ceux qui pourraient être accusés à juste titre de trahison écologique. Particulièrement attristantes ont été la destruction progressive de la forêt humide et la menace qui pèse sur de nombreuses espèces animales africaines. La technologie aveugle des Occidentaux et leur désir effréné de consommation l'ont parfois emporté sur la tradition africaine de respect de l'environnement, et chaque fois l'humanité s'en est trouvée appauvrie. Le réchauffement du climat est imputable à la déforestation. Sous l'action conjuguée du gaz carbonique et d'autres gaz « à effet de serre », le climat du globe, comme nous le savons, est de plus en plus menacé.

Afin de redresser cette situation, l'Organisation des Nations Unies a choisi une ville africaine, Nairobi, comme siège de son programme pour l'environnement; ce fut le premier organisme des Nations Unies à choisir un pays du tiers monde pour y installer son siège. L'Afrique bataillait alors pour reprendre la direction morale de la protection de la Terre contre les dangers de la technologie nouvelle et l'indifférence de l'ère industrielle. D'abord négligé, le PNUE a commencé à la fin des années 80 à être pris au sérieux.

Alors que d'autres organismes des Nations Unies voyaient se réduire leur budget, le PNUE s'attendait à ce que le sien double.

Lorsqu'en mars 1989 la communauté internationale décida de faire face plus résolument à la menace pesant sur la couche d'ozone et que de nouveaux engagements furent sollicités, les pays africains participèrent à la conférence de Londres derrière Daniel Arap Moi, président du Kenya. Ce rôle de chef de file convenait bien au chef de l'État du pays hôte du PNUE. La réunion tenue à Helsinki en mai 1989 pour donner suite à la conférence de Londres a accompli de nouveaux progrès dans l'action tendant à supprimer progressivement avant la fin du siècle les produits chimiques qui détruisent la couche d'ozone (les chlorofluorocarbones, CFC). Le directeur exécutif du PNUE, Mustafa Tolba, qui fut l'un des principaux organisateurs de la réunion d'Helsinki, a salué les progrès accomplis à cet égard depuis les réunions de Montréal et de Londres. Le PNUE a prévu d'autres réunions sur la défense de la couche d'ozone dans les années 90.

L'une des ironies de l'histoire coloniale est que les dangers de la réfrigération artificielle ont rattrapé l'humanité sous la forme d'une menace pesant sur la couche d'ozone. Maintenant que cette nouvelle technique est présente dans les foyers africains et que des pays comme l'Algérie fabriquent leurs propres réfrigérateurs, on en aperçoit plus clairement les graves effets sur la couche d'ozone. Les CFC émis par la réfrigération et la climatisation sont en effet parmi les plus dangereux pour la couche d'ozone. On demande aujourd'hui à l'Afrique et au reste du tiers monde de *désapprendre* ces nouvelles techniques aussitôt après les avoir apprises. Leur utilisation et la création d'un hiver artificiel précisément dans les pays auparavant privés d'hiver exposeraient désormais l'espèce humaine à une quantité de lumière solaire et de rayons ultraviolets plus forte que ne pourrait le supporter la peau.

D'autres techniques récemment apprises en Afrique et dans les autres régions en développement sont également à l'origine de l'augmentation des taux de gaz tels que le gaz carbonique. Les usines et les modes de consommation du monde industrialisé avaient déjà porté ces taux à un niveau dangereux. Mais il n'est pas trop tard, les pays riches peuvent encore changer de techniques et contribuer ainsi à sauver le climat du globe. Pour les pays en développement, ce sera plus difficile et deux fois plus coûteux de désapprendre les techniques nouvelles — à moins qu'une aide financière à l'échelle mondiale ne vienne faciliter cette transition. Peu après la conférence sur la couche d'ozone tenue à Helsinki en mai 1989, le PNUE a organisé à Nairobi une réunion sur l'effet de serre. Les problèmes de financement et le coût de la désindustrialisation étaient au centre des débats. L'enjeu, en définitive, était une menace pesant sur toutes les espèces et provenant du climat de la planète Terre, l'avenir même de l'*hiver* sur Terre étant en question.

Toutefois, un autre danger menace la Terre, l'inverse presque exactement de la disparition de l'hiver. C'est le danger catastrophique de la disparition de toutes les saisons sauf l'hiver, l'*hiver nucléaire*. L'humanité est entrée dans l'âge du nucléaire au cours de la période commencée en 1935, que nous étudions. Les implications de cette nouvelle étape scientifique et technique ne sont pas encore toutes connues. Mais une grande partie de la commu-

nauté scientifique internationale a fini par comprendre, dans les années 80, que le monde courait le risque horrible d'être plongé dans un hiver sans fin. Une guerre nucléaire pourrait entraîner non pas la mort de l'hiver, mais son triomphe définitif. Elle pourrait avoir pour effet non pas d'augmenter la présence du soleil, mais de priver l'habitat humain de soleil. La Terre pourrait connaître un nouvel âge des ténèbres, au sens le plus littéral de ce mot. Même l'homme blanc cesserait alors d'appeler l'Afrique le « continent noir ». Notre planète tout entière serait une vaste, sombre et sinistre masse d'eau, de terre et de brume éternelle.

Kwame Nkrumah pressentait en 1960 le danger de cette science nouvelle, mais il n'a pas indiqué clairement comment l'Afrique devait y faire face. Il fut absolument indigné de voir la France utiliser le désert du Sahara pour ses essais nucléaires, et le Ghana encouragea une manifestation internationale pour protester contre ces essais, mais les manifestants furent bloqués aux frontières. Nkrumah décréta le gel des biens français au Ghana.

Mais on croyait encore, à l'époque de Nkrumah, qu'il était réaliste d'établir une distinction entre un savoir nucléaire « sûr » utilisé à des fins pacifiques et une technique nucléaire « dangereuse » tournée vers la guerre[20]. S'appuyant sur cette idée, Nkrumah mit en œuvre un programme de recherche nucléaire dans son propre pays. Il déclara que l'Afrique devait entrer dans l'âge du nucléaire et apprendre la science et la technique nouvelles. Il affirma par ailleurs que le socialisme africain devait être intimement uni à l'esprit scientifique. Pour Nkrumah, le socialisme était une *philosophie* qui devait être en même temps une *science*: « Le socialisme sans la science, disait-il, est un concept vide[21]. »

Le Zaïre avait, avant le Ghana, tenté d'entrer dans l'ère atomique. À la fin des années 50, les Belges avaient installé un réacteur nucléaire de recherche dans ce qui était alors le Congo. Après l'accession du Zaïre à l'indépendance, les recherches ont continué, avec la participation d'un nombre croissant de scientifiques africains. Malgré toutes les vicissitudes que la société zaïroise connaît depuis trente ans, la recherche nucléaire se poursuit à Kinshasa.

Shehu Shagari, qui fut président du Nigéria de 1979 à 1983, a lui aussi engagé son pays sur la voie du nucléaire. À la différence du Ghana et du Zaïre, le Nigéria, sous sa direction, avait choisi cette voie en partie pour des raisons militaires. D'après Shagari, le lien persistait entre le racisme et la menace nucléaire. Du temps de Nkrumah, la menace nucléaire était au nord (au Sahara) et le racisme au sud (en Afrique du Sud). Mais désormais l'une et l'autre menace étaient au sud. L'*apartheid* avait acquis la capacité nucléaire. Les efforts que faisait le Nigéria pour se doter d'une capacité nucléaire constituaient une réponse à la nucléarisation de l'Afrique du Sud, à partir des années 70.

Cependant, à la lumière des développements précédents, on est amené à poser la question du sens que l'Afrique donne à la domestication du nucléaire. Par ailleurs, de quelle façon parviendra-t-elle à proposer et à faire accepter au

20. K. Nkrumah, 1961, p. 213.
21. *Ghana Today*, vol. VIII, n° 21, 1964, p. 1.

monde, pour assurer la survie de la planète mise en péril par l'échelle des valeurs occidentales, son modèle de gestion traditionnellement économe et respectueux de l'environnement ? La relation fusionnelle des Africains avec la nature, injustement qualifiée de comportement préscientifique, pourra-t-elle décider l'humanité à réagir aux conséquences d'une civilisation suicidaire et à accepter une politique qui écarterait véritablement la menace d'un hiver nucléaire ? Si l'on peut tirer une leçon de l'histoire, elle se trouve dans le fait que l'Occident ne peut plus continuer à ignorer impunément l'Afrique, son savoir et ses savoir-faire[22].

Les sciences sociales et humaines

L'influence de l'Afrique sur les sciences sociales et humaines a pris deux formes principales. L'une tient à la singularité du continent africain lui-même et à l'attraction qu'il a exercée sur les érudits et les scientifiques du monde entier. L'autre est le fruit du travail des Africains, chercheurs et spécialistes des sciences sociales, qui ont repoussé les frontières du savoir et de la théorie.

Le pouvoir d'attraction scientifique de l'Afrique s'explique par la fascination qu'exercent ses cultures sur les chercheurs en anthropologie sociale et culturelle, les mystères de ses fossiles aux yeux des archéologues et des paléontologues et les énigmes de la tradition orale à ceux des historiens. En étudiant l'Afrique, le monde en a appris davantage sur lui-même, et l'espèce humaine a été éclairée sur sa propre nature et sur ses origines.

Toutefois, ce n'est pas seulement l'Afrique en tant qu'objet d'étude qui a repoussé les frontières des sciences sociales et humaines. C'est aussi le travail des scientifiques et des chercheurs africains eux-mêmes. Le champ de ces deux modalités de l'influence africaine sur le corpus du savoir humain s'est particulièrement étendu depuis 1935.

En un sens, les sciences sociales et humaines se situent quelque part entre les sciences physiques et la philosophie. Une bonne partie de la théorie sociale sur laquelle s'appuient les sociologues, les économistes et autres spécialistes des sciences politiques constitue un pont entre les préoccupations des spécialistes des sciences exactes et celles des philosophes. C'est notamment à ce rôle des sciences sociales comme pont entre la science et la philosophie que la présente section s'intéresse.

C'est par rapport au terrain africain qu'ont été élaborées au XXe siècle quelques-unes des principales théories de la croissance économique dans les sociétés peu industrialisées. La diaspora africaine s'est particulièrement distinguée dans la théorie économique libérale puisque sir Arthur Lewis, de Sainte-Lucie dans les Antilles anglophones, partagea en 1979 le prix Nobel de sciences économiques avec l'Américain Theodore W. Schultz. Les travaux

22. Les derniers passages de la version anglaise ont été reformulés ici pour tenir compte de l'évolution des faits et des idées depuis 1990.

de Lewis qui lui valurent ce prix portaient sur le développement économique. Il s'agissait plus spécialement de sa théorie liant les termes de l'échange Nord-Sud aux niveaux comparatifs de productivité de la main-d'œuvre dans les pays industrialisés et les pays peu industrialisés.

Arthur Lewis a conseillé des gouvernements en Afrique et aux Antilles, notamment celui de Kwame Nkrumah au Ghana. Ceux de ses livres qui ont eu la plus forte influence sont *La théorie de la croissance économique* (1955), *Développement économique et planification* (1966) et *Croissance et fluctuations, 1870-1913* (1978). Arthur Lewis a été anobli en 1963.

Au cours des années 70, l'Égyptien Samir Amīn, avec son étude de la nature de l'inégalité des échanges économiques dans un monde où le capitalisme s'est mondialisé, a été la figure de proue de la théorie économique marxiste - tiers-mondiste, ses travaux alliant souvent de manière remarquable le raffinement théorique et des données empiriques incontournables émanant de pays comme la Côte d'Ivoire[23].

Le Nigérian Adebayo Adedeji appartient à un groupe se situant à mi-chemin entre théorie économique libérale et théorie radicale. En tant que secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies, Adedeji a contesté dans les années 70 et 80 les idées économiques classiques de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international (FMI) sur les causes de la persistance du sous-développement de l'Afrique. Alors que la Banque mondiale et le FMI s'en prenaient souvent à la « mauvaise gestion » et aux « politiques erronées » de l'Afrique, Adedeji et la CEA ont mis en relief les contraintes globales qui pèsent sur le développement de l'Afrique. La CEA et l'OUA ont ensemble produit l'analyse économique sur laquelle s'appuie le Plan d'action de Lagos, document historique adopté en 1980 par les chefs d'État africains. Le Plan de Lagos fournit un paradigme explicatif opposable au rapport Elliot Berg présenté par la Banque mondiale en 1979. Une fois de plus, des paradigmes de développement économique étaient en conflit[24].

Du point de vue des sciences politiques, l'Afrique a été un champ d'observation privilégié en ce qui concerne la construction de la nation, la formation de l'État, la dépendance politique, le développement politique et la décomposition politique. Sur toutes ces questions, les théories internationales en cours dans la période postcoloniale ont été profondément influencées par les aléas de l'expérience africaine. Les théories portant sur le parti unique, les relations entre civils et militaires et les philosophies du socialisme autochtone ont été puissamment stimulées par les réalités politiques africaines.

Les observateurs ont parfois semblé croire que les théoriciens africains de la dépendance se contentaient d'emboîter le pas aux théoriciens latino-américains de la *dependencia* des années 70. Or il faut se rappeler que Kwame Nkrumah a publié son livre *Le néocolonialisme, dernier stade de l'impérialisme*

23. S. Amīn, 1973, 1974, 1977, 1988.
24. A. Adedeji, 1976*a*, 1981, 1989*a*, 1989*b*; CEA, 1976, 1989*a*, 1989*b*, 1990; OUA, 1981; Banque mondiale, 1989*b*, 1990; ONU, 1990.

avant d'être renversé en 1966 et qu'Ali Mazrui a développé ses idées sur « la néodépendance et la fragmentation de l'Afrique » dans sa thèse de doctorat de l'Université d'Oxford soutenue dans les années 60 et publiée ensuite dans un ouvrage intitulé *Towards a pax africana* (1967)[25].

L'Afrique a été le laboratoire par excellence de l'étude des langues. Ce continent, qui est le lieu de naissance du langage humain lui-même, compte un dixième de la population du monde et le quart de ses langues. L'éventail des langues parlées au XXe siècle en Afrique va des langues à ton comme le yoruba aux langues à clic comme le xhosa, des langues sémitiques comme l'amharique et l'arabe aux langues bantu méridionales comme le sindebele et le chichewa[26].

Depuis 1935, les savants non africains qui ont exercé le plus d'influence sur la classification des langues africaines ont été M. Guthrie en Grande-Bretagne et J. H. Greenberg aux États-Unis. Leurs travaux se sont appuyés sur des « armées » d'experts africains des langues africaines, car ces chercheurs n'auraient pu accomplir leur tâche sans monter sur les épaules des linguistes africains eux-mêmes[27].

Les estimations du nombre de langues autochtones parlées en Afrique varient de quelques centaines à des milliers — selon notamment la définition que l'on adopte du point où une langue est censée s'arrêter et une autre commencer. « Sans doute l'Afrique est-elle la région du monde qui possède le plus grand nombre de langues par habitant, mais il est possible de grouper ces langues en familles de langues. Les linguistes fondent leurs typologies soit sur la similitude des mots (par exemple Greenberg, 1966) soit sur la parenté historique (par exemple Guthrie, 1948). La typologie de Greenberg est sans doute la plus généralement acceptée[28] […]. »

Là encore, la singularité et la complexité de l'Afrique ont fasciné quelques-uns des esprits les plus érudits du XXe siècle, tant en Afrique même qu'ailleurs dans le monde. Le berceau du langage humain lui-même constitue toujours une riche mine de diversité verbale.

Les Africains sont probablement en majorité multilingues. De ce fait, la région constitue également un champ précieux pour la sociolinguistique. L'Afrique est aussi un laboratoire d'étude de la politique linguistique et de l'intégration nationale. Des chercheurs comme Pathé Diagne au Sénégal ou Mohamed Hassan Abdulaziz au Kenya ont fait progresser le discours érudit sur ces questions[29].

L'impulsion donnée par les travaux menés sur les sociétés africaines a contribué à la constitution de l'anthropologie sociale et culturelle en discipline scientifique. Les anthropologues occidentaux du début du siècle

25. K. Nkrumah, 1973 ; A. A. Mazrui, 1967.
26. On considère généralement que la région du monde qui possède la plus grande diversité linguistique par rapport à sa superficie est la Papouasie-Nouvelle-Guinée, mais la plupart des langues qui y sont parlées n'ont pas plus de quelques centaines de locuteurs chacune.
27. J. H. Greenberg, 1966 ; M. Guthrie, 1948.
28. D. G. Morrisson, R. C. Mitchell et J. N. Paden, 1989, p. 46.
29. Voir ci-dessus chap. 18.

avaient souvent une attitude paternaliste à l'égard des « tribus » qu'ils étudiaient mais, à partir de 1935, les savants africains ont commencé à corriger cette condescendance occidentale. En 1938, Jomo Kenyatta publie *Au pied du mont Kenya*, livre qui fera date dans la réafricanisation de l'ethnologie. Sur les campus africains, l'anthropologie traîne encore sa réputation passée de « science des sociétés primitives » et beaucoup d'universités africaines préfèrent le terme de « sociologie » pour désigner l'étude des sociétés tant industrielles que préindustrielles. Mais les questions que posent les réalités africaines ont fait reculer les frontières de l'ensemble de ce domaine des sciences sociales.

La tradition orale de l'Afrique a aussi poussé l'histoire à chercher des moyens d'exploiter la transmission non écrite des témoignages. Aucune région au monde n'a peut-être autant fait que l'Afrique pour la diversification de la méthodologie historique. Précisément parce que beaucoup de cultures africaines étaient auparavant non écrites, leur étude nécessitait l'examen de formes alternatives de documentation. Sous l'effet du défi africain, l'utilisation des traditions orales et des données linguistiques et les nouvelles techniques archéologiques ont été sensiblement affinées.

En vérité, bien avant la période couverte par ce volume, l'égyptologie était devenue une science en soi. L'Égypte est le seul pays au monde qui ait contraint la science à inventer une discipline entièrement distincte pour l'étude de son passé[30].

Les volumes précédents de cette *Histoire générale de l'Afrique* ont traité des origines africaines de l'espèce humaine. Mais c'est plus spécialement depuis 1935 que la paléontologie et la paléoanthropologie ont obtenu leurs résultats les plus impressionnants en Afrique de l'Est. Les recherches conduites depuis 1935 en Tanzanie, au Kenya, en Éthiopie et ailleurs ont permis de repousser les bornes de nos connaissances du passé de l'humanité, si bien qu'on est beaucoup plus près de comprendre les origines de notre espèce. Au Kenya, les Leakey ont fait connaître leur nom dans le monde entier, mais derrière ce nom fameux, il y a toute une armée de paléontologues, d'archéologues et de paléoanthropologues qui traitent les fragiles éléments d'information recueillis sur les origines de la seule espèce qui étudie son propre passé.

L'étude sociale des autres espèces est aussi allée plus loin en Afrique que dans la quasi-totalité des autres régions du monde. L'observation et l'étude des gorilles, des chimpanzés et des babouins — les plus proches parents de l'homme — ont été entreprises avec une sensibilité exceptionnelle et avec des résultats remarquables dans des pays comme le Rwanda ou le Zaïre. Les gorilles et les babouins ont été étudiés sous l'angle de la « famille » et de la « société ». Les scientifiques ont employé des techniques approchant parfois de très près l'« observation participative ». Mieux comprendre les singes

30. Le volume I de l'*Histoire générale de l' Afrique* de l'UNESCO est consacré aux paradigmes et aux méthodologies de l'historiographie africaine. Le Comité scientifique international responsable de cette vaste entreprise compte parmi ses membres des chercheurs qui ont introduit d'importantes innovations méthodologiques dans l'étude des traditions orales, en historiographie linguistique et en archéologie.

nous permet-il d'en apprendre davantage sur les êtres humains ? Une fois de plus, l'Afrique a fourni le matériel permettant à l'espèce humaine d'y voir plus clair sur elle-même. La scientifique occidentale Jane Goodall a fourni une remarquable contribution à l'étude de ces parents sauvages de l'*Homo sapiens*.

Depuis 1935, les certitudes européennes sur les premiers navigateurs à avoir traversé l'Atlantique ont été également remises en cause, et Christophe Colomb a vu contester son titre de gloire, au bénéfice de marins africains.

Cette contestation est venue à la fois d'Afrique et de la diaspora africaine. Au sein de la diaspora, c'est un auteur né en Guyane et qui s'est fait connaître par ses travaux de recherche aux États-Unis, Ivan Van Sertima, qui a ébranlé le « paradigme Colomb ». Son livre de 1977, *Ils y étaient avant Christophe Colomb. La présence africaine dans l'Amérique ancienne*, a connu plus de dix réimpressions. Selon lui, ces devanciers de Colomb étaient originaires essentiellement, sinon exclusivement, de la vallée du Nil et de la Méditerranée. Il apporte à l'appui de sa thèse des éléments de preuve variés, les plus frappants étant les sculptures en pierre « africoïdes » antérieures à notre ère et aux traits « nègres » manifestes qui ont été découvertes au Mexique[31].

Les auteurs contestataires du continent africain, quant à eux, situent résolument le point de départ des navigateurs africains qui auraient devancé Colomb en Afrique de l'Ouest, plutôt que dans la vallée du Nil et sur les bords de la Méditerranée. Dans les années 80, l'érudit sénégalais Pathé Diagne a lancé, en collaboration avec l'Université Cornell, un projet de recherche concernant le rôle de Bakari II dans une traversée de l'Atlantique qui aurait eu lieu avant 1312. Ce projet, que chacun des deux partenaires poursuit aujourd'hui séparément, relevait-il du roman ou de l'histoire ? Pathé Diagne pense qu'il existe une relation entre l'expédition de Mansa Bakari II (un musulman africain) et celle de Christophe Colomb : « Bakary II et Christophe Colomb apprirent l'un et l'autre des navigateurs africains de Sénégambie et du Golfe de Guinée (1) l'existence d'un trafic et d'un commerce transocéanique, (2) l'existence d'une zone de vents au nord de l'équateur et (3) l'existence d'un courant facilitant la navigation pendant l'été et l'automne et menant aux riches royaumes et civilisations maya, olmèque, aztèque et inca. Ni Bakary II ni Christophe Colomb ne tenaient à partager ce secret géopolitique avec [des rivaux][32]. »

Il ne faut pas cependant exagérer les différences entre les théories de la diaspora, centrées sur des navigateurs originaires de la vallée du Nil, et les théories africaines, centrées sur des navigateurs originaires d'Afrique occidentale. En effet, Harold G. Lawrence, dans un article intitulé « Explorateurs africains du Nouveau Monde » et publié en 1962 aux États-Unis dans l'organe officiel de la National Association for the Advancement of Coloured People (NAACP), avançait l'idée qu'Abubakari II du Mali aurait employé des navigateurs arabes et les aurait dotés de toute une armada de navires

31. Consulter I. Van Sertima, 1984*b*, qui contient quelques photographies des sculptures « africoïdes ». Voir aussi I. Van Sertima, 1977.

32. Cornell University, 1930.

et de marins africains pour cingler vers l'ouest. « Nous pouvons aujourd'hui affirmer que les Mandingues des empires du Mali et des Songhay, et peut-être d'autres Africains, ont traversé l'Atlantique pour commercer avec les Indiens de l'hémisphère occidental et qu'ils ont réussi à établir des colonies dans les Amériques […]. Abubakari II (1305-1307) ne croyait pas impossible de franchir l'océan qui s'étendait devant lui[33]. »

Est-ce là de l'histoire ou un cas d'exaltation romantique africaine ? S'agit-il d'histoire de la navigation africaine avant Christophe Colomb ou d'un moment de l'histoire du nationalisme noir au XX^e siècle ? L'hypothèse d'une traversée de l'Atlantique par des Africains avant 1492 est loin d'être entièrement établie et ne sera peut-être jamais totalement prouvée, mais il n'existe pas non plus d'autres explications convaincantes de la présence au Mexique de têtes négroïdes en pierre datant d'avant le Christ. La période historique commencée en 1935 a donc vu naître une grande contestation afrocentrique et islamique du paradigme de la « découverte » de l'Amérique par Colomb, contestation par des historiens africains et des historiens de la diaspora[34].

Si l'histoire et les sciences sociales débattent fréquemment de l'origine des choses, la philosophie et la religion doivent parfois distinguer le fini de l'infini, ce qui a une fin de ce qui est sans fin, ce qui a un commencement de ce qui n'en a peut-être pas. Ce sont ces problèmes complexes qu'il nous faut maintenant aborder.

Entre les origines et la « fin des temps »

Quelle influence l'évolution de la science et de l'histoire a-t-elle eue durant cette période sur la philosophie en Afrique ? Que ce soit Colomb ou Bakari qui ait ou non « découvert » un « nouveau monde », quelle influence la perspective d'une fin du monde, avec ou sans hiver nucléaire, a-t-elle eue sur la pensée philosophique en Afrique ?

De façon générale, l'Afrique musulmane a plus insisté sur l'idée d'une « fin du monde » que le reste du continent. L'islam a élaboré le concept de *Qiyama*, Jour de la mort universelle, qui précède le Jour du jugement, ainsi que le concept d'*Akhir al-Zaman* ou fin des temps.

Le christianisme possède certes, des concepts équivalents, mais l'Afrique s'y est beaucoup moins attachée qu'aux concepts musulmans. Peut-être parce ce que l'islam a parfois donné naissance sur le continent à un fatalisme plus prononcé, par une inflexion de l'idée exprimée dans la formule *Inschā' Allāh* [si Dieu le veut].

Les mouvements mahdistes, en Afrique, se sont parfois accompagnés de l'idée de « fin des temps », le *Mahdī* étant un sauveur appelé à se manifester

33. H. G. Lawrence, 1962. Lawrence était président du Comité de recherche et d'éducation de la section de Detroit de l'Association for the Study of Negro Life and History.
34. Voir I. Van Sertima, 1977 et 1984*a*, spécialement p. 221-246.

à l'approche du Jour du jugement. Le mahdisme a particulièrement marqué l'islam nigérian et soudanais, mais l'idée d'*Akhir al-Zaman* reste beaucoup plus répandue en Afrique musulmane. Le caractère suicidaire de la nouvelle science et de la nouvelle technologie occidentales a été utilisé comme argument pour démontrer que le monde s'acheminait inéluctablement vers une fin cataclysmique.

Les religions traditionnelles de l'Afrique mettent plus l'accent sur le commencement des temps que sur leur fin. Dans ce cadre qui valorise les débuts par rapport à la conclusion, toutes les cultures africaines reposent sur deux mythes fondamentaux : un mythe d'origine et un mythe du but collectif. Le mythe d'origine embrasse aussi la naissance de la société, c'est la Genèse africaine. Le mythe du but collectif donne à la société le sentiment de son caractère unique et de sa mission historique.

Les mythes africains de l'origine assimilent souvent la naissance d'une société particulière (les Baganda, par exemple) aux origines de l'espèce humaine dans son ensemble. Un observateur laïque pourrait soutenir que les Juifs n'ont pas agi autrement en faisant d'Adam et Ève le premier couple de l'humanité, alors qu'ils n'étaient que les premiers Juifs suivant la mythologie judaïque. Mais les Juifs ont pris la précaution de faire d'un personnage plus tardif, Abraham, le père de leur nation.

Quoi qu'il en soit, le mythe d'origine des Sémites (la Genèse décrite par la Bible et le Coran) a progressivement entamé le crédit des mythes africains relatifs aux ancêtres fondateurs, comme Kintu, l'ancêtre des Baganda, ou Mumbi, l'ancêtre des Kikuyu. L'ancêtre des Baganda ou des Kikuyu était traditionnellement considéré comme le premier homme, mais Adam et Ève ont détrôné ces mythes africains — alors même que la science occidentale commençait à admettre que l'Afrique était le berceau de l'humanité. Les mythes d'origine africains sont battus en brèche par la religion occidentale au moment même où la science occidentale démontre que le paradis terrestre devait être quelque part en Afrique. Ce que le mythe de Lucifer détruit, la science des Leakey le reconstruit. Kintu et Mumbi sont morts. Vivent Kintu et Mumbi ! La science et la religion sont à nouveau dans une relation dialectique en Afrique[35].

Certains mythes africains laissent même entendre que Dieu a eu un commencement mais qu'il n'aura pas de fin, ce qui n'est pas sans rappeler certaines théories scientifiques relatives à l'origine de l'univers. Pour la théorie du « Big Bang », par exemple, l'univers a eu un commencement spectaculaire, mais il n'aura pas nécessairement de fin. Ce qui a commencé ne finira pas nécessairement ; ce qui est né ne doit pas forcément mourir.

Le philosophe ghanéen William E. Abraham analyse en termes approchants, dans *The mind of Africa*, les concepts d'éternité et d'infini. Quelque chose peut-il être éternel, au sens où il n'aurait pas de fin, tout en ayant commencé à un instant précis ? Dieu est-il en ce sens infini et éternel ? N'aura-t-il

35. Pour une comparaison des mythes d'origine, voir V. Hamilton, 1988. Ce livre contient des illustrations se rapportant à des mythes d'Afrique et d'autres régions du monde.

jamais de fin, bien qu'il se soit créé lui-même ? Est-ce là, par exemple, la conception que les Akan se faisaient de Dieu[36] ?

La conception chrétienne de la naissance de Jésus est plus ambiguë. Jésus est *né*. Mais est-il possible qu'il soit *mort*, ne serait-ce que pendant les trois jours de Pâques ? Si le Fils de Dieu est mort et ressuscité, pourra-t-il jamais mourir une seconde fois ?

De nombreux mythes d'origine africains expliquent l'origine de la mort elle-même. Selon un mythe sierra-léonien, la Mort vivait autrefois auprès de Dieu, mais elle l'implorait sans cesse de la laisser partir. Dieu finit par lui permettre d'aller dans le monde, tout en promettant à l'Homme qu'il ne mourrait pas, car, s'il voulait bien libérer la Mort, il ne voulait pas voir l'Homme disparaître. Aussi résolut-il de lui envoyer de nouvelles peaux qui le protégeraient et des intempéries et de la Mort. Mais le messager qui apportait ces peaux fut attaqué par un serpent, qui les lui vola. Était-ce, en réalité, la Mort déguisée en serpent ? L'Homme découvrit trop tard que les peaux destinées à le protéger de la mort avaient été volées en chemin.

Cette histoire imaginée bien avant que les Sierra-Léoniens ne sachent quoi que ce soit de la couche d'ozone qui protège la Terre rencontre les préoccupations actuelles des scientifiques qui craignent précisément que l'espèce humaine ne soit décimée par des maladies de la peau. Déjà l'accroissement du rayonnement ultraviolet dû à la diminution de la couche d'ozone désorganise la vie des animaux marins de l'Antarctique et des mers du Sud, et menace en particulier les baleines. Des rapports présentés à la conférence internationale tenue en Tasmanie (Australie) en mai 1989 indiquent que les rayons ultraviolets pénétrant par le trou qui s'est formé dans la couche d'ozone pourraient entraîner l'aggravation de certaines maladies, telles que l'herpès et le sida.

Les Sierra-Léoniens pourraient à juste titre prétendre que leur mythe de l'origine du monde était prophétique. L'Homme aurait aujourd'hui bien besoin des peaux supplémentaires que Dieu lui destinait pour le protéger de la mort. Il n'a d'ailleurs jamais pardonné au serpent d'avoir attaqué le messager qui lui apportait ces peaux : « Depuis ce jour, l'Homme a gardé rancune au serpent et essaie toujours de le tuer chaque fois qu'il l'aperçoit. Le serpent, lui, évite l'Homme et vit seul. Et parce qu'il a gardé les peaux que Dieu destinait à l'Homme, il peut quant il veut se débarrasser de sa propre peau[37]. »

Le rôle particulier qu'y joue le serpent rapproche ce mythe sierra-léonien du mythe sémite de la chute d'Adam. Tout comme la Mort dans le mythe africain, Satan, qui vivait auprès de Dieu, voulait être libre, mais dans le mythe sierra-léonien Satan et la Mort forment un seul et même être, et, autre différence, si dans la Genèse l'homme est devenu mortel c'est à Satan qu'il le doit.

Mais Dieu, dans la Genèse, dit à l'homme de peupler la Terre et de la soumettre, il a donc fait de l'homme le maître du monde et de toutes ses

36. Pour une interprétation de la philosophie akan, voir W. E. Abraham, 1962.
37. Voir M. Carey, 1970, p. 18-19.

créatures. La science et la technique modernes ont en effet permis à l'homme de « soumettre » la Terre et toutes ses créatures. Il ne peut donc plus rejeter sur les serpents la responsabilité de ses malheurs. En tant que ministre de Dieu, l'homme est aujourd'hui presque le maître de l'univers. Mais est-il son propre maître ? Ou bien la « fin des temps » est-elle proche ?

Mais dans mon dos sonne à mes trousses
Le Temps son char ailé qui pousse
Devant plus rien quand loin se perd
L'éternité le grand désert[38].

Les thèmes de l'éternité et de l'infini appartiennent à la philosophie africaine depuis le « commencement des temps », et nous les retrouvons durant la période coloniale. En 1986, dans une émission de télévision, deux écrivains africains s'exclamaient en écho dans un élan lyrique :

Tu n'es pas un pays, Afrique,
tu es une idée…

Tu n'es pas une idée, Afrique
Tu es un aperçu de l'infini[39] !

La période commencée en 1935 est, par définition, traversée par ces thèmes « éternels » de la littérature et de la philosophie africaines, mais elle se distingue aussi par un certain nombre de caractéristiques nouvelles. La philosophie africaine présente nécessairement un mélange de continuité et de changement, l'évolution scientifique et culturelle l'a nécessairement influencée. Quelles en sont les grandes tendances depuis 1935 ?

Trois courants philosophiques

Les productions de la philosophie africaine depuis 1935 peuvent être classées sous différentes rubriques, rattachées à différents courants. Pour notre objet, le plus pertinent est sans doute de distinguer les courants culturel, idéologique et critique, mais cette distinction vise uniquement à faciliter l'analyse et, si chacune de ces écoles philosophiques possède des traits qui lui sont propres, il existe par ailleurs de nombreux points communs entre les courants.

L'école culturelle de philosophie s'appuie principalement sur les traditions autochtones. Elle correspond à ce qu'on appelle parfois l'« ethnophilosophie » mais, surtout parce que ce terme est ici plus précis, nous préférons la qualifier de « culturelle ». Que cette philosophie autochtone soit en grande partie l'œuvre d'ethnies (on parle, par exemple, de la philosophie des Lugbara) ne constitue qu'une de ses caractéristiques. Elle a tendance à revêtir

38. A. Marvell, 1981.
39. D. A. Nicol et A. A. Mazrui, 1986.

une forme collective et se transmet principalement par la parole, mais il ne faut pas exagérer cet aspect collectif car elle évolue aussi sous l'impulsion d'individus novateurs. Cette pensée africaine a un caractère sociologique : elle englobe le mode de vie d'un peuple, les règles qui le régissent et la sagesse accumulée par les ancêtres de génération en génération, tout en étant parfois formulée par des individus exceptionnels.

Si en Occident la philosophie commence avec la pensée et la science expérimentale avec le toucher, la philosophie culturelle africaine ne distingue pas nettement la pensée et le toucher. Nous avons vu que, sous sa forme complète, le syllogisme exprimant la philosophie culturelle africaine s'énonçait de la manière suivante :

Nous sentons,
Donc nous pensons,
Donc nous sommes !

D'un point de vue historique, le courant culturel de la philosophie africaine s'étend sur les phases précoloniale, coloniale et postcoloniale. Il s'agit, presque par définition, du courant le plus ancien et le plus durable de la tradition philosophique africaine.

Nous distinguons, pour les besoins de la présente analyse, la culture et l'idéologie. L'idéologie, au sens étroit que nous donnons ici à ce mot, est un ensemble d'idées directrices essentiellement destinées à orienter l'action politique et à définir des objectifs politiques. La culture englobe bien sûr l'idéologie, et le courant culturel de la philosophie, tel que nous l'avons défini, intègre la réflexion sur l'action et les objectifs politiques. Mais la culture ne se limite pas au domaine des relations politiques, elle embrasse la totalité du mode de vie. Le courant culturel de la philosophie africaine s'intéresse ainsi aux relations entre l'homme et la nature, entre les vivants et les morts, entre le mari et l'épouse, entre les gouvernants et les gouvernés — du moins dans les sociétés africaines où les gouvernants se distinguaient traditionnellement du reste de la population.

Le courant idéologique se caractérise par des préoccupations plus étroitement politiques. Il s'est surtout manifesté durant les périodes coloniale et postcoloniale et a produit des œuvres allant du *Consciencisme* de Kwame Nkrumah aux *Damnés de la terre* de Frantz Fanon. Ce type de philosophie était presque inconnu durant la période précoloniale. La pensée idéologique, dans le sens particulier que nous donnons à ce terme, est essentiellement un produit du colonialisme et de ses séquelles.

Si la philosophie culturelle s'exprime dans les langues locales de l'Afrique, la philosophie idéologique de l'Afrique noire s'exprime beaucoup trop souvent dans les langues européennes.

La philosophie culturelle est, comme nous l'avons vu, une philosophie collective qui procède par accumulation du savoir et non l'œuvre de grands penseurs individuels. Il y a très peu de philosophes africains comparables à Platon, à Locke, à Rousseau ou à Hegel. Le courant culturel est constitué par une sagesse collective qui s'accumule de génération en génération.

Durant les périodes coloniale et postcoloniale, la philosophie idéologique africaine a permis pour la première fois à l'individu de s'affirmer comme la source de toute pensée. On commence à étudier dans la philosophie africaine les idées d'individus comme Amilcar Cabral ou Gamāl ʿAbd al-Nasser, et non plus seulement la philosophie d'entités culturelles comme les Zulu ou les Berbères.

Si la philosophie culturelle est le produit d'ethnies particulières au sens où nous l'avons indiqué, la philosophie idéologique est dans l'ensemble une philosophie spécifiquement africaine dans la mesure où, procédant par généralisation, elle analyse la situation de l'Afrique tout entière ou celle des Noirs à travers le monde. Autrement dit, alors que sa source est plus limitée que celle des philosophies culturelles (le penseur individuel et non la sagesse collective d'une ethnie), l'objet de la philosophie idéologique est plus étendu (l'Afrique entière ou l'ensemble des Noirs et non un groupe ethnique particulier).

Un penseur comme Agostinho Neto représente une source d'idées philosophiques plus limitée que les Ovambo, qui peuvent être considérés comme la source d'une sagesse culturelle collective. Mais Neto s'intéressait au « génie » de la race noire dans le contexte du capitalisme international et avait une meilleure connaissance de l'Afrique et du monde que les ancêtres des Ovambo.

La valeur suprême des philosophies culturelles est probablement l'identité. Chez les Wolof, par exemple, tous les éléments de la philosophie renforcent la conscience de soi et le sentiment de l'identité des Wolof en tant que peuple. En revanche, la valeur suprême de la philosophie idéologique est généralement la libération. Certains penseurs ont lié cette valeur au panafricanisme ; d'autres l'ont attribuée au « génie » des Noirs. D'autres valeurs entrent évidemment en ligne de compte, mais la nature particulière du colonialisme et de ses conséquences durant cette période de l'histoire explique l'importance de cette question de la libération dans les idéologies politiques africaines.

La philosophie culturelle est essentiellement une philosophie de masse, encore qu'il ne faille pas la confondre avec le populisme. Elle se compose d'idées souvent accessibles aux gens ordinaires et s'exprime dans les langues africaines autochtones compréhensibles par tout un chacun. Hormis quelques exceptions, comme la pensée d'Ogotemmeli chez les Dogon, la philosophie culturelle porte essentiellement sur des aspects de la vie bien connus de tous ; elle est intellectuellement accessible au villageois ou à la villageoise.

En revanche, la philosophie idéologique nous semble être foncièrement élitiste, même quand elle se réclame des masses. Amilcar Cabral s'est identifié aux Africains les plus simples, et Fanon a élevé le lumpenprolétariat à un degré de dignité et de respectabilité que la prudence de Marx lui interdisait d'imaginer. Et pourtant, ni Marx ni Fanon, ni même Cabral, ne sont accessibles aux villageois ordinaires du Burkina Faso, ou aux Karimojong de l'Ouganda. Les idées de Marx et de Fanon alimentent tout au plus les conversations des citadins occidentalisés formant l'élite africaine.

La philosophie idéologique africaine reste confrontée au problème crucial de la langue dans laquelle elle s'exprime. Nous avons déjà signalé que si la science expérimentale, hors d'Afrique, commençait avec les cinq sens, la philosophie du langage avait souvent affaire à cinq modalités (passé, présent, futur, idéal et éternel).

En Afrique, la philosophie du langage a moins d'importance que le langage de la philosophie. Durant les périodes coloniale et postcoloniale, les idéologies se sont exprimées beaucoup trop souvent dans des langues européennes. Dans les universités africaines, la philosophie s'enseigne dans les langues des anciennes puissances impérialistes et la plupart des grands penseurs africains de l'époque moderne — d'Edward Blyden à P. J. Hountondji — ont écrit l'essentiel de leur œuvre dans des langues européennes. Les principales exceptions viennent de l'Afrique arabophone.

Il y a une impossibilité sociolinguistique, pour un Africain s'inspirant d'idéologies originaires d'autres continents, de pénétrer, par exemple, les subtilités du marxisme sans être fortement occidentalisé. En effet, dans l'énorme majorité des cas, les Africains continuent d'avoir accès au marxisme grâce à des ouvrages rédigés dans des langues européennes. L'apprentissage de sa première langue européenne ne représente pas simplement pour un Africain l'acquisition d'un savoir-faire, mais s'inscrit dans un important processus pédagogique d'acculturation. Lorsqu'un Africain maîtrise suffisamment une langue européenne pour comprendre la littérature marxiste, il est déjà fortement occidentalisé.

Cet asservissement linguistique donne à d'innombrables produits de la philosophie idéologique africaine un caractère désespérément élitiste, alors même que sur le plan théorique ils s'opposent à l'élitisme. L'œuvre de nombreux philosophes africains, celle d'Eduardo Mondlane par exemple, est un appel à la libération et témoigne de la solidarité morale de ces auteurs avec la population du continent. Mais cette philosophie idéologique s'est presque toujours retranchée malgré elle derrière une barrière linguistique qui la coupe des gens ordinaires, non pas un rideau de fer mais un rideau de mots impénétrables. La langue de cette philosophie est incompréhensible non à cause de son caractère technique, mais tout simplement parce que c'est une langue étrangère. Là réside une des différences fondamentales entre la philosophie culturelle (transmise oralement dans les langues autochtones) et la philosophie idéologique (transmise par écrit dans des langues européennes).

L'Afrique arabe est beaucoup moins dépendante des langues européennes. Il s'y exprime, en arabe, une pensée philosophique non coupée de la population, *Philosophie de la révolution* d'al-Nasser en est un exemple. Par ailleurs, philosophie culturelle et philosophie idéologique y sont souvent inséparables de la religion. Les problèmes de la mosquée et du magistrat, de l'Église et de l'État sont passés au premier plan. La tension entre le monde séculier et la pensée religieuse atteint son paroxysme en Égypte. C'est dans ce pays que Ḥassan al-Bannā fonda en 1928 la confrérie des Frères musulmans qui devait jouer un rôle considérable durant toute notre période. « Durant ses soixante années d'existence, la confrérie a réussi à politiser l'islam comme

jamais aucun mouvement populaire autochtone n'était parvenu à le faire en Égypte. […] Dans sa période la plus violente (1945-1965), elle a trempé dans les assassinats de ses adversaires politiques, dans l'Égypte monarchique comme dans l'Égypte révolutionnaire[40]. »

Al-Nasser a brisé un temps le pouvoir des Frères musulmans en Égypte et, dans les années 70 et 80, la confrérie a été affaiblie par des divisions internes, mais elle est restée un peu partout en Afrique arabe une des écoles les plus militantes de l'idéologie islamique. D'autres courants de pensée islamique en Égypte se réfèrent au soufisme et à l'autorité établie de l'*ʿulamāʾ* d'al-Azhar.

Au Maroc, la philosophie idéologique s'est notamment interrogée au cours de notre période sur l'éventuelle existence d'un équivalent musulman de la monarchie de droit divin. Dans cette discussion, la *fatwā* [opinion juridique] du *shaykh* al-Islam Moulay al-Arbi ʿAlaoui, prononcée en décembre 1963, a eu un grand retentissement.

Elle affirmait, en effet, que la légitimité du monarque est conditionnée par le rôle de la *shurā* [consultation] et de l'approbation de l'*umma* [communauté des croyants] dans son accession au trône.

Cette *fatwā* remettait ainsi directement en cause le principe de la succession héréditaire et les titres à régner du roi Hassan II. Le débat sur la nature de la légitimité royale n'a pas cessé depuis[41].

En Libye, le monarque a été renversé en septembre 1969. En lançant sa « révolution culturelle » en 1973, Muammar el-Kadhafi voulut abolir la distinction entre idéologie et culture. Il a élaboré la philosophie libyenne de la « troisième théorie universelle », où se fondent les idées de l'unité arabo-islamique, du socialisme arabo-islamique et de la démocratie populaire libyenne.

La Tunisie a porté à des hauteurs nouvelles le débat sur la modernité et la tradition dans la pensée nord-africaine.

D'une certaine manière, se ranimait dans ce pays la polémique sur l'islam moderne déclenchée à la génération précédente par l'Égyptien Muḥammad ʿAbduh et son mentor Jamāl al-Din al-Afghāni. Et pourtant, par une ironie de l'histoire, le Tunisien Habib Bourguiba ne se référait ni à ʿAbduh ni à Afghāni ; il puisait son inspiration chez Jean-Jacques Rousseau, Victor Hugo et Lamartine.

L'ambition de Bourguiba était de recréer la Tunisie à l'image de la Révolution française. En s'efforçant de réduire le rôle de l'islam dans la société tunisienne, il provoqua un violent débat philosophique et culturel sur les mérites respectifs de la modernité et de la tradition, de l'occidentalisation et de l'islam.

Là encore, se manifestait la convergence, dans une société africaine, de la philosophie culturelle et de la philosophie idéologique[42].

40. S. E. Ibrahim, 1988, p. 640. Voir aussi E. Davis, 1987.
41. J. Benomar, 1988, p. 550-551. Voir aussi M. W. Suleiman, 1989.
42. Pour une première évaluation, voir C. H. Moore, 1965. Voir aussi M. Boulby, 1988, p. 590-593 ; M. Madhi, 1990.

Le troisième courant philosophique africain, après les courants culturel et idéologique, est le courant critique. Tout comme la philosophie idéologique, la philosophie critique est une réaction coloniale et postcoloniale. Autres points communs avec la philosophie idéologique : elle s'exprime essentiellement dans des langues européennes et elle a profondément subi l'influence de certaines traditions intellectuelles occidentales.

Mais tandis que la philosophie idéologique se tourne consciemment vers la politique, le courant critique est plus étroitement théorique. Tandis que la première se préoccupe de la libération et est souvent nationaliste, le second aspire à être moralement agnostique ou à se détacher de toute valeur et se veut résolument rationaliste.

Le courant critique de la philosophie africaine a bien élaboré un concept de « libération », mais ce qu'il s'efforce de libérer, c'est la *philosophie* elle-même et non pas l'Afrique. Il est manifestement nécessaire d'entreprendre une opération de sauvetage si l'on veut affranchir la philosophie africaine à la fois de l'ethnologie (qui domine la philosophie culturelle telle que nous l'avons définie) et de l'idéologie (comprise selon notre définition).

La thèse centrale du courant critique est essentiellement la suivante : « La philosophie n'existe que lorsqu'il y a un engagement personnel de la part du ou des philosophes à l'égard d'un discours rationnel ; la seule vérité, ou valeur, est celle qui est élaborée ou révélée dans le creuset du débat entre les consciences et la confrontation avec le réel… [La philosophie doit cesser d'être] la servante de la religion ou de la politique et devenir leur collaboratrice, fidèle mais exigeante[43]. »

Le courant critique aspire, jusqu'à un certain point, à ramener la philosophie dans le giron de l'esprit scientifique. Inviter la philosophie à se mesurer au réel, c'est essentiellement l'inviter à mesurer le réel, comme le fait le rationalisme. Paradoxalement, la philosophie critique préconise aussi un certain empirisme en prônant le critère de la sensation dans le cadre d'un type particulier de réalisme.

La philosophie critique africaine, dans le sens où nous venons de la définir, est notamment représentée par F. Crahay, B. F. Eboussi, P. J. Hountondji, K. Anthony Appiah, M. Towa et S. Adotevi. Ces penseurs voudraient en un sens que la philosophie africaine soit plus scientifique, plus méthodique et plus rigoureuse. Ils ont déclaré la guerre à ce que Hountondji, d'accord avec les structuralistes, appelle la « non-pensée ».

Et pourtant, tout un courant de pensée s'est enorgueilli, durant cette période de l'histoire africaine, de ce que l'on pourrait appeler la « non-science ». Nous avons déjà cité l'hommage rendu par Aimé Césaire à

> *ceux qui n'ont inventé ni la poudre ni la boussole*
> *ceux qui n'ont jamais su dompter la vapeur ni l'électricité*
> *ceux qui n'ont exploré ni les mers ni le ciel*[44]…

43. E. P. Elungu, 1984, p. 40-41. Nous avons bénéficié, dans la rédaction de cette section, des indications bibliographiques de Marcien Towa et de Malu wa Kalenga.
44. A. Césaire, 1971.

Par opposition à l'importante discipline de la pensée occidentale désignée sous les termes de « philosophie des sciences », on peut en effet définir, dans l'histoire de la pensée africaine, une philosophie de la non-science. C'est cet ensemble de valeurs philosophiques que nous allons maintenant examiner.

La philosophie de la non-science

Nous avons vu comment en Europe la révolution industrielle avait fait progresser la science bien au-delà de la technique et précipité le rythme du changement social et de l'industrialisation. Forte de ses réalisations spectaculaires, l'Europe s'est ensuite donné pour mission de conquérir le monde.

L'extrême arrogance des Européens dans le domaine culturel a transformé la personnalité des Africains et parfois déformé les axes principaux de la philosophie africaine. Les Africains occidentalisés ont en particulier souffert d'une grave schizophrénie culturelle. Un courant de pensée africain a souligné le fait qu'avant l'arrivée des Européens, l'Afrique possédait des civilisations comparables par leur richesse à celles dont les Européens reconnaissaient la valeur et l'importance, des civilisations capables de produire de puissants souverains, de vastes empires et des techniques évoluées. Ce courant de pensée considère la civilisation de l'Égypte ancienne comme une civilisation africaine et met l'accent sur sa contribution au miracle grec. Cheikh Anta Diop s'est même efforcé de montrer dans son œuvre d'historien que la civilisation de l'Égypte ancienne était un produit de l'Afrique noire ; ses travaux ont donné naissance à un important courant de pensée non seulement en Afrique mais aussi dans la diaspora africaine des Amériques.

On pourrait appeler ce courant de la philosophie africaine le courant de l'exaltation romantique. Il privilégie en effet les épisodes glorieux de l'histoire africaine, en se fondant partiellement sur la conception européenne pour qui la gloire s'attache aux actions spectaculaires et notamment à la construction de grands monuments.

À cette exaltation romantique s'oppose ce qu'on pourrait désigner sous le nom de « primitivisme romantique ». C'est ici qu'intervient la philosophie de la non-science, qui préfère les œuvres simples aux réalisations grandioses, les vertus villageoises au monumentalisme historique, l'élevage des troupeaux à la construction des châteaux.

> *Ma négritude n'est ni une tour ni une cathédrale*
> *elle plonge dans la chair rouge du sol*[45].

Comme l'a fait remarquer Jean-Paul Sartre, se réjouir ainsi de n'avoir inventé ni la poudre ni la boussole, de n'avoir élevé ni tours ni cathédrales, c'est revendiquer fièrement la non-technicité. Nous dirons que c'est exalter

45. *Ibid*. Voir aussi A. A. Mazrui, 1986, p. 72-76.

la *non-science*. Selon Sartre, « ce qui pouvait passer pour un manque devient source positive de richesse[46] ».

La tendance philosophique à l'exaltation romantique cherche à mettre en valeur le rôle joué par l'Afrique dans l'histoire de la science et des réalisations techniques. Mais Léopold Sédar Senghor rapporte le génie africain à l'intuition, à la sagesse qui est le fruit d'une longue expérience, aux instincts affinés par l'expérience historique. L'instinct est pour l'homme un guide plus sûr que les ordinateurs, bien qu'il soit moins précis.

Les tenants de l'exaltation romantique éprouvent souvent une admiration mêlée de respect pour les civilisations à écriture. Quand Nkrumah était président du Ghana, sa politique culturelle avait pour but de faire reconnaître une origine africaine à presque toutes les réalisations de l'histoire scientifique et culturelle antérieures à l'ordinateur. Des cartes postales représentant des inventeurs et des créateurs africains furent à l'époque largement diffusées par le gouvernement ghanéen. L'une d'entre elles attribuait l'invention de la sténographie à un secrétaire de Cicéron d'origine africaine, Tullius Tiro, qui aurait mis au point ce type d'écriture en 63 avant notre ère. Dans cette série de cartes, on pouvait encore apprendre l'origine égyptienne du papier ou l'origine ghanéenne du droit et de la législation ; certaines montraient des Africains enseignant les mathématiques aux Grecs, ou posant les bases de la chimie, de la médecine et d'autres sciences. On le voit, la politique culturelle de Nkrumah poussait parfois beaucoup trop loin l'exaltation romantique.

Lorsqu'elle ne tombe pas dans de tels excès, l'exaltation romantique se rattache à une conception idéaliste de l'historiographie africaine. Elle a tendance à accepter les valeurs européennes, tout en rejetant les « faits » européens relatifs à l'Afrique. Ainsi les partisans de l'exaltation romantique se montrent prêts à accepter l'hypothèse occidentale selon laquelle les sociétés respectables ne sont pas des sociétés « tribales », mais des sociétés possédant des monuments de pierre ou de brique ainsi qu'un système politique relativement centralisé, de type monarchique ou impérial, fondé en dernière analyse sur un principe d'organisation, le concept d'État. Pour les représentants de ce courant philosophique, c'est insulter les Karimojong ou les Barabeg que de les appeler des peuples « sans État ». Ils acceptent, là encore, les critères occidentaux de la respectabilité politique (les États sont à la mode), tout en rejetant l'*information* occidentale relative à l'Afrique. Ils disent oui aux valeurs occidentales, mais opposent un non catégorique à ce que les Occidentaux présentent comme des « faits » concernant l'Afrique.

À l'inverse, la philosophie de la non-science rejette les valeurs occidentales, mais accepte l'information occidentale ou les « faits » occidentaux. Elle rejette les critères qui permettent, suivant les Occidentaux, de distinguer les civilisations respectables — les tours, les cathédrales, l'État — mais accepte la description qu'ils font de l'Afrique lorsqu'ils la représentent comme un continent arriéré au point de vue scientifique et technique. Cependant, alors que l'Occident méprise la non-science, le primitivisme romantique y voit un sujet de fierté.

46. J.-P. Sartre, 1963, p. 41-43. Cette partie de notre analyse suit également de très près A. A. Mazrui, 1986.

Vers une philosophie transculturelle

La philosophie de la non-science se rapproche donc à la fois de la conception rousseauiste du « bon sauvage » et des idées du Mahatma Gandhi sur la civilisation.

À un journaliste qui lui demandait ce qu'il pensait de la civilisation occidentale, Gandhi aurait répondu : « Je ne savais pas qu'il y en avait une ! », mettant ainsi en doute la « sensibilité morale » des Occidentaux.

Les philosophes africains de la non-science ne sont pas plus impressionnés que Gandhi par les réalisations techniques de l'Occident. Ils ont découvert une plus forte sensibilité morale parmi les populations rurales du continent africain, moins soucieuses de technologie. Les idées de Rousseau sur l'influence destructrice et corruptrice de la culture industrielle et le rouet de Gandhi pourraient faire l'objet d'une intéressante comparaison avec cette tendance au primitivisme qui constitue l'un des courants de la pensée africaine moderne. La convergence de la négritude, du gandhisme et de l'idée du « bon sauvage » de Rousseau définit un champ philosophique transculturel.

Bien que le primitivisme et l'exaltation romantique se caractérisent par le regard qu'ils posent sur l'Afrique traditionnelle, ils se distinguent du « courant culturel » de la philosophie africaine tel que nous l'avons défini. Le primitivisme et l'exaltation romantique appartiennent l'un et l'autre à une tendance transculturelle de la philosophie africaine.

Il faut bien voir qu'il n'y a pas de ligne de démarcation rigide entre les trois grands courants originels que nous avons distingués dans la philosophie africaine : les courants culturel, idéologique et critique. La pensée islamique africaine et la pensée chrétienne africaine ont souvent transcendé à la fois la culture et l'idéologie au sens où nous l'entendons. La pensée de Jamāl al-Din al-Afghāni et de son disciple égyptien Muḥammad ʿAbduh s'est prolongée dans la seconde moitié du XXe siècle chez les philosophes qui ont tenté de résoudre le conflit transculturel entre la science moderne et l'ancienne vérité tenuepour sacrée.

L'influence du marxisme-léninisme sur les idées autochtones en matière de collectivisme relève du transculturalisme laïque. Des penseurs africains comme Senghor ou Nyerere ont insisté sur le fait que le socialisme africain ne devait rien à la lutte des classes. On s'est même souvent demandé si le concept de classe avait quoi que ce soit d'africain. Pourquoi, dans la plupart des langues africaines, n'existe-t-il pas de mot pour dire « classe » ?

Le même caractère transculturel se retrouve dans certaines formes africaines du modernisme musulman indiquées plus haut, qui ont été illustrées par leurs propres héros et leurs propres martyrs. L'un des penseurs les plus originaux de l'islam africain de la seconde moitié du XXe siècle est le théologien soudanais Maḥmūd Muḥammad Taha. Son concept de double message, appliqué à la révélation islamique, est plus transtemporel que transculturel. Taha s'est efforcé de réconcilier sur le plan intellectuel l'esprit du XXe siècle avec celui de l'époque du prophète Muḥammad. Il a renouvelé la théologie musulmane en se plaçant dans une perspective transtempo-

relle : l'un des deux messages du Prophète était selon lui destiné à ses seuls disciples (des Arabes du VII^e siècle), alors que l'autre s'adresse aux hommes de tous les temps. Dès lors, la véritable piété consiste non seulement à reconnaître cette dualité du message de l'islam mais à distinguer ce qui, dans ce message, s'adressait spécialement au VII^e siècle et ce qui est véritablement éternel. Maḥmūd Muḥammad Taha a payé de sa vie sa conception transtemporelle et ses innovations théologiques : il fut exécuté pour apostasie et hérésie en 1985, au Soudan, sous le gouvernement de Djaʿfar al-Nimayrī[47].

De leur côté, les penseurs chrétiens d'Afrique ne se sont pas contentés d'interpréter l'Évangile. Ils ont aussi souvent été les premiers à proposer, dans une perspective transculturelle, une nouvelle interprétation de la civilisation autochtone de l'Afrique. L'ouvrage du père Placide Tempels intitulé *La philosophie bantoue* a réalisé dans ce domaine une première percée spectaculaire. La pensée traditionnelle y était examinée de l'extérieur, avec sympathie, mais dans un esprit fondamentalement euro-chrétien. Le père Tempels ouvrit la voie à toute une école qui étudia la tradition africaine dans une perspective chrétienne[48].

Parmi les Africains de religion chrétienne qui ont étudié la philosophie africaine dans le sillage de Tempels, il faut citer J. Kinyongo (Zaïre), A. Kagame (Rwanda), W. E. Abraham (Ghana) et John Mbiti (Kenya). L'esprit foncièrement chrétien de ces auteurs a parfois faussé leur africanité, les amenant à décrire le patrimoine africain en termes christocentriques. Certains voulaient persuader leurs lecteurs occidentaux que les croyances traditionnelles des Africains étaient très proches du christianisme — comme si leurs ancêtres avaient pressenti la venue du Christ et le Sermon sur la montagne.

L'anthropologue et poète ougandais Okot p'Bitek, maintenant disparu, a critiqué la double tendance à christianiser et à helléniser le patrimoine autochtone africain qui anime les auteurs occidentalisés désireux de présenter l'Afrique sous un jour favorable. Il entendait ainsi mettre en garde les Africains contre ce nouveau « cheval de Troie » culturel qui menaçait leur héritage traditionnel[49].

Cependant, malgré ces risques de christocentrisme et d'eurocentrisme, les efforts faits par les Africains christianisés pour analyser le patrimoine culturel ancestral de l'Afrique noire ont permis au reste du monde de mieux en percevoir toute la richesse. *Religions africaines et philosophie* de John Mbiti, par exemple, a été traduit dans de nombreuses langues, du finnois au japonais. Mais, par une ironie de l'histoire, ce livre est peu traduit dans les langues africaines, et ceci repose le problème du langage de la philosophie en Afrique — si éloigné de la problématique anglo-saxonne de la philosophie du langage.

47. M. M. Taha, 1987.
48. P. Tempels, 1949. Pour une analyse de la philosophie politique africaine, voir W. O. Oyugi et A. Gilonga, 1987.
49. O. p'Bitek, 1971. Voir aussi A. Kagame, 1956; J. Mbiti, 1969; J. Kinyongo, 1974; W. E. Abraham, 1962.

Julius Nyerere est, dans une perspective transculturelle, le représentant le plus actif de la philosophie politique africaine. Auteur de nombreux ouvrages philosophiques écrits aussi bien en anglais qu'en swahili, il a essayé d'abattre la barrière linguistique qui sépare la philosophie traditionnelle, de type culturel, et le nouveau courant idéologique apparu durant la période postcoloniale. Aussi à l'aise en anglais qu'en swahili, il a réfléchi aux notions propres à chacune de ces langues et permis à celles-ci de se féconder réciproquement.

Le concept d'*ujamaa*, sur lequel Nyerere fonde le socialisme africain, est lui-même le produit d'un remarquable croisement transculturel. La notion d'*ujamaa* impliquait traditionnellement une solidarité ethnique et pouvait comporter une dimension dangereuse de népotisme ethnique, Nyerere l'a transformée en un concept qui est plus qu'un simple équivalent du socialisme au sens européen. Dans la pratique, la politique socialiste de Nyerere a échoué — pour des raisons d'ordre international et national —, mais sur le plan théorique, Nyerere est un penseur plus original que Nkrumah, et un bien plus grand créateur sur le plan linguistique. Nkrumah s'est efforcé d'actualiser Lénine en répondant à son livre *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme* par *Le néocolonialisme, stade suprême de l'impérialisme*. Du point de vue de la prouesse transculturelle, cet ouvrage est moins impressionnant que la traduction en swahili, par Nyerere, de deux pièces de Shakespeare, *Jules César* et *Le marchand de Venise*. Nkrumah et Nyerere n'en figureront pas moins à jamais tous les deux parmi les grands hommes politiques et les grands penseurs du XX^{e} siècle[50].

Conclusion

Ce chapitre a posé comme prémisse que la mesure de la contribution de l'Afrique à la science et à la technique ne saurait être donnée par les seules activités des scientifiques et des ingénieurs africains. Au titre de l'apport de la région, il ne faut pas oublier le rôle des travailleurs et des ressources matérielles de l'Afrique dans la mutation technologique planétaire. Les minerais stratégiques du continent alimentent les usines et soutiennent l'activité des laboratoires du monde occidental depuis bien avant 1935[51].

Le régime colonial ne s'est pas révélé propice à la science et à la technique autochtones. L'enseignement colonial a pu produire deux lauréats africains du prix Nobel de littérature (Wole Soyinka et Naguib Maḥfūz), deux prix Nobel de la paix africains (Albert Luthuli et Desmond Tutu), un prix Nobel de sciences économiques issu de la diaspora (Arthur Lewis), mais pas un seul lauréat africain du prix Nobel dans une quelconque branche des sciences exactes et naturelles. L'école coloniale fut un atelier assez compé-

50. K. Nkrumah, 1973; J. Nyerere, 1963*a*, 1969.
51. Sur l'ancienneté des influences réciproques, voir J. G. Jackson, 1970.

tent en matière littéraire mais n'offrit pas de laboratoires efficaces en sciences et en technologie[52].

En revanche, le cobalt zaïrois aura fait tourner les moteurs à réaction du monde occidental à l'époque où l'Afrique était quasiment la seule source d'approvisionnement pour ce minerai. Le colonialisme a ainsi tiré de l'Afrique de quoi nourrir le progrès technique en Occident en même temps qu'il entravait son développement en Afrique elle-même. L'Occident a tenté de castrer la technologie africaine, alors que les minerais africains servaient d'aphrodisiaque — ou faut-il dire *afrodisiaque* ? — à sa propre virilité technologique.

Les découvertes scientifiques et l'innovation technique sont souvent nées de la guerre. La seconde guerre mondiale a ainsi vu naître l'ère nucléaire, naissance facilitée par l'intervention de savants par ailleurs humanistes comme Albert Einstein — les conseils d'Einstein au président Franklin Roosevelt, au milieu de la guerre, firent sans doute pencher la balance en faveur du projet Manhattan. Les guerres de libération de l'Afrique, quant à elles, ont parfois engendré des spécimens saisissants de technique intermédiaire. La guerre des Mau-Mau dans les années 50 a produit d'étonnantes armes à feu rudimentaires fabriquées dans la brousse.

Cependant, la guerre africaine la plus féconde du point de vue de l'innovation technique durant cette période ne fut pas une guerre de libération mais une guerre civile postcoloniale, la guerre civile du Nigéria. Le camp biafrais y fit preuve d'un grand talent d'improvisation technique, produisant de remarquables modèles de véhicules blindés légers et de quasi-chars. Malheureusement, cette aptitude technique révélée par la guerre entre 1967 et 1970 fut vite étouffée par le pactole pétrolier qui s'offrit au Nigéria à partir de 1973. La prospérité a tué l'innovation.

Dans le domaine de la philosophie, le colonialisme a facilité l'avènement de l'école idéologique et de l'école critique, l'une et l'autre profondément occidentalisées et s'exprimant souvent en langues européennes. La branche de la philosophie de loin la plus authentiquement autochtone est l'école culturelle, profondément enracinée dans des façons de voir et des modes de pensée africains. Au cours de la période postcoloniale, cette philosophie culturelle est, en effet, à la fois orale et écrite, sacrée et laïque, et prend sa source dans les langues et les concepts africains autochtones[53].

Reste, affleurant sous toutes ces tendances, la question fondamentale que nous posions au tout début de ce chapitre. Quelle a été la conséquence de la subordination politique sur le rôle de l'Afrique dans la science et la philosophie ? Dans le domaine de la science et de la technique, les coûts et les avantages sont difficiles à évaluer. Dans l'ensemble, ce ne sont pas les scientifiques africains qui exercèrent l'influence la plus forte sur la science et la technique mondiales mais les travailleurs et les ressources minières de l'Afrique, dont ont profité les industries étrangères.

52. Il y a bien eu cependant des inventeurs et des découvreurs noirs aux échelons « inférieurs » au niveau du prix Nobel. Voir, par exemple, J. A. Rogers, 1972.
53. UNESCO, 1985-1986.

En revanche, en philosophie, le colonialisme a peut-être enclenché un processus qui se révélera finalement enrichissant en suscitant contre lui l'élaboration d'idéologies laïques que l'Afrique du XXIe siècle aura certainement à cœur de développer et d'étudier. L'intérêt que nous portons aujourd'hui à Fanon, Cabral, Nkrumah, Senghor ou al-Nasser prélude à un mouvement qui va s'amplifier.

L'école critique est d'ores et déjà à l'œuvre sur des notions aussi spécifiques que le « postmodernisme » ou la déconstruction et sur des prédicats sociaux aussi soigneusement définis que celui de condition postcoloniale. Des penseurs comme Kwame Anthony Appiah et Nkiru Nzegwu comptent parmi les découvreurs de ces nouveaux horizons intellectuels.

Le XXIe siècle fera certainement aussi la place qu'elle mérite à la philosophie critique africaine. Elle sait être profonde, d'où parfois son obscurité, et ses qualités de forme, de discipline et de rigueur sont indéniables. V. Y. Mudimbe, W. E. Abraham, O. Bodurin Kwasi Wiredu, H. Odera, P. J. Hountondji sont du nombre des philosophes critiques dont l'œuvre survivra vraisemblablement à notre temps. Tous ont été formés dans les conditions du colonialisme mais ont su le transcender.

Les écoles de philosophie transculturelles rassemblent les œuvres de penseurs africains chrétiens comme Alexis Kagame ou John Mbiti et celles de penseurs africains islamiques comme Maḥmūd Muḥammad Taha ou Abdallah Saleh Farsy. Ces penseurs ont eux aussi été marqués du sceau du colonialisme et ont su s'affranchir de ses limites[54].

Les Africains ont-ils une *histoire* ? Aussi surprenant que cela puisse paraître, ils ont dû, jusque dans la seconde moitié du XXe siècle, faire la preuve qu'ils avaient un passé, que ce passé avait été consigné, et qu'il avait valu la peine de le consigner. Hugh Trevor-Roper, titulaire de la chaire royale d'histoire moderne à l'Université d'Oxford, affirmait encore haut et fort dans les années 60 le dogme infâme qui était le sien : « Il y aura peut-être dans l'avenir une histoire de l'Afrique, mais pour le moment il n'y en a aucune. Il y a seulement l'histoire des Européens en Afrique […]. Le reste est ténèbres — et les ténèbres, ce n'est pas de l'histoire[55]. »

Les Africains ont-ils *philosophie* ? Cette question réserve peut-être une surprise encore plus grande que la précédente, car les Africains eux-mêmes ne sont pas d'accord sur la réponse à y apporter. Le courant critique de la philosophie africaine, par exemple, serait assez disposé à répondre : « Il y a peut-être actuellement dans une certaine mesure une philosophie africaine, mais dans le passé il n'y en avait aucune. Il y avait seulement des Européens qui philosophaient sur l'Afrique. Le reste était de l'ethnologie — et l'ethnologie, ce n'est pas de la philosophie. »

54. Consulter, entre autres, C. Wauthier, 1966 ; O. Otite, 1978. On lira en outre utilement le brillant ouvrage de V. Y. Mudimbe, 1988, sans oublier sa bibliographie.

55. Ces propos souvent cités ont été tenus en 1968 au cours d'une émission de la télévision britannique. Il s'agissait de la première conférence d'une série intitulée *The rise of Christian Europe* [L'essor de l'Europe chrétienne], publiée dans *The Listener*, 28 novembre 1968, p. 871.

Y a-t-il enfin une *science* africaine ? Les Africains eux-mêmes sont également divisés sur cette question. Les théoriciens de la négritude rendent hommage à ceux qui n'ont inventé ni la boussole ni l'ordinateur, alors que Cheikh Anta Diop était prêt à attribuer toutes les découvertes scientifiques importantes à l'activité intellectuelle des Africains.

Un nouveau Césaire et un nouveau Davidson Abioseh Nicol uniront peut-être un jour leurs talents poétiques pour proclamer à la face du monde :

Hourra pour ceux qui se sont dispensés de la science !
Hourra pour ceux qui ont refusé la philosophie
Ô Afrique, tu n' es pas une idée,
Tu es simplement un pays !

La vérité est que l'ère du consensus tire à sa fin en Afrique. D'où le brouhaha intellectuel qui s'élève d'un continent en pleine effervescence. Un continent qui découvre de nouveaux sujets de polémique et qui débat de doctrines inédites. De vieilles conceptions meurent, d'autres sont en gestation. Voilà peut-être à quoi se ramènent et la science et la philosophie.

Quand deux éléphants se battent, c'est l'herbe qui en pâtit — surtout si chaque éléphant suit les conseils d'un *scientifique*.
Et quand deux éléphants font l'amour, c'est encore l'herbe qui en pâtit — surtout si chaque éléphant suit les conseils d'un *philosophe*.
(Proverbe africain, corrigé à la lumière de l'expérience acquise depuis 1935. Un nouveau paradigme.)

CHAPITRE 22

Éducation et changement social

Aklilu Habte Teshome Wagaw,
en collaboration avec J. F. Ade Ajayi[*]

L'éducation est le mécanisme par lequel une société produit les connaissances nécessaires à sa survie et à sa subsistance et les transmet d'une génération à l'autre, essentiellement par l'instruction des jeunes. Cette éducation peut avoir lieu, de manière non institutionnalisée, à la maison, au travail ou sur le terrain de jeu. Mais plus généralement, elle se déroule dans un contexte d'enseignement organisé, dans des lieux et des structures spécialement conçus pour l'orientation des jeunes et la formation des générations plus âgées. Les jeunes sont formés pour acquérir les connaissances, les compétences et les aptitudes dont ils auront besoin, tant pour préserver et défendre les institutions et les valeurs fondamentales de la société que pour les adapter en fonction de l'évolution des circonstances et de l'apparition de nouveaux défis[1].

Dans l'Afrique précoloniale, comme l'ont montré les volumes précédents, ces tâches étaient assurées par des systèmes d'éducation différents selon les régions. Trois systèmes principaux se rencontraient sur le continent : l'éducation autochtone, l'éducation islamique et ce que l'on pourrait qualifier de système d'éducation afro-chrétien, celui des premières traditions chrétiennes qui ont survécu en Éthiopie et chez les coptes d'Égypte[2]. Estimant qu'ils aidaient à percer les mystères du Coran et de

* Les auteurs tiennent à remercier de son concours Mary Achatz, de la faculté de pédagogie de l'Université du Michigan, Ann Arbor, États-Unis d'Amérique.

1. P. C. Lloyd, 1972, p. 160 et suivantes.
2. A. A. Mazrui et T. G. Wagaw, 1986 ; J. F. A. Ajayi, 1985.

la Bible, les sociétés de tradition islamique ou afro-chrétienne valorisaient la lecture, l'écriture et leur apprentissage, activités qui tendaient d'ailleurs à être l'apanage des dirigeants et des prêtres, les deux groupes sociaux les plus respectés. Les autres sociétés étaient pour l'essentiel de culture orale. Les efforts déployés au XIX^e^ siècle par les missionnaires européens et américains pour répandre le christianisme en Afrique ont favorisé la diffusion de l'éducation occidentale et permis le développement de l'alphabétisation non seulement dans les langues européennes, mais aussi dans plusieurs langues africaines. Nombre de celles-ci ont alors été écrites pour la première fois au moyen de systèmes d'orthographe en caractères latins, ce qui eut bien souvent pour effet de reléguer au second plan les tentatives antérieures d'écriture de quelques-unes de ces langues en caractères arabes.

Étant donné le nombre de personnes susceptibles d'apprendre à lire et à écrire les langues africaines, c'est l'alphabétisation dans ces langues qui aurait pu provoquer le changement social décisif, le passage d'une culture surtout orale à une culture de l'écrit. Mais, pendant la période coloniale, on a négligé cette possibilité pour mettre l'accent plutôt sur le groupe bien plus restreint de ceux qui étaient susceptibles de lire et écrire les langues européennes. C'est en effet la maîtrise des langues européennes qui donnait accès aux emplois de garçons de courses, d'employés de bureau, d'artisans, voire aux professions libérales dans certains cas. Le niveau d'études atteint dans le système d'éducation occidentale et la connaissance des langues européennes devinrent les nouveaux critères du statut social, inséparables du niveau de revenus et de prestige lié à l'emploi occupé[3].

En 1935, le modèle d'éducation occidental avait marginalisé tous les systèmes précoloniaux d'éducation. Ce modèle privilégiait la connaissance des langues européennes par rapport à celle de l'arabe ou d'autres langues africaines et devint l'un des facteurs de formation des classes sociales, tendant à séparer l'élite instruite à l'occidentale des masses souvent considérées avec mépris comme « analphabètes » ou « illettrées », et ce en dépit de la grande virtuosité verbale des cultures orales due notamment aux caractéristiques tonales des langues africaines. Pour les régimes coloniaux, l'éducation occidentale était devenue une arme puissante d'acculturation ; elle façonnait les esprits de l'élite qu'elle formait, lui faisant désirer certains aspects de la culture européenne — vêtements, cuisine, lois, modes de gouvernement et biens d'importation. Par l'éducation occidentale, renforcée par les lois coloniales sur le mariage, l'héritage et la propriété foncière, ainsi que par la règle chrétienne de la monogamie, on détournait l'élite instruite du modèle communautaire des sociétés africaines traditionnelles pour lui proposer un nouveau modèle fondé sur l'individualisme, la famille nucléaire, la propriété privée et l'accumulation de biens. Cette élite instruite commençait à moins bien connaître et à ne plus guère apprécier l'histoire de l'Afrique, ses idées

3. M. Bray *et al.*, 1986, ch. 4, p. 58-78.

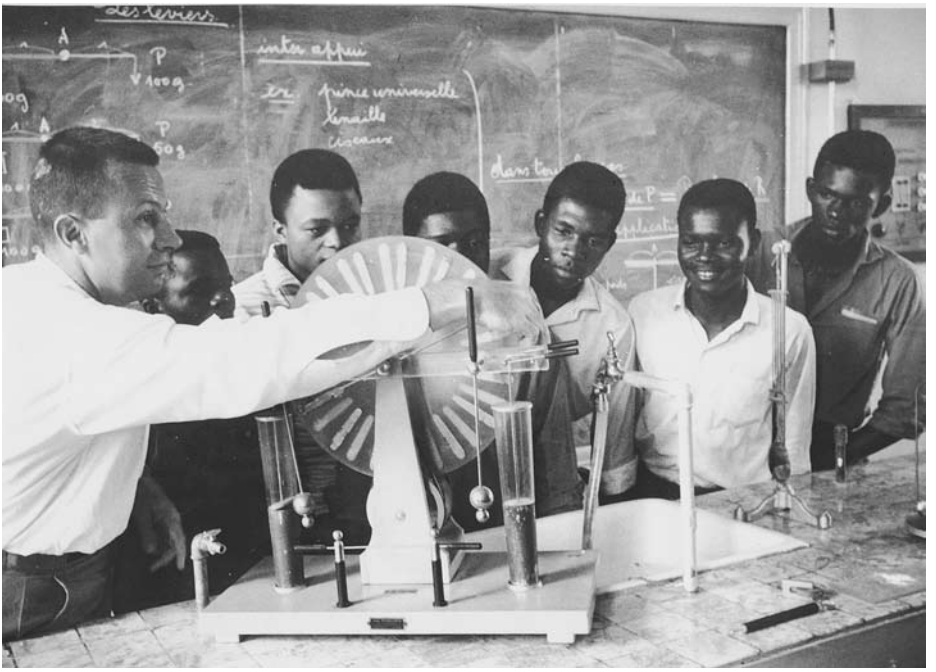

22.1. Cours de physique à l'Athénée royal de Léopoldville, Congo belge (aujourd'hui Kinshasa, Zaïre).
[*Photo :* © Topham, Londres.]

religieuses, ses habitudes vestimentaires, sa cuisine, son art, sa musique, ses modes de vie en général, en recul dans les grands centres urbains mais toujours prédominants dans les régions rurales.

Pourtant, comme d'autres chapitres de ce volume l'ont montré, c'est précisément cette élite formée à l'occidentale, quelque peu coupée des masses, qui sut mener le combat contre le colonialisme en faisant converger les revendications exprimées par les paysans dans les régions rurales avec celles que formulaient les syndicats, les petits commerçants des marchés ou les chômeurs dans les agglomérations urbaines. Les colonisateurs s'étaient en fait illusionnés sur le degré d'aliénation de cette élite instruite, comme le prouvèrent à maintes reprises ceux de ses membres qui, aspirant au pouvoir politique, durent faire la preuve de leur popularité et de leur aptitude à gagner et à conserver le soutien du peuple. Le niveau d'études atteint dans le système d'éducation occidentale et la maîtrise des langues européennes se révélèrent déterminants pour acquérir la confiance des masses. En particulier, leur éducation occidentale permit aux dirigeants nationalistes de transcender les cloisonnements ethniques entre groupes linguistiques en se faisant les porte-parole de l'ensemble des peuples des territoires coloniaux, indépendamment de leur langue ou de leur nationalité. Cela représentait pour ces dirigeants un

avantage décisif par rapport aux chefs traditionnels, leurs principaux rivaux dans la course à la succession aux colonisateurs, qui ne pouvaient pas se faire entendre, en général, au-delà de leur propre groupe ethnique. Voilà pourquoi Obafemi Awolowo estimait en 1947 que les membres de cette élite instruite, quoique infiniment peu nombreux, étaient les porteurs de la conscience politique et formaient « cette minorité éloquente […] destinée à exercer le pouvoir[4] ». Une éducation occidentale, souvent complétée par un voyage ou une période d'études à l'étranger, avait également favorisé, au sein de cette élite instruite, l'émergence d'une perspective panafricaine dans laquelle se reconnaissaient de nombreux dirigeants africains et qui constitua un aspect important de la lutte nationaliste.

Les dirigeants nationalistes furent donc amenés à juger très positivement la formation intellectuelle dont ils avaient bénéficié et à voir dans l'éducation l'arme la plus efficace pour construire une nation et favoriser le changement social en vue de décoloniser les esprits et d'assurer le développement économique. En suivant Marx pour qui « ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur existence, c'est au contraire leur existence sociale qui détermine leur conscience[5] », certains auraient pu émettre des doutes sur l'efficacité de l'éducation en tant qu'instrument de changement social, mais pour les dirigeants nationalistes cette efficacité était une certitude. Dans l'Afrique coloniale en effet, le type et le niveau d'éducation reçue déterminaient non seulement la conscience d'un individu, mais aussi, dans une large mesure, sa place dans la société et son mode de vie. Les dirigeants nationalistes ne voyaient dans l'insistance des colonisateurs sur la formation professionnelle et sur la nécessité de l'adapter au contexte africain qu'une manière de renforcer l'exploitation et de retarder le processus de décolonisation. (Cette insistance, poussée à sa conclusion logique, déboucha sur la monstruosité de l'« éducation bantu » en Afrique du Sud.) L'élite instruite voyait dans l'éducation occidentale, inséparable de la valorisation du travail intellectuel, la possibilité pour les Africains d'acquérir les connaissances et le mode de pensée nécessaires pour « moderniser » les sociétés africaines, d'acquérir aussi les qualifications requises pour accéder aux emplois dans les services coloniaux et la formation permettant de remplacer l'administration coloniale[6].

L'amélioration des équipements et des moyens pédagogiques figurait donc parmi les priorités des mouvements nationalistes africains. L'accent fut mis sur la nécessité d'augmenter les effectifs dans l'enseignement élémentaire, de disposer de meilleures écoles secondaires et de centres de formation des maîtres et de créer des universités africaines. D'une façon générale, les dirigeants politiques avaient également compris que, pour faire de l'éducation l'instrument de la décolonisation mentale et du développement économique, il ne suffisait pas d'étendre et de consolider le système hérité des régimes

4. Dans *The path to Nigerian freedom*, cité par B. Davidson, 1978, p. 197.
5. K. Marx, 1859, trad. fr. 1963, p. 273.
6. E. Ashby et M. Anderson, 1966, en particulier p. 236-247.

coloniaux, il fallait aussi le réformer et l'adapter aux besoins des sociétés africaines postcoloniales. Ainsi, l'histoire contemporaine de l'éducation en Afrique s'articule autour du double thème de l'expansion et de la réforme. Si le programme d'expansion était clairement formulé, les réformes se sont révélées moins faciles à réaliser qu'on ne l'avait d'abord cru dans l'euphorie des indépendances.

Des systèmes précoloniaux toujours valables

L'élite éduquée dans le système occidental ne s'est pas complètement coupée des masses parce que, entre autres, malgré les écoles missionnaires et toutes les pressions du système colonial, les traditions précoloniales en matière d'éducation ont survécu, grâce essentiellement à la famille et à la religion. La scolarisation de l'enfant africain ne pouvait pas effacer complètement l'influence exercée sur lui par sa famille avant son entrée à l'école, durant les cinq premières années de sa vie où il était très proche de sa mère. Celle-ci lui apprenait habituellement sa propre langue et lui transmettait les valeurs fondamentales de sa culture car, même lorsqu'elle avait été exposée elle-même à une éducation et à des idées religieuses étrangères, ses liens avec sa culture d'origine, même distendus, n'étaient jamais complètement rompus[7]. En outre, les besoins religieux de la collectivité, surtout dans les régions de tradition islamique ou afro-chrétienne, supposaient le maintien du système traditionnel d'éducation.

En Éthiopie, aucun système colonial n'a perturbé l'éducation traditionnelle dispensée au sein de la famille et par l'Église. L'Église orthodoxe a continué d'entretenir une vaste gamme d'établissements d'enseignement qui sont restés au cœur de la vie culturelle, spirituelle, littéraire, artistique et scientifique du pays[8]. Au niveau élémentaire, les familles dirigeantes et les parents ambitieux envoyaient leurs enfants, destinés le plus souvent au monachisme ou à la prêtrise, à la *Nebab Bet* [école de lecture]. La plupart des élèves étaient des garçons et, à la sortie, seuls quelques diplômés poursuivaient leurs études à la *Quedasse Bet* [école de la sainte Messe] et à la *Quine Bet* [école de poésie]. Les établissements d'enseignement supérieur étaient regroupés sous l'appellation générale de *Metshafit Bet* [école des Livres saints]. Seuls quelques rares élus parvenaient au terme du programme ardu de théologie et de philosophie. Le tout exigeait quelque vingt-huit années d'études, énormément de travail et beaucoup de sacrifices personnels, mais ceux qui atteignaient le dernier stade de la formation intellectuelle faisaient l'envie de leurs collègues et jouissaient du respect des communautés chrétiennes, ainsi que de l'estime des dirigeants. En général, ces érudits avaient atteint à la fin de leurs études un âge avancé, et la plupart ne songeaient plus à fonder une

7. J. F. A. Ajayi, 1985, p. 15-16 ; A. A. Mazrui et T. G. Wagaw, 1986, p. 39-44.
8. T. G. Wagaw, 1979, ch. 1.

famille mais consacraient le reste de leur existence à la vie monastique, à la méditation et à la recherche du savoir.

De la même façon, les besoins religieux des communautés musulmanes ont assuré la survie de l'éducation islamique, au sein de la famille et dans un vaste éventail d'institutions et de structures éducatives ou religieuses[9]. Le Coran devant être appréhendé dans la langue de sa révélation, l'arabe, le désir des parents musulmans était que leurs enfants, surtout les garçons, fréquentent les écoles coraniques, à plein temps ou à temps partiel, pour y apprendre le Coran par cœur et y assimiler les rudiments de la grammaire et de la syntaxe arabes. Les *ʿilm* [établissements scolaires] ou les *madrasa* [cours dispensés par des *muʿallimūn* (savants) autour de la mosquée] permettaient d'acquérir une formation complémentaire. On y étudiait, entre autres disciplines, le *tafsīr* [commentaires sur le Coran], le *ḥadīth* [les dits du Prophète], qui concernait notamment certains aspects de la vie personnelle comme le mariage, le divorce et l'héritage, et le *fiḳh* [étude de la loi islamique ou *sharīʿa*].

Hormis quelques épisodes d'hostilité et d'affrontements, les régimes coloniaux ne s'opposèrent pas au développement de l'enseignement islamique élémentaire, dispensé au niveau local. En revanche, ils eurent tendance à décourager l'enseignement supérieur, surtout lorsqu'il supposait des contacts internationaux avec des traditions anticoloniales en des lieux comme al-Azhar, au Caire. Ils essayaient de surveiller les croyants qui partaient en pèlerinage, préférant faire une sélection et, si possible, ne parrainer que les érudits les plus conservateurs. Malgré cela, les plus ambitieux des érudits perpétuèrent la tradition consistant à voyager pour écouter la parole des maîtres les plus réputés, découvrir leur œuvre et profiter du contenu de leurs bibliothèques. C'est ainsi que sont apparus quelques centres locaux d'enseignement supérieur attirant des étudiants venus de loin, comme la mosquée de Riyadha, à Lamu sur la côte de l'Afrique orientale.

La plus grave menace pour l'islam vint de l'éducation occidentale, dispensée surtout par les missionnaires chrétiens qui voyaient en elle une arme d'évangélisation. Un fossé se creusa entre l'éducation occidentale et l'éducation islamique traditionnelle, fossé bientôt transformé en une véritable hostilité. Les régimes coloniaux ont parfois barré l'accès des zones musulmanes aux missionnaires chrétiens et tenté de promouvoir l'éducation occidentale laïque dispensée par les administrations locales, mais ces efforts ne parvinrent pas à combler le fossé entre les deux systèmes d'éducation ou à atténuer les sentiments réciproques d'hostilité. Des organisations musulmanes obtinrent quelques succès en enseignant dans des écoles de type occidental à la fois le Coran et l'arabe, la lecture et l'écriture en anglais ainsi que les bases de l'arithmétique. Mais pour l'essentiel, les deux systèmes d'éducation, islamique et occidental, restèrent inconciliables, ce qui constitua durant la période coloniale un facteur d'inégalité de développement, dans la mesure où l'édu-

9. A. A. Mazrui et T. G. Wagaw, 1986, p. 48-53 ; M. Bray *et al.*, 1986, ch. 5.

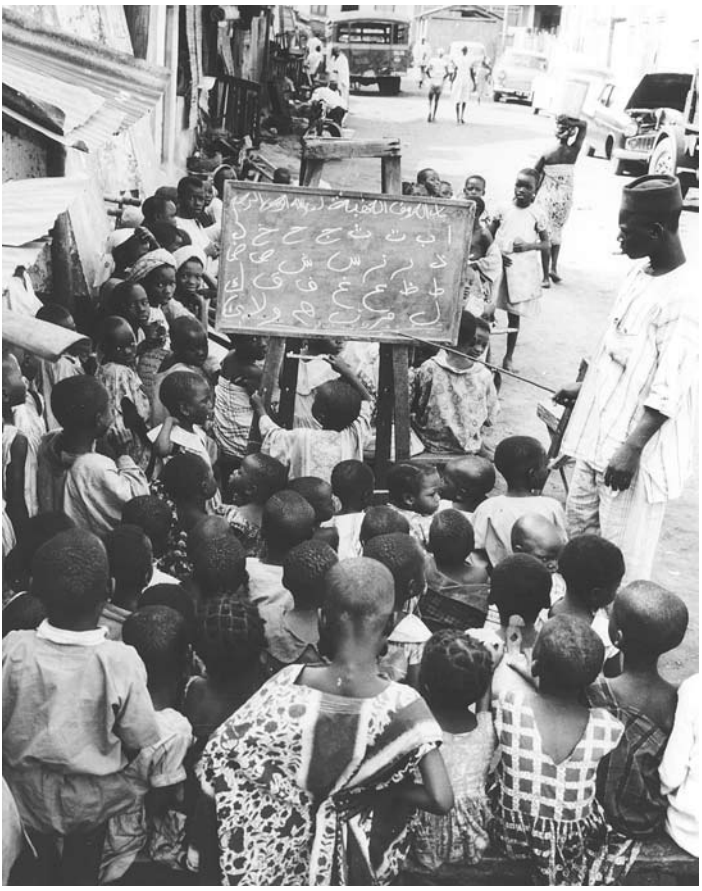

22.2. École coranique à Lagos (Nigéria).
[*Photo :* © Almasy, Paris.]

cation occidentale était une source de prestige social et ouvrait de meilleures perspectives d'emploi que l'éducation islamique.

L'éducation autochtone dispensée au sein des cultures de tradition orale s'est, elle aussi, largement poursuivie en dehors des écoles fondées sur le système occidental[10]. Contrairement à une idée fausse répandue pendant la période coloniale, cette forme d'éducation allait au-delà d'une simple socialisation à l'intérieur de la famille élargie, du système des classes d'âge et des institutions des rites de passage comme le *poro* et le *bundo* en Afrique de l'Ouest. Au niveau élémentaire, l'éducation familiale de l'enfant se faisait par les jeux avec les mots, les devinettes et autres exercices du même genre destinés à lui apprendre la maîtrise de sa langue maternelle. On lui ensei-

10. M. Bray *et al*., 1986, ch. 6 ; N. K. Dzobo, 1975.

gnait à compter et, en lui racontant des histoires, on lui apprenait à apprécier la culture de son peuple, ses valeurs, sa vision du monde et son passé. Son père, sa mère ou un autre parent lui transmettait divers savoir-faire et il se familiarisait avec l'environnement, les plantes et les animaux, apprenant à chasser ou à pêcher. On lui enseignait certains procédés de fabrication, on montrait aux filles comment tenir une maison et aux garçons comment pratiquer l'agriculture ou construire une maison. Les enfants apprenaient de la même manière l'art, la musique, la danse et la religion. Cette éducation non structurée n'en était pas moins très délibérée et la société, qui comptait pour sa survie et sa subsistance sur l'ingéniosité et la créativité individuelles, prenait des mesures pour les encourager.

L'enseignement supérieur était pour l'essentiel réservé à la formation des chefs et des prêtres. Les premiers, surtout dans les États centralisés, acquéraient dans le cadre de cette instruction une connaissance approfondie de l'histoire de leur communauté ; ils se familiarisaient avec les lois et coutumes en vigueur, notamment avec le système juridique régissant la terre et les autres biens essentiels ; et ils se pénétraient des devoirs et des responsabilités du chef. Le processus d'apprentissage se poursuivait au cours de la période précédant le couronnement, où l'on insistait sur les attitudes et les comportements attendus du chef, tandis que les rites du couronnement eux-mêmes étaient destinés à faire de ce chef un roi participant au domaine du divin. Quant au prêtre, il devait suivre plusieurs années d'une formation rigoureuse portant sur de nombreuses disciplines. Il devait, entre autres, maîtriser la philosophie religieuse et la signification des chants sacrés, des mythes et des louanges des divinités. On attendait également de lui qu'il reconnaisse les symptômes de différents maux et qu'il sache appliquer les traitements à base de plantes ou les remèdes rituels. En effet, le prêtre n'était pas seulement l'intermédiaire entre la communauté et les divinités, il était aussi guérisseur et, dans les régions arides, faiseur de pluie, investi à ce titre de pouvoirs sur les forces de la nature. Il devait connaître, à des degrés divers, la classification et les propriétés des plantes et des animaux, étant censé maîtriser non seulement la biologie et la pharmacologie, mais aussi la sémantique botanique et zoologique. Certains processus de divination supposaient, par ailleurs, une connaissance poussée des mathématiques dont les études modernes commencent seulement à évaluer l'étendue[11].

Étant donné le mépris dans lequel ceux qui avaient été formés par le système occidental tenaient le système d'éducation autochtone, la progression de l'éducation occidentale ne contribua guère à améliorer la connaissance de l'agriculture, des préceptes sanitaires, des métiers et des procédés de fabrication traditionnels qui continuaient pourtant d'assurer la survie dans les régions rurales. Nombreux étaient ceux, même dans les campagnes, qui avaient rejeté la religion traditionnelle, force motrice du système d'éducation autochtone, et qui s'étaient identifiés à l'islam et au christianisme ; mais les valeurs traditionnelles n'avaient rien perdu, à leurs yeux, de leur importance ou de leur pertinence. Ils avaient continué de tirer de la culture traditionnelle leur vision du monde,

11. J. F. A. Ajayi, 1987.

leurs valeurs esthétiques fondamentales, leurs explications du bien et du mal, de la maladie et de la santé. Quand des formes africanisées de christianisme se répandirent dans les campagnes, elles intégrèrent une grande partie du génie de cette culture traditionnelle, notamment dans le domaine de la maladie et de la santé. La reconnaissance des mérites de l'agriculture et des préceptes sanitaires traditionnels, à laquelle on assiste de nos jours, s'accompagne d'un renouveau de la religion traditionnelle et d'une meilleure appréciation des réalisations et de l'importance du système d'éducation autochtone.

Expansion et réforme

Au moment de l'indépendance, les dirigeants africains comprirent qu'il leur serait nécessaire à la fois d'élargir et de réformer le système d'éducation colonial. Pour reprendre les termes du président guinéen Sékou Touré : « Nous devons africaniser notre éducation et nous débarrasser des idées fausses héritées d'un système éducatif conçu pour servir les objectifs coloniaux[12]. » Tous les dirigeants s'accordaient sur la nécessité d'un élargissement du système d'éducation. À de rares exceptions près, comme le président du Malawi, qui préconisait de copier sans hésiter le système de la *public school* anglaise et prônait les vertus de l'éducation fondée sur l'étude du latin et du grec, la plupart des chefs d'État africains se sont entendus sur la nécessité d'africaniser l'enseignement et de l'ancrer dans les cultures africaines. Le chef d'État tanzanien Julius Nyerere, lui-même ancien enseignant et généralement qualifié de *Mwalimu* [professeur], a présenté avec une extrême clarté une philosophie de l'éducation africaine dans son ouvrage *Education for self-reliance*[13]. Il y soulignait le rôle de l'éducation dans la réalisation du socialisme africain que proposait la Déclaration d'Arusha et préconisait quatre grandes réformes :

1. intégrer l'éducation occidentale à la vie de la famille et de la collectivité ;
2. mettre fin à l'élitisme de l'éducation coloniale par un programme d'éducation ;
3. combler le fossé entre l'élite éduquée et les masses en amenant les personnes instruites à mieux apprécier le savoir et la sagesse accumulés au sein des sociétés traditionnelles ;
4. inculquer l'esprit du travail et du service à la collectivité dans le processus d'éducation.

Si les objectifs d'expansion et de réforme des systèmes d'éducation allaient de pair, c'est sur le premier que fut d'abord mis l'accent. À la conférence d'Addis-Abeba, organisée par l'UNESCO en mai 1961, les représentants des trente-cinq pays indépendants ou en passe de le devenir que comptait alors l'Afrique ont évalué leurs systèmes d'éducation et formé des projets pour

12. A. Sékou Touré, 1963, cité dans L. G. Cowan *et al.*, 1965, p. 129.
13. J. Nyerere, 1967*c*, p. 10-15.

leur avenir immédiat et leur développement à long terme[14]. Le Plan pour le développement de l'éducation en Afrique qui en résulta fixait des objectifs précis à atteindre en matière d'extension de la scolarisation et décrivait les moyens financiers nécessaires à leur réalisation. Il apparaît rétrospectivement qu'en raison de l'inexistence ou de la faiblesse des plans de développement économique, du fait aussi de l'absence d'études sur la main-d'œuvre et de statistiques complètes et sûres, à cause enfin d'une grave sous-estimation des phénomènes démographiques, les objectifs d'Addis-Abeba traduisaient davantage les espoirs et les aspirations des participants que la réalité économique de l'Afrique. Mais la conférence jeta les bases d'une discussion et d'une clarification plus poussées du rôle et du rythme du développement de l'éducation par rapport aux ressources disponibles et aux besoins des autres secteurs de la vie nationale.

Le plan d'Addis-Abeba faisait apparaître l'insuffisance accablante des dispositions prises jusqu'alors pour le développement des ressources humaines, en qualité comme en quantité. Il relevait que 40 % seulement des enfants en âge d'être scolarisés dans le primaire l'étaient effectivement, dans des conditions assez variables, et que le pourcentage de scolarisation était encore plus faible parmi les enfants plus âgés. Il notait également la qualité discutable de l'enseignement. Prenant acte des conditions qui régnaient alors en Afrique, les participants à la conférence déclarèrent ce qui suit :

« [...] Étant donné que le contenu actuel de l'éducation ne correspond ni à la réalité africaine, ni à l'hypothèse de l'indépendance politique, ni aux caractéristiques d'un siècle essentiellement technique, ni aux exigences d'un développement économique équilibré comportant une industrialisation rapide, mais qu'il fait appel à des références à un milieu non africain et ne permet pas à l'intelligence, à l'esprit d'observation et à l'imagination créatrice de l'enfant de s'exercer librement, ni n'aide ce dernier à se situer dans le monde, [il est recommandé que] les autorités chargées de l'éducation dans les pays africains révisent le contenu de l'enseignement en ce qui concerne les programmes, les manuels scolaires et les méthodes, en tenant compte du milieu africain, du développement de l'enfant, de son patrimoine culturel et des exigences du progrès technique et du développement économique, notamment de l'industrialisation[15]. »

En ce qui concerne les objectifs quantitatifs, le plan prévoyait une élévation des taux d'inscription scolaire qui, en 1960, étaient de 40 % pour le primaire, de 3 % pour le secondaire et de 0,5 % pour le supérieur dans les groupes d'âge correspondants, et devaient atteindre respectivement 100 %, 30 % et 20 % en 1980. L'objectif était de rendre l'enseignement primaire universel, obligatoire et gratuit ; 30 % de ceux qui parviendraient au terme de cet enseignement primaire passeraient dans l'enseignement secondaire et 20 % de ceux qui achèveraient leurs études secondaires continueraient dans l'enseignement supérieur, pour la plupart dans des établissements situés en Afrique. Le taux de déperdition dans l'enseignement primaire

14. UNESCO, 1961*a* et *b*
15. UNESCO, 1961*a*, p. 23 ; voir aussi UNESCO, 1961*b*.

n'excéderait pas 20% et le nombre moyen d'élèves par enseignant serait de 35. Les enseignants seraient recrutés et formés de plus en plus parmi les Africains. En outre, l'éducation des adultes serait dispensée dans les écoles, sur le lieu de travail et dans les édifices de culte. À cet effet, les gouvernements nationaux étaient invités à faire passer leur budget de l'éducation, qui se situait alors entre 3 et 4% du produit national brut (PNB), de 4 à 6% entre 1970 et 1980. Les États africains étaient également encouragés à solliciter l'appui de la communauté internationale pour leurs efforts d'éducation.

Depuis 1961, les ministres de l'éducation se sont rencontrés régulièrement pour débattre des questions de l'éducation en Afrique: à Nairobi en 1968, à Lagos en 1976 et à Harare en 1982, sans oublier la conférence d'Antananarivo en 1962, plus particulièrement consacrée à l'enseignement supérieur. Chacune de ces conférences a bâti sur l'acquis de la précédente, rectifiant, affinant, approfondissant l'analyse, élargissant les visions et les aspirations des peuples africains et de leurs gouvernements et les constituant en un système coordonné et planifié de développement de l'éducation. Il est maintenant possible d'apprécier le développement éducatif de l'Afrique par rapport aux objectifs et de voir dans quelle mesure il répond aux exigences socio-économiques et culturelles de la collectivité; on peut également juger des progrès accomplis en ce qui concerne l'universalisation de l'enseignement primaire et l'éducation des adultes.

Numériquement, le taux de croissance de la scolarisation est impressionnant. Le continent a obtenu le taux global de croissance le plus élevé de toutes les régions du monde et les progrès les plus rapides en matière d'alphabétisation. En plusieurs endroits, on s'est lancé dans des programmes d'enseignement primaire universel, parfois même gratuit jusqu'aux niveaux de l'enseignement du deuxième et du troisième degré. Quelques dirigeants se sont régulièrement faits les champions de la cause de l'enseignement universel et gratuit, comme Kwame Nkrumah au Ghana ou Obafemi Awolowo au Nigéria. Mais même dans ces deux pays, de fortes pressions économiques et démographiques ont obligé les dirigeants à renoncer à leur projet d'enseignement primaire universel. Les résistances aux conséquences sociales de l'éducation occidentale (le fait, par exemple, qu'elle incite les jeunes filles à se marier tard et les enfants à quitter la campagne pour la ville) ont continué de se faire sentir, en particulier dans les régions musulmanes. Ainsi, en dépit de progrès quantitatifs considérables, les objectifs de scolarisation fixés en 1961 pour l'enseignement primaire n'ont pas été atteints, et l'on a enregistré récemment un déclin[16].

Les figures 22.1 à 22.3 montrent l'évolution de la scolarisation à tous les niveaux des systèmes d'enseignement pendant la période 1960-1980. De 1961 à 1980, les taux d'inscription dans l'enseignement primaire ont augmenté de 6,2% par an, c'est-à-dire plus que les 5,6% projetés par le plan

16. Voir, UNESCO 1982, les documents préparés pour la conférence de Harare par la CEA, l'OUA et l'UNESCO, en particulier les documents ED-82/MINEDAF/4 et ED-82/MINEDAF/2; voir aussi Banque mondiale, 1988.

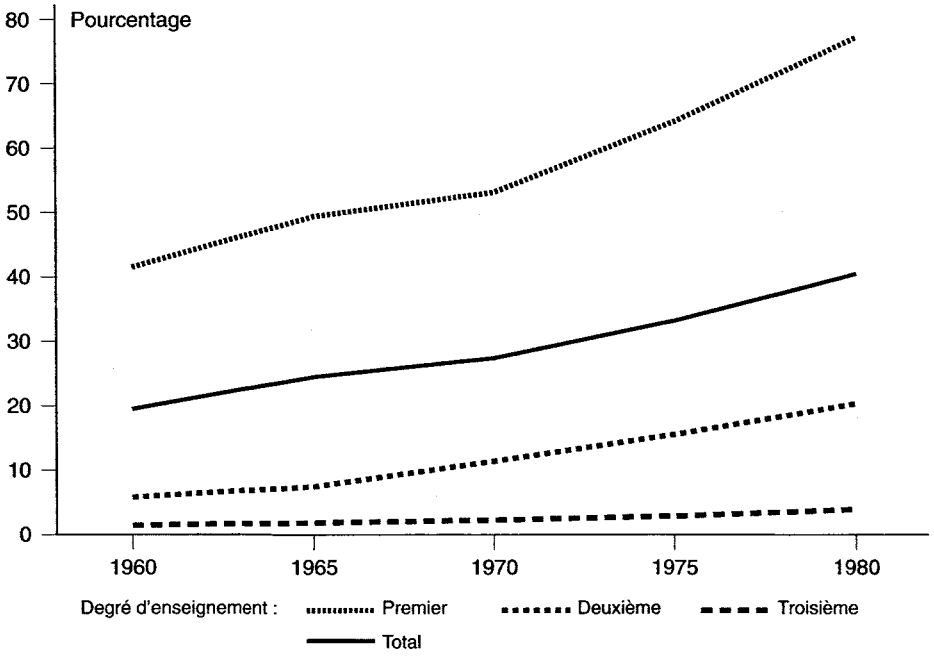

Fig. 22.1. Taux de scolarisation en Afrique, 1960-1980; taux de scolarisation bruts ajustés par degré.
[*Source:* d'après des données obtenues de l'UNESCO en 1982.]

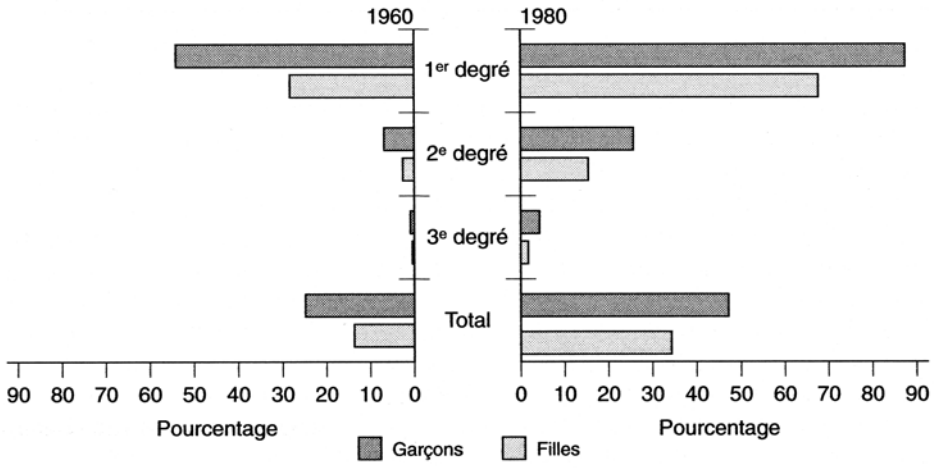

Fig. 22.2. Taux de scolarisation en Afrique, 1960 et 1980; taux de scolarisation bruts ajustés par degré et par sexe.
[*Source:* d'après des données obtenues de l'UNESCO en 1982.]

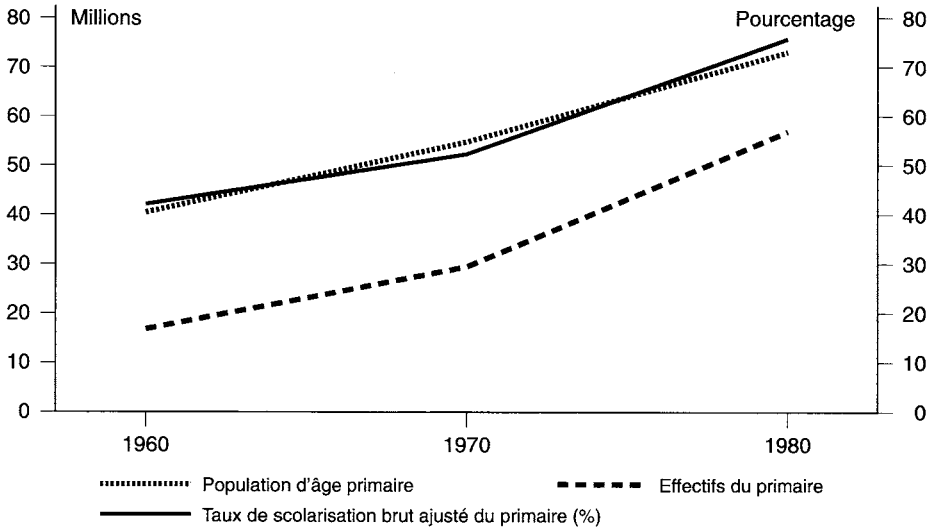

Fig. 22.3. Tendances des effectifs du primaire en Afrique, 1960-1980, montrant la population d'âge primaire et les effectifs du primaire en millions, ainsi que les taux de scolarisation bruts ajustés du primaire (en pourcentage).
[*Source:* d'après des données obtenues de l'UNESCO en 1982.]

d'Addis-Abeba. Cependant, principalement parce que les données ayant servi à calculer les objectifs fixés en 1961 étaient incomplètes, la majorité des pays africains ne sont pas parvenus à réaliser l'enseignement primaire universel (environ 13 États sur 51 approchaient de la scolarisation universelle). Pour l'ensemble du continent, 62% des enfants ayant atteint l'âge de l'éducation primaire étaient inscrits dans une école en 1980. Les résultats obtenus étaient évidemment très variables selon les pays et le point de départ. En 1960, les taux de scolarisation dans certains pays ne dépassaient pas 3 à 4% pour les enfants de 6 à 11 ans, alors que dans d'autres ce taux pouvait atteindre 75%. En 1980, le taux le plus bas était de 13%, tandis que 15 pays avaient réussi à atteindre ou dépasser les 75%. Pour obtenir ces résultats, les États africains lancèrent des programmes massifs de construction d'écoles primaires et de formation d'instituteurs, souvent avec une importante participation de la communauté. Cependant, malgré ces efforts, le nombre des enseignants qualifiés restait très insuffisant[17].

Les taux de croissance dans l'enseignement du deuxième degré étaient encore plus impressionnants, quoique inégaux. Le taux de scolarisation global de ce degré était, en 1980, de 20% pour les groupes d'âge correspondants, avec des variations allant de 2,1 à 82,3%. Certains États nouvellement indépendants ont multiplié par cinq le nombre des inscriptions dans

17. UNESCO, 1982, document ED-82/MINEDAF/2.

l'enseignement secondaire au cours des sept dernières années. Cependant, à tous les niveaux, le nombre de filles inscrites était très inférieur à celui des garçons.

Un autre indice de l'effort consenti par l'Afrique en faveur de l'éducation au service du développement est fourni par la répartition des ressources. Pour les années 1970 et 1978, les dépenses publiques consacrées à l'éducation en Afrique étaient respectivement de 2,377 et 11,144 milliards de dollars des États-Unis. Comparés aux budgets correspondants des pays industrialisés et d'autres régions en développement, ces chiffres étaient relativement modestes. Mais rapportés au PNB des pays africains, ils s'avéraient respectables. Par exemple, l'Afrique avait investi 3,8 % de son PNB dans l'éducation en 1970 et 4,8 % en 1980, soit un pourcentage plus élevé que celui de l'ensemble des pays en développement du monde, qui était de respectivement 3,3 et 4,1 %. Pour les régions développées, les chiffres correspondants étaient de 5,7 et 5,9 %.

En 1980, les budgets de l'éducation en Afrique absorbaient entre 25 et 35 % des dépenses publiques de fonctionnement. Le coût par élève et par an en pourcentage du PNB par habitant vers la fin des années 70 était de 22, 133 et 986 dollars respectivement pour les premier, deuxième et troisième degrés de l'enseignement. Ces chiffres représentaient proportionnellement l'investissement le plus élevé de toutes les régions, développées ou en développement[18].

Dans la plupart des pays d'Afrique, l'éducation continue d'absorber plus de ressources que n'importe quel autre poste budgétaire, à l'exception de l'administration générale. La question est de savoir si, compte tenu des ressources budgétaires limitées de la plupart des pays du continent, les niveaux d'investissement atteints dans les années 80 en matière d'éducation pourront être maintenus. Il est probable que non, et dans ce cas les pays devront développer l'enseignement à distance et l'usage des moyens électroniques et recourir à de nouvelles méthodes de financement non classiques, comme des aménagements de primes et de salaires, l'instauration de classes alternées, l'utilisation des équipements et du personnel toute l'année (y compris le soir).

Les efforts faits pour maintenir le rythme de l'expansion furent peut-être le principal facteur qui contribua à entraver la mise en œuvre des réformes structurelles dans les systèmes d'éducation hérités de la période coloniale. On n'avait pas le temps de s'arrêter, de procéder à des changements radicaux, de recycler le personnel et de créer de nouvelles orientations. Généralement, le discours permanent sur la nécessité d'une réforme pédagogique ne se traduisait que par des modifications de façade, tandis que le système en place se reproduisait, alors que la demande progressait et que les crédits augmentaient. Pourtant, d'intenses efforts avaient été déployés lors des conférences panafricaines successives des ministres de l'éducation, sans parler de ceux encore plus grands des différents pays africains eux-mêmes[19] pour élaborer

18. T. G. Wagaw, ch. 10 ; UNESCO, 1982, document ED-82/MINEDAF.
19. Voir, par exemple, U. Bude, 1980 ; République fédérale du Nigéria, Ministère de l'éducation, 1981 ; K. King, 1976.

des politiques nationales de l'enseignement qui mettraient en œuvre, à des degrés divers, les réformes exposées par le président Nyerere, notamment les suivantes: intégrer les formes traditionnelles d'éducation à l'éducation occidentale dans le cadre d'un nouveau système national d'enseignement; utiliser l'éducation pour promouvoir une morale, une idéologie et une philosophie nationales et les principes de base d'une nouvelle société unie, égalitaire et fondée sur un concept de justice sociale; rendre l'éducation moins élitiste, plus axée sur la collectivité que sur les intérêts individuels des instruits; élaborer un modèle d'éducation plus adapté aux besoins pratiques et immédiats de la société, en mettant l'accent non seulement sur la culture mais aussi sur la science, la technique et la formation professionnelle afin que les personnes ainsi éduquées soient plus facilement employables et que l'on puisse réduire le chômage et le sous-emploi.

La réforme de l'enseignement est un exercice long, complexe et permanent; or, au lendemain de leur accession à l'indépendance, les pays africains ont probablement sous-estimé le temps nécessaire à la mise en œuvre de réformes radicales. La récession économique et l'instabilité politique ne firent qu'aggraver les problèmes. Il n'en reste pas moins que certains changements importants ont été réalisés. La mainmise des missions chrétiennes européennes ou américaines sur l'éducation occidentale a été réduite, partout où ces missions n'ont pas été carrément remplacées par l'État laïque qui a repris les choses en main. L'éducation est restée le facteur le plus puissant de mobilité sociale et, dans la plupart des pays, l'accès à l'instruction a été élargi, sinon entièrement démocratisé, même si diverses élites et groupes professionnels peuvent encore bénéficier pour leurs enfants de certains avantages, grâce à l'éducation préscolaire en maternelle et à une meilleure maîtrise des langues officielles européennes. La domination des langues européennes demeure donc l'un des principaux obstacles à une réforme fondamentale des systèmes d'éducation hérités de l'époque coloniale. Les langues africaines, qui ont l'avantage de faciliter l'intégration sociale à l'échelon local et qui sont la clé d'une réforme plus approfondie de l'enseignement, ne jouent que des rôles marginaux, tandis que les langues européennes continuent d'être encouragées et présentées comme étant les *lingua franca* les plus acceptables sur le plan politique. L'enseignement supérieur illustre parfaitement la situation prévalant en Afrique, qui combine extension des moyens matériels et limitation des réformes.

L'enseignement supérieur

Les établissements d'enseignement supérieur sont le centre nerveux de la modernisation de l'Afrique. Ils représentent aussi la plus haute expression de la recherche continue du renouvellement et du progrès des connaissances, de la croissance et de l'épanouissement personnel. Entre autres fonctions, ces établissements sélectionnent, forment et préparent à leur tâche quelques-uns des esprits les plus aptes à occuper les postes de direction dans la fonction publique, les affaires et les professions libérales. Sans doute

le nombre de gens ainsi formés et diplômés est-il proportionnellement très faible mais leur pouvoir et leur influence dans la société sont considérables. Il n'est donc pas surprenant que ces centres d'enseignement supérieur inspirent des sentiments mêlés d'espoir, d'admiration, de respect, de crainte ou de soupçon chez tous, jeunes et vieux, et en particulier parmi les hommes politiques.

L'enseignement supérieur n'est pas une nouveauté sur le continent africain. Au XVIe siècle, l'Université Sankoré à Tombouctou était un centre florissant d'érudition et d'études dans les domaines du droit, de la philosophie et de la théologie. Une autre institution d'importance comparable est l'Université al-Azhar au Caire, vieille de plus de mille ans. Réputée à l'origine pour l'étude de la religion et du droit islamiques, elle continue à fonctionner de nos jours tout en se modernisant et en étendant son champ d'action à d'autres disciplines. En Éthiopie, l'érudition était aussi cultivée et soutenue. Il existait des centres d'enseignement supérieur disséminés dans les montagnes de l'intérieur où l'on formait des spécialistes du droit canon et certains des hauts fonctionnaires de l'État. En Sierra Leone, le Fourah Bay College, fondé en 1927 par la Church Missionary Society de Londres en tant que centre d'études religieuses, servit de base à la constitution d'une université d'État à l'issue de la seconde guerre mondiale.

Il y avait encore des centres d'enseignement supérieur dans d'autres régions du continent, certains fondés par les puissances coloniales, qui dispensaient un enseignement général, juridique et professionnel. Pour la plupart, cependant, les quelque 80 établissements d'enseignement supérieur actuellement en service en Afrique furent fondés après l'accession des États à l'indépendance politique. Outre les universités, il existe différents établissements d'enseignement professionnel, de formation pédagogique supérieure ou d'enseignement polytechnique et des instituts de technologie.

Un an après la conférence d'Addis-Abeba de 1961, une deuxième conférence se réunit à Antananarivo, pour traiter plus spécialement du développement de l'enseignement supérieur en Afrique au cours des vingt années suivantes[20]. Malgré l'absence de données démographiques, même rudimentaires, la conférence tenta de déterminer le nombre d'institutions d'enseignement supérieur nécessaire et le rôle de ces institutions dans le développement de la région. La conférence s'efforça d'abord de définir les objectifs et finalités de l'enseignement supérieur. Les participants considérèrent que la mission de l'enseignement supérieur était de définir et de confirmer les vœux et les aspirations des diverses sociétés qu'il sert. Tout en répondant aux critères internationaux d'excellence académique, l'enseignement supérieur africain était chargé de donner aux peuples d'Afrique leur juste place dans le monde et de cimenter à jamais leur unité. À cette fin, la conférence prescrivait aux établissements d'enseignement supérieur de se considérer comme les centres culturels des communautés où ils

20. UNESCO, 1963.

étaient implantés et comme les gardiens et les soutiens du patrimoine artistique, littéraire et musical. On comptait sur eux pour faire les recherches nécessaires dans ces domaines et diffuser les fruits de ces recherches grâce à des concerts, des musées, des bibliothèques et des archives. Les universités africaines, comme les autres, ont reçu pour mission de faire avancer les frontières du savoir aussi bien par l'enseignement et la recherche qu'en offrant les services de leurs experts et en se mettant à la disposition de l'ensemble de la collectivité.

Les universités furent établies sur le modèle d'universités d'Europe occidentale ou d'Amérique du Nord, mais leur inspiration prenait sa source dans les difficiles réalités africaines. Dans la plupart des cas, les dirigeants politiques des différents pays prirent une part directe au développement de l'enseignement supérieur. Souvent, des chefs d'État ou de gouvernement assumèrent les fonctions de chancelier de telle ou telle université. Le président de Tanzanie Julius Nyerere exhorta l'Université africaine à demeurer fidèle aux idéaux universels d'objectivité et de recherche de la vérité, sans pour autant s'isoler de la communauté. Il invita l'Université d'Afrique de l'Est à prendre part activement « à la révolution sociale que nous sommes en train de faire aboutir », mais sans devenir un centre d'opposition au gouvernement légalement constitué. Par-dessus tout, selon lui, l'Université doit entretenir « l'esprit de vérité ; elle doit être aussi objective et scientifique que possible et se doit de combattre les préjugés de toutes sortes, en tous temps, en tous lieux […]. L'Université doit penser, et nous obliger à penser, au niveau de l'humanité — et non de quelconques intérêts sectoriels[21] ». Les dirigeants du Ghana, du Nigéria, de l'Éthiopie, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée, entre autres, proclamèrent eux aussi leur espoir de voir les établissements d'enseignement supérieur persévérer dans la recherche de la vérité, de l'objectivité, des valeurs humaines et des lumières, tout en s'acquittant loyalement de leurs tâches au service de la société.

Vingt ans après la conférence d'Antananarivo, l'analyse montre que les progrès de l'enseignement supérieur en Afrique ont été inégaux. Le nombre total d'inscriptions, de 140 000 en 1960, était huit fois plus élevé en 1980 puisqu'il atteignait 1 169 000. En 1980, 3 % de la population en âge de faire des études supérieures étaient inscrits dans des universités, soit plus que les 2 % projetés. D'ailleurs, les effectifs de l'enseignement supérieur continuent de s'accroître à un rythme plus rapide que dans les niveaux inférieurs, bien que les gouvernements aient tenté d'y freiner les inscriptions en raison du coût de cet enseignement. Ce phénomène illustre les réalités politiques de l'éducation.

Les établissements d'enseignement supérieur africains coûtent très cher. Les évaluations situent entre 927 et 1 045 dollars le coût annuel d'un étudiant du premier cycle. La plus grande partie de ces dépenses est à la charge de l'État. Les étudiants ne contribuent pas, ou pour une très faible

21. Cité dans L. G. Cowan *et al.*, 1965, p. 309-313 ; voir aussi les extraits des discours du président ghanéen Kwame Nkrumah, p. 317-321.

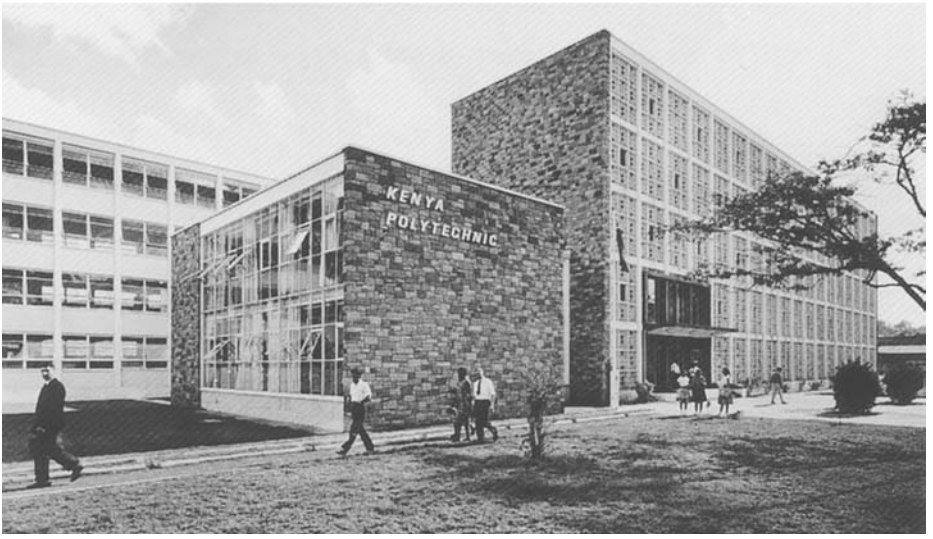

22.3. En haut: laboratorie de biologie dans un institut de pédagogie, Université de Lagos (Nigéria), 1968.
[*Photo:* © Camera Press, Londres]
En bas: Institut polytechnique du Kenya, 1968.
[*Photo:* © Newslink Africa, Londres.]

part, au financement de leurs études. Les professeurs d'université sont parmi les mieux payés des membres de la communauté, et le personnel étranger, qui reste nombreux dans beaucoup d'établissements, coûte encore plus cher à recruter, transporter et entretenir. Tout cela obère très lourdement des ressources nationales modestes.

Néanmoins, les jeunes et leurs parents continuent de réclamer que l'enseignement supérieur offre suffisamment de places, car il est considéré comme un passeport pour la réussite — pouvoir, argent, prestige et influence. Les hommes politiques, si réticents soient-ils, ne peuvent que répondre à ce désir. Et les effectifs de l'enseignement supérieur continuent ainsi de s'accroître, parfois au détriment des autres niveaux de l'enseignement.

Un certain nombre d'autres problèmes reste à résoudre. Les responsables africains avaient espéré que les étudiants s'inscriraient en plus grand nombre dans les disciplines scientifiques et techniques que dans les filières littéraires et les sciences humaines et sociales. Un ensemble de facteurs sociaux et culturels complexes et le manque d'équipements appropriés et d'enseignants qualifiés aux degrés inférieurs du système d'enseignement ont fait que cet espoir ne s'est pas réalisé, si bien que certaines qualifications techniques indispensables restent introuvables sur le marché du travail tandis que d'autres compétences sont en excédent. Pour atténuer cette distorsion, il a notamment été recommandé de renforcer l'instruction aux degrés inférieurs, d'encourager de façon adéquate ceux qui entreprennent des études scientifiques et techniques et de fournir une bonne information sur les priorités nationales à tous les niveaux[22].

La sous-représentation des femmes parmi les étudiants de l'enseignement supérieur constitue un autre problème. Contrairement à ce qu'on a pu dire, le nombre d'étudiantes est faible, elles sont de plus en plus nombreuses à interrompre leurs études et celles qui les poursuivent jusqu'au bout ont tendance à choisir des disciplines comme les sciences sociales et humaines ou les études littéraires, qui ne répondent pas à des priorités nationales.

Quant à la qualité d'ensemble, les établissements d'enseignement supérieur ont produit des gens compétents pour la fonction publique, l'armée et les affaires, ce qui a eu pour effet de réduire la dépendance de l'Afrique à l'égard des expatriés. Mais, dans la plupart des pays africains, ce sont toujours des étrangers qui se trouvent à la tête des grandes entreprises commerciales et industrielles.

L'enseignement supérieur africain doit aussi répondre de façon appropriée aux innombrables besoins qui sont ceux des sociétés en développement. L'Afrique est essentiellement rurale. Or les compétences requises en matière de gestion des exploitations, de génie rural, d'économie domestique, de réparation et d'entretien du matériel agricole, d'élevage, d'hygiène publique et de vulgarisation font gravement défaut. L'enseignement supérieur doit s'assigner comme tâche prioritaire de fournir le personnel d'encadrement correspondant à ces besoins.

22. T. G. Wagaw; A. Habte, 1969; T. M. Yesufu, 1973; J. F. A. Ajayi, 1987.

La recherche, la création des moyens techniques permettant de résoudre les problèmes du développement ainsi que la mise en œuvre de ces moyens sont d'autres fonctions primordiales que doivent remplir les établissements d'enseignement supérieur. Par ailleurs, la découverte, la promotion et l'enrichissement des patrimoines artistiques, littéraires et historiques de l'Afrique sont également des responsabilités qui incombent à ces institutions.

Les questions linguistiques sont encore à l'ordre du jour. Dans leur grande majorité, les Africains se servent de leur propre langue dans les relations quotidiennes et les affaires. Mais, dans la plupart des sociétés, les langues de l'administration, des grandes affaires et de l'éducation demeurent les langues internationales — français, anglais ou portugais. Ces langues sont étrangères en ce sens qu'elles ne plongent pas leurs racines dans le sol africain et ne tirent pas leur vitalité de l'essence matérielle et culturelle des Africains. Porteuses de valeurs, symboles d'identité et sources de fierté, les langues autochtones doivent non seulement faire l'objet de recherches, être codifiées et enseignées, mais aussi servir de langues d'enseignement à tous les niveaux et constituer des clés pour l'accès au savoir et à la sagesse accumulés par les sociétés africaines au fil des siècles. Plus que jamais, il incombe aux universités de jouer un rôle d'avant-garde dans ce domaine pour répondre à ces besoins importants.

Étendre et revigorer l'ensemble du système éducatif est un défi de tous les instants. Les établissements d'enseignement supérieur doivent conduire les efforts visant à définir et à coordonner les objectifs éducatifs, l'orientation des programmes d'études, l'amélioration des matériels pédagogiques, la formation des enseignants et l'étude de l'apprentissage et du développement humains. Dans la mesure où ils accepteront de porter en toute conscience et probité le fardeau entier de leur vocation éducative, ils s'attireront la reconnaissance en même temps que le soutien matériel et moral des sociétés. Mais s'ils manquent à ce devoir, ils mériteront l'indifférence.

La redéfinition du concept d'éducation s'est révélée tout aussi importante dans cette évolution. Elle a donné lieu à des modifications des philosophies et des politiques de l'éducation. Si différents que puissent être d'un pays à l'autre les objectifs assignés à l'éducation, la plupart des États semblent avoir plus ou moins adopté un même ensemble d'idées et de principes.

Il y a d'abord la démocratisation de l'éducation et sa pertinence. L'éducation est de plus en plus centrée sur la personne qu'elle espère developper. Cet homme nouveau serait profondément enraciné dans le milieu africain sans être coupé du reste des expériences et des cultures humaines, conscient de ses responsabilités politiques, civiques et familiales, et prêt à prendre une part active dans le développement économique, social et culturel de l'Afrique. Outre le rôle puissant qu'elle joue dans l'évolution de la démocratie, l'éducation est de plus en plus considérée comme un outil de connaissance et d'épanouissement, tant pour l'individu que pour la société dans son ensemble.

Contrairement aux années 60 où la mission assignée à l'éducation était essentiellement d'ordre économique, les éducateurs africains ont adopté par la suite une vision plus globale de la nature de l'enfant et de la contribution de l'éducation à son développement. Depuis 1970, un grand nombre de pays africains sont arrivés à la conclusion que l'éducation doit s'intéresser à tous les aspects du développement de l'individu: physique, intellectuel, social, moral et spirituel. En outre, l'éducation est désormais considérée comme le meilleur moyen de redécouvrir, de favoriser et de promouvoir les cultures et le développement autochtones[23].

Certains décideurs et éducateurs craignent que l'on attache trop d'importance au développement de l'individu indépendamment des grandes structures sociales comme la famille et les institutions religieuses et politiques. D'autres estiment que, malgré le caractère peut-être fondé de telles réserves, le système éducatif est, pour l'instant, le mieux organisé pour fournir l'encadrement nécessaire à la formation d'un nombre suffisant de gens correctement formés pour accélérer le développement social. À cette fin, soutiennent-ils, il convient d'apporter à l'éducation au sens large du terme tout l'appui dont elle a besoin.

Au fur et à mesure que les établissements d'enseignement s'adaptent aux besoins sociaux et s'efforcent d'y répondre, il arrive que les étudiants et le corps enseignant entrent en conflit ouvert avec le pouvoir politique en place. Les étudiants et leurs professeurs peuvent être amenés à déceler et à analyser des anomalies administratives, des cas d'incompétence ou d'injustice ou encore des violations des droits fondamentaux de l'homme ou une soif d'enrichissement immodérée dans les sphères du pouvoir. En tant que membres aspirants ou en titre de l'élite intellectuelle, les étudiants et les universitaires s'expriment souvent en paroles et parfois en actes sur des affaires de ce genre. Le pouvoir politique réagit en général par des interventions physiques qui, si elles réussissent, affaiblissent les établissements d'enseignement au détriment de la société tout entière. Les rapports heurtés de ce type entre l'élite intellectuelle et universitaire, d'une part, et les hommes politiques au pouvoir, d'autre part, constituent un des dangers redoutables qui menacent dans leur ressort vital les établissements d'enseignement supérieur. Cependant, avec de la prudence, de la patience et le désir de comprendre les réalités et d'engager un dialogue lucide, il y a moyen de résoudre ce problème, au moins en partie, et de donner aux établissements d'enseignement supérieur la liberté dont ils ont besoin pour s'acquitter de leurs responsabilités critiques envers l'Afrique et l'humanité.

23. Pour une analyse plus approfondie de l'évolution des politiques et des objectifs en matière d'éducation, voir UNESCO, 1982, document ED-82/MINEDAF/3, p. 9-11; document ED-82/MINEDAF/1, p. 3-20.

Tableau 22.1. L'analphabétisme en Afrique : estimations et projections par pays, pour la population âgée de 15 ans et plus

Ce tableau présente, pour les pays disposant de statistiques suffisantes, les estimations et projections effectuées par l'UNESCO des taux d'analphabétisme par pays pour 1985, 1990 et 2000. Ces projections ont bien évidemment un caractère conjectural.
Pour les pays ayant fourni les informations requises, le taux global d'analphabétisme a été déterminé à partir d'une analyse des taux par génération démographique. En suivant le taux d'un groupe d'un recensement à l'autre, on obtient une courbe relativement stable. L'ajustement de cette courbe statistique permet d'estimer et de projeter les taux d'analphabétisme d'une manière satisfaisante.
Pour certains pays pour lesquels les informations statistiques n'étaient pas suffisantes, il a fallu procéder à l'estimation directe du taux global d'analphabétisme (15 ans et plus) sans tenir compte des taux par génération. Dans ce sens, et en faisant appel aux données disponibles pour tous les pays, une analyse préalable a été effectuée pour déterminer les corrélations les plus significatives entre l'analphabétisme et plusieurs variables socio-économiques et éducatives. Une régression multiple a été enfin retenue avec trois variables explicatives : la mortalité infantile, l'indice de fécondité et le taux de scolarisation dans l'enseignement primaire. Cette procédure a permis d'estimer certains taux, mais en raison de leur degré d'incertitude ils ne sont pas tous présentés dans ce tableau.
Des baisses importantes du taux d'analphabétisme sont prévues dans les pays où la scolarisation a augmenté rapidement, mais également dans les pays où des campagnes massives d'alphabétisation ont été entreprises ou sont en cours. Ces campagnes peuvent modifier radicalement les taux d'analphabétisme de certains groupes, mais faute d'informations suffisantes l'impact des campagnes récentes n'a pu être pris en compte dans ces projections. C'est pourquoi les estimations pour certains pays comme l'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie, qui ont entrepris récemment des campagnes massives d'alphabétisation, ne sont pas présentées ici.

Pays	Population analphabète (en milliers)			Taux d'analphabétisme (%)								
				1985			1990			2000		
	1985	1990	2000	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
Algérie	6 062	6 004	5 578	51,4	37,3	64,9	42, 6	30,2	54,5	28, 1	19,3	36, 7
Angola	3 117	3 221	3 395	64,3	50,4	77,4	58, 3	44,4	71,5	46, 6	33,6	59, 1
Bénin*	1 754	1 904	2 251	81,3	74,0	88,3	76, 6	68,3	84,4	65, 8	56,3	74, 8
Botswana*	168	175	189	30,0	18,5	39,6	26, 4	16,3	34,9	19, 9	12,4	26, 5
Burkina Faso*	3 791	4 137	4 813	85,5	77,0	93,8	81, 8	72,1	91,1	72, 3	60,9	83, 3
Burundi*	1 508	1 482	1 386	57,9	46,6	68,2	50, 0	39,1	60,2	34, 6	25,4	43,3
Cameroun	2 911	2 912	2 858	52,0	38,9	64,4	45,9	33,7	57,4	34,0	24,3	43,4
Congo	473	485	502	48,3	34,0	61,8	43,4	30,0	56,1	34,1	23,0	44,8
Côte d'Ivoire	2 687	2 941	3 397	51,3	37,5	65,7	46,2	33,1	59,8	36,5	25,1	48,2
Égypte	15 686	16 492	18 535	55,4	40,4	70,5	51,6	37,1	66,2	43,3	30,4	56,4
Gabon	284	311	297	43,9	30,1	56,9	39,3	26,5	51,5	30,7	20,3	40,7

Gambie*	336	350	368	79,7	69,6	89,5	72,8	61,0	84,0	58,7	45,5	71,3
Ghana	3 316	358	2974	47,2	36,3	57,8	39,7	30,0	49,0	26,4	19,5	33,2
Guinée*	2 879	2 947	3 060	83,2	74,5	91,6	76,0	65,1	86,6	61,5	48,5	73,9
Guinée-Bissau*	368	367	370	69,8	56,6	81,9	63,5	49,8	76,0	50,9	37,6	63,4
Guinée équatoriale*	127	127	128	55,1	40,6	68,8	49,8	35,9	63,0	39,5	27,4	51,1
Jamahiriya arabe libyenne	883	890	848	43,5	29,9	59,7	36,2	24,6	49,6	24,0	16,0	32,9
Kenya	3 473	3 728	4 360	35,0	22,9	46,8	31,0	20,2	41,5	23,8	15,4	32,0
Libéria	811	839	862	67,7	57,3	78,6	60,5	50,2	71,2	45,3	36,1	54,7
Madagascar	1 309	1 305	1 303	23,1	14,2	31,6	19,8	12,3	27,1	14,5	9,0	19,7
Mali*	3 357	3 398	3 235	77,3	69,0	84,6	68,0	59,2	76,1	48,0	40,1	55,4
Maroc	7 454	7 526	7 303	58,3	45,7	70,5	50,5	38,7	62,0	36,5	27,0	45,7
Mauritanie*	715	740	785	72,5	60,2	84,2	66,0	52,9	78,6	53,1	39,7	65,9
Mozambique*	5 593	5 880	6 377	72,4	60,6	83,6	67,1	54,9	78,7	55,4	43,4	66,9
Niger*	2 558	2 683	2 945	78,5	67,9	88,7	71,6	59,6	83,2	57,7	44,5	70,6
Nigéria	28 224	28 723	28 448	57,3	45,2	68,9	49,3	37,7	60,5	34,4	24,9	43,6
Ouganda*	4 600	4 908	5 545	57,2	42,9	71,0	51,7	37,8	65,1	41,1	28,8	53,0
Rép. centrafricaine*	1 014	1 028	1 062	68,5	55,0	80,7	62,3	48,2	75,1	49,9	36,5	62,4
Rwanda*	1 701	1 838	2 149	54,6	40,7	67,9	49,8	36,1	62,9	40,9	28,5	52,8
Sénégal	2 433	2 525	2 672	67,9	54,6	80,7	61,7	48,1	74,9	49,5	36,3	62,2
Sierra Leone*	1 783	1 830	1 909	86,7	79,2	93,8	79,3	69,3	88,7	64,2	51,5	76,2
Somalie*	2 877	3 003	3 235	83,1	73,3	91,2	75,9	63,9	86,0	61,3	47,9	73,5
Soudan*	9 040	10 061	12 541	75,6	60,7	90,3	72,9	57,3	88,3	66,9	50,4	83,3
Tchad*	2 230	2 280	2 354	77,0	66,0	87,5	70,2	57,8	82,1	56,6	43,3	69,4
Togo*	1 015	1 070	1 173	62,1	48,6	74,9	56,7	43,6	69,3	45,6	33,9	56,8
Tunisie	1 858	1 762	1 497	42,4	32,2	52,7	34,7	25,8	43,7	22,5	16,0	29,1
Zaïre	5 641	5 466	4 919	34,1	20,6	46,8	28,2	16,4	39,3	18,3	10,1	26,3
Zambie	1 172	1 170	1 127	32,6	23,3	41,3	27,2	19,2	34,7	18,2	12,6	23,6
Zimbabwe	1 683	1 776	1 900	37,7	30,2	45,0	33,1	26,3	39,7	25,4	20,0	30,6

* Pays appartenant au groupe des pays les moins avancés.

[*Source :* UNESCO, *Compendium des statistiques relatives à l'analphabétisme*, n° 31, Division des statistiques sur l'éducation, Office des statistiques, 1990, UNESCO, Paris.]

Conclusion

Les sociétés africaines, comme bien d'autres, avaient jadis leurs systèmes locaux d'éducation chargés de transmettre les valeurs, les compétences et les attitudes d'une génération à l'autre. Avec le temps, ces systèmes autochtones ont reçu l'apport de formes islamiques et chrétiennes. Relativement nouveau, le modèle européen, sous ses formes religieuses aussi bien que laïques, est devenu prépondérant pendant l'ère coloniale et a survécu au départ des Européens. Au cours des trois dernières décennies, les États indépendants d'Afrique ont déployé des efforts concertés pour étendre le bénéfice de ce type d'éducation à un aussi grand nombre de gens que le permettent les ressources, sans réussir à en modifier vraiment le caractère étranger.

Des progrès ont été accomplis et nombreux sont ceux qui ont reçu une éducation qui a servi non seulement à leur donner une conscience politique et sociale mais aussi à édifier et faire fonctionner les institutions de la culture, de l'économie, de l'industrie et de la vie politique, mais tous ces efforts n'ont pas encore produit les résultats escomptés quant à la qualité de l'enseignement et au nombre des diplômés. L'éducation en Afrique a encore bien du chemin à parcourir. Des millions de jeunes et d'adultes n'ont reçu aucune instruction (tableau 22.1). L'éducation n'est toujours pas accessible à toutes les couches de la société dans des conditions d'égalité. Les femmes sont sous-représentées à tous les degrés. Les régions rurales sont beaucoup plus mal loties que les zones urbaines. Certains groupes ethniques ou linguistiques sont, pour diverses raisons, encore insuffisamment touchés. Trop souvent, les programmes d'études et les méthodes d'enseignement restent livresques et manquent de pertinence par rapport aux problèmes de l'Afrique et à ses réalités locales. Le nombre des maîtres qualifiés est encore insuffisant. Les établissements scolaires, bibliothèques et autres éléments d'infrastructure bien équipés sont inexistants ou mal adaptés. La liste des problèmes est longue, d'autant plus que la plupart des pays africains n'ont que peu de moyens matériels et humains, et que ces derniers sont déjà excessivement mis à contribution.

Les États africains ont un besoin pressant de consolider leur indépendance, de développer leur économie et de raviver et promouvoir leurs cultures authentiques. En tant qu'agents de développement et de changement social, les systèmes d'éducation en Afrique ne doivent pas s'attacher seulement à transmettre les valeurs et le savoir aux jeunes générations. Ils doivent transformer les modes de pensée et les attitudes des individus comme des groupes, afin de contribuer à former des citoyens pleinement conscients et des travailleurs dynamiques et productifs, pour placer les sociétés africaines sur la voie du progrès, de la justice et de la liberté[24]. Compte tenu des contraintes budgétaires évoquées plus haut, il convien-

24. UNESCO, 1976, p. 49-50.

dra, dans le domaine de l'éducation à tous les niveaux, d'imaginer des démarches novatrices et de faire preuve de créativité dans l'usage du peu de ressources dont on dispose.

Une éducation authentique et moderne doit être conçue et mise en œuvre dans le contexte d'une éducation permanente, offerte à tous et visant à développer en chacun les aptitudes et les comportements qui permettront à l'individu de modeler son propre avenir et de contribuer à l'évolution sociale.

Cette éducation authentique, moderne, axée sur le développement exige une révision complète des programmes d'études, des méthodes pédagogiques et de la préparation des enseignants. Elle nécessite l'élaboration aussi prompte que possible de programmes d'études dont le caractère scientifique et technique découlerait d'une interaction créative entre l'éducation et l'environnement physique et social.

Dans le cadre de cette restructuration, l'enseignement supérieur doit être redéfini en fonction d'un rôle nouveau. La recherche et la formation aux trois niveaux de l'éducation doivent se fonder sur les réalités économiques et sociales de telle manière que l'éducation soit mieux à même de répondre aux exigences du développement. Il ne suffira pas d'imiter les conventions et les modèles importés. Il est essentiel de créer de nouvelles démarches, de modifier les anciennes et de les adapter au contexte de l'Afrique. Ce développement authentique et endogène de l'éducation devrait pouvoir assimiler et adapter les expériences étrangères les plus fructueuses tout en veillant à ce que les résultats des innovations originales ou empruntées à d'autres fassent l'objet d'une analyse critique et d'une réflexion tournée vers les réalités propres à l'Afrique[25]. Certaines expériences intéressantes se déroulent dans ce domaine, les plus importantes concernent le passage d'une éducation élitiste à une éducation de masse et l'établissement de liens entre l'école et la vie de la collectivité, ainsi que le renforcement de l'unité culturelle et nationale. De telles démarches, conjuguées à la conduite parallèle d'expériences et de recherches, devraient permettre, à terme, d'atteindre les objectifs visés.

25. *Ibid*., p. 22-7

SECTION VI

LE PANAFRICANISME : LIBÉRATION ET INTÉGRATION DEPUIS 1935

CHAPITRE 23

L'Afrique et la diaspora noire

Joseph E. Harris
avec la collaboration de Slimane Zeghidour

« Au XXe siècle et surtout après la première guerre mondiale, pendant les négociations du Traité de Versailles et la formation de la Société des Nations, ce sont les Noirs américains qui défendirent énergiquement les droits des Noirs africains, car à cette époque nous n'étions pas en mesure de parler en notre propre nom[1]. »

« N'oublions jamais qu'ils sont des nôtres [les Noirs de la diaspora]. Ces fils et ces filles de l'Afrique, arrachés à nos rives, n'ont pas oublié les liens qui les rattachent au pays de leurs ancêtres […]. Ils combattaient pour l'égalité des nations et des races en Afrique, bien avant que beaucoup d'entre nous n'aient seulement pris conscience de notre abaissement […]. Aujourd'hui que nous autres, Africains, conquérons notre émancipation, ils devraient trouver dans notre indépendance une aide puissante pour parvenir à la pleine reconnaissance de leurs droits et de leur dignité en tant que citoyens de leur pays[2]. »

« Le plus grand service que vous puissiez rendre à votre pays serait de persuader des milliers de Noirs, aux États-Unis d'Amérique et aux Antilles, de venir travailler avec nous au développement de l'Éthiopie[3]. »

Ces citations montrent clairement que la dynamique des relations historiques entre l'Afrique continentale et ses diasporas, étudiée dans les volumes précédents, s'est poursuivie après 1935. Ces relations, qui ont survécu à la

1. A. Diop, 1958.
2. K. Nkrumah, 1958*a*.
3. M. Bayen, 1939.

traite esclavagiste dirigée vers l'Asie, l'Europe et les Amériques, ont été consolidées par les expériences psychologiques et sociales de la diaspora, d'où sont nés les mouvements de protestation, les révoltes et les actions internationales menées pour la libération des Noirs, la liberté et l'égalité des Africains et de leurs descendants sur le continent et à l'étranger. De même que la nature, la plus ou moins grande dureté de l'esclavage, le nombre des esclaves et leur proportion par rapport aux maîtres ont profondément influencé le processus de socialisation et par là contribué à modeler la représentation de l'Afrique propre aux différentes communautés de la diaspora, de même la façon dont les Africains du continent se représentent ceux de la diaspora varie en fonction de leur expérience de la colonisation. En Afrique comme à l'étranger, les Européens, les Américains et les Asiatiques ont déprécié la négritude et découragé l'expression d'une solidarité internationale entre les Noirs. Mais l'idée d'une « délivrance » de l'Afrique entraînant l'émancipation des Noirs et démontrant leur aptitude aussi bien à se gouverner eux-mêmes qu'à contribuer à la civilisation mondiale s'est imposée avec force dans la diaspora et a donné naissance à des mouvements noirs internationaux de libération. Comme le montre le chapitre 29 du volume VII, ces tentatives de libération poursuivies en Afrique et dans la diaspora culminèrent entre 1900 et 1935 avec le mouvement panafricaniste ; les années 20, en particulier, connurent une intense activité, grâce notamment aux efforts de Marcus Garvey et W. E. B. Du Bois aux États-Unis et à ceux des étudiants africains en France et en Grande-Bretagne. Voyons maintenant ce qui s'est passé dans la diaspora africaine après 1935.

Dans un premier temps, les Africains ont continué d'émigrer vers l'Europe, l'Asie et le Nouveau Monde, mais leurs motivations, leur nombre et leur destination sont désormais sensiblement différents. Jusque vers la fin du XIXe siècle, la traite pratiquée à travers la Méditerranée, l'océan Indien et surtout l'Atlantique fut évidemment la cause essentielle de l'émigration africaine. Au XXe siècle, notamment entre 1935 et 1960, c'est le système colonial qui a constitué la principale cause de l'émigration. Un nombre croissant d'Africains désireux d'échapper à l'oppression économique et politique émigrent vers les capitales européennes. Ils viennent principalement des colonies françaises d'Afrique du Nord et des colonies belges ; des milliers d'Algériens notamment s'établissent en France durant notre période : pendant la guerre d'Algérie, il y avait en France environ 450 000 Algériens, et bien peu sont retournés chez eux[4]. Le besoin de formation supérieure explique aussi une large part de l'émigration africaine, presque toutes les puissances coloniales s'étant désintéressées de l'enseignement universitaire en Afrique. Le nombre des étudiants africains inscrits dans les universités européennes et américaines s'accroît donc fortement entre 1935 et 1960, et beaucoup d'entre eux ne retournent pas en Afrique. Durant cette période, l'émigration africaine vers l'Amérique du Sud, les Caraïbes et l'Inde cesse presque entièrement, les emigrants se dirigeant vers l'Europe et les États-

4. Pour une excellente présentation de l'émigration algérienne vers l'Europe, voir C.-R. Ageron, 1979.

Unis dans leur immense majorité, c'est-à-dire dans une proportion bien supérieure à celle des deux siècles précédents. Malgré l'absence de statistiques, on peut affirmer avec certitude que le nombre des Africains qui quittent alors leur continent est relativement limité, puisqu'il s'agit surtout d'étudiants.

Après les indépendances, à partir des années 60, l'émigration s'est poursuivie, mais sa nature, ses motivations et la destination des emigrants se sont encore modifiées. Ce ne sont plus tant des étudiants qui s'expatrient que des techniciens et des spécialistes hautement qualifiés : médecins, ingénieurs, hommes d'affaires, musiciens et autres artistes, professeurs de l'enseignement supérieur, etc. Par ailleurs, durant cette période, l'émigration conduit de nouveau les Africains dans le monde entier, comme avant le XX^e siècle, car ils ne s'établissent plus seulement en Europe occidentale et aux États-Unis, mais aussi au Moyen-Orient, dans les pays socialistes, au Canada, en Australie et dans le Pacifique Sud. Des professeurs et des maîtres de conférences africains donnent des cours à l'Université de Papouasie - Nouvelle-Guinée ! Ce phénomène, l'« exode des cerveaux », a pris des proportions vraiment alarmantes dans les années 60 et 70, mais il semble aujourd'hui, fort heureusement, se résorber. Durant cette période, on ne s'étonne plus de voir à l'étranger des Africains médecins, dentistes, scientifiques, ingénieurs, enseignants, etc. Si l'Afrique est privée de leurs compétences, ils témoignent du moins de sa réussite sur les plans intellectuel, culturel et politique.

L'émigration des femmes constitue un trait nouveau de l'émigration africaine. Instruites ou semi-alphabétisée, diplômées ou non, souvent originaires de la côte occidentale, ces Africaines émigrent en Europe (notamment en France, en Allemagne ou en Grande-Bretagne) et aux Amériques dans l'espoir d'y trouver du travail (beaucoup sont infirmières) ou de s'enrichir (y compris grâce à la contrebande ou au trafic de stupéfiants). Une émigration masculine du même type constitue la troisième caractéristique de la diaspora moderne : un nombre croissant d'Africains peu instruits, sans formation, espèrent gagner leur vie dans les grandes métropoles européennes par toutes sortes d'activités, licites ou non, allant de la « plonge » ou de la manutention à la contrebande ou au trafic de drogue.

Une dernière catégorie d'émigrants, elle aussi récemment apparue, vient gonfler les rangs de la nouvelle diaspora, temporairement ou définitivement. Il s'agit des exilés politiques. Ils fuient la guerre civile ou ont été victimes de conflits frontaliers entre pays indépendants ; ils ont été les instigateurs ou les organisateurs d'un coup d'État manqué ou ont été expulsés de leur pays pour espionnage au profit d'une puissance étrangère ou pour d'autres raisons. C'est ainsi que le Ghana, en 1986, a privé huit de ses ressortissants, accusés d'espionnage au profit des États-Unis, de leur citoyenneté et les a échangés contre un agent des services de sécurité ghanéens qui travaillait aux États-Unis.

On peut aisément déduire de ce qui précède que les raisons qui poussent les Africains à émigrer, raisons anciennes et nouvelles, sont à chercher

d'abord dans la dégradation progressive de la situation socio-économique et politique depuis les indépendances (dégradation examinée dans d'autres chapitres de ce volume). Les Africains émigrent pour trouver du travail ou de plus grandes satisfactions professionnelles, pour s'enrichir rapidement ou pour connaître l'aventure.

Les Africains de la diaspora depuis 1935

Quelle contribution les Africains des différents pays de la diaspora ont-ils apportée au panafricanisme depuis les années 30? Le mouvement panafricaniste connut un net fléchissement de ses activités en Amérique et en Europe après la tenue du Congrès panafricain de New York, en 1927. Mais dans les années 30, il réagit vigoureusement à l'agression de l'Italie contre l'Éthiopie (1935-1941) et à la montée du fascisme en Europe. Cette réaction, qui se manifesta notamment en Europe et en Amérique, conduisit à un approfondissement de la doctrine et à un élargissement des activités qui s'exprimeront au Congrès panafricain de Manchester, en 1945, et contribueront au renversement du système colonial et aux indépendances dans les années 50 et 60.

L'agression contre l'Éthiopie mit en évidence de façon spectaculaire la dépendance de l'Afrique par rapport à l'Europe ainsi que l'irrésolution et l'inefficacité des grandes puissances lorsqu'elles devaient, seules ou sous l'égide de la Société des Nations, faire respecter la liberté et la justice. En Angleterre, C. L. R. James et d'autres fondèrent, en 1936, l'International African Friends of Ethiopia (IAFE). Cette association, par ses conférences, ses pétitions et ses manifestations, gagna le soutien de l'opinion à la cause de l'Éthiopie. Une organisation plus largement implantée et plus combative, l'International African Service Bureau (IASB), créée en 1937, sut relier avec plus d'efficacité les problèmes locaux à la crise éthiopienne. Ayant pour objectif d'aider les Noirs de Grande-Bretagne dans les domaines économique et politique et dans celui de l'éducation, l'IASB, qui touchait un vaste public grâce à son journal, l'*International African Opinion*, s'efforçait de coopérer avec des associations américaines[5].

Une des grandes figures de ce mouvement panafricain en Grande-Bretagne fut le Guyanais George Thomas Nathaniel Griffith, plus connu sous le nom de Ras Makonnen. Il avait étudié aux États-Unis, où il s'était fait beaucoup d'amis parmi les Noirs et exerçait une influence profonde, bien que souvent discrète, sur les Noirs, de Grande-Bretagne. Ayant économisé de l'argent par son travail, il ouvrit à Manchester plusieurs restaurants et clubs qui servaient la cause des travailleurs et des Noirs. Il possédait des établissements comme l'Ethiopian Teashop, le Cosmopolitan, le Forum Club, la Belle Étoile, où les clients noirs, parfois de futurs dirigeants africains

5. V. P. Thompson, 1969, p. 32.

ou antillais, venaient discuter des problèmes du moment, et où des étudiants noirs pouvaient travailler pour payer leurs études[6].

Avec le Dr Peter Milliard, son compatriote, le Kényen Jomo Kenyatta et l'Antillais George Padmore, Makonnen avait créé la Pan-African Publishing Company, qui publiait le mensuel *Pan-Africa*. Il possédait aussi une librairie, l'Economist[7]. Ce réseau d'entreprises devait faciliter la tenue de la réunion de nationalistes noirs la plus réussie de toutes celles qui eurent lieu avant l'ère de l'indépendance. Le groupe formé autour de Ras Makonnen fut rejoint par le Sud-Africain Peter Abrahams, le Sierra-Léonien Wallace-Johnson et C. L. R. James, puis par Kwame Nkrumah. Ces militants fondèrent en 1944 la Fédération panafricaine qui organisa le mémorable cinquième Congrès panafricain, réuni à Manchester en 1945.

Aux États-Unis, sous la direction de William Leo Hansberry, des Noirs venus d'Afrique ou issus de la diaspora fondèrent en 1934 l'Ethiopian Research Council (ERC), afin de faire connaître la situation en Éthiopie et de contribuer à la formation d'un réseau international des Noirs susceptible de faire avancer la cause de l'Afrique. Les fondateurs de l'ERC — William Leo Hansberry, Ralph Bunche et William Steen, citoyens des États-Unis, l'Ougandais Hosea Nyabongo et l'Éthiopien Malaku Bayen — savaient que l'Éthiopie exerçait un attrait considérable sur les populations africaines et que la conscience de l'héritage éthiopien avait inspiré une idéologie de la délivrance qui constituait une affirmation puissante et récurrente de l'identité et de la solidarité africaines sur le continent et dans la diaspora[8].

Les quelques professeurs et étudiants de l'Université Howard qui étaient à l'origine de l'ERC avaient des contacts dans plusieurs villes des États-Unis, en Éthiopie, en Grande-Bretagne, en France, en Italie et aux Antilles. L'ERC jouait un rôle important en tant que bureau central d'information sur l'Éthiopie et facilitait ou organisait les activités menées en faveur de ce pays.

Quand les Italiens envahirent l'Éthiopie, de nombreux Afro-Américains voulurent rejoindre l'armée éthiopienne, mais le gouvernement des États-Unis se déclara neutre et interdit aux ressortissants américains de prendre part à la guerre. Malgré cela, deux pilotes afro-américains, Hubert Julian et John Robinson, encouragés par l'ERC, allèrent se battre en Éthiopie. Robinson devint le pilote particulier de l'empereur et fut nommé conseiller pour l'aviation. Surnommé le Condor brun, il effectua plusieurs missions aériennes pour l'Éthiopie, son avion étant abattu une fois au cours d'une de ces missions[9].

Le soutien moral et l'aide matérielle des Africains de la diaspora furent plus importants que leur aide militaire. Les Noirs de la diaspora, comme ceux des colonies africaines, organisèrent des manifestations et multiplièrent

6. K. King (dir. publ.), 1971, p. 135-138.
7. *Ibid*., p. 145.
8. Ethiopian Research Council, 1935; J. E. Harris, 1974, ch. I.
9. Ces informations sont tirées d'un manuscrit inédit de J. Cheeks, relatant sa participation à la guerre d'Éthiopie aux côtés de Robinson; voir aussi son témoignage de 1936.

les articles et les appels en faveur de l'Éthiopie. Parmi les organisations proéthiopiennes créées aux États-Unis, il faut citer les Friends of Ethiopia (FOA), fondée par un enseignant afro-américain, Willis Huggins, qui était allé en Europe et avait obtenu l'aval des ambassadeurs de l'Éthiopie à Londres et à Paris. En moins d'un an, la FOA ouvrit des bureaux dans 106 villes réparties dans 19 États de l'Union. Elle organisa des collectes de fonds conjointement avec les International African Friends de Londres[10].

Il faut également signaler la contribution du Medical Committee for the Defense of Ethiopia, formé par un groupe de médecins noirs originaires des Antilles et des États-Unis et travaillant à New York. Ce comité affréta un ou deux bateaux chargés de produits médicaux destinés aux combattants éthiopiens. D'autres groupes — aux États-Unis, à la Jamaïque, à Trinité-et-Tobago, au Panama, à la Barbade, à Sainte-Lucie, et ailleurs — distribuaient des tracts en faveur de l'Éthiopie, organisaient des meetings, affirmaient leur solidarité avec les Éthiopiens. Cette solidarité s'exprima naturellement avec une force particulière chez les rastafariens, qui avaient déifié l'empereur Haïlé Sélassié et tiraient leur nom de son ancien titre, ras Tafari[11].

Le soutien des Africains de la diaspora continua de se manifester même après que l'empereur eut été contraint à l'exil. Les collectes de fonds se poursuivirent, et les Afro-Américains engagèrent au moins une fois des négociations à titre privé. Une délégation se rendit à Londres et, malgré les objections du Département d'État américain, persuada l'empereur d'envoyer un émissaire aux États-Unis pour y promouvoir la cause éthiopienne. C'est ainsi que Malaku Bayen, diplômé en 1935 de l'École de médecine de l'Université Howard et cofondateur de l'ERC, arriva à New York, en 1936, en qualité d'envoyé de l'empereur sur le continent américain. Bayen et sa femme, afro-américaine, reçurent un bon accueil de la part des Afro-Américains et de quelques Blancs. Un certain nombre de grands rassemblements permirent de recueillir des fonds, mais le principal résultat du séjour de Bayen aux États-Unis fut la fondation de l'Ethiopian World Federation (EWF), en 1937. Bayen, qui déclara publiquement : « Nous allons créer les États-Unis d'Afrique », pensait que l'EWF insufflerait aux Noirs du monde entier la fierté de leur race. En 1940, il fit l'éloge de Marcus Garvey en rappelant que son Universal Negro Improvement Association avait ouvert la voie à l'EWF[12].

Comme Garvey, les Bayen fondèrent une publication officielle, *The Voice of Ethiopia,* « journal de la vaste communauté universelle des Noirs et des amis de l'Éthiopie partout dans le monde ». Ce journal joua un rôle primordial dans la redéfinition de l'africanité, notamment en s'opposant à l'emploi du mot anglais *Negro*, considéré comme une insulte et un moyen de diviser les Noirs. « Nous ne sommes plus des Noirs antillais ou américains, mais de véritables Éthiopiens. » « Noirs d'Amérique, l'Éthiopie vous appartient. » Le mot « noir » *(black)* acquit une grande popularité : « Noirs, unissons-nous »,

10. W. N. Huggins et J. G. Jackson, s. d. ; 1935 ; 1937, p. 90-91.
11. Archives des États-Unis, Diplomatic Branch, 884, 142/19. Voir aussi L. Barrett, 1977.
12. *The Voice of Ethiopia*, 19 mars 1938, 6 mai 1939, juin 1939, 8 juillet 1939, 3 février 1940, 24 mai 1940.

« Pas un Noir ne versera son sang pour l'Europe tant que l'Éthiopie ne sera pas libérée », ces slogans et quelques autres se sont répandus dans le public grâce à *The Voice of Ethiopia*[13].

The Voice of Ethiopia a publié des articles signés de George Padmore, Nnamdi Azikiwe, W. E. B. Du Bois, J. A. Rogers ou Akiki Nyabongo. On y trouvait régulièrement traités des thèmes de l'histoire des Noirs, ainsi que des articles sur des personnalités noires comme le Haïtien Toussaint Louverture, l'empereur d'Éthiopie Ménélik, le pasteur et éducateur originaire de la Côte-de-l'Or (actuel Ghana) James Aggrey, l'Américain Richard Wright, et beaucoup d'autres.

La présence de sections de l'EWF dans tous les États-Unis et dans tous les pays de la Caraïbe donne une idée de l'étendue de son influence. Le 23 juillet 1939, à la Jamaïque, une réunion organisée pour présenter la charte de la Fédération rassembla environ 800 personnes, l'orateur principal étant Amy Garvey. Des réunions du même type furent organisées en novembre 1939, à La Havane à Cuba et à Tela au Honduras. À chaque fois des orateurs firent l'éloge de l'œuvre de Garvey[14].

Une chronique de *The Voice of Ethiopia* intitulée « Nouvelles de la communauté noire » donne un aperçu de l'influence exercée par ce journal et par l'EWF. On y relève des informations et des lettres provenant, notamment, d'Égypte, d'Éthiopie, du Soudan, du Panama, de la Jamaïque, du Honduras, du Venezuela et du Nigéria. Les articles de *The Voice of Ethiopia* étaient repris par *The Comet* (Nigéria), le *Boston Chronicle* (États-Unis), le *Panama Tribune* (Panama), l'*Union Messenger* (Saint-Christophe) et *The People* (Trinité). Des dons en argent destinés à aider l'Éthiopie furent envoyés de la Guyane britannique, de Bocas del Toro et de Gamboa (Panama), de l'île San Andrés (Colombie), de Westmoreland (Jamaïque), de Maracaibo et de Longunillas (Venezuela).

Quand Haïlé Sélassié recouvra son trône, en 1941, le gouvernement éthiopien subventionna la création de la première école mixte du pays, fondée par Mignon Ford, Antillais de la Barbade qui avait émigré des États-Unis en 1930. Les médecins, pilotes, enseignants et autres Afro-Américains venus en Éthiopie après l'agression italienne rentrèrent aux États-Unis, mais en 1943, grâce à William Leo Hansberry, plusieurs Afro-Américains purent aller en Éthiopie travailler comme enseignants ou journalistes. D'autres Noirs, originaires de la Barbade, de Guyane, de Porto Rico et des États-Unis, furent employés comme pilotes ou mécaniciens[15].

L'invasion de l'Éthiopie par les Italiens suscita aussi la création, en 1937, de l'International Committee on Africa, qui devint en 1941 le Council on African Affairs[16]. Son fondateur, l'Afro-Américain Max Yergan, avait rempli pendant vingt ans les fonctions de secrétaire de la Young Men's Christian Association (YMCA) en Afrique orientale et australe. Il a sans doute été

13. *Ibid*., 19 mars 1938, 29 avril 1939, 24 juin 1939, 15 et 29 juillet 1939.
14. *Ibid*., 19 août 1939, 5 et 11 novembre 1939, 9 décembre 1939.
15. Archives des États-Unis, 1944.
16. H. Lynch, 1978.

influencé par ses relations avec l'African National Congress (ANC) et le Syndicat sud-africain des travailleurs de l'industrie et du commerce. Yergan, qui s'efforçait donc depuis longtemps d'« aider l'Afrique », persuada un certain nombre de Noirs (et de Blancs progressistes) de fonder avec lui ce Conseil des affaires africaines. Le chanteur renommé Paul Robeson et un autre ancien employé de la YMCA, William Alphaeus Hunton, furent avec Yergan les principaux dirigeants de l'organisation, que finançaient de riches Blancs progressistes.

Yergan, Hunton et Robeson adhéraient au marxisme et entretenaient de bons rapports avec le Parti communiste américain sans, vraisemblablement, en être membres. Leurs idées politiques valurent au Conseil d'être attaqué publiquement. Mais, dans la situation de l'époque, la ligne politique dominante visait à opposer au fascisme un « front uni », ce qui impliquait de collaborer avec les communistes, et c'est dans cet esprit que de nombreux intellectuels, des syndicalistes et bien d'autres acceptaient cette coopération. Les Noirs ne constituaient donc pas une exception.

Le Conseil cherchait à promouvoir la libération des Africains et à améliorer leur position sociale et économique; dans ce but, il s'employait à diffuser des informations, à faciliter la formation des Africains en Europe et en Amérique, à organiser des échanges et à favoriser la coopération entre les Africains. C'est ainsi qu'il organisa une rencontre publique avec D. T. T. Jabavu et A. B. Xuma, deux Sud-Africains qui avaient étudié aux États-Unis et dirigeaient la All-African National Convention (AANC), organisation fondée en 1935 pour défendre les droits des Noirs sud-africains.

Après 1941, le Conseil s'engagea plus activement encore en faveur de l'Afrique et de la décolonisation en général. Des sections furent créées dans plusieurs villes des États-Unis; l'une d'elles compta parmi ses adhérents Rosebery T. Bokwe, médecin sud-africain également membre de l'ANC. Le Conseil adressa des lettres et des pétitions aux gouvernements des États-Unis et des pays d'Europe ainsi qu'à des organisations internationales; il encouragea les syndicats et les mouvements nationalistes africains. L'interdiction, au Kenya, en Afrique du Sud et au Congo belge, de sa publication *New Africa* donne une idée de son influence.

Précurseurs en cela du groupe de pression proafricain existant de nos jours aux États-Unis, plusieurs membres du Conseil rencontrèrent, en 1944, des représentants de la Division de l'Afrique, créée peu de temps auparavant au sein du Département d'État américain, et recommandèrent l'adoption d'une politique favorable à l'Afrique. Cette rencontre semble avoir abouti à la consultation ultérieure par le gouvernement de quelques experts noirs spécialistes de l'Afrique. Au cours de la première Conférence des Nations Unies, réunie à San Francisco en 1945, Yergan et Eslanda Robeson réclamèrent une amélioration de la situation économique, politique et sociale des Africains. Le Conseil demanda expressément que les territoires sous mandat et toutes les possessions africaines de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie, à l'exception de l'Érythrée, soient placés sous la tutelle des Nations Unies et que l'Afrique du Sud ne devienne pas membre du Conseil de tutelle.

23.1. Quelques grandes figures de la diaspora africaine, célèbres défenseurs de la cause des Noirs. En haut à gauche, George Padmore; en haut à droite, Paul Robeson et W. E. B. Du Bois; en bas à gauche, Marcus Garvey; en bas à droite, Max Yergan.
[*Photos :* © Topham, Londres; © Moorland-Spingarn Research Center, Howard University.]

Après la seconde guerre mondiale, les déclarations du Conseil exprimèrent une opposition croissante à la politique américaine. Cela s'explique en partie par la guerre froide, qui dressait l'Est et l'Ouest l'un contre l'autre, mais aussi par le développement accéléré des mouvements de libération en Afrique et dans la diaspora. Le Conseil se préoccupait en particulier de l'Afrique du Sud, non seulement parce que Yergan y avait vécu, mais aussi à cause de la répression croissante qui s'y exerçait contre les Noirs, surtout à partir de la fin des années 40. La famine qui sévissait alors en Afrique du Sud aggravait encore la situation. Le Conseil créa un Comité d'aide aux victimes de la famine en Afrique du Sud, qui envoya de l'argent et de la nourriture aux populations concernées.

L'annexion du Sud-Ouest africain (l'actuelle Namibie) par l'Afrique du Sud suscita de vigoureuses protestations. L'un des tracts publiés sur cette question par le Conseil fut rédigé par I. B. Tabata, qui l'avait d'abord fait paraître en 1945 sous l'égide de l'ANC. Hunton écrivit des textes sur la famine et la répression politique en Afrique du Sud; il réalisait aussi un compte rendu périodique des débats des Nations Unies à l'intention des nationalistes africains en Afrique, en Europe et aux États-Unis.

À partir de 1949, le bureau du Conseil se composa seulement de Noirs; Robeson fut nommé président, Du Bois vice-président et Hunton secrétaire exécutif. Le Conseil fit alors preuve d'un radicalisme croissant, qui lui valut un redoublement de tracasseries de la part du gouvernement américain; mais il continua sa lutte en faveur des Africains jusqu'à sa dissolution en 1955. Il préparait ainsi l'action d'un groupe de pression afro-américain mieux implanté et qui s'occuperait avec plus d'efficacité encore des problèmes de l'Afrique et du monde noir.

Le cinquième Congrès panafricain

Les nombreuses créations d'associations et les multiples rencontres destinées, en Europe, en Afrique et aux États-Unis, à coordonner l'action menée en faveur des Africains du continent et des Noirs de la diaspora aboutirent en 1945 à la réunion du cinquième Congrès panafricain, à Manchester. Ce congrès fera l'objet d'une analyse détaillée au chapitre 25. Il suffit pour l'instant d'indiquer que c'est ce congrès de Manchester, présidé par Du Bois, qui a donné au panafricanisme en tant que mouvement de libération son véritable essor en Afrique, et non pas seulement en Europe ou en Amérique. Ce congrès, où se réalisa une synthèse entre l'intellectualisme de Du Bois et le pragmatisme de Garvey, signifia au reste du monde que l'essentiel du combat pour la liberté serait désormais livré en Afrique, par les dirigeants africains. L'année 1945 marque aussi un autre tournant dans la mesure où les Noirs des États-Unis et des Antilles anglophones, qui avaient jusque-là fourni au mouvement panafricain ses dirigeants les plus éloquents et les plus efficaces, se consacrèrent principalement, à partir de cette date et dans les années 50, à la lutte pour l'égalité aux États-Unis et

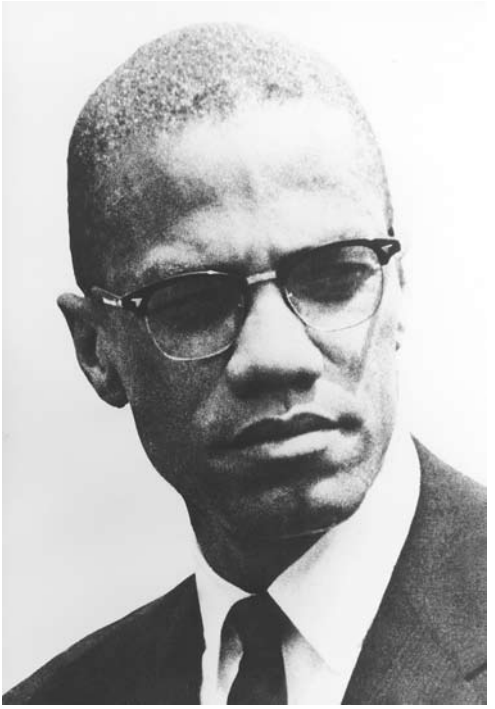

23.2. Malcolm X, porte-parole passionné de la lutte pour le droit des Noirs.
[*Photo :* © Moorland-Singarn Research Center, Howard University.]

à la bonne marche de la Fédération formée par la Barbade, la Jamaïque et Trinité-et-Tobago.

Les relations avec l'Afrique n'en étaient pas pour autant interrompues. En 1947, un Sénégalais vivant à Paris, Alioune Diop, fonda *Présence africaine*, revue consacrée à la culture africaine et destinée à un large public. Diop fut à l'origine de la réunion, en 1957, d'une conférence mondiale des écrivains noirs qui donna naissance à la Société africaine de culture (SAC), dont la section américaine, l'American Society of African Culture (AMSAC), dirigée par John A. Davis, entreprit la publication d'*African Forum*. La SAC et l'AMSAC participèrent à des conférences, à des expositions, à des publications, contribuant ainsi au rapprochement des Africains dans le monde.

Dans les années 60, Malcolm X, qui portait chez les Black Muslims [Musulmans noirs] le titre de « Ministre de la nation d'Islam », était une figure extrêmement populaire auprès des Afro-Américains et notamment des jeunes. Il exhortait les Noirs à étudier l'histoire de leurs ancêtres et à prendre leur avenir en main. En 1964, il créa l'Organisation de l'unité afro-américaine pour rassembler les Afro-Américains engagés dans la lutte nationale et dans l'espoir de coopérer avec l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Il fut assassiné en 1965, mais le récit de sa vie par Alex Haley devint, avec les *Dam-*

nés de la terre du Martiniquais Frantz Fanon, le guide des jeunes Noirs qui venaient d'accéder à la direction du Black Power, tels Stokely Carmichael ou Walter Rodney.

A la fin des années 60, les jeunes Afro-Américains furent les pionniers d'un renouveau international de l'affirmation de l'identité africaine. Non seulement ils assumaient fièrement leurs origines en s'inspirant, dans leur style de vie, des traditions africaines — en portant des tuniques africaines, des perles et des bracelets, en se coiffant à l'africaine, en adoptant des noms africains —, mais ils exigeaient que le système scolaire et universitaire assure un enseignement sur les Noirs (sur l'Afrique et la diaspora). L'introduction et le développement des études sur les Noirs, des études afro-américaines, des études panafricaines, des études africaines dans un grand nombre d'établissements universitaires américains fréquentés par des Noirs, mais aussi dans des établissements fréquentés par les Blancs, se sont accompagnés de multiples publications. Des Africains du continent ou de la diaspora se sont chargés de ces programmes et de cet enseignement.

Le mouvement des études sur les Noirs doit en partie son succès aux enseignants et aux chercheurs africains du continent et de la diaspora qui quittèrent l'Association américaine des études africaines lors de sa réunion de 1969 au Canada[17]. Les dissidents, qui formèrent l'African Heritage Studies Association (AHSA), cherchèrent, par leurs conférences et leurs publications, à promouvoir une réinterprétation de l'histoire des populations noires qui traduise le point de vue des Noirs eux-mêmes. L'AHSA encouragea la diffusion dans toutes les écoles de matériels relatifs au patrimoine africain et travailla au développement d'une collaboration internationale entre les intellectuels noirs. Elle connut son heure de gloire en 1970 en réunissant à l'Université Howard plus de 2 000 délégués venus d'Afrique et des pays de la diaspora.

Les Noirs américains ont également traité les problèmes de l'Afrique et de la diaspora africaine dans le cadre institutionnel. Les membres noirs du Congrès ont ainsi commencé à se réunir périodiquement en 1969, sous la présidence de Charles Diggs. Ces réunions informelles ont donné naissance en 1971 au Congressional Black Caucus, groupe de parlementaires qui s'est fixé pour tâche de proposer des mesures en faveur des Afro-Américains et d'en surveiller l'application, ainsi que d'influencer la politique gouvernementale à l'égard de l'Afrique et de la Caraïbe. Plusieurs membres du Caucus ont parcouru ces deux régions du monde, critiqué la politique des États-Unis à leur endroit et pris l'initiative de lois en leur faveur. Ce groupe de députés noirs, qui a souvent obtenu l'appui d'une partie du Congrès et de la population, a donc pris une part importante au combat pour la liberté et l'égalité aux États-Unis et à l'étranger.

Depuis 1969, les Noirs américains ont formé un grand nombre d'associations culturelles, d'organisations politiques, d'organismes d'aide au

17. I. S. Reid, 1976.

développement, principalement tournés vers l'Afrique et destinés à resserrer ses liens avec la diaspora africaine : l'African-American Scholars Council, l'American Negro Leadership Conference on Africa, l'African Liberation Day Coordinating Committee, Africare, le Congress of African People, etc. Ces organisations et des organisations similaires fondées en Afrique ont facilité la communication entre les populations africaines et préparé ainsi la tenue du sixième Congrès panafricain, à Dar es-Salaam, en Tanzanie, en 1974.

Le théoricien et militant du panafricanisme Saint Clair Drake avait noté, à l'occasion du premier Festival des arts nègres qui eut lieu à Dakar en 1966, que le panafricanisme culturel pourrait offrir aux Africains de plus larges possibilités d'identification et de coopération que le panafricanisme politique. Le sixième Congrès panafricain a certainement révélé aux observateurs moins clairvoyants que Drake les limites de l'influence politique des Noirs de la diaspora sur les affaires du continent. Les délégués de la diaspora ont en effet vu la solidarité raciale bafouée par une résolution dirigée contre la « politique de la couleur de la peau », et les Afro-Américains se virent reprocher de ne pas chercher d'alliance avec les travailleurs blancs[18].

Les travaux de Drake peuvent nous aider à analyser ce problème. Il distingue le panafricanisme racial, prédominant chez les premiers partisans du panafricanisme, du panafricanisme continental qui veut avant tout réaliser l'unité du continent africain. Ce second type de panafricanisme non seulement étend ses visées à l'Afrique du Nord mais encore encourage les membres des autres groupes raciaux, dans des pays comme le Brésil et Cuba — où une grande partie et parfois la majorité de la population est d'origine africaine —, à représenter les Noirs et à parler à leur place, puisque les injustices politiques et sociales ainsi que les inégalités dans le domaine de l'éducation les empêchent souvent de parler en leur propre nom. Situation que le panafricanisme racial dénonce énergiquement.

En fait, le panafricanisme subit actuellement une transformation. Les Africains du continent sont surtout préoccupés par les problèmes relatifs à l'unité nationale et au développement. Ces problèmes se posent à tous les pays du continent et tendent par conséquent à faire de l'unité africaine un objectif prioritaire. Le type de ressources nécessaire au développement des pays africains, l'ampleur de leurs besoins, les structures susceptibles de faciliter la communication en vue de l'acquisition de ces ressources, tous ces facteurs favorisent l'établissement de relations bilatérales entre les pays et expliquent que les économies africaines soient largement financées par les organismes internationaux et les grandes puissances. Les pays extra-africains dirigés par des Noirs doivent également faire face à des priorités régionales exigeant un important financement. Et les Noirs de la diaspora qui n'exercent aucune influence sur le gouvernement de leur pays n'ont guère la possibilité d'apporter à l'Afrique ou aux peuples noirs extra-africains l'aide indispen-

18. St C. Drake, 1982 ; R. B. Laporte, 1982.

sable dont ils ont besoin, à moins de créer de puissantes organisations non gouvernementales sachant mener une action internationale.

Les États-Unis sont le seul pays qui puisse fournir aux Africains une aide substantielle et où la population d'origine africaine est à la fois nombreuse, influente et sensible aux problèmes du monde noir. Mais cette population est minoritaire, et ce n'est pas elle qui définit ou qui applique la politique extérieure. Par ailleurs, comme les autres Africains de la diaspora, les Afro-Américains acceptent en général leur identité nationale. Le projet d'un retour massif en Afrique exposé par les premiers partisans du panafricanisme n'est donc attrayant ni pour les Africains de la diaspora, ni pour ceux du continent qui souffrent déjà du sous-emploi et de l'insuffisance des services sociaux. Aussi les débats actuels, dans le monde noir, sont-ils dominés par des considérations plus réalistes sur la façon dont les Africains de la diaspora pourraient faire pression sur leur gouvernement, afin d'apporter à l'Afrique une aide économique et politique.

Étant donné la prédominance, en Afrique, de l'unité continentale sur l'unité raciale, étant donné aussi les divergences idéologiques et le poids de la citoyenneté en Afrique et dans la diaspora, quelles seront à l'avenir les relations entre l'Afrique et la diaspora africaine ? L'une et l'autre conservent une forte identité psychologique et sociale qui renforce les réseaux internationaux et peut amener les gouvernements à soutenir des politiques et des programmes profitables aux populations africaines. C'est sur cette identité que s'appuie TransAfrica, groupe de pression afro-américain au service de l'Afrique et de la Caraïbe. Cette organisation, qui publie le *TransAfrica Forum*, jouit du respect de l'OUA et d'autres institutions internationales. Héritier de groupes de pression afro-américains plus anciens, TransAfrica dispose aujourd'hui de connaissances spécialisées et trouve dans le monde noir la confiance et les appuis nécessaires pour accomplir sa tâche.

Parmi toutes les rencontres témoignant de la même inspiration trans-africaine et ayant produit des résultats importants, il faut citer : FESTAC-77, le Festival mondial des arts et de la culture de l'Afrique et du monde noir, organisé à Lagos, au Nigéria, qui a débouché sur la création, toujours à Lagos, du Centre for Black and African Arts and Civilization, ayant pour but de promouvoir la communication en Afrique et dans la diaspora par des rencontres internationales, des expositions et des publications ; le Congrès de la culture noire des Amériques, qui s'est réuni en Colombie (1977), au Panama (1980), au Brésil (1982) et s'est accompagné de plusieurs publications ; le Festival de la diaspora africaine, qui a eu lieu au Brésil (1979), en Haïti (1980), au Suriname (1982), au Sénégal (1983), à la Barbade (1985) ; les Réunions d'experts sur la diaspora, organisées par l'UNESCO en Haïti (1978), à la Barbade (1980), au Bénin (1983), au Brésil (1985) et qui ont donné lieu à plusieurs publications ; le premier et le second Institut d'études sur la diaspora africaine, à l'Université Howard (1979) et à l'Université de Nairobi, au Kenya (1981), qui ont donné lieu à la publication d'un livre et d'un bulletin en anglais, français, portugais et espagnol ; les Conférences mondiales sur la tradition et la culture des Orisha, à l'Université d'Ife, au Nigéria (1981) et à

l'Université de Bahia, au Brésil (1983); la Conférence sur les relations entre l'Afrique et les Afro-Américains: de la dépendance à l'autonomie, tenue à Monrovia, au Libéria (1983), qui a débouché sur la Déclaration du Libéria appelant les populations africaines à unir leurs efforts et à mettre en commun leurs ressources[19].

La multiplication des organisations et des conférences au sein de la diaspora africaine a développé les moyens de communication entre les populations africaines, contribué à leur inspirer la fierté de leurs origines et la volonté d'agir, encouragé un grand nombre de projets de recherche et de publications, et mis ainsi à la disposition de ces populations des connaissances plus étendues et plus approfondies. Plusieurs groupes d'origine africaine restent cependant trop mal connus, n'ayant pas fait l'objet de recherches et de publications suffisantes.

L'horizon mondial de la conscience africaine

La diaspora africaine s'étend presque au monde entier, et plusieurs communautés d'origine africaine relativement mal connues affirment fortement leur identité africaine. En Amérique du Sud, les autorités prétendent habituellement que les descendants des Africains se sont assimilés ou sont en train de s'assimiler au reste de la population en adoptant sa culture d'origine espagnole ou portugaise; depuis plusieurs décennies, les recensements ne tiennent en général plus compte de l'identité raciale, et les problèmes raciaux sont difficiles à cerner. Les Sud-Américains d'origine africaine n'en expriment pas moins leur africanité dans des œuvres littéraires ou des chansons et ils ont formé des associations pour combattre le racisme et organiser des programmes d'assistance mutuelle en matière d'éducation et de culture[20].

Bien que la présence africaine en Argentine, en Bolivie, au Chili, au Paraguay et en Uruguay ait pratiquement disparu, le peu de Noirs qui vivent au Pérou possèdent leur troupe de théâtre, l'Expresión negra peruana, et leur centre de recherche, l'Institut de recherches afro-péruviennes. En Équateur, où les Noirs représentent de 10 à 15% de la population et sont vraisemblablement majoritaires dans certains districts, le Centre d'études afro-équatoriennes s'est rapidement implanté dans plusieurs villes et villages. Une Conférence panaméricaine sur la femme noire s'y est tenue en 1983. Au Venezuela, où les Noirs atteignent presque 30% de la population, la Bibliothèque nationale comprend une section africaine et afro-africaine. Les

19. Le premier numéro du premier volume de l'*African Diaspora Studies Newsletter* a paru en 1948 en français, anglais, espagnol et portugais.

20. L. Rout, 1976, fournit une excellente analyse de ce sujet. Les principales sources d'information sur les Noirs d'Amérique du Sud sont actuellement *Palenque*, publication officielle du Centro cultural afro-ecuatoriano, Quito, Équateur; le *Boletín informativo*, publication périodique officielle de l'Instituto de investigaciones afro-peruana, Lima, Pérou; Centro de estudios e investigaciones, 1977; J. M. R. Guedez, 1985.

Noirs de Colombie, qui représentent de 30 à 40 % de la population nationale, forment la plus importante communauté afro-hispanique de la diaspora. Les principales organisations afro-colombiennes sont la Fondation colombienne de recherche sur le folklore et le Centre de recherche sur la culture noire et le mouvement culturel noir. La première a organisé en 1983 un colloque national sur la bibliographie afro-colombienne ; le second publie le mensuel *Presencia negra*[21].

Au Brésil, qui applique traditionnellement une politique d'assimilation des Noirs, la population d'origine africaine représente peut-être la moitié de la population nationale. Elle constitue sans doute ainsi la plus vaste communauté de la diaspora africaine, et elle a exercé une profonde influence culturelle sur la population d'origine non africaine. Pourtant, mis à part l'émigration volontaire, au XIX^e^ siècle, de milliers d'Afro-Brésiliens vers la Côte-de-l'Or, le Togo, le Dahomey (actuel Bénin) et le Nigéria, jusqu'à une date relativement récente les Noirs du Brésil n'ont établi ou maintenu que peu de relations avec l'Afrique et la diaspora africaine.

À Salvador, capital de l'État de Bahia où vit la plus importante communauté afro-brésilienne, est installé le Centro de estudos afro-orientais, qui abrite le Musée afro-brésilien ; c'est également dans cette ville que paraît le journal *Afro-Brasil*. Dans la capitale fédérale, Brasilia, un groupe de chercheurs du centre Pro Memória étudie le patrimoine afro-brésilien.

Le Centre d'études afro-asiatiques de l'Université Candido Mendes, à Rio de Janeiro, parraine des conférences et des publications sur la réalité afro-brésilienne. Également situé à Rio, l'Institut de recherches et d'études afro-brésiliennes, dirigé par le député fédéral d'origine africaine Abdias Nascimento, publie la revue *Afrodiaspora*[22].

Le Mouvement noir unifié contre la discrimination raciale organise chaque année, le 20 novembre, la Journée nationale de la conscience noire. Le 20 novembre est l'anniversaire de la mort de Zumbi do Palmares, fondateur africain du Quilombo de Palmares, assassiné par les Portugais en 1695 ; le gouvernement du Brésil a par ailleurs approuvé l'érection d'un monument à la mémoire de Zumbi. Le Mouvement noir possède des sections aux États-Unis et dans d'autres pays[23].

En Amérique centrale, de culture hispanique, les descendants des Africains se divisent, dans certains pays, en deux groupes : les Centre-Américains de souche et les immigrés. Les premiers sont citoyens de ces pays par la naissance ; les seconds descendent de travailleurs immigrés venus des pays anglophones voisins. La politique d'hispanisation menée dans ces pays y a provoqué de graves conflits. Cela est particulièrement évident au Costa Rica,

21. *Presencia negra* est publié par le Centro para la investigación de la cultura negra, Bogotá, Colombie.

22. Les revues *Afrodiaspora*, *Revisto quadrimestal do mundo negro* et *Estudos afro-asiaticos*, publiées à Rio de Janeiro respectivement par A. D. Nascimento et le Centro de estudos afro-asiaticos, sont deux publications périodiques.

23. L'Association culturelle afro-brésilienne Zumbi, à New York, fait paraître un bulletin sur l'histoire et la culture des Afro-Brésiliens.

où des immigrés originaires de la Jamaïque, de la Trinité et d'autres îles des Antilles se sont établis au XIX^e siècle pour servir comme mercenaires, ou pour travailler à la construction du chemin de fer ou dans les bananeraies[24].

Le Panama connaît un problème similaire; mais, contrairement à celle du Costa Rica, sa population noire, qui compte à la fois des Panaméens de souche et des immigrés, est très nombreuse, sinon majoritaire. Les immigrés noirs du Panama, venus surtout de la Barbade, de la Jamaïque, de la Trinité et dans certains cas des États-Unis, ont été employés par les Américains à la construction et à l'entretien du canal. La United Fruit Company a également importé une main-d'œuvre noire pour la faire travailler dans ses plantations. Ces employeurs américains ont introduit au Panama les pratiques ségrégationnistes dont ils étaient coutumiers, ce qui a encore aggravé la tension entre les différents groupes de la population. Il existe toutefois, dans les deux fractions de la population noire, des militants du mouvement de la Conscience noire qui visent à faire prendre conscience de leur identité commune à l'ensemble des Noirs.

Au Mexique, les Noirs forment une très faible minorité, ne dépassant peut-être pas 1% de la population. Mais le Centre d'études africaines s'emploie à y faire connaître la culture africaine et le panafricanisme. À Cuba, où les Noirs représentent de 30 à 40% de la population, les Afro-Cubains — contrairement aux autres Noirs hispanophones — ont activement participé à la vie politique de leur pays durant la plus grande partie de ce siècle. Cependant, bien que le *negrismo*, cette école poétique cubaine fondée par Nicolás Guillén, ait tiré son inspiration de la tradition africaine, le gouvernement met l'accent sur l'unité nationale aux dépens de la diversité culturelle. L'influence africaine n'en continue pas moins de s'exercer fortement sur la musique, la littérature, la religion et les styles de vie; sans doute même a-t-elle été renforcée par la participation des Afro-Cubains aux opérations militaires et aux autres activités menées par Cuba en Éthiopie et en Angola[25].

Bien que l'Asie ait accueilli de nombreux esclaves noirs, mais aussi quelques marchands et d'autres Africains de condition libre, il n'existe presque aucune étude sur ces mouvements de population et leurs conséquences actuelles, et l'on n'a pas encore examiné sérieusement la présence africaine dans cette vaste partie du monde qui s'étend de la Turquie aux îles du Pacifique.

Certains Indiens d'origine africaine continuent de pratiquer les cérémonies traditionnelles de leurs ancêtres, chantent et dansent encore de nos jours au son de musiques africaines, et l'on en trouve même qui parlent encore le kiswahili. Ces Siddi ou ces Habshi montrent ainsi qu'ils n'ont pas oublié leurs origines africaines. En 1973 une délégation d'Afro-Indiens a visité le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie pour mieux appréhender les problèmes du

24. St C. Drake, 1982; R. B. Laporte, 1982; C. Melendez et Q. Duncan, 1981.
25. R. F. Thompson, 1983, a consacré une excellente étude à l'influence africaine sur l'art et la philosophie à Cuba, en Haïti et dans d'autres pays d'Amérique, y compris les États-Unis.

continent africain et voir dans quels domaines une coopération serait possible[26]. Cette mission, et ce ne fut pas le moindre de ses résultats, a permis aux Africains du continent de mieux connaître les Afro-Asiatiques et peut-être même a-t-elle suscité un intérêt nouveau pour la présence africaine à l'étranger.

Le nombre des Africains vivant en Europe a beaucoup augmenté. En 1983, il y avait en France 1 572 164 Nord-Africains (866 595 Algériens, 492 669 Marocains, 212 909 Tunisiens). Leur présence demeure une source de tension non seulement en France, mais aussi dans les relations franco-maghrébines. Une proportion croissante de ces Nord-Africains obtient la nationalité de leur pays d'accueil, malgré l'opposition de certains éléments de la société française; les gouvernements des pays d'Afrique du Nord, qui souhaitent le retour des émigrés, s'opposent aussi à ces naturalisations. Tant que se poursuivra ce processus de naturalisation, les rapports entre la France et ses voisins africains resteront probablement difficiles; mais à long terme les Français d'origine maghrébine pourraient former un trait d'union et contribuer au développement de relations harmonieuses entre les deux régions[27]. Le nombre des Noirs s'est également beaucoup accru en Grande-Bretagne; ils viennent principalement des Antilles, de l'Amérique continentale et d'Afrique, et entretiennent de multiples relations avec la population britannique. Le festival annuel de la communauté antillaise de Londres a définitivement conquis sa place dans le calendrier des manifestations culturelles; et par leurs musiques, leurs danses, leurs arts plastiques, leur cuisine, les Noirs exercent une influence croissante sur la culture britannique.

Notre connaissance des Africains de la diaspora comporte encore de graves lacunes, mais on ne peut douter de l'importance de leur histoire, qui a eu de fortes répercussions dans diverses parties du monde. Ils ont apporté par leur travail une inestimable contribution au développement agricole, industriel et technique de toutes les régions où ils étaient installés. Les religions de la diaspora, notamment au Brésil et à Cuba, ont souvent conservé des traits africains, bien que leurs fidèles et les symboles qu'elles utilisent ne soient pas tous africains. Les idiomes africains de la diaspora ont influencé de nombreuses langues étrangères, romanes et autres, et sont encore parlés en Europe, en Amérique et en Inde. L'art nègre a inspiré Picasso et d'autres artistes; et les rythmes syncopés de la musique et des danses africaines résonnent aujourd'hui dans le monde entier.

Des scientifiques issus de la diaspora africaine — comme George Washington Carver en agronomie, Charles Drew en hématologie, Hildrus Poindexter en médecine tropicale, et bien d'autres — ont mis leur génie au service de l'humanité. Des sociologues et des anthropologues issus de cette même diaspora ont éclairé certaines formes particulièrement complexes

26. J. E. Harris, 1971; *East African Standard*, 14 juillet 1982.
27. Voir à ce sujet *La nouvelle génération de l'immigration maghrébine, essai d'analyse sociologique*, 1982; *Esprit*, 1985; *Les Temps modernes*, 1985.

23.3. Le carnaval de Notting Hill, festival des communautés antillaises se déroulant chaque année dans les rues de Londres.
[*Photo :* © Topham, Londres.]

d'organisation sociale. Enfin, continuant une tradition séculaire de résistance à l'oppression, en Afrique et à l'étranger, certains Africains ont joué un rôle bien connu à l'avant-garde du mouvement des droits de l'homme, tels Ralph Bunche, Albert Luthuli, Martin Luther King ou l'archevêque Desmond Tutu, qui ont tous reçu le prix Nobel de la paix.

Le défi

De nombreux Africains du continent — chefs d'État, fonctionnaires, diplomates, universitaires ou hommes d'affaires — entretiennent d'étroites relations avec les Afro-Américains ; mais la structure de ces relations leur interdit en général de déboucher sur des résultats concrets. Indépendamment de la dimension personnelle de ces relations, les divergences idéologiques, la distance géographique, la difficulté des communications, les différentes priorités nationales et les contraintes économiques ont empêché la création des structures internationales nécessaires à une collaboration entre les Noirs.

Les chefs d'État et de gouvernement africains doivent en outre tenir compte des effets négatifs que leur participation à un réseau international

des Noirs pourrait avoir sur leurs relations diplomatiques et économiques avec les grandes puissances. Ils n'ont pas tous une conception du panafricanisme aussi exigeante que celle de Kwame Nkrumah et peu sont aussi audacieux que l'ancien président de la Tanzanie Julius Nyerere qui, en 1977, en voyage officiel aux États-Unis, a tenu à prononcer son principal discours sur le campus de l'Université Howard, où de nombreux Noirs ont pu l'écouter et lui parler. Trop peu de gouvernements africains oseraient, à l'instar du gouvernement du Nigéria, déclarer qu'ils se considèrent comme les protecteurs et les porte-parole des Africains du monde entier. Quant à l'OUA, bien qu'elle ait, dans un même communiqué, félicité les États-Unis de leurs succès dans l'espace en 1962 et dénoncé la discrimination raciale subie par les Afro-Américains dans leur pays, et bien qu'elle ait en plusieurs occasions témoigné sa confiance au directeur de TransAfrica, Randall Robinson, elle ne s'est pas beaucoup souciée de promouvoir des réseaux internationaux reliant les populations africaines.

La plupart des États africains n'existent, il est vrai, que depuis une génération environ, et ils ont dû affronter une infinité de problèmes à une époque où la vie et la mort, la réussite et l'échec tenaient à des décisions qu'il fallait prendre dans l'urgence. Par ailleurs, les dirigeants africains, dans leur majorité, avaient fait leurs études dans un environnement colonial et reçu les rênes du pouvoir de la main des anciens colonisateurs qui, tout en prodiguant les conseils, cherchaient à se garantir de toute velléité d'affirmation raciale ou de sanction contre les responsables de l'exploitation subie par les peuples africains. Avec l'avènement d'une nouvelle génération de dirigeants en Afrique et dans la diaspora, avec une meilleure appréciation du patrimoine commun des Africains et de leur situation sociale et historique, de nouvelles tentatives verront sans doute le jour pour créer des liens structurels durables entre l'Afrique et la diaspora africaine.

Le XXIe siècle verra ainsi non seulement la constitution d'une puissante économie africaine tirant profit des connaissances et des compétences réunies dans la diaspora, mais il verra sans doute aussi l'ensemble des communautés d'origine africaine se reconnaître dans une sphère de rayonnement panafricaine.

CHAPITRE 24

Le panafricanisme et l'intégration régionale

S. K. B. Asante,
en collaboration avec David Chanaiwa

Les débuts du panafricanisme, défini comme un « mouvement politique et culturel qui considère l'Afrique, les Africains et les descendants d'Africains à l'étranger comme un seul ensemble et qui vise à régénérer et unifier l'Afrique ainsi qu'à encourager un sentiment de solidarité entre les populations du monde africain[1] », ont été évoqués dans le volume VII de cet ouvrage, d'autres éléments en étant examinés au chapitre 23 du présent volume. Deux aspects caractéristiques de ce mouvement depuis 1935 n'ont pas encore été abordés, le panafricanisme en tant que force d'intégration et le panafricanisme en tant que mouvement de libération. Le premier aspect constitue le thème du présent chapitre, le second sera traité au chapitre suivant. En tant que force d'intégration visant l'unité ou la coopération politique, culturelle et économique en Afrique, le panafricanisme connaît trois phases distinctes : la phase coloniale, de 1935 à 1957 ; la phase de l'indépendance, de 1957 à la fin des années 60, qui passe pour l'âge d'or du panafricanisme en tant que mouvement de libération ; et une troisième phase qui a débuté dans les années 70 et au cours de laquelle le panafricanisme, en tant que force d'intégration, a été puissamment renforcé par les changements spectaculaires qu'a connus l'économie mondiale et par les lourdes répercussions de ces changements sur les économies africaines.

Le panafricanisme en tant que mouvement d'intégration a connu un bel essor dans les années 20, comme en témoignent les activités du Congress of British West Africa qui ont conduit, notamment, à la formation de la British

1. P. O. Esedebe, 1980, p. 14.

West African University, de la West African Press Union et de la British West African Cooperative Association ainsi qu'à celle d'associations d'étudiants comme la West African Students Union (WASU). Il a perdu de son attrait dans les années 30 et 40, qui marquent l'apogée du colonialisme en Afrique. Dans les années 40, Kwame Nkrumah et George Padmore, à Londres, et le Sénégalais Alioune Diop lui ont redonné une certaine vigueur. Dès 1942, Nkrumah soutenait que toutes les colonies d'Afrique de l'Ouest « devaient d'abord s'unir et former une entité nationale, totalement libre du joug étranger, avant de pouvoir mettre sur pied une coopération internationale à grande échelle[2] ». C'est en 1947 que vit le jour *Présence africaine*, mouvement culturel qui reprenait les grandes idées des apôtres du panafricanisme et du premier Congrès panafricain. Les intellectuels noirs et européens rassemblés autour d'Alioune Diop furent à l'origine d'ouvrages fondamentaux, tels *Nations nègres et cultures* de Cheikh Anta Diop. Pour les militants de *Présence africaine*, il s'agissait de montrer que l'épanouissement de la culture noire était inconcevable dans une situation de dépendance politique, et que les Noirs devaient s'unir et se montrer solidaires dans la lutte. Ils devaient donc se démarquer de l'autre, le colonisateur, et s'affirmer en tant que Noirs. Invité à préfacer *La philosophie bantoue* du père Tempels, Alioune Diop y vit « une lecture obligée pour les Noirs, pour les sensibiliser davantage et les aider à comprendre leurs relations avec l'Europe ».

Panafricanisme et intégration du continent

En dépit des efforts intégrationnistes des années 30 et 40, il n'y eut guère de résultats avant 1957. C'est à cette date, qui marque l'accession du Ghana à l'indépendance sous la conduite énergique de Nkrumah, que le panafricanisme en tant que mouvement d'intégration définit véritablement ses objectifs et trouva sa dynamique. À l'époque, il s'agissait d'atteindre l'intégration politique, culturelle et économique aux niveaux régional, continental et extrarégional (c'est-à-dire Afrique et Communauté économique européenne).

C'était alors assurément Nkrumah qui montrait la voie. Sa première initiative fut de constituer l'union Ghana-Guinée (1958) et l'union Ghana-Guinée-Mali, première étape vers l'« Union des États africains ». La deuxième fut d'organiser la Conférence des États africains indépendants qui se tint à Accra en avril 1958, un an à peine après l'indépendance du Ghana. Y participèrent tous les États d'Afrique alors indépendants, à savoir l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Libéria, la Libye, le Maroc, le Soudan et la Tunisie. Elle fut suivie par la Conférence des peuples africains, tenue elle aussi à Accra en 1958 — le chapitre suivant reviendra sur cette réunion

2. K. Nkrumah, 1962, p. 33.

d'une importance historique. Vinrent ensuite la rencontre Guinée-Libéria de Sanniquelli en juillet 1959, la deuxième Conférence des États africains indépendants de Monrovia en août 1959 et la troisième conférence d'Addis-Abeba en 1960. Toutes ces conférences prônaient, entre autres, la constitution d'un vaste marché commun à l'échelle du continent. La première conférence de 1958, par exemple, appela à l'élimination des barrières douanières et autres entraves au commerce entre États africains, ainsi qu'à la conclusion d'accords de paiement multilatéraux afin de développer les échanges économiques et d'aboutir à la création d'un marché commun. C'est pour renforcer cet aspect économique que fut créé en 1958 la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU (CEA) — ses activités depuis lors ont été examinées en détail au chapitre 14.

Toutes ces conférences recommandaient aussi fermement l'intégration politique ou l'unité politique de l'Afrique. Nkrumah en était le champion et défendait l'unité africaine et la création d'un marché commun panafricain avec une ardeur et une passion indomptables. À ses yeux, unité et marché commun constituaient un préalable indispensable au développement rapide et total non seulement de l'ensemble du continent mais aussi des États indépendants associés au sein de l'union. Tout en défendant la « haute politique » que représentait l'union politique du continent, il exprimait des réserves au sujet du régionalisme. Il se méfiait des fédérations régionales, craignant que les allégeances régionales ne favorisent un jeu de puissances ou « ne permettent aux impérialistes et aux néocolonialistes de pêcher en eau trouble[3] ».

Du fait de son couplage avec le mouvement d'unification politique, le projet de marché commun continental n'a guère retenu l'intérêt des dirigeants africains opposés à l'union politique. Car même si d'autres gouvernements africains souscrivaient à l'analyse de Nkrumah, ils n'étaient pas nécessairement disposés à accepter une solution politique ambitieuse. Le néocolonialisme ne représentait pas à leurs yeux une menace telle qu'elle justifiât des mesures aussi draconiennes que le transfert de la souveraineté à une autorité politique centrale. La conférence d'Addis-Abeba de 1960 revêtit une grande importance car elle mit en évidence les divisions et désaccords entre États africains quant aux voies de l'unité du continent.

L'accession à l'indépendance d'un très grand nombre d'États africains entre 1960 et 1964 — le nombre d'États indépendants passant de 9 à 26 en 1960, dont toutes les ex-colonies françaises plus le Nigéria, le Zaïre et la Somalie, et à 33 en 1964 — gêna considérablement l'action intégratrice du panafricanisme. Les nouveaux dirigeants africains se divisèrent horizontalement en deux blocs, l'un pro-occidental et l'autre prosocialiste, et, verticalement, en révolutionnaires, progressistes, réactionnaires, capitalistes, socialistes, traditionalistes et modérés. Qui plus est, comme on le verra

3. K. Nkrumah, 1963, p. 215.

au chapitre suivant, l'objectif prioritaire des conférences panafricaines des années 60 était d'intensifier la lutte politique pour permettre aux pays encore soumis à la tutelle coloniale d'accéder à l'indépendance. C'est pourquoi le développement économique, en dépit de son importance cruciale, n'était pas un objectif majeur. En outre, les dirigeants des nouveaux pays indépendants consacraient toute leur attention aux problèmes territoriaux immédiats posés par l'unification des groupes ethniques et régionaux, au renforcement de leur propre parti et de leur pouvoir sur les masses et les chefs de l'opposition, à la lutte contre la pauvreté, la maladie et l'ignorance, à la sécurité du pays face à la guerre froide et aux menaces de coups d'État. Du fait de ces priorités, tensions et conflits internes, il était difficile à certains chefs d'État indépendants de s'engager dans une politique panafricaniste au-delà de leurs propres frontières ou d'appliquer des résolutions panafricanistes sur le territoire national.

Les dirigeants africains commencèrent donc à se ranger dans des camps opposés, en particulier sur la question de l'avenir de la dimension intégrationniste du mouvement panafricain. En 1961, le Ghana, la Guinée, l'Égypte, le Mali, le Maroc, la Libye et le gouvernement algérien en exil constituèrent le Groupe de Casablanca, tandis que les autres anciennes colonies françaises, plus le Nigéria, l'Éthiopie, le Libéria et la Sierra Leone, formaient le Groupe de Monrovia. D'une façon générale, le Groupe de Casablanca était favorable à une union politique forte s'inspirant des États-Unis d'Afrique prônés par Nkrumah. Il rassemblait les dirigeants africains militant pour le panafricanisme, le socialisme et le non-alignement, et préconisant une planification et un développement économique centralisé et un système de défense et de sécurité au niveau du continent, ainsi que la remise à l'honneur de la culture africaine.

Le Groupe de Monrovia, quant à lui, était favorable à une confédération souple d'États africains souverains indépendants, qui favoriserait une participation et une coopération volontaires dans le domaine des échanges culturels et de l'interaction économique. Ses membres étaient particulièrement inflexibles sur la question du respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque État et se méfiaient des ambitions de certains États du Groupe de Casablanca, redoutant une ingérence dans leurs affaires intérieures.

Néanmoins, comme on le verra au chapitre suivant, les deux groupes restèrent fidèles à leur engagement historique en faveur de la libération totale des dernières colonies et de la politique de non-alignement. Grâce aux efforts incessants du Groupe de Casablanca, en particulier de Nkrumah, Sékou Touré et Modibo Keïta, et avec le soutien de l'empereur d'Éthiopie, Haïlé Sélassié, une conférence au sommet des États africains indépendants fut organisée à Addis-Abeba en 1963 pour mettre fin aux dissensions, unir les dirigeants et créer une structure panafricaine commune. Après de multiples propositions et contre-propositions, nombre de séances de commissions et de négociations bilatérales, trente dirigeants africains, chefs d'État ou de gouvernement de pays indépendants, signèrent le 25 mai 1963 la Charte de

l'unité africaine qui portait création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

On trouvera au chapitre suivant des précisions sur l'OUA, ses objectifs, sa structure et ses activités depuis sa création. Il suffit de noter ici que, si la constitution de cette organisation répondait en partie aux aspirations intégrationnistes du panafricanisme, elle était loin de satisfaire les vieux panafricanistes radicaux dont Nkrumah était le chef de file. Jusqu'à sa chute en 1966, Nkrumah ne manqua presque jamais, lors des réunions de l'OUA, de plaider avec passion et obstination pour la transformation de l'Organisation en un gouvernement d'union continentale ou en véritables États-Unis d'Afrique; mais aussi longs, circonstanciés et émouvants que fussent ses discours, il n'obtint pas satisfaction.

Du fait de la création de l'OUA et de la concentration de son action sur la dimension libératrice du panafricanisme qui sera examinée ci-après, ainsi que de la grande attention que de nombreux États indépendants portaient à leur évolution interne et au renforcement de leurs liens avec les anciennes puissances coloniales, et, surtout, du fait du renversement de Nkrumah, le panafricanisme en tant que force d'intégration perdit de son élan pendant la seconde moitié des années 60, au profit généralement de mouvements favorables à la constitution de groupements régionaux et interétatiques. Selon Adebayo Adedeji, Secrétaire exécutif de la CEA, il existait en 1977 « plus de vingt organisations intergouvernementales de coopération économique multisectorielle » en Afrique et une centaine d'organisations multinationales unisectorielles qui s'employaient à y promouvoir la coopération technique et économique[4]. Beaucoup d'entre elles furent créées dans les années 60, époque qui marqua l'apogée de l'intégration africaine. Mais cette décennie fut également celle du déclin pour plusieurs groupements régionaux. Au début des années 70, sinon plus tôt, les efforts d'intégration des pays africains étaient manifestement compromis.

Par exemple, les deux initiatives des pays francophones d'Afrique de l'Ouest qui s'étaient traduites par la mise en place, successivement, de l'Union douanière de l'Afrique de l'Ouest (UDAO), en juin 1959, et de l'Union douanière et économique des États de l'Afrique de l'Ouest (UDEAO), en juin 1966, se soldèrent toutes deux par des échecs. La Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO), constituée en 1973, est la tentative d'intégration régionale la plus récente des États de cette région, issus pour la plupart de l'ancienne Fédération de l'Afrique-Occidentale française (AOF). L'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), instaurée en janvier 1966, ne réussit guère mieux; les restrictions dont fit l'objet l'ouverture de marchés et le non-respect des règlements qu'elle avait établis ôtèrent à l'Union l'essentiel de sa force en tant que système d'intégration. De même, le Conseil de l'Entente fondé en 1959 à l'initiative du président ivoirien Houphouët-Boigny semble perdre de son importance, l'attention se

4. A. Adedeji, 1977, p.10.

24.1. Les quatre chefs d'État du Conseil de l'Entente après une « réunion » au palais de l'Élysée à Paris en avril 1961. De gauche à droite : le président du Dahomey (actuel Bénin) H. Maga, le président de Côte d'Ivoire F. Houphouët-Boigny, le président du Niger H. Diori et le président de Haute-Volta (actuel Burkina Faso) M. Yameogo.
[*Photo :* © AFP Photos, Paris.]

concentrant de plus en plus sur un groupement dynamique, plus vaste, la CEAO. À l'éphémère Organisation des États riverains du Sénégal (OERS, 1968-1971) succéda en 1972 l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS), qui n'a toujours pas pu mettre en place un mécanisme de coopération viable. De même, les accords de coopération passés entre les neuf membres du Comité consultatif permanent du Maghreb, né en novembre 1965, ne furent jamais ratifiés.

En revanche, aucune entente économique régionale ne fut réalisée au cours des premières années qui suivirent l'indépendance dans les pays africains anglophones, exception faite de l'Afrique orientale qui accéda à l'indépendance en tant que communauté économique. Alors que les pays francophones d'Afrique de l'Ouest s'efforcèrent toujours de préserver les institutions communautaires créées avant l'indépendance et d'en créer de nouvelles, les pays anglophones décidèrent, essentiellement sous la pression du Ghana, de dissoudre les quelques institutions communautaires

mises en place par les Britanniques — l'Office monétaire de l'Afrique-Occidentale britannique, la Cour d'appel d'Afrique occidentale, l'Institut de recherche d'Afrique occidentale sur le cacao et la West African Airways Corporation —, accélérant ainsi le processus de « balkanisation » dans cette région.

La Communauté de l'Afrique orientale, qui passait à l'époque pour être la structure de coopération régionale la plus élaborée du tiers monde, posa des problèmes autrement préoccupants ; elle connut au cours des années 60 des tensions si fortes qu'à la fin de la décennie l'intégration économique avait régressé. Pour mesurer la réalité de l'intégration des pays d'Afrique orientale, il suffit d'observer qu'au moment de l'indépendance, le commerce extérieur, les politiques fiscales et monétaires, les infrastructures des transports et des communications, et l'enseignement supérieur étaient organisés au niveau régional. Par la suite, ces liens et ces organismes furent systématiquement démantelés et tout espoir s'évanouit de voir le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie évoluer vers une structure totalement fédérée, dotée d'un gouvernement unique. En juin 1977, la Communauté de l'Afrique orientale, ce modèle de coopération régionale en Afrique, s'était totalement effondrée.

À l'évidence, les différents projets d'intégration économique lancés dans l'optimisme au cours des années 60 étaient moribonds à la fin de la décennie. Ainsi, en dépit des discours exaltant la solidarité panafricaine et malgré la quantité des structures de décision mises en place, cette période fut, paradoxalement, celle du déclin de l'intégration régionale en Afrique. Les multiples expressions d'attachement aux principes du panafricanisme ne débouchèrent aucunement sur la constitution de bases solides pour d'éventuelles ententes régionales. Comment expliquer ces lenteurs et ces hésitations ? Est-ce parce que les pays africains ne virent pas les avantages de l'intégration économique régionale et de l'autonomie collective ? Ou est-ce parce que quelque force sous-jacente vint ébranler les bases mêmes de la coopération ?

Au cours des premières années qui suivirent l'indépendance, les problèmes et les contraintes associés à l'intégration régionale en Afrique étaient multiples et assurément redoutables. Ils tenaient à des facteurs historiques tout autant internes qu'externes parmi lesquels figurait en bonne place le développement de la conscience nationale et son impact sur l'intégration régionale. Le colonialisme avait laissé derrière lui une mosaïque d'États souverains qui n'étaient eux-mêmes que des entités artificielles. On ne pouvait en aucune façon parler de nations ; ces États ne représentaient encore qu'un cadre territorial dans lequel les mouvements d'indépendance avaient semé les ferments de l'identité nationale. La tâche principale des nouveaux gouvernements était d'apporter le terreau qui ferait lever la semence. Soucieux de favoriser l'intégration nationale, les nouveaux dirigeants furent contraints de s'en tenir au cadre strictement national et de privilégier le développement politique, économique et social de leur propre peuple. Leur préoccupation première fut d'édifier des États-

24.2. De gauche à droite : le président tanzanien J. Nyerere, le président ougandais A. M. Obote et le président kényen J. Kenyatta, signant le Traité de coopération en Afrique de l'Est à Kampala en juin 1967.
[*Photo :* © Topham, Londres.]

nations viables fondés sur leurs traditions et leurs coutumes propres et sur les promesses qui avaient été faites aux masses populaires. Dans la mesure où la priorité fut accordée à la consolidation nationale, la coopération avec les autres pays africains ne put qu'être reléguée au second plan. Une coopération authentique exigeant nécessairement des engagements à long terme, on se montra peu pressé, ce qui était compréhensible, de prendre des décisions restreignant la souveraineté nationale dans certains secteurs clés, notamment celui de la formulation des plans de développement. Si cette réticence n'empêchait pas les initiatives communes en vue de certaines formes d'intégration régionale, elle révélait l'existence de limites bien réelles au-delà desquelles les États africains n'étaient disposés ni à renoncer à leur souveraineté, ni à la partager.

Nulle part en Afrique on ne se montra disposé à sacrifier les intérêts nationaux sur l'autel de l'intégration régionale. Les États africains ne s'entendaient pour libérer les échanges ou répartir les industries que dans la mesure où les objectifs de l'intégration régionale n'entraient pas en conflit avec les impératifs nationaux, qu'il s'agisse de sécurité, de prestige ou d'avantages économiques. Cette tendance fut accentuée, notamment, par les divers groupements économiques existant en Afrique avant la Convention de Lomé : le système de Yaoundé qui unissait dix-huit pays francophones associés à

la Communauté économique européenne (CEE); l'accord commercial spécial signé en janvier 1966 (mais jamais appliqué) entre la CEE et des pays non associés ou associés au Commonwealth, comme le Nigéria; et l'accord d'Arusha de septembre 1969 qui unissait trois États d'Afrique orientale — le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie.

D'un point de vue politico-économique, on peut également estimer que divers facteurs, en premier lieu l'hétérogénéité économique et politique du continent, compliquèrent le fonctionnement des systèmes de coopération économique[5]. Des pays qui se réclamaient de systèmes de développement si différents ne pouvaient faire de bons partenaires dans le cadre d'accords de coopération économique. De fait, les clivages politiques, économiques et idéologiques menacèrent même les systèmes de coopération économique existants et par ailleurs viables, telle la Communauté de l'Afrique orientale aujourd'hui disparue. À ces contraintes et problèmes cruciaux s'ajoutaient ce que Timothy Shaw a appelé « les problèmes insolubles de la politisation des organisations » qui aboutirent à des « tensions au sein des institutions et à leur effondrement[6] ». La Communauté de l'Afrique orientale en est un exemple classique mais notons aussi qu'en Afrique francophone les organisations étaient sujettes à des changements d'une déroutante fréquence, phénomène dû en partie aux disparités régionales.

Du fait de ces difficultés insurmontables, la création de groupements régionaux en Afrique au cours des dix années qui suivirent le retour à l'indépendance se ramena généralement à la simple déclaration d'intention ou à l'expression d'un alignement à l'échelle du continent. Ni l'enthousiasme manifesté par Nkrumah pour le noble idéal panafricain de l'unité politique et de l'intégration économique du continent, ni le régionalisme progressif devant à terme conduire au panafricanisme, pour lequel penchait Julius Nyerere, ne dépassèrent le stade du débat théorique. L'ironie veut que, malgré ces résultats décevants, l'intégration, comme solution aux problèmes que connaît l'Afrique, suscite un enthousiasme croissant depuis quelques années. Comme l'indique ce qui suit, ce phénomène s'explique par la crise de développement que traverse l'Afrique et, en particulier, par le fait que la dépendance excessive du continent envers l'économie internationale dominée par les pays occidentaux aggrave encore cette tragique situation. Si, au cours des années 60, le panafricanisme en tant que mouvement de libération eut pour effet de distendre les liens politiques qui rattachaient l'Afrique à l'Europe, on assista dans le même temps au renforcement de sa dépendance économique et culturelle envers cette même Europe et envers le monde développé en général. Ainsi, le néocolonialisme et la dépendance économique augmentaient à mesure que le colonialisme politique déclinait. Une brève description de ce qu'on appelle la « crise

5. T. M. Shaw, 1975*b*.
6. T. M. Shaw, 1975*a*.

du continent africain » permettra de comprendre le regain de faveur dont bénéficie le panafricanisme en tant que recherche de l'intégration.

Panafricanisme, régionalisme et développement économique

Depuis les années 70, le panafricanisme en tant que force d'intégration au niveau régional a suscité effectivement un regain d'enthousiasme. Quelle est la nature de ce nouvel intérêt et comment s'explique-t-il ? Ces deux questions ont été abordées au chapitre 14 et nous nous concentrerons ici sur les aspects intégrationnistes de cette évolution. La raison principale, comme A. Adedeji l'a souligné au chapitre 14, est à chercher dans les résultats économiques décevants de l'Afrique au cours des vingt-cinq dernières années. En dépit des efforts accomplis pour stimuler la croissance industrielle, encourager la production agricole et lancer de nouveaux programmes de développement afin d'opérer des changements plus radicaux dans les structures économiques héritées du colonialisme, le fait est que la transformation du continent, dont on pensait qu'elle suivrait de près l'indépendance politique, n'est encore qu'un espoir. De nombreux pays africains n'ont enregistré aucun progrès économique sensible depuis 1960. L'Afrique compte 16 des 25 pays que l'Organisation des Nations Unies a classés en 1971 dans la catégorie des « pays les moins avancés », et parmi les 32 pays identifiés par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa sixième session extraordinaire, en 1974, comme étant « les plus gravement touchés » par la « crise économique actuelle », 20 se trouvent en Afrique.

Au début des années 60, les dirigeants africains espéraient que les échanges commerciaux avec les pays industrialisés, conjugués à l'aide de ces pays, fourniraient les ressources nécessaires pour permettre le développement autonome et continu auquel ils aspiraient, mais ces espoirs ne se concrétisèrent pas. Les années 60 furent donc le temps de la déception. Ni le commerce, ni les politiques d'aide suivies par les pays industrialisés ne purent accélérer le développement économique. Au terme de la première Décennie des Nations Unies pour le développement (1960-1970), le taux de croissance de l'Afrique était le plus faible du monde en développement : 2 % contre 4,1 % pour l'Asie du Sud ; 5,6 % pour l'Asie de l'Est ; 4, 5 % pour l'Amérique latine et 7,2 % pour le Moyen-Orient. Les premières indications dont on dispose au sujet de la deuxième Décennie des Nations Unies pour le développement (1970-1980) ne laissent guère entrevoir de progrès. Ainsi, en dépit de ses ressources naturelles considérables, l'Afrique n'est pas parvenue à atteindre un taux de croissance suffisant ni un niveau de vie satisfaisant au cours des vingt-cinq dernières années[7].

7. OUA, 1981, paragraphe 10.

En dépit de leurs exportations, de nombreux pays africains ont connu pendant les années 70 une croissance économique léthargique, de faibles niveaux de productivité, une base industrielle limitée et morcelée, une forte dépendance à l'exportation, sur une gamme dangereusement réduite de produits de base, de faibles niveaux d'espérance de vie et un déficit croissant de leur balance des opérations courantes. Leur revenu réel par habitant diminua alors que le taux d'inflation se multipliait environ par deux et était en moyenne de plus de 20 % par an de 1977 à 1979. Le déficit global de la balance des opérations courantes passa de 4 milliards de dollars en 1974 à près de 10 milliards en 1978-1979[8]. Plus grave encore, de 1970 à 1979 la dette extérieure des pays de l'Afrique subsaharienne est passée de 6 à 32 milliards de dollars tandis que le pourcentage des recettes d'exportation consacré au service de la dette (pour tous les pays importateurs de pétrole) passait de 6 à 12 %[9]. On peut donc dire, pour reprendre l'expression de T. M. Shaw, que l'héritage du colonialisme n'avait « rien d'engageant » en 1960 mais qu'il se présentait sous un jour encore moins prometteur en 1980. Mais le plus préoccupant, c'est que l'Afrique est un terrain propice à ce que l'on appelle désormais le néocolonialisme et la dépendance, lesquels ont contribué, dans une large mesure, à mettre le continent dans une situation difficile. À la fin des années 70, l'Afrique était plus dépendante des pays occidentaux qu'elle ne l'avait jamais été auparavant. La plupart des pays africains étaient devenus encore plus fortement tributaires des intérêts, des investissements, de la technique et du savoir-faire étrangers, des théories de développement et de croissance économique élaborées à l'étranger et surtout de l'exportation des matières premières et des produits agricoles vers les riches pays occidentaux.

Dans l'économie mondiale, l'Afrique s'est toujours trouvée dans une situation de subordination caractérisée par l'asymétrie et l'inégalité de ses relations économiques avec les pays occidentaux industrialisés. Même si l'on considère que la théorie de la dépendance ne rend qu'imparfaitement compte des systèmes et des relations économiques de l'Afrique, il est indéniable que le continent se trouve en situation d'inégalité dans l'ordre économique international. Cette situation préoccupante fut aggravée par les effets de la crise planétaire marquée par la fin du système de Bretton Woods, les chocs pétroliers provoqués par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), la crise de l'énergie et la stagnation qui s'est développée à partir du milieu des années 70, éléments qui mirent en évidence pour la première fois l'extrême vulnérabilité de la quasi-totalité des pays africains aux forces extérieures. Face à cette réalité implacable, les dirigeants africains furent contraints d'adapter leurs options aux exigences de la situation et de s'interroger sur le meilleur moyen de parvenir au développement économique.

La catastrophe et l'effondrement étant imminents, des réponses novatrices s'imposaient car on ne pouvait mettre un terme à la dégrada-

8. J. B. Zulu et S. M. Nsouli, 1984, p. 5.
9. Banque mondiale, 1981, p. 3.

tion de l'économie et inverser ce processus qu'en adoptant de nouvelles orientations. L'espoir de l'Afrique résidait donc dans une réorientation radicale des stratégies de développement national et régional. La réussite de l'OPEP cristallisa la notion de puissance née de l'action collective et de la solidarité. Une action de ce type semblait indispensable pour résoudre les problèmes économiques de l'Afrique. Les États africains avaient donc la conviction qu'ils devaient favoriser la coopération interafricaine afin de renforcer les tentatives entreprises au niveau national pour consolider leur indépendance. Car, comme le dit le président Nyerere, aussi faible que soit un pays : « Ensemble ou même en groupes, nous sommes beaucoup moins faibles. Nous avons les moyens de nous aider réciproquement de bien des façons et chacun peut tirer profit de cette entraide. En outre, en tant que groupe, les rapports que nous avons avec les pays riches se situent dans une optique très différente car si, économiquement, ils n'ont peut-être besoin d'aucun d'entre nous en particulier, ils ne peuvent se couper de nous tous[10]. »

Au milieu des années 70, l'Afrique se trouvait donc face au choix suivant : continuer à accepter les structures de dépendance dont elle avait hérité et, du même coup, accepter la subordination de son propre développement aux intérêts particuliers du système économique international occidental, ou commencer à se libérer de ces structures, notamment par l'intégration économique régionale.

C'est pour répondre au problème crucial posé par les résultats décevants de la plupart des économies africaines et par l'échec du dialogue Nord-Sud, qui n'avait pu atteindre l'objectif d'un nouvel ordre économique mondial, que le Plan d'action de Lagos a vu le jour. La stratégie élaborée dans cet important document est axée sur les concepts d'indépendance économique, de développement auto-entretenu et de croissance économique. Elle a pour thème essentiel l'émancipation de l'Afrique par rapport aux stratégies étrangères, ainsi que le déclaraient les dirigeants africains : « Nous considérons avec inquiétude la dépendance excessive de l'économie de notre continent […]. Ce phénomène a rendu l'économie des pays africains extrêmement sensible aux événements extérieurs et a nui aux intérêts du continent[11]. »

Pour contrer ce phénomène de dépendance excessive, les États africains « ont résolu d'adopter une vaste approche régionale fondée essentiellement sur l'autonomie collective ». Le régionalisme dont il est question dans tous les chapitres du Plan ou presque fait partie intégrante de sa mise en œuvre. Sans intégration régionale, le Plan d'action de Lagos est condamné comme concept et comme stratégie.

C'est dans ce contexte que le panafricanisme en tant que recherche de l'intégration apparaît aujourd'hui comme un important moyen de réduire la dépendance des pays africains et de consolider leur position dans les

10. J. Nyerere, 1970*b*, p. 12.
11. OUA, 1981, paragraphe 14.

négociations, contribuant ainsi à en renforcer le potentiel de développement dans le cadre de la stratégie plus générale visant à l'instauration d'un nouvel ordre économique international. Outre ses avantages traditionnels — augmentation des échanges commerciaux et des investissements — l'intégration économique régionale, de l'avis de ceux qui la préconisent énergiquement, est un moyen de réduire la vulnérabilité de l'Afrique face aux forces extérieures. Cette évolution est d'autant plus urgente que les rapports de dépendance, loin de s'affaiblir, semblent au contraire se renforcer en raison du gonflement de la dette extérieure de nombreux États africains. Il est à espérer que l'intégration économique régionale puisse mettre fin à cette relation de dépendance en aidant chaque État membre à exporter vers les pays voisins des produits manufacturés et, à terme, des biens d'équipement. À la base, il y a le désir des pays africains et de leurs dirigeants de déterminer dans la mesure du possible leurs propres politiques économiques en fonction de leurs aspirations nationales, de leurs ressources naturelles et de leurs principes idéologiques, sans se laisser influencer par les pays développés. Les problèmes et les perspectives créés par la constitution de groupements régionaux méritent donc d'être attentivement examinés sous cet angle.

Les nouvelles formes d'organisation régionale et la question de la dépendance

Les dernières années ont été marquées par la réapparition d'une série de projets d'intégration régionale en Afrique qui sont autant de réponses plus ou moins explicites à la domination étrangère héritée de l'ère coloniale. L'une des plus ambitieuses et des plus dynamiques d'entre elles est la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO, ECOWAS en anglais) regroupant seize pays qui, de la Mauritanie au nord-ouest au Nigéria au sud-est, couvrent une superficie de 6 millions de kilomètres carrés et abritent environ 150 millions d'habitants. Constituée à Lagos en mai 1975, la CEDEAO est la première tentative sérieuse d'intégration et de coopération économiques dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et rassemble des pays dont la langue, l'histoire, les alliances et les institutions sont différentes. Parmi ses États membres, cinq ont pour langue officielle l'anglais, huit le français, deux le portugais et un l'arabe[12].

La CEDEAO mise à part, les deux initiatives les plus récentes ont pour cadre l'Afrique australe. La première est la Southern African Development Coordination Conference (Conférence pour la coordination du développement en Afrique australe, SADCC), qui a été officiellement consacrée en avril 1980 par la Déclaration de Lusaka sur la libération économique signée par les cinq États de la ligne de front — Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie et Zambie — auxquels se sont joints le Lesotho, le Malawi, le

12. Pour une étude approfondie de la CEDEAO, voir S. K. B. Asante, 1985.

Swaziland et le Zimbabwe. La SADCC était conçue à l'origine comme l'aile économique du groupe des États de la ligne de front qui, depuis 1974, sont étroitement associés à la lutte de libération menée en Namibie, en Afrique du Sud et dans ce qui était alors la Rhodésie, lutte qu'ils ont soutenue et à laquelle ils ont dans une certaine mesure participé directement, militairement, politiquement et diplomatiquement. La Conférence regroupe ainsi neuf pays recouvrant une superficie de 5 millions de kilomètres carrés et comptant au total environ 60 millions d'habitants. La seconde organisation — la Preferential Trade Area for Eastern and Southern Africa States (Zone de commerce préférentiel des États d'Afrique orientale et australe, PTA) —, protégée en décembre 1981 à Lusaka par neuf de ses dix-huit membres potentiels, a finalement vu le jour à Harare en juillet 1984. En dépit de son nom, elle ne se limite pas aux seuls rapports commerciaux et à leur définition, aussi détaillée soit-elle. Son action intéresse la quasi-totalité des secteurs liés au développement de l'intégration économique régionale. Tout comme la CEDEAO, la PTA a été conçue par Adebayo Adedeji, secrétaire exécutif de la CEA. Mais alors que la PTA est un exemple d'évolution laborieuse partie de la base, la SADCC comme la CEDEAO sont l'expression d'une volonté politique délibérée, portant la marque personnelle des présidents et des premiers ministres des États qui en sont membres. De même que les six membres francophones de la CEAO sont signataires du Traité de la CEDEAO, les États membres de la SADCC sont tous membres potentiels de la PTA. En outre, comme dans le cas de la CEDEAO et de la CEAO, il y a dans les origines, les structures institutionnelles, les sources de financement, les idéologies et les stratégies de la SADCC et de la PTA des différences marquées, en dépit de la similarité générale de leurs objectifs et de leurs programmes, et de la convergence croissante de leur démarche.

Autre manifestation de l'intérêt que suscite actuellement la coopération régionale en Afrique, la création, en décembre 1981, de la Confédération sénégambienne qui regroupe la Gambie et le Sénégal en vue d'une union économique et monétaire. La Confédération est l'aboutissement de nombreuses années d'efforts pour instaurer une coopération économique plus étroite entre les deux pays. La dernière initiative en matière d'intégration économique est le traité, signé en octobre 1983 à Libreville, qui porte création de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC). Cette communauté, qui rassemble les membres actuels de l'UDEAC et ceux de la Communauté économique des pays des Grands Lacs, est destinée à jouer en Afrique centrale le rôle que joue la CEDEAO en Afrique de l'Ouest.

Ces nouvelles formes d'intégration régionale partagent le même objectif fondamental : réduire la dépendance des États membres à l'égard des forces extérieures qui tentent d'influer sur les politiques et les orientations économiques des pays africains ; coordonner les programmes de développement dans les différents secteurs et sous-secteurs afin d'accélérer le rythme de la croissance économique et du développement. La

CEDEAO, par exemple, s'est donné pour objectif principal l'expansion de la coopération et du développement dans pratiquement tous les domaines de l'activité économique afin de « réduire progressivement la dépendance économique de la Communauté à l'égard du monde extérieur », ce qui est le préalable indispensable à la réalisation des objectifs structurels de base du développement. De même, la SADCC est née du souci commun de ses neuf membres de réduire leur dépendance économique envers l'Afrique du Sud et, à terme, de s'en affranchir. Pretoria est au centre de leurs préoccupations mais ce n'est pas uniquement d'elle qu'ils veulent se libérer. Comme l'a souligné le président Machel du Mozambique dans l'allocution qu'il a prononcée lors de l'inauguration de la deuxième Conférence de la SADCC à Maputo en 1980, « les séquelles du colonialisme subsistent dans nos pays [...] ainsi que la mentalité de dépendance, le fatalisme[13] ». En revanche, la PTA, dont les membres sont plus nombreux, ne cherche pas directement à s'affranchir de l'Afrique du Sud. Elle préfère préconiser une approche positive du problème, affirmant que, si elle parvient à stimuler les échanges et le développement dans la région, la dépendance actuellement alarmante envers l'Afrique du Sud diminuera d'autant. Dans le contexte d'un nouvel ordre économique international, il faut également voir dans ces nouvelles initiatives régionales l'expression directe du souci plus général des pays pauvres d'Afrique d'éliminer, ou tout au moins de réduire, les inégalités inhérentes au système économique international existant.

Dans quelle mesure ces nouvelles organisations régionales disposent-elles effectivement des moyens et du pouvoir de faire face aux problèmes préoccupants que pose le piège de la dépendance et du néocolonialisme ? En d'autres termes, dans quelle mesure sont-elles capables de créer les conditions qui permettront un développement autonome et auto-entretenu ? Dans le contexte africain, une évolution de ce type ne peut que procéder de la transformation des structures de production. La CEDEAO, la SADCC ou la PTA peuvent-elles contribuer à ce type de transformation ? On ne saurait trop insister sur le fait qu'on ne peut espérer voir l'intégration régionale donner les résultats escomptés tant que les partenaires régionaux resteront intégrés au système international. Autrement dit, l'autonomie régionale est incompatible avec l'intégration mondiale et transnationale. Dans quelle mesure ces nouvelles organisations régionales sont-elles donc parvenues, en quelques années d'existence, à réduire la dépendance ? Quel est l'avenir des systèmes d'intégration économique régionale en Afrique ?

De nombreux théoriciens du développement admettent aujourd'hui que les processus d'évolution régionale ne sont ni autonomes ni spontanés mais qu'ils répondent aux relations d'interdépendance et d'interaction qui caractérisent l'ordre mondial. Car, si l'on en croit Philippe Schmitter, « il

13. A. Kgarebe, 1981. p.23.

serait extrêmement difficile d'isoler les débats régionaux de leur contexte de dépendance économique et politique mondiale, quelles que soient les intentions auxquelles ils répondent à l'origine[14] ». L'action des forces extérieures, ou de ce que Schmitter a appelé « la pénétration extérieure », influe profondément sur le cours de toute entreprise d'intégration. Les analyses de Steven Langdon et Lynn Mytelka de l'UDEAC[15] ou celle effectuée par Peter Robson pour la CEAO[16] nous fournissent d'excellents exemples de la manière dont les sociétés transnationales et autres intérêts étrangers ont non seulement tiré profit de l'intégration régionale africaine au détriment des États membres mais aussi empêché ces pays d'utiliser au mieux les institutions de coopération économique et de modifier les structures de production et les structures industrielles afin de développer les échanges à l'intérieur de l'Afrique et de rendre le continent moins tributaire de l'étranger.

Compte tenu de cette situation, il est facile de prévoir le type de problèmes que la pénétration extérieure risque de poser aux nouvelles formes d'intégration régionale. Il faut, par exemple, affranchir les États membres de la CEDEAO, de la SADCC, de la PTA ou de la CEEAC des rapports de dépendance qui les lient aux puissances étrangères en exerçant un contrôle plus étroit sur les ressources au moyen des institutions nationales et régionales. Le problème étant complexe, la question qui se pose est la suivante : les dispositions des traités portant création de ces nouvelles structures régionales sont-elles suffisantes pour affronter le défi de la dépendance ?

Les faits donnent à penser qu'aucune des nouvelles institutions régionales ne dispose des moyens juridiques suffisants pour s'attaquer au problème complexe que constitue la réduction de la dépendance. Ainsi, bien que le protocole de la CEDEAO sur les règles d'origine contiennent des dispositions visant à remédier aux problèmes posés par les liens avec l'extérieur, la question de la participation et des intérêts étrangers n'y est pas véritablement abordée. Or, pendant longtemps encore, les intérêts étrangers resteront majoritaires dans la plupart des entreprises industrielles d'Afrique de l'Ouest. Notons à ce propos un fait important : si l'article 32 du Traité de la CEDEAO invite expressément le Conseil des ministres de cette organisation à prendre des mesures efficaces en vue d'une réduction progressive de la dépendance, il n'existe au sein de la CEDEAO aucune structure ni aucun mécanisme habilité à entamer des négociations avec les acteurs extérieurs au nom de la Communauté[17]. Le Traité de la CEDEAO ne contient pas non plus de disposition relative à l'instauration d'un régime commun applicable aux investissements étrangers et à la réduction progressive de la participation étrangère au capital ; par ailleurs, contrairement à ce qui est prévu dans le

14. P. C. Schmitter, 1972, p. 8.
15. S. Langdon et L. K. Mytelka, 1979, p. 179-180.
16. P. Robson, 1983, p. 41.
17. J. P. Renninger, 1982, p. 170.

cadre du Marché commun andin en Amérique latine, il n'existe aucun organe chargé de surveiller les importations de technologies. Ainsi, le Traité de la CEDEAO passe très largement sous silence la redéfinition des rapports de cette organisation avec le monde extérieur qui est pourtant au cœur du problème de la dépendance.

Bien que les pays membres de la SADCC aient choisi de réduire leur dépendance envers l'Afrique du Sud en priorité dans le secteur des transports et des communications et qu'ils aient à cette fin créé la Commission des transports et des communications de l'Afrique australe (SATCC), la mise en œuvre de ce louable projet est, paradoxalement, subordonnée à l'existence d'une aide et d'investissements d'origine étrangère. Il peut sembler contradictoire qu'une organisation qui s'est donné pour tâche de favoriser l'autonomie et de réduire la dépendance économique à l'égard de tout pays ou groupe de pays se soit employée avec tant d'industrie à cultiver des relations avantageuses avec des partenaires étrangers bienveillants, principalement occidentaux ; la SADCC a dû finalement admettre que ses priorités ne coïncidaient peut-être pas nécessairement avec celles des parties dont elle espérait obtenir une assistance au développement. Dans le passé, cette politique a eu pour effet d'amener l'organisation à présenter des projets en fonction moins des avantages qu'en tirerait la région que de l'intérêt qu'ils présentaient pour les pays donateurs éventuels. Ainsi, soucieux qu'ils sont d'échapper à l'emprise de l'Afrique du Sud, les membres de la SADCC semblent s'être placés à la merci de nouveaux donateurs occidentaux, ce qui constitue une nouvelle forme de dépendance. En outre, en concentrant ses efforts sur la remise en état des systèmes de transports hérités du colonialisme, la SADCC risque de perpétuer et de renforcer les structures « néocoloniales » des échanges et de la production et de faire obstacle au développement des échanges entre ses pays membres.

Régionalisme contre panafricanisme extrarégional

Le difficile problème de la dépendance qui se pose aux nouvelles organisations régionales a été considérablement compliqué par l'apparition d'un nouveau type de panafricanisme extrarégional qu'illustre la Convention de Lomé passée entre la CEE et l'Afrique. Car du point de vue du changement des structures, notamment, le nouveau « régime » de Lomé n'est en aucune manière un moyen de provoquer une conversion spectaculaire de l'Europe ou de l'Afrique. La pérennisation des structures de dépendance datant de la colonisation est aussi perceptible que le changement, si changement il y a. Le néocolonialisme que pratique la CEE consiste à consolider et à maintenir le *statu quo* qui caractérisait l'ordre ancien — les structures de dépendance traditionnelles mises en place après la conférence de Berlin de 1884 et les structures postcoloniales. Si la conférence de Berlin a instauré la domination coloniale en Afrique, le Traité de Rome, qui a donné naissance à la CEE, a consacré l'avènement du néocolonialisme et de la dépendance dans le continent. Voilà pourquoi

Nkrumah, le champion du panafricanisme, a immédiatement dénoncé la CEE dans laquelle il voyait un nouveau système de « colonialisme collectif qui sera plus puissant et plus dangereux que les anciens fléaux dont nous nous efforçons de nous débarrasser ». L'accord de Lomé n'est pas un document progressiste ouvrant la voie à l'établissement de relations d'interdépendance bénéfiques et mieux équilibrées entre l'Europe et l'Afrique mais plutôt un nouvel avatar de l'impérialisme. C'est pourquoi, malgré la diversité de l'assistance accordée par l'Europe aux nouveaux groupes régionaux d'États africains, par le biais de Lomé I et Lomé II, il est incontestable que les rapports qui se sont instaurés entre l'Europe et l'Afrique ont considérablement renforcé la dépendance collective de cette dernière à l'égard de l'Europe, au moyen des relations commerciales, de la coopération industrielle, du développement économique financé par l'aide de la CEE et des services consultatifs fournis par divers organismes.

Il en résulte qu'à maints égards, ce nouveau panafricanisme extrarégional qu'illustrent les Conventions de Lomé est, par essence, incompatible non seulement avec les objectifs fondamentaux du Plan de Lagos mais aussi avec les conceptions, les stratégies de développement et les objectifs essentiels du panafricanisme au niveau régional, les nouvelles organisations régionales africaines, notamment la CEDEAO, la SADCC et la PTA, ayant adopté, comme on l'a déjà dit, une stratégie de développement autonome afin de réduire leur dépendance envers les anciennes métropoles et le système économique international en général (et dans le cas de la SADCC et de la PTA également envers l'Afrique du Sud). Par ailleurs, Lomé instaure entre l'Europe et l'Afrique des rapports verticaux alors que les nouveaux systèmes d'organisation régionale sont le reflet de rapports horizontaux Sud-Sud[18]. Sur le plan structurel, ce nouveau type de panafricanisme n'offre donc aucune nouvelle orientation à l'Afrique, il ne présente aucun caractère novateur et n'ouvre aucune perspective nouvelle. Au contraire, il entérine la validité de la conception actuelle du développement africain et favorise la pénétration capitaliste en Afrique. En résumé, les différents systèmes d'intégration économique régionale en Afrique doivent impérativement renforcer leur autonomie économique pour réduire leur dépendance à l'égard des pays industrialisés, sinon s'en affranchir, et favoriser ainsi leur développement, mais il n'est pas du tout certain que cette stratégie pourra aboutir dans le cadre des Conventions de Lomé.

Panafricanisme et régionalisme : synthèse et conclusion

Pour le meilleur ou pour le pire, l'Afrique atteint sa majorité. L'âge d'or du panafricanisme en tant que mouvement de décolonisation politique porteur des plus grands espoirs est révolu. Lui a succédé l'âge du pana-

18. S. K. B. Asante, 1984.

fricanisme en tant qu'instrument d'intégration régionale et de décolonisation économique. Le type de régionalisme qui est apparu à partir du milieu des années 70 se rattache étroitement à la question plus large de l'autonomie collective et de l'intégration historique de l'Afrique dans le système international. Il ne fait pas de doute que le maintien de l'Afrique dans le système international a sérieusement compromis le progrès du régionalisme sur le continent. Aujourd'hui, en effet, une grande partie de la coopération économique régionale ne sert pas les intérêts des pays africains mais ceux des organismes d'aide étrangers, des consultants et des sociétés transnationales[19]. Ainsi qu'on l'a noté dans le cas, par exemple, de la SADCC, de l'UDEAC et de la CEAO, les principaux bénéficiaires de l'intégration régionale ont été les centres fournissant l'aide, les techniques et les investissements étrangers. L'Afrique se heurte donc à un problème majeur car la coopération économique, qui est l'épine dorsale de l'autonomie collective, ne peut être efficacement utilisée comme instrument de développement régional tant que les pays participants n'ont pas réellement la maîtrise des secteurs clés de l'économie ou des ressources qui alimentent les projets communs.

Qui plus est, les élites africaines ou les groupes qui collaborent avec l'étranger, et dont les intérêts sont très proches de ceux de certaines forces transnationales ou étrangères, s'opposeront vraisemblablement à tout effort visant à parvenir à un niveau élevé d'intégration, qui entraînerait une diminution de la dépendance, ou à tout changement radical qui pourrait aboutir à un réaménagement des structures politiques et économiques ainsi que des relations avec l'étranger et serait contraire à l'orientation traditionnelle tournée vers l'extérieur. Ainsi, l'intégration structurelle des économies africaines et des forces sociales et politiques dominantes du continent dans le système capitaliste international a, dans une large mesure, empêché les pays africains de modifier *radicalement* cette structure de dépendance, même s'ils étaient disposés à le faire.

En outre, étant donné le profond enracinement du néocolonialisme en Afrique et la grande variété des marchés et des sources d'approvisionnement en investissements et en techniques existant dans les différentes puissances métropolitaines, toute rupture brutale des rapports étroits qu'entretient l'Afrique avec les pays industrialisés aurait probablement des conséquences intolérables sur l'économie fragile des pays du continent. Les pays africains peuvent donc choisir de participer au système tout en cherchant à bénéficier de conditions qui leur permettraient d'avoir plus de poids sur le monde industrialisé. D'où la nécessité pour les systèmes africains d'intégration régionale d'adopter une attitude pragmatique et souple face à la question de la dépendance et de la menace néocoloniale.

Dans cette perspective, les organisations régionales africaines seront peut-être amenées à diversifier leurs relations économiques avec le monde

19. A. Jalloh, 1976, p. 49.

extérieur, qu'il s'agisse de leurs partenaires commerciaux ou de leurs sources d'approvisionnement en techniques et en capitaux. Une telle stratégie est de nature à renforcer le pouvoir de négociation des gouvernements des États africains en leur permettant d'opposer à leur profit un pays développé à un autre. On ne soulignera jamais assez combien il importe de diversifier les liens économiques avec le monde extérieur, comme Ali Mazrui l'a fait observer : « [...] il est des cas où la liberté commence avec la multiplication des maîtres. Si la propriété et le pouvoir de contrôle sont aux mains d'une seule puissance, la liberté est le plus souvent particulièrement restreinte. Mais qu'une société africaine cultive l'art de faire l'objet d'une rivalité entre plusieurs puissances, et la porte de la libération peut s'entrouvrir. Dépendre de deux géants, et notamment de géants rivaux, permet parfois d'opposer l'un à l'autre et de tirer parti au mieux de sa situation[20]. »

Les organisations régionales africaines ont un autre moyen de s'affranchir de la dépendance : établir des rapports économiques privilégiés avec les systèmes d'intégration régionale d'Asie et d'Amérique latine. Plus concrètement, ce type d'« intégration horizontale » passe par le développement de la coopération économique entre pays en développement qui, pour Elvin Laszlo, constitue « le nouvel impératif du développement des années 80 ». L'action conjointe dans le domaine de la coopération économique et technique ouvre de vastes perspectives. Elle peut jouer un rôle crucial en permettant aux pays en développement de défendre le prix de leurs exportations de matières premières et de renforcer leur souveraineté sur leurs ressources naturelles. Elle peut également favoriser le développement des capacités locales dans le domaine scientifique et technique, faciliter la commercialisation des produits des pays en développement, les aider à accroître leur capacité industrielle et, avant tout, renforcer leur pouvoir de décision au sein des institutions multilatérales.

Les pays africains et leurs dirigeants doivent être disposés à modifier radicalement leurs politiques et leurs institutions et, notamment, à redéfinir les objectifs de développement aux niveaux national et régional pour tenir pleinement compte du rôle efficace que peut jouer l'intégration régionale dans la solution des problèmes de la dépendance et du sous-développement. Toutefois, il ne saurait y avoir de réelle stratégie de développement régional tant que les différents États n'auront pas défini une politique commune de réglementation et de planification régionales pour résoudre le problème des investissements étrangers et de la dépendance technique. Une telle politique devrait s'appuyer sur une action de grande envergure tendant à la création d'un institut commun de recherche et de développement industriels qui serait également chargé d'étudier l'utilité de la technologie étrangère et les conditions dans lesquelles il convient de l'acquérir ou de l'adapter aux fins de projets de développement communs.

20. A. A. Mazrui, 1980*a*, p. 82.

Enfin, et quelle que soit la stratégie retenue pour sortir de l'état de dépendance, la priorité devra être accordée aux réformes de politique intérieure. De telles réformes exigent de la discipline et des sacrifices. Nous autres, Africains, devons accepter la discipline, la modération et l'austérité nécessaires à l'instauration de ce qu'on pourrait appeler un nouvel ordre intérieur si nous espérons parvenir un jour à transformer les relations de dépendance permanente que nous entretenons avec les pays industrialisés en rapports d'interdépendance bénéfiques qui déclencheront au sein de la société africaine le moteur nécessaire à une croissance économique soutenue. Comme l'a noté l'éminent historien africain Ade Ajayi, avec un « optimisme prudent » : « La vision d'une nouvelle société africaine devra nécessairement s'élaborer en Afrique, procéder de l'expérience historique africaine et du sens de la continuité de l'histoire africaine. L'Africain n'est pas encore maître de son destin, mais il n'en est pas non plus complètement le jouet[21]. »

21. J. F. A. Ajayi, 1982, p. 8.

CHAPITRE 25

Panafricanisme et libération

Edem Kodjo David Chanaiwa

Si le panafricanisme, en tant que mouvement d'intégration, a remporté quelques succès à la fin des années 50 et au début des années 60, s'il a connu une fortune plus variable et subi des échecs à partir du milieu des années 60, s'il reçoit, enfin, une forte impulsion depuis le milieu des années 70, le panafricanisme en tant que mouvement de libération a atteint son apogée dans les dix premières années qui ont suivi l'accession de l'Afrique à l'indépendance. Mais il n'a pas survécu à cette période et s'est vidé de sa substance à la fin des années 60. Après la conquête de l'indépendance, le principe unificateur du panafricanisme — la volonté de lutter contre les puissances coloniales — s'est affaibli dans certains États africains malgré la persistance, en Afrique australe, d'un conflit auquel restait suspendue la libération complète du continent.

Le panafricanisme est né au Nouveau Monde, aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles, à la faveur de la lutte de libération des Noirs contre la domination et l'exploitation des Blancs, et ces mouvements se sont d'abord traduits par le séparatisme religieux afro-américain (qui s'étendra plus tard à l'Afrique). En Afrique même, le panafricanisme en tant que mouvement de libération remonte, comme nous l'avons vu au chapitre 23, à l'invasion de l'Éthiopie par les fascistes italiens en 1935 et surtout au cinquième Congrès panafricain réuni à Manchester en octobre 1945. À ce congrès, pour la première fois dans l'histoire du mouvement panafricain, les délégués africains étaient les plus nombreux et les débats ont essentiellement porté sur la libération de l'Afrique colonisée. Le congrès de Manchester fut organisé par un Secrétariat spécial présidé par Peter Milliard de la Guyane britannique (l'actuel Guyana), et comprenant R. T. Makonnen

25.1. Le cinquième Congrès panafricain, Manchester (Grande-Bretagne), octobre1945. De ganche à droite, sur l'estrade: Peter Milliard, M^me^ Amy Jacques Garvey, le maire de Manchester et I. T. A. Wallace-Johnson.
[*Photo:* © Hulton-Deutsche Collection, Londres.]

des Antilles (trésorier), Kwame Nkrumah de la Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana), George Padmore de la Trinité (cosecrétaires), Peter Abrahams de l'Afrique du Sud (secrétaire chargé des relations publiques) et Jomo Kenyatta du Kenya (secrétaire adjoint). Le congrès rassembla plus de deux cents délégués venus pour la plupart des colonies britanniques d'Afrique, parmi lesquels figuraient de futurs chefs d'États indépendants. Un vétéran du panafricanisme, W. E. B. Du Bois, présida toutes les séances du congrès.

Les délibérations et surtout les résolutions du congrès de Manchester étaient empreintes d'un ton beaucoup plus combatif et beaucoup plus radical que celui des congrès précédents. La Déclaration aux puissances coloniales exigeait notamment:

1. l'émancipation et l'indépendance complètes des Africains et des autres groupes raciaux assujettis à la domination des puissances européennes

qui prétendaient exercer sur eux un pouvoir souverain ou un droit de tutelle ;
2. l'abrogation immédiate de toutes les lois raciales et autres lois discriminatoires ;
3. la liberté d'expression, d'association et de réunion, la liberté de la presse ;
4. l'abolition du travail forcé et l'égalité de salaire pour un travail égal ;
5. le droit de vote et l'éligibilité pour tout homme ou femme âgé de vingt et un ans ou plus ;
6. l'accès de tous les citoyens aux soins médicaux, à la protection sociale et à l'éducation.

La revendication d'intégration économique a été examinée au chapitre 14. Les délégués exigeaient aussi que l'Afrique fût soustraite à la « domination politique et économique des impérialismes étrangers ». Fait plus important, pour la première fois les Africains avertissaient formellement les puissances européennes que si elles persistaient à vouloir gouverner l'Afrique par la force, ils auraient recours eux aussi à la force pour se libérer.

Simultanément, dans une déclaration adressée aux peuples d'Afrique, les délégués soulignaient le fait que la lutte pour l'indépendance politique constituait seulement la première étape et le moyen d'atteindre l'émancipation complète sur les plans économique, culturel et psychologique. Ils exhortaient la population des villes et des campagnes africaines, les intellectuels et les membres des professions libérales à s'unir, à s'organiser et à lutter jusqu'à l'indépendance complète.

Le cinquième Congrès fit enfin du panafricanisme une idéologie de masse, élaborée par des Africains pour les Africains. D'abord idéologie réformiste et protestataire à l'usage des populations d'origine africaine vivant en Amérique, le panafricanisme était devenu une idéologie nationaliste prônant la libération du continent africain. Le panafricanisme mondial de Du Bois, le combat de Garvey pour l'autodétermination et l'autonomie, le retour à la culture africaine préconisé par Césaire appartenaient désormais pleinement au nationalisme africain. Plusieurs délégués, comme Nkrumah ou Kenyatta, quittèrent peu après Londres pour l'Afrique, où ils allaient conduire leur peuple à l'indépendance. Tous les mouvements nationalistes inscrivirent dans leurs statuts des dispositions inspirées par le panafricanisme.

Le panafricanisme et la libération de l'Afrique

Dans l'histoire du panafricanisme en tant que mouvement de libération, la période 1950-1965 est dominée par la figure de Kwame Nkrumah. Par ses déclarations, son action et son exemple, Nkrumah mobilisa en faveur de la cause panafricaine les dirigeants africains des mouvements

de libération et des États indépendants. Selon lui, comme il le déclara la nuit de l'accession de son pays à la souveraineté, l'indépendance du Ghana n'avait de sens que dans la perspective d'une libération complète du continent africain. Aussi organisa-t-il sans délai plusieurs congrès panafricains (réunions examinées au chapitre précédent). Ces rencontres furent inaugurées, comme nous l'avons vu, par la première Conférence des États africains indépendants, qui se tint en avril 1958 à Accra, la capitale du nouveau Ghana indépendant. Participèrent à cette conférence l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Libéria, la Libye, le Maroc, le Soudan et la Tunisie, ainsi qu'un grand nombre des délégués qui avaient assisté au cinquième Congrès panafricain. L'ordre du jour et les résolutions de la conférence d'Accra portèrent essentiellement sur les relations entre les pays africains indépendants, sur l'aide aux mouvements de libération dans toute l'Afrique, sur les relations entre l'Afrique indépendante et les Nations Unies, et sur les moyens de mettre l'Afrique à l'abri des déchirements nés de la guerre froide entre l'Est et l'Ouest. Cette conférence dégagea les principaux thèmes que le panafricanisme devait développer à l'ère de l'indépendance; elle jeta sans doute aussi les bases de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), en posant des principes tels que la primauté de l'indépendance politique, l'aide aux mouvements de libération, la formation d'un front uni au sein de l'Organisation des Nations Unies et le non-alignement.

La deuxième Conférence des États africains indépendants eut lieu à Monrovia en août 1959. Elle adopta quatre résolutions: la première condamnait les essais nucléaires effectués par la France au Sahara; la deuxième réclamait une trêve politique dans les deux Camerouns; la troisième réclamait l'ouverture de négociations de paix en Algérie; et la quatrième proclamait le droit à l'autodétermination des territoires coloniaux. La troisième conférence se tint à Addis-Abeba en 1960.

Durant cette période, Nkrumah et ses compatriotes partisans du panafricanisme réunirent des conférences où les dirigeants des États indépendants et des mouvements de libération purent échanger des idées et discuter des stratégies à mettre en œuvre dans la lutte pour l'indépendance. La première Conférence des peuples africains, tenue à Accra en décembre 1958, rassembla deux cent cinquante délégués et plusieurs observateurs. Elle avait pour thèmes l'anticolonialisme, l'anti-impérialisme, l'antiracisme, l'unité africaine et le non-alignement. Les délégués discutèrent notamment des frontières coloniales, des organisations régionales, ainsi que du rôle des chefs traditionnels et des chefs des mouvements religieux séparatistes. Fait plus important, des hommes politiques et des syndicalistes africains venus d'États ou de colonies de langue française, anglaise, arabe ou portugaise purent y nouer des relations idéologiques et personnelles, dont certaines devaient se révéler durables, comme celle unissant Nkrumah et Patrice Lumumba, alors délégué du Congo belge. La deuxième Conférence des peuples africains, réunie à Tunis en 1960, rassembla soixante-treize délégations africaines et adopta

25.2. La première Conférence des peuples africains, Accra (Ghana), décembre 1958 : le discours d'ouverture.
[*Photo :* © Newslink Africa, Londres.]

une série de résolutions relatives pour la plupart à la décolonisation. La troisième conférence eut lieu au Caire en 1961.

Il existait deux organisations panafricaines régionales se donnant principalement pour but de coordonner la lutte pour la libération. Le Pan-African Freedom Movement for Eastern, Central and Southern Africa, communément appelé le PAFMECSA, regroupa, entre 1958 et 1963, l'Éthiopie, le Kenya, l'Ouganda, la Somalie, le Tanganyika, Zanzibar et les mouvements nationalistes d'Afrique centrale et australe. L'autre organisation transterritoriale, le Rassemblement démocratique africain (RDA), fut créée dans les anciennes colonies françaises, lors du Congrès de Bamako en 1946, par des dirigeants nationalistes voulant aller au-delà de l'autonomie très limitée prévue par la Constitution de 1946, autonomie à peine élargie par la loi-cadre de 1956. En 1958, lorsque de Gaulle entreprit de faire approuver par référendum son projet de Communauté franco-africaine[1], le RDA offrit aux Africains une tribune panafricaine où ils purent débattre des avantages et des inconvénients de ce projet et faire connaître leur opinion au gouvernement français. Lors du référendum, seule la Guinée derrière Sékou Touré

1. Pour plus de détails, voir J. de Benoist, 1980.

se prononça contre le projet de Communauté et pour une indépendance complète ; après ce vote, Sékou Touré rejoignit Nkrumah dans l'Union des États africains.

L'OUA et la libération de l'Afrique

La naissance de très nombreux États africains entre 1960 et 1964 a compliqué la tâche du panafricanisme en tant que mouvement d'intégration, mais elle a incontestablement facilité et accéléré son développement en tant que mouvement de libération. Alors que les nouveaux dirigeants africains étaient en désaccord sur la nature de l'intégration politique qu'il fallait réaliser en Afrique, ils étaient quasiment unanimes à reconnaître l'urgente nécessité de débarrasser entièrement le continent du colonialisme ; et les Groupes de Monrovia et de Casablanca restèrent fidèles à leur engagement historique en faveur du non-alignement et de la libération complète des dernières colonies. Cette adhésion générale à la cause de la libération est même une des raisons, sinon la raison principale, de l'unification des deux groupes qui formèrent l'OUA à l'issue d'une rencontre mémorable à Addis-Abeba en mai 1963. Comment l'OUA a-t-elle été créée et organisée, et quel rôle a-t-elle joué dans l'évolution du panafricanisme ?

Les efforts, notamment, de Kwame Nkrumah, de Sékou Touré et de Modibo Keita, ceux de l'empereur d'Éthiopie, mais aussi l'accession de l'Algérie à l'indépendance (1962), qui réduisit sensiblement la tension entre les Groupes de Casablanca et de Monrovia, amenèrent les pays membres de ces deux groupes à décider de former, nous l'avons vu au chapitre précédent, une organisation unique. Leurs ministres des affaires étrangères se rencontrèrent du 15 au 21 mai 1963 afin de rédiger un projet d'ordre du jour pour les discussions des chefs d'État.

La Conférence des chefs d'État et de gouvernement s'ouvrit le 23 mai 1963. Les trente États suivants y étaient représentés (les dénominations sont celles de l'époque) : Algérie, Burundi, Cameroun, Congo-Brazzaville, Congo-Léopoldville, Côte d'Ivoire, Dahomey, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Haute-Volta, Libéria, Libye, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, République arabe unie, République centrafricaine, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Tanganyika, Tchad, Tunisie[2]. Le 25 mai, les chefs d'État et de gouvernement signèrent la Charte de l'unité africaine.

Le préambule de la Charte énumère les considérations sur lesquelles se fondait leur entreprise : le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, l'idéal de la liberté, de la justice et de l'égalité, un désir commun d'union et d'entraide, le souci de préserver l'indépendance et la souveraineté des États africains, l'attachement des signataires à la Charte des Nations Unies et à la Déclaration universelle des droits de l'homme. L'article premier crée l'Or-

2. En raison de l'assassinat du président Sylvanus Olympio, le Togo ne fut pas admis à la Conférence. Par ailleurs, le Maroc refusa d'y participer. Ces deux États ont cependant signé par la suite la Charte de l'OUA.

ganisation de l'unité africaine; l'article 2 en définit les objectifs; l'article 3 énonce les principes à respecter pour atteindre ces objectifs; les articles 4, 5 et 6 ont trait à la composition de l'Organisation; les articles 7 à 13 décrivent ses institutions; l'article 27 contient des indications relatives à l'interprétation de la Charte.

La Charte de l'unité africaine reflète encore un autre aspect du panafricanisme dans la mesure où elle définit une éthique politique. Elle énonce en effet des principes tels que: l'égalité de tous les États membres; le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des États; le respect de la souveraineté des États, de leur intégrité territoriale et de leur droit inaliénable à une existence indépendante; le règlement pacifique des différends par la négociation, la médiation, la conciliation ou l'arbitrage; la condamnation sans réserve de l'assassinat politique et des activités subversives, qu'elles soient pratiquées par les États voisins ou par tout autre État; un engagement sans réserve en faveur de la libération complète des territoires africains encore dépendants; l'affirmation d'une politique de non-alignement à l'égard de tous les blocs.

Cette éthique panafricaine proposait aux États membres un ensemble de principes destinés à renforcer leur désir d'unité et de solidarité. Le panafricanisme, que l'on considérait au début comme « un mouvement d'idées et d'émotions », a donc su donner forme aux sentiments, à l'énergie et aux aspirations des peuples d'Afrique et est parvenu à les exprimer dans la Charte de l'unité africaine.

De 1963 à 1982, cette charte n'a subi que de légères modifications. Ainsi le nombre des commissions spécialisées a été ramené de cinq à trois, et il a été décidé que la Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage ne compterait plus de membres permanents. Dans le cadre de la même réforme structurelle, on a supprimé en 1979 l'épithète « administratif » dans le titre du Secrétaire général. La même année, à sa seizième session, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement a créé un comité chargé de réviser la Charte en fonction de la situation nouvelle due aux changements survenus en Afrique. En effet, il était devenu nécessaire, après quelques années, de remanier la Charte pour qu'elle soit mieux adaptée aux luttes du XXIe siècle et à la priorité accordée au développement sous toutes ses formes, notamment culturelles, développement fondé sur le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples.

Le siège du Secrétariat général est à Addis-Abeba, en Éthiopie. Le premier Secrétaire général, nommé en 1963 à titre provisoire, fut le Dr Tesfaye Gebre Egzy. En 1964, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement élut, pour le remplacer, le Guinéen Diallo Telli. Celui-ci, réélu en 1968, fut remplacé en 1972 par le Camerounais Nzo Ekangaki. Un autre Camerounais, William Eteki Mboumoua, fut élu en 1974. En 1978, le poste de Secrétaire général fut confié au Togolais Edem Kodjo. Puis se succédèrent le Nigérian Peter Omu en 1983, le Nigérien Ide Oumarou en 1985, et le Tanzanien Salim Aḥmed Salim en 1989. Le Secrétaire général est assisté par des adjoints, dont le nombre est passé de quatre à cinq en 1979. Chacun

de ces adjoints représente une région du continent. Ils dirigent les sections techniques de l'Organisation et forment avec le Secrétaire général le Cabinet politique. Le rôle du Secrétaire général a fait l'objet d'interprétations divergentes. Pour les uns, il n'est rien de plus qu'un fonctionnaire décoré d'un titre prestigieux. D'autres auraient voulu lui assigner une fonction politique et un rôle de coordinateur. En juillet 1978, le président Omar Bongo, alors président en exercice de l'OUA, déclarait à *Jeune Afrique* que les structures de l'OUA étaient largement périmées, précisément parce qu'elles limitaient l'activité du Secrétaire général à des tâches purement administratives.

Des règles définissent les fonctions du Secrétaire général, de ses adjoints et des autres membres du personnel, ainsi que les modalités de leur recrutement. À l'occasion du dixième anniversaire de l'OUA, le Conseil des ministres créa un comité chargé de réviser les structures de l'Organisation et les règles régissant son fonctionnement. Les conclusions de ce comité furent adoptées au sommet de Khartoum en 1978, puis appliquées progressivement en fonction des ressources budgétaires.

L'organe suprême de l'OUA est la Conférence des chefs d'État et de gouvernement. Elle se réunit en session ordinaire une fois par an et élit à chaque session un bureau dirigé par un président. Celui-ci est devenu au fil des ans le président *de facto* de l'OUA[3].

L'autre assemblée de l'OUA, le Conseil des ministres, se réunit en session ordinaire deux fois par an. L'une de ces sessions a lieu au début de l'année ; elle est essentiellement consacrée aux questions administratives et financières. Le Conseil prépare les rencontres des chefs d'État et assure le suivi de leurs décisions.

L'OUA, la décolonisation et la libération

L'aide concertée apportée par l'OUA aux mouvements de libération nationale des peuples colonisés d'Afrique a constitué l'une de ses contributions les plus constantes et les plus efficaces à la cause panafricaine. Au cours de la conférence constitutive d'Addis-Abeba, en mai 1963, les États indépendants adoptèrent une vigoureuse résolution relative à la décolonisation, aux termes de laquelle ils reconnaissaient unanimement que « tous les États africains indépendants ont le devoir d'aider les peuples dépendants d'Afrique qui luttent pour la liberté et l'indépendance ». Ils s'accordèrent aussi à reconnaître « l'impérieuse et urgente nécessité de concerter et d'intensifier leurs efforts pour hâter l'accession inconditionnelle à l'indépendance nationale de tous les territoires africains encore soumis à la domination étrangère[4] ».

3. La Charte ne mentionne pas ce poste de président, il a été créé progressivement. Un chef d'État, le Gabonais Omar Bongo, a dit du président en exercice que tout se faisait à son insu, que personne ne l'écoutait, que personne ne lui faisait de rapport.
4. Premières résolutions de l'OUA, point I de l'ordre du jour : la décolonisation, version définitive, 25 mai 1963.

Après avoir entendu les représentants des mouvements de libération nationale d'Afrique orientale, centrale et australe, les chefs d'État affirmèrent à propos des colonies de peuplement et des différentes lignes de conduite possibles :

1. que le maintien du régime colonial constituait une violation flagrante des droits inaliénables des habitants légitimes des territoires concernés et représentait une menace pour la paix sur le continent ;
2. que la Grande-Bretagne devait respecter la résolution 1515 des Nations Unies relative à l'indépendance et ne pas accorder l'indépendance à la minorité blanche de la Rhodésie du Sud (l'actuel Zimbabwe) ;
3. qu'au cas où la Grande-Bretagne accorderait l'indépendance à cette minorité, les membres de l'OUA apporteraient un soutien effectif, d'ordre moral et matériel, à toutes mesures légitimes que pourraient prendre les dirigeants nationalistes africains et prendraient eux-mêmes des mesures contre tout État qui reconnaîtrait le gouvernement de cette minorité ;
4. que la Namibie était un territoire africain sous mandat des Nations Unies, dont les habitants avaient droit à l'autodétermination et à l'indépendance, et que l'occupation de ce territoire par les Sud-Africains était un acte d'agression ;
5. que les Portugais étaient en train de commettre un génocide en Afrique et que les alliés occidentaux du Portugal devaient choisir entre leur amitié pour les peuples d'Afrique et le soutien qu'ils apportaient à l'oppression et à l'exploitation coloniales.

Les chefs d'État adoptèrent également un programme d'action relatif à la décolonisation. Ils envoyèrent une délégation (composée des Ministres des affaires étrangères du Libéria, de la Tunisie, de Madagascar et de la Sierra Leone) auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies qui examinait alors le rapport du Comité spécial des Vingt-Quatre chargé par les Nations Unies d'enquêter sur le génocide perpétré dans les colonies portugaises. Ils décidèrent la rupture des relations diplomatiques et consulaires entre l'ensemble des gouvernements africains et les gouvernements du Portugal et de l'Afrique du Sud ; ils décidèrent aussi de boycotter le commerce avec ces deux pays, en prohibant l'importation de leurs produits, en fermant les ports et les aéroports africains à leurs bateaux et à leurs avions, et en interdisant à leurs avions le survol des pays africains.

Mais surtout, les chefs d'État réunis à Addis-Abeba créèrent le Comité de libération africain. Formé par l'Algérie, l'Égypte, l'Éthiopie, la Guinée, le Nigéria, l'Ouganda, le Sénégal, la Tanzanie et le Zaïre, ce comité, dont le siège fut fixé à Dar es-Salaam, était chargé de coordonner l'aide fournie par les États africains et de gérer le Fonds spécial. Ce Fonds spécial devait être alimenté par des contributions volontaires versées chaque année par les membres de l'OUA pour aider matériellement et financièrement les mouvements de libération nationale.

Les États membres acceptèrent aussi d'accueillir les militants des mouvements de libération, de financer l'entraînement militaire, les études ou la formation professionnelle de ces militants, d'autoriser le passage par leur

territoire de volontaires et de matériels destinés à aider ces mouvements. Ils s'engagèrent à œuvrer pour l'unification des mouvements de libération afin d'accroître l'efficacité de leur combat. Entre outre, ils proclamèrent le 25 mai Journée de la libération de l'Afrique, cette journée devant être l'occasion d'organiser des manifestations populaires et de recueillir des fonds s'ajoutant à la contribution des États au Fonds spécial.

Au cours de la même conférence constitutive d'Addis-Abeba, les États membres adoptèrent une résolution spéciale concernant l'*apartheid* et la discrimination raciale en Afrique du Sud. Ils décidèrent non seulement de rompre leurs relations diplomatiques et commerciales avec l'Afrique du Sud, mais aussi d'intensifier leur combat pour l'indépendance de la Namibie devant la Cour internationale de justice ; de soutenir le Comité spécial des Nations Unies contre l'*apartheid* ; de se battre pour obtenir des sanctions économiques contre l'Afrique du Sud ; et d'offrir aux réfugiés sud-africains des bourses et des possibilités d'études, ainsi que des emplois dans la fonction publique des pays africains.

Ils condamnèrent en outre la discrimination raciale sous toutes ses formes, qu'elle s'exerçât en Afrique ou dans le reste du monde. Et ils exprimèrent la profonde inquiétude qu'inspirait à tous les peuples et à tous les gouvernements africains la discrimination raciale pratiquée à l'encontre des populations d'origine africaine vivant hors d'Afrique et notamment aux États-Unis.

Grâce au Comité de libération africain, l'OUA remporta des succès considérables dans le domaine de la décolonisation. La très grande majorité des États indépendants s'est effectivement abstenue de toute relation diplomatique ou commerciale avec le Portugal et l'Afrique du Sud. Et si quelques États n'ont pas pris part au boycottage, ce n'est pas par manque d'intérêt pour la libération et la décolonisation de l'Afrique, mais à cause de la dépendance économique et de la faiblesse militaire qui résultaient de leurs liens historiques de caractère colonial avec l'Afrique du Sud. Ces États ont dû se contenter de soutenir secrètement les mouvements de libération, tout en se déclarant neutres. Leur attitude ambiguë s'explique donc par des nécessités économiques que les dirigeants des mouvements de libération eux-mêmes ont su comprendre et mesurer.

Sur le plan international, l'OUA a réussi à susciter dans le monde entier la condamnation du colonialisme et de l'*apartheid* et a obtenu partout des appuis d'ordre moral et matériel en faveur des mouvements de libération. Elle a convaincu les Nations Unies de la légitimité de la lutte de libération des peuples africains. L'Assemblée générale, par sa résolution 2555, a demandé à toutes les institutions spécialisées des Nations Unies d'apporter une aide matérielle aux mouvements de libération. C'est en partie sous la pression de l'OUA que les Nations Unies refusèrent de reconnaître la déclaration unilatérale d'indépendance de la Rhodésie du Sud et le gouvernement de sa minorité blanche, dirigé par Ian Smith, et qu'elles substituèrent le conseil pour la Namibie à l'administration coloniale illégalement mise en place dans ce pays par l'Afrique du Sud. L'ONU, l'UNESCO et l'Organisa-

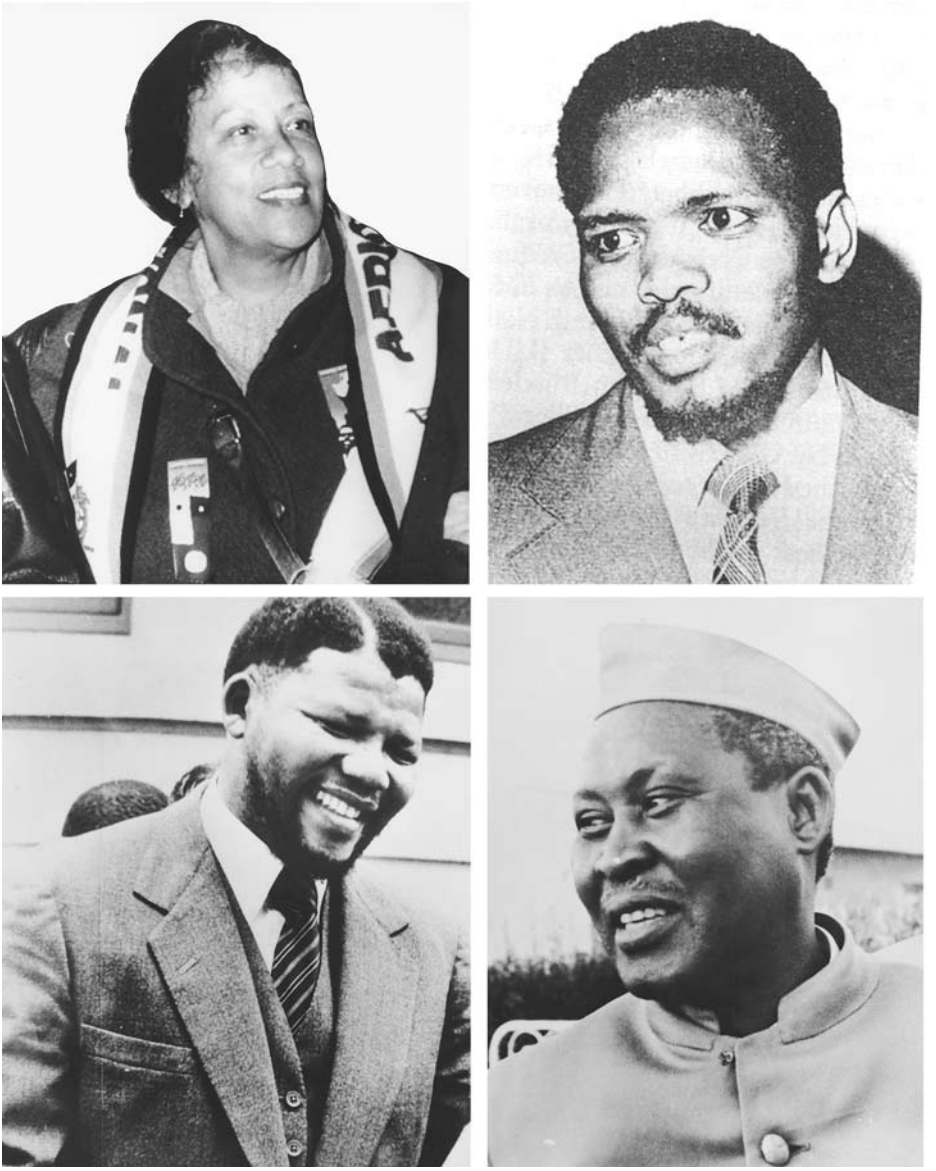

25.3. En haut, à gauche : Dulcie September, représentante de l'African National Congress (ANC) en France, assassinée à Paris en mars 1988.
En haur, à droite : le Sud-Africain Steve Biko, dirigeant du Black Consciouness Movement, assassiné en septembre 1977. En bas, à gauche : Nelson Mandela, photographié au début des années 60, avant qu'il ne soit condamné à la prison à vie.
En bas, à droite : le chef sud-africain Albert Luthuli, premier président de l'ANC, 1952-1960.
[*Photos :* © Keystone, Paris ; © IDAF, Londres ; © Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

tion internationale du travail (OIT) créèrent des comités anti-*apartheid*. Du 28 janvier au 4 février 1972, le Conseil de sécurité se réunit pour la première fois en Afrique, à Addis-Abeba, siège de l'OUA. Le président en exercice de l'OUA se vit plusieurs fois chargé par ses collègues d'attirer l'attention de l'Assemblée générale des Nations Unies sur la situation coloniale. C'est ainsi qu'en 1969 le président camerounais Ahmadou Ahidjo présenta à l'Assemblée générale le manifeste relatif à l'Afrique australe connu sous le nom de Manifeste de Lusaka[5].

Mais cela n'était pas suffisant. À partir de 1970, l'OUA dirigea son activité diplomatique vers les pays de l'OTAN, les pays scandinaves, la Suisse et le Japon, afin de leur expliquer les inquiétudes de l'Afrique, de faire appel à leur solidarité et de leur montrer quelle menace une telle situation représentait pour l'Afrique et pour la paix du monde. Mais l'OUA s'efforça surtout de dissuader ces pays de soutenir et d'armer plus longtemps les régimes coloniaux. L'obstination du gouvernement de Pretoria, son usage croissant de la violence et de la répression et l'occupation illégale de la Namibie amenèrent les Nations Unies à organiser, avec la coopération de l'OUA, une conférence internationale sur les sanctions à prendre contre l'Afrique du Sud. Cette conférence se tint à Paris du 20 au 27 mai 1981. Sur les instances de l'OUA et du Mouvement des pays non alignés, les participants demandèrent que le Conseil de sécurité se réunisse rapidement pour adopter, à l'échelle mondiale, des sanctions obligatoires contre le gouvernement raciste de l'Afrique du Sud et sa politique d'*apartheid*. Le Conseil de sécurité devait plus tard refuser de prendre ces sanctions; mais l'OUA profita de l'occasion que lui offrait la conférence de Paris pour réaffirmer devant la communauté internationale qu'en vertu de la résolution 2448 de 1967 les Nations Unies étaient directement responsables de la Namibie, et que la South West Africa People's Organization (SWAPO) était le seul véritable représentant du peuple namibien[6].

L'OUA a fini par exercer une influence considérable sur les mouvements de libération. La reconnaissance officielle d'un mouvement de libération et de ses dirigeants par l'OUA a souvent décidé de leur reconnaissance internationale. Elle a fait apparaître comme des mouvements légitimes et acceptables le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), le Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), le Patriotic Front au

5. Ce manifeste a été rédigé par les participants à la cinquième Conférence au sommet des États d'Afrique orientale et centrale, qui s'est tenue du 14 au 16 avril 1969 à Lusaka, en Zambie. Participaient à cette rencontre le Burundi, l'Éthiopie, l'Ouganda, le Soudan, la Tanzanie, la Zambie, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo-Brazzaville, le Kenya, le Malawi, le Rwanda et la Somalie.

6. La conférence de Paris réunissait 122 gouvernements, 15 institutions spécialisées et organisations intergouvernementales, 37 organisations internationales non gouvernementales, 53 associations nationales anti-*apartheid* et un grand nombre de personnalités politiques. Elle était présidée par Salim Aḥmed Salim, ministre des affaires étrangères de la Tanzanie. Elle a adopté deux déclarations, l'une sur les sanctions à prendre contre l'Afrique du Sud, l'autre sur la Namibie.

Zimbabwe, la SWAPO en Namibie, l'African National Congress (ANC) et le Pan-African Congress (PAC) en Afrique du Sud[7]. Ce sont les pressions de l'OUA qui ont amené l'Union nationale africaine du Mozambique (MANU) et l'Union démocratique nationale du Mozambique (UDENAMO) à former le FRELIMO ; les mêmes pressions ont conduit la Zimbabwe African National Union (ZANU) de Robert Mugabe et la Zimbabwe African Peoples Union (ZAPU) de Joshua Nkomo à former le Patriotic Front. L'absence de reconnaissance diplomatique par l'OUA a conduit au contraire la communauté internationale à boycotter les bantoustans de l'Afrique du Sud, le gouvernement Smith-Muzorewa au Zimbabwe et l'Alliance de Turnhalle en Namibie. Des dirigeants comme Moïse Tschombé au Zaïre ou Jonas Savimbi en Angola, condamnés par l'OUA pour leur opposition au panafricanisme et leur complicité avec l'Occident, ont été mis au ban du monde noir.

La création de l'OUA et notamment du Comité de libération africain a eu également pour effet positif d'accroître la confiance en soi, l'optimisme, la détermination et la combativité des nationalistes africains. Grâce au soutien que l'OUA leur apportait sur le plan international, les dirigeants nationalistes et leurs partisans étaient pour la plupart persuadés qu'ils réussiraient tôt ou tard à amener leur pays à l'indépendance. Cette conviction était souvent renforcée par les manifestes de l'OUA, le Manifeste de Lusaka (avril 1969) ou le Plan d'action d'Arusha (février 1981), par exemple, concernant respectivement l'Afrique australe et la Namibie. De 1963 à 1973, cette activité n'a pas produit de résultats concrets. Ces années furent surtout consacrées à l'organisation du Comité de libération africain et des mouvements de libération nationale, à la publication de déclarations de principes et de manifestes, et à l'entraînement militaire. La lutte armée elle-même n'en était alors qu'à ses débuts.

La période suivante, de 1973 à 1980, a été particulièrement fructueuse, comme en témoignent les résultats obtenus dans les colonies portugaises (Guinée-Bissau, Angola, Mozambique, São Tomé-et-Principe), aux Comores, aux Seychelles et au Zimbabwe. L'activité du Comité de libération africain dans ces pays a puissamment aidé les nationalistes à mener la guerre qui a permis la libération progressive d'une grande partie des colonies portugaises et la réorganisation de l'administration et de l'économie. Le chapitre 7 de ce volume a montré le rôle décisif et la réussite, en 1973, de la campagne lancée par le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC) en Guinée-Bissau pour mettre fin à l'emprise du Portugal sur ce pays. Le FRELIMO au Mozambique et le MPLA en Angola sont parvenus au même résultat en 1975. Les partisans du colonialisme ont tenté de s'opposer à ces succès par des méthodes barbares, telles que l'assassinat des dirigeants du PAIGC et du FRELIMO, Amilcar Cabral et Eduardo Mondlane. En plus de la lutte armée, les nationalistes se sont chargés de l'organisation

7. Le chapitre 10 de ce volume fournit des précisions sur les origines, l'idéologie, les activités et les dirigeants de ces mouvements de libération nationale d'Afrique centrale et australe.

des territoires libérés et de la formation de leurs habitants aux tâches de la vie civile. Ainsi, en Guinée-Bissau, ils ont organisé l'élection d'assemblées populaires, créé des écoles et des hôpitaux, mis en place de nouvelles structures économiques. En 1980, les Comores, les Seychelles et le Zimbabwe accédaient à leur tour à l'indépendance. L'Afrique du Sud et la Namibie, ces colonies de peuplement, constituaient dès lors le dernier vestige du colonialisme européen en Afrique, mais la libération de la Namibie n'était plus qu'une question de temps.

Hors d'Afrique, l'OUA a porté une attention particulière à la situation au Moyen-Orient et notamment en Palestine. Elle a exprimé sa solidarité avec l'Égypte et les autres pays arabes dont le territoire était occupé depuis juin 1967.

Cette solidarité, l'OUA l'a manifestée d'une part en demandant à ses membres d'user de toute leur influence pour amener Israël à appliquer la résolution 242 du Conseil de sécurité, et d'autre part en confiant à des chefs d'État africains certaines missions spécifiques. Ainsi en juin 1971, à sa huitième session ordinaire, la Conférence au sommet de l'OUA demanda à son président en exercice, par la résolution AHG/Rés. 66 (VIII), d'évoquer devant les Nations Unies la reprise possible des hostilités à l'expiration du cessez-le-feu, tandis qu'une commission composée de dix chefs d'État était chargée de mener des consultations auprès des gouvernements israélien et égyptien.

L'OUA s'est attachée par ailleurs à régler les différends entre ses membres. En 1955, la Déclaration de Bandung, à laquelle ont souscrit les dirigeants nationalistes africains et les tenants du panafricanisme, a demandé que tous les différends internationaux soient réglés par des moyens pacifiques, conformément à la Charte des Nations Unies. Le principe d'un règlement pacifique des différends se retrouve dans les diverses déclarations adoptées par la première Conférence des États africains indépendants, dans une résolution de la conférence de Monrovia de mai 1961 et dans la Charte de l'OUA.

L'article XIX de cette charte stipule en effet ce qui suit: « Les États membres s'engagent à régler leurs différends par des voies pacifiques. À cette fin, ils créent une Commission de médiation, de conciliation et d'arbitrage, dont la composition et les conditions de fonctionnement sont définies par un protocole distinct, approuvé par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement. Ce protocole est considéré comme faisant partie intégrante de la présente Charte. »

Un grand nombre de ces différends sont dus aux problèmes posés par les frontières héritées de l'époque coloniale. C'est pour des raisons de cet ordre que l'Algérie et le Maroc sont entrés en conflit en 1962 et qu'au fil des années d'autres conflits ont opposé l'Ouganda et la Tanzanie, le Gabon et la Guinée équatoriale, le Cameroun et le Nigéria, le Zaïre et l'Angola, le Dahomey (l'actuel Bénin) et le Niger, le Tchad et le Soudan, la Guinée et la Côte d'Ivoire. Le différend entre l'Éthiopie et la Somalie au sujet de l'Ogaden a duré plusieurs années, de même que le différend entre le

Tchad et la Lybie au sujet de la bande d'Aouzou et celui qui a opposé le Kenya et la Somalie[8].

En 1979, l'OUA dut s'occuper d'une affaire d'un genre particulier: les factions politiques et militaires qui s'affrontaient au Tchad avaient en effet décidé de porter leur différend devant elle, sous la pression des pays voisins. L'OUA confia l'affaire à un comité de chefs d'État, qui réussit à persuader onze factions tchadiennes de former ensemble un gouvernement d'union nationale de transition (GUNT) sous la direction de Goukouni Oueddei. Cette alliance fut de courte durée et, en 1981, devant la recrudescence de la guerre civile, l'OUA envoya dans la région une force interafricaine de maintien de la paix. Cette intervention fut diversement commentée. C'était la première de ce genre et, malgré ses défauts, elle joua un rôle appréciable en permettant de sauver de nombreuses vies humaines.

Les activités de l'OUA dans le domaine politique et en faveur de la libération l'amenèrent enfin à s'occuper des droits de l'homme et du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Son intérêt pour ces questions tenait à des raisons enracinées dans un passé lointain. Ainsi, afin de rendre leur dignité aux Africains, le panafricanisme cherchait aussi bien à effacer les séquelles de l'esclavage, dont les Africains de la diaspora souffraient encore, qu'à mettre fin aux méfaits du colonialisme en Afrique.

Une Conférence africaine sur la primauté du droit se tint à Lagos en 1961 pour examiner les divers aspects des droits de l'homme. Le rapport de ses trois groupes de travail affirma la nécessité du recours à la loi pour répondre aux aspirations des Africains et pour défendre les droits politiques des individus. Suivant ce rapport, il fallait donc créer des conditions sociales, économiques, éducatives et culturelles susceptibles de permettre aux individus de recouvrer leur dignité et de réaliser leurs aspirations légitimes, et ce dans tous les pays, qu'ils fussent ou non indépendants.

Les participants à la conférence de Monrovia (août 1959) adoptèrent une résolution relative à la discrimination raciale qui demandait aux membres de la communauté internationale de combattre le racisme et la ségrégation, notamment en s'associant aux résolutions des Nations Unies et aux déclarations et résolutions des conférences de Bandung et d'Accra concernant ce sujet.

Le Nigérian Nnamdi Azikiwe soulignait en 1961, dans son livre *The future of pan-africanism*, la nécessité d'élaborer une convention des droits de l'homme applicable dans le cadre d'une organisation panafricaine. Une telle convention ne fut rédigée que seize ans après la création de l'OUA, après que celle-ci, sur une proposition du président Léopold Sédar Senghor, eut prit la décision 115 (XVI) lors de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement réunie à Monrovia du 17 au 20 juillet 1979. Cette décision, « considérant que le développement économique et social est un droit de l'homme » et « prenant note de la résolution 24 (XXIV) de la

8. En 1963, la Somalie a exprimé des réserves concernant le principe de l'inviolabilité des frontières héritées de l'époque coloniale.

Commission des droits de l'homme relative aux arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme », réaffirmait « la nécessité, pour une meilleure coopération internationale, du respect des droits fondamentaux de l'homme et des peuples et plus particulièrement du droit au développement » et invitait « le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine : à attirer l'attention des États membres sur certaines conventions internationales dont la ratification contribuerait à renforcer la lutte que mène l'Afrique contre certains fléaux, notamment contre l'*apartheid* et la discrimination raciale, l'échange inégal et le mercenariat, et à organiser dans une capitale africaine et cela dans les meilleurs délais, une conférence restreinte d'experts de haut niveau, en vue d'élaborer un avant-projet de "Charte africaine des droits de l'homme et des peuples" prévoyant notamment l'institution d'organes de promotion et de protection des droits de l'homme et des peuples ».

Du 28 novembre au 8 décembre 1979, des juristes africains se réunirent à Dakar pour rédiger la première version d'une charte devant refléter la conception africaine des droits de l'homme. En effet, cela aurait été une grave erreur de prétendre édifier une nouvelle société africaine en se désintéressant de l'homme, qui est le premier moteur et l'animateur de cette évolution. L'Afrique avait toujours contribué, au sein de l'ONU et ailleurs, à l'élaboration des droits de l'homme ; il était donc temps qu'elle établisse, à l'intérieur de ses propres frontières, un cadre juridique précis spécialement adapté aux besoins essentiels des peuples vivant sur son territoire. La Conférence des ministres de la justice, tenue à Banjul, en Gambie, en juin 1980 et en janvier 1981, examina l'avant-projet de charte rédigé par les juristes ; puis cet avant-projet fut adopté au cours d'une réunion des chefs d'État, à Nairobi, en juillet 1981. Le président de la Gambie, sir Dawda K. Jawara, qui avait ouvert les deux sessions de la Conférence des ministres de la justice, ne manqua pas de souligner l'importance de ce qui était en jeu dans ces travaux : « Une charte vraiment africaine devra refléter celles de nos traditions qui méritent d'être préservées, ainsi que nos valeurs et les aspirations légitimes de nos peuples, afin de parachever la campagne internationale menée dans le monde entier pour accroître le respect des droits de l'homme. L'individu, tel que nous le concevons, ne vit pas dans un espace vide et ne jouit pas d'une liberté illimitée. Il vit dans une société, en relation continuelle avec les autres individus. Il a donc non seulement des droits, mais aussi des obligations à l'égard de sa famille et de la collectivité. Il serait toutefois dangereux d'étendre les obligations des individus au point de nier l'individu dans l'intérêt du groupe. »

La Charte africaine des droits de l'homme et des peuples comprend un long préambule et 67 articles répartis en trois sections. La première section porte sur les droits et les devoirs des individus et des peuples ; la deuxième expose des mesures destinées à défendre ces droits ; la troisième contient des dispositions relatives à divers sujets.

Les États africains avaient manifestement adopté cette charte non seulement pour contribuer au progrès et affirmer le « devoir d'être libre » en

Afrique, mais aussi pour disposer d'une arme supplémentaire contre l'horrible monstre de l'*apartheid* du colonialisme.

L'action de l'OUA en matière de développement socioculturel

L'affirmation des identités culturelles a constitué une dimension importante de la lutte pour la libération nationale en Afrique. La culture est libératrice et favorise l'émancipation des peuples colonisés; c'est pourquoi l'action de l'OUA doit tenir compte du facteur culturel.

En 1965, l'OUA a doté son Secrétariat général d'un Département des affaires scientifiques et culturelles. Elle a organisé, en collaboration avec l'UNESCO, la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles en Afrique, qui s'est tenue à Accra, du 27 octobre au 6 novembre 1975. En juillet 1976, à sa treizième session ordinaire, la Conférence des chefs d'État et de gouvernement a adopté la Charte culturelle de l'Afrique, complément de la charte politique de 1963.

La renaissance culturelle de l'Afrique s'est exprimée par la tenue, à Alger, du premier Festival panafricain qui, du 21 juillet au 1er août 1969, a donné lieu à de remarquables manifestations artistiques. Le deuxième festival s'est déroulé à Lagos et à Kaduna, au Nigéria, du 15 janvier au 12 février 1977.

Une série de rencontres parrainées par l'OUA ont permis de mieux cerner l'activité culturelle et sa place dans le développement. Pendant le Festival panafricain d'Alger, les participants à un colloque sur « la culture africaine et son rôle dans la lutte de libération, la consolidation de l'unité africaine et le développement économique et social de l'Afrique » ont rédigé le Manifeste culturel de l'Afrique. Le deuxième festival, en 1977, a été l'occasion d'aborder le thème « Civilisation noire et éducation ». En janvier 1981, un colloque sur « La science et la culture, bases du développement de l'Afrique » a eu lieu à Libreville.

Divers organismes de coopération culturelle ont vu le jour au cours des années, qu'il s'agisse de centres consacrés à l'étude linguistique et historique des traditions orales ou du Fonds culturel interafricain créé en 1980.

Les relations que l'OUA, qui s'occupe aussi d'éducation, de science et de technique, a nouées avec l'UNESCO et l'ALECSO ont donné à ses activités une dimension internationale. Elle a organisé, avec la collaboration de l'UNESCO, les Conférences des ministres de l'éducation de 1964 et 1982. Elle a organisé — avec la CEA, le Programme des Nations Unies pour le développement, l'UNESCO et l'Association des universités africaines —, la première Conférence des recteurs et vice-chanceliers des universités africaines, qui s'est réunie à Addis-Abeba en 1982 pour examiner le Plan d'action de Lagos. La Commission scientifique africaine dépend de l'OUA, qui possède par ailleurs à Lagos un Secrétariat exécutif chargé des questions scientifiques. En 1982, l'Organisation a pris une double initiative dans ce domaine: elle a créé les prix de la Renaissance scientifique africaine et convoqué un Congrès des scientifiques africains, le premier de ce genre à se tenir en Afrique.

En matière sociale, plusieurs réunions ont eu lieu avec le concours d'organismes internationaux ou interafricains pour examiner la situation des

jeunes, des femmes ou des handicapés[9]. En outre, le Secrétariat général de l'OUA parraine depuis 1967 la Conférence des ministres africains du travail : cette institution permanente de l'OUA a pour fonction d'élaborer une politique commune en matière de travail et de faciliter la coopération nécessaire entre les États membres.

L'action de l'OUA a conduit par ailleurs à la création, en 1972, de l'Organisation syndicale panafricaine, dont le siège est à Accra.

La coopération afro-arabe

Cette autre facette de l'activité de l'OUA mérite d'être présentée à part. Les relations entre le monde arabe et l'Afrique sont évidemment très anciennes. Ces contacts séculaires ont débouché sur une coopération culturelle et économique, dont il faut admettre cependant qu'elle est restée insuffisamment développée.

Panafricanisme et panarabisme

Le panafricanisme et le panarabisme étaient à l'origine des mouvements distincts en Afrique du Nord. Le panarabisme était tourné vers l'est : vers la péninsule arabique et le Croissant fertile. Le panafricanisme, au sud du Sahara, regardait au contraire vers l'ouest, du côté des Noirs d'Amérique. Le panarabisme supposait une solidarité culturelle en partie fondée sur l'appartenance *religieuse* (l'héritage islamique). Le panafricanisme supposait une solidarité culturelle en partie fondée sur l'appartenance *raciale* (patrimoine culturel des Noirs). Le panarabisme insistait sur l'idée d'une « nation arabe » unique. Le panafricanisme élaborait le concept d'une « personnalité africaine » unifiée.

Les deux mouvements nourrissaient des sentiments profondément ambivalents à l'égard de l'Europe occidentale. Ils éprouvaient à la fois de l'attirance et de la répulsion pour la culture et la civilisation européennes. Le panarabisme se référait aux anciens empires des Omeyyades et des Abbassides, et rappelait que les Arabes avaient civilisé l'Europe au Moyen Âge. Le panafricanisme se référait aux anciens empires du Mali, du Songhay et du Ghana, et rappelait que l'Égypte avait civilisé la Grèce antique. La nostalgie du glorieux passé de l'Islam, en inspirant poètes et dramaturges, renouvela la littérature arabe. La nostalgie de la sagesse ancestrale fut à l'origine de mouvements littéraires africains comme celui de la négritude[10].

Après la seconde guerre mondiale, panafricanisme et panarabisme ont commencé à se rapprocher. Les premiers signes de ce rapprochement apparurent notamment — peut-être était-ce inévitable — au Soudan, à Khartoum.

9. L'Organisation panafricaine des femmes, le Mouvement panafricain de la jeunesse et le Conseil supérieur du sport en Afrique travaillent en étroite relation avec l'OUA et ont auprès d'elle le statut d'observateurs.
10. UNESCO, 1984.

De nombreux Soudanais du Nord étaient sensibles à l'ambivalence de leur situation historique. Étaient-ils arabes ou africains ? Des poètes et des écrivains ont essayé d'appréhender cette ambivalence. A. M. Fayturi parvient à l'exprimer quand il décrit l'Afrique gisant inconsciente, dans un sommeil léthargique. Mais cette Afrique endormie qu'il s'efforce de ranimer, c'est une Afrique *intérieure*, celle qui habite son âme de poète :

Afrique, ô Afrique,
Sors de ton sommeil obscur […]
La terre a maintes fois tourné sur son axe,
Les planètes ardentes ont maintes fois roulé dans le ciel.
Le rebelle a reconstruit ce qu'il avait détruit,
Et l'adorateur profané ce qu'il adorait.
Mais tu es restée ce que tu fus toujours,
Un crâne rejeté, un simple crâne[11].

Le processus de rapprochement du panafricanisme et du panarabisme est entré dans une phase nouvelle avec la révolution égyptienne de 1952. Que Muḥammad Naguib, qui a brièvement succédé au roi Fārūq à la tête de l'État égyptien, ait du sang noir dans les veines, qu'Anwar al-Sādāt — cet autre artisan de la révolution égyptienne de 1952, qui dirigea plus tard le pays pendant plus de dix ans — ait eut lui aussi, par sa mère, des ancêtres noirs, ce sont là des faits anecdotiques ; le plus significatif est le changement d'orientation de la politique égyptienne. Gamāl ʿAbd al-Nasser, qui succéda à Naguib, considérait que l'Égypte était au centre de trois cercles concentriques : le monde arabe, le monde musulman et l'Afrique. Il rappela à ses compatriotes qu'ils ne pouvaient rester indifférents à la « lutte sanglante » qui se poursuivait au sud du Sahara contre l'impérialisme et le racisme. Songeant peut-être à la doctrine qui, au XIXe siècle, soulignait l'importance du canal de Suez et du Nil ou au rôle historique de l'Égypte en tant que mère de la civilisation, al-Nasser voyait dans son pays la porte de l'Afrique. Bien qu'il ait exagéré la place centrale de l'Égypte dans l'histoire de l'Afrique, la parution de son livre *La philosophie de la révolution* marque une étape importante dans le rapprochement du panafricanisme et du panarabisme[12].

Une alliance se dessinait entre les mouvements nationalistes d'Afrique et ceux du monde arabe. Le Caire devint pour un temps la capitale du nationalisme africain et arabe sous sa forme radicale. Venus de toute l'Afrique et de tout le Moyen-Orient, militants et dissidents se retrouvaient au Caire pour comploter et préparer la révolution. La République arabe unie dirigée par al-Nasser finançait une grande partie de leurs activités.

Radio Le Caire fut sur le continent africain le premier organe international de diffusion des idées révolutionnaires. Elle émettait en arabe, en anglais et en français mais aussi en kiswahili, avant d'élargir ses émissions à d'autres

11. D'après la traduction anglaise dc M. Abdul-Hai, 1976.
12. G. A. al-Nasser, 1954 ; voir aussi K. Osia, 1983.

langues encore. L'Égypte offrait par ailleurs aux Africains comme aux Arabes des bourses leur permettant d'étudier dans les établissements d'enseignement égyptiens. Les autorités coloniales administrant les territoires africains s'alarmèrent du rôle de plus en plus subversif joué par la République arabe unie d'al-Nasser dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Leur inquiétude ne servit qu'à redoubler le soutien de l'Égypte aux mouvements nationalistes.

La crise de Suez, en 1956, et la nationalisation du canal par l'Égypte accrurent encore la réputation de radicalisme d'al-Nasser. Cette nationalisation réussie fut comme une proclamation du droit des Africains à disposer de leurs propres ressources malgré l'opposition des pays étrangers. L'invasion de l'Égypte par les troupes britanniques, françaises et israéliennes conféra d'abord à al-Nasser une stature de martyr au moment de la défaite militaire, puis une stature de héros lorsque les agresseurs furent contraints sous la pression internationale de se retirer honteusement.

L'étape suivante du rapprochement entre le panafricanisme et le panarabisme coïncide avec les dernières phases de la guerre d'Algérie. Cette guerre éclata en 1954, mais ses répercussions panafricaines ne prirent toute leur ampleur qu'après l'accession du Ghana à l'indépendance, en 1957. La guerre d'Algérie contribua d'abord plus à la division qu'à l'union du continent africain. En effet, de nombreux pays francophones étaient déchirés entre leur rejet du colonialisme et leur amitié pour la France. Le gouvernement français ayant longtemps prétendu que l'Algérie c'était la France, l'opinion conservatrice, en Afrique francophone, eut d'abord tendance à lui accorder le bénéfice du doute. Ceci eut pour effet de diviser les pays africains en deux groupes: celui de Casablanca, qui soutenait le gouvernement algérien en exil, et celui de Monrovia, plus conservateur.

Fait intéressant, cette division n'opposait pas nettement les Arabes proalgériens et les Noirs profrançais. Le groupe de Casablanca (proalgérien) bénéficiait du soutien du plus grand champion du panafricanisme, Kwame Nkrumah, et s'y retrouvaient, outre le Ghana, deux autres pays non arabes, la Guinée et le Mali. Cette alliance marqua une nouvelle phase du rapprochement historique entre le panafricanisme et le panarabisme. En signant la Déclaration de Casablanca, Nkrumah s'associa pour la première fois à la dénonciation d'Israël par les Arabes, qui accusaient ce pays d'être un « instrument du néocolonialisme » et un représentant de l'Occident.

La division entre les pays d'Afrique fut atténuée par l'accession de l'Algérie à l'indépendance, en 1962, puis par la création, en 1963, de l'OUA. L'OUA est afro-arabe par sa composition même, s'inspirant d'une représentation du continent qui fait du Sahara un lieu de passage et non une barrière. Elle est à certains égards l'expression du plus important et du plus ambitieux projet d'union afro-arabe jamais conçu. Sa création a marqué la quatrième étape du rapprochement entre le panafricanisme et le panarabisme.

La cinquième étape correspond à la guerre de juin 1967 entre les Arabes et Israël. La conquête du Sinaï par Israël est apparue comme une agression contre un membre de l'OUA et, par conséquent, comme l'occupation d'une

25.4. Le président égyptien Gamal ʿAbd al-Nasser avec le président libyen Muammar el-Kadhafi et le général M. Fawsi, ministre de la guerre égyptien, au cours d'une inspection militaire en République arabe unie, le 24 juin 1970.
[*Photo :* © Keystone, Paris.]

partie du territoire africain par les forces israéliennes. Par son extension géographique, le conflit arabo-israélien s'est africanisé et, à la suite de cette agression, les liens entre panafricanisme et panarabisme se sont resserrés. La coopération d'Israël avec le régime raciste de l'Afrique du Sud a fourni de nouvelles raisons à la solidarité afro-arabe. Quand survint la guerre arabo-israélienne d'octobre 1973, cette solidarité s'était suffisamment affermie pour que presque tous les pays africains rompent leurs relations diplomatiques avec Israël. La politique africaine était désormais véritablement liée à la situation politique au Moyen-Orient.

La solidarité afro-arabe se fonde-t-elle également sur l'essor de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) ? L'analyse rencontre ici des données relativement ambiguës. L'essor de l'OPEP a effectivement conféré au Nigéria une importance décisive dans le jeu des relations entre les Arabes et l'Afrique noire. Pendant environ dix ans, du milieu des années 70 au milieu des années 80, en raison de sa politique pétrolière mais aussi de sa politique à l'égard de l'islam, le Nigéria a constitué l'un des maillons de la chaîne reliant le panarabisme au panafricanisme. Le président Ibrahim Babangida a même pris le risque politique, en 1986, de faire du Nigéria un

membre à part entière de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), à l'indignation de ses compatriotes chrétiens.

Mais si la politique de l'OCI, comme celle de l'OPEP, offre souvent l'occasion d'un large rapprochement entre le panafricanisme et le panarabisme, la religion et le pétrole peuvent aussi se révéler des facteurs de division. Presque la moitié des membres de l'OCI (qui regroupe près de cinquante pays) appartient aussi à l'OUA. La proportion des pays africains n'est pas aussi élevée au sein de l'OPEP. Ces trois organisations — OCI, OUA et OPEP — ont contribué à rapprocher le panafricanisme et le panarabisme. Mais la religion et les prix du pétrole ont souvent une influence ambiguë sur les relations humaines et internationales.

Les développements de la coopération afro-arabe

L'appartenance des pays africains et arabes au Groupe des Soixante-Dix-Sept et leur participation aux négociations Nord-Sud est, par ailleurs, à l'origine d'une alliance plus large avec le reste du tiers monde, alliance qui a récemment acquis une dimension nouvelle. Le tiers monde a pris conscience de son unité et de sa cohésion à Bandung en 1955 et ce sentiment s'est encore renforcé à l'occasion de la conférence au sommet des pays non alignés tenue à Alger en 1973. La parenté entre le racisme en Afrique du Sud et le sionisme en Palestine et dans les territoires occupés a rapproché les victimes de ces deux pratiques, les Africains et les Arabes.

La crise économique et ses effets sur le développement des pays du tiers monde ont incité les gouvernements de ces pays à adopter une position commune et à protester ensemble contre la détérioration de la situation mondiale et les politiques des pays industrialisés. Cela s'avérait d'autant plus nécessaire que la juste hausse du prix du pétrole a fait des pays arabes exportateurs de cette matière première une force considérable sur les marchés financiers et monétaires internationaux. Cette situation nouvelle a fourni de nouvelles bases à la coopération afro-arabe, lui conférant une signification et une finalité nouvelles. Les relations entre l'Afrique et le monde arabe ont acquis par étapes une dimension jusqu'alors inconnue.

Le Conseil des ministres de l'OUA, réuni en session extraordinaire du 19 au 21 novembre 1973, créa un comité composé de sept membres, qu'il chargea de prendre contact avec les États de la Ligue arabe et d'examiner les moyens de définir une politique de coopération entre les États africains et le monde arabe.

Les chefs d'États arabes réunis à Alger du 26 au 28 novembre 1973 décidèrent de créer la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA). Ils assignèrent à cet organisme la mission de participer au financement du développement économique des États africains; d'encourager la participation des capitaux arabes au développement de l'Afrique; et de fournir l'assistance technique nécessaire au développement de l'Afrique.

Réunis au Caire le 23 janvier 1974, les ministres arabes du pétrole décidèrent, conformément aux recommandations du Conseil économique de la Ligue arabe, de créer un Fonds spécial d'aide à l'Afrique. Ce fonds doté d'un capital initial de 200 millions de dollars devait dans un premier temps apporter aux pays africains une aide d'urgence à des conditions favorables.

Réuni à Tunis du 25 au 28 mars 1974, le Conseil de la Ligue arabe approuva le principe de la création d'un Fonds arabe d'assistance technique aux États arabes et africains; et le 10 juillet, au Caire, le Comité interministériel africain et arabe approuva un projet de déclaration et de programme d'action relatif à la coopération afro-arabe. Ce document fut soumis aux ministres des affaires étrangères arabes et africains réunis à Dakar du 19 au 22 avril 1976, puis à Lusaka du 24 au 26 janvier 1977, et au Caire du 3 au 6 mars 1977. Une rencontre au sommet rassembla au Caire, du 7 au 9 mars 1977, soixante États membres de la Ligue arabe ou de l'OUA. Dans une déclaration sur la coopération économique et financière arabo-africaine, ces États décidèrent d'adopter un vaste programme de coopération économique, technique et financière à long terme dans les domaines suivants: le commerce; l'agriculture et l'élevage; les mines et l'industrie; l'énergie et les ressources hydrauliques; les transports, les communications et les télécommunications; la coopération financière; la culture, l'éducation et l'action sociale; la science et la technique.

Pour faciliter la coordination de leurs activités et l'application de la déclaration, les deux organisations créèrent un Comité ministériel permanent afro-arabe, s'accordèrent réciproquement le statut d'observateur à leurs réunions respectives, nommèrent chacune des représentants auprès du secrétariat de l'autre, et invitèrent les organismes africains et arabes à travailler en étroite coopération dans les différents domaines.

Si nous essayons maintenant de faire le bilan de ces premières années de coopération afro-arabe, nous constatons certes qu'elle peut s'appuyer sur une véritable volonté politique et sur d'importantes ressources. Mais le fonctionnement des institutions s'est trouvé très tôt paralysé par les conflits politiques au sein du monde arabe et les retards administratifs ont provoqué l'irritation des deux parties — si bien que le président Seyni Kountché du Niger, accueillant les membres du Comité permanent de coopération arabo-africaine, dont la troisième session s'est tenue à Niamey en juin 1978, leur recommandait « d'éviter les tergiversations continuelles où se complaisent d'autres organismes de coopération, plus soucieux de conserver leur pouvoir que de travailler au véritable progrès économique et social de nos pays ».

Les transferts de capitaux arabes vers les pays africains se sont considérablement accrus entre 1973 et 1980. Ainsi en 1974, l'aide au développement officiellement fournie au tiers monde par les pays de l'OPEP s'élevait à 2,5 milliards de dollars, soit 1,74% de leur PNB. L'ensemble des transferts effectués par les membres de l'OPEP vers le tiers monde s'élevait à 5 milliards de dollars en 1974 et à 9 milliards en 1975, ce qui représente une augmentation de 66%. Mais cela n'était pas encore suffisant, et le président de la BADEA pouvait écrire: « Le faible volume de ces transferts vers l'Afrique paraît encore plus inquiétant comparé aux besoins réels de l'Afrique en capital-développement. » Durement touchés dans les années 80 par la « crise » liée à la surproduction et à la baisse des prix du pétrole, les pays arabes ont diminué leur aide au tiers monde.

Mais dans l'esprit de ses inspirateurs, la coopération afro-arabe ne se réduit pas à des transferts de fonds ou à des investissements privés. Elle doit traduire en actes les aspirations communes et la compréhension mutuelle des peuples et des civilisations. Il importe donc de concilier le Plan d'action de Lagos adopté par l'OUA et la Stratégie d'Amman préconisée par la Ligue arabe, ce qui préparerait l'application de programmes de développement communs. Le projet, conçu par l'OUA et la Ligue arabe, de création d'un fonds culturel et d'un institut culturel afro-arabes promet également de stimuler les échanges et le développement culturels.

Conclusion

Cette analyse a montré que l'un des thèmes fondamentaux du panafricanisme était la libération des Noirs en général et des Africains en particulier. Si le chapitre de ce volume traitant de l'intégration régionale parle plus de divisions, de conflits de personnalités et d'échecs que d'unité et de réussite, le présent chapitre consacré aux rapports du panafricanisme avec les mouvements de libération laisse au contraire entrevoir une grande unité de volonté et d'action chez les peuples d'ascendance africaine dans le monde entier, et au sein de l'OUA en particulier. Malgré les différends ayant opposé au début les mouvements de libération, malgré les divergences d'intérêts entre les économies nationales, malgré la vulnérabilité de certains États indépendants et le large soutien économique, militaire et diplomatique apporté aux régimes coloniaux par les puissances occidentales, l'OUA et les mouvements de libération sont parvenus à mener un combat commun sous le signe du panafricanisme et à triompher du colonialisme et de l'impérialisme européens. Tous les États indépendants d'Afrique ont pris part à ce combat d'une manière ou d'une autre, en dépit de l'apparente diversité de leurs intérêts nationaux. L'anticolonialisme, l'antiracisme et le non-alignement ont été les fondements les plus solides de l'unité panafricaine entre les États indépendants et entre les mouvements de libération. L'idéologie panafricaine et la solidarité avec tous les mouvements de libération africains se sont aussi répandues dans les masses, préparant les Africains à accepter les dépenses économiques et les sacrifices humains nécessaires à la libération de leurs frères.

À la suite de profondes mutations économiques, notamment de la détérioration de la situation économique en Afrique, les frontières du panafricanisme se sont élargies et englobent désormais le Moyen-Orient et même l'ensemble du tiers monde. L'avenir verra sans doute, comme en Namibie, l'heureux dénouement de la lutte menée en Afrique du Sud, l'accession de l'Afrique à une indépendance économique et culturelle plus authentique, et la réalisation de ce rêve longtemps caressé par le panafricanisme radical mais resté jusqu'à présent hors d'atteinte: un gouvernement africain à l'échelle du continent.

SECTION VII

L'AFRIQUE INDÉPENDANTE DANS LES AFFAIRES MONDIALES

CHAPITRE 26

L'Afrique et les pays capitalistes

D. Chinweizu

Les rapports de l'Afrique avec le monde capitaliste ont été marqués par trois fléaux : la traite des esclaves, l'impérialisme et le racisme. Ces trois fléaux sont-ils intrinsèquement liés au capitalisme ou en sont-ils dissociables ?

L'histoire antérieure des rapports de l'Afrique avec le monde capitaliste a évidemment montré que le capitalisme développé pouvait survivre sans problème à l'abolition de la traite. Et même en prendre l'initiative puisque la première puissance capitaliste du XIXe siècle, la Grande-Bretagne, fut aussi la première puissance abolitionniste.

Dans la seconde moitié du XXe siècle il s'est agi de savoir, à propos du capitalisme, si, premièrement, il pouvait survivre sans problème au processus de la *décolonisation*, et, deuxièmement, s'il pouvait se dissocier définitivement du *racisme*. De même que la traite s'est finalement révélée inutile à la bonne marche du capitalisme international, peut-on envisager, à un stade plus avancé de ce système, que l'impérialisme et le racisme soient également superflus ?

De la fin de la seconde guerre mondiale aux années 80, le monde capitaliste a fini par accepter, bien malgré lui, la décolonisation *politique* de l'Afrique, et le début des années 90 a vu s'amorcer la fin de l'*apartheid* et du racisme institutionnalisé en Afrique australe. Faut-il en conclure que le capitalisme est enfin à la veille de se débarrasser, après la traite, des deux autres fléaux qui ont caractérisé sa relation à l'Afrique, l'impérialisme et le racisme ?

Il y a là, en fait, une part de mystification, car la décolonisation politique et l'indépendance formelle de l'Afrique n'impliquent pas la fin de

l'impérialisme. Elles traduisent seulement un changement de *visage* de l'impérialisme. La décolonisation politique ne s'est pas accompagnée d'une décolonisation économique. Et la tutelle d'un unique pays européen s'est parfois transformée en tutelle collective des puissances occidentales exercées par l'intermédiaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord ou de la Communauté économique européenne. Ce chapitre traite de quelques-uns de ces nouveaux visages du pouvoir capitaliste en Afrique.

À l'heure de l'accession à l'indépendance[1], les changements que les nouveaux États africains souhaitaient voir intervenir dans leurs relations avec le monde extérieur capitaliste découlaient de quatre ambitions étroitement liées[2]. Leurs élites souhaitaient moderniser la société afin de gagner à leur peuple le respect de la communauté internationale. Pour y parvenir, elles entendaient réaliser la décolonisation politique de l'Afrique et mettre fin aux humiliations du racisme ; elles comptaient sur le développement économique pour faire de leurs pays des membres puissants, riches et respectés du monde industrialisé ; enfin, elles voulaient par la décolonisation économique s'affranchir de la tutelle économique de l'Occident. Le monde occidental accueillit ces desseins en fonction de leur degré de compatibilité avec son intérêt primordial, à savoir le maintien de sa suprématie moyennant le moins de réformes possible. Lorsque les changements désirés allaient au-delà ou à l'encontre de ces réformes, l'Occident s'y opposa ; dans le cas inverse, il les appuya.

Pour l'Afrique comme pour le monde occidental, la modernisation s'entendait comme un processus appelé à transformer les sociétés africaines en répliques noires des sociétés industrielles du XX^e^ siècle. Le modèle préféré était en général celui des sociétés industrielles capitalistes. La majorité des dirigeants africains, comme leurs homologues occidentaux, rejetait le modèle des sociétés industrielles socialistes, modèle choisi par une minorité seulement des élites africaines. En conséquence, la coopération afro-occidentale fut largement consacrée à la promotion d'un mode d'exercice des pouvoirs publics conforme au style des démocraties occidentales ; à l'établissement d'un système scolaire et universitaire de type occidental devant permettre de transplanter en Afrique la tradition intellectuelle de l'Occident ; à la propagation de l'idéologie capitaliste parmi les Africains, en particulier sous la version libérale qui prédominait à l'époque ; et à la création des réseaux de transports et de télécommunication et d'autres infrastructures de nature à faciliter en Afrique le déploiement d'une activité économique calquée sur le modèle occidental.

Pour l'Occident, comme pour les États africains, l'objectif économique de la modernisation était de permettre aux Africains de se mettre rapide-

1. On considère en général que l'année 1960, qui vit le plus grand nombre de pays africains accéder à l'indépendance, marque le point de départ de l'indépendance de l'Afrique.
2. Les relations entre l'Afrique et le monde extérieur capitaliste étaient essentiellement des relations afro-occidentales, le monde occidental s'entendant au sens de la triade : Europe occidentale, Amérique du Nord, Japon.

ment au diapason de la civilisation de consommation caractérisant le monde occidental contemporain. Mais là où les Africains voulaient créer leurs propres industries pour répondre à la demande des produits désirés, l'Occident préférait voir l'Afrique continuer à dépendre de lui à cet égard. La notion de développement économique avait donc deux significations bien différentes d'un côté et de l'autre.

Pour les États africains, le développement économique passait impérativement par la création de leur propre base industrielle. Le monde occidental, en revanche, bornait sa vision du développement économique africain à une simple réforme de la capacité de production de l'Afrique conduite de telle sorte que celle-ci devienne un fournisseur stable de matières premières agricoles et minérales pour les usines occidentales, réforme conjuguée à une stimulation des appétits africains qui ouvrirait en Afrique des débouchés plus lucratifs aux marchandises occidentales.

Sur le chapitre de la décolonisation économique, les États africains et l'Occident étaient en nette opposition. Les États africains voulaient arracher le contrôle de leur économie à un monde occidental qui entendait bien le conserver. En effet, perdre ce contrôle signifiait pour l'Occident renoncer à ce qu'un siècle de conquête et de colonisation lui avait procuré et qu'il s'était efforcé de préserver par la décolonisation politique. Or, pour les États africains, renoncer à ce contrôle, c'était vouer à l'échec la composante économique de leur lutte pour l'indépendance politique.

Si l'opposition de l'Afrique et de l'Occident paraissait peut-être moins marquée dans le domaine de la décolonisation politique elle-même, cela tenait uniquement au fait que l'hégémonie économique occidentale sur l'Afrique s'accommodait de diverses situations politiques : domination de la minorité blanche, comme en République sud-africaine et dans la Rhodésie d'alors ; colonialisme classique, comme dans les colonies portugaises non encore libérées à l'époque ; ou néocolonialisme, c'est-à-dire un contrôle politique indirect exercé au moyen de la domination économique, comme dans les États africains nouvellement indépendants eux-mêmes. En raison de ces diverses possibilités, l'opposition occidentale à la volonté africaine de détruire le racisme et de ne plus tolérer la domination politique étrangère sur le moindre arpent de terre africaine ne fut pas aussi implacable que son opposition à la décolonisation économique. Néanmoins, les puissances occidentales n'étaient guère enthousiastes à l'idée de renoncer à une forme existante de contrôle politique au bénéfice d'une autre, jugée moins satisfaisante. Aussi se prononcèrent-elles officiellement en faveur de la décolonisation politique et de l'abolition de l'*apartheid* tout en agissant à l'encontre de ces objectifs, en temporisant et en adoptant des attitudes ambiguës bien faites pour exaspérer les Africains.

La suite d'événements qui a résulté de ces convergences et divergences de vues et d'intérêts fut déterminée, dans une large mesure, par le dispositif d'institutions multilatérales que l'Occident avait mis en place pour gérer le système capitaliste à la suite des catastrophes de la seconde guerre mondiale. L'ONU (et en particulier certains de ses organismes comme la Conférence

sur le commerce et le développement, CNUCED), la Communauté économique européenne, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international devaient être à la fois les acteurs principaux et les théâtres du drame qui allait se jouer.

Le multilatéralisme et la Charte de l'Atlantique

Dès les premiers temps de la seconde guerre mondiale, les dirigeants de l'alliance anti-Axe se rendirent compte qu'il fallait désamorcer les rivalités économiques intenses qui divisaient les puissances capitalistes si l'on voulait éviter un autre conflit planétaire. Ils entreprirent donc de mettre au point des dispositions qui, espéraient-ils, leur permettraient de gérer la paix à l'issue du conflit. La Charte de l'Atlantique, rédigée en 1941 par le président des États-Unis, Franklin Roosevelt, et le premier ministre britannique, Winston Churchill, devint leur référence. Elle était axée sur le principe du multilatéralisme, principe qui inspira également l'organisation des grandes institutions politiques économiques et militaires du monde capitaliste de l'après-guerre.

Les accords de Bretton Woods de 1944 créèrent, sous l'égide des États-Unis, trois institutions économiques fondamentales: le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Le FMI, qui commença à fonctionner en 1947, reçut pour tâche d'aplanir les difficultés créées par les excédents et les déficits des balances des paiements. La Banque mondiale (officiellement dénommée Banque internationale pour la reconstruction et le développement), qui commença à fonctionner en 1946, eut pour mission d'encourager l'investissement de capitaux en vue de la reconstruction et du développement des pays membres. Quant au GATT, qui commença à fonctionner en 1948, son rôle était de promouvoir l'essor du commerce international en réduisant le plus possible les obstacles au commerce, en abaissant les droits de douane et les contingents d'importation et en dissuadant les pays de conclure des accords commerciaux préférentiels.

Sur les plans politique et militaire, la Charte de l'Atlantique fut à l'origine de la création de deux institutions. La première fut l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui vit le jour en 1945, son siège étant établi aux États-Unis. Elle devait devenir le forum politique où allaient se discuter les affaires internationales, tandis que ses institutions spécialisées allaient dispenser une assistance technique en vue de la solution de divers aspects des problèmes mondiaux. En 1949, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) se vit confier la responsabilité de la défense collective des puissances européennes et nord-américaines du monde capitaliste, les États-Unis faisant là encore figure *de primus inter pares*.

Deux autres organisations économiques multilatérales créées ultérieurement influèrent sur l'évolution de l'Afrique indépendante. Il s'agit d'abord

26.1. Conférence franco-africaine à La Baule (France) en juin 1990.
[*Photo :* © AFP Photos, Paris.]

de la Communauté économique européenne (CEE), créée par le Traité de Rome en 1957 et ayant commencé à fonctionner en 1958, sous l'impulsion déterminante de la France. Ses membres visaient, notamment, à promouvoir une politique extérieure commune dans les domaines du commerce, de l'agriculture et des transports. La seconde organisation est un club des principales puissances capitalistes, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui succéda, en 1961, à l'Organisation européenne de coopération économique avec pour mission, entre autres, de promouvoir le commerce multilatéral mondial.

Ces institutions (ONU, FMI, Banque mondiale, GATT, CEE, OCDE, OTAN) étaient au centre de toute une structure de règlements, de lois, d'usages et d'organisations qui, ensemble, déterminaient les mécanismes de fonctionnement du monde capitaliste dans lequel s'inséraient les pays africains décolonisés. Et, sans s'être beaucoup interrogés sur les véritables raisons d'être de ces institutions ou l'ensemble de structures qu'elles coiffaient, les États africains se virent cooptés en leur sein. On les persuada d'adhérer à l'ONU et à ses institutions, au FMI, à la Banque mondiale et au GATT, et de nouer des relations de subordination avec la CEE, l'OTAN et l'OCDE. Aux termes des clauses, publiques et secrètes, des instruments par lesquels le pouvoir politique officiel leur avait été transféré lors de l'indépendance, ils étaient contraints de reconnaître les accords économiques, diplomatiques et culturels auxquels les administrations coloniales sortantes les avaient fait

adhérer. Qui plus est, les États africains se laissèrent persuader de devenir membres d'organisations comme le Commonwealth britannique et la Communauté française, créées par leurs anciens colonisateurs pour prolonger leur hégémonie politique. De nombreux États africains (surtout les anciennes colonies françaises) signèrent également des pactes de défense avec leurs anciens maîtres, pactes permettant dans bien des cas à l'ex-puissance coloniale (surtout la France) de maintenir des troupes sur le sol des pays africains et au besoin d'intervenir militairement dans les affaires intérieures des nouveaux régimes africains. Ainsi, non seulement les États africains se subordonnaient-ils aux principales institutions du système capitaliste mondial, mais, en outre, ils s'attachaient eux-mêmes par mille liens à ses mécanismes internes de fonctionnement. Avec l'indépendance, l'Afrique, qui avait été une mosaïque de chasses gardées impériales exclusives et rivales, chacune sous l'égide de quelque puissance européenne, devint en fait essentiellement un *protectorat de l'OTAN*.

Dans le cadre de l'OTAN, la responsabilité de chaque ancienne colonie continuait d'incomber à son ancien maître. Lorsqu'une guerre civile éclatait dans une de ces anciennes colonies (comme au Nigéria ou au Tchad), les pays de l'OTAN adoptaient en général l'attitude préconisée par l'ancien maître colonial. Mais si une colonie était jugée sérieusement menacée par une « subversion communiste extérieure » (cas du Congo de Lumumba), les États-Unis, en tant que leader de l'OTAN, se réservaient de prendre directement l'affaire en main.

La décolonisation politique et la rivalité Est-Ouest (1960-1984)

La décolonisation politique de l'Afrique finit par affaiblir le protectorat de l'OTAN qui se transforma en hégémonie de l'OCDE. Il y eut à cela deux raisons principales. Tout d'abord, tandis que les États africains diversifiaient leurs relations économiques avec le reste du monde, des pays capitalistes, membres de l'OCDE mais n'appartenant pas à l'OTAN, comme la Suisse, l'Irlande, la Suède et le Japon, établirent des liens économiques solides avec l'Afrique. Deuxièmement, en fournissant un appui matériel aux mouvements africains de décolonisation, le bloc soviétique acquit une influence croissante en Afrique, influence qui joua en partie au détriment du protectorat de l'OTAN. S'appuyant au départ, dans les années 60, sur l'amitié déclarée, mais surtout verbale, des régimes radicaux au pouvoir au Ghana, en Guinée et au Congo-Brazzaville, le bloc soviétique avait, vers le milieu des années 70, établi de solides têtes de pont en Éthiopie, en Angola et au Mozambique, qui se proclamèrent États socialistes ou marxistes prosoviétiques.

Les craintes suscitées en Occident par l'influence du bloc soviétique en Afrique eurent de sérieuses répercussions sur les relations afro-occidentales. L'effet produit était comparable à celui de l'apparition d'une armée

26.2. Installation d'une imprimerie au CICIBA à Libreville (Gabon) par des techniciens de la Mitsubishi Corporation du Japon.
[*Photo :* © L. Mbuyamba, Libreville, Gabon.]

de secours à l'horizon d'une place assiégée : elle suscite d'incertains espoirs de salut parmi les assiégés et l'inquiétude parmi les assiégeants. Les actions et les intentions soviétiques devinrent un élément crucial des calculs des Occidentaux et des Africains concernant tous les aspects de leurs relations.

Les pays occidentaux s'efforcèrent de préserver l'Afrique de l'influence du bloc soviétique, tandis que le nationalisme africain était loin de bouder l'aide que ce même bloc pouvait lui apporter dans son combat contre la suprématie des colons rhodésiens au Zimbabwe, contre le colonialisme portugais en Angola, en Guinée-Bissau et au Mozambique, contre la domination sud-africaine en Namibie et contre l'*apartheid* et le pouvoir des colons blancs en Afrique du Sud.

Dans les États africains indépendants, le protectorat de l'OTAN fut préservé par divers moyens : campagnes de propagande visant à promouvoir un climat politique et culturel pro-occidental et antisoviétique ; chaperonnage politique des régimes africains par les ambassades occidentales ; interventions politiques secrètes et, si tout le reste échouait, interventions militaires directes pour soutenir des régimes pro-occidentaux vacillants ou pour renverser des régimes prosoviétiques ayant réussi à s'établir. Ces activités culminèrent avec les multiples interventions militaires « anticommunistes » menées en Afrique par des forces occidentales ou d'obédience occidentale. Parmi ces interventions, il faut citer : l'opération de l'ONU au Congo (Zaïre), entre 1960 et 1964, dans le but de chasser Patrice Lumumba,

considéré à l'Ouest comme prosoviétique et communiste, et d'installer un régime pro-occidental ; les interventions britanniques au Kenya et au Tanganyika (1964) pour réprimer des soulèvements contre les régimes pro-occidentaux ; le coup d'État contre Nkrumah au Ghana (1966) pour renverser un chef d'État de plus en plus anti-occidental ; les opérations du Shaba en 1977 et 1978-1979, pour protéger le régime de Mobutu contre ses ennemis zaïrois ; nombre d'interventions françaises visant à soutenir des régimes profrançais (en Côte d'Ivoire, en 1964 et 1968, par exemple) ou à remplacer ceux que la France ne pouvait plus accepter, comme le coup d'État contre l'empereur Bokassa (1979) ; et de nombreuses expéditions de mercenaires pour renverser des gouvernements africains « gauchisants », comme en Guinée (1970) et aux Seychelles (1979 et 1982). Ces moyens permirent de préserver dans l'ensemble un *statu quo* pro-occidental dans les pays en cause.

Les tentatives occidentales d'empêcher l'installation de régimes prosoviétiques dans les dernières vieilles colonies eurent beaucoup moins de succès. Là, le nationalisme africain, avec l'appui décisif du bloc soviétique, infligea des défaites à l'Occident.

Malgré l'intérêt qu'il y avait pour lui à étendre la décolonisation politique aux dernières colonies subsistant encore, la peur, nourrie notamment par l'expérience du Congo, de voir des Africains prosoviétiques s'installer au pouvoir à la suite du départ des Européens incita l'Occident à appuyer de tout son poids les régimes colonialistes survivants du Portugal, de Rhodésie et d'Afrique du Sud. En conséquence, il fallut mener des luttes armées prolongées pour briser la volonté du Portugal, appauvri mais soutenu par l'OTAN, de s'accrocher à ses colonies et celle des Rhodésiens de rester au Zimbabwe. Une forte assistance militaire et diplomatique du bloc soviétique contribua à rendre prosoviétiques et même marxistes les nationalistes vainqueurs.

En Éthiopie, c'est la fraction marxiste de l'armée qui triompha dans la lutte pour le pouvoir qui suivit le renversement du régime féodal de l'empereur Haïlé Sélassié. La victoire marxiste fut obtenue en dépit des efforts considérables que déployèrent les Occidentaux, et plus particulièrement les Américains, pour installer leurs amis au pouvoir.

Ces triomphes de nationalistes africains marxistes ouvrirent, à partir de 1975, une large brèche dans le protectorat de l'OTAN. Voyant ainsi réalisées ses pires craintes concernant l'installation en Afrique de régimes prosoviétiques, l'Occident, conduit par les États-Unis, n'était guère tenté de favoriser l'accès au pouvoir de la majorité noire en Afrique du Sud et de faire pression sur la minorité des colons blancs pour obtenir l'abolition de l'*apartheid*. Il tendit également à favoriser le maintien de la domination sud-africaine en Namibie. Ainsi, malgré les grandes victoires africaines contre le colonialisme portugais et rhodésien, la décolonisation politique de l'Afrique n'était toujours pas achevée au milieu des années 80. La Namibie luttait toujours pour son indépendance et, malgré des pressions internationales croissantes, la fin de l'*apartheid* et de la suprématie de la minorité blanche en Afrique du Sud n'était toujours pas en vue.

À la fin de 1984, l'OTAN avait perdu son protectorat sur les pays qui étaient encore des colonies en 1970, mais en revanche il avait réussi à le préserver sur les pays qui, à cette époque, avaient acquis leur indépendance, ces pays étant devenus entre-temps des néocolonies. Ainsi se justifiait globalement *a posteriori* la stratégie de l'Occident consistant, après la guerre, à accorder l'indépendance à ses colonies afin de pouvoir les maintenir dans son orbite économique.

Or, à partir de 1974, l'essentiel du drame afro-occidental s'est joué non plus sur la scène politique, mais sur la scène économique.

Le développement économique et la décolonisation (1960-1973)

Résolu à préserver son protectorat économique sur l'Afrique et redoutant les incursions du bloc soviétique si les Africains se trouvaient frustrés dans leurs aspirations, l'Occident était prêt à favoriser un certain degré d'africanisation de l'économie africaine et à appuyer de ses moyens le type de développement limité que les puissances coloniales avaient commencé à organiser après la seconde guerre mondiale. Mais les exigences du nationalisme africain dépassaient de beaucoup ce que l'Occident, États-Unis en tête, était prêt à concéder. Aussi, le premier quart de siècle d'indépendance politique de l'Afrique vit-il l'action des Africains en faveur du développement et de la décolonisation du continent se heurter aux efforts déployés par les Occidentaux pour freiner ces mutations.

La recette consacrée pour enclencher le développement préconisait d'utiliser, conjointement à l'épargne intérieure, des capitaux d'investissement, une aide financière, des biens de production et une assistance technique extérieurs pour créer des industries locales susceptibles de transformer les matières premières et de produire des biens de substitution aux importations. Parallèlement devaient être réalisés des travaux d'infrastructure économique (routes, barrages, voies ferrées, télécommunications, et autres) pour assurer l'approvisionnement des industries et la distribution de la production. La mise en place d'une infrastructure sociale (écoles, hôpitaux, et autres) devait contribuer à améliorer la qualité de la main-d'œuvre. L'exportation des produits agricoles et miniers devait financer l'achat de biens de consommation et fournir une partie des ressources nécessaires à l'industrialisation. Cette stratégie, consistant à s'appuyer sur l'épargne intérieure, l'aide étrangère, l'investissement étranger, la technique étrangère, les experts étrangers et le commerce extérieur pour former la main-d'œuvre locale, améliorer l'infrastructure et développer la production de matières premières, devait permettre d'obtenir un taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) suffisamment élevé pour combler le fossé entre les niveaux de vie de l'Occident et de l'Afrique.

Les socialistes et les capitalistes africains n'étaient pas d'accord sur les modalités de l'organisation sociale interne les plus appropriées pour la mise

en œuvre de cette stratégie du développement. Pour les partisans de la « voie socialiste de développement », la mise en œuvre devait se faire au moyen de mesures sociales et économiques axées sur la propriété collective des moyens de production. Dans la pratique, propriété collective signifiait propriété de l'État. Parmi les partisans de la voie socialiste, les marxistes tenaient que la gestion de la société et de son appareil de production collectivisé devait être soumise à la dictature du prolétariat. D'autres socialistes africains n'allaient pas si loin et estimaient qu'il suffisait de confier l'administration de l'État à une coalition des représentants de toutes les classes de la société. Certains faisaient remarquer qu'il n'y avait pas de classes sociales en Afrique et qu'il ne pouvait donc y être question de pouvoir ou de dictature d'une classe quelconque. Pour les tenants de la « voie capitaliste de développement », la stratégie devait être mise en œuvre par des mesures sociales et économiques fondées sur le principe capitaliste d'une propriété à la fois publique et privée des moyens de production. Ils optaient donc pour une économie mixte combinant, selon un dosage variable, l'entreprise privée et l'entreprise publique.

Les puissances occidentales étaient naturellement favorables à la voie capitaliste. Elles considéraient les socialistes africains non marxistes avec plus ou moins de méfiance et les marxistes africains comme des dupes ou des agents du bloc soviétique qu'il fallait empêcher d'accéder au pouvoir.

Cependant, dès avant la fin des années 60, il était évident que la recette consacrée du développement ne marchait pas. Au début des années 70, il n'y avait pas le moindre signe qu'un quelconque pays d'Afrique (capitaliste, socialiste ou marxiste) soit en train de « rattraper » l'Occident. Le monde entier pouvait constater que les nations riches devenaient de plus en plus riches tandis que les pauvres, y compris les pays d'Afrique, devenaient de plus en plus pauvres.

Avant que l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) n'augmente le prix du pétrole, seule une minorité d'Africains liait le développement économique à la décolonisation de leurs relations économiques extérieures. La décolonisation était alors envisagée comme une simple africanisation, au sens d'une augmentation du nombre des Africains présents dans les structures économiques héritées de l'époque coloniale. Seule une minorité de nationalistes radicaux réclamait la nationalisation des entreprises étrangères et une modification des relations économiques afro-occidentales. Et une minorité plus réduite encore de partisans de la « voie socialiste » jugeait que le développement exigeait à la fois une transformation au niveau local des relations économiques et sociales héritées du colonialisme et un découplage radical des économies africaines de l'économie capitaliste mondiale.

L'Occident, pour sa part, préférait l'africanisation des institutions économiques coloniales, et ce à l'allure la plus lente possible. Il était opposé à la nationalisation et même à l'expropriation partielle, et rejetait catégoriquement toute idée de modification de ses liens économiques avec l'Afrique.

En condamnant la Guinée à l'isolement, en 1958, la France de De Gaulle montra bien vite que serait sévèrement punie, par une rupture totale, toute

tentative de l'Afrique pour se détacher de l'Occident. C'est en effet pour ce motif que la France octroya brutalement son indépendance à la Guinée et rompit unilatéralement toute relation économique avec elle. Conformément au code de l'OTAN, les autres puissances capitalistes mirent alors la Guinée en quarantaine. Son isolement forcé du monde capitaliste développé devait durer jusqu'en 1963, année où elle renoua avec la France, et l'obligea à s'appuyer lourdement sur le bloc soviétique. En revanche, la Tanzanie, en 1967, et l'Angola au moment de son indépendance, en 1975, optèrent pour un mode socialiste de développement tout en maintenant avec le monde occidental les liens qu'ils jugèrent indispensables. L'exploitation du pétrole angolais, par exemple, continua d'être assurée en association avec des sociétés occidentales.

Une diversité analogue s'observait parmi les adeptes de la voie capitaliste. Certains, comme la Côte d'Ivoire, le Malawi, le Kenya ou le Zaïre, étaient étroitement chaperonnés par l'Occident dans le domaine économique. D'autres, comme le Nigéria, entendaient suivre la voie capitaliste, mais avec les coudées plus franches. Le Ghana constituait un cas à part. Alors que Nkrumah clamait haut et fort son orientation socialiste, peu de choses furent faites en son temps pour trancher les vieux liens coloniaux et encore moins pour modifier les bases capitalistes de l'économie et de la société ghanéennes. Après le renversement de Nkrumah en 1966, le discours socialiste fut mis au rancart et le Ghana demeura dans la voie capitaliste.

Les tenants de la voie socialiste avaient une attitude plus agressive sur la question de la nationalisation des avoirs étrangers que les partisans du capitalisme. Ces derniers préféraient en général l'africanisation, méthode qui consistait à attribuer des parts de l'actif des sociétés étrangères à l'État et à des particuliers africains et à intégrer des Africains dans les structures de direction où ils étaient formés aux techniques de gestion. Le temps et l'expérience aidant, les Africains comptaient de la sorte pouvoir prendre les rênes des institutions économiques nécessaires au développement.

L'expropriation, qu'elle eut lieu par nationalisation ou par africanisation, n'alla pas sans provoquer des réactions de la part des gouvernements occidentaux. Ceux-ci, dans les années 60, menaçaient de redoutables représailles économiques les États qui prétendaient nationaliser les avoirs étrangers, la France se montrant particulièrement ferme à l'égard de ses anciennes colonies. Lorsque ces menaces ne suffisaient pas à dissuader un pays de nationaliser, ils exigeaient de gros dédommagements. L'hostilité occidentale à l'africanisation était moins vive, encore que la France fût là aussi la plus réticente. L'on vit cependant, au milieu des années 70, une société américaine comme la Citibank préférer quitter le Nigéria plutôt que de vendre sous la contrainte une partie de ses actions à l'État nigérian.

Dans le long terme, la France répondit aux expropriations partielles ou totales en recourant de plus en plus au financement par prêts et par crédits-fournisseurs au détriment des formes de participation en capital. D'autres puissances occidentales adoptèrent la même politique. L'on passa également du contrôle direct des filiales africaines par les maisons mères à

la participation à la gestion, à des modalités diverses d'assistance technique et de formation, et à des contrats d'approvisionnement et de partage de la production. Les investisseurs français, bientôt imités par d'autres puissances européennes, commencèrent à recourir à des systèmes d'assurance et de garantie des investissements proposés par leur propre État pour couvrir des risques non commerciaux tels que les guerres, les révolutions ou les expropriations. Ces systèmes s'appliquaient aux investissements dans les pays avec lesquels les gouvernements européens avaient passé des « accords de protection des investissements » (API) qui garantissaient une indemnisation équitable et rapide en cas d'expropriation. Les pays africains désireux d'attirer les investisseurs étrangers se mirent à souscrire des API avec les pays occidentaux. Dès 1960, la France passa des accords de ce type avec le Sénégal, Madagascar, la République centrafricaine, le Congo-Brazzaville, le Tchad et le Gabon.

En 1981, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Belgique, le Danemark et la France avaient conclu à titre bilatéral des API et des conventions contenant des clauses de protection des investissements avec une vingtaine de pays africains. Cette année-là, on comptait trente-neuf pays africains ayant signé et ratifié la Convention multilatérale sur le règlement des différends relatifs aux investissements établie entre l'OCDE et les pays en développement.

Par ces moyens, l'Occident, s'alignant souvent sur des initiatives françaises et américaines, put contenir la montée des expropriations et offrir aux sociétés occidentales la protection nécessaire à la poursuite de leurs activités en Afrique. Pour les pays africains ayant procédé à des expropriations, les limites de ces mesures en tant que moyen de développement devinrent vite évidentes. Les prix que les Africains obtenaient pour leurs exportations, les quantités qu'ils pouvaient écouler ou les prix qu'ils devaient payer pour leurs importations n'étaient en rien modifiés par le fait que les sociétés travaillant chez eux étaient en tout ou en partie propriété africaine. Ils découvrirent qu'une poignée de sociétés occidentales dominant le commerce mondial de chaque produit détenait, en fait, le pouvoir sur l'ensemble de ces facteurs.

Son pays ayant accédé à l'indépendance en 1957, Nkrumah avait plus d'expérience des problèmes du développement que la plupart des leaders africains. Ceci lui permit de dénoncer, dès le début des années 60, la puissance occulte des oligopoles occidentaux qu'il accusa de faire obstacle au progrès économique de l'Afrique[3]. Pour supprimer les contraintes qui pesaient sur le développement africain, il fallait, au moyen d'une action gouvernementale concertée, briser la mainmise de ces sociétés sur le marché international. Lorsque Nkrumah souleva ces questions, la plupart des dirigeants africains n'y prêtèrent aucune attention ou ne prirent pas la chose au sérieux, les gouvernements d'Afrique francophone lui manifestant même souvent de l'hostilité. Mais, vers le milieu des années 70, tous — partisans

3. K. Nkrumah, 1973.

du capitalisme ou du socialisme — reconnaissaient finalement le bien-fondé des vues de Nkrumah. Se rendant compte que, s'ils n'étaient pas coordonnés avec la décolonisation de leurs relations économiques avec le monde occidental, leurs plans de développement resteraient à jamais sans effet, les leaders africains, y compris les dirigeants francophones, jugèrent utile de se joindre au mouvement tiers-mondiste qui se formait pour modifier l'ordre économique international. La décision de l'OPEP d'augmenter les prix du pétrole leur fournit l'occasion de se lancer dans le combat en faveur d'un « nouvel ordre économique international ».

L'action de l'OPEP marque un tournant

La réussite de l'OPEP dans son entreprise de quadrupler les prix du pétrole par une série de décisions unilatérales, en 1973 et 1974, modifia l'ordre des possibles sur la scène économique internationale. Tout d'un coup, les producteurs de matières premières découvraient qu'ils avaient les moyens de prendre en main leurs ressources et leur destin. Ce fut un tournant décisif. À partir de ce moment, le développement et la décolonisation allaient se poursuivre dans un esprit tout à fait différent.

L'action de l'OPEP eut des répercussions à divers niveaux sur les relations afro-occidentales. Malgré l'influence modératrice de Washington sur le plus puissant des membres de l'OPEP, l'Arabie saoudite, le cartel des producteurs de pétrole déclencha une crise aiguë de la balance des paiements des pays non producteurs de pétrole, crise qui transforma en véritable cauchemar la gestion de l'économie. Mais, en même temps, la possibilité d'imiter avec un succès identique l'initiative de l'OPEP pour d'autres produits de base éveillait l'espoir de surmonter la crise par un accroissement spectaculaire des recettes d'exportation. Washington était ouvertement hostile à l'OPEP. Paris se montra plus prudent. Londres devait sortir gagnant de cette hausse des prix du pétrole.

L'OPEP valida du jour au lendemain aux yeux de tous la thèse selon laquelle il existait des entraves structurelles et commerciales inhibant le développement. Elle montrait en particulier que, si l'on parvenait à éliminer la contrainte constituée par la fixation des prix des produits de base, une abondance de recettes pouvait être dégagée pour financer le développement et même l'épanouissement des styles de consommation auxquels le développement était censé mener. Comme chacun pouvait le constater, le développement des pays de l'OPEP n'était plus entravé par la pénurie de capitaux.

L'action de l'OPEP montra aussi qu'il était possible de surmonter la contrainte de la fixation des prix et d'autres obstacles en formant un cartel de producteurs et en lançant des attaques politiques concertées sur les structures des relations économiques externes. Cette possibilité étant désormais manifeste, le succès de l'OPEP eut le double effet, au niveau de la propagande et de la diplomatie internationale, de transformer en débat public la controverse

jusqu'alors académique sur la stratégie du développement, et de transformer en revendication générale les appels isolés à la décolonisation des relations économiques internationales. Le rêve de faire basculer la structure des relations à l'avantage des pays du tiers monde galvanisa le combat en faveur d'un nouvel ordre économique international remplaçant celui qui avait été fondé sur la Charte de l'Atlantique. L'exemple de l'OPEP renforçait la résolution des Africains, en particulier, de tout faire pour obtenir de meilleures conditions dans la négociation en cours des arrangements économiques entre les pays du groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) et ceux de la CEE. Le cheval de Troie de la France dans l'OPEP était le Gabon, mais, jusque vers la fin des années 80, la France cultiva aussi assidûment ses relations avec les membres arabes de l'OPEP.

Lorsque les économies africaines passèrent de la stagnation au déclin puis plongèrent dans la crise, en partie à cause de la montée en flèche des prix du pétrole, on continua sans désarmer à rechercher des stratégies de développement efficaces et les moyens de modifier les relations économiques extérieures. Nous allons maintenant examiner le combat pour la décolonisation des relations économiques extérieures de l'Afrique qui commença à cette époque et le débat sur le développement et la dépendance qui l'accompagna.

Le combat pour la décolonisation économique (1974-1984)

Les États africains poursuivirent leur effort de décolonisation suivant deux axes principaux: le combat général du tiers monde en faveur d'un nouvel ordre économique international et les négociations de la Convention de Lomé entre les pays ACP et la CEE. Cet effort était centré sur les relations économiques extérieures; il ne tenait aucun compte de la part imputable aux rapports sociaux propres aux pays africains dans l'insuffisance de leur développement.

À partir du milieu des années 60, une campagne visant à réformer les structures des relations économiques mondiales avait été lancée à l'ONU par le Groupe des Soixante-Dix-Sept. S'inspirant des idées de certains économistes latino-américains et enhardis par le succès de l'OPEP, les animateurs de cette campagne rassemblèrent vite de nombreux suffrages et surent attirer l'attention sur eux en faisant grand battage autour des griefs économiques du tiers monde à l'encontre de l'Occident.

En 1974, le Groupe des Soixante-Dix-Sept fit adopter à l'ONU une Déclaration sur l'établissement d'un nouvel ordre économique international, accompagnée d'un Programme d'action à cette fin. Le groupe fit également adopter une Charte des droits et devoirs économiques des États. Cette charte avait deux aspects importants. Elle affirmait à la fois la souveraineté des nations sur leurs ressources naturelles, sur les biens étrangers et ceux des sociétés multinationales situées sur leur territoire, et leur droit de nationaliser ces biens et de décider des modalités de l'indemnisation. Ces dispositions

étaient contraires au droit international existant qui, en cas de nationalisation, faisait de l'indemnisation une obligation à remplir selon ses propres modalités. En second lieu, la Charte faisait obligation aux pays développés de redresser les inégalités entachant la structure de l'économie internationale en réorganisant les structures décisionnelles du FMI, de la Banque mondiale et d'autres institutions financières internationales, en accroissant les transferts nets de ressources aux pays en développement et en leur donnant accès aux moyens scientifiques et techniques correspondant aux besoins et aux objectifs de leur développement. Washington, Paris et Londres entendirent avec inquiétude résonner ces sonnettes d'alarme.

La campagne pour le nouvel ordre économique international se concentra sur les thèmes suivants : les fortes fluctuations des prix des produits primaires et l'instabilité consécutive des recettes des pays exportateurs ; la détérioration des termes de l'échange entraînant la baisse relative constante des prix des matières premières par rapport à ceux des produits manufacturés ; l'accès insuffisant du tiers monde à la technique occidentale en matière d'industrialisation ; l'accès insuffisant des industries du tiers monde aux marchés occidentaux ; l'insuffisance des apports de capital provenant des recettes d'exportation, de l'aide étrangère et des investissements étrangers pour financer le développement du tiers monde. Pour remédier à toutes ces difficultés, il était proposé de réformer le système monétaire, les mécanismes de transfert de technologie et d'industrialisation, ainsi que le commerce international.

Pour obtenir que les pays du tiers monde puissent disposer de plus de capitaux, les avocats du nouvel ordre économique international demandaient : une modification de la répartition des voix au FMI afin de favoriser les pays en développement ; une augmentation substantielle des fonds propres de la Banque mondiale pour lui permettre d'accroître le montant de ses prêts à des conditions de faveur aux pays les plus pauvres ; le refinancement et le réaménagement de certaines dettes du tiers monde, un moratoire sur le paiement des intérêts dans certains cas et leur annulation pure et simple dans d'autres ; enfin, un plancher du montant de l'aide étrangère fixé à 0,7 % du produit national brut (PNB) des pays donateurs en 1980.

Sur le chapitre de la technique et de l'industrialisation, l'idée était de changer les règles en vigueur, afin de permettre aux pays du tiers monde d'acquérir plus facilement et à meilleur marché la technique occidentale. Ces pays proposaient de réduire le coût des brevets, des licences, des marques déposées et de l'assistance technique. Étant donné que le transfert de technologie s'opérait essentiellement par l'intermédiaire de sociétés multinationales, ils préconisaient d'instituer un code réglementant l'activité des multinationales dans le tiers monde. Ils réclamaient aussi une redistribution de l'industrie mondiale et demandaient instamment aux pays développés d'aider le tiers monde à atteindre l'objectif de 25 % de la production mondiale en l'an 2000. À cet effet, les pays du tiers monde demandaient qu'un accès préférentiel fût réservé à leurs exportations sur les marchés occidentaux.

En matière de commerce international, les pays du tiers monde désignaient la structure du marché mondial comme la source de leurs maux. La commercialisation de leurs productions agricoles et minières était, disaient-

ils, entièrement entre les mains d'organismes commerciaux occidentaux. Les diverses bourses de commerce se situaient toutes en Occident, sous contrôle de l'Occident, et chacune d'elles était dominée par quelques grandes sociétés. Par exemple, trois multinationales contrôlaient le marché mondial de la banane; près de 90 % du commerce d'exportation du tabac en feuilles étaient aux mains de six sociétés; quinze grandes sociétés se partageaient le commerce international du coton; celui du cacao et des produits dérivés était l'affaire de six sociétés; trois sociétés avaient la haute main sur le marché mondial des céréales; enfin, quatre sociétés contrôlaient le marché mondial de la bauxite, de l'alumine et de l'aluminium.

Se fondant sur l'exemple de l'OPEP, les gouvernements du tiers monde estimèrent qu'il leur fallait former des cartels de producteurs pour arracher le contrôle des marchés aux oligopoles occidentaux. Lorsque de tels cartels n'étaient pas réalisables, ils entendaient amortir les effets de la maîtrise du marché par l'Occident grâce à des accords internationaux sur les produits de base (AIPB) dont les mécanismes, fondés sur la manipulation des prix et de l'offre, permettraient de stabiliser et d'accroître progressivement les recettes d'exportation du tiers monde. Pour préserver le pouvoir d'achat de leurs exportations, ils proposèrent d'indexer les prix des produits primaires sur ceux des articles manufacturés.

Ces idées furent présentées à la quatrième session de la Conférence des Nations Unies sur le développement, à Nairobi en 1976, en tant que proposition d'un Programme intégré pour les produits de base (PIPB). Il s'agissait d'étendre les AIPB à dix-huit produits et groupes de produits, de constituer un Fonds commun servant à financer des stocks régulateurs pour stabiliser les prix à l'intérieur de fourchettes fixées d'un commun accord, de créer des « facilités de financement compensatoires » permettant de compenser l'insuffisance des recettes d'exportation. Ce système d'accords, de fonds et d'autres facilités devait commencer à fonctionner à la fin de 1978.

Les pays occidentaux n'étaient évidemment pas favorables à ces propositions qui tendaient à supprimer ou à affaiblir leur contrôle sur l'économie mondiale. Mais ils ne voulaient pas non plus d'une prolifération de cartels du genre de l'OPEP pour d'autres produits de base, et pas davantage d'un climat général d'hostilité et d'affrontement économiques. Soucieux en outre de leurs intérêts à long terme qui étaient d'assurer la stabilité de leur approvisionnement en matières premières aux plus bas prix possible, les pays occidentaux consentirent à entamer des négociations avec l'intention, non pas d'accéder aux exigences du tiers monde, mais plutôt de désamorcer les pressions, de saboter le mouvement en faveur du nouvel ordre économique international et de confier le contrôle d'un éventuel accord au FMI, à la Banque mondiale et à d'autres institutions d'obédience occidentale. Comme on pouvait s'y attendre, les négociations n'aboutirent pas à grand-chose.

En 1980, une publication de l'ONU, *Forum du développement*[4], reconnaissait que les règles et les structures régissant les transferts industriels

4. *Forum du développement*, septembre 1980, p. 13.

et technologiques étaient demeurées à peu près inchangées. En 1984, seuls cinq produits de base exportés par le tiers monde — le sucre, le cacao, le café, l'étain et le caoutchouc naturel — faisaient l'objet d'accords internationaux. Et un seul de ces accords, l'Accord international sur le caoutchouc naturel, était postérieur à la quatrième CNUCED. Ces accords internationaux, déjà minés par la non-participation de certains des producteurs et des consommateurs principaux, ne fonctionnaient pas bien, étant confrontés à des difficultés pratiques allant de l'insuffisance des fonds affectés aux stocks régulateurs à des querelles de contingentement entre producteurs.

On ne parvint pas davantage à mettre en œuvre les facilités de financement compensatoires. Le fonds de 44 milliards de dollars des États-Unis, initialement proposé par la CNUCED, avait été ramené en 1983 au chiffre plus modeste de 10 milliards de dollars, avec un capital versé de 1 milliard de dollars seulement. À ce niveau, le fonds, s'il était créé, ne permettrait de compenser que 10 % au plus des déficits prévus des recettes d'exportation.

L'idée d'indexer les prix des produits primaires sur ceux des articles manufacturés mourut dans l'œuf. Quant aux espoirs de création d'un Programme intégré pour les produits de base, ils s'évanouirent à la dernière réunion, en 1980, du Comité intergouvernemental spécial pour le PIPB.

Malgré ces échecs retentissants, le Groupe des Soixante-Dix-Sept présenta, en février 1980, un ensemble d'objectifs révisés. Il s'agissait d'atteindre : une croissance annuelle du PIB des pays du tiers monde de 7,5 % ; une part du tiers monde dans le marché mondial d'articles manufacturés de 20 % en 1990 et 30 % en l'an 2000 ; une part des exportations de produits alimentaires et agricoles de 35 % en 1990 et 50 % en l'an 2000. Le groupe demandait enfin le transfert d'au moins 300 milliards de dollars aux pays du tiers monde au cours des années 80.

Dans le cadre de la campagne générale pour un nouvel ordre économique international lancée par le tiers monde, les pays africains insistaient sur ce qui caractérisait l'économie africaine. L'Afrique étant avant tout un fournisseur de matières premières, sa préoccupation centrale était naturellement la stabilisation de ses recettes d'exportation et l'indexation. Et comme l'Europe demeurait le principal partenaire commercial de l'Afrique, malgré l'accroissement spectaculaire du volume des échanges de celle-ci avec les États-Unis et le Japon, les Africains firent porter l'essentiel de leur effort sur les négociations avec la CEE.

Lors de la formation de la CEE, la France avait expressément demandé qu'une place fût faite dans l'organisation aux relations particulières qu'elle entretenait avec ses colonies sur le point d'accéder à l'indépendance. Il fut alors décidé de conférer un statut de membre associé aux pays qui avaient des relations particulières avec des membres de la CEE. Par les Conventions de Yaoundé de 1963 et de 1969, ces relations particulières se muèrent en un faisceau de relations multilatérales entre les pays de la CEE et les 18 anciennes colonies de la France, de la Belgique et de l'Italie. Cela épargna aux associés africains le souci de conclure des accords séparés avec les différents membres de la CEE. Quant à ceux-ci, ils s'assuraient ainsi, collectivement,

la possibilité beaucoup plus avantageuse d'exploiter les marchés et les ressources d'un groupe plus vaste d'États africains.

En 1975, la Convention de Yaoundé fut remplacée par la première Convention de Lomé entre 9 pays de la CEE et 46 pays du groupe ACP. En 1979, lorsque fut signée la deuxième Convention de Lomé, le nombre des pays du groupe ACP était passé à 58. Et en 1984, tandis que la troisième Convention était en cours de négociation, les pays de la CEE étaient au nombre de 10 et le groupe ACP comptait 64 membres. Sur ce nombre, 43 étaient des pays africains. Ainsi s'établirent les relations CEE-ACP, à partir du noyau des relations franco-africaines qui s'était lui-même progressivement transformé en relations euro-africaines.

Les pays africains entendaient garantir, au moyen de ces conventions, la stabilité de leurs recettes d'exportation sur leurs traditionnels marchés européens. Les clauses commerciales des Conventions de Lomé permettaient à 95 % des quelques produits industriels qu'exportaient les pays du groupe ACP d'entrer en franchise sur le territoire de la CEE. Lomé I avait institué un dispositif, le STABEX, devant servir à stabiliser les prix de 34 produits et à prémunir les pays du groupe ACP contre les chutes de leurs recettes d'exportation pour ces produits. Lomé II porta la liste du STABEX à 44 articles et créa un mécanisme connexe, le SYSMIN (plus connu sous le nom de MINEX) pour 6 produits minéraux — le cuivre, les phosphates, la bauxite/alumine, le manganèse, l'étain et le minerai de fer. Le MINEX n'offrait pas de compensation des manques à gagner sur les exportations, mais permettait d'obtenir des prêts à faible taux d'intérêt auprès de la Banque européenne de développement pour aider les entreprises minières menacées par une chute brutale de leurs recettes due à un fléchissement des cours.

Les pays de la CEE cherchaient pour leur part à assurer à leurs usines un approvisionnement régulier en matières premières à bon marché et, en évinçant leurs concurrents, à conserver pour eux les marchés africains des biens de consommation et d'équipement. Les règles entérinées à Lomé excluaient par conséquent, pour les pays du groupe ACP, la possibilité de former des cartels qui, en exerçant des pressions sélectives sur les pays de la CEE, auraient pu affaiblir leur compétitivité par rapport au reste du monde industriel. De façon analogue, la Convention de Lomé octroyait des droits préférentiels aux multinationales de la CEE opérant dans les pays du groupe ACP, les favorisant par rapport à leurs rivaux américains et japonais ; mais elle n'accédait pas aux demandes du groupe ACP de pouvoir réglementer et superviser les activités des multinationales sur ses territoires.

Sur d'autres chapitres, les desiderata des pays du groupe ACP ne furent pas davantage satisfaits. Par exemple, le Fonds européen de développement pouvait apporter une aide à l'investissement dans les branches du bâtiment, de l'adduction d'eau, de l'équipement sanitaire, de l'énergie et de la production des matières premières, mais pas pour des industries dont les produits pouvaient concurrencer les articles manufacturés européens sur les marchés d'Europe. Il n'était même pas prévu que le groupe ACP fût représenté à ce Fonds européen de développement.

Les pays du groupe ACP exprimaient de nombreuses réserves au sujet de Lomé II, ce qui contribua à faire traîner en longueur les négociations relatives à Lomé III. Néanmoins, du seul fait de leur existence et de leur application, les Conventions de Lomé constituaient un pas en avant considérable par rapport aux stériles négociations concernant un nouvel ordre économique international.

Un impérialisme triomphant

En dehors des milieux animés de la diplomatie, de la propagande et des théoriciens de la coopération, comment fonctionnèrent sur le terrain les relations afro-occidentales entre 1974 et 1985 ? Quels résultats donnèrent au juste les efforts déployés pour décoloniser ces relations ? Et qu'en fut-il du développement ?

Dans l'ensemble, les tentatives de décolonisation économique se sont révélées infructueuses ; l'ordre établi par la Charte de l'Atlantique est demeuré intact. La campagne pour un nouvel ordre économique international et la Convention de Lomé n'ont pas sensiblement modifié les conditions de dépendance caractérisant le rôle de l'Afrique dans le système capitaliste mondial. S'il y a eu changement, c'est dans le sens d'un renforcement des relations et des forces économiques coloniales. Les pays africains sont restés membres de l'ONU, de la Banque mondiale, du FMI, etc., et ces institutions n'ont pas perdu leur nature d'instruments de la domination occidentale ; quant à l'influence de l'Afrique et du tiers monde en leur sein, elle ne s'est pas notablement accrue, sauf dans le domaine de la rhétorique.

Aucune réforme n'a modifié les systèmes monétaire et commercial pour infléchir leur fonctionnement en faveur du tiers monde. Malgré leurs véhémentes dénonciations du FMI, les pays africains n'en ont pas moins été contraints de traiter avec lui à ses propres conditions. De même, les oligopoles occidentaux ont continué de contrôler la commercialisation des exportations de l'Afrique. S'il y eut des tentatives faites pour les court-circuiter, elles échouèrent. Par exemple, en 1981, le Zaïre entreprit de commercialiser indépendamment ses diamants, mais il y renonça en 1983 et s'en remit de nouveau à la De Beers.

Aucun changement notable n'est intervenu dans la répartition du commerce extérieur de l'Afrique remontant à l'époque coloniale, même si sa valeur est passée de 4,9 milliards de dollars en 1960 à 89,6 milliards de dollars en 1980. L'Europe occidentale est demeurée le principal partenaire commercial de l'Afrique ; le commerce africain avec le bloc soviétique a stagné, puis diminué ; le commerce intra-africain est resté lui aussi stationnaire. Les biens de consommation ont constitué la plus grande partie des importations, soit entre 35 et 45 %[5]. Ainsi, en ce qui concerne la composition et la direction de son commerce, l'Afrique est demeurée un fournisseur de

5. CEA, 1983.

produits primaires pour le monde occidental et un marché pour les articles manufacturés occidentaux.

Les chiffres de 1981 montrent combien a peu évolué la répartition du commerce africain pendant la période postcoloniale considérée. Cette année-là, le commerce de l'Afrique avec le reste du monde a représenté un montant total de 106 milliards de dollars, la part de l'OCDE dans ce total s'élevant à 71 milliards de dollars ; sur ce chiffre, la part de la CEE était de 43 milliards de dollars, celle des États-Unis de 13 milliards de dollars, et celle du Japon de 7 milliards de dollars. Le commerce de l'Afrique avec les pays en développement non africains représentait une valeur de 16 milliards de dollars ; les échanges avec le bloc soviétique ne dépassaient pas 1, 3 milliard de dollars ; d'autres catégories d'échanges particulières et non spécifiées représentaient 18 milliards de dollars. Le commerce intra-africain ajoutait la maigre somme de 6,7 milliards de dollars, portant le total général du commerce africain à un montant de 113 milliards de dollars[6].

Sur le plan intérieur, les économies africaines ont conservé leur caractère colonial, d'autant plus que peu d'efforts ont été faits pour le modifier. Leur orientation vers le marché mondial a continué d'être le facteur déterminant de l'investissement dans l'agriculture et les industries extractives ; quant à la production des « enclaves industrielles », elle a été fonction des exigences de l'économie internationale. Il n'y a eu pratiquement aucun effort de développement fondé sur un inventaire complet des ressources et sur une organisation du marché intérieur de nature à susciter la création de relations interindustrielles internes. Par conséquent, les économies africaines ont continué à produire les biens qu'exigeait d'elles le monde occidental, par l'intermédiaire du marché mondial, plutôt que les biens nécessaires aux Africains.

Sous la protection des divers API, les multinationales ont continué à dominer la production et la distribution en Afrique. Par exemple, l'archétype des multinationales de la CEE opérant en Afrique, la société britannique Lonhro, a continué à tirer la majeure partie de ses bénéfices de ses activités africaines. En 1982, 1,2 milliard de dollars, soit le quart de son chiffre d'affaires (4,7 milliards de dollars) provenait d'Afrique ; mais cette somme dégageait un bénéfice de 120 millions de dollars, soit environ 50 % de la totalité des bénéfices réalisés par Lonhro au cours de l'exercice, ce qui faisait de l'Afrique son théâtre d'opérations de loin le plus lucratif. Quant au champ couvert par ses activités africaines, il était considérable. La plupart de ses 800 filiales se trouvaient en Afrique : au Malawi, au Zimbabwe, au Kenya, en Zambie, au Nigéria, au Ghana, à Maurice, en Ouganda, au Swaziland et en Afrique du Sud. Lonhro possédait des journaux, des plantations de thé, des hôtels, des ranches, des plantations de canne à sucre et des sucreries ; elle fabriquait des charrues, des textiles, de la bière, des peintures, des confiseries, des cosmétiques et des autocars ; elle distribuait et vendait au détail des

6. D'après le FMI, 1982. Les chiffres sont arrondis.

véhicules à moteur, des oléagineux, des disques, des bandes magnétiques, de l'équipement minier et des pièces détachées; en outre, elle s'occupait de leasing d'avions, exploitait des mines de charbon, de cuivre, d'or et de platine, et gérait des entreprises de bâtiment et de travaux publics. En fait Lonhro était à elle seule, avec plus de 600 millions d'hectares d'exploitations agricoles diverses, le plus grand producteur de denrées alimentaires d'Afrique[7].

Or, contrairement à ce que l'attitude extérieurement hostile aux multinationales des gouvernements africains pourrait donner à penser, ces sociétés ont en fait été sollicitées et accueillies à bras ouverts. Par exemple, Lonhro a officiellement été rappelée en Tanzanie en 1983, cinq ans après en avoir été expulsée pour son ingérence dans la guerre d'indépendance du Zimbabwe. Elle reçut un dédommagement pour les avoirs de ses 18 filiales nationalisées par la Tanzanie et fut invitée à réinvestir l'argent et à ranimer les activités qui avaient périclité sous la gestion de l'État.

L'ampleur du champ d'activité de Lonhro et son retour en Tanzanie illustrent l'accueil qui est généralement réservé — même si c'est à contrecœur — aux multinationales tant décriées. Au début des années 80, les États africains marxistes eux-mêmes abandonnèrent Marx pour l'économie mixte et manifestèrent le désir de nouer des relations économiques plus étroites avec cet Occident et ses multinationales naguère honnis. La Guinée et le Congo, qui avaient opté pour la voie socialiste dans les années 60, tentèrent un rapprochement politique avec l'Ouest et cherchèrent à attirer le commerce, l'aide et les investissements du monde capitaliste. Quant à l'Éthiopie, à l'Angola et au Mozambique, dix ans à peine après s'être proclamés États marxistes, ils se détournèrent du modèle soviétique de développement et renouèrent avec le monde occidental.

Le Mozambique, par exemple, État marxiste convaincu, se mit à courtiser sérieusement l'Occident en 1982. Les effets conjugués d'une grave sécheresse, d'une pénurie de personnel de gestion et de compétences techniques, ainsi que l'insuffisance de l'apport de capitaux étrangers en provenance du bloc soviétique avaient mené son économie à la crise. Le PNB par habitant était tombé de 208 dollars en 1981 à moins de 155 dollars en 1983. Pour combattre la crise, le Mozambique, dont l'économie était entièrement planifiée, libéralisa de façon limitée le marché de l'emploi et celui de certains biens. Il demanda à adhérer à la Banque mondiale et au FMI et, à la fin de 1984, devint le soixante-cinquième pays du groupe ACP. Qui plus est, il se lança dans des opérations conjointes avec des sociétés américaines, japonaises et espagnoles et offrit à Lonhro[8] une partie des exploitations agricoles d'État.

Ainsi, au lieu de prendre ses distances avec le monde occidental, l'Afrique est restée liée au système capitaliste mondial selon le mode colonial classique et par les structures mêmes dont elle avait cherché à se dégager ou qu'elle avait voulu changer.

7. *South*, Londres, juillet 1983 et septembre 1983; *Euromoney*, Londres, décembre 1983.
8. *South*, Londres, décembre 1984.

L'esclavage et les empires territoriaux ont bien disparu, mais c'est pour laisser place au triomphe du néocolonialisme et de l'impérialisme économique.

La persistance de la dépendance et du sous-développement de l'Afrique

L'Afrique a réussi à peu près complètement sa décolonisation politique, mais elle a raté sa décolonisation et son développement économiques, et donc aussi cette modernisation sur laquelle elle comptait pour obtenir le respect du monde.

Le continent n'a atteint qu'une modernité de pacotille et déjà dépassée. Comme des gouttes de pluie éparses sur un sol poussiéreux, l'attirail du modernisme a piqueté de-ci de-là le sol africain — quelques aéroports, quelques ports de mer, des villes sordides dotées de quelques commodités modernes, quelques usines, quelques kilomètres de routes modernes, etc. —, mais tout cela absolument privé de l'esprit de la modernité puisque la croissance du PIB dont ces ouvrages sont le résultat n'a manifesté aucune cohérence interne et que ses ressorts sont restés en dehors de l'Afrique.

Non seulement l'Afrique n'a pas réussi à créer une modernité robuste, mais elle a même perdu sa capacité traditionnelle d'assurer sa propre subsistance. En 1984, elle était le seul continent incapable de se nourrir lui-même. La famine ravageait ou menaçait de vastes portions de territoires. L'image la plus représentative du continent noir était celle d'une incompétence chronique symbolisée par un réfugié émacié tendant perpétuellement la sébile du mendiant. Les dirigeants africains lançaient au monde leurs appels à l'aide et, tandis que les affamés mouraient par millions, l'Afrique devenait un objet de charité, de pitié et de mépris à peine déguisé. Après un quart de siècle d'efforts, l'Afrique n'a ni réalisé la modernité, ni gagné le respect du monde.

L'Afrique a pris l'habitude, au cours de la période considérée, d'imputer la responsabilité de tous ses maux au monde occidental et en particulier à son refus de modifier les relations inéquitables qu'il avait établies au temps du colonialisme. Or cette attitude manifeste au plus haut point l'irresponsabilité africaine. Après tout, ni les relations en question, ni le sous-développement n'étaient immuables. Dans les limites du possible, les gens peuvent modifier leur situation et souvent ils le font.

Cependant, dans la situation mondiale telle qu'elle était entre 1960 et 1984, un pays pauvre et sous-développé avait-il vraiment la possibilité de se développer ? Sans aucun doute, oui ! Le développement était possible, aussi bien sans se couper de l'Occident ni altérer les structures essentielles de la domination capitaliste (comme le montrèrent Singapour, Taiwan, Hong Kong, la Corée du Sud et d'autres pays nouvellement industrialisés du tiers monde, les NPI) qu'en rompant avec le système capitaliste (comme le fit la

26.3. Famine en Éthiopie en 1985: réfugiés venant d'arriver au centre Korem.
[*Photo:* © Magnum Photos. Photo: Sebastiao Salgado.]

Chine après 1949). Alors, pourquoi l'Afrique a-t-elle échoué ? Pourquoi aucun pays africain n'a-t-il rejoint les NPI ?

Certains ont prétendu qu'ils en avaient été empêchés par le manque de capitaux, d'autres par la rareté de leurs ressources naturelles, ou bien que leur population s'était avérée insuffisante pour créer un marché intérieur capable de soutenir l'effort de développement. Ces assertions sont certainement recevables dans le cas des États les plus pauvres et les plus petits d'Afrique (encore que l'on puisse objecter la taille et l'ampleur des ressources naturelles de Singapour ou de Taiwan), mais il en est d'autres pour lesquels pareilles excuses ne tiennent évidemment pas. Avec les milliards de son pétrole, ses 100 millions d'habitants pouvant constituer un grand marché intérieur, sa main-d'œuvre qualifiée, sa vaste superficie, ses ressources minières et son potentiel agricole, pourquoi le Nigéria ne s'est-il pas développé pendant le premier quart de siècle de son indépendance ? Appréhender les raisons de son échec permettra peut-être d'éclairer celui de l'Afrique tout entière.

L'énorme masse de capitaux dégagée par la rente pétrolière ne fut ni accumulée ni investie dans le renforcement des capacités productives du pays. La plus grande partie fut dilapidée à l'étranger. L'incapacité du Nigéria d'accumuler et d'investir judicieusement ses énormes revenus pétroliers est imputable en grande partie aux origines, à l'idéologie et aux aspirations de sa classe dirigeante.

L'élite était essentiellement composée de mandarins, pour la plupart originaires des groupes non productifs de la petite bourgeoisie coloniale. Même ses membres originaires de groupes productifs avaient été transformés en mandarins par une longue préparation universitaire à des carrières bureaucratiques. En conséquence, ils n'avaient, dans l'ensemble, aucune expérience de la production, ils rechignaient à ses astreintes et à ses risques et éprouvaient même envers elle une certaine antipathie dédaigneuse. En revanche, ils avaient un énorme appétit de consommation. Oubliant que la chasse n'est pas le morceau de viande dans l'assiette, ils concevaient la programmation du développement comme la confection de listes d'achat d'objets manufacturés à importer pour les consommer. Avides de ce que le monde industriel pouvait offrir de mieux, ils avaient pour objectif d'affecter à la consommation tous les revenus que pouvait offrir une économie qui conservait son caractère colonial.

Ils avaient un slogan pour le dire : « Partager le gâteau national. » Rares furent les responsables qui songèrent à la nécessité de semer davantage de grain et de construire des fours plus grands pour confectionner le gâteau national. Si le gâteau grossissait, ce qui était le cas, grâce aux revenus d'une production pétrolière dont ils n'avaient pas à s'occuper eux-mêmes, tant mieux ! Mais si d'aventure il cessait de croître, toutes les énergies se concentraient dans la ruée sur ce qui restait. Soucieux avant tout de se faire payer, puis de tout dépenser à l'acquisition des biens de consommation les plus modernes, ils étaient peu enclins à l'accumulation de capital aux fins d'investissements productifs.

En revanche, la bourgeoisie occidentale avait l'habitude d'accumuler le capital; elle en avait une longue expérience et s'appuyait en outre sur des systèmes de production hautement développés ainsi que sur de grandes réserves de capitaux antérieurement accumulés qu'elle pouvait mobiliser en vue d'une nouvelle accumulation. La scène était ainsi dressée pour un concours d'accumulation du capital parfaitement inégal entre un centre bourgeois puissant et expérimenté et un mandarinat périphérique dépourvu d'expérience.

Les efforts sans conviction de certaines fractions de l'élite nigériane ne suffirent pas à arrêter l'hémorragie. Le contrôle des changes, la surévaluation de la monnaie, un système compliqué de droits de douane et d'importation, au lieu d'endiguer la fuite des capitaux, ne firent qu'encourager la corruption dans les milieux du mandarinat censés faire appliquer ces mesures. L'industrialisation par la substitution de productions locales aux importations et par la semi-transformation de produits agricoles ne permit pas les économies de devises escomptées, car il fallut importer les usines, puis les faire fonctionner avec du personnel et du matériel importés. Par le jeu des exonérations d'impôts, des rapatriements de dividendes, de la fixation de prix de transfert par les multinationales, du service de la dette, des importations massives de biens de consommation et de la corruption du mandarinat qui préférait piller les richesses nationales et mettre le butin à l'abri dans les coffres de banques étrangères, le flux net des capitaux se dirigeait vers les pays occidentaux. Au total, les efforts d'accumulation et d'investissement faits au Nigéria ressemblaient à une partie de bras de fer entre un bambin à peine sorti du berceau et un géant en pleine possession de ses moyens.

L'échec du Nigéria est essentiellement imputable à une conception du développement qui considérait ce dernier avant tout comme un accroissement de la consommation. Certes, cela faisait l'affaire de leurs partenaires occidentaux, mais ce sont bien les Nigérians eux-mêmes qui ont adopté ce point de vue et l'ont mis en pratique. Leur principal sujet d'insatisfaction était qu'ils ne pouvaient tirer de l'économie locale et internationale de quoi satisfaire leurs appétits toujours augmentés. Au lieu de les inciter à développer leur production intérieure, cette insuffisance les amena à emprunter à l'étranger pour pouvoir importer plus de biens de consommation. Cette stratégie de développement associant une forte consommation à une faible production les conduisit à une modernité qui n'était jamais qu'une occidentalisation du goût, sans les moyens de produire sur place de quoi satisfaire ce goût. Autrement dit, les Nigérians mirent en œuvre non une conception africaine, mais la conception occidentale du développement de l'Afrique.

Le refus délibéré des élites africaines de s'atteler à la production en tant que facteur essentiel de développement reflétait aussi les idées des mouvements sociaux-démocrates occidentaux, celles du socialisme fabien du Parti travailliste britannique ou de la London School of Economies, qui mettaient l'accent sur la distribution en faisant totalement abstraction de la production. Or, si une telle attitude était compréhensible dans une société

où le problème de la production était résolu depuis au moins le XIXe siècle, elle était totalement inadaptée aux économies sous-productives de l'Afrique. Néanmoins, elle fut adoptée par les premiers dirigeants de l'Afrique indépendante. Pourquoi ? La plupart d'entre eux avaient grandi dans l'atmosphère sociale-démocrate des universités occidentales et les mouvements sociaux-démocrates occidentaux les avaient soutenus lors de leur lutte pour l'indépendance politique. Tout cela avait contribué à former leur vision du monde. La responsabilité de l'influence négative des mouvements socialistes occidentaux sur le développement africain n'en incombe pas moins pleinement, il faut le souligner, à l'élite africaine qui fit siennes des idées ne correspondant pas aux besoins du continent.

Lorsqu'il s'avéra que la politique privilégiant la répartition du revenu aboutissait, dans les économies périphériques et sous-productives d'Afrique, à une société non pas de bien-être mais de « mal-être », pourquoi les dirigeants africains ne l'abandonnèrent-ils pas pour s'atteler à la tâche primordiale d'organiser la production ? Après tout, ils n'avaient pas l'excuse des adeptes du culte du cargo en Mélanésie, qui ne connaissaient rien de la nature et des conditions de production des objets modernes amenés sur leurs rivages par des navires et des avions. Les dirigeants africains, qui avaient beaucoup voyagé et avaient été éduqués en Occident, ne pouvaient prétendre ignorer la nécessité et les exigences de la production industrielle. Pourquoi dès lors répugnaient-ils à donner à la production la première place dans leur politique de développement ? Cette carence, il convient de le noter, tous la partagèrent : capitalistes, socialistes et marxistes africains.

Le fait est là, les mandarins de l'élite africaine éprouvaient une aversion profonde envers les astreintes de la production. Comme le disaient de nombreux hommes d'affaires nigérians à l'époque du boom pétrolier : « *Pourquoi produire quand on peut acheter* ? » Les Africains qui ne disposaient pas de revenus pétroliers pour acheter et qui réclamaient de l'aide à cor et à cri auraient aussi bien pu dire : « Pourquoi produire quand on peut mendier ou emprunter ? » La répugnance des élites africaines à l'égard de la production, leur attachement à la philosophie distributive et leur conception de type culte du cargo d'un développement consistant à satisfaire des appétits croissants par des importations croissantes ont été les principaux constituants d'une mentalité de dépendance qui a empêché l'Afrique de réaliser le développement auquel elle prétendait viser.

Mais comment se fait-il que cette mentalité de dépendance ait persisté alors qu'elle constituait un obstacle pour atteindre le but déclaré ? Tout au long de la période considérée, les revenus de la production pétrolière et minière et les largesses du système capitaliste mondial furent suffisants pour que les dirigeants africains ne soient pas obligés de produire au lieu d'acheter, de mendier ou d'emprunter. Quand bien même certains d'entre eux auraient été tentés de s'atteler à la production, ces ressources les en dispensaient. Aussi longtemps qu'ils pouvaient répondre à l'attente de la population par de modestes importations de marchandises modernes et qu'ils pouvaient entretenir son espoir de voir bientôt davantage de bonnes choses à la disposition de tous, les dirigeants ne se sentaient nullement obligés de

changer d'attitude et de se soumettre aux lois rigoureuses de l'accumulation du capital et de l'investissement dans les forces productives qui sont les fondements d'un développement autonome. Malgré la lenteur de la croissance du PIB, en regard notamment de l'aspiration à « rattraper le retard », les maigres progrès enregistrés suffisaient tout de même pour que les dirigeants africains n'eussent aucun désir de modifier le caractère colonial des relations afro-occidentales. Tout au plus jugeaient-ils politiquement profitable de se plaindre et de réclamer de plus grosses miettes du banquet de l'Occident ; s'ils échouaient à obtenir davantage, comme il arriva lors de la campagne pour un nouvel ordre économique international, ils reprochaient bruyamment aux Occidentaux leur dureté de cœur, se posant ainsi, aux yeux de leurs partisans, en champions du progrès africain.

Accoutumés à une dépendance qui ne leur pesait pas trop, ils n'éprouvaient pas un besoin irrésistible d'exploiter les possibilités de développement de leurs pays au sein du système capitaliste mondial (comme le faisaient les NPI) ; ils n'étaient pas non plus acculés au point de devoir trancher tous les liens avec le système pour ne plus compter que sur eux-mêmes (comme l'avait fait la Chine) ; enfin, ils n'étaient pas politiquement motivés par le problème de la survie de leurs nations face à l'agression étrangère (comme avaient pu l'être le Japon ou l'Union soviétique), ce qui aurait pu les déterminer à développer la production industrielle.

Les causes structurelles de l'échec de l'Afrique relativement à la décolonisation et au développement économique sont indéniablement liées aux rapports de dépendance hérités du passé, mais son inaptitude à modifier ces relations en s'appliquant à accroître ses forces productives est, en dernier ressort, imputable à la mentalité de dépendance si largement répandue chez ses dirigeants.

Il reste néanmoins un combat que les Africains ont toutes les chances de gagner dans un avenir rapproché : la lutte contre l'*apartheid* et le racisme institutionnalisé. Nous voici ramenés au troisième des fléaux historiques qui ont marqué les rapports de l'Afrique et du monde capitaliste. Le capitalisme, associé à la traite des esclaves et à l'impérialisme, a aussi été constamment attaché au racisme. Le mariage du capital et de la traite s'est révélé, sous ses multiples formes, extrêmement résistant. Qu'en sera-t-il du mariage du capital et du racisme ? C'est ce troisième lien historique d'un système polygame qu'il nous faut maintenant aborder.

Vers une déracialisation du capitalisme

Nous allons examiner pour finir les questions posées par la rupture, inéluctable et prochaine, de l'alliance entre le racisme à l'ancienne et le capitalisme en Afrique du Sud. S'il est sûr que l'*apartheid* ne se relèvera pas de cette rupture, le capitalisme, lui, pourrait bien en sortir sans aucun dommage.

L'expérience la plus impressionnante vécue sur le continent au milieu des années 80 est peut-être celle des jeunes Sud-Africains qui risquent leur

vie, jour après jour, dans des affrontements avec les forces de répression, pour manifester leur colère contre l'*apartheid*. Si ces événements annoncent une révolution, la question se pose de savoir combien de temps il lui faudra pour parvenir à maturité. À quand la victoire ?

Les optimistes ont comparé la situation sud-africaine aux révolutions éthiopienne de 1974 et iranienne de 1979, dont le triomphe avait été précédé d'une succession de manifestations de rues. Les régimes iranien et éthiopien, vieux, en un sens, de plusieurs millénaires, représentaient, sous leur dernière forme, une alliance des forces féodales nationales et du capitalisme international. Et pourtant, malgré cette alliance et leur ancienneté, ils ne résistèrent pas à quelques mois de manifestations.

L'*apartheid*, ne pouvant être renversé ni par des manifestations de rues ni par l'intervention d'armées africaines venues du dehors, résistera plus longtemps que le shah et Haïlé Sélassié. Ce régime ne peut tomber qu'à la suite d'une *lutte organisée menée à l'intérieur du pays*. Or les éléments organisés, les armées africaines, sont à l'extérieur, et les manifestations de rues, à l'intérieur, ne s'inscrivent pas encore dans une lutte organisée. Elles rendent les *townships* ingouvernables, mais sans les combattants et les saboteurs d'une guérilla intérieure, que les États africains peuvent soutenir, nourrir et *armer*, la lutte ne peut triompher.

Les sanctions économiques occidentales peuvent-elles amener le changement fondamental ? Si la condamnation de l'*apartheid* par les Occidentaux est juste susceptible de remonter le moral des opprimés, les mesures proprement politiques de boycottage économique peuvent certes pousser à la libéralisation du régime mais ne peuvent en elles-mêmes conduire au suffrage universel. La clé du succès de la révolution demeure la lutte armée intérieure.

Si l'*apartheid* ne peut plus trouver son salut dans l'arrogance des Blancs et dans son propre armement, peut-il au moins compter sur son alliance avec le capitalisme ? À vrai dire, cette alliance est très menacée. Le capitalisme ne saurait tolérer très longtemps que le racisme perturbe outre mesure les lois de l'offre et de la demande, surtout quand ce racisme devient inefficace d'un point de vue économique.

On l'a vu au temps de la traite des esclaves. Alors que l'esclavage avait fait les beaux jours du capitalisme, la technique ayant gagné en efficacité, la main-d'œuvre servile devint moins intéressante que la main-d'œuvre salariée. Et la Grande-Bretagne, qui avait été la première puissance esclavagiste du XVIII^e^ siècle, devint au XIX^e^ la première puissance abolitionniste.

De la même manière, d'un strict point de vue économique, l'alliance entre le capitalisme et l'*apartheid* fonctionnait encore bien jusqu'à une époque récente. Pourquoi est-elle à présent remise en cause ? La réponse tient essentiellement aux raisons suivantes. Premièrement, le pouvoir d'achat des Noirs augmenterait aujourd'hui dans des proportions considérables si le système était économiquement plus équitable, et le capitalisme occidental aimerait bien tirer profit de ce nouveau pouvoir d'achat. Deuxièmement, la qualification de la population noire a atteint un niveau qui permettrait d'améliorer grandement l'efficacité des forces productives, et le capitalisme occidental

aimerait bien exploiter ces compétences noires. Troisièmement, moyennant une amélioration du système d'éducation et de formation des Noirs, l'Afrique du Sud pourrait rapidement se transformer en une Australie noire, riche et fortement industrialisée où le capitalisme occidental pourrait conserver ses intérêts. Quatrièmement, l'opposition à l'*apartheid* crée une instabilité malsaine pour le capitalisme. Les investisseurs occidentaux préféreraient, avec plus de stabilité, moins d'incertitude quant à l'avenir — l'investissement capitaliste, cette forme de planification calculée, exigeant un certain degré de prévisibilité. Sans compter que l'escalade de la répression en Afrique du Sud suscite l'indignation de larges fractions de l'opinion publique occidentale qui, du coup, font pression sur les entreprises et la grande distribution. En Grande-Bretagne, l'une des dernières chaînes de magasins à se joindre au boycottage des produits sud-africains fut, vers 1985, la société Littlewoods. Bon nombre d'institutions occidentales se sont déjà retirées d'Afrique du Sud, notamment la banque Barclays, notoirement connue naguère pour ses liens avec l'*apartheid*, mais aussi IBM, Coca Cola et, partiellement, General Motors.

La lutte contre le racisme risquant donc de devenir, avec la radicalisation des militants (comme en Angola, au Mozambique et, dans une certaine mesure, au Zimbabwe), une lutte contre le capitalisme lui-même, tôt ou tard celui-ci devra faire la part du feu et rompre avec l'*apartheid*.

Mais quel sera l'avenir du capitalisme en Afrique du Sud après la défaite de l'*apartheid*? Pour le meilleur ou pour le pire, la victoire sur l'*apartheid* ne signifie pas forcément victoire sur le capitalisme. Tout d'abord, il faut se rappeler qu'à un certain degré de développement, le capitalisme devient pratiquement irréversible. Karl Marx pensait que le capitalisme représentait un stade de développement inférieur au socialisme; quand le développement capitaliste arrivait à son apogée, il devait déboucher sur une révolution socialiste, si bien que les pays capitalistes les plus avancés devaient être les premiers à connaître l'avènement du socialisme. Autrement dit, la Grande-Bretagne et les États-Unis auraient dû devenir socialistes avant l'Éthiopie et le Mozambique.

Plus tard, les marxistes, modifiant la théorie, affirmèrent que la chaîne capitaliste se brise à son maillon le plus faible: l'Éthiopie, la Chine et le Mozambique étaient ces maillons faibles. Mais que dire des maillons *forts*? Quand donc viendraient-ils à se rompre? À quand la révolution communiste aux États-Unis? À cela on peut répondre qu'il existe un stade de développement capitaliste au-delà duquel une révolution communiste est impossible — à moins d'être imposée du dehors. Les États-Unis, la France et la plupart des autres pays d'Europe occidentale ont probablement atteint ce stade.

Pourquoi une révolution communiste est-elle impossible aux États-Unis ou en France? Il y a d'abord le fait que l'élargissement du prolétariat prévu par Marx ne s'est pas produit, c'est au contraire la bourgeoisie qui a connu un élargissement croissant, en particulier aux États-Unis. Deuxièmement, la prévision de Marx d'une paupérisation croissante ne s'est pas réalisée, sauf dans les minorités raciales. Les travailleurs blancs ne sont pas

devenus plus pauvres, mais plus riches. Et les plus pauvres des pauvres ne sont pas du tout des travailleurs (tout au plus forment-ils un *lumpenproletariat*). Il s'ensuit que les travailleurs américains, britanniques et français ont beaucoup plus à perdre que leurs « chaînes » : ils ont des voitures, des postes de télévision, des bateaux à perdre. Pourquoi iraient-ils donc renverser le système capitaliste ?

Il ne faut pas oublier non plus qu'en Occident, la conscience de classe n'a pas prévalu contre la conscience nationale. Au contraire, l'anticommunisme est lié au patriotisme de la classe ouvrière américaine. Marx a sous-estimé la capacité du capitalisme à coopter, convertir et corrompre ses ennemis naturels pour en obtenir le soutien. Le capitalisme prospère sait admirablement se gagner de puissants alliés parmi les défavorisés eux-mêmes.

Mais peut-on dire que l'Afrique du Sud en est au stade du capitalisme irréversible, atteint par la plupart des pays occidentaux ? Vraisemblablement non. C'est pourquoi une Afrique du Sud dirigée par les Noirs pourra tout aussi bien rester dans le système capitaliste (mais sans racisme) que s'engager sur une voie de développement socialiste.

Gouvernement des Noirs et maintien du capitalisme en Afrique du Sud

L'Afrique du Sud noire, délivrée de l'*apartheid*, pourrait devenir une puissance impérialiste de second rang en Afrique australe (« Le pouvoir corrompt, et le pouvoir absolu corrompt absolument »). Les nouveaux dirigeants noirs devront se méfier de cette tentation. Les Sud-Africains noirs, les Noirs les plus opprimés du XX^e^ siècle, sont probablement appelés à devenir les Noirs les plus puissants du XXI^e^ siècle. Ils ne voudront peut-être pas faire tanguer le navire capitaliste.

Étant donné les liens de dépendance mutuelle entre la richesse minière et le capitalisme international, les dirigeants noirs considéreront peut-être que le capitalisme est le système le plus profitable et seront tentés de le conserver. Les liens entre l'*or* et le système monétaire international peuvent aussi inciter les dirigeants sud-africains noirs à se garder de faire tanguer le navire capitaliste. De la familiarité ne naît pas toujours le mépris, mais parfois aussi le contentement.

Gouvernement des Noirs et développement du socialisme en Afrique du Sud

La radicalisation accompagnant une lutte prolongée pourrait faire basculer l'Afrique du Sud noire dans le socialisme. La polarisation en classes fondée sur la polarisation raciale pourrait faciliter en outre la socialisation de cette Afrique du Sud d'après l'*apartheid*. La forte urbanisation du pays est un atout supplémentaire en faveur du socialisme moderne. Enfin, la cause de la construction du socialisme pourrait profiter du double mouvement d'élargissement du prolétariat noir et de l'arrêt de l'embourgeoisement. La prophétie de l'homme blanc voyant en tout nationaliste noir un marxiste finirait par s'accomplir.

En résumé, le mariage entre l'*apartheid* et le capitalisme occidental touche certainement à sa fin. Pour le capitalisme international, le racisme institutionnalisé est aujourd'hui vraisemblablement à inscrire au passif plutôt qu'à l'actif du bilan global du système, et il s'apprête sans doute à se débarrasser de l'*apartheid*, non dans l'intérêt de la justice mais dans l'intérêt de l'*intérêt* et du profit. Mais la fin de l'*apartheid* en Afrique du Sud ne signifie pas nécessairement la fin de la double hégémonie de Washington et de Bruxelles dans les affaires économiques de l'Afrique.

Conclusion

L'analyse menée dans ce chapitre a pris comme point de départ les trois fléaux traditionnels qui ont marqué les rapports entre l'Afrique et le monde capitaliste : la traite des esclaves, l'impérialisme et le racisme. L'histoire nous a appris que dans sa maturité le capitalisme pouvait se débarrasser de la traite sans pour autant cesser de se renforcer[9]. Il reste à savoir maintenant si le capitalisme avancé peut se passer de l'impérialisme et du racisme tout en conservant sa vigueur en tant que *système* cohérent.

Nous avons observé dans ce chapitre que le capitalisme occidental n'avait pas souffert de la décolonisation politique de l'Afrique, dans la mesure où elle ne s'est pas accompagnée d'une décolonisation économique. L'histoire a montré que le capitalisme international n'avait plus besoin de planter des pavillons impériaux sur des empires territoriaux pour se nourrir de la substance d'autres sociétés, il peut très bien les parasiter sans hisser de drapeau national.

Vu d'Afrique, le capitalisme international a toujours été *bipolaire*. Au cours de la période coloniale, les centres jumeaux furent essentiellement Londres et Paris. Dans la période postcoloniale dont traite ce volume, Londres a perdu de son poids en Afrique, Washington a accru le sien et Paris a maintenu son hégémonie sous un nouveau visage. Dans les rapports de l'Afrique avec le capitalisme occidental, l'hégémonie de « Londres et Paris » a laissé place à la prépondérance de « Washington et Paris ». Certains signes indiquent cependant que dans les dernières années du XX^e^ siècle, la Communauté européenne dans son ensemble héritera du rôle de la France en Afrique. Si la tendance se poursuit, les deux pôles des rapports de l'Afrique avec le capitalisme occidental deviendront à terme Washington et Bruxelles.

Le combat de l'Afrique contre l'occupation territoriale officielle a été couronné de succès, celui du continent contre l'exploitation économique commence à peine, mais la croisade de l'Afrique contre l'*apartheid* et le racisme institutionnalisé est en passe d'être gagnée.

L'enjeu des dernières batailles décisives est la libération de l'Afrique du Sud. Le capitalisme occidental saura vraisemblablement s'accommoder, le moment venu, de la fin de l'*apartheid* et du racisme à visage découvert en

9. D. Chinweizu, 1975.

Afrique australe. Cet *apartheid* (à l'instar de l'esclavage au XIXe siècle) a en fait fini par freiner la dynamique du système capitaliste. Mais le génie du capitalisme tient notamment à sa capacité d'inventer de nouvelles formes de domination. La traite a pris fin, tout comme ont pris fin les vieux empires territoriaux en Afrique, et le capitalisme a survécu à ces changements. Aujourd'hui, on pressent que la pratique ouverte de l'*apartheid* et le racisme institutionnalisé vont à leur tour être liquidés en Afrique australe. Le capitalisme occidental surmontera aussi ce choc-là.

L'empereur Capital trouvera assurément une nouvelle équation magique pour perpétuer son pouvoir, car tout se passe comme s'il possédait une formule secrète pour se réincarner. Lorsque l'Afrique fêtera la fin de l'*apartheid*, comme elle a fêté naguère la fin de la traite transatlantique puis celle du colonialisme, elle ferait bien de se méfier de la forme inédite qu'alors le capitalisme revêtira.

CHAPITRE 27

L'Afrique et les pays socialistes

Iba Der Thiam et James Mulira
avec la collaboration de Christophe Wondji

Les relations de l'Afrique avec les pays socialistes remontent à l'époque où, peu après la révolution bolchevique de 1917, Lénine promit le soutien du jeune État soviétique à tous les peuples colonisés. Depuis lors, tous les pays socialistes — l'URSS et ses alliés, comme la République populaire de Chine — ont fourni une aide, sous diverses formes, aux États africains tant avant qu'après leur accession à l'indépendance. Tout comme celle d'autres puissances, la politique extérieure des pays socialistes est commandée en permanence par deux impératifs: un impératif idéologique, selon lequel le bloc soviétique et la République populaire de Chine se doivent de soutenir les pays se réclamant du marxisme-léninisme; un impératif stratégique, selon lequel ils défendent leurs intérêts nationaux. Ce qui implique pour les communistes de soutenir les luttes de libération afin d'accélérer la révolution coloniale, partie intégrante de la révolution mondiale.

À mesure que l'Afrique prenait de l'importance dans les affaires mondiales, les pays socialistes ont développé leurs relations avec les États de ce continent. Ainsi, s'est instaurée une interaction qui a influencé, à de nombreux égards, le cours des événements dans ces pays.

La politique menée par l'URSS puis l'ensemble des pays socialistes en Afrique peut, en gros, être divisée en quatre périodes: de 1917 à 1945, l'influence soviétique est indirecte et s'appuie sur les partis communistes européens et les militants radicaux, africains, antillais et américains, du panafricanisme; de 1945 à 1965, les pays socialistes soutiennent, directement ou indirectement, les mouvements de libération nationale et les jeunes États

africains indépendants, encouragés en cela par l'affaiblissement des puissances coloniales et la montée des nationalismes au lendemain de la seconde guerre mondiale; de 1960 à 1975, on assiste au reflux de l'intervention des pays socialistes et, notamment, de l'URSS, au profit d'une action essentiellement diplomatique; à partir de 1975, après la fin de la guerre du Viet Nam, on constate un regain d'influence des États socialistes, par exemple en Angola et dans la corne de l'Afrique.

Les relations entre l'Afrique et le camp socialiste

Écrivant à une époque où le colonialisme était encore peu développé et où l'Afrique était assez mal connue en Europe, Karl Marx et Friedrich Engels parlèrent peu de l'Afrique dans leurs ouvrages. En revanche, Lénine aborda souvent les affaires du continent dans ses livres sur l'impérialisme et sur les questions nationale et coloniale[1]. Ainsi, pour lui, l'Afrique, de par sa situation politique et socio-économique particulière, était capable d'édifier une société communiste sans passer par le stade du capitalisme[2]. Les mouvements anticolonialistes africains furent encouragés à combattre les colonisateurs, de manière à élargir le front anti-impérialiste. Aussi le Komintern chercha-t-il à établir une concertation avec les premières organisations nationalistes, telles que le National Congress of British West Africa (NCBWA), la Kikuyu Central Association ou l'African National Congress (ANC) même si, à ses yeux, la direction de ces mouvements était entre les mains non pas de la classe ouvrière, d'ailleurs peu nombreuse dans l'Afrique des années 30, mais de la bourgeoisie nationale progressiste. Certaines organisations liées au Komintern jouèrent un rôle particulièrement actif: il s'agit notamment de l'Internationale syndicale rouge (Profintern), de l'United Front From Below (UFFB) et de l'International Trade Union Committee of Negro Workers (ITUC-NW)[3]. Jomo Kenyatta, l'un des premiers Africains à collaborer avec quelques-uns de ces mouvements, a séjourné en URSS en 1929, 1932 et 1934[4]. Il était correspondant de l'ITUC-NW

Le communisme international et les mouvements anticolonialistes

Dans les années 20 et 30, le Komintern éprouvait, en général, des difficultés à entrer en contact avec les nationalistes africains. Aussi le Kremlin utilisait-il, pour répandre les idées socialistes, des Noirs américains et des militants antillais du panafricanisme, ainsi que les partis communistes des pays

1. V. I. Lénine, 1979.
2. V. I. Lénine, 1958-1973.
3. Rapport de Joe, 100, 20, 1930, SLUT MOMU Box 3, file 373, sub-file 51:3, cite dans T. Wilson, 1974; F. Meli, s. d.
4. J. M. Brown, 1972, p. 268.

métropolitains : Sylvester Williams, un Antillais, influença Marcus Garvey, qui allait jouer un rôle important parmi les premiers socialistes africains, cependant que de nombreux socialistes africains, et notamment Kwame Nkrumah, subissaient l'influence du Noir américain W. E. Du Bois et de l'Antillais George Padmore[5].

Étant donné l'importance de l'empire colonial français et le poids du Parti communiste français (PCF) dans la vie politique française, celui-ci avait un rôle important à jouer dans les colonies. En octobre 1921, le Comité exécutif de la III[e] Internationale invita le Comité directeur du PCF à constituer rapidement un Conseil communiste colonial, chargé de fomenter des troubles dans les colonies européennes, en Afrique et ailleurs.

La stratégie du PCF visait à mettre en œuvre une propagande antimilitariste active et résolue, orientée vers les anciens combattants et victimes de guerre, ainsi que vers les centres métropolitains de regroupement des troupes coloniales. Des directives précises avaient, en plus, défini les actions à promouvoir au Cameroun, au Togo, en Afrique-Équatoriale française, à Madagascar et en Afrique-Occidentale française. C'est dans ce contexte que fut notamment menée une enquête exhaustive portant sur la situation géographique, démographique, ethnique, économique, politique et sociale de toutes les colonies. Cette enquête était conçue pour permettre à la direction du PCF « d'élaborer un plan tactique d'action et d'examiner les tâches pratiques qu'elle aura à poursuivre, à l'effet de solidariser les masses indigènes à l'effort communiste, en même temps que de les dresser en bataille contre le capitalisme et l'impérialisme[6] ».

En novembre 1922, les *Izvestia* signalait, dans un article intitulé « Une race qui se réveille », que « des délégués noirs ont pris part au quatrième Congrès de l'Internationale communiste ». Le journal ajoutait : « Ce fait insignifiant en apparence nous paraît être le début de l'un des plus importants mouvements historiques destinés à jouer un rôle considérable dans la lutte générale contre l'impérialisme mondial[7]. »

La participation des Africains au mouvement communiste international alla en s'intensifiant. Des groupes anticolonialistes se formèrent, dont la Ligue contre l'impérialisme et pour l'indépendance nationale, que patronnait le PCF, et qui comptait parmi ses membres des Africains tels que Chadli Ben Mustapha (Tunisie), J. T. Gumede (Afrique du Sud), Tiemoko Garang Kouyate et Lamine Senghor (Afrique de l'Ouest).

Ainsi, deux ans avant la crise économique mondiale de 1929, les bases idéologiques et stratégiques du mouvement anticolonial avaient été jetées. L'Union soviétique et les partis qui lui étaient alliés jouèrent un rôle crucial dans la formation politique et idéologique des cadres du mouvement, l'école Staline étant créée à Moscou, en 1930, pour préparer des cadres marxistes. Les répercussions de la crise économique secouant le monde étaient de

5. I. Geiss, 1974 ; A. Langley, 1973.
6. Archives de la République du Sénégal, 1923.
7. Archives de la République du Sénégal, 1922.

nature à faciliter la tâche du mouvement anticolonial. Toutefois, la montée des fascismes en Europe fit passer la question coloniale au second plan des préoccupations des partis communistes au grand dam de certains militants du panafricanisme, comme G. Padmore, qui jugeaient ce changement de ligne préjudiciable à la cause africaine[8].

Après la guerre, les partis communistes européens continuèrent à jouer un rôle, relativement important, en Afrique francophone, mais moindre en Afrique anglophone où le Parti communiste de Grande-Bretagne, moins puissant que son homologue français, n'était pas fortement implanté.

Quelques Africains radicaux, étudiant en Grande-Bretagne, entrèrent en contact avec des dirigeants des partis communistes, qui exercèrent une certaine influence sur leurs idées politiques. J. Kenyatta du Kenya, K. Nkrumah de la Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana), I. K. Musazi d'Ouganda étaient du nombre. Certains parmi eux, comme S. Mulumba, du parti Bataka (Ouganda), cherchaient, par l'intermédiaire du Parti communiste de Grande-Bretagne, à obtenir le soutien de l'Union soviétique pour réaliser l'indépendance politique de l'Afrique orientale[9].

L'adhésion au marxisme fut plus importante et plus durable dans d'autres parties de l'Afrique. La Fédération des étudiants d'Afrique noire en France (FEANF) compta dans ses rangs, et surtout parmi ses cadres, une majorité de marxistes, tel le Camerounais Osende Afana, auteur d'un important ouvrage sur l'économie de l'Ouest africain. Par l'intermédiaire des Groupes d'études communistes, fondés en 1943, et de la Confédération générale du travail, beaucoup de cadres syndicalistes s'ouvrirent au marxisme ou aux techniques d'organisation des masses. En Afrique lusophone, ce sont des intellectuels marxistes formés au Portugal dans le sillage du Parti communiste, comme Agostinho Neto et Amilcar Cabral, qui fondèrent le Mouvement pour la libération de l'Angola (MPLA) et le Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC).

Cependant, au moment des indépendances, à la fin des années 50 et au début des années 60, le communisme était dans une situation ambiguë en Afrique. D'une part, les partis se réclamant ouvertement du marxisme étaient peu nombreux : là où il en existait, en particulier en Afrique du Sud, en Algérie, en Égypte, au Sénégal et au Soudan, leur influence était limitée par de multiples facteurs (faiblesse des classes ouvrières, obstacle des idéologies traditionnelles, résistance des religions). D'autre part, les pays communistes, et plus particulièrement l'URSS, jouissaient d'un prestige considérable.

L'Union soviétique, l'Europe orientale et la décolonisation en Afrique

C'est seulement au lendemain de la seconde guerre mondiale, dont les puissances coloniales sortirent affaiblies, que le monde socialiste recommença à

8. G. Padmore, 1935.
9. J. Mulira, 1974, p. 44

s'intéresser de près à l'Afrique. La période comprise entre 1945 et 1960 fut marquée par une forte poussée anticolonialiste. Le monde socialiste était prêt à soutenir les mouvements anticolonialistes africains, afin d'affaiblir leur ennemi commun : l'impérialisme international[10].

Toutefois, l'Afrique coloniale ne cessait de poser un problème théorique aux penseurs socialistes : qui considérer, en Afrique, comme le moteur de la révolution et la force susceptible d'ébranler l'impérialisme ? L'académicien soviétique E. M. Zhukov condamnait, en 1947, le rôle joué par la bourgeoisie africaine dans la lutte de libération[11]. Mais un autre Soviétique, l'africaniste I. V. Potekhin, déclarait, en 1950 : « Dans la majorité des pays de l'Afrique tropicale et australe, le rôle majeur au sein du mouvement de libération nationale appartient à la bourgeoisie et à l'intelligentsia nationale[12]. » Il prenait ainsi acte de la faiblesse de la classe ouvrière et du peu d'importance des partis communistes dans les colonies d'Afrique.

De fait, de 1950 aux indépendances, la politique du bloc soviétique et de la Chine parut se fonder davantage sur cette dernière analyse, plus pragmatique. Sans doute les pays socialistes ne ménagèrent-t-ils pas leur appui aux syndicats ouvriers africains, mais ils prirent également contact avec les mouvements anticolonialistes par l'entremise de mouvements organisés sous leurs auspices, tels que le Mouvement mondial de la paix, l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques, l'Union internationale des étudiants. Là où ils existaient, ils s'appuyèrent aussi sur les partis communistes locaux.

Après avoir tracé les voies de la collaboration avec les mouvements anticolonialistes, le monde socialiste s'engagea dans un programme de soutien actif à la décolonisation définitive de l'Afrique sous la forme d'une assistance matérielle et diplomatique offerte en vertu du principe marxiste-léniniste selon lequel le monde socialiste doit aider ceux qui aspirent à la décolonisation. Le Convention People's Party (CPP), au Ghana, fut parmi les premiers à bénéficier du soutien de l'URSS, suivi du mouvement mau-mau, de la Kenya African National Union (KANU) de Jomo Kenyatta, du National Council of Nigeria and the Cameroons (NCNC), de l'Uganda National Congress (UNC), du Parti africain de l'indépendance (PAI) et de l'Union des populations du Cameroun (UPC) au Cameroun, du Parti du congrès de l'indépendance (AKFM) à Madagascar, du Front de libération nationale (FLN) en Algérie, ainsi que de mouvements de libération du même type, tels que le Front de libération du Mozambique (FRELIMO), le MPLA en Angola, la Zimbabwe African People's Union (ZAPU) et la Zimbabwe African National Union (ZANU). Par la suite, l'ANC en Afrique du Sud et la South West African People's Organization (SWAPO) en Namibie reçurent un soutien similaire.

10. Byakov *et al.* 1981, p. 43.
11. E. M. Zhukov, 1947.
12. *Soviet Ethnography*, n° 1, 1950 ; V. I. Popov *et al.*, 1975, p. 21-24 ; V. I. Lénine, 1958-1973 ; *Pravda*, 17 mars 1957, p. 1 ; *Tass*, 1er et 3 février 1960 ; D. Skvirsky, 1967, p. 194-197.

Le projet de résolution appelant toutes les puissances coloniales à accorder l'indépendance à leurs possessions, que l'URSS présenta à l'Assemblée générale des Nations Unies en 1960, et la résolution qu'elle fit adopter en 1961 sur la mise en œuvre du processus de décolonisation constituèrent la base de toute la politique ultérieure de participation des pays socialistes à la décolonisation de l'Afrique[13]. Approuvées par le vingt et unième Congrès du PCUS, qui affirma solennellement son soutien aux mouvements de libération[14], confirmées du vingt-deuxième au vingt-septième Congrès, ces initiatives valurent à l'Union soviétique la sympathie des Africains et constituèrent pour elle une importante victoire diplomatique sur les puissances coloniales occidentales. À partir de ce moment, le monde socialiste, soucieux d'assurer leur indépendance politique, accorda volontiers son aide à la plupart des nationalistes africains, et se posa en gardien de l'indépendance africaine, rôle qu'en général les nationalistes lui reconnurent, comme le montre cette déclaration de l'homme politique kényen Oginga Odinga : « L'URSS met son prestige au service des nations opprimées qui veulent se libérer de toutes les formes de néocolonialisme [...] elle est toujours avec nous dans les moments de lutte. Nous ne l'oublierons jamais[15]. »

Lors de la lutte pour l'indépendance, ce soutien a bénéficié aux partis nationalistes de pays aussi divers que l'Algérie, l'Égypte, le Ghana, la Guinée, le Mali, le Soudan, la Tunisie ou le Kenya, l'Ouganda, le Tanganyika et la Somalie. En Afrique australe, où la lutte contre le colonialisme a été beaucoup plus longue, le soutien de l'URSS et de l'Europe de l'Est à la ZAPU au Zimbabwe, au FRELIMO au Mozambique et au MPLA en Angola se révéla encore plus décisif. Dans leur combat contre le régime de l'*apartheid*, l'ANC en Afrique du Sud et la SWAPO en Namibie ont reçu des États socialistes européens un soutien à la fois politique, diplomatique, financier et militaire[16].

Une fois l'indépendance acquise, plusieurs États sollicitèrent la coopération de l'URSS et des démocraties populaires européennes, soit pour échapper au néocolonialisme que le père de l'émancipation ghanéenne, Kwame Nkrumah, dénonça comme « le stade suprême de l'impérialisme[17] », soit pour contrebalancer l'influence unilatérale des États capitalistes. De 1957, date de l'indépendance du Ghana, à 1985, l'URSS signa des accords avec une quarantaine de pays africains. Une des dimensions les plus intéressantes de cette coopération se rapporte à l'enseignement et à la recherche : formation des cadres africains en URSS, envoi d'enseignants et chercheurs soviétiques dans les universités et centres de recherche africains, établissement de liens scientifiques entre établissements soviétiques et africains. Environ

13. D. Skvirsky, 1967, p. 196-215.
14. *Current Soviet Policies III*, 1960, p. 20.
15. *Radio Moscou*, 16 octobre 1960 ; *Pravda*, 16 octobre 1960, p. 3.
16. H. Donalson et L. Nogee, 1981.
17. K. Nkrumah, 1973.

30 000 Africains ont été formés dans l'enseignement supérieur soviétique[18]. Moins amples, les liens de coopération avec les autres États du Conseil d'assistance économique mutuelle (CAEM) s'inspiraient des mêmes principes[19].

La République populaire de Chine et la décolonisation de l'Afrique

Pour des raisons d'ordre idéologique et d'intérêt national, les pays du tiers monde occupaient une place de choix parmi les objectifs de la politique étrangère de Beijing et rien ne l'illustrait mieux que les relations de la Chine avec l'Afrique, dont l'importance pour les Chinois tenait à trois considérations.

D'abord, le combat de l'Afrique pour son émancipation représentait une étape importante de la lutte révolutionnaire mondiale du prolétariat contre le capitalisme: la Chine avait donc un devoir de solidarité à l'égard de ce combat. Ensuite, l'intérêt national de la Chine lui commandait d'être présente en Afrique, où s'affrontaient déjà ses deux concurrents, les États-Unis et l'URSS, et où elle pouvait trouver des sympathies, au moins sur le plan diplomatique, qui l'aideraient à atteindre ses objectifs de politique étrangère. Enfin, la Chine considérait avoir subi une expérience coloniale analogue à celle de l'Afrique: elle se trouvait donc bien placée pour comprendre les problèmes du colonialisme et pour aider le continent à mener à bien son processus de décolonisation[20].

Plusieurs faits témoignaient de l'importance et de l'intérêt accordés par la Chine à l'Afrique: l'engagement, pris lors du Congrès syndical mondial tenu à Beijing au milieu des années 50, d'aider les pays africains en lutte pour leur indépendance[21]; le soutien au mouvement mau-mau, dans lequel les Chinois voyaient une force anti-impérialiste[22]; le périple africain du premier ministre Zhou Enlai, au tournant des années 1963 et 1964, au cours duquel il lança sa fameuse formule: «L'Afrique est mûre pour la révolution»; la condamnation de la déclaration unilatérale d'indépendance des Blancs de Rhodésie (11 novembre 1965); le soutien aux mouvements nationalistes des colonies portugaises, du Zimbabwe, de l'Afrique du Sud et du Sud-Ouest africain (l'actuelle Namibie); la condamnation permanente du régime d'*apartheid* et l'aide apportée à ses adversaires, notamment au Pan-African Congress (PAC).

La première contribution importante de la Chine à la décolonisation de l'Afrique fut la coûteuse ligne de chemin de fer reliant la Tanzanie à la Zam-

18. Communication de A. Letnev, Institut d'Afrique, Moscou, 9 septembre 1987. A. A. Gromyko (dir. publ.), 1984.
19. *Les pays du CAEM et l'Afrique: commerce et coopération*, 1980; V. Lopatov, 1987.
20. G. T. Yu, 1975, p. 67. Voir aussi l'allocution du premier ministre Zhou Enlai au banquet donné par le président K. Nkrumah, *ibid*., p. 89.
21. *Agence Chine nouvelle*, n° 447, cité dans B. Larkin, 1971.
22. *Peking Review*, 15 août 1960, p. 16.

bie, le TAZARA (appelé aussi *Uhuru*, Liberté), qu'elle accepta de construire après le refus de tous les pays riches et technologiquement plus avancés. En se lançant dans ce projet de 450 millions de dollars des États-Unis, la Chine se proposait, selon des sources chinoises, d'« aider la Zambie et la Tanzanie dans leur lutte contre le colonialisme et l'agression des régimes racistes de Rhodésie du Sud, d'Afrique du Sud et du Portugal[23] ».

Le projet du TAZARA présentait un grand intérêt pour la Zambie, pays privé d'accès à la mer et dont les voies de communication avec le monde extérieur avaient été coupées par le régime raciste de la Rhodésie à cause des critiques incessantes que le président Kaunda formulait à son endroit et de l'appui qu'il apportait aux guérilleros de la ZANU et de la ZAPU. L'importance de ce projet pour les mouvements antiracistes et anticolonialistes africains était d'ailleurs attestée par les craintes qu'il suscita dans l'Afrique du Sud raciste qui soutenait le régime minoritaire de Rhodésie du Sud. Le Premier Ministre de ce pays le commenta avec inquiétude en ces termes : « La menace la plus grave qui pèse sur l'Afrique vient de la Chine communiste ; les Chinois ont établi une tête de pont en Tanzanie et, avec la construction du TAZARA, ils pourraient bien s'infiltrer jusqu'au cœur de l'Afrique et s'installer à titre permanent en Tanzanie et en Zambie[24]. »

La Chine offrit aussi son aide militaire à plusieurs mouvements de guérilla prochinois d'Afrique australe, comme le Pan-African Congress of South Africa[25] et surtout les guérilleros de la ZANU, entraînés et équipés par des experts dans divers camps de Tanzanie et du Mozambique[26]. Avec le soutien massif des Chinois, ils conduisirent le Zimbabwe à l'indépendance politique. Pour la Chine, cette victoire est un exemple des succès que remporta son action au service des luttes de libération africaines[27]. Le Premier Ministre du Zimbabwe confirma cette appréciation lorsque, lui rendant hommage pour la contribution qu'elle avait apportée à l'émancipation de son pays, il déclara que « la Chine avait été l'inspiratrice idéologique et militaire du mouvement nationaliste zimbabwéen[28] ».

Plusieurs hommes d'État africains, dont Julius Nyerere, le général Gowon et Kenneth Kaunda, émirent des opinions analogues et rendirent hommage au rôle joué par les Chinois dans le processus de décolonisation de l'Afrique[29]. Le soutien de la Chine reste acquis aux mouvements anticolonialistes et antiracistes, comme l'a déclaré le Premier Ministre chinois lors de sa tournée en Afrique en 1980[30].

23. *Pékin Information*, 17 juillet 1970, p. 16.
24. *Star* (Afrique du Sud), 15 mai 1971 ; *Africa Research Bulletin*, mai 1971, p. 2098c.
25. *African Communist* (Johannesbourg), 2e trimestre 1967, p. 17.
26. D. Martin et P. Johnson (dir. publ.), 1981, p. 11-12 ; *Tanzania Standard* (Dar es-Salaam), 10 décembre 1977 ; *Africa Research Bulletin*, décembre 1977.
27. *Agence Chine nouvelle*, 30 juin 1980 ; *Africa Research Bulletin*, juillet 1980, p. 5730.
28. *Africa Research Bulletin*, mai 1981, p. 6059.
29. Voir, par exemple, *Times of Zambia* (Ndola), 22 février 1974 ; *New Nigerian* (Koduna), 18 septembre 1974 ; *Africa Research Bulletin*, mars 1974, p. 3185.
30. *Agence Chine nouvelle*, 30 juin 1980.

27.1. Le président chinois Mao Zedong rencontrant le président zambien Kenneth Kaunda à Beijing, en février 1974.
[*Photo :* © Xinhua News Agency, Beijing.]

L'impact de la guerre du Viet Nam en Afrique

La guerre du Viet Nam eut en Afrique des répercussions politiques, psychologiques, économiques et militaires.

À l'instar des guerres menées par les mouvements de libération africains, elle fut le produit de l'impérialisme et du colonialisme et l'une des conséquences de la rivalité entre superpuissances à propos d'un pays du tiers monde. Les Nord-Vietnamiens, soutenus par les communistes chinois et soviétiques, combattaient pour la réunification de leur pays. Mal équipés, ils affrontaient des Sud-Vietnamiens supérieurement armés par les Américains qui n'hésitèrent pas à engager des centaines de milliers de leurs propres soldats dans le conflit. Les Africains virent dans ce déploiement de forces américain contre le Viet Nam du Nord une agression néocolonialiste contre un pays frère vulnérable : toute nation du tiers monde qui résistait aux intérêts des superpuissances risquait de connaître un sort identique[31].

Compte tenu de la collaboration avérée des puissances occidentales avec le régime d'*apartheid* sud-africain, les Africains avaient le sentiment que les

31. A. A. Mazrui, 1972, p. 124.

Vietnamiens combattaient le même ennemi qu'eux. Leur sympathie se fondait aussi sur l'appartenance commune des États africains et du Viet Nam au mouvement des non-alignés dont la sécurité et l'intégrité étaient menacées par l'agression perpétrée contre le Viet Nam. Enfin, recevant l'aide de la Chine et de l'URSS (les deux principaux alliés du Viet Nam du Nord) pour liquider définitivement le colonialisme dans les colonies portugaises et en Afrique australe, l'Afrique se devait, à sont tour, d'apporter son soutien aux Vietnamiens.

La victoire du Viet Nam du Nord sur les États-Unis eut un retentissement considérable en Afrique. Pour la plupart des nationalistes africains, c'était la victoire de David sur Goliath. Elle détruisait en outre le mythe de la puissance militaire comme unique clé de la victoire et confirmait que la résolution, l'abnégation et l'engagement d'un peuple combattant pour sa juste cause étaient infiniment plus importants. Elle renforça par conséquent la confiance en eux des peuples du Zimbabwe, de Namibie, d'Angola et du Mozambique, en leur donnant la conviction que leur détermination viendrait à bout de la puissance militaire des régimes impérialistes, colonialistes et racistes. Les Chinois et les Vietnamiens initièrent les nationalistes africains aux techniques vietnamiennes de guérilla, ce qui facilita l'accession de certains États, comme le Zimbabwe, à l'indépendance.

La guerre du Viet Nam eut une autre conséquence : durant le conflit, la Chine et l'URSS étaient trop absorbées pour soutenir pleinement l'Afrique dans son entreprise de décolonisation et les États-Unis étaient eux aussi détournés de ce qui se passait en Afrique. Une fois la guerre terminée, les États-Unis, sous le coup du « syndrome vietnamien », pratiquèrent en Afrique une politique prudente, alors que l'URSS et la Chine accrurent leur influence et leur audience sur le continent, notamment dans les anciennes colonies portugaises, au Zimbabwe, en Zambie, en Tanzanie et dans la corne de l'Afrique.

Avec la fin de la guerre du Viet Nam, l'intérêt des deux superpuissances se reporta sur le continent africain, qui devint un théâtre privilégié de leur affrontement, en Angola et dans la corne de l'Afrique par exemple. En résumé, la victoire des Nord-Vietnamiens semble avoir renforcé la crédibilité des pays socialistes, notamment de l'URSS et de la Chine, quant à leur aptitude à défendre les intérêts des petits États du tiers monde contre les superpuissances occidentales.

Les relations de l'Afrique avec les pays socialistes

Les systèmes économiques et politiques de l'Afrique contemporaine eurent certes des précédents locaux mais leur analyse doit tenir compte d'une évolution de longue durée, qui a amené le continent à prendre part, dans un premier temps et peu à peu, aux échanges mondiaux, puis, vers le milieu du XIX^e^ siècle, à s'intégrer plus directement dans ce réseau de relations, pour finalement, au début du XX^e^ siècle, se trouver soumis aux

besoins et aux objectifs économiques et politiques des grandes puissances occidentales[32].

Le cours des événements en Afrique donna raison, pendant un temps, aux théoriciens soviétiques qui voyaient dans les mouvements de libération nationale des alliés dans la lutte contre l'impérialisme. La conférence de Bandung donna naissance à une troisième force intermédiaire entre les blocs capitaliste et communiste, force avec laquelle il fallait désormais compter. En Égypte, les tentatives occidentales de déstabilisation, et notamment l'expédition franco-britannique à Suez, en 1956, poussèrent Gamal ʿAbd al-Nasser à accepter des armes de Moscou. L'accession à l'indépendance du Maroc, de la Tunisie, du Soudan, du Ghana, de la Guinée, la lutte du FLN algérien furent autant de coups sérieux portés au colonialisme et à l'impérialisme par des mouvements non communistes, dont il n'était pas exclu, pensait-on à Moscou, qu'ils se radicalisent par la suite. La presse soviétique écrivait ainsi que, tout comme Fidel Castro à Cuba, les Africains Sékou Touré, Kwame Nkrumah, voire Modibo Keita, pouvaient transcender les intérêts de leur classe, la petite bourgeoisie nationale, pour mettre en œuvre une « voie de développement non capitaliste » susceptible de conduire éventuellement au socialisme.

Les théoriciens soviétiques en vinrent ainsi à définir une voie non capitaliste de développement pour les pays africains qui, non commandée par les principes du socialisme scientifique, n'en possédait pas moins une réelle capacité révolutionnaire. Cette voie fut celle qu'empruntèrent les « démocraties nationales », un État qui est « authentiquement indépendant, anti-impérialiste, anticolonialiste, antidictatorial, démocrate et progressiste dans sa politique intérieure et sociale, [constituant] une démocratie nationale[33] ». Bref, aux yeux des théoriciens soviétiques, il y avait identité d'intérêts entre le monde socialiste, les mouvements de libération africains et le mouvement ouvrier international en lutte contre l'impérialisme.

C'est ainsi que, dans les années 60, les États africains qui semblaient vouloir choisir la voie socialiste bénéficièrent de l'aide socialiste internationale, l'Égypte, le Ghana, la Guinée et le Mali en tout premier.

En fait, la plupart des États africains indépendants conservèrent les institutions coloniales et modelèrent leurs constitutions sur celles de leurs anciens colonisateurs. Ils maintinrent aussi (au moins pendant les premières années) dans des secteurs clés (fonction publique, police et armée) un personnel étranger relativement important, fourni presque toujours par l'ancienne métropole. Même dans des pays comme le Ghana de Nkrumah, dont les sympathies allaient au monde socialiste, un nombre non négligeable de cadres occidentaux demeurèrent en place jusqu'en 1961. Ce fut également le cas, pour des périodes encore plus longues, dans d'autres anciennes colonies comme le Kenya, le Nigéria, le Sénégal et la Côte d'Ivoire par exemple. Ce

32. P. C. W. Gutkind et I. Wallerstein (dir. publ.), 1976, vol. I, p. 7. Voir également I. Wallerstein, 1976*a*.

33. Selon la définition donnée par le théoricien soviétique B. Ponomarev en 1960 et le concept brillamment analysé par l'historien français J. Chesnaux, 1964.

personnel étranger, occupant en général des postes clés dans les organes gouvernementaux, exerça forcément sur l'orientation politique et économique des États africains indépendants une influence qui pesa, vraisemblablement, en faveur des anciennes métropoles occidentales.

Les anciennes colonies eurent du mal à rompre leurs liens économiques et commerciaux avec les métropoles qui contrôlaient, avec d'autres puissances occidentales, les grandes institutions financières mondiales, dont la Banque mondiale, les devises utilisées dans les États africains, les cours des matières premières et les contingents des principales exportations des États africains.

Au point de vue culturel, les anciennes colonies conservèrent le plus souvent comme langue nationale celle des colonisateurs dont ils avaient gardé également les systèmes éducatifs et la plupart des valeurs culturelles en matière d'habillement et d'habitudes alimentaires notamment[34]. Cette permanence s'explique par le fait que les colonies vécurent de nombreuses décennies sous la domination culturelle des métropoles et que l'Occident s'y livrait à une propagande efficace.

Dans ces conditions, les pays socialistes éprouvèrent des difficultés à éliminer, voire parfois simplement à réduire, la dépendance des États africains envers les puissances capitalistes occidentales, et ce facteur, ajouté à la répression des militants communistes par les régimes en place, explique le fait que les partis communistes ont eu tant de mal à se constituer sur le continent. Fait plus décevant encore pour le monde socialiste, les États et les dirigeants africains ayant manifesté dans un premier temps de l'intérêt pour la voie socialiste de développement tombèrent d'une manière ou d'une autre sous la dépendance du monde capitaliste. En Égypte, par exemple, al-Nasser mena une politique de répression contre le Parti communiste égyptien et, sous Anwar al-Sādāt, le climat des relations égypto-soviétiques se détériora profondément. En Afrique noire, le monde socialiste connut également des déconvenues. Les relations nouées en 1959 avec la Guinée ne tardèrent pas à s'assombrir : l'ambassadeur Daniel Solod fut expulsé de Conakry dès 1961 et, malgré la visite d'Anastase Mikoyan en janvier 1962 dans la capitale guinéenne, le dialogue soviéto-guinéen ne retrouva jamais l'harmonie du début. Progressivement, la Guinée regagna la mouvance occidentale.

Le monde socialiste espérait que ses relations avec le Ghana s'amélioreraient et que le président Nkrumah, théoricien du socialisme africain, adopterait les thèses du socialisme scientifique. Mais, malgré l'aide que le bloc soviétique lui avait fournie, le régime d'Accra dut renoncer pour un temps à reconnaître la République démocratique allemande, de crainte d'offenser la République fédérale d'Allemagne qui s'était engagée à lui fournir une aide économique massive[35] ; enfin, le coup d'État qui renversa Nkrumah, le 24 février 1966, et instaura un régime pro-occidental mit brutalement fin à

34. A. Okolo, 1983.
35. W. S. Thompson, 1969, cité par R. Legvold, 1970, p. 25.

l'influence du bloc soviétique dans ce pays. Les différents régimes qui se succédèrent à Accra ne rétablirent jamais vraiment les relations cordiales qui s'étaient instaurées sous Nkrumah entre le monde socialiste et le Ghana. Au Mali, l'influence du monde socialiste ne survécut pas à la disparition de Modibo Keita de la scène politique après le coup d'État du 18 novembre 1968.

Au Nigéria, pays pro-occidental, l'influence du bloc soviétique ne se fit sentir que durant la guerre civile, les pays de l'Est lui apportant alors une aide militaire. Mais après la guerre civile, le Nigéria redevint tributaire du bloc occidental, bien que celui-ci lui eût refusé toute aide militaire. L'URSS s'était plainte au début de la guerre civile de ce que Lagos avait rejeté son offre d'assistance économique[36].

Il en alla de l'Afrique orientale et centrale comme de l'Afrique occidentale et de l'Afrique du Nord. Le Kenya, qui au moment de l'indépendance était en bons termes avec le monde socialiste[37], devint dans la seconde moitié des années 60 un des États africains les plus pro-occidentaux. Cette période fut également marquée dans ce pays par une hystérie anticommuniste qui se solda par l'expulsion de la KANU, le parti au pouvoir, des communistes supposés[38]. L'influence politique et économique occidentale, qui datait de la période coloniale, continua de s'exercer par le biais de très importants investissements occidentaux, et les Kényens de tendance radicale furent toujours considérés comme communistes, donc dangereux pour la paix civile et le développement national.

L'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe demeurèrent eux aussi tributaires de l'Occident, encore qu'à un moindre degré. Les efforts de Milton Obote pour lancer un programme socialiste à la fin des années 60 divisèrent son parti et provoquèrent des clivages dans le pays entre « communistes » et démocrates. Le président Nyerere tenta lui aussi, en 1967, d'engager la Tanzanie sur la voie d'un développement autonome de type socialiste afin de réduire sa dépendance à l'égard des puissances étrangères. En dépit de ces efforts sincères, la Tanzanie demeura tributaire des pays occidentaux, comme Nyerere le reconnut lui-même : « Notre pays reste soumis sur le plan économique à des décisions économiques et politiques prises par d'autres sans notre participation ni notre assentiment[39] ». L'aide chinoise à la Tanzanie avait certes augmenté mais cela n'avait rien changé à la dépendance de ce pays vis-à-vis des puissances occidentales. Même la Somalie socialiste d'avant 1977 et l'Éthiopie socialiste d'après la révolution demeurèrent essentiellement tributaires des pays capitalistes occidentaux sur les plans économique et culturel, sinon sur le plan militaire, où le monde socialiste supplanta l'Occident, surtout en Éthiopie, à partir de 1978. En résumé, l'in-

36. *International Affairs*, 1963, p. 79 ; *African Communist*, 1965, n° 2, p.41.
37. O. Odinga, 1969.
38. « Le Kenya ne deviendra pas communiste », déclara le Premier Ministre du Kenya, *East African Standard* (Nairobi), 1er mars 1965, p. 5.
39. Discours de J. Nyerere, *Daily News* (Tanzanie), 25 mars 1977 ; *Africa Diary*, 11-17 juin 1977, p. 8525.

fluence politique, économique et sociale des puissances occidentales dans les anciennes colonies était si structurée et si bien ancrée que la plupart des jeunes États indépendants d'Afrique ne pouvaient courir le risque de s'y soustraire sans être sévèrement pénalisés par le système capitaliste international. Par ailleurs, les pays socialistes n'avaient pas avec eux les mêmes relations, étroites et remontant loin dans l'histoire, et leur système économique n'était pas aussi bien implanté à travers le monde ni aussi subtilement organisé que le système capitaliste occidental.

Le seul domaine dans lequel le monde socialiste exerça une influence notable fut celui de l'idéologie. Un certain nombre de dirigeants africains, qu'ils fussent progressistes ou réactionnaires, adoptèrent l'idéologie socialiste, facteur de mobilisation et de rassemblement, comme moyen de guérir des sociétés traditionnellement en proie aux dissensions ethniques et religieuses. Les nationalistes africains eurent également recours à cette idéologie pour dénoncer le colonialisme occidental et sensibiliser l'Occident aux besoins de l'Afrique[40].

Si nombre de dirigeants du continent adoptèrent le socialisme, ce fut aussi, comme le fit remarquer Nyerere, qu'il s'accordait bien avec le mode de vie africain : les Africains n'avaient pas besoin qu'on le leur enseigne, car il était déjà ancré dans leur société traditionnelle[41]. Le dirigeant tanzanien expliqua qu'il ne s'était pas converti au socialisme à la lecture des marxistes, mais qu'il y avait été amené surtout par l'influence de ses parents et de ses origines paysannes[42]. Plusieurs dirigeants africains semblent donc avoir choisi le socialisme par pragmatisme, tant économique que politique. Selon toute vraisemblance, si Nkrumah adopta, partiellement, l'idéologie socialiste, ce fut pour obtenir du monde socialiste le soutien politique et matériel que le bloc occidental, apparemment hostile et intraitable, n'était pas disposé à lui accorder. Il convient toutefois de noter qu'à partir de 1968, il fit de sa position tactique un choix théorique et stratégique[43]. Siad Barre a, semble-t-il, fait le même choix pour des raisons analogues et parce que cela servait sa politique irrédentiste vis-à-vis des pays voisins, le Kenya et l'Éthiopie. Lorsque l'aide socialiste cessa, il marqua bien le caractère accessoire de son socialisme en se déclarant « d'abord nationaliste, ensuite musulman, et enfin socialiste[44] ». Sékou Touré dut adhérer au socialisme car son pays ne pouvait survivre autrement après l'interruption totale de l'aide occidentale. Le colonel Mengistu opta pour un modèle de développement socialiste vraisemblablement parce qu'il y voyait un moyen de réaliser l'unité de l'Éthiopie après le renversement de l'empereur pro-occidental. Le monde socialiste, qui aida toujours volontiers les régimes africains penchant vers le socialisme, accorda sans hésiter son appui au Derg[45].

40. A. A. Mazrui, 1980*b*, p. 44-46.
41. *Ibid*. Voir aussi *Africa Report* (New York), 1962.
42. P. Enahoro, 1983.
43. S. Ikoku, 1971.
44. D. Lamb, s. d.
45. *Pravda*, 14 septembre 1974.

À partir des années 60, un dialogue fécond s'engagea entre les représentants du socialisme scientifique et du socialisme africain, qui contribua à améliorer leur compréhension mutuelle. En dépit des critiques formulées de part et d'autre et de certaines divergences reconnues, les participants à ce dialogue[46] avaient en commun les mêmes conceptions fondamentales : anti-impérialisme, antiracisme, aspiration au progrès social, volonté de continuer à développer des relations amicales entre les forces de libération nationale et le socialisme mondial. Après avoir analysé les facteurs sous-jacents, aussi bien internes qu'externes, poussant les régimes africains à se tourner vers le socialisme pour édifier une société nouvelle, les chercheurs soviétiques adoptèrent une attitude plus réaliste. Sans sous-estimer le potentiel révolutionnaire des peuples libérés, ils s'intéressèrent davantage à l'étude des énormes difficultés auxquelles se heurtaient ceux qui s'attaquaient à des siècles de sous-développement et à un néocolonialisme omniprésent.

Les interactions économiques de l'Afrique et du monde socialiste

« Dites-nous ce dont vous avez besoin et nous vous aiderons […] sous forme de prêts, d'assistance technique, […] nous ne cherchons pas à en tirer un quelconque avantage […] ni à réaliser des profits, […] nous ne vous demandons pas d'appartenir à tel ou tel bloc, […] nous sommes disposés à vous aider comme un frère aide son frère[47]. » Cette déclaration reflète l'esprit de la politique économique du bloc soviétique à l'égard de l'Afrique.

Les pays socialistes et l'Afrique s'engagèrent dans une coopération économique, technique et commerciale très étendue dès 1960. Depuis Lénine, les dirigeants socialistes n'ont cessé de considérer qu'il était de leur devoir d'internationalistes d'offrir une assistance économique et technique aux pays africains colonisés ou indépendants pour leur permettre de devenir autonomes, faisant en outre valoir que, contrairement à celle des donateurs capitalistes, l'aide socialiste était désintéressée et n'était assortie d'aucune condition[48].

Alors que les pays occidentaux visaient, notamment, à la domination économique (approvisionnement en matières premières et débouchés pour les produits manufacturés), le bloc soviétique ne cherchait pas en priorité, en Afrique, à rattacher les pays où il exerçait son influence à une zone économique dont il aurait été le centre. En effet, les réserves minérales connues de l'URSS répondaient amplement à ses besoins, à moyen terme au moins, et l'industrie du monde socialiste ne semblait pas alors exiger d'autres débouchés que ses marchés nationaux, qui étaient loin d'être saturés. Mais

46. Pour les détails, voir I. V. Potekhin, 1963 ; *Colloque soviéto-congolais*, 1988.
47. Déclaration de A. A. Arzumanyan, chef de la délégation soviétique à la Conférence de l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques du Caire, A. A. Arzumanyan, 1958, p. 185-186.
48. V. Rymalov, 1959*b*.

il s'agissait pour le bloc soviétique d'aider les pays africains à maîtriser les matières premières dont ils disposaient pour en interdire la domination par l'Europe et les États-Unis.

Le monde socialiste n'en était pas moins tributaire de l'Afrique pour quelques produits, notamment le poisson et certains minerais rares[49]. À l'époque de la détente, l'aide du bloc soviétique était présentée comme une compétition pacifique avec les pays capitalistes: « Les nations socialistes offrent aux puissances de l'Ouest une compétition non pas dans la course aux armements, mais dans l'extension de l'aide aux pays sous-développés[50]. » D'où cette définition du barrage d'Assouan: « Le chantier d'Assouan est une arène où le socialisme et le capitalisme entrent en compétition et l'issue de cette compétition est à l'avantage indiscutable du socialisme[51]. » Mais à partir des années 60, les économistes et les dirigeants du monde socialiste mirent plutôt l'accent sur les avantages mutuels des échanges économiques entre l'Afrique et le monde socialiste[52].

L'aide des pays socialistes à l'Afrique, fournie sous forme de prêts, présentait notamment les caractéristiques suivantes: des taux d'intérêt moins élevés que ceux de la plupart des donateurs occidentaux, de l'ordre de 2,5 à 3 % l'an, un délai de franchise d'un an en général et un délai de remboursement de douze ans en moyenne. Les projets financés par cette aide devenaient, une fois réalisés, la propriété des bénéficiaires. L'objectif, selon Ivan Tchernychev, chargé des relations économiques de l'URSS avec les pays étrangers, était d'offrir à l'Afrique des facilités de paiement[53].

La coopération économique des pays du bloc soviétique avec l'Afrique s'est considérablement développée durant les années 60 et 70, en raison de l'importance grandissante que prenait le continent au regard de leurs objectifs mondiaux. Ainsi, les échanges commerciaux entre l'URSS et l'Afrique quintuplèrent entre 1960 et 1975 et le nombre d'États africains commerçant avec la seule Union soviétique passa de six à trente-six entre 1960 et 1976[54].

Le choix d'un bénéficiaire et le montant de l'aide obéissaient aux considérations suivantes: l'importance stratégique du pays bénéficiaire, les possibilités qu'il avait de réduire l'influence des États-Unis et de la Chine, son adhésion à l'idéologie marxiste-léniniste et l'intérêt qu'il présentait comme source de matières premières et comme débouché commercial[55]. Des commentateurs soviétiques l'avaient plus ou moins confirmé en déclarant: « Notre pays n'assortit l'octroi de crédits d'aucunes conditions politiques, militaires ou économiques qui soient inacceptables pour un pays en dévelop-

49. P. Biarnès, 1980; P. Decraene, 1982.
50. V. Rymalov, 1959*b*.
51. I. Belyanev, 1962; E. M'Bokolo, 1980.
52. A. A. Gromyko, 1967.
53. *Ethiopian Herald* (Addis-Abeba), avril 1977.
54. *Novosti*, avril 1977; *Africa Research Bulletin*, 15 avril-14 mai 1977, p. 4281.
55. P. D. Dean et J. A. Vasquez, 1976.

27.2. Anastase Mikoyan, ministre des affaires étrangères d'URSS, accueilli à son arrivée au Ghana par le président Kwane Nkrumah, en janvier 1962.
[*Photo :* © AFP Photos, Paris.]

pement. *On ne saurait toutefois en conclure que l'Union soviétique n'attache aucune importance au choix des destinataires ou des conditions et modalités des crédits qu'elle fournit. Ce serait ne tenir aucun compte des réalités*[56].»

Ainsi s'explique que l'Égypte ait bénéficié jusqu'en 1975 d'une aide massive et que le Ghana de Nkrumah se soit classé au deuxième rang des bénéficiaires de l'aide soviétique à l'Afrique noire, bien qu'il fût peu peuplé et de dimensions réduites par rapport à l'immense Nigéria pro-occidental. Dans le cadre du programme d'aide du bloc soviétique, plusieurs projets furent lancés au Ghana, notamment dans le secteur de l'exploitation minière et dans l'agriculture. Des Ghanéens reçurent, par ailleurs, une formation au titre de ce programme. Dans le domaine commercial, le Ghana exportait du cacao à destination des pays socialistes en échange de produits manufacturés.

Les pays socialistes éprouvèrent des difficultés à nouer des liens économiques et commerciaux avec le Nigéria pro-occidental avant la fin de la guerre du Biafra : leurs relations connurent alors une amélioration mais le

56. V. Romanova et I. Tsriklis, 1978. C'est nous qui soulignons.

Nigéria resta l'un des moindres bénéficiaires de l'aide accordée par le bloc soviétique. L'assistance technique socialiste au Nigéria, notamment dans des secteurs clés comme l'industrie pétrolière et la sidérurgie, s'accrut à partir de 1970 et joua un rôle essentiel en permettant à plusieurs milliers de Nigérians d'acquérir les compétences dont leur pays avait particulièrement besoin pour son développement[57]. Sur le plan commercial, le Nigéria exportait vers le monde socialiste des produits tels que les fèves de cacao et en importait du ciment, des médicaments et des machines[58]. Dans le domaine militaire, les pays du bloc soviétique jouèrent un rôle de premier plan au Nigéria, surtout pendant la guerre du Biafra : le gouvernement fédéral bénéficia alors d'une assistance militaire soviétique importante qui contribua à la victoire du régime de Lagos, comme l'a confirmé le général Gowon[59]. Après la guerre, il continua de recevoir de l'URSS une aide militaire importante, sous la forme d'équipement et de formation.

De 1974 à 1978, le Nigéria reçut de l'Union soviétique pour 80 millions de dollars d'armes, soit plus que de tout autre pays, l'apport soviétique représentant 40 % de ses achats d'armements durant cette période. Plusieurs autres États d'Afrique de l'Ouest bénéficièrent d'une aide économique analogue de la part des pays socialistes et, à un degré moindre, d'une assistance militaire.

Parmi les anciennes colonies britanniques de l'Afrique orientale et centrale, ce fut le Kenya qui, malgré ses positions pro-occidentales, bénéficia de l'aide économique la plus importante de la part de l'Union soviétique. Les 48 millions de dollars que celle-ci lui fournit étaient probablement destinés à vaincre la phobie anticommuniste sévissant dans ce pays dans les années 60. À cause de ces sentiments anticommunistes, une grande partie de l'aide octroyée au Kenya par les pays socialistes resta inemployée[60], et certains projets qu'elle avait servi à financer, comme l'Institut Lumumba, furent même interrompus, cependant que l'aide militaire soviétique était rejetée[61]. Quelques-uns de ces projets furent épargnés, notamment un hôpital de cinq cents lits à Kisumu, équipé par l'URSS et employant des médecins soviétiques[62].

Dans les années 60, l'Ouganda bénéficia d'un crédit soviétique de 16 millions de dollars, accordé au régime de socialisme africain de Milton Obote pour financer des projets très importants, comme la construction d'une filature, la première de ce type en Afrique orientale, et celle du premier Institut de mécanisation de l'agriculture d'Afrique orientale, où enseignaient des instructeurs soviétiques[63].

57. *Africa Diary*, 28 mai-3 juin 1973, p. 6487, et 6-12 novembre 1982, p. 1198-1199.
58. *West Africa Pilot*, 1971.
59. *Daily Times* (Lagos) juin 1974, et *Radio Moscou*, 28 mai 1974.
60. C. Stevens, 1976, p. 2, citant l'ancien ministre de la planification économique, T. Mboya.
61. *Daily Nation* (Nairobi) 30 avril 1965, p. 1 ; *House of Representatives Debate* (Kenya), 3 mars 1967, col. 741-742.
62. C. Stevens, 1976, p. 259.
63. J. Mulira, 1983, p. 51.

Sur le plan commercial, l'Ouganda exportait du café, du coton et du cuivre vers les pays du bloc soviétique et en importait en contrepartie des machines et des médicaments. Dans le domaine militaire, le bloc soviétique (principalement l'URSS) lui accorda une assistance militaire massive. On estime que Moscou couvrait, en 1978, 92 % de ses besoins en armement.

La Tanzanie, qui se situait à la pointe du combat contre le colonialisme et le racisme en Afrique australe, bénéficia d'une assistance économique considérable du monde socialiste. C'est ainsi qu'en 1976, ce pays reçut de l'Union soviétique 40 millions de dollars auxquels s'ajoutèrent 13 millions de dollars accordés par les pays d'Europe orientale. Les échanges commerciaux entre la Tanzanie et le monde socialiste furent plus modestes. La Tanzanie exportait principalement du tabac et du coton vers les pays du bloc soviétique, qui lui fournissaient en particulier de l'outillage et des véhicules[64]. Les pays socialistes accordèrent à ce pays, du fait de ses positions anticolonialistes, une aide militaire relativement importante pour l'aider à se défendre contre le régime raciste sud-africain.

Dans le cas de la Zambie, l'aide du bloc soviétique demeura infime jusqu'en 1976. Mais à partir de cette date, l'URSS devait accorder à ce pays une aide militaire d'une valeur de 100 millions de dollars pour lui permettre de se défendre contre le régime raciste sud-africain. Le président Kaunda rendit un hommage appuyé à l'URSS pour cette aide en déclarant que « l'URSS a toujours été l'alliée de la Zambie[65] ».

En Afrique centrale et australe, comme nous l'avons déjà souligné, les pays socialistes fournirent une assistance tant économique que militaire aux mouvements de libération nationaux du Mozambique, de l'Angola et du Zimbabwe, aide qui leur permit de conquérir l'indépendance. Le crédit de 2 milliards de dollars accordé par l'URSS à l'Angola au titre de l'accord de coopération soviéto-angolais de 1982 fut le plus important dont un État africain bénéficiât de sa part. Il était destiné à financer différents projets de développement[66]. Les dirigeants de l'ANC et de la SWAPO exprimèrent leur profonde reconnaissance pour l'aide économique et militaire qu'ils reçurent du bloc soviétique[67].

Son importance stratégique valut à la Somalie d'être, en 1977, un des principaux bénéficiaires de l'aide soviétique en Afrique, avec un total de 154 millions de dollars, et de se classer au premier rang pour ce qui était de l'assistance militaire (d'une valeur de 181 millions de dollars), qui fit de l'armée somalienne l'une des mieux équipées d'Afrique noire.

Du fait de sa position stratégique tout aussi importante, l'Éthiopie reçut également du bloc soviétique une aide économique massive (100 millions

64. *Daily News* (Tanzanie), 25 mars 1977 ; *News Agency*, 27 mars 1977.
65. *The Times of Zambia* (Ndola), 1977.
66. *Radio Lisbonne*, dans *Africa Research Bulletin*, 14 janvier-14 février 1982, p. 6324. Voir aussi *Tass*, juillet 1978.
67. *Radio Moscou*, citant les mouvements de guérilla. Voir aussi *Voice of Kenya TV*, 3 mars 1986, bulletin d'informations de 21 h 30.

de dollars en 1974). Cette aide servit à financer divers projets de développement, notamment des raffineries[68]. Après la révolution, la coopération entre l'Éthiopie socialiste et les pays socialistes se développa considérablement. C'est ainsi qu'en 1979, ces pays accueillirent plus de 3 500 étudiants éthiopiens, soit l'effectif national le plus élevé en provenance d'un État africain[69]. En 1978, les échanges commerciaux furent multipliés par quinze. Dans le domaine militaire, l'Union soviétique a fourni à l'Éthiopie durant la guerre de l'Ogaden pour 1 milliard de dollars d'armements, à quoi venait s'ajouter la présence de 1 500 conseillers militaires. On estime par ailleurs que quelque 20 000 soldats cubains se trouvaient en Éthiopie durant cette période. En 1981, le montant de l'aide militaire soviétique à Addis-Abeba était de l'ordre de 1,5 milliard de dollars[70]. L'Éthiopie était incontestablement devenue le premier bénéficiaire de l'aide militaire soviétique sur le continent, si l'on excepte l'Égypte du début des années 70. Cette situation lui permit de se doter de formidables capacités de défense contre son ennemie, la Somalie, et, dans ses propres luttes internes, contre les forces séparatistes et ses ennemis de l'intérieur.

La Chine, pour sa part, adopta une politique d'aide économique aux pays en développement qui différait légèrement, à certains égards, de celle des autres pays socialistes et qui reposait, selon les responsables chinois, sur les principes suivants : l'aide fournie devait être à l'avantage mutuel du donateur et du bénéficiaire, dont l'indépendance devait être respectée ; elle était gratuite et visait à assurer l'autonomie du bénéficiaire ; elle était investie dans des projets rapidement rentables ; la qualité des produits fournis était garantie ; des techniciens locaux devaient être formés pour mener à bien les projets réalisés avec l'aide chinoise ; enfin, les experts chinois devaient bénéficier des mêmes avantages que les experts locaux[71]. Dans ses relations de coopération économique avec l'Afrique, la Chine s'efforça de respecter rigoureusement ces principes.

En général, la Chine offrit plus volontiers son aide aux pays de tendance socialiste qui suivaient une politique d'autonomie, comme la Tanzanie ; mais pour des raisons pragmatiques, elle l'avait aussi fournie à certains pays pro-occidentaux hostiles à l'Union soviétique comme le Zaïre ou, avant 1974, l'Éthiopie. L'aide qu'elle apporta à l'Afrique avait, semble-t-il, pour objectifs d'éliminer, ou à tout le moins de restreindre, l'influence américaine et l'influence soviétique sur le continent ; de s'assurer son appui au sein de certaines enceintes internationales comme l'Organisation des Nations Unies, le mouvement des pays non alignés ou l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques ; enfin, d'aider l'Afrique à éliminer l'impérialisme et à accéder à l'autonomie économique. En contrepartie, Beijing s'efforça d'obtenir l'appui du continent africain dans sa lutte permanente pour la révolution

68. *New China News Agency*, 5 juillet 1981 ; *Africa Research Bulletin*, 1er-31 juillet 1979, p. 6122.
69. *Africa Research Bulletin*, 1er-31 juillet 1979, p. 5355.
70. *Africa Research Bulletin*, 1er-31 mars 1981, p. 6002-6003 ; *Tass*, 8-10 mai 1977.
71. W. Partke, 1975, p. 9-12 ; A. Lawrence, 1965, p. 173-174.

internationale. Dans la mesure où elle revendiquait le rôle de chef de file du tiers monde, la Chine se devait d'aider généreusement ses membres les plus faibles, et notamment l'Afrique.

Sa générosité envers elle se manifesta par l'octroi, entre 1956 et 1977, d'une aide représentant 1,4 milliard de dollars et 50% du montant total de celle qu'elle accorda à l'ensemble des pays non communistes.

Les principaux bénéficiaires de cette aide furent, en Afrique occidentale, le Ghana, la Sierra Leone, la Gambie et le Nigéria et, dans la corne de l'Afrique, la Somalie et l'Éthiopie. Elle fut affectée, dans les premiers pays, à des projets agricoles et à la construction de ponts, et dans les seconds, respectivement, à la construction de routes et à l'implantation de filatures[72].

L'aide financière et technique de la Chine à l'Ouganda fut affectée à un projet concernant la riziculture[73]. Le Kenya reçut un prêt de 16,8 millions de dollars et un don de 3,1 millions de dollars. Ce pays bénéficia, en outre, d'un montant de 40 millions de dollars pour la construction d'un stade moderne[74]. Un des projets exécutés au Kenya avec l'aide de la Chine concernait l'industrie du bambou. Le Zimbabwe, dont elle avait énergiquement soutenu le premier ministre Mugabe à l'époque de la guerre de libération, devint l'un des principaux destinataires de l'aide de la Chine à l'Afrique, puisqu'il reçut au total quelque 82 millions de dollars pour divers projets de développement importants[75].

Le principal bénéficiaire de l'aide de la Chine à l'Afrique fut toutefois la Tanzanie, qui présentait à ses yeux certains traits particulièrement intéressants: l'infatigable combat que menait le parti au pouvoir contre le racisme, les positions anticolonialistes de la Tanganyika African National Union (TANU), et plus tard du Chama Cha Mapinduzi (CCM), et le soutien qu'ils apportaient aux mouvements de libération, à quoi venaient s'ajouter le comportement de ce pays sur la scène internationale (la Tanzanie avait, par exemple, contraint les États-Unis à fermer leur station d'observation spatiale dans l'île de Zanzibar) et sa politique socialiste d'autonomie, qui s'inspirait de la même philosophie que celle de la Chine[76]. En somme, la Tanzanie était aux yeux de la Chine « un glorieux porte-drapeau de la lutte contre l'ancien et le nouvel impérialisme[77] ». Et si la Tanzanie réserva un accueil favorable à la Chine, c'est qu'elle voyait en elle le défenseur des intérêts des peuples colonisés et opprimés[78]. Ces bonnes dispositions réciproques débouchèrent sur une sorte d'alliance naturelle entre les deux pays.

72. *Agence Chine nouvelle*, 13 février 1973; *West Africa* (Londres), 20 février 1978; *New China News Agency*, 15 février 1978; W. Partke, 1975, p. 113.
73. *Radio Kampala*, 1er mai 1965; *Agence Chine nouvelle*, nº 22, 1973.
74. *Standard of Kenya*, 17 septembre 1980.
75. *New China News Agency*, 18 septembre 1981; *Africa Research Bulletin*, 15 décembre 1982-14 janvier 1983.
76. *Xinhua News Bulletin*, 1968, p. 5-6 et p. 15.
77. *Agence Chine nouvelle*, 5 juin 1965.
78. J. K. Nyerere, 1967*d*; voir aussi G. T. Yu, 1975, p. 7.

L'aide de la Chine à la Tanzanie atteint, en 1977, un montant de 362 millions de dollars, sur un total de 2,5 milliards pour l'ensemble du continent africain. Cela faisait de ce pays le principal bénéficiaire de l'aide chinoise à l'Afrique. En 1971, la Chine était passée au premier rang des pays donateurs, son aide dépassant le montant total de l'aide reçue par la Tanzanie de tous les autres donateurs, y compris les apports des pays riches. Une part appréciable de cette aide servit à financer le projet du TAZARA, qui, au total, coûta à la Tanzanie et à la Zambie 456,3 millions de dollars, ce coût étant à parts égales pris en charge par les deux pays. Le reste fut affecté à divers projets de développement importants, en particulier dans l'agriculture, les communications, les services de santé et l'éducation[79].

La politique commerciale de la Chine reposait en grande partie sur la formule du financement de l'aide par le commerce : c'est ainsi que 60 % des crédits accordés pour le TAZARA prirent la forme de livraisons de produits destinés à être vendus sur les marchés tanzanien et zambien[80]. La Tanzanie exportait notamment du tabac, du coprah et du sisal et importait en échange des produits industriels et des médicaments. Malgré ces excellentes relations entre les deux pays, l'Occident resta le principal partenaire commercial de la Tanzanie : de 1970 à 1977, 63 % de ses exportations lui étaient destinées et 49 % de ses importations en provenaient[81].

La décision de construire une voie ferrée reliant la Tanzanie à la Zambie fut prise, on l'a vu, après que les régimes minoritaires blancs de Rhodésie e d'Afrique du Sud eurent menacé de couper toutes les voies de communication avec la Zambie, pays enclavé. L'importance du TAZARA pour ce pays et pour tous les mouvements anticolonialistes et antiracistes était évidente. Elle fut définie par le Premier Ministre tanzanien en ces termes : « Le TAZARA est un projet à part en Afrique et dans le monde : c'est le symbole d'une aide accordée par un pays à un autre en un geste de pure bonne volonté, dans le seul souci de leur avantage mutuel. Le TAZARA représente une victoire pour la coopération entre pays du tiers monde[82]. »

Cette ligne de chemin de fer, longue de plus de 2 000 kilomètres, fut l'œuvre de 15 000 Chinois et 30 000 Africains, qui l'achevèrent en 1975 avant la date prévue. Le prêt, sans intérêt, devait être remboursé en trente ans à partir de 1983 en devises librement convertibles ou sous forme de produits acceptés par la Chine[83]. Ces conditions étaient incontestablement parmi les meilleures qu'un bénéficiaire pût jamais espérer obtenir d'un donateur étranger. Alors même que l'exploitation du chemin de fer se soldait en 1983, du fait du coulage et d'une puissance de traction insuffisante,

79. G. T. Yu, 1975, p. 80.
80. *Tanzania Standard* (Dar es-Salaam), n° 26, 1976.
81. République-Unie de Tanzanie, 1977, p. 40.
82. *Pékin Information*, n° 38, 22 septembre 1978.
83. G. T. Yu, 1975, p. 127.

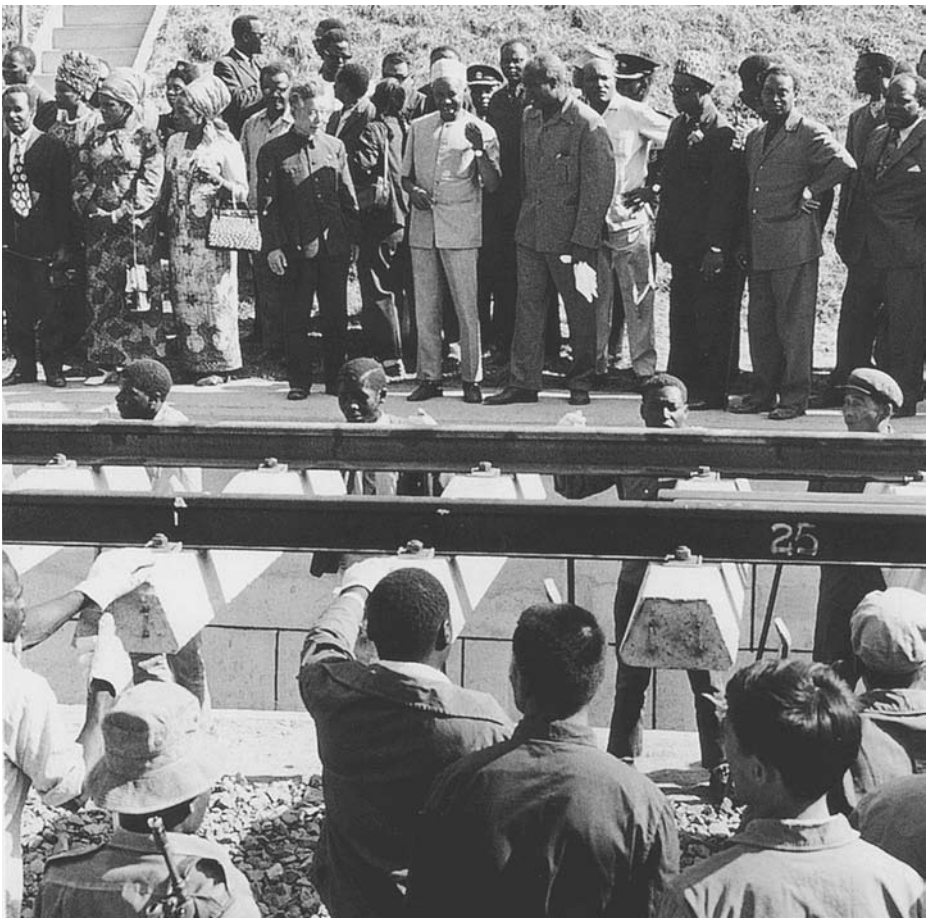

27.3. Le TAZARA (ou *Uhuru*), ligne de chemin de fer Tanzanie-Zambie construite avec l'aide des Chinois. Mise en place des rails à la frontière entre la Tanzanie et la Zambie en septembre 1973, en présence d'officiels chinois et des présidents tanzanien Julius Nyerere et zambien Kenneth Kaunda.
[*Photo :* © The Hulton-Deutsch Collection, Londres.]

par un déficit s'élevant à 100 millions de dollars, la Chine accepta d'accorder une aide supplémentaire pour financer l'achat de nouvelles locomotives à la RFA et de réaménager le calendrier des remboursements, moyennant quoi, en novembre 1983, le chemin de fer réalisait pour la première fois un bénéfice[84].

Dans le domaine militaire, les relations spéciales qu'elle entretenait avec la Chine valurent à la Tanzanie de recevoir, de 1967 à 1976, une assistance

84. *Africa Now*, 1983 ; *Africa*, 1984.

estimée à 75 millions de dollars, soit la plus grosse part (51 %) de l'aide chinoise à l'Afrique. La Chine fournissait aussi une assistance militaire à d'autres États africains, notamment au Mozambique, au Cameroun et à la Zambie.

Bref, le monde socialiste dans son ensemble — le bloc soviétique comme la Chine — accorda à la plupart des États africains, sous différentes formes, une aide économique, technique et militaire qui, en leur évitant de recourir aux seuls donateurs occidentaux, réduisit leur dépendance à l'égard des anciens colonisateurs et permit aux sociétés africaines de mener à bien de nombreux projets, qu'il s'agisse de développement (enseignement, industrie et agriculture) ou de défense.

Les rivalités internationales dans les relations de l'Afrique avec le monde socialiste

Les relations politiques, économiques et militaires de l'Afrique avec le monde socialiste contribuèrent largement à attiser les rivalités déjà très vives qui opposaient les deux superpuissances et la République populaire de Chine. À maintes reprises, l'Afrique avait, délibérément ou sans le vouloir, fourni à cette rivalité des situations idéales pour se manifester. C'est ainsi que les dissensions ethniques et régionales inhérentes à la plupart des États africains, où elles étaient génératrices d'instabilité, furent exploitées par les puissances rivales, comme l'ont montré la crise en Angola, la guerre civile au Nigéria ou le conflit dans l'Ogaden. Les ressources minérales de l'Afrique — bauxite, diamants et pétrole, entre autres —, ses riches marchés et la position stratégique de ses ports et aéroports en firent l'une des régions du globe les plus convoitées par les superpuissances.

Du point de vue politique, les États africains ayant choisi une voie de développement non capitaliste s'attirèrent les foudres des puissances occidentales capitalistes, lesquelles soutinrent ou portèrent au pouvoir des régimes qui leur étaient favorables. Le gouvernement pro-occidental du Kenya, par exemple, bénéficia du soutien de l'Occident face aux partis considérés comme prosocialistes, comme la Kenya People's Union. Sous Nkrumah, le Ghana fut privé de l'aide de la plupart des pays occidentaux à cause de ses positions fortement prosocialistes ; dans la corne de l'Afrique, les régimes soutenus par le camp socialiste et les régimes pro-occidentaux se manifestèrent une hostilité permanente. Le monde socialiste, pour sa part, s'efforça d'aider et de soutenir les régimes prosocialistes : ceux de la Guinée, du Mali, de l'Angola et de l'Éthiopie. Les superpuissances envisageaient leur influence en Afrique dans le cadre d'une rivalité globale entre l'Est et l'Ouest à l'échelle planétaire et ne cachaient pas qu'elles s'en alarmaient. Comme le note A. Mazrui : « Une idéologie révolutionnaire — le marxisme — défendue par un puissant avocat — l'URSS — voilà qui suscitait l'inquiétude grandissante des puissances occidentales, […] la concurrence idéologique et politique à

laquelle se livraient l'URSS et le monde occidental pour la maîtrise de la planète s'intensifiait[85] […]. »

Dans ses efforts pour s'assurer une influence politique sur le continent, la Chine se heurta à la fois aux puissances occidentales et à l'URSS, déjà en concurrence pour le même objectif. En raison de ses divergences idéologiques avec l'URSS, la Chine, bien que socialiste comme cette dernière, critiquait certains aspects de la politique soviétique en Afrique et ne voulait voir dans l'URSS qu'une des puissances européennes exerçant leur domination sur le continent africain[86]. De son côté, l'URSS accusait la Chine d'invoquer des arguments racistes pour discréditer sa politique africaine[87].

De nombreuses régions du continent souffrirent de ces rivalités internationales, qui s'exacerbèrent particulièrement en Angola et dans la corne de l'Afrique. Le Mozambique pâtit énormément des actions du Mouvement de résistance nationale du Mozambique, organisation appuyée par l'Afrique du Sud, mais il n'y eut pas de troupes cubaines pour défendre le FRELIMO.

L'Angola est un cas particulier en ceci que les mouvements nationalistes y furent d'emblée soutenus par les superpuissances et que cette situation a persisté après l'accession du pays à l'indépendance. Le bloc soviétique, y compris Cuba, a constamment appuyé le MPLA, tandis que le bloc occidental, en particulier les États-Unis, accordait son soutien au Front national de libération de l'Angola (FNLA) et à l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). La concurrence entre les deux camps en Angola était de toute évidence fondée sur des intérêts idéologiques et stratégiques.

Le secrétaire d'État américain, Henry Kissinger, voyait dans l'intervention du bloc soviétique en Angola un épisode de la rivalité États-Unis - URSS à l'échelle planétaire et reprochait au Kremlin d'avoir à la fois déclenché et aggravé la crise angolaise[88]. Il justifiait l'intervention américaine en avançant qu'elle visait à normaliser la situation. Les puissances occidentales s'engagèrent en conséquence à fournir au FNLA et à l'UNITA une aide égale à celle que le MPLA recevait de l'URSS. Les Soviétiques et les Cubains justifièrent, de leur côté, leur soutien à l'Angola et leur présence dans ce pays en arguant du fait que le peuple angolais leur avait demandé de le protéger contre l'agression de l'impérialisme[89]. Par la suite, la Chine, de façon limitée, et l'Afrique du Sud s'engagèrent dans la crise angolaise. Ce dernier pays intervint directement dans la guerre civile aux côtés de l'UNITA sous prétexte de défendre la Namibie contre les guérilleros de la SWAPO opérant à partir du territoire angolais et de freiner la progression du marxisme dans la région.

85. A. A. Mazrui, 1977, p. 179-180.
86. *Agence Chine nouvelle*, 27 décembre 1967, 3 juillet 1977.
87. G. V. Astafyev et A. M. Dubinsky (dir. publ.), 1974, p. 112-114.
88. R. Lemarchand (dir. publ.), 1981, p. 83.
89. *New Times*, 1er février 1976, p. 1.

27.4. Troupes cubaines en Angola.
[*Photo :* © Photo Akenuba, Enfoto Agency, Angola.]

Le MPLA, d'idéologie marxiste, accepta avec empressement l'aide que lui offrait le monde socialiste, alors que l'UNITA, qui regroupait des guérilleros pro-occidentaux, reçut le concours de l'Occident et de l'Afrique du Sud pour renverser le pouvoir du MPLA. En dehors de leurs motivations idéologiques, les puissances étrangères étaient intéressées par les gisements d'uranium et de pétrole que recèle l'Angola. Les États-Unis voyaient dans les efforts déployés par l'URSS pour jouer un rôle en Angola une menace pour les considérables intérêts économiques qu'ils avaient au Zaïre, en Namibie et en Afrique du Sud. Enfin, par sa situation géographique, sa façade atlantique et ses ports, l'Angola constituait un enjeu stratégique de premier plan,

notamment dans le contexte de la rivalité navale entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie[90].

La stratégie, toujours au centre des préoccupations des superpuissances, exige que celles-ci disposent, à cause de l'accélération de la course aux armements, de nouvelles installations portuaires et aéroportuaires pour leurs forces navales et aériennes. La corne de l'Afrique offre l'un des meilleurs exemples sur le continent de la cristallisation des rivalités internationales autour de ces exigences stratégiques. Il s'agit en effet d'une région stratégiquement cruciale pour le camp socialiste comme pour le camp capitaliste, en raison de sa situation à la charnière de l'Asie et de l'Afrique, de ses installations portuaires de premier ordre dans le golfe d'Aden et dans l'océan Indien et, par-dessus tout, de la proximité des routes maritimes vitales qui relient les pays producteurs de pétrole à l'Amérique et à l'Europe, routes par lesquelles sont acheminées 70 % des importations de pétrole et d'autres matières premières de l'Europe occidentale[91].

La présence dans l'océan Indien d'importantes forces navales américaines, susceptibles d'être utilisées pour une attaque contre l'URSS, incita le Kremlin à rechercher des facilités portuaires et aéroportuaires dans la corne de l'Afrique pour sa propre flotte renforcée de l'océan Indien. Elle aurait ainsi basé plus de 60 % de ses navires qui croisaient dans cet océan dans des ports de la corne de l'Afrique et du golfe d'Aden[92]. Alarmée par la présence à Kagnew, en Éthiopie, d'installations américaines de communication et de surveillance, elle accrut son aide économique et militaire à la Somalie, en échange de l'autorisation d'utiliser l'important port de Berbera au débouché du détroit stratégique de Bāb al-Mandab, porte de la mer Rouge. Le contrôle de cette zone décidant largement du contrôle de la corne de l'Afrique et du Moyen-Orient, l'inquiétude des États-Unis et de leurs alliés devant le renforcement de la présence de l'URSS dans l'océan Indien et dans ses ports ne fit qu'augmenter[93].

Cette rivalité des superpuissances qui cherchaient à asseoir leur influence dans la corne de l'Afrique pour s'en assurer le contrôle fut sans doute une des causes du déclenchement de la guerre de l'Ogaden en 1977. L'aide militaire massive accordée à l'Éthiopie et à la Somalie par les pays du Pacte de Varsovie et par ceux de l'OTAN encouragea en effet les deux États voisins à régler leurs différends sur les champs de bataille.

L'URSS et ses alliés accusèrent les États-Unis de soutenir les ambitions irrédentistes de la Somalie visant l'Éthiopie, en échange des bases qui leur avaient été concédées à Berbera et à Mombasa pour leur Force d'action rapide, récemment créée pour menacer les intérêts soviétiques et africains[94].

90. B. Handler, 1970.
91. *Christian Science Monitor*, 23 mars 1978.
92. C. Crocker, 1976, p. 652.
93. S. Turner, 1977, p. 346.
94. *Radio Moscou*, 17 décembre 1982, cité dans *Africa Research Bulletin*, 1er-31 décembre 1982, p. 6688.

Les États-Unis, quant à eux, accusaient l'Union soviétique et Cuba d'être responsables de la crise dans la région, en avertissaient l'URSS que, si cette situation persistait, les relations américano-soviétiques s'en ressentiraient, notamment dans le cadre des négociations sur la limitation des armes stratégiques (SALT)[95].

Au sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qui se tint à Khartoum en 1978, divers hommes d'État africains, notamment le président nigérian Obasanjo, déplorèrent les rivalités internationales sur le continent. Les propos de ce dernier furent repris par Sékou Touré et Nyerere[96].

Cette constante rivalité des superpuissances avançant chacune ses pions sur le continent ne pouvait que nuire au développement de l'Afrique.

L'Afrique, l'Europe de l'Est et le mouvement des non-alignés

Les pays socialistes n'appartenaient pas tous uniquement au « bloc de l'Est ». Certains faisaient aussi partie du mouvement des non-alignés, dont l'un des pères fondateurs était le président yougoslave Tito. Tito, Nehru, al-Nasser et Nkrumah furent les promoteurs et les architectes d'une stratégie appelée parfois « neutralisme positif », stratégie qui devint l'une des pierres angulaires de la politique étrangère des pays africains libérés.

Grâce à la Yougoslavie, le mouvement des non-alignés fut d'amblée un mouvement universel — et non pas simplement un mouvement de solidarité afro-asiatique dissimulé derrière un autre nom. Bien que réunie deux ans avant l'accession du Ghana à l'indépendance, en 1955, la conférence de Bandung marqua une étape importante dans la formation d'alliances politiques entre les États d'Asie et d'Afrique. Si le mouvement des non-alignés avait été lancé uniquement par Nehru (Inde), al-Nasser (Égypte) et Nkrumah (Ghana), il aurait été perçu avant tout comme un mouvement des peuples de couleur d'Afrique et d'Asie. Mais Tito, l'homme blanc, ouvrit la voie à l'adhésion ultérieure au mouvement d'autres membres du monde blanc, tels que Chypre et certains pays d'Amérique latine. Lors de la conférence de La Havane, en 1979, le mouvement des non-alignés comptait quatre-vingt-quinze membres représentant quatre continents.

En 1986, la Conférence des non-alignés se tint pour la première fois au sud du Sahara, à Harare au Zimbabwe. Le socialiste Robert Mugabe qui, à la tête de la ZANU, avait libéré son pays du régime de Ian Smith avec l'aide du camp socialiste, devint le président de cette force internationale dominée autrefois par l'imposante stature des Tito, Nehru, Nkrumah et al-Nasser.

À une certaine époque, il était quasiment impossible d'adopter une attitude de non-alignement à l'égard des deux Républiques allemandes. La RFA suivait en effet une ligne politique, appelée « doctrine Hallstein », qui visait à

95. *Africa Research Bulletin*, 1er-31 décembre 1978, p. 4775.
96. *African Currents*, 1978-1979.

forcer les pays tiers, à l'exception de l'URSS, à n'établir de relations diplomatiques qu'avec une seule des deux Allemagne. Lorsque Zanzibar (qui reconnaissait la RFA) s'unit au Tanganyika (qui reconnaissait la RDA), un réel problème diplomatique se posa. Julius Nyerere, en sa qualité de président de la nouvelle République-Unie de Tanzanie, tenta de le résoudre en autorisant la RDA à établir un consulat à Zanzibar, tandis que la RFA disposait d'une ambassade à Dar es-Salaam. La RFA ayant protesté en dépit de ce compromis, Nyerere mit fin à toutes relations de coopération avec elle. Cette action contribua-t-elle à une réévaluation fondamentale de la doctrine Hallstein, tout au moins dans son application au tiers monde ? En tout cas, avec le temps, la RFA revint sur sa position, Willy Brandt inaugurant une politique de conciliation à l'égard de l'alliance de l'Est dans son ensemble. Ainsi, l'Afrique n'eut plus à choisir entre les deux Allemagne — alors que par ailleurs, le choix entre la République populaire de Chine et Taiwan se compliqua au fil des années.

Certains pays africains voulant équilibrer leurs relations *culturelles* entre l'Est et l'Ouest, les pays de l'Europe de l'Est les aidèrent à maintenir une position de non-alignement dans ce domaine. La Pologne fournit du personnel, professeurs et chercheurs, à de nombreux établissements d'enseignement supérieur africains, fut une base de recrutement utile pour les universités et collèges africains. La Tchécoslovaquie et la Hongrie jouèrent également un rôle important dans l'enseignement supérieur en Afrique, notamment en accueillant des étudiants africains et en leur offrant des bourses d'études. L'influence de l'Europe de l'Est ne pouvait évidemment pas surpasser celle de l'Europe de l'Ouest en Afrique. Toutefois, on s'acheminait vers un équilibre dans le domaine culturel grâce aux relations nouées et développées avec les représentants de la tradition marxiste du patrimoine européen.

Le principe du non-alignement s'est fait sentir jusque dans le choix des soins médicaux effectués par des Africains qui luttaient contre les derniers assauts de graves maladies. On peut rappeler ici les décisions personnelles que prirent trois personnages historiques de l'Afrique dans les derniers moments de leur vie. Dans son ultime combat contre le cancer de la peau dont il souffrait, Kwame Nkrumah se tourna vers la Roumanie, où il mourut en 1972. Atteint d'une leucémie, Frantz Fanon mena sa dernière bataille aux États-Unis et mourut dans ce pays. Malade, le vieux compagnon d'armes de Nkrumah, Sékou Touré, se confia aussi aux médecins américains et mourut à Cleveland (Ohio) en 1985. La maladie et la mort font fi des barrières idéologiques et la science, dans son universalisme, est la meilleure forme de non-alignement.

Conclusion

À la décennie des grandes mutations en Afrique, celle des années 60, répond la décennie des grandes mutations dans le monde socialiste, celle des années 80. Le changement le plus fondamental survenu en Afrique dans les années 60 fut la décolonisation — plus de la moitié du continent ayant alors accédé à l'indépendance. Le changement le plus fondamental survenu dans

le monde socialiste dans les années 80 fut la libéralisation. Baptisé *glasnost* et *perestroika* en Union soviétique, ce mouvement a concerné, sous d'autres noms, le monde socialiste de Beijing à Budapest.

La décolonisation de l'Afrique des années 60 eut bien sûr une influence immédiate sur ses relations avec le monde socialiste, l'indépendance ayant permis aux pays africains d'établir des relations diplomatiques avec les États socialistes. Si la décolonisation de l'Afrique des années 60 a transformé ses relations avec le monde marxiste, la libéralisation de celui-ci dans les années 80 a-t-elle modifié ses propres relations avec l'Afrique ?

La libéralisation introduite par Mikhaïl Gorbachev à la fin des années 80 s'est concrétisée, en ce qui concerne l'URSS, tant dans sa politique étrangère que dans sa politique intérieure. La nouvelle position soviétique a consisté à éviter tout affrontement avec l'Ouest, à réduire les arsenaux de guerre, à desserrer l'emprise hégémonique de l'Union soviétique sur l'Europe de l'Est et à désamorcer les conflits régionaux.

L'Union soviétique a exercé son influence à la fois sur Cuba et sur l'Angola pour les amener à accepter que le retrait des troupes cubaines de l'Angola soit lié à l'indépendance de la Namibie. Les accords de 1988 entre l'Angola, Cuba et l'Afrique du Sud ne furent pas seulement le fruit des efforts du secrétaire d'État adjoint des États-Unis, Chester Crocker, mais aussi une des conséquences du nouveau cours de la politique étrangère soviétique. Du côté namibien, ces accords furent également un succès pour l'Organisation des Nations Unies, qui a inlassablement agi des années durant en faveur du peuple namibien, multipliant ses interventions auprès de la communauté internationale et ne relâchant pas sa pression sur l'Afrique du Sud.

À la fin des années 80, l'Afrique s'interrogeait sur les conséquences qu'aurait pour elle le rapprochement entre le bloc soviétique et l'Occident, cette situation inédite comportant à la fois des risques et des avantages. Une partie de l'aide fournie au continent par chacun des deux camps était en effet motivée par leur rivalité idéologique et stratégique. Si cette rivalité s'estompait, l'aide se maintiendrait-elle au même niveau ? La paix entre les deux superpuissances était bien sûr une bonne nouvelle pour le monde entier, mais n'en résulterait-il pas un affaiblissement de la générosité à l'égard du tiers monde ?

Ce rapprochement faisait également peser un doute sur l'appui apporté par l'Union soviétique à la lutte de libération en République sud-africaine. L'URSS se montrant désormais désireuse de désamorcer les conflits régionaux, soutiendrait-elle avec moins de vigueur la lutte *armée* dans le tiers monde dans son ensemble ? Sachant qu'elle exerçait des pressions sur les Vietnamiens pour qu'ils parviennent à un compromis au Cambodge et sur l'Organisation de libération de la Palestine pour qu'elle fasse des concessions à Israël, sachant aussi qu'elle avait elle-même subi de fortes pressions pour se retirer d'Afghanistan, ne fallait-il pas envisager qu'elle demande à l'ANC de faire de plus en plus de concessions au régime de l'*apartheid* à Pretoria ? Ce nouvel état d'esprit du monde socialiste caractérisé par la recherche d'un rapprochement ne rendrait-il pas de plus en plus difficile à l'ANC et au PAC

la poursuite de leur stratégie de lutte armée pour obtenir la libération de l'Afrique du Sud ?

En mai 1989, alors qu'aucun dirigeant soviétique ne s'y était rendu depuis trente ans, le président Gorbachev accomplit une visite officielle en République populaire de Chine. Quelles conséquences, positives ou négatives, pouvait entraîner pour l'Afrique le désamorçage du conflit sino-soviétique ? La rivalité entre les deux géants communistes avait dans le passé influencé leurs politiques d'aide militaire et économique à l'Afrique. L'appui apporté par la Chine à certains pays et mouvements d'Afrique avait très souvent été aiguillonné par sa concurrence avec l'Union soviétique, son appui à Robert Mugabe et à la ZANU pendant la lutte anticoloniale en étant un exemple (l'Union soviétique soutenant Joshua Nkoma et la ZAPU). Dès lors que la rivalité entre l'URSS et la Chine diminuait après le voyage de Gorbatchev de 1989, les priorités de Beijing dans le tiers monde seraient-elles révisées ? Les ressources limitées de la Chine seraient-elles utilisées plus exclusivement pour ses voisins asiatiques ? L'Afrique perdrait-elle de son importance dans la politique étrangère chinoise ?

Voilà quelques-unes des questions soulevées par les forces de l'histoire à la fin des années 80, les réponses demeurant obscures. Dans les années 60, les nouveaux courants de la diplomatie postcoloniale avaient transformé les relations de l'Afrique avec le monde socialiste. Les forces de libéralisation qui se manifestaient dans le monde socialiste dans les années 80 inauguraient-elles une deuxième phase de transformation ? Si, comme le dit Karl Marx, l'histoire est une gigantesque contradiction se déployant à travers un processus dialectique, et si la thèse fut d'abord la lutte armée au sud, l'antithèse étant le rapprochement au nord, la synthèse est encore en gestation dans les entrailles de l'avenir.

CHAPITRE 28

L'Afrique et les régions en développement

Locksley Edmondson

La montée des nations en développement, appelées aussi globalement le « tiers monde » ou parfois le « Sud », est incontestablement un des phénomènes les plus significatifs survenus dans la seconde moitié du XXe siècle. Ces trois appellations sont également acceptables, mais le terme de « tiers monde » est celui qui sera utilisé de préférence dans ce chapitre, ne serait-ce que parce qu'il évoque une identité plus consciemment assumée et reste le nom générique que se donnent le plus couramment les nations et les peuples d'Afrique, d'Asie, d'Amérique latine et de la Caraïbe[1].

Il apparaît d'autant plus légitime d'envisager ce phénomène de la montée d'une identité tiers-mondiste dans le champ de l'histoire contemporaine que dans les années 40 le « tiers monde » en tant que tel était inconnu, que dans les années 50 il n'existait pas de « mouvement des non-alignés » ni de « Groupe des Soixante-Dix-Sept » et que dans les années 60 l'expression

1. Le mouvement des non-alignés, formellement lancé en 1961, est le principal moyen d'expression politique du tiers monde (voir tableau 28.4) ; le Groupe des Soixante-Dix-Sept, plus nombreux, est la principale unité de négociation du tiers monde (voir tableau 28.5). Si l'on définit l'appartenance au tiers monde comme étant l'identification consciente d'États indépendants à un de ces groupes ou aux deux, en font partie : tous les États africains, sauf l'Afrique du Sud ; la plupart des États de la région d'Asie - Moyen-Orient - Pacifique (y compris Chypre qui appartient aux deux groupes et à l'exclusion de la Chine, d'Israël, du Japon, de la Turquie, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) ; tous les États d'Amérique latine et des Caraïbes ; une poignée d'États européens, à savoir la Yougoslavie et Malte (membres des deux groupes) et la Roumanie (qui a adhéré au Groupe des Soixante-Dix-Sept).

« nouvel ordre économique international » n'avait pas encore cours. En ce qui concerne l'Afrique, avant les années 60, ses relations avec l'Asie, l'Amérique latine et la Caraïbe étaient généralement contrôlées par les puissances coloniales en place ou passaient par leur intermédiaire.

Il n'est donc pas superflu de rappeler qu'« on ne saurait saisir la réalité du tiers monde par une analyse qui se limiterait aux données contemporaines » car « le tiers monde est un phénomène historique, qui fait partie intégrante du processus d'émergence de l'actuel ordre mondial », dont la « genèse » remonte à « quelque deux cents ans » au moins[2]. Bien qu'elle excède le champ du présent chapitre, il convient de garder présente à l'esprit cette perspective historique plus vaste, d'autant que le « déclin de la frontière coloniale » après la seconde guerre mondiale apparaît désormais, selon l'analyse magistrale du Pr Hans Morgenthau, comme « un des grands tournants de l'histoire du monde[3] ».

Cela tient, toujours selon Morgenthau, à ce que ce processus de décolonisation était inextricablement lié au déclin de l'Europe qui avait pu établir, en s'appuyant sur le système colonial, sa domination sans partage dans et sur le système international moderne. En poursuivant ce raisonnement, on voit qu'une conséquence importante de la décolonisation pour le système international est qu'elle a créé une situation permettant à l'immense majorité des peuples du monde, jusque-là politiquement assujettis, d'établir des relations bilatérales et multilatérales officielles, ce qui a remis en cause des règles qui fondaient traditionnellement les rapports internationaux et poussé à une restructuration de leurs modalités de fonctionnement et des institutions qui les régissent.

Ce chapitre vise à exposer, d'un point de vue africain, comment et, dans une certaine mesure, pourquoi cette contestation émanant du tiers monde est née et s'est amplifiée après la seconde guerre mondiale (et plus spécialement à partir des années 50) jusque vers 1980. Il s'applique à discerner les grandes tendances et les grands processus dans une perspective historique où se révèlent l'élargissement et l'approfondissement des liens entre l'Afrique et le reste du tiers monde, ainsi que la présence et le rôle de l'Afrique dans la création et le déploiement des processus de collaboration au sein du tiers monde.

Place et rôle de l'Afrique dans le tiers monde

Pour mieux appréhender la signification qu'il convient d'attacher à la situation et à l'action de l'Afrique dans le concert du tiers monde, nous aborderons ici certaines caractéristiques objectives d'ordre politique, économique, racial et culturel de la condition africaine passée et présente. Cette significa-

2. I. Sabri-Abdalla, 1980, p. 32.
3. H. J. Morgenthau, 1973, p. 351

tion est liée aux traumatismes propres au tiers monde, représentés souvent de manière caricaturale dans la situation africaine, mais aussi à l'impulsion que l'Afrique a donnée à la mobilisation du tiers monde pour remettre en cause le *statu quo* international.

Deux considérations politiques viennent immédiatement à l'esprit. La première est que le mouvement de la décolonisation de l'Afrique, qui a atteint un nouveau seuil avec l'accession du Ghana à l'indépendance en 1957, premier événement de cet ordre en Afrique, a coïncidé avec (et en fait catalysé) le décollage du mouvement tiers-mondiste né à la Conférence afro-asiatique tenue à Bandung (Indonésie) en avril 1955 (et appelée par la suite « Conférence de Bandung ») (tableau 28.3). Deuxièmement, la multiplication des États africains entrant en scène, suite au processus de décolonisation, s'est traduite par une imposante présence numérique africaine dans les institutions du tiers monde et les autres institutions internationales, ce qui a conféré une dimension mondiale aux préoccupations proprement africaines exprimées dans le contexte du tiers monde.

Le tableau 28.1 illustre bien ce dernier point à travers la composition par région de l'Organisation des Nations Unies de 1945 à 1980. Les États africains au nombre de 3 en 1945 (soit moins de 6 %) parmi les 51 membres fondateurs des Nations Unies, passèrent à 50 en 1980, soit 32,5 % des 154 membres de l'institution[4].

La composition d'autres organisations internationales est tout aussi révélatrice. Par exemple, en 1961, l'Afrique était déjà fortement représentée à la première Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays non alignés, avec 11 (soit 44 %) des 25 participants pleinement accrédités; à la sixième Conférence au sommet des pays non alignés, en 1979, les 50 délégations de l'Afrique rassemblaient 54 % des 92 membres accrédités (tableau 28.4). La représentation de l'Afrique dans le Groupe des Soixante-Dix-Sept est restée à un niveau sensiblement constant, environ 41 %, avec 32 des 77 membres fondateurs en 1964 et 50 des 122 membres du Groupe en 1980 (tableau 28.5).

Cependant, au-delà de ces indices quantitatifs de la place considérable que tient l'Afrique dans le tiers monde, il convient d'en envisager les aspects qualitatifs. Il faut les aborder du point de vue de l'économie internationale, car là se concentrent les principales préoccupations du tiers monde et se donnent à voir le plus nettement, à travers la situation de l'Afrique postcoloniale, les traumatismes, les dilemmes et les graves difficultés dont il continue de souffrir.

4. L'Afrique du Sud gouvernée par des Blancs, membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, ne figure pas dans ce total des États à gouvernement africain présents à l'ONU.

Tableau 28.1. Composition par région de l'Organisation des Nations Unies, 1945-1980

Année	Afrique[1]	Asie[2]	Caraïbes[3]	Amérique latine	Amérique du Nord	Europe[4]	Océanie[5]	Total
1945	4	9	3	17	2	14	2	51
1950	4	16	3	17	2	16	2	60
1955	5	21	3	17	2	26	2	76
1959[6]	10	23	3	17	2	26	2	82
1965	37	28	5	17	2	27	2	118
1970	42	30	7	17	2	27	2	127
1975	47	37	10	17	2	29	2	144
1980	51	40	13	17	2	29	2	154

1. Les 4 membres fondateurs étaient l'Égypte, l'Éthiopie, le Libéria et l'Afrique du Sud.
2. Y compris le Moyen-Orient et les îles du Pacifique ; y compris aussi Chypre et la Turquie.
3. Les îles des Antilles, plus les « prolongements » politiques continentaux indépendants du Guyana et du Surinam.
4. L'entrée de 9 États déjà indépendants d'Europe en 1955 résultait d'un accord global résolvant les dissensions Est-Ouest au sujet des pays alliés de l'Allemagne au cours de la seconde guerre mondiale et de certains nouveaux régimes communistes établis en Europe orientale après la guerre. La RFA et la RDA ont été admises séparément en 1973.
5. Australie et Nouvelle-Zélande.
6. En 1958 a été créée la République arabe unie par union de l'Égypte et de la Syrie. Ces deux membres originels de l'ONU sont ainsi devenus un seul et unique État membre, qui est pris en compte dans le total des États membres pour 1959 (82), mais non dans la ventilation régionale où ses deux parties apparaissent séparément, l'une en Afrique, l'autre en Asie. La Syrie a repris en 1961 son statut d'État membre distinct.

Un fait massif s'impose : le continent africain regroupe, comme le montre le tableau 28.2, le plus grand nombre de pays les moins avancés (PMA). Qui plus est, selon l'Organisation de l'unité africaine (OUA), « les effets des promesses non réalisées de stratégies globales de développement ont été plus profondément ressentis en Afrique que dans les autres continents du monde[5] ».

Tels sont les termes du premier paragraphe du préambule du désormais historique *Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique, 1980-2000*, adopté par l'OUA en 1980. Considérant que « le sous-développement de l'Afrique n'est pas une fatalité » et que cet état de choses est, en fait, « paradoxal si l'on songe aux énormes ressources humaines et naturelles du continent », l'OUA en identifie ensuite les causes, liées en grande partie à la structure de l'exploitation internationale : « Cependant, l'Afrique, en dépit de tous les efforts déployés par ses dirigeants, reste le continent le moins

5. OUA, 1981, par. 1.

Tableau 28.2. Situation géographique des pays les moins avancés, 1981

	Total
Afrique	21
Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cap-Vert, Comores, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Malawi, Mali, Niger, Ouganda, République centrafricaine, Rwanda, Somalie, Soudan, Tanzanie, Tchad	
Asie	9
Afghanistan, Bangladesh, Bhoutan, Laos, Maldives, Népal, République arabe du Yémen, Samoa, Yémen (République démocratique populaire)	
Caraïbe	1
Haïti	
Total	31

Source : H. Lopes et H. C. Tri, 1981. Ces auteurs indiquent que les critères adoptés par l'Assemblée générale des Nations Unies en novembre 1971 pour définir les PMA étaient : « Un très bas niveau de revenu par habitant — à peine 200 dollars des États-Unis par personne et par an en 1979 — par rapport à des chiffres moyens de 700 dollars dans l'ensemble des pays en développement et de 8 000 dollars dans les pays industrialisés en économie de marché ; un produit intérieur brut (PIB) dans lequel la part du secteur industriel est inférieure ou égale à 10 % — au lieu de 19 % dans l'ensemble des pays en développement ; un taux d'alphabétisation inférieur ou égal à 20 %. » La première liste établie répertoriait 25 PMA, ils étaient devenus 31 au début des années 80.

avancé. Elle compte 20 des 31 pays les moins avancés du monde. L'Afrique est exposée aux conséquences désastreuses des calamités naturelles et aux maladies endémiques les plus cruelles, et victime de l'exploitation coloniale, vestige du colonialisme, du racisme et de l'*apartheid*. En effet l'Afrique a été directement exploitée pendant la période coloniale et au cours des deux dernières décennies ; cette exploitation s'est poursuivie par le biais des forces étrangères néocolonialistes qui cherchent à influencer les politiques et les principes directeurs des États africains[6]. »

Dans ce diagnostic de la situation économique africaine s'inscrivent en filigrane certaines humiliations politiques, avec leurs composantes raciales et culturelles, infligées à l'Afrique au cours de la période coloniale et dont les séquelles sont encore présentes aujourd'hui, notamment avec l'*apartheid* en Afrique du Sud. C'est là une autre dimension importante de la situation de l'Afrique au sein du tiers monde.

Dans son discours de clôture à la conférence de Bandung, le premier ministre de l'Inde, Jawaharlāl Nehru, alors reconnu comme un des dirigeants les plus influents du mouvement tiers-mondiste en plein essor, avait résolu-

6. *Ibid.*, p. 5-6.

ment mis l'accent sur les fardeaux politiques et raciaux exceptionnellement lourds supportés par l'Afrique et demandé à ses collègues asiatiques de les inscrire en bonne place parmi leurs préoccupations : « Nous avons voté des résolutions concernant la situation dans tel ou tel pays. Mais je crois qu'il n'est rien de plus terrible que le drame infini que connaît l'Afrique depuis plusieurs centaines d'années. Tout le reste sombre dans l'insignifiance quand je songe au drame démesuré de l'Afrique depuis les temps où des millions d'Africains furent transportés comme esclaves en Amérique et ailleurs, la moitié d'entre eux mourant pendant la traversée. Nous devons assumer la responsabilité de ce drame, tous tant que nous sommes, même si nous n'y avons pas directement participé. Mais hélas, d'une autre manière, aujourd'hui encore la tragédie de l'Afrique, qu'elle soit raciale ou politique, dépasse celle de tout autre continent. Il incombe à l'Asie de faire de son mieux pour aider l'Afrique car nous sommes des continents frères[7]. »

Les évocations du racisme sensibles aux premières heures du mouvement afro-asiatique — qui jetait les bases d'un plus large mouvement tiers-mondiste — trouvaient largement leur origine dans la situation africaine.

L'arrogance persistante de l'Afrique du Sud raciste a donné à cette dimension raciale le caractère d'une priorité du mouvement tiers-mondiste, non seulement en raison de ce que représente objectivement l'*apartheid* aux yeux d'un tiers monde majoritairement non blanc, mais aussi parce que l'action diplomatique africaine s'est employée à ce que la question restât inscrite au premier rang des préoccupations du tiers monde[8].

La conférence de Bandung de 1955 constitue le meilleur point de départ pour l'examen des rapports de l'Afrique avec les régions en développement, mais cette émergence du mouvement tiers-mondiste a été conditionnée par l'action antérieure de facteurs et de forces tenant essentiellement à la situation géographique de l'Afrique et à son rôle dans le système international depuis, au moins, le début du siècle.

Plus avant, le partage de l'Afrique à la fin du XIX^e^ siècle apparaît comme un moment crucial permettant de comprendre et de mesurer la domination occidentale qui aboutit à la même époque à ce que Lénine a justement appelé « le partage du monde ». Ainsi la création du tiers monde — au sens objectif de sa subordination structurée, par opposition à sa reconnaissance subjective en tant que force de transformation consciente d'elle-même — résulte directement du jeu des forces politiques, économiques, culturelles et raciales dominantes dont l'ascendant à la fin du XIX^e^ siècle s'exprime sans fard dans la sujétion officielle de l'Afrique qui parachève le processus de subordination de l'ensemble du tiers monde.

Dans cette situation historique, il n'est pas étonnant que certains cercles panafricains aient prévu, bien avant la reconnaissance du « tiers monde » en tant que tel, son émergence et sa capacité de contestation futures. La première Conférence panafricaine, tenue en 1900 à Londres, déclarait ainsi dans

7. J. Nehru, 1964, p. 19.
8. M. El-Khawas, 1971.

son Adresse aux nations du monde : « Les hommes d'aujourd'hui doivent absolument se rappeler que, dans un monde toujours plus étroit, les millions de Noirs d'Afrique, d'Amérique et des îles, sans parler des multitudes à peau brune et jaune vivant ailleurs, sont destinés à exercer une grande influence sur les temps futurs, du simple fait de leur nombre et du contact physique[9]. »

De même, dix ans avant la conférence de Bandung, le cinquième Congrès panafricain, tenu en octobre 1945 à Manchester (Grande-Bretagne), anticipait non seulement l'essor du mouvement tiers-mondiste mais formulait aussi des idées anticoloniales et postcoloniales de libération proches de celles qui devaient inspirer ensuite les luttes du tiers monde[10]. La Déclaration aux peuples coloniaux *du monde* en est l'exemple manifeste. Rédigée par Kwame Nkrumah, l'un des deux secrétaires politiques du congrès, elle incitait les ouvriers, paysans, intellectuels et cadres colonisés de tous lieux à vaincre l'impérialisme et pressait « les peuples colonisés et assujettis *du monde* » de s'unir[11].

Une résolution de ce même congrès de 1945 exprimait plus clairement encore l'idée panafricaine de solidarité générale du tiers monde. Résumée par George Padmore, l'autre secrétaire politique du congrès, elle était formulée dans le langage qui allait caractériser la phase de formation du mouvement des non-alignés dans les dix années suivantes : « Le Congrès a exprimé l'espoir que les peuples d'Asie et d'Afrique brisent bientôt les chaînes plusieurs fois centenaires du colonialisme. Puis, qu'en nations libres, ils s'unissent pour consolider et préserver leur liberté et leur indépendance à l'égard aussi bien de l'impérialisme occidental restauré que du danger du communisme[12]. »

Tels sont les antécédents factuels et idéologiques de l'apport de l'Afrique postcoloniale à la formation de la pensée et de l'action du tiers monde avant la conférence de Bandung. En se penchant sur cette période, il est certes risqué d'avancer des généralisations concernant l'orientation dans les relations internationales et la politique étrangère des nombreux États de l'Afrique indépendante. Mais certains facteurs propres aux évolutions dont traite ce chapitre atténuent partiellement cette difficulté.

9. Cette « Adresse » est reproduite intégralement dans V. P. Thompson, 1969, p. 319-321. Les quelque trente participants, représentant l'Afrique et la diaspora africaine, à cette première Conférence panafricaine, où pour la première fois fut formellement employé le terme « panafricain », traitèrent de la situation du monde noir en général, et portèrent une attention spéciale à la consolidation de la domination coloniale et raciale européenne sur le continent africain en général et sur l'Afrique australe en particulier.

10. À la différence des congrès de l'entre-deux-guerres qui prônaient une amélioration du système colonial, ce cinquième Congrès panafricain se prononça expressément pour la liquidation du colonialisme. Deux de ses participants africains éminents étaient Kwame Nkrumah et Jomo Kenyatta, qui allaient bientôt conduire leurs pays respectifs, le Ghana et le Kenya, vers l'indépendance. Voir G. Padmore, 1963, pour le compte rendu officiel des débats du congrès.

11. K. Nkrumah, 1962, p. 44-45 ; c'est nous qui soulignons pour mettre en valeur le fait frappant que la Déclaration se réfère de bout en bout au colonialisme universel, sans mentionner une seule fois l'Afrique en particulier.

12. G. Padmore, 1956, p. 168-169.

En particulier, la formation d'un groupe africain à l'ONU vers la fin des années 50 et la création de l'Organisation de l'unité africaine en 1963 furent des symptômes autant que des facteurs de la recherche par les États africains de positions communes sur les questions intéressant le continent dans son ensemble. Ce processus n'a pas toujours été sans heurts, comme en témoignent les clivages et les divisions qui apparurent au sein de l'OUA et qui, par moments, menacèrent sa survie. Des dissensions intra-africaines moins fondamentales se manifestèrent aussi à propos de questions mettant en jeu les intérêts de l'Afrique en tant que région en développement et ceux des autres pays du tiers monde.

Cette idée est corroborée par une étude approfondie de G. A. Nweke qui conclut que « plus les grandes puissances sont engagées dans les conflits africains, moins il y a d'harmonie entre les États africains » mais qu'en revanche « l'harmonisation tend à être plus forte lorsque les États africains font front commun avec les autres pays du tiers monde pour négocier avec les grandes puissances ou les pays industriels[13] ».

Les inévitables divergences de vues entre Africains sur les idéologies, les politiques et les priorités applicables aux causes du tiers monde ont, en dernier ressort, pesé moins lourd que leurs perceptions communes des problèmes et des besoins fondamentaux débouchant sur la vision globale des intérêts et des comportements africains qui nourrit la présente analyse. La remarquable solidarité africaine sur les réponses à apporter aux problèmes essentiels du tiers monde a en fait constitué un des piliers les plus sûrs du mouvement tiers-mondiste.

Il en résulte que certaines réalités objectives de la condition africaine d'hier et d'aujourd'hui relèvent à un tel point de la situation générale du tiers monde qu'elles constituent à elles seules une dimension distincte de l'analyse. Étant donné ces réalités objectives, il s'agit d'identifier les réactions et aspirations subjectives auxquelles elles ont donné naissance, en incitant l'Afrique indépendante à développer ses liens avec d'autres régions du tiers monde et à jouer son rôle dans l'organisation de l'assaut lancé par ce même tiers monde contre le *statu quo* international.

Les liens de l'Afrique avec les autres régions du tiers monde

L'afro-asiatisme, comme son nom le suggère, constitue le point de départ logique de toute investigation sur les liens de l'Afrique avec les autres régions du tiers monde. Sur cette vaste toile de fond afro-asiatique se profile le cas singulier des relations de l'Afrique avec le monde arabe, cas qui mérite, on le verra, une attention spécifique. Enfin, on montrera que, dans l'essor des interactions entre l'Afrique, l'Amérique latine et la Caraïbe s'est

13. G. A. Nweke, 1980, p. 263 et 265.

affirmée une indéniable identité tiers-mondiste débordant les limites de son noyau afro-asiatique originel.

L'afro-asiatisme à l'origine du tiers-mondisme, de l'esprit de Bandung à la solidarité du tiers monde

Le mouvement, né après la première guerre mondiale, qui a conduit, après la seconde, « de l'empire à la nation », pour reprendre le titre d'un livre de Rupert Emerson[14], a essentiellement été un mouvement « d'affirmation des peuples asiatiques et africains », leurs luttes respectives pour l'autodétermination se renforçant l'une l'autre.

Cette communauté d'intérêts grandissante entre l'Afrique et l'Asie colonisées, qui, comme le montrent les travaux de David Kimche[15], s'est manifestée de temps à autre dans l'entre-deux-guerres, s'épanouit au lendemain de la seconde guerre mondiale puis transcenda l'expérience coloniale et jeta les bases postcoloniales du mouvement tiers-mondiste. L'impact du processus de décolonisation de l'Afrique et de l'Asie sur cette communauté d'intérêts en gestation entre les deux régions peut être appréhendé à cinq niveaux.

Premièrement, la simultanéité des deux luttes anticoloniales et la présence de certains acteurs coloniaux déterminants (notamment la Grande-Bretagne et la France) sur les deux terrains ont nécessairement sensibilisé les Africains et les Asiatiques aux aspects parallèles et communs de leurs situations. Ainsi s'expliquent, par exemple, « le salut fraternel » du cinquième Congrès panafricain de 1945 aux « masses laborieuses de l'Inde » et aux « peuples en lutte de l'Indonésie et du Viet Nam »[16] ainsi que les engagements de solidarité qu'il prit envers eux. Ainsi s'explique également l'immense espoir placé par ce congrès dans une solidarité afro-asiatique anticoloniale et postcoloniale durable.

Deuxièmement, cette prise de conscience des liens existant entre les colonisés d'Afrique et d'Asie a été facilitée par la présence dans certaines régions de l'Afrique orientale et méridionale, sans parler des îles africaines de l'océan Indien, de concentrations notables de populations d'origine asiatique soumises en même temps que les Africains à la domination européenne. La meilleure illustration en est le racisme en Afrique du Sud, expérience historique prolongée qui a suscité au fil des ans chez les Africains et les Asiatiques des réactions parallèles ou convergentes exprimées tant à l'intérieur qu'au dehors du continent africain.

C'est ainsi que le Mahatma Gandhi élabora sa politique de désobéissance civile, la *satyagraha*, en Afrique du Sud, où il vécut de 1893 à 1914. Il l'appliqua et affina cette méthode de lutte au cours du combat de la communauté indienne d'Afrique du Sud contre le racisme (1906-1913), avant de l'introduire en Inde où elle finit par saper le système colonial. La protestation

14. R. Emerson, 1962.
15. D. Kimche, 1973, chapitre I, p. 1-16.
16. G. Padmore, 1963, p. 67.

du gouvernement de l'Inde devant l'Assemblée générale des Nations Unies à sa première session, en 1946, contre certaines mesures à caractère raciste prises par le gouvernement de l'Afrique du Sud à l'égard de la communauté indienne peut être considérée comme une autre étape marquante dans cette longue expérience de l'oppression et de la lutte que les Asiatiques et les Africains ont partagée en Afrique du Sud.

Le cinquième Congrès panafricain de 1945 le reconnut d'ailleurs explicitement dans la résolution qu'il adressa aux Nations Unies où il saluait la protestation attendue du gouvernement de l'Inde et exigeait « la justice et l'égalité sociale pour la communauté indienne d'Afrique du Sud » qui « souffre de la discrimination de la même façon » que les Africains. Dix ans plus tard, les participants à la conférence de Bandung adressaient avec la même force de conviction « leur chaleureuse sympathie et leur soutien à la position courageuse prise par les victimes de la discrimination raciale, en particulier les peuples d'origine africaine, indienne et pakistanaise en Afrique du Sud ».

Troisièmement, comme le symbolise le titre de l'essai de D. A. Low, *L'Asie, miroir de l'indépendance de l'Afrique tropicale*, le déclenchement antérieur des luttes anticoloniales en Asie et les victoires qui en ont résulté ont eu un puissant effet sur l'Afrique parce que « les soulèvements qui venaient d'avoir lieu en Asie entraînèrent un relâchement des forces impériales en Afrique tropicale[17] » et qu'ils renforcèrent la confiance en lui-même du nationalisme africain.

Quatrièmement, à l'occasion ou à la suite de leurs luttes de libération anticoloniales, des liens organisationnels ont été forgés entre les ennemis africains et asiatiques de l'impérialisme. Un exemple précoce en est fourni par la conférence réunie en 1927 à Bruxelles par la Ligue contre l'impérialisme et le colonialisme à laquelle adhéraient de nombreux nationalistes asiatiques et africains (parmi lesquels l'Indien Jawaharlāl Nehru, le Vietnamien Hô Chi Minh et le Sénégalais Lamine Senghor). Non sans raison, le président indonésien Sukarno, dans son discours d'ouverture de la conférence de Bandung en 1955, évoqua cette conférence de Bruxelles de 1927 comme un précédent[18], idée défendue plus récemment avec vigueur par Kimche, pour qui le rassemblement de Bruxelles fut « le père de la solidarité afro-asiatique, le précurseur de la conférence de Bandung[19] ».

Cinquièmement, l'aversion commune des Africains et des Asiatiques pour la domination coloniale ne prit pas fin avec l'accession à l'indépendance

17. D. A. Low, 1982, p. 28.

18. Tout en admettant que la conférence de Bruxelles (à laquelle avaient assisté beaucoup de délégués présents à celle de Bandung) avait donné « une force nouvelle à leur combat pour l'indépendance », Sukarno s'appliqua à distinguer nettement cette réunion antérieure (tenue « dans un pays étranger » et « convoquée par nécessité ») de la conférence de Bandung (« rassemblée […] par choix, […] dans notre propre maison » par des ex-colonies « libres, souveraines et indépendantes »). Voir le texte du discours de Sukarno dans R. Abdulgani, 1981, p. 169-180.

19. D. Kimche 1973, p. 5.

politique. Non seulement les pays nouvellement indépendants collaborèrent pour supprimer les vestiges du colonialisme partout où ils subsistaient dans leurs régions mais ils s'organisèrent aussi pour protéger leur indépendance toute neuve, la renforcer et assurer son avenir.

La formation au sein de l'ONU, en 1950, du groupe asiatico-africain (ultérieurement rebaptisé afro-asiatique), la conférence de Bandung en 1955 et le lancement de l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques en 1957 furent les événements annonciateurs et fondateurs, sur le plan afro-asiatique, du mouvement tiers-mondiste plus vaste qui prit son essor au début des années 60. L'analyse de ce mouvement ne peut trouver meilleur point de départ que la conférence de Bandung[20].

Tableau 28.3. Pays ayant participé à la Conférence afro-asiatique de Bandung, Indonésie, du 18 au 24 avril 1955

Pays d'Asie (22)[1]

Afghanistan, Arabie saoudite, Birmanie*, Cambodge, Ceylan*, Chine (République populaire de), Inde*, Indonésie*, Irak, Japon, Jordanie, Laos, Liban, Népal, Pakistan*, Philippines, Syrie, Thaïlande, Turquie, Viet Nam (Nord), Viet Nam (Sud), Yémen

Pays d'Afrique (6)[2]

Égypte, Éthiopie, Côte-de-l'Or, Libéria, Libye, Soudan

* Pays organisateur.

1. Après avoir délibéré pour déterminer s'il convenait d'inviter les autres États indépendants d'Asie (Israël, Mongolie, Corée du Nord, Corée du Sud), les cinq organisateurs ont décidé, cas par cas, de n'en rien faire en raison de diverses complications politiques que risquait de créer leur participation. Une fois admise l'idée d'inviter la République populaire de Chine, il était exclu d'inviter Taiwan.
2. La représentation africaine comprenait deux pays non indépendants mais jouissant de l'autonomie interne, la Côte-de-l'Or (qui devint le Ghana indépendant en 1957) et le Soudan (qui accéda à l'indépendance en 1956). La Fédération d'Afrique centrale (qui comprenait alors les deux Rhodésie et le Nyasaland), bien que gouvernée par une minorité blanche, était invitée mais a décliné l'invitation. L'Afrique du Sud n'était pas invitée.

Comme l'indique le tableau 28.3, la Conférence afro-asiatique réunie à Bandung en avril 1955, sous le patronage de 5 États asiatiques (Birmanie — l'actuel Myanmar —, Ceylan — l'actuel Sri-Lanka —, Inde, Indonésie, Pakistan), rassembla des représentants de 28 pays, 6 africains et 22 asiatiques. Les objectifs que les pays organisateurs lui avaient fixés, rendus publics dans un communiqué de décembre 1954, étaient les suivants :

20. Sur le mouvement général des relations afro-asiatiques aboutissant à Bandung, voir G. H. Jansen, 1966 ; P. Queuille, 1965. Pour plus de détails sur les origines immédiates de la conférence de Bandung et sur ses délibérations, voir R. Abdulgani, 1981 ; A. Appadorai, 1956 ; G. M. Kahin, 1956 ; D. Kimche, 1973, chapitres 3-4, p. 29-79.

1. promouvoir la bonne volonté et la coopération entre les nations d'Asie et d'Afrique, explorer et faire valoir leurs intérêts propres et communs, établir et poursuivre des relations d'amitié et de bon voisinage ;
2. aborder les problèmes et relations d'ordre social, économique et culturel des pays représentés ;
3. aborder les problèmes présentant un intérêt spécial pour les peuples asiatiques et africains, notamment ceux qui touchent la souveraineté nationale, ainsi que le racisme et le colonialisme ;
4. examiner la position de l'Asie et de l'Afrique et celle de leurs peuples dans le monde contemporain et leur possible contribution à la promotion de la paix et de la coopération dans le monde.

L'identité des organisateurs, le lieu de la réunion et l'éventail des participants ont donné à l'Asie un poids incontestablement prépondérant à Bandung. L'étroitesse de la représentation africaine s'explique simplement par le très faible nombre de pays africains alors politiquement indépendants. D'ailleurs, les conditions de la participation furent assouplies pour permettre l'accueil des deux colonies africaines — le Soudan et la Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana) — en passe d'accéder à l'indépendance, concession sans laquelle la présence africaine aurait été encore moindre — quatre pays au lieu de six. Certains comptes rendus biaisés de la conférence réduisent davantage encore la représentation africaine en ne considérant comme « africains » que trois participants (Éthiopie, Côte-de-l'Or, Libéria) et en classant les trois autres (Égypte, Libye, Soudan) dans un contingent exclusivement « arabe » de neuf membres[21].

Pourtant, la présence et l'influence de l'Afrique à Bandung furent moins insignifiantes que pourrait le laisser penser sa représentation numérique. Il faut en premier lieu tenir compte de « la contribution décisive » de l'Égyptien Gamal ʿAbd al-Nasser aux travaux des comités de rédaction, qui a conduit un auteur à le présenter comme « le héros de Bandung[22] ». Grâce à cette stature acquise à Bandung, al-Nasser put accéder rapidement à un rôle de premier plan parmi les architectes et les dirigeants majeurs d'un mouvement tiers-mondiste alors dans la pleine effervescence de ses débuts.

En second lieu, la marque de l'Afrique sur les débats de Bandung se lit dans l'importance attribuée aux problèmes des droits de l'homme et de l'autodétermination sur ce continent, en particulier aux problèmes

21. Cette description fallacieuse de la représentation de l'Afrique à Bandung apparaît, par exemple, dans R. Abdulgani, 1981, p. 39 ; G. H. Jansen, 1966, p. 223 ; D. Kimche, 1973, p. 238 et 248 (note 1) qui revient sur sa formulation initiale évoquant trois représentants africains en précisant qu'il s'agit de « trois États africains situés au sud du Sahara ». C'est évidemment là un sujet intéressant de près l'historiographie africaine, qui a longtemps hésité sur la place de l'Afrique du Nord dans l'analyse générale du continent africain.

22. G. H. Jansen, 1966, p. 223. Voir aussi R. Abdulgani, 1981, p. 48 et 160-161, sur le rôle capital d'al-Nasser, en tant que président de la séance consacrée à la coexistence pacifique. Il sut alors aplanir les sérieuses divergences suscitées par cette question, « la plus épineuse de la conférence », et proposer un texte de compromis — considéré par le premier ministre indien Nehru comme « la déclaration la plus importante de la conférence », J. Nehru, 1964, p. 21.

liés au racisme institutionnalisé. Par exemple, le communiqué final de la conférence aborde en deux occasions l'évolution de la situation coloniale en Algérie, au Maroc et en Tunisie ; la discrimination raciale en Afrique d'une manière générale est citée à propos de la suppression par le régime colonial des cultures nationales des peuples assujettis ; enfin, la discrimination raciale en Afrique du Sud est flétrie comme un cas spécial de violation des droits de l'homme.

Outre des résolutions sur « la coopération culturelle », « les droits de l'homme et l'autodétermination » et « les problèmes des peuples assujettis », dont sont tirés les exemples qui précèdent, le communiqué contient d'autres résolutions de fond sur « la coopération économique » et sur « la promotion de la paix et de la coopération dans le monde », ce dernier thème faisant aussi l'objet d'une déclaration distincte. L'appréciation suivante donne une juste idée de ce que la conférence a accompli et légué : « Bandung fut essentiellement une célébration de la vague d'indépendance qui, ayant balayé toute l'Asie, déferlait alors sur l'Afrique. L'acte même de rassembler la première génération de leaders nationalistes créait le sentiment totalement inédit de la mutation en cours et des potentialités du tiers monde. Bandung est dès lors devenu le symbole d'un but [et] a dégagé les deux principes qui sont demeurés les fondements de la solidarité du tiers monde, la décolonisation et le développement économique[23]. »

L'esprit de Bandung, la plus importante expression organisée de l'afro-asiatisme, a, sur le moment, donné une impulsion nouvelle à d'autres entreprises parallèles (comme le groupe afro-asiatique aux Nations Unies) et inspiré le lancement d'autres initiatives (comme l'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques).

Le groupe asiatico-africain s'était constitué à l'Assemblée générale de l'ONU en décembre 1950, pendant la crise de Corée, et avait continué par la suite à se réunir de façon informelle. Au lendemain de la conférence de Bandung et de la crise de Suez de 1956 (qui vit la Grande-Bretagne, la France et Israël occuper temporairement le canal de Suez que le président al-Nasser venait de nationaliser), il acquit une cohésion et une permanence suffisantes pour être reconnu plus officiellement. En 1960, le groupe asiatico-africain prit le nom de groupe afro-asiatique, changement de dénomination qui « dénotait l'influence croissante de l'Afrique en son sein[24] ».

Comme on le voit au tableau 28.1, cet accroissement de l'influence africaine a coïncidé avec l'augmentation remarquable du nombre de membres africains des Nations Unies après 1959, le tournant critique se situant en 1960, année qui vit pour la première fois, avec l'admission de 16 États nouvellement indépendants, les représentants de l'Afrique dépasser en nombre ceux de l'Asie et ceux de l'Amérique latine.

L'influence du groupe afro-asiatique sur tout un ensemble de questions traitées par l'ONU au cours des années 50 et 60 a été analysée en détail par

23. R. A. Mortimer, 1980, p. 9.
24. D. Kay, 1970, p. 26.

D. N. Sharma[25]. Dans l'optique qui est ici la nôtre, on observera avec un intérêt particulier l'activité qu'il a déployée dans les vingt premières années de son existence pour amener dans le champ de préoccupation et d'action des Nations Unies deux domaines auxquels tenaient spécialement les États africains : la question générale de la décolonisation (objet d'une étude très complète de Y. El-Ayouty[26]) et la problématique spécifique du racisme combiné au colonialisme en Afrique australe[27].

L'adoption en décembre 1960 par l'Assemblée générale de l'ONU de l'historique Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux[28] patronnée par quarante-trois États afro-asiatiques a marqué de façon spectaculaire l'entrée en scène aux Nations Unies de ce groupe afro-asiatique récemment réorganisé et étoffé. Proclamant « la nécessité de mettre fin à bref délai et sans condition au colonialisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations », la Déclaration, dans un langage chargé de réminiscences des prises de position anticoloniales du cinquième Congrès panafricain de 1945, de la Conférence afro-asiatique de 1955 et de la première Conférence des États africains indépendants de 1958[29], condamnait le colonialisme comme étant un refus des droits fondamentaux de l'être humain et un obstacle à la promotion de la paix et de la coopération dans le monde, et stipulait que des « mesures immédiates » devaient être prises « pour transférer tous les pouvoirs aux peuples vivant sous la férule du colonialisme ».

L'adoption de la Déclaration a suivi assez logiquement l'admission à l'ONU, quelque trois mois plus tôt, de seize nouveaux États membres africains, événement renforçant singulièrement la présence et l'influence afro-asiatiques au sein de l'organisation internationale. La Déclaration venait à point nommé, car en 1960 le colonialisme, à peu près extirpé d'Asie, régnait encore dans maintes régions d'Afrique.

La détermination des Africains et des Asiatiques à dicter l'idéologie de l'ONU et à institutionnaliser son engagement anticolonialiste et donc ses activités ultérieures en ce sens conduisit l'année suivante à l'adoption, par

25. D. N. Sharma, 1969.
26. Y El-Ayouty, 1971. Voir aussi D. Kay, 1970, chapitre 6, p. 146-180 ; D. N. Sharma, 1969, chapitre 6, p. 196-256.
27. M. El-Khawas, 1971 ; D. Kay, 1970, p. 54-80 ; D. N. Sharma, 1969, chapitre 7, p. 257-303.
28. Résolution 1514 (XV) de l'Assemblée générale de l'ONU, adoptée le 14 décembre 1960 par 89 voix pour, aucune contre et 9 abstentions (Australie, Belgique, France, République dominicaine, Portugal, Espagne, Afrique du Sud, Grande-Bretagne, États-Unis d'Amérique).
29. La Déclaration aux peuples coloniaux du monde du cinquième Congrès panafricain affirme que « toutes les colonies doivent être délivrées de la férule impérialiste » ; le communiqué de la Conférence afro-asiatique déclare que « le colonialisme sous toutes ses formes est un mal auquel il faut mettre un terme sans délai » ; la première Conférence des États africains indépendants tenue à Accra l'année qui a suivi l'indépendance du Ghana (et réunissant l'Éthiopie, le Ghana, le Libéria, la Libye, le Maroc, le Soudan, la Tunisie et la République arabe unie), a condamné le colonialisme comme étant « une menace […] à la paix du monde » et demandé que « des mesures rapides », y compris la fixation d'une « date précise » dans chaque cas, soient prises pour mettre fin au régime colonial.

l'Assemblée générale de l'ONU, d'une résolution de suivi créant un Comité spécial chargé de veiller à l'application de la Déclaration de 1960[30].

De même, la question du racisme combinée au colonialisme en Afrique australe prit, à partir du début des années 60, un relief accru dans les activités des Nations Unies grâce à une intensification de la pression afro-asiatique. Le moment était venu de reprendre et de développer des initiatives afro-asiatiques antérieures, remontant à la première session de l'Assemblée générale des Nations Unies de 1946.

L'ONU s'était en effet intéressée pour la première fois à la politique raciale de l'Afrique du Sud en 1946, deux ans avant que le National Party, formation représentant le nationalisme afrikaner, n'instaure officiellement l'*apartheid* après sa victoire aux élections de 1948. Le problème avait été abordé à l'occasion d'une protestation du gouvernement de l'Inde — laquelle ne devait accéder à l'indépendance politique qu'en 1947, mais avait néanmoins été admise comme membre fondateur des Nations Unies en 1945 — contre la promulgation récente par le gouvernement sud-africain d'une législation discriminatoire visant expressément les Sud-Africains d'origine indienne. L'Inde fut rejointe par le Pakistan en 1947 (ce pays ayant accédé séparément à l'indépendance et à la qualité de membre de l'ONU), et grâce à l'action de ces deux États asiatiques, la question demeura posée aux Nations Unies. Parallèlement, treize États membres afro-asiatiques (Afghanistan, Arabie saoudite, Birmanie, Égypte, Inde, Indonésie, Iran, Irak, Liban, Pakistan, Philippines, Syrie et Yémen) firent inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, en 1952, la question plus large des conflits suscités par le régime d'*apartheid*, alors en place depuis quatre ans.

Malgré les réserves initiales ou la franche opposition de certaines puissances occidentales aux yeux desquelles ces questions relevaient des « affaires intérieures » et n'avaient pas à être portées devant les Nations Unies, les conditions d'une condamnation de plus en plus vigoureuse de l'*apartheid* étaient réunies dans les années 50 et une convergence des deux initiatives afro-asiatiques préparaient l'assaut en règle que l'ONU allait lancer contre l'*apartheid* au début des années 60.

Conjuguée à de multiples initiatives des pays afro-asiatiques et du tiers monde en général à propos des problèmes de l'Afrique australe, l'action du groupe de pression afro-asiatique, au sommet de sa notoriété et de son influence dans les années 60, catalysa plusieurs importantes initiatives institutionnelles des Nations Unies.

Ainsi, en 1963, le Conseil de sécurité mit en place un embargo volontaire des livraisons d'armes au gouvernement de l'Afrique du Sud (mesure renforcée ultérieurement puis obligatoire à partir de 1977). En 1966, il instaura des sanctions obligatoires, d'abord sélectives puis générales à partir de 1968, contre le régime minoritaire raciste de Rhodésie qui avait déclaré unilatéra-

30. Résolution 1654 (XVI) de l'Assemblée générale de l'ONU, adoptée le 27 novembre 1961 par 97 voix pour, aucune contre et 4 abstentions (France, Afrique du Sud, Espagne, Grande-Bretagne) et 1 non-participant (Portugal).

lement son indépendance à l'égard de la Grande-Bretagne en 1965 — ce qui provoqua le déclenchement d'une lutte de libération d'où naquit, en 1980, le Zimbabwe indépendant, gouverné par des Africains.

La question du Sud-Ouest africain fournit un troisième exemple de l'influence du groupe afro-asiatique. À la suite de son action, l'Assemblée générale de l'ONU décida, en 1966, de mettre un terme au mandat de la Société des Nations sur ce pays en raison du manquement prolongé de l'Afrique du Sud à ses responsabilités de tutelle; en 1968, elle donna au pays le nom de Namibie et en 1970, le Conseil de sécurité déclara que l'occupation de la Namibie par l'Afrique du Sud était illégale et devait prendre fin, décisions confirmées en 1971 par la Cour internationale de justice. Citons enfin, à l'actif du groupe afro-asiatique, la création en 1962 par l'Assemblée générale du Comité spécial contre l'*apartheid* chargé de surveiller la politique raciale de l'Afrique du Sud.

L'Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques (OSPAA), créée au Caire en 1957, constitue une autre expression institutionnelle importante du courant afro-asiatique issue de l'expérience de Bandung[31]. Vigoureusement appuyée par l'Union soviétique et la République populaire de Chine, l'OSPAA regroupait divers groupes aux intérêts complémentaires, du moins au début, des mondes afro-asiatique et socialiste.

Le nationalisme afro-asiatique radical prit le pas sur le socialisme international au sein de l'OSPAA, surtout parce que « Nasser veillait à ce que les leviers de l'organisation restassent entre des mains égyptiennes[32] ». En outre, comme le suggèrent les lieux de réunion de ses quatre conférences plénières (Égypte en 1957, Guinée en 1960, Tanzanie en 1963, Ghana en 1965), « les États africains radicaux étaient les plus fermes soutiens de l'OSPAA[33] ».

Cette organisation permit à al-Nasser de renforcer sa position de figure de proue de l'afro-asiatisme et lui donna l'occasion d'apparaître comme un des grands architectes d'un mouvement tiers-mondiste plus vaste. Ce fut là un des aspects importants du rôle de cette organisation non gouvernementale dont l'action, parallèle à celle des États afro-asiatiques, visait à établir un certain degré de solidarité; à ce titre, elle contribua, dans ses premières années, à élargir le champ des causes afro-asiatiques et à les faire connaître. Ainsi, outre le fait qu'elle fournissait un lieu de rencontre à toutes sortes de groupes et de mouvements politiques ne dépendant souvent d'aucune structure gouvernementale, l'OSPAA a organisé entre 1957 et 1965 de nombreuses conférences réunissant des spécialistes afro-asiatiques de domaines aussi divers que la médecine, le droit, le journalisme, la création littéraire, l'économie, la protection sociale, le développement rural, les questions concernant les femmes et la jeunesse.

31. Pour une étude détaillée de l'OSPAA, voir D. Kimche, 1968 et 1973, chapitres 7-10, p. 126-213.
32. R. A. Mortimer, 1980, p. 10.
33. *Ibid.*, p. 11.

L'OSPAA commença à perdre de son influence au milieu des années 60, puis ne fut plus que l'ombre d'elle-même pendant les années 70, à cause notamment de l'effet déstabilisateur de la rivalité sino-soviétique sur son fonctionnement interne. Mais elle avait assuré la pérennité de son héritage; d'abord, en aidant le mouvement tiers-mondiste, au cours de sa délicate période de formation, à se développer à partir de l'afro-asiatisme; puis en assurant directement la transition entre les deux mouvements grâce à sa contribution à la création d'une entité parallèle, l'Organisation de solidarité des peuples d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine (plus connue sous le nom d'Organisation de solidarité tricontinentale), fondée à La Havane (Cuba) en 1966.

Un élément important de l'afro-asiatisme en formation mérite d'être souligné. Il s'agit de la relation spéciale de l'Inde avec l'Afrique, déjà plusieurs fois évoquée dans le cours de notre analyse[34]. Elle s'explique par l'influence qu'exerça le mouvement pour l'indépendance de l'Inde sur le nationalisme africain, les militants africains s'inspirant, notamment sur le plan organisationnel, des luttes anticoloniales menées par le Congrès national indien, le Mahatma Gandhi et Jawaharlāl Nehru.

L'influence de Nehru sur la consolidation des intérêts et des liens mutuels à l'ère postcoloniale fut plus marquée encore en raison de sa profonde compréhension personnelle des problèmes politiques et raciaux de l'Afrique — ce qu'il appela à la conférence de Bandung « le drame infini de l'Afrique », reprenant ainsi un thème qu'il avait déjà abordé à l'Asian Relations Conference [Conférence sur les relations asiatiques], tenue à New Delhi en 1947, où il avait parlé de « nos frères qui souffrent en Afrique » et de « la responsabilité spéciale » incombant à l'Asie d'aider l'Afrique dans sa lutte pour la liberté.

Concrètement, Nehru promit l'élaboration d'espaces institutionnels où s'exprimèrent et se consolidèrent les intérêts mutuels de l'Inde et de l'Afrique. Il joua ce rôle dans le mouvement afro-asiatique des années 50, dont il fut le fer de lance, comme dans le mouvement tiers-mondiste du début des années 60, qu'il contribua à faire émerger, ou encore dans l'ancien Commonwealth britannique qu'il aida à se transformer en un nouveau Commonwealth multiracial.

Comme on l'a observé précédemment, l'existence dans certaines régions de l'Afrique de communautés de souche indienne a nourri ce sentiment d'une relation spéciale. On a vu comment, dans le cas de l'Afrique du Sud, cet élément a resserré les liens de solidarité entre l'Inde et l'Afrique, qui avaient toutes deux intérêt à voir disparaître l'*apartheid;* ce régime conduisant l'Inde a être le premier pays du monde à rompre, au début des années 50, ses relations diplomatiques et économiques avec l'Afrique du Sud. Et si, par moments, des frictions ont pu être enregistrées dans les

34. Sur la relation spéciale de l'Inde avec l'Afrique, voir Indian National Congress, 1976; I - dian Council for Africa, 1967; A. A. Mazrui, 1977, p. 114-129; J. Nehru, 1964; R. L. Park, 1965; R. R. Ramchandani (dir. publ.), 1980; M. J. Zins, 1983.

relations entre Asiatiques et Africains en certains lieux d'Afrique de l'Est[35], cela ne provoqua pas de détérioration des rapports entre les pays en cause et l'Inde.

Si, dans la seconde moitié des années 60, cette relation spéciale a pu sembler se distendre, ce fut parce que le système international subissait de grandes transformations et non pour des raisons intrinsèques. Une des causes en a été le déclin de l'influence de l'Inde dans le tiers monde, surtout après la mort de Nehru, survenue en 1964. Mais, comme l'a observé Ali Mazrui, « il ne s'agissait pas tant d'un déclin absolu que d'un simple retour à de plus justes proportions de la stature de l'Inde dans le tiers monde » après le « degré exceptionnel d'influence diplomatique et politique » atteint sous Nehru[36].

Inversement, à mesure que se diversifiaient et se dispersaient les centres d'influence importants du tiers monde, dont certains sur le continent africain, la prépondérance antérieure de la relation Inde-Afrique s'en trouvait affectée. Cependant, si cette relation sembla ne plus avoir, à partir du milieu des années 60, la même dimension politique et diplomatique que par le passé, les liens s'étoffèrent, en fait, sous d'autres formes moins spectaculaires, notamment à travers une coopération économique et technique croissante et un développement des échanges culturels et éducatifs.

La publication, en 1976, par le Congrès national indien, d'un livre de 132 pages, *India and the African liberation struggle* [L'Inde et la lutte de l'Afrique pour sa libération], retraçant, du Mahatma Gandhi à Indira Gandhi (alors premier ministre), la suite ininterrompue des prises de position politiques et des interventions indiennes en faveur de la libération de l'Afrique, donne néanmoins à penser que ce sentiment d'une relation spéciale conservait alors une puissante emprise idéologique.

Les analystes de l'afro-asiatisme ont tendance à présenter le milieu des années 60 comme la période du « déclin du mouvement afro-asiatique[37] », de « la chute de l'afro-asiatisme[38] » ou bien celle où « l'afro-asiatisme est désormais officiellement mort[39] ».

L'échec de la tentative faite, en 1965, pour réunir une deuxième conférence afro-asiatique dans le prolongement de Bandung est en général cité comme étant à la fois la cause primordiale et la conséquence de ce déclin ou de cette chute, la perte d'influence de l'OSPAA à partir de la fin des années 60, dont il a été question plus haut, jouant également un rôle dans

35. Voir R. R. Ramchandani (dir. publ.), 1980, p. 171-194, où, dans son propre essai « Indians in East Africa : past experiences and future prospects », Ramchandani expose de façon convaincante que les frictions occasionnelles entre Africains et Asiatiques en Afrique de l'Est s'inscrivent dans des habitudes et des structures socio-économiques et socioraciales imputables essentiellement aux modalités coloniales du développement.
36. A. A. Mazrui, 1977, p. 120.
37. D. Kimche, 1973, p. 250-262.
38. R. A. Mortimer, 1980, p. 18-22.
39. P. Willetts, 1978, p. 15.

cette évolution[40]. En outre, le groupe afro-asiatique aux Nations Unies a effectivement cessé de fonctionner au cours des années 70.

L'échec de Bandung II s'explique notamment par l'importance qu'avaient prise le mouvement des non-alignés, qui avait tenu ses deux premières conférences au sommet en 1961 et 1964 (tableau 28.4), et le Groupe des Soixante-Dix-Sept, constitué en 1964 (tableau 28.5). C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la réaction du président du Sénégal, Léopold Sédar Senghor, qui, interrogé en mai 1965 sur la possibilité d'une deuxième conférence afro-asiatique, qui avait encore à l'époque de chauds partisans, déclara : « Pour ma part, je pense que l'afro-asiatisme est dépassé, car cette forme de solidarité doit être étendue à l'Amérique latine en particulier et au tiers monde en général[41]. »

Le lancement de l'Organisation de solidarité tricontinentale sous le patronage de l'OSPAA à La Havane en 1966 a constitué un autre jalon de l'extension de l'afro-asiatisme, le mouvement débordant ses frontières géographiques pour forger l'identité d'un tiers monde plus vaste. Le groupe afro-asiatique a également fini par apparaître superflu en raison de la mobilisation croissante du Groupe des Soixante-Dix-Sept et du fait que, dans les années 70, l'action du mouvement des non-alignés, en faveur surtout d'un nouvel ordre économique international, objet principal des préoccupations du tiers monde, s'est exercée directement au sein du système des Nations Unies[42].

L'incapacité apparente de l'afro-asiatisme à survivre en tant que mouvement a en fait été à la mesure de sa réussite comme catalyseur et fondateur d'un regroupement tiers-mondiste plus vaste, ce que reconnaissent d'ailleurs certains des auteurs qui soulignent son déclin. Au lieu de chute, il vaut donc mieux parler de transformation de l'afro-asiatisme.

L'Afrique et le monde arabe : aspects d'une relation spéciale

Du 7 au 9 mars 1977 se tint au Caire la première Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA et de la Ligue arabe. Selon les termes du compte rendu officiel, les cinquante-neuf pays africains et arabes représentés étaient réunis pour consolider la coopération arabo-africaine (dite aussi indifféremment africano-arabe)[43].

Dans l'optique de notre analyse, cette réunion officiellement présentée comme une conférence au sommet « arabo-africaine » revêt une triple signification. D'abord, elle constitue une première, et signale à ce titre qu'il s'est produit au cours des années 70 un élargissement et un approfondissement sans précédent des rapports politiques et économiques entre le monde africain et le monde arabe. En second lieu, ces évolutions se sont appuyées sur

40. R. A. Mortimer, 1980, p. 20-22 ; F. B. Weinstein, 1965.
41. Cité dans *Africa Diary*, 19-25 juin 1965, p. 2386.
42. K. P. Sauvant, 1981, p. 112, tableau 12, donne un compte rendu statistique de la fréquence croissante des réunions des deux groupes au sein du système des Nations Unies entre 1965 et 1979.
43. C. Legum, 1977.

28.1. Conférence de la Ligue arabe et de l'Organisation de l'unité africaine au Caire en 1977. [*Photo :* © Magnum, Paris. Photo : Abbas.]

une conscience accrue de la solidarité du tiers monde, caractéristique des années 70, et ont été influencées par l'esprit de l'afro-asiatisme, lui-même nourri d'une dualité monde africain-monde arabe envisagée de manière critique.

La troisième raison a trait à des définitions et à une terminologie qu'il convient de clarifier d'emblée. Du fait qu'un certain nombre d'États sont à la fois africains et arabes, la situation se caractérise par toutes sortes de chevauchements et de fusions, excluant les définitions régionales nettement délimitées ou mutuellement exclusives. Ce phénomène est le cœur d'une relation spéciale entre le monde africain et le monde arabe, dont les différenciations d'ordre terminologique — celles employées par la conférence arabo-africaine de 1977, par exemple — doivent être comprises à la lumière des considérations précédentes.

La palette des facteurs déterminant cette relation spéciale est bien rendue par cette déclaration des participants à la conférence de 1977 qui s'affirmaient « profondément conscients de la multiplicité de nos liens et de nos intérêts, des facteurs géographiques, historiques et culturels, du désir de développer la coopération dans les sphères politique, économique et sociale et des impératifs de notre lutte commune contre toutes sortes de formes de domination et d'exploitation ».

Si, à partir des années 50, les changements affectant les scènes nationales, régionales et mondiale ont favorisé la volonté de nouer des liens

politiques, économiques et sociaux significatifs dans l'intérêt du progrès et du développement mutuels, certains facteurs y prédisposant, tenant au voisinage géographique, à des relations historiques vieilles de plus de douze siècles et à des fusions démographiques et culturelles de grande ampleur, ont donné un relief particulier à cet impératif urgent.

Par exemple, 60 % au moins (et jusqu'à 80 % selon certaines estimations) de la population arabe du monde réside sur le continent africain. On estime qu'un tiers des peuples d'Afrique est musulman ; les musulmans sont de très loin majoritaires non seulement en Afrique du Nord mais aussi dans neuf pays au sud du Sahara (Comores, Djibouti, Gambie, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Somalie), ils représentent une forte composante dans deux autres (Nigéria et Tchad) et constituent d'importantes minorités d'au moins 25 % de la population dans sept pays (Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guinée-Bissau, Sierra Leone, Tanzanie). Cette symbiose culturelle se manifeste, en outre, dans le domaine linguistique, car l'arabe, le kiswahili et le hawsa, qui sont « les langues non européennes les plus importantes du continent africain, […] ont été profondément influencés par l'islam[44] ».

Ces liens à la fois démographiques et culturels trouvent leur expression dans la structure de certaines organisations internationales. La Ligue des États arabes, plus connue sous le nom de Ligue arabe, ne comptait en 1945 qu'un État africain (l'Égypte) parmi ses huit membres fondateurs ; en 1980, neuf des vingt-deux membres de la Ligue étaient africains, dont 3 pays non arabes mais majoritairement musulmans (Djibouti, Mauritanie et Somalie). De même, les cinquante membres de l'OUA en 1980 comprenaient neuf États de la Ligue arabe. L'Organisation de la Conférence islamique, qui est le plus important organisme islamique intergouvernemental, fondée en 1971, comptait quarante-deux membres en 1980, dont la moitié exactement appartenant au continent africain.

Les contours de cette relation spéciale entre les mondes africain et arabe ont été suffisamment précisés dans des études diverses[45] pour qu'il soit possible d'en présenter les aspects essentiels. Dans l'histoire de cette relation, les années 50 ont vu émerger quantité d'intérêts politiques convergents, concernant surtout les questions de l'anticolonialisme et du non-alignement.

L'intensification des luttes de décolonisation en Afrique du Nord dans les premières années de l'après-guerre, qui précédèrent des luttes analogues au sud du Sahara, a joué un rôle essentiel dans la maturation de ces liens. Ceux-ci se sont développés au fil d'une décolonisation qui gagnait tout le continent, surtout avec le conflit colonial brutal et prolongé d'Algérie — question portée pour la première fois devant les Nations Unies par l'Arabie saoudite en 1955 — et l'intransigeance des régimes coloniaux et racistes d'Afrique australe.

44. A. A. Mazrui, 1977, p. 130.

45. Z. Cervenka, 1977, chapitre 9, p. 156-175 ; E. C. Chibwe, 1977 ; V. T. Le Vine et T. W. Luke, 1979 ; A. A. Mazrui, 1975*c* et 1977, chapitre 7, p. 130-155 ; G. Nicolas, 1978 ; G. A. Nweke, 1980, chapitre 10, p. 214-234.

À partir de la création de l'État d'Israël en 1948, au prix du déplacement de nombreux Palestiniens, la notion de non-alignement exerça un attrait croissant sur le monde arabe qui voyait ses intérêts sacrifiés sur l'autel de la politique des grandes puissances[46]. Même dans les États arabes plus conservateurs et pro-occidentaux du Moyen-Orient, la nouvelle logique des relations internationales dans la région commandait que certaines distances idéologiques fussent prises vis-à-vis de l'Ouest comme de l'Est. À plus long terme, la philosophie du non-alignement en vint à renforcer la convergence des intérêts des mondes arabe et africain, qui craignaient l'un et l'autre de voir leur souveraineté remise en cause par des intérêts extérieurs.

La maturation de ces liens a été marquée par l'influence déterminante de l'Égypte — dénommée République arabe unie entre 1958 et 1971[47] —, surtout après la révolution de 1952 qui renversa la monarchie et atteignit son apogée quand al-Nasser assuma les pleins pouvoirs en 1954. Avant 1952, l'Égypte avait commencé à jouer un rôle modeste en jetant des passerelles entre l'Afrique et les mondes arabe et asiatique, elle fut par exemple le seul État africain à participer, avec onze États d'Asie, à la fondation en 1950 du groupe *ad hoc* asiatico-africain à l'ONU. Mais sous al-Nasser, le militantisme égyptien connut un changement de rythme caractérisé qui l'amena à embrasser et à conjuguer les trois cercles — le « cercle arabe », le « cercle africain » et le « cercle de nos frères dans l'islam » — qu'al-Nasser, dans le livre *Philosophie de la révolution* publié en 1954, situait au centre de l'identité de l'Égypte. L'influence de plus en plus forte d'al-Nasser sur la politique de libération panafricaine et panarabe lui conférait la motivation et l'image adéquates pour atteindre à une stature exceptionnelle en tant que fondateur du mouvement des non-alignés, base politique du tiers monde[48].

Entamée avec l'accession du Ghana à l'indépendance en 1957, la retraite du colonialisme en Afrique subsaharienne ouvrit la porte à l'expression d'une volonté interafricaine plus concertée de tisser des liens panafricains significatifs à travers le Sahara, priorité reconnue aussi bien par al-Nasser que par Nkrumah et qui aboutira naturellement à la notion plus large de solidarité des Africains et des Arabes sur la scène mondiale.

La création de l'OUA en 1963 donna naissance à une organisation régionale africaine parallèle à la Ligue arabe et la complétant à bien des égards. Les deux organismes avaient un certain nombre de membres communs et partageaient la caractéristique d'être « les premières organisations [régionales] créées et dirigées par les nations pauvres, pour les nations pauvres du monde ». La Ligue arabe, « noyau du groupe afro-asiatique » dans les années 50, se voyait

46. F. A. Sayegh (dir. publ.), 1964.

47. L'Égypte et la Syrie s'unirent en 1958 et adoptèrent le nom de République arabe unie. Cette union fut rompue en 1961 par le retrait de la Syrie, mais l'Égypte en conserva officiellement l'appellation jusqu'en 1971, date à laquelle elle prit le nom de République arabe d'Égypte. Nous utilisons ici la dénomination « Égypte », sauf dans les cas ponctuels où il faut parler plutôt de « République arabe unie ».

48. Sur le volet africain de la politique étrangère de l'Égypte à l'époque d'al-Nasser (1952-1970), voir T. Y. Ismael, 1971 ; A. B. Sawant, 1981.

renforcée par l'OUA au moment où elle « commençait à perdre son dynamisme juvénile[49] ».

Cependant, le problème majeur posé à la Ligue arabe, la présence et la politique d'Israël, fut durant les premières années dissocié de la politique de l'OUA, malgré les espoirs de ses membres appartenant à la Ligue arabe de voir les deux organisations adopter une position commune. Cela était dû à l'existence de liens économiques, et parfois militaires, étroits entre de nombreux États nouvellement indépendants d'Afrique subsaharienne et Israël qui avait déployé à cet effet de grands efforts diplomatiques. En outre, la majorité des membres de l'Organisation pensait que la crise du Moyen-Orient, n'étant pas à proprement parler un problème africain, ne relevait pas de la compétence de l'OUA.

La position de l'OUA se modifia toutefois sensiblement après la guerre de Six Jours qui, en 1967, amena l'occupation par Israël de territoires arabes, dont la péninsule du Sinaï. Des voix africaines de plus en plus nombreuses s'élevèrent pour condamner la politique d'Israël, et un nouveau pas fut franchi en 1971 lorsque la huitième conférence au sommet de l'OUA affirma pour la première fois que « la poursuite de l'occupation israélienne constituait une menace sérieuse contre la paix en Afrique ». Simultanément, l'OUA créait un comité de médiation, devant surtout servir d'intermédiaire entre l'Égypte et Israël, mais son échec, attribué par son président, Léopold Sédar Senghor, à l'intransigeance israélienne, eut pour effet de renforcer le soutien à la cause arabe[50].

En octobre 1973, dans un extraordinaire retournement de situation, dix-sept États subsahariens rompirent leurs relations diplomatiques avec Israël et quatre autres en firent autant en novembre, si bien qu'à la fin de 1973 seuls quatre États membres de l'OUA — Malawi, Lesotho, Swaziland, Maurice — conservaient des relations diplomatiques avec Israël.

Pour mieux comprendre ces événements de la fin de 1973, il faut se rappeler qu'avant 1967 tous les États membres de l'OUA, sauf ceux qui appartenaient aussi à la Ligue arabe, entretenaient des relations diplomatiques avec Israël, qu'au lendemain de la guerre de Six Jours un seul État africain (la Guinée) les avait rompues et que rien n'avait changé dans cette situation avant qu'un net virage ne se manifeste dans la diplomatie africaine dans les dix-huit mois précédant octobre 1973, au cours desquels sept nouveaux États rompirent leurs relations avec Israël.

Trois événements majeurs survenus en 1973 préparèrent le revirement diplomatique d'octobre. Deux de ces événements relevaient de la solidarité afro-arabo-tiers-mondiste : la réunion de la Conférence au sommet du dixième anniversaire de l'OUA, en mai à Addis-Abeba, et la quatrième Conférence des chefs d'État et de gouvernement des pays non alignés, tenue à Alger en septembre. Ces deux réunions constituèrent d'importantes tribunes pour l'harmonisation des stratégies diplomatiques arabo-afro-tiers-mondistes.

49. B. Boutros-Ghali, 1975, p. 60.
50. Y. El-Ayouty, 1975*a*.

En ces deux occasions, le président algérien Boumediene exerça une influence exceptionnelle. Il fut la voix de la diplomatie arabe au sein de l'OUA et sut montrer la parenté entre les luttes de libération du Moyen-Orient et celles de l'Afrique australe. Son analyse était confortée par l'existence de liens militaires et économiques de plus en plus étroits entre Israël et l'Afrique du Sud de l'*apartheid*, puissant motif d'opposition entre les intérêts de l'Afrique et ceux d'Israël. Par ailleurs, en sa qualité de président de la quatrième Conférence au sommet des pays non alignés, il mit tout son prestige et toute son influence au service d'un renforcement de l'alliance entre les intérêts panafricains, panarabes et tiers-mondistes.

Le dernier événement qui détermina les ruptures diplomatiques d'octobre 1973 fut la guerre qui opposa du 6 au 24 octobre l'Égypte et la Syrie, d'un côté, et Israël, de l'autre. Le point de non-retour fut atteint lorsque les armées israéliennes, avançant en territoire égyptien plus loin qu'elles ne l'avaient jamais fait, occupèrent pour la première fois des terres situées à l'ouest du canal de Suez, soit indéniablement sur le sol du continent africain.

Certains auteurs soutiennent que l'isolement diplomatique d'Israël résulta de la capitulation de l'Afrique devant « l'arme du pétrole » détenue par les Arabes, mais c'est là une vue cynique et contraire à la vérité historique[51]. Il est vrai qu'au plus fort de la guerre d'octobre 1973, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) annonça une très forte hausse du cours du pétrole et que l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OPAEP) interdit l'exportation de pétrole brut vers tout pays soutenant Israël. Mais voir là une cause essentielle de la conduite diplomatique des États africains envers Israël à la fin de 1973, c'est « déformer la chronologie des événements » car « une bonne partie de l'Afrique s'était rangée aux côtés des Arabes sur la question de la Palestine[52] » bien avant l'entrée en jeu du facteur pétrolier.

Ce point de vue semble être confirmé par la conclusion selon laquelle « rien n'indique que les Arabes aient jamais évoqué la possibilité d'utiliser "l'arme du pétrole" contre les pays africains ni que ceux-ci aient apporté leur soutien aux Arabes dans l'espoir d'avantages financiers[53] ». La rupture de 1973 s'explique en fait par le nouvel esprit de solidarité politique animant le monde africain et le monde arabe. Conscients de la convergence de leurs intérêts, ceux-là sont entrés après 1967 dans une nouvelle phase de leurs rapports qui devaient se développer avec plus d'intensité encore dans les années 70.

Étant donné la configuration des alliances politiques en 1973 et la spectaculaire irruption de la puissance pétrolière arabo-islamique sur la scène économique internationale, l'établissement de liens économiques viables et mutuellement profitables apparut nécessairement comme une question majeure dans les relations afro-arabes.

51. V. T. Le Vine et T. W. Luke, 1979, p. 9-18.
52. A. A. Mazrui, 1975*c*, p. 736.
53. Z. Cervenka, 1977, p. 162.

Inaugurant le nouveau cours de ces relations, la Ligue arabe, réunie à Alger en novembre 1973, décida d'imposer un embargo sur le pétrole à l'encontre du Portugal colonialiste, de la Rhodésie gouvernée par des Blancs et de l'Afrique du Sud sous le régime de l'*apartheid*[54]. Elle décida également de mettre en place trois importantes institutions destinées à promouvoir la coopération économique : la Banque arabe pour le développement économique en Afrique ; le Fonds arabe spécial pour l'Afrique, destiné à fournir des aides financières d'urgence aux pays africains non arabes pour financer les importations de pétrole et la mise en valeur des ressources pétrolières ; le Fonds d'assistance technique arabo-africain, destiné à promouvoir la coopération économique et technique et comprenant des pays arabes et des pays africains[55]. L'importance croissante des facteurs économiques dans ces relations en plein essor se traduisit aussi par le fait que l'OPEP envisagea de manière nouvelle ses responsabilités vis-à-vis de la promotion du développement du tiers monde en général et de l'Afrique en particulier[56].

Sur le plan culturel, ces relations politiques et économiques d'un nouvel ordre furent confortées, au cours des années 70, par le renouveau islamique, dont l'une des expressions politiques fut la création en 1971 de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI), organisme intergouvernemental ayant son siège en Arabie saoudite[57]. Telle était donc la situation en pleine évolution qui déboucha sur la réunion de la première Conférence au sommet arabo-africaine de 1977.

Bien sûr, ces manifestations de solidarité n'abolissaient pas certaines différences importantes de perspectives et de priorités politiques. Par exemple, la Ligue arabe ne parvint pas à convaincre l'OUA de l'appuyer pour obtenir l'expulsion d'Israël de l'ONU. Et, comble de l'ironie, l'Égypte, qui dans les années 50 et 60 avait été la cheville ouvrière du développement de ces relations, devint en 1979, à la suite de la signature par Anwar al-Sādāt d'un traité de paix avec Israël, un paria politique dans le monde arabe et une source de friction dans les relations afro-arabes.

Mais si l'Égypte fut exclue sur-le-champ de la Ligue arabe — dont le siège était simultanément transféré du Caire à Tunis — et de l'OCI, l'OUA refusa, malgré les pressions, de prendre des mesures du même ordre et continua de lui faire bon accueil. Par ailleurs, à la sixième Conférence au sommet des pays non alignés, en 1979, les États de l'Afrique subsaharienne s'employèrent à élaborer un compromis pour empêcher l'exclusion de l'Égypte du mouvement, exclusion demandée par les autres États arabes.

La question la plus épineuse à l'orée des années 80 était cependant de savoir si les promesses et les espoirs de coopération et de solidarité écono-

54. G. A. Nweke, 1980, p. 235-250.
55. Ces trois institutions sont analysées dans R. C. Chibwe, 1976 ; W. R. Johnson, 1983 ; A. Sylvester, 1981 ; J. Vignes, 1976-1977.
56. M. J. Williams, 1976.
57. O. H. Kokole, 1984 ; A. Oded, 1986.

miques résisteraient à la hausse des cours du pétrole et à la contagion de la récession économique internationale. Au demeurant, la simple expression de telles préoccupations prouve combien les relations afro-arabes avaient mûri depuis les années 50. Parvenues dans les années 70 à un degré sans précédent d'initiatives et d'aspirations, elles imprimaient à la politique du tiers monde un caractère très offensif.

Les liens avec l'Amérique latine et la Caraïbe : la prise de conscience d'une identité tiers-mondiste

La présence raciale et culturelle de l'Afrique dans l'ensemble de l'Amérique latine et de la Caraïbe, comme l'ont souligné des publications et des colloques patronnés par l'UNESCO[58], témoigne de la profondeur des contacts historiques entre le continent africain et cette diaspora africaine, des terribles conditions de naissance de cette diaspora issue de la traite des esclaves et des liens raciaux et culturels sous-tendant la conscience d'une identité panafricaine transcontinentale.

Cela se vérifie tout particulièrement dans la Caraïbe. La présence démographique et culturelle africaine y est, en effet, beaucoup plus concentrée et affirmée que partout ailleurs en Amérique latine, où elle varie fortement suivant les pays : très importante au Brésil, elle est quasiment inexistante en Argentine.

Dans la Caraïbe — regroupant dans notre acception « les îles de la zone plus le Belize et les Guyanes (Guyana, Surinam, Guyane française)[59] » —, la plupart des communautés nationales sont à majorité noire ou comportant d'importantes minorités noires. La combinaison de l'esclavage et du colonialisme y ayant en outre déterminé plus strictement qu'ailleurs la formation des sociétés, le cadre de référence des processus de construction nationale et de politique étrangère y est forcément racial et ramène donc à l'Afrique[60]. Voilà notamment pourquoi, dans une étude de cette nature, il est inadéquat de traiter l'Amérique latine comme un tout indifférencié.

L'histoire fourmille d'exemples d'actions menées en commun par les Noirs d'Afrique et de la Caraïbe qui firent progresser les valeurs du panafricanisme transcontinental. Elles ont été étudiées pour l'essentiel dans plusieurs chapitres du volume VII et du présent volume. On peut ainsi citer : le lancement, en 1900, d'une série de conférences et de congrès panafricains rassemblant des Noirs du continent africain et de la diaspora ; le phénomène du garveyisme, qui transcenda ses racines caraïbes pour devenir une force décisive dans l'élaboration du nationalisme africain, comme l'attestèrent, entre autres, Kwame Nkrumah et Jomo Kenyatta ; la fondation commune

58. M. M. Fraginals, 1984 ; UNESCO, 1980.

59. C'est la définition adoptée par le groupe de travail de l'UNESCO pour la préparation d'une histoire générale de la Caraïbe, réuni à Paris du 14 au 18 décembre 1981 ; voir le Rapport final (CC-81/CONF. 610/4, UNESCO, Paris, 7 avril 1982).

60. L. Edmondson, 1974 ; L. Edmondson et P. Phillips, 1979.

dans les années 30, par le Sénégalais Léopold Sédar Senghor et le Martiniquais Aimé Césaire, de la doctrine culturelle panafricaine de la négritude, ou encore, en 1945, l'organisation conjointe par Kwame Nkrumah, de la Côte-de-l'Or, et George Padmore, de la Trinité-et-Tobago, du cinquième Congrès panafricain.

Ces actions communes précédèrent, à quelques exceptions près, l'apparition d'États souverains indépendants tant en Afrique que dans la Caraïbe ; elles étaient donc nécessairement guidées par des intérêts non étatiques. En revanche, au cours de la période postcoloniale des années 60 et 70, la collaboration panafricaine, avec désormais des participations officielles, vit s'élargir son champ d'action.

L'Afrique et la Caraïbe renforcèrent leurs liens dans le contexte plus large du panafricanisme transcontinental, à l'occasion notamment des éclatantes manifestations de ce mouvement que furent le premier Festival mondial des arts nègres qui s'est déroulé au Sénégal en 1966, le sixième Congrès panafricain accueilli par la Tanzanie en 1974 ou le deuxième Festival noir et africain des arts et de la culture (FESTAC) organisé au Nigéria en 1977.

Des leaders africains affirmèrent la valeur des liens raciaux entre l'Afrique et la Caraïbe comme base de développement de leurs relations. L'empereur d'Éthiopie Haïlé Sélassié déclara ainsi, dans un discours prononcé en 1966 devant le Parlement jamaïquain, que « partout où il y a du sang africain, il existe la base d'une unité plus grande ». Et voici en quels termes, quatre ans plus tôt, Kwame Nkrumah appelait les chefs de gouvernement antillais à s'efforcer de préserver la Fédération des Antilles, alors en passe de se disloquer : « Ce qui m'autorise à lancer cet appel est ma conviction sincère que réussir à créer une puissante nation antillaise conforterait les efforts que nous déployons pour redresser la réputation de l'Afrique aux yeux du monde et rétablir partout la personnalité de l'Africain et des gens d'origine africaine. »

Mais un autre chef d'État africain, le président tanzanien Julius Nyerere, pourtant lui-même panafricaniste convaincu, mit en garde contre les risques qu'un panafricanisme polarisé sur la race ferait courir aux tentatives d'élargir la solidarité à l'ensemble du tiers monde. Il exprima cette crainte en sa qualité d'hôte, devant le sixième Congrès panafricain de 1974 : « Le panafricanisme rendrait un bien mauvais service à la cause de la libération de l'homme s'il amenait l'Afrique et les Caraïbes à tenter de s'isoler du reste du tiers monde, ou s'il poussait d'autres parties du tiers monde à isoler l'Afrique et les Caraïbes. »

Pourtant, le développement et la consolidation des liens panafricains entre l'Afrique et la Caraïbe durant les années 70, processus centrés sur les problèmes de l'Afrique australe, semblaient au contraire indiquer un affermissement de leur engagement collectif en faveur de la libération du tiers monde.

Les relations de l'Afrique avec la Caraïbe ne reposent évidemment pas seulement sur une base raciale. Elles tirent aussi leur force du fait que, jusqu'à une époque récente, la plupart des États africains et caraïbes parta-

geaient le même statut de colonies et que cette expérience commune avait aiguisé un même besoin pressant d'établir leur identité politique nationale et internationale.

L'ensemble de ces facteurs influença donc la collaboration entre l'Afrique et la Caraïbe au sein du mouvement des non-alignés — qui attirait plus les États nouvellement indépendants de la Caraïbe que les États indépendants de plus longue date d'Amérique latine — et dans le cadre du Commonwealth où la prépondérance africaine était augmentée du poids des États anglophones de la Caraïbe.

Dans ces deux institutions, tout comme au sein du système de l'ONU où d'autres possibilités institutionnelles de collaboration leur étaient offertes, les problèmes de l'Afrique australe et les injustices du système économique international constituèrent les deux principaux thèmes communs de préoccupation et d'action. L'importance du second thème fut encore renforcée avec la création en 1975 du groupe des États d'Afrique, de la Caraïbe et du Pacifique (ACP), structure destinée à protéger et servir collectivement les intérêts économiques de ses membres dans les négociations avec la Communauté économique européenne (CEE)[61].

La prépondérance des intérêts économiques internationaux s'accrut encore — par rapport aux facteurs raciaux, culturels et politiques — dans les relations entre l'Afrique et, par-delà la Caraïbe, l'ensemble de l'Amérique latine. Vers le milieu des années 60, on avait fait observer à juste raison que, dans certains domaines fondamentaux, l'Afrique et l'Amérique latine demeuraient l'une à l'égard de l'autre des « géants étrangers[62] ». Toutefois, ce qu'un autre observateur appelait un « partenariat Amérique latine-Afrique[63] » s'était à l'évidence mis progressivement en place depuis les années 50, se fondant d'abord sur une approche commune de la décolonisation et de la défense de la souveraineté nationale puis ensuite, dans les années 60 et 70, sur leur volonté commune d'accorder la priorité au développement économique.

Malgré des niveaux de développement économique différant d'un continent à l'autre, d'où parfois des priorités économiques divergentes, le même analyste pouvait considérer à la fin des années 60 que, dans les débats à l'ONU sur les questions socio-économiques, « les Africains ont formé une alliance solide avec les Latino-Américains qui, dans les domaines économique et social, ont fait passer le principe de la solidarité continentale avec les États-Unis après celui de la solidarité entre pays "démunis"[64] ».

L'attention portée un peu partout en Amérique latine au sous-développement économique, en raison de la prise de conscience du poids de la domination néocoloniale sur la région, se traduisit notamment par le rôle de pionniers qu'assumèrent certains universitaires latino-américains. Ils firent de la théorie de la dépendance le cadre d'analyse et d'explication du sous-

61. K. Hall et B. W. Blake, 1979.
62. A. Segal, 1966.
63. P. Saenz, 1969.
64. *Ibid.*, p. 326.

28.2. Fidel Castro (Cuba) et le Groupe des Soixante-Dix-Sept à La Havane le 21 avril 1987. [*Photo :* © Gramma, Cuba.]

développement économique de la région, et leur approche ne tarda pas à faire autorité sur le plan intellectuel, mais aussi à prendre un sens politique concret dans le tiers monde[65].

L'Amérique latine manifesta également la portée de ses préoccupations économiques par le rôle qu'elle joua dans la création en 1964 de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et dans la mobilisation parallèle du Groupe des Soixante-Dix-Sept[66]. Ce rôle lui valut de donner son premier secrétaire général à la CNUCED, en la personne de l'économiste argentin Raul Prebisch, théoricien reconnu de la dépendance et inspirateur des stratégies de négociation visant l'instauration d'un nouvel ordre économique international (NOEI). De même, la formulation de la Charte des droits et des devoirs économiques des États, adoptée en 1974 par l'Assemblée générale des Nations Unies à titre de plateforme principale du NOEI réclamé par les pays du tiers monde, reposait sur une proposition du président mexicain, Luis Echeverria.

65. H. C. F. Mansilla, 1984.
66. Sur le Groupe des Soixante-Dix-Sept, voir tableau 28.5. Le rôle de la CNUCED en tant qu'enceinte majeure de la diplomatie économique du tiers monde est abordé plus loin dans ce chapitre.

Cette concordance et cette institutionnalisation des intérêts économiques internationaux de l'Amérique latine et de l'Afrique, dans le cadre d'une solidarité renforcée du tiers monde, fut — à l'exception de Cuba (qui se reconnaissait une identité à la fois latino-américaine et caraïbe) et, partiellement, du Brésil — moins évidente dans d'autres enceintes politiques. Cela nourrit l'idée selon laquelle « la relation des sociétés d'Amérique latine aux nations africaines et asiatiques était de nature fondamentalement ambivalente[67] ». Cette thèse pouvait s'appuyer sur la réticence manifestée par l'ensemble de l'Amérique latine, dans les années 60 et 70, à adhérer au mouvement des non-alignés (tableau 28.4).

Quatre raisons au moins peuvent expliquer cette attitude politique. D'abord, les États d'Amérique latine (à la différence de la plupart de ceux de la Caraïbe) ont accédé à l'indépendance au XIX^e^ siècle, en général vers 1820, et cela les éloignait en quelque sorte des forces vives du nationalisme afro-asiatique qui étaient à l'origine du mouvement des non-alignés. Lié à ce premier facteur, s'ajoutait le fait que l'Espagne avait été une puissance coloniale insignifiante dans le monde afro-asiatique, si bien que les Latino-Américains, à l'identité politico-culturelle à dominante hispanique, étaient peu enclins à se tourner naturellement vers l'Afrique et l'Asie.

Ensuite, la réticence des États latino-américains à adhérer au mouvement des non-alignés, spécialement à ses débuts alors qu'il n'était pas encore dominé par la question du développement économique, était aussi liée à leur appartenance à un système de sécurité continental, l'Organisation des États américains, créée en 1948, treize ans avant la naissance officielle du mouvement des non-alignés. Enfin, dans les nations latino-américaines (contrairement à la Caraïbe), même lorsqu'elles présentent une composante afro-asiatique démographiquement et culturellement identifiable, l'électorat afro-asiatique n'a jamais exercé une influence significative sur les processus de décision en matière de politique intérieure, et bien moins encore de politique étrangère.

Le Brésil ne relève que partiellement de cette analyse, mais ses particularités n'ont pas suffi à le faire adhérer au mouvement des non-alignés, au sein duquel il choisit dès l'origine, en 1961, un statut d'observateur. Néanmoins, à partir du milieu des années 50, il manifesta en politique étrangère un intérêt croissant à l'égard du monde afro-asiatique[68]. La dimension africaine occupait de loin la première place dans cette évolution en raison de la force des liens historiques, démographiques et culturels existant entre le Brésil et l'Afrique[69]. Ce trait prit d'autant plus de relief que le Brésil, seul pays lusophone du Nouveau Monde, cherchait à éveiller la conscience d'une certaine identité avec l'Afrique lusophone[70].

67. H. C. F. Mansilla, 1984, p. 341.
68. W. A. Selcher, 1974.
69. R. Pélissier, 1982; J. H. Rodrigues, 1982.
70. W. A. Selcher, 1974.

Ces tentatives rencontrèrent de sérieuses difficultés dans les derniers temps du colonialisme portugais en Afrique, des années 60 jusque vers le milieu des années 70. Le Portugal vit alors s'éroder le soutien diplomatique international dont il bénéficiait, en raison de son intransigeance colonialiste croissante face à l'intensification des luttes de libération africaines. La position brésilienne sur cette question était très ambivalente. Ainsi, en 1973-1974, un an ou deux avant que le Portugal ne soit contraint de se retirer d'Afrique, « le Brésil était le seul État d'Amérique latine à voter régulièrement à l'ONU avec le Portugal, même s'il s'abstenait souvent dans les scrutins sur l'Afrique du Sud et se rangeait aux côtés du bloc africain dans les votes sur la Rhodésie et la Namibie[71] ».

Après le retrait du Portugal, au milieu des années 70, le Brésil put poursuivre plus aisément son dessein d'étendre ses liens politiques, économiques et culturels avec le continent africain, au-delà des pays lusophones, tout en continuant d'attacher une valeur spéciale aux rapports qu'il entretenait avec ces pays[72]. Cette politique se manifesta avec éclat, à l'orée des années 80, dans l'épanouissement de la relation économique et politique forgée avec le Nigéria, les liens entre ces deux puissances régionales en plein essor, les plus grands pays de leurs continents respectifs sur le plan démographique, recelant évidemment de riches potentialités[73].

À l'inverse, il n'y eut jamais la moindre ambiguïté dans la politique de Cuba, la révolutionnaire, quant à la place centrale de ses rapports avec l'Afrique et, plus généralement, avec le tiers monde. Par rapport aux autres États d'Amérique latine et de la Caraïbe — ou, en l'occurrence, par rapport à n'importe quel État d'Asie ou du Moyen-Orient —, la portée et le contenu des liens politiques de Cuba avec l'Afrique à partir de la révolution de 1959 furent sans équivalents, ainsi qu'en témoigne l'importante littérature consacrée à ce sujet[74]. C'est donc à juste titre qu'on a pu affirmer que « l'afro-latinisme comme forme de solidarité entre l'Afrique et l'Amérique latine a été dynamisé principalement par Cuba[75] ».

Cette relation avait pour origine la révolution cubaine de 1959 et ses lendemains immédiats. Sa révolution ayant triomphé au moment où les forces afro-asiatiques, rejointes par celles du tiers monde, accentuaient leur opposition au *statu quo* international, Cuba fut dès le départ incitée à développer au maximum ses affinités avec ces pays. Les manœuvres ultérieures, à l'instigation des États-Unis pour l'essentiel, visant à isoler Cuba des

71. A. Segal, 1983*a*, p. A107.
72. A. Dzidzienyo et J. M. Turner, 1981; T. Forrest, 1982; H. Hoffman, 1982; A. C. Peixoto, 1983.
73. Nigerian Institute of International Affairs, 1981-1984; U. J. Ogwu, 1982.
74. Voir, par exemple, S. Y. Abdi, 1978; *Cuba in Africa*, 1978; A. M. Kapcia, 1979; W. M. LeoGrande, 1980; A. A. Mazrui, 1981; C. Mesa-Lago et J. S. Belkin (dir. publ.), 1982; E. Mestri, 1980; A. Segal, 1983*b*; N. P. Valdes, 1980.
75. A. A. Mazrui, 1981, p. 343.

processus institutionnels internationaux du monde occidental ne firent que la confirmer dans sa politique[76].

L'engagement de Cuba en Afrique entre 1959 et 1979 est passé par quatre phases distinctes[77]. La première, de 1959 à 1974, fut caractérisée par des « liens souples, informels et limités, mettant souvent l'accent sur les contacts avec les mouvements nationalistes africains plutôt qu'avec les gouvernements indépendants ». Au cours de la deuxième période, de 1975 à 1976, de 18 000 à 24 000 combattants cubains furent envoyés en Angola à la demande du Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA). Ces troupes aidèrent le MPLA à consolider sa position face aux organisations rivales qui revendiquaient le pouvoir à la suite du retrait du colonisateur portugais, mais elles réussirent surtout à neutraliser les forces d'invasion sud-africaines qui soutenaient les ennemis du MPLA.

L'engagement cubain, dans sa troisième période de 1977 à 1978, se concentra sur la corne de l'Afrique, où quelque 20 000 combattants aidèrent le gouvernement éthiopien à repousser l'invasion somalienne dans l'Ogaden, région éthiopienne peuplée de Somali. La quatrième période, à partir de 1979, apparaît comme une phase de « consolidation et de stabilisation » annonçant une réduction de la présence militaire de Cuba et une expansion de ses programmes civils de coopération.

Les interventions militaires massives de Cuba en Angola et dans la corne de l'Afrique ne manquèrent pas de susciter des critiques en Afrique mais, l'OUA considérant la Somalie comme l'agresseur et les desseins de l'Afrique du Sud de l'*apartheid* en Angola ayant été déjoués, leur aspect discutable fut finalement atténué. Ces épisodes reléguèrent dans l'ombre d'autres aspects de l'approfondissement des liens de Cuba avec l'Afrique.

Au plus fort de sa présence militaire, en 1978, outre quelque 19 000 hommes des troupes combattantes en Angola et de 16 000 à 17 000 hommes en Ethiopie, Cuba avait aussi entre 2 455 et 2 755 conseillers militaires dans onze autres États africains[78]. En 1980, entre 8 500 et 12 200 conseillers civils cubains, dont environ 70 % basés en Angola, servaient dans douze pays africains[79], fournissant une assistance technique dans les domaines de la santé, de l'agronomie, de l'éducation et de l'ingénierie. En 1977, Cuba entretenait des relations diplomatiques avec vingt-cinq États africains, dont douze avaient des ambassadeurs à La Havane.

Étant donné l'intérêt porté par l'ensemble des acteurs à la consolidation de leurs liens dans le cadre idéologique d'une solidarité tiers-mondiste en train d'éclore, il vaudrait peut-être mieux interpréter le caractère

76. Cuba est, par exemple, suspendue depuis 1962 de l'Organisation des États américains, qui lui a imposé des sanctions en 1964. Par ailleurs, entre 1964 et 1975, Cuba a été exclue des délibérations du groupe latino-américain de la CNUCED, ce qui a retardé son adhésion au Groupe des Soixante-Dix-Sept jusqu'à 1971, où sa candidature fut soutenue par les groupes africain et asiatique, sans que le groupe de l'Amérique latine s'y oppose.
77. Nous suivons ici A. Segal, 1983, p. 130-133.
78. W. M. LeoGrande, 1980, p. 66.
79. *Ibid.*, p. 69.

apparemment asymétrique du rôle de Cuba en Afrique, qui amena un observateur à déplorer ce cas de « microdépendance[80] », comme un cas de réciprocité. La volonté jamais démentie de Cuba d'affermir son identité tiers-mondiste fut une motivation essentielle autant qu'une conséquence de ses rapports avec l'Afrique. Non seulement Cuba fut en 1961 le seul membre fondateur latino-américano-caraïbe du mouvement des non-alignés, mais elle resta le seul représentant de la région jusqu'à l'arrivée, à la fin des années 60, de quelques États anglophones de la Caraïbe ayant récemment accédé à l'indépendance. Une autre initiative, axée sur le tiers monde, à laquelle elle participa activement et qui mérite d'être signalée est le lancement, en 1966, de l'Organisation de solidarité tricontinentale. Le choix de Cuba pour présider le mouvement des non-alignés de 1979 à 1982 témoigne éloquemment de son prestige politique auprès des forces afro-asiatiques dominantes représentées dans cette grande enceinte du tiers monde.

En décidant de faire de La Havane le lieu de réunion de la sixième Conférence au sommet des pays non alignés prévu pour 1979, la cinquième Conférence au sommet, réunie à Sri Lanka, félicita officiellement Cuba d'avoir tenu en respect l'Afrique du Sud militariste en Angola. Comme le montrent le coup d'arrêt donné par Cuba au régime expansionniste de l'*apartheid*, l'attitude ambiguë du Brésil au temps du colonialisme portugais et le ferme soutien diplomatique des nouveaux États indépendants de la Caraïbe aux luttes de libération de l'Afrique australe, les questions liées au colonialisme et au racisme en Afrique australe influencèrent notablement les relations politiques tissées entre l'Afrique et la région de l'Amérique latine et de la Caraïbe.

Menant une politique active pour mobiliser l'Amérique latine et la Caraïbe en faveur des causes africaines de libération, les États africains s'inquiétèrent, à la fin des années 70, des démarches qu'une Afrique du Sud expansionniste et à la recherche d'alliés entreprenait pour inciter les États latino-américains susceptibles de lui prêter une oreille compréhensive à établir avec elle des liens stratégiques et économiques[81]. Que les deux camps aient envisagé de telles perspectives rappelait l'ambivalence politique qui subsistait dans certains secteurs critiques des relations de l'Amérique latine avec l'Afrique, ambivalence contrastant fortement avec la solidarité acquise sur le terrain économique international.

Des perspectives d'établissement de liens politiques solides entre l'Amérique latine et l'Afrique semblèrent cependant s'ouvrir lorsque, dans les années 70, les activités du mouvement des non-alignés touchèrent pour la première fois l'Amérique latine et la Caraïbe — notamment la troisième Conférence des ministres du mouvement des pays non alignés, tenue à Georgetown (Guyana) en 1972, et le sixième Sommet de La Havane en 1979 —, et cela surtout à l'initiative d'acteurs caribéens, tandis que la repré-

80. A. A. Mazrui, 1981.
81. D. Fig. 1984; E. Kannyo, 1982; North American Congress on Latin America, 1982.

sentation de l'Amérique latine dans le mouvement augmentait lentement mais régulièrement.

L'Afrique au sein du mouvement tiers-mondiste

L'extension des liens politiques, économiques et culturels de l'Afrique indépendante avec d'autres régions du tiers monde, quoique de portée et d'intensité variables, donna forme et direction à un mouvement tiers-mondiste qui remettait en cause le *statu quo* international en voulant transformer des mœurs et des structures internationales issues d'une tradition ayant historiquement partie liée avec la sujétion du tiers monde.

Pour appréhender le rôle de l'Afrique dans ce processus de grande ampleur, il est bon de s'intéresser d'abord au mouvement des non-alignés, la plus puissante expression politique organisée du tiers monde, puis à ce nouvel ordre économique international qui constitua, dans les années 70, le couronnement de l'affirmation économique du tiers monde.

L'Afrique et le mouvement des non-alignés

Sur le plan des idées, on fait souvent remonter le mouvement à la conférence de Bandung de 1955, mais le premier Sommet des non-alignés se réunit en 1961 à Belgrade, où il rassembla des États afro-asiatiques, Cuba et la Yougoslavie. Professant une attitude d'indépendance à l'égard des alliances de la guerre froide et des blocs militaires de l'Est et de l'Ouest, le mouvement des non-alignés ne tarda pas à déplacer l'axe de ses préoccupations initiales, les problèmes stratégiques internationaux liés à la rivalité Est-Ouest, pour devenir la voix militante de la libération politique, raciale et économique du tiers monde[82].

Le nombre des adhérents du mouvement passa, comme l'indique le tableau 28.4, de 25 à la première Conférence au sommet en 1961, à 92 à la sixième en 1979, l'Afrique fournissant à partir de la deuxième Conférence, en 1964, la plus forte représentation régionale. Cette prépondérance numérique ne s'explique pas tant par le fait que l'Afrique est le continent comprenant le plus grand nombre d'États que par la décision politique de l'OUA à sa fondation, en 1963, de faire du non-alignement un impératif collectif. En prônant explicitement « une politique de non-alignement à l'égard de tous les blocs », la Charte de l'OUA faisait de l'Afrique le seul continent à s'identifier pleinement au mouvement des non-alignés.

82. R. Jaipal, 1983; O. Jankowitsch et K. Sauvant, 1980; G. H. Jansen, 1966; R. A. Mortimer, 1980, p. 6-42 et 74-94; P. Willetts, 1978; G. Williams, 1981, p. 46-65.

Tableau 28.4. Participants enregistrés aux conférences des chefs d'État et de gouvernement des pays non alignés, 1961-1979

Sommet	Date	Lieu	Membres titulaires présents[1]					
			Africains[2]	Asiatiques[3]	Caraïbe[4]	Latino-Américains[5]	Européens[6]	Total[7]
1er	1961	Belgrade	11	12	1	0	1	25
2e	1964	Le Caire	29	16	1	0	1	47
3e	1970	Lusaka	32	16	4	0	1	53
4e	1973	Alger	40	26	4	3	2	75
5e	1976	Colombo	47	29	4	3	2	85
6e	1979	La Havane	50	29	6	5	2	92

1. La qualité de membre titulaire — par opposition aux observateurs officiellement reconnus ou aux invités, qui sont exclus de ce tableau — a parfois été attribuée à des gouvernements provisoires et des mouvements de libération, africains pour la plupart (voir note 2 ci-dessous); les seuls autres cas d'espèce étant l'admission du Gouvernement révolutionnaire provisoire du Viet Nam du Sud à la Conférence au sommet de 1973 et celle de l'Organisation de libération de la Palestine à partir de 1976.
2. En 1961, au nombre des membres figurait l'Algérie coloniale, représentée par un gouvernement provisoire jusqu'à son indépendance en 1962. En 1964, au nombre des membres figurait l'Angola colonial, alors représenté par un gouvernement provisoire, le Gouvernement révolutionnaire angolais en exil (GRAE) conduit par Roberto Holden, du Front national de libération de l'Angola (FNLA). Ultérieurement, lorsque le GRAE/FNLA cessa d'être reconnu par l'OUA, la qualité de membre titulaire de l'Angola fut suspendue jusqu'à son accession à l'indépendance en 1975. En 1979, deux mouvements de libération africains figuraient au nombre des membres, l'Organisation des peuples du Sud-Ouest africain (SWAPO) et le Front patriotique du Zimbabwe.
3. Y compris Chypre, membre fondateur considéré à certains égards comme « européen », mais classé habituellement dans l'ensemble afro-asiatique.
4. Cuba (1961); Guyana, Jamaïque, Trinité-et-Tobago (1970); Grenade, Surinam (1979).
5. Argentine, Pérou, Chili (1973); Panama (1976); Bolivie, Nicaragua (1979). À la suite du renversement de Salvador Allende après la Conférence au sommet de 1973, le Chili cessa de participer au mouvement.
6. Yougoslavie (1961); Malte (1973).
7. Ces totaux sont, dans certains cas, légèrement inférieurs au nombre des membres titulaires du mouvement des non-alignés, cela en raison d'absences occasionnelles ou de l'exclusion de certains membres de certaines conférences au sommet. Par exemple, le nombre de membres titulaires en 1979 était de 95, mais les membres présents à la sixième Conférence au sommet étaient au nombre de 92 par suite des absences du Tchad et de l'Arabie saoudite et de l'exclusion des deux délégations rivales du Kampuchéa démocratique.

L'afflux de membres africains dans le mouvement qui résulta de la décision de l'OUA le rendit idéologiquement plus diffus et lui fit perdre de sa cohésion antérieure, mais le renforça de bien d'autres manières. Sa légitimité en tant que voix politique majeure du tiers monde, d'abord, était mieux fondée grâce à cette augmentation du nombre de ses membres. En second lieu, l'élargissement de son champ de références idéologiques devait lui permettre d'atténuer les polémiques nées en son sein, à l'image de celles qui avaient partagé la première Conférence à propos des critères idéologiques d'adhésion. Enfin, l'afflux d'Africains garantissait au mouvement un regain d'activité sur de nouveaux aspects des relations Nord-Sud, les Africains étant hautement réceptifs à la problématique de la libération politique, économique et raciale sur un continent aux prises avec les difficultés de la décolonisation et des premiers pas de ses jeunes nations.

L'Afrique non seulement renforça la base du mouvement des non-alignés, mais lui donna aussi quelques-uns de ses leaders les plus remarquables. Le premier d'entre eux, l'Égyptien Gamal ʿAbd al-Nasser, fut, avec le président yougoslave Tito et le premier ministre de l'Inde Nehru, un des architectes du non-alignement[83]. La réunion préparatoire du premier sommet (1961) et la deuxième Conférence au sommet (1964) se tinrent l'une et l'autre au Caire en raison de sa place éminente dans le mouvement. Le Ghanéen Kwame Nkrumah, lui aussi membre fondateur du mouvement, joua un rôle d'une importance exceptionnelle pour amener l'Afrique nouvellement indépendante à adhérer au non-alignement, principe qui, dès la première année de l'indépendance du Ghana, constitua la pierre angulaire de sa politique étrangère et de sa vision panafricaine[84].

D'autres leaders africains contribuèrent de manière décisive, à partir de la fin des années 60 et dans les années 70, à l'expansion du mouvement et à la transformation de la conception du non-alignement. Le Zambien Kenneth Kaunda, par exemple, qui accueillit la troisième Conférence au sommet en 1970, poussa les non-alignés à s'engager avec plus d'intransigeance en faveur de la libération de l'Afrique australe ; ce fut également lui qui présida le mouvement pendant la période critique où son programme évolua vers des objectifs de libération économique. Au même moment, le Tanzanien Julius Nyerere jouait un rôle déterminant dans la transformation de la ligne idéologique du mouvement[85] tandis que l'Algérien Houari Boumediene, qui succéda à Kaunda à la présidence, faisait montre d'une remarquable efficacité dans la mise en œuvre de la mission que venaient de s'assigner les non-alignés, la recherche d'un nouvel ordre économique international.

Le choix de lieux de réunion situés en Afrique pour les deuxième, troisième et quatrième conférences au sommet du mouvement (Le Caire en 1964, Lusaka en 1970 et Alger en 1973) et la tenue en Égypte de la réunion préparatoire ayant précédé en 1961 la première Conférence au sommet réunie à Belgrade traduisent la contribution essentielle de l'Afrique au développement initial du mouvement et à sa consolidation ultérieure. Il

83. G. A. Nasser, 1966, donne des aperçus de l'évolution de sa réflexion sur le non-alignement.
84. K. Nkrumah, 1958*b*.
85. J. K. Nyerere, 1970*c*.

28.3. De gauche à droite : J. B. Tito (Yougoslavie), A. Ben Bella (Algérie), A. M. Obote (Ouganda) et H. Bourguiba (Tunisie) à la deuxième Conférence des pays non alignés au Caire du 5 au 10 octobre 1964.
[*Photo :* © al-Ahram, Le Caire.]

s'agissait pendant cette première décennie cruciale de guider les débuts du mouvement, puis son institutionnalisation et, finalement, la transformation de son programme.

Le but et l'orientation du mouvement des non-alignés furent fortement influencés, durant les deux premières décennies de son existence, par ce qui se passait et ce qu'on pensait en Afrique. Cela se manifesta dès l'origine du mouvement, car « un facteur essentiel du regroupement des non-alignés fut l'importance attachée aux problèmes de l'Afrique en 1960[86] ». Ces problèmes étaient alors, notamment, la violence du régime d'*apartheid* de l'État sud-africain, déployée lors du massacre de Sharpeville en mars de cette année, la guerre d'indépendance en Algérie, de plus en plus cruelle, et l'éclatement de l'ordre civil dans l'ex-Congo belge (l'actuel Zaïre).

Par la suite, la tendance beaucoup plus fortement anti-impérialiste du mouvement, sensible dès le début des années 70, et la transformation concomitante de son programme, pour donner la priorité à la recherche d'un nouvel ordre économique international, furent dans une large mesure le produit de la situation politique et socio-économique objective de l'Afrique au sein du système international et de la réaction des Africains à cet état de choses.

86. P. Willetts, 1978, p. 11.

28.4. La quatrième Conférence des pays non alignés à Alger en septembre 1973.
[*Photo :* © Gamma, Paris. Photo : J. P. Bonnotte.]

En quête d'un nouvel ordre économique international

La mutation du programme du mouvement des non-alignés dans les années 70 ne s'est pas réalisée brusquement ; elle a été la lente matérialisation d'une préoccupation croissante du tiers monde, née dans les années 50, à l'égard de la structure des relations économiques internationales. Et si la notion d'un nouvel ordre économique international (NOEI) a fait son apparition officielle dans les années 70, ce fut l'aboutissement d'un long processus de mobilisation du tiers monde pour le changement économique international[87].

L'expression de « nouvel ordre économique international » apparut pour la première fois dans la Déclaration économique que publia la quatrième Conférence au sommet des pays non alignés, tenue à Alger en septembre 1973. En avril 1974, elle fut choisie comme base des discussions formelles de la sixième session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies, sur les matières premières et le développement, session qui adopta la Déclaration (et le Programme d'action) concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international[88]. Le NOEI fut de nouveau inscrit dans les textes

87. Pour une vue d'ensemble de l'évolution aboutissant à la notion de NOEI, voir R. A. Mortimer, 1980 ; G. Williams, 1981.
88. Résolutions 3201 (S-VI) et 3202 (S-VI) du 1er mai 1974.

en décembre 1974 avec l'adoption par l'Assemblée générale de l'ONU de la Charte des droits et devoirs économiques des États[89].

Une septième session spéciale de l'Assemblée générale, réunie en septembre 1975, sur le développement et la coopération fit franchir un nouveau pas aux délibérations sur le NOEI, de même que le lancement du dialogue Nord-Sud sous la forme de la Conférence sur la coopération économique internationale (bientôt appelée Conférence Nord-Sud) entre huit pays développés et dix-neuf nations sous-développées, qui dura de 1975 à 1977. À la fin des années 70, les espoirs mais aussi les déceptions suscités par les discussions sur le NOEI firent prendre conscience au tiers monde de la nécessité d'institutionnaliser les relations économiques Sud-Sud sur des bases plus solides.

L'essence du NOEI était la recherche par le Sud (le tiers monde) d'une restructuration fondamentale de l'économie mondiale, principalement dans les domaines du commerce international, de l'aide économique, des investissements étrangers, des transferts de technologie et de la réforme du système monétaire international. Il s'agissait du couronnement et de l'harmonisation d'une multitude de pressions exercées par le tiers monde au cours des décennies précédentes pour obtenir une transformation de l'économie internationale.

Le communiqué de la conférence de Bandung de 1955, par exemple, comportait une section exclusivement consacrée à la « coopération économique ». La première Conférence économique des pays afro-asiatiques, motivée par la formation de la CEE, s'était réunie au Caire en 1958 et avait été suivie, toujours au Caire, d'une deuxième Conférence économique afro-asiatique ; l'une et l'autre avaient rassemblé dix à onze délégations africaines sur trente-huit délégations présentes. Une conférence de 1962 sur les problèmes des pays en développement avait abouti à la Déclaration du Caire de 1962 signée par trente-six pays, pour la plupart afro-asiatiques (il n'y avait que quatre pays d'Amérique latine), s'engageant à coopérer pour renforcer les activités économiques et sociales des Nations Unies.

La création, en 1964, de la CNUCED en tant qu'organe permanent de l'Assemblée générale des Nations Unies est l'événement décisif dans cette évolution du défi lancé par le tiers monde à l'ordre économique international établi. Constituée parce que le tiers monde n'était pas satisfait du système de commerce international existant — régi par l'Accord général sur les tarifs et le commerce (GATT) et conçu exclusivement par le monde occidental —, la CNUCED a tenu tous les trois ou quatre ans des conférences plénières qui, de CNUCED I en 1964 à CNUCED V en 1979, ont offert au tiers monde une enceinte lui permettant de faire valoir et de coordonner ses intérêts collectifs.

Un des apports essentiels de la CNUCED a été de fournir un cadre où a pu se former le Groupe des Soixante-Dix-Sept, principale instance de mobilisation et de négociation économiques du tiers monde[90]. Ce groupe, comme le montre le tableau 28.5, est passé de soixante-dix-sept membres à l'origine à cent vingt-deux en 1980, représentant la totalité du tiers monde. Le Groupe

89. Résolution 3281 (XXIX) de l'Assemblée générale de l'ONU, adoptée le 12 décembre 1974 par 120 voix contre 6 et 10 abstentions. Ont voté contre : Belgique, Danemark, République fédérale d'Allemagne, Luxembourg, Grande-Bretagne et États-Unis d'Amérique.
90. K. P. Sauvant, 1981.

des Soixante-Dix-Sept a rédigé en 1967, c'est l'une de ses contributions les plus durables, la Charte d'Alger, élaborée à sa première Conférence ministérielle à titre de stratégie de négociation commune pour la CNUCED II. La Charte d'Alger est apparue ensuite comme « la première plate-forme globale de développement du tiers monde », une « réalisation majeure dans l'ordre de l'organisation du tiers monde », annonciatrice « des exigences qui seront réitérées avec plus de vigueur au milieu des années 70[91] ».

Parallèlement aux initiatives du Groupe des Soixante-Dix-Sept, une nette réorientation des perspectives du mouvement des non-alignés marqua la fin des années 60. Le mouvement accordait désormais la priorité aux problèmes économiques internationaux. Ainsi, la Conférence au sommet de Lusaka en 1970 adopta, pour la première fois, deux déclarations distinctes, l'une sur les questions politiques, l'autre sur les questions économiques. La Conférence des ministres des pays non alignés, réunie en 1972 à Georgetown, fit un pas de plus en élaborant un Programme d'action pour une coopération économique, et c'est l'année suivante, à la Conférence au sommet d'Alger, que fut prononcée et définie pour la première fois l'expression de « nouvel ordre économique international ». Le mouvement des non-alignés joua ainsi un « rôle d'initiateur » déterminant dans la formulation du NOEI[92].

Tableau 28.5. Composition du Groupe des Soixante-Dix-Sept, 1964-1980

Année	Afrique[1]	Asie[2]	Caraïbe[3]	Amérique latine[4]	Europe[5]	Total
1964	32	23	4	17	1	77
1980	50	39	13	17	3	122

* Constitué en 1964 par les 77 pays en développement qui participaient à la première session de la CNUCED, pour présenter un front commun dans les négociations sur le commerce international et les questions économiques connexes.

1. Tous les États indépendants d'Afrique, à l'exception de l'Afrique du Sud, font partie du Groupe.
2. Presque tous les États (y compris Chypre) d'Asie-Pacifique-Océanie font partie du Groupe, les exceptions notables étant l'Australie, la Chine, Israël, le Japon, la Nouvelle- Zélande et la Turquie.
3. Tous les États indépendants des Caraïbes sont membres du Groupe.
4. Tous les États d'Amérique latine sont membres du Groupe.
5. La Yougoslavie était membre fondateur; la Roumanie et Malte ont adhéré ultérieurement.

Dans cette évolution, les mesures spectaculaires prises en 1973 par les États de l'OPEP pour augmenter les recettes de leur production de pétrole et mieux maîtriser cette dernière apparaissent aussi comme une stratégie complémentaire du tiers monde pour corriger les déséquilibres économiques

91. R. A. Mortimer, 1980, p. 28.
92. O. Jankowitsch et K. Sauvant, 1980.

internationaux. Le double rôle, éminent, de Boumediene au sein de l'OPEP et dans les combats pour le NOEI est à cet égard révélateur. Et malgré les vicissitudes économiques des États du tiers monde sans ressources pétrolières, il se produisit un effet d'entraînement, l'OPEP paraissant pouvoir servir de modèle aux organisations de producteurs de matières premières pour établir leur souveraineté économique[93].

Le NOEI se situait ainsi au point de convergence d'initiatives institutionnelles antérieures venues de tous les secteurs du tiers monde. Si les Latino-Américains constituèrent la force déterminante dans la mise en place de la CNUCED, les Africains furent les grands artisans de la consolidation du mouvement des non-alignés et de la transformation de son rôle, tandis que le monde arabo-islamique montrait aux associations de producteurs du tiers monde la voie à suivre pour relever le défi économique.

Cependant, à tous ces niveaux ainsi qu'à d'autres, la présence et le rôle de l'Afrique ont été décisifs. L'influence de la décolonisation de l'Afrique sur la structure de l'Organisation des Nations Unies, « plus peut-être que tout autre événement, a modifié le regard de la communauté internationale sur les problèmes des PMA[94] ». La reconnaissance spéciale que les déclarations relatives au NOEI ont accordée aux problèmes des PMA (tableau 28.2) et aux pays enclavés, nombreux les uns et les autres en Afrique, est une illustration supplémentaire de l'influence exercée par la situation africaine.

Le rôle important joué par l'Afrique dans la création en 1975 du groupe ACP comme interlocuteur de la CEE témoigne de l'action du continent sur le cours du changement de l'économie internationale[95]. Il en va de même des rôles exceptionnels que jouèrent l'Égypte à la fin des années 50 et au début des années 60, et plus encore l'Algérie une décennie plus tard[96], pour mettre en œuvre le défi économique lancé par le tiers monde. À la fin des années 70, Julius Nyerere, qui croyait en la nécessité et en la possibilité d'une autonomie du tiers monde inscrite dans le cadre institutionnalisé d'une coopération Sud-Sud, avait pris rang parmi les hautes consciences du tiers monde[97].

L'Afrique et la permanence du défi lancé par le tiers monde

Alors que le monde entrait dans les années 80, le climat d'euphorie qui avait entouré les défis audacieux lancés par le tiers monde dans les années 70 commençait à s'étioler. Il régnait en Afrique un malaise économique croissant, particulièrement ressenti dans les régions frappées par la sécheresse et

93. K. P. Sauvant, 1980, p. 31-35, contient des données sur le champ d'action et les membres de ces associations de producteurs.
94. G. Williams, 1981, p. 4.
95. K. Hall et B. W. Blake, 1979; J. Ravenhill, 1985; R. Yakemtchouk, 1977.
96. R. A. Mortimer, 1980, souligne à diverses étapes de son analyse le rôle décisif joué par l'Algérie sous la conduite de Boumediene, en particulier au chapitre 3, p. 24-42.
97. J. K. Nyerere, 1979*a*.

la famine, et d'aucuns y voyaient le symptôme d'un malaise plus général du tiers monde. Ployant sous le fardeau d'une récession internationale qui n'en finissait pas et d'un endettement en constante augmentation, les pays du tiers monde devenaient plus vulnérables. Le dialogue Nord-Sud menaçait de s'arrêter.

Devant pareille situation, il était tentant pour les amis du tiers monde et ceux de l'Afrique en particulier de verser dans le pessimisme. Dans ces circonstances, une perspective historique qui ne cache pas à l'observateur les difficultés à venir mais lui rappelle aussi quels obstacles ont été franchis ou affrontés s'avère très opportune.

Les années 80, sur lesquelles s'achève ce chapitre, nous suggèrent de conclure sur deux rappels historiques qui nous ramènent au point de départ de notre analyse. En 1985, on célébrait le centième anniversaire de la conférence de Berlin où fut réglé le partage de l'Afrique ; c'était aussi le trentième anniversaire de la conférence de Bandung, qui fut le premier grand défi afro-asiatique lancé de manière coordonnée au type de système que représente la conférence de Berlin. Par rapport à ces deux repères, les relations de l'Afrique avec les régions en développement et son rôle dans le mouvement tiers-mondiste ont fait bien du chemin.,

CHAPITRE 29

L'Afrique et l'Organisation des Nations Unies

Edmond Kwam Kouassi

L'Organisation des Nations Unies telle que nous la connaissons aujourd'hui est le produit de deux phénomènes historiques majeurs du XX^e^ siècle : la seconde guerre mondiale et le processus de décolonisation entamé à l'issue de ce conflit[1]. La seconde guerre mondiale avait mis en relief la nécessité urgente de mettre en place un organisme mondial voué au maintien de la paix. La décolonisation transforma la composition de l'organisme mis en place et modifia l'équilibre de l'opinion au sein de ses institutions les plus représentatives.

Le conflit mondial et le processus de décolonisation étaient eux-mêmes liés, et, de fait, l'Afrique fut intimement mêlée à ces deux épisodes de l'histoire planétaire. Les horreurs et les destructions de la seconde guerre mondiale avaient préparé l'opinion internationale à une autre entreprise de pacification du monde, menée par un organisme plus représentatif que la Société des Nations et qu'on espérait aussi plus efficace. La brutalité de l'agression et des crimes de guerre, l'obscénité et l'inhumanité du génocide perpétré contre les Juifs et d'autres peuples, l'ampleur même des destructions de vies et de biens, tous ces facteurs firent que la communauté internationale était prête pour une autre expérience à l'échelle mondiale.

1. La *décolonisation* est ici définie comme la suppression du régime colonial, le démantèlement de ses institutions et l'élimination du style colonial et des valeurs coloniales. C'est normalement la puissance impériale qui prend l'initiative de la colonisation, tandis que celle de la *décolonisation* vient en général des colonisés et de leur lutte de libération.

Cependant, le nouvel organisme mondial ne doit pas uniquement sa forme à la guerre. Comme nous le verrons, celle-ci porte également l'empreinte de la décolonisation, de nombreux pays auparavant soumis au régime colonial ayant accédé à l'indépendance pendant les vingt-cinq premières années de son existence. En 1980, le nombre des membres de l'ONU était passé de 51 à 157. À cet égard, les mutations qui affectèrent l'Afrique étaient sans doute l'illustration la plus frappante de l'évolution. L'Afrique sortit ainsi progressivement de sa condition de servitude et de sujétion et entreprit, surtout à partir de 1960, de conquérir avec foi et ferveur son statut de continent composé de nations souveraines, animé de la volonté d'équilibrer ses relations avec le reste du monde.

En 1945, l'Afrique était très mal représentée au sein des Nations Unies; elle l'était, symboliquement pourrait-on dire, par quatre États théoriquement indépendants: l'Éthiopie, le Libéria, l'Égypte et l'Afrique du Sud. En outre, elle était absente de la répartition géographique équitable des sièges non permanents au Conseil de sécurité exigée par l'article 23, paragraphe premier, de la Charte des Nations Unies. L'accord en vigueur au sein de l'Organisation depuis 1946 répartissait les sièges non permanents entre les diverses régions du monde selon le barème suivant: deux à l'Amérique latine, un à l'Europe occidentale, un à l'Europe orientale, un au Proche-Orient et un au Commonwealth. L'Afrique n'était pas prise en compte, et ce n'est que bien plus tard, le 17 décembre 1963, que la résolution 1991 (XVIII) de l'Assemblée générale lui rendit justice en attribuant à l'Afrique et à l'Asie cinq des dix sièges non permanents au Conseil de sécurité.

Tant que l'Afrique est restée dans un état de dépendance (soit de 1945 à 1960), les Nations Unies ont considéré qu'elles avaient à son égard une mission d'émancipation et une responsabilité de libération. Les liens et les contacts noués par les Nations Unies avec l'Afrique étaient en conséquence des rapports unilatéraux et à certains égards paternalistes, dans la mesure où ils découlaient des actes élaborés et arrêtés par des acteurs extérieurs et étrangers naturellement portés à confondre les intérêts de l'Afrique avec ceux de la communauté internationale, sinon avec les leurs propres.

Rétrospectivement, on peut aujourd'hui cerner de plus près le schéma général de ces relations. Depuis sa formation à San Francisco, en 1945, l'ONU a joué vis-à-vis de l'Afrique trois rôles principaux (comportant un certain nombre de contradictions): celui d'une puissance impériale collective, hérité de la Société des Nations; celui d'un allié du mouvement de libération; celui d'un partenaire dans le domaine du développement. Ce sont ces trois rôles que nous examinerons dans ce chapitre, en les illustrant autant que possible par des études de cas.

L'organisme mondial s'est montré si bienveillant dans son rôle impérial (où il agit en quelque sorte comme un « propriétaire non résident ») qu'il est malaisé de dissocier ce rôle de celui d'allié pour la libération. À la différence d'autres puissances impériales, l'ONU entendait hâter le rythme de la décolonisation. Elle s'est donc souvent heurtée aux puissances coloniales mêmes qui administraient les tutelles en son nom. Il n'a pas toujours été facile de savoir de façon certaine où finissait le rôle d'impérialiste de l'organisme mon-

dial, au sens collectif du terme, et où commençait son rôle d'allié du mouvement de libération. Le cas de la Namibie et celui du peuple ewe illustrèrent quelques-uns des paradoxes de la situation. Examinons ce dernier cas dans le détail de l'histoire.

L'ONU, impérialiste bienveillant

Lors de la première session du Conseil de tutelle des Nations Unies, le 10 avril 1947, son président reçut un télégramme adressé d'Accra, Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana), et ainsi rédigé: «Conférence générale des Ewe: Togo français, Togo britannique, Gold Coast. Salutations. Déplorons et protestons contre partage du pays des Ewe. Demandons unification du pays des Ewe sous une administration unique qui serait choisie par la population elle-même par plébiscite.»

L'affaire ewe commençait. De 1947 à 1960, de sa première réunion jusqu'à l'indépendance du Togo français, le Conseil de tutelle n'a pas tenu une session sans que cette question ne fût abordée directement ou indirectement.

C'est principalement à son propos que cet organisme mit sur pied sa doctrine et une partie de ses méthodes de travail, et elle constitua, pour l'Assemblée générale des Nations Unies, une voie par laquelle de nombreux gouvernements accédèrent aux problèmes de la politique coloniale, avant d'entreprendre une action en vue de la décolonisation.

Les Ewe occupent de façon continue la presque totalité du sud de l'actuel Togo et le sud-est de l'actuel Ghana, et on les rencontre aussi dans le sud de la République populaire du Bénin et au Nigéria.

Lors du partage de l'Afrique, amorcé à la conférence de Berlin en 1884-1885, la plupart de la population ewe se trouvait dans le Togo allemand et certains de ses éléments dispersés en Côte-de-l'Or et au Nigéria. Après le partage du Togo allemand en une zone anglaise et une zone française, partage entré en vigueur le 1er octobre 1920 (carte 29.1), les Ewe furent encore plus divisés. Toutefois, il n'y eut guère de manifestations en faveur de leur réunification avant la seconde guerre mondiale. En 1943, une campagne de presse demandant l'annexion du Togo sous mandat français commença en Côte-de-l'Or; en 1944, fut créé un mouvement panewe, la All Ewe Conference. Du côté français, le Comité de l'unité togolaise (CUT), association jusque-là purement culturelle, se transformait pour entreprendre une propagande analogue; il nommait comme secrétaire général Sylvanus Olympio, alors agent de la United Africa Company (filiale du groupe Unilever), qui devait devenir plus tard le premier président du Togo. Ce sont ces mouvements qui, en 1947, s'adressèrent à l'ONU.

L'affaire ewe revint devant le Conseil de tutelle à sa session de novembre 1947. Sylvanus Olympio présenta le point de vue des Ewe devant le Conseil et critiqua le mémorandum franco-britannique, dont il jugeait les solutions insuffisantes.

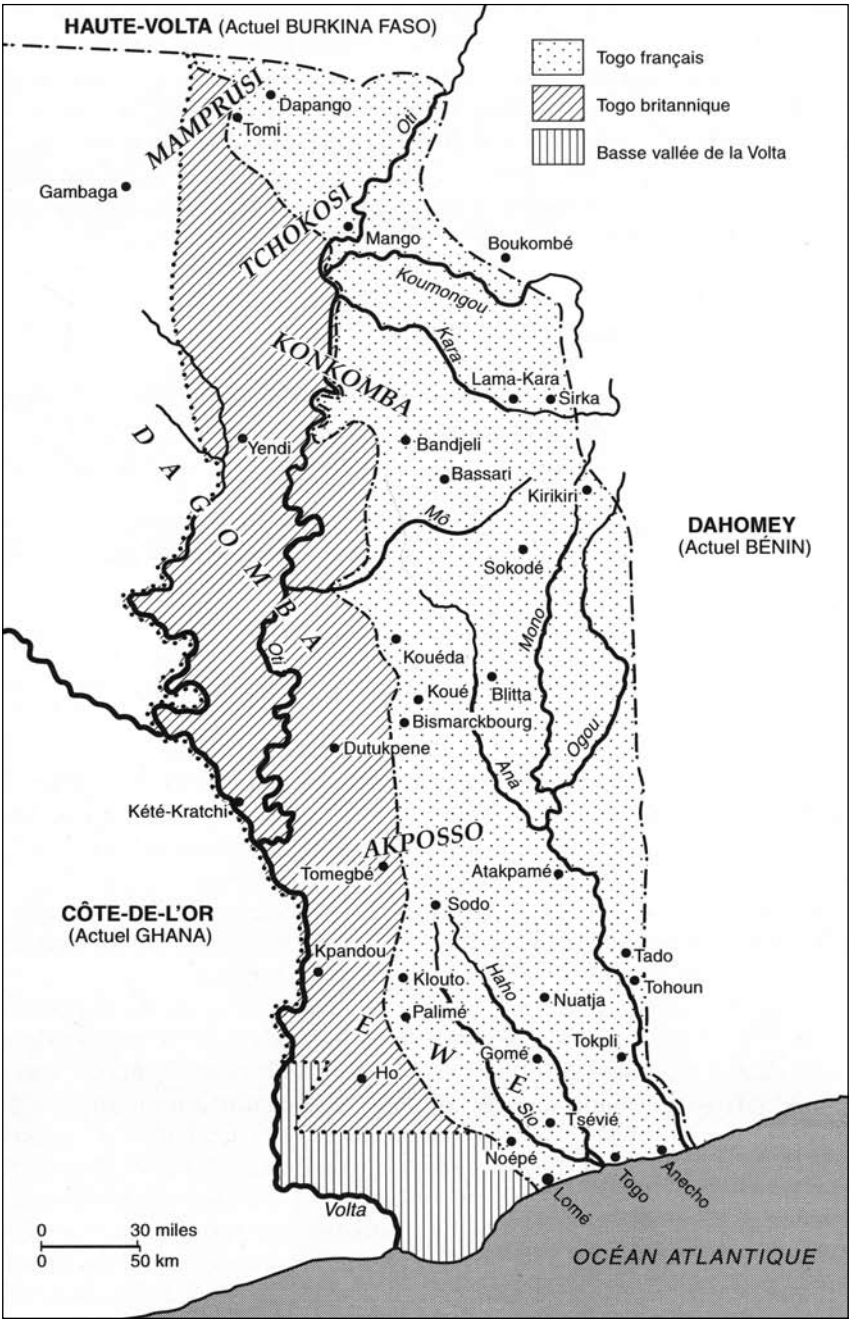

29.1. La région du Togo en 1919. Déclaration franco-britannique du 10 juillet 1919 (d'après E. K. Kouassi).

On put noter, au cours de ce premier débat, l'extrême attention apportée par le Conseil aux pétitionnaires qui avaient été admis à exposer leurs points de vue de vive voix.

Alors qu'à la Commission des mandats de la SDN, dominée par les puissances coloniales, celles-ci bénéficiaient d'une pleine confiance, au Conseil de tutelle où elles se trouvaient en minorité, l'état d'esprit était légèrement anticolonialiste. Si le vote ne fut pas plus critique vis-à-vis des Britanniques et des Français, cela tint notamment au fait que la solidarité de Londres et de Paris fit impression sur le Conseil.

Une mission de visite des Nations Unies se rendit sur place, fin décembre 1949 et début janvier 1950, et passa en revue les principaux points du problème ewe. Elle conclut que ce problème n'était pas seulement d'ordre économique: « Beaucoup de Togolais des deux côtés de la frontière adoptent une ferme position politique et ne citent les difficultés frontalières que comme un argument parmi d'autres; *ils proclament que l'unification est une étape essentielle dans leur marche vers le* self-government *ou l'indépendance.* »

En d'autres termes, ils considéraient que le *self-government* ou l'indépendance, qui étaient d'après la Charte les fins essentielles du régime de la tutelle, devait être réalisé dans le cadre d'un État togolais dont les frontières correspondraient plus ou moins à celles de l'ex-Togo allemand, et que le maintien de la double administration était incompatible avec la satisfaction de leurs espoirs.

Au cours de l'année 1950, les administrants proposèrent d'élargir la Commission consultative en y faisant entrer des membres élus — et non plus nommés — qui représenteraient l'opinion. Par ailleurs, il devint évident que, du côté britannique, la population du Nord demandait à être rattachée à la Côte-de-l'Or, alors que, du côté français, elle demandait le *statu quo*. Dans cette conjoncture, le problème étant strictement limité aux Ewe, il semblait hors de question de reconstituer le Togo dans ses limites coloniales allemandes.

À l'automne 1950 eurent lieu les élections à la Commission consultative. Elles se déroulèrent sans difficultés particulières au Togo britannique. Par contre, au Togo français, le CUT, sentant que la victoire lui échapperait, à cause du système électoral adopté, retira, à quatre jours de l'élection, tous ses candidats. Les sièges qui lui avaient été réservés furent attribués à son adversaire, le Parti togolais du progrès (PTP). Au total, sur 47 élus, 8 (Togo britannique) étaient en faveur du rattachement à la Côte-de-l'Or, 15 en faveur de l'unification ewe, 24 en faveur du *statu quo*. La Commission se réunit en novembre mais, 6 délégués ewe britanniques la boycottant et les représentants du CUT étant remplacés par ceux du PTP, elle ne pouvait que se conformer au point de vue des administrants. La majorité se prononça donc contre l'unification ewe.

La quatrième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui ouvrait alors sa session, reçut des pétitions reprochant au gouvernement français les modalités de la consultation électorale ainsi que des arrestations arbitraires. Plusieurs délégués critiquèrent l'attitude du gouvernement français, qui dut faire procéder à une enquête sur la régularité des opérations

électorales. Pour la première fois aux Nations Unies, une puissance administrante faisait l'objet de dures critiques venant de membres n'appartenant pas au bloc communiste. À la huitième session du Conseil de tutelle (février-mars 1951), Britanniques et Français se trouvèrent sur la défensive, bien qu'ils eussent procédé à une sérieuse préparation diplomatique à Washington et à New York. L'impression prévalut que les puissances administrantes usaient de procédés dilatoires et qu'il convenait d'y mettre fin énergiquement: Américains et Iraquiens proposèrent de procéder à de nouvelles élections, du moins dans le Sud. Finalement, le Conseil pressa les administrants de trouver une solution au problème grâce à la Commission élargie.

À la neuvième session du Conseil de tutelle, en mai 1951, la Grande-Bretagne et la France parurent manquer d'imagination pour présenter un plan susceptible de satisfaire le Conseil. Du côté britannique, on était surtout préoccupé par les conséquences de l'autonomie interne de la Côte-de-l'Or; du côté français, on envisageait de vastes réformes en Afrique occidentale. D'un côté comme de l'autre, on préférait donc ne pas modifier la situation dans les Togo. Dans la mesure où ces réformes représentaient non une solution à l'affaire ewe mais seulement un moyen d'améliorer le sort des Ewe, elles furent critiquées par les représentants des divers organismes politiques, qui témoignèrent devant le Conseil, aussi bien que par les Hollandais, les Dominicains et les Argentins, qui les trouvèrent insuffisamment constructives.

Britanniques et Français proposèrent la création d'un nouveau Conseil mixte pour les affaires togolaises, qui aurait pour but de « constituer, pour les représentants de la population des deux Togo, un lieu de rencontre où s'effectueront des échanges de vues touchant le développement de ces territoires et où seront coordonnées et suivies les mesures prises afin d'assurer dans tous les domaines leur progression ». En novembre, l'affaire vint devant la septième session de l'Assemblée générale. La même perspective fut à nouveau présentée, puis critiquée par les « nationalistes ewe ».

La quatrième Commission recommanda que les administrants consultent les partis et groupes avant de constituer le Conseil mixte, et étendent ses fonctions pour lui permettre d'examiner l'unification et tous les problèmes ewe. Il demanda également que le Conseil de tutelle organise une visite pour procéder à un examen approfondi de la question et formuler des recommandations. Ainsi, la juridiction du second degré (la quatrième Commission de l'Assemblée générale) se montrait plus sévère envers les administrants que la juridiction de première instance (le Conseil). À cette date, l'affaire ewe perdit son autonomie et devint l'un des éléments d'un problème à trois dimensions; les deux autres éléments étaient, d'une part, l'union du Togo britannique à la Côte-de-l'Or et le *self-government* pour celle-ci, et, d'autre part, l'intégration plus étroite du Togo français à l'Union française, accompagnée d'un début d'autonomie interne. Le problème, ethnique et culturel au départ, s'était transformé en une affaire territoriale et politique.

La mission spéciale du Conseil de tutelle séjourna sur le terrain en août et septembre 1951, elle circula dans les territoires pendant cinq semaines et reçut 2 896 pétitions. Son rapport résumait ainsi la situation: une majorité de la population était favorable à l'indépendance mais elle l'assortissait de

condition — devenir Ghanéens pour les Togolais britanniques ou entrer dans l'Union française pour les Togolais français —, ce qui annulait en fait les vœux d'unification.

Selon la recommandation de la Commission de visite, le Conseil de tutelle adopta, en novembre 1955, le principe d'un référendum pour s'assurer des vœux de la population. Au Togo britannique, le référendum donna 93 000 voix pour l'annexion à la Côte-de-l'Or et 67 000 contre; mais dans le Sud, c'est-à-dire dans la zone ewe, la majorité était antiannexioniste. Le Conseil de tutelle recommanda l'annexion du Togo britannique à la Côte-de-l'Or et l'abrogation de l'accord de tutelle le jour de l'indépendance. Le Ghana, résultant de l'union de l'ancienne Côte-de-l'Or et du Togo britannique méridional, devint membre de l'Organisation des Nations Unies en 1957.

Du côté français, l'indépendance de la Côte-de-l'Or appelait l'autonomie pour le Togo. En 1956, la République autonome du Togo était proclamée et un référendum était tenu en octobre; 331 000 voix se prononcèrent pour l'adoption d'un statut nouveau et 22 000 pour le maintien de la tutelle.

Ayant atteint, selon les termes de la Charte, « sa capacité de s'administrer soi-même », le Togo pouvait se dégager des accords de tutelle. Or, le Conseil de tutelle refusa d'abroger ces accords en demandant le renouvellement au suffrage universel de l'Assemblée législative togolaise et le contrôle des élections par un commissaire des Nations Unies accompagné d'une équipe d'observateurs. Finalement, ce n'est que le 27 avril 1960, date de la proclamation de l'indépendance du Togo, que les accords de tutelle furent abrogés.

L'affaire ewe se terminait ainsi au bout de treize ans: le Ghana était indépendant, le Togo était indépendant et les Ewe demeuraient séparés. L'ONU avait une nouvelle fois mené à son terme une de ses responsabilités de puissance impériale collective.

Le Congo, ou l'impérialisme collectif en transition

L'action de l'ONU dans le processus de décolonisation fut particulièrement prononcée dans l'ancienne colonie belge du Congo, l'actuel Zaïre (voir carte 29.2).

Les conditions préalables au développement de l'Afrique sont l'intégrité nationale et la stabilité politique. En leur absence, le développement durable n'est que chimère. Les frontières de la communauté politique doivent être sûres et bien établies (intégrité nationale) et les bases du pouvoir politique relativement durables (stabilité politique). Le plus grand défi que les Nations Unies eurent à relever en tant que partenaire de l'Afrique dans son développement se présenta précisément avec l'indépendance du Congo belge. L'intégrité nationale (les frontières) et la stabilité politique (l'autorité) de l'État nouvellement indépendant étaient l'une et l'autre remises en cause, et les Nations Unies prises entre deux feux. Mais une question demeure: la mission de l'ONU au Congo fut-elle une entreprise d'impérialisme collectif d'un genre nouveau menée par l'organisation mondiale? Ou un cas où l'ONU agit en authentique partenaire de l'Afrique? Au départ, les États-Unis

tenaient plus à l'intégrité nationale du Congo (empêcher la désagrégation du pays) qu'aux bases de sa stabilité politique (appuyer le gouvernement issu des urnes du premier ministre Patrice Lumumba). L'indécision du Secrétaire général de l'ONU et des États-Unis finit par aboutir à l'assassinat de Lumumba. La stabilité fut acquise au prix de l'abandon de la légitimité politique. Et la genèse de ces événements remonte pratiquement au jour où fut proclamée, à Léopoldville (Kinshasa), la capitale, l'indépendance du Congo belge nouvellement « libéré ». Cet épisode historique mérite notre attention parce que l'ONU y fit paradoxalement figure en même temps de partenaire de l'Afrique pour son développement, d'alliée du continent pour sa libération et de puissance impériale collective d'un genre nouveau.

Deux des acteurs principaux du drame congolais de 1960-1961 périrent dans ce combat douteux: Lumumba fut assassiné et Dag Hammarskjöld mourut dans un « accident » d'avion resté inexpliqué[2].

Du 15 juillet 1960, date de l'arrivée des premières troupes de maintien de la paix des Nations Unies à Léopoldville, au 14 janvier 1963, jour où le gouvernement katangais accepta enfin de mettre un terme à la sécession, aucune des péripéties de l'histoire congolaise ne peut être analysée sans référence à l'attitude de l'ONU. Celle-ci était obligée de répondre à l'appel que lui lançait le premier gouvernement central congolais. À l'origine de la crise se trouvent l'état d'impréparation du Congo à l'indépendance formelle octroyée par la Belgique, l'absence quasi totale de cadres techniques politiques et militaires, et l'arrogance des représentants de l'ancienne puissance coloniale.

Dans un ordre du jour daté du 5 juillet 1960, le général belge Jansens, commandant de la force publique congolaise, déclarait sans nuance à ses hommes: « L'indépendance, c'est bon pour les civils. Pour les militaires, il n'y a que la discipline. Avant le 30 juin, vous aviez des officiers blancs […]. Il n'y a rien de changé. »

Pour les soldats congolais qui avaient assisté aux fêtes de l'indépendance et entendu le discours prononcé par Lumumba devant le roi des Belges, c'était une provocation lancée à l'histoire africaine, car pour eux, il y avait bien quelque chose de changé. La mutinerie éclata au camp Léopold-II, aux abords de la capitale, et à Thysville (Mbanza-Ngungu), à 200 kilomètres, les garnisons demandant l'africanisation des cadres de la force publique. Cette révolte, provoquée par l'attitude des officiers belges, fut le point de départ de toute l'affaire. Dans la nuit du 5 juillet, Lumumba tenta de ramener le calme dans les camps mutinés. Le 6, il destitua Jansens, nomma son oncle, Lundula, et son ancien secrétaire, Mobutu, chefs de la force publique; il éleva en grade tous les sous-officiers congolais. Mais le désordre militaire s'amplifia.

Au cours de cette mutinerie de leurs anciens serviteurs, des Européens furent menacés ou malmenés. Cette affaire de la force publique donna aux Belges un prétexte pour renforcer leurs troupes restées sur place. Plusieurs bataillons de parachutistes furent envoyés à Léopoldville, Luluabourg (Kananga) et Élisabethville (Lubumbashi) pour assurer la protection des ressortissants belges. Dans la capitale provinciale katangaise, il n'était pas

2. C. Roire, 1967.

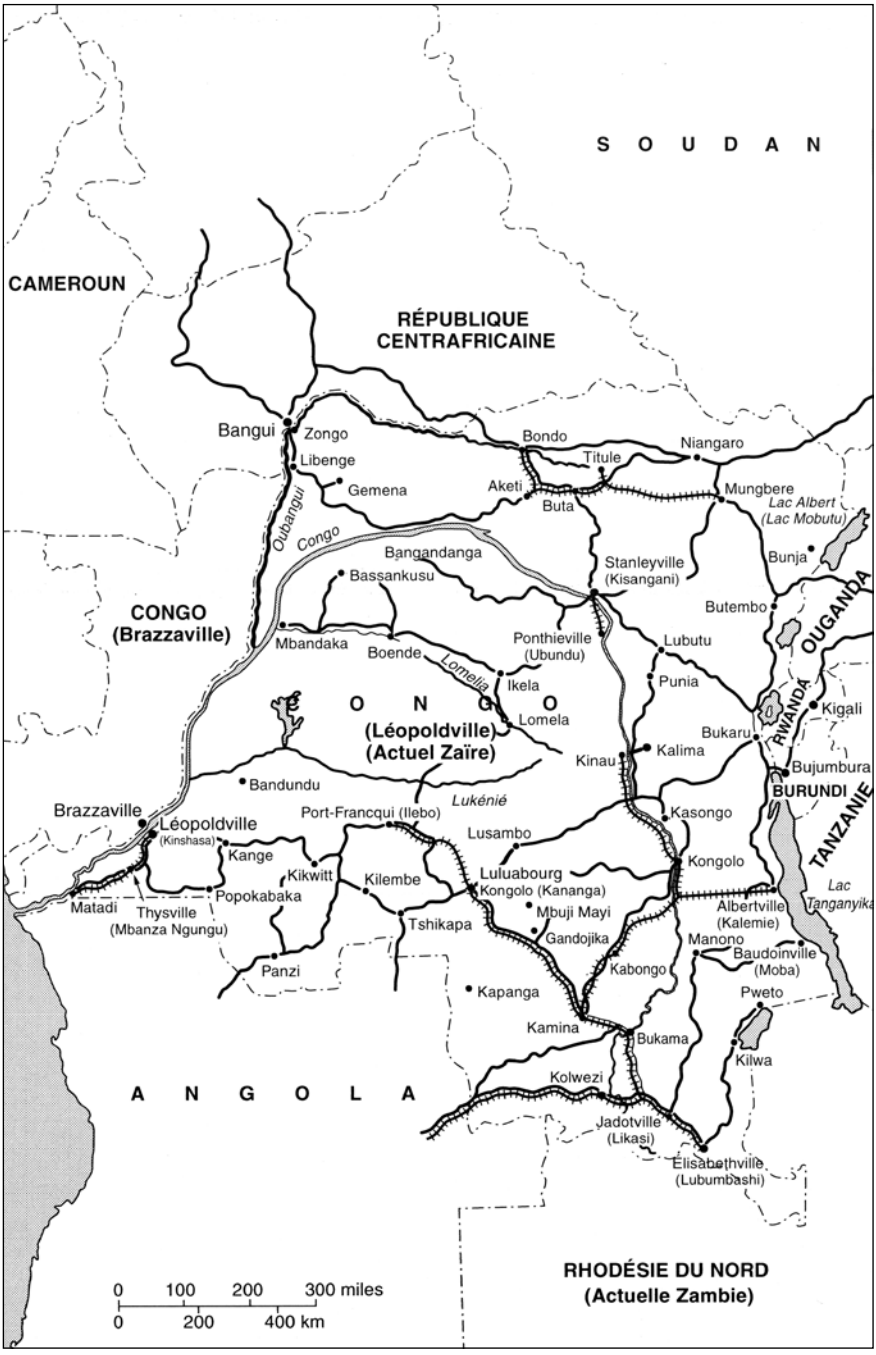

29.2. Le Congo-Lépoldville (actuel Zaïre) (d'après E. K. Kouassi).

seulement question de reprendre en main la force publique, il s'agissait aussi de réussir l'opération de sécession. Trois jours après l'arrivée des renforts belges, soit le 11 juillet, Moïse Tshombé entra en scène et proclama l'« indépendance » de la province.

Le gouvernement central réagit en demandant à l'ambassadeur des États-Unis, M. Timberlake, l'envoi de 3 000 soldats américains au Congo; Lumumba et Joseph Kasavubu télégraphièrent au Secrétaire général de l'ONU, qui se trouvait alors à Genève, pour solliciter une assistance militaire de l'ONU. Le gouvernement de Léopoldville voulait une intervention de l'organisation internationale pour stopper celle de la Belgique; il avait sur ce point l'appui des pays d'Asie et des pays socialistes, ainsi que celui des États africains les plus radicaux qui formèrent ultérieurement le groupe de Casablanca. La majorité du Conseil de sécurité, réuni les 13 et 14 juillet, et le Secrétaire général, suivant en cela un des hommes clés de toute cette période, le Tunisien Mongi Slim, décidèrent, eux, d'envoyer une force de l'ONU au Congo pour y rétablir l'ordre.

Tout se joua donc ce 14 juillet 1960: la résolution de Mongi Slim, qui avait l'appui des États-Unis, alors que Britanniques et Français restaient totalement solidaires de Bruxelles en ne souhaitant aucune internationalisation, faisait simplement « appel au gouvernement belge pour qu'il retire ses troupes » et prévoyait une assistance militaire de l'ONU au gouvernement congolais jusqu'à ce que « les forces nationales de sécurité » fussent « à même, de l'opinion de ce gouvernement, de remplir entièrement leurs tâches ». On était très loin de la requête de Lumumba et de Kasavubu. Dans leur deuxième télégramme à Hammarskjöld, ils précisaient: « Aide demandée ne pas avoir pour but rétablir situation intérieure au Congo mais bien protection territoire national contre acte agression posé par troupes métropolitaines belges. »

Le 15 juillet, dans la soirée, les premières troupes des Nations Unies arrivaient à Léopoldville sous le commandement du général suédois Van Horn: 300 Tunisiens et 80 Ghanéens. Dans les jours qui suivirent, la force de l'ONU fut mise en place. Lorsque Lumumba se rendit aux États-Unis, à la fin juillet, les Casques bleus étaient au nombre de 11 155. Les contingents les plus importants et qui, d'ailleurs, jouèrent un rôle politique décisif dans les semaines suivantes furent ceux du Maroc (2 465 hommes), du Ghana (2 412) et de la Tunisie (2 151). Mais la présence des troupes des Nations Unies ne régla aucun des deux problèmes qui justifiaient, aux yeux du gouvernement congolais, leur présence et leur déploiement sur le territoire national: la sécession katangaise se consolidait et les troupes belges étaient toujours là.

Une nouvelle réunion du Conseil de sécurité, les 21 et 22 juillet, aboutit à une nouvelle résolution réitérant la première interprétation du Conseil sur le rôle de la force de l'ONU: il s'agissait de maintenir l'ordre. L'attitude hésitante d'Hammarskjöld dans cette période se justifiait en partie par l'apparition au grand jour de dissensions au sein de l'équipe dirigeante congolaise. Alors que Lumumba demandait la fin de la sécession du Katanga, au besoin par l'emploi de la force, au nom d'une conception unitaire et centralisatrice, le président Kasavubu demeurait favorable à une solution fédérale: au début août, il télégraphia en ce sens au Conseil de sécurité. C'était suggérer implicitement que l'on pouvait encore négocier avec Tshombé.

L'équivoque et la confusion grandissaient. Aussi, lorsque le Conseil de sécurité se réunit pour la troisième fois, les 8 et 9 août 1960, ce fut pour entendre le Secrétaire général demander que ses pouvoirs fussent précisés et qu'on lui dît clairement si la force des Nations Unies devait procéder à l'occupation par tous les moyens de la province katangaise. À cette question claire le Conseil de sécurité donna une nouvelle réponse vague : la troisième résolution de Mongi Slim reconnaissait bien comme « absolument nécessaire » l'entrée des troupes de l'ONU au Katanga, mais elle disait aussi, un paragraphe plus loin, que la force des Nations Unies « ne sera partie à aucun conflit interne, qu'elle n'interviendra en aucune façon dans un tel conflit et ne sera pas utilisée pour en influencer l'issue ».

Dans ces conditions, Hammarskjöld dut prendre seul des décisions capitales. Le 10 août, alors que personne, pas même la Belgique, n'avait reconnu l'indépendance katangaise, il télégraphia à Tshombé pour obtenir de lui un « franc échange de vues » sur les « modalités de déploiement des troupes des Nations Unies au Katanga ». Le 12 août, il atterrit à Élisabethville, en compagnie du général marocain Kettani et de 300 Casques bleus suédois : en deux jours d'entretiens, Tshombé lui fit accepter huit des dix conditions qu'il mettait à la venue des troupes des Nations Unies au Katanga. Notamment, l'ONU s'engageait à ne pas intervenir dans les questions politiques ou administratives intérieures du Katanga, à ne pas permettre l'utilisation d'un de ses moyens de transport, avions ou autres, pour introduire au Katanga des éléments envoyés par le gouvernement de Léopoldville, ou des émissaires de celui-ci, et à ne pas s'immiscer dans la justice et l'administration du Katanga jusqu'à l'établissement définitif de la Constitution congolaise et son approbation par le Katanga, le *statu quo* étant maintenu sur la base de la Constitution katangaise. En acceptant ces conditions, le Secrétaire général acceptait le principe de la « coexistence » entre la force des Nations Unies et le Katanga et renonçait implicitement à aider le gouvernement central congolais à reprendre en main la province sécessionniste. En faisant confiance à Tshombé, et à travers lui aux Belges, le Secrétaire général s'était lourdement trompé. Non seulement le compromis n'apportait aucun début de solution au problème de la sécession katangaise, mais il provoqua un conflit entre Hammarskjöld et Lumumba, conflit qui ne devait prendre fin qu'avec la mort du Premier Ministre congolais. Le rôle de l'ONU virait à l'impérialisme.

Dès le 14 août 1960, Lumumba protesta contre l'accord conclu par Hammarskjöld et présenta à l'ONU cinq revendications très précises qui allaient totalement à l'encontre du compromis d'Élisabethville. Le Premier Ministre congolais demandait à l'organisation internationale :

1. de confier la garde des aérodromes congolais à la police et aux soldats congolais ;
2. d'envoyer immédiatement au Katanga des troupes africaines ;
3. de mettre des avions à la disposition du gouvernement central congolais pour le transport de ses troupes sur toute l'étendue du territoire national ;
4. de procéder immédiatement à la saisie de toutes les armes distribuées par les Belges au Katanga et de remettre ces armes à la disposition du gouvernement central ;

5. de retirer immédiatement toutes les troupes non africaines du Katanga.

La crise s'aggravait et les tendances néo-impérialistes des fonctionnaires et des militaires de l'ONU devinrent manifestes lorsque, le 5 septembre, le président Kasavubu, après un entretien avec deux émissaires belges, MM. Denis et Van Bilsen, décida de destituer Lumumba et l'annonça à la radio le soir même, à 20 h 15. Le conflit entre les deux hommes était latent depuis l'époque de la lutte pour l'indépendance. Il était normal que Kasavubu choisisse, pour rompre ouvertement, le moment où Lumumba paraissait avoir perdu beaucoup de son « poids » international: seuls les pays communistes, ainsi que la République arabe unie et l'Indonésie, le soutenaient à fond dans sa querelle avec Hammarskjöld. Le Premier Ministre essaya de riposter: moins d'une heure après son rival, il se rendit au siège de la radio et y prononça une allocution où il affirma qu'« il n'y a plus de chef de l'État ».

Martyre et réforme

C'est ici que se situe l'un des épisodes les plus troublants de l'action des hommes de l'ONU. Le 6 septembre, au début de l'après-midi, Andrew Cordier, proche collaborateur d'Hammarskjöld, réquisitionnait le contingent ghanéen, commandé par le colonel Ankrah, pour la garde de l'immeuble de la radio et envoyait une note à Lumumba lui interdisant, à l'avenir, de s'adresser à ses concitoyens. Dans le même temps, les Casques bleus marocains de Kettani cernaient la villa du Premier Ministre. L'impérialisme collectif venait de se servir de troupes africaines pour empêcher Lumumba de maintenir l'indépendance à l'égard de l'Occident et l'intégrité territoriale du Congo.

Alors que Lumumba demandait en vain une place dans un avion en partance pour New York, où il voulait exposer à l'ONU la position de son gouvernement, Kasavubu, que l'ONU considérait à ce moment comme la seule autorité incontestable sur le plan de la légalité, se rendait à Manhattan sans aucune difficulté. À l'issue de débats qui durèrent, tant en coulisses qu'en séance, du 7 au 22 novembre, Kasavubu fut reconnu comme la seule personnalité congolaise qualifiée pour désigner une délégation de son pays.

Lorsque Kasavubu rentra à Léopoldville, le 27 novembre au soir, en grand triomphateur, Lumumba avait perdu définitivement la partie. Le chef du seul gouvernement central congolais qui ait jamais reçu dans les formes légales l'investiture du Parlement était donc neutralisé. Son seul espoir reposait sur Antoine Gizenga, qui avait remplacé Finant le 13 novembre à la tête du gouvernement provincial de Stanleyville (Kisangani). Alors que Lumumba tentait de s'échapper de Léopoldville, en décembre 1960, pour rejoindre la province orientale, il fut capturé par les troupes de Mobutu et envoyé peu après au Katanga où il fut exécuté, le 17 janvier 1961, en présence de Tshombé et de ses ministres. C'est cette passivité de l'ONU, jusqu'à l'annonce officielle de la mort de Lumumba par G. Munongo, ministre de l'intérieur du Katanga, le 13 février, qui révolta le plus l'opinion mondiale à cette époque.

Lumumba ne devait pas mourir en vain. Sa mort poussa enfin le Conseil de sécurité à sortir de l'apparente « neutralité » dans laquelle il se confinait depuis le début de la crise. L'émotion soulevée par le meurtre de Lumumba

29.3. En haut, à gauche : Dag Hammarskjöld (à gauche), Secrétaire général des NationsUnies, et Joseph Kasavubu (assis à droite, de profil), président du Congo, se rencontrant à Léopoldville (Kinshasa) le 29 juillet 1960.
En haut, à droite : M. Tshombé, premier ministre de la province sécessionniste du Katanga (Shaba), à Élisabethville (Lubumbashi) en août 1960.
En bas, à gauche : P. Lumumba, premier ministre de la République du Congo, en juillet 1960.
En bas, à droite : le colonel J. D. Mobutu, chef de l'armée congolaise, en septembre 1960.
[*Photo :* © Associated Press, Londres ; © Nations Unies.]

obligea l'ONU à donner à son Secrétaire général des consignes d'action un peu plus précises que par le passé.

Dans le tumulte déclenché par la disparition de Lumumba, les pays afro-asiatiques, qui avaient été longtemps ballottés entre les deux blocs mais étaient cette fois unanimement indignés, surent imposer une résolution qui donna une nouvelle impulsion à l'action de l'ONU. Le texte du 21 février, adopté alors que l'on venait d'apprendre, par Dayal, le massacre de six diri-

geants lumumbistes par Albert Kalondji, au Kasaï, assignait pour tâche aux troupes des Nations Unies de prévenir les dangers d'une guerre civile et de recourir à la force « si besoin est en dernier ressort » pour rétablir la paix. Demandant, par ailleurs, que des mesures soient prises pour l'évacuation des mercenaires et de « tous les personnels militaires et paramilitaires et conseillers politiques belges », la résolution faisait expressément référence à l'unité et à l'intégrité territoriale du Congo. Hammarskjöld pouvait donc enfin, s'il le voulait, réduire par la force la sécession katangaise et l'intervention belge. Mais Kasavubu, dont les Nations Unies avaient reconnu l'autorité, ne leur reconnaissait pas le droit d'intervenir. Cependant le 17 avril, il se rendit aux arguments des deux nouveaux envoyés spéciaux du Secrétaire général, le Ghanéen Gardiner et le Nigérien Nwokedi : il accepta de coopérer avec les Nations Unies en échange de deux promesses, qui furent tenues — le rappel de l'Indien Dayal et une assistance financière aux autorités de Léopoldville.

La conséquence de cet accord fut la conférence de Coquilhatville (Mbandaka) qui réunit toutes les provinces antilumumbistes. Kasavubu déclara reconnaître la validité des résolutions des Nations Unies et vouloir convoquer le Parlement congolais. Comme Tshombé manifestait son désaccord, des soldats fidèles à Kasavubu arrêtèrent le leader katangais ; il resta en résidence surveillée à Léopoldville jusqu'à ce qu'il eût accepté la réunion projetée du Parlement. On eut un instant l'impression que la solution des problèmes du Congo était en vue. Mais la volte-face de Tshombé dès son retour à Élisabethville ruina cet espoir. Le Parlement congolais se réunit le 27 juillet, avec une majorité absolue de lumumbistes, et il investit un gouvernement d'union nationale présidé par Cyrille Adoula. Mais les problèmes demeurèrent entiers : l'armée congolaise poursuivit sa politique indépendante et, surtout, Tshombé et ses protecteurs renforcèrent leur sécession. On estime que le nombre total de mercenaires et de « conseillers » présents au Katanga s'élevait alors à environ 1 500. Pourtant, jusqu'au bout, les fonctionnaires des Nations Unies crurent réussir dans leur mission sans recourir à la force.

Sur ordonnance signée de Kasavubu, les troupes indiennes et suédoises essayèrent, à partir du 28 août 1961, de se saisir des mercenaires et de les « évacuer ». Les troupes des Nations Unies occupèrent sans coup férir les aérodromes et les points stratégiques d'Élisabethville et s'emparèrent de 273 « non-Africains », dont 237 Belges. Jusqu'au 13 septembre, tout se passa correctement. Mais lorsque les Casques bleus indiens, avec l'accord du représentant local de l'ONU, O'Brien, tentèrent de passer aux choses sérieuses, c'est-à-dire le désarmement des mercenaires de Faulques et Lasimone, les combats éclatèrent et furent très durs. Partout, à Katima comme à Jadotville (Likasi), les troupes des Nations Unies furent isolées et encerclées.

Commencée dans de mauvaises conditions, sans avoir été préparée et encore moins approuvée explicitement par de hauts responsables de l'ONU, cette offensive du 13 septembre fut un échec pour Hammarskjöld. Par l'intermédiaire des Britanniques, très présents et très actifs pendant

cette période, Hammarskjöld demanda et obtint de Tshombé la promesse d'un cessez-le-feu et d'une discussion. Celle-ci n'eut jamais lieu. Le 17 septembre, peu après minuit, l'appareil amenant Hammarskjöld à Ndola, en territoire rhodésien (aujourd'hui zambien), fit un brusque virage au-dessus de l'aérodrome et s'écrasa douze kilomètres plus loin. Comme celle de Lumumba, sa mort fut tragiquement utile ; elle fit naître la volonté de réduire par tous les moyens la sécession katangaise, volonté manifestée par la résolution du 21 novembre 1961 patronnée par Sithu U Thant, le nouveau Secrétaire général. Cette résolution faisait explicitement référence à l'usage de la force par le contingent des Nations Unies au Congo si cela s'avérait nécessaire pour réduire les mercenaires et donc la sécession. Les moyens qui manquaient encore aux troupes des Nations Unies leur furent donnés ; les États-Unis, en particulier, fournirent des avions à réaction. Le but de l'opération militaire déclenchée le 18 décembre par les forces des Nations Unies fut exclusivement politique : amener Tshombé à négocier. Aussi, dès que le centre d'Élisabethville fut occupé, ceux qui avaient le plus vigoureusement appuyé l'initiative de l'ONU, à savoir les Américains, s'employèrent à y mettre fin en faisant accepter par Tshombé une négociation avec Léopoldville. Ces négociations étant contrariées par les tergiversations et les dérobades de Tshombé, l'ONU lança, avec le plein appui des États-Unis, une offensive décisive. Rondement menée dans les premiers jours de janvier 1963, elle aboutit à la déclaration de soumission des ministres katangais. Quand son dernier bastion tomba, le 21 janvier, à Kolwezi, Tshombé était déjà perdu : depuis une semaine, l'Union minière du Haut-Katanga avait fait savoir qu'elle était prête à verser dorénavant ses redevances sur l'exploitation des gisements au gouvernement central. Les mercenaires, de leur côté, préférèrent se réfugier provisoirement en Angola. Après avoir essayé de se maintenir encore quelques mois sur la scène politique, Tshombé se réfugia en Europe, le 15 juin 1963.

Il ne devait revenir au Congo qu'un an plus tard, le 26 juin 1964, quatre jours avant le départ des soldats des Nations Unies qui, malgré les hésitations de leurs chefs, avaient finalement réussi à vaincre la sécession. L'ONU avait-elle terminé sa tâche sur le plan militaire ? Si son mandat avait été d'établir réellement la paix au Congo, la force des Nations Unies serait sans doute restée encore longtemps : 1964 fut, en effet, l'année de guerre la plus terrible qu'ait connue le pays depuis l'indépendance. La « rébellion » s'étendit mais l'ONU n'intervint pas.

Pendant les derniers mois de leur présence, les 5 350 hommes des Nations Unies demeurés sur place ne jouèrent plus guère qu'un rôle de garant de la légitimité du gouvernement central d'Adoula. À l'aube du 30 juin 1964, personne ne suggéra de maintenir une présence militaire de l'ONU au Congo.

L'ONU a-t-elle réussi sa mission dans l'affaire congolaise ? Le Congo serait-il sorti plus vite du chaos si les organisations internationales avaient agi plus rapidement et plus fortement contre la sécession katangaise et ses alliés dans certains pays européens ? Était-ce bien les intérêts de toute la communauté internationale, ou ceux d'un camp, que l'ONU fit triompher ?

Ces questions, auxquelles seule l'histoire pourra répondre, ne changent rien aux faits : l'intervention de l'ONU, demandée par Patrice Lumumba, était nécessaire. La guerre froide ne fut pas importée par l'organisation internationale au Congo, elle s'y installa parce que ce pays était à la fois l'un des plus riches d'Afrique (par ses ressources minières) et l'un des plus vulnérables (parce que le colonialisme belge s'y était employé). Sans l'ONU, que serait-il advenu du Congo ? Avec l'ONU, il a au moins survécu.

Au Congo, l'ONU joua entièrement, en effet, les trois rôles qui furent les siens en Afrique. Elle offrit par moments le visage d'une puissance impériale collective ; les fautes qu'elle commit alors par omission et sur ordre coûtèrent la vie à Patrice Lumumba. L'ONU au Congo était aussi partenaire de l'Afrique pour son développement et elle s'efforça à ce titre d'en sauvegarder les préalables, qui étaient l'intégrité nationale et la stabilité politique du fragile Congo. Mais l'ONU fut également l'alliée de l'Afrique dans sa volonté de libération lorsqu'elle s'employa à empêcher de nouvelles formes de colonisation du Congo par les Belges et par d'autres.

Dans ce dernier rôle d'alliée pour la libération, l'ONU maintenait sa tradition récente de soutien à la décolonisation, tradition qui avait précédemment subi sa plus grande épreuve à propos des droits revendiqués sur l'Algérie par la France. Tournons-nous à présent vers cette question de la décolonisation en Algérie et ailleurs.

L'ONU, alliée du mouvement de libération

Du point de vue du concours fourni par l'ONU à la décolonisation et à la libération de l'Afrique, le problème algérien fut le plus difficile des années 50. Peu de puissances impériales résistèrent autant à la perte d'une colonie que la France à celle de l'Algérie. Et pourtant la France était membre permanent du Conseil de sécurité (avec droit de veto) et alliée des États-Unis au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis 1948. Dans ces conditions, quelles chances pouvait avoir l'organisation mondiale de soutenir la libération de l'Algérie ? Penchons-nous de plus près sur l'évolution de l'affaire algérienne.

Chacun sait que le travail accompli par l'Organisation des Nations Unies pour aider les nouveaux États indépendants d'Afrique à naître accéléra le processus de leur décolonisation. Cela vaut aussi bien pour l'Afrique du Nord que pour l'Afrique noire.

Le 16 octobre 1952, l'Assemblée générale décida d'inscrire à son ordre du jour les problèmes posés par le maintien du rôle de la France en Tunisie et au Maroc. La France plaida en vain l'incompétence des Nations Unies en invoquant le fameux paragraphe 7 de l'article 2 de sa Charte qui exclut l'intervention de l'ONU dans les affaires intérieures des États membres. M. Robert Schuman ne put persuader l'Assemblée que les affaires de ces protectorats relevaient exclusivement de la France, et une première résolution fut adoptée à leur sujet en décembre 1952.

L'Assemblée exerça une pression encore plus vigoureuse et vigilante dans le déroulement de la crise algérienne qui avait, elle, dégénéré en guerre ouverte à partir de 1954. Le gouvernement français pensait disposer d'atouts juridiques plus sérieux pour défendre la non-intervention en Algérie. Cependant (et nous citons ici le discours que fit Ahmed Ben Bella devant l'Assemblée générale, le 9 octobre 1962, après le vote unanime qui admettait son pays à l'ONU), « durant sept années, la question algérienne est revenue régulièrement à chacune des sessions de votre assemblée. Les débats auxquels elle a donné lieu ont jalonné les péripéties d'un conflit dont vous avez pu mesurer les dimensions et connaître les données ».

Le cas de l'Algérie (carte 29.4) est exemplaire du rôle joué par l'ONU dans la décolonisation. L'on a remarqué la concordance de nombreuses initiatives gouvernementales françaises avec le déroulement de l'affaire à l'Assemblée générale. Par exemple, les débats parlementaires en France sur l'adoption de la loi-cadre, en 1957, mirent particulièrement en lumière le désir des intervenants de compenser dans l'opinion internationale, par quelques traits de libéralisme, les effets du renforcement de la guerre.

En septembre 1955, à la dixième session de l'Assemblée générale, les pays afro-asiatiques firent une première tentative pour que l'ONU se saisisse du problème algérien, en tant que menace potentielle pour la paix mondiale. Antoine Pinay, ministre des affaires étrangères de la France, reprit alors l'argument de l'article 2, paragraphe 7 : l'Algérie était intégrée juridiquement depuis cent vingt-cinq ans au territoire métropolitain, il s'agissait donc bien d'un cas où cette disposition de la Charte devait jouer. Cependant, malgré des manœuvres relevant du « démarchage diplomatique », il y eut, le 30 septembre 1955, 28 voix pour l'inscription à l'ordre du jour, 27 contre et 5 abstentions. Ce fut pour la France l'occasion de « claquer la porte », de pratiquer pour quelque temps la politique de l'absentéisme et de laisser entendre qu'elle pourrait même quitter l'Organisation. Aussi l'Assemblée générale revint-elle sur sa décision : le problème algérien fut ôté de l'ordre du jour le 25 novembre 1955, et la France reprit sa place. Ce n'était que partie remise : le représentant du Front de libération nationale (FLN) dans le groupe afro-asiatique obtint bientôt la création d'une sous-commission spéciale du groupe, chargée de l'affaire (elle fut présidée par U Thant, alors délégué de la Birmanie).

En juin 1956, le Conseil de sécurité fut ainsi saisi d'une demande de convocation, à la suite d'une démarche des États arabes, appuyée sur les articles 34 et 35 de la Charte (possibilité pour tout État membre de saisir le Conseil de sécurité des « différends et situations de nature à menacer le maintien de la paix et de la sécurité internationale »). Ce fut encore un échec. Le groupe afro-asiatique, arguant du viol de la Déclaration universelle des droits de l'homme par la France, accusée de mener une guerre d'extermination, renouvela donc sa demande d'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de novembre 1956 et l'obtint sans débat. La résolution latino-américaine de compromis qui fut adoptée en février 1957, après le rejet du projet afro-asiatique devant la Commission politique, se cantonna dans des considérations suffisamment générales et vagues pour ne pas affecter trop la

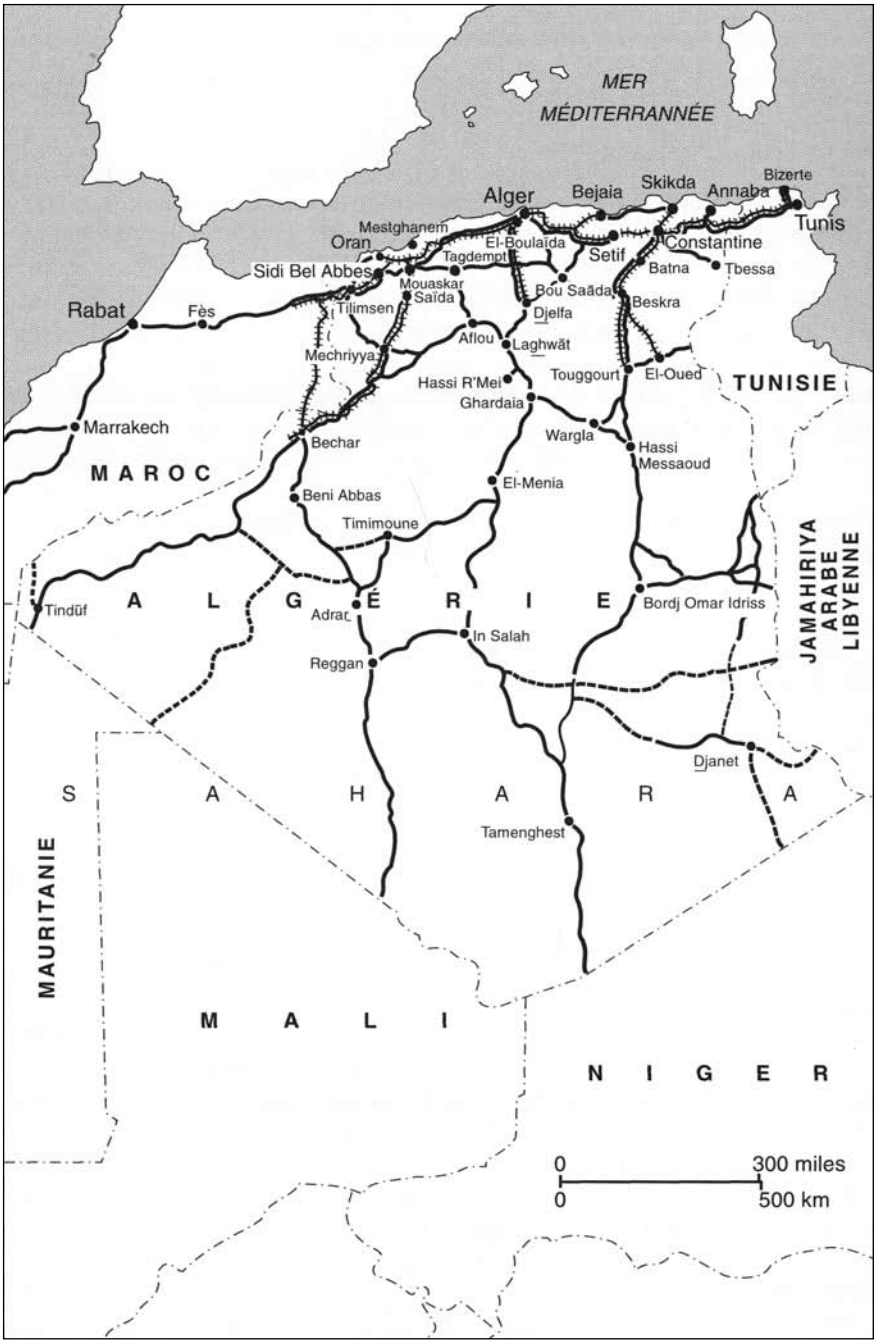

29.4. L'Algérie (d'après E. K. Kouassi).

susceptibilité française, ne mentionna même pas le droit du peuple algérien à l'autodétermination et se borna à exprimer « l'espoir que, dans un esprit de coopération, une solution pacifique, démocratique et juste sera trouvée par des moyens appropriés, conformément aux principes de la Charte des Nations Unies ».

Ce vote constituait néanmoins un succès pour le FLN dans la mesure où il affirmait indirectement la compétence des Nations Unies. Le même scénario se déroula à la session de septembre 1957 : inscription, sans débat, à l'ordre du jour et pas d'opposition de la France qui, maintenant son argumentation juridique, pensait mettre les débats à profit pour « répondre aux accusations et calomnies » dirigées contre elle et ne pas laisser à ses adversaires le monopole de la tribune.

La question algérienne était révélatrice d'un nouvel état d'esprit anticolonial au sein de l'organisme mondial. En 1958 fut formé le groupe africain, à l'anti-impérialisme virulent. Le Ghana, où vivaient les dirigeants de l'Union des populations du Cameroun (UPC), et la Guinée appuyèrent un projet de résolution demandant la levée de l'interdiction de l'UPC et la tenue de nouvelles élections au Cameroun sous le contrôle de l'ONU. L'Inde et la plupart des États d'Asie soutenaient la proposition française tendant à donner son indépendance au Cameroun sans élections nouvelles. Cette proposition fut adoptée. Pour soutenir le FLN algérien, des pressions furent également exercées par les États africains, suscitant à chaque session un climat hostile à la France. En outre, la campagne anti-*apartheid* menée par le petit groupe africain pendant l'année 1958-1959 amena les États-Unis à voter pour la résolution condamnant l'Afrique du Sud, au lieu de s'abstenir.

1960 fut l'année de l'Afrique. Mais ce fut aussi l'année d'une prise de conscience du Secrétariat général des Nations Unies d'une certaine responsabilité globale à l'égard du continent noir. Ainsi, en janvier 1960, le Secrétaire général Dag Hammarskjöld fit un grand voyage de six semaines en Afrique où il rencontra la plupart des futurs chefs d'État africains. Il eut dès lors conscience d'une immense tâche à accomplir, cet « état d'âme » s'accompagnant, en cette même année 1960, d'un extraordinaire travail d'information accompli par la presse.

Un événement d'une gravité exceptionnelle se produisit aussi en 1960. Ce fut la fusillade de Sharpeville, en Afrique du Sud, qui provoqua, le 25 mars, la demande d'une réunion du Conseil de sécurité et le vote de la fameuse résolution du 1er avril demandant à l'Afrique du Sud d'abandonner l'*apartheid*. Ce vote fut considéré comme une victoire du groupe africain et ne fut certes pas étranger à l'autorisation donnée par Pretoria à la visite, en juillet, du Secrétaire général des Nations Unies.

À la fin de 1960, les délégués africains à l'Assemblée générale obtenaient encore un succès de prestige en faisant adopter, après le rejet d'une proposition soviétique, une résolution contre le colonialisme en Afrique par 90 voix contre 0 et 9 abstentions. L'ONU devenait une alliée sûre de l'Afrique dans sa lutte de libération.

Ainsi, malgré leurs difficultés internes, les États africains jouaient, au palais de verre de Manhattan, un rôle non négligeable, et ce malgré la division

des délégations africaines en groupe de Casablanca (Ghana, Guinée, Mali, Maroc, République arabe unie et Gouvernement provisoire de la République algérienne) et groupe de Brazzaville, rassemblant la quasi-totalité des autres États de l'ancienne Afrique française.

L'année 1961 commença avec l'affaire de l'Angola (émeutes à Luanda en février, insurrection en mars), évoquée trois fois en mars et avril et qui suscita un vote du Conseil de sécurité (9 voix pour et 2 abstentions) invitant le gouvernement portugais à arrêter la répression. Elle se poursuivit avec le conflit franco-tunisien de Bizerte, qui donna lieu, lors de la session extraordinaire du mois d'août, à la résolution invitant la France à retirer ses troupes de l'ensemble du territoire tunisien. Cette résolution, adoptée par 66 voix et 30 abstentions, recueillit 8 suffrages du groupe de Brazzaville.

Sur le problème de la décolonisation, la fin de l'année 1961 vit s'élaborer plusieurs propositions de fixer un délai limite à l'indépendance des colonies africaines. L'année 1962 proposée par les Soviétiques fut rejetée parce que trop proche ; en revanche, celle de 1970, avancée par le Nigéria et le Libéria, parut trop lointaine à de nombreuses délégations. Finalement, on renonça au délai limite mais une résolution fut votée, établissant une Commission spéciale des Nations Unies pour les pays encore colonisés. Cette Commission, comprenant des représentants de pays d'Asie et d'Afrique, des puissances coloniales, des États-Unis et de l'Union soviétique et connue sous le nom de Commission des Dix-Sept, fut effectivement mise sur pied en janvier 1962.

À partir de 1963, la situation s'améliora notablement grâce, en particulier, à la fin du conflit algérien et à celle de l'anarchie qui prévalait au Congo. Il y eut aussi, on l'a vu, la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ouvrant une ère nouvelle et différente dans l'évolution des rapports entre l'Afrique et les Nations Unies. Avec la création de l'OUA, en mai 1963, l'Afrique pouvait désormais s'appuyer sur une structure d'accueil, de dialogue, de négociation et de concertation avec le monde extérieur.

De ce fait, les rapports de l'ONU avec l'Afrique subirent de profondes modifications à la fois quantitatives et qualitatives. D'un côté, la représentation du continent au sein de l'Organisation passa du dixième en 1945 au tiers approximativement en 1963 (ce rapport restera constant jusqu'en 1980). De l'autre, les États africains prirent conscience à la fois du changement du rapport de forces intervenu en leur faveur et de la spécificité de certains de leurs intérêts. Ils formulèrent des exigences précises et leur objectif de base visa à proportionner leur influence diplomatique, voire politique, à leur importance numérique.

La rencontre de la philosophie de l'ONU édifiée pendant la seconde guerre mondiale par ses futurs vainqueurs, avec les exigences des États africains, différentes pour bien des raisons, a engendré des relations complexes, équivoques et parfois difficiles avec l'Afrique.

Le partenariat pour le développement entre l'ONU et l'Afrique s'avéra moins facile à vivre que leur alliance pour la libération. Certaines des différences les plus conflictuelles qui apparurent entre les institutions des Nations Unies et l'OUA touchaient à l'approche du développement. Ce sont quelques-unes de ces divergences qui vont maintenant retenir notre attention.

L'ONU, partenaire pour le développement

Les relations que l'Afrique a nouées avec l'ONU dans le domaine économique passent pour l'essentiel par la collaboration entre l'Organisation de l'unité africaine et la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA); la naissance de cette collaboration et certains aspects de ses effets ont été examinés dans les chapitres précédents. Nous nous limiterons ici aux relations entre ces deux organismes sur le double plan institutionnel et normatif.

En avril 1958, l'Organisation des Nations Unies créa une Commission économique pour l'Afrique ayant pour mission d'accélérer le développement économique et social du continent africain, d'effectuer des études et d'informer de la conjoncture régionale le Conseil économique et social des Nations Unies qui l'avait établie et qui la contrôlait.

Mais l'OUA, créée en 1963, affirma d'emblée sa compétence à coordonner, à intensifier et à harmoniser la coopération des peuples africains dans tous les domaines, y compris les activités de la CEA. Ainsi, l'article XX de la Charte d'Addis-Abeba autorise la Conférence des chefs d'État à créer cinq commissions spécialisées, parmi lesquelles une commission économique et sociale chargée de promouvoir la coopération économique en Afrique.

Cette Commission économique et sociale, instituée par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement en juillet 1964, énonça lors de sa première session, tenue à Niamey en décembre 1964, les principes qui devaient régir les rapports de l'OUA avec la CEA. S'étant définie comme l'organe de conception et d'exécution par excellence, elle limitait le rôle de la CEA à des questions techniques et consultatives; autrement dit, la CEA exécuterait des études et des enquêtes qui serviraient de base aux décisions de l'OUA.

Cette tentative de subordonner à l'OUA un organisme de l'ONU fut clairement affirmée en 1966 par le premier Secrétaire général administratif de l'OUA qui fit observer aux représentants des États membres que les principes régissant les rapports entre l'OUA et la CEA s'appliquaient aussi aux relations entre l'OUA et les autres institutions spécialisées des Nations Unies[3]. À cette volonté de l'OUA d'exercer un contrôle sur les activités de la CEA, le secrétariat exécutif de celle-ci opposa le statut de son organisation, en précisant qu'un organe du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, responsable devant le Conseil économique et social et dont la politique était définie et financée par les Nations Unies, ne pouvait accepter de supporter les conséquences budgétaires d'une politique définie par les États africains dans le cadre de l'OUA. Celle-ci ne pouvait être qu'une institution complémentaire du CEA, disposée à soutenir ses entreprises dans le domaine économique et social; ses recommandations, même accueillies favorablement par le Conseil économique et social, ne furent pas contraignantes pour l'Assemblée générale des Nations Unies.

3. OUA, CM/101/Rev. 1, p. 8.

La rencontre de ces deux conceptions différentes, voire opposées, de la CEA, en créant entre les États membres de l'OUA des divergences s'ajoutant aux problèmes financiers, aboutit à la mise en sommeil des activités économiques et sociales de l'OUA.

C'est dans ces conditions qu'intervint la signature, le 15 novembre 1965, de l'accord entre l'ONU et l'OUA relatif à la coopération entre cette dernière et la CEA. Mais cet accord, qui « se résume en une déclaration d'intention de part et d'autre de coopérer[4] », sanctionnait davantage un compromis entre les deux conceptions divergentes de la CEA et de l'OUA qu'il ne résolvait le véritable problème de la répartition des tâches entre elles. Il se réduisait à des procédures de consultation sur des questions d'ordre pratique et administratif d'importance mineure. C'est pourquoi James Magee écrivit à propos de cet accord qu'il permettait tout juste à chacune des deux organisations de prendre acte du programme de travail de l'autre[5].

Des difficultés subsistaient donc toujours dans l'évolution des relations entre l'OUA et la CEA, les positions demeurant inchangées. En 1968, le Secrétaire général des Nations Unies, U Thant, à l'occasion du dixième anniversaire de la CEA, réaffirma en ces termes le point de vue de l'organisation mondiale : la CEA, dit-il, est « la fenêtre ouverte sur l'Afrique qui permet aux Nations Unies de voir les problèmes économiques et sociaux de ce continent d'un point de vue africain, de les envisager par rapport à l'ensemble de la structure économique internationale[6] ».

À cette occasion, le Secrétaire général de l'OUA parla de la coopération nécessaire entre la CEA et l'OUA, dont les activités devaient être complémentaires « pour mieux utiliser aussi bien les possibilités techniques et technologiques de la CEA que les caractéristiques politiques et les décisions souveraines des hautes instances de l'OUA ». La primauté de l'OUA fut encore réaffirmée par ses membres dans les résolutions de septembre 1967 et de février 1969[7]. La coopération entre l'OUA et la CEA avait donc échoué.

Cet échec était dû à deux raisons principales, aggravées par une rivalité de personnes : premièrement, la conception étroitement africaine de l'OUA ; deuxièmement, une perception différente des problèmes africains. L'OUA, parce que créée par des gouvernements africains qui en avaient en principe la maîtrise, voyait son authenticité posée et sa légitimité reconnue et affirmée face à la CEA, considérée comme une organisation extravertie et insuffisamment africaine tant par le recrutement de son personnel que par les conditions d'élaboration de sa politique.

En effet, les griefs articulés à l'encontre de la CEA portaient pour l'essentiel sur le fait que les titulaires des postes de conception et d'exécution n'étaient pas des Africains, ce qui impliquait notamment que la politique

4. A. Mamadou, 1971.
5. J. Magee, 1970.
6. ONU, E/4651 E/CN 14/453, vol. I, p. 297.
7. OUA, CM/Res 219 (xii) et annexe I, CM/ctee C/RPT, Rev. 1.

économique de la CEA vis-à-vis de l'Afrique était dictée de New York et non déterminée à Addis-Abeba. La CEA appréhendait les problèmes africains à travers des critères strictement économiques : le développement économique de l'Afrique présupposait l'intégration économique immédiate du continent, l'institution d'un marché commun africain, la multiplicité des barrières douanières étant un obstacle à son développement.

L'OUA, en revanche, demeurait plus sensible à l'aspect humain du développement ; elle ne pouvait faire fi des obstacles linguistiques, religieux, culturels, idéologiques, ni de tous les conflits potentiels qu'une trop brutale intégration ferait exploser. Procéder par étapes lui semblait dicté par la sagesse : d'abord, une zone de libre-échange plutôt qu'une communauté économique intégrée.

Cette double approche des réalités économiques africaines défavorable à une coopération harmonieuse se compliquait encore par les tempéraments et les ambitions contraires des responsables de l'OUA et de la CEA. Aux vicissitudes des relations entre le Ghanéen Robert Gardiner, à la tête de la CEA, et le Guinéen Diallo Telli, de l'OUA, firent écho les tensions et les difficultés enregistrées dans l'évolution des rapports entre le Nigérian Adebayo Adedeji de la CEA et le Togolais Edem Kodjo de l'OUA[8].

Ainsi, en dépit des contacts intersecrétariats, de réunions mixtes et de conférences conjointes, les rapports entre les deux organisations se déroulaient plutôt sur le terrain de la concurrence dans le domaine économique et social.

Il fallut attendre 1980 pour que l'une et l'autre acceptent une nouvelle stratégie de développement, contenue dans le Plan d'action de Lagos adopté en avril 1980. Les États africains se séparaient alors fondamentalement de l'orientation économique proposée par la Banque mondiale dans le rapport Berg, publié en 1981 et intitulé « Le développement accéléré de l'Afrique au sud du Sahara, programme indicatif d'action ». Le Plan d'action de Lagos visait, en effet, la recherche d'un développement autocentré, reposant sur la réduction de la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et sur une autosuffisance alimentaire, nationale et collective, tandis que le rapport de la Banque mondiale encourageait l'extraversion de l'économie africaine en mettant l'accent sur l'extension des exportations africaines de produits de rentes[9].

Vers un nouvel ordre économique international

Comme les chapitres 25 et 28 l'ont montré de façon concluante, c'est l'Afrique qui avait ouvert le débat, en 1979, sur le concept d'un nouvel ordre économique international (NOEI). La première version du NOEI, telle qu'elle ressort des résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU de mai 1974,

8. S. Gharbi, 1981.
9. A. d'Almeida, 1983 ; K. Apkevon, 1983 ; E. K. Kouassi, 1983 ; UNESCO, 1983 ; OUA, 1981.

n'était en fait qu'une version un peu remaniée des revendications présentées par les pays du tiers monde depuis la création de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Dans ces conditions, les travaux et le rôle du Comité mixte CEA/OUA sur le commerce et le développement chargé de préparer des positions communes africaines furent éclairés de façon toute particulière.

Les attributions du Comité mixte étaient doubles: d'abord, examiner tous les problèmes posés à l'Afrique dans l'immédiat, en matière de commerce et de développement, ainsi que leur financement; ensuite déterminer la meilleure manière d'aborder et de présenter efficacement ces problèmes aux réunions du Conseil de la CNUCED. Le Comité mixte CEA/OUA avait donc un problème de recensement économique à résoudre sur le plan continental et une attitude de stratégie politique à adopter vis-à-vis des grandes négociations internationales dans les domaines commercial, monétaire et douanier. Si bien que les réunions mixtes de la CEA et de l'OUA « eurent pour but d'assurer une coopération complète entre l'Organisation de l'unité africaine et la Commission économique pour l'Afrique, dans leurs efforts pour harmoniser les positions des pays africains dans les délibérations et négociations [se déroulant] au sein de la CNUCED, conformément à la résolution 135 (VIII) et à la résolution 158 (IX) de l'OUA[10] ».

Pour remplir ses fonctions, le Comité tint en général deux sessions dans l'année, une au début en janvier ou en mars et une autre, la plus importante et la plus régulière, en août pour préparer la réunion annuelle du Conseil de la CNUCED.

La régularité et la permanence de ce Comité peuvent s'observer dans la constance et le soin qu'il mit à chacune de ses réunions, à partir de la troisième session, à fixer par avance le lieu et la date de la rencontre suivante[11]. Ce Comité mixte sembla fonctionner à la satisfaction des deux organisations, et ce fut notamment grâce à son action, conjuguée aux efforts du groupe africain au sein de la CNUCED, qu'une position africaine commune put être adoptée sur les problèmes économiques du continent et présentée aux deuxième et troisième sessions de la CNUCED.

L'assistance technique des Nations Unies à l'Afrique se fait par le canal du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), créé en 1965 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Quinze institutions du système des Nations Unies (OIT, FAO, UNESCO, OMS, BIRD, CNUCED, etc.) interviennent dans l'exécution des projets du PNUD.

Jusqu'en 1971, les demandes de projets à financer étaient présentées par les gouvernements projet par projet. Depuis cette date, chacun des pays

10. ONU, CEA E/CN 14/449 – E/CN 14/WP 1/15; OUA/TRANS 14 du 18 janvier 1969.
11. Les recommandations du Comité à sa 3e session figurent dans: E/CW/14/449, E/CN/14/WP 1/15, OUA/TRANS/14 du 18 janvier 1969, p. 9; les recommandations de la 4e session dans: E/CN/14/459, E/CN/14WP 1/14 Rés. 3; OUA/TRANS/23/Rés. 3 du 23 août 1969, annexe I, p. 5; les recommandations de la 5e session dans: E/CN/14/490, E/CN/14/WP 1/31, OUA/TRANS/30 du 24 août 1970, p. 16.

bénéficiaires établit une liste de requêtes correspondant aux besoins prioritaires d'assistance du PNUD pour une période de trois à cinq ans. Dans tous les cas, les pays en développement interviennent pour 50 % dans le financement des projets réalisés avec le concours du PNUD. C'est pourquoi bon nombre de dirigeants africains se plaignent du coût élevé de l'aide fournie par le PNUD. Par exemple, au Libéria en 1966, l'assistance technique fournie par la Banque mondiale impliquait pour le programme routier le paiement par le gouvernement libérien des appointements des constructeurs des services techniques, sans compter les intérêts des prêts à long terme consentis par la Banque.

Or la procédure d'octroi et de répartition de cette assistance mise en œuvre par le PNUD exclut toute intervention de l'OUA à quelque stade que ce soit dans l'exécution des programmes de l'ONU. Ainsi, l'assistance technique multilatérale à l'Afrique est un domaine exclusivement organisé pour les Nations Unies.

En outre, les ressources du PNUD proviennent en majorité du monde occidental qui ne traite pas nécessairement de la même manière tous les pays africains, de sorte que l'aide est répartie, selon l'OUA, de manière inéquitable, souvent en fonction de préférences dictées par des raisons d'orientation politique ou d'idéologie.

C'est pourquoi l'on souhaite à l'OUA que l'organisation panafricaine serve de cadre naturel de coordination et de répartition de l'assistance et de l'aide multilatérale.

De leur côté, les institutions du système des Nations Unies semblent redouter que l'OUA, qui n'est pas homogène, soit incapable de jouer ce rôle désintéressé et impartial de coordination et de répartition de l'aide internationale. Par ailleurs, elles ne sont pas disposées à financer les activités de l'OUA liées aux mouvements de libération nationale en Afrique.

La méfiance est donc réciproque entre l'OUA et les institutions de la famille de l'ONU dans le domaine de l'assistance multilatérale à l'Afrique.

Les rapports entre l'OUA et l'ONU en ce qui concerne les problèmes de coopération économique sont ainsi caractérisés par deux facteurs : une relation inamicale sur le continent et le « domaine réservé » des Nations Unies. Mais leur approche des problèmes généraux des relations Nord-Sud est marquée par plus de compréhension mutuelle. L'Afrique, l'Organisation des Nations Unies et ses institutions spécialisées s'accordent mieux au niveau mondial que sur le terrain plus restreint de l'Afrique.

La coopération internationale dans le domaine des ressources humaines

Il convient de distinguer la coopération dans les matières à caractère technique réputées « inoffensives » et la coopération dans le domaine politique sensible aux susceptibilités attachées à la souveraineté des États. La coopération tech-

nique a lieu surtout entre l'Afrique et les institutions spécialisées des Nations Unies, mais aussi entre l'OUA et d'autres institutions des Nations Unies qui interviennent dans des activités de promotion du bien-être de la population africaine. Prenons, par exemple, l'Afrique et l'Organisation internationale du travail (OIT). Jusqu'au début des années 60, elles n'eurent guère de rapports directs, ceux-ci étant confisqués par les puissances coloniales. Parmi les vingt-neuf membres fondateurs de l'institution en 1919, le seul État africain était le Libéria, adhérèrent ensuite l'Éthiopie (1922), l'Égypte et l'Union sud-africaine (1939), la Libye (1952) et le Ghana (1957). Durant la période coloniale, l'OIT avait néanmoins réussi à créer une commission spéciale, la Commission d'experts sur la main-d'œuvre, chargée de fournir des avis sur les meilleurs moyens de protéger les travailleurs des territoires coloniaux et qui s'est illustrée dans la lutte contre le travail forcé en Afrique.

C'est entre 1960 et 1964 que la plupart des pays africains adhérèrent à l'OIT, en même temps que se nouèrent des relations entre celle-ci et les organisations africaines d'employeurs et de travailleurs. Pour l'Afrique, l'objectif primordial était de créer les conditions et les institutions nécessaires pour concrétiser les idéaux économiques et sociaux exprimés dans les normes auxquelles les nouveaux États avaient adhéré.

C'est en fonction de ces problèmes que la première Conférence régionale africaine, tenue à Lagos en 1960, appela l'attention de l'OIT sur la nécessité d'une assistance technique en matière de formation à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, ainsi que de formation de cadres de gestion. L'importance fondamentale attachée à l'emploi et à la formation fut réaffirmée, en 1964, par une Commission spéciale du travail des femmes qui souligna l'urgence de traiter des problèmes suivants : l'emploi et la condition des femmes dans une Afrique en rapide évolution ; la nécessité de faire appel à la main-d'œuvre féminine ; et la nécessité de donner aux femmes et aux jeunes filles de plus grands moyens de formation professionnelle.

Consciente de ces problèmes, l'OIT renforça sa présence en Afrique en créant un Bureau régional à Addis-Abeba et apporta des modifications sensibles à son programme. Ainsi, le rapide essor de l'assistance technique a, dans une grande mesure, constitué une réponse aux demandes émanant des États africains eux-mêmes. Peu à peu, l'Afrique reçut une part croissante des ressources dont l'OIT disposait pour la coopération technique et qui provenaient de son budget ordinaire, du PNUD et de nombreuses sources bilatérales et multilatérales.

En raison de la gravité du double problème du chômage et de la pénurie aiguë de main-d'œuvre qualifiée, l'OIT se donna pour tâche essentielle d'aider l'Afrique à développer ses ressources humaines. À cette fin, elle fonda en 1963, à Turin, le Centre international de perfectionnement professionnel et technique, destiné à former des formateurs. Depuis la création de ce centre, nombreux furent les boursiers africains qui y furent accueillis pour assurer une « pépinière » constante de spécialistes africains. Pour souligner l'importance de la recherche, l'OIT créa en 1961 l'Institut international d'études sociales, essentiellement chargé de mener des

études sur les problèmes sociaux du développement économique. Pendant très longtemps, sa direction fut confiée à un Africain, le professeur Albert Tevoedjre.

En outre, par l'intermédiaire de la Conférence des ministres africains du travail, l'OUA prépare des questions présentant un intérêt pour l'OIT, questions débattues à la Conférence internationale de la session suivante. Ainsi la Conférence internationale eut à se pencher sur la réforme du programme et de la structure de l'OIT pour tenir compte de l'émergence de nouveaux États sur la scène internationale (développement de la main-d'œuvre, formation professionnelle et technique, décentralisation de l'Organisation et recrutement de fonctionnaires africains, choix du président de la Conférence internationale, règlement intérieur, développement de bureaux sous-régionaux et de correspondants en Afrique). La Conférence de l'OIT étudia aussi la désignation des candidats africains au Conseil d'administration et à la Commission consultative africaine, la composition des délégations africaines à la Conférence internationale, la contribution des États africains à la Caisse de dotation de l'Institut international d'études sociales, le problème de l'unification du mouvement syndical en Afrique. Ce dernier problème, étant lié au rôle des syndicats dans le développement des États africains, est encore à l'étude à l'OUA. Une activité semblable peut être observée dans les rapports de l'OUA et de l'UNESCO.

En ce qui concerne la coopération entre l'Afrique et l'UNESCO, c'est en novembre 1960, à sa seizième session, que la Conférence générale de l'UNESCO accueillit une majorité d'États africains en qualité de membres. La Conférence adopta une résolution par laquelle elle décidait de convoquer en 1961 une Conférence des États africains « pour faire l'inventaire de leurs besoins en matière d'éducation et établir pour les années à venir un programme d'action répondant à ces besoins ». Elle établit ensuite un document intitulé « Aperçu d'un plan de développement de l'éducation en Afrique », qui fut accueilli avec faveur par le Conseil exécutif de l'UNESCO à sa cinquante-deuxième session. Il fut décidé de créer à Khartoum un groupe central de planification des constructions scolaires, à Yaoundé un centre de production de manuels scolaires et, enfin, de mettre cinquante enseignants à la disposition de quelques États africains.

Les États africains ainsi encouragés provoquèrent une nouvelle réunion de l'UNESCO à Tananarive (Antananarivo), du 3 au 12 septembre 1962, consacrée à l'enseignement supérieur en Afrique. Cette réunion traita notamment du choix des programmes, de l'adaptation aux réalités et aux besoins de l'Afrique, de la formation de personnel spécialisé dans les techniques de l'administration publique et du développement. Sur cette lancée, les ministres africains de l'éducation décidèrent d'instituer une Conférence des ministres de l'éducation des pays d'Afrique pour suivre l'exécution des programmes élaborés à l'UNESCO.

Quand l'OUA fut créée, en 1963, il a fallu définir ses relations avec les organismes de l'ONU; ce fut la tâche de la Conférence des ministres de l'éducation des pays d'Afrique de les préciser dans sa première session,

tenue du 17 au 24 mars 1964 à Abidjan. L'OUA créa une Commission pour l'éducation et la culture destinée à compléter les efforts de l'UNESCO. Les modalités de la coopération au niveau régional et international firent l'objet d'un accord signé le 10 juillet 1968 entre l'OUA et l'UNESCO. Dès lors, les efforts de l'OUA et de l'UNESCO s'harmonisèrent et une saine coopération se développa entre les deux organisations. Elle se manifesta notamment lors du Festival culturel panafricain, dans l'organisation des Conférences des ministres africains de l'éducation, à la Conférence pour l'application de la science et de la technologie à l'Afrique tenue à Dakar, du 22 au 31 janvier 1974, et dans la résolution du problème des réfugiés africains. Le quatrième Directeur général de l'UNESCO fut un Africain, M. Amadou-Mahtar M'Bow, qui remplit deux mandats successifs à la tête de l'Organisation.

L'OUA coopère aussi avec les autres institutions des Nations Unies, mais dans un cadre institutionnel plus vaste que celui des relations bilatérales précédentes. Le champ privilégié est celui du développement rural et agricole. Un Comité régional interinstitutions regroupe les activités de l'OUA et des principales institutions des Nations Unies et cordonne les travaux de la CEA et d'autres institutions bénévoles dans l'exécution de leur programme

29.5. Le Sénégalais Amadou-Mahtar M'Bow, Directeur général de l'UNESCO de 1974 à 1987. [*Photo :* © UNESCO, Paris. Photo : Michel Claude.]

en faveur du développement rural intégré en Afrique. Le PNUD joue à cet égard un rôle prépondérant: financement de projets, fourniture de semences, d'engrais, d'insecticides, de pesticides, de fongicides.

Dans le cadre de cette coopération, les organisations concernées ont établi des plans d'organisation régionale de la riziculture en Afrique de l'Ouest, projet dont l'initiative a été prise par l'OUA.

Des relations de même nature s'appliquent aux problèmes de la jeunesse, de l'emploi, de la formation technique et de l'alphabétisation.

D'autres formes de rapports se développent aussi au sein des commissions mixtes entre l'OUA, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'alimentation et la nutrition en Afrique, dans la lutte contre la peste bovine et les trypanosomiases, pour la création de centres phytosanitaires, etc.

La coopération est aussi fructueuse entre les organisations intergouvernementales pour l'accueil et l'éducation des réfugiés (ONU, PNUD, HCR, CEA, UNESCO, OUA), tâche confiée au groupe de travail du Bureau de l'OUA pour les réfugiés africains. La coopération prend ici un relief particulier en raison de l'importance de son objet. L'Afrique est, de tous les continents, celui qui compte le plus grand nombre de réfugiés; il y en avait au total 3,5 millions en 1979 et, à la fin des années 80, la moitié des 10 millions de réfugiés dans le monde vivait en Afrique, d'où l'intensité de la coopération avec le Haut Commissariat pour les réfugiés de l'ONU (HCR) pour faire face aux problèmes et difficultés énormes que crée leur présence.

Ainsi, en 1967, l'OUA, le HCR et la CEA prenaient l'initiative de réunir une conférence à Addis-Abeba en vue d'analyser et d'évaluer la situation des réfugiés en Afrique, de réviser les politiques et stratégies en cours et, au besoin, d'en formuler de nouvelles mieux adaptées aux problèmes sans cesse croissants. À la suite de cette conférence, les chefs d'État et de gouvernement de l'OUA adoptèrent en 1969 la Convention régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique, convention qui entra en vigueur en 1974.

Du 7 au 17 mai 1979 se tint à Arusha une deuxième conférence panafricaine organisée par l'OUA, le HCR et la CEA sur la situation et les droits des réfugiés en Afrique. Cette conférence visait trois objectifs:

1. tenir toutes les instances concernées — gouvernements, organisations gouvernementales, organismes bénévoles et agences d'aide aux réfugiés — suffisamment informées de l'aggravation des problèmes des réfugiés en Afrique et des solutions possibles à leur apporter;
2. examiner et évaluer la situation et les problèmes des réfugiés en Afrique;
3. étudier et évaluer les législations nationales concernant les réfugiés et proposer des améliorations.

Par la suite, le HCR continua d'attacher une importance particulière à la mise en œuvre des recommandations de cette conférence. Les activités menées à bien en 1983 comprenaient un projet de recherche conduit par

trois experts dans vingt et un pays africains sur l'impact des bourses d'études en Afrique, ainsi qu'un séminaire sur la situation des réfugiés en Afrique occidentale.

Un des résultats de cette réunion fut la tenue de la première Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIARA I), convoquée à Genève en avril 1981. Cette conférence atteignit son objectif : attirer l'attention sur les réfugiés africains et mobiliser les ressources pour le programme en cours à l'intention des réfugiés en Afrique.

Tirant la leçon de cette expérience, l'Assemblée générale des Nations Unies adopta le 18 décembre 1982 la résolution 37/197 qui, dans son paragraphe 5, demandait au Secrétaire général de réunir, en coopération étroite avec l'OUA et le HCR, une deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIARA II). Les travaux préparatoires de la CIARA II soulignèrent la nécessité de trouver des solutions durables aux problèmes des réfugiés en Afrique.

L'un des buts de la résolution 37/197 était de compléter l'œuvre du HCR en présentant à la CIARA II des programmes d'assistance axés davantage sur le développement et prenant en considération les répercussions de la présence des réfugiés sur les économies nationales. Le Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud mit aussi à la disposition du HCR un montant de 300 000 dollars des États-Unis pour l'assistance aux réfugiés d'Afrique du Sud pour la période du 1er juillet 1982 au 30 juin 1983 ; en 1982, le HCR engagea un montant de 134,7 millions de dollars pour financer les activités de secours en Afrique[12].

Dans un autre domaine, celui de la protection de l'habitat et de l'environnement, l'Assemblée générale, devant l'ampleur de ce type de problèmes, créa en 1974 la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains. Pour servir de centre de liaison aux activités ayant trait à cette question, un Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) fut créé en 1978 au sein du système des Nations Unies et installé à Nairobi, tout comme le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), créé par l'Assemblée générale à la suite d'une recommandation de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain tenue en juin 1972 à Stockholm.

En mai 1982, le Conseil exécutif du PNUE tint à Nairobi une session d'un caractère particulier pour marquer le dixième anniversaire de la conférence de Stockholm. La Déclaration de Nairobi, qui fut adoptée par consensus, stipulait notamment qu'« un climat international où prévaudraient la paix et la sécurité, sur lequel ne pèserait aucune menace de guerre, en particulier de guerre nucléaire, où les capacités intellectuelles et les ressources naturelles ne seraient pas détournées à des fins d'armements, et qui ignorerait l'*apartheid*, la ségrégation raciale, ainsi que toutes formes de discrimination, d'oppression et de domination étrangère, de type colonial ou autre, exercerait des effets extrêmement favorables sur l'environnement ».

12. Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, 1982-1983.

Telle est l'image de la coopération qui se développe sans à-coups entre l'Afrique et les organes du système des Nations Unies dans les domaines technique et social. Dans celui du développement, le partenariat entre l'Afrique et l'organisation mondiale continue d'être un processus aux multiples aspects.

Conclusion

Nous avons examiné dans ce chapitre les relations entre l'Afrique et l'Organisation des Nations Unies dans l'optique de trois champs d'interaction.

Dans son rôle de « propriétaire impérial non résident », l'organisation mondiale a servi d'organe de contrôle de l'administration des anciennes colonies allemandes du Tanganyika, du Ruanda-Urundi, du Togo, des Cameroun et du Sud-Ouest africain (auparavant sous mandat de la Société des Nations). En fait, la République sud-africaine — qui était l'autorité administrant le Sud-Ouest africain sous mandat de la SDN — ne reconnut pas dans l'ONU l'héritière de la SDN et refusa de répondre devant elle de sa gestion du territoire dépendant. Comme nous l'avons vu, il fallut maintes batailles, tant au sein des Nations Unies qu'à la Cour internationale de justice de La Haye, pour que la tutelle de l'ONU sur le Sud-Ouest africain (plus tard rebaptisé Namibie par les forces de libération) soit définitivement confirmée, indépendamment de la contestation ininterrompue de l'Afrique du Sud.

La détermination de l'ONU à continuer d'exercer sa tutelle en Namibie était motivée par le désir de libérer le pays de la mainmise sud-africaine. L'ONU tint fermement dans cette situation à sa fonction de puissance impériale collective afin de pouvoir agir comme alliée de la Namibie aspirant à sa libération; il s'agissait pour les Nations Unies de reconquérir la Namibie pour la libérer.

Le rôle de l'ONU comme puissance impériale collective prit fin, si l'on excepte son action en Namibie, avec l'indépendance du Tanganyika en 1961, les autres territoires sous sa tutelle ayant accédé à l'indépendance antérieurement.

En tant qu'alliée de la marche à la libération, l'organisation mondiale ne se contenta pas d'accélérer l'accession à l'indépendance des pays sous sa propre tutelle. À partir de l'indépendance de l'Inde, en 1947, et de son entrée à l'ONU, les voix s'élevant contre l'impérialisme et le colonialisme dans les débats des Nations Unis prirent une vigueur nouvelle. Dans la seule année 1960, plus de quinze pays africains adhérèrent à l'ONU. Des résolutions votées par l'Assemblée générale condamnèrent l'impérialisme, le colonialisme, le racisme et enfin le sionisme comme autant d'affronts moraux au nouveau code de justice international.

En tant que partenaire de l'Afrique pour son développement, l'ONU a joué un rôle certes modeste au regard des besoins du continent, mais néanmoins significatif. En empêchant la désintégration territoriale de l'ancien

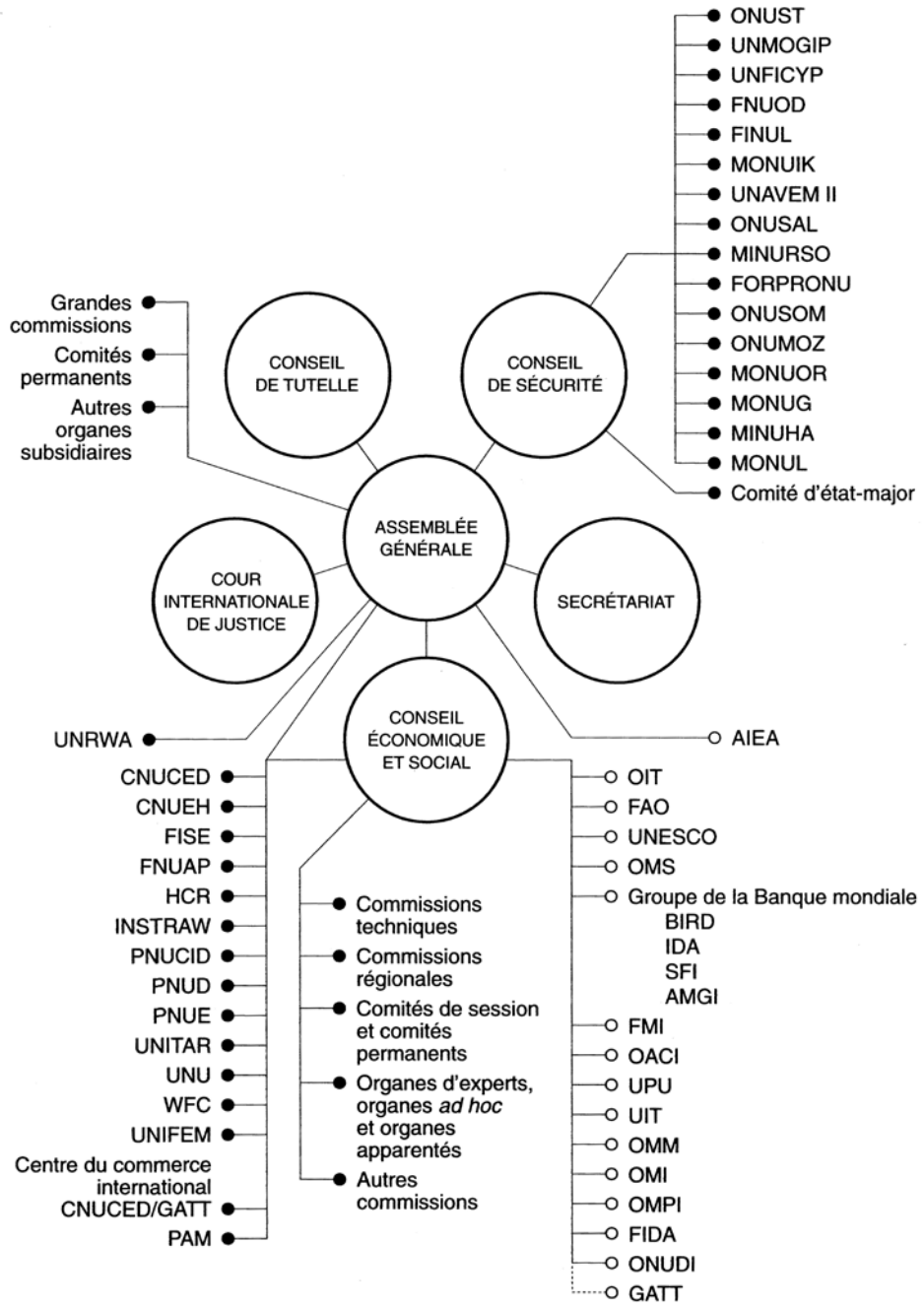

29.6. Le système des Nations Unies.
[*Source :* Nations Unies, 1993.]

ONUST	Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve
UNMOGIP	Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies dans l'Inde et le Pakistan
UNFICYP	Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre
FNUOD	Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement (Moyen-Orient)
FINUL	Force intérimaire des Nations Unies au Liban
MONUIK	Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït
UNAVEM II	Mission de vérification des Nations Unies en Angola
ONUSAL	Mission d'observation des Nations Unies en El Salvador
MINURSO	Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental
FORPRONU	Force de protection des Nations Unies
ONUSOM	Opération des Nations Unies en Somalie
ONUMOZ	Opération des Nations Unies au Mozambique
MONUOR	Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda
MONUG	Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie
MINUHA	Mission des Nations Unies en Haïti
MONUL	Mission d'observation des Nations Unies au Libéria
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
CNUEH	Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
FISE	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
INSTRAW	Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme
PNUCID	Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche
UNU	Université des Nations Unies
WFC	Conseil mondial de l'alimentation
UNIFEM	Fonds de développement des Nations Unies pour la femme
PAM	Programme alimentaire mondial
OIT	Organisation internationale du travail
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
OMS	Organisation mondiale de la santé
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)
IDA	Association internationale de développement
SFI	Société financière internationale
AMGI	Agence multilatérale de garantie des investissements
FMI	Fonds monétaire international
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
UPU	Union postale universelle
UIT	Union internationale des télécommunications
OMM	Organisation météorologique mondiale
OMI	Organisation maritime internationale
OMPI	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle
FIDA	Fonds international de développement agricole
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
GATT	Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce

Principaux organes des Nations Unies

—● Programmes et organismes des Nations Unies (la liste a uniquement une valeur indicative)

—○ Institutions spécialisées et autres organisations autonomes faisant partie du système

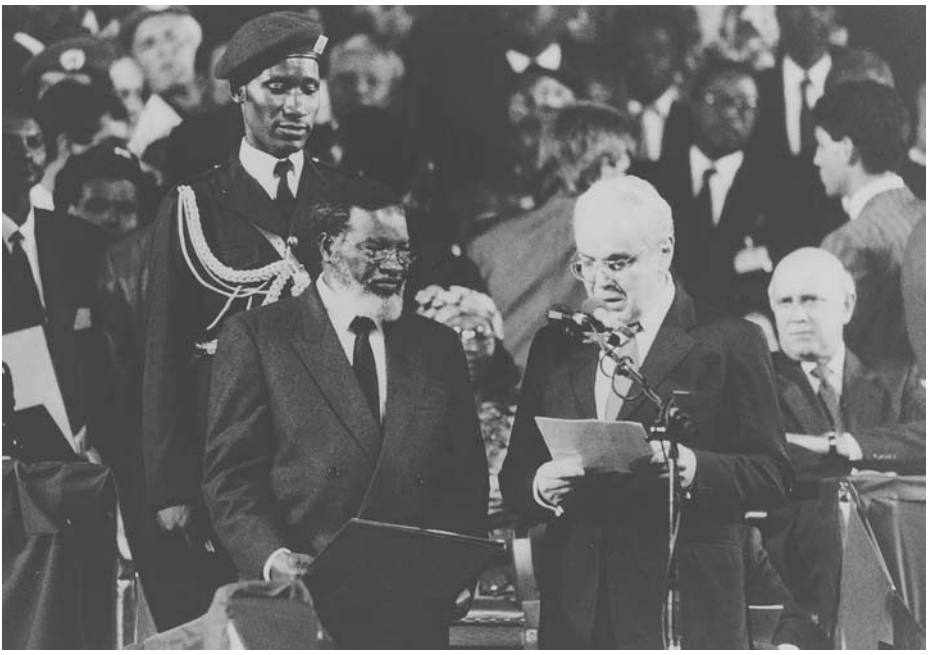

29.7. Sam Nujoma, premier président de la Namibie, et Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, lors de la proclamation de l'indépendance de la Namibie, le 21 mars 1990.
[*Photo :* © Nations Unies. Photo 157 267/J. Isaac]

Congo belge, elle rendit un grand service non seulement au futur Zaïre mais aussi à tous les fragiles États d'Afrique. Si la sécession du Katanga avait réussi, si tôt après l'accession du pays à l'indépendance, la force de l'exemple eût été telle pour d'autres groupes séparatistes, en divers lieux du continent, que le principe même de la cohésion nationale aurait pu en être sérieusement ébranlé dans l'ensemble de l'Afrique.

Cependant, la participation de l'ONU au développement de l'Afrique revêtit aussi d'autres formes au fil des ans. Malgré les tensions et les frictions dans ses rapports avec l'Organisation de l'unité africaine, la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique joua un rôle de premier plan sur des questions allant des fonctions de la Banque africaine de développement à la formulation et la promotion du Plan d'action de Lagos.

Son association au développement de l'Afrique fit intervenir en outre les apports multiples de la FAO, de l'UNESCO, de l'OMS, de l'OIT et de diverses autres institutions spécialisées de la famille de l'ONU.

La question qui se pose pour l'avenir est celle de savoir si les États africains pourront rester suffisamment unis pour honorer leurs deux dettes principales envers l'organisme mondial. Tout comme l'Afrique put compter naguère sur le soutien de l'ONU dans son effort de libération, l'ONU

peut-elle à présent compter sur le soutien de l'Afrique en vue de sa propre libération ? Alors que l'organisation mondiale et ses institutions continuent à s'associer au développement de l'Afrique, les États africains deviendront-ils à leur tour des partenaires efficaces de l'ONU dans son développement ? À certains égards, l'ONU est aussi fragile que les États africains qu'elle s'est employée à servir. L'organisation mondiale a elle-même besoin de se développer et de grandir. Elle a besoin de stabilité et d'intégrité. Elle a besoin d'accroître son propre « revenu par habitant » et d'opérer ses propres « ajustements structurels ». Mais, comme l'Afrique, il s'agit pour elle d'obtenir tout cela sans s'exposer au traumatisme d'une « recolonisation ».

Une occasion de renforcer encore les liens entre l'Afrique et l'ONU a été malheureusement perdue en raison de la détermination des États-Unis à empêcher l'élection de l'homme d'État tanzanien Salim Aḥmed Salim au poste de Secrétaire général des Nations Unies. L'administration Reagan le considérait, en effet, comme un « dangereux radical », et Washington a donc résolument fermé la porte à cette possibilité qui s'offrait à l'ONU d'avoir le premier Secrétaire général africain de son histoire.

Mais l'avenir réserve des surprises[13]. Le partenariat historique entre l'organisation mondiale et quelques-uns de ses États membres les plus pauvres et les plus faibles n'a pas fini d'influencer favorablement les affaires du monde.

13. M. Boutros Boutros-Ghali (Égypte) a été élu Secrétaire général des Nations Unies en décembre 1991.

CHAPITRE 30

L'horizon 2000

Ali. A. Mazrui

Les auteurs de ce volume ont essayé de définir, période par période, les caractéristiques de l'histoire de l'Afrique depuis 1935. La décennie 1935-1945, commencée avec l'invasion de l'Éthiopie par les Italiens, en octobre 1935, et se terminant avec la reddition du Japon en août 1945, est entièrement dominée par le conflit mondial. Les quinze années qui se sont écoulées de 1945 à 1960 ont vu, comme nous l'avons montré, l'intensification de la lutte anticoloniale, qui a finalement aboutit à l'accession à l'indépendance de seize pays africains au cours de la seule année 1960. La période suivant l'indépendance a été marquée par les efforts des nouveaux États pour affermir leur liberté, par la construction des nouvelles nations, l'institutionnalisation de l'ordre nouveau et la lutte pour le développement. Nous allons maintenant reprendre l'un après l'autre chacun de ces thèmes.

Un monde à feu et à sang

Si, en 1935, l'Italie se présentait comme l'héritière de l'un des plus anciens empires d'Europe (l'Empire romain), l'Éthiopie était dépositaire, de son côté, de l'une des plus vieilles civilisations d'Afrique. Le conflit qui les opposa dans les années 30 put donc apparaître symboliquement comme un affrontement entre l'Antiquité européenne et l'Antiquité africaine.

Mais l'invasion de l'Éthiopie par les Italiens comportait évidemment une autre dimension, plus sordide. L'impérialisme européen, sous sa forme

moderne, jetait une nouvelle fois son dévolu sur l'Afrique contemporaine. L'Éthiopie, qui avait si longtemps vécu dans un splendide isolement, oasis de souveraineté dans un continent colonisé, se voyait finalement livrée à la soif de conquête des Européens.

Les auteurs de ce volume ont analysé les effets durables de la seconde guerre mondiale sur l'Afrique, effets extrêmement contrastés puisque le conflit a, par exemple, facilité la lutte pour la libération du continent mais aussi conduit à une intégration plus étroite au sein du système capitaliste occidental[1]. Deux mois après avoir déclaré la guerre à l'Allemagne, le gouvernement britannique annonçait qu'il était prêt à acheter tout le cacao d'Afrique occidentale. Sous l'impulsion de la guerre, l'exploitation des économies africaines pour satisfaire les habitudes de consommation européennes était entrée dans une nouvelle phase.

Mais la seconde guerre mondiale n'a pas simplement infléchi le destin de l'Afrique ; elle a profondément modifié aussi celui de l'Europe elle-même, qui, à son issue, s'est retrouvée divisée en un camp communiste et un camp capitaliste. Cette division de l'Europe était symbolisée par celle de Berlin, la ville même où s'était organisé le partage de l'Afrique quelque soixante ans plus tôt. Ironie de l'histoire qui vengeait l'Afrique, la ville d'où était partie, en 1885, la ruée sur le continent africain était elle-même victime, après 1945, du partage de l'Europe. Tout comme le morcellement de l'Afrique, la division de l'Europe née de la seconde guerre mondiale semblait irréversible, malgré les idées visionnaires exprimées par Mikhaïl Gorbatchev dans les années 80. Pour une fois, les ancêtres des Africains triomphaient, leur vengeance sacrée s'était accomplie, mais deux continents étaient divisés, malheureux et meurtris.

Il ne faut surtout pas oublier le rôle joué par l'Afrique dans le conflit mondial qui a précédé ces événements et changé la face du continent aussi bien que celle de l'Europe. Les Ougandais, par exemple, furent 55 000 à servir dans les King's African Rifles. Bon nombre des 87 000 Tanganyikais mobilisés au cours de la guerre combattirent le gouvernement de Vichy et aidèrent de Gaulle en participant à la reconquête de Madagascar en 1942. De nombreux soldats africains prirent part à la guerre contre les Japonais en Birmanie. Dès 1939, le Régiment du Nigéria avait levé 15 bataillons. Et des milliers de soldats nord-africains donnèrent leur vie dans les combats incertains qui, pendant plusieurs années, au nord du Sahara, opposèrent Rommel à Montgomery, Eisenhower et d'autres hommes de guerre illustres.

L'agression italienne contre l'Éthiopie constitua l'épisode de la guerre le plus dramatique pour les Africains. L'Italie, qui prétendait depuis peu à l'héritage de la Rome antique, fut un des premiers pays vaincus. La résistance éthiopienne ne s'était pas laissé étouffer ; elle organisa par exemple, à Addis-Abeba, une attaque à la grenade contre le vice-roi nommé par le gouvernement italien, et lorsque les occupants voulurent mettre à la tête

1. Pour d'autres analyses, voir aussi R. Oliver et M. Crowder (dir. publ.), 1981 ; P. Duignan et L. H. Gann (dir. publ), 1973 et 1975 ; G. S. P. Freeman-Grenville, 1973.

de l'Église éthiopienne l'*abuna* Abraham, celui-ci subit un attentat aux gaz toxiques qui lui coûta la vue.

La résistance éthiopienne réduisit à l'impuissance 56 bataillons italiens. Le 20 janvier 1941, l'empereur Haïlé Sélassié, réfugié au Soudan, repassa la frontière éthiopienne à pied. Le 7 mars 1941, les troupes britanniques, de métropole et des colonies, pénétrèrent massivement en Éthiopie avec l'accord de l'empereur. Les Britanniques, aidés de soldats africains, prirent Addis-Abeba en avril 1941. À la fin de janvier 1942, l'empereur dirigeait de nouveau le pays.

Le combat titanesque entre l'héritier de César et l'héritier de la reine de Saba s'acheva donc honteusement pour le nouvel Imperator, dont les rêves de conquête s'écroulaient. Le monde était devenu plus compliqué. La rivalité des puissances européennes, l'affrontement des impérialismes avaient joué en faveur du descendant assiégé de la reine de Saba. L'héritier de César se retrouva seul face à ces anciens sujets ; le 18 avril 1945, Benito Mussolini fut exécuté par d'autres Européens. « Voilà comment tombent les puissants ! »

Le combat contre le colonialisme

La deuxième période étudiée dans ce volume, entre 1945 et 1960, s'est caractérisée par l'intensification du combat nationaliste contre le colonialisme. Ce combat s'est déroulé sur trois grandes scènes. Il fallait d'abord, à l'intérieur de chaque colonie, mobiliser les masses opprimées contre le racisme et la domination étrangère. Il fallait ensuite mener la lutte dans les pays colonisateurs eux-mêmes et s'assurer le soutien des forces progressistes à l'intérieur des États qui exerçaient leur domination sur l'Afrique. Il s'agissait là, en un sens, de diviser l'ennemi, de semer la discorde dans les métropoles. Le combat se poursuivait enfin, et c'était là son troisième théâtre d'opérations, à l'échelle de la communauté internationale dans son ensemble. Comment gagner l'opinion mondiale à la cause des combattants de la décolonisation ?

La mobilisation des masses dans les colonies elles-mêmes constituait, d'un point de vue stratégique, la phase la plus critique de ces trois formes d'action. Avant même que n'éclate la seconde guerre mondiale, des nationalistes nord-africains, à l'image d'Habib Bourguiba, avaient entrepris de mobiliser leurs compatriotes. Messali Ḥādj créa le Parti du peuple algérien (PPA) en 1936, et ʿAbd al-Khalik Tares fonda la même année le parti de l'Islaḥ au Maroc espagnol. C'est également en 1936 que les nationalistes égyptiens réussirent enfin à contraindre les Britanniques à cesser leur occupation militaire de l'Égypte, à l'exception de la zone du canal de Suez ; mais la croisade contre l'ultime présence militaire britannique dans le pays reprit avant même que l'encre ne fût sèche sur le traité anglo-égyptien de 1936. En janvier 1944, le parti nationaliste de l'Istiḳlāl exigea pour la première fois l'indépendance du Maroc ; Aḥmed Balafredj fut arrêté, et des émeutes éclatèrent en mars à Rabat et à Fès. La même année, en Algérie, Ferḥāt ʿAbbās

fondait le mouvement des Amis du Manifeste et de la Liberté, qui compta bientôt un demi-million d'adhérents.

L'éveil du nationalisme et la mobilisation des colonisés se manifestèrent également, sous diverses formes, dans d'autres pays d'Afrique. De 1933 à 1946, les Français exilèrent, pour appel à la « sédition », le Gabonais Léon Mba. En Angola, le mouvement Tonsi, apparu en 1940 sous la forme du « culte des Tawa », exprimait une révolte culturelle contre les valeurs étrangères. En septembre 1946, Jomo Kenyatta revenait au Kenya, après quinze ans passés à l'étranger, avec pour objectif de réaliser la mobilisation politique de ses compatriotes.

Les associations et les partis politiques se multiplièrent bientôt sur tout le continent, et l'on vit se constituer aussi bien l'Union des populations du Cameroun (UPC) que le Convention People's Party (CPP) en Côte-de-l'Or (l'actuel Ghana), le Rassemblement démocratique africain (RDA) dans l'empire colonial français ou la Tanganyika African National Union (TANU). La résistance à la colonisation s'organisait de plus en plus efficacement et s'institutionnalisait. La mobilisation politique des masses colonisées avait vraiment commencé.

Le combat mené en Afrique même revêtait une importance primordiale, mais il fallait aussi trouver des alliés dans les pays colonisateurs. Il s'agissait à tout le moins de « diviser l'ennemi », d'opposer les Français aux Français, les Britanniques aux Britanniques. Si le colonialisme avait « divisé pour conquérir », l'anticolonialisme pouvait adopter la contre-stratégie consistant à « diviser pour se libérer ». Cet impératif stratégique fut peut-être la raison essentielle qui poussa le RDA, à ses débuts, à nouer des liens avec le Parti communiste français.

La politique coloniale française d'association et d'intégration politiques se prêtait particulièrement bien à l'organisation d'activités anticoloniales dans la métropole. Les colonies françaises d'Afrique étaient en effet directement représentées au sein des institutions législatives de la métropole, selon des modalités sans équivalent dans le système colonial britannique. En novembre 1945, Léopold Sédar Senghor et Lamine Gueye (Sénégal), Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), Apithy Sourou-Migan (Dahomey, l'actuel Bénin), Fily Dabo Cissoko (Soudan français, l'actuel Mali) et Yacine Diallo (Guinée) furent élus à l'Assemblée constituante pour y représenter l'Afrique-Occidentale française. Quelques semaines plus tôt, le Cameroun avait élu ses premiers députés en la personne du prince Alexandre Douala-Manga Bell et du Dr L.-P. Anjoulet. Il aurait été par contre inconcevable que Jomo Kenyatta, Obafemi Awolowo ou Nnamdi Azikiwe fussent élus à la Chambre des communes, à Londres. Ne pouvant être directement représentés dans les institutions métropolitaines, les patriotes africains des colonies de la Couronne essayèrent d'influencer indirectement l'opinion britannique par l'intermédiaire de militants britanniques libéraux ou de gauche. Des députés comme Fenner Brockway ou Barbara Castle se faisaient régulièrement les porte-parole des nationalistes africains et transmettaient leurs doléances à la Chambre des communes. Et des jour-

naux britanniques comme le *Daily Worker*, le *New Statesman* ou le *Manchester Guardian* participaient à la lutte anticoloniale dans la métropole.

Les Algériens, de leur côté, se virent accorder l'accès aux institutions métropolitaines, privilège qui fut progressivement octroyé aux autres possessions françaises. En mars 1944, en prévision de la libération de la France métropolitaine, les autorités françaises groupées autour du général de Gaulle à Alger accordèrent aux musulmans d'Algérie une représentation de quinze députés à l'Assemblée nationale et de sept sénateurs au Conseil de la République. En août 1946, Ferḥāt ʿAbbās, dirigeant de l'Union démocratique du Manifeste algérien, pouvait déposer devant l'Assemblée nationale constituante, à Paris, un projet de fédération entre la France et une future république algérienne. Et pourtant, quelque dix ans plus tard, le même Ferḥāt ʿAbbās était à la tête du gouvernement algérien en exil qui conduisait la lutte de libération nationale contre la domination française.

Ces dernières fonctions de Ferḥāt ʿAbbās nous ramènent au troisième terrain où s'est déroulée la lutte anticoloniale, celui de la communauté internationale. On vit en effet ce dirigeant algérien, devenu au niveau international le principal porte-parole du Front de libération nationale, se rendre de capitale en capitale pour défendre la cause algérienne et solliciter des appuis.

Les nationalistes africains trouvèrent dans l'Organisation des Nations Unies une alliée précieuse et un champ de bataille favorable. Mais, pour un pays, les États voisins constituent nécessairement la partie essentielle de la communauté internationale. L'Algérie avait besoin des autres pays d'Afrique, à commencer par ceux du Maghreb et l'Égypte. Elle n'en essaya pas moins résolument de gagner à sa cause le reste de l'Afrique, en particulier lors de la Conférence des peuples africains qui se tint à Accra en 1958.

Le continent africain ne se contenta pas de subir les influences étrangères. Il contribua aussi à redéfinir les objectifs d'une réforme du système mondial. La nationalisation du canal de Suez par Gamal ʿAbd al-Nasser, en 1956, constitua l'une des plus importantes initiatives africaines du XX^e^ siècle. Seulement cinq ans auparavant (en 1951), l'Iran, Muḥammad Mossadegh étant premier ministre, avait nationalisé ses ressources pétrolières. Les services secrets des États-Unis d'Amérique avaient peu après neutralisé Mossadegh et restauré l'autorité du shah Muḥammad Rīza Pahlavi, plus favorable à l'Occident. Toute nouvelle tentative d'un pays du tiers monde pour nationaliser ses ressources et en disposer librement semblait dès lors vouée à l'échec.

Mais en juillet 1956, grâce à al-Nasser, les pays du tiers monde retrouvèrent la possibilité de prendre des initiatives pour contrôler leurs ressources. Il ne s'agissait pas, cette fois, de pétrole, comme dans l'Iran de Mossadegh, mais d'un canal égyptien construit par des ouvriers égyptiens au prix d'énormes sacrifices. Le percement du canal de Suez avait en effet coûté la vie à plusieurs milliers d'Égyptiens un siècle environ avant qu'al-Nasser ne décide de le nationaliser. Contrairement à Mossadegh, al-Nasser réussit à imposer sa courageuse décision. Depuis, les dirigeants africains courent de moins en

moins de risques quand ils envisagent la nationalisation ou la socialisation des ressources de leurs pays.

La nationalisation du canal de Suez et les événements qui la suivirent furent l'occasion d'une transformation du rôle de l'Union soviétique en Afrique. L'URSS cessa de constituer une menace impérialiste et devint l'alliée des Africains en lutte pour leur indépendance. Elle fournit à l'Égypte des pilotes pour la navigation sur le canal de Suez après que les Occidentaux, en représailles contre la nationalisation, eurent retiré les leurs. Elle assuma également la charge encore plus considérable d'aider l'Égypte dans la construction du barrage d'Assouan, à la place de la Grande-Bretagne, des États-Unis et de la Banque mondiale qui s'étaient dérobés à leurs engagements. L'URSS semblait dès lors avoir abandonné toute visée impérialiste en Afrique, et les faits montrèrent qu'elle était prête à soutenir les Africains dans leur combat pour la liberté. La crise de Suez et la remarquable politique d'al-Nasser ont marqué un tournant historique. Par la suite, jusqu'à l'internationalisation du combat contre l'*apartheid*, l'Afrique ne fera plus appel aussi efficacement à la communauté internationale.

Tels furent donc les trois aspects de la lutte contre le colonialisme : les nationalistes africains ont d'abord mobilisé les masses colonisées ; ils se sont ensuite introduits dans les milieux impérialistes des métropoles, afin de « diviser pour se libérer » ; ils ont enfin fait appel à la communauté internationale et l'ont gagnée à leur cause, en commençant par leurs voisins, qu'ils ont résolument enrôlés sous la bannière du panafricanisme. Nous avons cité dans un chapitre précédent le précepte de Kwame Nkrumah : « Cherchez d'abord le royaume politique, et tout le reste vous sera donné par surcroît. » Maintenant que tu es entrée dans ce royaume politique, *quo vadis Africa ?* C'est à cette question qu'il nous faut revenir une fois de plus.

Certains chapitres précédents ont particulièrement étudié le passage de la lutte pour l'indépendance à la phase de construction nationale. D'autres ont examiné les efforts qui ont été accomplis pour doter les *nations* africaines d'une plus grande cohérence culturelle et pour conférer plus de légitimité et d'autorité aux *États* africains. Ces efforts ont affermi la liberté, assuré l'intégrité des territoires et favorisé la poursuite du développement et du progrès.

Mais ensuite ? Les deux révolutions cruciales qui attendent l'Afrique vont porter sur les *rôles des hommes et des femmes* et sur les *compétences scientifiques*. Ces deux révolutions sont étroitement liées, selon une dialectique que nous allons considérer de plus près.

Une profonde transformation des rapports entre les sexes s'est à vrai dire déjà amorcée, notamment sous l'effet des interactions qui se sont produites entre la culture africaine et d'autres cultures durant la période étudiée dans ce volume. L'islam et la colonisation occidentale ont apporté, dans ce domaine, des modèles différents du modèle africain. Cette évolution culturelle a suscité des tensions dans les familles et dans l'ensemble de la société africaine. Nous allons à présent examiner cette question des rôles sexuels dans la société africaine depuis 1935.

L'évolution des rôles des hommes et des femmes

Les rôles et les fonctions assignés en Afrique aux hommes et aux femmes ont beaucoup changé depuis 1935. Dans de nombreuses cultures traditionnelles, on croyait que Dieu avait fait de la femme la gardienne du *feu*, de l'*eau* et de la *terre*, Dieu se chargeant lui-même du quatrième élément de l'univers, l'air omniprésent.

En tant que gardienne du feu, la femme devait approvisionner la collectivité en énergie. Or le bois de chauffage constitue la principale source d'énergie dans l'Afrique rurale. Les femmes africaines avaient donc une responsabilité démesurée: elles devaient trouver du bois de chauffage et transporter d'énormes fagots, même si, bien souvent, c'étaient les hommes qui abattaient d'abord les grands arbres d'où ce bois était tiré.

Gardiennes de l'eau, qui assurait à la fois la survie et la propreté, les femmes africaines devaient procurer à la famille cette substance indispensable. Elles parcouraient de longues distances pour aller la chercher; mais c'étaient souvent les hommes qui creusaient les puits.

Le rôle des femmes en tant que gardiennes de la terre se rattachait à l'idée de la *double fécondité*. Les femmes assuraient la *survie* de la génération présente en jouant un rôle primordial dans la culture du sol, dont elles entretenaient la fertilité. Et, en tant que mères, grâce à leur propre fécondité, elles donnaient la *vie* à la génération suivante. Cette double fécondité constituait un aspect du triple rôle de gardiennes des femmes africaines, bien que leur travail fût toujours associé à celui des hommes[2].

Qu'est-il advenu après 1935 de cette conception traditionnelle du triple rôle des femmes? Divers éléments de l'expérience coloniale ont modifié de différentes façons les rôles des hommes et des femmes en Afrique.

L'occupation des hommes à des travaux salariés a eu pour effet d'accroître encore le rôle des femmes dans l'agriculture. Mais selon Margaret Jean Hay, qui a enquêté auprès des femmes luo du Kenya, cet effet mit un certain temps avant de se manifester: « En 1930, de nombreux hommes avaient quitté Kowe au moins une fois pour aller travailler à l'extérieur de la province […]. La plupart de ces hommes étaient restés absents pendant quinze ans ou plus […]. On pourrait penser que cette expatriation croissante de la main-d'œuvre masculine de la province a augmenté la charge de travail agricole des femmes […]. En 1910, des administrateurs déploraient déjà le fait que le Nyanza devienne un réservoir de main-d'œuvre pour toute la colonie […]. Pourtant, dans les années 20, les migrations de courte durée étaient en général le fait de jeunes célibataires qui jouaient un rôle relativement secondaire dans l'économie locale, même s'ils pratiquaient occasionnellement l'élevage et capturaient parfois le bétail de l'ennemi en temps de guerre. De plus, ces

2. Le regretté Okot p'Bitek, anthropologue et poète ougandais, m'a fourni d'intéressantes précisions sur les mythes de l'Ouganda septentrional relatifs à la féminité. Nous avons également discuté des ressemblances et des différences entre les conceptions africaines de la matière et celles d'Empédocle, philosophe grec du V^e^ siècle avant l'ère chrétienne. Voir O. p'Bitek, 1971.

travailleurs migrants pouvaient souvent s'arranger, et de fait s'arrangeaient, pour faire coïncider leur absence avec les périodes creuses du cycle agricole […]. Avant 1930, les migrations n'ont donc privé l'économie locale que d'un petit nombre de travailleurs et n'ont pas sensiblement modifié la division sexuelle du travail[3]. »

Mais Margaret Hay montre ensuite comment la crise des années 30 et la seconde guerre mondiale ont transformé la situation, les migrations de travailleurs et la conscription enlevant à l'agriculture une proportion croissante de la population masculine. Ce phénomène fut encore accentué par le développement de l'industrie minière (l'exploitation de mines d'or de Kowe débutant en 1934) : « L'absence prolongée des hommes eut une influence sur la division sexuelle du travail ; jamais les femmes et les enfants n'avaient dû effectuer une aussi grande partie des travaux agricoles […]. Les années 30 furent une période de transition en ce qui concerne la division sexuelle du travail, et c'est de toute évidence les femmes qui ont porté le poids du changement dans les zones rurales[4]. »

À partir des années 30, les femmes jouèrent un rôle plus considérable qu'avant en tant que « gardiennes de la terre ». En Afrique australe, l'absence des hommes qui allaient travailler dans les mines eut des conséquences encore plus dramatiques. Dans les années 50, certaines collectivités d'Afrique du Sud présentaient une remarquable bipartition : elles se divisaient en un prolétariat masculin (travailleurs de l'industrie) et une paysannerie féminine. Les règlements qui, en Afrique du Sud, interdisaient aux mineurs de faire venir leurs femmes auprès d'eux aggravaient encore cette tendance à la ségrégation sexuelle, à l'*apartheid sexuel*. Beaucoup de femmes, dans les États limitrophes, se retrouvaient plus isolées que jamais pour remplir leur triple rôle de gardiennes du feu, de l'eau et de la terre.

Les guerres de libération menées en Afrique australe à partir des années 60 contribuèrent également à accroître l'instabilité familiale et à modifier la division traditionnelle du travail entre les sexes. Certains combattants emmenèrent bien leurs femmes avec eux, et des armées de libération comme la ZANLA et la ZIPRA (branches armées de la Zimbabwe African National Union et de la Zimbabwe African People's Union), ou le Front de libération du Mozambique comprenaient même quelques combattantes. Mais dans l'ensemble la guerre a perturbé la vie familiale et la répartition traditionnelle des tâches entre les hommes et les femmes.

Après leur accession à l'indépendance, certains États limitrophes de l'Afrique du Sud ont connu des guerres contre-révolutionnaires. La plus artificielle de ces guerres postcoloniales est celle qu'a déclenchée au Mozambique le prétendu Mouvement de résistance nationale du Mozambique (MRN).

Ces conflits eurent, eux aussi, des effets sur les relations entre les sexes. Ainsi, sans parler des perturbations que la guerre produit habituellement sur la vie familiale, les actions du MRN, au milieu des années 80, avaient tellement endommagé les infrastructures du Mozambique que beaucoup de

3. M. J. Hay, 1976, p. 98-99. Pour un point de vue féministe, voir aussi M. R. Cutrufelli, 1983.
4. M. J. Hay, 1976, p. 105.

travailleurs migrants ne revenaient plus dans leur famille entre deux périodes de travail dans les mines sud-africaines.

On ne sait pas exactement quelle influence cette situation a pu avoir sur l'idée de « double fécondité » élaborée à propos du rôle des femmes africaines. Il est possible que l'absence prolongée des maris ait fait baisser le taux de fécondité dans certaines communautés du Mozambique. Il se peut aussi que le système de migration des travailleurs propre à l'ensemble de l'Afrique australe ait engendré une tendance à la polyandrie de fait, la femme restée seule trouvant au bout d'un certain temps un autre homme qui remplace *de facto* son mari absent[5].

Si le phénomène dominant était celui d'une baisse du taux de fécondité par suite de l'absence prolongée des maris, on pourrait en conclure que le principe de la « double fécondité » a eu pour effet de réduire les fonctions sociales liées à la fécondité biologique des femmes et d'accroître leur participation aux activités liées à la fertilité du sol.

Si par contre le phénomène le plus significatif, dans les communautés minières d'Afrique australe, était la tendance à la polyandrie de fait, il se pourrait que tout un nouveau réseau de relations sociales soit en train de voir le jour dans cette partie de l'Afrique[6].

L'apparition de nouvelles techniques, qui transformèrent les rôles de l'homme et de la femme, compte parmi les changements survenus en Afrique durant cette période qui ont influencé sur les relations entre les sexes. L'usage de la houe conservait aux femmes africaines une place centrale dans l'activité agricole, mais la mécanisation de l'agriculture a eu tendance à les marginaliser. Les prérogatives que les nouvelles techniques, plus avancées, ont conférées aux hommes menacent leur rôle de « gardiennes de la terre ».

L'éducation occidentale, par sa nature même, a fait peser, durant cette période, une autre menace sur le rôle primordial que jouaient les femmes dans l'économie africaine. Les Africaines occidentalisées sont assurément plus mobiles, plus libres et plus capables de défendre leurs intérêts que leurs sœurs restées sous l'influence de la culture traditionnelle. Mais s'occuper d'une machine à écrire après avoir été la gardienne du feu, de l'eau et de la terre constitue sans aucun doute une forme de marginalisation pour la femme africaine. La dactylographie est moins essentielle pour la survie de la collectivité que la culture du sol. Les Africaines occidentalisées de la seconde moitié du XX^{e} siècle sont en général plus libres, mais tendent à jouer un rôle moins important dans les économies africaines que les femmes qui participent encore à la vie traditionnelle des régions rurales.

L'internationalisation des économies africaines a représenté, durant cette période, une troisième menace pour le rôle traditionnel des femmes africaines. Quand l'activité économique africaine avait un caractère plus local, les femmes jouaient un rôle décisif sur les marchés locaux et en tant que commerçantes. Depuis, la tendance à l'expansion des activités économiques qui a

5. De tels arrangements ont assurément lieu au Mozambique, mais on ne sait pas jusqu'à quel point la polyandrie de fait est répandue dans l'ensemble de l'Afrique australe.
6. Je me réfère ici aux enquêtes et aux interviews réalisées en Afrique australe dans le cadre d'un projet pour les chaînes de télévision BBC et WETA. Voir A. A. Mazrui, 1986.

caractérisé les périodes coloniale et postcoloniale a progressivement écarté les femmes des centres de décision de l'économie internationale. Il est vrai que les Nigérianes, en particulier, ont refusé d'être complètement marginalisées, même dans le commerce international. Mais, dans l'ensemble, l'immense majorité des Africains qui font du commerce sur les marchés internationaux et siègent dans les conseils d'administration des sociétés transnationales sont des hommes. Dans les réunions de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, où les musulmans sont majoritaires, des inhibitions supplémentaires s'opposent à la présence de toute femme, et même le Nigéria ne saurait y être représenté par une déléguée.

Grâce à quel type d'activité la proportion des femmes dans la vie publique africaine pourrait-elle augmenter un jour ? La subordination des femmes sur le plan politique ne s'explique pas par la différence des rôles économiques. Les Africaines participent très activement à la vie économique, alors que les Saoudiennes, par exemple, en sont exclues. Et pourtant dans la société africaine comme dans la société saoudienne, les femmes sont subordonnées aux hommes sur le plan politique. La différence des rôles économiques n'est donc pas la véritable cause de cette infériorité politique.

Ce qui est universel, ce n'est pas le rôle économique des femmes, mais leur absence de rôle militaire. Dans toute l'Afrique (comme dans le reste du monde), les femmes sont tenues à l'écart de l'activité militaire. L'accession des femmes à l'appareil militaire modifiera un jour les rapports de force politiques entre les sexes. L'armée somalienne a commencé à recruter des femmes, et l'armée de l'air algérienne recrute aussi désormais des femmes pilotes. Dans ces deux pays musulmans d'Afrique, les femmes commencent à se voir confier certaines fonctions militaires. Mais il faudra dépasser le stade des mesures symboliques. Sur ce continent de coups d'État, le jour viendra peut-être où une dépêche annonçant un putsch en Afrique de l'Ouest sera ainsi rédigée : « À Lagos, un coup d'État militaire a porté au pouvoir le général de brigade *Louise* Adebiyi[7]. »

Le panafricanisme ou la confédération des sexes

Le panafricanisme est traditionnellement considéré comme un ensemble de relations qui unissent les Africains par-delà les frontières territoriales. Mais il faudrait en donner une définition plus large : le panafricanisme comprend aussi les relations qui unissent les Africains de part et d'autre de la frontière *sexuelle*. Il ne suffit pas de transcender les divisions nationales et le découpage territorial hérité du colonialisme. Il faut abattre une barrière *politique* qui sépare les Africains depuis bien plus longtemps encore : celle qui sépare les hommes et les femmes dans la vie publique.

Nkrumah définissait le panafricanisme comme l'acceptation d'un partage du pouvoir dans le cadre d'une fédération territoriale. Mais il serait encore plus nécessaire de partager le pouvoir dans le cadre d'une *confédération des sexes*.

7. Nous avons exposé cette question en termes similaires dans A. A. Mazrui, 1990.

L'Afrique traditionnelle, avant la colonisation européenne, offre de magnifiques exemples de partage du pouvoir entre les sexes. Les époques de Hatshepsout en Égypte (XV^e siècle avant l'ère chrétienne), de Nzinga en Angola (environ 1581-1663), de Yaa Asantewa en pays ashanti (environ 1830-1921) et de Nehanda au Zimbabwe (environ 1863-1898) illustrent cette conception particulière du panafricanisme comme partage du pouvoir entre les hommes et les femmes. Certaines de ces époques ont été étudiées dans de précédents volumes de cette *Histoire générale de l'Afrique*.

La colonisation de l'Afrique a-t-elle renforcé ou affaibli cette tradition de partage du pouvoir entre les sexes ? Nous avons indiqué qu'elle a eu des effets variés sur les relations entre hommes et femmes. La domination coloniale et l'introduction de la culture occidentale ont marginalisé les femmes dans certains domaines et leur ont donné une plus grande place dans d'autres sphères d'activité. Le panafricanisme en tant que mode de relation entre les sexes a tout à la fois pâti et tiré profit de l'occidentalisation de l'Afrique.

Comme depuis 1935 l'Afrique est plus fortement intégrée dans le système mondial, le monde extérieur influence plus profondément que jamais la vie quotidienne des Africains et des Africaines. Il en résulte un certain nombre de contradictions sociales. En ce qui concerne les rôles féminins, l'internationalisation de l'Afrique a simultanément réduit l'importance de l'activité économique des femmes et favorisé le développement de leur activité diplomatique.

Nous avons vu que depuis 1935 les économies africaines qui ont conservé leur caractère local ont fait une plus large place aux femmes que celles qui se sont internationalisées. Nous avons rappelé le rôle historique des Africaines, souvent chargées de vendre l'excédent des produits agricoles et participant activement au processus de production dans les régions rurales. L'internationalisation de la production et du commerce, durant les périodes coloniale et postcoloniale, a eu pour effet, comme nous l'avons noté, de réduire peu à peu l'influence des femmes sur les processus économiques. Comme nous l'avons dit, les Africains siégeant dans les conseils d'administration des sociétés transnationales sont presque tous des hommes. L'internationalisation de l'économie africaine, à l'époque coloniale et postcoloniale, s'est assurément traduite jusqu'à présent par une marginalisation des femmes. Le panafricanisme économique en tant que collaboration économique entre les hommes et les femmes d'Afrique a donc été mis à mal durant cette période.

En revanche, depuis l'accession à l'indépendance, la diplomatie offre de nouvelles possibilités de carrière sous le signe du panafricanisme aux Africaines qui possèdent un niveau d'instruction élevé. En septembre 1969, comme nous l'avons vu au chapitre premier, la Libérienne Angie E. Brooks fut élue présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies (une seule autre femme avait occupé ce poste avant elle : l'Indienne Vijaya Lakṣmī Pandit, sœur de Jawaharlāl Nehru). Angie Brooks fut à New York le plus haut placé des diplomates africains : le panafricanisme en tant qu'union des Africains de part et d'autre de la frontière sexuelle y gagnait[8].

8. Ce passage doit beaucoup à un échange de vues avec Dolores Mortimer, spécialiste de haut niveau chargée de la gestion de programmes d'échanges internationaux dans le domaine de l'éducation à l'United States Information Agency (USIA), à Washington.

30.1. À gauche : la Libérienne Angie Brooks, présidente de l'Assemblée générale des Nations Unies en 1969-1970.
À droite : la princesse Elizabeth Bagaya, ministre des affaires étrangères de l'Ouganda, prenant la parole devant l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 1974.
[*Photos :* © Nations Unies. Photo : T. Chen.]

L'ambassadrice Angie Brooks avait déjà ouvert plus d'une voie nouvelle au cours de sa carrière diplomatique ; elle avait été, notamment, la première femme et la première Africaine à présider le Conseil de tutelle des Nations Unies. Lorsqu'elle accéda à la présidence de l'Assemblée générale, M^me^ Brooks déclara : « Je suis fière de mon continent, de mon pays et de mon sexe. » L'autorité suprême au sein de l'Assemblée générale a donc été exercée, pendant quelque temps, par une Africaine.

L'Ougandaise Elizabeth Bagaya (auparavant princesse de Toro) a rempli les fonctions d'ambassadrice itinérante d'Idi Amin puis, dans les années 70, celles de ministre des affaires étrangères. Mais la princesse Elizabeth était trop indépendante pour exercer longtemps de telles fonctions sous un régime militaire aussi inconstant. Elle l'était même trop pour rester longtemps ambassadrice aux États-Unis à la fin des années 80, sous le président Yoweri Museveni. Elle refusa d'être « précipitamment » envoyée à Paris et préféra démissionner. Elizabeth Bagaya Nyabongo n'en a pas moins réellement représenté, pendant quelque temps, le panafricanisme territorial et intersexuel.

D'autres Ougandaises occupèrent des postes diplomatiques importants, depuis Bernadette Olowo, ambassadrice à Bonn, jusqu'à Anna Amailuk, haut

commissaire à Ottawa, en passant par Freda Blick, ambassadrice à Paris à la fin des années 80. Le Ghana eut également une ambassadrice en poste à Paris, il s'agissait de Theresa Strictner-Scott. Ces femmes qui représentèrent l'Afrique à l'étranger contribuèrent, sur le plan diplomatique, à l'extériorisation du panafricanisme. Certaines représentèrent aussi leur pays dans un autre État africain. M^me^ Amailuk, par exemple, fut ambassadrice de l'Ouganda au Ghana.

Les Africaines ont eu aussi la possibilité de mener une activité internationale de caractère moins officiel dans le cadre de fonctions quasi diplomatiques. Angie Brooks a ainsi présidé la Fédération internationale des femmes juristes et a été décorée par un certain nombre de gouvernements étrangers, notamment ceux du Brésil, de la République fédérale d'Allemagne, de la Yougoslavie, du Cameroun et de la République populaire de Chine.

Parmi les Kényennes qui ont rempli pendant plusieurs années des fonctions quasi diplomatiques, on peut citer Margaret Kenyatta et Grace Ogot. Plusieurs femmes ont par ailleurs figuré au nombre des fonctionnaires et des diplomates de haut rang du Ministère des affaires étrangères du Kenya, elles ont souvent servi l'ensemble du continent africain aussi bien que leur pays.

Lors de l'accession de la Zambie à l'indépendance, en 1964, la Zambienne la plus en vue n'était pas une diplomate, mais la prophétesse Alice Lenshina, chef de l'Église de Lumpa. Son opposition au gouvernement zambien et au parti dominant provoqua un grave conflit dans le pays. Mais que l'on se rangeât du côté d'Alice Lenshina ou de Kenneth Kaunda, qui dirigeait le gouvernement de la nouvelle Zambie indépendante, cette situation montrait une fois de plus que l'Afrique pouvait encore produire des dirigeantes passionnées, capables d'inspirer à leurs fidèles les plus grands actes de courage et d'abnégation.

Depuis son indépendance, la Zambie a confié certaines fonctions quasi diplomatiques à des femmes, notamment Mutumba Bull qui conjugue la double qualité de personnalité politique et de scientifique. Comme les autres Africaines occupant des postes similaires, ces femmes ont elles aussi servi à la fois leur pays et l'ensemble du continent.

Les femmes de certains dirigeants africains, durant cette période, se sont fait connaître par leur propre activité politique et diplomatique. Dans les années 80, Sally Mugabe s'est occupée d'un certain nombre de causes humanitaires et internationales, et notamment de la protection de l'enfance sur le continent africain. M^me^ Mugabe a entretenu des relations diplomatiques suivies avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et animé, à Harare, plusieurs réunions panafricaines destinées à promouvoir la cause des enfants africains. (L'action humanitaire et diplomatique de M^me^ Mugabe n'est pas sans rappeler celle qu'Eleanor Roosevelt mena aussi bien avant qu'après la mort de son mari.)

En Égypte, Jehan al-Sādāt a eu une activité diplomatique du vivant de son mari. Auprès des hommes musulmans d'esprit conservateur du Moyen-

Orient, ses prises de position et ses apparitions publiques furent plus souvent un handicap qu'un atout. Mais pour de nombreuses femmes arabes, elle a représenté pendant un certain temps un modèle à suivre. Après l'assassinat de son mari, en 1981, elle a été reléguée dans un oubli relatif.

Sur le plan politique comme dans les relations entre les sexes, le panafricanisme a pris durant cette période en Afrique australe des formes particulièrement tumultueuses. En République sud-africaine, dans les années 80, Winnie Mandela fut sans conteste, toutes races confondues, la plus illustre des épouses. Bien que, dans la lutte contre l'*apartheid*, elle n'ait pas directement joué de rôle diplomatique ni exercé de fonction politique officielle, elle est devenue l'Africaine la plus célèbre des années 80. Elle s'est trouvée, dans cette partie du continent, au point de rencontre de plusieurs processus historiques et de plusieurs courants du panafricanisme. Son action n'a pas seulement concerné les questions raciales, mais aussi les relations entre les sexes et entre les générations.

Dans toute l'Afrique australe, il fallait en effet jeter des ponts non seulement entre les races, mais aussi entre les sexes et entre les générations, car les relations entre les hommes et les femmes avaient été perturbées par

30.2. À gauche : l'Égyptienne Jehan al-Sādāt, championne des droits de la femme.
À droite : la Sud-Africaine Winnie Mandela, militante du movement coatre l'*apartheid*, à Johannesburg, en octobre 1985.
[*Photos :* Sipa Press, Paris. © Keystone, Paris.]

la répression, les guerres de libération et les migrations de travailleurs. La colère et l'extrémisme engendrés par l'*apartheid* avaient également détérioré les rapports entre les jeunes Africains et les générations plus âgées.

La crise qui, à la fin des années 80, a bouleversé la vie de Winnie Mandela se situe à l'intersection de ces trois ensembles de relations panafricaines, relations entre les sexes, les races et les générations. En sa qualité d'épouse de Nelson Mandela, qui avait passé plus d'un quart de siècle en prison, elle symbolisait le tribut imposé par la lutte politique aux relations entre les sexes; et, par son engagement pour préparer les jeunes militants à l'exercice de leurs fonctions sociales, elle avait travaillé pour le rapprochement des générations. Mais en 1988 et 1989, elle rencontra de graves difficultés, notamment à cause des agissements des très jeunes gens qu'elle avait essayé d'encadrer. La femme qui était une martyre de l'*apartheid* depuis la condamnation de son mari à la prison à vie, en 1964, la femme qui avait été pendant de longues années exilée et reléguée dans un ghetto noir fut alors l'objet des attaques et des affronts de certains cercles qui l'avaient autrefois proclamée « mère de la nation ».

Son histoire personnelle s'inscrit dans l'histoire plus générale des relations entre hommes et femmes en Afrique australe. La répression et la guerre ont fait de nombreuses femmes des « veuves de la révolution » — veuves des martyrs du combat pour la libération — ou des « veuves de la prison » pour celles dont les maris étaient prisonniers à vie. Au niveau international, Winnie Mandela était la plus illustre de ces « veuves de la prison ».

Des tendances sociologiques lourdes se manifestaient dans cette situation. De nouvelles formes d'initiation à la condition de guerrier s'offraient aux jeunes Noirs d'Afrique australe: de nombreux adolescents s'étaient enrôlés dans les armées de libération, et dans les centres urbains l'activité guerrière, sous sa forme nouvelle, consistait le plus souvent à défier les forces de sécurité armées dans des affrontements de rues. L'expérience tentée par Winnie Mandela, l'organisation d'une équipe de football composée de jeunes chargés en outre d'assurer sa protection, aurait pu devenir un modèle. Mais cette expérience a mal tourné. L'équipe de football s'est transformée en une bande se livrant à la guerre contre d'autres bandes de jeunes, ce qui mit fin aux rêves de Winnie Mandela.

L'Afrique australe a également vu s'instaurer des rapports d'un type particulier entre le *sexe* et la *classe sociale*. Dans les communautés minières d'Afrique du Sud, les hommes n'avaient pas le droit de vivre avec leurs femmes. Comme nous l'avons noté, l'*apartheid* sexuel s'ajoutait ici à l'*apartheid* racial. Nous avons vu que les femmes restaient souvent dans les zones rurales où elles pratiquaient une agriculture de subsistance, tandis que leur mari parcouraient des milliers de kilomètres pour trouver un emploi salarié. D'où la formation d'un prolétariat masculin migrant et d'une paysannerie féminine sédentaire. Femme séparée de son mari par l'injustice d'un régime, Winnie Mandela représentait aussi un modèle à suivre pour ces paysannes.

La lutte qu'ils ont menée durant cette période pour le rapprochement des races valut le prix Nobel de la paix à deux Noirs sud-africains, Albert Luthuli et Desmond Tutu. Mais le combat pour le rapprochement des sexes ou des générations n'était pas susceptible de rapporter de prix Nobel. Ni la lutte contre le sexisme ni l'atténuation des conflits entre les générations n'entraient encore dans la définition de la défense de la « paix », telle que l'entendait le Comité Nobel. Malgré le succès de ses efforts pour rapprocher les sexes et les générations, Winnie Mandela était trop controversée dans les années 80 pour pouvoir être la première femme noire à obtenir un prix Nobel. Mais sa carrière politique est loin d'être terminée et seule l'histoire jugera un jour sa contribution au panafricanisme.

C'est également à l'avenir de dire si la première élection d'une femme au poste de secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine *suivra* ou *précédera* l'accession au pouvoir de la première femme présidente d'un État africain[9].

L'éducation coloniale : la libération sans le développement

L'Afrique ne connaîtra peut-être cette révolution dans les rapports entre les sexes qu'après la deuxième grande transformation que nous avons évoquée, à savoir la généralisation de l'accès aux *connaissances* spécialisées. Une révolution sexuelle et une révolution scientifique vont peut-être toucher le continent, mais la seconde paraît plus proche que la première.

Il ne faut pas oublier que les savoir-faire introduits en Afrique par la colonisation présentent une ambiguïté historique fondamentale : s'ils ont favorisé l'*émancipation*, ils s'avèrent foncièrement inutiles au *développement*. Les savoir-faire introduits par les colonisateurs relevaient essentiellement de la *communication* ; et la maîtrise des formes nouvelles de communication écrite et orale a effectivement facilité la décolonisation. Mais les colonisateurs n'ont pas su transmettre efficacement les techniques de *production*. C'est en ce sens que le système d'éducation et de formation hérité de l'époque coloniale n'a pas réussi à promouvoir un véritable développement dans les « territoires » africains.

La crise des années 30, la seconde guerre mondiale et leurs conséquences sur l'Europe ont contribué, comme nous l'avons indiqué, à mettre le capitalisme et, finalement, l'impérialisme devant leurs responsabilités. C'est surtout après la seconde guerre mondiale que les puissances impérialistes ont commencé à s'intéresser à l'éducation et à la formation des Africains colonisés. De nouvelles techniques de communication furent alors élaborées. C'est en 1948 que fut fondé l'University College de la Côte-de-l'Or, et que celui d'Ibadan accueillit ses premiers élèves. L'Université de Lovanium fut

9. A. A. Mazrui, 1990.

créée par décret au Congo belge en février 1949; mais c'est seulement en 1954 que les premiers élèves africains, au nombre de trente, furent admis au cours préuniversitaire (onze seulement seront déclarés reçus à l'examen de passage).

En Ouganda, le University College de Makarere fut fondé à la fin de 1949. Des centres de recherche firent également leur apparition, comme l'Institut d'ophtalmologie tropicale, créé à Bamako, au Soudan français, en 1953, ou l'Organisation pour la recherche sur l'alimentation et la nutrition en Afrique (ORANA), à Dakar. De tels centres de recherche pouvaient contribuer au développement de l'Afrique et ne mettaient pas simplement en œuvre des techniques de communication. Mais étudier la nutrition ou l'ophtalmologie, ce n'était pas étudier des techniques de *production*, et, de toute façon, ces recherches n'occupaient qu'une place très limitée dans le système éducatif colonial qui, pour l'essentiel, continuait de privilégier un enseignement de type littéraire traditionnel.

Les patriotes africains se servirent de certaines des techniques de communication enseignées dans les institutions coloniales pour défendre leur point de vue dans les métropoles et communiquer avec le reste de la communauté internationale. Comme on l'a vu dans des chapitres précédents, le concept de négritude a été forgé par des patriotes noirs résidant en France, notamment par Aimé Césaire et Léopold Sédar Senghor. Le mouvement de la négritude a commencé au début de la période étudiée dans ce volume. Chez les Africains de langue anglaise, la publication en 1938 d'*Au pied du mont Kenya*, livre où Jomo Kenyatta prend également la défense de l'Afrique, constitue l'équivalent du mouvement de la négritude en tant que mouvement de légitimation culturelle. Le mouvement de la négritude et *Au pied du mont Kenya* exprimèrent deux aspects importants de la nouvelle maîtrise des Africains en matière de communication, une communication tournée aussi bien vers les métropoles que vers le reste du monde. Cette nouvelle maîtrise était ici mise au service de la croisade pour la libération de l'Afrique. En 1947, Alioune Diop fondait à Paris *Présence africaine*, nouvel instrument de communication, nouvelle arme dans le combat pour la défense de l'Afrique.

Tout compte fait, la formation dispensée par l'éducation coloniale, visant à la maîtrise de l'expression écrite et orale dans les langues européennes, a bien servi la cause de la libération politique de l'Afrique. Ce n'est pas un hasard si les mouvements anticoloniaux furent massivement dirigés par des patriotes africains occidentalisés ou semi-occidentalisés. Les pères fondateurs des nouvelles nations africaines ont majoritairement été formés dans les écoles de missionnaires établies en Afrique ou les établissements d'enseignement supérieur occidentaux, sinon, assez souvent, dans ces deux types d'établissements. Ce fut le cas des fondateurs et premiers présidents du Ghana (Nkrumah), du Sénégal (Senghor), de la Tanzanie (Nyerere), du Nigéria (Azikiwe), de la Côte d'Ivoire (Houphouët-Boigny), du Malawi (Banda), du Kenya (Kenyatta), et de beaucoup d'autres hommes d'État. À l'évidence, s'ils ne représentaient qu'une étroite minorité de la population

totale du continent, les patriotes africains occidentalisés étaient à l'avant-garde de la lutte pour l'indépendance politique. Comme l'ont montré les chapitres de ce volume consacrés à l'histoire politique, ces Africains ayant reçu une éducation occidentale ont fini par éclipser les dirigeants traditionnels et par prendre les rênes du pouvoir après le départ des colonisateurs. C'est en ce sens que les techniques de communication introduites en Afrique durant la période coloniale ont facilité l'accession du continent à l'indépendance politique.

Mais les puissances coloniales n'ont pas véritablement formé les Africains aux techniques de production. De ce point de vue, malgré toute son utilité pendant la phase de libération politique, le système d'enseignement colonial s'est révélé incapable d'assurer le développement de l'Afrique. Les techniques agricoles restent en grande partie rudimentaires, les usines doivent quasiment importer le moindre boulon, les barrages sont souvent délabrés, les machines tombent en panne faute de pièces de rechange. La capacité de l'industrie africaine à exploiter les ressources minérales du continent est dérisoire. Même sa capacité à *extraire* ces minerais sans recourir à l'équipement, aux connaissances et à l'encadrement fournis par l'étranger est étonnamment limitée. L'Afrique sort de son sol des ressources minérales qu'elle ne sait

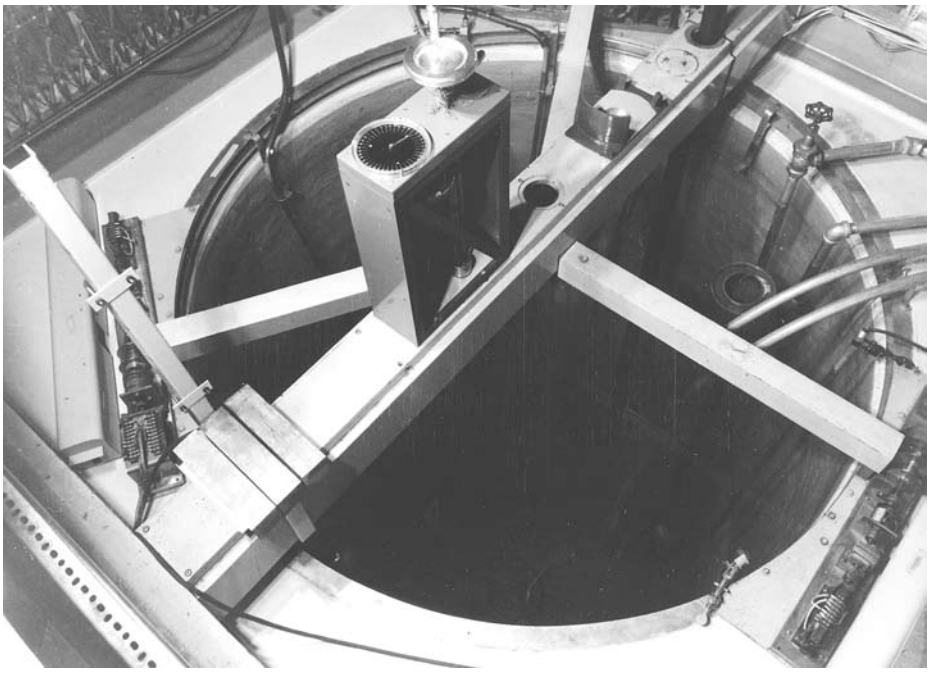

30.3. Le réacteur nucléaire Triga (Zaïre, 1965).
[*Photo :* © Atelier Roland Minnaert.]

toujours pas transformer, et elle importe des biens de consommation qu'elle ne sait toujours pas produire.

La conclusion s'impose : si le colonialisme a produit ses propres fossoyeurs en formant une élite politique africaine, il n'a pas créé l'avant-garde économique nécessaire au développement de l'Afrique. L'éducation coloniale a facilité la réalisation d'un premier objectif, l'émancipation des Africains ; mais l'héritage colonial ne suffira jamais à assurer le développement du continent. Les compétences en matière de communication doivent aujourd'hui se combiner avec les compétences en matière de production et de développement.

Mode de gouvernement et développement

L'Afrique est entrée dans l'ère nouvelle de l'indépendance avec un retard encore plus considérable en matière de compétences qu'en matière d'appareil productif; un abîme séparait ses nouvelles institutions postcoloniales et sa capacité à les utiliser efficacement.

Son premier handicap était le capitalisme bancal légué par l'époque coloniale. L'Afrique a contracté les habitudes de consommation de l'Occident sans assimiler ses techniques de production ; elle a pris les goûts des Occidentaux sans acquérir leurs compétences ; elle s'est urbanisée sans s'industrialiser ; elle a hérité de l'avidité capitaliste sans avoir appris la discipline capitaliste. Pour paraphraser le poète britannique Alexander Pope :

Un peu de capitalisme est chose dangereuse ;
Puise profondément ou ne bois pas du tout
À la source occidentale.

L'Afrique n'a pas puisé à la source du capitalisme aussi profondément que l'Asie du Sud-Est, mais elle y a néanmoins bu. D'où cette conséquence tragique : le règne de l'avidité sans la compensation de l'efficacité.

Les institutions politiques léguées par le colonialisme, qui avait aboli ou affaibli les institutions autochtones, ont constitué le deuxième handicap de l'Afrique indépendante. Parallèlement, les premières armées africaines permanentes furent dotées d'armes produites par une technologie beaucoup plus avancée que la technologie locale. L'Afrique a accédé à l'indépendance avec des moyens de destruction bien plus considérables que ses moyens de production. Elle restait pourtant largement tributaire, dans ces deux domaines, de modèles extérieurs et de fournisseurs étrangers. Cette situation a totalement altéré les relations entre civils et militaires et engendré une succession de coups et de contre-coups d'État. À cause du déficit des compétences techniques, la militarisation des pays africains n'a pas alimenté leur industrie civile. Il n'y a pas eu de symbiose entre la défense et le développement. Mis à part l'Égypte et la République sud-africaine, aucun pays d'Afrique ou presque ne possède une industrie d'armement significative.

La plupart des armées africaines importent non seulement en totalité leurs chars et leurs roquettes, mais aussi leurs mitraillettes et leurs cartouches; dans certains cas, même les uniformes sont importés.

La militarisation sans industrialisation a déstabilisé à la fois le système économique et le système politique. Le mariage du politique et du militaire a posé un problème; le divorce entre la défense et le développement en a posé un autre. Le déficit des compétences est énorme dans tous ces domaines où règne le sous-développement politique, économique et technique.

Cette situation est en particulier préjudiciable aux droits de l'homme. La faillite, dans la plus grande partie de l'Afrique, des institutions libérales importées d'Occident s'explique non seulement par leur origine étrangère, mais par la faible capacité des Africains à organiser des partis politiques disciplinés, des entreprises performantes ou des syndicats efficaces. La démocratie occidentale n'a-t-elle pas été *imposée* au Japon comme à l'Afrique ? Les Américains l'ont imposée au Japon en moins de dix ans; les Africains ont subi beaucoup plus longtemps la tutelle coloniale. Et pourtant, les institutions occidentales ont pris racine dans le sol étranger du Japon, et elles ne survivent que péniblement sur le sol étranger de l'Afrique. Cette différence pourrait bien venir du fait que les capacités d'*organisation* et les bases du capitalisme étaient plus développées au Japon qu'en Afrique.

Depuis l'accession de l'Afrique à l'indépendance, les rapports entre les techniques de gouvernement et les perspectives de développement économique ont varié en fonction des facteurs suivants, facteurs liés entre eux: la *taille* du secteur public; le *rôle* de l'État; l'*efficacité* des pouvoirs publics; la représentativité et l'équité (la *légitimité*) du gouvernement.

Le premier facteur se réfère non seulement à la taille de l'administration proprement dite, mais aussi à celle des organismes para-étatiques. Le deuxième facteur se réfère au rôle de l'État dans l'économie et à la nature de ses fonctions. Le troisième facteur se réfère à la compétence des fonctionnaires, à l'efficacité et à la plus ou moins grande rationalité du comportement des pouvoirs publics. Le quatrième facteur se rapporte au caractère démocratique et représentatif du gouvernement, ou à l'absence de démocratie et de représentativité.

Il importe de se rappeler que dans l'Afrique postcoloniale la représentativité se mesure souvent selon des critères *ethniques* et non pas électoraux. L'arithmétique de la représentation ethnique contribue souvent à rassurer les membres des différents groupes ethniques, qu'ils fassent ou non réellement partie des agents et des bénéficiaires du régime politique. Les gouvernements sont considérés comme plus ou moins représentatifs selon que leur composition ethnique reflète plus ou moins celle de la population. Au Nigéria, depuis la guerre civile, ce principe de représentativité est souvent évoqué sous le nom de « caractère fédéral » de la nation.

La dynamique de la représentativité ethnique a eu tendance à accroître la taille des organismes gouvernementaux et administratifs, les effectifs de la fonction publique et des services para-étatiques ayant souvent été « gonflés » pour assurer le subtil équilibre exigé par l'arithmétique de la représentation ethnique.

L'insensibilité à la nécessité d'un équilibre ethnique peut, à l'inverse, être un facteur de déstabilisation. Dans des pays comme le Nigéria ou

l'Ouganda, l'absence de représentativité ethnique a souvent constitué un plus grand danger politique que l'absence de représentativité électorale. L'arithmétique de la représentation ethnique s'est souvent avérée plus contraignante qu'un scrutin électoral classiquement conçu.

Du point de vue de l'efficacité de l'action publique, un des principaux dilemmes de l'Afrique postcoloniale concerne les rapports entre la libéralisation économique et la libéralisation politique. Dans certains pays, le pluralisme politique a eu tendance à déstabiliser l'économie. Au Nigéria, sous la présidence de Shehu Shagari (1979-1983), l'ouverture politique et le multipartisme se sont accompagnés d'une profonde anarchie économique. Le Ghana sous Hilla Limann et le Soudan sous Sadiq al-Mahdī ont également connu cette combinaison d'ouverture politique et de chaos économique. (Le sud du Soudan, qui ne jouissait d'aucune liberté politique et d'aucune protection économique, a été dévasté politiquement et économiquement.)

Ces pays étaient placés devant un véritable dilemme moral. Le pluralisme politique risquait de provoquer le déclin économique. En dernière analyse, le choix était parfois déchirant : liberté politique *ou* développement économique, mais pas les deux à la fois. Dans cette situation, que devaient faire les donateurs et les institutions internationales ? Des organismes comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international pouvaient-ils vraiment *préférer* des régimes militaires comme ceux d'Ibrahim Babangida ou de Jerry Rawlings à des régimes démocratiquement élus comme ceux de Shagari, Limann ou al-Mahdī ?

Risquons-nous de voir, dans les années 90, des organismes extérieurs encourager le libéralisme économique aux dépens du libéralisme politique ? Cet encouragement donné à des régimes militaires ne pourrait-il pas être implicite, et parfois presque inconscient ?

Depuis l'accession de l'Afrique à l'indépendance, la corruption dans l'exercice du pouvoir politique a parfois pris la forme d'une privatisation *de l'État*. Il y eut privatisation au profit d'une ethnie quand, au mépris du principe de la représentativité ethnique, un groupe ethnique particulier a monopolisé la puissance publique ou en a détenu une part démesurée, comme l'ont fait les Nubi dans l'Ouganda d'Idi Amin.

Il y eut privatisation au profit d'une dynastie quand un individu et sa proche famille ont monopolisé les ressources et les symboles de l'État, comme l'a fait Jean-Bedel Bokassa, empereur de Centrafrique, qui a littéralement essayé de fonder une dynastie.

Il y eut privatisation anarchique quand, dans une mêlée générale, la recherche effrénée des privilèges et du profit a entraîné la dissipation de la puissance et de la richesse publiques. Le Nigéria sous Shehu Shagari, surtout à partir de 1981, a donné l'image d'une telle privatisation anarchique.

Dans le domaine politique, les pires maux qui menacent l'Afrique depuis son accession à l'indépendance sont la tyrannie d'un côté et l'anarchie de l'autre. La tyrannie est l'excès de gouvernement, l'anarchie l'insuffisance de gouvernement. La tendance à la tyrannie se traduit souvent par une centralisation de la violence ; la tendance à l'anarchie se traduit essentiellement par une décentralisation de la violence, allant jusqu'à dresser les voisins les uns contre les autres.

Dans le domaine *économique*, les pires maux qui menacent l'Afrique sont la dépendance et le déclin. La dépendance est un amoindrissement des capacités d'autonomie ; le déclin est un amoindrissement des capacités de développement.

La crise du mode de gouvernement en Afrique est liée au nœud que forment les maux politiques (tyrannie, anarchie) et les maux économiques (dépendance, déclin). Comment en sortir ? Il nous faut développer de multiples compétences, et parmi ces compétences nous devons mettre l'accent précisément sur celles qui peuvent nous permettre de résoudre cette crise, fondamentale, du mode de gouvernement.

Les Africains n'ont nul besoin de copier les institutions libérales de l'Occident pour concilier la stabilité et l'équité. Mais ils doivent acquérir la capacité de défendre leurs droits, même contre leur gouvernement, et se doter des organisations nécessaires pour mener ce combat. Les dirigeants ont partout tendance à verser dans l'arbitraire quand n'existe pas de contre-pouvoir organisé susceptible de s'opposer à leurs excès. Le déficit des compétences est une des causes de la violation permanente des droits de l'homme en Afrique. L'armée formée par Museveni en Ouganda, dans les années 80, fut la première organisation militaire que des civils aient réussi à créer pour lutter contre un régime antidémocratique en Afrique. Mais il restait à résoudre d'immenses problèmes. La stabilité et l'équité n'étaient pas encore assurées.

30.4. La désertification du Sahel.
[*Photo :* © UNESCO/MAB.]

Population et environnement

Les problèmes de l'Afrique, dans les décennies à venir, ne se réduiront pas à la recherche de la stabilité politique et d'une économie viable, L'*écologie* même de l'Afrique est menacée; le déboisement et la désertification sont en train de rendre inhabitable une grande partie du continent. Le problème tient pour une part aux faibles capacités de planification des pays africains dans leur ensemble. Bien que la majorité des gouvernements africains soit partisane des plans de développement national, ils se gardent le plus souvent de les appliquer. Les forêts sont progressivement détruites sans qu'on fasse beaucoup d'efforts de reboisement. Des groupes économiques français et libanais ont dévasté la forêt tropicale humide de la Côte d'Ivoire avec la complicité de la classe dirigeante locale. On ne se soucie guère des dommages causés à l'environnement, ni de la nécessité de reboiser pour réparer ces dommages. Le Sénégal, après des atteintes considérables à l'environnement, a mis en route un modeste programme de reboisement. Les capacités de planification de l'Afrique ne sont pas encore à la hauteur de ses besoins en matière de protection de l'environnement.

Le déficit des compétences s'étend à l'utilisation du bois de chauffage, la plus ancienne source d'énergie maîtrisée par l'homme restant celle qui est le plus utilisée dans les campagnes africaines. Les habitants des régions

30.5. Le déboisement de l'Afrique.
[*Photo :* UNESCO/MAB.]

rurales doivent apprendre aujourd'hui à l'économiser. Des modifications relativement simples apportées aux méthodes de cuisson des aliments et une amélioration des méthodes de combustion pourraient réduire fortement la consommation du bois de chauffage, ce qui permettrait peut-être de ralentir ou même d'arrêter le déboisement et la désertification dans certaines régions du continent.

Les sociétés dans lesquelles les bovins, les chèvres ou les chameaux possèdent une grande valeur culturelle doivent résoudre un autre problème : elles doivent proportionner la taille de leurs troupeaux aux pâturages disponibles. Les autorités ont eu du mal à convaincre les éleveurs qu'un trop grand nombre de bêtes pouvait nuire à l'environnement et causer la destruction des pâturages. *Trop* de bétail, *pas assez* de savoir-faire : l'association de cet excédent et de ce déficit s'est trop souvent révélée fatale.

Qu'en est-il par ailleurs du concept moralement douteux d'« excédent *démographique* » sur un continent qui souffre d'un déficit des compétences ? Le problème de l'accroissement démographique s'est aggravé, lui aussi, faute de capacités de planification suffisantes. L'Afrique produit-elle plus d'êtres humains qu'elle ne peut en nourrir ? Bien que les années 80 nous aient donné des indications contradictoires sur les rapports entre la production vivrière de l'Afrique et l'accroissement de sa population, le risque d'une diminution de la production vivrière par habitant persiste. Il aurait fallu augmenter la production vivrière ou ralentir la croissance démographique. Chacune de ces entreprises exigeait des compétences particulières. La question de la production vivrière a été traitée dans plusieurs chapitres de ce volume. Mais *quid* de l'accroissement démographique ?

Dans les années 80, il est né plus d'enfants en Afrique que dans n'importe quelle autre région du monde. L'Afrique noire a connu, durant cette période, le taux d'accroissement démographique le plus élevé de toute l'histoire de l'humanité, et ce taux lui-même n'a cessé de croître (tableau 30.1). Le taux annuel était de 2,5 % entre 1960 et 1970, de 2,7 % entre 1970 et 1980, de 3,1 % entre 1980 et 1986 ; il était estimé à 3, 2 % en 1989. Au Kenya, par exemple, le taux annuel d'accroissement démographique dépassait 4 %.

L'amour de l'Afrique pour les enfants a fait sa gloire mais est aussi à l'origine de la tragédie qu'elle traverse actuellement. Dans les années 80, des recherches ont montré que les Africains voulaient des familles encore plus nombreuses qu'elles ne l'étaient déjà. Les femmes désiraient en moyenne au moins six enfants. En 1988, les Kényennes voulaient avoir huit enfants. Le nombre d'enfants désiré dans l'ensemble de l'Afrique variait entre cinq (au Ghana) et neuf (en Mauritanie).

Cet amour des enfants s'explique notamment par la conception africaine de l'*immortalité*, celle-ci ne consistant pas simplement à aller au ciel, mais aussi à transmettre son sang aux vivants, pour qu'il coule dans leurs veines. En termes modernes, selon cette conception, une personne n'est pas considérée comme vraiment morte tant que ses gènes continuent de vivre dans sa descendance. William Wordsworth s'est approché de cette pensée africaine quand il écrivit :

Oh joie ! La vie subsiste dans nos cendres,
La Nature se souvient encore
De ce qui fut si fugitif[10].

À cause de la forte mortalité infantile, les femmes africaines ont donné naissance, dans les années 80, à six enfants pour être sûres qu'il en survivrait au moins quatre. Dans beaucoup de villages africains, la mort est un visiteur plus familier que le médecin, et tenir compte de la disparition possible des enfants en bas âge est déjà une forme de planification familiale.

L'Afrique a donc surtout besoin non d'une régulation des naissances, mais d'une *régulation des décès*; elle doit apprendre non pas comment avoir moins d'enfants, mais comment faire en sorte que plus d'enfants survivent. La régulation des décès entraîne d'abord, normalement, une augmentation du taux d'accroissement démographique; mais au bout d'un certain temps, les parents sont en principe suffisamment rassurés et acceptent de faire moins d'enfants. À la fin des années 80, cette transition démographique ne s'était toujours pas produite en Afrique.

Trois types de situations, comportant chacun une dimension agonistique — positive ou négative —, ont concerné ces enfants au cours de l'histoire récente de l'Afrique: les conflits entre groupes humains (notamment les affrontements entre groupes ethniques); la confrontation des hommes avec leur environnement (« guerre écologique »); la lutte contre l'ignorance et la pauvreté (campagnes visant à améliorer le cadre de vie de la population et à assurer au moins la satisfaction de ses besoins essentiels).

Les affrontements entre groupes ethniques, dans le cadre de guerres civiles ou de guerres de libération, ont laissé derrière eux des enfants qui ont souvent perdu au moins un de leurs parents et ont dû quitter leur village: ce sont les *enfants de la guerre*. L'image classique des camps de réfugiés illustre bien les privations qu'ils ont endurées.

Dans leur confrontation, primordiale, avec les forces naturelles, les hommes d'Afrique ont vu, au cours de notre période, la nature se moquer parfois très cruellement d'eux, faisant succéder, d'une manière tout aussi destructrice, les inondations à la sécheresse. Ces catastrophes naturelles ont frappé à la fois les adultes et les enfants.

Le troisième type de situation qui a intéressé les enfants africains est le combat livré contre l'ignorance et la pauvreté. Des interventions simples, comme la réhydratation des enfants ou l'apport de sels minéraux, ont parfois sauvé un million de vies en Afrique. Les campagnes de vaccination infantile entreprises dans les années 80 par l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la santé ont tenu la mort en échec dans certains villages. Des actions éducatives sur la nutrition ont également permis de faire reculer la mortalité.

On peut relever entre ces trois types de situations des phénomènes d'interaction, la lutte *contre* l'ignorance en matière d'érosion des sols étant essentiellement une lutte *pour* la conservation des sols et la préservation de l'environnement, et les affrontements entre groupes ethniques ayant pour

10. W. Wordsworth, *Intimations of immortality from recollections of early childhood*.

Tableau 30.1 Population de l'Afrique, 1950-2025 (en milliers).

	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985
Afrique	**221 984**	**247 954**	**279 316**	**317 056**	**361 788**	**413 298**	**477 232**	**552 884**
Afrique australe	**15 736**	**17 639**	**19 892**	**22 623**	**25 581**	**28 866**	**32 379**	**36 372**
Afrique du Sud	13 683	15 385	17 396	19 832	22 458	25 301	28 270	31 569
Botswana	389	433	481	549	623	755	902	1 083
Lesotho	734	794	870	963	1 064	1 187	1 339	1 538
Namibie	666	736	817	910	1 016	1 141	1 306	1 518
Swaziland	264	291	326	370	419	482	563	664
Afrique centrale	**26 316**	**28 792**	**31 811**	**35 343**	**39 599**	**45 243**	**52 183**	**60 209**
Angola	4 131	4 437	4 816	5 180	5 588	6 520	7 723	8 754
Cameroun	4 467	4 843	5 297	5 874	6 610	7 520	8 653	10 051
Congo	808	889	988	1 111	1 263	1 447	1 669	1 939
Gabon	469	477	486	495	504	637	806	985
Guinée équatoriale	226	238	252	270	291	225	217	312
République centrafricaine	1 314	1 414	1 534	1 677	1 849	2 057	2 320	2 646
São Tomé-et-Principe	60	62	64	68	73	81	94	107
Tchad	2 658	2 838	3 064	3 334	3 652	4 030	4 477	5 018
Zaïre	12 184	13 595	15 310	17 335	19 769	22 726	26 225	30 398
Afrique occidentale	**63 150**	**70 754**	**80 173**	**91 628**	**105 202**	**121 715**	**141 258**	**165 141**
Bénin	2 046	2 111	2 237	2 430	2 693	3 033	3 459	3 985
Burkina Faso	3 654	4 012	4 452	4 961	5 550	6 202	6 957	7 877
Cap-Vert	146	169	196	229	267	278	289	324
Côte d'Ivoire	2 775	3 221	3 799	4 527	5 515	6 755	8 194	9 933
Gambie	294	313	352	404	464	548	641	745
Ghana	4 900	5 759	6 774	7 828	8 612	9 831	10 736	12 839
Guinée	2 550	2 826	2 136	3 488	3 900	4 149	4 461	4 987
Guinée-Bissau	505	522	542	524	525	627	795	873
Libéria	824	914	1 039	1 195	1 385	1 609	1 876	2 199
Mali	3 520	3 911	4 375	4 922	5 484	6 169	6 863	7 915
Mauritanie	825	901	991	1 096	1 221	1 371	1 551	1 766
Niger	2 400	2 689	3 028	3 660	4 165	4 771	5 586	6 608
Nigéria	32 935	37 094	42 305	48 676	56 581	66 346	78 430	92 016
Sainte-Hélène	5	5	5	5	5	5	5	6
Sénégal	2 500	2 811	3 187	3 626	4 158	4 806	5 538	6 375
Sierra Leone	1 944	2 081	2 241	2 429	2 656	2 931	3 623	3 665
Togo	1 329	1 414	1 514	1 627	2 020	2 285	2 615	3 028

	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2020	2025
Afrique	**642 111**	**746 819**	**866 585**	**1 001 349**	**1 148 474**	**1 301 371**	**1 452 067**	**1 596 855**
Afrique australe	**40 928**	**45 972**	**51 416**	**57 168**	**63 108**	**69 074**	**74 821**	**80 133**
Afrique du Sud	35 282	39 348	43 666	48 139	52 662	57 150	61 446	65 363
Botswana	1 304	1 549	1 822	2 124	2 451	2 779	3 095	
Lesotho	1 774	2 053	2 370	2 731	3 138	3 579	4 013	4 427
Namibie	1 781	2 079	2 437	2 847	3 303	3 776	4 245	4 698
Swaziland	788	943	1 121	1 326	1 554	1 790	2 023	2 249
Afrique centrale	**70 054**	**81 933**	**95 981**	**112 344**	**130 958**	**151 395**	**172 266**	**192 342**
Angola	10 020	11 531	13 295	15 317	17 561	20 004	22 438	24 731
Cameroun	11 833	14 037	16 701	19 897	23 665	27 893	32 264	36 547
Congo	2 271	2 678	3 167	3 746	4 406	5 130	5 860	6 568
Gabon	1 172	1 382	1 612	1 827	2 052	2 309	2 594	2 875
Guinée équatoriale	352	400	455	519	592	671	752	828
République centrafricaine	3 039	3 511	4 074	4 740	5 497	6 325	7 154	7 947
São Tomé-et-Principe	121	135	151	167	184	201	219	235
Tchad	5 678	6 447	7 337	8 352	9 491	10 728	12 013	13 245
Zaïre	35 568	41 813	49 190	57 780	67 509	78 135	88 972	99 366
Afrique occidentale	**193 702**	**227 426**	**266 645**	**311 360**	**360 430**	**410 942**	**460 383**	**507 455**
Bénin	4 630	5 421	6 369	7 486	8 745	10 065	11 369	12 587
Burkina Faso	8 996	10 396	12 092	14 080	16 349	18 822	21 327	23 710
Cap-Vert	370	438	515	595	676	757	841	922
Côte d'Ivoire	11 997	14 535	17 600	21 218	25 503	30 069	34 776	39 334
Gambie	861	984	1 119	1 271	1 434	1 593	1 736	1 864
Ghana	15 028	17 608	20 564	23 845	26 931	29 884	32 708	35 442
Guinée	5 755	6 700	7 830	9 162	10 667	12 252	13 820	15 273
Guinée-Bissau	964	1 073	1 197	1 338	1 491	1 649	1 791	1 918
Libéria	2 575	3 032	3 575	4 207	4 921	5 689	2 477	7 245
Mali	9 214	10 799	12 685	14 885	17 350	19 918	22 439	24 774
Mauritanie	2 024	2 335	2 702	3 129	3 612	4 129	4 542	5 119
Niger	7 731	9 104	10 752	12 694	14 884	17 167	19 406	21 482
Nigéria	108 542	127 694	149 621	174 307	201 266	228 753	255 393	280 890
Sainte-Hélène	7	8	10	11	13	15	17	19
Sénégal	7 327	8 423	9 716	11 172	12 730	14 269	15 685	16 988
Sierra Leone	4 151	4 740	5 437	6 250	7 172	8 161	9 139	10 045
Togo	3 531	4 138	4 861	5 711	6 687	7 750	8 821	9 842

	1950	1955	1960	1965	1970	1975	1980	1985
Afrique orientale	**64 984**	**72 774**	**82 326**	**94 165**	**108 228**	**123 675**	**144 172**	**167 815**
Burundi	2 456	2 691	2 948	3 224	3 522	3 680	4 132	4 731
Comores	173	194	215	240	274	320	392	463
Djibouti	60	69	80	114	168	243	304	354
Éthiopie	19 573	21 680	24 191	27 150	30 623	34 309	38 750	43 083
Kenya	6 265	7 189	8 332	9 749	11 498	13 741	16 632	20 096
Madagascar	4 230	4 718	5 309	6 016	6 742	7 595	8 785	10 237
Malawi	2 881	3 169	3 529	3 975	4 518	5 244	6 183	7 340
Maurice	493	571	660	753	826	892	966	1 020
Mozambique	6 198	6 744	7 461	8 338	9 395	10 498	12 095	13 711
Ouganda	4 762	5 556	6 562	8 047	9 806	11 183	13 120	15 647
République-Unie de Tanzanie	7 886	8 803	10 026	11 586	13 513	15 900	18 867	22 748
Réunion	257	293	339	393	441	484	508	547
Rwanda	2 120	2 391	2 742	3 183	3 728	4 384	5 163	6 102
Seychelles	34	38	42	47	53	59	63	65
Somalie	2 423	2 657	2 935	3 627	3 668	4 156	5 345	6 370
Territoires britanniques de l'océan Indien	2	2	2	2	2	2	2	2
Zambie	2 440	2 753	3 141	3 614	4 189	4 841	5 738	7 006
Zimbabwe	2 730	3 257	3 812	4 466	5 260	6 143	7 126	8 292
Afrique septentrionale	**51 798**	**57 994**	**65 115**	**73 297**	**83 158**	**93 799**	**107 240**	**123 348**
Algérie	8 753	9 715	10 800	11 923	13 746	16 018	18 740	21 788
Égypte	20 330	22 990	25 922	29 389	33 053	36 289	40 875	46 511
Jamahiriya arabe libyenne	1 029	1 126	1 349	1 623	1 986	2 446	3 043	3 786
Maroc	8 953	10 132	11 626	13 323	15 310	17 305	19 832	22 025
Sahara occidental	14	21	32	50	76	117	135	155
Soudan	9 190	10 150	11 165	12 359	13 859	16 012	18 681	21 822
Tunisie	3 530	3 860	4 221	4 630	5 127	5 611	6 384	726

	1990	1995	20000	2005	2010	2015	2020	2025
Afrique orientale	**196 873**	**232 243**	**273 594**	**321 148**	**374 399**	**431 034**	**487 868**	**542 536**
Burundi	5 472	6 362	7 358	8 469	9 657	10 841	11 950	12 976
Comores	550	658	789	945	1 123	1 315	1 510	1 697
Djibouti	409	474	552	644	748	862	979	1 094
Éthiopie	49 240	57 140	66 364	79 961	88 889	101 753	114 313	126 618
Kenya	24 031	28 978	35 060	42 389	50 905	60 071	69 799	79 113
Madagascar	12 004	14 113	16 627	19 529	22 827	26 476	30 272	34 014
Malawi	8 754	10 494	12 458	14 654	17 104	19 701	22 278	24 730
Maurice	1 082	1 142	1 201	1 258	1 309	1 354	1 391	1 419
Mozambique	15 656	17 922	20 493	23 365	26 456	29 592	32 593	35 416
Ouganda	18 794	22 666	26 958	31 730	36 982	42 561	48 101	53 144
République-Unie de Tanzanie	27 318	32 971	39 639	47 460	56 333	65 845	75 485	84 917
Réunion	598	647	692	735	777	817	855	889
Rwanda	7 237	8 602	10 200	11 973	13 791	15 511	17 196	18 847
Seychelles	69	72	75	78	80	82	83	84
Somalie	7 497	8 441	9 736	11 312	13 114	15 035	16 905	18 701
Territoires britanniques de l'océan Indien	*2*	*2*	*2*	*2*	*2*	*2*	*2*	*2*
Zambie	8 452	10 222	12 267	14 632	17 328	20 264	23 286	26 620
Zimbabwe	9 709	11 340	13 123	15 012	16 974	18 951	20 870	22 616
Afrique septentrionale	**140 553**	**159 245**	**178 949**	**199 330**	**219 580**	**238 925**	**256 728**	**274 390**
Algérie	24 960	28 704	32 904	37 286	41 510	45 279	48 484	51 950
Égypte	52 426	58 388	64 210	70 099	75 746	81 050	85 768	90 355
Jamahiriya arabe libyenne	4 545	5 446	6 500	7 695	8 976	10 276	11 567	12 841
Maroc	25 061	28 301	31 559	34 648	37 586	40 408	43 022	45 647
Sahara occidental	178	202	228	254	280	308	335	362
Soudan	25 203	29 128	33 625	38 647	44 017	49 416	54 627	59 605
Tunisie	8 180	9 076	9 924	10 702	11 464	12 188	12 925	13 630

[*Source:* United Nations (1990) *World* population *Prospects*, ST/ESA/SER. A/120.]

effet d'aggraver à la fois la pauvreté de la population et la détérioration de l'environnement.

Comment les Africains instruits sont-ils intervenus dans ces situations ? Quel a été le rôle des artistes, des éducateurs, des intellectuels ? Il leur revenait de faire un travail d'éducation et de mobilisation. Ils devaient participer à l'éducation du public et des dirigeants, et il leur incombait aussi de susciter l'enthousiasme et les engagements en faveur des politiques susceptibles de protéger ou d'aider les enfants. Mais il fallait d'abord mobiliser ces agents de mobilisation, éduquer ces éducateurs. Il fallait que les artistes, les enseignants, les intellectuels fussent bien plus au fait des problèmes qu'affrontent les enfants de la guerre, les victimes des catastrophes naturelles et les déshérités. C'est ce à quoi s'emploie l'UNICEF depuis le milieu des années 80, en essayant d'entraîner les artistes, les intellectuels et autres Africains instruits dans une croisade pour sauver les enfants d'Afrique.

Mais comment faire vraiment chuter le taux de mortalité infantile ? Malgré les démonstrations de l'UNICEF prouvant qu'il suffisait de compétences relativement limitées pour appliquer certaines méthodes, celles-ci n'étaient pas encore mises en œuvre à la fin de notre période. Des millions de nourrissons sont morts de diarrhée en Afrique à l'époque coloniale et postcoloniale. Des méthodes simples de réhydratation et d'apport de sels minéraux auraient pu sauver la plupart de ces enfants. Certaines organisations non africaines possédant les compétences requises commencent de distribuer aux mères des zones rurales des trousses d'urgence contenant de l'eau potable et des sels minéraux. La bonne qualité de l'eau est en effet une des conditions importantes de la réduction de la mortalité infantile, et l'approvisionnement en eau potable mérite toute l'attention des gouvernements africains et des organismes internationaux.

La *vaccination* contre les autres maladies décimant les nourrissons pourrait améliorer considérablement les chances de survie des enfants africains. Des campagnes de vaccination menées à grande échelle pourraient enrayer rapidement des fléaux tels que la diphtérie, la coqueluche, la rougeole ou la fièvre typhoïde. Des pays comme le Burkina Faso se sont lancés dans de tels programmes.

Mais une autre maladie est apparue durant la période étudiée dans ce volume, probablement la plus grave frappant aujourd'hui l'espèce humaine. Et devant cette maladie, que les Occidentaux ont nommée syndrome d'immunodéficience acquise (sida), les compétences de l'Occident se révèlent aussi insuffisantes que celles de l'Afrique.

Cette maladie, qui appartient essentiellement au dernier quart du XX^e^ siècle, a d'abord défié toutes les lois de la lutte des classes internationale et de la répartition des richesses dans le monde en touchant indistinctement riches et pauvres. Les premières victimes furent en effet essentiellement des habitants des plus grandes villes américaines comme New York ou San Francisco, et des Africains vivant dans les régions les plus pauvres du continent. Pour la première fois dans cette période de l'histoire, l'Occident souffre autant que l'Afrique d'un déficit des compétences, les médecins occidentaux étant ici aussi ignorants que les médecins africains.

Mais cette ignorance brièvement partagée ne doit pas nous dissimuler la distance séparant ceux qui ont conquis la Lune de ceux qui s'échinent dans les villages. Le déficit des compétences n'est pas seulement un problème d'une importance fondamentale quant à l'élaboration des politiques des États africains. Il détermine l'opposition Nord-Sud, la hiérarchisation du système mondial, sa division en pays développés et pays sous-développés. C'est aujourd'hui le fardeau de l'humanité.

Conclusion

Entre 1935 et l'époque actuelle, l'Afrique est passée de l'âge du colonialisme à l'ère nouvelle de l'indépendance. Nous avons montré comment cette courte période de l'histoire du continent s'articulait en une décennie de conflit mondial (1935-1945) et une décennie et demie de lutte redoublée contre le colonialisme (1945-1960), lutte débouchant sur l'aube chatoyante mais incertaine de l'indépendance, troisième phase dominée par le combat pour le développement et au cours de laquelle l'Afrique eut à affronter d'innombrables problèmes.

Une tentation périlleuse s'offre à l'historien, celle de s'appuyer sur sa connaissance du passé pour essayer de comprendre le présent et de discerner les tendances probables de l'avenir. La période examinée dans ce volume a vu se produire les plus grandes révolutions techniques de l'histoire humaine, révolutions permettant, notamment, que débute l'exploration de l'espace. Tandis que les Africains marchaient vers l'indépendance, d'autres marchaient sur la Lune.

Nous avons signalé dans ce volume (et dans les précédents) les contributions de l'Afrique à l'histoire de la science. La colonisation a plutôt interrompu que facilité le développement technique de l'Afrique. L'Europe a «*sous-développé*» l'Afrique, selon l'expression de Walter Rodney[11], les Européens ne transmettant aux Africains que des compétences touchant à l'expression écrite et orale, des techniques de communication et non un savoir-faire en matière de production et de développement.

Mais les Africains surent faire le meilleur usage de ce savoir, malgré ses limites. Nous avons montré comment les élites africaines ayant reçu une éducation occidentale utilisèrent ces nouvelles techniques de communication pour mobiliser leurs compatriotes, diviser l'opinion publique dans les métropoles, nouer des relations avec l'ensemble de la communauté internationale et la convaincre du bien-fondé des aspirations de l'Afrique. Le combat continue pour améliorer les systèmes politiques, sauvegarder l'environnement, assurer le développement et protéger les enfants africains. Mais de nombreuses causes de tension subsistent.

Pour que la situation de l'Afrique se transforme radicalement, il faudrait en particulier que s'opèrent un changement social dans les relations entre les

11. W. Rodney, 1981.

sexes et un changement de paradigme dans les relations de l'homme avec son environnement. L'Afrique doit faire converger la tradition, dont les relations entre les sexes constituent le plus ancien fondement, et la modernité basée sur la science. Pour y parvenir, il lui faut concilier une révolution des relations humaines (entre hommes et femmes) et une révolution de l'activité humaine (compétences et valeur). Les générations futures reconnaîtront peut-être que la période actuelle, commencée en 1935, a bien préparé l'Afrique à cette double transformation.

Postface : chronologie de l'actualité de l'Afrique des années 90[1]

C. Wondji

Les débuts de la décennie 90 ont été marqués par des bouleversements politiques, dont la chute du mur de Berlin, celle des régimes communistes des pays d'Europe de l'Est et la guerre du Golfe demeurent les faits les plus marquants. L'effondrement de la puissance communiste a laissé le capitalisme sans rival et ouvert une voie royale à la démocratie libérale et à l'économie de marché, qui délimitent aujourd'hui le cadre d'évolution des sociétés. Celle-ci s'inscrit désormais dans un système de relations globales, rendu possible par la révolution des technologies de la communication : aucune culture, aucune nation, aucun continent n'échappe désormais à cette mondialisation des échanges entre les hommes.

Partie intégrante de ce système mondial, l'Afrique est affectée par ces changements. L'Afrique des années 90 peut se définir en termes de crise économique et politique, de tensions et guerres, d'« afropessimisme » mais aussi de démocratisation et de droits de l'homme. Sans succomber au mythe d'une Afrique damnée, gangrenée par des maladies mystérieuses, ruinée par des tyrans corrompus et des luttes tribales sanguinaires, force nous est de

1. Cette postface a pu être rédigée grâce aux recherches et aux contributions de M^me^ J. M. Kambou (historienne, docteur de troisième cycle) et de M^me^ S. Serbin (historienne et journaliste) ; elle a été établie essentiellement à partir des données fournies par les revues *Afrique contemporaine* et *Monde arabe ; Maghreb, Machrek*, revues trimestrielles publiées aux Éditions Karthala, Paris. Tous les numéros qui couvrent la période allant de 1989 à 1997 ont été dépouillés. Nous avons également consulté les numéros de *Marchés tropicaux et méditerranéens*, l'hebdomadaire de l'Afrique et de l'océan Indien, CIRAD-CA, Montpellier, des années 1994 à 1997.

constater que l'Afrique ne fait plus recette. Eu égard aux analyses exposées dans ce volume, se trouve posée la question des nouvelles priorités auxquelles le continent est confronté, face aux crises sociopolitiques et économiques de la décennie 90. Nous aborderons brièvement cette question, laissant le soin à la chronologie des principaux faits d'éclairer une vie politique, économique et sociale africaine qui, loin d'être totalement frappée de morbidité, recèle des innovations prometteuses.

Depuis trente ans, souligne une étude de la Banque mondiale de 1989, la pauvreté persiste dans les pays africains qui avaient tant espéré une amélioration du bien-être des habitants après l'indépendance. Dans les années 70, l'augmentation du prix des matières premières et l'afflux des pétro-dollars avaient permis aux dirigeants du tiers monde, et de l'Afrique en particulier, de financer des programmes de développement ayant eu peu d'impact sur le niveau général des populations. Mais après les deux chocs pétroliers de 1973 et de 1979, qui ont ébranlé l'économie mondiale, la récession industrielle a entraîné une baisse des cours des matières premières. Les années 80 ont de ce fait été marquées par un déclin général, dont le continent africain a été la principale victime du fait de la persistance des faiblesses structurelles de vie de son économie, l'Afrique du Sud ayant été l'exception.

Dans la décennie 90, les performances économiques du continent africain se révèlent encore décevantes, le PIB restant en deçà du niveau de 1980. La pauvreté, qui s'y apparente à une endémie, est liée en partie à la croissance démographique, estimée à 2,8% en 1996, taux supérieur à la croissance de la production agricole (2,2% par an). En Afrique, 60% de la population vit dans un total dénuement et des 48 PMA (pays les moins avancés) catalogués dans le monde, 33 sont africains. L'Afrique ne bénéficie que de 5% du flux total des investissements directs étrangers (soit 110 milliards de dollars des États-Unis en 1996) qui, sur le continent, se concentrent sur l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Maroc et le Nigéria, et la chute de l'aide publique au développement y est alarmante.

Les pays du Nord se recentrent et l'Occident mobilise ses capitaux en vue de la consolidation de l'Europe. Ces capitaux sont désormais dirigés vers les anciens pays communistes de l'Europe centrale et orientale, vers l'Amérique latine économiquement plus performante, et les pays asiatiques dont les marchés paraissent plus solvables. La part de l'Afrique dans les échanges mondiaux n'est plus que de 1%, contre 3% dans les années 60. La dette de l'Afrique, continent le plus endetté par tête d'habitant, équivaut dans les années 90 à 265% de ses recettes d'exportation. Le service de la dette pour la majorité des pays reste voisin de 20%, et pour certains dépasse 30% des recettes d'exportation.

Depuis la fin du communisme et l'adoption du libéralisme au niveau mondial, l'Afrique n'est plus un enjeu stratégique. On assiste donc dans les années 90 à un véritable déclassement international du continent africain, où les expériences de développement importées avaient abouti à des impasses tragiques. N'ayant pas réussi à s'imposer de manière décisive comme un

acteur efficient du système économique mondial, l'Afrique, minée par ses crises politiques et la faiblesse de ses résultats économiques, se voit de plus en plus délaissée. Cette situation s'accompagne d'un nouveau courant de pensée : l'« afropessimisme ».

Les difficultés liées au traitement de la dette intérieure et extérieure ainsi qu'au marasme des finances publiques ont conduit les dirigeants africains à solliciter le concours des institutions de Bretton Woods — le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale — qui ont pris le relais des entrepreneurs étrangers. Par le truchement des programmes d'ajustement structurel (PAS), ces institutions ont tenté de redynamiser les économies africaines moribondes. Ces PAS consistent en des processus de stabilisation par le rétablissement des équilibres macroéconomiques intérieurs et extérieurs et la mise en œuvre de programmes de réformes structurelles. Partisan de la libéralisation des économies africaines, le FMI vise à désengager l'État de la gestion économique au profit du secteur privé, et son action se traduit par un ensemble de mesures : réduction des dépenses publiques affectant notamment les services sociaux, mise en place de politiques sectorielles en faveur de l'initiative privée, allégement des effectifs de la fonction publique jugés pléthoriques et gel des recrutements, etc. Tout octroi de capitaux aux États est désormais soumis à la négociation d'accords conditionnels avec le FMI. Dans les années 90, la quasi-totalité des pays africains s'engage dans ce processus de stabilisation et de rigueur. La dévaluation du franc CFA, imposée aux États africains francophones le 12 janvier 1994, est l'une des grandes victoires des institutions de Bretton Woods, qui dénonçaient depuis les années 70 la surévaluation de cette monnaie. Les dissymétries structurelles des économies africaines des pays de la zone franc, en proie au « mal-développement », et le poids financier sans cesse croissant de l'aide que la France doit consentir pour soutenir l'économie de ces pays, ont conduit le Gouvernement français à subordonner son aide à la signature de plans d'ajustement avec le FMI et à soutenir le principe de la dévaluation.

Ces programmes d'austérité se traduisent, dans ces pays déjà pauvres, par une déstructuration économique et sociale, le développement du chômage et une dégradation des conditions de vie des populations, les plus gravement touchées étant celles des villes où s'amplifient les mécanismes d'exclusion et de marginalité sociale. L'urbanisation du tiers monde étant l'un des phénomènes majeurs de cette fin de siècle, les taux d'urbanisation des pays africains avoisinent les 40 % et la population urbaine augmente chaque année de 5,5 %. Malgré ce rythme d'urbanisation, la population rurale africaine continue de croître, portée par un taux d'accroissement global de 3,1 %.

L'application des mesures des PAS provoque de nombreux désordres : mécontentements, grèves des travailleurs et des étudiants, opérations villes mortes rythment la vie des villes africaines des années 90 (Cameroun, Kenya, Togo, Zaïre, etc.). Si les effets des PAS sont pluridimensionnels, mentionnons ici ses effets les plus dramatiques sur la santé, l'alimentation et l'éduca-

tion. L'UNICEF a constaté que, sur dix pays confrontés à des programmes d'ajustement structurel, six ont enregistré une baisse du niveau nutritionnel et un accroissement des maladies transmissibles; et cinq une régression de l'éducation. On ne peut dans ce domaine passer sous silence le drame de la pandémie du sida qui a trouvé dans les conditions de vie des Africains un terrain de prédilection. En dépit des disparités considérables d'un pays à l'autre, le sida est devenu en moins d'une décennie l'une des premières causes de décès chez l'adulte entre quinze et quarante-cinq ans. Il n'en reste pas moins vrai que le paludisme reste la principale cause de mortalité chez les populations africaines.

Les effets de la crise frappent de plein fouet la jeunesse africaine, notamment la jeunesse scolaire et universitaire, pour laquelle les années 90 sont celles de l'incertitude. Les politiques d'ajustement structurel limitent le recrutement des fonctionnaires, et donc des enseignants, dans un continent caractérisé par une explosion scolaire accélérée par la croissance démographique. Partout les familles vivent de la « débrouille », et l'école est sacrifiée à l'urgence de la survie. En Afrique noire, où à peine 2% des jeunes accèdent à l'enseignement supérieur, les conditions de travail des étudiants sont déplorables et alimentent sans cesse des mouvements de contestation estudiantine qui déstabilisent le cursus universitaire par les fermetures des universités et les années blanches (Côte d'Ivoire, Kenya, Sénégal, Niger, Gabon et récemment le Burkina Faso). Symbole du savoir, enjeu des pouvoirs, concentration des contradictions d'une société en crise, l'université africaine résume l'impasse d'une Afrique terrassée par le service de la dette, d'un continent où la faillite des systèmes éducatifs réserve le marché du savoir à quelques privilégiés, aggravant de la sorte les inégalités sociales.

Quant aux femmes, victimes elles aussi de l'application des PAS, elles constituent la majorité de la population et font partie des groupes les plus vulnérables. Avec la crise des économies, qui est aussi une crise de société, les femmes sont en première ligne pour résoudre les difficultés de la vie quotidienne de la cellule familiale, grâce le plus souvent au secteur informel qu'elles maîtrisent de façon particulièrement efficace. Dans un marché de l'emploi détérioré par la crise, où le taux de chômage urbain avoisine les 18%, contre 10% en 1970, leurs stratégies de survie individuelle montrent vite leurs limites et alimentent délinquance et prostitution.

Le domaine politique reste encore un espace presque exclusivement masculin: en plus des contraintes structurelles d'ordre culturel et social, historique et législatif, des entraves conjoncturelles limitent la participation des Africaines à la vie politique. Elles ne sont pas représentées à plus de 8% dans les instances de prises de décision au sommet de l'État.

Progressivement cependant, les femmes sortent de leur rôle de faire-valoir des hommes et forment avec les jeunes l'avant-garde des contestations populaires des pouvoirs politiques monolithiques. Les exemples du Mali, du Togo et de l'Algérie illustrent leurs actions décisives dans les processus

de transition démocratique qui marquent la vie politique de l'Afrique des années 90.

Depuis les indépendances, l'histoire a eu tendance à oublier la capacité des sociétés africaines à mettre en œuvre des pratiques de rupture avec l'ordre établi. Dans les villes africaines de la décennie 90, les grèves des élèves et des étudiants, celles des syndicats libres, la mobilisation des femmes, jouent le même rôle. Si de nombreux Africains, désemparés par les effets sociaux de l'ajustement, tentent de trouver des raisons de vivre en adhérant aux nombreuses sectes et confréries religieuses ou aux églises nouvelles, plus nombreux sont encore ceux qui prennent la voie du combat politique pour plus de démocratie et pour un plus grand respect des droits humains. Cette quête du changement tient à la fois du contexte africain et des influences extérieures.

Ce phénomène est en effet inséparable des mutations qui affectent les sociétés africaines depuis la fin de la première décennie des indépendances. Au cours de ces mutations, il faut mentionner le rôle actif joué par les jeunes nés après ces indépendances, en particulier leur contestation des pouvoirs établis dans des sociétés africaines où les anciennes solidarités sont désormais soumises à l'épreuve de l'urbanisation et de la crise économique. Depuis trente ans, les dirigeants africains ont gouverné avec des méthodes autoritaires favorisées par le système des partis uniques et justifiées par la volonté de parachever la construction de l'État et l'intégration nationale. Ces pouvoirs se sont maintenus tant que la situation économique a permis de nourrir quelque espoir de développement. De nos jours, les jeunes n'acceptent plus que leur avenir soit compromis par de telles méthodes de gouvernement et de gestion ; d'où la généralisation de la contestation. Lieu des bouleversements des structures sociales traditionnelles, la ville est aussi un lieu d'apprentissage de la démocratie. Les jeunes y ont acquis une capacité particulière à formaliser les facteurs de mécontentement. Dans ce jeu des facteurs internes, on ne peut oublier les Églises chrétiennes, dont les prises de position en faveur de la démocratisation et des droits de l'homme ont accéléré l'évolution des systèmes politiques dans de nombreux pays (Afrique du Sud, Bénin, Congo, Soudan, Togo, Zaïre, etc.).

Ces aspirations ont aussi été influencées par les bouleversements politiques intervenus en Europe de l'Est, où le rejet du communisme a démantelé l'ordre du monde imposé par les accords de Yalta, faisant ainsi disparaître chez les partenaires occidentaux la crainte d'une conversion des pays africains au communisme. Les bailleurs de fonds, prompts à soutenir naguère les régimes autoritaires, pressent aujourd'hui les Africains à adopter des systèmes démocratiques. Prenant en compte les explosions sociales survenues en plusieurs points du continent, la France, au sommet de La Baule (19-21 juin 1990), a nettement fait comprendre à ses partenaires africains que son appui ira désormais de préférence aux pays s'orientant dans la voie démocratique. La démocratie étant ainsi considérée comme la condition *sine qua non* du développement, l'aide occidentale est subordonnée à la démocratisation des régimes politiques. Les pays africains, le Bénin en tête, ont réagi

à ces sollicitations en organisant des conférences nationales qui ont permis l'élaboration de nouvelles constitutions et lois fondamentales instaurant le pluralisme politique.

La libération de la parole a eu pour corollaire la multiplication des partis politiques, dont le nombre va de quatre à São Tomé-et-Principe à plus d'une centaine au Nigéria et au Zaïre. Des élections concurrentielles se sont déroulées dans la quasi-totalité des pays africains.

La première manifestation de cette nouvelle liberté est la réapparition ou la naissance de multiples organes de presse et de nombreuses stations de radio privées. Quant à la gestion du respect des droits humains sur le continent, elle a bénéficié des efforts de maintes ONG en dépit d'un environnement assez défavorable. Depuis 1992, l'Union interafricaine des droits de l'homme (UIDH), dont le siège est au Burkina Faso, tente de mettre en œuvre une véritable politique de protection, de promotion et de défense des droits humains dans les différents pays d'Afrique. Les trois quarts des pays africains y ont déjà adhéré. Les sections nationales ont pour objectif de devenir de véritables garde-fous contre les dérives politiques des gouvernants.

Mais le maître mot en politique dans l'Afrique des années 90 reste la démocratie et la « bonne gouvernance », auxquelles la libération de Nelson Mandela en Afrique du Sud a donné un coup de fouet décisif, notamment par l'impact que la médiatisation de cet événement a eu sur toutes les jeunesses du monde, singulièrement la jeunesse africaine. Cependant, le processus de transition démocratique ne s'est pas fait sans difficultés, heurts et tensions, qui ont parfois conduit à une paralysie de la vie politique, provoquant ainsi l'intervention des corps militaires. Sauf au Ghana, au Mali et au Tchad, où le processus démocratique a été initié avec la participation des militaires, il leur est arrivé de s'emparer ailleurs du pouvoir avec l'ambition proclamée de mettre fin aux situations de crise : ce fut le cas du Nigéria (1993), du Niger et des Comores (1995), du Burundi (1996) et de la Sierra Leone (1997), où ils ont fait resurgir la hantise des coups d'État militaires qui ont marqué la vie politique africaine deux décennies durant. D'autres crises, liées aux difficultés de mise en place de la démocratie et de la « bonne gouvernance », se sont révélées plus complexes : au Congo et en République centrafricaine, une conjonction de problèmes politiques et ethniques a dressé des factions les unes contre les autres dans des combats urbains meurtriers.

Si les débuts des années 90 ont vu la fin des guerres de libération nationale avec l'indépendance de l'Érythrée, de la Namibie, l'avènement au pouvoir de la majorité noire en Afrique du Sud, ainsi que la suppression de l'inique système de l'*apartheid*, les guerres, qui ont ravagé certains pays africains au cours de cette décennie, sont d'une autre nature. Ce sont des guerres civiles nées de problèmes économiques et politiques qui se cristallisent souvent en affrontements ethniques, culturels et religieux : les massacres collectifs perpétrés au Burundi et au Rwanda, les tueries sanglantes en Algérie, les affrontements meurtriers au Libéria et en Sierra Leone continuent

d'alimenter la presse et les médias de leurs macabres actualités. Quelques mouvements séparatistes velléitaires ou résolus (Casamance, Comores, Soudan), des revendications identitaires (problème touareg au Mali et au Niger), des contestations de frontières (Cameroun/Nigéria) complètent le tableau des crises africaines.

Mais la conquête du pouvoir par l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila dans l'ancien Zaïre, englué depuis sept ans dans une transition démocratique bloquée, apparaît comme le fait politique majeur en Afrique au cours de l'année 1997. Sans doute parce que, pour la première fois depuis la fin de la guerre froide, une crise africaine de grande ampleur aura été réglée entièrement par les Africains, notamment ceux de l'Afrique centrale, orientale et australe. Sans doute aussi convient-il de se demander si cette crise n'annonce pas une modification de la configuration géopolitique du continent, en termes de relations d'influence entre États francophones et États anglophones, d'une part, entre États minéraliers et pétroliers, d'autre part. Dès lors, la question se pose de savoir quel sera le dessin final de cette configuration à l'aube du XXIe siècle.

L'optimisme affiché par les chefs d'État au sommet de l'OUA de juin 1997, qui parlaient de « renaissance », nous éloigne de l'« afropessimisme » occidental. Dotés de potentiels naturels et humains considérables, les pays d'Afrique centrale, orientale et australe projettent la création d'un « marché commun africain ». L'intégration régionale est en effet une des solutions proposées par les Africains à la crise, Comme en témoigne la création de nombreuses organisations intergouvernementales (OIG) dont l'efficacité est certes variable et inégale mais qui regroupent les États par sphère géographique. Exemples : l'Union du Maghreb arabe (UMA), la Southern Africa Development Community (SADC), la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), qui visent à harmoniser les espaces économiques nationaux par l'abolition des entraves à la circulation des biens et des personnes, l'institution d'un tarif préférentiel pour le commerce interrégional, et par la mise en œuvre de politiques sectorielles communes dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, etc. La promulgation d'un droit des affaires est également envisagée. Pour parachever l'intégration économique et politique du continent, le traité d'Abuja du 3 juin 1991 crée la Communauté économique africaine (CEA) en y introduisant une innovation majeure : le Parlement panafricain.

La force de ces institutions réside d'une part dans la complémentarité objective des ressources et des échanges inter-États que celles-ci peuvent générer, d'autre part dans la volonté des acteurs économiques de compter désormais sur les capacités endogènes des pays africains. En dépit des faiblesses structurelles de l'économie africaine, mais compte tenu des efforts de gestion imposés par les institutions monétaires internationales et de la

nouvelle conjoncture des prix des matières premières, la croissance de la production globale a atteint en 1995 son plus haut niveau depuis six ans. Pour renouer durablement avec la croissance, l'Afrique ne manque pas d'atouts : richesses agricoles, réserves minières, ressources humaines et croissance démographique. Mais le développement ne peut se réaliser que dans la paix. Aussi les Africains tentent-ils d'attirer les investisseurs en mettant en place des structures de prévention et de gestion des conflits qui permettraient d'arrêter les guerres et d'assurer la stabilité des sociétés et des États. En Afrique de l'Ouest existe la Force africaine d'interposition (ECOMOG), émanation des États de la CEDEAO. L'OUA étudie aussi un projet de création d'un organisme chargé de la prévention, de la gestion et du règlement des conflits.

Malgré les maux qui l'assaillent (mal-développement, guerres civiles et locales, crise sociale aiguë), des lueurs d'espoir apparaissent en Afrique depuis 1994 : la relance économique est perceptible dans plusieurs États, le processus démocratique a été amorcé partout et la conscience du regroupement donne foi à la nécessité pour l'Afrique de compter sur ses propres forces. Il est significatif que l'accession successive de deux Africains au poste de Secrétaire général des Nations Unies coïncide avec cette reprise d'initiatives qui est partout à l'ordre du jour. Suivant celle de l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali, l'élection de Kofi Annan, originaire du Ghana, pays pionnier du panafricanisme et de l'unité continentale, annonce sans doute cette espérance des temps nouveaux où l'Afrique retrouvera sa place dans le concert des nations et des peuples.

Rappel des faits saillants

1990

Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Les islamistes exigent la fermeture des débits de boisson et des maisons de tolérance ; troubles *(10-25 janvier)*.

ÉGYPTE – Vaccination de 90 % des nourrissons : la mortalité infantile est passée de 85 à 44 ‰ ; population totale : 56 millions *(26 juillet)*.

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Prorogation par les États-Unis d'Amérique des sanctions économiques adoptées par l'ONU en 1986 *(5 janvier)* ; charte d'intégration avec le Soudan *(30 juin)* ; accord de sécurité avec le Tchad *(5 septembre)*.

MAROC – Établissement de relations diplomatiques avec la Namibie *(26 mars)*.

SAHARA OCCIDENTAL – Reconnaissance de la République arabe sarhaoui démocratique (RASD) par la Namibie *(31 avril)*.

SOMALIE – Instauration du multipartisme *(6 octobre)*.

SOUDAN – Rétablissement de liens diplomatiques avec la République centrafricaine *(12 février)* ; réduction de 10 % des effectifs de l'Administration et du secteur public sur l'instigation du FMI.

Afrique de l'Ouest

BÉNIN – Conférence nationale des forces politiques pour étudier l'instauration du multipartisme et de la démocratie *(19-28 février)* ; adoption de la nouvelle constitution *(2 décembre)*.

CÔTE D'IVOIRE – Violentes manifestations d'étudiants, grèves des établissements scolaires pour réclamer des réformes de structures *(19-20 février)* ; réélection d'Houphouët-Boigny à la présidence de la République *(28 octobre)*.

GUINÉE-BISSAU – Conférence nationale de transition vers le multipartisme *(8-12 octobre)*.

LIBÉRIA – Installation à Monrovia du gouvernement intérimaire d'Amos Sawyer *(22 novembre)*.

MALI – La population est estimée à 7,696 millions.

NIGER – Instauration du multipartisme *(15 novembre)*.

SÉNÉGAL – Accrochages entre les troupes sénégalaises et bissau-guinéennes à la frontière *(19-23 mai)* ; incidents en Casamance attribués aux séparatistes casamançais *(mai-juin)*.

Afrique centrale

CAMEROUN – Loi sur le multipartisme *(6 décembre)*.

CONGO – Revendications sociales et politiques: manifestations de rue et grèves *(octobre-novembre)*; multipartisme introduit dans la Constitution *(6 décembre)*.

RWANDA – Ouverture au multipartisme *(13 novembre)*; tentative d'invasion par les soldats du Front patriotique national, réfugiés en Ouganda *(1er–3 octobre)*.

TCHAD – Entrée des troupes d'Idriss Deby à N'Djamena *(2 décembre)*; Idriss Deby chef de l'État *(4 décembre)*.

ZAÏRE – Mobutu annonce l'instauration d'un multipartisme limité à trois formations politiques *(24 avril)*; l'opposition demande la convocation d'une conférence nationale pluraliste chargée d'organiser des élections libres; grèves et manifestations de rue *(1er–25 mai)*.

Afrique orientale et australe

AFRIQUE DU SUD – Légalisation de l'ANC, du PAC (Congrès panafricain) et du SACP (Parti communiste sud-africain) *(2 février)*; Nelson Mandela libéré de prison *(11 février)*.

COMORES – Ahmed Abdallah élu président de la République *(14 mars)*.

LESOTHO – Mohato Seeisa roi à la place de son père exilé par les militaires *(11 novembre)*.

MALAWI – Adhésion à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples de l'OUA *(23 février)*.

MOZAMBIQUE – Abolition de la peine de mort *(22 octobre)*.

NAMIBIE – Adoption de la Constitution; Sam Njoma élu président de la future Namibie indépendante *(9-16 février)*; indépendance *(21 mars)*; devient le 181e membre des Nations Unies *(23 avril)*; adhésion au FMI et à la Banque mondiale *(25 septembre)*, ainsi qu'à la Convention de Lomé IV *(19 décembre)*.

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE – Ali Hassan Mwinyi réélu président de la République *(28 octobre)*.

ZAMBIE – Légalisation du multipartisme *(17 décembre)*.

ZIMBABWE – Robert Mugabe réélu à la présidence de la République *(1er avril)*.

Afrique et reste du monde

ÉGYPTE – Médiation du ministre des affaires étrangères, B. Boutros-Ghali, entre le Sénégal et la Mauritanie dans la crise qui les oppose à propos de leurs ressortissants *(30 janvier)*.

FRANCE-AFRIQUE – Seizième Sommet africain de La Baule; le discours de F. Mitterrand conditionne l'octroi de l'aide française aux pays africains à leurs efforts de démocratisation *(19-21 juin)*.

TUNISIE – Création d'un centre africain de formation à l'édition, la diffusion et la distribution du livre *(19 mai)*.

VATICAN – sixième voyage du pape Jean-Paul II en Afrique: Cap-Vert, Burkina Faso, Guinée-Bissau, Mali, Afrique du Sud, Tchad *(21 janvier-1er février)*.

1991

Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Arabisation totale de l'enseignement supérieur *(22 juillet)*; augmentation de 35 % des prix des produits de première nécessité, conformément aux souhaits du FMI *(17 août)*.

ÉTHIOPIE – Mengistu Haïlé Mariam démissionne de ses fonctions de chef d'État *(21 mai)*; prise du port d'Asmara par les forces du Front populaire de libération de l'Érythrée (FPLE) *(10 juin)*.

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Suppression des postes de douane et des formalités frontalières avec l'Égypte *(7 août)*.

SOMALIE – Le général Haideed prend le pouvoir à Mogadiscio *(18 novembre)*.

SOUDAN – Décret transformant le Soudan en État fédéral *(5 février)*; manifestations estudiantines au sujet de problèmes de logements *(23 juillet)*.

Afrique de l'Ouest

BÉNIN – M. Soglo élu président de la République *(25 mars)*.

BURKINA FASO – Le capitaine Biaise Compaoré élu président de la République *(8 décembre)*.

CAP-VERT – Mascarehas Monteiro élu président de la République *(17 février)*.

CÔTE D'IVOIRE – Dernier recensement: 10 815 694 habitants *(19 novembre)*.

LIBÉRIA – Début de la conférence nationale *(16 mars)*.

MALI – Cessez-le-feu entre les rebelles touareg et le gouvernement *(6 janvier)*; manifestations à Bamako pour réclamer le multipartisme *(3-4 mars)*; violentes émeutes dans tout le pays, répression policière: au moins 148 morts, le président Moussa Traoré arrêté, le lieutenant-colonel Amadou Toumani Touré dirige le Conseil national de réconciliation (CNR) *(17-27 mars)*.

NIGER – Conférence nationale en vue de la transition vers la démocratie *(19 septembre – 3 novembre)*.

NIGÉRIA – Abuja capitale fédérale à la place de Lagos *(12 décembre)*.

TOGO – Manifestations pour réclamer une conférence nationale devant étudier la transition vers la démocratie *(mars-juin)*.

Afrique centrale

ANGOLA – Loi sur le multipartisme *(27 mars)*.

BURUNDI – Recensement de 1990 : 5 356 266 habitants ; densité : 207 hab./km^2, une des plus fortes d'Afrique ; le président Buyoya confirme l'ouverture du pays au multipartisme *(1er mai)*.

CAMEROUN – Ouverture d'une représentation diplomatique au Japon *(28 janvier)*.

CONGO – Conférence nationale devant mettre en place des institutions démocratiques *(25 février)*.

GUINÉE ÉQUATORIALE – Nouvelle Constitution instaurant le multipartisme *(22 novembre)*.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE – Annonce de l'adoption du multipartisme *(22 avril)*.

ZAÏRE – Émeutes et pillages à Kinshasa ; le processus démocratique est bloqué *(septembre-octobre)*.

Afrique orientale et australe

AFRIQUE DU SUD – Le Gouvernement fixe au 30 juin la mort légale de l'*apartheid (28 mai)* ; annonce du retour de l'Afrique du Sud aux 22^e Jeux olympiques de Barcelone *(6 novembre)*.

KENYA – Les évêques anglicans et catholiques lancent un appel en faveur du multipartisme et du respect des droits de l'homme *(avril)*.

ZAMBIE – Frederick Chiluba élu président de la République *(2 novembre)*.

Afrique et reste du monde

FRANCOPHONIE – quatrième Sommet de la francophonie à Paris : les pays africains sont incités à poursuivre la démocratisation de leurs régimes *(19-21 novembre)*.

OUA – À Bamako, conférence ministérielle de l'OUA sur l'environnement concernant notamment les dépôts de déchets toxiques en Afrique par les Occidentaux *(28 janvier)*.

RÉGION DES GRANDS LACS – Conférence des évêques catholiques du Burundi, du Rwanda, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie et du Zaïre pour débattre des problèmes sociopolitiques de la région des Grands Lacs *(1er octobre)*.

UNESCO – Le prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix est attribué par l'UNESCO conjointement à Nelson Mandela et Frederik de Klerk *(27 juin)*.

1992

Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Fortes manifestations anti-islamistes après le succès de ces derniers aux élections législatives *(2 janvier)*; suppression de l'Assemblée populaire nationale par décret présidentiel *(4 janvier)*; démission du président Chadli sous la pression de l'armée *(11 janvier)*; création d'un Haut Comité d'État (HCE), présidé par M. Boudiaf *(14 janvier)*; troubles universitaires et fermeture des principales universités du pays *(5 février-4 mars)*; état d'urgence proclamé pour 12 mois; dissolution du FIS *(29 avril)*; assassinat du président Boudiaf *(29 juin)*; loi autorisant les investissements étrangers dans les mines et les hydrocarbures à concurrence de 49 % *(16 novembre)*.

DJIBOUTI – Nouvelle constitution ouvrant au multipartisme *(4 septembre)*.

ÉGYPTE – Attaques meurtrières contre des touristes, attribuées aux islamistes *(octobre-décembre)*.

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Résolution 738 du Conseil de sécurité de l'ONU: embargo aérien et militaire contre la Jamahiriya arabe libyenne *(31 mars)*.

MAROC – Accords de coopération avec le Brésil *(19 août)*.

SOMALIE – Opération des Nations Unies pour la Somalie (ONUSOM) pour faire face à l'insécurité et aux besoins alimentaires *(juin-août)*; soutien du Conseil de sécurité de l'ONU à l'opération « Restore Hope »: 40 000 soldats (dont 30 000 Américains) pour sauver les victimes de la famine *(3 décembre)*.

SOUDAN – Augmentation de 50 % des prix des produits de première nécessité et libéralisation totale du taux de change sous l'instigation du FMI *(10 février)*; renforcement de la police pour permettre l'application de la loi islamique *(7 novembre)*.

TUNISIE – Signature de deux accords économiques et d'un accord de partenariat industriel avec le Brésil *(30 janvier)*; mesures juridiques en faveur des femmes dans le domaine du divorce *(13 août)*.

Afrique de l'Ouest

GAMBIE – Sir Dawda Jawara élu président de la République *(29 avril)*.

MALI – Alpha Oumar Konaré élu président de la République *(28 avril)*; signature d'un accord d'ajustement structurel avec le FMI et la Banque mondiale *(19 août)*.

MAURITANIE – Le colonel Maaoiya Ould Taya élu président de la République *(29 janvier)*.

NIGER – Résultats du recensement: 7,2 millions d'habitants.

NIGÉRIA – Résultats du recensement de 1991: 88,5 millions d'habitants *(19 mars)*.

SÉNÉGAL – Nouvelle offensive des indépendantistes casamançais causant une quarantaine de morts *(octobre-décembre)*.

SIERRA LEONE – Le capitaine Valentine Strasser, à la tête d'une junte militaire, prend le pouvoir à Freetown *(29 avril)*.

TOGO – Nouvelle constitution instaurant le multipartisme *(28 septembre)*; manifestations de femmes à Lomé contre l'insécurité et pour la démocratie *(25 janvier)*.

Afrique centrale

ANGOLA – Visite du pape *(1er–8 juin)*.

BURUNDI – Constitution instaurant le multipartisme *(10 mars)*.

CAMEROUN – Paul Biya réélu président de la République *(23 octobre)*.

CONGO – Nouvelle constitution instaurant le pluralisme politique *(15 mars)*; Pascal Lissouba élu président de la République *(16 août)*; grave crise gouvernementale à Brazzaville: plusieurs dizaines de morts *(19 novembre-6 décembre)*.

Afrique orientale et australe

AFRIQUE DU SUD – Approbation du référendum mettant fin à l'*apartheid* *(18 mars)*.

MADAGASCAR – Nouvelle constitution instaurant le multipartisme *(19 août)*.

MALAWI – Violentes émeutes et troubles sociaux pour réclamer la démocratisation du régime *(29 avril-24 mai)*.

MAURICE (ÎLE) – Le pays accède au statut de République *(12 mars)*.

NAMIBIE – cent cinquième membre du GATT *(15 septembre)*.

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE – Instauration du multipartisme *(19 février)*; la capitale du pays est transférée de Dar es-Salaam à Dodoma *(10 septembre)*.

Afrique et reste du monde

FRANCE-AFRIQUE – dix-septième Sommet France-Afrique à Libreville: création d'un fonds français pour le développement des pays à revenus intermédiaires *(5 octobre)*.

NAMIBIE – Signature à Windhoek par dix pays de la région du Traité de fondation de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) *(17 août)*.

OCI – Sommet de l'OCI (Organisation de la Conférence islamique) à Dakar: l'Arabie saoudite annule la dette publique des pays les moins avancés *(9-12 décembre)*.

ONU – Le Vice-Premier Ministre B. Boutros-Ghali élu au poste de Secrétaire général de l'ONU *(3 décembre)*; c'est la première fois qu'un Africain accède à ce poste.

SÉNÉGAL – Pose par M. Abdou Diouf, président de la République du Sénégal, de la première pierre du mémorial Gorée-Almadies, en

souvenir de la traite négrière et en présence des chefs d'État et de gouvernement participant au 28e Sommet de l'OUA, de M. Boutros Boutros-Ghali, Secrétaire général de l'ONU, de M. Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, du pasteur américain Jesse Jackson et de M. Amadou Mahtar Mbow, ancien directeur général de l'UNESCO, président du Comité national sénégalais pour le mémorial *(30 juin)*.

UNESCO – Nelson Mandela et Frederik de Klerk reçoivent à l'UNESCO le prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix *(3 fevrier)*.

1993

Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Reconnaissance de l'indépendance de l'Érythrée *(4 mai)*; escalade dans la violence terroriste imputée aux groupes islamistes *(année 1993)*.

DJIBOUTI – Hassan Gouled réélu président de la République *(7 mai)*.

ÉGYPTE – Réélection du président H. Moubarak *(4-5 octobre)*.

ÉRYTHRÉE – Proclamation de l'indépendance *(24 mai)*; membre de l'ONU *(28 mai)*; membre de l'OUA *(5 juin)*.

ÉTHIOPIE – Reconnaissance de l'Érythrée *(3 mai)*.

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Reconnaissance de l'indépendance de l'Érythrée *(29 avril)*; nouvelles sanctions du Conseil de sécurité de l'ONU: gel des avoirs financiers libyens à l'extérieur, embargo sur les biens d'équipement pétroliers *(11 octobre)*; signature d'accords de coopération avec l'Éthiopie et le Niger *(23 décembre)*.

SOUDAN – Commission mixte soudano-centrafricaine sur la sécurité des frontières et la lutte contre la contrebande *(27 janvier)*; visite du pape à Khartoum et béatification d'une esclave soudanaise, la mère Bakhita *(10 février)*; recensement de 1993: 24 940 000 habitants *(21 août)*.

TUNISIE – Levée du boycott bancaire qui frappait l'Afrique du Sud *(19 octobre)*.

Afrique de l'Ouest

CÔTE D'IVOIRE – Mort du président F. Houphouët-Boigny *(7 décembre)*; Henri Konan Bédié, président de l'Assemblée nationale, est proclamé président de la République par intérim.

GAMBIE – Abolition de la peine de mort *(7 avril)*.

GUINÉE – Le général Lansana Conté élu président de la République *(23 décembre)*.

NIGER – Mahamane Ousmane élu président de la République *(27 mars)*.

NIGÉRIA – Élections présidentielles; M. Abiola l'emporte dans onze États et dans la capitale; les résultats sont annulés à l'instigation des partisans du pouvoir militaire *(23 juin)*.

Afrique centrale

BURUNDI – Melchior Ndadaye élu président de la République *(3 juin)*; renversé par un coup d'État militaire *(21 octobre)*, sa mort est annoncée *(23 octobre)*.

CONGO – Violents affrontements entre l'armée et les partisans armés de l'opposition *(15 octobre-14 décembre)*.

GABON – Résultats du recensement: 1 011 710 habitants *(17 octobre)*; Omar Bongo réélu à la présidence de la République *(5 décembre)*.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE – Ange Félix Patassé élu président de la République *(1er septembre)*.

Afrique orientale et australe

AFRIQUE DU SUD – La première constitution de l'Afrique du Sud post-*apartheid* est adoptée par le Parlement *(22 décembre)*.

MALAWI – Un référendum donne la victoire aux partisans du multipartisme *(14-16 juin)*.

Afrique et reste du monde

CEDEAO – Traité dotant la Communauté économique et douanière des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) d'un droit d'ingérence dans les crises politiques régionales *(24 juillet)*.

OSLO – Prix Nobel de la paix attribué conjointement à Frederik de Klerk et Nelson Mandela *(15 octobre)*.

UNESCO – M. Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, demande la création d'un observatoire contre la violence *(13 décembre)*.

1994

Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Nombreux assassinats d'étrangers; les chancelleries conseillent à leurs ressortissants de quitter le pays *(mars)*; dévaluation du dinar de 40,17 % *(9 avril)*.

ÉRYTHRÉE – Membre du FMI *(6 juillet)*.

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Adoption du calendrier lunaire *(4 janvier)*; le Congrès général du Peuple décide de l'application de la *shariʿa (janvier)*; accord de coopération bilatérale avec le Zimbabwe *(17 juillet)*.

MAROC – Relations diplomatiques avec Madagascar *(15 avril)*; premier Congrès des droits de l'enfant *(25-27 mai)*; relations diplomatiques avec l'Érythrée *(30 mai)*; enseignement du berbère dans les écoles *(20 août)*.

SOMALIE – fin de l'opération « Restore Hope » *(3 mai)*, remplacée par l'opération ONUSOM II ; le Conseil de sécurité de l'ONU met fin au mandat de l'ONUSOM *(4 novembre)*.

SOUDAN – Extradition vers la France du terroriste Carlos *(15 août)* ; résultats du recensement : 25 millions d'habitants.

TUNISIE – Avec l'Indonésie, programme de coopération sur la promotion du rôle de la femme *(28 janvier)* ; des Tunisiennes, universitaires et cadres, dénoncent les atteintes aux libertés *(4 mai)*.

Afrique de l'Ouest

GAMBIE – Le président Dawda Jawara est renversé par un coup d'État militaire dirigé par le lieutenant Yaya Jammeh *(26 juillet)*.

GUINÉE – Cent vingt-cinquième membre du GATT.

GUINÉE-BISSAU – Joao Bernardo Vieira réélu président de la République *(20 août)*.

LIBÉRIA – La Conférence nationale présente un plan de restauration de la paix et le désarmement des factions belligérantes *(3 octobre)*.

NIGER – Accord de paix entre le Gouvernement et la rébellion touareg *(9 octobre)*.

NIGÉRIA – La Conférence constitutionnelle nationale adopte le principe du multipartisme et celui d'une rotation de la présidence entre le Nord et le Sud *(7 octobre)*.

TOGO – Victoire des partis de l'opposition aux élections législatives *(14 mars)* ; Eyadema réélu à la présidence de la République *(9 septembre)*.

Afrique centrale

BURUNDI – Sylvestre Ntiban-Tunganya élu président de la République *(30 septembre)*.

CAMEROUN/NIGÉRIA – Conflit frontalier entre les deux pays à propos de la péninsule de Bakassi *(31 mars)*.

RWANDA – Mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda *(1er novembre)* ; les présidents du Rwanda et du Burundi meurent dans un accident d'avion *(6 avril)* ; violents combats entre les forces gouvernementales et les soldats du Front patriotique rwandais ; les massacres interethniques gagnent l'ensemble du pays : près de 1 million de morts *(12 avril-14 juin)* ; le FPR s'installe à Kigali *(6 juillet)* ; Pasteur Bizimungu nommé président de la République *(19 juillet)*.

TCHAD – Restitution par la Jamahiriya arabe libyenne de la bande d'Aouzou occupée depuis vingt-cinq ans *(30 mai)*.

Afrique orientale et australe

AFRIQUE DU SUD – Premières élections non raciales ; l'ANC l'emporte largement ; Nelson Mandela proclamé président de la République *(9 mai)* ;

53e membre de l'OUA *(23 mai)*; l'Afrique du Sud retrouve son siège à l'Assemblée générale de l'ONU *(16 juin)*.

KENYA – Résultats du recensement: 25 millions d'habitants *(12 mars)*.

MALAWI – Bakili Muluzi élu président de la République *(22 mai)*.

NAMIBIE – L'Afrique du Sud reconnaît la souveraineté de Windhoek sur l'enclave de Valvis Bay, administrée depuis quatre-vingt-quatre ans par Pretoria *(28 février)*.

Afrique et reste du monde

CEAO – Dissolution de la CEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest) *(15 mars)* suite à la création de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) en janvier.

COMESA – Création du COMESA, marché commun d'Afrique australe et orientale, regroupant vingt-deux États *(8 décembre)*.

JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE – Remise du prix Kadhafi des droits de l'homme à l'Union interafricaine des droits de l'homme (UIDH) *(21 août)*.

LA HAYE – La Cour internationale de justice reconnaît la bande d'Aouzou comme tchadienne.

OUA – Étude de l'OUA: en 1994, 7 millions de réfugiés et 15 millions de déplacés sur le continent africain *(17 février)*.

UDEAC (Union douanière et économique des États de l'Afrique centrale) – Signature à N'Djamena d'un traité instituant une Communauté économique et monétaire en Afrique centrale (CEMAC) *(16 mars)*.

UNESCO – Remise du prix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix 1993 à MM. Yasser Arafat, chef de l'Autorité palestinienne, Y. Rabin, premier ministre de l'État d'Israël, et S. Peres, ministre des affaires étrangères, par Federico Mayor, Directeur général de l'UNESCO, en présence des présidents Abdou Diouf (Sénégal) et Henri Konan Bédié (Côte d'Ivoire) *(5 juillet)*.

ZONE FRANC – Dévaluation du franc CFA de 50% et du franc comorien de 33% *(12 janvier)*.

1995

Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Rencontre des mouvements d'opposition algérienne à Rome pour discuter des solutions à la guerre civile *(8 janvier)*; décès de l'écrivain Rachid Mimouni *(13 février)*; attentat dans le RER à Paris attribué aux Groupe islamiste armé (GIA): 7 morts, plus de 80 blessés *(25 juillet)*; ratification de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques *(16 août)*; Liamine Zeroual élu à la présidence de la République *(29 novembre)*.

ÉGYPTE – Premier ambassadeur de l'Afrique du Sud nommé au Caire *(7 mars)*; fabrication de « Nile Sat », le premier satellite égyptien *(29 mai)*.

MAROC – Recensement: 26 millions d'habitants; taux d'accroissement annuel: 2,6%; population urbaine: 51,4% *(8 janvier)*; inauguration par Hassan II de l'université anglophone al-Akhawayne d'Ifrane *(16 janvier)*; premier ambassadeur marocain en Afrique du Sud *(4 février)*.

SOMALIE – Fin de l'opération des Nations Unies en Somalie *(27 février)*.

SOUDAN – Reprise de la coopération militaire entre Khartoum et Moscou, gelée depuis 1971 *(6 avril)*.

TUNISIE – Deux accords de coopération entre Tunis et Pretoria *(4-7 avril)*; les femmes réclament la laïcité comme condition de l'égalité entre les sexes *(20 novembre)*.

Afrique de l'Ouest

BÉNIN – L'opposition au gouvernement de Nicéphore Soglo remporte les élections législatives *(3 avril)*.

BURKINA FASO – Inauguration à Ouagadougou, en marge du FESPACO (Festival panafricain de cinéma de Ouagadougou), de la première cinémathèque de l'Afrique subsaharienne *(1er mars)*.

CÔTE D'IVOIRE – M. Konan Bédié élu président de la République *(23 octobre)*.

MAURITANIE – Manifestations des femmes à Nouakchott pour protester contre la hausse du prix du pain et exiger la libération des dirigeants de l'opposition *(24 janvier)*.

NIGER – Les partis d'opposition remportent les élections législatives *(15 janvier)*.

SÃO TOMÉ-ET-PRINCIPE – Autonomie administrative de l'île de Principe *(29 avril)*; des militaires rebelles organisent un coup d'État, arrêtent le président M. Trovoada, mais rendent le pouvoir une semaine après sous la menace d'arrêt de toute aide internationale *(15-22 août)*.

Afrique centrale

BURUNDI – Commission d'enquête internationale de l'ONU sur les massacres perpétrés en 1993 au Burundi *(29 août)*.

CAMEROUN – Une nouvelle constitution met en place un régime semi-présidentiel et un Parlement bicaméral *(21 décembre)*.

Afrique orientale et australe

COMORES – Tentative de coup d'État dirigé par le mercenaire français Bob Denard; l'intervention française met fin à l'aventure *(28 septembre-4 octobre)*.

LESOTHO – Après cinq ans de bannissement, le roi Moshoeshoe est rétabli sur le trône par les militaires *(25 janvier)*.

RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE – M. Benjamin William Mpaka élu président de la République *(21 novembre)*.

Afrique et reste du monde

AFRIQUE DU SUD – Onzième tournée africaine du pape en Afrique du Sud *(14 septembre)*.

COMMONWEALTH – Au cours du sommet d'Auckland, admission du Mozambique, du Cameroun, et retour de l'Afrique du Sud *(12 novembre)*.

ÉGYPTE – Réunion au Caire d'experts africains et occidentaux pour étudier la création d'une force de paix en Afrique *(9 janvier)*; conférence de l'ONU au Caire sur la lutte contre le crime organisé, la corruption et le trafic d'êtres humains *(29 avril)*.

OUA – Réunion à Tunis de l'Organe central de prévention, de gestion et de règlement des conflits à propos des conflits en cours en Angola, au Burundi, au Libéria, au Rwanda, en Sierra Leone et en Somalie *(19-21 juin)*.

UNION EUROPÉENNE/ACP – Révision de la Convention de Lomé IV. La Convention conditionne dorénavant l'aide au respect des principes démocratiques et de l'État de droit *(4 novembre)*.

ZONE FRANC – Les onze pays africains de la zone franc adoptent à Bangui un acte uniformisant le droit des affaires *(10 février)*.

1996

Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – La nouvelle constitution interdit la formation de partis politiques sur des bases religieuses *(22 octobre-28 novembre)*; loi généralisant l'usage de la langue arabe *(17 décembre)*; enlèvement et assassinat de sept moines trappistes à Tibérine *(27 mars-30 mai)*.

ÉGYPTE – Accords de coopération scientifique, technologique et culturelle avec l'Afrique du Sud *(10-11 avril)*; le PNUD constate un ralentissement de la croissance du fait de la politique d'ajustement du FMI *(23 avril)*; ouverture d'un centre d'entraînement pour les candidats à la force de paix *(3 juin)*; interdiction de l'excision dans les hôpitaux *(18 juillet)*; procès des islamistes: depuis 1992, 83 condamnations à mort dont 54 exécutions *(1er octobre)*.

MAROC – Ratification de la Convention sur l'interdiction des armes chimiques *(4 janvier)*; création à Rabat d'un tribunal arabe sur les violences faites aux femmes *(2 décembre)*.

SOMALIE – Accord de paix entre les trois factions de la guerre civile *(15 octobre)*.

SOUDAN – Le général El-Béchir élu président de la République *(22 mars)*.

TUNISIE – Ratification de la Convention internationale sur les droits de l'enfant *(11 janvier)*; visite du pape à Tunis *(14 avril)*.

Afrique de l'Ouest

BÉNIN – Le général Mathieu Kérékou élu président de la République *(24 avril)*.

CAP-VERT – M. Antonio Mascarenhas Monteiro réélu à la présidence de la République *(19 février)*.

CÔTE D'IVOIRE – Évaluation de la population en 1995 : 14 208 000 habitants *(11 janvier)*.

GAMBIE – Le colonel Yaya Jameh remporte les élections présidentielles *(27 mai)*.

GHANA – Le capitaine Jerry Rollings réélu président de la République *(10 décembre)*.

GUINÉE-BISSAU – Admission dans la zone franc *(2 mai)*.

LIBÉRIA – Accord de cessez-le-feu entre les chefs de faction *(31 juillet)* ; M^me^ Ruth Sando Perry nommée à la présidence du Conseil d'État, l'instance exécutive provisoire du pays *(17 août)*.

NIGER – Le chef d'État-major des forces armées, le colonel Barré Maïnassara, annonce la destitution du président de la République et du gouvernement *(27 janvier)* ; le général Maïnassara remporte les élections présidentielles *(7 juillet)*.

SÃO TOMÉ-ET-PRINCIPE – M. Miguel Trovoada réélu président de la République *(3 septembre)*.

SIERRA LEONE – Le capitaine Strasser renversé lors d'un coup d'État par le général Maada Bio *(17 janvier)* ; entretiens de la junte militaire avec la guérilla *(26 janvier)* ; Ahmad Tejan Kabbah élu président de la République *(17 mars)* ; accord de cessez-le-feu avec la rébellion *(23 avril)* ; à Abidjan, le président Kabbah signe avec le caporal Foday Sankoh un accord de paix mettant fin à plus de cinq ans de guerre civile *(30 novembre)*.

Afrique centrale

BURUNDI – Coup d'État militaire : l'ancien président Buyoya remplace Sylvestre Ntiban-Tunganya *(25 juillet)*.

OUGANDA – Yoweri Museveni élu président de la République dix ans après avoir pris le pouvoir par la force *(11 mai)*.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICIANE – Une mutinerie de soldats débouche sur de violents affrontements armés avec les forces gouvernementales *(18 avril -6 juin)*.

TCHAD – M. Idriss Deby réélu président de la République *(11 juillet)*.

ZAÏRE – Situation de guerre dans la province du Kivu, où les rebelles réunis dans l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) dirigée par M. Laurent-Désiré Kabila demandent la démission du président Mobutu *(21 septembre-décembre)*.

Afrique orientale et australe

AFRIQUE DU SUD – Nouvelle constitution marquant la fin des lois héritées de l'*apartheid (8 mai)*.

COMORES – Mohammed Taki Abdoulkarim élu président de la République *(16 mars)*.

LESOTHO – Le prince David Mohato Bereng Seeiso accède au trône à la suite de la mort accidentelle de son père *(18 janvier)*.

MADAGASCAR – Le président de la République Albert Zafy est destitué par la Haute Cour constitutionnelle.

ZIMBABWE – Robert Mugabe réélu président de la République *(19 mars)*.

Afrique et reste du monde

AFRIQUE – Les cinquante-trois pays d'Afrique signent au Caire le Traité créant une zone exempte d'armes nucléaires *(11 avril)*.

FRANCE/AFIRQUE – Dix-neuvième Sommet franco-africain à Ouagadougou; J. Chirac expose sa conception de la « bonne gouvernance » *(5 novembre)*.

ONU – Le Ghanéen Kofi Annan devient Secrétaire général des Nations Unies *(17 décembre)*.

OUA – Trente-deuxième Sommet: les travaux se concentrent sur les conflits qui déchirent l'Afrique *(6 juillet)*.

SADC – Création à Gaborone (Botswana) d'une structure de sécurité destinée à assurer la paix dans la région *(28 juin)*.

UEMOA – Adoption d'un tarif douanier préférentiel *(15 janvier)*; les sept pays de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest africaine) ont enregistré en 1995 une croissance de 5,8% de leur PIB.

1997

Afrique du Nord et du Nord-Est

ALGÉRIE – Recrudescence de la violence pendant le ramadan; des centaines de villageois sont massacrés; les faits sont attribués aux islamistes *(janvier-mars)*.

MAROC – Bilinguisme obligatoire dans les études universitaires *(6 mars)*.

Afrique de l'Ouest

LIBÉRIA – Le chef de guerre Charles Taylor remporte les élections présidentielles *(2 août)* après huit années de guerre civile ayant fait plus de 200 000 morts et plus de 1 million de réfugiés et de déplacés.

NIGÉRIA – Adoption du français comme seconde langue officielle *(1er janvier)*; mort du musicien Fela Anikulapo Kuti, créateur du style afro-beat *(2 août)*.

SIERRA LEONE – Coup d'État militaire dirigé par le commandant J. P. Koroma qui renverse le président Tejan Ahmad Kabbah *(25 mai)*.

Afrique centrale

ANGOLA – Le Gouvernement contrôle les régions jadis administrées par les rebelles de l'UNITA *(19 février)*.

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE – La mission d'intervention et de surveillance des accords de Bangui (MISAB) s'interpose à Bangui entre les mutins et les forces gouvernementales *(janvier-février)*.

ZAÏRE – Les rebelles s'implantent au Shaba *(4 février)*; la ville de Kisangani tombe aux mains des rebelles de l'AFDL *(15 mars)*; les combattants de l'AFDL entrent à Kinshasa *(16 mai)*; M. Laurent-Désiré Kabila est proclamé chef de l' État de la République démocratique du Congo, nouvelle appellation du Zaïre *(17 mai)*.

Afrique orientale et australe

MADAGASCAR – L'amiral Didier Ratsiraka remporte les élections présidentielles *(4 janvier)*.

Afrique et reste du monde

RÉGION DES GRANDS LACS – À Montréal, Conférence internationale sur la démocratie dans la région des Grands Lacs *(20 janvier)*.

Notice biographique des auteurs du volume VIII

Chapitre 1
A. A. MAZRUI (Kenya). Spécialiste en science politique et histoire contemporaine, auteur de nombreux ouvrages et publications sur l'histoire et la culture contemporaines de l'Afrique ; anciennement professeur à l'Université de Jos (Nigéria), à l'Université du Michigan, actuellement directeur de l'Institute of Global Studies, State University of New York, à Binghamton.

Chapitre 2
T. CHENNTOUF (Algérie). Spécialiste de l'histoire contemporaine de l'Algérie (XIX^e^ et XX^e^ siècles) ; auteur de nombreux travaux sur ce sujet ; professeur d'histoire à l'Université d'Oran.

Chapitre 3
M. DIOP (Sénégal). Spécialiste de l'histoire politique et sociale contemporaine de l'Afrique de l'Ouest ; auteur de diverses publications sur ce sujet ; ancien chercheur à l'Institut des sciences humaines de Bamako ; pharmacien et homme politique sénégalais.

D. BIRMINGHAM (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire contemporaine de l'Afrique lusophone et de l'Afrique centrale ; auteur de nombreux travaux sur l'Angola et l'Afrique centrale ; ancien directeur du Département des études africaines à l'Université de Londres ; actuellement professeur d'histoire moderne à l'Université de Canterbury.

I. HRBEK (République tchèque). Spécialiste des sources arabes de l'histoire de l'Afrique, en particulier de l'Afrique de l'Ouest et spécialiste de l'Islam ;

auteur de nombreux ouvrages et publications dans ces domaines; chercheur à l'Institut oriental de Prague et consultant scientifique à l'Académie des sciences tchécoslovaques. Décédé en 1993.

A. MARGARIDO (Portugal). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique lusophone; auteur de nombreux travaux sur l'Angola, le Mozambique, la Guinée-Bissau; chargé de conférences à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS, Paris); professeur à l'Université autonome de Lisbonne.

D. T. NIANE (Guinée). Spécialiste du monde mande; auteur de plusieurs ouvrages sur l'Afrique de l'Ouest du XIe au XVIe siècle; ancien directeur de la Fondation Léopold-Sédar-Senghor à Dakar; directeur de la Société d'édition et de communication de Conakry.

Chapitre 4
M. CROWDER (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique de l'Ouest; auteur de nombreux ouvrages et publications sur ce sujet; a enseigné dans plusieurs universités, au Nigéria, en Afrique australe et en Grande-Bretagne. Décédé en 1988.

Chapitre 5
A. A. MAZRUI (Kenya).

Chapitre 6
I. HRBEK (République tchèque).

Chapitre 7
J. SURET-CANALE (France). Spécialiste de géographie économique et d'histoire de l'Afrique francophone, auteur de nombreux travaux et de plusieurs ouvrages sur l'Afrique occidentale et centrale; ancien chargé de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS, Paris), professeur émérite, Université de Paris VII.

A. ADU BOAHEN (Ghana). Spécialiste de l'histoire coloniale de l'Afrique occidentale; auteur de nombreuses publications sur l'histoire de l'Afrique contemporaine; ancien professeur et chef du Département d'histoire de l'Université de Legon. Homme politique ghanéen.

Chapitre 8
E. M'BOKOLO (Zaïre). Spécialiste de l'histoire moderne et contemporaine de l'Afrique; auteur de plusieurs ouvrages et publications sur ce sujet; directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS); professeur à l'Institut d'études politiques (IEP, Paris); producteur à Radio France Internationale.

Chapitre 9
M. TWADDLE (Royaume-Uni). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique de l'Est; auteur de nombreux travaux et articles sur ce sujet; professeur d'histoire à l'Institute of Commonwealth Studies, Londres.

L. RABEARIMANANA (Madagascar). Spécialiste de l'histoire de Madagascar aux XIX^e^ et XX^e^ siècles; auteur de nombreux travaux sur ce sujet, professeur d'histoire à l'Université d'Antananarivo.

I. N. KIMAMBO (République-Unie de Tanzanie). Spécialiste de l'histoire de la Tanzanie et de l'Afrique orientale; auteur de nombreux travaux sur ce sujet; professeur d'histoire à l'Université de Dar es-Salaam.

Chapitre 10
D. CHANAIWA (Zimbabwe). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique australe aux XIX^e^ et XX^e^ siècles; auteur de nombreux travaux sur ce sujet et plus particulièrement sur le Zimbabwe; ancien professeur d'histoire à la California State University; ancien membre de The Employers Confederation of Zimbabwe, Harare. Décédé en 1993.

Chapitre 11
C. COQUERY-VIDROVITCH (France). Spécialiste de l'histoire économique et sociale de l'Afrique; auteur de nombreux travaux et publications sur l'Afrique; professeur d'histoire à l'Université de Paris VII; professeur associé à la State University of New York de 1980 à 1996; directeur du Laboratoire tiers monde-Afrique associé au Centre national de la recherche scientifique (CNRS, Paris).

Chapitre 12
M. OWUSU (Ghana). Spécialiste de l'anthropologie des changements économiques de l'Afrique; auteur de nombreux travaux sur ce sujet; professeur d'anthropologie et chercheur au Centre de recherche sur le développement économique de l'Université de Michigan à Ann Arbor (États-Unis d'Amérique).

Chapitre 13
P. KIPRÉ (Côte d'Ivoire). Spécialiste de l'histoire économique et sociale de l'Afrique, notamment de l'histoire des villes et des sociétés urbaines de l'Afrique contemporaine; auteur de nombreux travaux sur ce sujet; professeur d'histoire à l'École normale supérieure d'Abidjan et à l'Université nationale de Côte d'Ivoire. Ministre de l'éducation nationale.

Chapitre 14
A. ADEDEJI (Nigéria). Spécialiste d'économie du développement; auteur de nombreux travaux sur les problèmes de développement en Afrique et au Nigéria; ancien sous-secrétaire général de l'ONU et secrétaire exécutif de

la Commission économique pour l'Afrique (GEA); actuellement directeur du University of Ibadan Theatre.

Chapitre 15
J. I. ELAIGWU (Nigéria). Spécialiste du développement politique de l'Afrique; auteur de nombreux ouvrages sur ce sujet et particulièrement sur le Nigéria; professeur invité à l'Université de New York à Binghamton, professeur de sciences politiques à l'Université de Jos.

A. A. MAZRUI (Kenya).

Chapitre 16
J. KI-ZERBO (Burkina Faso). Spécialiste de l'histoire africaine et de sa méthodologie; auteur de nombreux travaux et publications traitant de l'Afrique et de son histoire; professeur d'histoire à l'Université de Dakar; directeur du Centre d'études pour le développement africain (CEDA) de Ouagadougou; homme politique et député à l'Assemblée nationale du Burkina Faso.

A. A. MAZRUI (Kenya).

C. WONDJI (Côte d'Ivoire). Spécialiste d'histoire moderne et contemporaine de l'Afrique; auteur de plusieurs publications sur la culture et l'histoire africaines; ancien chef du Département d'histoire et directeur adjoint de l'Institut d'art et d'archéologie de l'Université nationale de Côte d'Ivoire; ancien délégué permanent adjoint de Côte d'Ivoire auprès de l'UNESCO; actuellement responsable des programmes d'histoire de l'UNESCO.

A. ADU BOAHEN (Nigéria).

Chapitre 17
T. TSHIBANGU (Zaïre). Théologien, spécialiste de la tradition orale en Afrique centrale et de l'histoire des religions en Afrique; auteur de travaux sur ces sujets; ancien président du Conseil national d'administration des Universités du Zaïre; actuellement évêque de Mbujimayi.

J. F. ADE AJAYI. (Nigéria). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique occidentale au XIX^{e} siècle; auteur de nombreux travaux et publications sur l'histoire africaine; ancien recteur de l'Université de Lagos; professeur émérite, Département d'histoire de l'Université d'Ibadan (Nigéria).

L. SANNEH (Gambie). Spécialiste de l'histoire des religions de l'Afrique; auteur de nombreux articles sur les traditions religieuses de l'Afrique. D. Willis James Professor of Missions and World Christianity, professeur d'histoire, Fellow of Trumbull College, Yale University.

Chapitre 18
A. I. SOW (Guinée). Spécialiste de linguistique africaine; auteur de nombreux ouvrages sur les langues et cultures africaines; ancien professeur à l'Institut national des langues et civilisations orientales de Paris; homme politique.

M. H. ABDULAZIZ (Kenya). Spécialiste en linguistique et sociolinguistique, professeur de linguistique à l'Université de Nairobi.

Chapitre 19
A. A. MAZRUI (Kenya).

M. DE ANDRADE (Angola). Sociologue, poète, écrivain, homme politique; auteur d'ouvrages sur la libération de l'Angola; décédé en 1990.

M. ALAOUI ABDALAOUI (Maroc). Spécialiste de la littérature maghrébine de langue française; auteur d'articles et d'ouvrages sur ce sujet; professeur à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Rabat.

D. P. KUNENE (Afrique du Sud). Spécialiste de la littérature orale et écrite de l'Afrique australe; auteur d'ouvrages et d'articles sur ce sujet; professeur au Department of African Languages and Literature de l'Université du Wisconsin.

J. VANSINA (Belgique). Spécialiste de l'histoire africaine; auteur de nombreux ouvrages et articles sur l'histoire précoloniale de l'Afrique centrale; ancien professeur à l'Université de Lumbubashi, professeur d'histoire et d'anthropologie à l'Université du Wisconsin.

Chapitre 20
J. VANSINA (Belgique).

Chapitre 21
A. A. MAZRUI (Kenya).

J. F. ADE AJAYI (Nigéria).

A. ADU BOAHEN (Ghana).

T. TSHIBANGU (Zaïre).

Chapitre 22
A. HABTE (Éthiopie). Spécialiste de l'éducation primaire, secondaire et supérieure, des statistiques en matière d'éducation et de la philosophie de l'éducation; auteur de nombreux travaux et publications sur l'éducation en Afrique et plus particulièrement en Éthiopie, ancien président de l'Uni-

versité d'Addis-Abeba, et vice-président du Conseil de l'Université des Nations Unies; actuellement conseiller spécial en éducation de l'UNICEF à New York.

T. WAGAW (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'éducation; auteur de nombreux travaux sur l'éducation en Afrique et plus particulièrement en Éthiopie; professeur et chercheur à l'Université du Michigan.

J. F. ADE AJAYI (Nigéria)

Chapitre 23
J. E. HARRIS (États-Unis d'Amérique). Spécialiste de l'histoire de l'Afrique et de la diaspora africaine; auteur de nombreuses publications et articles sur le sujet; professeur d'histoire et président par intérim du College of Liberal Arts, Howard University, Washington.

S. ZEGHIDOUR (Algérie). Écrivain, journaliste et chercheur; spécialiste de l'immigration arabe en Europe et en Amérique latine; auteur d'ouvrages et d'articles sur l'Islam et la diaspora arabe contemporaine.

Chapitre 24
S. K. B. ASANTE (Ghana). Spécialiste du panafricanisme, des mouvements nationalistes et de l'intégration régionale en Afrique; auteur de nombreuses publications et articles sur le sujet; conseiller régional à la Commission économique pour l'Afrique à Addis-Abeba; ancien professeur et consultant en matière d'études africaines à l'Université de Floride; conseiller spécial principal de la CEA (Addis-Abeba).

D. CHANAIWA (Zimbabwe).

Chapitre 25

E. KODJO (Togo). Spécialiste en sciences économiques et en économie du développement; auteur de plusieurs publications sur les relations internationales et plus spécialement sur les relations internationales en rapport avec l'Afrique; ancien ministre des affaires étrangères et ancien ministre des finances et de l'économie du Togo; ancien Secrétaire général de l'OUA, fondateur de l'Institut panafricain des relations internationales; ancien professeur associé au Département des sciences politiques de l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne; ancien premier ministre du Togo.

D. CHANAIWA (Zimbabwe).

Chapitre 26
D. CHINWEIZU (Nigéria). Écrivain, poète, historien, spécialiste de l'environnement; auteur de nombreux travaux et articles sur la littérature, la

culture, l'éducation, le développement économique et les questions d'environnement en Afrique.

Chapitre 27
I. D. THIAM (Sénégal). Spécialiste de l'histoire moderne et contemporaine de l'Afrique, notamment de l'histoire politique et du syndicalisme en Afrique de l'Ouest; auteur de plusieurs travaux et publications sur ces sujets; ancien ministre de l'éducation du Sénégal; professeur d'histoire à l'Université Cheikh-Anta-Diop de Dakar; homme politique et député à l'Assemblée nationale du Sénégal.

J. MULIRA (Ouganda). Spécialiste de l'histoire des relations entre l'Europe de l'Est et l'Afrique, notamment de l'impact de la politique des pays socialistes sur le développement de l'Afrique; auteur de nombreux travaux et articles sur le sujet; président du Department of History and Government de l'Université de Nairobi (Kenya).

C. WONDJI (Côte d'Ivoire).

Chapitre 28
L. EDMONDSON (Jamaïque). Spécialiste de l'histoire des relations de l'Afrique avec la diaspora africaine; auteur de nombreux travaux sur le rôle des races et des classes dans les relations internationales; professeur à l'African Studies and Research Center, Cornell University, Ithaca.

Chapitre 29
E. K. KOUASSI (Togo). Spécialiste en sciences politiques et relations internationales; auteur de nombreux travaux sur les relations interafricaines, plus particulièrement sur les rapports entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine, et sur les organisations internationales africaines; professeur de droit, de sciences politiques et de relations internationales à la Faculté de droit de l'Université du Bénin à Lomé.

Chapitre 30
A. A. MAZRUI (Kenya).

Membres du Comité scientifique international pour la rédaction d'une Histoire générale de l'Afrique

Professeur J. F. A. AJAYI (Nigéria) Depuis 1971. (*Directeur du volume VI*)

Professeur F. A. ALBUQUERQUE MOURAO (Brésil). Depuis 1975

Professeur D. BIRMINGHAM (Royaume-Uni) Depuis 1985

Professeur A. A. BOAHEN (Ghana). Depuis 1971. (*Directeur du volume VII*)

S. Exc. M. BOUBOU HAMA (Niger). 1971-1978. A démissionné. Décédé en 1982

Dr (Mrs) MUTUMBA BULL (Zambie). Depuis 1971

Professeur D. CHANAIWA (Zimbabwe). Depuis 1975. Décédé en 1993

Professeur P. D. CURTIN (États-Unis d'Amérique). Depuis 1975

Professeur J. DEVISSE (France). Depuis 1971. Décédé en 1996

Professeur M. DIFUILA (Angola). Depuis 1978

Professeur Cheikh ANTA DIOP (Sénégal). 1971-1986. Décédé en 1986

Professeur H. DJAIT (Tunisie). Depuis 1975

Professeur J. D. FAGE (Royaume-Uni) 1971-1981. A démissionné

S. Exc. M. MOHAMMED EL FASI (Maroc). Depuis 1971. Décédé en 1991. (*Directeur du volume III*)

Professeur J. L. FRANCO (Cuba). Depuis 1971. Décédé en 1989

MUSA H. I. GALAAL (Somalie). 1971-1981. Décédé en 1981

Professeur Dr V. L. GROTTANELLI (Italie). Depuis 1971

Professeur E. HABERLAND (Allemagne). Depuis 1971. Décédé en 1992

Dr AKLILU HABTE (Éthiopie). Depuis 1971

S. Exc. M. A. HAMPATÉ BA (Mali) 1971-1978. A démissionné. Décédé en 1991

Dr IDRIS S. EL-HAREIR (Jamahiryia arabe libyenne populaire et socialiste). Depuis 1978

Dr I. HRBEK (République tchèque). Depuis 1971. Décédé en 1993. (*Codirecteur du volume III*)

Dr (Mrs.) A. JONES (Libéria). Depuis 1971

Abbé ALEXIS KAGAME (Rwanda) 1971-1981. Décédé en 1981

Professeur I. M. KIMAMBO (République-Unie de Tanzanie). Depuis 1971

Professeur J. KI-ZERBO (Burkina Faso). Depuis 1971 (*Directeur du volume I*)

M. DIOULDÉ LAYA (Niger). Depuis 1979

Dr A. LETNEV (Fédération de Russie). Depuis 1971

Dr G. MOKHTAR (Égypte). Depuis 1971 (*Directeur du volume II*)

Professeur P. MUTIBWA (Ouganda) Depuis 1975

Professeur D. T. NIANE (Sénégal). Depuis 1971 (*Directeur du volume IV*)

Professeur L. D. NGCONGCO (Botswana). Depuis 1971

Professeur T. OBENGA (République populaire du Congo). Depuis 1975

Professeur B. A. OGOT (Kenya). Depuis 1971 (*Directeur du volume V*)

Professeur C. RAVOAJANAHARY (Madagascar). Depuis 1971

Professeur W. RODNEY (Guyana). 1979-1980. Décédé en 1980

Professeur M. SHIBEIKA (Soudan). 1971-1980. Décédé en 1980

Professeur Y. A. TALIB (Singapour). Depuis 1975

Professeur A. TEIXEIRA DA MOTA (Portugal). 1978-1982. Décédé en 1982

Mgr T. TSHIBANGU (Zaïre). Depuis 1971

Professeur J. VANSINA (Belgique). Depuis 1971

Rév. Hon. Dr E. WILLIAMS (Trinité-et-Tobago). 1976-1978. A démissioné en 1978. Décédé) en 1980

Professeur A. A. MAZRUI (Kenya) N'est pas membre du comité. (*Directeur du volume VIII*)

Professeur C. WONDJI (Côte d'Ivoire). N'est pas membre du comité. (*Codirecteur du volume VIII*)

Secrétariat du Comité scientifique international pour la rédaction d'une *Histoire générate de l'Afrique:* Division du pluralisme culturel, Section des Histoires générales et régionales, UNESCO, 1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15. Directeur: C. Wondji, avec la collaboration de Mesdames Monique Melcer et Corinne Julien, et de Monsieur Augustin Gatera.

Abréviations et liste des périodiques

ARSOM Académie royale des sciences d'outre-mer, Bruxelles
CEA *Cahiers d'études africaines*, Paris, Mouton
CEDAF Centre d'études et de documentation africaines, Paris
CNRS Centre national de la recherche scientifique, Paris
CRDTO Centre de recherche et de documentation pour la tradition orale, Niamey
CRISP Centre de recherche et d'information socio-politiques, Bruxelles
CUP Cambridge University Press
EALB East African Literature Bureau, Nairobi
EAPH East African Publishing House, Nairobi
HUP Harvard University Press
IAI International African Institute, Londres
IFAN Institut français (*ultérieurement* fondamental) d'Afrique noire, Dakar
IUP Ibadan University Press
JAH Journal of African History, Cambridge, CUP
NEA Nouvelles éditions africaines, Dakar
ORSTOM Office de la recherche scientifique et technique d'outre-mer, *ultérieurement* Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération, Paris
OUP Oxford University Press
PUF Presses universitaires de France, Paris
PUP Princeton University Press
UCP University of California Press
YUP Yale University Press

Bibliographie *

ʿAbbās, F. 1962. *La nuit coloniale*, Paris, Julliard.

ʿAbd al-Raḥmān, M. 1969. *Imperialism and nationalism in the Sudan : a study in constitutional and political development, 1899-1956*, Oxford, Clarendon Press.

Abalogu, U. N., Asiwaju, G. et Amadi-Tshiwala, R. (dir. publ.). 1981. *Oral poetry in Nigeria*, Lagos, Nigeria Magazine.

Abba, I. A. 1985. « Changing patterns of local authority and the evolution of the District Head system in Gombe Emirate, *c.* 1830-1960 », thèse de doctorat, Université de Bayero, Kano.

Abdel-Malek, A. 1962. *Égypte, société militaire*, Paris, Éditions du Seuil.

—. 1966. « Problématique du socialisme dans le monde arabe », *L'Homme et la Société*, 2, p. 125-148.

—. 1969. *Idéologie et renaissance nationale : l'Égypte moderne*, Paris, Éditions du Seuil.

—. (dir. publ.). 1980. *La pensée politique arabe contemporaine*, l^re éd. 1970, 3^e éd., Paris, Éditions du Seuil.

Abdi, S. Y. 1978. « Cuba's role in Africa : revolutionary or reactionary ? », *Horn of Africa* (Summit), 1, 4, p. 17-24.

Abdulgani, R. 1981. *The Bandung connection : the Asia-Africa Conference in Bandung in 1955*, Singapour, Gunung Agung.

Abdul-Hai, M. 1976. *Conflict and identity : the cultural poetics of contemporary Sudanese poetry*, Khartoum, Institut d'études africaines et asiatiques, Université de Khartoum, African Seminar Series, n° 26.

Abdurraham, M. et Canham, P. 1978. *The ink of the scholar : the islamic tradition of education in Nigeria*, Londres, Macmillan.

Abercrombie, K. C. 1961. « The transition from subsistence to market agriculture in Africa south of the Sahara », *Monthly Bulletin of Agricultural Economics and Statistics*, 10, 2, p. 1-52.

* Toutes les références ont été vérifiées avec le plus grand soin possible, mais étant donné la complexité et le caractère international de l'ouvrage, des erreurs ont pu subsister (NDLR)

Abraham, W. E. 1962. *The mind of Africa*, Chicago, UCP.
Abun-Nasr, J. M. 1979. « Islam et socialisme en Afrique », dans : *La contribution du christianisme et de l'islam à la formation d'États indépendants en Afrique au sud du Sahara*, textes et documents du Symposium sur l'Afrique, Bonn-Bad Godesberg, 2-4 mai 1979, Tübingen, p. 120-130.
Académie royale des sciences d'outre-mer. 1983. *Le Congo belge durant la seconde guerre mondiale : recueil d'études*, introduction de J. Stengers, Bruxelles, ARSOM.
Achebe, C. 1966. « The black writer's burden », *Third Quarterly* (éd. anglaise), 31, 39.
Acquaye, S. 1971. « Modern folk opera in Ghana », *African Arts*, 4, 2, p. 60-66.
Addo, N. O. 1974. « Attitudes and opinions of cocoa farmers to matters related to work and employment », *Ghana Journal of Sociology*, 7, 2, janvier, p. 37-58.
Adedeji, A. 1976*a*. *Africa, the Third World and the search for a new economic order*, Turkeyen Third World Lectures, Université de Georgetown, Washington.
—. 1976*b*. *ECA, revised framework of principles for the implementation of the new international order in Africa, 25 June*, Addis-Abeba, CEA.
—. 1977. « The need for concrete action », dans : African Association for Public Administration and Management (dir. publ.), *Regional cooperation in Africa : problems and prospects*, Addis-Abeba.
—. 1978. « Africa's development crisis », dans : R. Synge (dir. publ.), p. 24-28.
—. (dir. publ.). 1981. *The indigenization of African economies*, Londres, Hutchin-son.
—. 1983. « *The evolution of the Monrovia Strategy and the Lagos Plan of action : a regional approach to economic decolonization* », conférence donnée à l'Institut nigérian de recherche économique et sociale (NISER), Distinguished Lecture Series at Trenchard Hall, Université d'Ibadan, 24 mars 1983.
—. 1984. *Statement at the formal opening of the 7th meeting of the Conference of African ministers of industry*, 26-28 mars 1984, Addis-Abeba, CEA (reprographié).
—. 1989*a*. *Towards a dynamic African economy*, Londres, Frank Cass.
—. 1989*b*. *ECA, African alternative framework to structural adjustment programmes for socio-economic recovery and transformation*, AAFF-SAP, Addis-Abeba, CEA.
—. 1989*c*. *Beyond Recovery – ECA's revised perspectives of Africa's development from 1990-2008*, Addis-Abeba, CEA.
—. 1990. *African chapter for popular participation in development*, Addis-Abeba, CEA.
Ady, P. H. 1965. *Oxford regional economic atlas : Africa*, Oxford, Clarendon Press.
—. 1983. « Africa : a statistical profile », *Africa Report*, 28, 5, septembre-octobre, p. 58-61.
Africa. 1984. « The train with the good news », 149, janvier, p. 18-19.
African Communist. 1965. « Nigeria after the elections », n° 21, avril-juin.
Africa Now. 1983. « Obstacles in the freedom railway : Tanzania-Zambia Railway », 31, novembre.
African Currents. 1978-1979. Automne-hiver, Londres, p. 8-23.
African Diaspora Studies Newsletter.1948. 1, 1, automne-hiver, octobre.
Agence Chine nouvelle. 1967. « Tempestuous storm over African continent », 27 décembre.
—. 1977. « Soviet claims, stretching to African continent », 3 juillet.
Ageron, C.-R. 1979. *Histoire de l'Algérie contemporaine* ; vol. I : *1830-1973* ; vol. II : *1871-1954*, Paris, PUF.
Agwani, M. S. 1969. *Communism in the Arab East*, Londres/New York, Asia Publishing House.
Ajayi, J. F. A. 1968. « The continuity of African institutions under colonialism », dans : T. O. Ranger (dir. publ.), p. 189-201.

—. 1982. « Expectations of independence », *Daedalus*, 3, 2, printemps.
—. 1985. « L'éducation dans l'Afrique contemporaine : historique et perspectives », dans : *Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique*, Histoire générale de l'Afrique. Études et documents, n° 9, Paris, UNESCO, p. 11-21.
—. « The American factor in the development of higher education in Africa », James Coleman Memorial Lecture, UCLA, Los Angeles.
Ajayi, J. F. A. et Tamuno, T. N. 1973. *The University of Ibadan 1948-1973 : a history of the first twenty-five years*, Ibadan, IUP.
Akin, E. 1965. « Preface to a study of Nigerian music », *Ibadan Journal*, 21, p. 53-62.
—. 1970. « Traditional elements as the basis of new African art music », *African Urban Notes*, 5, 4, p. 52-56.
Alarinjo, M. A. 1981. « The travelling Yoruba theatre », dans : Y. Ogurbiyi (dir. publ.), *Drama and theatre in Nigeria : a critical source book*, Londres.
Alexandre, P. 1967. *Langues et langage en Afrique noire*, Paris, Payot.
Ali, T. et O'Brien, J. 1984. « Labour, community and protest in Sudanese agriculture », dans : J. Barker (dir. publ.), p. 205-238.
Allan, W. 1965. *The African husbandsman*, Édimbourg, Oliver and Boyd.
Almeida, A. d'. 1983. *La problématique du développement en Afrique à travers le « rapport Berg» et le Plan d'action de Lagos*, Lomé, ENA.
Almeida, P. R. de. 1979. *História de colonialismo português em Africa : cronologia*, Lisbonne, Editorial Estampa.
Almond, G. et Powell, B. 1966. *Comparative politics : a developmental approach*, Boston, Little, Brown.
Aluko, S. A. 1975. « Rural economic development », dans : M. Owusu (dir. publ.), *Colonialism and change*, La Haye, Mouton, p. 231-254.
Amadou, A. 1971. *Réflexion sur le rôle et les fonctions de la CEA*, publication non officielle de la CEA, ONU.
Amiji, H. M. 1984. « La religion dans les relations afro-arabes », dans : *Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe de 1935 à nos jours*, Histoire générale de l'Afrique. Études et documents, n° 7, Paris, UNESCO, p. 101-129.
Amin, S. 1965. *L'économie du Maghreb*, Paris, Éditions de Minuit.
—. 1970*a*. *Le Maghreb moderne*, Paris, Éditions de Minuit.
—. 1970*b*. *The Maghreb in the modern world*, Hardmondsworth, Penguin Books.
—. 1973. *Le développement inégal : essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*, Paris, Éditions de Minuit.
—. 1974. *Neo-colonialism in West Africa*, New York, Monthly Review Press.
—. 1977. *Imperialism and unequal development*, New York, Monthly Review Press.
—. 1982. *Dynamics of global crisis*, New York, Monthly Review Press.
—. 1988. *L'accumulation à l'échelle mondiale*, Paris, Anthropos.
Amoda M. 1978. *Reflections on the FESTAC Colloquium*, Lagos, Nigeria Magazine.
Amselle, E. M. 1985. *La découverte*.
Anderson, D. et Throup, D. 1985. « Africans and agricultural production in colonial Kenya : the myth of the war as a watershed », *JAH*, 26, 4, p. 327-345.
Andersson, M. 1981. *Music in the mix : the story of South African popular music*, Johannesburg.
Andrade, M. de, et Ollivier, M. 1971. *La guerre en Angola : étude socio-économique*, Paris, Maspero.
Aning, B. A. 1967. *An annotated bibliography of music and dance in English-speaking Africa*, Legon.

Annuaire politique de l'AEF (différentes dates). Brazzaville, Imprimerie du Gouvernement.
Anonyme. 1960. *Congo 1960*, Bruxelles, Centre de recherche et d'information sociopolitiques.
—. 1962. *Congo 1959 : documents belges et africains*, Bruxelles, Centre de recherche et d'information sociopolitiques.
—. 1964. « National fashions of Africa », *Ebony*, 1, 6, p. 32-138.
—. 1968. « Felix Idubor : a sculptor from Benin », *African Arts* (Los Angeles), 2, 1, p. 30-32.
—. 1971. *Le théâtre négro-africain : actes du colloque d'Abidjan 1970*, Paris, Présence africaine.
—. 1982. *Art religieux africain*, Kinshasa, Centre d'études des religions africaines.
—. 1984. « Akendengué in town », *West Africa*, 3487, 16 juin, p. 1264-1266.
—. 1985. « The new Cairo opera house », *Prism*, 11, p. 2-3.
—. 1987. « Sankara on African cinema », *West Africa*, 3630, 6 avril, p. 687.
Ansprenger, F. 1961. *Politik im Schwarzafrika*, Cologne et Opladen, Westdeutscher Verlag.
Anstey, R. 1977. *King Leopold's legacy*, Londres, OUP.
Anthonio, Q. B. O. 1973. « Problems of marketing agricultural produce with special reference to foodstuffs in Nigeria », dans : I. M. Ofori (dir.publ.), p. 251-262.
Anya, A. O. 1986. *Scientific research and public policy*, Lagos, Institut nigérian d'affaires internationales, Lecture Series n° 38.
—. 1987. « Traditions, the pursuit of the intellectual life and Nigeria's future », *Nsukka Journal of the Humanities*, 1, juin, p. 141-160.
Apkevon, K. 1983. *L'Afrique face au Plan d'action de Lagos et au rapport de la Banque mondiale*, Lomé, ESCACJUB.
Appadorai, A. 1956. *The Bandung Conference*, New Delhi, Indian Council of World Affairs.
Applebaum, R. 1970. *Theories of social change*, Chicago, Markham Publishing Co.
Apthorpe, R. 1972. *Rural cooperatives and planned change in Africa : an analytical overview ; rural institutions and planned change*, vol. V, Genève, Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social.
Arar, A. 1980. « The role of rainfed agriculture in the Near East region : summary of present situation, potential and constraints », dans : *Rainfed agriculture in the Near East and North Africa*, Rome, FAO.
Archer, R. s. d. « The revolt of 1947-8 in Madagascar », mémoire, Université de Londres.
Archives de Kouroussa (Guinée). 1942. *Rapport politique du 25 août 1942*.
Archives de la République du Sénégal. 1922. « Une race qui se réveille », article signé Stiekloff publié dans les *Izvestia*, 259, 16 novembre, série 21G 126 (108).
—. 1923*a*. Circulaire du Ministre des colonies au gouverneur général de l'Afrique-Occidentale française, n° 30, 13 janvier, série 21G 132 (108).
—. 1923*b*. *Enquête du Comité d'études coloniales*, Série 21G 132 (108).
Archives des États-Unis, Diplomatie Branch, 884.142/19, photo/article.
—. 1944. « Employment of American citizens by the Ethiopian Government », 13 mars, 884.01A/72.
Archives sonores de la littérature noire, s. d. *Paul Hazoumé, Paul Lomani-Tshibamba : les précurseurs*, Paris, Radio France Internationale/CLEF.
Armstrong, R. G. 1964. *The study of West African languages*, Ibadan, IUP.
Arnold, G. 1979. *Aid in Africa*, Londres, Kegan Paul.

Arrighi, G. 1970. « The political economy of Rhodesia », dans: I. L. Markovitz (dir. publ), p. 393-426.
Arrighi, G. et Saul, J. S. 1973. *Essays on the political economy of Africa*, New York/ Londres, Monthly Review Press.
Arschot, comte d'. 1951. « Commencements de la peinture », *Les arts plastiques: l'art au Congo belge*, Bruxelles, Éditions des Arts Plastiques, 5e série, nº 1, juin-juillet, p. 37-46.
Arzumanyan, A. A. 1958. « Statement: report on promotion of economic cooperation », dans: *Afro-Asian Peoples' Solidarity Conference, Cairo, 26 December 1957-1 January 1958*, Moscou, Moscow Foreign Language Publishing House.
Asante, S. K. B. 1977. *Pan-African protest and the Italo-Ethiopian crisis 1934-1941*, Londres, Longman.
—. 1984. « ECOWAS, the EEC and the Lomé Convention », dans: D. Mazzeo (dir. publ.), *African regional organizations*, Cambridge, CUP, p. 171-195.
—. 1985. *The political economy of regionalism in Africa: a decade of the Economic Community of West African States (ECOWAS)*, New York, Praeger.
—. 1986. *Pan-African protest: West Africa and the Italo-Ethiopian crisis 1934-1941*, Harlow, Longman.
Ashby, sir E. et Anderson, M. 1966. *Universities: British, Indian, African – a study in the ecology of higher education*, Cambridge, Mass., HUP.
Ashford, D. E. 1961. *Political change in Morocco*, Princeton, PUP.
Astafyev, G. V. et Dubinsky, A. M. (dir. publ.). 1974. *From anti–imperialism to anti–socialism: the evolution of Peking's foreign policy*, Moscou, Progress Publishers.
Astrow, A. 1983. *Zimbabwe: a revolution that lost its way?*, Londres, Zed Press.
Aujoulat, p. 1958. *Aujourd'hui l'Afrique*, Paris/Tournai, Cantermain.
Austin, D. 1964. *Politics in Ghana 1946-1960*, Oxford, OUP.
—. 1980. « The transfer of power: how and why », dans: W. H. M. Jones et G. Fischer (dir. publ.), *Decolonization and after: the British and French experience*, Londres, Frank Cass, p. 3-35.
Austin, G. 1987. « The emergence of capitalist relations in South Asante cocoa-farming, *c.* 1916-1933 », *JAH*, 28, 2, p. 259-279.
Awolowo, O. 1960. *Awo: the autobiography of chief Obafemi Awolowo*, Cambridge, CUP.
Ayache, A. 1956. *Le Maroc: bilan d'une colonisation*, Paris, Éditions sociales.
Ayari, C. 1983. « African economies: what strategy for Africa's development », *Africa Report*, 28, 3, septembre-octobre, p. 8-11.
El-Ayouty, Y. 1971. *The United Nations and decolonization: the role of Afro-Asia*, La Haye, Martinus Nijhoff.
—. 1975*a*. « The OAU and the Arab-Israeli conflict: a case of mediation that failed », dans: Y. El-Ayouty (dir. publ.), p. 189-212.
—. (dir. publ.). 1975*b*. *The Organization of African Unity after ten years: comparative perspectives*, New York, Praeger.
Ayres, R. L. 1983. *The World Bank and world poverty: banking on the poor*, Cambridge, MIT Press.
Azikiwe, N. 1961. *Zik: a selection from the speeches of Nnamdi Azikiwe*, Cambridge, CUP.
Azonga, T. M. 1986. « TV steals the show », *West Africa*, 11 août, p. 1674-1675.
Bachy, V. 1983. « Panoramique sur les cinémas sud-sahariens », dans: J. Binet, F. Bou-ghedir et V. Bachy (dir. publ.), *Cinémas noirs d'Afrique* (Paris), p. 23-43.
Baeta, C. G. 1962. *Prophetism in Ghana*, Londres, SCM Press.
Badi Banga ne-Mwine. 1977. *Contribution à l'étude historique de l'art plastique zaïrois moderne*, Kinshasa.

Bairoch, P. 1977. *The economic development of the Third World since 1900*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Bakhtri, N. 1980. « Introduction of medic/wheat rotation in the North African and Near East countries », dans : *Rainfed agriculture in the Near East and North Africa*, Rome, FAO.
Balandier, G. 1963. *Sociologie actuelle de l'Afrique noire : dynamique sociale en Afrique centrale*, 2e éd., Paris, PUF.
Balans, J.-L., Coulon, C. et Ricard, A. (dir. publ.). 1972. *Problèmes et perspectives de l'éducation dans un État du tiers monde : le cas du Sénégal*, Institut d'études politiques de Bordeaux.
Bamgbose, A. 1976. *Mother tongue education : the African experience*, Londres/Paris, Hodder and Stoughton/Presses de l'UNESCO.
Banque mondiale. 1981. *Accelerated development in Sub-Saharan Africa : an agenda for action*, Washington.
—. 1981-1985. *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington.
—. 1981-1986. *Financing adjustment with growth in Sub-Saharan Africa, 1986-1990*, Washington.
—. 1981-1988. *Education in Sub-Saharan Africa : policies for adjustment, revitalization and expansion*, 2 vol., texte principal et annexe statistique, Washington.
—. 1989*a*. *Successful development in Africa : case studies of projects, programs and policies*, Étude de cas analytique no 1, Institut de développement économique, Washington.
—. 1989*b*. *Sub-Saharan Africa : from crisis to sustainable growth. A long-term perspective study*, Washington.
—. 1990. *World development report : world poverty*, Washington.
Baran, P. A. 1968. *The political economy of growth*, New York, Modern Reader Paperbacks.
Barker, J. (dir. publ.). 1984. *The politics of agriculture in tropical Africa*, Beverly Hills/Londres, Sage.
Barneet, D. et Harvey, R. 1972. *The revolution in Angola : MPLA, life, histories and documents*, New York, Bobbs-Merrill.
Barnes, J. A. 1952. « History in a changing society », dans : *Human problems in British Central Africa*, vol. XI, Londres, OUP, p. 1-9.
Barongo, Y. R. (dir. publ.). 1983. *Political science in Africa*, Londres, Zed Press.
Barrett, D. B. 1982. *World Christian encyclopedia*, Londres, OUP.
Barrett, L. 1977. *The Rastafarians*, Londres, Heinemann.
Barron, S. 1983. *German expressionist sculpture*, Los Angeles.
Bartholomew, J. 1935. *The citizen's atlas of the world*, Bartholomew and Son Ltd, Édimbourg.
Bassett, C. 1987. *Canadian International Development Agency (CIDA)*, discours aux associations d'études afro-canadiennes, Université d'Alberta, Edmonton, 7-10 mai.
Bates, R. H. 1981. *Markets and states in tropical Africa : the political basis of agricultural policies*, Berkeley/Los Angeles/Londres, UCP.
Bates, R. S. et Lofchie, M. F. (dir. publ.). 1980. *Agricultural development in Africa : issues of public policy*, New York, Praeger.
Bauer, P. T. 1981. *Equality, the Third World and economic delusion*, Cambridge, Mass., HUP.
Bayart, J.-F. 1979. *L'État au Cameroun*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
Bayen, M. 1939. « The march of blackmen », New York.
Beckford, G. L. 1972. *Persistent poverty : under-development in plantation economies of the Third World*, New York, OUP

Beier, U. 1960. *Art in Nigeria*, Cambridge, CUP.
—. 1968. *Contemporary art in Africa*, Londres, Pall Mall Press.
—. 1970. « Yoruba opera : the magic spell of Duro Lapido », *Gangan*, 3, p. 14-23.
—. 1971. « Signwriters art in Nigeria », *African Arts*, 4, 3, p. 22-27.
—. 1973. *Yoruba theatre*, Londres.
—. 1976. « Middle art : the paintings of war », *African Arts*, 9, 2, p. 20-23.
Beinart, J. 1968. « Wall painting : popular art in two African communities », *African Arts*, 2, 3, p. 26-29.
Belal, A. 1972. *Renaissance du monde arabe*, Paris, Duculot.
Belaouane Gherari, R. 1984. « L'Afrique dans les relations Sud/Sud », *Le mois en Afrique* (Paris), 225-226, octobre–novembre, p. 104-119.
Belloncle, G. 1978. « À la recherche de nouvelles formules éducatives pour le tiers-monde : l'éducateur de base au Mali », 44, p. 77-96.
Beltran Y Ropzide, R. 1902. *La Guinea española*, Barcelone.
Belyanev, I. 1962. *Peuples d'Asie et d'Afrique*.
Bemba, S. 1984. « Cinquante ans de musique du Congo-Zaïre, 1920-1970 : de Paul Kamba à Tabu–Ley », *Présence africaine*.
Ben Amos, P. 1977. « Pidgin language and tourist art », *Anthropology of Visual Communication*, 4, 2, p. 128-139.
Ben Bella, A. 1965. Tribune libre parue dans *Le Monde*, 23 janvier.
Benachenou, A. 1978. *Formation du sous-développement en Algérie : essai sur les limites du développement du capitalisme en Algérie, 1830-1962*, Alger.
Bender, G. J. 1978. *Angola under the Portuguese : the myth and the reality*, Londres, Heinemann.
Bennett, G. et Rosberg, C. 1961. *The Kenyatta election 1960-1961*, Oxford, OUP
Benoist, J. de. 1980. *La balkanisation de l'Afrique-Occidentale française*, Dakar, NEA.
Benomar, J. 1988. « The monarchy, the islamist movement and religious discourse in Morocco », *Third World Quarterly*, 10, 2, avril.
Benot, Y. 1969. *Idéologies des indépendances africaines*, Paris, Maspero.
Benson, P. 1986. *Black Orpheus : transition and modem cultural awakening in Africa*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Berg, E. 1980. *Non-alignement et nouvel ordre mondial*, Paris, PUF.
Berger, M. 1962. *The Arab world today*, New York, Doubleday.
Berger, R. 1967. « African and European dance », *Nigerian Magazine*, 92, p. 87-92.
Berman, E. 1983. *Art and artists of South Africa*, l^re^ éd. 1974, Le Cap, Balkema.
Bernai, M. 1987. *Black Athena : the Afro-Asiatic roots of classical civilization*, vol. I, New Brunswick, Rutgers University Press.
Bernard-Duquenet, N. 1976*a*. « Le Front populaire au Sénégal », thèse de doctorat, Université de Paris VII.
—. 1976*b*. « Le Front populaire et le problème des prestations en AOF », CEA, 16, 61-62, p. 159-172.
Bernis, G.-D. de. 1975. « L'Algérie à la recherche de son indépendance : nationalisation et industrialisation », dans : J.-D. Esseks (dir. publ), p. 19-62.
Bernstein, S. 1978. « Problems of African agriculture : food and export crop production in the seventies », dans : R. Synge (dir. publ.), *Africa guide*, Chicago, Rand McNally and Co., p. 57-63.
—. 1981. « Concepts for the analysis of contemporary peasantries », dans : R. E. Galli (dir. publ.).
Berque, J. 1960. *Les Arabes d'hier à demain*, Paris, Éditions du Seuil.
—. 1964. *The Arabs : their history and future*, Londres, Faber and Faber.

—. 1968. *L'Égypte : impérialisme et révolution*, Paris, Gallimard.
Berrah, M. *et al*. 1981. *Cinémas du Maghreb*, Paris, Cinéma Action 14.
Beshir, M. O. 1968. *The southern Sudan : background to conflict*, Londres, Hurst.
Bessis, J. 1981. *La Méditerranée fasciste : l'Italie mussolinienne et la Tunisie*, Paris, Karthala.
—. 1982. *La Méditerranée fasciste*, Paris, Publications de la Sorbonne.
Beti, M. 1972. *Main basse sur le Cameroun : autopsie d'une décolonisation*, Paris, Maspero.
Bettelheim, J. 1985. « The Lantern Festival in Senegambia », *African Arts*, 18, 2, p. 50-53.
Betts, R. F. 1987. « La domination européenne : méthodes et institutions », dans : A. A. Boahen (dir. publ.), p. 339-359.
Bézy, F., Peemans, J.-P. et Wautelet, J.-M. 1981. *Accumulation et sous-développement au Zaïre 1960-1980*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain.
Biame, K. N. 1968. « Comic play in Ghana », *African Arts*, 1, 4, p. 30-34.
Biarnès, P. 1980. *L'Afrique aux Africains*, Paris, Armand Colin.
Biaya, T. K. 1984. « De l'aube des temps jusqu'aujourd'hui : l'histoire contemporaine des Luluwa par Nyunyi wa Luimba », dans : B. Jewsiewicki (dir. publ.), p. 23-34.
Bienen, H. 1974. *Kenya : the politics of participation and control*, Princeton, PUP.
Biko, B. S. (dir. publ.). 1972. *Black viewpoint*, Durban, Black Community Programmes.
Binder, L., Coleman, J. S., Lapalombara, J., Pye, L. W., Verba, S. et Weiner, M. 1971. *Crises and sequences in political development*, Princeton, PUP.
Binet, J., Boughedir, F. et Bachy, V. (dir. publ.). 1983. *Cinémas noirs d'Afrique*, Paris, Action 26.
Birnie, H. et Ansre, G. 1969. *The study of Ghanaian languages*, Accra/Legon, Institut d'études africaines/Université du Ghana.
Blair, T. L. 1970. *The land to those who work it : Algeria's experiment in workers' management*, Garden City, Doubleday and Co.
Bloch-Lainé, F. et Bouvier, J. 1986. *La France restaurée, 1944-1954*, Paris, Fayard.
Bloch-Lemoine, M. 1978. « Développement et transformation de l'éducation en Côte d'Ivoire », *Revue française d'études politiques africaines*, 150, 1, p. 79-94.
Blundell, sir, M. 1964. *So rough a wind*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
Boahen, A. A. (dir. publ.). 1987. *L'Afrique sous domination coloniale, 1880-1935, Histoire générale de l'Afrique*, vol. VII, Paris/Dakar, UNESCO/NEA.
—. 1986. *Topics in West African history*, 2e éd., Harlowt, Longman.
Bochkargov, Y. 1966. « The outlook in Africa », *New Times* (Moscou), 22 janvier.
Boctor, G. 1969. « La peinture en Égypte moderne », *African Arts*, 3, 1, p. 28-33 et 86-87.
Boeke, J. H. 1953. *Economies and economic policy as exemplified by Indonesia*, New York, Institut des relations pacifiques.
Boganda, B. *Écrits et discours*, 3 vol., Bangui, J. D. Penel.
Bogatyrev, P. 1971. *The functions of folk costume in Moravian Slovakia*, La Haye, original : *Matica Slovenska*, 1937.
Bohannan, P. et Dalton, G. 1965. *Markets in Africa : eight subsistence economies in transition*, Garden City, Doubleday and Co.
Boiteau, P. 1982. *Contribution à l'histoire de la nation malgache*, Antananarivo, Éditions sociales et MGAR.
Boletín informativo. Lima, Institut de recherches afro-péruviennes.

Bomole, N. 1970. « Le Congo et l'enseignement programmé », *Cahiers Congolais*, 2, juin-juillet, p. 72-88.
Bonneau, R. (dir. publ.). 1972. « Les prétendants rivaux », *Afrique littéraire et artistique*, 26, p. 83-88.
Bonner, P. L. (dir. publ.). 1974. *Working papers in southern African studies*, Londres, Frank Cass.
Boserup, E. 1985. « Economy and development interrelationships in sub-Saharan Africa », *Population and Development Review*, 11, 3, septembre, p. 383-399.
Boubou Hama. 1981. « Place de l'histoire dans la société africaine », dans : J. Ki-Zerbo (dir. publ.), p. 62-72.
Boudhiba, A. 1975. *La sexualité en Islam*, Paris, PUF.
Boughedir, F. 1983. « Les grandes tendances du cinéma en Afrique noire », *Cinémas noirs d'Afrique* (Paris), 26, p. 48-57.
Boulby, M. 1988. « The islamic challenge : Tunisia since independence », *Third World Quarterly*, 10, 2, avril, p. 590-614.
Bourguiba, H. 1954. *La Tunisie et la France : vingt-cinq ans de lutte pour une coopération libre*, Paris, Julliard.
Boutros-Ghali, B. 1969. « L'OUA et la coopération économique », *Revue égyptienne de droit international*, 25, avril, p. 171-185.
—. 1975. « The League of Arab States and the Organization of African Unity », dans : Y. El-Ayouty (dir. publ.), p. 47-61.
Bowman, L. 1973. *Politics in Rhodestia*, Cambridge, Mass., HUP.
Bown, L. et Crowder, M. 1964. *The proceedings of the First International Congress of Africanists*, Londres, Longmans, Greens et Congrès international des africanistes.
Bozzoli, B. (dir. publ.). 1979. *Labour, townships and protest*, Johannesburg, Raven Press.
Brandt, H. 1956. *Nomades du soleil*, Lausanne, La Guilde du livre.
Brandt, W. 1980. *North-South : a program for survival ; the report of the independent commission on international development issues under the chairmanship of Willy Brandt*, Cambridge, Mass., MIT Press.
Bray, M., Clarke, P. B. et Stephens, O. 1986. *Education and society in Africa*, Londres, Edward Arnold.
Breidenbach, P. S. et Ross, D. H. 1978. « The holy place : twelve apostles Healing gardens », *African Arts*, II, 4, p. 28-35, 95.
Brenner, L. 1984. *West African sufi*, Londres, Hurst.
Brett, E. A. 1973. *Colonialism and underdevelopment in East Africa : the politics of economic change 1919-1939*, New York, Nok Publishers.
Brett, E. A. et Belshaw, D. G. R. (dir. publ.). 1973. *Politics and agriculture*, Londres, Frank Cass.
Brevie, J. 1930. *Discours d'ouverture au Conseil de gouvernement de l'AOF*.
Brokensha, D. 1966. *Social change in Larteh*, Londres, OUP.
Brokensha, D. et Hodge, P. 1969. *Community development : an interpretation*, San Francisco, Chandler Publishing Co.
Brookes, E. H. 1968. *Apartheid : a documentary study of modern South Africa*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
Brown, A. C. 1988. *A history of scientific endeavour in South Africa : a collection of essays published on the occasion of the centenary of the Royal Society of South Africa*, Le Cap, RSSA.
Brown, B. 1983. « The impact of male labour migration on women in Botswana », *African Affairs*, 82, 328, juillet, p. 367-388.
Brown, G. N. et Hiskett, G. (dir. publ.).1975. *Conflict and harmony in education in tropical Africa*, Londres, George Allen and Unwin.

Brown, J. M. 1972. *Kenyatta*, Londres, George Allen and Unwin.
Brown, P. 1970. « Patterns of authority in West Africa », dans : I. L. Markovitz (dir. publ.).
Brutents, K. 1967. « Africa's revolution, gains and problems », *International Affairs* (Moscou), janvier.
Bude, U. (dir. publ.). 1980. *Education for Kagisano in Botswana*, Bonn, DAAD.
Buijtenhuijs, R. 1982. *Contributions to Mau Mau historiography*, Leyde, Centre d'études africaines.
Buraimoh, J. 1971. « Painting with beads », *African Arts*, 5, 1, p. 16-19.
Bureau international du travail. 1931. *Rapport sur la Conférence internationale de 1930*, Genève, BIT.
Burt, E. C. 1984. « Mural painting in western Kenya », *African Arts*, 16, 3, p. 60-63 et 80.
Busia, K. A. 1969. « Social attitudes to agriculture », dans : C. Legum et J. Drysdale (dir. publ.), *Africa contemporary record : annual survey and documents 1968-1969*, Londres, Africa Research.
Bustin, E. 1975. *Lunda under colonial rule : the politics of ethnicity*, Cambridge, Mass., HUP.
Byakov *et al.* (dir. publ.). 1981. *The priorities of Soviet foreign policy today*, Moscou, Progress Publishers.
Cabral, A. 1975. *Unité et lutte : œuvres d'Amilcar Cabral*, Paris, Maspero.
Cadoux, C. 1969. *La République malgache*, Paris, Berger-Levrault.
Caetano, M. 1954. *Os nativos na economia africana*, Coimbra.
Cahen, M. 1983, 1984. « Corporatisme et colonialisme : approche du cas mozambicain, 1933-1979 », *CEA*, 92, XXIII-4, p. 383-417, et 93, XXIV-1, p. 5-24.
Callaway, H. 1975. « Indigenous education in Yoruba society », dans : G. N. Brown et G. Hiskett (dir. publ.), p. 26-39.
Camara, C. 1973. « Une ville précoloniale au Nigeria : Ondo », *CEA*, 13, 51.
Cameron, D. 1934. *The principles of native administration and their application*, Lagos, Imprimerie nationale.
Cameroon, J. 1970. *The development of education in East Africa*, New York, Teachers College Press.
Campion-Vincent, V. 1970. « Système d'enseignement et mobilité sociale au Sénégal », *Revue française de sociologie*, II, avril-juin.
Capet, M. 1958. *Traité d'économie tropicale*, Paris, Pichon et Durand-Auzias.
Cardoso, P. M. 1984. *Folclore caboverdeano*, 2e éd., Lisbonne, Porto.
Carey, M. 1970. *Myths and legends of Africa*, Melbourne/Londres, Sun Books/Hamlyn Publishing Group.
Carlsson, J. (dir. publ.) 1982. *South-South relations in a changing world order*, Uppsala, Institut scandinave d'études africaines.
Carnoy, M. 1974. *Education as cultural imperialism*, New York, McKay.
Carsow, M. 1935. *Quelques aspects du commerce impérial de la France*, Paris, Geuthner.
Carter, G. (dir. publ.). 1966. *National unity and regionalism in eight African states*, Ithaca, Cornell University Press.
—. 1959. *The politics of inequality*, New York, Praeger.
Cary, J. 1944. *The case for African freedom*, Londres, Seeker et Warburg.
CASTAFRICA (Conférence des ministres des sciences et technologies en Afrique). 1987. *Programme spécial d'aide à l'Afrique dans les domaines de la recherche sientifique et technologique et de la recherche-développement*, Paris, UNESCO.
Castagno, A. A. 1966. « Somali Republic », dans : J. Coleman et C. G. Rosberg (dir. publ.), p. 512-560.

Castro, A. de 1978. *O sistema colonial português em Africa*, Lisbonne, Editorial Caminho.
Castro, F. 1983. *La crise économique et sociale du monde, ses retombées dans les pays sous-développés, ses sombres perspectives et la nécessité de lutter si nous voulons survivre*, rapport au VII[e] Sommet des pays non alignés, Paris, Nouvelle Société des Éditions Encre.
Centro cultural afro-ecuatoriano, *Palenque* (Quito).
Centra de estudios et investigaciones. 1977. *Los dioses como los vemos*, Caracas.
Centro para la investigación de la cultura negra, *Presencia Negra*, Bogotá.
Cervenka, Z. 1977. *The unfinished quest for unity : Africa and the OAU*, New York, Africana Publishing Co.
Césaire, A. 1971. *Cahier d'un retour au pays natal*, Paris, Présence africaine.
Chagnoux, H. et Haribu, A. 1980. *Les Comores*, Paris, PUF.
Cham, M. B. 1982. « Film production in West Africa, 1979-1981 », *Présence africaine*, 124, 4, P. 168-189.
—. 1984. « Art and ideology in the work of Sembene Ousmane and Haile Gerima », *Présence africaine*, 129, 1, p. 79-91.
Chambers, R. 1969. *Settlement schemes in tropical Africa*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
Chanaiwa, D. 1976*a*. *Profiles of self-determination : African responses to European colonialism in southern Africa, 1952-present*, Northridge, California State University Foundation.
—. 1976*b*. « The premiership of Garfield Todd : racial partnership versus colonial interests », *Journal of Southern African Affairs*, 1, 1, décembre, p. 83-94.
—. 1980. « African humanism in southern Africa : the utopian, traditionalist, and colonialist worlds of mission-educated élites », dans : A. G. Mugomba et M. Nyaggah (dir. publ.), p. 9-40.
Chandos, lord. 1964. *The memoirs of lord Chandos*, Londres, Bodley Head.
Charnay, J.-P. 1966. « Courants réformistes de la pensée musulmane contemporaine », dans : J. A. Adonis et Y. Osman (dir. publ.), *Normes et valeurs dans l'Islam contemporain*, Paris, Payot, p. 225-246.
Cheeks, J. 1936, « Wings over Ethiopia », *New Masses*, 7 juillet.
—. s. d. Manuscrit concernant ses expériences avec Robinson en Éthiopie, non publié.
Chenntouf, T. 1969. *L'Assemblée algérienne 1947-1956*, Paris, Faculté des lettres et des sciences humaines de Paris.
Chesneaux, J. 1964. « Qu'est-ce que la démocratie nationale ? », *La Pensée*, 118, décembre, p. 3-19.
Chibwe, E. C. 1976. *Arab dollars for Africa*, Londres, Croom Helm.
—. 1977. *Afro-Arab relations in the new world order*, Londres, Julian Friedmann.
Chikwendu, E. 1983. « The African peasantry : neglected by African political science », dans : Y. R. Barongo (dir. publ.), p. 37-48.
Chinweizu, 1975. *The West and the rest of us*, New York, Vintage Books.
Chinyere, O. 1980. « Parallelism versus influence in African literature : the case of Efua Sutherland's Edufa », *Kiabara*, 3, 1, automne, p. 113-131.
Chrétien, J.-P. 1972. « L'enseignement au Burundi », *Revue française d'études politiques africaines*, 76, avril, p. 61-80.
CIAF. 1972. *Deuxième Conférence internationale des africanistes*, Paris, Présence africaine.
CIAO. 1945. *Première Conférence internationale des africanistes de l'Ouest, Dakar ;* vol. I, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1950 ; vol. II, Paris, Adrien-Maisonneuve, 1951.
CIDA. 1984. *CIDA's year in review 1982-1983 : Canadians in the Third World*, Ottawa, Agence canadienne de coopération pour le développement international.

Clark, E. et Ogunde, H. 1979. *The making of Nigerian theatre*, Oxford, OUR.
Clayton, A. 1976. *Counter-insurgency in Kenya, 1952-1960*, Nairobi, Trans-Africa Publishers.
Clayton, A. 1981. *The Zanzibar revolution and its aftermath*, Londres, C. Hurst.
Clayton, E. S. 1964. *Agrarian development in peasant economies : some lessons from Kenya*, Oxford, Pergamon.
Cliffe, L. 1976. « Rural political economy of Africa », dans : P. C. W. Gutkind et I. Wallerstein (dir. publ.), p. 112-131.
Cliffe, L. et Cunningham, G. 1973. « Ideology, organization and settlement experience in Tanzania », dans : E. A. Brett et D. G. R. Belshaw (dir. publ.).
Clute, R. E. 1982. « The role of agriculture in African development », *African Studies Review*, 25, 4, décembre, p. 1-21.
CNUCED. 1976. « Preservation of the purchasing power of developing countries' exports », Item 8-Supporting Paper, CNUCED TD/184/Supp., 2 mai, Genève et Nairobi, CNUCED.
—. 1980. *Handbook of international trade and development statistics*, supplément, Genève, CNUCED.
Cohen, R. 1979. « Albert Nzula », dans : B. Bozzoli (dir. publ.), p. 325-340.
Cole, H. 1975. « Art festival in Ghana », *African Arts*, 8, 3, numéro spécial, p. 12-24.
Cole, H. 1982. *Mbari : art and life among the Owerri Igbo*, Bloomington, Indiana University Press.
Coleman, J. S. 1963. *Nigeria : background to nationalism*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Coleman, J. S. et Rosberg, C. G. 1970. *Political parties and national integration in tropical Africa*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Collectif. 1966. *L'Afrique au XX^e siècle (1900-1965)*, Paris, Sirey.
Collins, J. 1985. *Comic opera in Ghana*, Londres.
Collins, P. 1983. « The state and industrial capitalism in West Africa », *Development and Change*, 14, 3, juillet, p. 403-429.
Colloque international de Dakar sur le développement industriel africain. 1972. Dakar, NEA.
Colloque soviéto-congolais. 1988. « Théorie et pratique de la période de transition dans les pays libérés », matériaux du VI^e Colloque soviéto-congolais, 30 janvier-3 février 1987, Moscou.
Colombe, M. 1951. *L'évolution de l'Égypte, 1924-1950*, Paris, Maisonneuve.
Comité des États-Unis pour les réfugiés. 1981. *World refugee survey*, New York, Hudson Press.
Commissariat général au plan. 1954 et 1955. *Rapport annuel sur l'exécution du plan de modernisation et d'équipement de l'Union française (métropole et outre-mer)*, 2 vol., Paris, La Documentation française.
Commission économique pour l'Afrique (ONU). 1976. *Revised framework of principles for the implementation of the new international economic order in Africa 1976-1981-1985*, 25 juin, doc. E/CN.14/ECO/90/Rev. 3, New York, ONU.
Commission économique pour l'Afrique (ONU). 1979. *Development strategy for Africa for the Third United Nations Development Decade*, Resolution 332 (XIV) adoptée en juillet par les chefs d'État et de gouvernement de l'OUA, doc. E/CN.14/INF/109/Rev. 1, New York, ONU.
CEA (Commission économique pour l'Afrique). 1981. *Lagos Plan of action for the economic development of Africa 1980-2000*, Genève/Addis-Abeba, International Institute for Labour Studies.

Commission économique pour l'Afrique (ONU). 1983. *ECA and Africa's development 1983-2008 : preliminary perspective study*, Addis-Abeba, CEA.
Commission économique pour l'Afrique. 1989*a*. *African alternative framework to structural adjustment programmes for socio-economic recovery and transformation*, Addis-Abeba/New York, CEA.
Commission économique pour l'Afrique. 1989*b*. *Beyond recovery – ECA's revised perspectives of Africa's development from 1990-2008*, Addis-Abeba, CEA.
Commission économique pour l'Afrique. 1990. *African chapter for popular participation in development*, Addis-Abeba, CEA.
Commonwealth Economic Committee. 1961. *Annual Report – Industrial Fibres*, Londres, CEG.
Confemen. 1986. *Promotion et intégration des langues nationales dans les systèmes éducatifs – Bilan et inventaire*, Paris, Champion.
Conference on African Education. 1953. *African education : a study of educational policy and practice in British tropical Africa*, Oxford, Charles Batey.
Constable, D. 1974. « Bilingualism in the United Republic of Cameroon : proficiency and distribution », *Comparative Education*, 10, 3, octobre, p. 233-346.
Constantine, S. 1984. *The making of British colonial development policy 1914-1940*, Londres, Frank Cass.
—. 1985. « The making of an imperial slum : Nyasaland and its railways, 1895-1935 », *JAH*, 16.
Cook, D. (dir. publ.). 1965. *Origin East Africa : a Makerere anthology*, Londres/Ibadan, Heinemann.
Cooke, P. et Doornbos, M. 1982. « Rwenzururu protest songs », *Africa*, 52, 1, p. 50-51.
Cooper, F. 1980. *From slaves to squatters*, New Haven, YUP.
—. 1981. « Africa and the world economy », *African Studies Review*, 17, 2/3, juin/septembre, p. 1-86.
Coquery-Vidrovitch, C. 1975. « L'impact des intérêts coloniaux : SCOA et CFAO dans l'Ouest africain, 1910-1965 », *JAH*, 16, 4, p. 595-621;
—. 1976*a*. « L'impérialisme français en Afrique noire : idéologie impériale et politique d'équipement, 1924-1975 », *Relations internationales*, 7, p. 261-282.
—. 1976*b*. « L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938) », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, numéro spécial 63, 232-233, p. 386-424.
—. 1978. « Industrie et dépendance : les retards de l'industrialisation dans l'Empire français dans la première moitié du XX^e siècle », non publié, Université de Paris VII.
—. 1979. « Vichy et l'industrialisation aux colonies », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, 114, p. 69-94.
—. 1982. « Le financement de la mise en valeur coloniale : méthode et premiers résultats », dans : *Études d'histoire africaine ; hommage à Henri Brunschwig*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, p. 237-252.
Coquery-Vidrovitch, C. 1984. *Entreprises et entrepreneurs en Afrique – XIX^e et XX^e siècles*, 2 vol., Paris, Karthala.
—. 1985. *Processus d'urbanisation en Afrique XIX^e–XX^e siècles*, actes du symposium international tenu à Paris VII, 2 vol., Paris, L'Harmattan.
—. 1986. « Les problèmes mondiaux vus d'Afrique noire ou les relations Sud-Nord », *Estudios de Economia*, V, 3, p. 347-367.
—. 1988*a*. *Afrique noire : permanences et ruptures*, Paris, Payot.
—. 1988*b*. « The transfer of economic power in French-speaking Africa : from "colonial exclusivity" to North-South relations », dans : P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), p. 105-134.

—. 1988*c*. *Africa : endurance and change south of the Sahara*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Corbett, E. M. 1972. *The French presence in Black Africa*, Washington, Orpheus Press.
Cornell University. 1990. *Du centenaire de la découverte du Nouveau Monde par Bakari II en 1312 et Christophe Colomb en 1492 (An Outline of a Project)*.
Cornet, J. 1974. « Cultures au Zaïre et en Afrique », *African Arts*, 4, p. 125-136.
—. 1975. « Critique d'authenticité et art nègre », *African Arts*, 9, 1, p. 53.
—. 1982. *Art royal kuba*, Milan, Sipiel.
Coser, L. 1956. *The functions of social conflict*, New York, The Free Press.
Cosgrove-Twitchett, C. 1978. *Europe and Africa : from association to partnership*, Farnborough, Saxon House.
Coulet-Western, D. 1975. *A bibliography of the arts of Africa*, Waltham, Mass.
Courrière, Y. 1968-1972. *La guerre d Algérie*, Paris, Fayard.
Court, F. et M'Wangi, M. 1976. « Maridadi fabrics », *African Arts*, 10, 1, p. 38-41 et 99.
Cowan, L. G., O'Connell, J. et Scanlon, D. (dir. publ.). 1965. *Education and nation building*, New York, Frederick Praeger.
Cowen, M. 1981. « Commodity production in Kenya's central province », dans : J. Heyer *et al.* (dir. publ.), p. 121-143.
—. 1984. « Early years of the Colonial Development Corporation : British state enterprise overseas during late colonialism », *African Affairs*, 83, 330, p. 63-77.
Craveirinha, J. 1964. *Chifugo*, Lisbonne, Casa dos Estudantes do Imperio.
Creuz, S. 1951. « Le drame de l'éducation esthétique », *Les arts plastiques : l'art au Congo belge*, Bruxelles, Éditions des Arts Plastiques, 5e série, nº 1, juin-juillet, p. 46-53.
Crocker, C. 1976. « The African dimension of the Indian ocean policy », *Orbis*, 20, 3, automne, p. 637-669.
Crowder, M. 1970. « The white chiefs of tropical Africa », dans : L. H. Gann et P. Duignan (dir. publ.), *Colonialism in Africa*, II : *The history and politics of colonialism 1914-1960*, Cambridge, CUP, p. 320-350.
—. 1978. « The contemporary Nigerian artist : his patrons, his audience, his critics », *Présence africaine*, 105-106, 1-2, p. 130-145.
—. 1980. *West Africa under colonial rule*, *1re* éd. 1968, Londres, Hutchinson.
—. (dir. publ.). 1984. *The Cambridge history of Africa*. Vol. VIII : *From c. 1940 to c. 1975*, Cambridge, CUP.
—. 1985*a*. « Professor Macmillan goes on safari : the British government observer team and the crisis over the Seretse Khama marriage », dans : S. Marks et H. Macmillan (dir. publ.), *Africa and Empire : W. M. Macmillan historian and social critic*, Londres, ICS, p. 254-278.
—. 1985*b*. « World War II and Africa », *JAH*, 26, 4, p. 287-289.
Crowder, M. et Osuntokun, J. 1986. « The First World War and West Africa », dans : J. F. A. Ajayi et M. Crowder (dir. publ.), *History of West Africa*, vol. II, Harlow, Longman, p. 546-578.
Cuba in Africa. 1978. Double numéro spécial de *Cuba Review* (New York), 8, 3-4, p. 1-50.
Cunha da Silva, J. M. 1955. *O trabalho indigena*, Lisbonne, Agência Geral do Ultramar, Divisão de Publicãoes e Biblioteca.
Cunha, A.-G. et Donnelly, J. 1983. « Defusing Africa's debt », *Africa Report*, 28, 5, septembre-octobre, p. 17-22.
Cuper, K. 1958. « Kwela : how it all began », *Melody Maker*, 33, 7 juin, p. 1283.

Current Soviet Policies III : the record of the extraordinary 21st Communist Party Congress. 1960. New York, Columbia University Press, n° 7.
Curry, R. L. 1971. « Agricultural land development in Liberia », *The Journal of International Law and Economics*, 6, 1, juin, p. 125-137.
Curtin, P., Feierman, S., Thompson, L. et Vansina, J. (dir. publ.). 1978. *African history*, Boston/Londres, Little and Brown/Longman.
Cutrufelli, M. R. 1983. *Women of Africa : roots of oppression*, Londres, Zed Press.
Cutter, C. H. 1968. « The politics of music in Mali », *African Arts*, 1, 3, p. 38-9 et 74-77.
Dakin, J., Tiffen, B. et Widdowson, H. G. 1968. *Language in education*, Londres, OUP.
Dalby, D. 1970. *Language and history in Africa*, Londres, Frank Cass.
Daoud, Z. 1981. « Agrarian capitalism and the Moroccan crisis », *Merip Reports*, 99, septembre, p. 27-33.
Dapo, O. 1973. « Aina Onabolu », *Nigeria Magazine*, 79, décembre, p. 295-298.
Dauber, R. et Cain, M. L. (dir. publ.). 1980. *Women and technological change in developing countries : AAAS Selected Symposium 53*, Boulder, Westview Press.
Davidson, B. 1969. *The Africans : an entry to cultural history*, Londres/Harlow, Longman.
—. 1972. *L'Angola au cœur des tempêtes*, Paris, Maspero.
—. 1978. *Africa in modem history*, Guildford, Allen Lane.
—. 1980. « The movement of national liberation », *Tarikh*, 6, 4.
Davidson, B., Slovo, J. et Wilkinson, A. R. 1976. *Southern Africa : the new politics of revolution*, Harmondsworth, Pelican.
Davis, E. 1987. « Religion against the state : a political economy of religious radicalism in Egypt and Israel », dans : R. T. Antoun et M. F. Hegland (dir. publ.), *Religions resurgence : contemporary cases in islam, christianity and judaism*, Syracuse, Syracuse University Press, p. 145-168.
Davis, J., Campbell, T. M. et Wrong, M. 1946. *Africa advancing : a study of rural education and agriculture in West Africa and the Belgian Congo*, New York, Foreign Missions Conference of North America.
Davison, P. 1984. « Lobedu material culture : a comparative study of the 1930s and the 1970s », *Annals of the South African Museum*, 94, 3, p. 41-201.
De Gennaro, B. M. 1981. « Ujamaa : the aggrandizement of the state », dans : R. E. Galli (dir. publ.), p. 111-155.
De Haes, R. 1982. *Les sectes : une interpellation*, Kinshasa.
De Jager, E. J. 1973. *Contemporary African art in South Africa*, Le Cap, C. Struik.
De Negri, E. 1968. « Itsekiri costume », *Nigeria Magazine*, 97, p. 101-110.
De Rop, A. 1959. *Théâtre nkundo*, Léopoldville, Éditions de l'Université.
De Saint Jorre, J. 1972. *The Nigerian civil war*, Londres, Hodder and Stoughton.
De Vore, R. M. (dir. publ.). 1977. *The Arab-Israeli historical conflict : an historical political, social and military bibliography*, Oxford, OUP
De Wilde, J. C. 1967. *Experiences with agricultural development in tropical Africa*, 2 vol., Baltimore, The Johns Hopkins Press.
Dean Jr, P. D. et Vasquez, J. A. 1976. « From politics to issue politics : bipolarity and multipolarity in the light of the new paradigm », *Western Political Quarterly*, 29, 1, mars, p. 7-28.
Debhonvapi, O. 1984. « La société zaïroise dans le miroir de la chanson populaire », dans : B. Jewsiewicki (dir. publ.).
Decraene, P. 1982. *Vieille Afrique, jeunes nations*, Paris, PUF.
DeGraft-Johnson, J. C. 1958. *African experiment : cooperative agriculture and banking in British West Africa*, Londres, Watts.

Delavignette, R. 1947. *Les vrais chefs de l'empire*, Paris, Gallimard.
Demunter, P. 1975. *Masses rurales et luttes politiques au Zaïre : le processus de politisation des masses rurales au Bas-Zaïre*, Paris, Anthropos.
Derman, W. 1984. « USAID in Sahel : development and poverty », dans : J. Barker (dir. publ.), p. 77-99.
Desanti, D. et Decock, J. 1969. « Farid Belkahia : artiste et animateur », *African Arts*, 2, 3, p. 26-29.
Deschamps, H. 1971. *Histoire générale de l'Afrique*, vol. II, Paris, PUF.
Despois, J. 1935. *La colonisation italienne en Libye. problèmes et méthodes*, Paris, Larose.
Devèze, M. 1948. *La France d'outre-mer*, Paris, Hachette.
Dharam, G. et Radwan, S. 1983. *Agrarian policies and rural poverty in Africa*, Washington, International Labor Office.
Dia, M. 1975. *Islam, sociétés africaines et culture industrielle*, Dakar, NEA.
Diallo, C. A. 1972. « Contribution à une étude de l'enseignement privé coranique au Sénégal », *Revue française d'études politiques africaines*, 76, avril, p. 34-48.
Diawara, M. 1986. « Who is in control ? », *West Africa*, 17 février, p. 348-349.
—. 1987. « Images of children », *West Africa*, 23 mars, p. 558-559.
Diop, A. 1958. « Our Amsac brothers », dans : *Africa seen by American Negro scholars*, Dijon/New York, Présence africaine, 1963.
Diop, C. A. 1957. « Le continent noir, son histoire et sa culture », *Défense de la paix*, juillet-août, p. 58.
—. 1967. *Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique*, Paris, Présence africaine.
—. 1981. *Civilisation ou barbarie : anthropologie sans complaisance*, Paris, Présence africaine.
Diop, M. 1975. « Étude sur le salariat (Haut-Sénégal, Niger, Soudan, Mali, 1884-1969) », *Études maliennes* (Bamako), 14, juin.
Djaziri, H. 1968. « La situation du théâtre en Tunisie », *African Arts*, 1, 3, p. 40-41 et 92-93.
Documentation française. 1947. *Notes documentaires et études*, n° 558, février, Paris, Services français d'information.
Dodge, B. 1965. « The significance of religion in Arab nationalism », dans : J. H. Proctor (dir. publ.), p. 94-120.
Donalson, H. et Nogee, L. 1981. *Soviet foreign policy since World War II*, New York, Pergamon.
Doresse, J. 1970. *Histoire de l'Éthiopie*, Paris, PUF.
Dornowitz, S. et Mandirola, R. 1984. « Grave monuments in the Ivory Coast », *African Arts*, 17, 4, p. 46-52.
Dorward, D. 1986. « British West Africa and Liberia », dans : *The Cambridge history of Africa*, vol. III, Cambridge, CUP.
Dozy, R. P. 1969. *Dictionnaire détaillé des noms de vêtements chez les Arabes*, 2e éd., Beyrouth, 1re éd. 1845.
Drachler, J. (dir. publ.). 1969. *African heritage : an anthology of Black African personality and culture*, Londres, Collier-Macmillan.
Drake, St C. 1982. « Diaspora studies and pan-africanism », dans : J. E. Harris (dir. publ.), p. 341-402.
Dresch, J. 1946. « Les trusts en Afrique noire », *Servir la France*.
Droogers, A. 1980. *The dangerous journey : symbolic aspects of boys' initiation among the Wagenia of Kisangani, Zaire*, La Haye, Mouton.
Drysdale, J. 1964. *The Somali dispute*, New York, Praeger.
Du Vivier de Streel. 1933. *L'AEF et la crise*, Bruxelles.

Dubresson, A. 1979. *L'espace Dakar-Rufisque*, Paris, ORSTOM.
Dudley, E. 1986. « Mali's rug makers », *West Africa*, 3579, 7 avril, p. 728-729.
Duffy, J. 1962. *Portugal's African territories : present realities*, New York, Carnegie Endowment for International Peace.
Duggan, W. R. 1973. *A socio-economic profile of South Africa*, New York, Praeger.
Duignan, P. et Gann, L. H. (dir. publ.) 1973 et 1975. *Colonialism in Africa : 1870-1960*, vol. III et IV, Cambridge, CUP.
Dummett, R. 1985. « Africa's strategy minerals during the Second World War », *JAH*, 26.
Dumont, F. 1975. *La pensée religieuse d'Amadou Bamba, fondateur du mouridisme sénégalais*, Dakar/Abidjan, NEA.
Dumont, R. 1962. *L'Afrique noire est mal partie*, Paris, Éditions du Seuil.
Duncan, J. S. R. 1957. *The Sudan's path to independence*, Édimbourg/Londres, W. Blackwood.
Dunton, C. 1984. « Review of Femi Osofisian's *Morountodun and other plays* », *West Africa*, 3484, 28 mai, p. 1122-1124.
Durand, H. 1957. *Essai sur la conjoncture de l'Afrique noire*, Paris, Dalloz.
Durand, J.-D. 1967. « World population estimates, 1750-2000 », dans : *Proceedings of the World Population Conference*, Nations Unies.
Durieux, A. 1955. *Essai sur le statut des indigènes portugais de la Guinée, de l'Angola et du Mozambique*, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales.
Dutoit, D. 1981. *Capital and labour in South Africa : class struggle in the 1970s*, Londres, Kegan Paul.
Dzidzienyo, A. et Turner, J. M. 1981. « African-Brazilian relations : a reconsideration », dans : W. A. Selcher (dir. publ.), p. 201-218.
Dzobo, N. K. 1975. « Values in indigenous education », dans : G. N. Brown et G. Hiskett(dir. publ.), p. 76-91.
Echenberg, M. 1978. « Tragedy at Thiaroye : the Senegalese soldiers' uprising of 1944 », dans : *African labour history*, Beverly Hills, Sage, p. 109-128.
Eckardt, U. et Sievernich, G. (dir. publ.). 1979. *Moderne Kunst aus Afrika*, Berlin, Catalogue Festspiele.
Economic Development Institute. 1989. *Successful development in Africa : case studies of projects, programs and politics*, étude de cas analytique n° 1, Washington, Banque mondiale.
Edmondson, L. 1974. « Caribbean nation-building and the internationalization of race », dans : W. Bell et W. E. Freeman (dir. publ.), *Ethnicity and nation building : comparative, international and historical perspectives*, Beverly Hills, Sage, p. 73-86.
Edmondson, L. et Phillips, P. 1979. « The Commonwealth Caribbean and Africa : aspects of Third World racial interactions, linkages and challenges », dans : B. Ince (dir. publ.), *Contemporary international relations of the Caribbean*, Saint-Augustin, Trinité-et-Tobago, Institute of International Relations, p. 33-55.
Eicher, J. 1970 et 1985. *African dress : a select and annotated bibliography of sub-Saharan countries*, 2 vol., vol. I, 1970 ; vol. II, 1985, East Lansing, Michigan State University
Einstein, C. 1915. *Negerplastik*, Munich, Kurt Wolff Verlag.
Eisenstadt, S. N. et Rokkan, S. (dir. publ.) 1973. *Building states and nations*, 2 vol., Beverly Hills, Sage.
Elaigwu, J. I. 1979. « The military and state-building : federal-state relations in Nigeria's "military-federalism" », dans : A. B. Akinyemi, P. Cole et W. Ofonagoro (dir. publ.), *Readings in federalism*, Lagos, Institut nigérian d'affaires internationales, p. 155-182.

—. 1981. « Military intervention in politics : an African perspective », *Genève-Afrique : Journal of Swiss Society of African Society*, 19, 1, p. 17-38.
Elkan, W. 1958. « The East African trade in woodcarving », *Africa*, 28, 4, p. 314-323.
Elnaccash, A. 1968. « Egyptian cinema : a historical outline », *African Arts*, 2, 1, p. 52-55 et 70-71.
Elungu, E. P. 1984. *Éveil philosophique africain*, Paris, L'Harmattan.
Emerson, R. 1962. *From empire to nation : the rise to self-assertion of Asian and African peoples*, Cambridge, Mass., HUP.
Enahoro, P. 1983. « Interview with J. Nyerere », *Africa Now*, 32, décembre, p. 98-122.
Encyclopaedia Britannica, *Macropedia*, vol. IX, p. 981.
Engels, F. 1849. Dans *The Northern Star* (journal du mouvement chartiste anglais), XI, 22 janvier.
Ephson, B. 1984. « Kukurantumi : road to Accra », *West Africa*, 3488, 24 juin, p. 1303-1304.
Esedebe, P. O. 1971. « The independence movement in Sierra Leone », *Tarikh*, 4, 1.
—. 1980. « The growth of the pan-African movement », *Tarikh*, 6, 3.
Esprit. 1985. « Français-Immigrés », juin, Paris.
Esseks, J.-D. (dir. publ.). 1975. *L'Afrique de l'indépendance politique à l'indépendance économique*, Paris, Maspero.
Estudos Afro-Asiaticos (Centre d'études afro-asiatiques).
Etherton, M. 1982. *The development of African drama*, Londres, Hutchinson.
Ethiopian Herald (Addis-Abeba), avril 1977.
Ethiopian Research Council. 1935. *Memorandum*, 27 avril, Washington, ERC (reprographié).
Ettinger, S. s. d. « South Africa's weight restrictions on cattle exports from Bechuanaland, 1924-41 », *Botswana Notes and Records*.
Evans-Pritchard, E. E. 1949. *The sanusi of Cyrenaica*, Oxford, Clarendon Press.
Ewens, G. 1987. « The Zaiko cult », *West Africa*, 3621, 2 février, p. 202-204.
Eybers, G. W. 1918. *Select constitutional documents illustrating South African history*, 1795-1910, Londres, Routledge.
Eyongetah, T. et Brain, R. 1974. *A history of the Cameroon*, Londres, Longman.
Fabian, J. 1978. « Popular culture in Africa : findings and conjectures », *Africa*, 48, 4, p. 315-334.
Fabubmi, L. A. 1960. *The Sudan in the Anglo-Egyptian relations*, Londres, Longman.
Fanon, F. 1961. *Les damnés de la terre*, rééd. 1987, Paris, La Découverte.
—. 1967*a*. *Toward the African revolution : political essays*.
—. 1967*b*. *Peau noire, masques blancs*, rééd. 1995, Paris, Éditions du Seuil.
—. 1968. *Sociologie de la révolution*, Paris, Maspero.
FAO. 1955-1958. *Production yearbook*, Rome, FAO.
—. 1961*a*. *Production yearbook*, Rome, FAO.
—. 1961*b*. *State of food and agriculture*, Rome, FAO.
—. 1977. *State of natural resources and the human environment for food and agriculture*, Rome, FAO.
—. 1982*a*. *World development report*, Rome, FAO.
—. 1982*b*. *Production Yearbook*, Rome, FAO.
—. 1983. *Public expenditure on agriculture*, impression informatique, 13 décembre, Rome, FAO.
Farris, J. C. 1982. *Nuba personal art*, Toronto, 1re éd. Londres, Duckworth, 1972.

Fashole-Luke, E., Gray, R., Hastings, A. et Tasie, G. (dir. publ.). 1978. *Christianity in independent Africa*, Londres, Rex Collings.
Al-Fāsī, A. 1954. *The independence movement in Arab North Africa*, Washington, American Council of Learned Societies.
El Fasi, M. 1967. *Chants anciens des femmes de Fès*, Paris, Seghers.
Fassassi, M. A. 1978. *L'architecture en Afrique noire*, Paris, Maspero.
Favoureu, L. 1970. *L'île Maurice*, Paris, Berger-Levrault.
Faye, C. F. 1973. « L'opinion publique dakaroise, 1940-1944 », mémoire, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Dakar.
Feit, E. 1967. *African opposition in South Africa : the failure of passive resistance*, Stanford, Hoover Institution Press.
Fernandez, J. 1982. *Bwiti : an ethnography of the religious imagination in Africa*, Princeton, PUP.
Fernea, R. A. (dir. publ.). 1973. *Nubians in Egypt : a peaceful people*, Austin, University of Texas Press.
Ferreira, E. S. 1974. *Portuguese colonialism in Africa : the end of an era*, Paris.
Ferreira, M. 1986. « Portuguese Africa : the new militancy », dans : A. S. Gérard (dir. publ.), vol. I.
Fetter, B. 1973. « L'Union minière du Haut-Katanga, 1920-1940 : la naissance d'une sous-culture totalitaire », *Les Cahiers du CEDAF* (Bruxelles), 6, p. 1-40.
—. 1976. *The creation of Elisabethville 1910-1940*, Stanford, Hoover Colonial Studies.
Fieldhouse, D. K. 1986. *Black Africa 1945-1980 : economic decolonization and arrested development*, Londres/Boston, George Allen and Unwin.
Fig, D. 1984. « South African interests in Latin America », dans : South Africa Research Service (dir. publ.), *South Africa review II*, Johannesburg, Raven Press, p. 239-255.
Fiofori, T. 1986*a*. « History through art », *West Africa*, 7 juillet, p. 1426.
—. 1986*b*. « Hope for better nights », *West Africa*, 17 novembre, p. 2404-2405.
Fisher, A. 1984. *Africa adorned*, Londres, Collins.
Fisseha, G. et Raunig, W. 1985. *Mensch und Geschichte in Aethiopiens Volksmalerei*, Innsbruck.
Flint, J. 1983. « The failure of planned decolonization in British Africa », *African Affairs*, 82, 328, juillet, p. 389-411.
Flobert, T. 1976. « Histoire et actualité du mouvement mahorais », *Revue française d'études politiques africaines*, 121, janvier, p. 70-90.
Foltz, W. J. 1973. « Political boundaries and political competition in tropical Africa », dans : S. N. Eisenstadt et S. Rokkan (dir. publ.).
Fondation Louis-de-Brouckerie/Institut Émile-Vandervelde. s. d. « Le programme colonial en 1937 », dans : *Congo : positions socialistes, 1885-1960*, Bruxelles.
Fonds monétaire international. 1982. *Directory of trade statistics*, Washington, FMI.
Forde, D. (dir. publ.). 1954. *African worlds : studies in the cosmological ideas and social values of African peoples*, réimp. 1960, Londres, OUP/IAI.
Forrest, T. 1982. « Brazil and Africa : geopolitics, trade and technology in the South Atlantic », *African Affairs* (Londres), 81, janvier, p. 3-20.
Fortes, M. et Evans-Pritchard, E. E. (dir. publ.). 1940. *African political systems*, Londres, OUP.
Foster, M. 1961. *Masters of political thought*, vol. I, Londres, George G. Harrap.
Foster, P. 1965. *Education and social change in Ghana*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
Fosu, K. 1986 *Twentieth-century art of Africa*, Zaria.

Fouquet, J. 1958. « La traite des arachides dans le pays de Kaolack et ses conséquences économiques, sociales et juridiques », *Études sénégalaises* (Dakar et Saint-Louis du Sénégal, IFAN), 8, p. 9-163.
Fourneau, J. et Kravetz L. 1954. « Le pagne sur la côte de Guinée et au Congo du XVe siècle à nos jours », *Bulletin de l'Institut d'études centrafricaines*, 7-8, p. 5-22.
Foutchantse, V. 1967. « Promouvoir une littérature africaine », *Présence africaine*, 67, 3, p. 124-156.
Fox, L. K. (dir. publ.). 1967. *East African childhood*, Londres, OUP.
Fraginals, M. M. 1984. *L'Afrique en Amérique latine*, Paris, UNESCO.
Frank, A. G. 1980. *Crisis in the world economy*, New York/Londres, Holmes and Meier Publishers.
Frankel, S. H. 1938. *Capital investment in Africa : its causes and effects*, Londres, OUP.
Frederick, A., duc du Mecklembourg. 1910. *In the heart of Africa*, Londres.
Freeman, L. 1984. « CIDA and agriculture in East and Central Africa », dans : J. Barker (dir. publ.).
Freeman-Grenville, G. S. P. 1973. *Chronology of African history*, Londres, OUP.
Freund, B. 1981. *Capital and labour in the Nigerian tin mines*, Harlow, Longman.
Frobenius, L. 1933. *Histoire de la civilisation africaine*, trad. H. Back et D. Ermont, Paris, Gallimard.
Froje, J. W. 1989. *Science and technology in Africa*, Londres, Longman.
Frost, R. 1978. *Race against time : human relations and politics in Kenya before independence*, Nairobi, Transafrica.
Fuchs, A. 1985. « Le théâtre en situation », dans : *Littératures d'Afrique australe, l'*apartheid, *L'Afrique littéraire et artistique*, 75, p. 93-115.
Furedi, F. 1974. « The social composition of the Mau-Mau movement in the White Highlands », *Journal of Peasant Studies*, 1, 4, p. 486-505.
Furley, O. W. et Watson, T. 1978. *A history of education in East Africa*, New York, NOK Publishers.
Fyle, C. M. 1981. *The history of Sierra Leone*, Londres, Evans Brothers.
Gabriel, C. 1978. *Angola : Le tournant africain ?*, Paris, La Brèche.
Gahama, J. 1983. *Le Burundi sous administration belge*, Paris, Karthala-CRA.
Galal, S. 1977. *Pertes de sol dans la vallée du Nil in Uniterra*, Nairobi.
Galbraith, J. K. 1979. *Nature of mass poverty*, Cambridge, Mass., HUP.
Galissot, R. 1964. *Le patronat européen au Maroc, 1931-1942*, Rabat, Éditions techniques nord-africaines.
Galli, R. E. (dir. publ.). 1981. *The political economy of rural development : peasants, international capital and the state*, Albany, State University of New York Press.
Galtung, J. 1976. « The Lomé Convention and neo-capitalism », *The African Review*, 6, 1, p. 33-43.
Galvao, H. et Salvagem, C. 1950-1953. *O império colonial português*, 4 vol., Lisbonne, Empressa Nacional de Publicidade.
Gann, L. H. 1968. *Burden of empire : an appraisal of western colonialism in Africa south of the Sahara*, Londres, Pall Mall Press.
Garcia, L. 1971. « L'organisation de l'instruction publique au Dahomey, 1894-1920 », *CEA*, 11, p. 59-100.
Gardet, L. 1977. « La cité musulmane », *Encyclopaedia Universalis*, vol. X, Paris.
Garrett, R. M. 1984. *Education and development*, New York, St Martin's Press.
Gaskin, L. J. P. 1965*a*. *A bibliography of African art*, Londres, IAI.
—. 1965*b*. *A select bibliography of music in Africa*, Londres, IAI.
Gatta Gali Ngothe. 1985. *Tchad, guerre civile et désagrégation de l'État*, Paris, Présence africaine.

Gaulle, C. de. 1968. *Africa Research Bulletin* (Londres), 9, 5, p. 1186.
Gauze, R. 1973. *The politics of Congo-Brazzaville*, Stanford, Hoover Institution Press.
Gavin, R. J. et Oyemakinde, W. 1980. « Economie development in Nigeria since 1800 », dans : O. Ikime (dir. publ.).
Geary, C. 1983. *Les choses du palais*, Wiesbaden, Franz Steiner, Studien zur Kulturkunde, n° 60.
Geertz, C. 1963. *Old societies and new states*, Glencoe, The Free Press.
Geiss, I. 1974. *The pan-african movement*, Londres, Methuen.
Cellar, S. 1972. *State-building and nation-building in West Africa*, Bloomington, International Development Centre, Indiana University.
Gerard, A. S. (dir. publ.). 1986. *European language-writing in sub-Saharan Africa*, vol. I et II, Budapest, Akadémiai Kiadó.
Gerard-Libois, J. 1964. *Sécession au Katanga*, Bruxelles, CRISP.
Gerhart, G. M. 1979. *Black power in South Africa : the evolution of an ideology*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Gertzel, C. 1976. « Kingdom, districts and the unitary state : Uganda 1945-1962 », dans : D. A. Low et A. Smith (dir. publ.), p. 65-106.
Gertzel, C, Goldschmidt, M. et Rothchild, D. (dir. publ.). 1972. *Government and politics in Kenya*, Nairobi, EAPH.
Ghana Today.1964. Vol. VIII, 21, 16 décembre.
Gharbi, S. 1981. « OUA/CEA : deux demi-sœurs rivales », *Jeune Afrique*, 1072, *22* juillet, p. 28-30.
Gibson, R. 1972. *African liberation movements : comtemporary struggles against white minority rule*, Londres, OUP.
Gifford, P. 1982. « Misconceived dominion : the creation and disintegration of federation in British Central Africa », dans : P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.).
Gifford P. et Louis, W. R. (dir. publ.). 1982. *The transfer of power in Africa : decolonization, 1940-1960*, New Haven, YUP.
—. (dir. publ.). 1988. *The transfer of power in Africa, 1956-1980*, New Haven, YUP.
Gilbert, M. 1981. « Ewe funerary sculpture », *African Arts*, 14, 4, p. 44-47 et 88.
Gilbert, O. P. 1947. *L'empire du silence : Congo 1946*, Bruxelles, La Renaissance du Livre.
Gilkes, P. 1975. *The dying lion feudalism and modernization in Ethiopia*, Londres, Julian Friedman.
Gillon, W. 1984. *A short history of African art*, Harmondsworth, Viking.
Glaze, A. 1972. « Senufo graphic arts », *Bashiru*, 4, p. 37-46.
Glélé, M. 1981. *Religion, culture et politique en Afrique noire*, Paris, Économica.
Goldsworthy, D. 1971. *Colonial issues in British politics, 1945-1961*, Oxford, Clarendon Press.
Gonidec, P.-F. 1983. « Esquisse d'une typologie des régimes politiques africains », dans : *Les pouvoirs africains, Pouvoirs*, 25, p. 63-79.
Goodrich, L. M. 1970. « Foreword », dans : D. A. Kay, *The new nations in the United Nations, 1960-1967*, New York/Londres, Columbia University Press, Columbia University Studies and International Organization Series, n° 8, p. VII.
Goody, J. 1973. « Uniqueness in the cultural conditions for political development in Black Africa », dans : S. N. Eisenstadt et S. Rokkan (dir. publ.), vol. II.
Gordon, G. C. 1966. *The passing of French Algeria*, Oxford, OUP.
Gorer, G. 1945. *Africa dances*, 2e éd., Londres, Lehmann.
Gouvernement de Côte d'Ivoire. 1967. *Perspectives décennales de développement économique, social et culturel, 1960-1970*, Abidjan, Ministère du plan.

—. 1976. *La Côte d'Ivoire en chiffres*, Dakar, Société africaine d'édition.
Gouvernement du Ghana. 1964. *Ghana seven-year Development Plan, 1963/64-1969/70*, Accra.
Gouvernement de Madagascar. 1964. *Plan quinquennal 1964-1968*, Tananarive.
Gouvernement du Mali. s. d. *Rapport sur le plan quinquennal de développement économique et social de la République du Mali 1961-1965*, Bamako.
Gouvernement de Tunisie. 1962. *Perspectives décennales de développement 1962-71*, Tunis.
Gran, G. 1983. « From the official future to a participatory future: re-thinking development policy and practice in rural Zambia », *Africa today*, 30, 4, p. 5-22.
Grange, D. 1974. « Structure et techniques d'une propagande: les émissions de Radio-Bari », *Relations internationales*, 2, novembre, p. 165-185.
—. 1976. « La propagande de Radio-Bari, 1937-1939 », *Relations internationales*, 5, printemps, p. 65-103.
Green, R. H. 1977. *Toward socialism and self-reliance: Tanzania striving for sustained transition projected*, Uppsala, Institut Scandinave d'études africaines.
Green, R. H., Kiljunen, M. et Kiljunen, K. (dir. publ.). 1981. *Namibia: the last colony*, Londres, Longman.
Green, R. J. et Seidman, A. 1968. *Unity of poverty: the economics of pan-africanism*, Baltimore, Penguin Books.
Greenberg, J. H. 1966. *The languages of Africa*, Bloomington, Indiania University Research Center in Anthropology, Folklore and Linguistics, publication n° 25.
Greenfield, R. 1965. *Ethiopia: a new political history*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
Griaule, M. et Dieterlen, G. 1954. « The Dogon of the French Sudan », dans: D. Forde (dir. publ.), p. 83-110.
Griffin, K. 1974. *The political economy of agrarian change: an essay on the green revolution*, Londres, Macmillan.
—. 1979. « Underdevelopment in theory », dans: C. K. Wilber (dir. publ.), p. 23-33.
Griffiths, I. L. L. 1989. *An atlas of African affairs*, New York/Londres, Chapman and Hall/Routledge; 1re éd., 1984, Methuen & Co; éd. rév., 1985, Methuen & Co en association avec Methuen Inc.
Grigg, D. 1970. *The harsh land: a study in agricultural development*, Londres/New York, Macmillan/St Martin's Press.
Grillo, Y. A. et Highet, J. 1968. « Appreciations of Idubor », *African Arts*, 2, 1, p. 33-35.
Gromyko, A. A. 1967. « Soviet foreign policy in Africa », *International Affairs*, septembre.
—. (dir. publ.). 1984. *The October Revolution and Africa*, Moscou, Progress Publishers.
Grove, A. T. 1974. « Desertification in the African environment », *African Affairs*, 73, 291, avril, p. 137-152.
Guedez, J. M. R. 1985. Bibliografía Afrovenezolana, Caracas, Venezuela.
Guégan, D. 1983. *Enseignement et mathématiques en langues africaines*, Paris, ACCT.
Guérin du Marteray, C. 1977. « Une colonie pendant la guerre ou les origines d'une révolte: Madagascar, 1939-1947 », thèse non publiée, Nice.
Gugler, J. et Flanagan, W. G. 1978. *Urbanization and social change in West Africa*, Londres, CUP.
Guralnik, D. B. (dir. publ). 1970. *Webster's new world dictionary*, vol. II, New York, The World Publishing Company.
Guthrie, M. 1948. *The classification of Bantu languages*, Londres, OUP.
Gutkind, P. C. W. et Wallerstein, I. (dir. publ.). 1976. *The political economy of contemporary Africa*, vol. I, Beverly Hills/Londres, Sage.

Gutkind, P. C. W. et Waterman, P. (dir. publ.). 1977. *African social studies : a radical reader*, New York/Londres, Monthly Review Press.
Gwanga, J. et Miller, E. J. 1971. *The world of African song : Miriam Makeba*, Chicago.
Habte, A. 1969. *A look forward : a special report from the president*, Addis-Abeba, Haile Selassie I University Press.
El Hadjdj Badara, D. 1979. « Le Centre Bopp à Dakar, Sénégal : modèle d'une collaboration chrétienne-islamique », dans : *La contribution du christianisme et de l'islam à la formation d'États indépendants en Afrique au sud du Sahara*, textes et documents du Symposium sur l'Afrique, Bonn-Bad Godesberg, 2-4 mai 1979, Tübingen.
Hadjor, K. 1987. *On the brink : nuclear proliferation and the Third World*, Londres, Third World Communications.
Haezen, G. 1960. « De troubadours van koning Boudewijn », *Band*, 19, 2-3, p. 61-65.
Haffner, P. 1978. *Essai sur le fondement du cinéma africain*, Abidjan/Dakar, NEA.
Hafkin, N. J. et Bay, E. G. (dir. publ.). 1976. *Women in Africa : studies in social and economic change*, Stanford, Stanford University Press.
Hailey, lord Malcom. 1936. « Nationalism in Africa », *Journal of the Royal African Society*, XXVI, 143, avril, p. 134-149.
—. 1938. *An African survey : a study in problems arising in Africa south of the Sahara*, Londres, OUP.
—. 1951. *Native administration in the British African territories*, Londres, HMSO.
—. 1957. *An African survey : a study in problems arising in Africa south of the Sahara*, Londres, OUP.
Haim, S. G. 1962. *Arab nationalism : an anthology*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Halfani, M. S. et Barker, J. 1984. « Agribusiness and agrarian change », dans : J. Barker (dir. publ.), p. 35-65.
Hall, K. et Blake, B. W. 1979. « The emergence of the African, Caribbean and Pacific group of states : an aspect of African and Caribbean cooperation », *African Studies Review* (Los Angeles), 22, 2, septembre, p. 11-123.
Hamilton, V. 1988. *In the beginning*, New York/Londres, Harcourt Brace Jovanovich.
Hampaté Bâ, A. 1972. « Les religions traditionnelles comme source de valeurs de civilisation », *Présence africaine*.
Handler, B. 1970. « South Africa Atlantic Pact rumored », *Washington Post*, 17 février.
Hanna, S. A. et Gardner, G. H. 1969. *Arab socialism : a documentary survey*, Leyde, Brill.
Hanson, J. W. 1973. *Imagination and hallucination in African education*, East Lansing, Michigan State University.
Haq, K. (dir. publ.). 1980. *Dialogue for a new order*, New York, Pergamon Press.
El-Hareir, I. S. 1985. « L'Afrique du Nord et la seconde guerre mondiale », dans : UNESCO, 1985*b*, p. 29-39.
Hargreaves, J. P. 1979. *The end of colonial rule in West Africa : essays in contemporary Africa*, Londres, Macmillan.
—. 1985. « Review of *The Cambridge history of Africa*, vol. VIII », *JAH*, 26.
Harper, P. 1969. « Dance in Nigeria », *Présence africaine*, 70, 2, p. 163-171.
Harris, J. E. 1971. *The African presence in Asia : consequences of the East African slave trade*, Evanston, Northwestern University Press.
—. 1974. *Pillars in Ethiopian history : William Leo Hansberry African history notebook*, Washington, Howard University Press.
—. 1982*a*. Article dans *The East African Standard* (Nairobi), 14 juillet.
—. (dir. publ.) 1982*b*. *Global dimensions of the African diaspora*, Washington, Howard University Press.

Harrison-Church, R. S., Clarke, J. I., Clarke, P. J. H. et Henderson, H. J. R. 1971. *Africa and its islands*, 3e éd., Londres, Longman.
Hartland-Rowe, M. 1985. « The textile prints of the Phutadikobo Museum », *African Arts*, 18, 3, p. 84-86.
Hastings, A. 1979. *A history of African christianity*, Cambridge, CUP.
Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 1982-1983. *Report on the HCR's relief activities in 1982-1983*, doc. A/AC, 96/620, Genève, ONU.
Hay, M. J. 1976. « Luo women and economic change during the colonial period », dans : N. J. Hafkin et E. G. Bay (dir. publ.), p. 87-111.
Hecht, D. 1979. « Malerei in Aethiopien », dans : U. Eckardt et G. Sievernich (dir. publ.).
Helleiner, G. K. 1966. *Peasant agriculture, government, and economic growth in Nigeria*, Homewood, Richard D. Irwin.
Helleiner, G. K. 1972. « Beyond growth rates and plan volumes – planning for Africa in the 1970s », *Journal of Modern African Studies*, 10, 3 p. 33-55
—. 1972. *Les cinémas africains*, Paris, Société africaine d'édition.
Hennebelle, G. et Ruelle, C. 1978. *Dictionnaire des cinéastes d'Afrique noire*, Paris.
Herold, E. 1983. « On some problems of the modern art of the Makonde people », *Annals of the Napstrek Museum* (Prague), p. 91-109.
Herskovits, M. J. 1963. *The human factor in changing Africa*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
Herzog, J. 1979. « La politique extérieure des dirigeants somalis », *Revue française d'histoire politique africaine*, 165-166.
Heseltine, N. 1971. *Madagascar*, Londres, Pall Mall Press.
Heyer, J., Maitha, J. K. et Senga, W. M. (dir. publ.). 1976. *Agricultural development in Kenya : an economic assessment*, Nairobi, OUP.
Heyer, J., Roberts, P. et Williams, G. (dir. publ.). 1981. *Rural development in tropical Africa*, New York/Londres, St Martin's Press/Macmillan.
Heyse, T. 1950. *Bibliographie du Congo belge et du Ruanda-Urundi (1939-49) : beaux arts, urbanisme, arts indigènes, cinéma*, Bruxelles, Cahiers belges et congolais, 11.
Hill, C. R. 1964. *Bantustans : the fragmentation of South Africa*, Londres, OUP.
Hill, P. 1970. *Studies in rural capitalism in West Africa*, Cambridge, CUP.
Hinderink, J. et Sterkenburg, J. J. 1983. « Agricultural policy and production in Africa : the aims, the methods, and the means », *The Journal of Modern African Studies*, 21, 1, mars, p. 1-23
Hiskett, M. 1974. « Traditional islamic and modern western education in tropical Africa : the problems of integration », *World Development*, 2, p. 41-43.
Hodgkin, T. et Schachter, R. 1960. « French-speaking West Africa in transition », *International Conciliation*, 528.
Hodgkins, T. 1961. *African political : an introductory guide*, Harmondsworth, Penguin Books.
Hoffher, K. 1939. *La politique commerciale de la France*, Paris.
Hoffman, H. 1982. « Towards Africa ? Brazil and the South-South trade », dans : J. Carls-son (dir. publ.), p. 55-77.
Hogendorn, J. S. et Scott, K. M. 1981. « The East African Groundnut Scheme : lessons of a large-scale agricultural failure », *African Economic History*, 10, p. 81-115.
Holbrook, W. P. 1985. « British propaganda and the mobilisation of the Gold Coast war effort, 1930-1945 », *JAH*, 26, 4, p. 347-361.
Holt, P. M. 1961. *A modern history of the Sudan*, 2e éd. 1967, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
Homburger, L. 1941. *Les langues africaines et les peuples qui les parlent*, Paris, Payot.

Hommel, M. 1962. « South African theatre », *The New African*, 1, 11, p. 13-14.
Hooker, N. W. 1970. « Popular musicians in Freetown », *African Urban Notes*, 5, 4, p. 11-17.
Hopkins, A. G. 1973. *An economic history of West Africa*, Londres, Longman.
Hopkins, N. S. 1971. « Persuasion and satire in the Malian theatre », *Africa*, 42, 3, p. 217-228.
Houbert, J. 1980. « Reunion : Part I, French decolonization in the Mascareignes and Reunion » ; « Part II, The politics of departmentalization », *Journal of Commonwealth and Comparative Politics*, 18, 2, p. 145-172, et 18, 3, p. 325-348.
Houghton, D. H. 1971. « Economic development, 1865-1965 », dans : M. Wilson et I. Thompson (dir. publ.), vol. II.
Houis, M. 1971. *Anthropologie linguistique de l'Afrique noire*, Paris, PUF.
Houis, M. et Bole-Richard, R. 1977. *Intégration des langues africaines dans une politique d'enseignement*, Paris, UNESCO/ACCT.
Houis, M., Rodegem, F., Dieu, M. et Polak, L. 1980. *Éléments de recherche sur les langues africaines*, Paris, ACCT.
Howe, J. 1986. « Fela rampant », *West Africa*, 3593, 14 juillet, p. 1475.
Huggins, W. N. et Jackson, J. G. 1935. *The Afro-American* (Baltimore), 27 juillet.
—. 1937. *An introduction to African civilization*, New York, Negro Universities Press.
—. s. d. *The friends of Ethiopia*, New York.
Hulstaert, G. 1953. « Theatre Nkundo », *Aequatoria*, 16, 4, p. 142-146.
Hunter, G. 1964. *The new societies of tropical Africa : a selective study*, New York, Praeger.
Huntington, S. 1968. *Political order in changing societies*, New Haven, YUP.
Huṣayni, I. M. 1952. *Al-Ikhwan al-Muslimin*, Beyrouth, Dar al-Beirut.
Hyde, G. D. M. 1978. *Education in modern Egypt : ideals and realities*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
Hyden, G. 1983. *No short cuts to progress*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Ibrahim, S. E. 1988. « Egypt's islamic activism in the 1980s », *Third World Quarterly*, 10, 2, avril.
Ignatiev, O. 1975. *Amilcar Cabral, fiho de Africa*, Lisbonne, Seara Nova.
Ike, V. C. 1976. *University development in Africa : the Nigerian experience*, Ibadan, OUP.
Ikime, O. (dir. publ.) 1979. *Twentieth anniversary history of W.N.T.V*, Ibadan, Heinemann.
—. 1980. *Ground work of Nigerian history*, Ibadan, Heinemann.
Ikoku, S. 1971. *Le Ghana de Nkrumah*, Paris, Maspero.
Iliffe, J. 1979. *A modern history of Tanganyika*, Cambridge, CUP.
Imbakom Qale-Wold. 1970. *Traditional Ethiopian church education*, New York, Columbia University Teachers College Press.
Imperato, P. J. 1971. « Contemporary adapted dances of the Dogon », *African Arts*, 5, 1, p. 28-33 et 68.
Indian Council for Africa. 1967. *India and Africa. perspectives of cooperation*, New Delhi, Indian Council of Africa.
Indian National Congress. 1976. *India and the African liberation struggle*, New Delhi, Indian National Congress.
Inkeles, A. et Holsinger D. H. 1974. *Education and individual modernity in developing countries*, Leyde, Brill.
International Affairs (Moscou). 1963. « The choice before Nigeria ».
International Institute for Labour Studies for OAU. 1981. *Lagos Plan of action for the economic development of Africa 1980-2000*, Genève, IILS.
Ismael, T. Y. 1971. *The UAR in Africa : Egypt's policy under Nasser*, Evanston, Northwestern University Press.

Issawi, C. 1963. *Egypt in revolution : an economic analysis*, Londres/New York, OUP
—. 1982. *An economic history of the Middle East and North Africa*, Londres, CUP.
Italiaander, R. 1937. *Neue Kunst in Afrika*, Mannheim, Bibliographisches Institut AG.
Iyandza-Lopoloko. 1961. *Bobongo : danse renommée des Ekonda*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale, Archives d'ethnographie, n° 4.
Jabavu, D. D. T. 1920. *The black problem : papers and addresses on various native problems*, Lovedale, Lovedale Press.
Jackson, J. G. 1970. *Introduction to African civilizations*, Secaucus, The Citadel Press.
Jaipal, R. 1983. *Non-alignment : origins, growth and potential for world peace*, New Delhi, Allied Publishers.
Jalloh, A. 1976. « Regional integration in Africa : lessons from the past and prospects for the future », *Africa Development*, 2, 2, p. 44-58.
Jankowitsch, O. et Sauvant, K. 1980. « The initiating role of the non-alignment countries », dans : K. Sauvant (dir. publ.), *Changing priorities on the international agenda : the new international economic order*, Oxford, Pergamon Press, p. 41-78.
Jans, P. 1960. « Godsdienstige muzick voor inlanders in the apostolisch vicariaat ban Coquilhatstad », *Band*, 19, 2-3, p. 66-82.
Jansen, G. H. 1966. *Non-alignment and the Afro-Asian states*, New York, Praeger.
Japhet, K. et Japhet, S. 1967. *The Meru land case*, Nairobi, EAPH.
Jaritz, H. 1973. « Notes on Nubian architecture and architectural drawings », dans : R. A. Fernea (dir. publ.), p. 49-60.
Jewsiewicki, B. 1976. « La contestation sociale et la naissance du prolétariat au Zaïre au cours de la première moitié du XXe siècle », *Revue canadienne des études africaines* (Montréal), 10, 1, p. 47-71.
—. 1977. « Unequal development : capitalism and the Katanga economy, 1914-40 », dans : R. Palmer et N. Parsons (dir. publ.), p. 317-345.
—. (dir. publ.). 1984. *États indépendants du Congo, Congo belge, République démocratique du Congo, République du Zaïre*, Québec.
—. 1986. « Collective memory and the stakes of power : a reading of popular Zairian historical discourses », *History in Africa*, 13, p. 195-223.
Johnson, W. R. 1983. « The role of the Arab Bank for Economic Development in Africa », *Journal of Modern African Studies*, 21, 4, décembre, p. 625-644.
Jorgensen, J. J. 1981. *Uganda : A modern history*, Londres, Croom Helm.
Joseph, R. A. 1974. « Settlers, strikers and "sans-travail" : the Douala riots of 1945 », *JAH*, 15, 4, p. 669-687.
—. 1977. *Radical nationalism in Cameroon : social origins of the UPC rebellion*, Oxford, Clarendon Press.
Journal of African History. 1985. « World War II and Africa », 26, 4.
Jules-Rosette, B. 1984. *The messages of tourist arts : an African semiotic system in comparative perspective*, New York/Londres, Plenum Press.
Julien, C. A. (dir. publ.). 1977. *Les Africains*, Paris, Jeune Afrique.
—. 1978. *Le Maroc face aux impérialismes 1415-1956*, Paris, Jeune Afrique.
Kaba, L. 1974. *The Wahabiyya : islamic reform and politics in French West Africa*, Evanston, Northwestern University Press.
Kadalie, C. 1971. *My life and the ICU*, Londres, Frank Cass.
Kaddache, M. s. d. *Histoire du nationalisme algérien*, 2 vol., Alger, SNED.
—. 1970. *La vie politique en Algérie de 1919 à 1939*, Alger, SNED.
El-Kadhafi, M. 1977-1980. *Le Livre vert*, trad, française, 3 vol., Paris, Cujas, original 1976-1979.
Kadima-Nzuji. 1981. « La littérature au Zaïre : C. Le théâtre », *Zaïre-Afrique*, 153, p. 161-169.

Kagame, A. 1956. *La philosophie bantou-rwandaise de l'être*, Bruxelles, Académie royale des sciences coloniales.
Kahin, G. M. 1956. *The Asian-African Conference, Bandung, Indonesia, April 1955*, Ithaca, Cornell University Press.
Kaké, I. B. et M'Bokolo, E. 1979. *Résistance et messianismes : l'Afrique centrale au XIX^e et au XX^e siècle*, Paris, Afrique Biblio Club.
Kala-Lobe, H. 1982. « Music in Cameroun », *West Africa*, 3405, 8 novembre, p. 2881-2882.
Kalck, P. 1959. *Réalités oubanguiennes*, Paris, Berger-Levrault.
—. 1973. *Histoire centrafricaine des origines à nos jours*, Lille, Service de reproductions, Université de Lille.
—. 1974. *Histoire de la République centrafricaine*, Paris, Berger-Levrault.
—. 1977. « Boganda, tribun et visionnaire de l'Afrique centrale », dans : C. A. Julien (dir. publ.), vol. III, p. 105-137.
Kamarck, A. M. 1972. *The economics of African development*, éd. rév., New York, Praeger.
Kandt, R. 1905. *Caput Nili*, Berlin.
Kane, C. A. 1962. *L'aventure ambiguë*, Paris, Julliard.
Kannyo, E. 1982. « The Latin balancing act », *Africa Report*, 27, 4, juillet-août, p. 52-59.
—. 1984. « The Banjul Charter on human and peoples' rights : genesis and political background », dans : C. E. Welch Jr. et R. I. Meltzer (dir. publ.), p. 128-176.
Kanogo, T. 1987. *Squatters and the roots of Mau Mau*, Londres, James Currey.
Kanza Matongo. 1972. *Musique zaïroise moderne (situation actuelle et perspective d'avenir)*, Kinshasa.
Kapcia, A. M. 1979. « Cuba's African involvement : a new perspective », *Survey* (Londres), 24, 2, printemps, p. 142-159.
Karabel, J. et Halsey, A. H. 1972. *Power and ideology in education*, New York, OUP.
Kariara, J. 1965. « The Dream of Africa », dans : D. Cook (dir. publ.).
Karis, T. et Carter, G. M. 1977. *From protest to challenge : a documentary history of African politics in South Africa 1882-1964*, vol.i-iv, Stanford, Hoover Institution Press.
Karugire, S. 1980. *A political history of Uganda*, Nairobi, Heinemann.
Kassab, A. 1976. *Histoire de la Tunisie : l'époque contemporaine*, Tunis, STD.
Kaunda, K. et Morris, C. 1960. *Black government : a discussion between Colin Morris and Kenneth Kaunda*, Lusaka, United Society for Christian Literature.
Kay, D. 1970. *The new nations in the United Nations, 1960-1967*, New York, Columbia University Press.
Kay, G. 1965. *Changing patterns of settlement and land use in eastern province of Northern Rhodesia*, Hull, Université de Hull, Occasional Papers in Geography, n° 2.
Kay, S. 1978. « Peter Nzuki : calabash carver of Kenya », *African Arts*, 12, 1, p. 40-41 et 108.
Kazadi wa Mukuna. 1980. *Readings in African urban music*, East Lansing, Michigan State University, African Urban Studies, n° 6.
Kazadi, F. S. B. 1978. « Mobutu, MPR and the politics of survival », *Africa Report*, 23, 1, janvier, p. 11-16.
Keatley, P. 1963. *The politics of partnership*, Londres, Penguin Books.
Keesing's contemporary archives : record of world events (Bristol). 1986. 32, 11, novembre.
Keita, F. 1957. « La danse africaine et la scène », *Présence africaine*, 14-15, p. 202-209.
Kennedy, J. 1985. *New forms in a landscape : African artists in a generation of change*, Washington.
Kenya Historical Review.1977. 5, 2, numéro spécial sur les Mau Mau.

Kenyatta, J. 1973. *Au pied du mont Kenya*, trad. P. Balta et G. Marcou, Paris, Maspero, original: *Facing mount Kenya*, 1938.
Keya, T. 1981. *The South African film industry*, 2e éd., Johannesburg.
Kgarebe, A. 1981. *SADCC 2-Maputo: the proceedings of the Second Southern African Development Coordination Conference held in Maputo, People's Republic of Mozambique on 17/18 November 1980*, SADCC Liaison Committee.
Khadduri, M. 1963. *Modern Libya: a study in political development*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
—. 1970. *Political trends in the Arab world: the role of ideas and ideals in politics*, Baltimore, Johns Hopkins University Press.
Khalidi, I. R. 1956. *Constitutional development in Libya*, Beyrouth, Khayat.
El-Khawas, M. 1971. « The Third World stance on apartheid: the UN record », *Journal of Modern African Studies*, 9, 3, octobre, p. 443-452.
Kiggundu, I. 1984. *A planned approach to a common market in developing countries*, Nairobi, Coign Publications.
Kilby, P. 1969. *Industrialization in an open economy: Nigeria 1945-1966*, Cambridge, CUP.
—. 1975. « Manufacturing in colonial Africa », dans: P. Duignan et L. H. Gann (dir. publ.), vol. IV.
Killingray, D. et Rathbone, R. (dir. publ.). 1986. *Africa and the Second World War*, Londres, Macmillan Press.
Kimble, G. H. T. 1960. *Tropical Africa*; vol. I, *Land and livelihood*, New York, The Twentieth Century Fund.
Kimche, D. 1968. « Black Africa and the Afro-Asian peoples solidarity movement », *Asian and African Studies* (Jérusalem), 4, p. 107-136.
—. 1973. *The Afro-Asian movement: ideology and foreign policy in the Third World*, Jérusalem, Israel University Press.
King, K. (dir. publ.). 1971. *Pan-Africanism and education*, Londres, OUP.
—. (dir. publ.). 1976. *Education and the community in Africa*, Édimbourg, Université d'Édimbourg, Centre d'études africaines.
—. 1984. *Education, science and technology research in eastern Africa: a discussion*, Édimbourg, Université d'Édimbourg, Centre d'études africaines, Occasional Paper, no 3.
Kinney, E. S. 1970. « Urban West African music and dance », *African Urban Notes*, 5, 4, p. 3-10.
Kinyongo, J. 1974. « Philosophie en Afrique: une existence », *African Philosophical Journal*, 3-4, p. 205-211.
Kipling, R. 1903. *If*. Trad, dans A. Maurois, *Les silences du colonel Bramble*, Paris, Grasset, 1950.
Kipré, P. 1985. *Villes de Côte d'Ivoire, 1893-1940*, 2 vol., Dakar, NEA.
Kirby, P. R. 1964. « The changing faces of African music south of the equator », dans: *Essays on music and history in Africa and Asia*, part II, *Africa*, Londres.
Kitching, G. 1980. *Class and economic change in Kenya: the making of an African petite bourgeoisie, 1905-1970*, New Haven, YUP.
Kiyaga-Mulindwa, D. 1984. « The Bechuanaland Protectorate and the Second World War », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, 12, 3, p. 33-53.
Ki-Zerbo, J. 1972. *Histoire de l'Afrique noire*, Paris, Hatier.
—. J. (dir. publ.). 1980. *Méthodologie et préhistoire africaine, Histoire générale de l'Afrique*, vol. I, Paris, Jeune Afrique/Stock/UNESCO.
Klein, M. 1968. *Islam and imperialism in Senegal*, Stanford/Édimbourg.
Klein, M. A. 1980. *Peasants in Africa: historical and contemporary perspectives*, Beverly Hills/Londres, Sage.

Kokole, O. H. 1981. « Stabex anatomised », *Third World Quarterly*, 3, 3, juillet, p. 441-460.
—. 1984. « The islamic factor in African-Arab relations », *Third World Quarterly*, 6, 3, juillet, p. 687-702.
Kom, D. 1971. *Le Cameroun : essai d'analyse économique et politique*, Paris, Éditions sociales.
Korley, N. L. 1986. « A pan-African orchestra », *West Africa*, 3574, 3 mars, p. 465-467.
Kothari, R. 1973. « The confrontation of theories with national realities : report on an international conference », dans : S. N. Eisenstadt et S. Rokkan (dir. publ.).
Kouassi, E. K. 1983. « Le rôle de l'Afrique dans le développement du droit international en Afrique », dans : UNESCO, 1983.
—. 1987. *Le rôle de l'Afrique dans le développement du droit international*, Paris, Berger-Levrault.
Kubik, G. 1966. « La situation de la musique et des arts appliqués en Afrique », *Afrika*, 7, 2, p. 11-13.
—. 1981. « Neo-traditional popular music in East Africa since 1945 », dans : I. R Middleton et D. Horn (dir. publ.), vol. I.
Kum'a N'Dumbe III, A. 1980. *Hitler voulait l'Afrique*, Paris, L'Harmattan.
Kuper, H. 1978. *Sobhuza II, N*gwenyama *and king of Swaziland*, Londres, Duckworth.
Kuper, L. et Smith, M. G. (dir. publ.). 1971. *Pluralism in Africa*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Kwabena Nketia, J. H. 1957. « Modern trends in Ghana music », *African Music*, 1, 4, p. 13-17.
—. 1965. *Ghana : music, dance and drama*, Accra.
—. 1967. « The language problem and the African personality », *Présence africaine*, 67, 3, p. 157-172.
—. 1975. *The music of Africa*, Londres, Gollancz.
—. 1978. « Tradition and innovation in African music », *Jamaica Journal*, 11,3, p. 3-9.
Kyle, K. 1964*a*. « Gideon's voice », *The Spectator* (Londres), 7 février.
—. 1964*b*. « How it happened », *The Spectator* (Londres), 14 février.
La Conférence africaine française. 1944, Brazzaville, Éditions du Baobab.
La nouvelle génération de l'immigration maghrébine, essai d'analyse sociologique. 1982, Paris.
La-Anyane, S. 1970 et 1971. « Some barriers to rural and agricultural progress in West Africa », *Ghana Journal of Sociology*, 6, 2, et 7, 1, p. 3-13.
Labinjoh, J. 1982. « Fela Anikulapo-Kuti : protest music and social processes in Nigeria », *Journal of Black Studies*, 13, 1, p. 119-135.
Labouret, H. 1937. *Le Cameroun*, Paris, Hartmann.
—. 1941. *Paysans d'Afrique occidentale*, Paris, Gallimard.
Lacheraf, M. 1963. *L'Algérie, nation et société*, Paris, Maspero.
Lacouture, J. et Lacouture, S. 1962. *L'Égypte en mouvement*, Paris, Éditions du Seuil.
Lacroix, J.-L. 1966. *Industrialisation au Congo : la transformation des structures économiques*, Paris/La Haye, Mouton.
Lamb, D. s. d. « Russia in Somalia : they helped to develop », *Los Angeles Times*.
Langdon, S. 1986. « Industrial dependence and export manufacturing in Kenya », dans : J. Ravenhill (dir. publ.), p. 181-213.
Langdon, S. et Mytelka, L. K. 1979. « Africa in the changing world economy », dans : C. Legum, L. Mytelka, I. W. Zartman et S. Langdon (dir. publ.), *Africa in the 1980s : a continent in crisis*, New York, McGraw-Hill, p. 128-213.

Lange, O. 1985. *Ifa and computer science*, discours inaugural, Université d'Ibadan.
Langley, A. 1973. *Pan-Africanism and nationalism in West Africa 1900-1945*, Oxford, Clarendon Press.
Langley, J. A. 1975. *Pan-Africanism and nationalism in West Africa 1900-1945 : a study in ideology and social classes*, Londres, OUP.
Laporte, R. B. 1982. « A lesser-known chapter of the African *diaspora :* West Indians in Costa Rica, Central America », dans : J. E. Harris (dir. publ.), 1982*b*, p. 219-239.
Larkin, B. 1971. *China and Africa, 1949-1970*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Laroui, A. 1967. *L'idéologie arabe contemporaine*, Paris, Maspero.
Last, M. et Chavunduka, G. L. 1986. *The professionalization of traditional medicine*, Manchester, Manchester University Press, IAI International Seminar.
Lawrence, A. 1965. *Chinese foreign relations since 1949*, Londres/Boston, Routledge and Kegan Paul.
Lawrence, H. G. 1962. « African explorers of the New World », *The Crisis* (organe de la NAACP, États-Unis d'Amérique), juin-juillet, p. 2-4.
Laya, D. (dir. publ.). 1972. *La tradition orale : méthodologie et sources de l'histoire africaine*, Niamey, CRDTO.
Le Cacheux, P. s. d. « Les prospectives de l'avenir industriel des colonies », Archives nationales de France, Section outre-mer, aff. éco.
Le Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique (1985) : contribution africaine au nouvel ordre économique international, dans : *Mélanges Gonidec*, Paris, LGDJ.
Le Tourneau, R. 1962. *Évolution politique de l'Afrique du Nord musulmane 1920-1961*, Paris, Armand Colin.
Le Vine, V. 1975. *Political corruption : the Ghana case*, Stanford, Hoover Institution Press.
Le Vine, V. T. et Luke, T. W. 1979. *The Arab-African connection : political and economic realities*, Boulder, Westview Press.
Lebeuf, J.-P. 1956. « L'école des peintres de Poto-Poto », *Africa*, 26, 1, p. 277-280.
Lederer, A. 1983. « Les transports au Congo pendant la seconde guerre mondiale », dans : Académie royale des sciences d'outre-mer, 1983, p. 131-213.
Leferink, J. R. 1985. « Les églises indépendantes du Ghana », *Pro Mundi Vita* (Bruxelles), 32, 1.
Lefort, R. 1981. *Éthiopie, la révolution hérétique*, Paris, Maspero.
Legum, C. 1963. « Somali liberation songs », *The Journal of Modem African Studies*, 1, 4, décembre, p. 503-519.
—. 1977. « The Afro-Arab Summit 1977 », dans : C. Legum (dir. publ.), *Africa contemporary record : annual survey and documents, 1976-1977*, vol. VI, Londres, Rex Collings, 1re éd. 1974, A96-A107.
Legvold, R. 1970. *Soviet policy towards West Africa*, Harvard, HUP.
Leiris, M. et Delange, J. 1967. *Afrique noire : la création plastique*, Paris, Gallimard.
Lelong, M. H. 1946. *Mes frères au Congo*, Alger.
Leloup, J. 1983. « La naissance du théâtre en Afrique : théâtre traditionnel ou préthéâtre ? », *Recherche, pédagogie et culture*, 61, p. 89-100.
Lemarchand, R. 1970. *Rwanda and Burundi*, Londres, Pall Mall Press.
—. (dir. publ.). 1981. *American policy in southern Africa*, Washington, University of America Press.
Lempert, L. O. 1968. *A history of Africa, 1918-1967*, Académie soviétique des sciences, Institut de l'Afrique, Moscou, Nauka.
Lengyel, E. 1957. *Egypt's role in world affairs*, Washington, Public Affairs Press.

Lénine, V. I. 1917. *L'impérialisme, stade suprême du capitalisme*, dans: *Œuvres complètes*, trad, francaise, Paris/Moscou, Éditions sociales/Éditions du Progrès, 1976, vol. XXII, p. 201-327.

—. 1920. « Première ébauche des thèses sur les questions nationales et coloniales pour le IIe Congrès de l'Internationale communiste », dans: *Œuvres complètes*, trad, francaise, Paris/Moscou, Éditions sociales/Éditions du Progrès, 1976, vol. XXXI, p. 145-152.

—. 1958-1973. *Œuvres complètes*, trad, francaise, Paris/Moscou, Éditions sociales/ Éditions du Progrès, 47 vol.

Leo, C. 1981. « Who benefited from the million-acre scheme? Toward a class analysis of Kenya's transition to independence », *Canadian Journal of African Studies*, 15, 2, p. 201-223.

LeoGrande, W. M. 1980. *Cuba's policy in Africa, 1959-1980*, Berkeley, Institut d'études internationales, Université de Californie.

Léon, P. 1978. *Histoire économique et sociale du monde*; vol. V, *Guerres et crises 1914-1947;* vol. VI, *Le second XXe siècle: 1947 à nos jours*, Paris, Armand Colin.

Les pays du CAEM et l'Afrique: commerce et coopération (en arabe). 1980. Moscou, Éditions du Progrès.

Les pays du Marché commun arabe et l'Afrique: commerce et coopération (en arabe). 1980. Moscou, Éditions du Progrès.

Leslau, C. et Leslau, W. (dir. publ.). 1962. *African proverbs*, New York, Peter Pauper Press.

Les Temps modernes. 1985. *L'immigration maghrébine*, Paris, Denoël.

Levine, B. (dir. publ.). 1983. *The new Cuban presence in the Caribbean*, Boulder, Westview Press.

Lewis, A. 1953. *Industrialization in the Gold Coast*, Accra, Imprimerie nationale.

Lewis, I. M. 1965. *The modern history of Somaliland: from nation to state*, 2e éd. 1980, Londres, Longman.

Lewis, L. J. 1954. *Educational policy and practice in British tropical Africa*, Londres, Thomas Nelson and Son.

Lewis, W. A. 1969. *Some aspects of economic development: the Aggrey-Fraser-Guggisberg Memorial lectures 1968*, Accra/Tema, The Ghana Publishing Corporation.

Leys, C. 1975. *Underdevelopment in Kenya: the political economy of neo-colonialism 1964-1971*, Berkeley/Los Angeles, UCP.

Liauzu, C. 1978. *Salariat et mouvement ouvrier en Tunisie: crises et mutations de 1931 à 1939*, Paris, CNRS.

Libérons l'Afrique. 1958. Manifeste du MLN.

Libyan Oil. 1972. *Libyan oil 1954-1971*, Tripoli, Ministère du pétrole.

Liebenow, J. G. 1969. *Liberia, the evolution of privelege*, Ithaca/Londres, Cornell University Press.

Lijembe, J. A. 1967. « The valley between », dans: L. K. Fox (dir. publ.), *East African childhood*, Londres, OUP, p. 1-45.

Lindfors, B. 1980. « Nigerian high school plays: 1950-1972 », *Kiabara*, 3, 1, automne, p. 47-88.

Ling, D. L. 1967. *Tunisia: from protectorate to republic*, Bloomington, Indiana University Press.

Liniger-Goumaz, M. 1979*a*. *Historical dictionary of Equatorial Guinea*, Londres, Methuen

—. 1979*b*. *La Guinée équatoriale: un pays méconnu*, Paris, L'Harmattan.

Litalien, R. 1975. *Madagascar 1956-1960*, Paris.

Little, P. D. 1983. « The livestock grain connection in northern Kenya : an analysis of pastoral economics and semi-arid land development », *Rural Africana*, 15/16, hiver-printemps, p. 91-109.
Littlefield Kasfir, S. 1980. « Patronage and Makonde carvers », *African Arts*, 13, 3, p. 67-90 et 91-92.
Lloyd, P. C. 1967. *Africa in social change : changing traditional societies in the modern world*, Harmondsworth, Penguin Books.
—. 1971. *Classes, crises and coups : themes in the sociology of developing countries*, Londres, Paladin.
—. 1972. *Africa in social change : changing traditional societies in the modern world*, New York, Penguin Books.
—. 1974. *Power and independence : urban Africans' perception of social inequality*, Londres, Routledge and Kegan Paul.
Lofchie, M. F. 1965. *Zanzibar : background to revolution*, Princeton, PUP.
—. 1967. « Was Okello's revolution a conspiracy ? », *Transition* (Kampala), 33, 7 (ii), p. 36-45.
Lofchie, M. F. et Commins, S. K. 1982. « Food deficits and agricultural policies in tropical Africa », *The Journal of Modern African Studies*, 20, 1, mars, p. 1-25.
Lomani-Tshibamba, P. 1948. *Ngando*, Léopoldville, Ethiopian Books.
London, J. B. (dir. publ.). 1976. *Social anthropology and medicine*, Londres/New York, Academic Press.
Londres, A. 1929. *Terre d'ébène*, Paris, Albin Michel.
Long, C. H. 1985. « Religious doctrines and dogmas, creation », dans : *Encyclopaedia Britannica*, vol. XVII, p. 369-370.
Long, F. (dir. publ.). 1980. *The political economy of EEC relations with African, Caribbean and Pacific states : contribution to the understanding of the Lomé Convention on North-South relations*, Oxford, Pergamon Press.
Lonoh, M. s. d. *Essai de commentaire de la musique congolaise moderne*, Boulogne.
Lonsdale, J. 1982. « A state of agrarian unrest : colonial Kenya », communication présentée à la Past and Present Society Conference on Agrarian Unrest in British and French Africa, British India and French Indo-China (juillet).
Lopatov, V. 1987. *The Soviet Union and Africa*, Moscou, Progress Publishers.
Lopes, H. et Tri, H. C. 1981. « Le piège de la pauvreté : la situation des pays les moins avancés », *Le Courrier de l'UNESCO* (Paris), 34, 9, octobre, p. 5-9.
Love, K. 1969. *Suez : the twice-fought war ; a history*, New York, McGraw-Hill.
Low, D. A. 1971. *Buganda in modem history*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
—. 1982. « The Asian mirror to tropical Africa's independence », dans : P. Gif-ford et W. R. Louis (dir. publ). p. 1-29.
Low, D. A. et Lonsdale, J. M. 1976. « Towards the new order 1945-1963 », dans : D. A. Low et A. Smith (dir. publ.).
Low, D. A. et Smith, A. (dir. publ.). 1976. *History of East Africa*, vol. III, Oxford, Clarendon Press.
Low, J. s. d. « A history of Kenya guitar music, 1945-1980 », *African Music*, 6, 2, p. 17-36.
Loxley, J. 1984. « The World Bank and the model of accumulation », dans : J. Barker (dir. publ.), p. 65-76.
Lugard, lord. 1922. *The dual mandate in tropical Africa*, Londres, Blackwood and Sons.
Luthuli, A. 1962. *Let my people go : an autobiography*, Londres, Collins ; rééd. 1987, Londres, Fount Paperbacks.
Ly, A. 1957. *Mercenaires noirs*, Paris, Présence africaine.

Lynch, H. 1978. *Black American radicals and the liberation of Africa*, New York, Cornell University, Africana Studies and Research Center.
Mabika, K. 1959. *Baluba et Lulua : une ethnie à la recherche d'un nouvel équilibre*, Bruxelles, Éditions de Remarques congolaises.
—. 1965. *La remise en question : base de la décolonisation mentale*, Kinshasa.
Mabogoane, M. 1983. Article dans *The Star*, 24 juin, p. 24.
Mabogunje, A. L. 1972. *Regional mobility and resource development in West Africa*, Montréal/Londres, McGill/Queen's University Press.
—. 1973. « Manufacturing and the geography of development in tropical Africa », *Economic Geography*, 49, 1, p. 1-21.
McCarthy, J. 1977. *Guinea-Bissau and Cape Verde Islands : a comprehensive bibliography*, New York/Londres, Garland Publishing.
Macdonald, R. J. 1975. *From Nyasaland to Malawi*, Nairobi, EAPH.
McEwen, F. 1972. « Shona art today », *African Arts*, 5, 4, p. 8-11.
MacGaffey, J. 1975. « Two Kongo potters », *African Arts*, II, I, p. 29-31 et 92.
Macleod, I. 1964. « Blundell's Kenya », *The Spectator* (Londres), 20 mars, p. 366.
Macmillan, W. M. 1938. *Africa emergent*, Londres, Faber and Faber.
—. 1941. *Democratise the Empire*, Londres, Kegan Paul and Co.
—. 1963. *Bantu, Boer and Briton : the making of the South African native problem*, Oxford, Clarendon Press.
—. 1970. *The African voice in Southern Rhodesia 1898-1930*, Londres, Heinemann.
Madeley, J. 1982. *Diego Garcia : a contrast to the Falklands*, Londres, Minority Rights Group.
Madhi, M. 1990. « Orientalism and the study of African philosophy », *Journal of Islamic Studies*, I, I, p. 73-98.
Magee, J. 1970. « ECA and the paradox of African unity », *International Conciliation* (New York), novembre.
Maguire, A. 1970. « The emergence of the Tanganyika African National Union in the Lake Province », dans : R. I. Rotberg and A. A. Mazrui (dir. publ.), *Protest and power in Black Africa*, New York, OUP, p. 639-671.
Mahmoud, H. 1970. *La Lutte des classes en Égypte de 1945 à 1968*, Paris, Maspero.
—. 1973. *Class conflict in Egypt, 1945-1971*, New York, Monthly Review Press.
Mahood, M. M. 1966. « Le théâtre dans les jeunes États africains », *Présence africaine*, 60, 4, p. 16-33.
Makombo, M. 1977. « Le Congo belge : 1940-1960 : de l'émergence des " évolués" à l'indépendance », thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales, Paris.
Mamadou, A. 1971. *Réflexion sur le rôle et les fonctions de la CEA*, publication non officielle de la CEA, Nations Unies.
Mamdani, M. 1976. *Politics and class formation in Uganda*, Nairobi, Heinemann.
Mandela, N. 1965. *No easy walk to freedom : articles, speeches and trial addresses of Nelson Mandela*, Londres, Heinemann.
Manghezi, A. 1976. *Class, elite and community in African development*, Uppsala, Institut scandinave d'études africaines.
« Manifeste des Bahutu : note sur l'aspect social du problème racial indigène au Ruanda ». 1960. Dans : *Ruanda Politique, 1958-1960*, Bruxelles, CRISP.
Ma-Ngo, M. du. 1980. « L'action théâtrale au Zaïre hier et aujourd'hui », *Éthiopiques*, 24, 1, p. 49-56.
Mansfield, P. 1965. *Nasser's Egypt*, Harmondsworth, Penguin Books.
Mansilla, H. C. F. 1984. « Latin America within the Third World : the search for a new identity, the acceptance of old contents », *The Korean Journal of International Studies* (Séoul), 15, 4, automne, p. 341-359.

El Mansury, S. 1984. « Modern trends in Egyptian arts », *Prism*, 6, p. 83-87.
Manthia, D. 1986*a*. « Who is in control ? », *West Africa*, 3572, 17 février, p. 348-349.
—. 1986*b*. « Images of children », *West Africa*, 3599, 25 août, p. 1780-1781.
Marcum, J. 1969. *The Angolan revolution* ; vol. I, *The anatomy of an explosion (1950-1962)*, Cambridge, Mass., MIT Press.
Marcum, J. 1978. *The Angolan revolution* ; vol. II, *Exile politics and guerrilla warfare (1962-1976)*, Cambridge, Mass., MIT Press.
Marcus, H. G. 1972. *The modern history of Ethiopia*, Stanford, Stanford University Press.
Markovitz, I. L. (dir. publ). 1970. *African politics and society*, New York, The Free Press.
—. 1977. *Power and class in Africa*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
Marlowe, J. 1954. *Anglo-Egyptian relations, 1800-1953*, Londres, Cresset Presse.
Marseille, J. 1984. *Empire colonial et capitalisme français : histoire d'un divorce*, Paris, Albin Michel.
Martin, D. et Johnson, P. (dir. publ.). 1981. *The struggle for Zimbabwe*, Londres/Boston, Faber and Faber.
Martin, S. H. 1982. « Music in urban East Africa : five genres in Dar es Salaam », *Journal of African Studies*, 9, 3, p. 155-163
Martyshin, O. V. 1978. « The ideology of contemporary African nationalism », dans : *Theories of non-marxist socialism in African et Arab countries*, Prague, Oriental Institute.
Marvell, A. 1981. « To his coy mistress », *Miscellaneous poems of Andrew Marvell, Esq.*, Londres, Robert Boelter.
Marx, K. 1859. *Critique de l'économie politique*, trad. M. Rubel et L. Evrard, Paris, Gallimard, 1963.
Marx, K. et Engels, F. 1955. *Œuvres choisies*, trad, francaise, vol. I, Moscou, Éditions du Progrès.
Mason, S. F. 1962. *A history of the sciences*, New York, Collier Books.
Mass, J. 1970. « Educational change in precolonial societies : the cases of Buganda and Ashanti », *Comparative Education Review*, 14 juin, p. 174-185.
Massignon, L. 1962. *Parole donnée*, Paris, Julliard.
Matthews, T. 1979. « A Xhosa mural », *African Arts*, 12, 3, p. 48-51.
Matthews, Z. K. 1961. *African awakening and the universities*, Le Cap, Université du Cap.
Mazrui, A. A. 1967. *Towards a pax africana*, Chicago/Londres, Chicago University Press/Weidenfeld and Nicolson.
—. 1969*a*. « Violent contiguity and the politics of retribalization in Africa », *International Affairs*, 23, 1.
—. 1969*b*. *Violence and thought : essays on social tensions in Africa*, Londres/Harlow, Longman.
—. 1970. « The robes of rebellion », *Encounter*, 34, 2, p. 19-30.
—. 1972. *Africa's international relations*, Londres, Heinemann.
—. 1975*a*. *The political sociology of the English language*, La Haye, Mouton.
—. 1975*b*. « The resurrection of the warrior tradition in African political culture », *Journal of Modern African Studies*, 13, 3, p. 67-84.
—. 1975*c*. « Black Africa and the Arabs », *Foreign Affairs*, 53, 4, juillet, p. 725-742.
—. 1975*d*. « The African university as a multinational corporation : problems of penetration and dependency », *Harvard Education Review*, 45, 2, p. 191-210.
—. 1977. *Africa's international relations : the diplomacy of dependency and change*, Boulder, Westview Press.

—. 1978. *Political values and the educated class in Africa*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
—. 1980*a*. *The African condition : the Reith lectures*, Londres, Heinemann.
—. 1980*b*. « Marxist theories, socialist policies and African realities », *Problems of Communism*, 29, septembre-octobre, p. 44-46.
—. 1981. « Microdependency : the Cuban factor in southern Africa », *India Quarterly* (New Delhi), 37, 3 juillet-septembre, p. 329-345.
—. 1986. *The Africans : a triple heritage*, New York/Londres, Little Brown/BBC Publications.
—. 1990. *Cultural forces in world politics*, Londres, James Currey Publishers.
Mazrui, A. A. et Bakari, M. 1986*a*. « English Eastern Africa (the early phase) », dans : A. S. Gerard (dir. publ.), vol. II, p. 803-886.
—. 1986*b*. « The triple heritage in East African literature », dans : A. S. Gerard (dir. publ.), vol. II, p. 1045-1060.
Mazrui, A. A. et Tidy, M. 1984. *Nationalism and new states in Africa*, Londres, Heinemann.
Mazrui, A. A. et Wagaw, T.G. 1986. « Vers une décolonisation de la modernité : éducation et conflits culturels en Afrique de l'Est », dans : *Le processus d'éducation et l'historiographie en Afrique*, Histoire générale de l'Afrique. Études et documents, n° 9, Paris, UNESCO.
Mazrui, M. 1972. « Aspects of the relationship between the individual and society in some African fiction, with special reference to the works of Achebe and Ngugi », mémoire, Université de Makerere, Kampala.
Mbiti, J. 1962. « La contribution protestante à l'expression culturelle de la personnalité africaine », dans : *Colloque sur les religions*, Paris, UNESCO, SAC.
—. 1969. *African religions and philosophy*, Londres/Nairobi, Heinemann.
M'Bokolo, E. 1978. « Ethnicité, régionalisme et nationalisme au Shaba », *Le Monde diplomatique*, juillet.
—. 1980. *Le continent convoité : l'Afrique au XX^e siècle*, Montréal, Éditions Études vivantes ; rééd. 1985, Paris, Éditions du Seuil.
—. 1981*a*. *La formation de la bourgeoisie zaïroise (1945-1980) : éléments pour une recherche*, Paris, École des hautes études en sciences sociales, Centre d'études africaines.
—. 1981*b*. « Forces sociales et idéologies dans la décolonisation de l'AEF », *JAH*, 22, p. 393-407.
—. 1982. « French colonial policy in Equatorial Africa in the 1940s and 1950s », dans : P. Gifford et W. R. Louis (dir. publ.), p. 173-211.
Mboya, T. *1963a*. Lettre de réponse sur le socialisme africain, *Transition*, 3, 11, p. 6.
—. 1963*b*. *Freedom and after*, Londres, André Deutsch.
Mbughuni, L. A. 1976. « Old and new drama from East Africa », *African Literature Today*, 8, p. 85-98.
Melendez, C. et Duncan, Q. 1981. *El Negro en Costa Rica*, San José.
Meli, F. s. d. « Le Komintern et l'Afrique », mémoire.
Mérat, L. 1936. « Note sur l'économie aux colonies », Archives nationales de France, Section outre-mer, aff. pol. 2529,
Merlier, M. 1962. *Le Congo, de la colonisation belge à l'indépendance*, Paris, Maspero.
Merriam, A. 1970. *African music on LP : an annotated discography*, Evanston, Northwestern University Press.
—. 1981. *African music in perspective*, New York, Garland.
Mesa-Lago, C. et Belkin, J. S. (dir. publ.). 1982. *Cuba in Africa*, Pittsburgh, Centre d'études latino-américaines, Université de Pittsburgh.
Messenger, J. C. 1962. « Anang art, drama and social control », *African Studies Bulletin*, 5, 2, p. 29-35.

Messenger, J. C. 1971. « Ibibio drama », *Africa*, 41, 3, p. 208-222.
Mestre, D. 1981. « Viteix: Tonalidades diurnas de memorias nocturnas », *Lavra e officina* (Luanda), 3-5, p. 28-30.
Mestri, E. 1980. *Les Cubains et l'Afrique*, Paris, Karthala.
Meyer, J. W. et Hannan, T. 1979. *National development and the world system educational, economic and political change, 1950-1970*, Chicago, Chicago University Press.
Mhina, G. A. 1971. « The place of kiswahili in the field of translation », *Présence africaine*, 78, 2e trim., p. 200-212.
Micaud, E. 1968. « Three decades of Tunisian art », *African Arts*, 1, 3, p. 46-55 et 78-84.
Michaud, P. 1986. « Dynamic television », *West Africa*, 3590, 23 juin, p. 1308-1310.
Middleton, I. R. et Horn, D. (dir. publ.). 1981. *Popular music*, Cambridge, CUP.
Miège, J.-L. 1966. *Le Maroc*, 1re éd. 1950, 7e éd. 1986, Paris, PUF.
Miège, J.-L. 1968. *L'impérialisme colonial italien de 1870 à nos jours*, Paris, SEDES.
Migrant Labour in Africa south of the Sahara. 1961. Sixième Conférence interafricaine sur le travail.
Miller, J. 1985. « Rocking all the way to jail », *Newsweek*, 15 juillet, p. 67.
Milon, R. 1962. *Marxisme, communisme et socialisme africains*, Paris.
Ministère de l'outre-mer. 1954. *Deuxième plan de modernisation et d'équipement: rapport général*, avril, Paris (reprographié).
Ministère de la coopération. s. d. *Synthèse de la situation économique de l'ex-AOF durant la période 1948-1958*, 7 vol., Paris (reprographié).
Ministère des colonies. s. d. Marius Moutet, note, Archives nationales de France, Section outre-mer, aff. polit. PA 28/1.
Minter, W. 1972. *Portuguese Africa and the West*, New York, Monthly Review Press.
Mitchell, J. 1956. *The Kalela dance*, Manchester, Manchester University Press, Rhodes Livingstone Institute Papers, no 27.
Mitchell, R. P. 1969. *The society of Muslim Brothers*, Londres, OUP.
Mitchell, sir P. 1939. *Native administration*, Entebbe, Imprimerie nationale.
Mlambo, E. 1972. *Rhodesia: the struggle for a birthright*, Londres, C. Hurst and Co.
Monga, C. 1983. « La parole est au Cameroun », *Jeune Afrique*, 1186, 25 mai, p. 202.
Monroe, E. 1963. *Britain's moment in the Middle East, 1914-1956*, Baltimore, Johns Hopkins Press.
Montagu, A. 1974. *Culture and human development*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
Monteil, V. 1964. *L'islam noir, une religion à la conquête de l'Afrique*, chapitre 6: « La marche des femmes », p. 149-182, réimp. 1980; Paris, Éditions du Seuil.
Moodie, T. D. 1975. *The rise of Afrikanerdom, power, apartheid and the Afrikaner civil religion*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Moore, C. 1982. *Fela: this bitch of a life*, Londres, Allison and Busby.
Moore, C. H. 1965. *Tunisia since independence*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Morgan, D. J. 1980. *The official history of colonial development (1924-1970)*, 4 vol., Londres, Macmillan.
Morgenthau, H. J. 1973. *Politics among nations: the struggle for power and peace*, 5e éd. New York, A. A. Knopf.
Morrell, M. 1971. *Reaction and counter-action: a brief review of non-white political movements in South Africa*, Londres/Johannesburg, Frank Cass/South African Institute of Race Relations.
Morris, M. 1976. « The development of capitalism in South African agriculture », *Economy and Society*, 5, 3, p. 292-344.
Morrison, D. G., Mitchell, R. C. et Paden, J. N. 1989. *Understanding Black Africa: data analysis of social change and nation building*, New York, Paragon House Irvington Publishers.

Mortimer, R. A. 1980. *The Third World coalition in international politics*, New York, Praeger.
Mosley, L. 1964. *Haile Selassie: The Conquering Lion*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.
Moumouni, A. 1964. *L'éducation en Afrique*, Paris, Maspero.
Mount, M. W. 1973. *African art: the years since 1920*, Bloomington, Indiana University Press.
Mourre, M. (dir. publ.). 1978. « Boumédienne », dans *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, vol. I, Paris, Bordas.
Mrima, B. F. et Mattoke, W. 1980. *Mapambano ya Ukombozi Zanzibar*, Dar es-Salaam, Tanzania Publishing House.
Mshengu-Kavanagh, R. 1979. « After Soweto: people's theatre and the political struggle in South Africa », *Theatre Quarterly*, 9, 33, p. 31-39.
—. 1981. *South African people's plays*, Londres, Heinemann.
Mudimbe, V. Y. 1985. « African gnosis », *African Studies Review*, 2-3, p. 149-233.
—. 1988. *The invention of Africa: gnosis, philosophy and the order of knowledge*, Bloomington, Indiana University Press.
Mugomba, A. G. et Nyaggah, M. (dir. publ.). 1980. *Independence without freedom: the political economy of colonial education in southern Africa*, Santa Barbara, ABC-Clio Press.
Muhindi, K. 1985. « L'apport de Efua Theodora Sutherland à la dramaturgie contemporaine », *Présence africaine*, 133/134, 1/2, p. 75-85.
Mulago, V. 1980. *La religion traditionnelle des Bantu et leur vision du monde*, Kinshasa, Faculté de théologie catholique.
Mulira, J. 1974. « The role of Soviet bloc countries in the political, economic and social development of Uganda, 1945-1970 », thèse de doctorat, Université de Princeton.
—. 1981. « Soviet bloc: trade, economic, technical and military involvement in independent Africa: the case of Uganda, 1962-1979 », *Genève-Afrique*, UR 19, 1, p. 39-80.
Mulira, J. 1983. « Soviet policy in Africa: from Lenin to Andropov – an Afrocentric interpretation », *Genève-Afrique*, UR 21, 2, p. 69-87.
Mundara, Y. L. 1972. « Les problèmes du théâtre au Zaïre », *Dambi, revue zaïroise des lettres et des arts*, 3, 5, p. 3-5.
Mundara, Y. L. et Badi-Banga ne-Mwine. 1982. *Sura Dji, visages et racines du Zaïre*, Paris.
Murdock, G. P. 1959. *Africa, its peoples and their culture history*, New York, McGraw-Hill Book Company.
Mutiga, J. 1965. « To the ceremonial Muguma (fig tree) », dans: D. Cook (dir. publ.).
Mutiiso, G. C. et Rohio, S. W. (dir. publ.). 1975. *Readings in African political thought*, Londres, Heinemann.
Nabudere, D. W. 1977. *Imperialism and revolution in Uganda*, Dar es-Salaam, Tanzanian Publishing House; Londres, Onyx Press, 1980.
Naguib, M. 1955. *Egypt's destiny: an autobiographical account of the Egyptian revolution*, Londres, Gollancz.
Naipaul, V. S. 1974. « Un nouveau roi pour le Congo: Mobutu et le nihilisme de l'Afrique », dans: *Le retour d'Eva Perón*, trad. I. di Natale, Paris, Christian Bourgois, 1989.
al-Nasser, G. ʿAbd. 1954. *La philosophie de la révolution*, Le Caire, Ministère de l'orientation nationale, éd. anglaise 1959, Buffalo, Smith, Keynes and Marshall.

—. 1966. *On non-alignment*, Le Caire, Ministère de l'information nationale.
National Museum of African Art Library Acquisition Lists.
Ndiaye I. 1984. « Art et société », manuscrit non publié.
Ndiokwere, N. I. 1981. *Prophecy and revolution*, Londres.
Ndogo Bidyogo, D. 1977. *Historia y tragedia de Guinea Ecuatorial*, Madrid.
Nduka, O. 1964. *Western education and the Nigerian cultural background*, Ibadan, OUP.
Nehru, J. 1964. *Nehru and Africa : extracts from Jawaharlal Nehru's speeches on Africa, 1946-1963*, New Delhi, Indian Council for Africa.
Nelson, H. D. 1978. *Morocco : a country study*, Washington, US Government Printing Office.
New Times (Novoye Vremya). 1976. « The peoples of Angola are not alone », 1er février, nº 2, Moscou.
Ngindu Mushete, A. 1978. « Authenticity and Christianity in Zaire », dans : E. Fasholé-Luke *et al.* (dir. publ.), p. 228-242.
Nicklin, K. et Salmons, J. 1977. « S. J. Akpan of Nigeria », *African Arts*, 11, 1, p. 30-34.
Nicol, D. A. 1969. « The meaning of Africa », dans : J. Drachler (dir. publ.), p. 119-122.
Nicol, D. A. et Mazrui, A. A. 1986. « Programme 8 : a clash of cultures », dans : A. A. Mazrui (dir. publ.).
Nicolas, G. 1978. « L'expansion de l'influence arabe en Afrique subsaharienne », *L'Afrique et l'Asie modernes* (Paris), 117, p. 23-46.
Nigerian Institute of International Affairs *c.* 1981-1984. *Nigerian-Brazilian dialogue on foreign policy : a report of a Nigerian-Brazilian dialogue, July 29-August 1, 1980, São Paulo, Brazil*, Lagos, Nigerian Institute of International Affairs.
Nisbet, R. A. 1969. *Social change and history : aspects of the western theory of development*, New York, OUP.
Niven, D. 1985. « Africa and the arts », *African Affairs*, 84, 335, p. 183-193.
Nkashama, N. 1979. « Ivresse et vertige : les nouvelles danses des jeunes au Zaïre », *Afrique littéraire et artistique*, 51, p. 94-103.
Nkenda-Mpasi, P. 1971. « Réflexions sur la problématique de la langue d'enseignement au Congo », *Revue congolaise des sciences humaines*, 2, janvier, p. 35-58.
Nkrumah, K. 1958*a*. « All African Peoples Congress », Accra.
—. 1958*b*. « African prospects », *Foreign Affairs*, 37, 1, octobre, p. 45-53.
—. 1960. *Autobiographie de Kwame Nkrumah*, trad. C. L. Patterson, Paris, Présence africaine, éd. originale 1957.
—. 1961. *I speak of freedom : a statement of African ideology*, Londres/New York, Heinemann/Praeger.
—. 1962. *Towards colonial freedom*, Londres, Heinemann ; 1re éd. 1945.
—. 1963. *Africa must unite*, New York/Londres, Praeger/Heinemann.
—. 1969. « African socialism revisited », dans : Y. Benot (dir. publ.).
—. 1970. *Class struggle in Africa*, New York, International Publishers.
—. 1973. *Le néocolonialisme : dernier stade de l'impérialisme*, Paris, Présence africaine, éd. originale 1966.
—. 1976. *Le consciencisme*, trad. S. et M. Howlett d'après l'édition anglaise de 1969, Paris, Présence africaine, éd. originale 1964.
Nlolo, N. 1983. « Influence du jazz dans la musique zaïroise moderne », dans : UNESCO, *Cultures africaines*, documents de la réunion d'experts sur les apports culturels des Noirs de la diaspora à l'Afrique, Cotonou, p. 250-259.
Norman, J. 1963*a*. *Edward Gibbon Wakefield : a political reappraisal*, Fairfield, New Frontiers/Fairfield University.

—. 1963*b*. *Labour and politics in Libya and Arab Africa*, New York, Bookman.
North American Congress on Latin America. 1982. « Transatlantic ties (between Latin America and South Africa) », *NACLA Report on the Americas*, 16, 3, mai-juin, p. 16-25 et 41-42.
Nouaille-Degorce, B. 1982. *La politique française de coopération avec les États africains et malgaches au sud du Sahara, 1958-1978*, Bordeaux, CEAN.
Nouschi, A. 1962. *La naissance du nationalisme algérien 1919-1954*, Paris, Éditions de Minuit.
November, A. 1965. *L'évolution du mouvement syndical en Afrique occidentale*, Paris, Mouton.
Ntiro, S. J. 1982. *Modem creative Makonde sculpture*, Dar es-Salaam (reprographié).
Nunley, J. W. 1985. « The Lantern Festival in Sierra Leone », *African Arts*, 18, 2, p. 45-49.
Nuseibeh, H. Z. 1956. *The ideas of Arab nationalism*, Ithaca, Cornell University Press.
Nutting, A. 1967. *No end to a lesson : the story of Suez*, Londres, Gollanez.
Nweke, G. A. 1980. *The harmonization of African foreign policies, 1955-1975 : the political economy of African diplomacy*, Boston, Centre d'études africaines, Université de Boston.
Nwoga D. 1965. « Onitsha market literature », *Transition*, 4, 19, p. 26-34.
Nye, J. S., Jr. 1966. *Pan-Africanism and East African integration*, Cambridge, Mass., HUP.
Nyerere, J. K. 1960. « Africa's place in the world », dans : *Symposium on Africa*, Wellesley College.
—. 1962. *Democracy and the party system*, Dar es-Salaam, Tanganyika Standard.
—. 1963*a*. *Julius Caesar*, Nairobi/Londres, OUP
—. 1963*b*. « Les fondements du socialisme africain », *Présence africaine*, 47, 19, p. 8-19.
—. 1967*a*. *Uhuru na Umoja*, Londres, OUP.
—. 1967*b*. *Socialism and rural development*, Dar es-Salaam, Imprimerie nationale.
—. 1967*c*. *Education for self-reliance*, Dar es-Salaam, Ministère de l'information et du tourisme.
—. 1967*d*. « Tanzanian policy on foreign affairs », adresse au Congrès national de la TANU, 16 octobre 1967, Dar es-Salaam.
—. 1968*a*. *Essays on socialism*, Dar es-Salaam, OUP.
—. 1968*b*. *Ujamaa : essays on socialism*, Londres, OUP.
—. 1968*c*. *Freedom and socialism*, Londres, OUP.
—. 1969. *Mabepari wa Vanisi*, Dar es-Salaam, OUP.
—. 1970*a*. «. *Socialisme, démocratie et unité africaine*, Paris, Présence africaine.
—. 1970*b*. *Non-alignment in the 1910s*, Dar es-Salaam.
—. 1970*c*. « Developing tasks of non-alignment », dans : J. K. Nyerere, *Freedom and development : a selection from writings and speeches, 1968-1973*, Londres, OUP, p. 159-171.
—. 1972. *Decentralization*, Dar es-Salaam.
—. 1977. « The Arusha Declaration, ten years », *Daily News* (Tanzanie), *International Herald, Africa Diary*, 11-17 juin, p. 8525.
—. 1979*a*. « South-South dialogue : a brief report », *Third World Quarterly*, 1, 2, avril, p. 117-122.
—. 1979*b*. Address by his Excellency Mwalimu Julius K. Nyerere, president of the United Republic of Tanzania, to the Fourth Ministerial Meeting of the Group of 77, Arusha, 12-16 February 1979, texte réimprimé dans : K. P. Sauvant, *The Group of 77*, New York, Oceana, 1981.

Nzewunwa, N. 1982. *The masquerade in Nigerian history and culture*, Port Harcourt, University of Port Harcourt Press.
O'Brien Winter, C. 1977. *Namibia*, Grand Rapids.
O'Brien, D. C. 1971. *The Mourides of Senegal*, Oxford, Clarendon Press.
O'Brien, J. 1981. « Sudan : an Arab breadbasket », *Merip Reports*, 99, septembre.
O'Meara, D. 1974. « The 1946 African mineworkers' strike in the political economy of South Africa », dans : P. L. Bonner (dir. publ.), p. 179-235.
Oberlé, P. 1971. *Afars et Somalis : les dossiers de Djibouti*, Paris, Présence africaine.
OCDE. 1981. « La nutrition et l'agriculture, résultats intermédiaires du projet de recherche », INTER FUTURS, OCDE, mars 1978, dans : UNEP, *Environment and development in Africa*, vol. II, Oxford, Pergamon Press.
Ocitti, J. P. 1973. *African indigenous education as practised by the Acholi of Uganda*, Nairobi, Kenya Literature Bureau.
Oded, A. 1986. « The islamic factor in Afro-Arab relations », *Middle East Review* (New York), 18, 3, printemps, p. 15-23.
Odinga, O. 1969. « Defence of socialism », rapport officiel, *Kenya Legislative Council 76*, 54e session, 9 décembre, col. 881-882.
Oduho, J. et Deng, W. 1963. *The problem of the southern Sudan*, Londres, OUP.
Ofori, I. M. (dir. publ.). 1973. *Factors of agricultural growth in West Africa*, Legon, Institute of Statistical, Social and Economic Research.
Ogot, B. A. 1977. « Politics, culture and music in colonial Kenya : a study of Mau-Mau hymns 1951-1956 », *Kenya Historical Review*, 5, 2, p. 275-286.
Ogunba, O. 1966. « Le théâtre au Nigéria », *Présence africaine*, 58, 2, p. 67-90.
Ogunba, O. et Irele, A. 1978. *Theatre in Africa*, Ibadan, IUP.
Ogunbiyi, Y. 1981. *Drama and theatre in Nigeria : a critical source book*, Lagos, Nigeria Magazine.
Ogunwale, T. 1971. « Lamidi Fakeye : Nigerian traditional sculptor », *African Arts*, 4, 3, p. 66-67.
Ogwu, U. J. 1982. « Nigeria and Brazil : a model for the emerging South-South relations ? », dans : J. Carlsson (dir. publ.), p. 102-127.
OIT. 1962. *Report of the commission concerning the observance by the Government of Portugal of the abolition of Forced Labour Convention 1957 (no 105)*, Genève, OIT.
—. 1985. *Technology and rural women : conceptual and empirical issues*, Londres, George Allen and Unwin.
Okeke, U. E. 1985. « Independence and the economy », *African Technical Review* (maintenant *African Review of Business and Technology)*, septembre.
Okello, J. 1967. *Revolution in Zanzibar*, Nairobi, EAPH.
Okolo, A. 1983. « Dependency in Africa : stages of African political economy », *Alternatives : Journal of World Policy*, 9, 2, juin, p. 252-254.
Okonjo, C. 1971. « Africa : a decade of independence (an economic assessment) », dans : *Présence africaine*, numéro spécial, p. 119-136.
Okore, O. 1984. « The film world of Ousmane Sembene », thèse de doctorat, Université de Colombie.
Okoro, G. I. P. 1984. « African contemporary art in Nigeria », thèse de doctorat, School of Education, Columbia University, New York.
Okumu, T. M. 1962. *Angola in ferment : the background and prospects of Angolan nationalism*, Boston, Beacon Press.
Ola, D. 1980. « De-africanization and europeanization : the non-acknowledgement of African influence on modern art », *Kiabara*, 3, 1, automne, p. 93-112.
Olatunbosun, D. 1967. *Nigerian farm settlements and school leavers' farms*, East Lansing/ Ibadan, CSNRD, no 9.

Oliver, R. et Crowder, M. (dir. publ.). 1981. *The Cambridge encyclopaedia of Africa*, Cambridge/New York, CUP.
Ollawa, P. E. 1983. « Focus on the political economy of development : a theoretical reconsideration of some unresolved issues », *African Studies Review*, 26, 1, mars, p. 125-155.
Olusola, S. 1979. *Somes notes on 20 years of television in Nigeria*, Yaba, Ariya Productions.
Omo-Fadaka, J. 1978. « Drought and famine », dans : R. Synge (dir. publ.).
OMS. 1976. *World health statistics report - Rapport de statistiques sanitaires mondiales*, OMS, 29, 10, Genève.
Onoh, J. K. 1982. *Money and banking in Africa*, Londres, Longman.
Opubor, A. et Nwuneli, O. 1979. *The development and growth of the film industry in Nigeria*, Lagos.
ONU. 1959. *Economic survey of Africa since 1950*, New York, ONU.
—. 1970. *Annuaire statistique*, New York, ONU.
—. 1981. « Patterns of urban and rural population growth », *Population Studies*, 68, New York, ONU.
—. 1990. *Africa's commodity problems : towards a solution*, rapport Fraser, New York, ONU.
—. Secrétaire général. 1974. *Permanent sovereignty over natural ressources*, doc. A/9716, supplément au doc. E/5425, 20 septembre.
Osia, K. 1983. *Israel, South Africa and Black Africa : a study of the primacy of politics of expediency*, New York, University Press of America.
Otite, O. 1978. *Themes in African social and political thought*, Enugu, Nigeria, Fourth Dimension.
OUA. 1981. *Lagos Plan of action for the economic development of Africa 1980-2000*, Genève/Addis-Abeba, International Institute for Labour Studies.
—. *Memorandum on the responsibilities and role of the OAU in the economic and social field*, Cm/Res 219 (XIV) et Annexe I, Addis-Abeba, OUA.
Owusu, M. 1972. « The search for solvency ; background to the fall of Ghana's Second Republic, 1969-1972 », *Africa Today*, 19, 1, p. 52-61.
—. 1975. « Economic nationalism, pan-africanism and the military : the National Redemption Council of Ghana », *Africa Today*, 22, 1, janvier-mars, p. 31-53.
Oyugi, W. O. et Gilonga, A. (dir. publ.). 1987. *Democratic theory and practice in Africa*, Londres, Heinemann.
Padmore, G. 1935. « An open letter to Earl Browder », The CPUUSA *Crisis*, 32, octobre, p. 3020.
—. 1956. *Pan-Africanism or communism? The coming struggle for Africa*, Londres, Dennis Dobson.
—. 1963. *History of the Pan-African Congress*, 2e éd. Londres, Hammersmith Bookshop ; 1re éd. 1947.
—. *La vie et les luttes des travailleurs nègres*, Paris, Petite Bibliothèque de l'Internationale syndicale rouge.
Palmer, R. 1977. *Land and racial discrimination in Rhodesia*, Londres, Heinemann.
Palmer, R. 1986. « Working conditions and workers responses on Nyasaland tea estates, 1930-1935 », *JAH*, 27, 1, p. 105-126.
Palmer, R. et Parsons, N. (dir. publ.). 1977. *The roots of rural poverty in central and southern Africa*, Londres, Heinemann.
Pankhurst, L. E. S. et Pankhurst, R. K. 1953. *Ethiopia and Eritrea : the last phase of the reunion struggle*, Woodword, Green.
Pankhurst, R. K. 1955. *Ethiopia : a cultural history*, Londres.

—. 1981. « La décolonisation de l'Éthiopie », dans : UNESCO 1981*b*, p. 135-150.
Parícsy, P. 1971. Histoire du théâtre en Afrique occidentale », dans : P. Parícsy (dir. publ.), *Études sur la littérature africaine contemporaine*, Budapest, Centre pour la recherche sur l'Afro-Asie de l'Académie des sciences de Hongrie, p. 51-71.
Park, R. L. 1965. « Indian-African relations », *Asian Survey* (Berkeley), 5, 7, juillet, p. 350-358.
Parsons, N. 1985. « Seretse Khama and the Bangwato succession crisis, 1948-1953 », étude présentée à la 28e Rencontre des associations d'études africaines, La Nouvelle Orléans, 23-26 novembre 1985.
Partke, W. 1975. *Chinese economic aid*, Londres, C. Hurst and Co.
Payer, C. 1982. *The World Bank : a critical analysis*, New York/Londres, Monthly Review Press.
p'Bitek, O. 1971. *African religions in western scholarship*, Nairobi, EALB.
Peace, A. 1979. « Industrial protest in Nigeria », dans : R. Cohen *et al.* (dir. publ.), *Peasants and proletariat*, New York, Monthly Review Press.
Pearce, R. D. 1982. *The turning point in Africa : British colonial policy 1938-48*, Londres, Frank Cass.
—. 1984. « The Colonial Office and planned decolonization in Africa », *Africa Affairs*, 83, 330, p. 77-93.
Peel, J. D. Y. 1983. *Ijeshas and Nigerians : the incorporation of a Yoruba kingdom, 1890s-1970s*, Cambridge, CUP.
Peil, M. 1977. *Consensus and conflict in African societies*, Londres, Longman.
Peil, M. et Sada, P. O. *African urban society*, Chichester, John Wiley and Sons.
Peixoto, A. C. 1983. « Le Brésil et l'Afrique : solidarités culturelles et stratégies commerciales », *Politique africaine* (Paris), 10, 10 juin, p. 25-38.
Pélissier, R. 1978. *La colonie du Minotaure : nationalismes et révoltes en Angola (1926-1961)*, Montamets-Orgeval, Éditions Pélissier.
—. 1979. *Le naufrage des caravelles : études sur la fin de l'Empire portugais (1961-1975)*, Montamets-Orgeval, Éditions Pélissier.
—. 1982. « Aspects de l'africanisme brésilien », *Le Mois en Afrique* (Paris), 200, p. 56-76.
Perani, J. 1979. « Nupe costume crafts », *African Arts*, 12, 3, p. 53-57.
Perham, M. 1967, 1970. *Colonial sequence*, 2 vol., Londres, Methuen.
Perier, G. D. 1930. *Négreries et curiosités congolaises*, Bruxelles, L'Églantine.
—. 1950-1952. « Artisanat et arts populaires », dans *Encyclopédie du Congo belge*, vol. III, Bruxelles, Éditions Bieleveld, p. 799-814.
Perry, A. 1984. « The art of hand weaving », *West Africa*, 3496, 20 août, p. 1682-1683.
Person, Y. 1979. « Le Front populaire au Sénégal (mai 1936-octobre 1938) », *Le Mouvement social* (Paris), 107, p. 77-101.
Pfaff, F. 1984. *The cinema of Ousmane Sembene : a pioneer of African film*, Westport, Greenwood Press.
Pfeifer, K. 1981. « Algeria's agrarian transformation », *Merip Reports*, 99, septembre, p. 7-14.
Pheto, M. 1981. « Black film makers », *Index on Censorship*, 10, 4.
Pichon, P. 1945. *La question de la Libye dans le règlement de la paix*, Paris, Peyronne.
Picton, J. et Mack, J. 1979. *African textiles : looms, weaving and design*, Londres, British Museum Publications.
Plateau Students' Association. 1974. « Our stand for a Plateau State », lettre à Son Excellence le général Yakubu Gowon, HFMG, datée du 13 juin 1974 (lettre reprographiée non publiée).
PNUE. 1981. *Environment and development in Africa*, vol. II, Oxford, Pergamon Press.

Pokornowski, M. *et al.* 1985. *Africa in dress II : a select and annotated bibliography*, East Lansing, Michigan State University.
Politika Frantsii v. Azii i v Afrike. 1965, Moscou, Nauka.
Ponsionen, J. A. 1971. *Education and political values*, Nairobi, EAPH.
Popov, V. I. *et al.* 1975. *Studies of Soviet foreign policy*, Moscou, Progress Publishers.
Portimer, R. A. 1972. « Ousmane Sembene and the cinema of decolonization », *Africa Arts*, 5, 3, p. 26-31 et 62.
Post, K. 1964. *The new states of West Africa*, Harmondsworth, Penguin Books.
—. 1977. « Peasantization in West Africa », dans : P. C. W. Gutkind et P. Waterman (dir. publ.), p. 241-251.
Potekhin, I. V. 1963. « Reply to my opponents on African socialism », *International Affairs* (Moscou), janvier, p. 71-75.
Pratt, R. C. 1976. *The critical phase in Tanganyika 1945-1968 : Nyerere and the emergence of a socialist strategy*, Cambridge, CUP.
Présence africaine. 1961. *Colloque sur les religions, Abidjan, 5-12 avril*, Paris, Présence africaine.
—. 1972. *African religions as a source of civilization values, Cotonou Symposium, 16-22 August 1970*, Paris, Présence africaine.
Preston, G. N. 1975. « Perseus and Medusa in Africa : military art in Fanteland (1834-1972) », *African Arts*, 8, 3, p. 36-41 et 68-71.
Priebatsch, S. et Knight, N. 1979. « Ndebele figurative art », *African Arts*, 12, 2, p. 32.
Pritchett, O. 1979. « Nigerian truck art », *African Arts*, 12, 2, p. 27-31.
Proctor, J. H. (dir. publ.). 1965. *Islam and international relations*, New York, Praeger.
Proshin, N. I. 1975. *Istoriya Livii* [Histoire de la Libye], Moscou, Nauka.
Pugh, P. et Ajayi, J. F. A. 1990. *Cementing a partnership : the story of WAPCO (West Africa Portland Cement Company) 1960-90*, Cambridge, Cambridge Business Publishing.
Pye, L. 1962. *Aspects of political development*, Boston, Little, Brown.
Qubain, F. 1960. *Inside the Arab mind : a bibliographical survey of literature in arabic on Arab nationalism and unity ; with an annotated list of English language books and articles*, Arlington, Middle East Research Associates.
Queuille, P. 1965. *Histoire de l'afro-asiatisme jusqu'à Bandoung*, Paris, Payot.
Quimby, I. M. G. et Swank, S. T. 1980. *Perspective on America folk art*, New York, Norton.
Rabearimanana, L. 1980*a*. *La presse d'opinion à Madagascar de 1947 à 1956*, Antananarivo, Librairie mixte.
—. 1980*b*. « Presse d'opinion et luttes politiques à Madagascar de 1946 à 1956 », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, 67, 246-247, p. 99-122.
Rabemananjara, R. W. 1952. *Histoire de la nation malgache*, Paris, Lachaud.
Radwan, S. 1981. *Capital formation in Egyptian industry and agriculture 1882-1967*, Londres, Ithaca Press ; 1re éd. 1974.
Ramchandani, R. R. (dir. publ.). 1980. *India and Africa*, New Delhi, Radiant Publishers.
Ramirez, F. et Rolot, C. 1985. *Histoire du cinéma colonial au Zaïre, au Rwanda et au Burundi*, Tervuren, Musée royal de l'Afrique centrale.
Raneiro, R. 1982. « La colonisation démographique en Libye : un essai d'analyse », *Mondes et culture*, 42, 3, p. 485-499.
Ranger, T. O. 1968*a*. « Connexions of "primary resistance" movements and modern mass nationalism in East and Central Africa », Ire partie : *JAH*, 9, 3, p. 437-453 ; 2e partie : *JAH*, 9, 4, p. 631-641.
—. 1968*b*. *Emerging themes of African history*, Nairobi, EAPH.
—. 1975. *Dance and society in eastern Africa*, Londres, Heinemann.

—. 1983. *Peasant consciousness and guerrilla war in Zimbabwe*, Londres, James Currey.
—. 1986. « Religious movements and politics in Africa », *African Studies Review*, 29, 2, p. 1-70.
Ranger, T. O. et Weller, J. (dir. publ.). 1975. *Themes in the Christian history of Central Africa*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Raunig, W. 1985. *Catalogue of exhibition on Ethiopian art*, Munich, Munich Museum.
Ravenhill, J. (dir. publ.). 1986. *Africa in economic crisis*, Basingstoke/New York, MacMillan/Columbia University Press.
—. 1985. *Collective clientelism : the Lomé Conventions and North-South relations*, New York, Columbia University Press.
Raymond, A. 1955. *La Tunisie*, Paris, PUF.
Read, M. 1936. « Tradition and prestige among the Ngoni », *Africa*, 9, 4, p. 453-484.
—. 1955. *Education and social change in tropical areas*, Londres, Thomas Nelson and Sons.
Reader, D. H. 1964. « A survey of categories of economic activities among the peoples of Africa », *Africa*, 34, 1, janvier, p. 28-45.
Recherche, pédagogie et culture. 1983. 61, p. 101-105.
Reid, I. S. 1976. « Black Americans and Africa », dans : M. M. Smythe (dir. publ.), *The Black American reference book*, New York, Prentice Hall, p. 648-684.
Rejai, M. et Enloe, C. 1969. « Nation-states and state-nations », *International Studies Quarterly*, 13, 2, juin.
Renninger, J. P. 1982. « The future of economic cooperation schemes in Africa, with special reference to ECOWAS », dans : T. M. Shaw (dir. publ.), *Alternative futures for Africa*, Boulder, Westview Press, p. 153-179.
Report of the Advisory Commission. 1960. Cmd 1148, Londres, HMSO.
Report of the Nyasaland Commission of Inquiry. 1959. Cmd 814, Londres, HMSO.
République du Kenya. 1972. « Official report, House of Representatives, First Parliament, second session, vol. II, part II, 14 August 1964, cols. 1707-10 », dans : C. Gertzel *et al.* (dir. publ.).
République du Kenya. 1979-1983. *Planning for progress : our fourth Development Plan : a short version of the Development Plan, 1979-1983*, Nairobi, Imprimerie nationale.
République fédérale du Nigéria. 1972. « Nigerian enterprises promotion decree n° 4 », Lagos.
République fédérale du Nigéria, Ministère de l'éducation. 1981. *National policy on education*, Lagos.
République-Unie de Tanzanie, s. d. *Julius Nyerere, socialism and rural development*, Dar es-Salaam, Government Printer.
—. 1967*a*. *Arusha Declaration : answers and questions*, Dar es-Salaam, Government Printer.
—. 1967*b*. *The President explains the Arusha Declaration*, Dar es-Salaam, Information Services.
—. 1977. *United Republic of Tanzania : the economic survey and annual plan 1970-1977*, Dar es-Salaam, Government Printer.
Revue française d'histoire d'outre-mer. 1977. Numéro spécial dirigé par C. Coquery-Vidrovitch, « L'Afrique et la crise de 1930 (1924-1938) », 63, 232-233.
Ricard, A. 1975. « Le théâtre populaire de l'Afrique de l'Ouest », *Revue d'histoire du théâtre*, 1, p. 1-104.
—. 1982. « Le cinéma populaire nigérian », *Recherche, pédagogie et culture*, 58, 4, p. 65-69.
Richards, A. 1982. *Egypt's agricultural development 1800-1980 : technical and social change*, Boulder, Westview Press.

Richards, P. 1983. « Ecological change and the politics of African land use », *African Studies Review*, 26, 2, juin, p. 1-72.
—. 1985. *Indigenous agricultural revolution : ecology and food production in West Africa*, Londres, Hutchinson.
Robert, M. 1976. *La Réunion : combats pour l'autonomie*, Paris, L'Harmattan.
Roberts, R. 1974. *French development assistance : a study in policy and administration*, Londres, Sage.
Robinson, R. 1980. « Sir Andrew Cohen and the transfer of power in tropical Africa, 1940-1957 », dans : W. H. M. Jones et G. Fischer (dir. publ.), p. 50-72.
Robson, P. 1983. *Integration, development and equity : economic integration in West Africa*, Londres, George Allen and Unwin.
Rodinson, M. 1968*a*. *Israël et le refus arabe. Soixante-quinze ans d'histoire*, Paris, Éditions du Seuil.
—. 1968*b*. *Israel and the Arabs*, Harmondsworth, Penguin Books.
Rodney, W. 1972, 1981. *How Europe underdeveloped Africa*, Dar es-Salaam/Washington, Tanzania Publishing House/Howard University Press.
Rodrigues, J. H. 1982. *Brasil e Africa : outro horizonte*, 3e éd. augmentée, Rio de Janeiro, Editora Novo Fronteira.
Roesch, O. 1984. « Peasants and collective agriculture in Mozambique », dans : J. Barker (dir. publ.), p. 291-317.
Rogers, J. A. 1972. *World's greatest men of colour*, vol. I et II, New York, Collier Books.
Rohrbach, J. 1940. *Das neue deutsche Kolonialreich in Africa*, DWI, A. 26/44, 29 août 1940, Berlin.
Roire, C. 1967. « Le Congo et l'ONU », *Revue française de politique africaine*, 21.
Rokkan, S. 1973. « Centre-formation, nation-building and cultural diversity : report on a UNESCO programme », dans : S. N. Eisenstadt et S. Rokkan (dir. publ.), vol. I, p. 13-38.
Romanova, V. et Tsriklis, I. 1978. « Ekonomitcheske Syvazi SSR razvivayouchtochimcia Stranami », *Ekonomitcheskie Naouki*, 3.
Romero, R. H. 1986. « Enjeux sahariens dans les plans de guerre de l'Axe durant la deuxième guerre mondiale », dans : *Actes du colloque euro-africain sur l'histoire du Sahara et des relations sahariennes entre le Maghreb et l'Ouest africain du Moyen Âge à la fin de l'époque coloniale*, Bergame, p. 213-218.
Rondot, P. 1958. *L'islam et les musulmans d'aujourd'hui*, 2 vol., Paris, Éditions de l'Orante.
Rood, L. L. 1976. « Nationalization and indigenization of Africa », *Journal of Modern African Studies*, 14, 3, p. 427-447.
Rosberg, C. G. et Nottingham, J. 1966. *The myth of « Mau Mau » : nationalism in Kenya*, Nairobi, EAPH.
Roseyear, D. R. 1984. « Cross River tombstones », *African Arts*, 18, 1, p. 44-47 et 94.
Rosny, E. de. 1983. « Les Églises indépendantes africaines : fonction sociale et originalité culturelle », *Études*, 1er janvier, p. 93-107.
Ross, A. 1977. « The Capricorn Africa Society and European reactions to African nationalism in Tanganyika, 1949-60 », *African Affairs*, 76, p. 519-535.
—. 1981. « Multiracialism and European politics in Tanganyika, 1945-61 », thèse de doctorat, Université de Londres.
Ross, D. H. 1984. « The art of Osei Bonsu », *African Arts*, 17, 2, p. 28-40 et 90.
Rotberg R. I. 1966. *The rise of nationalism in Central Africa : the making of Malawi and Zambia 1873-1964*, Cambridge, Mass., HUP.
Roth, A. 1961. *Le théâtre algérien de langue dialectale, 1926-1954*, Paris, Maspero.

Rothchild, D. et Rogin, M. 1966. « Uganda », dans : G. Carter (dir. publ.), p. 337-440.
Rouissi, M. 1977. *Population et société au Maghreb*, Tunis, Ceres-Production.
Rout, L. 1976. *The African experience in Spanish America*, Cambridge, CUP.
Royal Institute of International Affairs. 1937. *The colonial problem : a report by a study group of members of the Royal Institute of International Affairs*, Londres, OUP.
Ruanda Politique, 1958-1960. 1960. Bruxelles, CRISP.
Rubin, L. et Weinstein, B. 1974. *Introduction to African politics : a continental approach*, New York, Praeger.
Rweyemanu, A. M. et Hyden, G. (dir. publ.). 1975. *A decade of public administration in Africa*, Nairobi, EALB.
Rweyemanu, J. F. 1973. *Underdevelopment and industrialization in Tanzania*, Nairobi, OUP.
—. 1978. « Africa and the new international economic order », dans : R. Synge (dir. publ.), p. 36-43.
Rycroft, D. 1959. « African music in Johannesburg : African and non-African features », *International Folk Music Council*, 11, p. 25-30.
Rymalov, V. 1959*a*. dans : *Temps nouveaux*.
—. 1959*b*. « Soviet assistance to the underdeveloped countries », *International Affairs*, 9, septembre.
Saadallah, A. K. 1981. *La montée du nationalisme en Algérie*, Alger, ENAL.
Sabri-Abdalla, I. 1980. « Heterogeneity and differentiation : the end for the Third World », dans : K. Haq (dir. publ.).
SAC. 1967. « Table-ronde sur les langues africaines », *Présence africaine*, 67, 3e trimestre, p. 53-123.
—. 1971. « Table-ronde sur le swahili comme langue de culture, d'enseignement et grand véhiculaire interafricain », *Présence africaine*, 78, 2e trimestre, p. 49-117.
al-Sādāt, A. 1957. *Revolt on the Nile*, Londres, Wingate.
Sadic, J. 1960. « The social anthropology of economic underdevelopment », *Economic Journal*, 70, 278, p. 294-303.
Saenz, P. 1969. « A Latin American African partnership », *Journal of Inter-American Studies*, Coral Gables, 11, 2, avril, p. 317-327.
Saint-Véran, R. 1977*a*. *À Djibouti avec les Afars et les Issas*, Paris.
Saint-Véran, R. 1977*b*. *Djibouti, pawn of the Horn of Africa*, trad, abrégée de V. Thompson et R. Adloff, Metuchen, Scarecrow Press.
Salmons, J. 1977. « Mammy Wata », *African Arts*, 10, 3, p. 8-15 et 87-88.
Samoff, J. 1981. « Crises and socialism in Tanzania », *The Journal of Modern African Studies*, 19, 3, p. 279-306.
Sandrart, G. 1953. *Ruanda-Urundi*, Bruxelles, Dessart.
Sanneh, L. 1986. *Islam, christianity and social change in Africa : the evolution of research between 1960 and 1985*, non publié.
Santerre, R. 1977. « Aspects conflictuels de deux systèmes d'enseignement au Nord-Cameroun », *Canadian Journal of African Studies*, 5, printemps, p. 157-169.
Sarraut, A. 1931. *Grandeur et servitude coloniales*, Paris, Éditions du Sagittaire.
Sartre, J.-P. 1963. « Orphée noir », dans : L. S. Senghor, *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache*, rééd. Paris, PUF, 1992.
Sastre, R. 1962. « Contribution de l'Église catholique à l'expression culturelle de la personnalité africaine », dans : *Colloque sur les religions*, UNESCO et SAC, Paris.
Sauvant, K. P. 1980. « The origins of the NIEO discussions », dans : K. Sauvant (dir. publ.), *Changing priorities on the international agenda : the new international economic order*, New York, Pergamon Press, p. 7-40.
—. 1981. *The Group of 77 : evolution, structure, organization*, New York, Oceana Publications.

Sawant, A. B. 1981. *Egypt's Africa policy*, New Delhi, National Publishing House.
Sayegh, F. A. (dir. publ.). 1964. *The dynamics of neutralism in the Arab world : a symposium*, San Francisco, Chandler.
Scanlon, D. G. 1964. *Traditions of African education*, New York, Columbia University Teachers College Press.
Schipper, M. 1982. *Theatre and society in Africa*, Johannesburg, Raven Press.
Schissel, H. 1985 « Through a glass colourfully », *West Africa*, 3547, 19 août, p. 1698-1699.
Schmitt, M. 1942. « Leistung und Potential der afrikanischen Wirtschaft », *DKD*, 9110, p. 91-98.
Schmitter, P. C. 1972. *Autonomy or dependence as regional integration outcomes : Central America*, Berkeley, Institute of International Studies, University of California, Research Series, n° 17.
Schneider, B. 1972. « Malangatana of Mozambique », *African Arts*, 5, 2, p. 40-45.
Schneider, E. A. 1985. « Ndebele mural art », *African Arts*, 18, 3, p. 60-67.
Schoepf, B. G. 1984 « Man and biosphere in Zaire », dans : J. Barker (dir. publ.), p. 269-291.
Schram, R. 1981. « Traditional medicine and modern medicine », dans : R. Oliver et M. Crowder (dir. publ.), p. 391-396.
Scohy, A. 1955. *L'Uele secret*, Bruxelles, Office international de la librairie.
Sebag, P. 1951. *La Tunisie : essai de monographie*, Paris, Éditions sociales.
Segal, A. 1966. « Giant strangers : Africa and Latin America », *Africa Report* (Washington), 11, 4, p. 48-53.
—. 1983*a*. « Latin America's year in Africa », dans : C. Legum (dir. publ.), *Africa contemporary record : annual survey and documents, 1973-1974*, vol. VI, Londres, Rex Collings, l^re éd. 1974, A107-A11.
Segal, A. 1983*b*. « Cuba and Africa : military and technical assistance », dans : B. Levine (dir. publ.), p. 123-147.
Seidman, A. 1972. *An economics textbook for Africa*, Londres, Methuen.
Sékou Touré, A. 1963. *Guinean revolution and social progress*.
Selcher, W. A. (dir. publ.). 1981. *Brazil in the international system : the rise of a middle power*, Boulder, Westview Press.
—. 1974. *The Afro-Asian dimensions of Brazilian foreign policy, 1956-1972*, Gainesville, University Press of Florida.
Senghor, L. S. 1964. *Négritude et humanisme*, Paris, Éditions du Seuil.
—. 1965. « Prayer for peace », dans : J. Reed et C. Wake (dir. publ. et trad.), *Senghor : prose and poetry*, Londres, OUP.
—. 1971. *Liberté II : nation et voie africaine du socialisme*, Paris, Éditions du Seuil.
Serapiao, L. B. et El-Khawas, M. A. 1979. *Mozambique in the twentieth century. From colonialism to independence*, Washington, University Press of America.
Serfontein, J. H. P. 1979. *Brotherhood of power : an exposé of the secret Afrikaner Broederbond*, Londres, Rex Collings.
Serumaga, R. et Johnson, J. 1970. « Uganda's experimental theatre », *African Arts*, 3, 3, p. 52-55.
Shaath, N. A. 1975. « African manpower needs and the role of technical assistance », dans : A. M. Rweyemanu et G. Hyden (dir. publ.), p. 97-109.
Shamrai, I. V. 1968. « The problems of realizing economic co-operation between socialist and developing countries », *Narodvi Azii i Afriki*, 4, p. 3-15.
Shamuyarira, N. M. 1965. *Crisis in Rhodesia*, Londres, Deutsch.
Shariff, I. N. 1988. *Tungo Zetu*, Trenton, The Red Sea Press.

Sharma, D. N. 1969. *Afro-Asian Group in the United Nations*, Allāhābād, Chaitanya Publishing House.
Shaw, T. M. 1975*a*. « Regional co-operation and conflict in Africa », *International Journal*, 30, 4, automne, p. 667-668.
—. 1975*b*. « The political economy of African international relations », *Issue*, 5, 4, hiver, p. 29-38.
Shenton, R. 1986. *The development of capitalism in northern Nigeria*, Londres, James Currey.
Sheriff, A. et Ferguson, E. (dir. publ.). 1991. *Zanzibar under colonial rule*, Londres, James Currey.
Shirazi, M. 1987. « Film festival host », *West Africa*, 3628, 23 mars, p. 558-559.
Shivji, I. G. 1976. *Class struggles in Tanzania*, New York/Londres, Monthly Review Press.
As-Sibaci, M. s. d. *Istiakiyat al-Islam* [Le socialisme islamique], Le Caire.
Sieber, R. 1972. *African textiles and decorative arts*, New York, Museum of Modem Art.
Sik, E. 1966. *Histoire de l'Afrique noire*, vol. II, Budapest, Akadémiai Kiadó.
Silva, L. A. 1982. « L'immigration cap-verdienne », mémoire de DEA, Centre de recherches africaines, Université de Paris I.
Singer, C. 1959. *A short history of scientific ideas*, Oxford, Clarendon Press.
Sithole, N. 1959. *African nationalism*, Londres, OUP.
Skvirsky, D. 1967. *Milestones of soviet foreign policy, 1917-1967*, Moscou, Progress Publishers.
Smelser, N. J. 1968. *Essays in sociological explanation*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
Smith, A. 1976. « The end of the Arab Sultanate: Zanzibar 1945-1964 », dans: D. A. Low et A. Smith (dir. publ.).
Smith, E. W. 1962. « Popular music in West Africa », *African Music*, 3, 1, p. 11-17.
Smith, F. et Eicher, J. (dir. publ.). 1982. *African Arts*, 15, 3.
Smith, M. G. 1971. « Institutional and political conditions of pluralism », dans: L. Kuper et M. G. Smith (dir. publ.), p. 27-67.
Smith, P. G. 1970. *Theories of value and problems of education*, Urbana, University of Illinois Press.
Smollan, R. 1987. *Black advancement in the South African economy*, Londres Macmillan.
Smyth, R. 1984. « War propaganda during the Second World War in Northern Rhodesia », *African Affairs*, 83, juillet, p. 345-358.
—. 1985. « Britain's African colonies and British propaganda during the Second World War », *Journal of Imperial and Commonwealth History*, 14, 1, p. 65-83.
Solodnikov, V. 1976. « Elimination of colonial system: an expression of the general crisis of capitalism », *International Affairs*, août.
Soubbotine, V. 1973. « L'Afrique occidentale et équatoriale sous la domination française », dans: *L'Afrique dans les études soviétiques*, Moscou, Nauka, p. 128-151.
South Africa Research Service (dir. publ.). 1984. *South Africa review II*, Johannesburg, Raven Press.
Southall, A. 1979. *Small urban centers in rural development in Africa*, Madison, African Studies Program, Université du Wisconsin.
Soviet Ethnography. 1950. 1.
Sow, A. I. (dir. publ.). 1966. *La femme, la vache, la foi: écrivains et poètes du Fouta-Djalon*, Paris, Julliard.
—. 1977. *Langues et politiques de langues en Afrique noire: l'expérience de l'Unesco*, Paris, Nubia.

Soyinka, W. 1973. *Le lion et la perle*, trad. J. Chuto et P. Laburthe-Tolra, Yaoundé, Clé, éd. originale 1963.
—. 1987. « Les arts en Afrique à l'époque de la domination coloniale », dans : A. A. Boahen (dir. publ.), p. 581-607.
Spacensky, A. 1970. *Madagascar. Cinquante ans de vie politique*, Paris, Nouvelles Éditions latines.
Spence, C. F. 1951. *The Portuguese colony of Mozambique : an economic survey*, Le Cap, Balkema.
Spence, J. E. 1964. « British policy towards the High Commission Territories », *Journal of Modern African Studies*, 2, 2, p. 221-246.
Spencer, J. 1985. *The Kenya African Union*, Londres, KPI.
Stamp, D. L. 1960. *Our developing world*, Londres, Faber and Faber.
Stavenhagen, R. 1975. *Social classes in agrarian societies*, Garden City, Anchor Press/ Doubleday.
Steiner, C. B. 1985. « Another image of Africa : toward an ethnohistory of European cloth marketed in West Africa, 1873-1960 », *Ethnohistory*, 32, 2, p. 91-110.
Stengers, J. 1983. « Introduction », dans : Académie royale des sciences d'outre-mer, 1983.
Stevens, C. 1976. *The Soviet Union and Black Africa*, Londres, Macmillan.
Stevens, R. P. 1967. *Lesotho, Botswana and Swaziland : the former High Commission Territories in southern Africa*, Londres, Pall Mall Press.
Stichter, S. 1982. *Migrant labour in Kenya : capitalism and African response 1895-1975*, Harlow, Longman.
Still, M. H. Lelong. 1946. *Mes frères du Congo*, Alger, Éditions Bacconier.
Stout, A. J. 1966. *Modern Makonde sculpture*, Nairobi, Kibo Art Gallery Publications.
Streeten, P. 1972. *Aid to Africa : a policy outline for the 70s*, New York, Praeger.
Suleiman, M. W. 1989. « Morocco in the Arab and Muslim world : attitudes of Moroccan youth », *The Maghreb Review*, 14, 1-2, p. 16-27.
Sundkler, B. 1961. *Bantu prophets in South Africa*, Londres, OUP.
Suret-Canale, J. 1961. *Afrique noire, occidentale et centrale*; vol. I, *Géographie, civilisations, histoire*, Paris, Éditions sociales, 3e éd. rev., 1968.
—. 1964. *Afrique noire, occidentale et centrale ;* vol. II, *L'ère coloniale, 1900-1945*, Paris, Éditions sociales.
—. 1972. *Afrique noire, occidentale et centrale*; vol. III, *De la colonisation aux indépendances, 1945-1960*, Paris, Éditions sociales.
—. 1987. *Afrique et capitaux*, vol. II, Paris, À l'arbre verdoyant.
Sykes, J. 1971. *Portugal and Africa : the people and the war*, Londres, Hutchinson.
Sylla, L. (dir. publ.). 1977. *Tribalisme et parti unique en Afrique noire*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques.
Sylvester, A. 1981. *Arabs and Africans : co-operation for development*, Londres, Bodley Head.
Synge, R. (dir. publ.). 1978. *Africa guide*, Chicago, Rand McNally.
Szombati-Fabian, I. et Fabian, J. 1976. « Art, history and society », *Studies in the Anthropology of Visual Communication*, 3, 1, p. 1-21.
Taha, M. M. 1987. *The second message of islam*, Evanston, Northwestern University Press.
Tangri, R. 1975. « From the politics of union to mass nationalism : the Nyasaland African Congress 1944-59 », dans : R. J. Macdonald (dir. publ.), p. 254-281.
Teisen, M. 1968. *Tingatinga*, Copenhague.
Tempels, P. 1949. *La philosophie bantoue*, Paris, Présence africaine.
Tenreiro, F. 1961. *A ilha de S. Tomé*, Lisbonne, Sociedade de Geografia de Lisboa.

Tessler, M. A., O'Barr, W. M. et Spain, D. H. 1973. *Tradition and identity in changing Africa*, New York, Harper and Row.
The Listener (Londres). 1963. Présentation par Hugh Trevor-Roper de la série télévisée de la BBC *The rise of christian Europe*, 28 novembre, p. 871.
Theatre Quarterly 1977-1978. « The theatre in South Africa », numéro spécial, 7, 28.
Thiel, J. F. et Helf, H. 1984. *Christliche Kunst in Africa*, Berlin, D. Riemer.
Third World Quarterly. 1979. « South-South dialogue : a brief report », 1, 2, avril, p. 117-122.
Thoahlane, T. (dir. publ.). 1975. *Black renaissance : papers from the Black Renaissance Convention*, Johannesburg, Raven Press.
Thomas, L. V. 1958-1959. *Les Diola : essai d'analyse fonctionnelle sur une population de Basse-Casamance* ; vol. I, 1958 ; vol II, 1959 ; Dakar, IFAN.
Thompson, K. W. et Fogel, B. R. 1976-1977. *Higher education and social change*, 2 vol., New York, Praeger.
Thompson, R. F. 1983. *Flash of the spirit*, New York.
Thompson, R. F. et Cornet, J. 1981. *The four moments of the sun*, Washington, National Gallery of Art.
Thompson, V. M. et Adloff, R. 1960. *The emerging states of French Equatorial Africa*, Stanford, Stanford University Press.
—. 1965. *The Malagasy Republic*, Stanford, Stanford University Press.
—. 1968. *Djibouti and the Horn of Africa*, Stanford, Stanford University Press.
Thompson, V. P. 1969. *Africa and unity : the evolution of pan-africanism*, Londres, Longman.
Thompson, W. S. 1969. *Ghana's foreign policy, 1957-1966 : diplomacy, ideology and the new state*, Princeton, PUP.
Throup, D. 1985. « The origins of Mau Mau », *African Affairs*, 84, 336, p. 399-435.
—. 1987. *Economie and social origins of Mau Mau*, Londres, James Currey.
Tomiche, F.-J. 1974. *Syndicalisme en RAU (Égypte) 1900-1967*, Paris, Maisonneuve et Larose.
Tomiche, N. 1966. *L'Égypte moderne…*, Paris, PUF.
Touval, S. 1963. *Somali nationalism*, Cambridge, Mass., HUP.
Tracey, H. 1952. *African dance of the Witwatersrand*, Johannesburg, Gold Mines.
—. 1961. *The evolution of African music and its function in the present day*, Johannesburg, Institute for the Study of Man in Africa.
Tracey, H. 1973. *Catalogue : the sound of Africa series*, Roodeport, International Library of African Music.
TransAfrica, *TransAfrica Forum*.
Transition (Kampala). 1963, 3, 11, novembre.
Traoré, A. 1983. *Cheikh Hamahoullah : homme de foi et résistant*, Paris, Maisonneuve et Larose.
Traoré, B. 1958. *Le théâtre négro-africain et ses fonctions sociales*, Paris.
—. 1969. « Le théâtre africain au Festival culturel panafricain d'Alger », *Présence africaine*, 72, 4, p. 179-189.
Trapido, S. 1970. « Political institutions and Afrikaner social structures in the Republic of South Africa », dans : I. L. Markovitz (dir. publ.), p. 368-393.
Trevaskis, G. K. N. 1960. *Eritrea : a colony in transition, 1941-1952*, Londres, OUP.
Trimingham, S. J. 1952. *Islam in Ethiopia*, Londres, OUP.
Trincaz, P.-X. 1984. *Colonisation et régionalisme : Ziguinchor en Casamance*, Paris, ORSTOM.
Tronchon, J. 1983. *L'insurrection malgache de 1947*, Antananarivo, Maspero/MCAR ; 1re éd. 1974, Paris, Maspero.

Tshibangu, T. 1960. « Comment assumer dans l'Église le chant et l'art chorégraphique africains ? », *Band*, 19, 2-3, p. 66-82 et 94-105.
Tunji, V. 1976. « Lagos state music and dance », *African Arts*, 9, 2, p. 35-39.
Turner, S. 1977. « The naval balance is not a number game », *Foreign Affairs*, 55, 2, janvier, p. 339-355.
Turner, H. W. 1968. *Bibliography of modern African religious movements*, supplément 1, *Journal of Religions in Africa* (Leyde), 1, p. 173-211.
Twaddle, M. 1978. « Was the Democratic Party of Uganda a purely confessional party ? », dans : E. Fashole-Luke *et al.* (dir. publ.), p. 255-266.
Twitchett, C. C. 1979. *Europe and Africa : from association to partnership*, Farnborough, Saxon House.
Twose, N. 1984. « No pastures new », *West Africa*, 3484, 28 mai, p. 1115-1116.
Uchendu, V. C. 1967. « Some principles of haggling in peasant markets », *Economic Development and Cultural Change*, 16, 1, octobre, p. 37-51.
Uchendu, V. C. et Anthony, K. R. M. 1975. *Agricultural change in Teso District, Uganda*, Nairobi/Kampala/Dar es-Salaam, University of East Africa
Uganda Argus.1964. 4 avril.
UNESCO, 1961*a*. *Conference of African states on the development of education in Africa (Addis Ababa), outline of a plan for African educational development*, UNESCO ED/181, Paris, UNESCO.
—. 1961*b*. *Conference of African states on the development of education in Africa (Addis Ababa), Final Report*, UNESCO/ED/181, Paris, UNESCO.
—. 1963. *Conference on the development of higher education in Africa, Tananarive*, Paris, UNESCO.
—. 1974. *Young people and African cultural values*, Abomey, 1974, doc. SHC/75/WS/9, Paris, UNESCO.
—. 1975. *Intergovernmental Conference of cultural policies in Africa (Accra, 1975), Final Report*, Paris, UNESCO.
—. 1976. *Conference on education in Africa in the light of the Lagos Conference*, Paris, UNESCO.
—. 1980. *La présence négro-africaine dans les Caraïbes et les Amériques*, doc. CC-79/CONF.601, Paris, UNESCO.
—. 1981*a*. *African languages* (Harmonization of African languages and African reference alphabet, Niamey, 1978), doc. CC.80/WS/60, Paris, UNESCO.
—. 1981*b*. *La décolonisation de l'Afrique : Afrique australe et corne de l'Afrique*, Histoire générale de l'Afrique, Études et Documents, n° 5, Paris, UNESCO.
—. 1981*c*. *Langues africaines* (Langues africaines régionales et sous-régionales, Bamako, 1979), doc. CC.80/WS/59, Paris, UNESCO.
—. 1982. *World Conference of cultural policies, 26 July-6 August, Mexico City, Final Report*, CLT/MD/1, Paris, UNESCO.
—. 1983. *L'Afrique et le nouvel ordre économique international. Conférence sur l'enseignement du droit international en Afrique, Yaoundé, 28 novembre-2 décembre*, Paris, UNESCO.
—. 1984. *Les relations historiques et socioculturelles entre l'Afrique et le monde arabe de 1935 à nos jours*, Histoire générale de l'Afrique, Études et Documents, n° 7, Paris, UNESCO.
—. 1985*a*. *La définition d'une stratégie relative à la promotion des langues africaines, Conakry, 1981*, doc. CLT/85/WS/72, Paris, UNESCO.
—. 1985*b* *L'Afrique et la seconde guerre mondiale*, Histoire générale de l'Afrique, Études et Documents, n° 10, Paris, UNESCO.

—. 1985-1986. « Les survivances des traditions religieuses africaines dans la Caraïbe et en Amérique latine », dans : *African cultures*, doc. CC-86/WS/24, Paris, UNESCO.

—. 1993. *Le rôle des mouvements d'étudiants africains dans l'évolution politique et sociale de l'Afrique de 1900 à 1975*, Histoire générale de l'Afrique, Études et Documents, n° 12, Paris, UNESCO.

UNESCO, CEA et OUA. 1982. *Conference on specific aspects of educational development in Africa, Harare*; 1. « African development strategies and their implications for education » ; 2. « Development of education in Africa : a statistical review » ; 3. « Education and endogenous development in Africa : trends, problems and prospects » ; 4. « Final Draft Report » ; 5. « Specific aspects of educational development in Africa » ; doc. ED/82/MINEDAF, Paris, UNESCO.

Vacono, S. 1974. *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, PUF.

Vail, L. 1975. « The making of an imperial slum : Nyasaland and its railways, 1895-1935», *JAH*, 16, 1, p. 89-112.

—. 1977. « Railway development and colonial underdevelopment : the Nyasaland case », dans : R. Palmer et N. Parsons (dir. publ.), p. 365-395.

—. 1983. « The state and the creation of colonial Malawi's agricultural (1983) economy », dans : R. Rotberg (dir. publ.), *Imperialism, colonialism and hunger : East and Central Africa*, Lexington, Mass., MIT, p. 39-87.

Valdes, N. p. 1980. « Cuba's involvement in the Horn of Africa », *Cuban Studies* (Pittsburgh), 10, 1, janvier, p. 46-79.

Van Bilsen, A. A. J. 1977. *Vers l'indépendance du Congo et du Ruanda-Urundi : réflexions sur les devoirs et l'avenir de la Belgique en Afrique centrale*, Kinshasa, Presses universitaires du Zaïre.

Van den Berghe, P. 1968. « Les langues européennes et les mandarins noirs », trad. K. Mateene, *Présence africaine*, 68, 4e trimestre.

Van den Bossche, J. 1955. *Madya, graveur de calebasses*, Bruxelles, ARSOM.

Van Donge, J. K. 1985. « An episode from the independence struggle in Zambia : a case study from Mwase Lundazi », *African Affairs*, 84, 335, p. 265-278.

Van Sertima, I. 1977. *They came before Columbus : the African presence in ancient America*, New York, Random House.

—. (dir. publ.). 1984*a*. *Nile valley civilizations*, Proceedings of the Nile Valley Conference, Atlanta, 26-30 septembre, *Journal of African Civilizations*, numéro spécial, 6, 2, novembre.

—. 1984*b* « Nile valley presence in America B. C. », dans : I. Van Sertima (dir. publ.).

—. (dir. publ.). 1986. *Blacks in science : ancient and modern*, New Bruns-wick/Londres, Transaction Books.

—. 1989. *Great African thinkers* ; vol. I, *Cheikh Anta Diop*, New Brunswick, Transaction Books.

Vanderlinden, J. s. d. *Du Congo au Zaïre, 1960-1980. Essai de bilan*, Bruxelles, CRISP.

Vansina, J. 1961. *The oral tradition : a study in historical methodology*, Chicago, Aldine Publishing Co.

Vatikiotis, P. J. 1961. *The Egyptian army in politics*, Bloomington, Indiana University Press.

—. 1969. *The modern history of Egypt*, Londres, Weidenfeld and Nicolson.

—. 1980. *Egypt from Muhammad Ali to Sadat*, Baltimore.

Vatin, J. C. L. 1974. *L'Algérie politique : histoire et société*, Paris, Fondation nationale des sciences politiques/Armand Colin.

Veblen, T. 1970. *Théorie de la classe de loisir*, trad. R. Aron, Paris, Gallimard, éd. originale 1899.
Vellut, J.-L. 1983. « Le Katanga industriel en 1944 : malaises et anxiétés dans la société coloniale », dans : Académie royale des sciences d'outre-mer, 1983, p. 495-525.
Vengroff, R. 1982. « Food and dependency : P. L. 480 aid to Black Africa », *Journal of Modern African Studies*, 20, 1, mars, p. 24-43.
Verhaegen, B. et Bethune, E. de. 1965. « Consultations électorales et élections au Congo, 1957-1959 », *Cahiers économiques et sociaux*, 3, 3, p. 247-291.
Vermeer, D. E. 1983. « Food sufficiency and farming in the future of West Africa : resurgence of traditional agriculture ? », *Journal of African Studies*, 10, 3, automne, p. 74-84.
Vieyra, P. S. 1968. « Le film africain d'expression française », *African Arts*, 1, 3, p. 60-69.
—. 1975. *Les cinémas africains des origines à 1973*, Paris, Présence africaine.
—. 1983. *Le cinéma au Sénégal*, Paris, L'Harmattan.
Vignes, J. 1976-1977. « Revenus du pétrole arabe et aide à l'Afrique », *Jeune Afrique*, supplément annuel, p. 181-187.
Vogel, C. A. M. 1985. « Pedi mural art », *African Arts*, 18, 3, p. 78-83.
Voice of Ethiopia. 1938. 19 mars.
—. 1939. 29 avril, 6 mai, 24 juin, 8 juillet, 15 juillet, 29 juillet, 19 août, 5 novembre, 11 novembre, 9 décembre.
Voice of Ethiopia. 1940. 3 février, 24 mai.
Volavka, Z. 1977. « Voania Muba : contribution to the history of central African pottery », *African Arts*, 10, 2, p. 59-66 et 92.
Vore, R. M. de. 1976. *The Arab-Israeli historical conflict : a historical, political, social and military bibliography*, Oxford/Santa Barbara, Clio Books.
Wadajo, J. 1959. « Post-war reform in Ethiopian education », *Comparative Education Review*, 2, février, p. 24-28.
Wagaw, T. G. 1979. *Education in Ethiopia : prospect and retrospect*, Ann Arbor, University of Michigan Press.
—. *Development of higher education and social transformation : an African case.*
Wa-Githumo. 1983. « The quagmire of the urban poor in Nairobi », *Journal of East African Research and Development*, 13, p. 126-148.
Wagret, J. M. 1963. *Histoire et sociologie politique de la République du Congo*, Paris, LGDJ.
Waiguru, J. 1965. « The round mud hut », dans : D. Cook (dir. publ.), p. 4-10.
Wallerstein, I. 1976*a*. « The three stages of African involvement in the world economy », dans : P. C. W. Gutkind et I. Wallerstein (dir. publ.), p. 35-64.
—. 1976*b*. *The modern world system*, New York, Modern Reader.
—. 1977. « Class and status in contemporary Africa », dans : P. C. W. Gut-kind et P. Waterman (dir. publ.), p. 277-284.
—. 1983. *Historical capitalism*, Londres, Verso.
Walls, A. F. 1978. « Religion and the press in the enclave in the Nigerian civil war », dans : G. R. Fashole-Luke *et al.* (dir. publ.), p. 207-215.
Walshe, P. 1971. *The rise of African nationalism in South Africa : the African National Congress, 1912-1952*, Berkeley/Los Angeles, UCP.
Walters, R. W. 1987. *South Africa and the bomb : responsibility and deterrence*, Lexington, D. C. Heath Lexington Books.
Wandira, A. 1977. *The African university in development*, Johannesburg, Zenitt Printers.

Wangwe, S. M. et Skarstein, R. 1986. *Industrial development in Tanzania : some critical issues*, Uppsala/Dar es-Salaam, Scandinavian Institute of African Studies/Tanzania Publishing House.
Wanyande, P. 1987. « Democracy and the one-party state : the African experience », dans : W. O. Oyugi et A. Gilonga (dir. publ.).
Wanyoike, E. N. 1974. *An African pastor : the life and work of the rev. Wanyoike Kamawe, 1888-1970*, Nairobi, EAPH.
Wass, B. 1979. « The Kabah sloth », *African Arts*, 12, 3, p. 62-65 et 96.
Waterbury, J. 1970. *The commander of the faithful : the Moroccan political elite*, New York, Columbia University Press.
—. 1975. *Le commandeur des croyants*, Paris, PUF.
Waterman, P. 1983. « The concept of the "semi-proletarianized peasantry" : an empirical and theoretical note », dans : B. Magubane et Nzongola-Ntalaja, *Proletarianization and class struggle in Africa*, San Francisco, Synthex Press, p. 172-183.
Waterston, A. 1974. « A viable model for rural development », *Finance and Development*, 11, 4, décembre, p. 22-25.
Watt, I. 1969. *The rise of the novel*, Harmondsworth, Penguin Books.
Watts, M. et Shenton, R. 1984. « State and agrarian transformation in Nigeria », dans : J. Barker (dir. publ.), p. 173-205.
Wauthier, C. 1964. *The literature and thought of modern Africa : a survey*, Londres, Pall Mall Press.
Weber, M. 1949. *The theory of social and economic organization*, New York, Grove Press.
Webster, J. B. et Boahen, A. A. 1980. *The revolutionary years : West Africa since 1800*, nouv. éd., Londres, Longman.
Weekly Review (Nairobi). 1990. 9 février.
Weeks, S. 1967. *Divergence in educational development : the cases of Kenya and Uganda*, New York, Columbia University Teachers College Press.
Weinstein, B. 1966. *Gabon : nation-building on the Ogooue*, Cambridge, Mass., MIT Press.
—. 1967. « Leon Mba : the ideology of dependence », *Genève-Afrique*, 6, 1, p. 49-63.
—. 1983. *The civic tongue : political consequences of language choices*, New York/Londres, Longman.
Weinstein, F. B. 1965. « The Second Asian-African Conference : preliminary bouts », *Asian Survey* (Berkeley), 5, 7, juillet, p. 359-373.
Welch, C. E., Jr et Meltzer, R. I (dir. publ.). 1984. *Human rights and development in Africa*, Albany, State University of New York Press.
Welch, C. E., Jr et Smith, A. K. 1974. *Military role and rule*, Massachusetts, Duxbury Press.
Weman, H. 1960. *African music and the Church in Africa*, Uppsala, Svenska Institutet för Missionforskning.
Wembah-Rashid, J. A. R. 1972. « Tingatinga of Tanzania », *African Arts*, 5, 4, p. 20-21.
Wenzel, M. 1972. *House decoration in Africa*, Londres, Duckworth.
White, J. 1981. *Central administration in Nigeria 1914-1948*, Londres/Dublin, Irish Academic Press/Frank Cass.
Whiteley, W. 1974. *Swahili : the rise of a national language*, Londres, Methuen.
Wicker, E. R. 1958. « Colonial development and welfare, 1929-1957 : the evolution of a policy », *Social and Economic Studies,* 7, 4, p. 170-192.
Wilber, C. K. 1979. *The political economy of development and underdevelopment*, 2e éd., New York, Random House.
Wilcocks, C. 1962. *Aspects of medical investigation in Africa*, Londres/New York, OUP.

Wilcox, W. F. 1931. « Increase in the population of the earth and of the continents since 1650 », dans : *International migrations*, New York, National Bureau of Economic Research.
Willett, F. 1971. *African art*, Londres, Thames and Hudson.
Willetts, P. 1978. *The non-aligned movement : the origins of a Third World alliance*, Londres, Frances Pinter.
Williame, J.-C. 1983. « Le Congo dans la guerre : la coopération économique belgo-alliés de 1940 à 1944 », dans : Académie royale des sciences d'outre-mer, 1983, p. 213-253.
Williams, G. 1981. *Third World political organizations*, Londres, Macmillan.
Williams, J. A. 1979. « A return to the veil in Egypt », *Middle East Review*, 11, 3, p. 49-54.
Williams, M. J. 1976. « The aid programs of the OPEC countries », *Foreign Affairs*, 54, 2, janvier, p. 308-324.
—. 1983. « Toward a food strategy for Africa », *Africa Report*, 28, 5, p. 22-27.
Wilson, J. 1963. *Education and changing West African culture*, New York, Columbia University Teachers College Press.
Wilson, M. et Thompson, L. (dir. publ.). 1985. *The Oxford history of South Africa* ; vol. I, Londres, OUP ; vol. II, Oxford, Clarendon Press, 1971.
Wilson, T. 1974. *Russia and Black Africa before World War II*, Holmes and Meir.
Windstrand, C. et Amin, S. 1975. *Multinational firms in Africa*, New York, Africana Publishing Company.
Woddis, J. 1962. *Africa : the roots of revolt*, New York, The Citadel Press.
—. 1967. *An introduction to neocolonialism*, New York, International Publishers.
Xinhua News Bulletin (Dar es-Salaam). 1968. « The United Republic of Tanzania moves forward », 552, 20 juin.
Yakemtchouk, R. 1977. *La Convention de Lomé : nouvelles formes de la coopération entre la CEE et les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique*, Bruxelles, ARSOM.
Yamalov, V. L. 1959. « Soviet assistance to the underdeveloped countries », *International Affairs*, 9, septembre.
Yesufu, T. M. 1973. *Creating the African university*, Ibadan, OUP.
Yglesias de la Riva, A. 1947. *Política indígena en Guinea*, Madrid, Institut d'études africaines.
Young, C. 1965. *Politics in the Congo : decolonization and independence*, Princeton, PUP.
Yu, G. T. 1975. *China's African policy : a study of Tanzania*, New York, Praeger.
Zartman, W. 1976. « Europe and Africa : decolonization or dependency ? », *Foreign Affairs*, 54, 1, p. 325-344.
Zedong, M. 1967. *Quatre essais philosophiques*, Pékin, Éditions en langues étrangères.
Zhukov, E. M. 1947. « Bourgeois nationalism is the nationalism of black intellectuals trained in the school of colonialism », *New Times (Novoye Vremya)*, Moscou.
Zimmer, W. 1985. *Répertoire du théâtre camerounais*, Paris, L'Harmattan.
Zins, M. J. 1983. « L'Inde et l'Afrique : le non-alignement au service des intérêts nationaux », *Politique africaine* (Paris), 10, 10 juin, p. 39-54.
Zoctizoum, Y. 1983. *Histoire de la Centrafrique ;* vol. I, *1879-1959*, Paris, L'Harmattan.
Zulu, J. B. et Nsouli, S. M. 1984. « Adjustment programs in Africa », *Finance and Development*, 21, 1, mars, p. 5-10.

Index

A

ʿAbd al-ʿAziz Ta'albi 60
ʿAbd al-Ḥamid Badis 127
ʿAbd al-Ḥamid Badis 172
ʿAbd al-Ḳādir al-Jazairi 136
ʿAbd al-Khalik Tares 60, 949
ʿAbd al-Laṭīf ʿAlī 61
ʿAbd al-Raḥmān al-Mahdī Sayyīd 71, 72
ʿAbd al-Raḥmān ʿAzzām 180
Abdallah Ahmed 483
ʿAbduh Muḥammad 508, 699, 703
Abdulaziz Mohamed Hassan 689
Abidjan 319, 405, 411, 413, 484, 541, 938, 999
Abong 219
Aboud Ibrāhīm 25, 488
Abubakar Tafawa Balewa 478, 486, 501
Abubakari II 691
Abuluyha 100
Abyssinie (*voir aussi* Éthiopie) 62, 313
Accra 141, 268, 319, 411, 435, 484, 516, 563, 578, 585, 638, 639, 679, 758, 782, 783, 793, 795, 796, 848, 849, 882, 913, 951
acculturation 318
Achebe Chinua 586, 597, 598, 600, 602, 605
Acholi 252, 602
Action Group (AG) 189, 190, 469
Adamawa 105
Addis-Abeba 33, 55, 58, 63, 65, 76, 127, 484, 563, 678, 717, 718, 721, 724, 759, 760, 782, 784, 785, 786, 787, 788, 790, 795, 856, 891, 931, 933, 936, 939, 948, 949, 1008
administration 53, 55, 58, 67, 74, 80, 81, 82, 84, 85, 90, 95-108, 110-114, 116, 117, 119, 132, 150, 155, 156, 157, 164, 171, 172, 174, 175, 176, 177, 196, 197, 198, 200, 201, 203, 204, 209, 212, 218, 219, 220, 224, 227, 228, 229, 233, 247-249, 254, 260, 288, 290, 291, 292, 298, 323, 344, 354, 388, 429, 462, 474-477, 492, 495, 496, 504, 555, 559, 560, 631, 673, 674, 712, 714, 722, 728, 788, 791, 809, 814, 913, 915, 921, 937, 941, 945, 966, 987
administration allemande 105, 559
administration britannique 76, 101, 102, 103, 104, 112, 119, 128, 172, 173, 174, 243, 257, 462, 559
administration espagnole 132
administration française 202, 238, 244, 246, 249, 555, 559
administration militaire 67, 71
administration monarchique 85
administration portugaise 132

Afana Osende 840
Afar 177
Aflaq Michel 182, 510
Africa Orientale Italiana 63
African-American Scholars Council 749
African Liberation Day Coordinating Committee 749
African National Congress (ANC) 38, 139, 280, 282, 288, 744, 789, 791, 838,
African Personality 508
African Pioneer Corps 113
africanisme/africanisation 20, 29, 138, 424, 432-434, 475, 491, 492, 515, 534, 540, 541, 543, 546, 559, 560, 563, 672, 717
Africare 749
Afrikakorps 63
Afrikaners 264, 280, 287, 291, 298, 301, 302, 304, 305, 334, 883
Afrique australe 19, 31, 35, 37, 135, 141, 142, 143, 177, 273-306, 329, 366, 406, 407, 408, 432, 451, 454, 471, 500, 514, 535, 550, 602, 626, 631, 638, 642, 670, 681, 769, 773, 779, 790, 791, 805, 834, 836, 842, 844, 846, 855, 875, 882, 883, 889, 892, 895, 896, 901, 904, 954, 955, 960, 961, 972, 973, 992, 996
Afrique centrale 20, 106, 112, 213, 216, 220, 222, 233, 257, 264, 265, 266, 268, 302, 367, 404, 407, 411, 427, 436, 443, 503, 550, 564, 610, 611, 621, 636, 641, 657, 673, 761, 770, 783, 791, 855, 879, 972, 973, 985, 988,990, 992, 994, 995, 996, 997, 999
Afrique du Sud 21, 32, 35, 38, 39, 40, 44, 45, 82, 84, 95, 99, 104, 106, 108, 110, 111, 113, 115, 128, 132, 139, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 242, 264, 274-291, 293, 294, 295, 296, 298, 299, 300-306, 312, 322, 334, 336, 366, 387, 389-392, 396-399, 403, 406, 407, 409, 410, 411, 451, 471, 482, 486, 494, 505, 514, 542, 548, 550, 559, 602, 604, 615, 616, 624, 626, 629, 642, 650, 656, 670, 673, 674, 680, 686, 712, 744, 746, 770, 771, 773, 774, 780, 787, 788, 790, 791, 792, 799, 800, 802, 811, 8122, 824, 831, 833-835, 839, 840-844, 858, 861, 862, 866, 867, 869, 871, 872, 873, 874, 877, 878, 879, 881-885, 892, 893, 899, 900, 901, 908, 912, 929, 940, 941, 954, 972, 973, 980, 983, 984, 988, 990, 992, 993, 994, 995, 996, 998, 1000
Afrique-Équatoriale française 112, 198, 216, 217, 227, 231, 372, 550, 839
Afrique occidentale 44, 79, 80, 86, 88, 89, 90, 91, 98, 110, 116, 133, 183-213, 252, 312, 316, 323, 347, 372, 373, 407, 411, 427, 432, 462, 474, 506, 507, 544, 545, 559, 564, 617, 632, 642, 647, 649, 653, 673, 691, 761, 763, 849, 859, 916, 940, 948, 950, 972, 973
Afrique-Occidentale britannique 98, 183, 186, 187-195196, 203, 316, 432, 763
Afrique-Occidentale française (AOF) 44, 79, 110, 133, 187, 193, 195-206347, 372, 373, 507, 673, 761, 839, 950,
Afrique-Occidentale portugaise 206-209
Afrique orientale 105, 112, 138, 174, 195, 243-271, 313, 316, 347, 407, 425, 427, 432, 436, 441, 443, 507, 545, 546, 559, 564, 631, 632, 633, 714, 743, 762, 763, 765, 770, 787, 790, 840, 849, 854, 877, 974, 975, 988, 990, 992, 994, 995, 997, 1000, 1001
Afrique septentrionale 49-76, 149-182, 623, 629, 931, 632, 974, 975
Afro-américains 741, 742, 743, 747, 748, 749, 750, 752, 755, 756
Afro-asiatisme 876, 877-887, 888
Afrobeat 640
Agha Khan III 545
Agriculture 24, 51, 52, 53, 76, 95, 99, 106, 107, 117, 120, 155, 163, 165, 203, 221, 223, 257, 260, 264, 273, 277, 288, 298, 322, 323, 341-383, 388, 397, 401, 404, 409, 413-414, 417, 424, 425, 427-432, 446, 538, 665, 66, 669,

676, 678, 679, 682, 716, 717, 801, 809, 824, 853, 854, 858, 860, 936, 939, 953, 954, 955, 961, 985
agrumes 51, 373
Ahidjo Ahmadou 25, 238, 480, 483, 790
Ahmadiyya 545
Aḥmed Aït 157
Ahmed Mohammed 483
Ahomadegbe Justin 482
Akamba 618
Akan 560, 621, 645, 694
ʿAlami Mūsā 75
al-Ashiḳḳā' 71, 75
Al-Azhar 699, 714, 724
Alexandrie 74, 614
Alger 42, 69, 158, 160, 610, 654, 673, 795, 800, 891, 893, 903, 904, 906, 908, 951
Algérie 69, 70, 71, 73, 74, 90, 91, 92, 127, 131, 136, 141, 142, 151, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 178, 179, 181, 200, 248, 310, 321, 324, 341, 346, 352, 360, 362, 370, 371, 373, 392, 393, 397, 398, 399, 401, 408, 409, 410, 413, 416, 422, 444, 447, 457, 471, 482, 500, 501, 503, 503, 510, 511, 526, 535, 546, 598, 623, 637, 647, 652, 673, 681, 685, 730, 738, 782, 784, 787, 792, 798, 840, 841, 842, 881, 889, 905, 909, 926, 927, 928, 949, 951, 974, 975, 982, 984, 987, 989, 991, 993, 994, 996, 998, 1000
Ali A. Mazrui 213, 262, 425, 467, 468, 525, 600, 603, 776, 886
ʿAlī ʿAbd al-Laṭīf 61
Alī al-Marghani Ahmed 488
ʿAlī Arif Bourhan 177
Alī Hassan Mwinyi 488, 988
ʿAlī Hawa Ismen 38, 175
ʿAli Kafī 482
Alī Mahdi Mohammed 487
Ali Saibou 486
Alī Shirmarke 487
Alī Soilih 483
al-Ibrāhīmi Shaykh 68
al-Sādāt Anwar 305, 484, 604, 797, 848, 893
al-Sādāt Jehan 959, 960
Alucam 222
Amadou Bamba 20
Aman Andom 484
Amaral Fonsesca 591
Amba Alaguir 65
American Association for the Advancement of Science 679
American Negro Leadership Conference on Africa 749
American Society of African Culture 747
Amhara 26, 37, 173
amiante 277, 372
Anglo-American Corporation 281, 298
Angola 38, 83, 84, 132, 141, 145, 209, 217, 218, 221, 222, 224, 230, 231, 237, 239, 278, 290, 294, 295, 298, 299, 303, 323, 331, 346, 372, 471, 482, 503, 514, 549, 624, 627, 630, 631, 671, 730, 769, 791, 810, 811, 833, 838, 841, 842, 846, 860, 861, 862, 900, 901, 925, 950, 957, 972, 973, 990, 992, 998, 1001
Antananarivo 44, 485, 724, 937
anticolonialisme 69, 184, 187, 188, 210, 255, 269, 323, 782, 802, 807, 889
apartheid 35, 38, 39, 40, 44, 136, 139, 143, 144, 145, 146, 275, 276-278, 279, 280, 283, 287, 293, 298, 299, 300, 301, 303, 304, 305, 334, 366, 410, 471, 494, 514, 604, 650, 656, 686, 788, 790, 794, 795, 805, 807, 811, 812, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 842, 843, 845, 866, 873, 874, 883, 884, 885, 892, 893, 900, 901, 905, 929, 940, 952, 954, 960, 961, 984, 990, 992, 1000
arachides 83, 89, 90, 101, 186, 374, 375, 544
art oratoire 583
art populaire 620-623, 661
art touristique 615-620
arts 585-589, 658-662, 668, 711
arts académiques 623-630
arts corporels 630-634
arts traditionnels 613-615
arts visuels 610-613
Ashanti 134, 507
Asie du Sud-Est 457
Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'OUA 678
assimilationnisme 198
Association américaine des études africaines 748
Association des Bakongo (ABAKO) 220, 236, 469
Association des progressistes démocrates burundi 235

Assouan 169, 348, 852, 952
Athol Fugard 20
Atieno-Odhiambo 600
Aṭmiyya 71
Aurès 157, 506
Ayikwei Armah 598
Azi 58
ʿAzīz Belal 181-182

B

Babangida Ibrahim 343, 486, 799, 967
Baganda 693
Bagaya Nyabongo Elizabeth (Elizabeth de Toro) 39, 40, 958
Bakari II 691, 692
Bakongo 39, 220, 236, 469, 550
Balafredj Aḥmed 70, 949
Ballana 621
Ballets africains 205, 643, 648
Bamako 94, 198, 199, 217, 405, 485, 547, 564, 633, 783, 963, 989, 990
Bamangwato 292
Bamileke 219, 238, 613
Banana Canaan 296, 297, 489
bananes 87, 221, 313, 375, 753, 820
Banda Hastings Kamuzu 139, 188, 265, 266, 287, 471, 480, 485, 500, 674, 963
Bangui 217, 228, 487, 998, 1001
Bantu 283, 606, 656, 657, 689, 712
Bantu Authorities Act 141
Bantu Investment Corporation 283
Baol 90
Baoulé 199, 615
Barabeg 343, 702
Barotseland 99
Bas-Congo 225, 229
Bassa 219, 224
Basutoland (*voir aussi* Lesotho) 104, 108, 131, 277, 278, 279, 291, 292, 485
Bata 233
Bataka (Ouganda) 840
Baʿth (parti) 182, 510-513
Batul Aḥmad 621
bauxite 390, 398, 681, 820, 822, 860
Bayen Malaku 741, 742
Bechuanaland (*voir aussi* Botswana) 95, 96, 104, 108, 113, 131, 277, 278, 291, 292, 293, 483
Beira (Sofala) 277
Belcourt 416
Ben Alī 467, 489
Ben Badis Shaykh A. 68
Ben Bella Aḥmed 157, 422, 482, 510, 511, 526, 905, 927
Ben Boulaid 157
Ben Enwonwu 624, 628
Ben Idrīs A. 70
Ben Msir 57
Ben Ṣalāḥ A. 511
Bendjedid Chadli 24, 467, 482
Benghazi 58, 603
Bénin (*voir aussi* Dahomet) 79, 129, 186, 204, 327, 355, 397, 405, 481, 482, 491, 501, 520, 527, 616, 624, 658, 730, 750, 752, 762, 792, 873, 913, 950, 972, 973, 983, 987, 989, 997, 999
Berbera 863
Berbères 26, 150, 616, 666, 697
Beti-bulu 224
Bezzabozano 247
Biafra 31, 32, 602-603, 853, 854
bidonvilles 56-57, 118, 410-414
Biko Steve 286, 293, 300, 301, 789
Binaisa Godfrey 25, 463, 487
Bissau 83, 88
Bītat Rabah 157
Biya Paul 483
Bizerte 57, 64
Black Allied Workers' Union 301
Black Consciousness Movement 286, 301, 789
Black Muslims 747
Black People's Convention 301
Black Power 747
Black Sash 38
Bobongo 642
Boda Victor Biaka 200
Boganda Barthélemy 217, 228, 231, 232
Bokassa Jean-Bedel 487, 494, 812, 967
Bokwe Rosebery T. 744
Bomi Hills 210
Bongo Albert-Bernard (puis Omar) 484, 786, 994
Botswana (*voir aussi* Bechuanaland) 96, 115, 131, 277, 279, 293, 295, 357, 433, 444, 464, 483, 500, 515, 522, 634, 730, 769, 873, 972, 973, 1000
Bouaké 405
Boudiaf Mohammed 157, 482, 99
Boulaid Ben 157
Boumedienne Houari 24, 392, 393, 482, 506, 526, 892, 904, 909
Bourguiba Habib 60, 68, 127, 152, 153, 154, 489, 500, 506, 510, 699, 905, 949
Botha P. W 482
Bowdich 645
Brazzaville 73, 79, 80, 88, 91, 98, 130, 196, 216, 217, 219, 221, 224, 228, 241, 245, 331, 388, 405, 435, 483, 616, 626, 638, 679, 930, 992

British Overseas Food Corporation 347
British Petroleum 682
British South Africa Company 281
British West Africa (NCBWA) 838
British West African Cooperative Association 758
British West African University 758
Brufina 223
Buganda 250-253, 463, 470, 476
Bujumbura 483, 622
Bukedi 252
Bulawayo 626
Burkina Faso (*voir aussi* Haute Volta) 35, 79, 130, 186, 357, 405, 480, 483, 507, 652, 653, 697, 730, 762, 873, 889, 972, 973, 976, 982, 984, 989, 997
Burundi (*voir aussi* Ruanda-Urundi) 95, 130, 217, 221, 231-235, 339, 357, 436, 464, 481, 483, 491, 549, 622, 631, 656, 657, 730, 784, 790, 873, 974, 975, 984, 990, 992, 994, 995, 997, 999
Busia Abena 596, 600
Busia Kofi 484
Buta 616
Buthelezi Gatsha 284

C

cabeza colossal 670
Cabinda 240
Cabo Delgado 294
Cabora Bassa 290
Cabral (Luís de Almeida) 485
Cabral Amilcar 185, 207, 208, 209, 301, 506, 510, 512, 513, 514, 590, 697, 707, 791, 840,
cacao/cacaoyers 84, 85, 86, 98, 109, 110, 126, 186, 199, 221, 225, 312, 313, 341, 347, 352, 353, 355, 368, 370, 373, 374, 375, 377, 388, 444, 445, 763, 820, 821, 853, 854, 948
café/caféiers 55, 87, 186, 199, 221, 222, 368, 312, 328, 341, 346, 347, 370, 373, 374, 375, 382, 388, 444, 445, 610, 621, 635, 821, 855
Cameroon National Democratic Party 239
Cameroun (République-Unie du Cameroun) 25, 79, 80, 81, 86, 104, 105, 129, 130, 217, 219, 221, 224, 229, 230, 231, 232, 233, 237, 238, 239, 319, 321, 327, 357, 371, 396, 405, 436, 445, 469, 473, 478, 480, 483, 495, 509, 514, 522, 536, 545, 558, 560, 613, 615, 616, 619, 620, 622, 641, 656, 658, 730, 782, 784, 792, 839, 841, 860, 889, 929, 941, 950, 959, 972, 973, 981, 985, 988, 990, 992, 995, 997, 998
camps de concentration 158
caoutchouc 66, 86, 113, 114, 210, 219, 315, 373, 376, 821
capitalisme 26, 31, 101, 143-146, 182, 212, 221, 225, 276, 279, 280, 296, 312, 320, 387, 390, 392, 393, 394, 506, 511, 513, 515, 517, 519, 524, 528, 593, 596, 598, 601, 684, 688, 697, 805, 815, 817, 831-836, 838, 839, 843, 852, 962, 965, 966, 979
Cap-Vert 23, 77, 83, 85, 84, 131, 186, 206-209, 221, 471, 475, 483, 512, 520, 558, 590, 591, 791, 840, 873, 972, 973, 989, 999
cartels de producteurs 447-452, 817-818, 820-822
Casablanca 33, 53, 57, 160, 435, 760, 784, 798, 920, 930
Casamance 79, 87, 413, 985, 987
catholicisme 205, 541, 606
Centre Aḥmed Baba 564
Centre Bopp 547
Centre d'études afro-asiatiques 752
Centre d'études des religions africaines 542
Centre d'études égyptologiques (CECAD) 679
Centre d'études linguistiques et historiques par tradition orale (CELHTO) 564
Centre de rencontres islamo-chrétiennes 547
Centre for Black and African Arts and Civilization 750
Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) 676
Centre régional de documentation sur les traditions orales et les langues africaines (CERDOTOLA) 564
céréales 51, 67, 86, 107, 341-383, 428, 820
Ceuta 152
Chadli Bendjedid 24, 467, 482

Chagga 254
Chama Cha Mapinduzi (CCM) 25, 470, 857
charbon 101, 113, 825
Charte africaine des droits de l'homme 794, 988
Charte de l'Atlantique 69, 119, 134, 183, 187, 217, 218, 245, 808-810, 823
Charte de l'unité africaine 784, 785
Charte des libertés pour l'Afrique du Sud démocratique de l'avenir 282
Charte revendicative du peuple algérien musulman 61
Chemin de fer Conakry-Niger 87
Chemin de fer Dakar-Niger 91
Chemins de fer 55, 203, 290, 342, 543, 673
Chevron 682
Chikerema James 289
Chimurenga 505
Chinweizu 600
Chirau Jeremiah 297
Chissano Joaquim Alberto 486
Chitepo Herbert 289, 295
Chouf 506
chrétien 137-142
christianisme 20, 29, 79, 89, 135, 138-139, 283, 471, 496, 534-538, 539-543, 546, 547, 549, 550, 552, 558, 595, 596, 637, 685, 692, 704, 710, 716, 717
chrome 372, 681
Church Missionary Society 724
cinéma/télévision 116, 651-658
cinquième Congrès panafricain 216, 508, 516, 741, 746-751, 779, 780, 781, 782, 875, 877, 878, 882, 895
Cissé Souleymane 655
clous de girofle 266
cobalt 313, 681, 682, 706
Coca-Cola 145, 933
collectivisme 89, 499-601, 509, 518, 519, 522, 525, 528, 529, 703
Colonial Development and Welfare Fund 672
Colonial Office 117
colonialisme européen 26, 29, 32, 36, 38, 41, 45, 79, 89, 93, 94, 134, 151, 154, 159, 161, 178, 183, 186, 187, 206, 207, 212, 215, 216, 226, 238, 244, 249, 254, 262, 263, 271, 275, 280, 287, 293, 344, 346, 420, 434, 435, 443, 4714, 500, 501, 503, 517, 534, 540, 543, 547, 551, 592, 597, 646, 659, 663, 664, 671, 672, 684, 696, 697, 706, 707, 711, 758, 763, 765, 766, 767, 771, 773, 784, 788, 791, 792, 793, 795, 798, 802, 807, 811, 812, 814, 826, 836, 842-847, 850, 855, 873, 875, 878, 879, 880, 882, 883, 890, 894, 899, 901, 926, 929, 941, 949-952, 956, 965, 977
Cominière 222
Comité d'action marocaine 60
Comité d'aide aux victimes de la famine en Afrique du Sud 746
Comité de coordination des unions de syndicats confédérés de l'AOF 204
Comité de l'économie et de la recherche 435
Comité de l'unité togolaise (CUT) 202, 913
Comité de la recherche médicale 117
Comité de libération de l'Afrique 34, 788, 791
Comité français de libération nationale 73, 92
Comité mixte CEA/OUA sur le commerce et le développement 934
Comité révolutionnaire d'unité et d'action (CRUA) 156
commandants de cercle 80, 89
Commission conjointe de la recherche économique 435
Commission économique pour l'Afrique (CEA) 404, 431, 440, 448, 677, 688, 759, 931, 934, 944
Commission scientifique africaine 795
Commonwealth 128, 268, 280, 300, 302, 303, 310, 315, 316, 326, 476, 765, 810, 885, 896, 912, 998
Communauté de l'Afrique de l'Est 436, 455
Communauté économique des États de l'Afrique centrale (ECCAS) 436, 443, 770
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) 404, 436, 443, 761, 769, 985, 994, 996
Communauté économique des pays des Grands Lacs (CEPGL) 436, 770
Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) 985, 996
Communauté économique européenne (CEE) 41, 44, 325-326, 381, 404, 451, 454, 758, 765, 806, 808, 809, 896

Communauté française 201, 249, 810
Communauté franco-africaine 783
Comores 131, 243, 269-270, 583, 537, 791, 792, 873, 889, 974, 975, 984, 985, 988, 997, 1000
Compagnie du canal de Suez 169, 170, 304, 683
Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) 323
Compagnie générale des oléagineux tropicaux (CGOT) 322
Compagnies minières 96, 103
Comunista Português 217
Conakry 87, 238, 485, 564, 848
Confédération de Sénégambie 129, 131, 132
Confédération des associations tribales du Katanga (CONAKAT) 469
Confédération générale du travail africain (CGTA) 204
conférence d'Accra 141, 236, 782-783
conférence d'Antananarivo 719, 724, 725
conférence de Bandung 168, 248, 332, 793, 847, 864, 871, 873, 874, 875, 878, 879, 881, 885, 902, 907, 910
conférence de Berlin 215, 773
conférence de Brazzaville 73, 91-93, 193, 219, 221, 245, 320, 388
conférence de Montreux 59
Conférence des Églises américaines sur les affaires africaines 559
conférence du Caire 75
conférence générale des Ewe 913
conférences d'Alexandrie 70, 75
conférences et Nations Unies 911-986
Congacou Tahirou 482
Congo belge (*voir aussi* Zaïre) 31, 79, 86, 95, 97, 102-106, 110, 112-120, 129, 138, 215-235, 240, 278, 312, 315, 323, 327, 357, 372, 388-389, 396, 397, 398, 402, 405, 436, 444, 470, 489, 527, 549, 550, 587, 614, 616, 646, 673, 686, 711, 730, 744, 782, 784, 810-812, 825, 905, 917-926, 930, 944, 963, 972, 973, 983, 984, 985, 988, 990, 992, 994, 999, 1001
Congo-Brazzaville 130, 227, 405, 471, 483, 784, 790, 810, 816
Congrès des scientifiques africains 679
Congrès international des africanistes 563
Congrès panafricain 187, 188, 216, 434, 508, 516, 740, 741, 746-751, 758, 779, 780, 877, 878, 882, 782, 875, 882, 894, 895, 988
Congress of African People 749
Congressional Black Caucus 748
consciencisme 512
Conseil communiste colonial 839
Conseil de coopération du Golfe 457
Conseil de la recherche coloniale en sciences sociales 117
Conseil de la recherche sur les produits coloniaux 117
Conseil économique de la Ligue arabe 548
Conseil économique et social 931
Conseil oecuménique des Églises 138, 542
Conseil supérieur du sport en Afrique 796
consommation/consommateur 19, 86, 106, 188, 223, 294, 319, 329, 341, 342, 344, 348, 350, 351, 354, 356, 377, 382, 383, 387-400, 414, 423, 428, 431, 440, 449, 453, 523, 524, 525, 589, 600, 610, 616, 681, 682, 684, 685, 807, 813, 817, 821, 822, 823, 828, 829, 848, 965, 970
Constantine 68, 73, 160, 321, 392
construction de la nation 461-497, 499-529, 589, 688
Conté Lansana 485
Contrebande 355, 659, 739, 993
Convention de la renaissance urhobo 126
Convention de Lomé 764, 773, 774, 818, 822, 823, 988, 998
Convention franco-tunisienne 153
Convention multilatérale sur le règlement des différends relatifs aux investissements 816
Convention People's Party (CPP) 190, 191, 503, 841, 950
Conventions de Yaoundé 821, 822
coopération économique 33, 434, 435-440, 442, 443, 457, 757, 761-

765, 769, 770, 772, 775, 776, 790, 796, 801, 851, 852, 856, 881, 886, 893, 907, 908, 931, 935
coopératives 347, 351, 352
Copper Belt 99, 127, 278, 638
Coran 508, 606, 607, 693, 709, 714
corne de l'Afrique 37, 49-76, 149-182, 302, 413, 603, 838, 846, 857, 860, 861, 863, 900
corruption 166, 167, 330, 354, 517, 522, 524, 525, 829, 967, 998
Côte d'Ivoire 23, 39, 79, 97, 126, 130, 186, 197-200, 202, 204, 222, 232, 325, 327, 355, 357, 358, 370, 393-395, 399, 401, 403-405, 407, 413, 414, 421, 444, 454, 479, 484, 495, 509, 514, 520, 521, 549, 550, 601, 629, 634, 648, 675, 676, 688, 725, 730, 762, 784, 792, 812, 815, 847, 889, 950, 963, 969, 972-973, 987, 989, 993, 996, 997, 999
Côte-de-l'Or (actuel Ghana) 95, 97, 98, 100, 101, 105, 108, 109, 110, 116, 120, 129, 141, 183, 185, 186-193, 195, 202, 203, 205, 206, 348, 352, 353, 372-373, 407, 432, 484, 503, 588, 743, 752, 780, 840, 879, 880, 913, 915, 916, 917, 950, 962
coton/cotonnades 51, 54, 55, 87, 101, 110, 169, 221, 22, 228, 251, 252, 277, 311, 313, 347, 352, 372, 374, 375, 377, 388, 394, 400, 444-445, 454, 482, 591, 671, 820, 855
Cotonou 88, 201, 204, 405, 483, 541
Coulibaly Ouezzin 200
Council on African Affairs 743
coups d'État 24, 33, 35, 357, 481, 482, 484, 486, 488, 514, 526, 760, 956, 984
Cour internationale de justice 298, 788, 941
crise de l'agriculture africaine 413-414
crise de Suez 31, 158, 170, 304, 309, 798, 881, 952,
crise des rapports franco-maghrébins 59-61
crises 52-58, 165, 318-320, 432, 468, 980, 981-986
crises politiques 58-60
croissance économique 180, 220-226, 281, 337, 448, 449, 687, 767, 768, 770, 777
croissance urbaine 56, 57, 339, 340, 385-417
Cross River 621, 646
cuivre 96, 100, 103, 106, 108, 113, 265, 266, 298, 330, 372, 373, 374, 398, 445, 453, 631, 639, 640, 681, 822, 825, 855
Cuttington College 212
Cyrene 626

D

Dahomey (*voir aussi* Bénin) 79, 91, 129, 186, 197, 202, 204, 206, 397, 481, 482, 507, 660, 752, 762, 784, 792, 950
Dakar 79, 80, 82, 83, 86, 87, 88, 91, 133, 147, 196, 227, 319, 333, 405, 488, 595, 610, 622, 626, 633, 647, 655, 672, 673, 677, 749, 794, 801, 938, 963, 992
Dan 613
Danakil *voir* Afar
danse 593, 638, 640, 642, 643
Dar es-Salaam 34, 118, 134, 147, 255, 488, 618, 622, 675, 749, 787, 865, 992
Darwish Sayyed 636
Dawda Kairaba Jawara 484
Dayal 923
De Beers 682, 823
De Klerk Frederik 38, 482, 990, 993, 994
Deby Idriss 489, 988, 999
Déclaration aux puissances coloniales 780
Déclaration d'Arusha 423, 475, 479, 520, 599, 717
Déclaration de Bandung 434, 792
Déclaration de Lusaka 769
Déclaration de Monrovia 678
Déclaration des droits de l'homme et des peuples, dite Déclaration de Banjul 494
Déclaration des droits fondamentaux de la personne humaine 282
Déclaration du Libéria 751
Déclaration franco-britannique du 10 juillet 1919 914
Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux 882
Déclaration universelle des droits de l'homme 784, 927

Décolonisation 26, 28, 44, 93, 98, 116, 134, 139, 141, 143, 173, 194-196, 215, 226, 231, 237, 240, 257, 268, 269, 293, 296, 309, 318, 323-325, 334, 343, 419-457, 471, 507, 512, 535, 539-543, 544, 545, 547, 565, 712, 744, 774, 783, 786-795, 805-807, 810-818, 823, 826, 831, 835, 840-845, 846, 865, 866, 870, 871, 877, 881, 882, 889, 896, 904, 909, 911-913, 917, 926, 927, 930, 949, 962
décolonisation économique 323, 419-457, 775, 806, 807, 817, 823, 835
Democratic Party (DP) 253, 469
Démocratie libérale 500, 501, 517, 979
Demona 144
Denis 922
Dera 58
déracialisation du capitalisme 831-835
désertification 359, 361, 968-970
dettes 368, 447, 453, 819, 944
développement économique 813, 814
développement industriel 53, 65, 66, 67-68, 83, 118, 317, 320, 326, 385-417, 428, 434, 766, 772, 776
développement rural 341-383, 678, 884, 938, 939
Dia Mamadou 424, 546
Diagne Blaise 90-91
Diagne Pathé 689, 691
Diallo Yacine 197, 950
diamants, 298, 313, 444-445, 681, 823, 860
diaspora juive 451
diaspora noire 126, 451, 508, 683, 687, 691, 701, 705,, 793, 875, 894, 737-756
Diawara Mohammed 394
Didouche Mourad 157
Diego Garcia 270, 271
Diégo-Suarez (Antseranana) 247, 249
Diop Alioune 508, 540, 541, 563, 747, 758, 963
Diop Cheikh Anta 663, 676, 677, 679, 701, 708, 758
Diori Hamani 486, 762
Diouf Abdou 992, 996
Diouf Galandou 91, 488
divination 667
Djabal al-Akhdar 65
Djaʿfar al-Nimayrī *voir* Nimayrī
Djerada 50
Djibo Bakary 201, 204
Djibouti 55, 58, 132, 177, 196, 203, 484, 889, 974-975, 991, 993
Djihād 134, 135-137, 142, 543
djinns 667
Djohar Said Mohammed 483
Djolof 89
Dodoma 488, 992
Dogon 643, 647, 697
Dolisie 225
domination belge 95-106, 112-121
domination britannique 95-106, 112-121, 179, 244, 250-267, 268, 527, 549
domination espagnole 77, 85
domination française 77, 79-82, 89, 393, 951
domination italienne 70
domination portugaise 77, 82-85, 527
Dos Santos José Eduardo 482
Douala 219, 225, 238
drapeaux 509
Droits de l'homme 25, 492-494, 520, 522, 785, 793, 794, 880, 881, 927, 968, 983, 984, 988, 990, 996
Durban 38, 336

E

Eastern African Centre for Research on Oral Traditions and African National Languages (EACROTANAL) 564
économie 24, 51, 52, 53, 54, 55, 66, 68, 84, 163,164, 220, 221, 222, 223, 250, 277, 278, 298, 311, 312, 315, 317, 321, 329, 334, 336, 337, 371, 389, 399, 409, 412, 413, 414, 421, 433, 440, 451, 452, 681, 871, 907, 909, 967
économie de traite 185, 203, 207, 388
éducation 76, 85, 119, 145, 185, 562, 672, 674, 709-730, 732, 937, 962, 963, 964
effet de serre 684-687
Église copte 541
Église de Jésus-Christ sur la Terre 548
Église de Kimbangu 139
Églises 20, 138, 139, 173, 197, 206, 212, 236, 253, 275, 280, 540, 541, 542, 543, 548-552, 559, 607, 610-613, 616, 621, 632, 635, 636, 670, 698, 713, 949, 983, 959
Églises de Sion 550
Églises du Saint-Esprit 550
Églises indépendantes africaines 551

Églises réformées néerlandaises 139
Églises séparées 280
Égypte 32, 52, 54-59, 61, 63, 65, 66, 69, 70, 71, 74, 75, 95, 128, 137, 149, 158, 165-171, 179, 180, 181, 304, 305, 313, 348, 357, 359, 360, 368, 370, 389-390, 396, 398, 399, 400, 403, 406, 433, 44, 457, 484, 491, 492, 500, 503, 517, 526, 534, 535, 541, 546, 550, 559, 566, 598, 599, 602, 603, 604, 615, 618, 621, 623, 632, 634, 636, 637, 643, 647, 651, 652, 653, 654, 656, 661, 667, 668, 670, 671, 672, 680, 690, 698, 699, 701, 709, 730, 743, 758, 760, 782, 787, 792, 796, 797, 798, 840, 842, 847, 848, 853, 856, 864, 872, 879, 880, 883, 884, 889, 890, 891, 893, 904, 912, 936, 945, 949, 951, 952, 957, 959, 965, 974-975, 980, 987, 988, 989, 991, 993, 996, 998
Egzy Tesfaye Gebre 785
Ekangaki Nzo 785
électricité 454-455
Élisabethville (actuel Lubumbashi) 96, 109, 119, 218, 236, 319, 549, 648, 918, 921, 923, 924, 925
élites 61, 111, 117, 119, 120, 126, 127, 184, 185, 186, 189, 190, 195, 203, 212, 213, 226, 228, 229, 229, 232, 233, 236, 237, 244, 251, 252, 253, 257, 258, 264, 280, 316, 318, 321, 329, 462, 463, 469, 472-478, 480, 481, 192, 494, 495, 518, 536, 538, 545, 547, 557, 600, 603, 610, 611, 614, 628, 630-633, 638, 647, 651, 661, 662, 672, 674, 697, 710, 711, 712, 713, 717, 723, 729, 775, 806, 828, 829, 830, 965, 977
Embu 507
émeutes 301, 650
Emisset 60
Engare Nanyuki 255
enrichissement lexical 558-561
enseignement supérieur 117, 207, 432, 672, 713, 714, 716, 718, 719, 723-732, 733, 733, 763, 843, 865, 937, 963, 982, 989
environnement 359, 678, 679, 684, 687, 716, 733, 940, 969-978, 984, 990
Enwonwu Ben 624, 628
épargne 83, 223, 327, 330-331, 401, 420, 813
épidémies 56, 102, 332, 668
Erada 50
ère nucléaire 30, 302
ère spatiale 30, 683
Érythrée 63, 71, 76, 128, 149, 173, 174, 313, 370, 744, 984, 989, 993, 994
esclavage 83, 85, 145, 172, 738, 793, 826, 832, 836, 894
étain 113, 316, 372
Éthiopie 19, 20, 27, 28, 30, 34, 38, 54, 55, 58, 59, 61, 62-63, 64, 65, 71, 75, 76, 78, 114, 127, 128, 144, 149, 172, 173, 174, 176, 216, 241, 305, 313, 327, 331, 339, 357, 368, 370, 389, 409, 411, 433, 444, 465, 476, 481, 484, 491, 494, 501, 526, 534, 536, 614, 623, 624, 628, 629, 690, 709, 713, 724, 725, 730, 737, 740-743, 753, 758, 760, 779, 782-785, 790, 792, 810, 812, 825, 827, 833, 849, 850, 855, 856, 857, 860, 863, 872, 873, 879, 880, 882, 889, 895, 900, 912, 936, 947, 948, 949, 974, 975, 989, 993
évolution sociale 533-580
Ewe 913, 916, 917
Ewondo 642
exode des cerveaux 739
exode rural 57, 408, 410, 413
Eyadema Étienne Gnassingbe 489

F

Facéli Kanté 205
famines 56, 67, 152, 207, 221, 245,370, 371, 380, 413, 746, 826, 827, 910, 991
Farah Nuruddin 605
Farḥāt ʿAbbās 68, 71, 156, 160, 674
Farhāt Hāshed 152, 153
Farsy Abdallah Saleh 707
Fārūq, roi d'Égypte 55, 137, 167, 171, 390, 481, 184, 797
Faulques 924
Fédération d'Afrique centrale 264, 265, 268, 879
Fédération de l'Afrique orientale 268
Fédération de l'Afrique-Centrale britannique 503

Fédération de Rhodésie et du Nyasaland 286-291, 306, 472
Fédération des cheminots d'AOF 204
Fédération panafricaine 741
Fela Amikulapo Kuti 640
femmes 36-40, 83, 103, 175, 208, 209, 278, 279, 286, 343, 364, 368, 369, 427, 503, 557, 562, 583, 584, 600, 602, 606, 613, 621, 630, 631, 632, 633, 637, 654, 656, 727, 730, 732, 739, 796, 884, 936, 952, 953-962, 970, 971, 978, 982, 983, 991, 992, 997, 998
Fernando Poo 77, 85, 88, 131, 233, 485
Fès 57, 70, 610, 616, 637, 949
Fezzan 74, 128, 149, 162, 163, 485
Fianarantsoa 247, 249
Fily Dabo Cissoko 950
Finant 922
Finant 922
Fon 507
Foncha John Ngu 239
Fonds arabe spécial pour l'Afrique 893
Fonds culturel interafricain 795
Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique du Sud 940
Fonds d'investissement et de développement économique et social des territoires d'outremer (FIDES) 221, 311, 388
Fonds international de développement agricole (FIDA) 332
Fonds spécial d'aide à l'Afrique 801
Fonseca Aguinaldo 591
Forminière 229
Fort Hall 262
Fort Hare 672
Foumban 615, 616, 619, 620
Fouta-Djalon 557
Freetown 633
Frères musulmans 137, 168-179, 508, 698, 699
Front de la libération de la Côte des Somalis (FLCS) 177
Front de libération du Mozambique (FRELIMO) 38, 290, 291, 514, 790, 841, 954
Front de libération nationale (FLN) algérien 41-43, 136, 157, 841, 927, 951
Front national de libération de l'Angola (FNLA) 38, 239, 471, 861, 903
Front national tunisien 73, 152
Front national uni (FNU) 176
Front patriotique du Zimbabwe 903
Front Polisario 132, 603
Fulbe 90, 464, 667

G

Gabès 64
Gabon 79, 80, 86, 89, 130, 220, 221, 225, 228, 232, 233, 325, 327, 339, 405, 436, 44, 484, 514, 520, 550, 613, 630, 645, 653, 656, 657, 658, 681, 730, 784, 792, 811, 816, 818, 972, 973, 982, 994
Gaborone 483
Gadeau Cofi 585
Gallabāt 64
Gamal 'Abd al-Nasser *voir* Nasser
Gambie 100, 110, 129, 131, 186, 190, 193, 357, 444, 447, 500, 503, 515, 558, 645, 731, 770, 794, 857, 873, 889, 972, 973, 991, 995, 997
Gash 55
gaz 155, 342, 681, 684, 685, 949
Gbarnga 212
Gecamines 329
Gezira 55, 61, 101, 347
Ghana 25, 33, 35, 40, 44, 125, 126, 129, 140, 141, 143, 190, 213, 265, 268, 327, 347, 349, 354, 355, 357, 370, 377, 392, 393, 394, 396, 404, 406, 407, 421, 432, 433, 435, 444, 454, 456, 462, 469, 474, 477, 479, 480, 481, 484, 491, 503, 508, 509, 514, 516, 517, 521, 548, 549, 560, 562, 588, 600, 614, 621, 622, 624, 628, 629, 635, 638, 649, 650, 675, 686, 688, 702, 704, 719, 725, 731, 739, 758, 760, 762, 780, 782, 783, 784, 796, 798, 810, 812, 815, 824, 741, 842, 847, 848, 849, 853, 857, 860, 864, 871, 875, 879, 882, 884, 890, 904, 913, 917, 920, 929, 930, 936, 950, 959, 959, 963, 967, 970, 972, 973, 984, 986, 999
Gideon Force 65
Gizenga Antoine 922
Gordon College 55
Gorée 82
Gouled Hassan 177, 484, 993
Gowon Yakubu 486, 492, 605, 844
Grand Zimbabwe 670

grands projets arachidiens 322
graphite 372, 681
Graziani 63
griots 582, 634, 646
groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) 818, 822, 823, 825
Groupe de Casablanca 760, 798
Groupe de Monrovia 760
Groupe des Soixante-Dix-Sept 333, 800, 818, 821, 869, 871, 887, 897, 900
groupe Lever 96, 109
groupe Misr 54
guerre d'Algérie 41, 154-161, 738, 798
guerre et paix 63-68
guerre froide 198, 199, 303, 304, 331, 332, 746
Gueye Lamine 91, 197, 470, 950
Guinée 91, 129, 177, 186, 187, 196, 197, 200, 201, 203, 204, 209, 213, 319, 325, 355, 358, 421, 469, 476, 477, 479, 495, 496, 499, 500, 514, 517, 522, 545, 617, 646, 725, 731, 760, 783, 784, 787, 798, 810, 812, 814, 815, 825, 840, 842, 847, 848, 860, 873, 884, 889, 891, 929, 930, 950, 972, 973, 993, 995,
Guinée équatoriale (*voir aussi* Río Muni) 85, 131, 221, 230, 233, 485, 494, 731, 792, 972, 973, 990
Guinée espagnole 85, 231
Guinée française 79, 83, 87, 485
Guinée portugaise 83, 485
Guinée-Bissau 43, 131, 186, 206-209, 240, 241, 333, 471, 472, 476, 479, 480, 485, 495, 500, 512, 513, 514, 527, 558, 731, 791, 792, 811, 873, 889, 972, 973, 987, 989, 995, 999
Guinée-Conakry 35
Gulf 682
Gwambe Adelino 290

H

Habré Hissène 489
Habyarimana Juvénal 487
Haïlé Sélassié 27, 28, 65, 71, 127, 144, 174, 313, 481, 484, 527, 742, 743, 760, 812, 832, 895, 949
Haḳḳi Yaḥyā 598
Halula Wad 61
Ḥamahūllāh (Shaykh Ḥamallāh) 79, 90, 506
hamallisme 89, 206, 319
Hampaté Bâ Amadou 546, 556
Harar 55, 58, 65
Harare (ex-Salisbury) 135, 290, 489, 626, 719, 770, 864, 959
Harbi Maḥmud 177
Hāshed Farhāt 152
Ḥassan al-Bannā 178, 698
Ḥassan Gouled Aptidon 484
Hassan II 160, 467, 485, 699, 997
Ḥassan Sayyid Muḥammad ʿAbdallāh Ḥassan 135, 605
Haud 76, 173, 176
Haute-Volta (*voir aussi* Burkina Faso) 23, 79, 130, 186, 200, 202, 206, 357, 358, 480, 483, 653, 762, 784
Hawiye 175
Hawsa 464, 559, 560, 564, 565, 607, 666, 8
Hayḳal Muḥammad 604
Herero 632
highlife 638-640
hiver nucléaire 684-687, 692
Houphouët-Boigny Félix 94, 126, 197-201, 480, 484, 506, 674, 761, 762, 950, 963, 987, 990, 993, 996
Hova 246, 247
Huambo 241
Hunton William Alphaeus 744
Hussein Taha 508
Hutu 231, 233, 234, 235, 464, 481
hymnes nationaux 509

I

Ibadan 185, 542, 563, 585, 595, 652, 672, 952
Ibn ʿArafa Mohammed 151
Ibo (Igbo) 192, 464, 465, 523, 560, 586, 602, 603, 666
identité africaine 29, 30, 32, 33, 548-552, 748, 751
Idi Amin Dada 34, 487, 492, 675, 958, 967
Idoma 466
Idrīs Ier al-Sanūsī Muḥammad 58, 65, 70, 162, 163, 485, 526, 647
Ifa 667
Ifni 131, 152
Igal Mohammed Haji Ibrāhīm 487
Ileo Joseph 489
impérialisme collectif 917-926
impérialisme triomphant 823-826
impérialiste bienveillant 913-917
Impôts 107, 108, 208, 279, 425, 539, 557

Indlovukazi Dzeliwe 488
Indlovukazi Ntombi 488
industrie cinématographique 652, 654
industrie du disque 640
industrie minière 108, *222*, 278, 954
industrie sidérurgique 111, 455, 854
industrie textile 318, 454, 632
Industrie(s) 53, 54, 55, 58, 66, 76, 93, 96, 107, 108, 110, 111, 165, 203, 210, *222*, *223*, 276, 278, 281, 311, 316, 325, 357, 368, 377, 380, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 398, 399, 400, 402, 403, 404, 407, 408, 410, 414, 415, 417, 424, 428, 429-430, 431, 433, 436, 447, 454, 654, 665, 680, 681, 682, 754, 764, 801, 807, 813, 819, 822, 936, 954, 965
industriel 87, 106, 146, *222*, *223*, 312, 327-329, 336-338, 377-385, 386, 387, 388, 390, 392, 393, 395, 399, 405, 406, 408, 409, 410, 674, 681
Institut français d'Afrique noire (IFAN) 673
Institut national d'études agronomiques au Congo 673
Institut Pasteur 673,
International Committee on Africa 743
interruption de l'évolution technique de l'Afrique 669
irrigation 51, 55, 67, 277, 349, 359
Ise Abdillahi 175
islam 20, 79, 85, 89, 127, 135, 136, 137, 138, 150, 165, 168, 172, 178, 180, 205, 470, 471, 493, 496, 501, 506, 508, 509, 510, 511, 513, 525, 534, 535, 536, 537, 539, 540, 543-548, 552, 558, 598, 605, 606, 607, 635, 636, 637, 638, 667, 692, 693, 698, 699, 703, 704, 714, 716, 747, 796, 799, 889, 952
Issas 176
Istiḳlāl 70, 73, 151, 949
ivoire 55

J

jachère 364
Jadotville (Likasi) 218, 924
jamahiriyah 511
Jamāl al-Din al-Afghāni 703
Jaona Monja 249
Jeune Afrique 786
Jeune Sénégal 90
Jeunesses démocratiques du Cameroun (JDC) 238
Jinja 454, 455
Johannesburg 302
John Kani 20
Joola (Diola, Jola, Djola) 79, 87
Jos 105, 108
Jugnauth Anerood 486
juju 640
Juxon-Smith Andrew 488

K

Kaba Lamine 319, 545
kabaka 252, 253, 264, 463, 470, 476
Kabaka Yekka (KY) 253, 469
ḳabīla 89, 150
Kabila Laurent-Désiré 985, 999, 1001
Kabylie 136, 137, 157, 158, 506
Kadhafi Muammar el- 35, 165, 467, 485, 526, 548, 699, 799, 996
Ḳādirīyya 89
Kafr al-Dawwar 54
Kagame Alexis 234, 704, 707
Kagnew 863
Kairouan 73
Kalondji Albert 924
Kamba 618
Kampala 486, 585, 764
Kani John 20
Kankan 87
Kano 633
Karaguz 647
Kariara Jonathan 585
Kariba 454, 456
Karicho 344
Karimojong 697, 702
Karume Abeid 266
Kasaï (Zaïre) *222*, 225, 636, 924
Kasavubu Joseph 236, 237, 489, 670, 920, 922-924
Kasolo 681
Ḳassala 64
Katanga 96, 99, 103, 108, 218, 220, *222*, 229, 281, 312, 469, 471, 682, 918-925, 944
Katima 924
Kayibanda Grégoire 234, 487
Kayor 89
Keita Fodeba 205, 585, 643, 644, 648,
Keita Madeira 521
Keïta Modibo 200, 485, 514, 517, 760, 784, 847, 849
Kenitra 53, 57
Kenya 21, 34, 35, 37, 65, 76, 100, 105, 108, 109, 114, 131, 188, 232, 243, 244, 245, 256, 257- 264, 266, 268, 290, 319, 341, 344,

346, 348, 349, 351, 352, 354, 357, 366, 370, 371, 387, 409, 433, 436, 444, 454, 455, 464, 470, 472, 475, 476, 477, 478, 480, 485, 506, 507, 521, 523, 526, 535, 545, 548, 549, 589, 593, 600, 605, 613, 618, 631, 632, 638, 673, 675, 683, 685, 689, 690, 704, 731, 744, 750, 753, 763, 765, 780, 783, 790, 793, 812, 815, 824, 842, 847, 849, 850, 854, 857, 860, 950, 953, 963, 970, 974, 975, 981, 982, 990, 996
Kenya Medical Research Institute 675
Kenya People's Union 860
Kenyatta Jomo 24, 188, 245, 470, 477, 479, 480, 485, 506, 508, 514, 518, 526, 593, 594, 596, 690, 741, 764, 780, 781, 838, 840, 841, 875, 894, 950, 963
Kerekou Matthieu 483, 520, 999
Keren 65
Kettani 921-922
Kezilahabi Euphrase 599, 604
kgosi 95
Kham Seretse 293, 306, 483
Khama Tshekedi 115, 292
Khartoum 54, 488, 628, 786, 796, 864, 937, 993, 997
Khaṭmiyya 71
Khemisset 60
Khider Mohammed 157
kibanguisme 319
Kigeri V 235
Kikuyu 21, 26, 37, 100, 126, 135, 258-260, 262, 464, 465, 470, 507, 523, 596, 650, 693, 838
Kimathi Dedan 136
Kimba Évariste 489
Kimbangu Simon 138, 139, 220, 548, 549
Kingué Abel 219, 239
Kinshasa (ex-Léopoldville) 96, 217, 219, 299, 319, 414, 489, 541, 610, 613, 622, 628, 633, 638, 640, 641, 657, 679, 686, 711, 918, 923, 990, 1001
Kintu 693
Kisangani 615, 622
Kisumu 854
kiswahili 21, 470, 476, 518, 559, 592, 599, 606, 608, 641, 650, 753, 797, 889
Kivu 225
Kiwanuka Benedicto 253
Kodak 145
Kodjo Edem 328, 785, 933
Koffigoh Joseph Kokou 489
Kofi Annan 986, 1000
Kofi Antubam 624, 625, 628
Kofi Awonoor 601
Kofi Busia 484
Kolingba André 487
Kolwezi 925
Konare Alpha Oumar 485
Konaté Mamadou 200
Kongo 215, 240, 621
Kordofan 54
Kouandete 482
Kountché Seyni 486, 801
Kouyate Tiemoko Garang 839
Kowe 953, 954
Krīm Belkāsem 157
Kru 85
Ḳsār Hellal 60
Kuba 614-616, 630, 645
Kumasi 615
Kwa Zulu 284
Kwango 225
kwela 642
Kwilu 225

L

La Mecque 623
Lagos 127, 328, 336, 383, 404, 411, 415, 428, 443, 448, 449, 450, 486, 586, 610, 611, 649, 678, 688, 715, 719, 726, 750, 768, 769, 774, 793, 795, 802, 849, 854, 872, 933, 936, 944, 956, 989
laine 52, 372, 374
Lakwena Alice 602
Lalibela 670
Lamizana Sangoulé 483
Lamu 638, 714
Langata 261
Lango 252
langue 555-580
langue afrikaans 560
langue akan 560
langue amharique 476, 689
langue arabe 564, 583, 598, 998
langue bantu 689
langue chichewa 689
langue duala 560
langue ewe 560
langue fanti 649
langue fulfulde 557, 564, 565
langue hawsa 560, 564, 889
langue ibo 560
langue kiganda 650
langue kikuyu 21, 650
langue kiswahili 470, 650
langue luo 650
langue sindebele 689
langue somali 605
langue swahili 269, 560, 564, 565, 705
langue tanzanienne 21

langue Tigrinya 607
langue wolof 565, 607
langue xhosa 689
langue yoruba 560, 565
langues 555-580
Lasimone 924
Laye Camara 205
Le Caire 57, 65, 70, 74, 74, 75, 147, 153, 157, 166, 167, 174, 282, 319, 332, 342, 344, 409, 484, 541, 543, 545, 601, 610, 615, 623, 636, 647, 652, 657, 666, 778, 714, 724, 783, 797, 801, 884, 887, 888, 893, 903, 904, 905, 907, 993, 996, 998, 1000
Le Cap 105, 128, 147, 273, 282, 304, 482, 666
Leabua Jonathan 485
Lebowa 615
Legon 185, 672
Lembede Aton Muziwakhe 282
Lenshina Alice 959
Leopoldville *voir* Kinshasa
Lesieur 66, 87
Lesotho (*voir aussi* Basutoland) 104, 131, 277, 292, 433, 476, 485, 634, 769, 873, 891, 972-973, 988, 997, 1000
Letsie III 485
Lever 96, 109
Libéria 40, 85, 128, 209-212, 344, 389, 390, 397, 398, 444, 476, 485, 549, 731, 751, 758, 760, 782, 784, 787, 872, 879, 880, 882, 912, 930, 935, 936, 972-973, 984, 987, 989, 995, 998, 999, 1000
Libreville 217, 405, 484, 613, 627, 678, 770, 795, 992
Libye 35, 44, 50-54, 56-59, 62, 63, 64, 69, 70, 73, 74, 128, 149, 162-165, 313, 327, 360, 372, 398, 440, 444, 451, 457, 467, 485, 492, 511, 526, 535, 546, 566, 603, 634, 637, 647, 681, 699, 731, 758, 760, 782, 784, 799, 879, 880, 882, 936, 974, 975, 987, 989, 991, 993, 994, 995, 996
Liga Nacional Angolana 218
Ligue arabe 548, 800-802, 887, 888, 889-893
Ligue contre l'impérialisme et pour l'indépendance nationale 839, 878
Ligue de la jeunesse de l'ANC 282
Ligue de la jeunesse somali (LJS) 175-176
Ligue des États arabes 74, 75-76, 166, 177, 180, 889
Ligue du drapeau blanc 61, 172
Ligue du Tanganyika 133
Ligue musulmane 173
Ligue populaire africaine pour l'indépendance (LPAI) 177
likembe 640
Lilongwe 485
Limann Hilla 462, 484, 967
linguistique 689
Linkeny 87
Lissouba Pascal 483, 992
lithium
littérature 19, 20, 36, 154, 166, 205, 217, 557-560, 565, 581-608, 650, 670, 671, 695, 698, 705, 753, 796, 899
littérature moderne 581-607
Littlewoods 833
Liyolo 628
Loango 225
Lobito 224, 225
Lomé 80, 326, 381, 405, 489, 764, 773, 773, 774, 818, 822, 823, 988, 992, 998
Lonhro 281, 824-825
Lourenço Marques 83, 88, 277
Luambo 641
Luanda 83, 88, 217, 218, 224, 225, 240, 241, 294, 303, 482, 590, 610, 613, 645, 930
Lubumbashi (ex-Élisabethville) 96, 218, 219, 549, 611, 622, 623, 626, 630, 641, 918, 923
Lugbara 695
Lukiiko 253
Luluabourg (Kananga) 218, 918
Lumumba Patrice 31, 236, 237, 470, 471, 489, 491, 585, 782, 810, 811, 854, 918, 920-926
Lundula 918
Lusaka 295, 303, 489, 622, 769, 770, 790, 791, 801, 903, 904, 908
lutte armée 37, 73, 135, 141, 143, 144, 153, 157, 207, 208, 248, 289, 290, 293-297, 298, 301, 471, 504, 602, 791, 832, 866, 867
luttes de libération 19, 37, 83, 141, 152, 94, 135, 141-143, 178-182, 217, 248, 300, 422, 505, 507, 510, 770, 779, 788, 795, 837,841, 844, 866, 878, 884, 892, 899, 901, 911, 929, 951

M

Machel Samora 294, 486, 771
Madagascar 93, 129, 151, 193, 199, 216, 219,

243, 244-249, 250, 257, 258, 259, 268, 269, 270, 302, 310, 311, 319, 321, 322, 372, 373, 396, 485, 506, 507, 526, 527, 585, 681, 731, 787, 816, 839, 841, 948, 974, 975, 992, 994, 1000, 1001
Maga Hubert 482, 762
Maghreb 19, 52, 56, 60, 66, 69, 73, 89, 149-161, 179, 181, 310, 318, 388, 396, 397, 399, 406, 407, 410, 435, 467, 508, 566, 598, 647, 762, 951, 979, 985
Mahdi 61, 171, 506, 692
Mahdīyya 135
Maḥfūz Naguib 598, 599, 654, 705
Mahgoub Mohammed Ahmed 488
Maji-Maji 505
majimbo 477
Majunga 248
Makeba Miriam 641
Makerere 463, 594, 595, 597, 624, 628, 650, 672, 675
Makonde 618-619
Makoni 110
Malabo 485
Maladie 86, 102, 112, 281, 356, 362, 364, 376, 668, 675, 677, 694, 717, 860, 865, 873, 976, 979, 982
Malan 279, 280, 482
Malangatana Valmente 626
Malawi (ex-Nyasaland) 103, 131, 139, 188, 243, 254, 264, 277, 288, 259, 388, 357, 444, 471, 480, 485, 495, 503, 514, 631, 642, 717, 769, 790, 815, 824, 873, 891, 963, 974, 975, 988, 992, 994, 996
Malawi Congress Party (MCP) 471, 480
Mali (ex-Soudan Français) 79, 90, 94, 129, 186, 202, 206, 357, 358, 405, 421, 422, 444, 473, 480, 485, 496, 506, 514, 517, 521, 545, 585, 634, 646, 652, 667, 691, 731, 736, 760, 784, 796, 798, 842, 847, 849, 860, 873, 889, 930, 950, 972, 973, 982, 984, 985, 987, 989, 991
Malloum Félix 489
malnutrition 356
Malonga Jean 205
Mamluk 615
Mamy Wata 622
Mancham James 271
Mande (Malinke) 648
Mandela Nelson 284, 286, 303, 505, 789, 961, 984, 988, 990, 993, 994, 995
Mandela Winnie 38, 960, 961, 962,
manganèse 51, 372, 444, 681, 682, 822
Mangbetu 616, 636
Manifeste de Lusaka 790-791
Manifeste des Bahutu 234
Manifeste du front tunisien 71
Manifeste du parti de l'Istiḳlāl 70
Manifeste du peuple algérien 71
Mano River Union 436
Maputo 277, 303, 486, 613, 622, 626, 669, 771
marabi 642
marabouts 89, 90, 462, 470, 622
Marampa 111
Mariam Mengistu Haïlé 481, 484, 989
maringa 640
Maroc 43, 50, 51, 52, 564, 66, 70, 73, 74, 85, 89, 91, 93, 128, 129, 131, 132, 150-152, 154, 158, 200, 310, 345, 360, 370, 371, 398, 440, 445, 462, 467, 485, 503, 535, 566, 598, 603, 615, 623, 629, 630, 631, 632, 637, 647, 652, 654, 681, 699, 731, 754, 758, 760, 782, 784, 792, 847, 881, 882, 920, 921, 922, 926, 930, 949, 974, 975, 980, 987, 991, 994, 997, 998, 1000
Marrakech 57, 60
Masai 667
Maspétiol 387
Masques 615
Massemba-Debat Alphonse 483
Massengo 616
Matadi 218
Mathare Valley 414
Mathu Eliud 257-258
Matsoua André 220
matsouanisme 220
matswanisme 319
Mau-Mau 135, 136, 141, 243, 244, 257-263, 319, 507, 596, 706, 843
Maurice (île) 25, 131, 243, 269, 270-271, 445, 483, 486, 500, 515, 522, 558, 824, 891, 974, 975, 992
Mauritanie 79, 89, 130, 186, 202, 339, 357, 360, 406, 445, 467, 481, 486, 491, 506, 535, 545, 632, 731, 769, 784, 889, 970, 972, 973, 988, 991, 997

Mauritian Labour Party 270
Mayotte 131, 132, 269, 270
Mba Léon 220, 231, 232, 484, 950
Mbasogo Teodoro Obiang Nguema 485
M'Bow Amadou-Mahtar 938
Mboya Tom 138, 263, 478, 499, 517, 519, 526, 589, 592, 854
mécanisation de l'agriculture 955
Medical Committee for the Defense of Ethiopia 742
Meknès 57, 60
Melilla 152
Mendes Orlando 591
Ménélik 62, 743
Meru 255, 507
Messali Ḥādj 61, 156, 157, 159
Metal Climax-Newmont 298
métayage 370
Metlaoui 60
M'Hīdī Larbī ben 157
Micombero Michel 483
Middle East Supply Center 65
migration 57, 112, 312, 349, 356, 367, 368, 410, 414, 676, 953-955, 961
miliki 640
Milongo André 483
minerai de fer 50, 51, 210, 390, 444, 445, 681, 682, 822
Misr 54, 652, 654
Misurāta 58
Mobil 682
Mobutu Sese Seko 39, 323, 471, 481, 489, 491, 492, 520, 633, 682, 812, 918, 922, 923, 988, 999
modernisation 43, 75, 193, 257, 260, 320, 321, 323, 329, 339, 344, 387, 431, 472, 515, 516, 540, 543-548, 593, 600, 615, 723, 806, 826
Mofolo 650
Mogadiscio 37, 176, 177
Mohammed Siad Barre 487, 605, 850
Mohammed V 60, 151, 503
Moi Daniel T. Arap 24, 485, 685
Mombasa 302
Momoh Joseph Saidu 488
Moncef (Mūnsif) 70
Mondialisation 30, 31
Mondlane Eduardo 138,
Mongo Beti 205, 596
Monrovia 33, 210, 342, 435, 449, 450, 485, 678, 751, 759, 760, 782, 784, 792, 793, 798
Monteiro Antonio Mascarenhas 483, 989, 999
Monteiro Armando 84
Moroni 483
mortalité 56, 67, 982
mortalité infantile 24, 730, 970, 971, 976, 987
moshav 349
Moshoeshoe II 485
Mossadegh Muḥammad 951
Moubarak Hosni 484, 993
mouches tsé-tsé 359, 362, 363
Moumié Félix 219, 238, 239
mouridisme 89
Moutounsi 89
Mouvement de résistance du Mozambique 298, 861
Mouvement des pays non alignés 790, 864-865, 871, 908-910
Mouvement national congolais (MNC) 470
Mouvement national de libération de la Guinée équatoriale (MONALIGE) 233
Mouvement national pansomali 174, 176
Mouvement national pour l'indépendance de Madagascar 249
mouvement ouvrier 203-204
Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) 239, 471, 790, 840, 900
Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA) 38
Mouvement pour l'évolution sociale de l'Afrique noire (MESAN) 217
mouvement tiers-mondiste 902-906
mouvements anticolonialistes 838-840
mouvements culturels et religieux 204-206
mouvements syndicaux 90-91, 204
Mozambique 35, 38, 43, 77, 84, 131, 145, 206, 209, 221, 240, 241, 277, 278, 279, 289-291, 294-298, 306, 323, 331, 346, 366, 370, 410, 471, 476, 479, 486, 500, 501, 503, 514, 517, 527, 590, 591, 618, 626, 629, 631, 731, 769, 771, 790, 791, 810, 811, 825, 833, 841, 842, 844, 846, 855, 860, 861, 954, 955, 974, 975, 988, 998
Mphalele 650
Mswati III 488
Mtwara 618
Mugabe Robert 138
Muḥammad Idrīs Ier al-Sanūsī *voir* Idris

Multilatéralisme 808-810,
Mulumba S. 840
Munge Mutisya 618
Murtala Muhammed 486
Musazi I. K. 840
Museveni Yoweri 25, 40, 463, 487, 602, 958, 968, 999
musique et danse 634-644
Mustafa as-Sibaci 546
Mustapha Chadli Ben 839
Mwadui 406
Mwakenya 521
Mwalimu 21, 717
Mwanza 255
Mwinyi Alī Hassan 488
Myene 225

N

Naguib Muḥammad 167, 168, 171, 484, 797
nahda 507
nationalisme 20, 36, 60, 61, 63, 68, 69, 70, 73, 74, 75, 76, 78, 94, 126-137, 156, 165, 178-182, 187, 188, 190, 206, 220, 235, 244, 246, 248, 249, 251, 252, 254, 264, 268, 269, 270, 276, 282, 283, 287, 288, 290, 293, 301, 305, 391, 392, 393, 401, 481, 499-503, 504-509, 510, 512, 525, 526, 528, 551, 583, 584, 588, 589, 590, 598, 629, 633, 643, 661, 692, 781, 797, 811, 812, 813, 838, 878, 883, 884, 885, 894, 898, 950
Nahhas Paṣha 59
Nairobi 133, 176, 257, 258, 259, 260, 262, 319, 411, 414, 415, 485, 519, 589, 594, 610, 631, 633, 675, 676, 679, 684, 685, 719, 750, 794, 820, 849, 954, 840
Nakuru 260
Nama 632
Namibie 29, 35, 132, 143, 293, 295, 297, 296-300, 303, 327, 334, 471, 486, 514, 515, 592, 632, 746, 770, 787, 788, 790, 791, 792, 802, 811, 812, 841, 842, 843, 846, 861, 862, 866, 884, 899, 913, 941, 964, 972-973, 984, 987, 988, 992, 996
Nascimento Abdias 752
Nāṣiri Mekki al- 60
Nasser Gamāl ʿAbd al- 26, 31, 34, 136, 137, 158, 167-168, 171, 305, 332, 390, 484, 492, 500, 510, 513, 516, 517, 526, 545, 585, 604, 638, 683, 697, 698, 699, 707, 797, 798, 799, 847, 848, 864, 880, 881, 884, 890, 904, 951, 952
National Association for the Advancement of Coloured People (NAACP) 691
National Council for Nigeria and Cameroons (NCNC) 469, 841
National Council for Nigerian Citizens (NCNC) 190, 469
National Congress of
National Council of Sierra Leone (NCSL) 190
National Democratic Party (NDP) 288
National Liberation Movement (NLM) 469
National Party d'Afrique du Sud 304
National Union of South African Students (NUSAS) 300
nationalisme industrialiste 391, 393
Native Affairs Commission 412
Navetanes 87
N'Dao 648
Ndebele 37, 135, 507
Ndembu 645
Ndiaye Iba 624-625
N'Djamena 489, 988, 996
Ndola 342, 406
négritude 30, 205, 282, 301, 479, 508, 540, 584, 584, 585, 591, 593, 629, 648, 655, 661, 701, 703, 708, 738, 793, 796,895, 963
Nehanda 135, 957
néocolonislisme 20, 24, 43, 382, 555, 600, 656, 759, 765, 767, 771, 773, 775, 798, 826, 842, 851
Neto Agostinho 239, 471, 482, 514, 590, 591, 592, 674, 697, 840
Ngouabi Marien 483
Nguema Francisco Marías 131, 485, 494
Ngugi 521, 596, 650
Ngugi wa Thiong'o 20, 21, 598, 605
Nguni 632
Ngwato 292
Niamey 405, 486, 564, 801, 931
Niassa 294
Niedwiller 66
Niger 23, 79, 87, 91, 129, 133, 186, 197, 200-202, 204, 311, 339, 357, 358, 405, 406, 445, 486, 631, 682, 731, 762, 784, 792, 801, 873, 889, 972, 973, 980, 984, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 999

Nigéria 24, 25, 31, 32, 34, 44, 95, 96, 100, 101, 102, 103, 105, 107, 108, 109, 110, 114, 116, 119, 127, 130, 135, 183, 185, 186-193, 197, 203, 205, 231, 239, 316, 321, 325, 327, 339, 343, 347, 648, 349, 352, 353, 355, 357, 358, 368, 370, 372, 373, 383, 393-395, 396, 397, 400, 401, 402, 407, 432, 433, 445, 453, 454, 462, 464, 465, 469, 470, 472, 473, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 491, 492, 494, 496, 501, 503, 509, 516, 518, 521, 523, 526, 536, 545, 548, 550, 560, 586, 587, 600, 601, 602, 603, 605, 611, 614, 622, 624, 626, 628, 634, 639, 640, 643, 644, 645, 649, 650, 651, 652, 655, 656, 657, 658, 668, 671, 667, 676, 681, 686, 706, 715, 719, 725, 726, 731, 743, 750, 752, 756, 759, 760, 765, 769, 784, 787, 792, 795, 799, 810, 815, 824, 828, 829, 847, 849, 853, 854, 860, 889, 895, 899, 913, 930, 948, 956, 963, 966, 967, 972, 973, 984, 985, 991, 993, 995, 1000
Nimayri 25, 305, 488, 526, 704
Nioro 90
Nippon Steel 682
Njoya Ibrayima 622
Nkomo Joshua 37, 135, 288, 289, 297, 791
Nkosi Lewis 601
Nkrumah Kwame 27, 33, 34, 35, 125, 126, 127, 138, 139, 140, 141, 143, 144, 147, 188, 191, 195, 213, 301, 319, 334, 370, 377, 392, 462, 472, 477, 480, 484, 501, 503, 506, 508, 510, 512, 514, 516, 517, 525, 533, 534, 535, 540, 562, 588, 592, 633, 669, 670, 686, 688, 689, 696, 702, 705, 707, 719, 725, 737, 741, 746, 758, 759, 760, 761, 765, 774, 780, 781, 782, 784, 798, 812, 815, 816, 817, 839, 840, 842, 843, 847, 848, 849, 850, 853, 860, 864, 860, 863, 865, 875, 890, 894, 895, 904, 952, 956, 963
Nkumbula Harry 288
noix de kola 355
non-science 700, 701, 702, 703
Northern People's Congress (NPC) 190, 469
Northern People's Party (NPP) 190, 469
Northern Rhodesia AfricanCongress 287
Nouakchott 486, 997
NPI (nouveaux pays industrialisés) 826, 828, 831
Ntshona Winston 20
Nujoma Sam 486, 944
Nūḳrashi Pasha 74
Nvó Enrique 233
Nwoga Donatus 586, 587
Nwokedi 924
Nyabongo Akiki 743
Nyabongo Hosea 741
Nyanza 953
Nyasaland (actuel Malawi) 103, 110, 111, 131, 132, 139, 243, 254, 264-266, 277, 278, 279, 286-289, 306, 348, 373, 397, 471, 472, 485, 879
Nyerere Julius K. 21, 25, 30, 33, 34, 35, 138, 255, 256, 268, 301, 349, 365, 423, 453, 470, 475, 478, 479, 488, 493, 499, 504, 510, 512, 514, 517, 520, 521, 592, 600, 606, 703, 705, 717, 723, 725, 756, 764, 765, 768, 844, 849, 850, 857, 859, 864, 865, 895, 904, 909, 963
Nyeri 262
Nyobé Ruben Um 219, 238
Nzegwu Nkiru 707
Nzinga 957

O

Obafemi Awolowo 518, 526, 587, 592, 670, 712, 719, 950
Obasanjo Olusegun 25, 486, 864
Obbo Christine 600
Obote Apollo 670
Obote Milton 486, 487, 488, 587, 592, 670, 849, 854
O'Brien 924
Odinga Jaramogi Oginga 263, 518, 842, 849
Office du Niger 311
Ogaden 62, 76, 128, 173, 174, 792, 856, 860, 863, 900
Ojukwu 32
Okigbo Bede 677
Okigbo Christopher 603, 608
Oku Ampofo 624
oléagineux 221, 222, 322, 825

Olenguruone 260
Olowo Bernadette 958
Olympio Sylvanus 33, 35, 202, 489, 784, 913
Omer Hassan Ahmed el-Bashir 488
Omu Peter 785
Ondo 412
opération Aurore 265
or 45, 106, 108, 310, 312, 313, 373, 509, 681, 834
Oran 66
Orc 274
Organisation armée secrète (OAS) 161
Organisation de l'unité africaine (OUA) 29, 32, 33, 177, 294, 328, 383, 404, 435, 471, 603, 677, 747, 761, 782, 794, 864, 872, 876, 888, 962
Organisation de solidarité des peuples afro-asiatiques 841, 851, 856, 881, 84
Organisation de solidarité tricontinentale 885, 887, 901
Organisation des Nations Unies (ONU) 74, 129, 130, 132, 134, 158, 162, 163, 165, 175, 217, 230, 233, 234, 235, 239, 241, 298, 299, 300, 301, 305, 332, 424, 433, 435, 677, 759, 788, 794, 807, 808, 809, 811, 818, 820, 823, 876, 879, 881, 882, 883, 884, 893, 896, 899, 907, 911-945, 987, 991, 992, 993, 995, 996, 998, 1000
Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) 320, 383, 447, 451, 452, 548, 681, 767, 768, 799, 800, 801, 814, 817-818, 820, 892, 893, 908, 909
Organisation syndicale panafricaine 796
Oshogbo 611, 626, 628
Osman Aden Abdulle 487
Osofisan Femi 650
Ostentatoire 523, 525
Ouagadougou 405, 483, 653, 679
Ouandié Ernest 219
Oubangui-Chari (actuelle République centrafricaine) 79, 80, 86, 130, 217, 221, 228, 231, 487
Oueddei Goukouni 489, 793
Ouedraogo Jean-Baptiste 483
Ouganda 25, 39, 40, 71, 101, 109, 110, 111, 112, 131, 143, 173, 241, 243, 250-254, 256, 264, 267, 268, 344, 358, 362, 366, 370, 372, 436, 445, 454, 455, 462, 463, 469, 470, 472, 475, 476, 480, 486, 492, 494, 495, 536, 560, 587, 594, 596, 600, 602, 621, 628, 631, 636, 671, 675, 697, 704, 731, 753, 763, 775, 783, 784, 787, 790, 792, 824, 840, 842, 849, 854, 855, 857, 873, 905, 948, 953, 958, 959, 963, 967, 968, 974, 975, 988, 990, 999
Ould Bouceif Ahmed 486
Ould Daddah Moktar 481, 486
Ould Haidalla Mohammed Khouna 486
Ould Mohammed Salek Mustapha 486
Ould Sid 'Ahmed Taya 467
Ould Sid' Ahmed Taya Maaouya 486,991
Oumarou Ide 785
Ouologuem Yambo 585
Ovimbundu 39, 240
Ọyọ 649

P

Pahlavi Muḥammad Rīza 951
palmier 96,110, 113, 374, 394, 586, 622
Pan-African Congress (PAC) 38, 284, 791, 843
Pan-African Freedom Movement for Eastern 783
panafricanisme 28, 30, 32, 33-36, 127, 137, 282, 286, 293, 301, 434, 454, 508, 510, 515-516, 545, 601, 697, 735-802, 837, 838, 840, 894, 895, 952, 956-962, 986
panarabisme 137, 165, 179, 181, 268, 510, 511, 545, 796-800
Parti communiste algérien 156, 157
Parti communiste angolais 240
Parti communiste marocain 73
Parti de l'unité marocaine 60
Parti de la lutte des Africains de l'Angola 240
Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) 94, 198
Parti démocratique de l'indépendance 73
Parti des réformes nationales 60
Parti du mouvement de l'émancipation hutu (PARMEHUTU) 234

Parti du peuple algérien (PPA) 68, 949
Parti national des réformes 60
Parti national malgache (PANAMA) 246
Parti national unioniste 171, 173, 174
Parti progressiste libéral 173
Parti progressiste nigérien 198
Parti socialiste sénégalais 91
Parti togolais du progrès (PTP) 915
Partido africano de Independência da Guiné e Cabo Verde (PAIGC) 207
Partido Comunista Português 217
Pathé Diagne 689
Patriotic Front 790, 791
pauvreté 21, 84, 112, 278, 284, 304, 340, 346, 349, 355, 356, 365, 366, 368, 369, 371, 382, 414, 422, 760, 971, 976, 980
peinture 607, 610, 611, 613, 619, 621, 623, 624, 627, 629, 630
peinture murale 610, 621, 626
p'Bitek Okot 596, 600, 704, 953
Pemba 266, 267
People's Experimental Theatre 650
People's Progressive Party (PPP) 190
Peoples' United Party (SPUP) 271
Pereira Aristides 209, 483
petite bourgeoisie 179,251, 254, 828, 847
pétrole 155, 163, 164, 165, 222, 304, 320, 327, 328, 331, 337, 338, 374, 393, 395, 398, 399, 425, 429, 430, 433, 444, 445, 446, 447, 451, 452, 454, 548, 681, 682, 767, 799, 800, 801, 814, 815, 817, 818, 828, 860, 862, 863, 892, 893, 894, 908, 951, 956
philosophie 663, 664, 665, 692, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 706, 707
philosophie traditionnelle 705
phosphates 50, 51, 313, 372, 374, 398, 445, 681, 822
pidgins 558
pierres précieuses 681
Plan d'action d'Arusha (1981) 791
Plan d'action de Lagos (1979) 404, 428, 448, 449, 450, 678, 688, 768, 774, 795, 802, 872, 933, 944
Plan Gezira 55
Plan pour le développement de l'éducation en Afrique 718
platine 681, 825
plomb 50, 681
poésie 581, 583, 585, 587, 588, 589, 591, 597, 599, 600, 603, 605, 606, 607
Poindexter Hildrus 754
Pointe-Noire 225, 405
Pointe-Pescade 66
politique 24, 25, 32-35, 58, 59, 61, 63, 65, 68, 69, 71, 73, 74, 75, 81, 88, 90-92, 97-102, 105, 106, 115-120, 182, 462, 464, 465, 466, 467, 469, 471, 472, 475, 476, 477, 479-481, 491, 492, 495, 496, 502, 503, 504, 506, 507, 512, 514, 515, 516, 520, 522, 523, 526, 527, 739, 740, 838, 964, 966, 967
politique coloniale belge 229, 388-389
politique coloniale britannique 111, 386-387, 462, 473, 527
politique coloniale de l'Espagne 78, 85,
politique coloniale de la France 79-82, 88, 152, 387-388, 950
politique coloniale du Portugal 78, 82-85,
politique des bantoustans 283
polyandrie 955
Port-Gentil 405
Porto-Novo, 483
Port-Saïd 170, 615
Port-Soudan 54
potasse 681
Praia 88, 209, 483
Présence africaine 758, 963
Production artisanale 52, 618, 674
Production industrielle (voir aussi Industriel) 52, 53, 113, 163, 182, 223, 312, 315, 429-430, 434, 448, 822, 830, 831, 873
Programme d'action pour une cooperation économique 908
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) 332, 795, 934
Programme mondial de lutte contre l'analphabétisme 563
Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique 678
Programme spécial d'aide à l'Afrique 678
Progressive Party 282

prolétariat 118, 121, 146, 163, 216, 217, 219, 224, 238, 262, 270, 281, 282, 286, 288, 294, 312, 319, 329, 334-337, 367, 510, 814, 833, 844, 954, 961
protestant/protestantisme 223, 524, 540, 541, 554, 596
pyrèthres 346

R

Rabat 57, 69, 70, 949
race 26, 273, 275, 280, 282, 306, 492, 494, 496, 507, 508, 509, 516, 591, 593, 697, 742, 839, 895
racisme 28, 29, 38, 40, 94, 139, 141, 143, 144, 145, 146, 183, 213, 232, 279, 282, 287, 290, 292, 293, 305, 306, 312, 471, 514, 555, 686, 751, 793, 797, 800, 805, 806, 807, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 855, 857, 873, 874, 877, 880, 881, 882, 883, 901, 941, 949
radicalisme 34, 35
radio 651
radium 681
Ras Makonnen (George Thomas Nathaniel Griffith) 740-741
Raseta Joseph 247
Rassemblement démocratique africain (RDA) 94, 198, 217, 545, 783, 950
Rassemblement démocratique ruandais (RADER) 235
Rassemblement populaire pour l'indépendance (RPI) 177
Ratsimandrava Richard 485
Ratsiraka Didier 485
Ravoahangy Joseph 247
réfugiés 65, 328, 357, 827, 938, 939-940, 971, 988, 996, 1000
régime colonial 25, 26, 38, 89, 95, 97, 109, 110, 112, 119, 184, 191, 196, 197-197, 200, 201, 223, 255, 297, 352, 419, 425, 428, 461, 468, 472, 473, 475, 476, 481, 492, 500, 504, 526, 527, 540, 562, 631, 642, 648, 669, 705, 710, 712, 714, 787, 790, 812, 881, 882, 889, 911, 912
régime foncier 364
régime militaire 25, 82, 179, 477, 490, 491, 492, 500, 521, 958, 967
régimes postcoloniaux 513-515
religion 19, 20, 37, 79, 127, 138, 172, 180, 205, 306, 444, 471, 492, 476, 506, 507, 511, 514, 533-553, 556, 559, 560, 596, 597, 607, 630, 635, 645, 669, 692, 693, 698, 700, 704, 713, 716, 717, 724, 753, 754, 800, 840
République arabe du Yémen 873
République arabe sahraouie démocratique 35, 603, 987
République arabe unie (RAU) 128, 784, 797, 798, 799, 872, 882, 890, 922, 930
République centrafricaine (ex-Pibangui-Chari) 79, 130, 217, 232, 436, 481, 784, 790, 816, 873, 972, 973, 984, 987
République-Unie de Tanzanie (*voir aussi* Tanzanie) 40, 130, 131, 268, 445, 453, 454, 455, 468, 479, 974,975, 988, 990, 992, 997
Réunion (La) 132, 243, 268, 269, 270, 271, 487, 974, 975, 998
révolution éthiopienne 34, 35, 144, 177
Rhodesia Front 289
Rhodésie du Nord (actuel Zambie) 99, 100, 103, 108, 110, 112, 116, 127, 131, 132, 141, 243, 264-266, 277, 278, 286-289, 347, 348, 372, 387, 396, 398, 409, 489, 673
Rhodésie du Sud (actuel Zimbabwe) 95, 99, 100, 105, 110, 111, 131, 132, 276, 278-281, 286-289, 290, 306, 372, 397, 489, 503, 507, 673, 787, 788, 844
Rīf 151
Rift Valley 260
Riḳaybāt (Reguibat) 89
Rio de Oro 132
Río Muni (actuelle Guinée équatoriale) 77, 85, 131, 233, 485
Roan Selection Trust 682
Robben Island 286
Rorke's Drift 626
Rossing 298
Ruanda-Urundi (*voir aussi* Rwanda) 95, 104, 109, 130, 217, 233, 235, 487, 673, 941
Rufisque 82, 91, 196
Rutile 219
Rwanda (*voir aussi* Ruanda-Urundi) 19, 95, 130, 217, 221, 231, 232, 233, 234, 235, 339, 357, 436, 476, 477, 481, 487, 491, 549, 630, 631, 690, 704, 731, 784, 790, 873, 974, 975, 984, 988, 990, 995, 998
Rwenzururu 636

S

Sadji Abdoulaye 205
Saguía el Hamra 132
Sahara 58, 85, 106, 144, 155, 161, 187, 191, 212, 315, 327, 359, 604, 611, 613, 620, 624, 628, 631, 635, 638-642, 651, 654, 666, 686, 782, 796, 797, 798, 864, 880, 889, 890, 933, 948
Sahara espagnol 85, 487
Sahara occidental 132, 487, 603, 974, 975, 98
Sahel 79, 90, 354, 356, 357, 360, 409, 411, 564, 631, 632, 676, 968
Saibou Ali 486
Saint-Louis 82, 196
Saint-Lucien 66
salafiyya 508
Ṣalāḥ ben Yūsuf 152, 153
Salé 57
Saliha 638
Salim Aḥmed Salim 785, 790, 945
Samo 507
Samori Touré 469
Sanaga-Maritime 238
Sankara Thomas 483
Sankuru 218
Sanūsī 69, 70, 162, 163
Sanūsiyya 62, 162, 163
sanza 640
São Tomé-et-Principe 85, 131, 230, 233, 241, 476, 520, 791, 972, 973, 984, 997, 999
Sassou-Nguesso Denis 483
Sāṭi' al-ḥusrī 180
satyagraha 877
sauterelles 54
Savimbi Jonas 39, 298, 299, 303, 471, 481, 791
Sawyer Amos 485
Sayyīd ʿAlī al-Mirghāni 71
Sayyid Muḥammad ʿAbdallāh Ḥassan *voir* Ḥassan Sayyid Muḥammad ʿAbdallāh
science/technologie 440, 540, 595, 663-708, 723, 795, 865, 938, 977, 978
science traditionnelle 665-669
sciences politiques 688
sciences sociales et humaines 687-692
sculpture 610- 630, 658-660
sécheresse 52, 54, 57, 67, 83, 327, 332, 356, 360, 362, 412, 413, 446, 453, 825, 909, 971
Ségou 405
Sekondi Takoradi 212
Sekoto Gerard 624, 659
Sékou Touré Ahmed 35, 200, 204, 213, 301, 469, 479, 480, 485, 499, 500, 510, 514, 521, 522, 517, 760, 783, 784, 847, 850, 864, 865
Sembene Ousmane 205, 598, 655, 659
Sénégal 20, 25, 79, 82, 84, 87, 88, 89, 90, 91, 129, 131, 186, 196, 197, 198, 199, 200, 202, 205, 319, 322, 357, 358, 405, 413, 424, 433, 445, 473, 480, 488, 496, 500, 504, 506, 507, 509, 513, 514, 515, 520, 535, 544, 545, 546, 547, 584, 611, 622, 624, 625, 652, 653, 681, 689, 731, 750, 762, 770, 784, 787, 816, 840, 847, 887, 889, 895, 938, 950, 963, 969, 972, 973, 982, 987, 988, 991, 992, 996
Senghor Lamine 839, 878
Senghor Léopold Sédar 25, 36, 40, 127, 138, 197, 198, 205, 301, 424, 470, 479, 488, 500, 510, 512, 513, 517, 584, 585, 591, 592, 596, 602, 608, 702, 703, 707, 793, 839, 878, 887, 891, 897, 950, 963
Sennār 54
Senufo 615, 635
September Dulcie 40, 789
Sétif 73, 135
Seychelles 132, 243, 269, 270, 488, 791, 792, 812, 974, 975
Seychelles Democratic Party (SDP) 271
Seychelles Peoples' United Party (SPUP) 271
Sfax 64, 73
Shaba (ex-Katanga) 99, 471, 491, 622, 636, 641, 812, 923, 1001
Shagari al-Hadji Shehu 24, 486, 501, 686, 686, 967
Shagari al-Hadji Shehu 24, 486, 501, 686, 967
Shamuyarira Nathan 135
sharīʿa 179, 535, 543, 714, 994
Sharpeville (massacre de) 38, 141, 285, 286, 300, 301, 905, 929
Shell 682
Sherbro 183
Shinkolobwe 681
Shirmarke Abdi Rashid Alī 487
Shivji Isa 600
Shoa 55, 58
Shona 37, 507
Siaka Stevens 488
Sībī Bekkāi 151
sida 668, 675, 694, 976
Sid-Aḥmed Muḥamadas 601

Sīdī 51
Sīdī Mohammed Ben Yūsuf 70, 73
Sierra Leone 28, 40, 44, 100, 101, 110, 111, 130, 183, 186, 189, 196, 315, 316, 348, 355, 358, 445, 488, 503, 514, 545, 558, 563, 633, 639, 645, 724, 731, 760, 784, 787, 857, 889, 972, 973, 984, 992, 998, 999, 1000
Sierra Leone People's Party (SLPP) 190
Sinaï 169, 170, 891
sionisme 137
sisal 114, 118, 346
Sissoko Cheick-Oumar 653, 655
Sissoko Fily Dabo 197
Sisulu Walter 286
Sithole Ndabaningi 288, 289, 297, 589, 590
Siti bint Saad 605
Sitoé Aline 79, 87
Slim Mongi 920, 921
Smith Ian Douglas 289, 295, 296, 297, 788, 864
Smuts Jan 280, 302, 482
Sobhuza II 99, 100, 121, 477, 488
Sobukwe Robert Mangaliso 284, 286
socialisme 32, 34, 143, 146, 165, 178, 182, 294, 301, 329, 421, 422, 423, 424, 491, 493, 499, 504, 510, 511, 512, 513, 517, 518, 519, 520, 526, 528, 586, 598, 601, 654, 686, 688, 699, 703, 705, 717, 760, 817, 829, 833, 834, 847, 848, 850, 851, 852, 854, 884
Société africaine de culture (SAC) 205, 563, 747
Société commerciale de l'Ouest africain (SCOA) 323
Société des Nations 27, 59, 79, 85, 104, 230, 255, 298, 390, 737, 740, 884, 911, 12, 941
Société des *'ulamā'* algériens 178
Société pour la promotion des musulmans d'Afrique orientale 545
Soglo Christophe 482
Soglo Nicéphore 483
Soilih Alī 483
Sokoto 135
solidarité 32, 126, 172, 260, 294, 318, 320, 325, 326, 433, 447, 450-457, 499, 508, 512, 512, 536, 546, 551, 601, 630, 698, 705, 738, 741, 742, 749, 757, 763, 768, 785, 790, 792, 796, 802, 841, 843, 851, 856, 864, 875, 876, 887, 890, 892, 893, 896, 899, 901, 915, 983
solidarité afro-arabe 305, 799, 891
solidarité du tiers-monde 877-887, 888, 895, 898, 900,
solidarité stratégique 450, 453
Somali 37, 38, 76, 174, 175, 176, 177, 506, 583, 584, 605, 606, 607, 667, 900
Somalie 20, 35, 38, 54, 62, 63, 64, 65, 71, 75, 76, 129, 132, 149, 173, 174, 175, 176, 177, 305, 313, 331, 360, 461, 484, 487, 535, 546, 605, 731, 759, 783, 784, 790, 792, 793, 842, 849, 855, 856, 857, 863, 873, 889, 900, 974, 975, 987, 989, 991, 995, 997, 998
Songhay 692
Songo Sam 626
Soudan 23, 25, 54, 55, 57, 59, 61, 65, 71, 75, 79, 87, 89, 90, 91, 94, 101, 112, 120, 128, 129, 135, 166, 168, 171-172, 179, 181, 186, 197, 200, 202, 206, 305, 339, 347, 357, 360, 366, 372, 345, 465, 473, 476, 481, 485, 508, 526, 536, 664, 671, 704, 731, 743, 758, 782, 784, 790, 792, 796, 840, 842, 847, 873, 879, 880, 882, 949, 950, 963, 967, 974, 975, 983, 985, 987, 989, 991, 993, 995, 997, 998
soufisme 699
Sourou-Migan Apithy 197, 482
Sousa Noemia de 591
Sousse 64
South Africa Act 104
South African Congress of Trade Unions 286
South African Indian Congress 139
South African National Congress 110
South African National Congress 110
South West Africa People's Organization (SWAPO) 295, 299, 790, 841
South West African National Party 298
Southern Rhodesia African National Congress 288
Soweto 38, 145, 301, 610, 650
Soweto Students Representative Council 301
Soyinka Wole 586, 587, 598, 605, 640, 646, 649, 650, 655, 659, 705
spectacles publics/théâtre 645-651

STABEX 326, 381, 382, 822
stratégie de contre-pouvoir 44
stratégie de la lutte armée 141-143, 867
stratégie mondiale 301-305, 393
stratégie politique 137, 139-141, 934
strategies de la decolonisation économique 419-457, 769
stratégies de résistance 134, 152, 188
Strijdom J. G. 482
sucre 222, 270, 341, 352, 394
Suez 31, 63, 158, 165, 168, 169, 170, 257, 304, 305, 309, 323, 615, 683, 797, 798, 847, 881, 892, 949, 951, 952
Suisse 790, 810, 816
Suzman Helen 38
Swareldayhab Abdulrahman 488
Swaziland 99, 100, 104, 121, 131, 277, 278, 279, 291, 292, 357, 433, 477, 488, 682, 770, 824, 891, 972, 973
syncrétismes 553
syncro 640
syndicalisme 319, 334-337
syndicats 79, 88, 91, 152, 164, 190, 203-204, 213, 228, 229, 253, 280, 319, 469, 503, 711, 747, 937, 966, 983
système monétaire et financier international 342, 448, 681, 819, 834, 907

T

tabac 51, 53, 223, 277, 280, 313, 344, 346, 352, 373, 374, 444, 445, 820, 855, 858
Taha Maḥmūd Muḥamas 703, 704, 707
Tanala 247
Tananarive *voir* Antananarivo
Tanganyika (*voir aussi* Tanzanie) 102, 104, 105, 108, 112, 114, 118, 130, 131, 133, 235, 243, 254-257, 264, 268, 278, 281, 322, 344, 348, 397, 470, 478, 505, 506, 783, 784, 812, 842, 857, 865, 941, 948, 950
Tanganyika African Association (TAA) 254, 255
Tanganyika African National Union (TANU) 256, 470, 505, 857, 950
Tanger 129, 150, 151
Tanzanie (*voir aussi* Tanganyika) 19, 20, 21, 25, 102, 130, 131, 243, 268, 289, 294, 295, 329, 342, 344, 346, 347, 348, 349, 354, 355, 357, 365, 366, 369, 370, 377, 397, 406, 422-424, 433, 436, 470, 472, 475, 476, 478, 479, 480, 488, 495, 514, 517, 520, 536, 560, 563, 592, 599, 600, 604, 606, 618, 633, 638, 675, 690, 725, 730, 749, 753, 756, 763, 765, 769, 787, 790, 792, 815, 825, 843, 844, 846, 849, 850, 855, 856-859, 865, 873, 884, 889, 895, 904, 963
Tarkwa 406
Tarrafal 83
TAZARA (ou *Uhuru*) 844, 858, 859
Tchad 31, 64, 79, 80, 86, 130, 133, 232, 357, 358, 370, 463, 481, 489, 521, 536, 603, 731, 784, 790, 792, 793, 810, 816, 873, 889, 903, 972, 973, 984, 987, 988, 999, 995, 996, 999
Tchicaya Jean-Félix 217, 232
Tchicaya U Tam'si 585
Tekle Afewerk 624, 628
télévision 656-658
Telli Diallo 785, 933
Territoire français des Afars et des Issas 132, 176, 177, 484
terrorisme 151, 161, 179
Teso 252
Texaco 682
textile 54, 66, 311, 400, 454, 632
thé 103, 221, 313, 341, 346, 370
théâtre 20, 581, 597, 605, 610, 644, 645-651, 654, 656, 659, 661, 751
Thiaroye 319
Thiès 88, 91
Thiong'o Ngugi wa 20, 21, 598, 605
Thomson-Houston 318
Thysville (Mbanza-Ngungu) 918
tiers-monde 32, 159, 168, 170, 326, 330, 332, 333, 380, 382, 383, 447, 448, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 465, 466, 520, 541, 676, 678, 681, 684, 685, 763, 800, 801, 802, 818-821, 823, 826, 843, 845, 846, 857, 858, 865, 866, 867, 869-902, 904, 906, 907, 908, 909-910, 934, 951, 980, 981
Tigré 65
Tijānia 90
Timberlake 920

Tindouf 89
tirailleurs sénégalais 86
Tiro Tullius 702
Tiv 466
Togo 33, 79, 80, 81, 95, 104, 105, 129, 133, 186, 195, 196, 202, 203, 216, 230, 355, 373, 396, 397, 405, 445, 489, 522, 560, 731, 752, 784, 839, 913-917, 941, 972, 973, 981, 982, 983, 989, 992, 995
Togoland Congress Party (TCP) 469
Tolba Mustafa 685
Tom Mboya 519
Tombalbaye François Ngarta 489
Tombouctou 564
Tonga 668
Tonsi 950
Touba 89
Toussaint Louverture 743
Trade Union Congress (TUC) 191, 203
tradition du « radicalisme chrétien » 138-139
tradition du *djihād* 135-137, 141-142
tradition guerrière 37, 86, 134-135, 141, 262
tradition orale 562, 564, 583, 585, 651, 658, 687, 690, 715
tradition(s) 19, 85, 102, 493, 494, 499, 501, 518, 519, 533, 545, 551, 557, 558, 581, 584, 593, 594, 595, 600, 601, 608, 621, 628, 629, 636, 639, 640, 641, 642, 643, 647, 648-651, 655, 656, 661, 684, 696, 699, 704, 710, 713, 714, 750, 753, 755, 806, 902, 926, 957, 978
TransAfrica 750, 756
Transkei 128, 284
Transvaal 128, 139
Traoré Moussa 485
Tripoli 43, 57, 58, 64, 162, 485, 603
Tripolitaine 51, 53, 64, 74, 128, 162, 163, 175, 485
Trovoada Miguel 487, 997, 999
True Whig Party 212
Tshisekedi Étienne489
Tshombé Moïse 471, 489, 920, 921, 922, 923, 924, 925
Tsiranana Philibert 248, 249, 270, 485
Tsogho 645
Tsumeb 298
Tswana 96, 283, 464
Tubman William Vacanarat Shadrach 210, 211, 212, 390, 485
Tuléar (Toliary) 249
Tunis 43, 52, 57, 60, 64, 69, 127, 342, 411, 489, 547, 610, 623, 676, 782, 801, 893, 997, 998
Tunisie 50, 52, 54, 56, 57, 60, 64, 66, 67, 70, 73, 74, 127, 129, 152-161, 200, 310, 313, 360, 370, 398, 410, 440, 445, 467, 489, 503, 511, 545, 546, 566, 598, 614, 615, 634, 637, 638, 647, 652, 699, 731, 758, 782, 787, 839, 842, 847, 881, 882, 905, 920, 926, 974, 975, 989, 991, 993, 995, 997, 998
Tutsi 231, 233
Tutu Desmond 139, 705, 755, 962
Tutuola Amos 205
typhus 57

U

Um Nyobé Ruben *voir* Nyobé
Umkonto we Sizwe 286
Umma 180, 493, 699
Union culturelle musulmane 545, 547
Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) 200
Union des États africains 758
Union des femmes du Cameroun (UDFC) 238
Union des intérêts sociaux congolais (UNISCO) 219
Union des populations Angolaises (UPA) 239
Union des populations du Cameroun (UPC) 219, 238
Union des populations du nord de l'Angola (UPNA) 239
Union douanière et économique des États de l'Afrique centrale (UDEAC) 404, 482, 996
Union générale des syndicats confédérés du Maroc 73
Union minière du Haut-Katanga 229, 682
Union nationale africaine du Ruanda-Urundi 235
Union nationale camerounaise 238, 480
Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) 38
Union nationale rwandaise (UNAR) 235
Union socialiste camerounaise 238
Union sud-africaine 105, 303
United Africa Company 913
United Africa Group 352, 913

United African National Council (UANC) 296
United Fruit Company 753
United Gold Coast Convention (UGCC) 190, 503
United National Independence Party 265
United Native African Church 549
United Party (Gambie) 190, 193
United Tanganyika Party (UTP) 256
uranium 113, 302, 313, 681, 682
urbanisation 146, 224, 281, 283, 339, 406-413, 543, 579, 834, 981, 983
USAID 369
Uteem Cassam 486
U Thant Sithu 925, 927, 932

V

vanadium 313, 681
vapositori 280
Verwoerd Hendrik 283, 482
Vieira João Bernardo Nino 333, 995
Vieira Luandino 240
Vili 225
Viteix 624, 627
Volta 454, 455
Vorster B. J. 482
VVS (*vi*, *vato*, *sakelika*) 244

W

Wachuku Jaja 188
Wafd 59-60, 69, 70, 74, 166, 167, 168
Wahhābaya 545
Wahhābites 545
Waiguru Joseph 594-595
Wāl Wāl 63
Walvis Bay 299
Waruhiu 259
Wavell 63
West Africa 609, 635, 857
West African Press Union 757, 758
West African Students Union (WASU) 758
West Afrizadkinecan Frontier Force britannique 316
Wheelus Field 162
Whitehead Edgar 288
Williams Ruth 292, 306
Williams Sylvester 839
Windhoek 298, 486, 992, 996
Winston Ntshona 20
Wiredu O. Bodurin Kwasi 70
Witwatersrand 84, 108, 319, 638, 650
Woleu-Ntem 225
Wolof 89, 507, 543, 544, 565, 607, 697
Wordsworth William 588, 970

X

Xhosa 283, 689

Y

Yameogo Maurice 483, 762
Yamoussoukro 676
Yangambi 673
Yaoundé 80, 219, 238, 326, 405, 483, 564, 642, 764, 821, 822, 937
Yergan Max 743-746
Yhombi-Opango Joachim 483
Yoruba 26, 192, 411, 464, 465, 518, 538, 560, 565, 586, 621, 628, 631, 633, 649, 655, 667, 668, 689
Youlou Fulbert 216, 232, 483
Young Manyika Ethiopian Society 110

Z

Zafimahova Antoine 249
Zaïre (ex-Congo belge) 95, 129, 216, 235, 240, 275, 302, 312, 323, 327, 329, 339, 436, 445, 453, 465, 469, 470, 480, 481, 489, 491, 492, 509, 514, 520, 532, 535, 548, 549, 613, 614, 615, 622, 628, 630, 632, 633, 636, 640, 642, 643, 646, 657, 659, 671, 675, 676, 681, 682, 686, 690, 704, 711, 731, 759, 787, 791, 792, 811, 815, 823, 856, 862, 905, 917, 919, 944, 964, 972, 973, 981, 983, 984, 985, 988, 990, 999, 1001
Zambèze 111
Zambie (ex-Rhodésie du Nord) 99, 131, 243, 264, 277, 279, 288, 289, 294, 295, 297, 346, 347, 348, 354, 355, 371, 373, 398, 406, 433, 445, 454, 489, 495, 503, 514, 535, 618, 631, 645, 648, 668, 673, 731, 769, 790, 824, 844, 845, 846, 849, 855, 858, 859, 860, 904, 925, 959, 974, 975, 988, 990
Zanzibar 110, 130, 131, 243, 266-268, 269, 346, 348, 367, 478, 488, 545, 564, 605, 616, 646, 783, 857, 865

Zaramo 618
Zeila 57
Zenawi Ato Meles 484
Zerbo Saye 483
Ziguinchor 413
Zimbabwe (*voir aussi* Rhodésie du Sud) 24, 34, 36, 37, 95, 132, 135, 142, 143, 145, 278, 289, 295, 296, 297, 327, 344, 370, 387, 445, 454, 456, 471, 489, 503, 505, 507, 509, 522, 535, 626, 641, 670, 673, 675, 731, 770, 787, 791, 792, 811, 812, 824, 825, 833, 841, 842, 843, 846, 849, 855, 857, 864, 883, 903, 954, 957, 974, 975, 988, 994, 1000
Zimbabwe African National Union (ZANU) 37, 289, 791, 841, 954
Zimbabwe African People's Union (ZAPU) 37, 289, 791, 841, 954
zinc 51, 113, 298, 373, 681
Zine el-Abidine Ben Alī 467, 489
Zinsou Émile 482
Zulu 26, 37, 283, 638, 656, 697
Zumbi do Palmarès 752